103 344

LA REVUE DE PARIS

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

AP
20
R47
1906
sept.-oct.

CHOSES VUES[1]

(Août-Septembre 1870)

Poussé depuis longtemps par le désir d'être militaire et ayant bien souvent entendu parler des zouaves pontificaux où beaucoup de mes parents s'étaient enrôlés, je n'avais qu'une idée : m'y engager aussitôt que ma famille m'y autoriserait. J'avais demandé à plusieurs reprises à mes parents de me laisser partir en 1867 et en 1868 ; ma mère avait toujours répondu : « Si tu avais dix-huit ans, je te dirais : pars ». Les événements qui précédèrent Mentana défrayaient nos conversations au collège de Pont-Levoy. Résolus d'aller à Rome, nous avions, mon camarade de Scepeaux et moi, fait tout un plan pour filer. Le directeur de Pont-Levoy fut prévenu ; nous fûmes coffrés ; sans cela, nous eussions, je crois, pris part à la bataille de Mentana.

1. Cet épisode fait partie de « choses vues » pendant la campagne de l'armée du Rhin, la captivité en Allemagne et plus tard pendant la Commune. Elles n'étaient pas destinées à la publicité. Leur auteur ayant rencontré en 1904, M. Abel Bassigy, brigadier fourrier au 3e cuirassiers, en 1870, maintenant président de la Société des anciens cuirassiers de Reichshoffen, s'était fait inscrire comme membre de cette société. Il y retrouva d'anciens camarades de 1870-1871, de qui il reçut des lettres de touchants souvenirs, et entre autres de M. Vacher, actuellement percepteur à Murviel (Hérault), qui était son maréchal des logis de peloton à Reichshoffen. M. Vacher, qui avait connaissance de ces notes de campagne, demanda à son ami de les réunir ; il en eut le premier la lecture et écrivait à son vieux camarade en les lui retournant : « Vous pouvez intituler ces notes *Choses vues*, car tout est d'une exactitude parfaite. » A la suite de ce témoignage, l'auteur de ces notes en dédia le récit à son fils.

Il n'y avait plus lieu d'aller aux zouaves pontificaux en octobre 1869. Je m'engageai comme cavalier-élève à l'École de Saumur.

L'année s'était écoulée sans événement, lorsque nous assistâmes au plébiscite. Trop jeunes pour voter, les cavaliers-élèves avaient pris tous les services de l'École. Dans les premiers jours de juillet 1870, les bruits de guerre nous donnèrent l'espoir de ne pas terminer le cours; l'idée de faire campagne était notre seule préoccupation. Vers le 20 juillet, arriva l'ordre de mobilisation. Le général Michel, commandant l'École, me fit appeler pour m'apprendre que j'avais obtenu par décision ministérielle la permission d'aller comme brigadier au 9e chasseurs à cheval en Algérie (ce qui ne se faisait jamais directement en sortant de l'École, mais plus tard en rendant ses galons). Le général ajouta que le 9e chasseurs n'avait peut-être pas l'ordre de rentrer en France; devant mon attitude désappointée, il me dit qu'aucun de mes camarades n'avait demandé le 3e régiment de cuirassiers en garnison à Lunéville, lequel allait sûrement entrer en campagne. Il voulut bien me désigner pour ce régiment.

Prévenus en hâte, mon père et ma mère qui habitaient Poitiers vinrent à Saumur passer une journée. J'étais ravi de partir en campagne; mais j'avais le cœur serré par la tristesse bien naturelle de ma pauvre mère et par le peu d'enthousiasme de mon père pour cette guerre. Je m'efforçais de cacher mon émotion.

Jeunes, pleins d'entrain et voyant l'avenir avec des yeux de dix-neuf ans, ayant tous une excellente santé, ce fut fort gaiement que, mes camarades et moi, nous prîmes le chemin de la gare.

On nous licenciait sans examen, avec un classement d'après les notes de l'année; j'avais le n° 14 sur environ 50. Et nous étions nommés brigadiers! Les commerçants de Saumur faisaient piteuse mine, eux qui vivaient grassement de l'École: ils se disaient ruinés par le licenciement; mais ils ne nous apitoyaient pas du tout. En passant entre les ponts, nous eûmes la gaminerie de faire un vaste « chahut » à un petit restaurateur qui avait fait punir l'un de nous quelque temps auparavant. Enfin arriva l'heure du départ.

A Paris, mon oncle Eugène D.... de K.... ., frère aîné de ma mère, me présenta à son ami le lieutenant-colonel de La Salle du 3e cuirassiers, mon régiment, lequel me fit un très aimable accueil. Je fus voir le général de Ladmirault qui venait d'être nommé au commandement du 4e corps d'armée ; il me proposa de me demander comme porte-fanion, ce que j'acceptai avec joie : le général disait qu'avec de la chance on pouvait espérer de l'avancement de cette campagne et, qui sait, le sort me favorisant, en revenir peut-être sous-lieutenant. Le général était un des plus vieux amis de ma famille en Poitou ; il aimait à rappeler à ma grand'mère que, tout enfant, on l'avait confié à elle pour le conduire au collège à Paris. Il fut toujours d'une très grande bonté pour moi.

Je vis quelques parents ; ils s'apitoyaient sur mon air de grande jeunesse (je n'avais pas trace de barbe). Je les rassurais par l'entrain et la joie de partir en campagne. Ma bonne grand'tante, la marquise D...., me fit mille recommandations et voulut coudre elle-même un billet de cinquante francs dans mon scapulaire, comme aide dans un cas urgent.

Je fus accompagné à la gare de l'Est par mon oncle et ma tante de Bouthilier : les cris des braillards enivrés, dans les rues, et ceux de bien des soldats, rejoignant leurs corps, faisaient bien mauvaise impression. Sur tout le parcours jusqu'à Toul, que de chants ! que de cris ! Dans certaines gares, principalement à Épernay et à Bar-le-Duc, on voyait des barriques de vin debout et défoncées ; des quantités de soldats allaient y puiser à même et buvaient à s'enivrer aux cris de « A Berlin » !

Arrivé au dépôt du 3e cuirassiers à Toul, je fus habillé de pied en cape ; j'étais si mince que les cuirasses ballottaient sur moi. Il y avait à Toul une fabrique de pipes en bois ; j'y fis l'amplette d'une belle pipe en racine de bruyère, qui représentait la tête de Bismarck, coiffé du casque à pointe, lequel était mobile et percé de trous pour laisser échapper la fumée ; elle devait m'être volée par un Prussien, en captivité.

Un arrêt assez long à Nancy me permit de voir la ville ; fier de mon casque et de mes cuirasses, je me promenai ainsi équipé malgré la grande chaleur. A Lunéville, au quartier de cavalerie, je trouvai mon très bon ami de La Marsonnière, re-

venant de Saumur où il avait fait un cours comme sous-officier ; il était maréchal des logis chef et je fus placé dans son escadron. Le lendemain de mon arrivée, je fus présenté au colonel, au rapport. Le colonel de Lafutzen de la Carre m'accueillit avec beaucoup de bienveillance et me parla de membres de ma famille, en me disant que j'étais son parent, ce que j'ignorais.

Arrivant dans la chambrée, tout imberbe, avec des galons tout neufs sur les bras, devant un peloton de grands gaillards dont quelques-uns avaient des chevrons, je ne laissais pas que d'être un peu intimidé. Un loustic me dit : « Brigadier, prends donc ce lit ». Beaucoup de vieux soldats tutoyaient tout le le monde. Je compris aux rires de quelques-uns qu'il devait y avoir une farce là-dessous. Le chef, La Marsonnière, vint à passer et, entendant la chose, admonesta le cuirassier farceur ; il fit faire une place dans un coin, prérogative du brigadier, et défendit l'usage du lit qu'on voulait me faire prendre : l'homme qui l'occupait venait d'entrer à l'infirmerie pour maladie de peau.

Ce jour-là, un brave cuirassier nommé Franchescetti, corse d'origine, vieux troupier, un hercule qui était de mon peloton, me dit : « Brigadier, veux-tu que je te brosse ; tu verras comme tes affaires seront tenues ». Sa bonne mine et son air de grande franchise me firent accepter ses offres. Franchescetti me dit aussi : « Tu as de l'argent, brigadier ; donne-le-moi ; on te le volerait ; moi, je te le garderai. » Il m'inspirait une telle confiance que je lui donnai mon argent ; ma confiance ne fut jamais mieux placée ; par la suite, cet homme me rendit de grands services.

Il fallait choisir un cheval et, pour faire campagne, il était nécessaire d'en trouver un bon. A cette époque, le 3e régiment de cuirassiers, comme tous les régiments de cavalerie portant le n° 3, était monté en chevaux gris (un joli point de tir) ; les trompettes avaient des chevaux de robes foncées. A ce moment de l'année (le cheval étant la propriété du cavalier), le choix était très restreint. J'avisai cependant un cheval gris de provenance hongroise, grand, mince, fait en coin, peu de graisse, très beaux membres et très osseux. Son aspect maigre et sec l'avait fait dédaigner, les gros frères aimant les bons

gros chevaux. Je demandai *Héros*; il me fut affecté. Ces quelques jours avant notre depart de Lunéville se passèrent en marches militaires et revues de toutes sortes, corvées, etc. Une lettre du général de Ladmirault m'exprima son regret de n'avoir pu obtenir ma permutation comme porte-fanion ; je n'étais pas de son corps d'armée, le 4e corps ; on avait refusé au ministère de la Guerre.

*
**

Enfin, le 2 août 1870, nous quittions Lunéville dès l'aube, en route pour Blamont, notre première étape. J'avais fait la connaissance d'un brigadier, le Turc d'Omont ; ce soir-là, nous dînâmes ensemble, dans un moulin où de braves gens voulurent bien nous servir un repas, puis nous rentrâmes au camp coucher sous la tente. C'était un début ; on dort très bien sur la paille ; sous la tête trop basse, les cuirasses forment oreiller. Le Turc d'Omont fut un bon ami que je retrouvai pendant bien longtemps en captivité, puis plus tard en France.

Le lendemain matin, en route pour Sarrebourg. Le campement installé, les distributions faites, je me lavais les mains et j'avais enlevé de mon doigt une bague à armoiries, cadeau de mon père lors de mon entrée au service, lorsqu'on me prévint que le colonel me demandait à sa tente ; je m'y rendis en hâte, oubliant cette bague déposée à terre. Le colonel, plein de sollicitude pour tous, voulait savoir si moi, le plus jeune du régiment et tellement imberbe que les hommes me blaguaient en m'appelant Bébé, je n'étais pas fatigué ; mon entrain et ma gaîté le rassurèrent. Revenu au bivouac, je cherchai la bague ; impossible de la retrouver. Sur le conseil d'un camarade, je fus en faire la déclaration aux horlogers de Sarrebourg, pour le cas où un malhonnête, se l'étant appropriée, voudrait en faire argent.

Le soir, vers cinq heures, emmené au café par un officier de mes amis, j'y trouvai de nombreux officiers de toutes armes et de tous grades ; toutes les musiques militaires jouaient la *Marseillaise* ; bien que n'aimant pas la *Marseillaise*, je dois dire que l'effet fut grandiose ; cependant, il n'y eut pas ces cris *à Berlin !* et autres, entendus à Paris.

Le 4 août en route pour Saverne. Nous avions beau temps. Je m'en allais tranquillement sur mon bon cheval ; j'avais été heureux dans mon choix. Un camarade me dit avoir vu ma bague au doigt d'un cuirassier du peloton. A la première halte, m'approchant de cet homme, je lui réclamai mon bien. Il refusa d'abord, disant avoir trouvé cette bague et qu'elle lui appartenait. Je le prévins qu'une plainte serait portée contre lui en arrivant à l'étape et lui en fis voir les conséquences. Il me rendit la bague. Je remerciai le camarade qui me l'avait fait retrouver, fort content que le chapardeur ne m'ait pas obligé à porter une plainte.

Nous étions toujours sans nouvelles des Allemands et marchions sans nous rendre compte du point vers lequel nous allions, n'ayant pas de cartes. Nous traversâmes Phalsbourg, petite place forte au-dessus de Saverne. Les habitants peu nombreux nous regardaient défiler, sans manifester aucun enthousiasme : la ville paraissait bien fortifiée ; elle me fit l'effet d'une prison. A Saverne, nous comptions dormir paisiblement au bivouac.

En attendant l'heure de la retraite, beaucoup étaient dans Saverne et dans les brasseries. J'y étais avec mon maréchal des logis, Vacher, quand retentit la sonnerie *à cheval par alerte*. Aussitôt tout le monde de courir vers le camp ; il faisait déjà sombre.

En arrivant, j'entends une voix : « Dépêche-toi, brigadier, « tout est prêt, que tu sois le premier à cheval du peloton ». C'était le brave Franchescetti, qui me mettait en hâte mes cuirasses sur le dos et dont le cheval était prêt aussi. Je fus en effet le premier à cheval du peloton et très fier, bien que l'honneur en revînt à Franchescetti toujours prêt. Pendant tout le temps que je restai à cet escadron, toujours mon linge fut lavé par lui comme par une blanchisseuse, et les gants et buffleteries blanchis comme pour la parade ; ses effets étaient tenus pareillement. Nous nous mettons en route vers neuf heures du soir, pensant bien que cette alerte nous ménageait une rencontre prochaine ; la bonne pipe de Bismarck m'aida à trouver la nuit moins longue.

Après avoir marché toute la nuit, pendant environ neuf heures, nous bivouaquons à Haguenau, vers cinq heures et

demie du matin ; pansage, distributions, etc. ; nous étions à peine organisés que l'on sonna, à cheval. Chacun se demandait ce qu'il y avait et où nous allions.

Nous avancions sur la route de Niederbronn, lorsqu'on vit arriver deux gendarmes en bras de chemise et au galop, au-devant du général ; ils disaient qu'ils venaient d'être surpris par des uhlans. On nous fit mettre le sabre à la main, former les escadrons, et plusieurs pelotons partirent en reconnaissance. Après une assez longue attente, nons avancions jusqu'auprès de Niederbronn ; on mit pied à terre et on resta longtemps la bride au bras. Je vis là les premiers Prussiens : c'étaient trois pauvres diables faits prisonniers par une reconnaissance ; ils étaient couverts de boue et de poussière ; ils ne nous inspirèrent que de la pitié ; nous ne les savions pas aussi endurants qu'on le vit par la suite.

Des gens du pays nous disaient qu'on s'était battu la veille à Wissembourg (c'était là le motif de notre départ en hâte de Saverne) et que nos troupes avaient été repoussées par des forces bien supérieures. Mais chacun était confiant, pensant qu'il y avait eu surprise et qu'avant peu, nous aurions la revanche. L'armée française passait pour invincible. A la nuit seulement, on dessella et on planta les tentes. Commandé de service pour une patrouille à pied, avec le maréchal des logis Vacher, à la gare de Niederbronn et environs, de minuit à deux heures du matin. Nous apprîmes là que de La Porte, maréchal des logis au 2me cuirassiers, venait de se faire enlever par les Allemands. Pendant le peu de temps que nous fûmes à la gare, il arrivait train sur train, débarquant des troupes ; il pleuvait à torrent. Si tôt revenu au bivouac, je m'endormis avec bonheur.

6 août. Reichshoffen.

Dès le petit jour il y eut du mouvement dans le camp ; on préparait le café ; le temps était brumeux. On sonna à cheval et à sept heures le régiment était formé, hommes et chevaux ayant peu mangé. On entendait depuis longtemps la fusillade des postes avancés et quelques coups de canon. La division de cuirassiers se met en mouvement ; nous montons une côte et après avoir attendu longtemps à cheval, à l'abri d'un bois,

nous mettons pied à terre pour rester la bride au bras. Nous entendions le canon et les mitrailleuses, mais sans rien voir que la fumée ; les uns causaient, assis devant leurs chevaux ; d'autres dormaient ; car nous avions déjà une certaine dose de fatigue, vu l'emploi des nuits précédentes. Nous n'étions pas près d'avoir une nuit de sommeil complète. Pour mon compte, après avoir sans scrupule fait une bonne prière, je réfléchissais à la gravité du moment, me disant: « Pourvu que je n'aie pas l'air d'avoir peur », ne me doutant pas de ce que c'était qu'une bataille et ne voulant pas que les camarades puissent faire une remarque désobligeante à mon égard [1].

Le colonel passa alors à pied dans les rangs, disant un mot aux uns et aux autres, encourageant chacun à faire son devoir, et répétant, content de la tenue de tous : « C'est bien, c'est très bien ! »

Nous commencions à entendre siffler les balles ; nous apprîmes là ce que l'on appelle le salut de la balle ; instinctivement, un grand nombre de nous baissaient la tête au sifflement. Nous montons à cheval et, peu de temps après, quelques boulets et obus viennent tomber dans les alentours ; il en tomba un en plein milieu de l'escadron : la terre était assez meuble et détrempée ; il s'y enfonça sans éclater, et les hommes, qui s'étaient écartés à l'arrivée de ce voisin gênant, reprirent confiance. Le régiment fit quelques mouvements comme à la manœuvre, et, la division placée dans un pli de terrain, nous vîmes un spectacle inoubliable.

La ferme d'Elsasshausen et le hameau occupés par les zouaves et les tirailleurs algériens furent, sous nos yeux, pris par les Bavarois, repris par nos tirailleurs, et enfin retombèrent entre les mains de l'ennemi.

La distance où nous étions nous permettait de voir cette lutte acharnée.

Le spectacle était magnifique. Les projectiles commençaient

1. Le régiment était commandé par le colonel de la Futzen de la Carre. Lieutenant-colonel : M. de La Salle : chefs d'escadrons : MM. Pinard et Codien. Les capitaines commandants étaient : 1er escadron, capitaine Matter ; 2e escadron qui formait le dépôt à Toul, capitaine Marin ; 3e escadron qui devenait 2e : capitaine Gaillard ; 4e escadron qui devenait 3e : capitaine Bilger ; 5e escadron qui devenait 4e : capitaine Blum et, après lui, capitaine Fuchey.

à tomber sur la division de cuirassiers, immobiles, le sabre à la main. Un très grand caporal de tirailleurs s'avançait péniblement dans notre direction, s'aidant de son fusil pour se soutenir : on voyait sa culotte, de toile blanche, couverte de sang. A ce moment, plusieurs fantassins qui ne paraissaient avoir aucune blessure, mais étaient séparés de leurs corps, s'approchèrent du caporal pour le soutenir. Lui, fier, se redressant, leur montrant, le bras étendu, la direction d'Elsasshausen où il venait de recevoir un projectile dans le ventre et où l'on se battait encore, refusa leurs secours et leur indiqua leur devoir. Des cuirassiers crièrent : « Bravo, tirailleur ». Le général fit mettre pied à terre à deux cuirassiers, qui soutinrent ce brave jusqu'à une ambulance qui était proche. Je fus vivement empoigné par cet incident que je vois encore devant mes yeux.

L'ordre arrive enfin à la division de se porter en avant ; depuis le matin, nous entendions la fusillade et le canon et nous ne pouvions nous rendre compte de rien. Le maréchal de Mac-Mahon vient au galop vers notre général de division, et lui donne l'ordre de protéger la retraite avec ses cuirassiers, Nous allons charger !

Le régiment était formé en bataille lorsqu'un obus, arrivant droit sur notre colonel et éclatant à ce moment, lui emporte la tête devant le front de son régiment, coupe le poignet du capitaine Blum, commandant le 4e escadron, et tue le maréchal des logis trompette, Félix, et son cheval, ainsi que deux hommes et deux chevaux du 4e escadron qui était à notre gauche. N'étant pas fort éloigné, je vis ce triste événement ; c'est la légende qui raconte que notre colonel eut la tête enlevée dans la charge et que son corps fut emporté par son cheval dans les rangs ennemis.

La division s'ébranle et nous passons tout près du maréchal de Mac-Mahon et d'une batterie de mitrailleuses. Je fis de tout cœur un acte de contrition. Nous partons sur un terrain en pente entre Eberbach et Elsasshausen ; tout d'un coup, au-dessus de nos têtes, un déchirement strident se fait entendre : regardant en arrière, j'aperçois le feu de la batterie de mitrailleuses qui tirait par-dessus nous. Nous arrivons à un chemin bordé d'arbres et de fossés ; au delà, le terrain remon-

tait. Le brave cheval Héros s'en tire très bien, et nous évitons un arbre contre lequel se cogne Rigaud, un camarade. Et en avant ! au galop ! Chargez ! A cet instant je reçois un choc à la tête avec l'impression que j'ai eu le dessus de la tête effleuré, par quoi ?

Nous sommes en face de houblonnières, d'où nous arrive un feu très nourri ; impossible d'aborder l'ennemi. Les Allemands sont presque invisibles dans ces gaulis. Deux fois, successivement, retentit le commandement : « Pelotons à gauche » : à cette époque, on ne pratiquait pas le demi-tour individuel. Nous sommes un instant pris en écharpe, puis voilà le retour, mitraille dans le dos, chevaux fatigués, n'ayant pu donner aucun coup de sabre aux Allemands.

Un camarade se trouvait à côté de moi, son cheval épuisé ; je l'aidais à le faire avancer en frappant la croupe du cheval du plat de mon sabre pour lui faire prendre une allure plus vive ; un voisin tombe, une balle ayant traversé le dos de ses cuirasses ; un autre en reçoit une dans son porte-manteau qui, amortie par cette épaisseur, ne lui fait aucun mal. Le maréchal des logis Vandelbeuque est tué d'une balle au front : ce pauvre garçon avait eu comme un pressentiment ; il avait dit au maréchal des logis Vacher, dans le courant de la journée : « Si je suis tué, vous écrirez à ma mère. Place de l'abattoir, n° 13, à Roubaix ; si vous restez ici, j'écrirai à Treignac. » Vacher remplit sa pénible mission en repassant à Saverne, le lendemain 7 août.

Le lieutenant-colonel de La Salle, qui venait de prendre le commandement du régiment, ordonnait au capitaine Matter blessé de se rendre à l'ambulance ; celui-ci refusait ; il était comme fou, criant : « Venez, venez, je vais vous faire voir comment je me bats ». Il fallut toute l'énergie de son chef d'escadrons, M. Pinard, pour l'arrêter. Le premier escadron perdit beaucoup de monde. Notre capitaine, M. Bilger, un alsacien dont le frère était maréchal des logis dans le régiment, pleurait de rage d'être obligé de quitter le champ de bataille, car tous les Alsaciens qui étaient dans l'armée se battaient pour ne pas abandonner leur pays aux Allemands. Le lieutenant Garderein, qui avait deux mètres de haut et sortait des Cent Gardes et qui se trouvait de service à la por-

tière de la voiture de l'Empereur lors de l'attentat Orsini, lui avait demandé s'il était blessé et avait été nommé huit jours après sous-lieutenant au 3e cuirassiers. C'est à lui que le capitaine Matter dit après la charge : « Reformez votre peloton. — Il est formé, mon capitaine. — Vous n'avez que huit hommes. — C'est tout ce qui reste, mon capitaine ».

Le lieutenant Peyrot eut trois chevaux tués sous lui et fut décoré : ce fut l'unique croix donnée au régiment ; Peyrot la méritait. Sonner, Brulé, Gangloff, maréchaux des logis, criaient : « Ne partons pas, chargeons encore ! » Badré, un cavalier raisonneur de mon peloton, souvent puni pour cela, prenait la bride du cheval du maréchal des logis Vacher et, lui montrant les Bavarois qui sortaient d'un bois, cherchant à nous fermer la retraite, lui disait : « Mais voyez-les donc, ces cochons ; remontons-y, maréchal des logis ! »

Nous nous rallions vers le point d'où nous étions partis et nous revoyons là-haut l'état-major du maréchal de Mac-Mahon et des troupes de toutes armes retraitant en hâte. Que de ruines et que de cadavres ! Le 3e cuirassiers fermait pour ainsi dire la marche, mon escadron en queue. Ayant retiré mon casque et passant la main sur le dessus de la tête, j'avais à peine quelques gouttes de sang. Le cimier du casque avait été presque entièrement tordu et à moitié arraché ; la bombe, traversée de droite à gauche, avait une déchirure beaucoup plus grande à la sortie qu'à l'entrée. Je l'avais échappé belle. Je remerciai le bon Dieu. C'est alors que j'aperçus deux marques de balles dans le devant de mes cuirasses. Un vieux troupier du peloton, cuirassier chevronné, me fit un compliment qui m'alla au cœur : « Brigadier, me dit-il, tu as été très chic ». Par la suite, il me parut que j'avais beaucoup plus d'autorité sur les hommes, n'étant plus considéré comme un blanc-bec après ce baptême du feu.

Toutes les chances m'arrivaient, car lorsque nous redescendions du champ de bataille vers Niederbronn, le lieutenant-colonel de La Salle, qui avait pris le commandement du régiment après la mort du colonel de La Carre, passant près de moi avec le général de Bonnemains commandant la division, fit remarquer au général mon casque mutilé et me nomma. Le général me félicita d'avoir un pareil trophée. Le colonel

ajouta qu'il penserait à moi pour les galons de sous-officier. Quelle joie ! J'étais brigadier depuis à peine quinze jours.

La retraite continuait. Nous étions dans la vallée, près de l'endroit ou nous bivouaquions encore le matin, lorsque le cri « *Les uhlans !* » fit arrêter la queue de la colonne. Sur la hauteur, à environ 400 mètres en arrière de nous, paraissaient des uhlans qui nous envoyaient quelques coups de fusil. Un groupe d'une centaine d'hommes de toutes armes, qui suivaient la colonne, égarés de leurs corps, fit face à l'ennemi ; après quelques décharges bien nourries de la part de cette arrière-garde, les Allemands disparurent.

*
**

Nous arrivions à Niederbronn, à travers champs et prairies. Un petit pont en bois, que nous traversions, reçut un projectile qui le fit écrouler à moitié. J'avais eu la chance de passer avant. La traversée du village encombré fut pénible : les obus tombaient dru, et j'en vis un éclater à l'intérieur d'une maison portant le drapeau d'ambulance et qui était remplie de blessés. A la sortie du village, nous traversions un petit bois en futaie, lorsque des affolés crièrent : « *Les uhlans !* » Une panique s'empara de quelques uns, qui partirent au galop au travers de la futaie, d'où il résulta plusieurs accidents. A la sortie du bois, l'ordre reprit. La nuit venait ; nous cherchions le long de la route un morceau de pain ; il n'y avait rien ; les villages que nous traversions avaient vu passer ceux qui retraitaient devant nous, affamés également. De temps en temps, un coup de fusil, malgré la défense : c'était un chapardeur qui avait tiré sur une poule et qui s'empressait de la faire disparaître pour l'étape prochaine.

Vers dix heures du soir, on fit halte et l'on mit un instant pied à terre. On fit l'appel et chacun de répondre au nom d'un absent : tué, blessé ou disparu, sans pouvoir donner un renseignement précis. Les rangs étaient éclaircis ; mais beaucoup de manquants se retrouvèrent plus tard, qui blessés, qui isolés, pendant le tourbillon de la charge. On retrouva des cuirassiers à Lunéville et un bien plus grand

nombre au camp de Châlons, où se fit une concentration des isolés. Quelques-uns furent à Strasbourg.

L'on se remit en marche dans la nuit noire.

A quatre heures du matin, le 7 août, nous arrivions à Saverne. Nous reprîmes le bivouac, là où il avait été établi le 4. Depuis environ vingt heures, nous étions à cheval; les hommes et les cheveaux n'avaient rien mangé, et ce que l'on avait pu prendre le matin du 6 était bien maigre. J'écrivis à ma famille pour lui donner des nouvelles et après midi je dormais comme beaucoup d'autres quand des cris me firent lever. C'était le maréchal des logis de Monserand, dont on ignorait le sort et qui arrivait monté. Son cheval sans selle avait à la tête un licol et un bridon; lui-même avait son casque en tête, ses matelassures sans cuirasses et sa lame de sabre. Au moment où la charge se buttait contre les houblonnières, on avait fait deux fois pelotons à gauche; le cheval de Monserand affolé avait filé en ligne droite après le premier mouvement, entraînant son cavalier et passant sous le feu des troupes cachées dans les houblonnières. Arrivés sains et saufs à un petit bois, le cheval s'était abattu; Monserand fit le mort; il vit défiler toute l'armée allemande et, la nuit venue, s'emparant d'un cheval errant, il quitta ses cuirasses, sauta sur le cheval et à force de prudence et de renseignements parvint à gagner Saverne vers deux heures de l'après-midi. Nous l'enlevâmes de dessus son cheval et le portâmes en triomphe vers la tente du colonel qui s'enquérait de ce bruit.

Après le pansage du soir, j'étais avec quelques brigadiers et sous-officiers dans une brasserie de Saverne avec l'intention d'y dîner; j'avais retrouvé là les deux frères de Calvinhac que j'avais connus à Saumur; nous regardions trois zouaves qui jouaient à saute-mouton sur un vieux et paisible cheval blanc en liberté, dans le jardin de la brasserie, lorsque la sonnerie à cheval vint nous faire abandonner l'espoir d'un bon dîner.

Il était six heures du soir. La montée de la côte de Saverne fut longue; nombreux arrêts; encombrement de troupes de toutes armes. Je revis ces zouaves, qui étaient isolés de leur corps et que nous avions vus jouant à saute-mouton sur un cheval blanc: ils étaient montés à deux sur ce même cheval

qu'ils avaient trouvé bon d'emmener. Dans la nuit, nous vîmes bien un troupier suivant tranquillement le flot, à cheval sur une vache. Pendant cette montée du col de Saverne, on apercevait des patrouilles de uhlans de l'autre côté de la vallée. L'alarme avait été donnée à Saverne par le mécanicien d'un train. Comment du haut de ce col de Saverne qui dominait tout le pays n'avait-on pas tenté d'arrêter la marche des Allemands avec de puissantes batteries ?

La nuit vint ; on avançait lentement avec de fréquents arrêts : on entendait alors un grand bruit ; c'était un cuirassier endormi qui tombait de son cheval ; parfois le cheval s'effondrait aussi. Pour mon compte, je dormis souvent, au point d'être réprimandé par l'officier de peloton, une fois que mon cheval livré à lui-même avait dépassé le sien. Depuis le 4, c'était la troisième nuit que nous passions à cheval, et, celle qui précéda la bataille, j'étais en patrouille à deux heures du matin : notre officier de peloton, que nous aimions bien quoique si sévère, en avait fait autant à diverses reprises.

Vers minuit, nous contournons Phalsbourg, quelle différence avec notre passage du 4 août ! Nous mettons cette nuit-là onze heures pour faire vingt-huit kilomètres, grâce à l'encombrement de la route ; vers cinq heures du matin, nous reprenions le bivouac de Sarrebourg du 3 août.

Là, rencontre de quelques officiers ou sous-officiers de connaissance et de mon camarade de Saumur, du Bos, dont je devais épouser la cousine germaine quinze ans plus tard. Nous espérions un peu de repos ce jour-là ; mais à une heure de l'après-midi, on sonne à cheval et nous partons pour Blamont où nous arrivons à sept heures du soir par un très mauvais temps. Nous recevons la pluie depuis plusieurs heures. Combien les grands manteaux blancs mouillés sont lourds par-dessus les cuirasses ! Pour comble de malheur, notre bivouac, qui le 2 août était sec, se trouvait détrempé et le terrain, très glaiseux. Les chevaux devaient rester sellés et paquetés, à la corde.

Ayant un abri contre la pluie, dans une maison tout proche du bivouac, j'y dormais en compagnie de quelques officiers et camarades, qui sur de la paille, qui sur le carreau, qui sur un banc, lorsqu'à deux heures du matin, il nous fallut

de nouveau partir. Il pleuvait ; les chevaux à la corde avaient voulu se coucher quoique sellés ; aussi trouvé-je le mien dans un piteux état ; de gris blanc, il était devenu jaune ; la selle et tout le harnachement étaient enduits de terre glaise. Franchescetti était navré d'un pareil équipage. Le pistolet d'arçon dont chaque cavalier était armé à cette époque, avait dû glisser à terre, quand mon cheval se roulait, et être ramassé par un homme de service ; le canon était rempli de terre glaise par-dessus la charge. Quelle triste route jusqu'à Lunéville ! Nous y restâmes vingt-quatre heures dans un quartier de cavalerie sans literie ; nous en étions partis si gais huit jours avant !

Une partie de la matinée fut employée au nettoyage général. Je fus pour mon compte à la rivière, — la Vezouse, — tout près du quartier ; armé d'une brosse et de savon, je lavai de mon mieux mon bon cheval ; en campagne on s'attache encore plus qu'en garnison à sa monture, dont on apprécie mieux les qualités au moment du danger.

Ce jour-là, au rapport, grand plaisir pour moi : je fus détaché en qualité de secrétaire auprès du général de Braüer, commandant la deuxième brigade de la division ; je pris mon service le jour même. En quittant mon escadron où je laissais de bons camarades, j'eus le regret de ne pas conserver Franchescetti. En colonne, marchant derrière le général, mon service était les distributions pour les hommes et les chevaux de l'état-major de la brigade, ainsi que les bagages, service très doux.

Le lendemain 10 août, on partit à une heure normale, faisant route pour Bayon ; mauvais temps, mais en colonne, sans encombrement. A Bayon, en faisant le logement du général et de son officier d'ordonnance, le lieutenant Muller, je trouvai un gîte bien abrité pour coucher et de la paille fraîche.

A Colombey-les-Belles, où l'on fit séjour le 11 et le 12 août, ce fut un vrai repos, dont chacun avait grand besoin ; je pus m'y procurer un lit ; il y avait dix jours que nous couchions par terre ou sur la paille ; rencontrant mon ami le Turc d'Omont, je lui fis part de ma trouvaille et lui offris de partager, ce qu'il accepta avec joie ; comme moi il n'en avait pas

usé depuis dix jours. Profitant du séjour et de la liberté que me laissait ma nouvelle fonction, j'écrivis à ma famille et fus voir, dans les autres régiments de cuirassiers qui étaient avec nous, des officiers de connaissance et des camarades. Au bivouac des 8e et 9e cuirassiers de la brigade Michel, décimée le 6 août dans la charge de Morsbronn, je trouvai mon vieux camarade, Médéric Guiot de la Rochère ; son oncle, le colonel Guiot de la Rochère, commandait le 8e cuirassiers ; il m'accueillit avec une extrême bienveillance, et les yeux pleins de larmes, montrant le bivouac de son régiment, il me dit : « Voilà ce qu'il me reste de mon pauvre régiment ».

Il y avait environ 150 hommes ! Allant au 9e cuirassiers pour chercher mon cousin germain, Louis D.... de K....., brigadier, que je savais avoir été à Reichshoffen, j'appris que pendant la charge, voyant tomber le lieutenant-colonel de Beaune grièvement blessé (il mourut de ses blessures), mon cousin avait sauté à bas de cheval pour le sauver et qu'il avait été fait prisonnier avec lui. Je prévins ma famille, le soir même, afin que mon oncle et ma tante fussent informés.

Tout le monde était bien remis des dures fatigues des jours précédents, lorsque nous quittâmes le bivouac le 13 août, en route pour Neufchâteau, nous étions sans nouvelles des Allemands ; les bruits les plus contradictoires circulaient, grandes batailles, les Prussiens écrasés, etc., etc. A Neufchâteau, j'eus bien peur d'avoir perdu mon casque mutilé : ayant laissé les bagages du général à la garde du conducteur et m'occupant des distributions, j'avais pris mon képi ; lorque je revins, plus de casque ; reproches au conducteur, fort contrarié de la disparition de ce casque dont j'étais fier et qui m'avait valu force compliments. Une heure plus tard, je vis venir un brave bourgeois de Neufchâteau portant mon casque comme une relique. Je l'interpellai vivement sur ce qu'il s'était permis d'emporter ce casque. Le pauvre homme était bien embarrassé et s'excusant me dit : « J'ai trouvé ce casque si beau que j'ai voulu le faire voir à ma famille ». Devant une pareille excuse, il n'y avait pas à garder rancune ; nous nous quittâmes sur une bonne poignée de mains.

14 août.

Très mauvaise étape, marche de neuf heures à travers la Champagne pouilleuse, pays très pauvre et peu habité ; mon casque me valut encore des compliments, propres à faire oublier l'ennui de la route. Ayant mal à la tête et ayant profité de la voiture à bagages du général pour l'y mettre avec la permission de l'officier d'ordonnance, M. Muller, je faisais la route en képi. A une halte, le général de Bonnemains, commandant la division, passa à pied tout le long de la colonne, en inspectant la tenue des hommes. Arrivé devant moi, il me dit, avec le ton brusque qu'il affectait toujours : « Où est votre casque? — Mon général, j'ai mal à la tête et j'ai demandé la permission de faire la route en képi. — Quand on a un casque comme le vôtre, on le porte, c'est un honneur. »

Je m'empressai d'aller le reprendre. La route fut longue et chaude ; chacun fut bien aise d'arriver à Saint-Dizier. Ma place de secrétaire de la brigade me valait quelques agréments ; je pus me procurer un lit ; le général étant souvent logé dans la ville avoisinant le bivouac, j'avais de temps en temps un billet de logement ; d'autres fois, proposant de payer un lit, il m'était offert de bon cœur.

Les nouvelles arrivaient de Metz et d'ailleurs, mais combien grossies et dénaturées ! à croire ce que l'on racontait, nous aurions toujours été vainqueurs, partout ! hélas ! Les étapes se succédaient sans que nous pussions nous rendre un compte exact de ce que nous faisions. Les populations nous accueillaient bien, trop bien même ; nous étions dans un pays où le vin était abondant et on en offrait trop aux hommes. Ce jour-là, la brigade marchait à la gauche de la colonne ; nous avions déjà vu quelques traînards que des libations trop copieuses empêchaient de suivre. A l'entrée d'un village, des hommes d'un régiment qui nous précédait, cédant aux offres de nombreux habitants, acceptaient les bouteilles qu'on leur tendait. Le général, indigné d'un tel désordre, se porta au-devant d'un groupe d'habitants et défendit que l'on donnât à boire aux hommes ; un indigène voulut cependant donner une bouteille à un cuirassier ; le général la lui arrachant des mains la jeta à terre et resta à voir défiler toute sa brigade pour s'assurer que le désordre ne s'y mettait pas.

Nous étions tellement ignorants de tout, que rencontrant M. de Rancougne, lieutenant de cuirassiers qui fut plus tard colonel, je lui dis que je serais bien heureux de savoir ce que nous faisions depuis le 6 août, et où nous allions. Il me l'expliqua sur une carte. Lui ayant avoué — ce qui était le cas de bien des hommes — mon ignorance du motif de la guerre, M. de Rancougne me raconta les affaires d'Espagne et la candidature Hohenzollern.

17 août.

Billet de logement pour une belle maison paraissant plus cossue que celles pour lesquelles un brigadier avait d'habitude un billet; je suis reçu par une vieille dame de très bonnes manières et coiffée d'un élégant bonnet de dentelles. Je me félicitais du bon gîte lorsque la bonne dame me dit : « Il y a justement une chambre de domestique libre, et les miens mangent à telle heure ». Comme j'avais pris rendez-vous avec des camarades pour déjeuner, je remerciai mon hôtesse, lui disant que je comptais déjeuner à l'hôtel : elle me regarda étonnée. Quand je revins à mon logement, la chambre très confortable que l'on me donna me prouva que l'on avait changé d'avis.

18 août, Châlons-sur-Marne.

A l'hôtel où devait loger le général de Braüer, la *Cloche d'or* (je crois), attendant assis sur une borne, en fumant ma pipe, que le général eût fini de déjeuner, mon brave Héros que je tenais la bride au bras trouvait comme moi le temps bien long. Une dame et deux messieurs, portant le brassard de la croix de Genève, vinrent à moi et, voyant mon casque et les traces de balles sur mes cuirasses, me firent des questions, demandant des détails sur la bataille de Reichshoffen. Je ne pouvais guère leur raconter que le peu que j'avais vu par moi-même. Après quelques minutes de conversation, un de ces messieurs me glissa dans la main une pièce de cinq francs ; je la lui rendis en lui disant : « Merci, monsieur, vous trouverez, je pense, à l'employer mieux auprès de plus nécessiteux. » Il me regarda étonné ; mais je fus gratifié d'une cor-

diale poignée de main de la dame et de ses deux compagnons. Ça valait bien la pièce de cent sous.

J'avais espéré trouver à Châlons, des lettres et de l'argent; il n'y avait rien ; j'en fus quitte pour déjeuner avec un morceau de pain sec acheté avec le très peu de sous qui me restaient en poche. Fini pour de longs mois de coucher dans un lit. A Châlons, rencontré d'anciens camarades de collège, nommés sous-lieutenants, comme ayant été admissibles à Saint-Cyr. Je regrettai alors, moi simple brigadier, d'avoir tant insisté pour m'engager au lieu de travailler pour Saint-Cyr.

Reçu enfin quelques nouvelles des miens : j'appris que mon oncle Henri D.... de K....., frère de ma mère, était au camp de Châlons. Ayant servi autrefois et ayant quitté avec le grade de maréchal des logis, il avait, bien que marié et père de famille, repris du service avec son grade à la déclaration de guerre ; son cousin, le général de Salignac-Fénélon, qui commandait une division de cavalerie, l'avait pris comme porte-fanion. Appris aussi que mon cousin germain, William D.... de K....., qui venait de s'engager dans l'infanterie de marine, était également au camp de Châlons. Je me mis à leur recherche : ma situation auprès du général me laissait assez de liberté. Je trouvai William très en train et en bonne santé : caporal à Sedan, il put après Bazeilles, traverser la Meuse à la nage avec plusieurs de ses hommes, gagner Paris, et faire toute la campagne de l'armée de la Loire. Quant à mon oncle, n'ayant pu le joindre, je m'installai dans sa tente ; il avait pour lui tout seul une des grandes tentes mises à la disposition du général et de son état-major.

Fatigué d'attendre, je me couchai sur le lit et m'y endormis ; tout d'un coup, je me sentis secoué et interpellé vivement ; c'était mon oncle qui revenait de dîner au Grand Mourmelon avec des amis et qui croyait à un intrus venu s'échouer dans sa tente. Je me levai vivement, et mon oncle, que je n'avais pas vu depuis plusieurs années, me reconnut de suite à ma ressemblance avec ma mère.

Effusions, bavardage, nouvelles échangées de part et d'autre. Comme toujours, mon oncle avait bien fait les choses ; il avait, avec l'autorisation de son général, emmené pour faire campagne deux excellents chevaux de chasse irlandais, sa

propriété. Il paya du reste de sa personne : prisonnier de guerre, il s'échappa à Varennes et fut nommé sous-lieutenant; pris comme officier d'ordonnance par l'amiral Jauréguiberry à l'armée de la Loire, il gagna les grades de lieutenant et de capitaine pour actions d'éclat. Après la guerre, la commission des grades l'ayant remis sous-lieutenant, il quitta le service. Mon oncle eut la bonté de garnir ma bourse qui était bien à sec.

Le séjour du camp de Châlons se passait en nettoyages et revues de harnachement et d'équipement ; chaque chose fut remise au point. Un certain nombre de cuirassiers de la division, qui, après la bataille de Reichshoffen, s'étaient trouvés isolés, avaient rallié petit à petit au camp de Châlons et rentraient dans les régiments.

Je devais dîner le 21 août avec mon oncle D.... et William, lorsque j'appris que la division Fénelon avait reçu l'ordre de quitter le camp de Châlons. Le 22, on prévint dans les corps de troupe d'avoir à faire chercher, à la bergerie du quartier impérial, un certain nombre de moutons par corps ; la distribution se fit très abondante, trop même ; ce fut du gaspillage. Les nouvelles qui circulaient étaient mauvaises : on disait les Allemands très près du Camp ; nous nous attendions à partir d'un moment à l'autre ; il me fut donné d'assister à un bien pénible spectacle. D'où était venu l'avis ? je l'ignore, que l'on pouvait aller à l'hôpital de Mourmelon y chercher du linge et des objets de pansement ; c'était évidemment en vue de l'évacuation du Camp, comme la distribution des moutons. Le fait est que je vis un pillage honteux. Des hommes passaient, emportant des draps, des serviettes en abondance ridicule.

J'ai vu deux cavaliers, accompagnant un cheval qui portait sa pleine charge de linge. J'ai vu des troupiers de différents corps aller au quartier impérial, qui était à l'abandon, et en revenir avec des meubles, fauteuils, chaises, etc. Un lit en bois fut dressé dans une tente.

Le 23 août, nous montions à cheval au tout petit jour ; le temps était gris et frais. On disait les patrouilles de uhlans cachées dans tous les bois de sapins qui entouraient le Camp.

Nous avions l'impression que nous aurions une affaire, dans ces grandes plaines de Châlons ; mais les Allemands nous suivaient sans se montrer. A cinq heures du matin, on incendia les immenses approvisionnements de fourrage et la plupart des baraquements ; c'était lugubre et pendant longtemps nous devions voir derrière nous la fumée de ces incendies.

Lorsque nous passâmes devant la poste, un tas immense de lettres étaient jetées dehors ; on y mettait le feu dans l'affolement du départ, pour que ces correspondances, qui avaient été concentrées sur le Camp et qu'on avait eu le temps ni de trier ni de distribuer ne tombassent pas entre les mains de l'ennemi. L'armée de Mac-Mahon s'étant reformée au camp de Châlons après Reichshoffen, tout y avait afflué. La pénible impression, en pensant qu'il y avait là des nouvelles de beaucoup des miens dont j'étais privé et peut-être aussi quelque envoi d'argent qui ne me parvint jamais !

Nous avancions lentement lorsque arriva vers le général de Braüer un vieux militaire, officier en retraite, demandant au général de lui faire restituer des meubles que des soldats lui avaient pris et emportés de sa maison. En même temps, il désignait une voiture de culture, chargée de meubles et de toutes sortes d'objets ; il désignait entre autres un grand fauteuil Voltaire garni en reps rouge. Sur le haut de tout ce chargement, était perchée une cantinière. Cette voiture était dans une colonne d'infanterie qui avait arrêté la marche de la cavalerie. Le général donna ordre de restituer les meubles ; la colonne avançant, la nôtre reprit sa marche en avant et je ne sais ce qu'il advint des meubles de ce brave officier.

Nous devions bivouaquer le 25 août à Auberive, sur la Suippe, lorsque, peu avant d'y arriver, je fus envoyé par le général de Braüer vers le général de Septeuil, commandant une brigade de cavalerie qui formait l'arrière-garde, pour lui communiquer un avis de la division. Au moment où je rejoignais le général de Septeuil, arrivait en sens inverse, c'est-à-dire du camp de Châlons, un cabriolet au galop. C'était le maire de Mourmelon qui venait informer que les uhlans avaient occupé Mourmelon-le-Petit et Mourmelon-le-Grand aussitôt après le départ de la cavalerie.

Le général me donna l'ordre d'aller en hâte en prévenir le

général de Braüer et le général de division que je trouvai déjeunant à Auberive.

En quittant le général, je rencontrai mon colonel, le colonel de La Salle, qui avait été nommé au commandement du régiment au camp de Châlons, et qui m'apprit qu'à cause de ma conduite à Reichshoffen il venait de me nommer maréchal des logis au rapport de ce jour-là. J'avais à peine un mois de grade de brigadier. Je remerciai vivement mon colonel et fus bien joyeux de cette nomination. Je m'empressai de trouver des galons pour les faire coudre aux manches. Les camarades me firent bon accueil; mais il y avait d'anciens brigadiers-fourriers et de vieux brigadiers qui devaient penser que ç'aurait dû être leur tour, vu leur ancienneté. J'étais le plus jeune d'âge et de grade du régiment.

La place auprès du général de brigade étant celle d'un brigadier, je le quittai en le remerciant de ses bontés pour moi, ainsi que M. Muller, et repris mon service dans un escadron, le troisième. Depuis la bataille de Reichshoffen, on n'avait pas encore bouché les vides dans les cadres ; je n'avais jamais espéré pareil avancement. Je m'empressai d'écrire cette bonne nouvelle à ma mère.

Placé au 4e peloton du 3e escadron avec M. de Bizemont comme officier de peloton. Quel changement quand on est maréchal des logis ! commander à un peloton et avoir sous ses ordres de vieux brigadiers et de vieux soldats, c'est une raison pour montrer plus d'entrain que les autres et être toujours prêt le premièr. Nous marchions sans trop savoir où nous allions : les populations n'ont pas l'air d'être très inquiètes, cependant tout le monde demandait des renseignements sur les Allemands et nous ne pouvions pas en donner.

G. DE M.....

(*La fin prochainement.*)

LE LIERRE [1]

VI

Sous l'immense dôme de cristal, les vélums diaphanes se bombaient comme des nuées.

En haut de l'escalier qui tombe en double cascade vers le jardin de la sculpture, Cervin et Luce, accoudés, regardaient le peuple blanc des marbres parmi les palmes vertes et les lauriers luisants.

Ce matin-là, quelques rares visiteurs erraient dans les allées sablées, et le pépiement des oiseaux vibrait seul dans le calme du palais vide.

Jacques adorait ces heures matinales de Paris où les avenues, les quais, les musées ne connaissent pas encore le bourdonnement de la foule. Il lui semblait que la cité avait alors une atmosphère plus pure, une noblesse d'acropole.

Venus à pied depuis Auteuil, ils n'avaient vu que de beaux arbres, du ciel et de l'eau, et ces choses avaient fait à Cervin une âme indulgente et simple.

Il se prenait à goûter la grâce précise de cette architecture, la hardiesse pondérée de ces gerbes d'acier qui s'épanouissent vers le ciel comme des fusées aux courbes élégantes. Même, du haut de son observatoire, il oubliait la banalité de ces

1. Voir la *Revue* du 15 août.

statues aux gestes faux, de ces Jeannes d'Arc, de ces guerriers agonisants, dont les poses théâtrales perpétuent à travers les âges une esthétique chagrinante.

Il ne voulait voir qu'une ronde d'Elfes tournant autour d'une fille effarée, qui déployaient dans leurs gestes impétueux toute la grâce de leurs corps enfantins.

Dans un coin, là-bas, derrière un bouquet d'arbustes, il devinait aussi, plutôt qu'il ne le distinguait, le masque hallucinant de la Stryge modelée par Charton : cette tête de femme au sourire indéfinissable, aux yeux sournois et profonds qu'une légère patine d'ocre et de carmin animait d'une vie spectrale. Mentalement il comparait cette jolie face morbide, cette représentation des névroses modernes, à la saine beauté de Luce penchée sur le balcon de fer en une attitude songeuse de vierge sage.

Comme il était pur, ce visage aux lignes sobres où se lisait toute la gravité d'une âme pensante, toute la douceur d'un cœur aimant ! Il reposait de l'autre apparition comme la vue d'une rose-thé fait oublier l'orchidée aux marbrures malsaines. Il rappelait les Pallas antiques et le galbe exquis des camées. Jacques établissait un mystique rapport entre ce clair matin et ces clairs yeux, et le silence où tintaient de rares cris d'oiseaux lui semblait fait pour accueillir et protéger la méditation de cette âme harmonieuse.

— Dix heures et demie, — dit Luce en regardant la montre de son bracelet. — Nous avons encore une demi-heure de répit.

— Veux-tu faire un tour aux objets d'art?

— Je veux bien, mais ton rendez-vous est ici : nous n'irons pas trop loin.

Elle était ravie d'errer à l'aventure, seule avec son ami, parmi les vitrines et les cadres. Elle voulait oublier que les *autres* allaient venir les séparer encore une fois.

Lentement ils parcoururent la galerie extérieure, examinant les buires et les bijoux, les reliures, les ivoires, où des artistes avaient tenté d'emprisonner leurs rêves. Toutes les matières et toutes les lignes s'amalgamaient, s'enchevêtraient comme les éléments d'une étrange symphonie. Les marbres translucides aux veines polychromes, les métaux oxydés aux reflets amortis, les gemmes et les bois, les céramiques et les

cuirs patinés concouraient à reproduire sous une forme impérissable la beauté fugitive de l'animal ou de la plante. Des tiges s'enroulaient, des corolles éclataient comme au souffle d'un renouveau. Tout un printemps artistique fermentait dans les serres de cristal.

— Quelle époque intéressante ! — dit Luce. — Comme tout marche vite, comme tout germe superbement ! Il me semble que j'ai vu naître cet art affranchi des formules ; c'est hier que tu me montrais les premiers bijoux révolutionnaires, les premiers essais de retour vers la nature, et maintenant toute la génération travaille sur cette idée. On orne tout : vaisselle, meubles, livres. L'art n'est plus un luxe, mais un besoin général ; bientôt nous vivrons dans un conte des *Mille et une Nuits*. Ne crois-tu pas que cette époque est supérieure aux plus belles de l'histoire ?

Jacques hochait la tête :

— Oui, oui, voilà beaucoup de beauté, beaucoup de joie en réserve pour les vainqueurs de ce monde ; mais tout cela reste bien cher pour ceux qui n'en profitent pas ! Cette broche où des opales tremblent comme des larmes aura coûté la vie à maints esclaves au fond des mines ou dans l'ombre des ateliers. Elle sera gagnée par les pauvres mains des ilotes pour qu'une belle oisive s'en pare. Tout excès de magnificence correspond à un excès de douleur. Les âges de raffinement sont aussi des âges d'oppression ; puis la révolte vient qui noie tout dans le sang, les aristocraties meurent d'avoir voulu trop bien vivre, et, quand la barbarie a triomphé, tout recommence lentement.

» Il y a dans une salle du *Bristish Museum* de longues tables couvertes de miroirs antiques. Je m'y suis arrêté souvent. Au dos de ces miroirs, des scènes gravées au trait racontent la vie des élégantes de jadis. On voit les servantes s'empresser autour d'elles, on assiste à leur toilette, et l'on comprend que cette humanité devait être aussi délicate dans ses goûts, aussi cultivée que la nôtre. Les beaux miroirs d'argent ou d'airain ont la dimension d'un visage. Le temps les a ternis et c'est comme si de la poussière d'oubli avait neigé sur les faces qui s'y mirèrent. Des centaines d'années se sont écoulées depuis que les mains fines des patriciennes ont touché cette

orfèvrerie. Les barbares sont venus, l'histoire s'est répétée maintes fois, les siècles ont détruit les civilisations comme ils abolissaient, avec le lustre des miroirs, le souvenir des lèvres souriantes et des regards langoureux.

« Je ne puis voir les accessoires coquets de nos contemporaines sans penser aux disques obscurs du *British Museum*. J'imagine que d'autres Vandales pilleront peut-être ces trésors, que les esclaves maltraités auront encore des gestes de fureur et qu'un jour, sur les tablettes d'un musée, ces bijoux oxydés et ces perles mortes raconteront à quelque rêveur les fastes d'une Byzance qu'il n'aura pas connue.

Luce défendit l'époque, dit son espoir en un avenir de sagesse et de beauté où toutes les promesses de l'heure présente se réaliseraient au centuple.

Jacques ne répondit pas. Au fond, il voulait croire, lui aussi, à ces choses. Il espérait que des laboratoires sortiraient de telles merveilles que les hommes, régénérés, libérés de l'effort brutal, pourraient enfin lever le front, penser, s'affranchir à jamais de l'ignorance et de la haine.

Comme ils arrivaient à un angle du balcon d'où l'on découvrait le jardin, Luce aperçut Pradet et son neveu Dessorgue arrêtés devant la ronde d'Elfes. Elle eut envie de ne rien dire afin de prolonger leur promenade solitaire, mais elle s'avisa que ce serait mal et prévint Jacques. Presque au même instant, madame Wellan parut, blanche et mince parmi les marbres ; et, près d'elle, son mari, vêtu de gris comme toujours et, comme toujours, discret, distrait et effacé, l'escortait ainsi qu'une ombre à peine visible.

Le rendez-vous était en haut de l'escalier : Cervin et Luce s'accoudèrent de nouveau pour attendre leurs amis.

Les deux groupes s'étaient rejoints et maintenant Fanny levait son face à main vers le balcon pour voir si Jacques était là. En le reconnaissant, elle lui sourit comme elle avait fait l'autre jour dans la glace, et cet imperceptible signe, malgré l'éloignement, eut un sens amoureux que Luce remarqua.

Avant de monter, Pradet emmena M. Wellan voir la Stryge de Charton. Armand Dessorgue et Fanny les suivirent. Pendant un moment on les vit, à travers les feuilles des arbustes,

courbés par une même curiosité vers l'œuvre énigmatique, puis ils se dirigèrent vers l'escalier monumental.

Luce regardait sans joie venir ces étrangers.

Cervin les considérait attentivement comme les comparses d'une pièce qui était sa vie elle-même. Il songeait que chacun d'eux faisait partie de son passé ou bien portait en lui un peu de son avenir inconnu : séduisant de toute sa jeunesse, Armand Dessorgue s'avançait vers Luce qui l'aimerait peut-être ; Pradet, le témoin de ses premiers triomphes, montait souriant et las comme une évocation de la vieillesse proche ; Fanny, l'amie charmante, lui apportait sa grâce épanouie, et son cœur ne tressaillait pas, comme jadis, à la voir s'approcher de son pas léger de déesse.

L'humeur enjouée de Pradet donna tout de suite à la causerie un ton plaisant de badinage.

Il s'arrangea pour amorcer la conversation entre Luce et Armand, il s'empara d'Harry Wellan et, par les salles presque désertes, ils commencèrent la visite qui devait s'achever à la toile de Cervin.

Dans l'or des cadres, éclairés doucement par le jour voilé des verrières, tous les aspects du monde, toutes les attitudes de la femme étaient représentés, étudiés, vivaient, innombrables et disparates, de la même vie muette et concentrée qu'ont les livres d'une bibliothèque.

Tour à tour l'œil explorait des landes bretonnes et des coins de Paris, des grèves léchées par des vagues d'émeraude et des mosquées éblouissantes de soleil. Les toiles étaient comme autant de fenêtres ouvertes sur des solitudes inconnues et sur des villes sans nom.

— Vraiment, — dit Fanny, — en dehors de toute critique d'art, j'aime ces images incomplètes où mon rêve peut s'enfoncer et se perdre. Elles me plaisent comme ces paysages où l'on arrive à la chute du jour et dont on ignore l'horizon. Le mystère est une volupté : nous ne devrions jamais connaître trop complètement les gens que nous aimons ni les cités qui nous émeuvent.

En écoutant son amie, dont l'accent très léger avait un charme de musique, Jacques observait Luce, cherchait à deviner quelle impression lui produisait Armand.

Par un singulier partage de son attention, il pouvait à la fois suivre la parole de Fanny, examiner les tableaux au passage et surveiller anxieusement les deux enfants dont le sort se nouait peut-être près de lui.

Luce, bien prise dans sa robe de drap bleu, coiffée cavalièrement d'un feutre, avait une élégance très sobre qui seyait exquisement à sa beauté latine.

Un peu plus grand que Luce, Armand avait comme elle ce type méditerranéen doucement énergique, et leur jeunesse avait quelque chose de fraternel.

Malgré ses préventions contre Armand, qu'elle ne croyait pas un artiste et qu'elle avait connu, un jour d'ennui, dans le salon Wellan, la jeune fille ne pouvait se refuser à converser tandis qu'ils marchaient côte à côte. Au surplus, Dessorgue avait choisi le sujet qu'elle préférait : il lui disait son admiration pour Cervin, son culte pour le peintre qui savait capturer en des œuvres impérissables la gloire passagère des couchants, pour le penseur qui avait enfermé dans un livre unique toute la sagesse souriante de sa philosophie. Il comparait ce livre aux sonnets du Vinci et confessait n'avoir jamais si bien compris l'étroite parenté de l'art et de la science qu'en lisant ces pages sereines et fortes.

Luce écoutait avec plaisir l'apologie de celui qu'elle aimait. Une sympathie lui venait pour ce compagnon de route qui adorait ses dieux. Il lui semblait qu'il y avait entre eux une secrète solidarité de prosélytes.

Elle s'étonnait de trouver chez un savant cette ferveur admirative ; cela déroutait ses idées sur l'homme de laboratoire, qu'elle imaginait volontiers figé dans ses formules, inaccessible à l'enthousiasme.

Pourtant elle parlait à son tour, disait la joie de vivre auprès du maître, de sentir germer en soi toutes les pensées, toutes les images qu'il y avait jetées à pleine main en semeur généreux.

C'était pour elle un plaisir nouveau que d'exprimer ces choses à haute voix. Madame Bertin, la seule personne à qui elle pût parler de Jacques, ne le comprenait guère et l'observait avec sa courte vue de brave femme un peu terre à terre ; les rares amis qui venaient à Meudon n'étaient pas des confi-

dents pour Luce qu'ils avaient connue trop enfant : aussi la rencontre d'un homme qui, le premier, abordait ce thème affectionné devait-il la surprendre et lui plaire.

Ils allaient ainsi dans les salles paisibles, où résonnait parfois le rire de Fanny parmi les voix assourdies des hommes.

De temps en temps, une œuvre les arrêtait, les unissait pour un moment en silencieux aréopage.

Ils faisaient halte dans les jardins ensoleillés où Rusiñol peint la poignante beauté de l'Espagne mauresque ; ils se rafraîchissaient dans les eaux mouvantes de Thaulow, puis reprenaient leur marche en devisant.

Quand ils arrivèrent au tableau de Cervin, à ce parterre de Meudon, vétuste et recueilli, dominé par le blanc fantôme de l'observatoire, Luce eut un étonnement : elle n'avait pas revu la toile depuis son départ de l'atelier, avant la promenade au château, et maintenant le paysage lui apparaissait différent, comme hanté d'ombres et de souvenirs, peuplé des personnages singuliers que, pour elle, Jacques avait fait revivre une heure dans la sérénité d'un bel après-midi.

Tandis que les amis du peintre admiraient la facture de son œuvre déjà célèbre et que Pradet, ravi, détaillait les jeux de lumière, faisant explorer aux Wellan le ciel profond, les charmilles touffues, Luce disait à Dessorgue les rêves que son oncle avait portés en lui alors qu'il travaillait dans ce jardin.

Elle expliquait le sens du titre énigmatique : *les Deux Beautés*, qui désignait la toile au catalogue.

En faisant choix de ce décor où les ruines s'effritent dans l'herbe, où l'observatoire s'élance vers le ciel, l'artiste avait voulu saisir une de ces fortuites allégories que le hasard compose parfois en rapprochant des objets disparates. Il avait vu dans ce tableau l'image symbolique de deux beautés, de deux âmes, de deux âges. Les vieux bâtiments de brique rose avec leurs escaliers crevassés et verdis, leurs balustrades, leur élégance profane étaient bien le site du passé, le théâtre des Fêtes galantes. La muse Clio semblait y régner, invisible, en songeant au passé.

Au contraire, là-haut, plaqué sur les nuages, le temple de sagesse montait, sévère et pur. Du faîte de sa coupole blanche,

Uranie guettait l'avenir, et c'était toute l'âme moderne, ardente, et curieuse, qui se dressait près de sa sœur agonisante.

Jacques avait écouté sa nièce en souriant, heureux de la sentir si proche de son esprit. Il prit part à la conversation des jeunes gens, répondit aux questions que lui posait Dessorgue :

— Avant tout, un artiste doit faire œuvre d'artiste et c'est en peintre que j'ai brossé ce paysage. Chacun peut y trouver ce qu'il lui plaît : les lieux, comme les mots, ont le sens que nous leur prêtons.

— C'est vrai, — disait Armand, — il n'y a pas deux êtres qui puissent comprendre identiquement un spectacle ou un livre, puisque l'intelligence diffère avec la race, la culture et le tempérament. Dans une orange, l'enfant voit un jouet ; le poète, une pomme d'or cueillie au verger des Hespérides ; le savant, un réservoir d'essences odorantes enveloppées de mille tuniques diaphanes. Il n'y a pas une note de chanson, une couleur, un parfum qui puisse éveiller en deux cerveaux des images semblables... Et cependant je crois aimer votre œuvre comme vous voulez qu'elle soit aimée. J'y devine Clio, la rêveuse, et la clairvoyante Uranie telles qu'elles me sont apparues, l'autre soir, dans ce même jardin de Meudon.

Tandis qu'Armand parlait, Jacques regardait sa belle physionomie ouverte et franche, ses yeux pénétrants de chercheur.

Luce était près de lui, toute semblable, et, malgré sa réserve, on sentait bien qu'elle approuvait les paroles dites, les écoutait comme un écho de sa propre pensée.

— Vous êtes déjà venu à Meudon ? — demanda Jacques. — Vous m'aviez promis une visite !

— Je ne suis installé que depuis quelques jours et mes premiers travaux m'ont pris beaucoup de temps, mais je me fais une fête de visiter votre atelier, et je compte aller vous voir bientôt.

La conversation se généralisa. Pradet conta l'horoscope tiré jadis par lui d'après un croquis de Cervin, qu'il ne connaissait pas. Il décrivit les bonnes heures de l'atelier Gerson, les études fiévreuses, le farniente exquis, les sorties en bandes tapageuses dans le Paris crépusculaire où tout leur

semblait beau : fleuve, ciel, passantes, charrettes de roses.

Ils avaient repris leur marche à travers les salles presque vides. Midi avait chassé les derniers visiteurs. Le Grand Palais était recueilli comme une cathédrale. Par les baies aux vitres claires, on apercevait des coins de parc verdoyant, des perspectives que l'orientation baroque des façades rendait méconnaissables.

— Nous allons déjeuner aux Champs-Élysées, — dit Cervin — j'ai retenu la table dehors.

Puis, s'adressant à Fanny qui déclarait mourir de faim :

— J'espère, magnifique hôtesse, que vous serez indulgente pour ce repas de vieux garçon.

— Ce sont les meilleurs, — lui chuchota Wellan ; — les femmes ne savent pas manger. Elles ont beau dire, elles ne connaissent pas les vices raffinés : elles ne sont ni paresseuses, ni voluptueuses, ni gourmandes. On ne voit plus de bonnes tables que dans les clubs anglais ou dans les cabarets de financiers.

Il s'attendrissait au souvenir de certain faisan accommodé par un chef viennois chez un de ses amis de Londres : on faisait mariner la bête dans le *portwine* pendant trois jours, dans le muscat, pendant trois autres ; puis on la faisait cuire avec des épices de Ceylan devant un feu de bois de cèdre.

Il donnait aussi des recettes d'entremets rapportées des Indes par des officiers sybarites et conservées religieusement dans les florilèges gastronomiques des mess. Il avait des trouvailles de mots, des anglicismes savoureux pour décrire les joies de la table, et ses mains fines modelaient d'invisibles aspics et d'idéales pièces montées avec les gestes caressants qu'il avait pour ses statuettes.

— Ne pensez pas à tout cela ! — suppliait Jacques ; — nous allons faire un repas de comice agricole.

En sortant du Grand Palais, Dessorgue voulut s'esquiver : son oncle avait omis de lui transmettre l'invitation de Cervin, il avait à faire au laboratoire... Pourtant il fut heureux de céder aux instances de Jacques.

Bientôt ils furent installés sous la voûte fraîche d'un marronnier, autour de la table fleurie. Fanny faisait vis-à-vis à

Cervin, Wellan était près de Pradet et les jeunes gens à côté l'un de l'autre.

Au loin, le soleil incendiait les pelouses, allumait des flammes carminées dans les massifs de géraniums. De hauts arbres jetaient sur l'herbe d'obscures traînes de velours bleu et, dans un rayon tombant entre les branches, un bananier aux larges feuilles jaillissait du gazon en fontaine d'émeraudes.

— Voici le Paradis Terrestre, — dit Fanny en cassant un petit pain doré. — Nulle part au monde il n'y a d'aussi beaux jardins, un ciel aussi bleu. On oublierait de boire et de manger : on se sent devenir immatériel.

Cependant elle attaquait vaillamment les hors-d'œuvre en souriant de ses dents nacrées ; toute sa physionomie finement énergique disait la joie de vivre, le plaisir de satisfaire son vif appétit d'être sain.

Jacques se plut à la regarder, somptueuse et très simple dans sa robe de drap blanc, sous le feutre blanc aux grands bords.

Dans le plein air où les paroles dites semblaient s'évaporer, inconsistantes et légères, elle parlait sans contrainte, riait franchement aux boutades de Pradet, et cette aisance augmentait sa beauté, faisait d'elle une charmante souveraine vers qui allaient toutes les admirations.

Luce, pour échapper à cette influence, pour étouffer l'obscure jalousie qu'elle éprouvait toujours près de madame Wellan, avait engagé la conversation avec Armand. Aussi bien elle retrouvait en Dessorgue l'esprit qu'elle avait elle-même, ce goût de l'ordre et de la raison, ce discret enthousiasme pour la beauté et pour l'intelligence qui donne aux moindres phrases dites une valeur inestimable.

Il lui contait ses travaux de chimie végétale, ses trouvailles sur les parfums, ses joies quand, dans le recueillement du laboratoire ou bien dans le jardin où fermentaient les sèves, il poursuivait l'étude de la vie, s'acharnait à connaître un peu du grand mystère.

Avec des mots colorés d'artiste, il créait des images, montrait le soleil matinal jouant dans les cornues de verre léger, irisant les fioles de Bohême où sommeillent des germes déli-

cats, embrasant le cuivre des alambics et la pourpre des teintures. Il proclamait la splendeur de ce décor où, dans les réceptacles transparents, dans les flammes polychromes des gaz, dans la blonde lumière du microscope, on épie les métamorphoses de la matière, on entrevoit les mille faces d'Isis.

Avec une âme de peintre et de poète, il avait choisi cette carrière parce qu'il y trouvait la satisfaction de tous ses instincts, la réalisation de tous ses rêves. La chimie, pour lui, c'était un vaste empire de couleurs, de parfums, d'harmonies ; c'était la pensée pacifiante et sereine.

Pendant quelques mois encore, il allait poursuivre ses recherches au laboratoire de Meudon, puis il retournerait en Provence mener la vie libre et laborieuse qu'il aimait.

Il cultiverait le domaine familial, dirigerait la distillerie d'essences que son père avait établie au milieu de grands champs de fleurs, et les revenus de cette exploitation lui permettraient de continuer sans hâte ses études scientifiques et ses études d'art.

Il parlait posément, en homme sûr de lui, et Luce ne pouvait s'empêcher d'estimer ce garçon qui, libre et riche, savait donner un but à son effort, un sens noble à sa vie.

Tandis que les jeunes gens s'entretenaient à l'écart, Pradet avait repris le thème des deux Beautés à propos du tableau de Jacques. Ainsi qu'un musicien joue d'un motif, le varie, l'abandonne pour y revenir bientôt, il développait ce thème, en tirait d'amusants et de charmants effets pour la joie de son auditoire.

— Je prévois l'heure, — conclut-il, — où ces deux sœurs ne se regarderont plus en étrangères, où ce génie *bifrons* n'aura plus qu'un seul masque, un seul sourire. L'art et la science vont l'un vers l'autre. Le savant de nos jours n'est plus comme son ancêtre un pur idéologue indifférent aux réalités immédiates ; il aime la vie, les beaux livres, les femmes élégantes ; il juge les tableaux, se délasse au bercement des symphonies. De son côté, l'artiste agrandit son domaine, il sait plus de choses, sa technique s'enrichit de toutes les découvertes modernes. On peut, dès maintenant, prédire le temps où chaque homme sera tout ensemble un

érudit et un esthète réalisant dans l'ordre et la beauté le paradis de Baudelaire.

Cervin s'amusait de voir revenir, sous une forme à peine différente, les idées exprimées par Luce dans leur promenade du matin. Il était heureux de cette rencontre qui faisait de sa petite amie l'égale de ce penseur subtil, heureux aussi d'entendre annoncer l'âge d'or auquel il voulait croire sans le pouvoir toujours.

— Vous oubliez les nègres! — dit gravement Harry Wellan.

— Quels nègres ? — demanda Pradet, interloqué, tandis que le rire musical de Fanny montait vers les arbres touffus.

— Tous les nègres d'épiderme ou de cerveau qui ne s'inquiètent guère de votre idéal. Tous les rapaces, tous les féroces qui ne sauront jamais que manger et gagner, tous les sauvages qui sortent à peine de la jungle, tous les mercantis qui drainent la fortune du globe pendant que vous admirez les étoiles... Voilà ceux à qui l'avenir appartient, et ce n'est pas aux muses qu'ils sacrifieront, croyez-moi, quand leur victoire sera complète. Les dieux futurs sont Plutus et Moloch.

— Vous êtes dur pour les hommes d'argent, mon cher !...

— Et j'en suis un, n'est-ce pas? Mais j'ai fait mes études à Harward, j'ai toujours aimé les belles choses, mes premiers dollars gagnés m'ont permis de visiter la Grèce et j'ai conscience de n'avoir jamais opprimé un être humain. Je suis un millionnaire vieux jeu ; ceux d'aujourd'hui me trouveraient un peu « perruque », comme vous dites. Ils ne s'attardent pas aux fleurettes du chemin, leurs « cent chevaux » boivent l'obstacle, ils ont tout ce qu'il faut pour rendre la terre inhabitable aux gens qui pensent, qui aiment et qui rêvent.

— De tout temps il y a eu des conquérants stupides et des génies déshérités, — dit Armand qui revenait à la conversation. — Cela n'a pas empêché l'humanité de progresser. Bientôt les idées scientifiques pénétreront les masses, la sélection éliminera tous ces maniaques, tous ces tarés qu'on appelle déjà chez vous les *undesirable*... En attendant, la Cité se construit, nous touchons peut-être au but sans le savoir. L'avenir est à la science et à la beauté : en les réunissant dans son tableau, le maître a fait une œuvre prophétique.

Heureuse, Fanny leva sa coupe et regarda Cervin :

— A l'avenir ! — dit-elle.

Jacques, tiré brusquement d'un songe, vit son amie qui souriait dans un joli décor d'arbres et de fleurs. Au loin, un mendiant de Breughel se chauffait au soleil. Une voiture électrique passa, brillante et silencieuse comme le char fabuleux d'une fée.

Il vit aussi les deux jeunes gens qu'un aparté rapprochait de nouveau, fraternels et semblables.

— A l'avenir ! — dit-il.

Et les êtres, les choses, les paroles prononcées, le paysage lui-même, tout lui semblait lointain, inaccessible et mensonger comme les fantaisies d'un rêve près de finir.

VII

— Maud, la pose ne vous fatigue pas ?

— Oh ! non, mademoiselle, je suis très bien, je voudrais rester toujours comme ça.

Sous l'or pâle de ses cheveux, le modèle souriait d'un air las et heureux, en respirant avec délices la fraîche haleine du jardin.

C'était sur la terrasse de l'atelier. Jacques surveillait le travail déjà fort habile de sa nièce, tandis qu'assise devant eux, accoudée au balcon, la petite Maud mettait sur le ciel pâle une frimousse de Kate Greenaway.

De son bonnet à la Fanchon s'échappaient de grosses boucles blondes qui venaient caresser la peau blanche de ses joues et de son cou fluet.

Elle se reposait, en effet, dans le bon soleil matinal, devant ce parc verdoyant. Elle y oubliait le triste logis, la mère maussade, les dures besognes faites sous la lampe fumeuse.

Maud était Anglaise. Son père, échoué à Paris après une carrière aventureuse, y avait traîné une existence misérable en donnant des leçons qui ne rapportaient guère et en publiant des ouvrages qui ne rapportaient rien.

Il avait fini dans l'ivrognerie, fièrement, joyeusement, bercé d'espoirs gigantesques, et s'était évanoui un soir dans les vapeurs du *scotch whisky*, laissant à sa femme quelque menue monnaie, un manuscrit de grammaire méthodique et trois beaux enfants affamés.

Madame Bertin, ayant appris cette détresse, en avait parlé à la maison, et, comme la mère ne voulait pas d'aumône, Luce avait offert de prendre Maud pour modèle. La petite venait souvent, on la choyait, on lui faisait faire de substantiels repas, et, pour légitimer cette charité discrète, Luce avait entrepris son portrait en plein air qu'elle ne se pressait pas d'achever.

C'étaient d'agréables séances de travail et de bavardage. La blonde et rayonnante beauté de la gamine était de celles qui se laissent difficilement fixer. Sa carnation de fleur, ses yeux bleus avaient des nuances délicates et changeantes. Cervin aidait Luce de ses conseils et regardait avec plaisir naître sous le pinceau cette chair nacrée, ces lèvres pâles et ce regard que l'on eût cru insaisissable.

Ce matin-là, emportée par l'ardeur créatrice, Luce avait beaucoup avancé le tableau et elle s'inquiétait de la fatigue du modèle astreint depuis longtemps à l'immobilité.

Il y eut un moment d'arrêt. Une tiédeur grisante commençait à monter des pelouses ensoleillées. L'odeur des fleurs devenait plus forte, plus voluptueuse ; le jardin, séché de sa rosée nocturne, exhalait maintenant ses parfums essentiels.

Au loin on entendait le râteau de Gérard aller et venir dans le gravier, animant tout le parc d'une pulsation régulière et fine. Plus loin encore, sous les tilleuls de l'avenue, le flûteau d'un meneur de chèvres lançait un appel argentin qui riait un instant et mourait sur une note triste.

Luce leva la tête, se détendit avec un geste onduleux de jeune chat, et se tourna vers Jacques : toujours debout auprès d'elle :

— Comme on est bien ! quel calme !... Est-il possible d'être plus heureux que nous ?

Il ne répondit pas. Il pensait qu'Armand lui avait promis de venir vers dix heures et que, dans un moment, son coup de

timbre troublerait toute cette quiétude, renverrait Maud à son triste logis, interromprait le bon labeur de Luce, raviverait en lui cette sourde inquiétude qu'il ressentait depuis leur visite au Salon.

Certes il était bien décidé à réaliser son projet, à ouvrir sa porte à Dessorgue afin de donner aux jeunes gens des occasions de se voir, de se connaître et de s'aimer. Cependant, au moment où l'inconnu allait franchir le seuil, il éprouvait un émoi singulier et l'image évitée jusque-là s'imposait : Armand emmenant Luce pour toujours, la grille du jardin se refermant sur eux pour la dernière fois.

Il repoussa l'idée mélancolique, astreignit son esprit à d'autres rêves, comme il faisait souvent quand la musique ou la contemplation des choses ne suffisait pas à endormir certains soucis.

Il évoqua l'ascendance de Maud, la suite innombrable des blondes filles qui, dans les îles brumeuses du Nord, avaient tour à tour fleuri quelques instants, s'étaient, au cours des siècles, transmis de l'une à l'autre une âme invariable.

Il se représentait Edith au cou de cygne penchée sur le cadavre d'Harold, Iseult la Blonde écoutant la chasse du roi, toutes les pâles filles au cœur ardent qui peuplent la légende de leurs ombres aimables. Il voyait les héroïnes de Shakespeare et de Scott, de Dickens et de Thackeray se succéder en blanches théories, vivre leur même rêve tragique et tendre sous le même ciel doux et voilé. Très vite l'histoire s'égrenait, les années passaient, dissemblables, mais toujours, à chaque saison, la petite Maud renaissait blonde et pâle pour accomplir son bref destin.

Elle était Cordelia, Lucy ou Marguerite, elle chevauchait au côté de Richard ou bien éclairait de ses yeux la nuit d'un bouge londonien. Elle était lady Hamilton, aventurière et courtisane, ou bien lady Stanhope, anachorète et magicienne, mais toujours son cou fuselé supportait ses lourds cheveux d'or et le même sang teintait de rose la peau satinée de ses joues.

Maud, petite fille de quinze ans, portait en elle tout le passé merveilleux de sa race, tout son mystérieux avenir.

Tandis que Jacques s'absorbait ainsi dans la contem-

plation d'images intérieures, le timbre de la grille sonna.

Aussitôt, suivant le cérémonial accoutumé, Dick aboya furieusement dans le jardin, et le Basque, ainsi prévenu, courut ouvrir au visiteur.

— Voilà sans doute Armand Dessorgue, — dit Cervin.

Luce tourna la tête. Un voile d'ennui passa sur ses yeux clairs, effaça le sourire qu'elle avait depuis un moment.

— J'avais oublié ce rendez-vous, — dit-elle ; — je comptais sur une longue matinée de travail... Ne veux-tu pas le recevoir seul dans l'atelier pendant que je resterai ici avec Maud ?

Elle l'implorait du regard ; Maud attendait aussi, anxieusement, sa décision : il fut sur le point de céder.

Mais un sentiment plus fort le poussait ; il brusqua les choses :

— Voyons, Luce, tu n'y songes pas ! Nous ne pouvons recevoir comme un étranger le neveu de mon meilleur ami.

Déjà, dans l'atelier sonore, la porte s'ouvrait avec un craquement de boiserie sèche et Gérard annonçait Armand.

— Priez-le de monter.

Un instant s'écoula. Maud s'était levée sans bruit et quittait le bonnet de baptiste qu'elle avait mis pour son portrait. Luce essuyait ses pinceaux avec cet air boudeur qui la rendait si puérilement jolie. Elle n'avait aucun souci de coquetterie et n'essayait même pas d'ôter sa blouse de travail ou d'arranger les ondulations de ses tempes.

Que lui importait le nouveau venu ? L'autre jour, elle avait sympathisé avec lui parce que, dans un milieu déplaisant, il lui avait donné une occasion de s'isoler, d'oublier l'entourage. Maintenant, au contraire, il venait troubler une intimité agréable : du même coup, il changeait d'aspect. Les gens ont pour nous des physionomies différentes suivant les heures et les circonstances.

En arrivant à la terrasse, Armand vit qu'il interrompait une séance et s'en excusa. Il pria Luce de continuer sa tâche : il venait admirer l'œuvre du maître, il serait désolé de distraire son élève.

Il était si simple, si naturel, que Luce trouva tout naturel aussi de faire ce qu'il disait. Elle reprit ses pinceaux et Maud

reprit sa pose, tandis que les deux hommes s'asseyaient à l'écart.

De nouveau, dans le grand silence, on entendit l'appel du chevrier, très lointain, cette fois, et prolongé par l'écho de l'avenue. De nouveau, le va-et-vient régulier du râteau menait son imperceptible tic tac. Rien n'était changé depuis tout à l'heure et tout était changé pourtant par la nouvelle présence.

— J'aime votre demeure, — dit Armand. — Il faut, pour y accéder, sortir de la ville, traverser le fleuve, gravir la colline : un poète d'Orient trouverait là un triple symbole. Le peintre des nuées ne pouvait habiter ailleurs. On ne monte vers lui qu'après avoir quitté la foule et purifié ses yeux à regarder l'eau courante.

Jacques souriait. Ce lyrisme où la sincérité se voilait d'ironie lui plaisait comme un jeu de souplesse et de force. Il aimait les causeries imagées où l'on sort des faits immédiats, où l'on échange de claires paroles et des idées subtiles, comme, à la paume, on se renvoie des balles élastiques et légères.

— Eh ! monsieur le chimiste, vous nous prouvez qu'il n'est pas besoin de venir de Perse pour se moquer des gens en paraboles fleuries. Ne croyez pas que cette maison soit une tour d'ivoire : on y aime la vie ; elle est toute grande ouverte ; elle n'a de barrières que pour le « mufle » redoutable.

— Voilà bien ce que je voulais dire, — fit Dessorgues en riant ; — il n'y entre que peu d'élus. Dès le seuil on a l'impression d'être transporté hors du siècle. On oublie, devant vos études romaines, la cohue d'où l'on vient de séchapper, puis on arrive ici et l'on trouve un jardin magnifique sur lequel se penche une petite fée blonde.

— Oui,— dit Cervin à mi-voix, — mais cette petite fée ne peut rien pour elle-même. Elle est pauvre, elle souffre tout de bon, et cela suffit pour montrer qu'on n'a pas quitté le monde réel... Non, croyez-moi, cette maison n'est pas un olympe nuageux ; on y connaît le travail, la pitié, l'affection, toutes choses qu'ignorent les dieux et les « surhommes... » Venez voir l'atelier.

Ils se levèrent, entrèrent dans la haute salle encombrée de

chevalets et de cartons, de divans et de jarres de cuivre où plongeaient des brassées de fleurs.

Une toile tendue à mi-hautenr de la verrière cachait la terrasse où Luce était restée.

Une fraîche lumière de matinée caressait les tableaux et leur communiquait sa vie joyeuse.

Dessorgue admirait sans rien dire. Tout l'œuvre du peintre était résumé là, depuis les études de jeunesse, âpres et violentes comme si l'adolescent avait sauvagement étreint cette nature qu'il voulait dompter, jusqu'aux toiles plus calmes de la maturité où se lisaient toute la science du maître et la quiétude de son cœur pacifié.

Mais, dans les premières pochades comme dans les plus récentes, une même passion s'affirmait pour la forme étrange des nuées, pour leurs fuyantes perspectives, pour leurs couleurs changeantes.

Toutes les heures, toutes les saisons, tous les ciels et toutes les lumières vibraient, flambaient, agonisaient dans les cadres de bois bruni.

Il y avait des nuages baignés de pourpre comme s'ils eussent reflété l'embrasement tragique d'un monde; il y avait des ciels de soufre et d'azur pâle, des effilochements de cirrus dans la pureté des aurores, des soirs veloutés de Toscane si roses, si dorés qu'ils semblaient d'ambre translucide.

Des silhouettes lointaines de villes, des cimes sombres de forêts, des rivages, des landes désertes servaient de base à ces panneaux, mais on sentait qu'ils n'étaient là que pour situer la scène, pour rappeler la terre, et que toujours l'esprit du peintre s'évadait vers les plaines lumineuses du ciel, cherchait à rendre la magie de l'éther.

Dessorgue s'arrêta longuement devant une Venise hallucinante dont lui avait souvent parlé son oncle.

C'était une vue prise du large, en plein midi. La nappe tranquille du golfe absorbait la terrible lumière, en prenait un ton blême de métal en fusion. Quelques plis d'eau s'allumaient d'une gloire fugitive, mais l'ensemble était calme, absolument, immensément, comme la mort. Et, tout au loin, au ras des flots, une ligne de neige étincelait, une ville fantôme apparaissait, réfléchie dans l'eau des lagunes, et c'était une

Venise de songe, un mirage perdu entre le brasier d'un haut ciel et le gouffre ardent de la mer.

Puis il y avait des aquarelles jetées rapidement sur des pages d'album, des pastels où Cervin avait noté fiévreusement les fastes passagers des météores, les rires du soleil à travers les pluies de printemps, l'éclat surnaturel d'un champ de fleurs avant l'orage. Et toujours ces pochades sabrées à la hâte, comme les toiles plus étudiées, avaient quelque chose de durable et d'imperfectible. Il ne semblait pas que ce fût l'œuvre d'un homme et la combinaison de taches colorées, mais un spectacle de nature véritable. Armand finissait par avoir l'illusion de se déplacer dans l'espace et le temps sans effort, comme en rêve, d'explorer tour à tour les côtes de Bretagne et les plaines normandes, l'Adriatique et l'Ile-de-France. Vraiment, c'étaient des bois et des marais, des aubes et des crépuscules. Toutes les minutes d'une vie d'artiste étaient condensées là, éternisées par le sortilège de l'art, et le jeune homme s'intéressait doublement à ces choses : — parce qu'elles étaient d'une beauté surprenante, et surtout parce qu'elles étaient le passé de Cervin, la route suivie par l'enchanteur depuis sa jeunesse lointaine jusqu'à l'heure présente où leurs destins se rejoignaient.

— Je me figure, maître, que maintenant je vous connais depuis toujours, — dit-il en se retournant vers Jacques. — Je comprends mieux ce pastel de vous que j'ai sous les yeux depuis si longtemps. Il aura désormais un sens nouveau pour moi, parce qu'il me rappellera tout votre œuvre peint et pensé.

— Pas encore ! — dit Cervin ; — j'ai une chambre de Barbe-Bleue.

Il soulevait une tenture qui divisait l'atelier, formait un recoin plus secret, une sorte de fumoir éclairé, lui aussi, par la grande verrière.

Là, penchés sur les chevalets ou bien pendus au mur, des portraits méditaient. Amis de Jacques, parents disparus, artistes et littérateurs fréquentés par le maître formaient une silencieuse assemblée parmi laquelle Cervin aimait à lire solitairement et à se recueillir.

Les intimes seuls pénétraient dans le sanctuaire, car Jacques redoutait fort la renommée de portraitiste et répu-

gnait à montrer aux indifférents les effigies des êtres qu'il aimait. Il avait pour le visage humain une sorte de respect oriental. Il craignait pour les images pensives la curiosité de certains yeux.

Pour Armand, ce fut une révélation. Il approfondit d'un seul coup la science psychologique de Cervin. Il connut, à voir ces masques géniaux ou charmeurs, quel était l'homme qui avait de tels amis et savait si bien les comprendre.

Dans un triptyque, Mallarmé souriait, un peu hautain, lointain et vaporeux ; Charton penchait sa lourde tête sur un marbre qui l'éclairait ; un inconnu, les yeux fermés, semblait écouter en lui-même les échos d'une symphonie, — et ces trois profils dissemblables exprimaient toutes les aspirations humaines vers le beau, tous les désirs et tous les songes des cerveaux créateurs.

Armand venait de regarder un portrait de son oncle, crayonné sur un papier gris et rehaussé de gouache et de sanguine, un Pradet jeune qu'il n'avait pas connu, lorsqu'en se retournant il se trouva face à face avec l'effigie de Luce.

Accoudée au divan, illuminée par la soie glauque de sa blouse, la jeune fille rayonnait dans la splendeur parfaite d'un chef-d'œuvre. Tout en elle, autour d'elle, était harmonieux, depuis les douces lignes de son corps infléchi, depuis les traits de son jeune visage jusqu'aux moires nocturnes de sa robe, jusqu'au chien de race pure qui s'allongeait, hiératique, à ses pieds.

Et ce portrait, que Jacques avait élaboré pendant les heures de solitude, avait un délicieux air d'abandon. Cette Luce, qui devant les étrangers gardait une attitude ombrageuse et hautaine, semblait s'épanouir confiante, heureuse, sous le regard du maître, dans l'atmosphère aimée de leur demeure.

Pour Dessorgue, qui l'avait vue à deux reprises parmi des gens qu'elle n'aimait pas et qui, tout à l'heure encore, l'avait trouvée impénétrable comme une Pallas de marbre, ce fut comme s'il découvrait tout à coup une fille nouvelle, aimante et gaie.

Le portrait l'accueillait mieux que le modèle et renvoyait vers lui, comme un reflet, le sourire qui devait aller à Cervin. Il ne voyait plus autre chose. L'œuvre superbe l'étreignait de

ces mystiques liens qui, pour toujours, capturent les âmes, les nouent indissolublement au souvenir de Monna Lisa.

— Je comprends, — dit-il enfin, — que vous n'ayez pas exposé ce portrait : il n'est pas fait pour la cohue d'un vernissage. Pourtant il eût peut être suggéré, à quelque passant digne de lui, de grandes idées et des rêves aimables. Ce n'est pas seulement une figure émouvante, c'est une pensée vigilante et noble que vous avez exprimée.

Ils restèrent, un instant, silencieux, perdus l'un et l'autre dans leurs réflexions. Jacques éprouvait comme un vague regret d'avoir introduit Armand dans le sanctuaire. Volontairement il avait invité le jeune homme, l'avait amené devant cette toile dont il connaissait le charme ensorcelant, et maintenant il eût voulu revenir en arrière, n'avoir jamais soulevé la tenture.

Plus âprement que tout à l'heure, les deux sentiments adverses luttaient en lui : d'une part, le désir de rapprocher ces deux enfants qui semblaient bien faits l'un pour l'autre, de donner à Luce un mari, et, d'autre part, une angoisse inexplicable qui le saisissait tout à coup et l'oppressait douloureusement.

Une fois encore il dut se forcer à l'action, chasser les rêveries débilitantes :

— Retournons au plein air, — dit-il. — Allons voir des êtres vivants, des arbres et du ciel : il n'y a pas d'œuvre humaine qui vaille une feuille de marronnier transpercée de soleil.

En repassant par l'atelier, Armand ne s'arrêta plus devant les cadres : il voulait rester sous l'impression de la dernière œuvre admirée, du beau et troublant portrait.

Luce ne peignait plus, quand ils la retrouvèrent sur la terrasse. La lumière avait changé ; le soleil, très haut maintenant, éclairait crûment le parc et la maison, envoyait sur la figure du modèle un reflet de sous-bois, et la séance était finie pour ce jour-là.

Debout, la petite Maud s'apprêtait à partir. Elle avait remis son chapeau de paille noire où s'enroulait une couronne de vigne pourpre ; elle n'était plus la fillette heureuse, épanouie dans le calme du grand jardin, mais la petite Cendrillon qui retourne au sombre logis, la tendre et jolie sacrifiée que

guettent les destins mauvais, la victime offerte à la ville dévoratrice.

— *Shall I come to morrow, miss Lucy?* — demandait la voix musicale.

— *Yes, dear, as soon as you like.*

La gamine partit. Son pas menu tinta dans l'atelier sonore et se perdit dans l'escalier.

Ils ne disaient rien, écoutant l'enfant s'éloigner, émus tous trois de cette beauté charmante et pitoyable.

On entendit encore dans le jardin la voix de madame Bertin qui attendait sa protégée pour l'accompagner au bateau La grille se ferma sur elles et le silence renaquit, très doux, presque absolu, animé seulement de cris d'oiseaux dans les hauts peupliers.

— Comme j'aime tout ce qui vous entoure, maître ! — dit Armand à mi-voix. — J'avais, en venant vous voir, une de ces inquiétudes irraisonnées que me donne parfois le travail trop absorbant ou la recherche infructueuse : votre œuvre m'a calmé comme par magie.

— La cure est simple, cher ami. Cette maison vous est ouverte largement, venez-y tant qu'il vous plaira.

Luce avait abandonné son attitude défensive. Les quelques mots d'Armand lui avaient rappelé qu'il admirait le maître comme elle aimait qu'on le fît. Le sentiment fraternel de l'autre jour la porta de nouveau vers lui et son sourire maintenant était presque semblable à celui du portrait.

— Voulez-vous déjeuner avec nous, en camarade ? — demanda Jacques.

Armand s'excusa : il fallait qu'il fût à midi au laboratoire où des combinaisons chimiques très importantes s'élaboraient. Ils prirent rendez-vous pour un jour prochain.

Comme ils allaient se lever, Dick apparut dans l'embrasure de la baie. Il avait trouvé ouverte la porte de l'atelier et s'était glissé à pas de loup jusqu'au balcon.

Chose rare, l'étranger ne lui déplut pas. Il permit même que l'on caressât la soie blanche et rousse de son col.

— Vous voyez que vous êtes de la maison ! dit Jacques. Cerbère lui-même vous accueille en ami.

Tous trois se penchèrent vers les yeux couleur de noisette

qui les regardaient tour à tour — et Cervin se souvint alors du soir où Luce et lui s'étaient attardés un instant à mêler leurs doigts dans la fourrure du chien, tandis que leurs fronts inclinés confondaient leurs pensées et mariaient leur tiédeur.

VIII

Jacques suivait à grands pas le sentier qui longe le parc de Meudon. Il avait entrepris d'étudier une fois de plus l'étang de Villebon dans la lumière fausse du crépuscule, alors que le vermeil du ciel se mêle à l'ombre noire des arbres, et, tous les soirs, il s'en allait à la même heure vers la mare aux reflets de soie.

Son état d'esprit n'était pas étranger à cette préférence. Depuis quelques jours, il se sentait triste, nerveux, plus désireux de solitude que jamais, et ce coin mélancolique, aux heures ambiguës, était en secrète harmonie avec ses pensées.

Depuis la visite d'Armand, quelque chose de nouveau était en lui : une sorte d'appréhension, de mécontentement, dont il cherchait en vain à se débarrasser. Il avait trop l'habitude de s'analyser, de sonder les raisons profondes de ses douleurs et de ses joies, pour que ce sentiment ne le fît pas descendre en lui-même; cependant, cette fois, il procédait à l'examen avec timidité. Comme ces enfants qui ne veulent pas s'aventurer dans les chambres obscures, il hésitait, prenait des chemins détournés, cherchait dans le travail un dérivatif à son humeur morose.

Souvent il avait expérimenté que les passions, les désirs et les haines croissent en nous d'autant mieux que nous les observons avec plus d'attention. Il croyait qu'il y a toujours un moment où l'homme est maître du destin, ou il peut détourner les yeux des choses qui l'obsédent, en distraire sa pensée, détruire en lui le germe de ce qui, plus tard opprimerait son vouloir et sa force.

Souvent il avait fait passer dans son œuvre les émotions qui menaçaient de troubler sa vie intérieure ; il les avait trans-

formées en nuages diaphanes, en lumière et en ombre, en eau courante, en faces pensives, et, cette fois encore, il espérait bien les projeter hors de lui, leur donner des formes nouvelles.

Ces longues stations dans la solitude des bois lui étaient salutaires. Il avait besoin de quitter, pour quelques heures, les êtres familiers, d'oublier madame Bertin et son crochet interminable, Luce dont les yeux clairs semblaient lire en lui-même et s'inquiéter de son air soucieux, toute cette maison enfin où parfois il éprouvait une sensation de malaise comme si elle eût été peuplée d'hôtes mystérieux et malveillants.

Au moins, dans les chemins déserts, parmi les grands arbres amis, il reprenait contact avec la nature, se retrouvait libre et fort, intéressé par le frisson universel et par les innombrables apparences de la vie.

Dick l'accompagnait dans ces sorties. Jacques aimait à voir courir le pelage fauve de la bête sur le velours vert des talus ou sur le tapis de feuilles rousses laissées par l'hiver précédent. Le colley fureteur allait, venait, cherchait des proies imaginaires derrière tous les arbres, dans tous les buissons. Lui aussi retournait à la nature, loin des parquets cirés et des plates-bandes géométriques. Il semblait, dans l'éclairage vertical du sous-bois, un de ces animaux fabuleux dont les vieux conteurs ingénus firent des génies et des magiciens.

Le mythe du Chaperon-Rouge, l'éternelle légende de la femme-enfant traquée par la bête d'instinct et de rapine hantait Cervin, ce jour-là, tandis qu'il regardait le chien aux yeux brillants rôder dans la pénombre, s'arrêter, les oreilles droites, pour écouter d'imperceptibles bruits et guetter d'invisibles choses. Il imaginait l'apparition de l'autre personnage au détour du sentier, le dialogue du loup et de la fille naïve, le final triomphe de la ruse, tout le drame enfantin si vivant et si vrai qu'on le retrouve dans le folk-lore de tous les peuples.

Puis, sans qu'il y prît garde, son esprit revenait à des spéculations moins chimériques. Il voyait la petite Maud partir seule dans la rue, chargée du trésor dangereux de sa grâce. Il voyait Luce partir, elle aussi, dans la vie, presqu'eseule, avec lui pour unique compagnon. Il supposait un événement qui

le ferait disparaître, laisserait sa pupille livrée à elle-même dans la grande jungle parisienne, et cette vision ravivait sa fièvre, le ramenait malgré lui aux idées qu'il redoutait.

Oui, c'était bien cela qu'il fuyait : sa pitié, sa tendresse pour Luce, tous les doux sentiments germés obscurément en lui pendant les années passées côte à côte, et qui maintenant, à la veille d'une séparation inévitable, se métamorphosaient en fruits amers, l'empoisonnaient de leur venin.

Sans qu'il s'en rendît compte, son cœur de solitaire avait reporté sur la jeune fille toutes les affections dont il était capable. Elle avait été pour lui la sœur disparue, l'enfant aimante, le disciple enfin, cet être charmant et novice pour qui l'on formule sa science, en qui l'on revit son adolescence étonnée. Elle avait remplacé tous ceux que le destin lui avait refusés, tous ceux que son existence manquée de vieux garçon n'avait connus que dans les livres, — et voilà que la vie allait lui prendre encore celle-là et le laisser définitivement seul avec son chien, sa pipe, la gloire dont il se moquait, l'amie dont il ne connaissait que de fugitives apparences.

Bien plus, il allait falloir, de ses mains, arracher du foyer à celle qui s'y plaisait tant et la lancer à l'aventure, la forcer malgré elle à prendre un autre guide, à s'en aller sur une route inconnue, peut-être vers le malheur.

Son cas lui paraissait exceptionnel et douloureux. Il se rappelait le récit d'un naufrage où l'un de ses amis avait dû jeter brutalement sa fille dans une barque sans pouvoir y monter lui-même et sans savoir quel parti valait mieux de rester sur le navire menacé ou de s'enfuir.

Les paroles de Fanny lui revenaient à la mémoire : « Luce vous aime de toute sa petite âme affectueuse, de tout son cerveau d'artiste Vous êtes pour elle le dieu, le maître, le révélateur... »Il ne donnait pas à cet amour le sens que lui attribuait Fanny, mais il sentait pourtant que son amie ne s'était pas entièrement trompée et qu'ilserait peut-être difficile d'amener Luce à l'idée du départ. Il était donc, lui aussi, dans la situation de l'être qui en chérit un autre et qui doit l'écarter de lui. Il se représentait les mains fines qu'il faudrait froisser, les blanches mains caressantes, suppliantes, les petites mains

aux doigts menus qui devaient s'attacher à qui elles aimaient avec la douce persévérance du lierre...

Un jappement du chien attira l'attention de Jacques : il vit qu'il était arrivé. A droite, en contre-bas, l'étang luisait dans un petit cirque de verdure et, près du bord, trois vaches en buvant ridaient l'eau de plis argentés. De temps en temps, l'une d'elles cessait de boire, levait la tête et restait immobile, à regarder au loin en une attitude sculpturale.

Dick grondait malgré les objurgations de son maître. Il eût voulu bondir sur l'ennemi enfin découvert, l'étourdir de ses cris, le capturer comme jadis ses ancêtres loups chassant les bœufs sauvages. Il fallut le retenir et, la main sur son échine, Cervin sentait le tremblement nerveux qui le secouait tout, pareil au bouillonnement impétueux d'une source.

Sous le bâton de leur gardienne, les vaches s'en retournèrent lentement vers Villebon et rien ne bougea plus dans le paysage crépusculaire, sauf les rides sur l'étang qui s'allongeaient encore et gagnaient le bord opposé.

Jacques prit sa place accoutumée, heureux de n'être pas troublé par quelque promeneur tardif. C'était le moment favorable. Le soleil déjà bas éclairait encore une rive et laissait l'autre plongée dans une ombre bleuâtre.

Rien n'était changé depuis la veille et Jacques se plaisait à penser que les heures n'avaient pas fui, qu'il n'avait pas un jour de plus.

Le tableau, sur le chevalet, redisait bien l'image de ce même soir, de ce soir éternel animé seulement par les frissons de l'eau et par les vibrations de la lumière.

Au travail!... Jacques s'y appliquait avec ardeur, voulant mettre à profit les brèves minutes qui précédaient la disparition du soleil et, pendant un moment, sa tâche l'absorba.

Peu à peu cependant les idées familières se réveillaient en lui, venaient sournoisement l'envahir de nouveau.

En somme, il s'éloignait de Luce pour mieux penser à Luce, pour envisager avec plus de calme la situation, pour chercher dans la paix des choses la force nécessaire aux grandes décisions.

Une confidence de Pradet lui avait appris que sa nièce avait fait une grande impression sur Dessorgue. Son instinct l'avait

du reste averti de cela pendant leur dernière entrevue. D'autre part, bien qu'il ignorât le sentiment de Luce, il savait que, par son ascendant sur elle, il pourrait lui faire accepter ce qu'il jugerait préférable.

Ainsi l'avenir des deux jeunes gens dépendait de lui seul ; il tenait dans sa main son destin et le leur. S'il accueillait Armand, s'il démontrait à Luce la nécessité de la séparation, le mariage se ferait, sans doute. Alors ce serait pour lui le grand silence et le grand froid, la mort de mille choses qui composaient sa vie ; pour Luce, un exil douloureux, qui peu à peu s'adoucirait peut-être dans la nouvelle demeure, près du jeune mari.

La situation se résumait brutalement en dilemme : agir et mettre fin irrévocablement à leur bonheur présent, ou n'agir pas et garder près de lui la fille aimante, le disciple tendre et fidèle.

Encore, s'il était sûr de diriger Luce dans la bonne voie en adoptant l'un ou l'autre parti ! Il n'hésiterait pas. Mais il n'était certain de rien : l'avenir de cette gamine fière et fantasque ne pouvait pas être prévu comme celui d'une petite « oie blanche » soumise aux traditions, accoutumée à suivre le troupeau. Tout donc était inquiétant, vague, énigmatique : il savait seulement qu'il fallait choisir et connaissait uniquement le résultat qu'auraient pour lui les événements qu'il allait provoquer.

Avec le déclin du soleil, les deux aspects du paysage marquaient plus encore leur contraste : l'un chaud, lumineux, incendié par les rayons obliques ; l'autre presque nocturne, assombri par la futaie noire qui jetait dans l'étang une ombre dense et froide.

Jacques découvrait une secrète analogie entre les deux parts de ce tableau et les deux avenirs qui s'ouvraient devant lui. D'un côté, la vie ensoleillée, le chemin clair sous les feuilles diaphanes ; de l'autre, l'obscur destin, la marche solitaire, à tâtons, dans la nuit.

L'étang d'or et de laque était comme un double miroir où son esprit rêveur cherchait une image prophétique.

Le souvenir de Fanny lui revint. Elle avait ce mélancolique sourire du soir où, craintivement, elle annonçait la fin de la

jeunesse et de l'amour. Il chercha refuge auprès d'elle. En somme, il l'aimait, il voulait l'aimer. N'était-elle pas l'amie rieuse et passionnée qui lui avait donné ses plus fortes joies, la compagne des beaux voyages, la gardienne du silencieux jardin où il aimait à oublier le bruit du monde?

Il n'était pas seul, il ne serait pas seul : Fanny était à lui comme au premier jour.

Mais une lumière cruelle chassait le beau mirage. Non, Fanny n'était pas la compagne parfaite. Quoi qu'elle fît, elle restait l'étrangère, la passante, la femme d'une autre race, l'âme d'un autre foyer. Jamais près d'elle il n'avait eu l'entier abandon que l'on a près d'une sœur, près d'une épouse. Elle venait de trop loin, il y avait en elle trop de choses inconnues, trop de souvenirs ignorés. Ils ne se comprenaient et ne s'aimaient qu'avec cette complaisance des voyageurs qui s'efforcent à deviner ce que ne savent pas dire leurs interlocuteurs. Leur attachement était fait de curiosité, de volupté, mais non de cette fraternelle tendresse qui donne à l'autre amour sa profondeur et sa sûreté.

En comparant les deux femmes qui emplissaient sa vie, Jacques ne pouvait se leurrer : Fanny était une exquise maîtresse, une œuvre d'art splendide qu'il admirait, dont il goûtait la grâce comme celle d'une fleur, d'un beau soir ou d'un livre aimable, tandis que Luce était son sang, l'incarnation de sa pensée, la petite sœur aimante près de qui les paroles sont inutiles. Le départ de Luce équivaudrait pour lui à un veuvage, à une amputation dont le temps même n'adoucirait pas la douleur.

Pourtant il fallait que cela fût. Malgré lui, malgré Luce, il fallait dénouer leurs sorts, obliger l'enfant ignorante à connaître la vie, à réaliser avec un autre son destin de femme.

Qnelqu'un, en lui, disait : « De quel droit ferais-tu cela? Crois-tu pouvoir disposer d'elle? Pourquoi ne pas laisser le temps accomplir son œuvre silencieuse, et les événements s'enchaîner librement?... Si Luce aime ta maison, ton art, toi-même, pourquoi la priver de tout cela ? Pourquoi ne pas accepter ce qui vient? »

Mais un grand flot de honte étouffait la voix captieuse :

Non, il était trop tard pour lui, il ne pouvait plus être le compagnon de cette enfant, leurs âges les séparaient irrémédiablement.

« Trop tard, trop tard ! » les mots accablants martelaient sa pensée ; tout le paysage désert semblait en répéter l'écho...

Il s'aperçut qu'il ne travaillait plus, depuis un long moment, et que le chien geignait pour l'inviter au retour.

La nuit était presque complète et l'étang seul luisait encore dans le bois sombre.

Il rangea ses pinceaux, plia bagage hâtivement : Luce allait être inquiète de ne pas le voir revenir à l'heure du dîner.

A grands pas il reprit le chemin du logis, mais il dut faire le tour du parc, fermé depuis longtemps, et la nuit était close quand il vit la maison.

Une lampe brillait dans la salle à manger ; la porte du vestibule était ouverte et laissait couler une lumière dorée sur les glycines de la grille.

Il eut une joie forte et amère en retrouvant ces choses. Il lui semblait qu'il revenait d'un long voyage.

Dans le jardin, deux bras frémissants l'enlacèrent.

Luce était là, dans l'ombre, qui l'attendait. Sa voix changée trahissait son angoisse :

— C'est toi ! Comme tu viens tard ! Je commençais à avoir peur.

Il étreignit la souple fille, la garda contre lui, ému de sentir battre son cœur anxieux... Mais la voix fatidique s'éleva de nouveau, clama dans les ténèbres les mots inexorables : « Trop tard ! trop tard ! Il est trop tard ! »

IX

En sortant de chez le marchand d'estampes, Jacques fut heureux de voir qu'avant de prendre le bateau il avait le temps de faire un tour sur les quais et de passer chez Pradet.

Armand Dessorgue devait déjeuner à Meudon, ce jour-là,

et Cervin avait tenu à s'absenter le matin pour que l'arrivée du jeune homme ne fût pas considérée par Luce comme une intrusion dans leur intimité.

Il voulait donner toutes les chances à Dessorgue, lui faciliter l'accès auprès de la fille ombrageuse, non pas à regret et pour satisfaire sa conscience, mais franchement, efficacement, avec toute sa bonté, toute sa diplomatie.

Après avoir passé une matinée solitaire, Luce serait heureuse de les voir tous deux arriver à l'heure du repas ; elle reporterait sur Armand un peu de sa bienveillance et lui ferait meilleur accueil.

Il était donc parti de très bonne heure, avait été choisir des toiles et des pinceaux, visiter un marchand d'eaux-fortes, et maintenant il allait dans le soleil, longeant les boîtes des bouquinistes, amusé de voir alterner sous ses yeux des livres et des vagues brillantes, des architectures immuables et des bateaux errants.

Il ne se blasait pas sur ce spectacle, il y trouvait un aliment à ses curiosités d'artiste et de rêveur.

Mille images, mille idées sortaient de la poussière des bouquins et du miroitement de l'eau. Toutes les recherches passionnées des peintres se justifiaient devant cette palpitation de la lumière ; toutes les actions des hommes, leurs joies, leurs amours, leurs folies se résumaient en titres évocateurs, reposaient là, sous les reliures fanées, comme en de minuscules tombeaux.

Au hasard, en marchant, il déchiffrait des épitaphes, allait d'un siècle à l'autre, explorait les empires, voyait défiler des fantômes en un chaos plein d'imprévu.

Plutarque et Béranger, Flaubert, Villon, Petrarque, Edgar Poe semblaient se donner la main comme ces personnages des fresques funéraires qui vont guidés par le ménétrier symbolique.

Manon Lescaut, Thaïs, Héloïse, Atala surgissaient des étuis poudreux, souriaient de leur pâle sourire comme des momies embaumées en des sarcophages déclos, et Jacques avait toujours, en cheminant dans cette nécropole des lettres, l'illusion de parcourir une ville exhumée, quelque silencieuse Mycènes où le soleil donne aux choses défuntes

comme une vie nouvelle plus durable et plus magnifique.

Pradet habitait quai Voltaire, dans un de ces vieux immeubles construits sous le premier Empire et dont les voûtes énormes et les porches monumentaux semblent faits pour engouffrer des légions et des étendards.

L'escalier sonore et vaste, où régnait un jour de chapelle, décrivait des courbes pompeuses, et, dans ses niches de marbre peint, des bustes de consuls regardaient les passants de leurs grands yeux vides. Aussi était-ce une fête que d'arriver au but après avoir subi la mélancolie de ce décor suranné.

En haut de la maison, l'appartement de l'écrivain, clair, biscornu, plein de recoins absurdes et charmants, était un véritable musée. Sur les murs, sur les portes, aux parois des bahuts, partout, des toiles et des dessins, des moulages et des aquarelles s'étageaient, s'enchevêtraient avec une profusion qui donnait tout d'abord l'impression du désordre. Pourtant, quand l'œil s'était accoutumé à ce papillotage de lignes et de couleurs, on constatait que tous ces voisinages étaient combinés savamment, étudiés pour que chaque œuvre fût mise en valeur par l'entourage et profitât du jour le plus favorable.

Jacques trouva Pradet dans son cabinet de travail, debout devant la fenêtre de la terrasse, examinant une aqua-tinte de Thaulow. L'écrivain ressemblait ainsi au portrait de Félicien Rops qui est au Luxembourg et sa fine tête inclinée recevait par reflet la blancheur du vélin et les tons pourprés de l'eau-forte.

— Je viens vous chercher, — dit Cervin. — Votre neveu déjeune à la maison : nous jouerons les pères nobles pendant que les jeunes gens bavarderont ensemble. Voulez-vous?

Pradet s'excusa : il devait finir pour quatre heures un article promis à une revue d'art. Il ne pouvait absolument pas aller à Meudon.

Il posa son estampe et tous deux sortirent sur la terrasse.

Depuis un quart de siècle qu'ils se connaissaient, ils étaient venus bien souvent s'accouder à ce balcon. On y découvrait tout le Paris de leur jeunesse et de leurs œuvres, la Seine prestigieuse, le Louvre, les arbres des Tuileries, les peupliers du port Saint-Nicolas. Rien de tout cela ne changeait ; eux seuls vieillissaient parmi ces choses éternelles et, tout en re-

gardant les cheveux argentés de son aîné, Jacques se souvenait du temps lointain et proche où ils passaient parfois la nuit à se reconduire mutuellement du quai Voltaire à la rue Blanche en discutant fougueusement sur la philosophie de l'art.

La vie avait coulé sans qu'ils s'en rendissent compte, absorbés qu'ils étaient l'un et l'autre dans leurs rêves ; elle avait fui sournoisement comme les nuits de jadis, et les cheveux blancs de son ami surprenaient Jacques, ce jour-là, ainsi qu'une aube inattendue.

— Armand m'avait parlé de ce déjeuner, — dit Pradet. — Il a été si heureux de votre accueil qu'il est venu me voir plusieurs fois pour m'entretenir uniquement de vous, de votre maison, de votre jardin, de Luce, de Maud, de Dick..., ce trio de monosyllabes dont la mélodie l'enchante.

— Quelle note de la mélodie préfère-t-il ? — demanda Cervin.

— Luce, parbleu ! Je vous l'ai dit, l'autre fois, votre nièce a produit sur lui une grande impression. Il n'est pas fou d'elle, comme dans les romans, parce que c'est un garçon très maître de lui et qui ne s'abandonne pas sans contrôle aux impulsions premières, mais Luce lui plaît *absolument*, voilà sa parole de chimiste. Si elle ne voulait pas de son amitié, il ne la reverrait pas et tout serait dit ; mais si vous et Luce le recevez comme l'autre fois, il pourrait bien, je crois, être celui que vous cherchez...

» En attendant, il n'est que l'admirateur affectueux de Cervin. Il ne m'a chargé d'aucune mission. Il est probable qu'il restera silencieux pendant assez longtemps et qu'il n'aura pas besoin de mon intermédiaire s'il veut un jour vous demander quelque chose. C'est un drôle d'être, bien différent de ce que nous étions à son âge et que je ne puis m'empêcher d'estimer beaucoup. Alors que nous étions exaltés, enthousiastes, prompts à entreprendre des tâches impossibles, puis à les délaisser, lui est calme, réfléchi, tranquillement énergique. Il suit sa voie sans défaillances, il sait où il va. Nous étions l'art impétueux, il est la science souriante. Je me fais parfois l'effet d'un Don Quichotte à côté de ce Bonaparte aux yeux volontaires.

Cervin écoutait son ami d'une oreille distraite. Il entendait

bien toutes ses paroles, mais atténuées, murmurantes et comme ouïes du fond d'un paysage immense.

En lui-même il reconstituait la physionomie d'Armand, son profil doux et résolu, sa lèvre un peu méprisante. C'était vraiment pour Luce un frère de race; ils étaient tous les deux les fleurs du même arbre, les roses de la même saison. Leur union serait une chose harmonieuse, et cette certitude comblait Jacques d'une amère joie. Le profil évoqué d'Armand lui semblait à la fois plaisant comme celui d'un fils, hostile comme celui d'un rival.

Pradet continuait à parler. Il racontait la vie, les projets de son neveu. Armand avait hérité de ses parents une fortune suffisante pour vivre libre. Il s'était passionné pour la science chimique parce qu'il voyait en elle une porte ouverte sur un infini merveilleux. Il terminait ses études. Dans quelques mois il s'en irait là-bas, vers son domaine provençal, et réaliserait sans doute une belle existence de savant et d'artiste, une belle existence d'homme surtout, s'il trouvait une compagne qui pût comprendre et partager ses goûts. Et, dans sa franchise ignorante des contraintes à l'égard de son vieil ami, Pradet ajoutait :

— Que ce soit Luce ou une autre, celle qu'il aimera sera heureuse.

Un remorqueur passa sur le fleuve, emplit toute la vallée de son appel rebondissant. Lorsque le bruit cessa, ils entendirent une voix qui les saluait de l'intérieur. Ils se retournèrent et virent Dessorgue encadré dans la fenêtre obscure comme un svelte personnage du Bronzino.

Armand fut surpris de rencontrer Cervin. Il venait faire une courte visite à Pradet avant de rentrer à Meudon et ne s'attendait pas à voir le maître.

— C'est bien aujourd'hui que je déjeune chez vous? — demanda-t-il.

— Certainement ! Nous reviendrons ensemble, si vous voulez. J'essayais d'emmener votre oncle, mais il nous préfère la compagnie d'un Ghiberti ou d'un Breughel-le-Drôle.

— Ah ! j'aimerais mieux aller avec vous, — dit Pradet. — Le jardin doit être superbe, en ce moment, et la cave fraîche; mais je suis voué pour aujourd'hui à la critique d'art et aux petits

plats d'Armandine. Nous nous verrons, sans doute, mardi au dîner Wellan.

Jacques ne savait pas s'il irait : Luce était inquiète lorsqu'il rentrait tard à Meudon ; il fallait obéir à cette gentille tyrannie.

Cervin et Dessorgue prirent congé de Pradet. Ils repassèrent par les salles encombrées, s'arrêtèrent un instant devant une sanguine de Chardin, revirent l'escalier solennel où les consuls et les empereurs songeaient silencieusement, puis ils se replongèrent dans le joyeux soleil des quais, près du fleuve scintillant qui fuyait devant eux comme une route lumineuse.

Ils traversèrent le Pont Royal, descendirent sur la berge et s'installèrent à l'avant du bateau, presque désert à cette heure-là.

— Je suis très heureux de vous avoir trouvé chez mon oncle, dit Armand. Je croyais être en retard et j'ai failli ne pas monter. Je ne sais quel instinct télépathique m'a décidé à faire l'ascension.

— Les oreilles ont dû vous tinter comme vous passiez devant la maison, — dit Jacques ; — nous parlions de vous et nous faisions le parallèle entre votre sagesse et nos folies d'autrefois.

Il promenait son regard sur le paysage admirable de pierres dorées, d'arbres et d'eau miroitante :

— Quelle heure pure ! — dit-il. — Venez-vous souvent à Paris le matin ?

— Non, rarement. Votre colline m'a ensorcelé, j'y reste autant que je peux. Aujourd'hui je suis allé chez un souffleur de verre, au quartier latin, pour lui commander une fiole extraordinaire dont les courbes et la teinte orange vous plairaient sûrement. Peut-être la verrez-vous dans mon laboratoire, si vous me faites l'honneur de le visiter quelque jour.

Il hésita, un instant, puis :

— J'ai aussi voulu faire cette promenade pour combattre un accès de spleen. J'avais besoin de me secouer un peu avant d'aller vous voir.

Ces paroles semblaient toutes simples et dépourvues de sens caché ; pourtant Jacques entendait au delà des mots. Il comprenait que Dessorgue traversait une crise, que l'esprit du

jeune savant était brusquement bouleversé par son premier émoi sentimental et que la lutte entre le cerveau, maître jusque-là, et le cœur, soudain affranchi, désemparait le philosophe. C'était fatal : on ne pouvait impunément rencontrer les yeux de Luce. Leur charme était certain, irrésistible. Fanny, madame Bertin, la petite Maud, Charton, lui-même, tout le monde subissait la séduction de ces yeux-là. Dessorgue avait été pris comme les autres, plus violemment parce qu'il sentait, lui, la possibilité de les posséder entièrement, de les voir se troubler, un soir, tout près des siens. Il l'aimait nécessairement, puisqu'elle était semblable à lui, jeune comme lui, belle comme lui. Certes les quelques paroles d'Armand suffisaient à Cervin pour savoir tout cela ; pourtant il voulut profiter de leur isolement fortuit pour amener Dessorgue à certaines confidences, établir entre eux une intimité confiante dont ils auraient besoin sans doute par la suite. Il désirait surtout accumuler des faits, élever des obstacles entre ses pensées égoïstes et les généreux projets que sa conscience voulait réaliser.

— Du spleen à votre âge, quand on a dans les veines tout le soleil de Provence ? La science aurait-elle ce résultat ? Il me semble que l'étude passionnée de la nature devrait, au contraire, inspirer un amour de la vie plus fort et plus joyeux.

— Ce n'est pas l'étude qui apporte le spleen, dit Armand ; elle est, en effet, consolatrice et vivifiante, mais elle fait voir de plus près le but de nos éphémères énergies, elle nous montre l'universel besoin d'amour qui régit la matière et nous fait sentir plus durement le fardeau de la solitude.

— C'est vrai, — dit Cervin ; — si rien d'autre ne nous rappelait la femme, l'examen d'une fleur y suffirait. Elle a ses couleurs délicates, la finesse de sa peau, la souplesse de ses lignes : le jardin, comme le laboratoire, doit être une grande école où l'on apprend la vie.

— Précisément ! — fit Dessorgue. — Il m'arrive d'étudier l'effet de la lumière sur les plantes et, pour cela, je vais souvent travailler en plein air avec mon microscope. Je suis ainsi plus près de mes sujets et je puis faire des coupes dans les tissus végétaux encore épanouis et gorgés de soleil. J'ai alors

d'illusion de sacrifier des chairs pantelantes, de faire couler le sang lumineux de la terre. Puis, quand je m'arrête et que je lève les yeux, je me vois entouré de tiges où circule la sève, le calices ouverts, de feuilles distendues : tout un peuple silencieux est là qui s'aime ardemment dans la clarté... Vous jugerez peut-être cela puéril, mais ces choses me remuent parfois étrangement. Elles me font songer aux fins dernières, qui ne sont pas la mort, mais l'éternel recommencement, la joie de vivre et de transmettre la vie.

Il se tut, mais tous deux continuèrent à suivre en eux-mêmes le développement des idées exprimées.

Dessorgue associait à sa méditation l'image énigmatique de Luce, et Jacques savait que cette image était en lui. Une douleur sourde, une subtile joie luttaient dans le cœur de l'artiste, le tourmentaient de leur contradiction. Il voulut avancer encore dans le chemin choisi, dire à Dessorgue des mots qui l'encourageraient, seraient entre eux, plus tard, comme un tacite engagement.

Sa voix devint plus grave, son regard se posa franchement sur les yeux du jeune homme :

— Pradet me parlait de vous, tout à l'heure, cher ami, et je n'ai pas besoin d'ajouter que c'était en bien. Il m'entretetenait de votre retour là-bas, dans le domaine provençal, et me disait son désir de vous voir partir, non pas seul mais avec une femme digne de votre pensée et de votre sang. Laissez-moi faire le même souhait. Je serais heureux pour vous de ce bonheur-là, et plus heureux encore si je pouvais vous aider à le conquérir.

Un clair sourire passa dans les yeux de Dessorgue. Il saisit la main de Jacques, la serra cordialement. Il avait compris que Cervin était un allié. Il lui fut reconnaissant de ne pas agir avec lui suivant le protocole hypocrite du monde et de lui laisser voir sa pensée loyalement.

C'est ainsi que, dans le silence, fut conclu leur pacte secret.

X

Quand ils arrivèrent à la grille, ils entendirent un piano divaguer dans la maison, du côté du jardin.

Les notes leur parvenaient vaporeuses, assourdies par l'éloignement, filtrées par les arbres touffus.

On ne jouait rien de précis et l'oreille percevait comme un écoulement sautillant de ruisseau qui s'apaisait soudain, se terminait en chute lente de larmes sonores.

Des motifs se dessinaient, se perdaient, renaissaient pour se fondre dans la rumeur liquide, et c'était doux et poignant comme une voix d'enfant qui rêve.

Jacques hésitait toujours avant d'ouvrir la porte quand il entendait au retour ces improvisations de Luce. Elle ne s'y livrait que lorsqu'elle se croyait seule et s'arrêtait au moindre bruit. Elle avait horreur d'exprimer ses pensées intimes devant les gens et c'était bien une confidence que faisaient ces doigts expressifs en frôlant le clavier : ils en tiraient des rires de gamine, des cris pathétiques de femme, des récits, des sanglots.

Cette fois encore, Jacques n'osait pas entrer. Armand lui avait fait un signe pour le prier d'attendre un peu, et tous deux, appuyés aux montants de la grille, écoutaient vibrer et pleurer la lointaine voix de cristal.

Des minutes passèrent. Dans le jardin nouvellement arrosé, des gouttelettes brillantes scintillaient au soleil. Une odeur fine de géranium venait de massifs invisibles. Tout était calme et recueilli comme pour entourer de silence le murmure à peine distinct.

Siegfried revient ! Vers moi son appel monte...

Le piano prolongea quelque temps l'écho de la phrase incomplète, puis se tut.

Jacques ouvrit alors la porte de la maison et s'effaça devant Armand.

Dans la salle à manger, des fleurs et du soleil leur souhaitèrent la bienvenue.

Madame Bertin avait tout préparé pour recevoir leur hôte. La table, dressée près de la verrière du parc, étalait gaîment ses pivoines éclatantes, ses cristaux limpides où jouait la lumière, sa vaisselle vivement coloriée.

Aux murs, une étoffe vineuse faisait ressortir quelques beaux plats de cuivre et deux toiles de Cervin où toutes les rousseurs de l'automne flamboyaient somptueusement.

En attendant Luce et madame Bertin, les deux hommes allèrent s'asseoir devant une fenêtre ouverte. Ils s'entretinrent de banalités, incapables l'un et l'autre de penser à autre chose qu'à la jeune fille.

Un pas menu s'entendait à l'étage supérieur. Il allait et venait, presque imperceptible, comme tout à l'heure la musique chuchotée, mais pourtant ouï d'eux profondément. Il ressemblait au battement d'une pendule, à la fine pulsation d'un cœur ; il animait la maison tout entière d'une vie mystérieuse et cachée.

Puis cela s'approcha. Le tapis du *hall* grinça comme de la neige qu'on foule et Luce entra, suivie de sa vieille amie.

Elle tendit la main à Dessorgue, très simplement, en camarade. Elle ne semblait éprouver ni allégresse ni déplaisir de sa présence. Il était l'hôte du maître, cela suffisait pour qu'elle le reçût bien, mais non pour qu'elle s'émût de le revoir.

Jacques devina tout cela dans les yeux, dans le sourire de Luce. Il vit aussi qu'Armand sentait l'indifférence de la jeune fille et se repliait sur lui-même. Il eut encore l'impression d'être, derrière des personnages inanimés, la main qui fait mouvoir les fils et provoque l'action. Il faudrait que tout vînt de lui, tout ce qu'il redoutait, tout ce qui le torturait quand il songeait à l'avenir.

Allons !

Il explora du regard le paysage profond, le haut ciel bleu de lin où le vent chassait des nuées, les cimes d'arbres qui s'inclinaient et se redressaient opiniâtres.

Une énergie lui vint de ces choses pures, de ces forces mouvantes ; et, quand il reporta les yeux vers la table fleurie, tout lui sembla plus gai, plus proche et plus cordial.

Tout en brisant l'armure délicate des crevettes, madame Bertin parlait de sa voix douce et monotone. Elle avait connu

des Dessorgue à Vaucluse et dénombrait avec soin leurs alliances et leur parenté.

Elle ne manquait jamais, quand elle pouvait le faire, de rattacher ainsi les nouveaux venus aux comparses de son passé. Elle avait toujours et pour tout un besoin d'ordre et de précision qui lui faisait craindre l'inconnu et l'accidentel : aussi était-elle malheureuse quand, dans sa mémoire méthodique, elle ne trouvait pas le tiroir où classer les gens et les choses, les noms et les idées.

— J'ai été liée très intimement avec Jacqueline Dessorgue, qui était cousine de votre oncle. Vous êtes trop jeune pour l'avoir connue. Elle habitait seule, avec deux servantes, une grande maison que je vois encore et dont les chambres étaient pleines de fleurs à tisanes, qu'elle faisait sécher. Successivement, lorsqu'on passait dans les pièces fraîches et dallées, on était accueilli par une odeur de menthe, de tilleul, de violette, d'oranger. C'était comme une officine de magicienne. Votre parente était, d'autre part, excellente pianiste et merveilleuse dentellière.

— Je n'ai pas hérité d'elle ces deux derniers talents, — dit Dessorgue, — mais je suis, moi aussi, un chercheur d'herbes ; un instinct secret m'y pousse : il faut croire qu'il est atavique.

— Ou qu'il tient au pays! — dit Cervin. — La Provence est un beau jardin : on y prend naturellement l'habitude de se baisser et de cueillir.

— Vous croyez que l'influence du milieu suffirait à faire des Provençaux une race d'hommes-abeilles ? — dit Armand.

Ils rirent de l'image insolite, puis Dessorgue décrivit les champs de fleurs bigarrés et changeants que chaque heure du jour colore et transfigure. Il dit la féerie des grandes plaines de roses dans la brume du matin, dans le flamboiement de midi, dans l'or du crépuscule.

Très joliment, avec des mots simples et justes, il parla des nuits transparentes où, lorsque les bruits ont cessé et que les couleurs sont mortes, subsistent seuls les fantômes parfumés des fleurs. Il compara cette symphonie odorante à l'autre symphonie des teintes dans la lumière, définit des impressions bizarres éprouvées dans les jardins nocturnes, alors que, les autres sens paralysés, il lui semblait ne plus rien perce-

voir du monde que ses aromes. Par association d'images, il avait eu souvent ainsi des visions splendides amenées capricieusement par la senteur pourpre des roses, l'odeur cuivrée des pins maritimes, l'haleine des héliotropes, qui fait penser à de scintillantes améthystes.

— Il n'y a rien de plus propice au rêve que les parfums, conclut-il, et c'est peut-être aux jardins d'Ispahan que nous devons les conteurs de la Perse, les génies et les fées.

Luce écoutait avec plaisir exalter les fleurs, dont elle avait la passion.

Comme les fois précédentes, Armand, d'abord indifférent, parvenait à l'intéresser, à se rendre sympathique.

Instinctivement, il se montrait tel qu'elle aimait qu'on fût. Il disait des choses précieuses, mais avec un sourire qui leur enlevait toute apparence d'affectation. Il était calme, réservé, et cependant plein d'enthousiasme. Il avait, comme Cervin, le goût de la beauté harmonieuse, et les deux hommes, assis face à face devant Luce, avaient quelque chose de fraternel qui émouvait la jeune fille.

Il lui semblait qu'Armand Dessorgue n'était pas un étranger, qu'elle avait connu ses yeux, ses gestes, sa voix en d'autres temps, chez d'autres êtres. Pourtant, à côté de Jacques, il avait la pâleur d'un reflet et sa jeunesse ne prévalait pas contre la maturité noble et robuste du maître.

Madame Bertin suivait d'une oreille distraite les dissertations esthétiques et les symboles ingénieux. Elle s'attachait de préférence aux faits, aux aventures, aux événements certains et immédiats.

Elle profita d'un silence pour demander comment Jacques et Dessorgue s'étaient rencontrés le matin. Elle avait été surprise de les voir arriver ensemble. On dut lui conter par le menu la rencontre chez Pradet, la défection de celui-ci, le retour en bateau.

— La Seine m'a paru, ce matin, plus belle que jamais, — dit Armand. — Il m'a semblé qu'elle était là pour montrer le chemin de la colline olympienne aux sages fourvoyés dans la ville.

— C'est le fil d'Ariane, — dit Cervin.

— Mais il n'y a pas d'Ariane et pas de Minotaure! — dit Luce.

— Ariane, c'est vous, mademoiselle, puisque nous allions vous retrouver... Quant aux Minotaures, ils sont nombreux, on voit leurs mufles satisfaits aux coins de toutes les banques et dans tous les bons restaurants.

Luce rit de ses yeux clairs et de ses lèvres saines :

— Je ne suis pas Ariane : je sais que les héros sont des ingrats ; je ne leur tendrais pas le moindre fil.

— Mais vous guidez les humbles voyageurs par une musique ineffable : cela vaut mieux.

Jacques vit que Luce était dépitée d'avoir été surprise ; il intervint :

— Savez-vous que le fil d'Ariane aurait été vraiment une eau courante ? — dit-il. — Avez-vous lu la description des fouilles de Crête et du Palais de Minos ? On a découvert, dans toutes les salles et dans toutes les cours de l'immense demeure, des canaux de pierre qui devaient conduire un ruisselet. Ariane aurait alors donné à Thésée le moyen de sortir du labyrinthe : en suivant toujours le sens du courant. N'est-ce pas encore plus poétique et plus joli que le fil d'or ?... Vous imaginez-vous le héros explorant le palais mystérieux à la recherche du monstre, puis retrouvant son chemin à travers les salles obscures et les jardins déserts grâce à ce fil brillant d'eau vive ?... Il y a là de quoi féconder la peinture symbolique et rénover la poésie fabuleuse. Je voudrais peindre un Thésée haletant de la terrible lutte et penché sur l'eau fraîche où il plongerait ses mains. Il aurait dans ses yeux la flamme dansante du ruisseau, et, très loin, dans l'ombre épaisse du labyrinthe, on verrait luire, disparaître et renaître le fil d'Ariane fugitif et fluide.

— Il faut peindre cela, — dit Luce avec transport, — il faut le peindre !

Un rayon de soleil donnait à ses yeux d'émeraude un éclat singulier. Elle regardait Cervin d'un air suppliant :

— Monsieur Dessorgue, dites-lui aussi d'exécuter ce projet.

— Volontiers ! Nous aurons une belle chose de plus et j'aurai, au moins une fois, été votre allié. J'espère que le maître nous écoutera.

Jacques sourit, amusé. Tout le jour, son intelligence inventive créait des formes et des fables et les laissait retomber au

néant. Il lui plut, cette fois, de réaliser son rêve : il y vit un moyen de rapprocher les deux jeunes gens, d'intéresser sa nièce à la présence d'Armand.

— C'est entendu, — dit-il, — mais je ne veux pas que Thésée ait une tête de modèle vulgaire : je voudrais lui donner le visage de notre hôte.

— Et les yeux clairs de mademoiselle Luce, — dit Armand, — des yeux où l'on verrait vraiment l'eau scintiller !

On conclut la chose dans les rires et Luce ne put s'empêcher d'examiner attentivement, pour la première fois, cette face énergique et fine à qui Jacques donnerait bientôt l'immortalité des chefs-d'œuvre.

Armand la regardait aussi, comme pour étudier ces yeux limpides qui seraient quelque jour les siens par la magie du maître. Cette idée lui semblait étrange et charmante. Il y voyait une sorte de mystique union entre elle et lui, une fusion de leurs êtres qui le ravissait.

Il imaginait un sortilège par lequel, un instant, ils échangeraient leurs pensées : Luce regarderait par ses yeux comme à travers les trous d'un masque, tandis qu'il saurait, lui, à quoi songeait la fille énigmatique.

Il exprima cette divagation en souriant :

— Ce serait, — dit-il, — une expérience à la Stevenson ; mais le réveil sous une nouvelle forme serait plus agréable pour moi que pour le docteur Jekyll, si malheureux avec sa double personnalité !

— Vous aimez Stevenson ?

Elle avait demandé cela sur un ton de vif intérêt, avec une subite rougeur de petite fille.

Certes il aimait Stevenson, et il se réjouissait de s'accorder avec elle sur ce point.

En quelques mots, il dit quelle dette son adolescence avait contractée envers Robert-Louis Stevenson. Il conta ses veillées de lecture, ses évasions hors du temps et du lieu vers les pays attirants que dépeint l'enchanteur, ses tristesses d'enfant solitaires, calmées par quelques donneurs de joie dont les œuvres l'avaient escorté dans la vie. Il décrivit cette intimité à travers l'espace avec des amis qu'on ne verra jamais, qu'on aime pourtant plus que des proches, cette bonne et mélanco-

lique tendresse qui nous fait imaginer le cadre où ils se meuvent, la maison qui les abrite.

Stevenson !... Armand connaissait, comme s'il les eût rencontrés, Catriona, le docteur Desprez, Uma, tous ces personnages singuliers et vrais qui sous tous les cieux du monde aiment, souffrent, désirent, espèrent. Quand il descendait en lui-même, il se demandait s'il n'avait pas vraiment ouï jadis le pas claudicant du marin à la jambe de bois et le grincement de l'équipage nocturne qui vient chercher *Will o' the Mill*. En fermant les yeux, il revoyait la plaquette du Luxembourg où songe, mélancolique, un Stevenson déjà presque mourant ; il revoyait aussi, bien qu'il n'en connût qu'une image, les arbres de Samoa balançant leurs ombres légères sur le blanc tombeau du poète.

Certes il l'aimait. Pouvait-on avoir lu ses œuvres et ne pas le chérir comme un frère en exil ?

Luce était prise par la parole d'Armand, emportée dans un royaume de fictions. Elle souriait, absente, ravie, tandis qu'à travers les pivoines épanouies madame Bertin lançait à Jacques un regard malicieux.

Cervin semblait heureux du tour qu'avait pris la conversation. Il se taisait pour ne pas la troubler, pour laisser aux jeunes gens l'occasion de se découvrir et de s'apprécier. Il ne pouvait s'empêcher de trouver sympathique cet homme penché vers une âme de femme, tâchant de l'amener à lui, de la conquérir doucement, de lui communiquer sa fièvre.

Énergiquement il détournait sa pensée de l'avenir qui s'élaborait sous ses yeux : il ne voulait voir que le présent et s'y complaire.

Cependant le déjeuner s'achevait. Gérard apportait des bols de cuivre où l'eau s'allumait de reflets frétillants.

Tandis qu'elle y trempait les doigts, Luce pensait que Jacques avait trouvé en Orient ces vases précieux ainsi que les belles histoires qu'il lui contait lorsqu'elle était plus jeune.

Que de choses n'avait-il pas rapportées de ses voyages aux pays chimériques ! Était-il une seule joie d'art ou d'intelligence qu'elle eût connue par d'autres que par lui ?

Qui donc, un soir, lui avait fait lire sous la lampe ce nom

de Stevenson, dont elle ignorait le sens prestigieux ? Qui donc lui avait révélé, page à page, l'œuvre du génial Écossais ?

Tout ce qu'elle savait, tout ce qu'elle aimait lui venait de Jacques.

Elle leva sur lui ses yeux transparents où dansait le reflet du cuivre :

— C'est le maître qui m'a fait lire *The black Arrow*, dit-elle. C'est lui qui m'a lu *The Treasure of Franchard* dans les rochers de Fontainebleau : je lui dois cela comme le reste.

Et son regard disait clairement que rien ni personne ne pourrait détourner son dévotieux amour de celui qui avait éveillé sa pensée, pétri son âme comme une argile malléable dans sa puissante et douce main de créateur.

ALAIN MORSANG

(*A suivre.*)

DIPLOMATIE PHARAONIQUE

Vers la fin de l'été de 1887, dans un canton peu fréquenté de la Moyenne Égypte, près du village d'Haggi-Kandil, habité par les Bédouins d'El-Amarna, des fellahs en quête de matériaux de construction dans ces carrières inépuisables que sont les vieux temples, démolissaient paisiblement quelques pans de murailles, dépendances d'un grand édifice où l'on reconnaît aujourd'hui un palais d'Aménophis IV (XIVe siècle avant notre ère).

Aménophis IV était le fils d'Aménophis III et de cette reine Tii, dont on vient de retrouver les sceaux dans les palais mycéniens de Crète et de Grèce. L'Égypte régnait alors sur tout le Levant. Aménophis IV fut un des derniers rois de cette XVIIIe dynastie qui, par les conquêtes des Thoutmès et des Aménophis, avait établi l'autorité du Pharaon sur la Méditerranée insulaire, la mer Rouge et dans l'Asie antérieure. Aménophis IV avait abandonné Thèbes, la capitale de ses pères dans la Haute Égypte (aujourd'hui Louxor), et s'était rapproché du Delta : il avait fondé dans la Moyenne Égypte, un peu au nord de la Siout, sa ville royale de Khouniatonou : ce sont les ruines que fouillaient nos fellahs.

En nettoyant le sol des déblais accumulés, ils trouvèrent tout de suite mieux qu'ils n'espéraient : de belles briques, les unes cuites, la plupart de terre crue, tantôt carrées, tantôt oblongues ; le grain en était très fin, et la couleur variait du noir au jaune et au rouge. C'étaient d'excellents matériaux

pour nos maçons improvisés ; l'un d'entre eux eut-il l'idée d'essuyer la poussière séculaire ? est-ce un coup de vent qui fit voler le sable incrusté dans les pores du limon ? Ces briques informes apparurent tout à coup gravées de signes étranges, qu'on eût dit burinés à coup de stylet et que des lignes régulièrement tracées divisaient très correctement. Tous les paysans d'Égypte savent que leur sol recèle des trésors : les briques à inscriptions furent donc traitées avec égards. Et l'on creusa le sol : bientôt apparurent deux cachettes en forme de puits ; ils étaient pleins de briques gravées. On entassa la trouvaille dans des paniers chargés à dos de baudet, et quelques jours plus tard, les marchands d'Akhmin, de Louxor et du Caire avaient en dépôt une partie des documents.

Les premiers savants avertis furent M. Bouriant, directeur de l'École française du Caire, et M. Grébaut, alors directeur du service des antiquités ; ils achetèrent quelques spécimens, et, fort ébahis de trouver en Égypte un dépôt de tablettes babyloniennes, écrites en caractères cunéiformes, ils communiquèrent les documents aux assyriologues les plus compétents, M. Oppert, professeur au Collège de France, et M. Sayce, de Londres. La surprise fut si forte que les tablettes furent tout d'abord considérées comme des faux et dédaignées par les spécialistes. Mais on s'émut peu à peu en apprenant qu'il existait des centaines — quelques-uns disaient des milliers — de briques pareilles ; il devenait invraisemblable que des faussaires eussent été si prolixes.

Les musées de Londres, de Berlin, de Vienne, et de Paris firent quelques achats timides ; la plus grande partie des pièces passa aux mains de Daninos-pacha, d'Alexandrie, et du collectionneur Graf qui les revendit au musée de Berlin. A partir du mois d'avril 1888, il n'y eut plus de doute possible : M. Sayce déchiffra les noms de rois de Babylone et de chefs syriens ; le grand égyptologue de Berlin, M. Adolf Erman, lut les cartouches des pharaons Aménophis III et Aménophis IV écrits en cunéiformes ; l'on découvrit que ces briques étaient des lettres-missives, d'un intérêt prodigieux, échangées, au temps de l'hégémonie égyptienne en Asie, entre les princes de Syrie ou des pays limitrophes et leurs suzerains, les Pharaons. C'était la plus vieille correspondance diplomatique

connue, — elle date de trente-quatre siècles, — que des baudets avaient convoyée dans leurs paniers, promus accidentellement à la dignité de « valises ».

N'est-ce point une tristesse d'avouer qu'en cette occasion l'esprit critique des savants fut plus funeste aux documents que l'ignorance des fellahs? Sans doute plus d'une brique avait été émiettée par le pic des fouilleurs ou mise en pièces au cours des transports. Ainsi fut jadis irréparablement mutilé le papyrus royal conservé à Turin : on l'avait trouvé intact et introduit dans une jarre pour le transporter à dos de baudet ; quand on déboucha la jarre, le papyrus était en miettes ; ses morceaux recollés sont encore le plus précieux document chronologique de l'histoire d'Égypte. Les briques d'El-Amarna, dédaignées des marchands, refusées par les savants, subirent d'irréparables dommages au cours de leur vagabonde carrière. A peine s'il nous en reste trois cents ; peut-être y en avait-il le double à l'origine. Du moins ce qui subsiste est-il aujourd'hui considéré à sa réelle valeur qui est inestimable ; les assyriologues de tous les pays, en Angleterre Sayce et Budge, en Allemagne Bezold et Winckler, en France Halévy, Delattre et Scheil, ont traduit et commenté ces textes dont la vulgarisation est maintenant possible grâce à ces travaux approfondis.

*
**

Dès que l'on eut achevé le déchiffrement sommaire des tablettes d'El-Amarna, on constata que les pièces de cette correspondance diplomatique avaient été classées par séries : il y avait 6 lettres d'un roi de Babylone, 9 du roi d'Alasia, 4 du roi de Mitanni, les unes et les autres se rapportant à des cas déterminés et donnant l'exposé d'une négociation méthodique. De même un certain Rib-Addi avait envoyé 46 missives ; d'autres, Arad-Hiba, de Jérusalem, Azirou, gouverneur d'une ville de Syrie, en ont écrit 5 ou 10 ; une centaine de correspondants sont représentés par une ou deux lettres. Nous avons donc affaire à de véritables dossiers diplomatiques : sur une des briques, il est fait mention de la « place des archives du palais royal » ; une lettre, citée plus loin, invite le Pharaon à

se reporter aux pièces conservées dans ses bureaux. Les deux chambres en ruines d'El-Amarna ne sont autre chose que les archives du ministère des Affaires étrangères pharaonique.

Ce dépôt n'était guère qu'un magasin où les briques étaient empilées sans beaucoup plus de soin que les paperasses dans les greniers de nos ministères. Une courte inscription en caractères égyptiens, tracée en marge d'une dépêche cunéiforme, nous apprend que le dépôt était primitivement à Thèbes, résidence officielle desPharaons de la XVIIIe dynastie ; quand Aménophis IV répudia Thèbes comme capitale religieuse et politique, il transporta les services officiels à Khouniatonou (El-Amarna), et les archives diplomatiques furent installées dans une modeste dépendance du palais.

Quelques indications nous ont été conservées sur le personnel attaché aux archives : on a retrouvé un sceau gravé au nom de « Tetou-nou, l'homme de Shamas-niki ». Tetou-nou, d'après son nom, était égyptien ; sa fonction semble avoir été celle d'un scribe aux ordres de Shamas-niki, lequel était certainement babylonien. Flinders Petrie, qui a fouillé à fond, en 1891, cette partie d'El Amarna, a pu découvrir un nouveau nom de fonctionnaire, tracé à l'encre sur un bloc : « le scribe royal Kâ-Apii ». Le savant anglais croit, non sans vraisemblance, que Kâ-Apii était le directeur égyptien du service, qui avait sous ses ordres le babylonien Shamas-niki, assisté lui-même de l'égyptien Tetou-nou.

La présence d'un étranger, d'un babylonien dans ce ministère pharaonique s'explique par le fait que toutes les pièces diplomatiques sont écrites en caractères cunéiformes, c'est à dire étrangers à l'Égypte. L'usage de cette écriture à la cour des Pharaons était absolument nouveau ; aucun document antérieur ne nous avait permis de le constater ; aussi n'est-il pas étonnant qu'un étranger ait été préposé à cette « diplomatique » étrangère.

On sait que les hiéroglyphes égyptiens représentent les lettres, les sons syllabiques et les idées par des figures d'hommes, d'animaux, de plantes, de choses diverses, reproduites avec la plus scrupuleuse fidélité : ces signes hiéroglyphiques sont très aisés à reconnaître,et même, pour les égyptologues, la question de lecture visuelle est attrayante et facile.

Chez les Babyloniens au contraire, les signes de l'écriture, qui étaient au début des figures analogues aux hiéroglyphes égyptiens, ont été très vite stylisés, puis défigurés. L'usage de briques molles, pour recevoir l'écriture, et d'un stylet, pour la tracer, amena les scribes de l'Euphrate à remplacer les lignes droites ou sinueuses d'une figure, humaine ou animale, ou les contours d'un objet, par une série de traits rigides, auxquels le stylet donnait l'aspect d'un clou ou d'un coin, *cuneus*, d'où *cunéiforme*. Peu à peu une étoile, une tête d'animal, une main humaine ne furent plus qu'un amas de traits superposés dans le sens horizontal ou vertical ; aujourd'hui, l'œil non averti n'y reconnaît pas plus la figure originelle que dans les signes chinois qui ne sont, eux aussi, que des silhouettes d'êtres ou d'objets déformées par une stylisation exagérée.

Par contre, si l'écriture cunéiforme est peu attrayante à l'œil, elle a l'avantage d'être nette et facile à tracer. Aussi — les briques d'El-Amarna nous l'enseignent — était-elle adoptée dans toute l'Asie occidentale, sans doute depuis les temps presque fabuleux de la conquête de la Syrie et de la Mésopotamie par Sargon l'ancien, roi de Babylone (3 500 ans avant Jésus-Christ). « L'écriture de nos lettres, — nous dit M. Halévy — est le babylonien cursif ; la langue en est le babylonien ordinaire, qui constituait alors l'idiome littéraire, non seulement des Sémites du Nord, mais de tous les peuples du Taurus et de l'Amanus qui avaient quelque civilisation. » Sur le cours supérieur de l'Euphrate, dans la région intermédiaire entre l'Asie-Mineure et la Mésopotamie, où les Sémites rencontraient des populations de races différentes, on avait déjà adapté l'écriture babylonienne aux idiomes non sémitiques de ces contrées.

C'est à cette dernière circonstance, fort curieuse, que l'on doit d'avoir trouvé, parmi les lettres d'El-Amarna, deux épîtres, écrites en signes cunéiformes, mais dans une langue encore inconnue, celle du Mitanni : de ces lettres, nous pouvons lire les sons, non le sens. Certaines populations indo-européennes de l'Asie antérieure avaient aussi adopté l'écriture babylonienne comme véhicule de leur langage : le musée Guimet possède plusieurs textes d'une langue indo-

européenne recueillis en Asie-Mineure et écrits en caractères cunéiformes.

Malgré le voisinage géographique de la civilisation babylonienne, propagée par l'écriture, les Égyptiens, employés au bureau des dépêches de Pharaon, avaient besoin d'une initiation véritable pour remplir congrûment leur office de traducteurs et de rédacteurs.

La langue et l'écriture à employer étaient difficiles ; aussi avait-on rédigé à leur usage des vocabulaires dont Flinders Petrie a retrouvé des fragments. Ce sont des briques soigneusement divisées en trois colonnes : dans la première, est écrit le signe de l'écriture, l'idéogramme ; dans la deuxième, sa transcription en équivalents syllabiques du dialecte sémitico-babylonien, qui était en usage chez les divers peuples de l'Asie occidentale ; dans la troisième, la prononciation de ce signe en sumérien, c'est-à-dire dans la langue originale babylonienne. Un des traités porte l'indication que le vocabulaire est rédigé « par ordre du roi d'Égypte » : on peut juger que Pharaon exigeait de ses scribes une connaissance approfondie de la langue étrangère, puisqu'à la rigueur la transcription sumérienne était inutile, sauf à ceux qui ne voulaient pas ignorer les finesses de l'écriture cunéiforme.

On s'explique les encouragements donnés par le Pharaon à l'étude de l'idiome étranger quand on s'aperçoit que non seulement les dépêches des princes ou des chefs asiatiques sont rédigées en cette langue, mais que les Pharaons eux-mêmes l'emploient. Une longue lettre d'Aménophis III à un roi de Babylone est composée dans le même dialecte que la dépêche à laquelle elle répond ; des princes royaux d'Égypte écrivent au Pharaon, leur père, en cunéiformes ; les gouverneurs égyptiens, pour correspondre avec les bureaux de la métropole, emploient les signes babyloniens et non les hiéroglyphes égyptiens. Le fait que cette langue était seule employée pour la correspondance diplomatique est déjà d'une haute portée, si l'on veut déterminer la valeur réciproque de la culture scientifique et littéraire en Chaldée et en Égypte au XIVe siècle avant notre ère. Mais au point de vue historique, cette constatation est encore d'un grand intérêt.

Elle nous permet de préjuger que les Pharaons ont fait

preuve, dans l'administration de leurs provinces asiatiques, d'une souplesse et d'un esprit politique au moins inattendus. L'étude plus détaillée de leur système de domination réserve aussi des surprises à ceux qui croient que la politique de protectorat et l'action diplomatique à longue distance sont des arts modernes, inconnus de l'antiquité.

*
**

L'Égypte ne s'est jamais crue en sûreté vis-à-vis de l'Asie qu'à condition de tenir en sa main les clefs de la route syrienne qui, par le Thabor, Jaffa et Gaza, a toujours amené dans le Delta les invasions asiatiques. Aussi quand les Pharaons de la XVIIe dynastie eurent refoulé l'invasion des Pasteurs ou Hyksos au-delà de l'isthme de Suez, tous leurs successeurs de la XVIIIe dynastie (vers 1400 avant notre ère), les Thoutmès et les Aménophis occupèrent-ils ces villes de la côte qu'on appelait déjà les « Échelles » du Levant, Gaza, Ascalon, Tyr, Sidon, Arad : de là, ils montèrent au défilé de Mageddo, clef de la Palestine, et aux passes de Kadesh, porte de la vallée de l'Oronte et de l'Euphrate supérieur.

La côte et les premiers plateaux syriens restaient sous l'influence directe des Pharaons ; sur la côte, nous voyons déjà ces républiques maritimes, de langue sémitique et de constitution oligarchique, auxquelles les Hellènes appliquèrent ensuite le nom de Phéniciens ; à l'intérieur, Jérusalem et le pays de Chanaan sont occupés par d'autres Sémites, qui ne sont pas encore les Hébreux de Moïse ; l'*Exode* n'est peut-être pas commencé ou, du moins, pas terminé ; les Hébreux sont encore en Égypte ou ils errent dans les déserts du Sinaï et steppes d'outre-Jourdain. Au delà, dans l'Asie antérieure, du golfe d'Alexandrette au golfe Persique, s'étendaient les empires récents ou antiques : royaume d'Alasia sur le bas Oronte, royaume de Mitanni sur le haut Euphrate, royaume d'Assour sur le Tigre moyen, royaume de Kardouniash, qui avait hérité la puissance de Babylone sur le bas Euphrate.

Ce sont les principicules de la côte et des plateaux syriens, et les rois de la périphérie qui envoient aux pharaons Aménophis III et Aménophis IV les lettres retrouvées à El-Amarna.

Les premiers sont des vassaux, les seconds des alliés de l'Égypte ; avec ceux-là, les Pharaons font de la politique de protectorat; avec ceux-ci, ils nouent des alliances.

Les lettres [1] provenant des villes de la côte syrienne, de la Palestine et de la vallée de l'Oronte, en un mot de toute la province égyptienne de Syrie, nous apprennent que les Pharaons n'étaient représentés dans aucune de ces villes, ni par des fonctionnaires égyptiens résidents, ni par des forces militaires permanentes. A Tyr, Sidon, Byblos, Jérusalem, nous trouvons des « hommes du roi » appelés *khazani*; « leurs villes leur appartiennent; leurs sujets courbent la tête sous eux ».

Ce ne sont pas des Égyptiens ; leurs noms sémitiques indiquent qu'ils sont du pays; souvent ils descendent de familles anciennes dans la région ; parfois ils ont le titre de rois ; parfois les *khazani* succèdent aux rois ; peut-être la politique égyptienne favorisait-elle une oligarchie divisée, au détriment d'une monarchie plus redoutable aux étrangers. Dans certaines villes, Arad, Tounipou, il n'y a ni rois ni *khazani*, mais de petites républiques : c'est le conseil des notables, « les enfants de la ville de Tounipou » ou les « habitants de la ville d'Irgeta », qui correspondent directement avec Pharaon. Dans tous les cas, ces localités jouissent d'un *self government* et s'adressent sans intermédiaire à la chancellerie égyptienne.

Les termes dans lesquels les uns et les autres de ces pouvoirs locaux marquent leur vassalité sont d'une humilité amusante : « Au roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil, roi mon seigneur, il est dit ceci : Moi, khazanou ton serviteur, poussière de tes pieds et sol que tu foules, planche de ton siège, escabeau de tes pieds (les Psaumes des Hébreux nous diront à leur tour : *donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum*, sabot de tes chevaux, je me roule de ventre et de dos sept fois dans la poussière aux pieds du roi, mon seigneur, soleil du ciel ». L'attribution essentielle des *khazani*, leur

1. Toutes les citations sont faites d'après la belle traduction de M. J. Halévy publiée dans le *Journal Asiatique* (de 1890 à 1892) et la *Revue Sémitique* (de 1893 à 1894). J'ai aussi beaucoup utilisé les suggestifs articles du P. Delattre (*Revue des Questions historiques*, 1892-94) et la classique *Histoire* de G. Maspero.

raison d'être et la première qualité qu'ils se donnent, ils la définissent ainsi : « Je suis le serviteur du roi, le chien de sa maison, je garde tout le pays pour le roi mon seigneur. »

En temps ordinaire, la correspondance se résume en quelques phrases : le pays est tranquille, les ordres du roi sont obéis, les tributs partent régulièrement pour l'Égypte. Ainsi le préfet de Sidon écrit : « Le roi mon seigneur est informé que la ville de Sidon, l'esclave qu'il m'a confiée, est tranquille. En prenant connaissance de l'ordre que le roi mon seigneur m'a envoyé, mon cœur s'est rempli de joie, j'ai levé la tête, mon visage et mes yeux se sont illuminés en entendant l'ordre du roi, mon seigneur... Voici : ton serviteur t'envoie cent bœufs et des esclaves femelles. Avis au roi, mon seigneur, soleil du ciel. »

Si Pharaon expédie un messager, un convoi de marchandises ou une troupe d'archers, le *khazanou* doit les escorter, assurer leur sécurité et leur subsistance : « Le roi, mon seigneur, soleil du ciel, a envoyé le messager Hamya vers moi. Voici : j'ai écouté l'ordre du roi avec la plus grande attention ;.. moi avec mes troupes et mes chars, avec mes frères et mes combattants, nous sommes allés à la rencontre des troupes d'archers au lieu que m'a indiqué le roi. » Le Pharaon lui-même visite-t-il sa province syrienne? le serviteur fidèle doit le nourrir, lui et ses troupes : « Le roi mon seigneur avec ses troupes nombreuses regagne ses pays : aussi ai-je envoyé de gros bétail et une quantité d'huile au-devant de la grande armée du roi, mon seigneur. » Dans les cantons pauvres des montagnes, tel *khazanou* ne peut suffire à ces corvées et s'en excuse humblement : « Que le roi mon seigneur envoie chercher l'huile : je n'ai ni chevaux ni voitures pour aller à la rencontre du roi et j'ai envoyé mon fils au pays du roi, mon seigneur... »

Pour surveiller l'exécution parfaite de ses ordres, Pharaon a ses *messagers*, « les yeux et les oreilles du roi en pays étranger », suivant les termes du protocole égyptien. Ils ont le pas sur tous les gouverneurs indigènes ; aussi, à de très rares exceptions près, sont-ils égyptiens et hauts fonctionnaires de la cour pharaonique. On craint beaucoup leurs enquêtes : « Que le roi mon seigneur demande à tous ses messagers combien je suis un serviteur fidèle du roi ; que le roi interroge un tel, il

verra que c'est vrai. » Ces inspecteurs étaient peut-être permanents, mais ils semblent n'avoir pas eu de résidence fixe. Ils interviennent avec vigueur dans les cas difficiles, mais toujours avec l'obligation d'en référer au Pharaon.

Les cas difficiles étaient fréquents. A la lecture de cette correspondance, la province égyptienne de Syrie nous apparaît comme infiniment morcelée en petits territoires autonomes, que divisent des rivalités continues : des conflits incessants s'élèvent de *khazani* à *khazani*, et cette division même semble ne pas déplaire au Pharaon qui y trouve les éléments de sa force, en dosant avec habileté ici ses faveurs, là ses rigueurs, en imposant partout sa volonté en dernier ressort. De toute part, on demande l'aide de Pharaon : ce sont des brigands qui pillent telle ville ; là, c'est un *khazanou* qui s'empare effrontément des territoires des villes voisines : « Sache, ô roi, que les brigands ont soulevé ces villes contre moi...; je suis comme un oiseau qui est dans un filet ou dans une cage... Envoie-moi des archers d'Égypte. » Les effectifs demandés ne sont point excessifs : le gouverneur de Mageddo sollicite l'envoi de *deux* archers ; celui de Tyr en demande vingt ; celui de Byblos quatre, avec vingt chars (la « charrerie » d'Égypte était alors irrésistible ; c'est à l'Égypte que les guerriers d'Homère emprunteront leurs chars) ; dans les cas très scabreux, on élève le chiffre jusqu'à deux cents soldats d'Égypte.

Ces renseignements montrent que Pharaon n'entretient pas de garnisons permanentes en Syrie. Les gouverneurs usent de leurs propres troupes ; mais ils sollicitent l'envoi de quelques soldats égyptiens, qui jouent sans doute le rôle d'instructeurs et constituent des cadres aux troupes indigènes, suivant le procédé que nous appliquons encore au Sénégal, au Tonkin, au Maroc.

Parmi les nombreuses « affaires », dont traite la correspondance d'El-Amarna, il en est deux qui sont à peu près intelligibles dans toute leur suite et qui nous donnent un tableau très vivant de la politique égyptienne en Syrie. Ce sont les affaires d'Azirou et d'Arad-Hiba [1].

1. D'après des monographies spéciales du P. Delattre et de M. J. Halévy.

*
**

Dans un district de la Phénicie septentrionale, appelé pays d'Amouri, le *khazanou* Azirou est dénoncé à Pharaon par son collègue de Byblos, nommé Rabimour. Azirou, malgré les protestations d'obéissance qu'il envoie au messager égyptien Doudou, est accusé formellement d'avoir tué trois rois des villes voisines et tous les notables du pays, pour annexer leurs villes à ses domaines. Azirou se disculpe en écrivant au Pharaon qu'il n'a fait que se défendre : « Les notables de la ville de Soumouri ne m'ont pas laissé en paix et présentement je n'ai commis aucune faute contre le roi mon maître ». Alors intervient un homme qui écrit sèchement « au nom du roi, ton seigneur, au gouverneur de la ville d'Amouri » ; ce ne peut être qu'un inspecteur égyptien, qui communique la réponse de Pharaon aux dénonciations faites par Rabimour :

Certes, dit-il à Azirou, tu n'es pas avec le roi, ton seigneur. Si tu veux faire acte de soumission au roi, qu'est-ce que le roi ne t'accordera pas en récompense ? Mais si tu veux agir ainsi, la rébellion est dans ton cœur et tu mourras ainsi que toute ta famille. Soumets-toi au roi, ton seigneur, et tu vivras... Je te le dis : laisse le sommet de cette montagne (où Azirou s'est réfugié) et va en présence du roi ton seigneur, sinon, expédie ton fils vers le roi ; n'as-tu pas de descendant qui puisse s'y rendre ? Sache que le roi est puissant comme le soleil dans le ciel et que ses troupes et ses chars sont nombreux dans le pays haut et dans le pays bas, du levant jusqu'au couchant...

Sommé de se justifier personnellement à la cour du roi d'Égypte, Azirou se garde de refuser : il écrit de divers côtés, aux messagers Doudou et Khai, et à Pharaon lui-même, qu'il partira avec son fils, qu'il est parti..., mais il reste. Tout en annonçant son départ, il signale une attaque du roi des Khétas contre la ville de Tounipou : qui défendra cette ville, si lui, Azirou, ne reste à son poste ? « Moi et mon fils, nous sommes les bons serviteurs du roi, donc, moi et lui, nous allons partir présentement... ; que mon maître sache que j'obéis avec empressement. Mais le roi m'a chargé de défendre son territoire

et maintenant le roi des Khétas se trouve dans le pays de Noukhassi, dans la ville de Tounipou..; je crains pour le territoire de mon maître. » — Azirou alla-t-il en Égypte? Le dossier de son affaire s'arrête à ce moment critique. Si l'on en juge par les antécédents, Azirou sut probablement éviter la redoutable épreuve de comparaître en personne ou d'envoyer son fils comme otage aux mains du Pharaon.

L'affaire d'Arad-Hiba est plus complexe et met en jeu des rivalités de fonctionnaires et une délicate question d'immunité diplomatique. Arad-Hiba était un gouverneur de Jérusalem. Le nom d'Israel n'apparaît point dans les lettres d'El-Amarna ; la plus ancienne mention de ce nom est donnée sur une stèle égyptienne du Pharaon Minephtah (vers 1250 av. J.-C.) qui se vante d'avoir écrasé Israel en Syrie, à un moment où la tradition voudrait que les Israélites fussent encore en Égypte. Mais Arad-Hiba, comme son nom l'indique était un sémite. Il était combattu dans son gouvernement par Milkili et Shumardata, agents indigènes du gouvernement égyptien. Ceux-ci l'accusaient de complicité avec des bandes de brigands qui pillaient la Palestine, d'après les ordres de Bournabouryash, roi de Babylone. Or, si les soldats irréguliers du roi de Babylone avaient rompu l'alliance de leur maître avec le roi d'Égypte, c'est que Bournabouryash avait été gravement offensé.

Il explique les raisons de sa colère, dans une lettre adressée à Aménophis IV. Une ambassade chargée de présents était partie pour l'Égypte :

Mes agents, qui avaient fait un bon voyage jusque-là, ont été arrêtés subitement par une mort violente dans le pays de Palestine. Ils avaient quitté ton bon frère pour se rendre près de toi, lorsqu'en arrivant dans la ville d'Acre, ceux qui les escortaient (pour le compte de Pharaon) tuèrent mes agents et s'emparèrent des cadeaux... C'est Shumardata qui a coupé les pieds de mes hommes et leur a arraché les doigts ; quant à l'autre, il a excité le premier à piétiner sur leurs têtes... Interroge ces hommes, fais des recherches, prends des informations et tu apprendras la vérité. Le pays de Palestine est ton pays et ses rois sont tes vassaux ; c'est

dans ton pays qu'un dommage m'a été causé ; fais faire une enquête, fais restituer l'or qui a été enlevé et fais mettre à mort les gens qui ont tué les hommes, et que le sang qu'ils ont versé retombe sur eux. Si tu ne mets pas à mort ces gens, mes généraux iront tuer tous tes hommes et tes messagers, de sorte que désormais toute relation cessera entre nous, et leurs soldats te traiteront en ennemi.

Ces menaces furent mises à exécution : mais Shumardata accusa Arad-Hiba de favoriser les entreprises des Babyloniens, et la question du meurtre des messagers babyloniens disparaît devant la rivalité personnelle des agents du roi d'Égypte.

Arad-Hiba écrit au Pharaon des lettres véhémentes : « Qui donc a incriminé mes actions en me calomniant gravement près du roi, mon seigneur, en disant : « Arad-Hiba a trahi son seigneur ? » Regarde : ce ne sont ni les gens de mon père ni ceux de ma mère qui m'ont procuré cette place ; c'est le bras du roi puissant qui m'a fait entrer dans la maison de mon père. Pourquoi me rendrais-je coupable d'infidélité et de défection envers le roi ? » Arad-Hiba désirerait se justifier personnellement. « Je me suis dit : je me rendrai auprès du roi et je verrai les villes du roi, mais j'ai un ennemi fort contre moi et je ne peux pas arriver auprès du roi. » Et ne voulant négliger aucun moyen de réussir, Arad-Hiba termine à trois reprises ses dépêches par un *post-scriptum* destiné au scribe du Pharaon. « Au scribe du roi, mon seigneur, il est dit ceci : Moi, Arad-Hiba, ton serviteur, je me jette aux pieds de mon seigneur. Je suis ton serviteur. Porte des paroles favorables au roi mon seigneur. Je suis le serviteur du roi et aussi le tien. »

On voit que les « recommandations » des bureaux avaient leur prix pour la solution heureuse des affaires, dès le temps de la XVIIIe dynastie.

Les recommandations furent vaines. Aménophis IV semble avoir écouté Shumardata et Milkili et leur avoir donné l'ordre de réduire Arad-Hiba par la force. Longtemps la Palestine fut dévastée par les mercenaires à la solde des gouverneurs rivaux et par les brigands. Arad-Hiba quitta Jérusalem pour

faire campagne en Palestine et confia l'administration à une dame Belitneshi qui écrivit deux fois au Pharaon en sa faveur. On ne sait comment se termina la lutte. Bournabouryash et Aménophis IV se réconcilièrent ; quant à Arad-Hiba, selon toute vraisemblance, il finit par succomber sous le choc des ambitions rivales.

Au cours de ces querelles qui transforment en champs de bataille leur province de Syrie, les Pharaons montrent souvent une indifférence qui serait inexplicable si elle n'était raisonnée. On sait, par les doléances de leurs vassaux, que leurs réponses aux dénonciations ou aux plaintes étaient lentes à venir, quand elles venaient. Écoutez cette lettre de la petite république de Tounipou qui se demande si oui ou non elle a le Pharaon comme protecteur :

La ville de Tounipou, ta servante, dit : Qui a distingué autrefois la ville de Tounipou ? N'est-ce point Aménophis III qui l'a distinguée ? Depuis lors, les dieux et la statue du roi d'Égypte, notre seigneur, sont restés dans la ville de Tounipou. Que notre seigneur consulte les archives du temps, si nous n'appartenons pas à notre seigneur, le roi d'Égypte ! Nous avons déjà envoyé vingt lettres au roi, notre seigneur, et nos messagers sont restés chez notre seigneur... Maintenant la ville de Tounipou, ta ville, pleure, ses larmes coulent, et il n'y a personne pour nous aider. Nous avons déjà écrit vingt lettres au roi d'Égypte et pas une seule réponse ne nous est parvenue de la part de notre seigneur.

Il existe plus de cent lettres de ce genre dans le dossier d'El-Amarna. Faut-il conclure à la négligence invétérée du *Foreign Office* égyptien ? Il serait plus équitable d'admettre que les vertus orientales de temporisation, de prudence, d'inertie calculée étaient en honneur dans la diplomatie pharaonique. Le roi d'Égypte savait probablement proportionner son activité à l'importance des affaires en litige ; dans bien des cas gagner du temps, laisser faire et attendre, quitte à intervenir au moment décisif, était le meilleur remède aux petites maladies chroniques des pays de protectorat. Et puis ces querelles intestines étaient essentielles au maintien d'une hégémonie étrangère : diviser pour régner, cette maxime a

fait la force du Pharaon dans un pays où il daignait laisser l'image de ses dieux et de sa propre personne divine, mais où il n'entretenait que des diplomates et des cadres d'officiers sans troupes permanentes.

*
**

Avec les grands royaumes du Taurus et de l'Euphrate, Alasia, Mitanni, Assyrie, Kardounyash (Babylone), la diplomatie égyptienne a d'autres procédés. Le but des Pharaons est de constituer tout autour des provinces syriennes une ligne d'états-tampons pour amortir les chocs entre leur pays de Syrie et les populations remuantes de l'Asie-Mineure, dont les plus menaçantes étaient les Khétas. Ce rôle peut échoir aux vieilles dynasties d'Assour et de Babylone, bien déchues de leur antique splendeur, mais redoutables encore et influentes, et Pharaon peut rehausser à la dignité d'alliés les parvenus qui règnent en Alasia et Mitanni.

Mais il ne s'agit plus ici de relations de suzerain à vassaux : c'est d'égal à égal que chacun de ces barbares traite avec le Pharaon. « Au roi d'Égypte, mon frère, il est dit : Moi, roi d'Alasia, ton frère, je me porte bien et je t'envoie mes meilleurs compliments à toi, à tes parents, à tes servantes, à tes enfants, à tes épouses, avec mes sincères félicitations au sujet de tes nombreux chars et de tes chevaux et mes souhaits pour ton pays d'Égypte. »

Le roi d'Assyrie, dont on n'a conservé qu'une lettre, écrit plus sèchement : « A Aménophis IV, mon frère, il est dit : Assourour-ballat, roi d'Assyrie, le prince ton frère : Paix à toi, à tes parents, à ton pays. » Le ton est plus affectueux si les souverains sont unis par des liens de parenté : « A Aménophis III, grand roi du pays d'Égypte, mon frère, mon gendre que j'aime et qui m'aime, il est dit : Moi Doushratta, grand roi du pays de Mitanni, ton frère, ton beau-père, qui t'aime, je me porte bien et je t'envoie mes compliments, à toi mon frère et gendre, à tes parents, à tes femmes, à tes fils, à tes hommes... » De son côté, Aménophis III, écrivant au roi de Kardouniash, s'exprime exactement dans les mêmes termes. On peut se rendre compte par ces extraits que le protocole

diplomatique existait déjà à cette époque et assurait à la correspondance échangée une rédaction correcte, uniforme, nuancée d'égards réciproques.

Après l'échange des salutations usuelles, les souverains s'informaient réciproquement de leur état de santé. Une lettre de Bournabouryash à Aménophis IV témoigne à ce sujet d'une susceptibilité assez plaisante :

Depuis le jour où le messager de mon frère est venu, je ne me suis pas bien porté. Durant mon indisposition, mon frère ne m'a pas réconforté. Moi, j'ai été fâché contre mon frère, en disant : « Est-ce que mon frère n'a pas entendu que je suis malade ? Pourquoi n'envoie-t-il pas son messager et ne se soucie-t-il pas de moi ? » Le messager de mon frère a répondu : « Le pays n'est pas assez près pour que ton frère en ait eu connaissance et t'ait envoyé un messager pour prendre de tes nouvelles »... En effet, ayant pris des renseignements auprès de mon messager, il m'a dit : « C'est un voyage très long. » Depuis, je n'ai plus été fâché contre mon frère...

Doushratta, le roi de Mitanni, fait étalage d'une douleur véhémente quand il apprend la mort d'Aménophis III et il écrit en ces termes au fils du Pharaon : « Lorsque ton père allait mourir..., ce jour-là moi j'ai pleuré, et je suis devenu malade et j'allais mourir... (mais j'ai connu l'avènement) du fils aîné d'Aménophis et de Tii... et j'ai dit : « Aménophis n'est pas mort... » La lettre est fort mutilée, mais ces détails d'une sensibilité intéressante subsistent au travers des lacunes.

Les compliments échangés, on traitait des affaires sérieuses : alliances politiques, unions matrimoniales, rapports commerciaux. Dès le temps où Thoutmès III avait assuré définitivement à l'Égypte le pays de Chanaan, la cour d'Égypte avait compris que, seules, des alliances pouvaient donner à ces conquêtes un caractère durable. C'est ce que rappelle chacun des correspondants d'Aménophis IV quand celui-ci devient roi : « Maintenant, ô mon roi, que tu es monté sur le trône de ton père, de même que nous nous étions entendus ton père et moi pour échanger entre nous des cadeaux, de même établissons, toi et moi, une amitié permanente entre nous. Et ce vœu que

j'avais adressé à ton père, agrée-le et réalisons-le entre nous. »

Il était indispensable à la sécurité du Pharaon en Syrie que les cités rebelles, méprisables isolément, ne trouvassent aucun appui à Babylone ou à Ninive. D'autre part, Pharaon en donnant son alliance à tel ou tel de ses voisins le distinguait entre ses rivaux et en assurait la puissance en Asie. L'intérêt réciproque que l'Égyptien et le Babylonien trouvent à cette politique ressort très clairement d'une lettre de Bournabouryash où celui-ci reproche sa tiédeur à Aménophis IV :

Du temps de mon père Kourigalzou, un roi chananéen lui fit dire par un envoyé : « Entrons dans la ville de Karmishat, marchons contre le Pharaon d'un commun accord. » Mon père lui envoya dire ceci ; « Renonce à t'entendre avec moi ; si tu veux traiter en ennemi le roi d'Égypte, cherche un autre allié ; moi je n'irai pas, je ne ravagerai pas son pays, car il est mon allié. » C'est ainsi que mon père, pour l'amour du tien, a refusé de l'écouter.

Ceci dit, Bournabouryash aborde le sujet qui l'intéresse personnellement. « Aujourd'hui, le roi assyrien est mon vassal ; je n'ai pas besoin de te dire pourquoi il est venu demander ton amitié ; si tu m'aimes, qu'aucun traité ne soit fait (entre vous), repousse-le bien loin. » Or, l'intérêt de Pharaon était de tenir la balance égale entre tous les rois ; une lettre du roi d'Assyrie nous apprend que celui-ci avait reçu des messagers d'Égypte et que la même alliance traditionnelle existait entre Thèbes et Ninive qu'entre Thèbes et Babylone [1].

Les liens du sang étaient nécessaires pour entretenir et faciliter les conversations diplomatiques ; les négociations matrimoniales étaient, comme de nos jours, une des tâches essentielles confiées aux ambassadeurs. Nous sommes très bien renseignés sur cette partie intéressante de leurs attri-

1. Aucun de ces traités d'alliance ne nous est parvenu, mais les murs des temples thébains nous ont conservé la copie du traité conclu un siècle plus tard entre Ramsès II et le roi des Khétas. L'original de ce traité était gravé sur une tablette d'argent ; il reproduisait les clauses d'un traité antérieur. Nul doute que de pareils instruments diplomatiques n'aient été échangés dès le temps des Aménophis.

butions vis à-vis des souverains du Mitanni et de Babylone. Les lettres de Doushratta, roi de Mitanni, nous apprennent quelle ténacité les Pharaons mettaient à obtenir la main d'une de ces princesses barbares qui, par leur présence au harem thébain, garantissaient la fidélité de leurs pères à la politique égyptienne. Sitatama, aïeul de Doushratta, n'avait accordé la main de sa fille qu'après sept messages de Thoutmès IV; Aménophis III dut demander six fois la sœur de Doushratta; mais quand celui-ci fut sollicité d'accorder sa propre fille Tadouhipa à Aménophis IV, il fit preuve de la plus extrême bienveillance en répondant de suite : « Ma fille, je la donne ». Nous savons comment la négociation fut conduite.

Aménophis IV, alors simple prince royal, envoya un ambassadeur extraordinaire, nommé Mané, porteur de présents et d'une lettre de son père Aménophis III, ainsi conçue : « Ce que je t'envoie à présent, ce n'est rien... mais si tu accordes la femme que je désire, les cadeaux viendront (plus nombreux) ». Les messagers de Doushratta furent admis à voir un amas d'or, des présents sans nombre, destinés au père de la future reine. Doushratta reçut l'ambassadeur égyptien et, les cadeaux acceptés, fit dire au royal prétendant : « Une grande amitié nous unissait ton père et moi ; maintenant j'aurai plus encore d'affection pour toi, son fils. » Cette magnanimité n'empêcha point Doushratta de protester aigrement par la suite qu'il avait été frustré d'une partie des cadeaux promis et qui ne furent jamais livrés.

Avec la cour de Babylone, les négociations matrimoniales présentèrent plus d'une difficulté. Aménophis III avait épousé la sœur de Kallima-Sin, roi de Kardounyash ; quelques années plus tard, il réclama, comme nouvelle épouse, la propre fille de Kallima-Sin, qui refusa, non point parce que sa fille Zouharti compterait au nombre de ses rivales sa propre tante ; mais, depuis le jour où celle-ci était entrée au harem de Pharaon, nul des messagers babyloniens ne l'avait vue ni n'en avait entendu nouvelles : que peut bien faire le Pharaon de ses femmes étrangères ? Avant de donner sa fille, Kallima-Sin aimerait à être renseigné.

L'incident était grave, puisqu'Aménophis III le rappelle tout au long dans l'unique lettre qui nous ait été conservée de

lui : « J'ai pris connaissance, écrit-il à Kallima-Sin, de ces paroles que tu m'as adressées : « Comment me demandes-tu ma fille en mariage pendant que ma sœur, que mon père t'a donnée, est là chez toi et personne ne l'a vue ; maintenant vit-elle ou est-elle morte ? »

Nous ne savons s'il était arrivé malheur à la princesse babylonienne ; Aménophis ne répond qu'en termes vagues. Il cite encore d'autres réclamations de son correspondant. Kallima-Sin nous apprend qu'un jour on a introduit son messager au harem, pendant que toutes les femmes de Pharaon étaient ensemble, et on lui a dit : « Voici, votre dame est devant vous » ; le messager ne l'a pas reconnue et n'a su laquelle de ces femmes était la sœur de son roi. A cela, Pharaon répond : « Tu n'as pas envoyé un homme de qualité qui, ayant connu (jadis) ta sœur et lui ayant parlé, eût pu la reconnaître et s'entretenir avec elle. Les messagers que tu envoies sont des hommes de basse condition ; par exemple, Zagara est un bouvier de menu bétail ; il n'y en a pas un seul qui ait approché de ton père. » Mais Kallima-Sin réplique : « C'est n'importe quelle fille de noble que mes messagers ont vue chez toi ; qui leur dit que (ce soit ma sœur) ? » Nouvelle réponse de Pharaon : « Si ta sœur était morte, pourquoi te l'aurait-on caché ? »

La scène est amusante et l'on peut s'expliquer, sans aller jusqu'à soupçonner un crime, que le rustre dont Kallima-Sin avait fait un ambassadeur, ait été décontenancé jusqu'au point d'en perdre le discernement des êtres et des choses, en pénètrant au harem de Pharaon. J'imagine qu'il fit triste figure, le pauvre diable d'Asiatique, mal accoutré et sans usages, quand on l'introduisit en pleine ruche bourdonnante, et qu'il fut en présence du Pharaon ironique et d'une centaine de reines rieuses, moqueuses, étincelantes de parures et nues sous leurs gazes transparentes. Un passage d'un conte égyptien, *les Aventures de Sinouhit* [1] nous permet d'avoir une idée de ce qui se passa.

Sinouhit, le héros de ce conte, a longtemps vécu exilé en Asie ; rappelé par la clémence royale, on l'introduit devant

1. Conte de la XIIe dynastie. Voir Maspero, *Les Contes populaires de l'Égypte ancienne*, 3e édition, p. 78.

le Pharaon en présence des reines et de la cour. « Sinouhit sent ses membres se dérober sous lui et il perd connaissance, tandis que le Roi dit à la Reine : « Voilà Sinouhit qui revient accoutré comme un Asiatique ! » Et la reine poussa un très grand éclat de rire, et les enfants royaux éclatèrent tous à la fois. » Or, Sinouhit était un grand seigneur égyptien ; quelle tenue plus ridicule ne devait pas avoir le bouvier de Kallima-Sin !

La sollicitude du roi babylonien à l'égard de sa sœur est d'ailleurs touchante. Peut-être n'était-ce point un sort bien enviable que celui de ces princesses transplantées des cours barbares, du pays des Khétas et du Mitanni, ou même de la cour raffinée de Babylone, dans ce monde égyptien où les usages, les mœurs, le langage et les idées étaient si différents. A vrai dire, les futures reines emmenaient en Égypte avec elles un cortège de femmes et de serviteurs, plusieurs centaines parfois [1], qui leur servaient de « maison » et de « chapelle » et jouaient auprès d'elles le même rôle que les Florentins qui accompagnèrent en France les princesses de la famille Médicis, ou les Français qui escortèrent à Londres Henriette de France. Parfois même, — les lettres d'El-Amarna nous l'apprennent, — on leur envoyait d'Asie une statue de Notre-Dame Ishtar-Astarté, pour leur donner quelque réconfort. Mais au bout de quelques mois la bonne déesse reprenait le chemin du pays natal, et avec elle s'en allaient, pour les reines, les souvenirs de leur enfance.

Un autre détail nous est donné par les lettres. Les Pharaons n'usaient pas volontiers de réciprocité : ils refusaient généralement leurs filles ou leurs sœurs à leurs alliés d'Asie. Les filles « du sang divin » n'étaient pas pour la couche de ces soudards ; on ne livrait pas les Marie-Louise égyptiennes aux Napoléons de Mitanni ou de Kardounyash. C'est dont se plaint hautement un roi de Babylone :

Lorsque j'ai demandé la main de ta fille, tu as répondu en disant : « Jamais la fille du roi d'Égypte n'a été donnée à personne »...

1. Une légende gravée sur un scarabée égyptien nous apprend que 317 femmes accompagnaient Kilagipa, princesse de Mitanni, épousée par Aménophis III.

Quand on m'a rapporté ces paroles, j'ai envoyé dire ce qui suit : « Si tu me l'envoies à regret, j'aime mieux que tu ne me l'envoies pas du tout. Tu n'as pas pour moi la bienveillance d'un frère. Lorsque tu m'as fait part de ton intention de consacrer entre nous une alliance par un mariage, j'y ai répondu avec toute la bonté d'un frère, et maintenant, mon frère, lorsque je t'exprime le désir de nous allier par un mariage, pourquoi me refuses-tu ta fille ? Pourquoi ne me la donnes-tu pas ? Si je t'avais refusé, cela se comprendrait ; mais mes filles étaient à ta disposition, je ne t'ai rien refusé. »

*
**

Il est vrai que les Pharaons savaient dédommager leurs alliés d'Asie. A défaut de femmes, ils leur envoyaient de l'or : là était le secret de leur influence invincible et la rançon de toutes les humiliations. « Envoie-moi de l'or...Je vais envoyer chercher ton or.... Autrefois ton père envoyait à mon père beaucoup d'or... Si tu veux me faire une grande faveur, envoie-moi beaucoup d'or... Il faut que tu m'envoies la même quantité d'or qu'envoyait ton père.. » Telles sont les phrases répétées sans trêve dans les lettres des roitelets syriens et des empereurs asiatiques ; il n'en est peut-être pas une seule, où il ne soit question de l'or dont dispose à pleines mains le Pharaon et sur lequel se ruent toutes les convoitises. Les Pharaons étaient très riches en effet ; l'Abyssinie, les mines de l'Etbaye et du Sinaï leur fournissaient en quantité l'or lavé, l'or de roche, les pierres précieuses, et c'était un proverbe, souvent répété par les rois d'Asie, qu' « en Égypte le roi a de l'or comme de la poussière, en grande quantité » ; « l'or pur est la poussière des chemins... »

Ce n'était pas seulement par cupidité que les alliés asiatiques demandaient de l'or : ils l'exigeaient au nom de véritables conventions commerciales, annexées aux traités d'alliance politique ou d'alliance par le sang. Tous ces rois sémitiques nous apparaissent comme des commerçants avisés, des industriels experts qui encouragent de leur mieux le travail des métaux déjà très florissant dans leurs domaines. Nous voyons aux mains des porteurs de tributs, dans les bas-reliefs

des temples égyptiens ou dans les peintures des tombes thébaines, les produits fort curieux des ateliers syriens et chaldéens. Ce sont des vases d'or, d'argent, ou de bronze, des surtouts de table décorés de motifs empruntés à la flore ou à la faune asiatiques, des armes artistement ciselées, des dents d'éléphants, des meubles, des étoffes, des bijoux...

Il semble que les matières premières de bonne qualité manquaient à cette industrie florissante : l'Égypte seule pouvait les lui fournir et à bon compte, quand Pharaon le voulait. Aussi tout bon office en matière politique était-il taxé à sa juste valeur, en métal précieux ; les alliés de Pharaon étaient fort appliqués à réclamer leur dû et à ne point se laisser tromper sur la qualité de la marchandise fournie. Nombreuses sont les réclamations de ce genre : « Le messager que tu as envoyé, écrit Bournabouryash à Aménophis IV, est porteur de vingt mines d'or imparfait qui, mis au creuset, n'a pas même livré cinq mines d'or pur... » ou bien « les lingots d'or que mon frère n'avait pas examinés, lorsque je les ai envoyés au creuset pour être fondus, on me les a retournés et on n'a pas voulu les accepter [1]... »

Il faut ajouter que les rois asiatiques comprenaient la réciprocité des cadeaux, et qu'ils annoncent souvent des envois d'armes, d'ivoire, de bijoux. Très précieuses, à ce point de vue, sont les listes d'objets constituant les dots des princesses de Babylone et de Mitanni : des centaines de lignes sont nécessaires à l'énumération des colliers, des bagues, des bracelets, des parures diverses, du mobilier et du trousseau qu'on expédiait en Égypte par des caravanes trop souvent détroussées en route. La détermination exacte des objets et des matières est malheureusement impossible dans l'état actuel de la science. Ce qu'on peut deviner du sens général suffit cependant à donner une idée très favorable de l'industrie asiatique ; on ne s'étonnera point que le traité de Ramsès II et des Khétas présente une clause relative aux ouvriers d'art : les hautes parties contractantes s'interdisent réciproquement

1. D'après le Père Delattre, plusieurs rois d'Asie se faisaient expédier d'Égypte des métaux bruts qu'ils transformaient en œuvres d'art et réexpédiaient au Pharaon, moyennant commission.

de débaucher leurs ouvriers nationaux et de se dérober leurs secrets d'industrie.

*
**

C'est grâce à cette diplomatie qui ne néglige ni les négociations politiques, ni les liens du sang, ni les relations d'affaires que les Pharaons ont pu conserver, pendant cent cinquante ans, jusqu'à l'irruption d'un courant irrésistible de peuples en migration, le protectorat de la Syrie sans les lourdes charges d'une administration exportée d'Egypte ni d'une occupation militaire. Si mutilées soient les pièces de la correspondance d'El-Amarna, elles suffisent à nous prouver que la diplomatie ne date pas du XVIe siècle de notre ère, comme on nous l'enseigne trop complaisamment. Plus l'antiquité, et surtout celle des pays d'Orient, nous livrera ses secrets, plus nous reconnaîtrons que les idées et les pratiques humaines sont vieilles, comme est vieux le monde matériel, et que toute innovation n'est guère qu'une rénovation.

Il serait intéressant de connaître mieux les Talleyrand ou les Père Joseph qui ont inventé ou dirigé la politique du *Foreign Office* égyptien ; mais dans l'antiquité orientale, rares sont les individualités qui surnagent ; c'est l'œuvre commune des générations que les documents nous révèlent. A défaut de pièces officielles, nous avons la littérature populaire. Les contes de l'ancienne Égypte nous prouvent qu'il y eut en Égypte, comme partout au monde, de séduisants aventuriers, à qui ces délicates et périlleuses négociations d'où sortent la paix ou la guerre, l'amour ou la haine, la prospérité ou la décadence économique, ont prêté un lustre véritable.

Tel nous apparaît le « messager » que met en scène l'auteur du « Voyage d'un Égyptien », en lui prédisant dangers, gloire et amoureux exploits :

Je te ferai connaître le chemin qui passe par Mageddo. Te voilà sur le bord d'un gouffre de deux mille coudées, plein de roches et de galets ; tu chemines, tenant l'arc et brandissant le fer de la main gauche ; tu le montres aux chefs excellents et tu obliges leurs yeux à se baisser devant ta main. Toi, cependant, tu vas seul,

sans guide, sans troupe à ta suite et tu ne trouves pas de montagnard qui t'indique la direction que tu dois suivre ; aussi l'angoisse s'empare de toi, tes cheveux se dressent sur ta tête, car la route est sans passage frayé, le précipice d'un côté, la montagne abrupte de l'autre. Enfin, entrant à Jaffa, tu y rencontres un verger fleuri en sa saison ; tu fais un trou dans la haie pour y aller manger : tu y trouves la jolie fille qui garde les vergers, elle te prend pour ami et t'abandonne la fleur de son sein. On t'aperçoit, tu déclares qui tu es et on reconnaît que tu es un héros [1] !

Le fameux Thoutii, qui passait pour avoir dompté la ville rebelle de Jaffa en y introduisant ses soldats cachés dans des vases et en brandissant la grande canne de Thoutmès III, est aussi un prototype légendaire des « messagers » égyptiens, arbitres des rois et des villes. C'est au pays de Naharine que le Prince prédestiné trouve la Princesse lointaine qui le rachète de ses trois sorts funestes. Sur les côtes d'Alasia, le prêtre Ounamonou, à la fois marchand et diplomate, déjoue les embûches des rusés roitelets syriens. Les dieux d'Égypte eux-mêmes font de la diplomatie : mille d'entre eux se portent caution du traité de paix conclu par Ramsès II avec le roi des Khétas et, plus tard, la légende veut qu'ils envoient en ambassade un des leurs, Khonsou le Thébain, pour exorciser la fille du prince de Bakhtan. Ainsi le cycle poétique dessine à grands traits un type d'aventurier, brave, galant, rusé et magicien, qui dépasse l'humanité, mais nous fait comprendre ce qu'était pour les Égyptiens « l'homme de la carrière » idéal.

1. G. Maspero, *Les Contes populaires de l'Égypte ancienne.*

ALEXANDRE MORET

LETTRES DE SAINTE-BEUVE

A

ALFRED DE VIGNY

IV

L'ARTICLE DE 1835 [1]

Il est clair qu'à cette date l'amitié de Sainte-Beuve a retrouvé toute sa vivacité, toute sa fraîcheur. On sent dans sa dernière lettre le retour d'un accent qui rappelle l'émotion d'*Othello*. Seulement, la sympathie, au lieu de s'exprimer chez lui, comme autrefois, sous la forme factice du vers et de l'épître poétique, se tourne en un intérêt nouveau, original, critique. Au lieu de louer, de chanter, son esprit cherche à comprendre, à définir et à peindre. Le moment était bien choisi pour fixer les traits de Vigny. Après une période de dix ans, épique, lyrique, symbolique, celui-ci venait d'aborder un genre tout à la fois romanesque et philosophique, qui consistait en tableaux ou récits encadrés dans un raisonnement, et illustrant un système. C'était une méthode attrayante et puissante à la fois de roman à thèse. Il achevait de publier, dans ce style, *Servitude et Grandeur militaires* (1834-35), après *Stello*, — *Consultations du Docteur Noir* (1831-33). — L'éclatant succès de

1. Voir la *Revue* du 15 août.

Chatterton, qui mettait brusquement son auteur au premier plan et en plein relief, donnait à une telle étude un intérêt d'actualité. De tout cela résulte le « Portrait » qui parut dans la *Revue des Deux-Mondes* le 15 octobre 1835, morceau capital : c'est à lui que se rapportent les lettres suivantes. La première est un document sans prix sur la méthode de Sainte-Beuve : on l'y voit au travail, avec sa conscience, sa curiosité, son extrême souci du détail exact, du trait ressemblant, de la vie.

Mille remerciemens, mon cher ami, pour votre visite d'hier ; j'étais dans mon logement d'étude à m'occuper de vous en ce moment. J'avais à vous demander l'autre matin quelques détails pour préciser mes souvenirs, mais une aimable conversation d'Émile a suppléé autant qu'il se peut. C'est bien à Loches, n'est-ce pas ? 98, que vous êtes né ? Monsieur de Vigny votre père avait bien fait la campagne de Sept ans ? Madame de Vigny est de Beauce ? Vous avez fait vos premières études chez monsieur Hix et ensuite vous eûtes un précepteur ? Entré aux compagnies rouges en 1814, puis, à leur licenciement, passé dans la Garde en 1816, vous entrâtes dans l'infanterie de ligne vers 1823 ? Est-ce exact ? Vous eûtes alors une vie plus éloignée de Paris, et de garnison, jusqu'en 1826. — Vous étiez aux Pyrénées durant l'expédition d'Espagne [1]. — Marié alors, vous revîntes à Paris et, après quelque tems de disponibilité, vous quittâtes absolument le service. — Ne m'attendez pas exprès mercredi, je vous prie : je tâcherai d'y aller, mais je ne suis pas sûr de n'être pas occupé par des épreuves ou par quelque dernier feuillet, étant très en retard. J'ai gagné à cela de vous relire tout entier ; recevez d'avance toutes mes admirations pour le *Capitaine Renaud* qui est une grande et touchante chose, de philosophie et d'art.

Tout à vous d'amitié,

SAINTE-BEUVE

Ce lundi matin. [12 octobre 1835.]

Cette lettre n'apporte pas seulement les renseignements les plus curieux sur les préparations d'un article de Sainte-Beuve et ce

1. Note ajoutée en marge.

qu'en termes d'atelier on appelle les « dessous » d'un portrait. Elle est à comparer avec la version que le critique donna plus tard des mêmes faits, qui prirent alors, comme on va le voir, une couleur si désavantageuse pour Vigny. Ce sont là de pauvres détails, mais il faut bien y insister, puisque Sainte-Beuve n'a pas craint de le faire lui-même, et d'en tirer parti contre son ami d'autrefois.

Après avoir fait la critique d'un article de Planche sur Vigny, et reproché à Planche d'accepter trop facilement les prétentions du poète à une « lignée à part » et à une « originalité littéraire sans pareille », il ajoute : « Lorsque j'eus à mon tour un article à écrire, je me gardai bien d'aller consulter de Vigny ni de l'interroger sur ses antécédens... Le Directeur de la *Revue* et moi nous profitâmes donc d'un moment où il était absent de Paris pour brusquer en apparence et faire passer l'article, dont il n'aurait ensuite qu'à prendre son parti. C'est ce qui arriva. L'article, au milieu des éloges, portait sa dose de vérité [1]. » Voilà un petit morceau qui, au milieu des médisances, porte sa dose d'inexactitude,

Sainte Beuve continue : « Quant aux erreurs de fait dont parle de Vigny [dans la note du *Journal* qu'on lira plus loin], elles étaient insignifiantes au point de vue littéraire... » Ce qui est singulier, c'est qu'il y a une de ces erreurs que Sainte-Beuve n'a cessé de reprocher à Vigny : celle qui concerne la date de sa naissance. « J'avais cru M. de Vigny né le 27 mars 1799 ; je le rajeunissais de deux années. Il était né le 27 mars 1797. Personne, pas même celui qui y était le plus intéressé, ne m'éclaira sur cette faute. Les poètes sont quelquefois jaloux de dérober une année ou deux, comme les femmes [2]. » Mais non, M. de Vigny, qui en effet avait l'air merveilleusement jeune, ne faisait nullement mystère de cette date réelle. Il l'avoue de fort bonne grâce à la première ligne des *Mémoires* écrits en 1847 — publiés dans le *Journal d'un Poète* : — c'était se donner cinquante ans ; et comme il écrivait pour plaire à une dame, on voit que cette franchise était presque de l'héroïsme. D'ailleurs, ajoute-t-il, « je me sens presque honteux de parler d'un si petit événement que ma naissance, en comparaison de ces grandes actions qui se passèrent (la sixième campagne d'Italie, mars 1797) ; mais

1. *Portraits contemporains* II, p. 80.
2. *Nouveaux Lundis*, IV, p. 400.

ce petit événement — dit-il avec une grâce charmante — est quelque chose pour vous et pour moi [1]. »

Du reste, voici deux textes qui achèvent de remettre les choses au point. Le premier est un mot inédit de Vigny, destiné peut-être à Buloz ; il y est question de *Servitude et Grandeur*, et de l'article qui allait paraître, et des démarches de Vigny pour le revoir et le corriger :

J'espérais vous voir ce soir pour vous donner quelques détails sur ce qui vous occupe. J'irai chez vous demain matin et j'enverrai l'exemplaire à qui vous voulez, avec plaisir.

Je n'ai pu joindre Sainte-Beuve et je crains que les détails qu'il voudra peut-être donner sur moi ne soient pas exacts. Mais j'ai toute confiance dans sa mesure et sa délicatesse de touche. En général moins on parle de ma vie et plus cela me plaît.

Avez-vous envoyé un exemplaire à monsieur A. Joly ?

Je suis bien content de toutes les bonnes nouvelles que vous m'annoncez. J'aurai quelques changemens à faire pour la seconde édition. Des bagatelles mais nécessaires. Il faut nous y prendre à tems.

Mille complimens.

ALFRED DE VIGNY

14 octobre 1835.

Le second texte, qui est du même jour, est un mot d'excuse de Sainte-Beuve :

Je suis désolé en effet, mon cher ami, de ne pas vous avoir pu voir ; malheureusement il est trop tard actuellement. L'article devant paraître demain matin et les bons à tirer étant donnés depuis midi, je crois que le tirage est fait ou il le sera du moins ce soir. Je suis d'ailleurs très peu entré, comme vous pouvez penser, dans les détails de famille, et le peu que j'en ai dit a été plutôt tiré de ce que j'ai lu dans vos *Souvenirs militaires*. J'ai parlé d'ailleurs comme n'étant pas informé par vous mais comme informé extérieurement et

1. *Journal d'un Poète*, p. 223.

d'après des inductions. Je ne serai pas ce soir à la maison, m'étant engagé à dîner en ville. — Je ne pourrai donc vous voir qu'après cet article si précipitamment écrit et où je désire avant tout que rien ne vous mécontente. L'admiration que je vous ai vouée percera, j'espère, à travers les petites chicanes que je me suis permis de vous faire sur des détails.

Tout à vous d'amitié,

SAINTE-BEUVE

Ce mercredi [14 octobre 1835].

L'article paraît le lendemain, et M. de Vigny remercie aussitôt le critique par cette lettre :

15 octobre 1835 [1].

« Dans quel tems et par quelle plume a jamais été écrit un examen plus beau et plus habile que le vôtre, mon ami, et comment puis-je vous en remercier ? D'abord mon cœur a été pris par l'attendrissement que m'ont donné les souvenirs de ces premières et fraternelles réunions que vous avez rappelées et dont parlent ces beaux vers de notre Antoni dont la mort a déjà effacé trois noms. J'ai revu ensuite ces autres soirées de tous les mercredis, où vous veniez chez moi écouter et applaudir les *Orientales* avec mes amis et quelques femmes de ma famille ; vous y disiez alors avec tant de grâce et de douceur :

Fraternité des arts ! union fortunée !
Soirs dont le souvenir, même après mainte année,
Charmera le vieillard.

» Hélas ! nous sommes encore bien loin de la vieillesse, mon ami, et déjà s'est rompue par quelques anneaux cette autre chaîne amicale. Moi du moins je n'en ai brisé aucun et je plains ceux qui se sont séparés.

» Pour vous, mon bon ami, vous savez prouver à tous que les changements des esprits et des cœurs n'altèrent en rien l'impar-

1. Nous reproduisons cette lettre d'après le brouillon conservé par Vigny. La date du 19, donnée par l'éditeur de la *Correspondance* (p. 66), est sans doute une inadvertance.

tialité de vos jugemens et la grâce savante, la finesse éloquente dont vous les entourez, l'abondante poësie que vous semez sur eux, tout leur assure une durée qui serait effrayante s'ils n'étaient si indulgens. Vous l'avez été beaucoup pour moi ; en vérité le peu que j'ai fait ne méritait pas cela et le peu que je suis le mérite moins encore. Les actions de ma vie sont, à mon grand regret, si obscures et ses pages sont si blanches, que des notes de votre main en doivent faire ressortir le néant. Mais vous les avez écrites avec une mesure parfaite et dont je vous rends grâce mille fois. Les petites erreurs de date que j'aurais pu rectifier si je vous avais vu ne valent guère qu'on s'y arrête. Nous en causerons un jour.

» Quant à mes travaux, ils sont toujours rompus par les agitations inconnues de ma vie ; les éloges que vous donnez à leur constance me rendent honteux ; vous me faites mesurer ce que je pourrais faire et vous accroissez mes regrets, quand je pense au peu de tems qui m'a été laissé pour faire ce que vous louez. J'écris à la hâte chaque jour des plans que je n'aurai jamais le tems d'exécuter et je suis emporté par mille choses hors de moi.

» Ce que je dis là, du reste, vous le savez, vous le sentez, n'est-ce pas ? et vous m'en grondez, mais secrètement, mais pour moi seul qui vois votre pensée à travers le nuage doré. — L'ingénieux langage de votre critique a cela d'excellent qu'il éclaire parfaitement aux yeux du public la route que suit le hasardeux navigateur que vous contemplez, et que, du même rayon, vous lui faites voir, au voyageur, lui seul, les écueils que vous devinez pour sa route. Ainsi, de toutes les constellations que j'ai suivies, c'est la *Lyre* que vous préférez et vous avez bien vos raisons ; Joseph de Lorme nous les a apprises ; mais le grand écrivain de *Volupté* ne pourrait-il obtenir grâce pour la prose près du poète pur des *Consolations ?* Ne pouvons-nous aller de l'une à l'autre ? n'y a-t-il pas des idées de Prose et des idées de Poësie ? Pour moi, je le pense, mais je garde pour un futur Cénacle, afin de me faire pardonner mes gros livres, des *Elévations* que je vous prierai d'y venir entendre, dans l'espoir de renouveler nos échanges de vers au milieu des anciens amis poètes qui nous sont restés et des meilleurs parmi les nouveaux que la muse nous a donnés.

» Il n'y en aura pas un, je vous le dis, que je ne surpasse en amitié et en admiration pour vous. »

A. DE V.

L'article, en effet, est très beau, d'une finesse et d'une vérité exquises, et le jugement de Sainte-Beuve, encore qu'il n'ait pas assez vu ce qui fait à nos yeux la vraie grandeur du poète, c'est-à-dire la force extrême de sa pensée, peut, au point de vue littéraire, passer pour définitif. Il a trouvé, pour dépeindre la nature du talent chez Alfred de Vigny, quelques-unes de ces images heureuses et poétiques, qui font sentir les choses, et qui sont un des charmes de sa critique. L'enfantement de ces poèmes rares, subtils, graves, de ces nobles et transparents symboles, il appelle cela la maladie des perles. Il les compare encore à l'encens, qui est, lui aussi, une altération de la sève, née d'une blessure secrète, et dont l'arbre souffre. « Ses larmes, il ne les donne jamais à l'état de larmes ; il les métamorphose, il en fait éclore des êtres comme Dolorida, Symétha, Eloa. S'il veut exhaler les angoisses du génie et le veuvage de cœur du poète, il ne s'en décharge pas directement par une effusion toute lyrique, comme le ferait M. de Lamartine, mais il prend un détour épique, il crée *Moïse*. » Ce mode merveilleux de transfiguration, qui est propre à Vigny, n'a jamais été mieux décrit, senti et exprimé dans ses nuances les plus délicates. Ce n'est plus de l'analyse, c'est de la divination. C'est le désespoir de la critique. Et pourtant qui peut se flatter d'avoir jamais tout expliqué ? N'y a-t-il pas dans toute âme, et surtout dans celle d'un Vigny, quelque chose d'inexprimable, un mystère qui échappe au regard le plus pénétrant, qui en tout cas serait intraduisible en paroles, et qui est le mystère de la vie ? Voilà ce qui frappa Vigny après la lecture de l'article, et, ainsi attristé de cette vanité de l'esprit et du langage humains, même les plus pénétrants, puisqu'il reste pour eux toujours tant d'inconnu dans le cœur même d'un ami, il consigna dans son journal intime ces réflexions mélancoliques :

« Sainte-Beuve fait un long article sur moi ! Trop préoccupé du *Cénacle* qu'il avait chanté autrefois, il lui a donné dans ma vie littéraire plus d'importance qu'il n'en eut, dans le temps de ces réunions rares et légères. Sainte-Beuve m'aime et m'estime, mais me connaît à peine, et s'est trompé en voulant entrer dans les secrets de ma manière de produire...

» Il ne faut disséquer que les morts. Cette manière de chercher à ouvrir le cerveau d'un vivant est fausse et mauvaise. Dieu seul

et le poète savent comment naît et se forme la pensée. Les hommes ne peuvent ouvrir ce fruit divin et y chercher l'amande. Quand ils veulent le faire, ils la retaillent et la gâtent. »

Cette note irrita terriblement Sainte-Beuve, lorsqu'il la lut, trente ans plus tard, et après la mort du poète, dans son *Journal*. Il n'y en a pas une ligne qu'il n'ait pris à tâche de réfuter et de détruire. Et peut s'en faut que M. de Spoelberch de Lovenjoul, en la reproduisant avec la lettre qui précède, dans un article du *Journal des Débats* (octobre 1904), n'accuse l'auteur de mauvaise foi et de duplicité.

Franchement, j'y trouve moins d'aigreur que de tristesse et de dignité grave. Sainte-Beuve, dans son article, faisait des réserves qui, aux termes près, étaient des critiques assez dures : il reprochait à Vigny d'avoir, surtout en prose et dans ses récits historiques, de la manière, de l'artifice, un air de « poétique chimère », — ce qui, en bon français, veut dire l'invraisemblance, l'impuissance de voir, d'observer, de respecter le fait. En deux mots, il lui trouve l'esprit faux. L'arrêt était sévère. Voit-on Vigny s'en plaindre ? Ou dira-t-on qu'il ne s'en est pas aperçu ?

Quant aux autres points de la note, qu'y trouve-t-on de quoi faire un grief à Vigny ? Ce qu'il dit du Cénacle ? Mais pendant trois ans, de 1823 à 1826, Vigny, en garnison à Strasbourg, à Bordeaux, à Pau, n'y fréquenta guère. Et Sainte-Beuve lui-même, après avoir rappelé toutes les amitiés littéraires de Vigny, n'a-t-il pas été obligé de convenir que son tempérament poétique n'a aucune parenté avec quoi que ce soit dans la tradition française, et de le peindre spirituellement comme un orphelin de grande famille, qui a des oncles et des grands-oncles à l'étranger (Dante, Shakspeare, Klopstock, Byron) ? Reste le mot : « Sainte-Beuve me connaît à peine », qui, sous la plume de tout autre, serait étrange au bout de huit ans d'entretiens et de correspondance ; mais, sous la sienne, il n'est que juste. « Consolez-vous, — répondait-on à son successeur à l'Académie, qui avait exprimé le regret de l'avoir peu connu ; — Personne n'a vécu dans l'intimité de M. de Vigny, pas même lui. »

Allons plus loin. Quel artiste, même après la critique la plus intelligente et la plus élogieuse, n'a pas le sentiment d'être vaguement méconnu ? Quel poète conviendra que le génie est susceptible

d'analyse, souffrira sans pudeur cette dissection, et, en voyant ainsi ses secrets étalés, ne protestera pas qu'il y a autre chose en lui et que son art réside ailleurs que dans ces pauvres procédés ? Le fait est que Sainte-Beuve s'est trouvé là en défaut, et qu'il se trompe en attribuant les retards et la rareté de la production chez Vigny aux scrupules, aux angoisses de l'exécution. Aucun artiste n'est flatté qu'on vante ses efforts : c'est faire tort, à ses yeux, au don de la nature ou des dieux. Personne n'envie la gloire patiente d'un Malherbe. On aime toujours mieux passer pour inspiré que pour laborieux; la faculté poétique s'accommode de quelque mystère.

Vigny y tenait d'autant plus que les apparences étaient contre lui qui produisait si peu ; et ce n'était pas en effet une vaine coquetterie. Il suffit de comparer ses manuscrits clairs et cursifs à ceux de Victor Hugo, couturés, labourés de surcharges, d'additions, de ratures, pour juger qui des deux avait le travail facile. C'est la même erreur qu'on a faite sur Ingres, qui a produit si peu de chose en comparaison de Delacroix, quoique ce fût lui qui avait l'exécution instantanée et presque foudroyante ; mais il bouleversait vingt fois de suite le même morceau, perdait son temps en repentirs. Vigny perdait le sien en projets, en esquisses. Ce grand artiste était un artiste incomplet : il lui manquait cette vertu essentielle, qui est le besoin, la passion de donner un corps à ses rêves et de les voir réalisés. La prodigieuse abondance des idées poétiques, le merveilleux déroulement du songe intérieur, la volupté de concevoir lui faisaient oublier la nécessité de créer.

Il était de cette race malheureuse des inventeurs, à qui l'idée suffit, et qui s'inquiètent à peine de lui donner une forme concrète. Son imagination lui présentait chaque jour de nouvelles pensées, qu'il ne manquait jamais d'excuses pour ne pas exprimer ; il se payait de ce prétexte qu'il les laissait mûrir : « Je ne fais pas un livre, il se fait. » Le plus souvent, hélas ! il ne se faisait pas. Il nous reste de ce grand génie une foule d'ébauches sublimes, et combien d'œuvres achevées ? Sa vie s'est consumée en rêves, évanouie en fumées. Tel fut chez lui l'effet de cette illusion qu'un chef-d'œuvre résulte d'une opération inconsciente et d'une création mystérieuse qu'il serait aussi sacrilège de hâter que de chercher à définir, — comme le produit d'une sorte de fonction auguste et fatale que le poète n'a pas le droit de troubler dans son cours. — Les défauts même du peu d'ouvrages qu'il a exécutés, leur recherche apparente, leur gaucherie,

leur préciosité, trahissent plus de négligence que de veilles et de peines : le travail eût tout simplifié.

Le poète, en se défendant comme d'un reproche humiliant que ses vers lui coûtassent de l'effort, ne se doutait guère que ce qui lui a le plus fait défaut, c'est l'amour de son art, et que son indulgence au rêve allait stériliser sa vie.

Au reste, sans être satisfait en tout, il n'était pas fâché ; il n'en voulait pas à Sainte-Beuve. Et, quelques jours après l'article, il écrivait encore à l'auteur :

« Comment se voit-on si peu, quand on s'estime et qu'on s'aime beaucoup ? Voilà ce qui me révolte. Aussi soyez sûr que je serai chez vous samedi prochain, 7 novembre 1835, à *quatre heures*, si cela ne vous est pas trop désagréable, mon ami.

» Vous voyez que je m'y prends de loin. Mais sans cela on se poursuit toujours inutilement. Faites-moi savoir par un mot si vous préférez un autre jour ; si vous ne me répondez pas, j'irai causer une heure avec vous ce jour-là.

» Mille amitiés bien tendres,

» ALFRED DE VIGNY »

3 novembre 1835 [1].

Ces lignes tout amicales, Sainte-Beuve trouve le moyen d'en faire un crime à Vigny : « J'eusse mieux aimé qu'au lieu de s'enfermer dans les réticences et de les confier au papier pour lui seul, de Vigny me fît part de son désaccord avec moi à son propre sujet et me mît à même de le discuter. J'avais produit ma manière de voir à son égard ; j'eusse été heureux d'être rectifié, s'il y avait lieu, et de m'éclairer. Au lieu de cela, il s'enveloppa de plus en plus, se fit de plus en plus rare de communications et d'œuvres et se retrancha, en vieillissant, dans son inviolabilité d'ange et de poète : il y semblait véritablement confit. D'autre part au contraire, redevenu moi-même d'humeur et d'habitude de plus en plus libres et jugeuses, le froid avec les années se mit entre nous. »

Ce petit récit n'est qu'à moitié sincère : si les communications se firent rares, la faute n'en est pas à Vigny et, s'il y eut réticence, c'est que Sainte-Beuve ne permit pas les explications. C'est ce que montrent clairement les deux billets suivants :

1. *Portraits contemporains*, II, p. 90.

Je ne vous ai pas répondu tout aussitôt, mon cher ami, et n'ai pas tendu d'abord la main à votre offre gracieuse, tant j'étais occupé à ma charrue. Maintenant que je relève un moment la tête et que je suis entre deux sillons, je vous dis merci, et que, si l'un des jours de l'autre semaine (qui ne soit pas *lundi* ni *mercredi*) vous voulez me faire participer à ce retour émouvant, je m'estimerai heureux d'y applaudir. — Vous avez dû voir Renduel. — Mille remerciemens et amitiés bien vives et souhaits même comme jadis.

SAINTE-BEUVE

Ce 1er janvier [1836]. [1]

Six mois plus tard :

Je voudrais bien pouvoir, mon cher ami, répondre aussitôt oui à votre aimable demande. Je suis tenu malheureusement d'ici au 1er par rien moins qu'un *article*, une de ces grossesses fréquentes qui ruinent beauté et santé et n'aboutissent qu'à de petits avortemens. J'eusse été heureux de plus causer avec vous de vous-même. J'avais pensé que ce que vous m'aviez dit et rectifié dans notre conversation, *Revue* en main, suffisait quant aux faits. Le reste, vous le sentez, est bien variable et tient à des impressions qui vont se modifiant elles-mêmes ; je vous l'abandonne. Cela est plus rectifiable, d'un ouvrage à l'autre du même auteur, qu'en revenant sur un point de vue une fois pris. J'ai été, je vous l'avoue, plus préoccupé peut-être qu'il ne convenait, en écrivant cet article, de l'article autrefois fait par Planche, article honorable mais faux selon moi, mais inexact quant aux faits et aux inductions, du moins pour toute une partie à moi connue. Au reste, mon cher ami, vous êtes de ceux qu'on retrouve plus d'une fois sous sa plume, et dont les rentrées en scène donnent lieu à des jugemens souvent nouveaux. Vous me permettrez donc d'espérer qu'il n'y a rien d'irréparable dans ce qui est fait. En attendant que nous fassions cette causerie que je regrette de voir retardée, croyez bien à tous mes sentimens de cœur.

SAINTE-BEUVE

Ce 23 [juin 1836] [2].

1. *Inédit.*
2. *Inédit.*

Et Vigny, toujours confiant dans l'amitié de ses amis, récidive quelques jours après, parle encore d' « embrasser » Sainte-Beuve : — on s'embrassait beaucoup dans le monde romantique. — Mais, à l'heure où nous sommes, c'étaient un peu « les neiges d'antan ». Il fallait l'opiniâtreté d'illusion du poète et son ingénuité de cœur pour ne pas s'en apercevoir.

Mercredi, 6 juillet 1836.

« Mon ami,

» Je pars samedi pour Londres. J'ai besoin de vous voir et de vous embrasser avant de m'embarquer. Demain matin, à onze heures, je serai chez vous, rue du Mont-Parnasse, et je vous emmènerai déjeuner en causant ou causer en déjeunant, comme vous voudrez. J'ai beaucoup à vous dire, mais point pour moi. Ne craignez rien.

» Tout à vous de cœur.

» ALFRED DE VIGNY »

« *Jeudi*, car je me défie de la poste [1]. »

V

LA RUPTURE

Il n'était pourtant pas malaisé de lire entre les lignes et tout autre que le poète l'eût immédiatement découvert : pour Sainte-Beuve, l'article une fois écrit et son jugement formulé, Vigny cessait d'être intéressant. Tout en se plaignant des exigences de son métier, et tout en conservant quelques ambitions poétiques (les *Pensées d'Août* paraissent en 1839), il était devenu si exclusivement critique qu'il n'était plus capable que des émotions dont l'intelligence est la source. Comprendre, expliquer, classer, telle était toute sa vie. Il ne pouvait plus éprouver la sympathie que sous sa forme intellectuelle, et c'est le plus souvent une simple

1. Alfred de Vigny, *Correspondance*, p. 70.

curiosité. Mais justement Vigny cessait d'écrire, ne produisait plus, ne se développait plus, demeurait muet et stérile. Il ne pouvait plus exciter l'intérêt que par une nouvelle œuvre : or il allait se passer trente ans avant la publication des *Destinées*. Sainte-Beuve était trop clairvoyant pour n'avoir pas pressenti ce long silence. Il y a bien de l'ironie dans cette confiance qu'il exprime d'une prochaine « rentrée en scène » de Vigny. Sans aller jusqu'à bruyamment se détacher de lui, et tout en conservant l'extérieur et les formes de l'amitié, il se refroidissait de jour en jour pour celui qu'au fond de lui-même il regardait comme une épave.

Nous n'avons de cette époque que de brefs billets non datés, hâtifs, toujours griffonnés entre deux articles. — Le premier a quelque intérêt à cause du *post-scriptum* concernant *Arthur*, le roman de ce singulier Ulric Guttinguer, avec qui Sainte-Beuve avait commencé le livre en 1830, pour en faire ensuite *Volupté* [1] :

Mon cher ami,

J'ai voulu ne vous répondre que pour vous dire un jour. Et à l'heure que vous désiriez, je ne pouvais tous ces jours-ci, étant confisqué par un article de Buloz. Je relève enfin la tête pour vous dire que je serai chez vous demain mardi, vers deux heures, plutôt avant.

Recevez toutes mes amitiés bien sincères et vraies.

SAINTE-BEUVE

Vous avez dû recevoir un *Arthur* de Guttinguer. Un mot de vous à lui serait un succès à ses yeux : il demeure à *Saint-Germain-en-Laye, rue Saint-Louis.*

[1836.]

Ce mardi.

Mon cher ami,

La semaine avance, mes épreuves n'avancent guère ; je ne sais si j'aurai le plaisir d'aller vous chercher un de ces soirs, et ce pourrait bien n'être qu'au retour de ma petite excursion dans le Perche. Mais je ne veux pas omettre de vous dire,

1. Cf. Spoelberch de Lovenjoul, *Sainte-Beuve inconnu.*

qu'ayant eu l'honneur de rencontrer Mme de Maindorff, elle m'a bien recommandé de vous annoncer qu'elle était ici et qu'elle comptait sur une visite de vous. Je suis trop flatté de porter ce gracieux message pour ne pas le remplir aussitôt.

Bien à vous d'amitié et de tous les sentimens.

SAINTE-BEUVE

Ce vendredi.

Mon cher ami,

M. Martin n'avait pas négligé de me porter vos paroles, et la faute n'est qu'à moi ou plutôt aux choses. Je suis en effet plus occupé et obéré que vous ne pouvez croire ; j'achève en ce moment un article pour la *Revue* d'après-demain. Ainsi va ma vie tout le jour ; le soir je suis las et mes yeux se ferment de très bonne heure. Tout ce qui ressemble à une aimable causerie et à un délassement d'amis est rejeté bien loin dans l'âge d'or du passé. Je vous ai su malade, puis guéri. Si j'avais pensé que je vous pusse être bon en quelque chose de positif, j'aurais désiré savoir avec précision en quoi ; je ferai en sorte que la semaine prochaine ne se passe pas sans que j'aie eu le plaisir de vous écouter. Excusez-moi, je vous en prie, et plaignez-moi d'être si loin de ces loisirs qui sont nécessaires à l'amour, dit Ovide, à la poésie, à l'amitié même.

A vous.

SAINTE-BEUVE [1]

Y a-t-il eu alors d'autres lettres échangées ? A en juger sur celles-ci, la perte n'est pas regrettable : le sentiment est mort, et qu'importent quelques lignes de froide politesse de plus ou de moins ? En revanche, on peut suivre dans la correspondance de Sainte-Beuve avec Juste Ollivier le progrès de la désaffection :

8 juin 1838. — « Une nouvelle scission s'est opérée dans l'école romantique, dans le coin Vigny... Ainsi, nouvelle fêlure dans ce petit coin, précieux débris du Cénacle, dont Vigny était l'onyx ou

1. Ces trois billets sont inédits.

l'agate, et dont les autres, Barbier, Wailly, Brizeux, formaient comme le cercle mi-parti d'ébène et d'ivoire...

» De Vigny ne fait rien et est réputé ne plus pouvoir rien faire ; chaque fois qu'il va chez Buloz, il lui dit : « Je travaille beaucoup, vous serez effrayé de la quantité de manuscrits que je vous porterai bientôt », et Buloz rit de son rire qui n'est poli que parce que de Vigny ne le comprend pas... »

1er septembre 1839. — « De Vigny revient d'Angleterre, où il va souvent ; il a hérité de son beau-père une fortune dans l'Inde [ceci est un pur on dit : l'héritage se réduisit à un interminable procès ;] être riche, cela lui sied *et réjouit ses amis*. [Sentez-vous le fiel de la remarque ?] Sa poésie d'ivoire y gagnera. Un peu d'or au pied de l'albâtre... »

Quand on est à ce point, il n'y a plus qu'à rompre. L'occasion, qui ne manque jamais, se présenta bientôt.

C'était en 1840. L'école romantique, si fougueuse dix ans plus tôt, et dont l'avènement avait pris le caractère d'une révolution, toute cette génération littéraire bruyamment montée au pouvoir avec la monarchie de Juillet, pleine de promesses et de programmes d'avenir, en définitive n'avait rien établi, rien constitué, rien promulgué. Pour ce qui était des doctrines et des groupes, l'échec était complet. L'élan des assaillants s'était brisé dans la victoire, comme une épée vole en éclats. Nulle cohésion, nulle unité de vues et de principes. Il ne restait de cette troupe, un moment compacte et si forte, que des individualités brillantes, une poussière inorganique, pareille aux météores qui résultent d'un astre dissous. C'était l'anarchie et le chaos. Moment étrange, de doute et d'hésitation, où toutes les grandes voix de naguère se sont tues, où le silence et l'étonnement succèdent aux proclamations, aux espérances de la jeunesse. Le siècle enfin, qu'on avait si longtemps appelé le jeune siècle, touchait à la quarantaine. N'était-ce pas le moment de dresser le bilan de ces premiers efforts, magnifiques, mais trop vastes et trop désordonnés, et de profiter d'une heure d'abattement et de méditation pour faire l'examen de conscience du siècle, compter les résultats, avouer les pertes, dénombrer les forces, les espoirs restants, et rallier les énergies éparses à un nouveau programme qui, à défaut des ardeurs et de l'entrain du début, aurait l'avantage d'un sens plus rassis, et, en un mot, de l'expérience ?

C'est de cette pensée vraiment généreuse que sortit l'article intitulé : *Dix ans après en littérature*. Il n'y en a guère, dans l'œuvre de Sainte-Beuve, de plus considérable et, pour parler comme lui, de plus climatérique. C'est là, pour la première fois, qu'il prend conscience de son rôle, se soumet à la loi intime de son génie, s'accepte lui-même comme critique. Ce qui en fait la vie et l'intérêt profond, c'est que ce romantisme dont le critique retrace l'histoire et les déceptions, il se souvenait d'en avoir été le théoricien et le héraut : il lui avait donné sa formule, il y avait cru. Cet idéal avait été la foi de sa jeunesse. Aujourd'hui, il ne le désavouait pas, mais il avait la force et le courage de le juger. Il lui conseillait l'art de vieillir, lui enseignait à user de la maturité, à être sage, grave, viril, l'exhortait à prendre enfin une position réfléchie dans la vie. « La critique est la seconde face et le second temps nécessaire de la plupart des esprits. Dans la jeunesse, elle se recèle sous l'art, sous la poésie ; ou, si elle veut aller seule, la poésie, l'exaltation, s'y mêle souvent et la trouble. Ce n'est que lorsque la poésie s'est un peu dissipée et éclaircie, que le second plan se démasque véritablement, et que la critique se glisse, s'infiltre de toutes parts et sous toutes les formes dans le talent. Elle se borne à le tremper quelquefois : plus souvent elle le transforme. N'en médisons pas trop, même quand elle brise l'art : on peut dire de ce dernier, même lorsqu'il est brisé en critique, que les morceaux en sont bons. » Ici l'exemple consolant et rassurant de Fontenelle, poète contestable, bel esprit évincé, qui devint, sous la seconde forme, le plus consommé des critiques, un patriarche de son siècle. « Il y a ainsi, au fond de la plupart des talents, *un pis-aller honorable, s'ils savent n'en pas faire fi et comprendre que c'est un progrès.* Il faut tôt ou tard, bon gré mal gré, y consentir : *la critique hérite finalement en nous de nos autres qualités plus superbes et plus naïves, de nos erreurs, de nos succès caressés, de nos échecs mieux compris.* L'instituer largement et avec ensemble en littérature », l'appuyer sur l'histoire, la mêler à une morale saine, pratique, décente, « ce serait, dans ce débordement trop général d'impureté et d'improbité, rendre un service public et, j'ose dire, social [1]. »

Cette élévation de vues, cette sérénité d'un esprit qui, sans abdiquer, renonce, et se soumet à la réalité, cette force d'âme dont

1. *Portraits contemporains*, II, p. 486.

jamais Sainte-Beuve n'a donné un plus beau témoignage, animent et inspirent les jugements qu'il porte tout autour de lui sur les œuvres et les hommes. Il y ajoute une sorte de gaîté, par endroits, qui, au milieu de la gravité de l'ensemble, émeut comme celle d'un homme qui a fait le sacrifice de sa vie et qui, d'une âme désintéressée et légère, juge l'existence : ce n'était guère moins qu'un pareil sacrifice que venait de faire Sainte-Beuve, en reconnaissant le néant de ses ambitions de poète. Cette revue du romantisme qu'il fit alors est à comparer avec l'admirable lettre qu'un an auparavant Vigny avait écrite au prince Maximilien-Joseph de Bavière sur l'état des lettres en France [1]. Le poète et le critique, tous deux désabusés, l'un et l'autre à la veille d'une crise profonde, jugent leur temps avec une égale bienveillance et un égal sérieux. La lettre de Vigny est du 17 septembre 1839 ; l'article de Sainte-Beuve est du 1er mai 1840. Chateaubriand, Hugo, Lamartine, Lamennais, Balzac et George Sand, Saint-Simon et Jean Reynaud, y ont chacun leur paragraphe. Vigny n'y était pas nommé.

Il croyait avoir cependant quelque raison de l'être. L'amitié de Sainte-Beuve, dont il était persuadé, lui en faisait un droit. Il en avait d'autres encore, qui étaient ceux de son génie : il en portait en lui une conscience d'autant plus vive, qu'ils étaient généralement méconnus ; mais, si haut qu'il estimât ses mérites, on peut à peine dire qu'il se les exagérait. De toutes les idées essentielles du romantisme, il n'y en a peut-être aucune qu'il n'ait eue le premier. Le premier, il a célébré la mission sacrée du poète, cette sorte de sacerdoce qui l'isole de l'humanité, fait de lui un être de choix, mélange du prophète et du législateur, d'une nature spéciale, divine, prédestinée à des douleurs, à des angoisses, à des souffrances d'élite, qui le mettent à part et au-dessus des lois ordinaires. Cet être faible et tout-puissant, pâle et sublime, élu et condamné, moitié héros et moitié malade, tantôt prêtre et tantôt victime, qui paye sa grandeur par des maux inconnus, n'est-ce pas tout *Moïse* comme ce sera *Stello*, comme ce sera *Chatterton* ? Le pessimisme et le désespoir romantiques n'inspirent-ils pas tout le *Déluge* ? L'idée de la vertu suprême de l'amour, du rachat par la passion, ce qui s'est appelé depuis la « religion de la souffrance humaine », n'est-ce pas *Eloa* ? Peu d'œuvres, en un mot, sont plus riches que

1. *Revue de Paris*, 1er mai 1898.

celles de Vigny et contiennent en moins d'espace une matière plus féconde ; il n'y en a guère qui aient eu sur la littérature d'un temps une action plus décisive. A peine connu de la foule, Alfred de Vigny a tenu, à l'égard de ses émules, le rôle d'un initiateur. Des poèmes tels que *Dolorida*, le *Cor*, ont engendré des imitations sans nombre, souvent dues aux plus grands poètes. Hugo surtout aurait pu répéter de Vigny ce que Mirabeau dit de Rivarol : « Il y a profit à frotter cette tête électrique. » Par toute une partie de son œuvre, et qui en est peut-être la partie supérieure, il s'est donné la tâche de récrire celle de Vigny : la *Légende des Siècles* n'est tout entière qu'un agrandissement des *Poèmes antiques et modernes*, comme la *Fin de Satan* n'est qu'une nouvelle *Eloa*. Sans doute, ces deux chefs-d'œuvre — je parle de ceux d'Hugo — n'existaient pas encore ; mais les modèles existaient, et l'auteur n'en ignorait ni la nouveauté audacieuse ni l'extrême importance. Il n'ignorait pas davantage que *Cinq-Mars* est le premier en date des grands romans historiques et nationaux, qu'au théâtre *Othello*, bien plutôt qu'*Henri III et sa Cour*, avait posé la question de l'esthétique shakspearienne et fait brèche pour *Hernani*, tandis que *Chatterton* donnait du drame romantique une formule nouvelle, qui a passé pour la plus pure tant qu'on ne connut pas la comédie de Musset. Dans tous les genres, à l'exception du pur lyrisme, où Lamartine régnait en maître, il avait dit son mot, donné l'exemple décisif. Il avait eu le temps de s'ouvrir une seconde carrière, qui n'allait à rien moins qu'à instituer, dans *Stello*, une critique de la société, et qu'à édifier, dans *Servitude et Grandeur militaires*, une morale nouvelle sur les ruines de l'autre. Enfin toutes les parties de cette œuvre font corps, se tiennent harmonieusement : il est arrivé à peu d'artistes d'être en même temps de tels penseurs, et d'offrir dans de beaux ouvrages d'imagination un système complet des choses.

Peut-être, pour distinguer de si hautes qualités, un peu de recul était-il nécessaire ; mais Alfred de Vigny n'appartenait pas encore au passé, et déjà il semblait n'être plus du présent. Depuis cinq ans, il n'avait pas publié une ligne, et depuis huit ans, pas un vers. L'activité de son esprit lui faisait-elle illusion sur l'effacement de sa gloire auprès du public, et le démon du rêve, auquel il s'abandonnait, l'endormait-il dans la confiance de sa durable renommée ? Ou peut-être avait-il des doutes, et se sentait-il éclipsé et tel qu'une sorte de mort vivant ? Dans les deux

cas, l'omission de Sainte-Beuve dut lui être cruelle. Il put la croire volontaire, puisque l'article avait pour but de rallier des talents à la *Revue des Deux Mondes*, où, depuis 1830, avaient paru tous ses écrits. Il fit observer à Buloz cet oubli, qu'il pouvait prendre pour une injustice ou pour une injure. Sainte-Beuve n'était plus d'humeur à souffrir cette réclamation. Quelques semaines plus tard, Vigny faisait porter au critique un exemplaire de l'édition nouvelle de ses œuvres complètes. Les choses se précipitèrent et ce qui était inévitable arriva. Les trois lettres qui suivent [1] racontent éloquemment la fin de la dernière amitié romantique.

M. Martin m'a bien exactement remis les volumes que M. de Vigny l'avait chargé de me remettre. Je voudrois pouvoir remercier directement M. Boullard et je prie M. de Vigny de vouloir bien le faire pour moi à l'occasion. Quant à lui, je le prie de croire que si les plaintes indirectes qui peuvent me venir de lui me sont sensibles, les témoignages directs de son ancienne affection me le sont beaucoup plus.

SAINTE-BEUVE

[25 mai 1840], 6 heures du soir.

La réponse de Vigny est, comme lui-même, noble et tendre :

Je pensais bien que quelque commérage littéraire avait changé pour un moment votre cœur et causé de votre part un oubli volontaire qui m'a été sensible et dont je me suis étonné. C'était par de semblables choses que j'avais été trop longtemps séparé de Lamartine. Garantissons-nous bien à l'avenir des propos redits et empoisonnés peut-être. Nous les éviterions toujours par une manière d'agir bien simple et qui, je pense, n'a rien de trop cruel : en nous voyant. Donnez-m'en donc l'occasion, mon ami, vous l'avez éloignée trop souvent quand je la cherchais.

ALFRED DE VIGNY

26 mai 1840.

Sainte-Beuve aussitôt réplique :

1. Toutes les trois inédites.

Permettez-moi de vous dire qu'il n'y a eu aucun commérage littéraire et que je suis parfaitement au-dessus et en dehors de cela. Mais je n'ai pu ignorer qu'après l'article inséré à la *Revue des Deux Mondes* et intitulé : *Dix ans après en littérature*, vous étiez venu au bureau de la *Revue*, et vous étiez plaint de l'omission de votre nom dans cet article ; ceci m'a été redit de la manière la plus simple et sans qu'on ait rien empoisonné. Je me suis peu enquis des détails et des expressions, mais le seul fait de la plainte m'a suffi. J'ai l'habitude de nommer ou de ne pas nommer mes amis dans mes articles, à mon gré, et sans souffrir là-dessus d'insinuation ni de conseil : aussi les directeurs de la *Revue* étaient-ils entièrement innocents. Je ne vous avais pas nommé dans cet article, parce je n'y faisais appel qu'à des critiques particulièrement, parce que je ne prétendais pas y nommer tous les écrivains que la *Revue* possédait déjà et dont elle était sûre, parce qu'enfin je vous avais nommé dans le précédent article et qu'une omission dans celui-ci ne me semblait pas pouvoir être mal interprétée. J'ai presque honte d'entrer dans ces détails ; je vous avoue que j'aime mieux les vider au courant de la plume, parce qu'en paroles je ne pourrais me décider à les aborder. Il est doux de se voir, mais non pas pour traiter de ces sortes de susceptibilités. Ceci glace et, quand on est opiniâtre comme j'ai le malheur de l'être, on en a pour longtemps des impressions qui vous en restent. Je ne vous en aurais jamais parlé, si vous ne l'aviez provoqué. L'envoi de vos volumes m'obligeait à un remerciement que j'ai fait sincère, en y mettant la réserve que j'avais à cœur. Votre réponse amène celle-ci ; tâchez, je vous en supplie, que nous n'ayons pas à revenir sur ces sujets qui me paraissent fort peu dignes, même d'explication. Croyez à mon admiration pour vos talens, à mon respect pour toutes vos nobles qualités, à mon équité pour le reste, et aussi à mon désir d'une parfaite, sauvage et à peu près irréconciliable indépendance.

SAINTE-BEUVE

VI

ÉPILOGUE

Cette dernière lettre est vraiment belle, et Sainte-Beuve parait y représenter avec une dignité hautaine l'indépendance de la critique.

On voudrait pouvoir en rester là, et n'avoir rien à ajouter à cette fin mélancolique. On aurait, en terminant, le spectacle de deux hommes également sincères, irréprochables en leur attitude, qu'un accident sépare et qui, sachant quelles traces laissent certaines atteintes faites à l'amitié, pour emporter du moins leurs souvenirs intacts s'éloignent à regret l'un de l'autre. Malheureusement, Sainte-Beuve ne nous laisse pas le choix : il a poursuivi le poète d'une rancune si implacable et si bruyante qu'il est devenu impossible de l'ignorer.

Un mot seulement sur ces misères.

Les rivalités académiques mirent aux prises les deux amis de jadis. Sainte-Beuve est élu en 1844 ; Vigny, déclare-t-il, n'avait aucune chance : c'était une manière honnête de s'épargner toute espèce de scrupules. Le poète en fut pour une nouvelle année d'attente et réussit enfin, le 1er mai 1845, à sa quatrième candidature. La réception eut lieu le 29 janvier 1846. On sait ce que fut cette séance fameuse : une brimade de collège. Sainte-Beuve en rendit compte, deux jours après, dans la *Revue des Deux Mondes*, en appuyant malignement sur les ridicules du récipendiaire. Il eut la cruauté d'y revenir vingt ans plus tard, à la mort du poète, et de remplir de ce récit la moitié de l'article consacré à sa pure mémoire : il le compare à ce bouffon d'archevêque de Noyon, si joliment joué par l'abbé de Caumartin, et qui n'a laissé dans l'histoire que le renom de sa grotesque enflure. La légende s'est si bien établie qu'on ose à peine y contredire, et que les meilleurs amis du poète, par respect pour la « vérité », se résignent à admettre qu'il fut d'une vanité insupportable ; mais trop d'insistance éveille le soupçon, et le critique enfin ne prouve plus qu'une chose : l'excès et la ténacité de sa mauvaise humeur.

Où sont sa ferveur de jadis, ses pieuses apostrophes au « divin

et chaste cygne » ? Voici ce qu'il écrit dans ses notes intimes : « De Vigny, qui se croit gentilhomme, fait pour arriver à l'Académie des choses qui ne sont même pas d'un pédant. — Ce qu'est aujourd'hui l'auteur d'*Eloa*, c'est un bel ange qui a bu du vinaigre. — Voilà de Vigny à l'Académie ; comment s'y prendra-t-il pour daigner descendre à la biographie, à l'éloge de son prédécesseur ? Il en sera quitte pour imiter certain début poétique de Pindare qui disait à son héros : « Je te *frappe* de mes couronnes et je t'*arrose* de mes hymnes... » Cette plénitude de soi-même, dans laquelle vit et se plaît de Vigny, cette présence d'esprit sans distraction en face de soi-même, j'appelle cela l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement... » Et dans une lettre à Juste Ollivier, directeur d'une revue suisse où il distillait en secret ce qu'il appelait ses *poisons* : « Vigny n'est qu'un Trissotin gentilhomme, le comte de Trissotin. » De tels outrages font comprendre la force de cette pensée du *Journal d'un Poète* : « La noblesse, la distinction et la politesse des manières engendrent dans certaines âmes une irritation qui va jusqu'à la haine du sang. »

Qu'avaient à se dire deux hommes entre lesquels toutes relations étaient ainsi rompues ? Il nous reste pourtant un dernier billet de cette époque, et il est de Sainte-Beuve :

Je vous ai revu.

J'ai été touché.

Les personnes qui étaient avec moi dans la loge, et plus jeunes que moi, ont été non moins touchées, et se sont plus d'une fois écriées : « Que c'est bien ! que c'est élevé ! »

J'en étais fier pour la génération dont les chefs ont produit de telles œuvres.

Au-dessous du paragraphe du critique, M. de Vigny a tracé cette note :

Ce mot, envoyé par Sainte-Beuve pendant la séance, le 20 avril 1858, m'est écrit après avoir revu *Chatterton* aux Français [1].

Ce fut tout.

1. Billet et note inédits.

« Il y a trois beaux silences chez les grands auteurs de l'antiquité, — écrivit un jour Sainte-Beuve. — Dans ces trois cas sublimes, un même effet est produit par la haine orgueilleuse d'un héros (Ajax, dans l'*Odyssée*), par la douleur délirante d'une mère (Eurydice, dans *Antigone*), par le ressentiment implacable d'une amante (Didon, au VIe livre de l'*Énéide*). M. de Vigny a trouvé un quatrième et non moins superbe silence : celui du poète. » On regrette pour Sainte-Beuve qu'au lieu de se répandre en propos désobligeants sur son ancien ami, il n'ait pas eu la dignité d'observer le même silence.

Le pis est que son parti pris lui fausse pour une fois le goût, et que son inclémence pour l'homme devient de l'injustice pour le poète. Lorsque les *Destinées* parurent après la mort de Vigny, ce livre, la plus belle gloire du poète à nos yeux, ne lui sembla qu'un déclin. Il a des mots mesquins pour peindre et expliquer la retraite de trente ans d'où sort ce testament de désespoir et de pitié. Cette retraite en pleine gloire, en plein génie, en quels termes l'eût-il célébrée, admirée chez un Pascal, chez un Rancé qui eussent été poètes ! Quel langage aurait-il trouvé pour faire comprendre l'ascétisme d'un génie à ce point ébloui de rêve qu'il en vient à dédaigner de s'exprimer et que toute parole lui semble une profanation ! Quel « cas » d'élite pour un psychologue ! Quel thème, pour un poète, que d'essayer de peindre la splendeur de cette pensée à jamais inédite, et de compléter en idée les fragments du temple ébauché ! M. Paléologue a écrit sur ce sujet quelques pages, les meilleures de son livre [1]. Sainte-Beuve ne trouve ici qu'une maladie particulière : il appelle cela *rhumatisme* ou *chlorose* littéraire. Il va jusqu'à nier toute pensée à ces poèmes « soi-disant » philosophiques. Un seul lui semble supérieur, et c'est la *Colère de Samson*, parce qu'il y distingue l'accent et le cri d'une douleur réelle ; et cette page incomparable, la plus forte peut-être qu'une trahison de femme ait inspirée à un poète, parce qu'elle exprime, non pas un désespoir égoïste, mais une conception universelle de l'amour, n'est pour lui que l'occasion d'une allusion indiscrète et le prétexte à soulever un mystère d'alcôve. Il n'était pas fâché de diminuer ainsi le poète d'*Eloa* et de faire sourire de l'égarement de ce grand cœur.

Et pourtant il était écrit que rien n'échapperait à cet esprit si

1. *Alfred de Vigny*, par Maurice Paléologue. *Collection des Grands Ecrivains.*

pénétrant et que la malveillance même la plus déclarée n'aurait jamais raison de son intelligence. Malgré lui, le tempérament l'emporte, et il ne peut pas s'empêcher de porter sur son ennemi les jugements décisifs, qui ne seront plus corrigés. Ce qu'il ne perçoit pas encore, il le pressent. L'admiration qu'il n'éprouve pas, il la devine. Vingt ans avant la mort d'Hugo, en pleine vogue de Musset, il désigne en Vigny le poète de l'avenir : il annonce le culte que lui vouera la prochaine génération. Il en a d'avance marqué la signification, indiqué les rites et la formule. Il est de lui, ce mot devenu proverbial, qui a servi vingt ans de devise à la jeunesse idéaliste, le mot de « tour d'ivoire ».

Étrange complexion que celle de cet homme, mélange de tant de petitesses et d'une si prodigieuse étendue d'esprit, souple et intraitable, qui se donne et se reprend, et dans le même moment se montre mesquin et admirable. A la fin de cet épisode, où on l'a vu jouer un rôle si équivoque, ce qui domine encore, c'est peut-être une espèce de regret qui ressemble à l'admiration. Lamartine, qui l'avait aimé et qui depuis eut à souffrir de lui, ne trouva rien de plus à lui répondre que cette plainte : « M. de Sainte-Beuve est un de ces hommes qui, en s'éloignant, emportent toujours un morceau du cœur : ils ne vous deviennent jamais étrangers, fussent-ils ennemis. »

Vigny n'eût pas été, dans sa mélancolie hautaine, plus sévère que Lamartine. — Pour nous, nous devons réfléchir, avant de condamner, à quelle sensibilité excessive, à quelle faculté de souffrir se trouve liée chez un Vigny, chez un Sainte-Beuve, la puissance extraordinaire de l'imagination ou de l'intelligence. Et il ne reste après cela qu'à plaindre, en les admirant, ceux qu'un ancien poète appelait déjà « race irritable », *genus irritabile vatum*.

LOUIS GILLET

ARTOIS ET PICARDIE

Lorsqu'on a dépassé la ceinture des forêts de Saint-Gobain, de Compiègne, de Villers-Cotterets, d'Hallatte, de Carnelle, de Hez et de Thelle qui forment vers le Nord comme le front de la région parisienne, on pénètre dans une grande plaine de culture qui s'étend depuis Beauvais jusqu'à Arras et Cambrai sur 120 kilomètres, et de Saint-Quentin et Laon jusqu'à Abbeville sur 160 kilomètres.

Vers l'ouest, elle se termine à la Manche; sur une faible partie de sa longueur, cette côte n'est que la continuation des côtes normandes : la terre s'y termine par une haute falaise de craie; sur le reste de son trajet, depuis Cayeux jusqu'à Etaples, c'est un littoral rappelant celui de la Flandre par ses terrains bas, par ses dunes, par les estuaires envasés de la Somme, de l'Authie et de la Canche. Vers le sud, cette plaine s'arrête à la dépression humide du pays de Bray où s'étendent les haies vives, les arbres, les herbages et aux collines boisées qui, de Beauvais à Laon, barrent l'horizon sous le nom populaire de « montagnes » de Laon, de Saint-Gobain, de Noyon, de Liancourt, de Clermont. Vers l'est, elle touche près de Laon aux étendues arides de la Champagne pouilleuse et près du Quesnoy et de Vervins aux grandes forêts de Mormal et du Nouvion et aux pâtures de la Thiérache. Vers le nord, c'est le pays houiller de Valenciennes, de Douai et de Béthune, le

« pays noir » avec ses puits, ses cheminées fumeuses, ses traînées de feu, ses cités populeuses, ses maisonnettes de briques rouges, et c'est aussi le bas pays de Flandre avec ses champs sillonnés de fossés, ses fermes disséminées dans la verdure, ses grasses prairies et ses plantureuses moissons.

Jusqu'au pays houiller de Béthune, Lens, Douai et Valenciennes, les regards se perdent sur un pays d'une réelle uniformité ; presque rien à la surface ni dans la nature, ni dans la vie ne surgit qui puisse surprendre ou charmer les yeux.

Un relief calme, qui se poursuit, sans jamais dépasser deux cents mètres d'altitude, en de larges ondulations uniformes ; d'épaisses assises de craie blanche, souvent cachées sous un manteau jaunâtre de limon ; des eaux rares qui s'écoulent lentement sur le fond tourbeux des vallées ; des vallons secs, transformés en torrents par les orages ; une terre fertile, presque dégarnie de végétation arborescente, mais couverte de champs et de moissons ; de gros villages agricoles, pressant leurs fermes et leurs granges au centre de leur terroir ; un peuple de moyens et de petits propriétaires attachés au sol depuis des siècles ; des voies de communication faciles et nombreuses, le long desquelles se sont établies des industries issues du sol par leurs matières premières et leur main-d'œuvre ; des villes, petites pour la plupart, qui sont de gros marchés ruraux plutôt que des agglomérations urbaines : tel est, dans son ensemble, l'aspect de la contrée.

Il faut traverser cette région pour aller de Paris à Bruxelles, à Calais ou à Liège ; quand on s'y arrête, c'est pour visiter Amiens ou regarder la mer à Saint-Valéry, Cayeux, Berck ou Paris-Plage. Ce pays sans ombre, sans eau, sans rochers, sans émotion, n'offre au touriste que champs de blé, de betteraves, de fourrages, une nature banale qui n'attire pas. Mais pour quiconque cherche à réfléchir et à comprendre, il y a dans cette nature paisible, plus ténue à observer, plus modeste de dimensions, autant de forces agissantes que dans les montagnes ; ce sont les mêmes énergies qui s'exercent, mais à une plus petite échelle ; et si elles déconcertent les yeux, l'esprit ne perd rien à s'y intéresser.

*
**

C'est une même roche, la craie, qui forme le substratum de la région et une même terre, le limon argileux qui, recouvrant la craie d'un épais manteau, forme le sol ; très souvent, entre le limon et la craie, s'interpose une couche intermédiaire, l'argile à silex qui provient de la décomposition, de la « décalcification » de la craie. Souvent, au sommet des croupes arides de la craie, on voit de loin se détacher une couronne boisée : cette apparition de fraîcheur et de verdure dans le paysage monotone et sec, entre les pentes broussailleuses de la craie et le plateau limoneux couvert de cultures, révèle la présence de l'argile à silex ; elle indique de loin la superposition des trois éléments qui participent à la constitution du sol : craie, argile à silex, limon.

La craie apparaît aux yeux à tout instant ; on voit au loin ses tâches blanches sur la paroi des falaises et le versant des vallées. Des localités lui doivent leur nom : Blanc Mont, Blanc Fossé, Montagne Blanche, Plaine Blanche, Blanquetaque. Partout elle laisse cette impression de blancheur. Uniforme d'aspect, elle l'est aussi par sa composition chimique et c'est par là surtout qu'elle entre comme élément prépondérant dans la géographie du pays. Elle offre en général de 90 à 98 p. 100 de carbonate de chaux ; la silice, l'argile, la magnésie, le phosphate n'y entrent que pour de très faibles proportions.

Dans certains pays, la roche locale se révèle au seul aspect des maisons. On sait l'aspect élégant, propre, aisé que donnent aux villages des environs de Clermont et de Soissons les belles pierres blanchâtres du calcaire grossier ; en Auvergne, c'est le basalte qui donne à certaines villes leur physionomie sombre et triste. Une relation aussi étroite entre le sol et l'habitation n'existe pas souvent dans les pays de craie. Les variétés de craie dure, comme celle qui a fourni les matériaux de la cathédrale d'Amiens et de certaines grandes abbayes, sont rares. Pour la construction, la craie est trop tendre et trop gélive ; en outre, les silex empêchent de la tailler convenablement. Le trait commun à tous ces plateaux de craie étant l'absence presque complète de matériaux durs et peu coûteux, l'homme

prend de la terre sur la place même où l'on construit, et comme cette terre est un limon gras et argileux, on la malaxe, on la mélange d'un peu de paille hachée et on en fait cette espèce de mortier appelé torchis ou pisé. C'est en torchis qu'on bâtit les murs, les cloisons, les clôtures des chaumières. Pour donner une ossature à ces masses terreuses, on se sert de bois ; quatre traverses souvent tortues et mal équarries reposent sur quatre montants solides : voilà le cadre. Entre ces traverses et ces montants, d'autres traverses et d'autres montants intérieurs permettent de poser des lattes en travers ; on obtient ainsi une énorme boîte à mouches à minces barreaux de bois dont on remplit les interstices avec du torchis.

C'est le mode de construction, auquel beaucoup de campagnes n'ont pas encore renoncé, malgré les briques et les pierres amenées par canaux et par voies ferrées : il donne tout son caractère à l'architecture rurale de ces plaines. Ces murs en bois et en terre ne pourraient pas supporter des poids considérables ; aussi la maison n'a pas d'étage ; et encore le rez-de-chaussée est-il bas, à petites ouvertures, afin de ne pas diminuer la solidité des parois ; la fragilité des matériaux empêche que la maison ne s'élève ; elle reste ramassée, rasant le sol ; elle semble sortir de terre.

Impropre par sa texture physique à la construction, la craie devient par sa constitution chimique un véritable trésor pour l'agriculture. Les limons du Nord de la France donnent souvent, à cause de leur nature argileuse, des terres fortes, froides et humides. Or, la craie constitue l'amendement exact de ce sol ; non seulement elle l'ameublit, mais encore elle l'enrichit de tout ce qu'elle peut contenir d'acide phosphorique. Aussi voit-on les cultivateurs creuser dans leurs champs, à travers le limon et l'argile à silex, des puits jusqu'à la craie ; ils répandent la marne sur leurs terres et l'y laissent pendant l'hiver fuser et se débiter. La pratique du marnage, fort ancienne, remonte à l'époque gauloise ; les Romains la trouvèrent à leur arrivée ; elle témoigne déjà des habitudes agricoles qui valurent à ces territoires leur antique renommée de fécondité. C'était un avantage inestimable que la présence de l'amendement au-dessous même des terres à amender.

Nous retrouvons le marnage dans l'Artois au Moyen Age ;

il est mentionné dans les baux des abbayes de Mareuil et de Saint-Waast. De nos jours, il se pratique sur presque toutes les terres argileuses à raison de 50 à 100 mètres cubes par hectare, pour une dépense qui varie de 80 à 110 francs ; ces frais, qui sont élevés, ne reviennent qu'à longue échéance ; mais c'est à ce prix qu'il faut acheter la fertilité des terres ; c'est aux carrières de l'Artois que les cultivateurs de la plaine flamande viennent s'approvisionner de chaux ; les marnières de Norrent-Fontes en fournissent aux communes voisines de la plaine de la Lys ; celles de Saint-Omer aux arrondissements d'Hazebrouck et de Dunkerque ; on comprend pourquoi les autres régions de la France, privées de calcaire comme la Bretagne et le Massif Central, plus éloignées des carrières et moins favorisées par les voies de communication, aient attendu le développement des chemins de fer et des canaux pour perfectionner leur culture et créer des champs fertiles.

A ces propriétés de roche calcaire et de roche tendre, la craie ajoute encore celle d'être une roche fissurée. De là, des caractères hydrologiques auxquels le pays doit peut-être les plus originaux de ses aspects. La craie est perméable, non pas par elle-même, (car elle constitue une masse que les eaux traversent lentement), mais grâce aux innombrables fissures qui débitent sa masse en fragments plus ou moins volumineux et la traversent d'une multitude de canaux aquifères. Les eaux, qui tombent sur les plateaux, s'infiltrent rapidement dans le sol pour gagner la nappe souterraine, jusqu'à la première couche imperméable. L'eau remplit les fissures de la craie et remonte vers la surface au fur et à mesure que la nappe s'enrichit ; dans cette ascension lente, elle rencontre les vallées qui la « sucent » par leurs sources : aussi en pays de craie, les vallées sont les lieux des sources ; par là, ces pays s'opposent aux régions de couches hétérogènes comme les environs de Paris, où l'affleurement à flanc de coteau des sables, alternant avec des argiles, détermine à différents niveaux des cordons de sources. En pays de craie, le contraste entre les plateaux d'où l'eau s'enfuit et les vallées où elle se concentre, forme l'un des traits physiques les mieux marqués.

Dans les vallées, tout évoque la présence de l'eau : les marais, les tourbières, les prairies, les moulins. Sur les plateaux,

on ne connaît l'eau courante que sous la forme de ruissellements temporaires, que provoquent les fortes pluies ; l'eau manque à ces plaines fertiles et si peuplées ; pour l'avoir, il faut péniblement l'extraire des profondeurs du sol ou bien la préserver avec peine contre l'infiltration et l'évaporation. Dans les Alpes ou les Pyrénées, les vallées attirent les cultures et les habitations : au contraire, les vallées de la Picardie, surtout la plus large et la plus longue, la vallée de la Somme, peuvent être considérées comme des terrains sauvages, domaines de pêche et de chasse, perdus pour la culture. Par la faiblesse de leur pente, la largeur de leur fond plat, et surtout l'épanchement continu des sources, les vallées sont devenues de véritables régions aquatiques où les eaux incertaines s'attardent en longs méandres, se répandent en bras parasites, ou bien encore s'étendent en une suite d'étangs, de marais et de biefs inondés. Ces surfaces d'eau stagnante devenaient dangereuses pour l'hygiène ; au XVIIIe siècle, les abords de la Canche sous Montreuil avaient une réputation d'insalubrité ; autour de Beauvais, les fièvres étaient endémiques à l'automne ; il était d'usage autrefois dans la commune de Harly, située aux environs de Saint-Quentin, d'engager pour la moisson le double des ouvriers nécessaires parce que presque tous contractaient la fièvre. On a beaucoup fait pour dessécher, assainir et même cultiver le sol ; mais les vallées forment encore un milieu rebelle aux efforts de l'homme.

Aussi dans ces pays agricoles, le dernier refuge des biens communaux fut la vallée, le milieu le moins propre à la culture.

Tandis que de tous côtés sur les plateaux, la terre arable s'en allait en parcelles, le sol des vallées restait dans l'indivision. Le contraste entre les vallées et les plateaux de la craie, si vigoureux dans la nature, prenait une valeur humaine par ce fait social. S'il a pu persister longtemps, c'est que les marais communaux constituaient, dans l'ancienne économie de ces pays sans herbe, une ressource précieuse. Dans les vallées de la Somme, de l'Authie, de la Canche, de l'Oise, de la Scarpe, du Thérain, le terrain communal était le pâturage commun ; il l'est encore en maintes localités, partout où l'excès d'eau et le manque d'entretien laissent le sol dans son

état primitif. Dans la vallée de la Canche, Brimeux conserve encore un pâturage communal où plus de cent têtes de bétail broutent parmi les flaques d'eau, le long des oseraies. Dans la vallée de l'Aa, autour de Thérouanne, les bêtes pâturent le marais communal à raison de six francs par tête et par an. La survivance de cette occupation du sol paraît un anachronisme dans ces régions fertiles où presque toute la terre est mise en valeur. L'appropriation privée finira par triompher des marais communaux, à qui elle communiquera, comme aux autres terres, sa force de production.

A la surface des plateaux, au contraire, l'eau est rare. Pour la trouver sur place, il faut creuser profondément. La recherche de l'eau devient un travail dont le puits est l'outil indispensable. Le puits devient un organe essentiel dans la vie de tous les centres ruraux. Dans la région comprise entre la Somme, la Bresle, le Thérain et l'Avre, il est très fréquent que la profondeur des puits soit de 60 à 90 mètres, et il n'est pas rare qu'elle dépasse 90 mètres. Creusés dans ces conditions, ces coûteux ouvrages effraient le cultivateur isolé.

Peu de puits sur les plateaux appartiennent aux particuliers ; seuls les plus riches peuvent en construire. A Nauroy (canton du Catelet), sur treize puits, cinq appartiennent à des particuliers (deux brasseries, un tissage, une sucrerie, un cultivateur) ; les autres sont communaux. Ailleurs, dans certains villages de l'Oise, les puits sont la propriété de plusieurs feux qui seuls ont le droit d'eau ; les réparations de la corde, la « soule » ou la « herse », se paient en commun. L'entretien et la protection des puits ont pris de bonne heure l'importance d'un service public. La coutume de Brucamps (1507) règle que les réparations aux puits se font à frais communs et que les dépenses sont réparties par les marguilliers de la paroisse sur les « manoirs et masures ». A Gerberoy, petit bourg perché sur un roc, il n'y avait qu'un seul puits qu'on craignait de voir tarir le jour de la foire ; aussi le juge en gardait-il la clef.

Partout, aujourd'hui, on protège les puits avec soin ; tantôt on les enferme au milieu d'un treillage dont la porte est cadenassée, la clef remise aux gens seuls qui ont le droit d'eau ; tantôt on les couvre d'un toit de chaume très bas qui les garde

des souillures et des poussières. Mais cette eau, atteinte au prix de tant de frais et d'efforts, est encore fugitive : les puits souffrent des vicissitudes de la nappe souterraine. La moindre succion artificielle, pratiquée sur la nappe, fait baisser le niveau de l'eau dans les puits ; les forages des sucreries, qui pompent une quantité inusitée d'eau, les font tarir. Lorsque, de plus, l'hiver n'a pas été pluvieux et que la chaleur de l'été a séché les mares, les puits ne peuvent pas suffire à alimenter les fermes. Pour abreuver le bétail, il faudrait passer la journée à tirer de l'eau, à descendre et à monter la lourde « seille ». On voit alors, des villages élevés du plateau, descendre vers les sources et les vallées, des voitures portant un grand tonneau qui s'en vont chercher l'eau des bêtes : dans le haut Boulonnais, à Halinghem, à Widehem, à Lefaux, cinq chevaux s'en vont prendre de l'eau à Frencq ; on conçoit que de pareils voyages à quatre, cinq, six et même dix kilomètres soient épuisants et ruineux.

Les puits sont rares. On les répartit méthodiquement dans le village et parfois les quartiers se désignent par leur puits. C'est autour d'eux que se pressent les maisons : sur ces plateaux agricoles, c'est une loi générale, presque sans exception, que les maisons de culture s'associent étroitement et forment des agglomérations, villages ou hameaux ; rarement elles s'écartent ; entre de gros villages compacts où les habitations se touchent, on aperçoit à peine quelques exploitations isolées. Un coup d'œil sur une carte d'Etat-Major suffit à donner l'impression de ce phénomène : c'est une opposition complète avec certaines parties de la Flandre qui présentent un semis de petites fermes au centre du domaine cultivé. L'agglomération ici s'impose à l'établissement humain. Seules, peuvent vivre à l'écart les fermes dont les propriétaires ont été assez riches pour forer un puits et creuser une mare ; pour la masse des cultivateurs, l'association fut une nécessité ; l'agglomération rurale devint la règle.

Cette rareté des points d'eau contribue même beaucoup au morcellement des propriétés : d'une part, les maisons de culture ont dû se grouper en gros villages autour des puits et des mares ; d'autre part, beaucoup de ces villages occupent sur les plateaux les plaques de limon, de bonne terre qu'ils por-

tent à leur sommet ; dès lors, les champs voisins du village sont âprement disputés pour leur fertilité et leur proximité ; chaque cultivateur veut y posséder un champ ; le même effort aboutit au depècement des zones les moins éloignées. De là vient que la propriété de chacun se disperse en parcelles de tous côtés, sur des sols différents, à des distances inégales.

A ses propriétés minéralogiques si curieuses, la craie joint celle de contenir des concrétions siliceuses, des silex, quelquefois disséminés dans sa masse, le plus souvent disposés en bancs réguliers, parallèles à la stratification. Débarrassés de de leur gangue crayeuse, les silex constituent un résidu solide et insoluble ; déchaussés par l'érosion, ils composent les alluvions des rivières et les dépôts des plages ; empâtés dans l'argile, ils forment les argiles à silex. En effet, les eaux atmosphériques, chargées d'acide carbonique, ont beau jeu pour dissoudre un calcaire aussi pur, aussi tendre, aussi fissuré que la craie. Pour imaginer l'énormité des masses de cette roche qui ont disparu sans laisser d'autre trace qu'une légère couche composée de leurs éléments insolubles, il faut songer à la longue série des siècles durant lesquels la craie fut exposée aux attaques des agents naturels.

Des épaisseurs énormes ont disparu ne laissant sur place que leurs argiles rouges et leurs silex. Cette dissolution se poursuit sans trêve par l'infiltration des eaux pluviales : dans la craie, sur la paroi blanche des falaises normandes et picardes, on peut voir s'enfoncer en forme d'entonnoirs d'énormes poches qui contiennent l'argile rouge provenant de la décomposition de la craie, de la « décalcification ». L'épaisseur de la craie dissoute depuis des siècles dépasse peut-être cent mètres.

Aux abords du pays de Bray et du Boulonnais, et dans la petite région du Vimeu qui s'étend au sud d'Abbeville entre la Somme et la Bresle, l'épaisseur de l'argile à silex, qui en provient, est assez grande pour déterminer tout un paysage original ; grâce à elle, on peut voir certains plateaux de craie devenir des pays marécageux. Jusqu'à notre siècle, les hauts pays de Picardie ont connu les fièvres à l'état endémique ; autour de Crèvecœur, de Lihus, de Viefvillers, de Hardivillers, la suette miliaire régnait dans les villages ; les rues

boueuses demeuraient impraticables même pendant la bonne saison ; maintenant encore, sous l'ombre épaisse des arbres qui entourent les habitations, le voyageur traverse en plein été des chemins défoncés où croupit l'eau des ornières.

Originairement, tous ces pays de bief et de cailloux portaient de grands bois ; les noms de lieux abondent qui rappellent une ancienne forêt. Quand les bois n'existent plus, le pays prend un aspect de bocage ; les hameaux s'y répandent dans la verdure. Autour de Feuquières, aux approches de la Normandie, les habitations se cachent derrière de grandes haies d'épines noires et blanches, au milieu desquelles surgissent les coudriers, les érables, les tilleuls, les peupliers, les néfliers, les buis, les ifs, les sureaux, les pruniers, les cerisiers, dans un lacis de viorne, de chèvrefeuille et de ronces : nous sommes loin des villages sévères des pays de craie. C'est l'argile à silex qui différencie un pays frais, comme le Vimeu, d'un pays aride et nu comme le Santerre. Entre Montdidier et Péronne dans le Santerre, plateau au limon épais, véritable Beauce où parfois le regard s'étend à l'infini, le limon repose directement sur la craie ; dans le Vimeu, l'argile à silex sépare le limon de la craie ; la campagne est barrée çà et là par les remparts feuillus qui gardent les villages. Mais l'argile à silex offre à la culture un sol caillouteux, froid et humide. La multitude des cailloux est parfois si grande qu'autour de Marseille et de Crèvecœur, des ouvriers s'occupent des journées entières à épierrer les champs.

Sur cette terre, les moissons mûrissent plus tardivement que sur les terrains calcaires ; les labours coûtent beaucoup d'efforts ; ils harassent les bêtes et fatiguent les instruments. La culture n'a pas conquis toutes ces terres rebelles ; la betterave à sucre y pivote mal et bifurque ; la disparition de la betterave frappe l'attention la moins avertie dès qu'on aborde les régions de bief à silex. Ces pays d'argile à silex ont souvent gardé les vieilles habitudes, les anciens assolements ; la jachère existe encore dans leurs campagnes ; s'ils se sont transformés, c'est dans le sens de la production fourragère, plus conforme à leur nature physique, moins exigeante de peine et de frais ; autour du pays de Bray et du Boulonnais, à la faveur d'un sol plus humide et plus imperméable, l'élevage

s'étend aujourd'hui en une large zone, qui longe la mer et descend presque jusqu'à la Somme. Quand on quitte Arras pour gagner vers l'ouest l'Authie, la Canche, la Ternoise ou la Lys, la betterave disparaît peu à peu, reculant devant les cultures fourragères et les pâtures.

De cette association étroite de la culture et de la pâture naissent les combinaisons les plus ingénieuses pour l'élevage du bétail. La culture ne vise plus seulement la production du lait et de la viande, elle se livre encore à l'élève des jeunes, qui demande beaucoup de soins ; ailleurs elle s'occupe du dressage des jeunes chevaux ; ailleurs elle nourrit des porcs. Parfois toutes ces spéculations se poursuivent aux mêmes endroits ; la culture se tourne alors vers la production de bétail. Deux régions nous offrent le type parfait de cet élevage intensif : les environs de Formerie et le Haut-Boulonnais. Dans ce dernier pays, la culture a pour mission de produire la nourriture du bétail ; on distribue aux animaux l'avoine, le seigle et parfois même le blé ; tout ce que produit la terre tend à se transformer sur place en chair vivante. A Courset, contre 900 hectares de culture, on compte 124 hectares de pâtures ; on vend annuellement 100 moutons, 80 vaches, 10 chevaux. Le revenu du paysan s'exprime ici, non plus par le rendement en hectolitres de céréales ou par le nombre de tonnes de betteraves, mais par les têtes de bétail : à Pihem près de Lumbres on vend chaque année 20 chevaux et poulains, 100 vaches et veaux, 110 moutons, 700 porcs. Ainsi s'est développé un mode particulier d'économie rurale à la faveur des conditions naturelles créées par la présence de l'argile à silex.

*
**

Avec la craie, c'est le limon qui forme le trait essentiel des plaines de Picardie, d'Artois et de Cambrésis. Assise meuble, composée d'argile et de sable, il recouvre la craie d'un manteau jaunâtre, longuement déchiré par les vallées et troué de place en place par l'usure du temps. On n'est pas d'accord pour en expliquer l'origine.

Les uns, appliquant aux limons de l'Europe occidentale les idées de M. de Richthofen sur la terre jaune de Chine, y voient

un amas de fines poussières formé par les vents durant une période sèche de l'époque quaternaire : C'est la théorie éolienne. Les autres n'y voient qu'une formation de ruissellement due au remaniement des couches tertiaires de la région ; et, de fait, à considérer le limon, on dirait le dépôt d'une large nappe d'inondation et de ruissellement, étalée sur le sol dont elle aurait moulé les formes.

Mais quelque explication qu'on en donne, c'est la répartition et la nature de ce dépôt qui intéressent le géographe. On trouve le limon à des niveaux très bas ; il descend jusqu'au fond des vallées ; aux environs d'Airaines et de Molliens-Vidame, son épaisseur croît à mesure qu'on descend dans la vallée de la Somme. Mais le plus souvent le ruissellement l'a chassé des pentes, de sorte qu'il paraît réfugié sur les hauteurs. Sur les plateaux voisins de la Somme, on en voit à toutes les altitudes de 30 mètres à 70 mètres ; il manquè sur les régions hautes comme le Bray et le Boulonnais; entre la Sambre et l'Ardenne, on n'en observe plus au-dessus de 240 mètres. D'une manière générale, le limon paraît se maintenir aux altitudes inférieures à 200 mètres. Il ne présente pas partout la même épaisseur. Il atteint sa plus grande puissance dans l'est de la plaine de craie : on peut voir près de Cambrai des chemins creux s'enfoncer entre des parois de limon, hautes de 5 à 6 mètres ; au sud de Valenciennes on note des épaisseurs de 10, 13, 17 et même 25 mètres. A mesure qu'on avance vers l'ouest le limon s'amincit ; des coupes relèvent 7, 8, 10, 12 mètres dans le Santerre, 4 mètres entre le Thérain et la Brèche, 5 mètres au maximum et bien souvent $1^{m},50$ aux environs de Molliens Vidame et d'Airaines.

Sur la plus grande étendue de la surface qu'il recouvre, le limon se compose de deux assises : l'ergeron, et, au-dessus, la terre à briques. L'ergeron, sableux, jaune clair, très fin, doux au toucher, s'écrase sous les doigts en une poussière ténue et impalpable ; il se charge d'une assez forte proportion de calcaire, parfois sous la forme de concrétions. La terre à briques, d'un brun rougeâtre, homogène, ne renferme pas de calcaire ; mais elle contient une forte proportion d'argile : après les pluies, les chemins de limon coupés d'ornières et couverts de flaques d'eau deviennent presque impraticables ; au nord de

Clermont, cet inconvénient s'exprime en un proverbe : « Bonnes terres, mauvais chemins ».

Les terres du limon, dès que l'humidité devient excessive, sont lourdes et pénibles à cultiver. Il importe donc beaucoup qu'elles aient pour support une couche perméable. Quand, sur les plateaux, la terre à briques surmonte une forte épaisseur d'ergeron, tout est pour le mieux ; l'ergeron, perméable assure le drainage.

Mais parfois l'épaisseur totale du limon descend au-dessous d'un mètre, et, par décalcification et oxydation, l'ergeron lui-même prend les caractères de la terre à briques : la nature du sous-sol est alors décisive. Avec un sous-sol d'argile à silex, le drainage s'effectue mal ; le limon peu épais se confond avec les cailloux et l'argile ; il donne une terre froide et pénible sur laquelle il faut doubler les attelages : c'est le *cauchin* de la région de Beauvais, le *bief* du Haut-Boulonnais : la préparation d'une pareille terre exige des frais énormes de défonçage, d'épierrement, de drainage, de façons, d'amendement. Mais lorsque le limon repose sur un sol perméable comme la craie, — dans le Santerre et la plaine d'Arras par exemple, — ne redoutant plus les excès d'humidité, il réalise l'idéal de la terre arable ; une fois bien pourvu de calcaire et de phosphore, il devient par excellence la terre à betteraves ; on peut dire que le domaine de la betterave coïncide avec la région où la terre à briques repose directement sur la craie.

C'est un sol meuble de qualités incomparables : composé d'argile et de sable fin, facile à cultiver, il épargne les attelages et les outils ; les racines des plantes s'y développent librement ; la betterave n'y bifurque pas. Ce sol profond est traversé par un réseau capillaire de petits canaux où circulent l'air et l'eau ; quand il y a excès d'eau, l'ergeron ou la craie servent de drains. Enfin c'est un sol humecté dont l'argile conserve toujours assez d'humidité pour la végétation, et la terre, ne s'égouttant pas, vite garde les matières nutritives que les eaux amènent.

Le limon est la terre privilégiée où se pressent les cultures et les hommes. C'est la « terre franche » que les plantes industrielles ont portée de nos jours au plus haut degré de culture

intensive ; elle vaut de 800 à 1 500 francs de plus par hectare que le *bief* ; elle atteint des rendements de 50 000 kilogrammes de betteraves à sucre, de 35 à 40 hectolitres de blé, de 50 à 60 hectolitres d'avoine, de 10 000 kilogrammes de foin (luzerne ou trèfle).

Avant même son utilisation savante par la culture moderne, cette terre féconde avait exercé son attrait sur les hommes ; elle porte les groupements les plus anciens et les plus forts. Si nous considérons sur une carte les limites des communes, nous constatons que celles de vallées cherchent à s'étendre sur les plateaux pour y cultiver des parcelles de terre franche ; par contre, il est rare de voir une commune de plateau descendre dans la vallée ; la grande fortune de ces contrées s'étale à la surface des plateaux et non pas au fond des vallées, et les colonies humaines se groupent sur les lieux mêmes où la terre est la meilleure.

En d'autres pays, ce sont les points d'eau qui commandent la position des villages ; les sources attirent les centres de population. Mais dans ces campagnes privées d'eau sur de grandes étendues et jusqu'à de grandes profondeurs, l'attraction vint de la terre cultivable, de la bonne terre, de la terre franche ; le choix de l'emplacement répond à des préoccupations agricoles ; ce sont les contrées dont le manteau limoneux est le plus homogène et le plus épais qui portent le plus de villages et les villages les plus populeux : le Santerre, le Vimeu, la plaine d'Arras. Découpons deux étendues égales de 200 kilomètres carrés environ ; l'une dans le cœur du Santerre entre Rosières, Nesle et Roye, l'autre sur les plateaux plus accidentés et plus dénudés qui s'étendent entre Picquigny, Molliens-Vidame et Poix. Le lambeau de Santerre nous fournit 43 communes, 15 920 habitants, soit 370 en moyenne par commune, tandis que l'autre surface nous donne 28 communes, 7 371 habitants, soit 263 en moyenne par commune.

Réparti en plaques isolées ou bien en longues bandes parallèles sur les plateaux qui séparent les grandes vallées, le limon porte les gros villages, — entre la Somme et l'Authie, Candas, Fienvillers, Bernaville, Beaumetz ; — au contraire, sur les pentes et dans les vallons secs, les agglomérations se

font rares et petites. Rien n'égale la solitude des plaines de craie dégarnies de limon. Considérez la plaine ondulée qui s'étend entre l'Oise, la Serre et le coin de la feuille de Laon (carte d'Etat-Major) ; dans cette surface presque entièrement dépouillée de limon, on chercherait en vain un village sur la craie ; ce sont déjà presque les conditions de la Champagne.

Pour la fixation et la localisation des agglomérations rurales, c'est donc la possession et la jouissance de la terre qui l'emportent. Rarement d'autres considérations ont prévalu. Toutefois il existe certains villages agricoles dont les emplacements jalonnent le tracé des voies romaines ; leurs noms sont significatifs : *Estrée, Chaussée, Cauchie, Cauchy ;* dans ce cas, l'église s'élève très souvent au bord même de la route et, dans la campagne, la chaussée sert de frontière au territoire des paroisses. Partout ailleurs on peut dire que le village est antérieur aux routes qui le desservent ; son premier souci fut non pas de rester en communication avec autrui, mais de se mettre en contact avec la terre nourricière.

*
**

Cette influence de la terre sur l'homme s'est marquée nettement aussi dans l'exploitation du sol. Ces grandes plaines sont vouées à la culture, au labour. La sécheresse interdit les prairies naturelles. La tranquillité du relief offre à la charrue des champs largement ouverts, où la main-d'œuvre se déploie sans obstacles insurmontables, une continuité de terre végétale que les phénomènes de ravinement interrompent rarement sous ce climat bien équilibré. La profondeur de la terre arable et sa teneur en matières fertilisantes favorisent la végétation des plantes à fort rendement. Toutes les conditions naturelles semblent s'unir pour faire de cette région un champ fertile, un terroir de vocation agricole, un pays de laboureurs, prédestiné aux riches moissons.

C'est bien ainsi qu'il apparaît de tout temps ; dès l'origine, il est pour les contrées voisines un grenier à blé. La vente des grains fut le principe des relations commerciales, soit entre Cambrai ou Saint-Quentin et le Hainaut, soit entre la Picardie et le Boulonnais, l'Artois et la Flandre. Au XVIIe siècle, le Hai-

naut, pour subsister, ne pouvait se passer du Cambrésis, ni de la Picardie. Au XVIIIe siècle, c'est à Cambrai que s'approvisionnaient Valenciennes, Avesnes, Landrecies et même le pays d'entre Sambre-et-Meuse jusqu'à Trélon et Givet. Vers le nord-ouest, mêmes échanges entre la Picardie agricole et le Boulonnais pastoral : de là, l'importance de marchés comme Samer et surtout Desvres, placés à la lisière méridionale des herbages. Ces exploitations se consacrent presque tout entières à l'élevage; elles ne produisent assez de grains, ni pour les cultivateurs, ni pour les animaux on va donc en acheter à Desvres et à Boulogne où les chemins de fer les apportent de la région agricole; par un mouvement inverse, la région boulonnaise fournit de jeunes chevaux la culture jusqu'à la Somme et l'Oise.

Mais c'est surtout vers les débouchés de la Flandre et des Pays-Bas que se rendaient les grains de Picardie et d'Artois; les produits des grandes fermes de Faucouzy, à l'ouest de Marle, étaient, dès le XIIe siècle, menés à l'Escaut et à la Scarpe pour être embarqués sur des bateaux de l'abbaye de Joigny et dirigés vers Douai, Valenciennes, Tournai, Gand, Oudenarde; les blés de Corbie avaient au XVe, au XVIe et même au XIXe siècle leur réputation auprès des marchands flamands et hollandais.

Quand la culture se mit à l'œillette et au colza, les graines grasses et les tourteaux d'Amiens, de Péronne et de Saint-Quentin se portèrent vers Lille, la Flandre, la Belgique. De même c'est aux Flamands que l'Artois vendait ses blés et ses laines; dès le début du XIIIe siècle, à Aire-sur-la-Lys, on charge des bateaux de blé pour Gand; sur la lisière septentrionale de l'Artois, s'étaient établis de forts marchés de blé par où passait tout le trafic : Calais, Guines, Aire, Lillers, Saint-Venant, Béthune, Lens, Douai : on comprend quel intérêt avait l'Artois à maintenir ses relations économiques avec la Flandre; la France, ayant conquis l'Artois, fut amenée à conquérir son complément économique, la Flandre.

Vers le sud, c'est Paris qui oriente le trafic des denrées agricoles. Les deux centres d'expédition du blé au XVIIIe siècle étaient Clermont et Noyon. Clermont drainait par ses blatiers tout le pays jusqu'au Santerre méridional; de Clermont, on

conduisait une partie du blé à Gonesse ou a Paris (à la halle on l'appelait le « blé picard »); on menait l'autre partie au marché de Beaumont où les boulangers de Paris venaient l'acheter pour les moulins de l'Oise. Noyon, recueillant les blés jusqu'à Péronne et Albert, les embarquait à Pont-l'Évêque sur la rivière d'Oise qui les portait aux fariniers de Pontoise et à Paris.

Aujourd'hui la culture a développé et varié ses ressources; mais pour Paris, la région picarde garde sa situation de grand marché agricole; vouée par sa nature à la culture, elle laisse à d'autres contrées le soin d'approvisionner Paris de viande; ces plaines sans eau sont défavorables à l'élevage et à l'engraissement du gros bétail; le contingent des bœufs « sucriers », nourris de pulpe, qu'elles envoient à Paris (11 748 en 1900) paraît bien faible auprès des troupeaux expédiés par les pays à herbe (64 000 berrichons, charolais et nivernais, 77 000 angevins, 74 000 normands); elles demeurent avant tout le pays du blé et du sucre. La ligne du Nord amène à Paris le blé et la farine par masses énormes; quant au sucre, sur un arrivage total de 2 511 667 quintaux, Paris en reçoit 2 370 000 (1900) par le même réseau.

Toute la vie paysanne est un effet de cette vocation agricole. Mais rien ne montre mieux peut-être cette adaptation de l'homme à son milieu que l'habitation. Dans toute la région de la Somme, d'Abbeville à Saint-Quentin et presque jusqu'aux portes de Lille ou jusqu'à Compiègne, on rencontre un type de maison rurale que nous appellerons la ferme picarde. Elle se compose de bâtiments, rangés autour d'une petite cour, en un quadrilatère parfaitement clos; sur la rue, la grange à travers laquelle il faut passer pour pénétrer dans la cour. Cette disposition, remarquablement adaptée à une fonction toute agricole, exclut par sa disposition toute espèce de bétail en dehors des bêtes immédiatement nécessaires à la culture et à l'alimentation. Les progrès de la culture ont accru le nombre des bestiaux; mais l'habitation, chose moins souple et plus lente à évoluer, reste la même. Le rôle agricole de la ferme picarde s'exprime par l'importance et la place de la grange.

Dans l'ensemble de la construction, qui est carré ou rec-

tangulaire, la grange occupe tout un côté ; bien souvent elle dépasse en hauteur et en profondeur les autres bâtiments. Pour en bien comprendre le rôle, il faut se reporter à une époque, encore assez rapprochée de nous, où les grains constituaient la seule richesse, le seul objet de vente ; la coutume n'était pas encore de laisser les gerbes en meules dans les champs ; on rentrait tout ; pour loger la récolte il fallait de l'espace. Les maisons mêmes, dont le chef ne cultivait pas à son compte et se louait aux cultivateurs pour la moisson, devaient avoir leur grange puisque les salaires se payaient en gerbes.

La grange ne servait pas seulement de magasin ; c'était aussi un atelier d'hiver, on y battait au fléau ; aujourd'hui on y installe la batteuse mécanique. Cette fonction importante lui assignait presque toujours la première place dans la construction. Elle donne sur la rue, par une grande porte cochère, qui est en même temps l'entrée de la maison ; c'est par cette porte et par une ou deux ouvertures plus petites que les gerbes pénètrent, avec le moins d'effort possible ; les voitures chargées ne pourraient ni passer sous la grande porte trop basse, ni évoluer dans la cour intérieure trop petite. De même, quand la batteuse marche, les voitures peuvent s'approcher aisément pour livrer leurs gerbes et recevoir les bottes de paille.

Comme la grande porte est en réalité un passage sous un toit, elle devient, la journée finie, une charretterie : elle abrite les voitures, qui le lendemain peuvent démarrer vite et déboucher directement dans la rue. Cette disposition étonne tous ceux qui voyagent dans ces contrées ; elle donne aux villages une allure silencieuse et morte ; les maisons regardent sur la cour intérieure ; de l'extérieur, quand la grande porte est close, elles semblent « aveugles ». Le regard interroge vainement ces murs sans ouvertures ; il arrive de traverser un village sans apercevoir âme qui vive : quelle que soit l'impression ressentie, il faut convenir que rien n'est plus logique, ni plus commode comme arrangement.

La seconde originalité de la ferme picarde réside dans les rapports de l'habitation de l'homme avec le logement des bêtes. Au lieu de reléguer à quelque distance les autres bâti-

ments, comme il est d'usage dans la ferme flamande, la maison picarde se soude complètement avec les autres bâtiments au point de former un ensemble fermé, carré ou rectangle, avec une entrée unique. Occupant le côté qui fait face à la grange, elle se trouve, à droite et à gauche, contiguë aux étables et aux écuries qui forment les deux autres côtés du quadrilatère et avec lesquelles elle communique souvent par une porte intérieure. Les chevaux coûtent cher ; leur perte est une ruine ; le cultivateur veut les surveiller à l'aise ; en hiver, le chemin n'est pas long pour aller les soigner. Parfois lorsqu'il n'y a pas de communication intérieure entre la maison et les logements des bêtes, il y a tout autour de la cour intérieure un trottoir ou un passage protégé contre la pluie par le toit qui surplombe. Toute cette disposition permet en outre au cultivateur de faire tenir l'étendue de sa cour dans un regard.

Comme, dans la plupart des cas, la ferme répond aux besoins d'une exploitation modeste, elle n'exige pas de bâtiments spacieux ; aussi, dans les fermes les plus petites, il arrive que la cour suffit à peine au fumier et que, pour entrer dans la maison en venant de la rue, on est obligé de le traverser. A Bus, la plus grande cour mesure 30 mètres sur 20 ; à Rémy, elles ont en moyenne 15 mètres sur 10. La ferme picarde constitue donc un ensemble compact où la place est mesurée et où l'on s'ingénue à enfermer dans le plus petit espace possible tout ce qui n'est pas aux champs. Cette étroitesse de dimensions résulte des proportions mêmes que l'exploitation possédait à l'époque où le type fut adopté ; aujourd'hui elle devient une gêne, à mesure que s'accroissent les produits du sol ; aussi voit-on beaucoup de meules et de silos dans les champs. Certains villages des environs de Cambrai, de Douai et d'Arras s'entourent d'un troupeau de meules dont la multitude dépasse de beaucoup le nombre des maisons.

Des nécessités physiques ont aussi contraint les habitants à restreindre l'étendue de leur maison. Le village forme une agglomération serrée où la terre très disputée coûte cher. Le sol sur lequel on bâtit représente à lui seul une ressource ; il faut l'économiser et s'y tasser, d'autant plus que le paysan

est en général le propriétaire de sa maison, du sol sur lequel elle est construite, du jardin, en un mot de son « manoir » ; il a intérêt à restreindre cette étendue improductive pour agrandir ses champs. Aussi tout se tient et se touche dans la ferme picarde ; tout y brûle lorsqu'un incendie éclate. Pour la même raison, on comprend que, dans cette ferme où la sécurité et l'hygiène se subordonnent si entièrement aux nécessités de l'exploitation, on ne se soit pas imposé plus de sacrifices pour la commodité des habitants ; un simple rez-de-chaussée ; une pièce principale sert à tous les usages, sauf de chambre à coucher ; ajouter une, deux ou trois chambres à coucher.

Ce rez-de-chaussée lui-même n'appartient pas entièrement à la famille qui l'habite ; surtout dans les maisons les plus anciennes qui présentent le type pur, il possède une porte sur la cour et une porte sur le jardin ; il sert donc de passage aux gens qui vont de la cour dans le jardin et aux bêtes qu'on mène de l'étable dans la pâture ; il renferme aussi la trappe par où l'on descend à la cave et à la laiterie, et l'escalier qui conduit au grenier à grains. Rien dans cette maison de paysan n'est donné au bien être, au superflu ; tout s'y dispose pour le travail agricole ; la maison elle-même devient un outil, un instrument.

*
**

La nature des roches n'est pas seule à déterminer l'action du sol sur les phénomènes humains. Il faut faire intervenir les mouvements tectoniques qui, en déformant le sol, ont contribué au dessein du relief. Les assises de la craie ne sont horizontales que par exception ; elles s'étalent en plis alternativement convexes et concaves qui rappellent (l'intensité en moins) la disposition d'une chaîne de montagnes plissée. Pour une contrée d'apparence aussi tranquille, l'amplitude de certaines de ces ondulations ne laisse même pas de surprendre ; ainsi, de la vallée de la Bresle à la vallée de la Somme, le plongement des couches de craie dépasse 160 mètres. Un regard jeté sur une carte hypsométrique s'arrête à deux lignes de hauteurs parallèles, hauteurs d'Ar-

tois et hauteurs du Bray, séparées par la dépression de la Somme : ces deux saillies naturelles révèlent dans la topographie deux traits de la structure du sol, le pli de l'Artois et le pli du Bray ; mais ces deux soulèvements ne sont que les mieux marquées et les plus élevées parmi tout un faisceau d'ondulations parallèles dirigées S.-E.-N.-O. qui affectent la masse de la craie. Les traits principaux de cette architecture interne existent depuis une époque fort ancienne : le pli de l'Artois par exemple suit la direction d'un pli de l'époque primaire auquel il est superposé : c'est un fait constant qu'à travers les époques différentes, les plis de l'écorce terrestre se reproduisent aux mêmes endroits. Mais ce fut à l'époque tertiaire que ces rides du sol, rajeunies par le contre-coup des mouvements orogéniques qui soulevaient les Alpes, prirent leur place définitive dans le relief du pays. Il n'y a pas de raison pour admettre que ces mouvements soient éteints. La stabilité du sol n'est pas complète. Le 2 septembre 1692, on ressentit à Lille une secousse de tremblement de terre qui affecta aussi une partie de l'Allemagne, des Pays-Bas et de la Grande-Bretagne : la région de Douai est l'un des foyers sismiques les plus actifs de France.

Toute cette histoire est gravée dans la structure du sol. Non seulement il existe un faisceau d'ondulations, dirigées S.-E.-N.-O, mais encore on peut en observer un second, qui lui est perpendiculaire : Picquigny sur la Somme occupe le sommet d'un de ces bombements dirigés S.-O.-N.-E. De l'entrecroisement de ces deux systèmes, il résulte que le sol de la contrée, traversé par tous ces plis perpendiculaires entre eux, donne l'impression d'un véritable quadrillage géométrique. L'origine de la Manche doit être cherchée dans l'existence d'un de ces plis S.-O.-N.-E.

A l'époque pliocène, la Manche n'existait pas encore et l'Angleterre était soudée au continent ; un large sillon d'écoulement portait à l'Atlantique les eaux du S.-E. de l'Angleterre et du N.-O. de la France ; la Seine et la Somme étaient les affluents de ce grand fleuve, dont le lit, aujourd'hui noyé sous les eaux de la Manche, coulait depuis l'emplacement actuel du Pas-de-Calais jusqu'à l'Atlantique. Par sa tête, cette vallée touchait à la tête d'une autre vallée qui s'écoulait

vers le nord, sur le fond actuel de la mer du Nord. L'ouverture du Pas-de-Calais fut l'œuvre commune d'un affaissement tectonique et de l'érosion marine. Peu à peu, grâce à l'affaissement du sol, les eaux marines furent amenées sur ce point bas de l'architecture de la craie, et la force des vagues acheva d'ouvrir la brèche : cet événement eut lieu, semble-t-il, un peu avant l'âge de la pierre polie.

Mais dans la structure de la région comme dans le relief, le système des plis S.-E.-N.-O joue le rôle principal.

Quel est le rôle géographique de ces ondulations ? Il se manifeste à la surface du sol dans la direction du réseau hydrographique et dans l'allure des grands traits du relief. La direction de tous ces plis de la craie est la même, S.-E.-N.-O ; ils s'alignent parallèlement les uns aux autres ; le tracé de l'hydrographie reflète cette allure générale : on a dit avec raison que le réseau hydrographique de la contrée comprise entre le Perche et l'Artois rentrait dans la même catégorie que celui du Jura, puisque les rivières y suivent les grands accidents tectoniques : la direction des vallées de la Bresle, de la Somme, de l'Authie et de la Canche prouve une concordance entre l'hydrographie et la structure du sol. La vallée de la Seine suit la même direction.

Ce n'est pas un fait indifférent dans l'histoire du commerce que cette similitude d'orientation. C'est à elle que la vallée de la Somme doit d'avoir été pendant longtemps dans la pensée de ses riverains, non seulement la grande artère du commerce local, mais encore la grande voie de pénétration vers le cœur de la France. La brillante fortune du port d'Amiens jusqu'à la fin du XVIIIe siècle semblait justifier cet espoir. La navigation de la Somme n'était pas commode ; des hauts-fonds entravaient le passage des bateaux à Pont-Rémy, à Long, à Picquigny, et de Montières à Amiens. Mais autrefois le mauvais entretien des routes faisait la fortune des rivières. La Somme avait toujours été fréquentée depuis son embouchure jusqu'à Amiens. Les denrées coloniales, au XVIIIe siècle, y pénétraient par Saint-Valéry. L'hiver, comme la rivière restait navigable tandis que l'embâcle obstruait la Seine, les marchandises remontaient jusqu'à Amiens d'où les rouliers les conduisaient à Paris. La rivière amenait aussi à Amiens les épiceries, les

eaux-de-vie, les métaux ; elle y prenait les étoffes à destination de l'Espagne, de l'Italie, de l'Angleterre, de la Hollande, de l'Allemagne. On en vint à rêver pour elle des destinées plus hautes, le rôle d'une grande voie de transit.

Dès la fin du XVIIe siècle, le commerce insistait pour la création d'une route d'eau entre la Manche et Paris ; la jonction de l'Oise à la Somme apparaissait comme la meilleure solution du problème. En 1716, le Père Sébastien, l'ingénieur du canal d'Orléans, proposait un canal entre Noyon et Ham par la vallée de la Verse et Guiscard, avec 18 écluses. En 1721, Demus, directeur des fortifications de Picardie, projetait d'améliorer la Somme sur toute sa longueur jusqu'à Saint-Quentin et de joindre la Somme à l'Oise par un canal qui, partant de Saint-Quentin, passerait à Harly, Homblières, Rigny et toucherait l'Oise à Sissy : ce projet l'emporta et figure dans la concession des travaux faits en 1724. A la construction, l'un des associés, Crozat, proposa un autre tracé : après étude et devis (1729-1731), un canal, qui suivait la dépression naturelle si bien marquée entre Saint-Simon et Fargniers, fut définitivement décidé. Les travaux s'exécutèrent par tronçons ; mais l'idée maîtresse, la jonction de Paris à la Manche, fut souvent formulée par les contemporains. Au début du XIXe siècle, c'est encore ainsi que l'opinion publique les conçoit ; en 1821, Brière de Mondétour, étudiant le canal de Picardie, démontre qu'il drainera tout le commerce qui se fait par la Seine vers Paris.

En réalité, cette belle voie navigable entre Chauny sur l'Oise et Saint-Valéry-sur-Somme, terminée en 1835, était condamnée à l'inaction par l'état de la baie de la Somme et l'impossibilité du grand tonnage maritime. On avait rêvé pour la Somme le rôle autonome d'une voie de pénétration vers l'intérieur de la France ; en fait, elle est une simple ramification du canal de Saint-Quentin, une voie tributaire et subalterne. La vallée de la Somme, privée d'un bon port, ne pouvait devenir l'une des portes de la France. La direction imposée à cette vallée par les mouvements du sol était un avantage perdu pour les habitants.

*
**

Cette architecture plissée se reflète d'une façon très curieuse dans la répartition du limon. Un trait remarquable de cette répartition, c'est le manque de continuité ; certaines régions n'en offrent que des lambeaux ; sur d'autres, il s'étale en couches épaisses ininterrompues. Ces variations sont en rapport avec la structure du sol. On peut poser en règle que la continuité de la couverture limoneuse est en raison directe de l'horizontalité du sol ; elle diminue quand la pente augmente ; elle disparaît sur les surfaces très inclinées : ces matières meubles ne résistent pas au ruissellement et les versants les plus raides en sont dégarnis : ainsi les bords de la Somme, de la Selle, de la Noye, de l'Avre. Par contre, les surfaces plates ont conservé leur limon ; il se dispose en longues bandes couronnant les plateaux qui séparent les grandes vallées ; et comme la disposition du réseau hydrographique reflète la disposition des plis de la craie, on peut dire que les lignes de gros villages agricoles établis sur les bandes limoneuses sont une expression vivante de la structure profonde du sol : ainsi s'échelonnent entre le bassin du Thérain et le bassin de la Somme, Formerie, Grandvillers, Grez, Crèvecœur, Francastel, Froissy, Wawgnies, Famechon, Lieuvillers, Noroy, Bailleul-le-Soc ; entre la Somme et l'Authie, Beauquesne, Puchevillers, Candas, Fienvillers, Bernaville, Beaumetz, Longvillers, Yvrencheux ; entre l'Authie et la Canche, Bonnières, Quœux, Le Quesnoy, Campagne ; entre le bassin de la Canche et le bassin de l'Escaut, Monchy-Breton, Ostreville, Valhuon, Tangry, Sains, Fiefs, Laires.

C'est le long de ces sommets plats que se répartissent les meilleures terres ; les cultivateurs savent bien qu'en descendant sur les pentes, la charrue ne rencontre plus la même épaisseur de terre franche et qu'elle retourne souvent des silex et des morceaux de craie. Mais il y a plus. Puisque la couverture de limon se maintient continue lorsqu'elle se trouve hors de portée du ruissellement, toutes les régions où les vallées seront espacées et les mouvements du sol rares ou faibles auront plus de chances de conserver leur limon : ainsi se sont formés des pays comme le Vimeu et le San-

terre, véritables petites régions naturelles dont la caractéristique géographique est l'uniformité de leur manteau de limon ; pour cette raison, elles furent de tout temps les terres promises de la culture, les districts ruraux les plus populeux de cette contrée agricole.

Un autre caractère du plissement de la craie dans ces régions, c'est que son intensité décroît de l'ouest et de l'est. Au voisinage du Boulonnais, l'altitude de la craie dépasse 200 mètres ; elle descend au-dessous de 36 mètres dans la vallée de l'Escaut près de Bouchain ; par suite, c'est à l'ouest que le plissement s'est le mieux gravé dans le relief. Le long de la côte, le nombre des vallées principales correspond presque au nombre des accidents tectoniques. Vers l'est, le plissement qui s'efface n'impose plus aux villes une tyrannie si sévère ; au système des vallées autonomes qui débouchent parallèlement à la côte, se substitue la simple vallée de la Somme qui draine la craie à droite jusqu'à l'Escaut, à gauche jusqu'à la Brèche et au Thérain. Cet épanouissement d'un seul bassin fluvial remplace le morcellement en petits bassins qui prévaut sur le littoral. Ce phénomène correspond dans le relief à plus d'uniformité, de tenue et de largeur. A l'ouest, les vallées subdivisent le pays en plateaux étroits ; au contraire, vers l'est, s'étendent le Santerre, la plaine d'Arras, les plateaux du Cambrésis, territoires tranquilles et larges, pauvres en vallées.

Aussi cette zone orientale plus déprimée et plus plate était plus favorable aux communications. On applique parfois aux parages des sources de la Somme et de l'Escaut le nom de seuil du Vermandois. En réalité, le seuil est beaucoup plus large que ne le laisserait entendre cette expression ; il faut l'étendre au territoire sans obstacle, sans relief, presque sans rivière transversale, qui sépare les hauteurs accidentées du Boulonnais des plateaux humides et boisés de la Thiérache et du Hainaut : il s'ouvre largement vers les Pays-Bas, au nord de la Somme par les plaines d'Arras, de Bapaume et de Cambrai. C'est le chemin, jalonné de champs de bataille et de places fortes, que prenaient les Français dans leurs expéditions vers les Pays-Bas et qu'en retour ont suivi les invasions venant du nord.

De tout temps, ce territoire a rassemblé en un faisceau

toutes les routes qui unissent les régions riveraines de la mer du Nord aux régions méridionales de la France ; aussi toutes ses grandes routes, voies de terre, voies d'eau, voies de fer ont été aménagées pour des relations dont l'ampleur nous entraîne bien au delà des régions traversées, et dépasse de beaucoup les besoins locaux. C'est là que, durant une partie du Moyen Age, s'établit le passage fréquenté qui menait les marchands flamands aux foires de Champagne et d'Espagne et mettait en relation le nord avec le midi. Jamais, si ce n'est de nos jours, depuis la création des voies ferrées internationales et des canaux à longue portée, cette région n'a connu pareil mouvement de voyageurs, pareil transport de marchandises ; du nord au súd, circulait l'immense production des cités drapières ; du sud au nord, c'étaient les épices d'Orient, la garance, l'alun, les cuirs, les armes, l'ivoire et surtout les vins de France ; ce passage international était gardé par Bapaume.

De nos jours, c'est là que, par le canal de Saint-Quentin, on a établi la communication entre le versant de la mer du Nord et le bassin de la Seine. Il n'existe pas en France de voie navigable plus fréquentée, ni qui réunisse au même degré les mêmes éléments de travail. Elle expédie des sucres pour les ports de Dunkerque et d'Amsterdam et pour Paris ; des chicorées pour la Belgique, pour Paris et pour l'Est ; des céréales pour Lille et Paris ; des alcools pour Paris, Epinal, Besançon, Lyon ; des farines pour Paris ; des engrais pour Dunkerque, Gand, Louvain, Ruhrort, Reims, Paris, Montargis. Elle reçoit les houilles du Pas-de-Calais ; les sables de Nemours ; les plâtres des environs de Paris ; les pierres d'Euville ; les graines oléagineuses venant de Dunkerque ; les mélasses de Paris, de l'Aisne, de l'Yonne ; les betteraves de Champagne ; les bois venus de la France orientale ou de l'étranger par Dunkerque, Calais et Rouen. Elle voit passer les houilles du Nord pour Amiens, Paris et la Lorraine, les fontes, fers et aciers de la Lorraine pour le Nord ; les bois de mines pour les houillères, les produits chimiques de Chauny pour Lille ; les plâtres de l'Oise pour Amsterdam, Gand et Bruxelles.

En un mot, cet étroit seuil du plateau picard livre passage à une énorme circulation de marchandises dont les points extrêmes vers l'intérieur se trouvent à Lyon et à Nancy, dont

le principal débouché vers l'extérieur se trouve à Dunkerque, et dont le terminus continental vers le Nord se trouve à Amsterdam. De même, par les voies ferrées, il est devenu un carrefour international de voyageurs. Amiens, Saint-Quentin et Laon voient passer les trains les plus rapides du monde reliant l'Angleterre à la Suisse et à l'Italie, l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne du Nord et la Russie à Paris ; c'est un ensemble de routes, dont l'originalité, fondée sur la commodité exceptionnelle des communications, est de dépasser en de colossales proportions les besoins de la circulation locale.

A l'ouest, l'intensité du plissement a été plus grand dans le Boulonnais et le pays de Bray ; l'effort du soulèvement a porté les couches de craie à des hauteurs relativement considérables : de là un relief plus accentué, des régions plus accidentées ; de là, par exemple entre la Canche et la plaine flamande, une haute terre atteignant 216 mètres d'altitude, plus rugueuse de relief et de climat, découpée en dos de terrains étroits par de profondes vallées ; c'est le Haut-Boulonnais. Sa physionomie plus rude tranche sur la nature des plaines environnantes. Les habitants des campagnes de Saint-Omer et d'Aire donnent encore le nom de *haut* et de *froid-Pays* à ces plateaux élevés où les neiges, les gelées, la glace avancent à l'hiver et retardent au printemps de plusieurs semaines. L'effort de l'homme est plus âpre et plus pénible sous ce ciel rebelle ; de tous côtés, autour du Haut-Boulonnais, la végétation est en avance de deux ou trois semaines. La semaille des blés ne commence en bas que vers la mi-octobre ; en haut, dès le milieu ou la fin de septembre. Le printemps survient tard, vers la mi-mai. On a vu par certaines pluies froides d'été faire du feu. Dès septembre, arrivent les froids. Le délai départi à l'homme pour le travail des champs est plus court ; la tâche, plus ingrate dans ses bénéfices, devient plus laborieuse et plus fatigante ; aux yeux des cultivateurs flamands, le paysan du Haut-Boulonnais est un retardataire, un arriéré, et souvent celui-ci, désignant les plaines au labeur facile et rémunérateur qui s'étendent au nord, en parle comme d'un pays heureux où la vie est moins dure.

Ici la nature ne laisse pas de répit ; sous ce climat variable

et froid, il faut se hâter de labourer pour semer de bonne heure ; les froids et les pluies tombent à l'improviste, arrêtant tout ; aussi, comme le disent les paysans, « le grain reste souvent treize mois en terre » et l'on sème avant même d'avoir rentré. Si l'on veut des arbres fruitiers, il faut les planter à l'abri ; encore les fruits tardent-ils à mûrir ; parfois, au lieu de mûrir, ils tombent, et, s'ils ne tombent pas, ils se rident après la cueillette et conservent cette fade saveur des fruits que la chaleur n'a pas nourris. Le climat suffirait presque seul à caractériser cette haute terre battue par les vents, où la vie des champs porte la rude empreinte d'une nature difficile. Au reste, dans ce pays accidenté, où les versants sont raides et les plateaux étroits, la couche de limon a presque partout disparu. La terre argileuse et caillouteuse est d'un travail pénible, elle réclame plus d'efforts, plus de marnages. L'économie rurale progresse lentement. Dans les mœurs comme dans le travail se conservent les vieilles routines, les habitudes simples.

Dans les plaines de Calais, le cultivateur plus riche et plus instruit ne vit pas en contact familier avec ses domestiques ; dans les rudes campagnes du Haut-Boulonnais, le maître est plus près par sa vie et par son esprit, de ses ouvriers, ils l'appellent par son nom de famille, voire même par son prénom ou par ces simples mots : « Ch' Maître » ; il est leur commensal, et comme eux il porte une blouse et une casquette de drap. Au milieu du XVIIIe siècle, le Haut-Boulonnais privé de routes et de relations était demeuré comme une terre inaccessible, isolée, avec un sol ingrat, au milieu de la circulation qui d'Angleterre et de Flandre se dirigeait vers l'Ile-de-France et la Champagne.

Ainsi partout l'analyse des conditions naturelles nous amène à constater, dans les manifestations de l'activité humaine, l'influence déterminante des conditions physiques. L'aspect de la surface est un effet des phénomènes de la profondeur ; et la vie des hommes qui évoluent sur le sol est elle-même un reflet des événements qui ont donné à la surface sa forme et sa constitution.

ALBERT DEMANGEON

LA

PUISSANCE DU MENSONGE[1]

XXII

Un homme descend des hauteurs, au nord, et s'arrête devant le chalet de Norby. Einar, assis devant la porte, répare un balai cassé.

L'homme, étendu sur le gazon, appuyé contre son sac de colporteur, raconte qu'à l'ouest du névé il a croisé une ourse avec deux oursons ; il dit aussi, parmi d'autres nouvelles de la commune, que Wangen passe aujourd'hui en cour d'assises.

— Ah ! — dit Einar.

Et il continue à s'occuper de son balai...

Comme l'homme allait du côté de l'ouest, descendant vers une autre commune, Einar lui fit traverser le lac dans sa barque. Il apprit aussi que la fille du docteur était venue s'installer dans la montagne, au chalet de Buvik, et les lumineux souvenirs du bal, de la Noël se réveillèrent en lui.

Depuis un mois il vivait là dans une paix merveilleuse. Sa seule société était la vieille vachère, le chien et le troupeau. Il devait boire du lait, se promener, avoir toujours les pieds secs, bien dormir, bien manger. Et, tandis que les jours coulaient, il allait et venait en gros habits de bure et en sabots, tout comme un paysan.

C'était délicieux.

1. Voir la *Revue* des 15 juillet, 1er et 15 août.

Mais voici que cette paix s'évanouissait. A entendre parler de la cour d'assises, il avait reçu au cœur comme un léger coup de couteau. De vieilles blessures se rouvraient en lui ; il sentait que l'ancienne désespérance se mettait en chemin pour fondre sur lui, et il ne voulait pas : il se dressait instinctivement pour la repousser, pour en triompher. Cette affaire ne lui avait-elle pas coûté assez de souffrances, déjà !

Le soir, comme il ne parvenait pas à s'endormir, il s'efforça de se remémorer la constante bonté dont son père avait fait preuve à son endroit. Et, comme cela ne suffisait pas, il se mit à penser à la jeune fille, qui, pour l'instant, habitait comme lui un chalet dans la montagne. Qu'elle était belle, le soir où ils avaient dansé ensemble ! On avait chuchoté en les voyant passer ; des gens les avaient montrés du doigt. Mais comment se faisait-il que, depuis, il eût si peu songé à elle ?

« Tu es un drôle de jeune homme, Einar ! — se dit-il. — Tu vis dans les livres, tu te passionnes pour les grandes idées. Cependant les bonnes années s'enfuient sans que tu aies vécu ta jeunesse. Et pourtant il y a encore, Dieu merci, du soleil dans le monde ! »

Ces réflexions contribuèrent à augmenter encore l'importance qu'il désirait attacher au séjour de la jeune fille dans ce chalet, et, quand il s'endormit enfin, il la tenait encore enlacée dans une valse, comme au bal de l'hiver dernier.

Le lendemain, il alla faire un tour sur la hauteur voisine qui dominait le lac. Il s'arrêta sur le sommet et contempla le chalet de Buvik, qui s'élevait au milieu d'un névé, à une lieue à peine de là, de l'autre côté du lac. « Aujourd'hui Wan gen est peut-être déjà en prison », se dit-il, et cette pensée entra en lui comme une lame aiguë. Mais il continua de regarder, avec un intérêt qui grandissait, ce chalet lointain, qui prenait tout à coup à ses yeux un tout autre intérêt qu'auparavant. Au-dessus du toit montait un peu de fumée. Peut-être, en ce moment, la jeune fille préparait-elle son dîner...

A mesure que les jours passaient, son imagination s'attardait ainsi, de plus en plus, parmi ces souvenirs et ces vagues rêveries, car, de cette façon seulement, il parvenait à chasser les mauvaises et douloureuses idées qui le hantaient.

Il n'était plus solitaire. Ils étaient deux maintenant, elle et

lui, tous deux seuls dans la montagne. C'était comme si des yeux très chers et tout proches eussent sans cesse reposé sur lui. Ils étaient près l'un de l'autre, parce que beaucoup de lieues les séparaient de la commune. Il pouvait aller lui faire une visite, mais il préférait la rencontrer par hasard, sur le lac peut-être.

Il allait souvent pêcher le long du rivage, de l'autre côté du lac. Mais il ne la vit jamais, et, quand il revenait ensuite, il riait d'être vraiment déçu et chagrin tout de bon.

Il fallait qu'il l'eût sans cesse dans la pensée, pour être vraiment tranquille. Et toute la montagne, à ses yeux, commençait à prendre comme un aspect de fête. Un soir, il aborda dans un îlot qui se trouvait au milieu du lac et y alluma un grand feu. Mais aucun bateau ne se montra, ce soir-là non plus. Les rives muettes seules regardaient.

Il ne se promenait plus en sabots ; il avait toujours une chemise de flanelle propre et se tenait les mains nettes. Non pas qu'il attendît quelqu'un, mais il gardait toujours en lui-même quelque chose pour quoi il fallait qu'il se fît beau...

Un jour, un paysan s'arrêta devant le chalet, avec une bête de somme, et, avant qu'Einar pût l'en empêcher, il raconta que Wangen était condamné à un an de prison. La peine avait été augmentée, parce que l'accusé avait produit devant le tribunal une lettre forgée de toutes pièces.

Einar, assis sur le pas de la porte, écoutait cela, le visage caché dans ses mains, sans bouger.

« Et tu songes à poursuivre tes études, cet automne, toi qui n'oseras jamais plus regarder un homme en face ! »

C'était un jour splendide : le ciel clair et haut s'arrondissait au-dessus des croupes brunes de la montagne et des sommets bleuâtres que l'on apercevait dans le lointain, les névés étincelaient comme des champs d'argent sous le soleil.

Quand vint le soir, Einar descendit jusqu'au lac et entra dans sa barque.

Il lui avait semblé, un instant, que le monde était comme éteint, qu'il valait mieux pour lui se jeter à l'eau que porter plus longtemps la honte de vivre.

Mais, par habitude, il se représenta de nouveau l'image de la

jeune fille et, justement parce qu'il se trouvait être, lui, si infiniment abaissé, il lui parut qu'elle se dressait haut, plus haut que jamais, et qu'elle lui tendait les bras pour le sauver.

Il se mit à ramer lentement. L'eau, claire comme un miroir d'argent, reflétait, au milieu du lac, le ciel rouge. Le crépuscule enveloppait de ses premiers voiles les rives silencieuses. Le chalet de Norby avec sa verte ceinture d'herbe se mirait dans les flots et, à chaque coup de rames, deux rides circulaires s'élargissaient à la surface des eaux.

Et voici que, par degrés, l'illusion lui venait de pénétrer dans un pays béni. Il finit par rentrer les rames et laisser dériver le bateau. Le monde, peu à peu, s'agrandissait, s'illuminait. Einar croyait voir les montagnes lui sourire. Tous les hommes étaient heureux sur la terre, il s'en rendait compte pour la première fois.

« Mon Dieu ! — se dit-il, — maintenant je commence à comprendre ce que c'est que l'amour ! »

XXIII

Un samedi après-midi, Thora de Lidarende descend vers le Sund. C'est en pleine saison de fanage et les paysans, sur les collines, se hâtent de rassembler les foins à l'approche du soir. De frais parfums d'herbe coupée passent dans l'air. Le Mjös est immobile, sans un pli, et madame Thora distingue les pierres au fond de l'eau jusqu'à une dizaine de brasses du bord.

Elle tourne dans l'allée qui mène à la grande ferme où l'École primaire supérieure est installée, entre dans la cour et se hâte de gravir le perron. C'est qu'elle a encore d'autres visites à faire aujourd'hui.

Le directeur était occupé à faire un cours de *landsmaal* [1] à quelques élèves ; sa femme alla cependant le chercher quand

1. Le *landsmaal* est la langue formée au moyen de dialectes norvégiens exclusivement, par quoi le parti nationaliste voudrait remplacer le dano-norvégien en Norvège (*Note du traducteur*).

elle sut que madame Thora avait quelque chose d'important à lui communiquer. Et bientôt ils étaient assis tous les trois dans le salon, autour d'une table où était servi du porto.

Le directeur de l'École primaire supérieure, Heggen, était un homme d'environ cinquante ans, chauve, avec une magnifique barbe brune et des lunettes. Son front élevé avait de la beauté, ses yeux rayonnaient de bonté. — Il était connu pour la chaleur et la générosité de ses sentiments ; et, comme il était très peu sceptique, ses engouements ne se comptaient plus. Au point de vue religieux, il était zélé partisan d'un christianisme national.

— Oui, aujourd'hui, j'ai une proposition importante à vous faire ! — dit madame Thora en trempant le bout de ses lèvres dans son verre.

Le directeur et sa femme la regardèrent tous deux attentivement. Elle continua en souriant, ses yeux allant sans cesse de l'un à l'autre :

— C'est à l'occasion des derniers événements. Ce fut un triste temps et une honte pour toute la commune.

— Ah ! oui, — dit madame Heggen en secouant la tête et en continuant à tricoter.

— Pourtant, nous trois, nous n'avons pas eu trop à nous plaindre. J'ai bien reçu quelques brocards dans le journal pour avoir manqué de tact au point de vouloir, un jour, prendre chez moi un de leurs enfants... Et vous, Heggen, on vous a aussi donné un peu sur les doigts pour vous être permis de garder la neutralité !

Ici madame Thora dut s'arrêter pour rire.

— Le pauvre homme ! — dit le directeur en passant les doigts dans sa barbe.

— Oui, certainement, il faut avoir pitié de lui, et nous ne sommes d'ailleurs pas ici pour juger Wangen, — dit Thora. — Mais, tant que nous vivrons dans une société organisée, nous aurons le droit d'être quelque peu protégés et il ne sera pas permis d'agir comme Wangen l'a fait.

Madame Heggen secoua de nouveau la tête :

— Ça, non, bien sûr ! — dit-elle en regardant son mari.

— Mais celui qui a le plus souffert de tout ce qui est arrivé, c'est assurément Norby. Et c'est pourquoi je viens

vous proposer, mes amis, de lui offrir une réparation sous une forme quelconque.

Heggen se leva et alla se bourrer une pipe, puis il l'alluma lentement et revint s'asseoir. Le soleil, qui était sur le point de disparaître, glissait dans la pièce ses rais d'or lumineux à travers les feuillages du jardin.

— Eh bien, comment entendez-vous cela au juste ? — demanda-t-il enfin, tout occupé encore à bien allumer sa pipe.

Madame Thora rougit un peu. Elle pensait bien rencontrer ici quelque résistance à son projet et c'est pourquoi elle était venue ici en premier lieu. Elle se ressaisit et ajouta bravement :

— Voyez ce que font les hommes politiques, par exemple, quand un des leurs est en butte à des attaques injustifiées. Ils lui offrent une fête, un banquet. Et je trouve que nous pourrions bien organiser une manifestation semblable en faveur de Norby. Ce serait aussi simple qu'on le voudrait.

Heggen et sa femme échangèrent un coup d'œil.

— Mais oui ! — dit-il avec un sourire un peu gêné.

Il y eut un silence, que madame Thora n'osa pas laisser se prolonger.

— Pour aller au fond des choses, — reprit-elle, — ne croyez-vous pas, vous aussi, que Norby ait eu le bon droit pour lui ?

— Certainement ! — répondit Heggen, — certainement !

On eût dit qu'il évitait d'exprimer toute sa pensée.

— Certainement ! — répéta madame Heggen. — Mon mari a déclaré, dès le premier jour, que Wangen, pour lui, était le coupable. Et Heggen a un don remarquable pour juger de ces affaires-là.

— Bien ! — conclut madame Thora. — Je puis donc espérer que de vieux différends ne s'opposeront pas à la réussite de ce projet. Il faut bien nous décider, finalement, à estimer d'autres personnes que celles qui sont toujours du même avis que nous.

— Je pense tout à fait comme vous chère madame ! — répliqua Heggen avec feu. — Et à qui avez-vous songé encore pour cette fête ?

Madame Thora posa sa belle main sur la table, comme pour donner plus de poids à ses paroles :

— Tous ceux qui le voudront en seront : les autorités, les paysans, tout le monde sans distinction. Ne serait-il pas beau de voir, pour une fois, les fonctionnaires et les gens de la campagne se tendre la main et dire : « Voici qu'un des meilleurs d'entre nous vient d'être persécuté et sali ; mais nous sommes là, nous, pour le réhabiliter » ?... Il est temps de prouver par un exemple que le christianisme et le sentiment de patrie ne sont pas en nous des mots seulement, mais que nous savons venir en aide à l'un de nos frères quand il a besoin de nous.

— Est-ce que Norby a été très affecté ? — fit Heggen avec une mine compatissante.

— Je l'ignore absolument. C'est qu'il est fier, cet homme-là ! et je ne crois pas qu'il se plaigne... Mais aujourd'hui, justement, mon frère m'écrit de Bergen pour me demander s'il est vrai que Norby ait volé la veuve dont il était le curateur. Voilà comment les cancans et les racontars courent par monts et par vaux ! Ne croyez-vous pas qu'un homme puisse perdre beaucoup à cela ?

— Mon Dieu, oui ! — soupira madame Heggen. — Le mal trouve toujours pieds et jambes pour marcher !

— Il est une chose au moins sur laquelle nous serons absolument d'accord, — continua madame Thora, — c'est qu'il n'y a pas dans la commune un meilleur maître, un meilleur patron que Norby. Qui donc traite comme lui ses domestiques retraités et ses vieux journaliers ?

Le directeur fut de son avis. Et cette chaude sympathie, suscitée par la bienveillance de Norby envers ses journaliers, le toucha au point de triompher de ses dernières hésitations.

— Mais oui, j'en serai volontiers, moi aussi ! — dit-il.

« Mais qui fera le discours ? » — se disait-il à part soi, en même temps.

— Bon, bon ! — dit madame Thora en trempant de nouveau ses lèvres dans son verre. — Mais cela ne me suffit pas : il faudra aussi que vous fassiez le discours. Nul n'est capable de le faire comme vous.

— Comment ! moi ? — s'écria Heggen en rougissant jusqu'au front.

Ils finirent cependant par s'entendre. Et il fut convenu

que madame Thora de Lidarende se chargerait, elle, le cas échéant, de porter un toast à madame Norby...

Quand madame Thora prit congé, elle se sentait joyeuse et allégée d'avoir réussi dans cette première démarche. Tout le reste maintenant serait facile à arranger. Et, preste comme une jeune fille, elle se dépêchait de descendre l'allée, tandis que les derniers rayons du soleil, perçant à travers le feuillage, venaient jouer sur sa robe claire.

Sans se douter le moins du monde du projet de madame Thora, Knut Norby s'occupait, cet après-midi-là, à reviser ses comptes, et il était en pleine activité. Enfin il était revenu à ses anciennes habitudes. Il avait déjà gaspillé trop de jours avec ce Wangen et toutes ces bêtises-là : il fallait bien se remettre au travail et rattraper le temps perdu.

Il avait grisonné un peu plus au cours des derniers mois ; il était pâle et fatigué. Mais quoi ! c'était chose bien facile à comprendre, après la campagne menée contre lui.

Sa revision finie, il sortait sur le perron, la pipe à la bouche, lorsque Ingeborg vint vers lui et lui apprit, les larmes aux yeux, que la vieille vachère venait de mourir.

Norby glissa sa pipe dans la poche de son pantalon et suivit sa fille jusqu'à la petite habitation des retraités. Dans la chambre à coucher, les deux anciens valets de ferme étaient assis près du lit et regardaient devant eux, leurs grosses mains calleuses jointes et serrées entre leurs genoux. Et celui qui avait été tant de fois fiancé avec la vachère avait les paupières tout humides.

Norby resta debout, un instant, à contempler le corps de la vieille servante, plus ému qu'il ne voulait le paraître, les lèvres tremblantes...

Le jour même, il monta vers les collines jusqu'à la petite maison où languissait seule, maintenant, la veuve de Lars Kleven.

Quand il entra, — et il dut se baisser à cause du plafond, — la veuve, qui était à son rouet, se leva tout effrayée : « Voici tout de même qu'il vient me reprendre la maison », — pensait-elle.

— Comment ça va-t-il ?— demanda Norby en s'asseyant, sa canne entre les jambes.

— La santé est bonne, Dieu merci ! — dit-elle craintivement ; — mais j'ai bien peur de voir arriver l'hiver.

— Eh bien, — dit Norby, — voici que notre vieille vachère nous quitte : la chambre là-bas est vacante, maintenant. Si tu veux t'en contenter, tu pourras y demeurer tout le reste de tes jours... Je pense qu'ils vont nettoyer aujourd'hui, et demain tout sera prêt... Tu as une vache et des poules, n'est-ce pas ? Prends les avec toi : ça ne gênera personne.

La vieille femme joignit les mains et le regarda un moment, stupéfaite ; puis elle s'affaissa et éclata en sanglots. Et, tout de suite, Norby s'en alla : il n'aimait pas les pleurs.

D'ailleurs, il n'avait pas du tout, en revenant, le sentiment d'avoir fait une action méritoire. Il venait de mettre quelque chose à sa place, et voilà tout. Sans doute, le mari s'était laissé tenté par Wangen et sa bande, dans le temps. Mais le pauvre homme était sous terre maintenant, et il ne devait plus être question de ces histoires-là.

Norby s'arrêta en haut de la côte et se mit à contempler la commune, étendue dans le dernier rayonnement du soleil ; là-bas, de longues ombres bleues barraient le lac. Et il s'assit, les deux mains sur sa canne.

Il lui semblait être entré au port après une dure tempête. Il avait eu des heures pénibles, des nuits sans sommeil ; mais il ne pouvait pas espérer, non plus, un bonheur constant et ininterrompu ! Ils avaient essayé de tout contre lui : mensonges, calomnies, articles de mauvaise foi, manifestations populaires. Ils avaient voulu entraîner Einar. Mon Dieu, c'était fini et bien fini : jamais son garçon ne l'entendrait faire la moindre allusion à cet incident-là.

Mais il restait une chose qui donnait presque envie de rire à Norby. Dire qu'il avait été lui-même jusqu'à croire, un moment, qu'il n'était pas entièrement dans son bon droit ! Il ne pouvait pas s'empêcher de sourire et de secouer la tête en y songeant. C'était trop drôle ! Il se rappelait bien maintenant que Wangen, lors du fameux dîner, lui avait demandé sa caution. Mais raconter qu'ils étaient allés ensuite signer un papier au Grand Café, non, ça, c'était un peu fort !

C'était bien ce que sa femme disait toujours : il était souvent trop bon enfant, surtout quand il était bien disposé. Ainsi, en apprenant que Wangen allait répétant que lui, Norby, avait signé cet acte de cautionnement, il avait pu se figurer qu'il y avait là dedans quelque chose de vrai. Il ne connaissait pas alors toute la canaillerie du gaillard.

Enfin la paix allait se rétablir par toute la commune ; le travail allait pouvoir reprendre dans des conditions raisonnables. Quelques-uns persisteraient peut-être à croire quelque chose des calomnies que l'on avait répandues sur son compte. Peu lui importait, à lui, qui demeurait tranquillement dans sa ferme sans s'occuper des autres !

Mais la pauvre femme de Wangen ! C'était encore elle le plus à plaindre, dans tout cela. On disait qu'elle avait dû s'aliter après le jugement...

Lorsque Norby rentra, madame Thora de Lidarende l'attendait au salon. Et elle put lui annoncer que la moitié de la commune, les autorités en tête, venait de s'inscrire pour lui offrir un banquet.

— Tiens, tiens ! — dit-il en riant.

Il n'en voulait rien croire d'abord. Mais quand elle lui demanda, pour finir, le jour qui lui convenait le mieux, il soupira et se mit à réfléchir. Ça devait être sérieux, tout de même !

Et il répondit, après un court silence :

— C'est très bien, très bien... mais je ne pourrai assister à une fête, quelle qu'elle soit, tant que nous aurons un mort dans la ferme.

Marit le regarda avec étonnement. Mais elle comprit aussitôt que tout ce qu'on pourrait lui dire pour le faire changer d'avis serait tout à fait inutile.

Quand Thora de Lidarende s'en alla, elle était presque déçue de ce que Norby n'eût pas été plus touché par cette marque de sympathie.

« Il est bon d'avoir de l'orgueil, — pensait-elle, — mais vraiment, cet homme-là en a trop ! »

XXIV

Dès qu'on put enfin fixer la date de la fête, madame Thora de Lidarende eut fort à faire. On résolut, sur sa proposition, d'essayer, cette fois, de ne pas recourir aux liqueurs alcooliques pour échauffer l'enthousiasme : il ne serait mis sur la table que des vins de fruits et du lait. En revanche, madame Thora s'adressa à quelques-uns des meilleurs membres de l'Association de la jeunesse et leur fit répéter *Ervingen* [1], que l'on devait jouer après le banquet. Elle avait décidé, en outre, de donner aux murs du grand local communal où la fête devait avoir lieu une décoration propre à servir de cadre au héros de la soirée.

Quand le grand jour arriva enfin, elle était dans un état de fatigue et de nervosité extrêmes. Car, ainsi qu'il advient nécessairement lorsqu'un seul individu prend une affaire à cœur et la mène avec énergie, tous les autres membres du comité s'étaient croisé les bras et lui avaient laissé toute la besogne.

Mais, au milieu de la journée, elle apprit que madame Wangen était toujours alitée. Et madame Thora fut bientôt d'accord avec elle-même pour se dire qu'elle n'assisterait pas à la fête du soir sans auparavant être allée rendre visite à la pauvre femme. S'il n'y avait pas autre chose à faire, elle lui offrirait de venir demeurer chez elle jusqu'à nouvel ordre, elle et les enfants.

A la petite maison entourée de pins que les Wangen avaient habitée en dernier lieu, elle trouva la porte close et les fenêtres fermées avec des planches.

Une inquiétude la saisit, et ce fut presque en courant qu'elle se rendit jusqu'à la ferme de Lars Kringen, où elle aperçut une servante qui tirait un seau d'eau du puits.

— Où est madame Wangen ?

— Elle est ici, couchée dans une chambre, au grenier.

— Est-ce que je peux monter auprès d'elle ?

1. *Ervingen* est une pièce en un acte d'Ivar Aasen, très populaire en Norvège et très souvent jouée. (*Note du traducteur.*)

La servante secoua la tête : madame Wangen ne voulait même pas parler à son hôte ; le pasteur et le docteur étaient venus, mais elle n'avait consenti à les recevoir ni l'un ni l'autre.

— Ayez donc la bonté de monter tout de même lui dire que c'est moi et que je désire la voir, — répliqua madame Thora.

La fille prit le seau et s'éloigna. Mais, quand elle reparut sur le perron, elle secoua de nouveau la tête : madame Wangen tenait à rester seule. Pourtant elle s'était levée et manifestait l'intention d'aller voir ses enfants aujourd'hui.

— Mais que va-t-elle faire, à présent ? — demanda madame Thora.

— Personne ne le sait, — répondit la servante. — Elle n'a rien dit à personne.

Thora de Lidarende avait les larmes aux yeux quand elle revint chez elle. Cette fête offerte à Norby devait naturellement blesser madame Wangen ; mais il n'y avait rien à faire à cela. Un crime était un crime. Et il convenait que l'innocent reçût réparation.

C'était un samedi après-midi et le banquet devait commencer vers les sept heures. Les dernières charges de foin étaient rentrées et les collines rasées maintenant avaient des teintes d'un vert profond et velouté, tandis que parmi les hauteurs boisées apparaissaient çà et là des taches dorées où le soleil étincelait.

Vers six heures, les premières voitures qui se dirigeaient vers le local-communal croisèrent, près du lac, une femme grande et pâle qui s'éloignait rapidement, tête baissée. C'était madame Wangen. Son petit chapeau de paille jauni avait l'air d'avoir été posé à la hâte, trop haut, sur la masse des blonds cheveux toujours dressés en couronne au-dessus de son beau visage.

Lorsqu'elle arriva sur la croupe qui dévale brusquement dans le fjord, comme elle n'apercevait plus de voitures devant elle, elle s'assit au bord de la route, sur un tas de pierres, les coudes aux genoux et le menton dans les mains. Et elle se mit à regarder vaguement les eaux du lac, paisibles et qui reflétaient le ciel aux nuages rouges.

Elle allait revoir ses enfants ; et ensuite ? Où irait-elle ? Pourrait-elle subvenir à leurs besoins et aux siens ? Ou bien...

Non, non, il ne fallait pas songer à tout cela maintenant ; elle ne voulait pas, elle n'osait pas penser.

Elle se passa les doigts sur le front et soupira. « Prends bien garde ! — se disait-elle. — Si tout ce qui roule là-dedans allait prendre le dessus sur ta volonté !... Tu deviendrais folle ; tu ne reverrais même pas tes enfants ! »

Elle avait reçu, le jour même, une lettre de Wangen. Il lui disait qu'il cherchait à obtenir sa grâce. Mais elle n'en pouvait plus ; elle n'avait même plus la force de continuer à croire en son innocence.

Si encore il avait tout avoué dès le premier moment, à elle tout au moins... Mais maintenant ?... Son père, à elle, avait eu raison. Son père !... il lui semblait que des torrents d'affreuses ténèbres se déversaient sur elle tout à coup.

Elle se leva brusquement, d'une secousse, et se remit à marcher très vite : il fallait qu'elle fût auprès de ses enfants avant la nuit ; elle n'avait plus le courage de demeurer toute seule dans l'obscurité.

La belle calèche descendait l'allée de Norby. Les deux filles étaient assises sur le devant, en face de leurs parents, et Einar sur le siège, à côté du cocher.

Einar était revenu tout à fait à l'improviste. Car, le soir où il s'était rendu, dans sa barque, au chalet de Buvik, il avait eu une grosse déception : le jour même, la fille du docteur avait quitté la montagne.

Dès lors, le séjour dans cet endroit lui devint insupportable. Quand il se promenait sur les hautes croupes, son regard allait en vain vers ce chalet déserté : et la honte qu'il avait réussi à fuir, il la rencontrait partout désormais, puisque la jeune fille n'était plus là. Aussi son impatience de la rencontrer enfin était-elle plus grande que jamais.

Il fit ses malles et partit : il fallait qu'il la rejoignît, qu'il sût d'elle s'il lui était ou non indifférent.

Une fois à la maison, une paix merveilleuse se fit en lui. Il subissait la contagion de toutes les bonnes consciences qui l'entouraient et il ne pouvait s'empêcher d'être heureux à la pensée de la petite fête qui allait dédommager ses parents de

leurs longs ennuis. Il était bien temps aussi qu'il cessât de porter en son cœur son odieux soupçon.

Et maintenant, assis auprès du cocher, il regardait les voitures qui se dirigeaient toutes vers le local communal superbement pavoisé. Viendrait-elle, ce soir, elle aussi?

Marit Norby était belle, comme elle était assise là, en chapeau de paille claire et en robe de soie, appuyée un peu contre son mari. Mais Knut, lui, n'était pas du tout satisfait. Plus le sentiment de son bon droit avait grandi en lui, moins il s'était inquiété de l'estime de ses concitoyens. Il se demandait même si l'on n'avait pas organisé ce banquet-là tout simplement parce qu'on le prenait en pitié... Il ne manquait plus que ça !... S'il en était ainsi, il avait bien envie de leur dire, lui, qu'ils se trompaient. Il n'avait encore besoin de rien, Dieu merci !

Pourtant un léger sourire errait au coin de sa bouche, à voir les équipages de plus en plus nombreux qui arrivaient de tous les côtés : il pensait à son rival Mads Herlufsen. Serait-il là, aujourd'hui ? Ou bien continuerait-il à bouder tout seul dans son coin ? Ce serait drôle, quand il le rencontrerait !

Comme ils pénétraient dans la cour intérieure du local communal, Einar vit le *gig* du docteur qui en sortait. Il n'y avait que deux places dans la voiture : — le docteur et sa femme ! — *Elle* n'était pas venue.

Les nerfs d'Einar, qui pendant des jours et des nuits, étaient restés tendus dans l'attente de ce moment, défaillirent tout à coup ; sa déception fut telle qu'il perdit, un instant, toute envie d'entrer dans cette salle. Et quelque chose s'éveillait en lui qui le secouait et lui criait : « Que vas-tu faire là, Einar ? »

Sur le perron, entre deux drapeaux, le maire et madame Thora de Lidarende se tenaient pour recevoir ceux en l'honneur de qui la fête était donnée. Et Einar monta lentement les marches, derrière ses parents.

Mais la jeune Laura, en robe de soie aujourd'hui pour la première fois, rougit soudain en apercevant, dans le vestibule, un jeune homme imberbe qui la regardait : c'était le fils du maire, qui, justement, venait de sortir de l'École forestière, ses examens passés.

« Est-ce lui qui va me conduire à table ? » — se dit-elle, tandis que son cœur commençait à sauter dans sa poitrine...

La seule personne qui habitât le local communal était la sage-femme, qui avait deux chambres dans une des ailes du bâtiment. C'était là que la femme du pasteur, à la tête d'un escadron de bonnes, travaillait à préparer le festin. Elle était à la fois furieuse et désespérée : l'Hôtel du Chemin de Fer, qui fournissait les plats, avait oublié d'envoyer la sauce en même temps que le rôti. Et voici qu'une servante accourt, annonçant que Norby arrive et qu'on va se mettre à table.

— Et qui leur a dit de se mettre à table ? — crie la femme du pasteur — Quel comité ! Quelle organisation !... Jamais ça ne s'est vu !

Et elle se précipite vers le téléphone, elle sonne vigoureusement :

— Allo ! allo !... Et cette sauce ?... Est-elle expédiée, enfin ?

XXV

Quand Norby pénétra dans le local, la première chose qu'il remarqua était que Herlufsen ne s'y trouvait point. Mais les autorités étaient présentes au complet et l'on vint le saluer de toutes parts dès qu'il se fut montré.

C'était une grande salle, spacieuse, bien aérée. A travers les hautes fenêtres tournées vers le lac, les rayons du soleil déjà bas dessinaient sur le parquet trois larges coulées lumineuses ; les invités, en costume de fête, allaient et venaient, passant de l'ombre à la clarté dorée de ce couchant. On entendait le bourdonnement des conversations, et, dehors, le claquement des fouets : de nouvelles voitures arrivaient sans cesse devant le perron ou s'éloignaient par les routes.

Le gros propriétaire de la scierie mécanique, le ventre en avant et la chaîne de montre brimbalant, se promenait parmi les fermiers en habit qui se tenaient prudemment le long des murs en louchant sur la vaste table ornée de fleurs. Il riait fort et sa figure rouge reluisait. Car, ayant appris qu'il risquait d'être mis ce soir au lait et aux vins de fruits, il avait pris ses précautions avant de partir.

— Mesdames et messieurs, — dit-il avec un geste de la

main, — il ne me semble pas que vous soyez encore tout à fait dans les dispositions d'esprit qui conviennent à une fête comme celle-ci !

Le juge, un homme grand et lourd, aux cheveux et à la barbe d'argent, prit Norby par le bras et lui montra du doigt les murs. Ils étaient ornés de drapeaux et de guirlandes de feuillage ; de-ci, de-là, on voyait, à défaut de panoplies, de vieux ustensiles de ménage, artistement travaillés : des harnais peints et ajourés, des selles, des cuillers à pot et des cruches à bière aux profils pansus, décorées de fleurs dorées. Madame Thora de Lidarende avait profité de l'occasion pour rassembler là les premiers éléments d'un musée communal.

— Voyons, n'est-ce pas charmant, tout ça ? — dit le juge avec un petit rire de bonhomie. — Vous voyez là la nature norvégienne représentée par ce feuillage, la liberté de notre pays symbolisée par ces drapeaux, et, manifestée dans tous ces objets divers, notre vieille culture nationale. L'ensemble a de l'harmonie, n'est-ce pas ?

— Oui, c'est très gentil ! — accorda Norby, en bâillant un peu.

Tout à coup, Norby sentit qu'on le saisissait par les basques de son habit. Il se retourna. C'étaient deux vieilles connaissances, deux fermiers des vallées du Nord, qui avaient été membres du jury lorsque l'affaire Wangen était venue devant la cour d'assises. Ils se tenaient là, et lui souriaient avec précaution.

— Comment ! vous ici ! Je ne savais pas qu'on était venu de si loin ! — dit Norby en pressant de la main leurs grosses pattes.

Ils racontèrent qu'un nouvel article, inspiré sans doute par Wangen, avait paru, accusant les jurés de partialité. Et ils s'étaient si bien mis en colère à le lire, que, ma foi, ils avaient serré les dents et s'étaient décidés à prendre part à la fête, eux aussi !

Mais on vint conduire Norby à sa place. A l'une des extrémités de la longue table, on avait installé un siège élevé pour l'hôte d'honneur. Sa propre femme et la femme du juge étaient assises à côté de lui, de part et d'autre. Et, quand son regard, descendant le long de la table, eut parcouru les files

des assistants, — dames aux lumineux corsages de soie, hommes éminents ou notables aux larges plastrons blancs, — le vieux ne put s'empêcher de tourner la tête vers Marit et de lui chuchoter :

— Mais c'est tout à fait comme lors de nos noces d'argent !

Pendant que l'on mangeait le potage, Einar s'engagea dans une discussion politique avec un membre du Storthing [1]. qui était assis en face de lui. Plusieurs des convives s'y mêlèrent et Einar s'excita. Mais tout à coup il lui sembla qu'un auditeur invisible lui assénait un coup de poing en pleine figure et une voix lui cria en lui-même : « C'est ça, Einar, montre-toi juge sévère, toi, le piteux héros ! »

Et, subitement, il baissa la tête et se tut, car il se sentait rougir.

Mais la petite Laura, dont le jeune forestier était tout justement le cavalier, — dire qu'il n'avait pas encore fait attention à sa robe neuve ! — trouvait cependant que toute l'assemblée était comme bizarrement enveloppée dans un brouillard doré, et il lui semblait que c'était un peu son mariage que l'on fêtait.

— Après le dîner, vous viendrez m'aider à quelque chose, n'est-ce pas ? — lui dit-il.

— A quoi donc ? — demanda-t-elle avec beaucoup d'intérêt, tout en chassant de la main une boucle qui s'obstinait à lui retomber sur le front.

— Je ne vous le dirai pas tout de suite. Attendez et vous verrez !

Quand on servit le rôti, le directeur de l'École primaire supérieure se leva et frappa sur son verre.

Le grand moment était venu pour madame Thora : son cœur battait de joie et de fierté. Tant de choses séparaient depuis longtemps le directeur Heggen et Knut Norby ! Et maintenant voici que Heggen allait prononcer le toast en l'honneur de son ancien adversaire. C'était son ouvrage à elle, ça. Il y avait eu aussi des malentendus, d'autre part, entre le directeur et le vieux juge ; et madame Thora avait pris soin de donner à Heggen la fille du juge pour la me-

1. Assemblée législative norvégienne (Note du traducteur).

ner à table. Il fallait qu'ce soir tout le monde se retrouvât et apprît à se connaître et à se comprendre.

— Il est beau, n'est-ce pas ? — disait-elle tout bas à ses voisins, les yeux sur celui qui parlait.

Le soleil était sur le point de s'éteindre, ses derniers rayons allumaient des reflets dans les superbes verres taillés, faisaient resplendir les tulipes au cœur des grands bouquets.

Les fourchettes s'arrêtèrent et les visages se tournèrent vers le beau directeur. Sa voix vibrait d'émotion et jamais madame Thora ne l'avait entendu parler mieux qu'il ne le faisait en ce moment pour son vieil adversaire.

Il dit que cette fête était un événement pour la commune. Une de ses mains haussant le verre, l'autre errant dans sa longue barbe, il regardait dans le vague à travers ses lunettes ; un rayon de soleil mettait à son front magnifique une touche lumineuse.

Oui, cette fête était un événement pour la commune : jamais on n'avait encore vu tant d'hommes de classes et de conditions différentes se réunir pour une même tâche, poussés par un même besoin de faire le bien.

C'était que le pays, comme autrefois, continuait à être tiraillé par les luttes intestines, divisé par les partis ; mais, ce soir, il y avait dans cette fête comme l'aurore d'un temps nouveau. Ainsi qu'Olaf de Stiklestad, le héros légendaire, le directeur croyait voir s'étendre à l'infini toute la Norvège, les montagnes bleues et les fjords aux reflets d'argent, les maisons et les champs, il croyait voir jusque dans les cœurs, — les milliers de cœurs qui battaient par tout le pays... Et voici que le jour approchait où tous ces hommes se lèveraient ensemble, comme si les cloches de quelque idéal dimanche sonnaient un confraternel appel à s'unir dans la lutte contre les puissances mauvaises, à prêter mainforte, tous, à celui qui avait souffert d'une injustice. « Mais, quelle que soit notre religion, quelles que soient nos tendances politiques, il est une chose que nous devons reconnaître dès aujourd'hui : c'est que tout ce qui est humain est au-dessus de toutes les divergences d'opinion. Et s'il arrive, comme cela vient de se produire, qu'un homme, que Norby soit persécuté et sali, nous nous dressons tous pour former autour de lui un cercle fraternel,

pour lui dire : « Nous voici, Knut Norby, nous, tes frères et tes sœurs, nous voici pour te laver de toute souillure, de toute injure. Nous voici ! »

On entendait à peine un souffle dans l'auditoire pendant cet émouvant discours ; puis il y eut un sanglot étouffé, du côté de madame Heggen. Elle pleurait, comme elle faisait toujours lorsque son mari parlait.

Peu à peu, les regards se détournèrent de l'orateur et se dirigèrent vers l'extrémité de la table : madame Norby souriait, les paupières humides, mais Norby, les yeux baissés, secouait la tête avec modestie, comme pour dire : « Non, c'en est trop, Heggen, vraiment ! »

Le discours achevé, comme on se disposait, debout, à porter la santé de l'hôte d'honneur, le propriétaire de la scierie se mit littéralement à hurler :

— Hip, hip ! Vivent Norby et sa femme ! Hip, hip !

Et, l'enthousiasme du gros homme gagnant toute l'assemblée, entraînant les hésitants, ce furent des hourras à n'en plus finir.

Ingeborg restait immobile, l'air absent, les yeux humides. Elle était toute allégresse. Elle pensait à la patience avec laquelle son père avait enduré les attaques, elle pensait à ses prières, et involontairement ses prunelles s'élevaient vers le plafond : « Merci, mon Dieu, de m'avoir exaucée !... » Et il lui semblait voir planer au-dessus du front de ses parents un vol d'anges gardiens.

Sa mère la regarda : toutes deux elles souriaient, des larmes dans les yeux. Elles se rappelaient la nuit où elles n'avaient pas osé se coucher, après la manifestation des ouvriers.

Et maintenant Marit Norby avait la sensation que tout mal, tout soupçon, fondait pour ainsi dire en elle, se dissolvait en larmes ; et cette sensation était si délicieuse qu'il lui fallait sourire aussi tout en pleurant.

Ce fut encore bien pis quand Thora de Lidarende se leva — après que les fourchettes eurent un peu fonctionné — pour lui porter un toast, à elle, Marit. C'était le cœur d'une femme et d'une mère qui battait à l'unisson du sien. Il fut question de la lutte que madame Norby avait dû soutenir pour réconforter son mari dans la mauvaise fortune, en même temps

qu'elle veillait un fils gravement malade. C'était là un exploit, un de ces actes d'héroïsme féminin si rarement célébrés dans les fêtes, si souvent accomplis en secret, sans que personne en sache rien.

Jamais on n'avait ouï femme aussi éloquente. Elle se tenait là, si frêle, si jeune malgré ses quarante-cinq ans, si pleine d'entrain et d'enthousiasme !... Et l'on s'étonnait presque que toute cette émotion ne l'accablât pas elle-même, ne la forçât pas à éclater en sanglots. Mais elle restait là, souriante et les yeux humides, belle vraiment dans sa simple robe noire, ornée seulement d'un col de dentelles blanches. Et son émotion s'expliquait facilement : Thora pensait tout le temps à son propre fils, le petit Gunnar, que la coqueluche avait pris à la gorge, et qui était alité pour l'instant.

On but à la santé de madame Norby au milieu de hourras assourdissants ; et Marit se mit à sangloter tout haut. Car c'était bien vrai, ç'avait été un dur moment à passer.

En entendant parler de sa mère et de sa maladie, Einar se sentit saisi au cœur, lui aussi, et, tout ému, il quitta sa place pour aller choquer son verre contre les verres de ses parents.

Peu à peu, l'obscurité s'était faite et l'on dut allumer les grandes suspensions qui dominaient la table. Et, bien qu'il n'y eût à boire que des vins de fruits, l'entrain des convives allait croissant. La plupart des visages étaient roses et animés sous les lampes ; on causait beaucoup, on riait encore plus.

Les deux membres du jury étaient placés au bout de la table opposé à celui où se trouvait Norby ; l'un se pencha vers l'autre et lui dit à voix basse :

— C'est-i' pas la coutume de porter en chaise l'hôte que l'on veut honorer tout particulièrement ?

— Attendons un peu voir ! — fit l'autre prudemment.

— Dis donc, comment est-ce déjà que nous appelions Norby quand nous étions ensemble à la ferme-école ?

— Tjukken ! — répondit l'autre, en se risquant à prendre un os entre ses doigts pour le mieux ronger.

Le premier se mit à rire, à part soi. Ça l'amusait de penser qu'ils avaient été, une fois, assez bons camarades avec Norby pour l'appeler « Tjukken ».

Mais voici que le silence se fit : Norby avait frappé sur son

verre. Debout, un peu rouge, il arrêta d'abord son regard sur Marit, ensuite le promena sur toute l'assistance. Enfin il prit la parole, d'une voix un peu assourdie.

— Il me faut d'abord vous remercier tous, en mon nom et en celui de ma femme. Et puis je vous demanderai de boire avec moi à la santé de quelqu'un à qui il m'est impossible de ne pas penser ce soir, à la santé du président du jury !

Et, après avoir bu, on entendit la voix vibrante de madame Thora qui criait :

— Vive le président ! Vive le jury !

On approuva de tous côtés ; le propriétaire de la scierie déclencha encore les acclamations de l'assemblée par ses « hip ! hip ! » Un des jurés se leva :

— Viens, — dit-il à l'autre, — c'est le moment !

— Attendons voir ! — répéta l'autre.

— Non ! il faut montrer à tout le monde le cas que nous faisons de l'accusation de partialité que Wangen a répandue contre nous !

Alors le second rejoignit son camarade, et ils se glissèrent tous deux vers Norby pour l'élever sur leurs mains croisées. Le vieux leur opposa d'abord une résistance bien décidée. Mais, un des jurés lui ayant dit : « Allons, laisse-toi faire, Tjukken ! » des souvenirs de sa jeunesse remontèrent en lui et il s'abandonna en riant : l'assemblée ne se tenait pas de joie.

Quand, après l'avoir porté tout autour de la table, on l'eut ramené à sa place, madame Thora fut vite debout à son tour, et dit à une jeune métayère :

— Madame Norby aussi !

Et elles s'emparèrent de Marit et la portèrent, tout comme son mari, tandis que l'enthousiasme croissait.

Cependant le gros propriétaire commençait à s'éteindre lamentablement. Plus les autres, à manger et à boire les vins de fruits champagnisés, s'échauffaient et s'excitaient, plus il se sentait baisser, lui. Il se pencha vers l'oreille du juge :

— Ne croyez-vous pas que l'on nous versera un petit verre avec le café, au moins ?

Le juge secoua négativement la tête et le malheureux homme poussa un profond soupir et se mit à s'essuyer le front.

— Dis donc, — dit Norby à sa femme, — n'est-il pas curieux que Herlufsen ne soit pas venu ?

— Farceur, va ! — chuchota Marit qui ne put s'empêcher de rire.

Et le vieux riait, lui aussi, au dedans.

On prononça de nouveaux discours ; le meilleur fut celui d'un jeune instituteur qui parla de la patrie. Puis on chanta, debout, l'hymne national, plusieurs voix faisant la basse à la tierce. Et enfin le pasteur Borring se leva à son tour.

Il savait que tout le monde s'attendait à lui voir prendre la parole. Et, bien qu'avant de se décider à assister à cette fête il eût soigneusement pesé le pour et le contre, il se sentait pourtant étrangement oppressé. Sans doute, quand il avait su que Wangen avait fabriqué une fausse lettre pour tromper la justice, il avait compris que sa première impression était la bonne et que la confession de Lars Kleven n'était, après tout, que l'idée fixe d'un moribond. Et cependant il ne pouvait s'empêcher de songer tout le temps à Wangen : à la surprise générale, il se mit à parler de lui.

Il pria l'assistance d'envoyer aussi au malheureux qui était coupable une pensée de commisération et de pitié. On avait dit, ici, ce soir même, et avec raison, qu'il fallait former un cercle autour de l'innocent. Oui, sans doute. Mais il fallait de même — ne fût-ce qu'au figuré — former un cercle autour du coupable. Plus que tout autre, il avait besoin d'être assisté et secouru. Et sa femme... Ici le pasteur dut s'arrêter et s'asseoir : il ne pouvait plus prononcer un seul mot. Plusieurs personnes parmi les convives avaient les larmes aux yeux.

Mais quel étonnement, de nouveau, lorsqu'on vit Norby frapper sur son verre et se lever.

— Je propose, — dit-il, — que nous fassions circuler une liste de souscription pour madame Wangen. Je m'y inscris moi-même dans la mesure où mes faibles moyens me le permettent, car il faut bien se dire qu'elle n'a maintenant ni feu ni lieu, et qu'il lui reste trois enfants sur les bras.

Quand il se fut assis, il y eut un silence. Et plusieurs des personnes présentes se regardèrent entre elles, comme pour se dire : « En voilà un qui a toujours eu et aura toujours des idées bien à lui !... »

XXVI

Après le dessert on servit le café, et bientôt ce fut une causerie générale à travers des nuages de fumée.

— Savez-vous, — dit madame Thora à son cavalier, le vieux juge, — savez-vous à qui ressemble notre Norby?

Le juge, qui avait le cigare à la bouche, regarda :

— Ma foi, non... Si! c'est-à-dire...

— Ne voyez-vous pas qu'il ressemble à Garibaldi?

— En effet, madame, en effet! — dit le juge.

Tout autour de la longue table, on ne parlait maintenant que de Norby. On ne songeait pas à autre chose. Deux métayers narraient le dernier passage du roi à travers la commune et Norby allant tranquillement lui serrer la main et lui souhaiter la bienvenue. Madame la mairesse posait à Einar toutes sortes de questions sur son grand-père, et Ingeborg, de son côté, dut fournir des détails sur sa mère. Le juge affirma que Norby était un excellent joueur de boston ; un administrateur judiciaire rappela une affaire de partage de biens où Norby, qui était tiers arbitre, avait montré beaucoup d'habileté à faire entendre raison aux intéressés. Le docteur discourait sur la forme de tête du vieux, et faisait remarquer l'aspect caractéristique du front, la marque de la race. C'était comme un bourdonnement d'hommages, tous ces petits traits de Norby, choisis dans une intention cordiale, que chacun allait chercher au fond de sa mémoire et mettait en lumière maintenant. On eût dit que Norby, comme il était assis là-bas, à la place d'honneur, s'élevait, peu à peu, de plus en plus haut, porté par tout ce qui avait été dit, chanté, pensé, pleuré dans cette salle, au cours de cette soirée, soulevé comme sur un nuage doré de sympathie et d'admiration.

Mais Einar, que le discours du pasteur avait refroidi et assombri, sentait toute sorte de questions monter en lui maintenant. C'était comme si, à travers toutes les fumées qui entouraient cette table, il avait pu jeter un rapide coup d'œil

sur quelque chose, — quelque chose d'autre, la vérité froide et implacable.

On eût dit que tous les meilleurs sentiments de l'homme, tout son multiple et divers idéal, s'étaient donné rendez-vous ici, ce soir, pour rendre hommage à son père. Il n'osait même plus se demander si son père, là-bas, était le coupable ou non. Mais si vraiment... Serait-ce donc que ce multiple et divers idéal et tous les sentiments les plus sacrés de l'homme sont complètement aveugles, se prêtent, aussi bien, sans distinction, à la glorification du crime et du plus grossier mensonge ?... Était-ce possible ? Non, il ne fallait pas que cela fût possible !

Quoi ! ce n'était pas une garantie que la flamme du cœur réchauffât les paroles, que les yeux fussent humides et que la voix vibrât ?... Était-ce possible ? Non, il ne fallait pas que cela fût possible.

Mais si vraiment il arrivait que l'homme se trompât ainsi, de temps en temps, sa bonne foi ne pourrait-elle pas l'excuser ?... Non ! Les faits sont les faits. Est-il quelque chose de pire que la bonne foi qui couronne le criminel et jette en prison l'innocent ? Elle commet ses méfaits avec une conscience divinement paisible et tous baissent les armes à son approche... En était-il ainsi ?

Toutes ces puissances que l'on nomme Dieu, solidarité, patrie, christianisme, se laissaient-elles ainsi utiliser, comme autant de vêtements empruntés, à parer le crime et à glorifier le mensonge ?... Non, non, il était impossible qu'il en fût ainsi !

Et c'est pourquoi il est tant d'injustice au monde : les yeux humides, les voix chaleureuses, les cœurs ardents forment toujours comme un vivant rempart autour de tout ce qui est bas et mauvais. Les instincts obscurs et irraisonnés de la sensibilité aveuglent en nous la raison et l'endorment.

En était-il ainsi ?

Et lui-même ?...N'étaient-ce point ses meilleurs sentiments filiaux qui avaient fait de lui un ?... Il n'osait pas penser le mot jusqu'au bout...

Non, tout cela n'était pas possible, ce n'était pas possible !.. Et il souhaitait que les verres fussent remplis de quelque liqueur forte afin qu'il pût y trouver sa joie, comme d'autres se grisent de leurs paroles.

Il leva son verre et tâcha de sourire à Ingeborg [1]. Et elle pensait, en levant son verre pour répondre : « Dieu soit loué qu'Einar aussi soit revenu de son erreur ! »

Tout à coup une voix dit :

— Non, mais regardez donc là-bas, dans le jardin !

Plusieurs personnes quittèrent la table et se dirigèrent vers les fenêtres.

Devant le lac noirâtre qui mirait le ciel étoilé, montait une fusée au sillon lumineux ; déjà une autre fusée élargissait en pluie de feu ses étincelles multicolores.

Une nouvelle fusée monta et, dans la première brusque lueur, on vit un instant la jeune Laura en robe de soie, tête nue, à côté du jeune forestier.

Il y eut plusieurs exclamations et Ingeborg s'écria :

— Ah ! je comprends maintenant pourquoi Laura a été prise de migraine tout à l'heure !

Une fusée encore troua soudain l'obscurité autour des deux jeunes gens, juste au moment où Laura saisissait le jeune homme par le bras pour le tirer un peu en arrière, de peur que la fusée ne le frôlât. C'était comme son premier geste de tendre sollicitude pour lui. Et l'obscurité se referma de nouveau, tandis que les étincelles lumineuses continuaient à pleuvoir dans le lac calme et sombre et s'y réfléchissaient avant de s'y éteindre.

Ce n'était, aux fenêtres, que joyeuses exclamations :

— Ah !... Oh !... Et celle-là !... Ah ! en voilà une belle, toute rouge et bleue !

Et, à chaque instant, un éclair rapide montrait les jeunes gens qui, dans la nuit paisible, envoyaient vers le ciel les beaux messages de feu.

Quand le feu d'artifice eut pris fin, on éteignit subitement toutes les lampes dans la salle. Il y eut des rires et quelques

1. Dans les pays scandinaves, il est d'usage dans les banquets que les convives se portent entre eux des toasts sans quitter leur place ni se lever. On soulève son verre en regardant la personne avec laquelle on voudrait trinquer, souvent d'un bout à l'autre de la table ; les deux boivent en même temps, et, avant de reposer le verre vide, ils marquent simultanément un instant d'arrêt en s'inclinant un peu. Le maître de la maison est tenu de porter ainsi un toast individuel à chacun de ses hôtes (*Note du traducteur*).

protestations féminines indignées, mais un rideau s'écarta et l'on aperçut un paysage de montagnes norvégiennes, éclairé par des quinquets à l'huile.

— Dieu me pardonne ! — dit Einar, — il va encore falloir subir cet *Ervingen*, mille fois rabâché !

Mais voici qu'une jeune fille en costume national parut sur la scène et se mit à parler à un vieillard. Einar la regarda, abasourdi : c'était elle. C'était la fille du docteur. Voilà pourquoi elle n'avait pas assisté au dîner ! Peut-être avait-elle répété jusqu'au dernier moment.

Einar était si malheureux, si découragé, si bouleversé que cette surprise l'émut au plus haut point. Son cœur sautait dans sa poitrine ; il sentait dans tout son corps de chaudes poussées de sang. C'était elle, là, devant ses yeux ! Et qu'elle était belle sous ce costume !

Peu à peu, la lumière des quinquets devint la clarté même du soleil, les décors ridicules se transformèrent en forêts, en montagnes véritables, et la bonne morale nationale qui caractérise *Ervingen* se mit à agir sur lui avec une autorité extraordinaire. Mais, quand la jeune fille fût sortie de scène, il lui sembla que la pièce perdait aussitôt tout son intérêt ; il se tourna vers madame Thora :

— Est-ce qu'on va danser, après ?

— Mais oui, — répondit-elle.

Et il décida de demander au docteur s'il voulait permettre à sa fille de ne point partir tout de suite : il la reconduirait chez elle. Peut-être la fête lui réservait-elle encore une merveilleuse revanche.

XXVII

A travers la nuit où pas une feuille ne remuait, Knut Norby rentrait en voiture avec Marit et Ingeborg. Les deux autres, Einar et la jeune Laura, étaient restés pour le bal.

A l'est, au-dessus des croupes de montagnes, une lune jaune s'était levée, qui éclairait les champs aux épis lourds, penchés, et les eaux tranquilles.

Il faisait si beau, cette année, tout le long des journées, que

la récolte s'annonçait splendide. Et Knut, l'âme toute remplie d'une douce paix, éprouvait le besoin de remercier le Seigneur.

Un instant, la voiture longea le cimetière et, involontairement, les yeux de Knut se tournèrent de ce côté. Qui pouvait savoir le moment où l'on se coucherait là, pour jamais ? Le plus sage était de bien utiliser les jours, tant que ces jours nous appartiennent encore.

Maintenant Lars Kleven dormait là, lui qui désirait tant être tranquille dans son cercueil. Dieu fît qu'il le fût ! Là-bas dormait aussi la vieille vachère, dans sa tombe fraîchement creusée ; peut-être rêvait-elle encore, de grand matin, qu'elle s'habillait pour aller à l'étable.

Un vent chaud soufflait sur les collines, apportant avec lui la senteur du foin qui embaumait les greniers et les granges. Les montagnes et les lacs s'étendaient au loin dans une grande et vaste paix.

— Ah ! Dieu soit loué ! — dit Ingeborg, le regard vers les étoiles.

Le même sentiment les remplissait tous les trois, ils n'avaient pas besoin de parler...

Lorsqu'ils pénétrèrent dans la cour de la ferme, Knut remarqua qu'on avait oublié de descendre le drapeau [1]. Mais il ne se fâcha pas pour si peu : il pouvait bien le descendre, lui.

Il appela quelqu'un pour prendre le cheval. Personne ne vint.

— Est-ce qu'ils se sont tous couchés ? — demanda Marit sur un ton un peu maussade.

— Bah ! — fit Norby, — il n'y a trop rien à leur dire. Il faut bien qu'ils se lèvent de bonne heure demain !

Et il commença à dételer lui-même.

Quand il entra dans sa chambre, Marit bâillait, déjà au lit. Mais Norby se promena de long en large, les index aux entournures du gilet : il était de trop belle humeur pour se coucher comme ça, tout de suite.

1. Le drapeau hissé à l'occasion d'une fête, d'un anniversaire, d'une visite que l'on tient à marquer particulièrement, doit toujours être amené avant le coucher du soleil. (*Note du traducteur.*)

— Voilà qui pourra servir d'exemple pour encourager les gens à être patients et à tenir bon ! — dit Marit doucement.

— Oui ! Mais ce qu'il faut avant tout, c'est agir honnêtement et loyalement, — dit Norby en s'arrêtant près de la fenêtre, d'où il voyait le fjord miroiter sous le clair de lune.

Et, un peu après, il ajouta :

— C'est curieux, j'ai une sensation bizarre : il me semble avoir été absent de Norby pendant longtemps et n'y rentrer tout de bon que maintenant.

— Ah ! oui, mon Dieu ! — dit Marit en bâillant. — Mais ce fut un dur moment à passer.

Norby regarda encore le clair de lune qui se jouait sur l'eau.

— Ce qui est arrivé n'était pas fortuit, je le sens bien, — dit-il. — Il devait y avoir là quelque leçon cachée. Souvent j'ai pu agir trop durement, trop brutalement. Mais il me semble que tout maintenant va mieux aller pour tout le monde... En tout cas, je ferai mon possible.

Marit ne répondit rien : elle était probablement trop fatiguée.

Mais, quand Norby se fut enfin couché, il joignit les mains et récita quelques versets de cantique. Il lui semblait que Notre-Seigneur était là, tout près de lui. Le respect et la sympathie de la commune entière illuminaient son âme, et il éprouvait le besoin de remercier Dieu de tous ses bienfaits.

« Pourtant il est une chose que je ne parviendrai jamais à comprendre, — se dit-il après quelques instants de réflexion. — C'est qu'il se trouve des gens, comme Wangen, pour aller mentir froidement devant un tribunal. Dieu ait pitié des hommes qui n'ont pas plus de conscience ! »

JOHAN BOJER

Traduit du norvégien par Guy-Charles Cros

LE TESTAMENT

DE

M. LE GAUFFRE

— 1645 —

Thomas le Gauffre, né au Grand-Lucé (diocèse du Mans), en 1604, était devenu auditeur à la Cour des Comptes en 1628 et conseiller maître en 1636. Il avait été, dès sa jeunesse, d'une piété fervente. Il entra, en 1638, dans l'intimité du Père Bernard, dit « le pauvre prêtre », dont les excentricités voilaient souvent les vertus aux yeux du monde. Auprès de cet homme, M. Le Gauffre sentit s'éveiller sa vraie vocation. Il n'était point pour faire la chicane paperassière et il s'ennuyait au milieu des « sacs ». Il décida de servir exclusivement Jésus-Christ parmi les plus misérables de ses frères, vendit sa charge et reçut les ordres... Un jour, le Père Bernard lui fit une ouverture inattendue. Il lui demanda — c'était peut-être en 1638 et certainement avant 1640 — s'il ne lui plairait point de s'associer à quelques saintes personnes qui s'assemblaient en secret pour s'occuper de bonnes œuvres et qui étaient disposées à l'accueillir.

L'ancien magistrat fut ainsi affilié à la Compagnie du Saint-Sacrement.

Les fondateurs avaient rêvé « d'entreprendre tout le bien possible et d'éloigner tout le mal possible en tous temps et à

l'égard de toutes personnes [1] » : la société n'avait « ni bornes, ni mesures, ni restrictions que celles que la prudence et le discernement doivent donner dans les emplois ». Ils prétendaient donc n'être point comme les congrégations ou les confréries de piété, dont chacune a un esprit spécial et une façon propre de tendre à la fin commune. Ils voulaient n'être possédés que de l'esprit général de l'Église, coordonner tous les efforts qui se font pour le service et la gloire de Dieu, exciter le zèle de toutes les œuvres organisées, combiner le travail de toutes et le faire contribuer à un même bien. Ils voulaient surtout poursuivre la sanctification du sanctuaire lui-même, transformer peu à peu le clergé, le soumettre à une discipline renouvelée, assurer son éducation dans des séminaires, réaliser toutes les réformes décidées par le Concile de Trente, etc. Mais ils voulaient aussi ranimer la vie morale et la piété dans le monde laïque, faire de la Cour l'instrument des volontés divines pour le salut de la France, stimuler chez les magistrats de tous ordres le zèle de la justice et la volonté de concourir au triomphe du catholicisme.

Ce n'était pas un ordre religieux qui prenait place à côté des autres; c'était un effort que tentaient des hommes de toute vocation pour faire fond à l'œuvre divine, au rang et dans la profession où la Providence les avait mis. Ainsi s'était formée une sorte de Ligue dont, pendant trente ou quarante ans, de 1630 à 1666 et sans doute plus tard, on distingue l'action derrière tant d'événements du XVIIe siècle, et où l'on découvre, avec quelque surprise, les plus grands noms d'alors, des magistrats comme le président de Mesme, Chrétien et Guillaume de Lamoignon, de grands seigneurs comme le prince de Conti, le duc de Liancourt, le marquis de Salignac-Fénelon, des soldats comme les maréchaux de Schomberg et de la Meilleraye, des évêques ou de futurs évêques comme Alain de Solminihac, Jean-Baptiste Gault, François Fouquet, Godeau, Bossuet, des saints comme Vincent de Paul.

1. Pour l'histoire de cette entreprise, voir les *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement*, rédigées par René de Voyer d'Argenson en 1696 et publiées par dom Beauchet-Filleau (Paris, 1901), et mon livre, *la Cabale des Dévots* (Paris, 1902).

Le secret était nécessaire pour une tentative de ce genre. Il importait de n'avoir contre soi aucun des pouvoirs établis qu'on voulait faire agir. Il fallait réformer le clergé avec l'aide des évêques, mais, au besoin, sans eux et contre eux, en se servant des prêtres les meilleurs, mais sans avoir l'air d'empiéter sur les privilèges de l'autorité spirituelle. Il fallait mener la magistrature, mais sans le lui dire, en la laissant attribuer toute sa conduite à ses propres inspirations. Il fallait se servir de la Cour, mais sans provoquer ses soupçons, en lui abandonnant tout le mérite de ses actes. Les chefs de l'entreprise comprenaient combien le mystère était la condition même, non seulement du succès, mais de l'action. Les affidés les plus simples, ceux qui ne connaissaient pas toujours le détail des plans, ne voyaient que la pratique éminente d'une vertu dans l'obligation de dissimuler scrupuleusement le bien accompli par la société.

Meneurs et menés avaient, d'ailleurs, en commun cette préoccupation religieuse, et c'était ce qu'ils appelaient « se conformer à la vie cachée de Jésus-Christ au Très-Saint-Sacrement, à qui toutes les Compagnies qui portent ce nom doivent tâcher de ressembler par le secret et le silence ».

Le Père Bernard, qui introduisit M. Le Gauffre dans la Compagnie, était un de ces ardents dont elle savait si bien employer le zèle, mais qui n'avaient aucune place dans ses conseils. On se méfiait de ses témérités et de sa candeur ; on s'édifiait de sa piété ; on utilisait sa ferveur agissante. Il était le confrère modèle dans la visite des hôpitaux ou des prisons, auprès des galériens à la chaîne ou des condamnés à mort. Il rêvait aussi de la formation du clergé dans des séminaires bien organisés. Dès l'an 1633, il avait rassemblé quelques écoliers indigents et qu'il pensait appelés à la vie sacerdotale, et il les faisait élever en vue de leur état futur. Le nombre de ces jeunes gens ne « fut d'abord que de cinq pour honorer les cinq plaies de Notre Sauveur, puis de douze en l'honneur des douze apôtres, et enfin de trente-trois en mémoire d'autant d'années que l'on croit communément que Notre Sauveur a passées sur la terre ».

Ce fut l'origine du « Séminaire des Trente-Trois », pour

lequel Louis XIV accorda, en 1657, des lettres patentes [1]. M. Le Gauffre fut le disciple fidèle du « pauvre prêtre ». Il le regardait comme une représentation vivante de la sainteté. Il n'agissait qu'en imitation de son maître. Et, s'il faillit compromettre un jour la Compagnie du Saint-Sacrement, nous pouvons deviner qui fut responsable de l'imprudence que nous aurons à raconter. Dans son propre testament, le Père Bernard lui avait donné l'exemple de l'indiscrétion : il s'était senti pressé d'y insérer des excuses à l'adresse des « saintes compagnies » dont il était obligé de taire les vertus, et il les avait

1. Félibien, *Histoire de la Ville de Paris*, t. II, p. 1461. — Il est impossible de savoir à quelle époque le Père Bernard entra dans la Compagnie. Ce fut peut-être dès les débuts de la pieuse association. Il était un converti du Père de Condren, et l'entourage de celui-ci fournit les premières recrues. La chronologie de l'activité du « pauvre prêtre » ne peut être fixée actuellement. D'après une indication de deux de ses biographes (Lempereur, *La Vie du vénérable Père Bernard*, Paris, 1708, p. 81, et Gerson, *Vie de Claude Bernard*, Paris, 1642, p. 41), il dut commencer son ministère à l'hôpital de la Charité, en 1623 ou 1624. D'autre part, Batterel (*Mémoires domestiques*... t. II, p. 13), place sa conversion en 1627. Si c'est exact, son ministère doit être reporté à une date plus basse. Dans ce cas, on ne peut s'empêcher de noter un parallélisme curieux entre certains traits de sa biographie et quelques récits de d'Argenson. Le Père Bernard commença par visiter l'Hôtel-Dieu. « Ce fut, dit M. Le Gauffre (*La Vie de Claude Bernard*, 2e éd., Paris, 1680, p. 68 et 75), sa première académie spirituelle... Après que notre bon Père Bernard eut assez fait son apprentissage à l'Hôtel-Dieu, ce lieu ayant été attaqué de la peste, il fut obligé de s'en retirer et, par une secrète inspiration de Notre-Seigneur, fut comme poussé à aller continuer ses exercices à l'hôpital de la Charité... » M. Le Gauffre parle des difficultés que le Père Bernard rencontra là, d'une opposition systématique qui s'efforça de l'écarter. Il conte une scène de violence, dans laquelle le Père Bernard fut protégé par d'Andelot, c'est-à-dire par un membre de la Compagnie. Or, d'Argenson raconte ceci ; « Sur l'avis qu'on eut, le 23 juin de cette année 1638, qu'il y avait de la contagion à l'Hôtel-Dieu, la Compagnie trouva bon de discontinuer, pour un temps, les visites qu'on avait coutume d'y faire, et elle commença de députer à la Charité du faubourg Saint-Germain ; mais, comme il n'y a point de bonne œuvre qui ne soit combattue, les religieux de la Charité, mal informés des bonnes intentions des particuliers qui visitaient leurs malades, furent choqués de ces visites et ne voufurent point les souffrir, quelque instance que leur en fissent des personnes de haute dignité dans l'Église... Ils consentirent néanmoins que des prêtres de la Compagnie, dont ils savaient les noms, allassent confesser leurs malades ;... on obtint pour eux la permission et le pouvoir de M. l'abbé de Saint-Germain, qui avait les pouvoirs épiscopaux dans le faubourg » (*Annales*, p. 79).

exprimées à « Messieurs de la Sorbonne, de la Mission et du Saint-Sacrement ». Il avait nommé ses confrères, uniquement pour dire qu'il ne les voulait point nommer. Mais comme ce nom était noyé dans des phrases édifiantes et n'était accompagné d'aucune indication de legs, « les gens du roi » ne songèrent point à poser des questions gênantes. M. Le Gauffre eut soin de reproduire, dans sa biographie du personnage, le testament avec la phrase malencontreuse [1].

M. Le Gauffre s'était associé à toutes les œuvres du « pauvre prêtre » : en 1641, il lui succéda dans la direction de la maison des « Trente-Trois », le service des malades à la Charité, le soin des prisonniers et l'assistance des condamnés à mort. L'année précédente, il avait été l'une des quatre personnes qui reçurent, des confrères du Saint-Sacrement, le mandat d'établir la *Compagnie des Messieurs qui travaillent à la délivrance des pauvres prisonniers pour dettes* [2].

Il était l'homme de ces missions que la mystérieuse Société organisait sans cesse dans les environs de Paris. A peu près chaque dimanche, il faisait à la campagne une « excursion apostolique ». Le plus souvent suivi du Frère Jean (Jean Blondeau, dit aussi *Jean de la Croix*), disciple du Père Bernard, il partait sans but déterminé, s'arrêtant pour adorer dans tous les sanctuaires, interrogeant les paysans au hasard des rencontres, prêchant dans les cabanes comme dans les églises, distribuant partout d'abondantes aumônes. Il tenait beaucoup à ces promenades à l'aventure, selon l'inspiration du moment. « Un dimanche, partis à quatre heures et demie du matin par le chemin du Bourg-la-Reine, les deux pèlerins avaient passé ce village et arrivaient au Pont-Anthony, quand ils aperçurent derrière eux un carrosse, qui les gagnait de vitesse. Il portait le duc de Ventadour et son frère, l'abbé de

1. *La Vie de Claude Bernard, dit le pauvre prêtre*, pp. 344, 346 (2e édit., Paris, 1680). Les exécuteurs testamentaires de Cl. Bernard sont M. de Saveuse, « prêtre et conseiller en la cour de Parlement », et M. d'Herville, auxquels il adjoint madame de Lamoignon. Il y a quelque chance que ces deux personnages soient des membres de la Compagnie.

2. Voir les listes qui accompagnent les Règlements de cette Société. J'en ai une édition de 1784. Il y en a une liste plus ancienne dans les manuscrits de l'Arsenal (n° 2569).

Meinac, qui, saluant M. Le Gauffre, lui demandèrent où il allait.

— Je m'en vais où il plaira à Dieu, répondit le missionnaire.

Et comme on lui offrait de monter en carrosse, il refusa.

— Ces messieurs, disait-il ensuite au Frère Jean, n'ont pas été satisfaits de ma réponse. Mais ne sachant où nous allons, je ne pouvais le leur dire. » Et marchant devant eux, ils arrivèrent à Huict-Sols (Wissous) [1].

M. Le Gauffre avait été initié sans retard aux projets de M. Olier, de M. Jérôme de la Dauversière et des autres membres de la Compagnie qui, sous le nom d' « Associés de Notre-Dame de Montréal », poursuivaient l'organisation d'une colonie destinée à hâter la conversion des Peaux-Rouges. Il croyait surtout à la nécessité d'ériger le plus tôt possible au Canada un siège apostolique. Dans une assemblée, tenue le 16 juillet 1642 en l'église des Carmélites, il parla en faveur de ce dessein.

Il ignorait alors que les « Associés » pensaient à lui pour cet évêché. Il mit sans tarder à leur disposition une somme de trente mille livres, et la somme, en attendant d'être employée, fut déposée entre les mains d'un tiers, le sieur Fornes [2]. En 1645, l'érection du siège étant à peu près décidée, les « Associés », avec l'approbation de Mazarin et des Jésuites, déclarèrent à M. Le Gauffre les vues qu'ils avaient sur lui. Il commença par répondre qu'il croyait avoir été appelé à des fonctions incompatibles avec l'épiscopat. Puis, cédant aux instances, il consentit à une retraite pour réfléchir. Mais, au cours de cette retraite, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie qui l'emporta au bout de trois jours, le 21 mars 1646. Il avait pris ses dispositions pour être utile, même après sa mort, à la Compagnie du Saint-Sacrement.

1. Le Père Clair, *la Compagnie du Saint-Sacrement (Études religieuses... publiées par les Pères de la Compagnie de Jésus*, janvier 1889, p. 127).

2. M. Fornes était devenu, en 1641, le cinquième membre de la Société des Prisons. Il figure, dans la liste des admissions, immédiatement après M. Le Gauffre.

*
**

M. Le Gauffre avait vu de près les œuvres de la Compagnie et son perpétuel besoin d'argent. Depuis 1630, rien ne se fait pour le soulagement d'une misère physique ou morale sans que la Compagnie y contribue, avec une infatigable générosité. Elle secourt les galériens, leur distribue des aumônes, fonde pour eux des hôpitaux ; elle pénètre dans toutes les prisons, adoucit le sort des détenus, libère nombre de prisonniers pour dettes ; elle entretient des fillettes dans les « séminaires » de madame de Poullalion et dans celui de madame de l'Estang. Elle nourrit des multitudes de pauvres honteux. Elle répare les églises négligées ou dévastées, consolide les clochers qui menacent ruine, remplace les vitraux brisés, munit d'ornements et de beaux ciboires les desservants qui sont dépourvus de tout. Elle recueille les prêtres dispersés par les guerres ; elle abrite les religieuses que le malheur des temps chasse de leurs couvents. Elle est de toutes les missions ; elle les organise ou les soutient : qu'il s'agisse des Cévennes ou du pays de Gex, de l'Extrême-Orient ou de l'Irlande, de l'Angleterre ou du Canada, elle fait sans cesse de « merveilleuses contributions ». Toutes ces dépenses supposent un riche fonds de roulement [1].

Le budget de la Compagnie est alimenté par la quête qui se fait, portes closes, à chaque séance.

Sur la table, est un coffret, celui-là même qui sert pour l'élection du comité directeur. Chacun y dépose, après la prière, l'aumône qu'il a librement décidée. La réunion terminée, le secrétaire compte ce qui se trouve dans la boîte et inscrit la somme sur son registre à la suite des résolutions prises le même jour. Le huitième de cette somme est destiné

1. En voici une preuve matérielle, — postérieure, il est vrai, à la mort de Thomas Le Gauffre. Le 27 mars 1662, M. Josse, intendant du prince de Conti, fut nommé secrétaire ; il avait, par cela même, les fonctions de trésorier. Il se démit de cette charge le 14 août. « Sur la fin de son secrétariat, dit d'Argenson, il rendit un compte de plus de quarante mille livres de contributions et d'aumônes qu'il avais reçues et qu'on lui avait confiées pour le soulagement des pauvres de la Compagnie. » (*Annales*, pp. 222, 226.) Il est probable que dans ces quarante mille livres étaient comprises les sommes en caisse au 27 mars.

aux prisonniers [1]. Nul ne dit ce qu'il donne ainsi. Cette cassette fournit les ressources normales de la Compagnie. On veille donc à ce qu'elle reçoive le plus de dons possible. Les membres ecclésiastiques sont tenus de dire la messe chaque semaine « à l'intention de la Compagnie pour les œuvres qu'elle entreprend et pour les confrères décédés » ; on estime juste que les autres membres, qui ne sont pas dans les ordres, fassent, eux aussi, à l'occasion des deuils de la société, un sacrifice : « Ils donneront au secrétaire les rétributions de ladite messe qu'on priera messieurs les prêtres de la Compagnie de dire dans cette semaine ; cette rétribution étant mise dans le coffret, ils se confesseront et communieront un jour de la semaine [2]. »

L'idée était venue tout naturellement, et dès le début, de « taxer » les absents. Mais elle avait été écartée. On voulut toujours laisser aux particuliers de faire l'aumône selon leur dévotion en les excitant à réparer leurs absences autant que leur commodité le permettrait : ce qui donna lieu à l'article des *Résolutions* [3]. C'est sans doute cet article qui est reproduit dans le règlement de Poitiers : « Ceux qui sortiront de la ville pour demeurer absents quelque temps se souviendront en prenant congé ou à leur retour, selon leur commodité ou dévotion, de mettre au coffret ce qu'ils mettraient s'ils étaient présents [4]. »

Ces petites mesures ne suffisent pas pour enrichir beaucoup la caisse commune. Par suite, on se préoccupe très vivement de ne pas épuiser trop vite ou à la légère les fonds ainsi réunis. Le supérieur examine, avant d'en saisir l'assemblée, toutes les propositions de dépense. Il ne retient que celles qui sont dans l'esprit de la Compagnie ; les autres, si elles sont bonnes en elles-mêmes, il les recommande à la charité personnelle des membres présents.

Ainsi, les ressources seront ménagées et l'on ne tiendra pas trop souvent des propos décourageants sur la « pauvreté du coffret ». Même pour les œuvres qui intéressent le plus la

1. *Annales*, p. 250, 255, 285.
2. *Statuts de la Compagnie de Poitiers*, à la suite des *Annales*, p. 292.
3. *Statuts de la Compagnie de Poitiers*, p. 296.
4. *Annales*, p. 273.

Compagnie, on use de procédés qui sauvegardent le budget courant. On confie ces œuvres à des confrères qui savent y mettre du leur. On s'assure, par exemple, « de personnes riches pour les députer aux grandes prisons et en d'autres lieux qui pourraient être charge à ceux qui n'auraient pas moyen de fournir à ces dépenses ». Thomas Le Gauffre est de ces confrères qui ne regardent pas aux sacrifices personnels.

Ce souci explique en partie une habitude constante de la Compagnie. Dès qu'une œuvre prend une sérieuse importance, la société s'applique à créer, en dehors d'elle-même, un comité qui assume le poids de cette œuvre. Elle confie à quelques-uns de ses membres le soin de grouper autour d'eux des hommes et des femmes qui pousseront l'entreprise et qui, ne sachant pas d'où le mot d'ordre est parti, continueront de recevoir du cénacle secret l'impulsion et la direction.

En 1640, MM. de Lavau, Cordier, Noëau et Le Gauffre fondent, par délégation, la Société des Prisons. La Compagnie agit ainsi pour que l'œuvre soit poursuivie au grand jour par des personnes qui, sans être initiées au vaste complot pour le bien, donneront leur temps et leurs forces. Le monde laïque et ecclésiastique sera mis en branle, à son insu, mais pour son plus grand bien, par une force mystérieuse, et il réalisera, comme de lui-même, les desseins divins. La Compagnie, en se conduisant de la sorte, se débarrasse d' danger. Elle ne pourrait guère réunir toutes les sommes nécessaires pour une fondation importante, sans provoquer une question : « Où va tout cet argent et qui l'administre ? » Or, elle veut éviter, par-dessus tout, les curiosités.

Pourtant la Compagnie a besoin d'abondantes ressources. Elle a sans cesse l'idée de fondations nouvelles, et, avant même de s'en décharger sur des comités elle commence par les doter libéralement. Une fois ces fondations remises à ceux qui doivent les administrer, elle leur multiplie ses dons. Enfin, elle a ses œuvres propres, qu'elle ne confie à personne et dont elle supporte tous les frais. Il faut donc qu'elle se procure constamment des contributions exceptionnelles.

Elle les demande d'abord à ses membres. Quand une entreprise prend des proportions considérables, on en parle à

l'assemblée, et ce n'est jamais en vain. Des confrères riches s'empressent de promettre tout ou partie des fonds désirés. Vers 1638, la Compagnie songe à créer un refuge pour les filles tombées ; il y a tout de suite des membres qui, pour ce dessein, s'engagent par écrit [1]. « J'ai vu dans une séance, dit l'abbé Du Ferrier, les libéralités des particuliers de l'assemblée aller jusqu'à cinquante mille écus [2]. » Mais il y a toujours des confrères qui n'ont pas encore tué en eux toutes les vanités de l'homme naturel, ou qui reconnaissent ces vanités chez leurs amis riches. Ils prennent ombrage de ces largesses fastueuses et ils se plaignent qu'on les humilie. En 1653, quelques-uns de ces confrères, qui n'avaient ni assez de fortune pour faire de grands dons, ni assez de vertu pour supporter cette épreuve « et s'en faire un mérite », prétendirent que « l'esprit de la Compagnie était blessé par ces contributions à haute voix ». Les « officiers » se réunirent, cherchèrent « ce qui serait le plus avantageux pour la gloire de Dieu et le meilleur pour le bien de la Compagnie ». Sur leur rapport, on décida que la vieille coutume serait maintenue [3].

Ni les ressources du coffret, ni les souscriptions faites en séance ne suffisent à toutes les œuvres. La société a besoin des dons qu'elle sait obtenir de personnes non affiliées. Elle s'est assuré, en quelques dames de très haute condition, d'infatigables bailleuses de fonds : ce sont, entre autres, les duchesses d'Aiguillon et de Bouillon, madame de Lamoignon, madame Fouquet, madame de Bretonvilliers. Elle agit aussi sur les « Dames de la Charité », groupées par Vincent de Paul, et elle dirige souvent, sans qu'on le sache, leur inépui-

1 *Annales*, p. 75.

2. *Mémoires de Du Ferrier* (Biblioth. Sainte-Geneviève, manuscr. D. 16), p. 153. — D'Argenson cite des faits auxquels il a assisté. Le 26 juin 1662, la Compagnie tient son assemblée à l'hôpital des Incurables. Elle réunit, ce jour-là, pour les provinces affligées de la famine, une somme de 9 000 livres : « deux particuliers y ajoutèrent 3 000 livres » (*Annales*, p. 224). Le 3 janvier 1663, la Compagnie s'occupe d'une mission qui devra tenter, dans le pays de Gex, une sorte de révocation de l'édit de Nantes. Elle est informée que Sa Majesté a promis 6 000 livres pour ce sujet ; aussitôt « un particulier de la Compagnie » donne 100 livres, et un autre 250, « pour les pauvres qui viendront ouïr les missionnaires ».

3. *Annales*, p. 136.

sable bienfaisance. Enfin elle s'arrange pour que ses pieuses amies ne l'oublient point dans l'expression de leurs « dernières volontés [1] ».

Mais recevoir des legs et donations était délicat. « La Compagnie de Paris fut consultée sur quelque fondation qu'un particulier voulait faire et commettre à la conduite de la Compagnie de Tours. Elle répondit que le secret ne pouvait permettre que cet article fût mis dans la fondation, mais que le particulier qui la faisait pourrait nommer trois de ses confrères qui seraient approuvés de la Compagnie et qui feraient par son ordre tout ce que le fondateur désirait, que deux de ces particuliers pourraient, par l'avis de la Compagnie, nommer un successeur au troisième, s'il venait à quitter ou à décéder, et qu'ainsi les choses se perpétueraient, sous la direction de la Compagnie, dans le fond, sans qu'elle parût à l'extérieur [2]. » Le principe ainsi formulé se trouve à peu près textuellement dans les « résolutions » de la Compagnie de Paris et dans les statuts de la Compagnie de Poitiers. Il fut scrupuleusement obéi [3]. Il y eut pourtant, une fois, un con-

1. Le 26 mars 1654, « on mit entre les mains du secrétaire 5 000 livres de la part de madame la marquise de la Baume, à qui l'on avait déjà rendu les devoirs que l'on rendait aux confrères, pour l'estime et l'affection qu'elle avait pour l'Assemblée. De ces 5 000 livres, 3 000 livres devaient être distribuées suivant l'ordre de sa Compagnie et employées aux bonnes œuvres qu'elle faisait et les 2 000 restant étaient destinées à délivrer des prisonniers que ses députés jugeraient les plus dignes de cette charité ». (*Annales*, p. 144).

2. *Annales*, pp. 92, 256, 288.

3. C'est ainsi qu'en 1652, quand il s'agit de secourir des religieuses chassées de leurs couvents par la guerrre, « M. Renard donna 200 livres, qu'il dit être des aumônes secrètes de M. d'Argenson, mort ambassadeur à Venise » (*Annales*, p. 128). Le fils de l'ambassadeur était bien l'héritier de la piété paternelle, puisqu'il devait entrer, en 1656, dans la mystérieuse association et en devenir plus tard l'historiographe fervent. Ce n'est pas lui, cependant, que le défunt avait chargé de certaines de ses aumônes ; il ne les avait pas, non plus, confiées à la Compagnie comme telle, mais à un confrère très sûr. Il avait observé, sinon la lettre, du moins l'esprit de la règle adoptée.

Dans d'autres cas, cette règle est suivie de façon plus visible : « Le 26e de janvier de cette année 1659, dit d'Argenson, on trouva à propos de s'attacher à la maison de la communauté de Saint-Nicolas du-Chardonnet pour tâcher d'y établir le séminaire général de Paris. Pour cet effet, on lui destina le fonds qu'on avait fait autrefois pour contribuer à l'établissement de ce séminaire avec une partie du legs de M. Guillon, conseiller en la grand'chambre,

frère qui négligea les précautions ordonnées. Il n'était pas seulement parmi les plus dévoués à l'œuvre commune ; il était juriste, ancien maître en la Chambre des comptes. C'était Thomas Le Gauffre.

*
**

Thomas Le Gauffre avait eu le soin, le 13 juin 1645, de faire son testament. On y trouve les préoccupations intimes d'un vrai membre de la Compagnie du Saint-Sacrement [1]. Il ne parle presque pas de ses héritiers naturels. Il laisse 4 000 livres aux enfants d'un de ses cousins, M. Huguet, lieutenant en l'élection de Pithiviers. Quant à sa mère, sa sœur et son frère, il leur lègue tout simplement ce qui restera de sa fortune, une fois prélevées les donations pieuses ou charitables. Peut-être considère-t-il comme libéralités utiles à ses parents 500 livres qu'il destine, pour acheter des ornements et secourir les pauvres, à l'église de Lucé, lieu de la naissance de

qui, étant confrère de la Compagnie, lui laissa 4 000 livres, en mourant, par les soins de M. d'Irval, depuis président de Mesme... Ce jour même, M. du Plessis-Montbard, supérieur, donna avis à la Compagnie de la mort du duc de Nemours, qui avait été un des plus zélés confrères. Ce prince, pour marque de l'estime qu'il faisait des bonnes œuvres de la Compagnie, lui laissa 3 000 livres par les soins de MM. de Bernage et du Plessis. » (*Annales*, p. 183. Cf. p. 171.)

Ces pratiques se continuèrent, alors même que la Compagnie fut dissoute. Du Plessis-Montbard, qui incarnait plus que tout autre l'esprit du « Saint-Sacrement », et qui mourut en 1672, nomma comme son légataire universel et exécuteur de ses volontés M. Philippe Aubéry, qui avait connu, avec lui, les bons et les mauvais jours de la société secrète. Cette donation fut pour Aubéry l'occasion d'ennuis très grands et même de procès très longs. Les principaux documents des difficultés qu'il rencontra sont à la Bibliothèque Nationale, f° F m. 515, 516, 517, 518, 17831, et *Recueil Thoisy*, t. CXXVIII, p. 92 ; t. CCXIV, p. 110 ; t. CCXIX, pp. 357, 358.

1. Le testament de Thomas Le Gauffre a été reproduit par le Père Lempereur dans sa *Vie du vénérable Père Bernard* (Paris, 1708). Il a été imprimé en 1647, et il y en a deux exemplaires de cette édition à la Bibliothèque Nationale, L, n° 27, 13072, et *Recueil Thoisy*, t. CDXLIV, p. 291. Ce second exemplaire est suivi, dans le recueil, d'une autre brochure : *Arrêt de la cour de Parlement pour l'exécution du testament de feu M. Le Gauffre... Extrait des registres de Parlement* (Paris, 1647, chez A. Vitré).

son père, et à celle des paroisses d'Orléans où sa mère a été baptisée.

Sa première pensée est pour les âmes du Purgatoire. Pendant trois jours, après sa mort, on fera dire, par les maisons religieuses de Paris, trois mille messes, à raison de douze sols, pour la délivrance de ces âmes. Puis il songe aux églises, à celles qu'il a coutume de fréquenter, Saint-Médéric et Saint-Cosme (chacune aura 600 livres dont la moitié destinée à fournir des ornements au culte), aux douze grandes paroisses de Paris et aux petites (les premières auront 100 livres et les secondes 50, pour les pauvres honteux). C'est ensuite le tour des couvents. Les maisons des Carmes, Augustins, Jacobins, Cordeliers, Minimes, Barnabites, Récollets, Capucins, Pères de la Doctrine chrétienne, auront chacune 100 livres; celles des Filles Pénitentes, de l'*Ave Maria*, de la Madeleine, chacune 200 livres. Les hôpitaux auront une part encore plus abondante. Celui de la Charité recevra 3 000 livres pour la nourriture et l'entretien des malades et 3 000 pour l'achèvement d'une nouvelle salle. Les « Incurables » en auront 10 000 pour l'agrandissement des constructions et 1 000 pour l'ordinaire des pensionnaires. Il y aura des dons pour l'hôpital « de Scipion » (100 livres), pour les Enfants-Trouvés (1000 livres), pour les maisons de la Trinité, du Saint-Esprit, des Enfants-Rouges, de la Savonnerie (100 livres à chacune). Il y aura 500 livres pour soutenir les orphelines recueillies par mademoiselle de l'Estang, 6 000 livres pour marier trente pauvres filles, 3 000 livres pour mettre en métier trente garçons.

Les indigents ne sont pas oubliés. Outre l'argent donné pour eux aux paroisses, il y a 300 livres mises à la disposition de l'homme qui sera choisi pour prendre la succession du Père Bernard, 300 livres qui seront distribuées le jour de l'enterrement du testateur, 4 000 qui seront confiées aux personnes qui s'occupent des pauvres honteux de Paris, et 1 000 livres qui seront destinées aux charités du chapitre de Bayeux. Les prisonniers seront secourus : 2 000 livres ; et la Compagnie des Prisons en touchera 6 000 pour la délivrance des détenus pour dettes. Le « Séminaire des XXXIII » aura 10 000 livres dont il devra faire un fonds de 500 livres de rente. La « Bourse

cléricale » de Saint-Nicolas-du-Chardonnet aura 6 000 livres qu'elle transformera également en rente. Ajoutez quelques menus legs : 400 livres pour vêtir douze prêtres, 2 000 livres à Frère Jean, 3 000 à Frère Mathieu, 1 000 pour des écoliers pauvres de la Sorbonne, 2 000 pour les élèves indigents des Jésuites, 300 pour les enfants catéchisés par les Pères de la Doctrine chrétienne. Et nous arrivons enfin aux dispositions qui devaient causer le plus d'émotion :

Je donne et laisse la somme de 30 000 livres, qui sera mise aux mains de trente de Nos Seigneurs les Evêques, à chacun 1 000 livres, pour faire faire des missions en leurs diocèses, et 6 000 livres qui seront distribuées par les missionnaires aux pauvres honteux et urgentes nécessités qui se trouveront en leurs missions. Et Nosdits seigneurs Évêques seront choisis *par les exécuteurs du présent testament,* conjointement avec Messieurs les agents du clergé, qui leur indiqueront les évêchés où il est plus important de faire lesdites missions, et ce hors de l'étendue de trente lieues à la ronde de Paris.

Je donne 10 000 livres pour les Missions du Levant.

Je donne 10 000 livres pour l'établissement de la foi en l'île de Mont-Réal ; lesdites sommes seront mises ès mains de ceux qui en auront le soin de la part de Dieu...

2 000 livres seront mises ès main de *Messieurs de la Compagnie du Saint-Sacrement de cette ville* pour faire 100 livres de rente qui seront distribuées aux Hibernais, lesquels après leurs études s'en retourneront en leur pays, à chacun 16 livres pour les aider à se remettre en équipage...

Je donne 150 livres à *Messieurs de la Compagnie du Saint-Sacrement de cette ville*, pour être employées à honorer le Très Saint Sacrement de l'autel, ou avoir des ornements aux lieux où il n'y en a pas.

Pour l'exécution de ce mien présent testament, je prie Messieurs les *Supérieur et Directeur de ladite Compagnie du Saint-Sacrement,* le Supérieur de la congrégation de Notre-Dame des révérends Pères Jésuites de Saint-Louis, et le successeur du bienheureux Père Bernard, d'en vouloir prendre la peine, et d'appeler avec eux deux de mes principaux héritiers...

M. Le Gauffre termine son testament en promettant à ses exécuteurs testamentaires, en témoignage de gratitude, ses prières dans l'autre monde. Il parle comme un saint. Il a distribué, comme un saint, tous ses biens aux pauvres et aux protecteurs des pauvres. Mais, toujours comme un saint, il n'a pas songé à la résolution que ses confrères avaient prise d'échapper au monde, aux précautions qu'ils avaient ordonnées dans ce but. De quelques traits de plume, sans le vouloir et sans le savoir, il dénonce à ceux qu'il appellerait volontiers les méchants, la conspiration de piété et de dévouement. La Compagnie n'hésite pas. Elle aime mieux perdre tout cet argent que de compromettre son secret. Elle ne se montrera pas. Les « gens du roi » ne soupçonneront pas de qui M. Le Gauffre a parlé. On les laissera dans leur ignorance. Mais les autres œuvres, qui travaillent au grand jour, réclameront ce que le défunt leur a promis. Et ce seront, d'ailleurs, des confrères qui interviendront au nom de ces œuvres. Ils ne feront rien pour sauver les legs destinés à la Compagnie, mais ils s'efforceront avec d'autant plus d'énergie de sauver le reste...

La Compagnie avait vu juste. Les héritiers naturels de M. le Gauffre se trouvèrent peu satisfaits de son testament et ils l'attaquèrent. Par la plaidoirie devant le Parlement, nous connaissons leurs objections. M. Le Gauffre a délibérément épuisé en une infinité de legs tout le bien qu'il avait reçu de la libéralité de son père et de sa mère. Les dix mille écus qu'il a versés entre les mains de MM. de Renty et de la Dauversière — plus exactement, pour eux, entre les mains du sieur Fornes —, il les a pris sur la vente de son office de maître en la Chambre des Comptes ; or, afin de lui procurer cet office, son père avait payé cent cinquante mille livres.

Quant à son testament, sa mère, qui lui a survécu, ne veut point contester sa capacité. Elle reconnaît qu'il s'est proposé de suivre en tout le modèle du P. Bernard. Elle souffre plus de la mort de son fils que de la perte de son bien. Cependant elle « se promet que la cour n'autorisera jamais des dispositions par lesquelles on dépouille une famille et l'on blesse la piété paternelle ». Les tribunaux ont souvent condamné les « dispositions excessives, faites au préjudice des pères et des

enfants, encore qu'elles eussent le prétexte de la cause pieuse ». N'est-ce pas le cas d'appliquer cette règle? Le testament « épuise toutes les facultés du testateur ». On peut admettre certains legs « comme ceux faits aux Incurables et aux autres communautés de cette qualité ». Mais d'autres legs sont inacceptables. C'est évident, par exemple, pour celui de trente mille et de six mille livres, qui a pour but d'organiser des missions dans trente diocèses : « Ce legs est fait à des personnes incertaines ; il n'y a pas un des évêques du royaume qui puisse dire y être appelé. » Il est, en outre, « injurieux aux évêques ». C'est encore évident, dit la famille, pour les Missions du Levant : « Cette Mission a son siège parmi les étrangers ; ceux qui en ont la direction sont incapables de recevoir un legs en France. » Pour cette œuvre, comme pour « l'établissement de la foi dans l'île de Mont-Réal », le défunt parle de « ceux qui en auront le soin de la part de Dieu ». Il vise donc des sociétés qui ne sont ni reconnues ni approuvées. Qu'est-ce encore que le « Séminaire des XXXIII », sinon un collège qu'on veut établir et qui n'est pas encore autorisé ?

Le débat, fatalement, devait porter sur la nature des sociétés désignées par M. Le Gauffre. La famille, aidée par les hommes de loi, ne tarda pas à trouver des arguments inquiétants : « Ce testament autorise cinq ou six Compagnies nouvelles que la cour ne connaît point, comme celle du Saint-Sacrement, à laquelle il fait un legs. La nomination des exécuteurs est de conséquence ; elle autorise des confréries inconnues. Cela va bien plus loin qu'on ne pense. Il est nécessaire que la cour interpose son autorité. »

Les œuvres gratifiées de legs et donations s'occupèrent, elles aussi, de leurs intérêts. Il y eut des escarmouches préparatoires, le 27 avril et le 9 juin 1646, devant le prévôt de Paris ou son lieutenant civil au Châtelet et, le 17 août, devant « les gens tenant les requêtes du Palais ». Le procès, dans son ensemble, devait venir au Parlement en avril 1647. La Compagnie du Saint-Sacrement avait décidé de ne point paraître. Elle agit — pour employer sa propre expression — « par voie excitative ». L'assemblée générale du clergé de France était réunie. Les confrères y étaient en bonne place, François de Péricard, évêque d'Angoulême, Denis de la Barde, évêque de

Saint-Brieuc, Pierre d'Hardiviliers, archevêque de Bourges, Charles de Noailles, évêque de Saint-Flour, Godeau, évêque de Grasse, Jacques d'Adhémar de Monteil, évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux... Le 15 mai 1646, l'évêque de Châlons (était-il de la Compagnie ?) prit la parole. Il expliqua que feu M. Le Gauffre avait laissé des fonds pour organiser des missions en trente diocèses, que la religion et le clergé étaient visiblement intéressés à l'exécution d'une aussi sainte volonté, que le testament était attaqué, et que l'assemblée devait veiller à le défendre. L'assemblée, sans soupçonner que le dessein de M. Le Gauffre fût « injurieux aux évêques », donna mission à ses agents « de prendre garde en cette affaire et même d'y intervenir ». Puis Godeau parla du Canada, du dessein de fonder un évêché à Montréal, du legs de M. Le Gauffre à cet effet. L'assemblée résolut d'un commun accord que, pour appuyer cette bonne œuvre, on ferait instance auprès de la reine, et que les évêques de Séez et de Grasse iraient en entretenir Sa Majesté. Le 11 juillet, Mazarin était présent à la séance, Godeau le harangua sur cette question [1]...

*
**

Le procès vint en cour de Parlement le 8 avril 1647. Toutes les œuvres intéressées étaient représentées. Il y avait là des confrères de marque, M. de Renty, M. de la Dauversière. Les avocats étaient : pour la famille demanderesse, Me Hilaire ; pour les défendeurs, Me Bataille et Me Defita. Ceux-ci ayant réclamé l'exécution du testament, Me Hilaire apporta la protestation des héritiers. Nous connaissons déjà ses arguments. Il parla des résolutions votées par l'assemblée du clergé. Il s'obstina à dire que l'idée d'organiser des missions dans les diocèses était injurieuse pour les évêques. Il soutint, contre l'avis des prélats, que la fondation d'un siège apostolique au Canada n'était point nécessaire, qu'elle ne regardait point les particuliers et qu'il y avait lieu, pour les « associés » de Montréal, non seulement de renoncer au legs, mais encore de restituer les 30 000 livres que M. Le Gauffre avait versées de son

1. *Procès-verbaux des assemblées du Clergé de France*, t. III, p. 379.

vivant. Me Bataille paraît avoir été plus bref que son adversaire. Il insista sur la piété qui se manifestait en ce testament. Il essaya de démontrer que le défunt ne tenait point des libéralités paternelles son office de maître des Comptes et que la famille plaignante était riche. Enfin il insinua « que les exécuteurs testamentaires non nommés étaient personnes de dignité et de piété » et « que les noms n'étaient point nécessaires ».

Le siège du ministère public était occupé par Omer Talon, avocat général. Sa parole fut, comme toujours, nette, précise, très ordonnée, et sa doctrine conforme à celle des légistes. « On a voulu dans cette cause, dit-il, faire combattre les droits de la nature contre les devoirs de la piété, et les affections du sang et de la famille contre la permission de la loi... Comme c'est une espèce d'irréligion, à un homme qui n'a point d'enfants, d'oublier les pauvres dans son testament, aussi c'est une espèce d'impiété de déshériter père et mère sous prétexte d'aumône et de charité. » Cette fâcheuse intention ne saurait faire doute chez M. Le Gauffre : « Ayant disposé de ses biens au profit des pauvres, il a dit qu'il laissait le reste à ses héritiers : ce qui fait croire ou qu'il pensait être plus riche ou qu'il n'avait pas fait le calcul de toutes ses dispositions particulières, lesquelles, aboutissant à une somme de 160 000 livres, absorbent tout ce qu'il avait de bien. »

Entrant dans le détail des legs, Talon les répartit en quatre classes. Les premiers sont ceux qui ne rencontrent point de difficulté. Ils sont au profit de personnes capables de recevoir et nommées dans le testament : par exemple, les compagnons d'activité du défunt, les couvents des mendiants, les administrateurs des différents hôpitaux. Puis viennent les legs proprement pieux, comme ceux qui ont pour but de marier des filles, de mettre des enfants en métier, de vêtir de pauvres prêtres. Ils sont légitimes. Mais le testateur a eu le tort de prendre, comme exécuteurs de ses volontés, des personnes inconnues et dont la condition n'est pas autorisée : par exemple, les supérieurs de *la Compagnie du Saint-Sacrement de la Congrégation des Jésuites* [1], le successeur du P. Bernard

1. Si l'on se fie à la brochure que j'ai sous les yeux, Talon s'est exprimé

et d'autres aussi incertains. Il y a donc lieu de confier l'accomplissement de ces dispositions légitimes, non pas à des gens dont on ne sait le nom, mais aux héritiers sous l'inspection d'un substitut ou de quelques-uns des administrateurs de l'Hôtel-Dieu.

La troisième classe comprend les legs à des individus qui sont incapables de recevoir. On ne saurait dire quels évêques font partie des trente dans les diocèses desquels il y a lieu de faire des missions ; les désigner, ce serait les « taxer de négligence » en leur ministère. Les Missions du Levant, les « Associés » pour la diffusion de la foi à Montréal, les « Trente-trois écoliers », la « Bourse cléricale » de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, la Compagnie du Saint-Sacrement ne sont point des sociétés légitimes, des communautés établies par lettres patentes. Elle ne peuvent trouver place en un testament.

Restent les 30 000 livres déposées entre les mains du sieur Fornes pour la fondation d'un évêché à la Nouvelle-France. Il est possible que le défunt n'ait pas très bien su où l'on le conduisait. Son zèle, d'ailleurs, était contraire aux lois, « qui ne connaissent point ces nouvelles sociétés de dévotion jusqu'à ce qu'elles soient autorisées en public ». Mais puisque cette somme a été déboursée, et qu'elle était visiblement destinée à une œuvre de piété, le mieux ne serait-il pas de l'appliquer, en tout ou en partie, à l'Hôtel-Dieu où toutes les formes de la charité sont exercées ?

Tout était dit. Il ne restait plus qu'à rendre le jugement. En voici le texte, allégé de ce qui n'a trait qu'aux questions de procédure :

La Cour a déclaré et déclare le testament bon et valable, ordonne qu'il sera exécuté par les héritiers du défunt, en présence d'un substitut du procureur général et deux des administrateurs de l'Hôtel-Dieu, — à la réserve des 30 000 livres au profit des trente évêques, 6 000 livres aux missionnaires qui seraient envoyés, 10 000

ainsi. Rien ne prouverait mieux qu'il prenait la Compagnie pour une simple confrérie de piété. Il y a peut-être là, d'ailleurs, une faute typographique. L'illusion de Talon est prouvée par toute sa conduite.

livres aux missions du Levant, 10 000 livres pour l'établissement de Mont-Réal, 10 000 livres aux « Trente-trois écoliers », 3 000 livres à la Bourse cléricale de Saint-Nicolas, et 2 000 tant de livres à la Compagnie du Saint-Sacrement... ; ordonne que la somme de 30 000 livres étant entre les mains de Fornes et intérêts, moitié en sera délivrée à l'Hôtel-Dieu de Paris et l'autre moitié aux héritiers.

L'affaire était terminée. La Compagnie avait réussi à ne se point trahir. En apparence, cela lui coûtait quelques milliers de livres. De fait, cet argent, si elle l'avait demandé, lui aurait été refusé. N'étant pas autorisée, elle n'aurait rien touché. Et cette inutile réclamation l'aurait perdue. Or, personne n'avait soupçonné ni ce qu'elle était ni ce qu'elle faisait. On ne s'était pas enquis de son vrai caractère. On l'avait prise pour une insignifiante confrérie de dévotion. Elle pouvait continuer sa tâche patiente pour la contre-réformation religieuse, l'élimination de l'hérésie et l'édification de la société civile dans les purs principes catholiques. Aussi bien, quelques années plus tard et par ses soins, toutes les sociétés dépossédées des legs de M. Le Gauffre étaient autorisées par lettres patentes, et M. Fornes siégeait dans le bureau de l'Hôtel-Dieu.

RAOUL ALLIER

QUESTIONS EXTÉRIEURES

VERS LA MECQUE[1]

La rencontre d'Édouard VII et de Guillaume II semble avoir été arrangée dans ses moindres détails — par les Anglais, du moins — pour ne donner aucune prise aux susceptibilités de l'opinion française et aux ennemis de l'entente cordiale. Édouard VII, sans son ministre des Affaires étrangères, sans uniforme, sans apparat, s'est rendu à ce château de Frédéricshof où sa sœur, l'impératrice Frédéric, avait passé les dernières années de sa vie. Il y a trouvé son neveu, Guillaume II, qui, avec son plus récent uniforme, — la tenue de son nouveau régiment de Posen, — avait amené son ministre des Affaires étrangères. Aucun discours ; pas le moindre toast. Si Édouard VII eût suivi ses premiers désirs, il eût même donné la moitié de son temps à cette famille princière de Nassau-Luxembourg, que le Hohenzollern, en 1866, a si brutalement dépouillée de ses possessions allemandes.

Est-ce à dire que les deux souverains n'ont passé tout le jour et une partie de la nuit — s'il faut en croire les journaux — qu'en des effusions familiales ? Il est impossible que les affaires n'aient pas été abordées : l'ambassadeur d'Angleterre à Berlin était là ; les journalistes ont noté le lendemain qu'une extinction partielle, une « fêlure » de la voix impériale trahissait la fatigue d'une longue

1. Voir la *Revue* des 1er et 15 août.

discussion nocturne. De toutes façons, cette rencontre aura ses conséquences. Le neveu et l'oncle étaient, sinon brouillés, du moins en mauvaise entente. Guillaume II pouvait difficilement reparaître en Angleterre tant qu'Édouard VII évitait de lui rendre ses visites. L'empêchement est levé ; avant la fin de l'hiver, Guillaume II sera à Londres et les sujets de conversation sérieuse ne manqueront pas : Russie, Autriche, Turquie, Maroc, quatre empires en ce moment chancellent ; pour les pacifier, les étayer ou en diriger la chute, ce n'est pas trop d'une coopération européenne, tout au moins anglo-allemande.

Cette réconciliation du Roi et de l'Empereur ne saurait nous inquiéter, nous autres Français. La loyauté d'Édouard VII, son désir proclamé et sincère d'une amitié toujours plus étroite entre Paris et Londres, le besoin évident qu'a l'Angleterre de se garder notre concours pour le cas où l'ambition allemande menacerait les bouches du Rhin, de l'Escaut ou de l'Euphrate, tout nous porte à la confiance. Dans le monde actuel, nos intérêts immédiats sont au Maroc. Autant par ses engagements écrits que par ses intérêts vitaux, l'Angleterre est liée à notre affaire marocaine. Si quelque entente est possible entre Londres et Berlin, nous pouvons être sûrs qu'Édouard VII ne traitera pas en dehors de nous. Le Maroc, la Tripolitaine, l'Égypte et la Mésopotamie offrent quatre terrains d'influence où l'activité pacifique et civilisatrice de l'Europe n'est entravée en ce moment que par les rivalités des puissances européennes : une équitable négociation donnerait à chacun sa part de travail et de responsabilité.

La maladie d'Abd-ul-Hamid a surpris le public ; mais au mois de juillet déjà, un spécialiste allemand avait été appelé en toute hâte, et le Sultan avait prié le gouvernement bulgare d'organiser un train spécial pour la prompte venue de ce sauveur. Le mal est sans remède ; le patient traînera quelque temps encore ; mais déjà il pense à son successeur et, comme je l'annonçais ici même, il voudrait assurer le pouvoir à son fils préféré Bourhan-ed-Din, que douze ou treize concurrents mieux titrés séparent du trône. La succession ottomane menaçait l'Europe de brouilles entre puissances continentales, de guerres entre royaumes et principautés balkaniques : l'union des Turcs et la valeur des troupes ottomanes pouvaient, seules, garantir l'intégrité de l'empire. Si, à l'intérieur,

des querelles de princes et des guerres civiles s'ajoutent aux compétitions du dehors, si les troupes, prenant parti pour l'héritier légitime ou pour l'héritier désigné ou pour le plus offrant, en viennent aux mains, que restera-t-il de la malheureuse Turquie ?

Les pillages et incendies d'Anchialos ont ramené l'attention sur ces affaires balkaniques : l'antihellénisme, qui ruinait déjà les Grecs de Roumanie, menace de rendre la Bulgarie intenable aux « hellénisants ». Les causes de cette colère nationale ne sont que trop connues. L'odieuse politique des gens d'Athènes en Macédoine et les prétentions surannées des Grecs du Phanar sur les Églises balkaniques ont permis à quelques meneurs d'exciter les passions de la foule. Les malheureux Hellènes du Danube et des Balkans paient la folie de leurs hommes d'État, *quidquid delirant reges*... ; c'est dans la règle ; mais ce n'est pas moins d'un spectacle intolérable.

Les Bulgares nous avaient habitués à d'autres façons de vivre et de gouverner. La continuation des scènes d'Anchialos eut tôt fait de leur enlever la sympathie et l'estime de tous ceux qui réclament pour les pays balkaniques un régime de paix civile et de liberté. La plus mauvaise façon de servir la cause macédonienne est de donner aux chancelleries hostiles ou indifférentes l'occasion de proclamer que les chrétientés libérées usent entre elles des procédés hamidiens et que la vie humaine est aussi peu respectée au delà qu'en deçà des frontières turques. Le gouvernement bulgare a eu raison de prendre les mesures les plus énergiques contre les incitateurs du dedans et du dehors : depuis trente ans bientôt, les Grecs de Roumélie et de Bulgarie ont été des citoyens paisibles et loyaux, que ni les menées de leur clergé ni les prédications des panhellénistes n'ont détournés de leur obéissance aux lois.

Le premier ministre du Tsar, M. Stolotypine, a renouvelé les promesses impériales touchant la Douma de 1907 : « Les élections de la Douma, disait-il au correspondant du *Temps*, auront lieu en janvier et février, cinq ou six semaines avant la session. La volonté de l'empereur est inébranlable ; il est impossible de revenir en arrière. La Russie n'est pas comme la Turquie, qui donna une constitution, puis l'abolit par firman. » M. Stolotypine nous annonce en outre quelle Douma sortira de ces élections : « Les

zemstvos étant favorables au gouvernement, il est permis d'espérer que la future Douma aura une droite et représentera plus exactement le pays ; l'ancienne n'avait qu'une gauche, fait historique jusqu'ici inconnu. »

Suivant l'exemple du Tsar, le Chah de Perse promet à ses peuples une assemblée et une constitution. Il est impossible de voir en ce bon mouvement la seule sagesse de Mouzaffer-ed-Din. Par l'absolutisme du Chah, la Perse était en train de passer tout entière sous le contrôle des Russes : j'ai exposé aux lecteurs de la *Revue* comment les routes, les banques et les instructeurs militaires du Tsar avaient fait de Téhéran une succursale de Pétersbourg. Contre le Chah moscovite, l'Angleterre faisait appel aux sentiments et préjugés nationaux ou religieux des peuples. En Perse comme en Turquie, la politique anglaise fut la même durant les vingt années dernières ; en Turquie l'influence allemande, en Perse l'influence russe avaient exclu l'Angleterre des conseils du souverain ; Londres se tournait du côté des peuples. Pour se libérer un peu de la tutelle moscovite, le Chah revient aux Anglais qui ramènent avec eux la « voix populaire » : la constitution persane n'est qu'une nouvelle phase de cette question du *Middle East*, dont les entreprises du Turc en Arabie et la route khalifale vers La Mecque sont une autre conséquence.

IV

En même temps que l'embranchement à travers la Palestine, entre Khaïfa et Deraa (124 kilomètres), la troisième section de la ligne khalifale était achevée sur le plateau transjordanien entre Amman et Maan : le 1er septembre 1904, pour le vingt-huitième anniversaire du règne, une commission de personnages très décorés, sous la présidence de l'ancien ministre des Affaires étrangères, Turkhan-pacha, venait inaugurer le tronçon Damas-Maan, — quatre cent cinquante kilomètres, — le quart environ de toute la ligne du Hedjaz.

Entre Amman et Maan, le plateau transjordanien continue

la plaine de Damas et de Galaad : mêmes steppes dévastées par les nomades, et coupées de torrents furieux ; mêmes ruines nabatéennes romaines, byzantines, etc., et mêmes possibilités de retour à la vie sédentaire et à la culture, quand des postes de police et des colonies agricoles auront bordé la voie : « Les fils de Ruben et les fils de Gad, — nous disent les *Nombres* (XXXII), — vinrent trouver Moïse et lui dirent : Ce pays est un lieu propre pour les troupeaux, et tes serviteurs ont des troupeaux... Les fils de Gad bâtirent Dibon, Atharoth, Aroër, Jogbeha, Beth-Nimra, Beth-Haram, etc., villes fortes, et ils firent des parcs pour les troupeaux. Et les fils de Ruben bâtirent Hesbon, Eléalé, Kiriathaïm, Nébo, Baal-Méon et Sibma... »

Après les Juifs, les Grecs, Romains et Byzantins cultivèrent ou affermèrent ce pays fertile. Puis les croisés en voulurent faire le boulevard avancé de leur royaume de Jérusalem. Aujourd'hui, parmi les troupeaux innombrables des nomades et les champs de quelques villages chrétiens, se dressent encore les forteresses que Renaud de Châtillon édifia ou défendit contre Saladin. La ville de Kérak a subsisté avec sa population d'Arabes catholiques ; dans son château gothique, le Sultan vient d'installer deux mille hommes de garnison. Il y a douze ans à peine, le pays était indépendant : les chefs locaux avaient toute liberté de détrousser les voyageurs et de se faire entre eux la guerre ; les razzias et même les batailles rangées étaient quotidiennes ; en 1894, un cheikh du désert, Mohammed Jahl, écrivait à Pierre Loti : « Au nom d'Allah qui est tout, et pas au nom du Sultan de Stamboul qui n'est rien. »

Au même Pierre Loti, le caïmacam turc, nouvellement installé à Akabah, déclarait : « Aller à Pétra ? non, on n'y va plus. Depuis un an, l'Égypte a cédé ce territoire à la Turquie et il faudrait une autorisation du pacha de La Mecque, de qui relève à présent ce désert. D'ailleurs ce serait trop dangereux pour vous, car les tribus sont révoltées dans le nord ; on se bat du côté de Kérak, et le gouvernement vient de diriger sur ce point trois mille réguliers de Damas. » — « Personne au Caire (ajoute Pierre Loti), pas même les aimables pachas qui avaient bien voulu s'inquiéter de notre voyage, ne nous

avait dit que Pétra dépendait maintenant de la Turquie [1]. » Jusqu'aux firmans de 1892, en effet, la frontière turco-égyptienne était si peu fixée que les cheikhs de Pétra revendiquaient la protection tour à tour de Stamboul ou du Caire : les Anglais et lord Cromer ont abandonné au Sultan cette position d'Akabah, qui, appartenant à l'Égypte, leur tenait l'entrée de la mer Rouge, comme ils ont abandonné Khaïfa, qui leur tenait l'entrée de la Syrie à l'autre bout de la route isthmique... Étrange diplomatie !... Le voisinage de la ligne ferrée et la présence du drapeau et de quelques soldats turcs vont repeupler ce désert. Une tribu de Bédouins chrétiens, les Azézats, rebâtissent la ville biblique et romaine de Madéba ; ils retrouvent dans les mosaïques de leur église la carte de la Syrie byzantine. Les ruines de Dibon, où, solitaire, la stèle du roi Mésa, contemporain d'Achab (950 av. J.-C.), se dressait, il y a quarante ans, pour rappeler la gloire de Kamos et de Moab, abritent des colonies de Tcherkesses et de Syriens. Le mont Nébo, d'où Moïse contempla la Terre Promise, se replante de vignes.

Ici encore les Allemands et les Autrichiens ont commencé un inventaire systématique des terres et des antiquités, que les Anglais et les Français jadis explorèrent ou découvrirent. Les restes grandioses de Pétra, avec les routes romaines qui y conduisent et les tombeaux qui les bordent, revivent dans les volumes de R. E. Brünnow et A. von Domaszewski, *Provincia Arabia* (Strasbourg, 2 volumes, 1904). La carte de la région est minutieusement dressée par le professeur Aloïs Musil dont les rapports à l'Académie de Vienne célèbrent la beauté, la richesse agricole et minérale, la salubrité de ce pays transjordanien. Un voyageur français nous en vante à son tour les oliviers vigoureux, les figuiers branchus, les rosiers, les grenadiers, les récoltes, les troupeaux de moutons, de chameaux, de vaches, de chèvres, et les cascatelles [2]. En cette « Terre d'outre-Jourdain » les rois français de Jérusalem ou leurs barons de Krac, du Mont-Royal et des Vaux de Moïse refirent un instant la prospérité romaine.

1. Pierre Loti, *Le Désert*, p. 98, 140 et 141.
2. A. Sargenton-Galichon, *Sinaï, Maan, Pétra*, Paris, Lecoffre, 1904.

L'Europe quelque jour devra considérer l'état de ces lieux, qui ne réclament qu'une main-d'œuvre pour refleurir : à l'heure actuelle, 150 000 habitants à peine (dont 120 000 Bédouins) sont errants ou dispersés dans cette province déshabitée, qui sûrement pourrait offrir à la culture quelque deux ou trois millions d'hectares. Le jour où se régleront enfin les comptes de Macédoine, il est certain que les musulmans fuiront cette terre redevenue chrétienne : des bandes de *mohadjirs* (émigrants) quitteront Salonique, comme d'autres jadis ont quitté Coron et Modon, comme d'autres aujourd'hui quittent Rhétymno, Candie et la Canée.

Les *mohadjirs* de Coron et de Modon, transportés à Adalia par les puissances, ont repeuplé la Pamphylie : le Sultan dispose au delà du Jourdain de bonnes terres pour ses futurs *mohadjirs* de Macédoine ; si les puissances savent prévoir et préparer cet exode, on évitera beaucoup de souffrances à ces malheureux, qui vont payer les folies du Maître. Malgré son gîte plus méridional, ce plateau de Moab, que les voyageurs comparent à la Beauce et à la Picardie, peut convenir aux paysans de Macédoine; son altitude lui vaut un climat presque tempéré ; car de Damas à Djerasch, la pente descendante est continue ; Damas est à 700 mètres d'altitude, et Djerasch à 550 environ ; mais de Djerasch à Maan, durant quelque trois cents kilomètres, c'est, comme disent les cyclistes, un « plat ascendant », qui mène à l'altitude de 1280 mètres... Sur les bateaux de Salonique à Khaïfa, sur les rails de Khaïfa à Maan, le transport des *mohadjirs* ne serait ni coûteux ni pénible.

Au delà de Maan, la ligne khalifale se coude vers le sud-est, monte les gradins, les *akabahs* de Syrie, et file vers Tebouk. On entre dans la partie la plus nue, mais aussi la moins tourmentée du parcours : durant des kilomètres, il suffit de poser traverses et rails sur le ballast du désert. A la fin de 1905, la voie était construite, dit-on, jusqu'à Moudéwéré (à 114 kilomètres de Maan), tracée et presque dressée jusqu'à Tebouk (à 117 kilomètres de Moudéwéré); il est probable que la quatrième section tout entière, de Maan à Tebouk (331 kilomètres) est aujourd'hui terminée ; bientôt, de Damas à Tebouk, on exploitera sept à huit cents kilomètres :

il ne manquera plus que deux cents lieues de rails pour atteindre La Mecque.

Mais, ici encore, de la ligne principale, un projet d'embranchement s'est détaché qui, même avant d'être réalisé, est devenu fameux : il a mené des troupes turques à Akabah, puis à Tabah. Dans son rapport de 1904, le consul anglais de Damas annonçait que « l'embranchement Maan-Akabah permettrait bientôt aux touristes d'atteindre la mer Rouge sans emprunter le canal de Suez [1] ».

Si vraiment la diplomatie anglaise n'attendait que des touristes par cette route, elle a dû être un peu surprise de voir déboucher des canons et des soldats : elle doit maintenant aviser aux conséquences. Jusqu'ici, les Anglais estimaient que leur flotte suffisait à la défense de l'Égypte, et trois ou quatre mille hommes de troupes anglo-indiennes à la police égyptienne et soudanaise. Voici que les ingénieurs allemands d'Abd-ul-Hamid amènent sur la mer Rouge l'avant-garde d'un corps d'armée dressé à l'allemande, équipé à l'européenne et ravitaillé par la locomotive : cette menace turco-allemande force l'Angleterre à quadrupler ses garnisons sur le Nil. L'incident de Tabah est réglé : le Sinaï reste au Khédive et à ses tuteurs anglais ; mais Akabah reste au Sultan et à ses conseillers de Berlin ; or, il faut reconnaître que l'embranchement Maan-Akabah est nécessaire au chemin de fer sacré.

Akabah est en effet le port indispensable pour la construction, puis pour l'exploitation régulière de cette ligne en Arabie Par Akabah seulement, les ingénieurs d'Abd-ul-Hamid peuvent se procurer à bon compte le matériel et les approvisionnements.

Ils ont un port à Khaïfa. Mais cent vingt kilomètres de voie ferrée entre Khaïfa et Deraa, et trois cents autres kilomètres entre Deraa et Maan rendraient le ravitaillement très coûteux, très long, presque impossible par cette route : sur ces voies étroites et uniques, avec de petits wagons et un seul convoi quotidien, il faudrait des mois pour traîner à Maan les fers, les charbons et les bois débarqués à Khaïfa. Maan, par contre, n'est qu'à cent vingt kilomètres de la mer

1. *Diplomatic and consular Reports*, n° 3437, p. 15.

Rouge, et il est facile de détourner vers Akabah quelques-uns des grands transports qui traversent le Canal. En construction ou en exploitation, la ligne du Hedjaz aura toujours besoin des houilles anglaises, allemandes ou japonaises : bien mieux que Khaïfa, Akabah peut être son port charbonnier. On doit espérer aussi que les pèlerins du Couchant, qui se rassemblent au Caire ou à Port-Saïd, se détourneront vers Akabah et préféreront les wagons du Khalife à la dure navigation jusqu'à Djeddah. Enfin l'histoire de Pétra et des Nabatéens montre le profit que le commerce peut tirer d'un marché et d'un embarcadère installés à ce contact de l'Arabie et de l'Occident.

Ces considérations économiques suffiraient à nous expliquer pourquoi les ingénieurs d'Abd-ul-Hamid, tout en poussant vers le Hedjaz, ont aussi bifurqué vers la mer Rouge. Mais peut-être n'ont-elles pas seules agi. J'ai exposé déjà quels rêves hamidiens avaient dû les doubler [1]. Je crois que des calculs allemands s'y ajoutèrent ; cet embranchement d'Akabah peut servir soit la diplomatie, soit les forces de Guillaume II dans ses négociations ou son conflit prochain avec l'Angleterre ; à l'heure présente, aucun point du monde ne pouvait être mieux choisi pour contrecarrer les desseins de Londres.

*
**

La mer Rouge est devenue le principal souci de Londres. Dans le reste de l'univers, une série d'accords et d'événements favorables semblent avoir garanti pour longtemps les intérêts britanniques : en Amérique, l'amitié avec les États-Unis, affermie par l'abandon de Panama au contrôle yankee ; en Afrique, les accords avec la France et la victoire sur les Boers ; dans le Pacifique, l'alliance avec le Japon et le renoncement à toute acquisition chinoise ; dans l'Atlantique et la Méditerranée enfin, la cordiale entente avec les nations latines. Restent l'Asie antérieure et les Indes. A la question d'Orient, qui se débat autour de Constantinople, à la question d'Extrême-Orient, qui se règle autour de Pékin, les Anglais n'attachent

1. Voir la *Revue* du 1er juillet.

plus autant d'importance depuis que les défaites et la révolution russes leur ont enlevé le cauchemar de l'ours moscovite. Mais ils ont inventé un mot nouveau, *Middle East*, pour cette région intermédiaire qui va de la Méditerranée aux Indes : l'Europe jadis s'en inquiétait assez peu ; l'Allemagne aujourd'hui leur paraît s'en occuper beaucoup trop ; la question du *Middle East*, de « l'Orient Moyen », est devenue l'objet de leurs préoccupations.

Pour la flotte et, par conséquent, pour la politique de l'Angleterre, deux mers, le golfe Persique et la mer Rouge, partagent le *Middle East* en deux théâtres d'opérations diplomatiques ou militaires. Dans le golfe Persique, il semble que Londres cherchait un accommodement avec les Russes afin de tenir tête aux projets allemands sur Koweit : le roi Édouard VII appliquait à cet accord anglo-russe le même habile entêtement qu'à l'accord anglo-français autrefois. Londres peut attendre qu'il réussisse ; grâce à la révolution russe et grâce aux positions acquises par les Anglais sur le littoral de Mascate et de Bahrein, rien ne presse de ce côté : les locomotives allemandes sont encore loin ; les flottilles anglaises peuvent au premier besoin remonter jusqu'à Bagdad. Dans la mer Rouge, au contraire, il semble que Londres ait depuis trois ans déployé quelque hâte : chemin de fer et port dans le Soudan égyptien, négociations anglo-franco-italiennes touchant l'Éthiopie, revendications et annexions autour d'Aden, voilà pour les actes publics ; un lien secret rattache-t-il à des menées anglaises les rébellions de l'Yémen et les agitations du Hedjaz ? la révolte arabe, que l'on nous prédit[1], sera-t-elle une explosion spontanée ?

Dès le milieu du XVIIIe siècle, à peine achevé l'établissement des Anglais dans les Indes, des explorateurs et des agents à la solde de Londres sillonnaient la mer Rouge et reliaient les deux rives de leurs multiples itinéraires. Bruce et Burckhardt nous ont laissé les journaux de leurs voyages en Syrie, en Égypte, au Soudan, en Arabie, en Abyssinie ; mais combien d'autres furent envoyés, dont les archives britanniques n'ont

1. Cf. Negib Azoury, *le Réveil de la Nation arabe* (Plon, 1905) ; Eugène Jung, *les Puissances devant la Révolte arabe* (Hachette 1906).

pas livré les rapports ! Même avant la percée de l'isthme de Suez, la mer Rouge semblait à ces explorateurs le chemin droiturier des Indes, et Bruce assignait comme premier devoir à la politique anglaise la renaissance du commerce maritime en ces eaux, la suppression de la tyrannie turque et la libération des peuples indigènes.

Depuis quatre siècles, la rapacité et, tout à la fois, l'impuissance du gouvernement turc ont livré l'Arabie et la mer Rouge aux mangeries des pachas ou aux pirateries des Bédouins et des « Ichthyophages ». Il est certain que le Turc, ici comme ailleurs, est incapable de réformer lui-même son administration. L'Angleterre met-elle son espoir dans les Arabes ? pense-t-elle qu'une Arabie, détachée de Stamboul, entrerait dans les voies du progrès et renouerait avec l'Occident les relations de bon voisinage que les Nabatéens entretinrent avec l'empire des Ptolémées et des Césars ? Les Arabes ont eu de grandes civilisations ; du moins, ils se sont prêtés à la culture de l'étranger : peut-on espérer un renouveau de leur intelligence ? Cette libération des Arabes n'est-elle au contraire qu'un prétexte, et l'Angleterre compte-t-elle substituer son protectorat à l'oppression ottomane ? tuteur de l'Égypte, maître du Soudan, de la Somalie et d'Aden, véritable « thalassocrate » de la mer Rouge, l'Anglais pense-t-il, en Arabie, revêtir sa force d'un manteau religieux et, par l'islam égyptien, gagner à sa cause l'islam des Villes ? Contre le Khalife turc, relèvera-t-il les droits du Chérif de La Mecque ?

Quelles qu'en soient les intentions dernières, la poussée anglaise dans la mer Rouge est indéniable et — les journaux panislamiques nous le disaient plus haut — le Sultan destine son chemin de fer du Hedjaz autant à la lutte contre les Anglais qu'au service du pèlerinage : l'embranchement d'Akabah et l'empiètement sur Tabah rentrent ainsi dans le plan d'ensemble de la politique khalifale. Mais, réduit à ses Turcs, le Sultan ne pourrait pas grand'chose : escompte-t-il la coopération de son ami de Berlin ? Sur la mer Rouge, certains incidents paraissent trahir quelques desseins de Guillaume II : Kumah, l'une des îles Farsan, entre Djeddah et Hodeïdah, a été prise à bail pour un entrepôt de charbon et une station

des flottes allemandes [1] ; tandis qu'une mission navale poursuit de Périm à Djeddah ses explorations hydrographiques, une mission diplomatique monte en Éthiopie pour défendre les « intérêts économiques » de l'Allemagne, — comme au Maroc. On lit dans le *Temps* du 24 juillet :

La *Gazette libérale* de Berlin remarque que l'Italie, en concluant un traité avec la France et l'Angleterre relativement à l'Abyssinie, a fait en réalité un nouveau « tour de valse ». Il serait bien étonnant, dit ce journal, que les intérêts économiques de l'Allemagne, en dépit de toutes les assurances officielles, n'en eussent subi aucune atteinte. Pourquoi le Reichstag aurait-il voté les crédits nécessaires pour l'entretien d'un ministre à Addis-Ababa, si ce ministre n'avait pas à défendre ces intérêts ? Il existe déjà des entreprises allemandes en Abyssinie. Il y a le syndicat métallurgique abyssin, qui a obtenu une concession importante dans le Wollaga, la société abyssine de mines et de commerce, qui a élevé des bâtiments à Diredena et à Addis-Ababa et établi une succursale à Djibouti ; il y a enfin une maison de Hambourg qui a installé des représentants dans le Harrar. Le conseiller de commerce Bosch a envoyé en Abyssinie, à la fin de mars, une mission commerciale qui a été bien reçue par le négus. Un Abyssin enseigne à l'école des langues orientales de Berlin les dialectes de son pays.

Que veut Berlin de ce côté ?

En octobre 1897, le fameux général prussien, instructeur des troupes ottomanes, von der Goltz, qui rentrait de Constantinople après la campagne de Thessalie, exposait aux lecteurs de la *Deutsche Rundschau* quelles causes de force et de faiblesse une longue expérience lui avait révélées dans l'empire turc : *Stärke und Schwäche des Türkischen Reichs*. Parmi les causes principales de faiblesse, il signalait les conceptions des Sultans et de la Porte qui, depuis deux siècles, négligent des provinces entières en Asie et épuisent l'empire à défendre quelques « mètres carrés » en Europe : la réception des Turcs dans le concert des puissances les a détournés, di-

1. Cf. K. von Bruchhausen, *Eine deutsche Kohlenstation im Roten Meere*, Kolonialzeitung 1901, p. 350.

sait von der Goltz, de leurs véritables intérêts ; leur rentrée dans les affaires asiatiques serait un acte de sagesse, une source de forces et de profits, quand bien même on devrait y sacrifier tout ou partie des provinces européennes et même tout le pays en deçà du Bosphore.

De cette erreur fondamentale, les relations entre Turcs et Arabes apparaissaient à von der Goltz comme la conséquence la plus directe et la plus funeste. Occupé surtout de combinaisons militaires, ce bon recruteur calculait qu'une Asie révoltée ou mal soumise coûte quotidiennement au Khalife autant de soldats osmanlis qu'une Asie pacifiée ou reconquise lui vaudrait de soldats arabes, kurdes, syriens, etc. : c'est, en effet, par milliers que les Osmanlis, enrôlés pour la défense ou la police des vilayets arabes et dispersés dans les « marches » de la Syrie, de la Mésopotamie, du Hedjaz et de l'Yémen, perdent leur temps à mater les caprices de cette chevalerie nomade, dont la valeur impétueuse devrait être le meilleur appoint à la pesante énergie du fantassin turc. Ainsi, par des considérations stratégiques, von der Goltz semblait recommander la politique khalifale : Abd-ul-Hamid rêve d'un empire panislamique, où le Turc serait chef ; von der Goltz réclamait une armée panottomane, où le Turc, instruit par l'Allemand, serait officier ; tous deux songeaient à retourner sur l'Asie le principal effort de la puissance osmanlie.

Mais Abd-ul-Hamid, peut-être, compte ne rien abandonner de ses territoires et projets en Europe : il semble espérer que la soumission de l'Arabie et le recrutement de cavaliers asiatiques lui seront au contraire un moyen de tenir tête en Europe et en Égypte aux empiétements des puissances et aux rébellions des *raïas* ; les victoires de Thessalie l'ont rempli d'une confiance orgueilleuse en la revanche sur le Grec, le Bulgare, le Serbe et les autres peuples émancipés, ou même sur les puissances qui ont protégé ces chrétientés rebelles... Von der Goltz, qui avait organisé les victoires thessaliennes, ne leur prévoyait pas d'autre lendemain que la ruine de l'empire ottoman par l'épuisement de la race turque.

Depuis un siècle, cette race a dû subvenir au recrutement de l'armée permanente, à quatre ou cinq guerres malheu-

reuses, à d'innombrables répressions ou expéditions contre les provinces révoltées, aux garnisons d'Europe et d'Asie. Avant les réformes de Mahmoud, tout ce poids militaire retombait sur les *raïas* et populations conquises, à qui Stamboul enlevait leurs enfants pour les convertir en janissaires. Depuis un siècle, les *raïas* sont exonérés, moyennant finance, du service militaire ; les musulmans nomades ou montagnards s'en exonèrent par la fuite ou la désertion, et ce n'est plus que sur deux ou trois provinces de population proprement turque, sur les vilayets anatoliotes, en particulier, d'Aïdin, de Koniah et de Kastamouni, que tout ce fardeau a été rejeté : l'Osmanli chancelle. Les guerres, grandes et petites, et les privations suppriment l'élite de chaque contingent ; les maladies infectieuses, tuberculose et syphilis, sont le bagage ordinaire que les autres rapportent à leurs foyers ; par manque d'hommes ou par abondance d'infections, les villages turcs se dépeuplent.

Tous les voyageurs en Anatolie constatent que les meilleures terres osmanlies passent aux mains du chrétien ; dans les plaines d'Aïdin et de Koniah, où le Turc était presque sans mélange au siècle dernier, Grecs, Juifs et Arméniens — en attendant les colonies allemandes — accourent aujourd'hui... C'est pour sauver, avec la race turque, le seul appui très ferme de l'empire que von der Goltz demandait qu'une politique asiatique succédât à la politique européenne, qu'au besoin Koniah, remplaçant Stamboul, redevînt le centre de la puissance osmanlie et que toute l'Asie ottomane, l'Arabie surtout, soumise aux lois de la Porte, prît sa part effective des charges militaires.

Guillaume II a-t-il adopté les théories de son général ? Pousse-t-il les Turcs vers l'Arabie pour leur assurer et s'assurer à lui-même ce réservoir de force militaire ? attribue-t-il à l'Arabie la valeur économique que certains explorateurs accordent aux mines d'or de l'Yémen et aux jardins tropicaux du Tihamah ? ou, dans la conquête de l'Arabie, escompte-t-il un dédommagement au sacrifice de la Macédoine qu'il imposera quelque jour au Sultan pour plaire à son ami et allié de Vienne ? ou la mer Rouge n'est-elle pour lui qu'un objectif secondaire, Akabah une monnaie d'échange pour Ko-

weit? est-ce à la poussée turco-allemande vers Bagdad qu'il réserve ses préférences ? la feinte sur Tabah ne serait-elle qu'un moyen, en inquiétant l'Angleterre, d'obtenir soit la neutralité diplomatique soit même la coopération financière de Londres, dont les Allemands sur l'Euphrate peuvent difficilement se passer?

On lit dans *le Temps* du 10 août :

La *Nouvelle Presse libre* publie au sujet de l'entrevue de Friedrichshof l'interview d'un diplomate allemand, qui ne doute pas qu'il n'ait été surtout question de la Turquie entre les deux souverains et de la situation qui résulterait du décès du sultan. L'Allemagne a d'immenses intérêts en Turquie, surtout en Asie-Mineure. Le grand désir de l'Allemagne serait que l'Angleterre s'intéressât à la ligne de Bagdad et que, par son influence, elle y amenât aussi la France. L'Allemagne ne trouve pas chez elle les capitaux qu'il lui faudrait ; mais une association avec l'Angleterre et la France serait une garantie contre la malveillance éventuelle du sultan.

L'Allemagne considère aussi avec appréhension un établissement possible des Russes en Asie-Mineure. Elle préférerait, comme les Anglais, aboutir à un port du golfe Persique. Sûre du concours de l'Angleterre, elle pourrait s'occuper plus tranquillement de l'établissement du port de Haidar-Pacha et exploiter certaines richesses pétrolifères. Elle abandonnerait volontiers à l'Angleterre certaines exploitations minières.

Non content de l'Anatolie et de la Mésopotamie, Guillaume II pense-t-il, au contraire, que le maintien intégral de l'empire turc et l'extension du régime hamidien sont nécessaires au bénéfice de ses marchands d'armes et de rails ? Depuis vingt ans bientôt, cet empire n'a existé et ce cruel régime n'a foulé chrétiens et musulmans que pour satisfaire aux exigences du fournisseur germanique. Ce n'est pas la faute de Guillaume II si la Crète a échappé, et c'est bien à lui que revient la responsabilité dernière des atrocités macédoniennes ; sans lui, la Macédoine tiendrait aujourd'hui des puissances un commencement d'autonomie. Compte-t-il pareillement aider le Sultan contre les Arabes : si les Anglais prenaient la cause du Chérif de La Mecque, armerait-il pour maintenir le Khalife de Stam-

boul? Aurait-il même rêvé de reprendre aux Anglais le Khédive, afin que l'Égypte, rendue aux Turcs, devienne, elle aussi, une province de Krupp?

Autant de questions sur lesquelles l'Empereur ne nous a jamais renseignés : est-il bien fixé lui-même? Pendant et après la Conférence d'Algésiras, les polémiques des journaux allemands nous ont appris quels rêves étranges peuvent hanter la cervelle impériale, mais aussi à quelles rivalités de coteries et de projets la diplomatie allemande est en proie. Guillaume II sait-il mieux que nous ce qu'il veut et ce qu'il ne veut pas en Turquie? ce bâtisseur de *Welpolitik* ne vit-il pas au jour le jour, cherchant, comme un simple ministre démocratique, les profits immédiats, qui parfois grèvent l'avenir, et les petits succès, qui du moins consolent des grands échecs?

*
**

La libération de l'Égypte semble être l'un des buts de la politique khalifale. Abd-ul-Hamid ne s'est jamais résigné au fait accompli. Après vingt-cinq ans d'occupation anglaise, il considère toujours l'Égypte comme l'un de ses vilayets, et le Khédive comme le premier de ses vizirs. Il a spécifié et il maintient les limites territoriales et conditions politiques qu'il a bien voulu fixer à l'administration de *son* pachalik du Caire. Il est en humeur aujourd'hui de déclarer que ces limites doivent être changées, et il est en droit de prétendre que ces conditions n'ont pas été respectées.

En tête de leur dernier *Livre bleu* (Cd. 3006), touchant l'affaire de Tabah, les Anglais publient le firman d'investiture, que le Sultan adressait en 1892 « à mon vizir éclairé, Abbas Hilmi-pacha, appelé au khédivat d'Égypte avec le haut rang de *sédaret*, décoré de nos Ordres Impériaux du Medjidieh en brillants et de la première classe de l'Osmanieh ». Après avoir indiqué les frontières du khédivat, ce firman en énumérait les charges et devoirs :

Tous les revenus du khédivat d'Égypte seront perçus en mon nom impérial. Les habitants de l'Égypte étant mes sujets et ne

devant comme tels subir en aucun temps la moindre oppression ni acte arbitraire, à cette condition le khédivat aura la faculté d'établir, d'une manière conforme à la justice, tous réglements et lois intérieurs, nécessaires à cet égard.

Le Khédive sera autorisé à conclure et à renouveler, sans porter atteinte aux traités politiques de mon Gouvernement Impérial ni à mes droits souverains sur ce pays, les conventions avec les agents des puissances étrangères pour les douanes, le commerce et toutes les transactions concernant les affaires extérieures...

Le khédivat ne saura, sous aucun prétexte ni motif, abandonner à d'autres, en tout ou en partie, les privilèges accordés à l'Égypte, et qui lui sont confiés et font partie du Pouvoir Souverain, ni aucune partie du territoire...

La monnaie sera frappée en mon nom. Les drapeaux de terre et de mer et les insignes des différents grades seront les mêmes que ceux de mes armées...

« Tu veilleras au strict maintien des conditions qui précèdent et à ce qu'il n'arrive rien de contraire », concluait ce firman de 1892, en feignant d'ignorer que, depuis onze ans, le Khédive avait dû « abandonner à d'autres, en tout ou en partie, les privilèges accordés à l'Égypte ». Et depuis ce firman de 1892, le Khédive a dû abandonner encore « une partie du territoire », puisque le Soudan de Méhémet-Ali est devenu anglo-égyptien.

Si Abd-ul-Hamid veut ramener le Khédive au respect des firmans et si — j'envisage toutes les hypothèses — la coopération allemande est acquise à ce beau dessein, il n'est pas douteux que le chemin de fer d'Akabah puisse devenir aux mains du Sultan et de l'Empereur un instrument militaire, qui serait funeste à la puissance anglaise : toutes les flottes et flottilles massées dans le Nil et le Canal ne serviraient de rien contre une invasion khalifale, que favoriserait la population égyptienne et qu'aideraient peut-être des troubles ou une rébellion des Bédouins et des villes. Les Anglais ne se font aucune illusion sur la grandeur de ce danger. Dans le même *Livre Bleu*, figure une lettre adressée à lord Cromer « réformateur de l'Égypte », par un personnage anonyme, qui parle au nom de « tout le peuple » :

En tête de cette lettre, je vous appelle le Réformateur de l'Égypte ; vous êtes connu sous ce nom, des deux mers aux déserts, et beaucoup d'Anglais — non pas tous, — qui servent sous vos ordres, suivent vos exemples comme des enfants sages respectent les traditions paternelles. Il faut être aveugle pour ne pas voir ce que les Anglais ont fait en Égypte : les portes de la justice sont ouvertes au pauvre ; les rigoles circulent dans les champs et ne sont pas coupées au profit des puissants ; le malheureux est soulagé, et le riche, abaissé ; la main de l'oppresseur et du concussionnaire est frappée, aussitôt que tendue pour le mal. Nos yeux ont vu ces choses et nous savons de qui elles nous viennent. Vous nous direz : « Soyez donc reconnaissants, hommes d'Égypte, et bénissez vos bienfaiteurs. » Beaucoup d'entre nous vous sont reconnaissants ; mais la gratitude est à la surface des cœurs ; au-dessous, est un puits profond.

Tant que la paix est dans le pays, l'esprit de l'islam sommeille. Nous entendons l'imam crier de la mosquée contre l'infidèle ; mais ses paroles se perdent dans le vent : les enfants, qui les entendent pour la première fois, ne les comprennent pas ; les vieux, qui les entendent depuis l'enfance, n'y prennent plus garde. Mais que l'on vienne nous dire : « La guerre est entre l'Angleterre et Abd-ul-Hamid Khan. » Tout de suite, le changement viendra. Les paroles de l'imam trouveront un écho dans tous les cœurs ; chaque musulman n'entendra plus que le cri de la foi. En tant qu'homme, nous n'aimons pas les fils d'Osman : les enfants à la mamelle connaissent leur ouvrage et qu'ils ont piétiné les Égyptiens comme des roseaux secs. Mais en tant que musulmans, les Osmanlis sont nos frères ; le Khalife tient les Lieux Saints et les nobles reliques. Que le Khalife soit un soliveau comme Bajazet, un sauvage comme Mourad, un fou comme Ibrahim, il est l'ombre de Dieu sur la terre et tous les musulmans doivent bondir à son ordre, comme les domestiques à l'appel du Maître, quand bien même le loup pourrait dévorer leur enfant, pendant qu'ils travaillent pour le Maître.

L'appel du Sultan est l'appel de la foi... Nous espérons que la paix se maintiendra. Mais, si vient la guerre, soyez sûr que celui qui a un sabre le tirera, celui qui a un bâton tapera, et les femmes crieront des terrasses : Dieu donne la victoire à l'islam !

Mais Guillaume II et Abd-ul-Hamid veulent-ils la guerre? Si — et je croirais plus volontiers à cette hypothèse, — s'ils ne sont pas décidés à unir leurs forces pour une prompte action militaire, ce même chemin de fer d'Akabah pourrait bien devenir aux mains des Anglais l'instrument d'une politique plus funeste encore à la puissance ottomane.

Voici douze ou quinze ans qu'Abd-ul-Hamid a répudié l'amitié anglaise et le contrat de Chypre, qui avait coûté à la Turquie une province, mais lui avait ensuite procuré douze ou quinze années de paix intérieure. De 1878 à 1890 ou 1892, la surveillance anglaise avait, tellement quellement, arrangé les choses dans l'empire turc, concilié les besoins des peuples avec les fantaisies du Maître. Vers 1890-1892, l'influence des puissances continentales, de l'Allemagne surtout, prévalut : l'empire fut livré à la folie d'Abd-ul-Hamid, sous la condition qu'il partageât les dépouilles de ses peuples avec les financiers et fournisseurs de Berlin, de Vienne et de Paris. Non seulement les conseils de l'Angleterre furent négligés et ses intérêts en Turquie sacrifiés ; mais la coalition des Continentaux sembla s'organiser pour lancer le Turc sur l'Égypte. La riposte anglaise fut aisée et prompte : contre le Maître, serviteur des Allemands, Londres attisa les rébellions des peuples. En Crète, en Arménie, en Macédoine, ce n'est pas l'Angleterre qui forma ni entretint les comités révolutionnaires (le régime hamidien produit naturellement la bombe); mais elle les encouragea souvent, les soutint parfois, ne les blâma jamais et finit par ouvrir les yeux des parlements occidentaux sur le rôle que leur diplomatie jouait au Levant.

Le Maître sous l'égide allemande ; les peuples sous l'influence de l'Angleterre : tel se présente l'empire turc après quinze années de régime hamidien.

Parmi les peuples ottomans, ce furent les chrétiens qui, ayant le plus à souffrir, songèrent les premiers à la révolte. Mais les musulmans en arrivent, eux aussi, à détester l'exploitation osmanlie. Les nations converties à l'islam, mais qui n'ont pas été assimilées par le Turc, les Albanais, les Kurdes, les Lazes, les Arabes surtout, sont pris d'une fringale d'autonomie ou d'indépendance. Le peuple conquérant lui-même, le Turc, semble excédé de la tyrannie hamidienne : ce n'est plus

seulement une poignée de Jeunes Turcs qui dénoncent le gaspillage de l'honneur et des intérêts nationaux ; c'est l'orgueil de la Vieille Turquie, le chauvinisme des plus « Janissaires », que blessent journellement la morgue et les exigences allemandes.

Contre l'Angleterre, Abd-ul-Hamid escompte peut-être l'appui de Guillaume II ; contre Abd-ul-Hamid, sûrement, l'appui des peuples ottomans ne manquera pas à l'Angleterre. Or, tous ces chemins de fer syro-arabes qui mettent l'Égypte et le Canal sous la menace d'Akabah, mettent aussi les provinces traversées dans la clientèle de l'Égypte anglaise, et les peuples sous l'influence plus proche des relations occidentales. Ces peuples syro-arabes ne demandent peut-être qu'un signe d'encouragement, une chance d'appui et de réussite.

En Arabie, les rails khalifaux vont gêner les entreprises du chamelier, les razzias du Bédouin, supprimer les bénéfices et redevances que les tribus perçoivent du pèlerinage et de la Liste Civile. Si Abd-ul-Hamid entend asseoir son autorité effective et la règle de ses décrets sur le chaos des privilèges et des gouvernements locaux, le Nedjed et le Hedjaz avant quelques années seront dans l'état où nous voyons l'Yémen, et quand les locomotives khalifales maintiendraient des garnisons turques à La Mecque et Médine, qui pourrait empêcher les visites de la flotte anglaise dans tous les ports du Tihamah ? Encore, en cette Arabie croyante, le Khalife peut-il espérer que le fanatisme religieux et la haine de l'Infidèle contrebalanceront les désirs d'indépendance et les menées séparatistes. Mais en Syrie, que d'éléments hostiles tout à la fois au Turc et à l'islam !

Dès que le chemin de fer de Damas atteignit la plaine du Hauran, Abd-ul-Hamid entreprit de soumettre les Druzes. Ni turcs ni arabes, ni chrétiens ni mulsumans, les Druzes vivaient en marge des lois et des religions officielles, sous la seule autorité de leurs cheikhs. Des garnisons turques et des sous-préfets les contraignirent à l'impôt ; des missionnaires de Stamboul leur prêchèrent un islam orthodoxe et tentèrent de déraciner les superstitions, héritées de dix ou vingt cultes, qui font de la religion druze un pot-pourri indescriptible. Les Druzes

acceptèrent les garnisons qui les défendaient contre les Bédouins, payèrent l'impôt qui leur valait quelques routes, et laissèrent le Khalife leur bâtir des mosquées. Mais quand le Sultan parla de service militaire, de corvées et d'obéissance régulière, les Druzes se révoltèrent, anéantirent les bataillons envoyés contre eux ; une armée de bachi-bouzouks n'en vint à bout qu'en ravageant les cultures et en capturant les cheikhs qui, ficelés de chaînes, furent exilés en Crète, à Rhodes et en Anatolie (1896).

La presse et le gouvernement de Londres ont suivi cette affaire du Hauran avec la plus vive sollicitude [1]. Depuis longtemps, le Druze avait gagné les sympathies anglaises, à cause, d'abord, de son hostilité contre la France et contre le Maronite, protégé des Français, à cause, ensuite, des brillantes recrues que les plus riches familles druzes ont fournies au parti libéral des Jeunes Turcs. D'autres populations syriennes sont plus travailleuses et plus honnêtement pacifiques. Aucune peut-être ne semble moins atteinte par les tares de l'esclavage turc. Au XVIIe siècle déjà, un émir druze, Fakr-ed-Din, ayant constitué une principauté autonome autour de Tyr et de Saint-Jean-d'Acre, était entré dans l'intimité des marines chrétiennes : menacé par les Turcs, il s'était réfugié à la cour des Médicis. C'est à Londres aujourd'hui que se réfugient les patriotes et libéraux druzes.

A l'occasion de la guerre turco-grecque, une amnistie a ramené les cheikhs dans le Hauran. La paix est rétablie entre le Sultan et ces sujets nominaux. Certains voyageurs vantent les bienfaits du régime inauguré par l'intelligence du pacha de Damas [2] ; dans quelques années, quand les chemins de fer et la fréquentation des Européens auront achevé d'éveiller en ce peuple la conscience de ses droits et de ses intérêts, nous verrons si les bienfaits du « bon » pacha suffisent à écarter les « mauvais » conseillers.

1. Voir là-dessus N. VARNEY et G. DAMBMANN, p. 21 et 22.
2. Voir R. DUSSAUD et F. MACLERC, *Mission en Syrie*, p. 40 et suivantes.

*
**

Tyrannie turco-allemande ; agitation syro-anglaise ; prédominance du khalifat ; révolte de l'Arabie : à quoi finalement servira le chemin de fer sacré ? — A rien peut-être, comme beaucoup de choses dans l'empire turc et comme tous les chemins de fer, en particulier, que les Turcs ont voulu construire ou exploiter eux-mêmes. Entre Moudania et Brousse, entre Haidar-pacha et Ismidt, à quoi servirent les lignes ottomanes ? à préparer l'installation de sociétés françaises ou allemandes.

On ne saurait trop admirer la rapide énergie, la stricte économie, la patience, l'endurance, bref toutes les qualités et les vertus que les ingénieurs d'Abd-ul-Hamid ont déployées dans la construction : il était impossible d'aller plus vite et de dépenser moins, de mieux surmonter tant de difficultés naturelles et humaines. Mais au bout du compte, ce produit de l'industrie allemande est l'un de ces articles allemands qui, ne coûtant presque rien, ne valent aussi que ce qu'ils ont coûté : à l'achat, ils ont belle mine ; à l'user, on constate toujours que « l'on en a pour son argent ». Que deviendront ces voies posées à la hâte, ces ouvrages sans fondations, ces remblais à la volée, ces tranchées aussi étroites du haut que du bas, toute cette infrastructure dont les visiteurs signalent l'inachèvement ou la solidité provisoire ?

On avoue que, durant l'affaire de Tabah, une mobilisation hâtive ayant poussé vers Maan les troupes de Damas et quelque artillerie, les trains, non pas express mais seulement accélérés, causèrent un si grand dommage qu'il fallut interrompre la circulation, redresser ou changer rails et traverses. On n'avoue pas que de graves accidents coûtèrent la vie à plusieurs escouades et mirent aux mains des Bédouins plusieurs wagons de munitions. Sur le plateau désertique, ces mécomptes peuvent être facilement réparés. Mais entre Khaïfa et Deraa, dans la traversée du Ghaur et surtout dans les gorges du Yarmouk, les visiteurs déclarent que les tranchées allemandes ressemblent trop fâcheusement à ce canal de Kiel, dont les berges éboulent à chaque battement d'hélice.

Les ingénieurs d'Abd-ul-Hamid ont tout calculé au plus juste, ouverture des tranchées, rayon des courbes, pentes des talus, crues de la rivière, trombes des orages ; au premier « imprévu », il semble que toute la section Ghaur-Deraa sera hors d'usage ; en ces gorges déboisées, sous les déluges de ce ciel capricieux, l'imprévu est presque la règle ; une inspection vigilante et un entretien presque aussi coûteux que la construction même seront nécessaires. Les Turcs sont-ils capables d'un tel effort ?

Lancer deux mille ou deux mille cinq cents kilomètres de rails, à travers la steppe et le désert, n'est plus aujourd'hui le travail d'Hercule que nos pères admiraient dans l'œuvre d'Annenkoff ; mais les tenir en état, les pourvoir de matériel, leur faire rendre un revenu qui couvre au moins les frais, tirer des wagons, des machines, des constructions un bon service sans les mettre hors d'usage, bref, exploiter est une œuvre bien plus difficile ; les Turcs, jusqu'ici, n'ont connu qu'une sorte d'exploitation : la mangerie. Ils ont beaucoup semé dans leur empire ; depuis les réformes de Mahmoud, ils tâchent même de semer à l'européenne ; mais toujours ils ont mangé « à la turque », en herbe.

Sur les rendements de ce chemin de fer, Abd-ul-Hamid se fait peut-être des illusions : il prévoit des milliers de pèlerins, 200 000 au moins chaque année. Les moyennes des années dernières l'ont induit en des calculs trompeurs ; il a vu défiler à Constantinople un nombre de *hadjis* beaucoup plus grand ; mais ce sont des causes temporaires qui produisaient cette augmentation. Le consul anglais de Constantinople écrit en 1902 :

Un trait pittoresque de l'hiver dernier fut la multitude de pèlerins traversant Constantinople dans leur voyage de l'Asie Centrale vers La Mecque. L'année musulmane, étant une année lunaire, est plus courte de onze jours que la nôtre, et le mois du pèlerinage fait le tour de notre calendrier. Il tombe maintenant en hiver, en une saison moins dangereuse pour le voyage en Arabie, et cette date, combinée avec les facilités qu'accorde le gouvernement russe, explique l'augmentation des pèlerins : 4 720 en 1899-1900, 11 650 en 1900-1901, il étaient 21 250 en 1901-1902, dont 18 000 sujets

russes, — Tartares, Cosaques, Circassiens, habitants de Bokhara, de Kachgar, du Daghestan et du Turkestan, — 2 500 Persans et le reste Turcs. Ils furent embarqués sur dix-huit vapeurs qui s'en allaient directement à Djeddah et sur les paquebots réguliers d'Alexandrie et de Suez [1].

Combien d'autres pèlerins les voies de terre amènent-elles à Damas? aucune statistique n'a jamais été régulièrement tenue. Supposons achevées toutes les lignes de l'Anatolie et de la Mésopotamie qui peuvent rabattre vers Damas les Persans, les Afghans, les Sartes, les Turcs et les Arabes; admettons aussi que l'islam méditerranéen adoptera la route de Khaïfa, et l'islam d'Égypte, celle d'Akabah; acceptons le chiffre de 200 000 *hadjis* : tous ces fidèles du Prophète, — qui recommande de faire le pèlerinage à pied ou à chameau, — accepteront-ils les wagons du Khalife? On lit dans *le Temps* du 18 août :

Osman pacha, gouverneur de Médine et *cheikh-ul-harem*, télégraphie à Izzet pacha, chambellan du sultan, que l'approche de la ligne ferrée du Hedjaz vers Médine provoque la joie des habitants de cette ville. Les commerçants ainsi que les voyageurs utilisent déjà cette voie, qui leur assure une économie dans leurs frais de voyage. Dernièrement, les autorités de Médine ont décidé de faire bénéficier les pèlerins de cette facilité, en leur recommandant de voyager par cette voie. A cet effet, tous les guides de pèlerins furent convoqués sous la présidence de leur cheikh.

D'autre part, la ligne ferrée de Damas devant être prolongée jusqu'à Alep avant l'époque du pèlerinage, les pèlerins venant de cette province ainsi que du Kurdistan, de Diarbékir, de Mossoul, de Bagdad et de la Syrie, qui se rendaient jusqu'ici aux Lieux-Saints par caravane, pourraient, à partir d'Alep, voyager en chemin de fer. Osman pacha démontre donc la nécessité de faire recommander aux pèlerins, par les autorités provinciales, de prendre comme moyen de transport la ligne ferrée.

Les recommandations du Khalife auront-elles plus d'in-

1. *Diplomatic and consular Reports*, n° 2813.

fluence que les stipulations du Coran ? par caravane, le *hadj* est une entreprise pénible et dangereuse ; le plus mauvais wagon et la plus lente locomotive économiseront beaucoup de temps et de souffrances. Mais la majorité des pèlerins sont de très pauvres gens qui mendient leur pain quotidien sur les routes syriennes : combien d'entre eux pourront ils payer le prix qu'il faudrait exiger, si l'on voulait couvrir seulement la dépense de charbon sur ce trajet de dix-huit cents kilomètres ? Et cette clientèle, affluant la même semaine, nécessitera un matériel énorme qui dormira le reste de l'année. L'autre fret de la ligne, — les blés du Hauran et du Ghaur, — affluera pareillement à la saison de la récolte ; durant des mois, les trains devront circuler à vide, à travers ce pays déshabité. En mettant les choses au mieux, en supposant que, par miracle, pèlerins et blés puissent suffire en quelques semaines à alimenter le budget annuel, aucun chemin de fer dans le monde n'aura besoin d'une gestion plus prévoyante, plus stricte, plus régulière, plus honnête. Si les Turcs en viennent à bout, il faudra ne plus désespérer du maintien de leur empire...

Mais déjà la question est ouverte : la ligne une fois construite par des ingénieurs allemands, un directeur français et des contre-maîtres européens, à qui reviendra tôt ou tard l'exploitation ? sous un nom ou sous un autre, à quels financiers ou à quels administrateurs Abd-ul-Hamid concèdera-t-il la ferme de cette périlleuse entreprise ? Les usines de Stamboul n'ont pas pu fournir le gros matériel ; les bureaux de Stamboul pourront moins encore fournir le haut personnel. Le Khalife s'entêtera peut-être quelques années à garder aux seuls musulmans l'administration de ce chemin de fer sacré ; mais le Sultan, à chaque exercice, verra que dix-huit cents kilomètres de rails, une centaine de locomotives et quelques milliers de wagons coûtent plus cher que chevaux à l'écurie ; au bout du compte, il faudra pour cette ligne du Hedjaz, comme pour la ligne de Brousse et la ligne d'Ismidt, recourir à l'honnêteté et à l'habileté d'une compagnie européenne. Alors les diplomates auront quelques belles séances.

Que les Allemands demandent cette concession et que le Sultan, volontairement ou la main forcée, incline encore à les

satisfaire, rien n'est plus vraisemblable. Mais que les Anglais, après l'incident de Tabah et le discours de sir E. Grey aux Communes, tolèrent cette installation de l'Allemagne aux abords de l'Égypte et du Canal, rien n'est plus douteux : Guillaume II aurait, grâce aux Bédouins, quelques trop belles occasions de suivre les conseils de ses explorateurs, qui déjà lui recommandent d'installer au long du chemin de fer de Bagdad des casernes et des escouades de police allemande[1] ; c'est par ce moyen que les Russes s'installèrent en Mandchourie.

Les Français n'ont pas eu jusqu'ici à se louer beaucoup de leurs voies ferrées dans la Syrie du nord : se mettront-ils néanmoins sur les rangs? Leur société Beyrouth-Damas-Hauran, après une série de liquidations et de replâtrages, n'est toujours qu'une affaire médiocre ; l'embranchement vers Hamah et Biredjik et le raccordement aux rails allemands vers Bagdad et Constantinople la rendra-t-elle meilleure ? désireront-ils alors syndiquer toutes les lignes syriennes ? entre l'Égypte anglaise et les lignes allemandes d'Anatolie ou de Mésopotamie, est-ce l'intermédiaire français qui semblera le moins dangereux à Londres, le moins désagréable à Berlin ?

On a vu pendant vingt ans les files de chameaux reprendre comme piste la ligne de traverses et de rails que les Turcs avaient posée entre Brousse et Moudania : quand la voie du Hedjaz sera terminée, ne serait-il pas plus religieux de l'abandonner aux montures du *hadj*, puisque le Prophète ordonne de faire le pèlerinage à pied ou à chameau ? C'est la solution peut-être que les Bédouins imposeront, car ils n'admettront pas sans résistance que la locomotive leur enlève leur gagne-pain. Pour la durée de l'empire ottoman, c'est aussi la solution qui comporte le moins de risques. Si la section Maan-Tebouk n'était pas aux trois quarts achevée, et la section Tebouk-Medaïn-Salih entreprise, on pourrait douter encore des projets d'Abd-ul-Hamid. Longtemps, on a pu croire que la mer Rouge et non pas le Hedjaz, Akabah et non pas La Mecque étaient le terminus véritable de cette ligne khalifale : la religion et le pèlerinage ne semblaient que les prétextes ; la haine

1. L.-H Grothe, *die Bagdadbahn*, Munich, 1902.

contre l'Angleterre et la libération de l'Égypte apparaissaient comme le mobile et le but du Sultan et de ses amis...

*
**

La ligne télégraphique, décidée en même temps que la voie ferrée, atteignit presque aussitôt Médine : les journaux panislamiques racontèrent que les Bédouins se disputaient pieusement l'honneur d'en voiturer les poteaux. La première dépêche, envoyée de Constantinople, annonça au Chérif que, sitôt la voie terminée, Abd-ul-Hamid en personne accomplirait le pèlerinage : promesse imprudente, mais belle reprise des traditions khalifales !

Les premiers Khaliphes, établis à Médine, étoient très attentifs à donner eux-mêmes sur ce point des exemples édifians à leurs peuples. Abou-Bekr s'acquitta du pèlerinage dès la seconde année de son Khaliphat. Omar et Osman étoient dans l'usage de la renouveler tous les ans. Hassa, fils d'Ali, quoique résident à Kiufé (sur l'Euphrate) où il se défit du Khaliphat en faveur de Mouawiye Ier, fit vingt-cinq fois le pèlerinage de La Mecque, toujours à pied et avec les démonstrations de la plus vive piété. Si tous les Khaliphes Ommiades, qui régnèrent à Damas, ne remplirent pas cette obligation en personne, c'est qu'ils furent toujours arrêtés par les discussions et les guerres civiles. Les premiers Khaliphes Abassides, établis à Kiufé, puis à Bagdad, remplirent très exactement ce devoir religieux : Haroun-al-Raschid le renouveloit tous les deux ans. Il [le faisoit alterner avec les] expéditions guerrières contre les ennemis de la religion et de l'État ; dans les années mêmes où il marchoit en personne à la guerre, il envoyoit à sa place trois cents mandataires, qui faisoient à ses frais le voyage de La Mecque.

Nul monarque othoman n'a jusqu'ici entrepris ce voyage : des raisons politiques ne permettent pas au Sultan de s'absenter longtemps de sa capitale ; cette raison est du nombre des empêchements légitimes, énoncés par la loi. Osman II est le seul qui ait formé ce projet, à la suite de sa malheureuse expédition contre les Polonois. Il est vrai que l'objet principal et secret de ce voyage étoit de se rendre au Caire pour y créer une nouvelle milice, toute composée d'Égyptiens, avec laquelle il se proposoit de détruire

celle des janissaires ; on sait que ce projet funeste coûta à ce jeune prince le trône et la vie... De toute la famille othomane, on ne voit qu'une sultane, fille de Mohammed Ier, et le prince Djem (Zizim), frère et rival de Bayazid II, qui se soient acquittés de ce devoir religieux. Zizim entreprit le voyage à la suite de sa défaite et de sa fuite en Égypte, alors dominée par les mameluks circasses [1].

Quel était l'objet « principal et secret » d'Abd-ul-Hamid ? rêvait-il, comme Osman II — le seul de ses prédécesseurs qui ait songé au pèlerinage, — de créer une « nouvelle milice toute composée » de Bédouins ou de nègres, pour suppléer à l'épuisement de ses milices turques et au dévoûment douteux de sa garde albanaise ? Il avait le désir de combattre sur la mer Rouge les entreprises de l'Angleterre; mais avait-il accepté aussi les théories de von der Goltz sur la « mission asiatique » des Turcs ?

Un grand prince — écrivait von der Goltz, — qui voudrait entreprendre sérieusement le salut de l'empire et sa métamorphose, devrait transporter la capitale sur la limite commune de ses possessions turques et de ses possessions arabes, à Koniah ou à Césarée, peut-être même plus au sud.

Abd-ul-Hamid a-t-il entrevu, pour lui ou pour sa race, la nécessité d'une retraite en Asie-Mineure, en Syrie ou au delà ? A Brousse, à Aïdin, à Koniah, à Damas, il a déjà préparé les relais de la fuite par l'acquisition de domaines immenses. Un prince ottoman, exilé à Paris, un propre neveu du Sultan, le prince Sabah-ed-Din, écrivait récemment à sir Edward Grey après le fameux discours aux Communes :

Abd-ul-Hamid II n'a jamais considéré le khalifat du point de vue de tous les vrais disciples du Panislamisme. La seule raison pour laquelle une politique religieuse est en faveur à Constantinople, c'est qu'elle permet d'exercer une influence sur les musulmans de l'intérieur de l'empire.

De tous les peuples islamiques, les Turcs, en raison de la situa-

1. M. d'Ohsson, *Tableau général de l'Empire Othoman*, III, p. 254 et suivantes.

tion géographique des pays qu'ils habitent, ont toujours été les plus près d'adopter les idées de l'Occident civilisé, qui attirent irrésistiblement les Jeunes Turcs et ont leur cordiale sympathie. En matière sociale, aucun événement de quelque importance ne manque jamais de leur fournir un aliment d'étude et de méditation. Le présent régime ayant arrêté le développement économique de la nation turque, les représentants les plus éclairés de la Jeune Turquie se sont voués aux études intellectuelles, et, à force d'efforts persévérants, ont acquis une vision intellectuelle qui est toute moderne. Ce n'est pas sur ce fonds préparé et débarrassé de tout germe de fanatisme que la semence d'une politique réactionnaire et anti-européenne peut parvenir à germer. Mais le gouvernement, ouvertement hostile comme il l'est à toute réforme, si légitimes et urgentes qu'elles soient, et bouleversé en présence de la marée montante de l'émancipation, a conçu comme nécessaire de s'envelopper dans un « manteau de spiritualité » dans l'espoir de sauver une fois de plus l'édifice branlant du despotisme.

Abd-ul-Hamid prévoit-il l'échéance inévitable en Macédoine et, pour « sauver la face » devant son peuple et devant l'islam, cherche-t-il en Arabie et en Égypte le contre-gain de ses pertes prochaines dans les Balkans ? a-t-il même eu de si vastes projets et n'a-t-il pas été séduit simplement par l'exemple d'autrui ? L'imitation des empereurs, ses voisins, fut toujours l'une de ses manies : à la mode du jour, n'a-t-il pas voulu construire quelque transcontinental, imiter le Transsibérien des Russes, le Cap-Caire des Anglais, le Transsaharien des Français ?

L'exemple des Russes aurait dû lui suggérer quelques réflexions. Au bout de son grand chemin de fer, le Tsar trouva, lui aussi, les Anglais et leurs alliés : qu'a-t-il rapporté de cette rencontre ? Un autocrate, qui veut mâter dans ses peuples tout désir d'émancipation, ne devrait jamais envoyer ses troupes ni son argent au bout du monde ; l'Arabie pour le Sultan sera peut-être ce que fut la Mandchourie pour le Tsar ; quand ses ingénieurs allemands le conduisent à Akabah, Abd-ul-Hamid oublie que c'est Guillaume II qui installa les Russes à Port-Arthur, en leur assignant, à eux aussi, une mission asiatique.

La maladie sans doute ne laissera pas à Abd-ul-Hamid le temps de voir les conséquences de son œuvre. Mais elles lui survivront : l'Europe aurait tort d'imaginer que, lui disparu, la politique khalifale sera abandonnée. Dans sa lettre à sir Edward Grey, le prince Sabah-ed-Din condamnait les tendances théocratiques du Khalife :

Ces tendances théocratiques ont rendu le présent gouvernement impopulaire ; il est certain que son successeur ne pourra pas renouveler l'expérience ; la Turquie sent le besoin de relations correctes, si ce n'est amicales, avec les autres puissances et elle ne peut soutenir une ligue musulmane, sans indisposer les États qui ont des sujets musulmans. Avec le triomphe du libéralisme, la grande influence morale que Constantinople possède dans l'islam prendra un caractère intellectuel.

Mais cette Turquie « libérale » et « intellectuelle » serait aussi prompte à relever la politique khalifale, sinon comme moyen d'oppression au dehors et d'expansion au dehors, du moins comme moyen de défense :

Dans le langage populaire, le mot panislamisme exprime la réaction de l'Orient contre l'Occident qui, loin d'agir toujours dans un sens pacifiant, a souvent été agressif et même brutal. Il n'est pas impossible que l'Orient, ou pour être plus exact une part de l'Orient, poussée par la présomption, juste ou fausse, d'être en état de sujétion, puisse être amenée à sympathiser avec la doctrine panislamique, dans l'espoir que, en elle, se trouvent les éléments d'une résistance dans toutes les contrées musulmanes, par laquelle l'unité constitutive de la nation soit sauvée. Mais la politique panislamique n'est d'aucune façon ce que l'on imagine. Il ne s'agit pas d'une explosion de fanatisme ; c'est bien plus l'expression du mécontentement causé par les perpétuels empiètements des puissances européennes... Les deux mondes sont maintenant face à face. Que seront leurs relations dans le futur ?

VICTOR BÉRARD

Saint-Amand (Cher). Imp. Bussière. *L'administrateur-Gérant :* H. CASSARD.

LE CAS DU
LIEUTENANT SIGMARIE

AVANT-PROPOS

Voici comment, voici pourquoi ce livre fut écrit.

Je n'y pensais pas encore, certain soir où j'écoutais, de l'un des bordjs *qui surveillent nos oasis et nos sables, le bruit particulier, le tapage saharien d'une « colonne » de passage arrivant du Tidikelt — mal pacifié dans ce temps-là. — Seuls, par la force des choses, les officiers trouvaient abri derrière l'étroitesse de nos murs. Le campement s'étendait devant, vaste et grouillant, avec ses feux de* r'them *qui ponctuaient la nuit mystérieuse jusqu'à des lointains menaçants et invisibles... Entre les groupes confus d'hommes, les chameaux bramaient, rageurs. Des voix rauques d'« Arbis », des voix grasseyantes de « Parigots » jetaient un appel. Des armes tintaient.*

— Avez-vous su — dit à côté de moi l'un des capitaines — de quelle manière est mort le lieutenant ?... oui, le petit Z. ?...

Nous ignorions cette mort même. Alors ceux qui revenaient de « là-bas » voulurent nous en instruire, tous parlant à la fois. C'étaient les contradictions des fragiles croyances humaines :

— On a découvert son corps qui gisait depuis trois semaines au fond d'un repli de la dune.

— Accident !...

— Guet-apens !...

— Bien plutôt une balle perdue, lors de l'attaque des Berabers...

Il y avait d'autres suppositions qui s'obstinèrent et se heurtèrent en discussion passionnée, comme il arrive trop souvent dans ces pays du soleil. On s'accusa réciproquement d'absurdité, de mauvaise foi. D'ailleurs aucun de ces drames isolés, dont l'horreur jalonne notre Afrique, ne va sans polémiques pareilles.

— Messieurs, prononça l'un des officiers d'un ton décisif, demandez au docteur ci-présent, qui fit l'examen du corps, s'il ne s'agit pas é-vi-dem-ment d'un suicide !

Le silence du médecin-major fut la plus poignante réponse... L'entretien se détourna.

Mort de la sorte ?... Ce jeune, ce brillant soldat ?...

Je l'avais rencontré en France, quand chacun le croyait fiancé à toutes les belles espérances. Je l'avais revu dernièrement, dans un état de dépression morale que la neurasthénie ou le paludisme n'expliquait pas suffisamment, ni son bref séjour en Afrique... Il se tenait très à l'écart. Son mutisme presque constant, le reploiement de son être, l'expression de son regard qui semblait contempler au loin une projection de son « par dedans », tout dans ses allures s'opposait à la camaraderie, même aux simples relations courantes. Attitude qui pouvait déplaire ; et certainement il y avait de l'aigreur et du reproche, malgré la mort, dans l'intonation qu'avait mise tout à l'heure le capitaine à ces simples mots : « ce petit ». Une teinte aussi de mesquine envie rétrospective, parce que le disparu portait un grand nom militaire... Et cependant, qu'il était peu à envier, le pauvre garçon, alors que près de mourir il comptait encore parmi ceux qui vivent ! La plupart de ses compagnons se montraient pour lui non pas hostiles mais indifférents, — indifférents au degré rare qu'on ose laisser voir *« là-bas », parce que le climat trop brûlant ne permet plus que des épines au buisson farouche, et dessèche si âprement les sables pierreux et les cœurs !... On n'ignorait point que jadis, aux garnisons de son passé, ce taciturne avait ri, jeunesse au vent ; il ne riait plus, ne parlait plus : cela restait son affaire ! L'homme est libre de son désespoir sur cette terre d'accablement.*

Et maintenant il *s'était tué...*

Je sentis en moi quelque chose qui ressemblait à du remords. N'avais-je point esquivé par un scrupule de discrétion exagérée la tentative de réconfort moral que j'aurais pu faire peut-être et que je n'avais pas faite ?... Reproche intérieur qui me poursuivit longtemps. Puis, à mesure que des récits complétés, des preuves aussi me parvinrent, — lorsque surtout, hélas! hélas! d'autres suicides presque identiques se trouvèrent connus de moi, une nouvelle hantise surgit du cimetière épars et sanglant. Je me demandai, non sans anxiété, si je garderais pour moi ce que me chuchotaient ces fantômes. Serait-ce un effort stérile que de reconstituer l'une de ces jeunes existences abolies, montrer le decrescendo *poignant de la gaieté au marasme, chercher quels furent les premiers pensers trop amers et trop dissolvants, comprendre les révoltes secrètes et les frissons de douleur?...*

Il ne m'était pas impossible (grâce aux hasards favorables des voyages ou des circonstances) de retrouver certains passés. — Je pus aussi vérifier qu'en général les parents, les camarades, les amis de ces défunts les avaient considérés comme des victimes d'assassinat musulman : car la légende du guet-apens dominait finalement les enquêtes ; solution si commode, simple, nette, sans complications d' « histoires » trop gênantes, et qui seule — les cercueils enfin péniblement ramenés en France — permettait une pompe religieuse et les regrets officiels avec discours du général.

Et l'on pouvait les *classer « victimes » en effet, ces malheureux, sinon d'un assassinat, du moins d'une quantité de fautes, — y compris les leurs propres... Ils étaient morts bien avant le jour de leur suicide, depuis longtemps, peu à peu, pour avoir trop éperdûment pressenti les malentendus entre la société d'aujourd'hui et l'armée d'hier. Tel, qui crut souffrir beaucoup de l'oubli désinvolte d'une femme, avait d'autres douleurs sous sa douleur, et cette maîtresse achevait seulement le mauvais ouvrage commencé. Sa trahison de créature instinctive ayant besoin d'un amant ne valait pas qu'on en eût mal...*

Il est vrai, tant de heurts pareillement ne valaient pas qu'on les remarquât, froissements inévitables dans le métier quotidien. Tant de médiocrités irritantes auraient dû s'admettre, — tant de doutes, plus graves j'en conviens, se combattre virilement. Tant

de problèmes seraient devenus moins terribles pour qui les aurait considérés bien en face, sans perdre le courage de vivre...

Car toutes choses, même douloureuses, sont rarement aussi atroces que notre faible cerveau se plaît à les concevoir. La volonté peut modifier les courants. L'homme peut « re-créer » la fonction. Où celui dont je vais raconter la jeunesse s'émut et fléchit, d'autres plus forts auraient passé, sans joie peut-être mais sans blessures. Si bien que de cette existence, qui descend mélancoliquement les degrés de l'enthousiasme jusqu'au découragement mortel, doit nous venir à chaque pas comme un conseil d'énergie.

Il n'est pas de mal inguérissable, au moral, pour qui garde son sang-froid et ne s'abandonne jamais.

I

— Pour défiler !

— ...arche !...

Dans l'air calme, entre deux giboulées, « le pas redoublé » de *Sambre-et-Meuse* éclata, et les rangs se penchèrent un peu, telles ces bordures de roseaux touchées par une légère brise : les hommes portaient instinctivement « le poids du corps en avant et sur la jambe droite ». Mais les sections cependant ne s'ébranlèrent qu'une à une, au commandement.

Le colonel, sur le perron de la Salle des Rapports, guettait (ce samedi comme les autres) les progrès de la semaine en l'art de la « colonne à distance entière ». Et c'étaient les sévères critiques de détail :

— Monsieur Mercœur, ceci laisse à désirer !

— Monsieur Jolival, ceci ne vaut absolument rien !...

L'État-Major opinait du bonnet, avançait des lippes méprisantes ou distribuait des sourires quand un compliment rendait moins coupantes les intonations du grand chef.

— Adjudant Lebois, ça peut aller...

La voix grêle du lieutenant Paulin venait de s'élever, lançant (à contre-temps d'ailleurs) la section de tête de la cinquième compagnie. Puis bientôt ce fut au tour du lieutenant Sigmarie qui, à la quatrième section, tendait toutes ses facultés pour éviter pareil accroc. Plus que vingt secondes d'attente... plus que dix... plus que cinq... En avant!!...

— Très bien ! — déclara le colonel, séduit par la précision du démarrage et l'irréprochable alignement.

Mais Sigmarie n'entendit point, pas davantage qu'il n'aperçut la mimique de l'entourage. Il était trop absorbé dans le soin de ses fonctions — et, d'autre part, quelle que fût la répétition du coutumier exercice, trop remué par l'hymne guerrier que scandaient les cuivres, soulevé nerveusement d'élans irrésistibles et fous. Il allait, il allait à travers son rêve, ne voyant ni les flaques ni la boue, gardant toutefois assez de présence d'esprit pour guider les « conversions » qu'imposait le circuit dans cette cour. Il avait ce don merveilleux des sensations qui se renouvellent... L'émoi de ses tout premiers débuts l'étreignait encore, et, chemin faisant, il revivait l'inoubliable jour de sa présentation.

C'était en cet endroit même, quatre mois auparavant, par une claire matinée d'octobre, devant la foule des baïonnettes dont l'acier jetait des éclairs. Du haut de ces mêmes marches, tribune improvisée, le colonel prononçait une vibrante petite allocution :

« Lieutenant Sigmarie, soyez le bienvenu !... Vous nous arrivez le front marqué d'une étoile... Je salue en vous cette lignée de héros français, tous frappés au champ d'honneur... »

Parmi les sonneries excitantes et la lumière d'apothéose d'un pur soleil, rare en cette saison, le Drapeau s'était avancé. Comme elle flottait au vent, l'étoffe tricolore, avec, en ses plis, les lettres d'or de cinq noms de victoires ! Et voici qu'elle s'arrêtait dans un silence, effleurant le jeune officier de ses franges lourdes, qui frissonnaient...

« Soyez le bienvenu !... Vous nous aiderez à remplacer vos pères. Il faut le vouloir avec nous de toutes vos forces, et vous le devez, car... regardez, lieutenant Sigmarie !... »

Un geste large avait montré, sur la soie aux trois couleurs, les inscriptions très glorieuses :

« Regardez ! voici vos papiers de famille !...»

Ah ! minutes incomparables... Et rien ne dépassait, dans l'âme de Victor Sigmarie, sa reconnaissance d'un tel accueil, si ce n'est son respect filial pour ceux par qui cette ivresse lui avait été préparée : son trisaïeul blessé à Valmy, dont cinq fils tombèrent, à travers l'Europe, — et son grand-père, le héros d'Inkermann, — et son père, tué à Gravelotte... Et rien n'égalait enfin ce sentiment exalté, si ce n'est son immense désir de bien faire, qui ressemblait à une grande passion...

*
**

Bientôt il redescendit, sortant du songe, aux prosaïques occupations. Campé devant la barre fixe, il était à peine ennuyé de la corvée supplémentaire qu'infligeait au zèle des lieutenants une manie récente, — contrarié seulement de voir les hommes de la 5e privés, entre la manœuvre et la soupe du matin, de *leur* quart d'heure de répit.

— Allons ! pressons-nous !...

Les recrues, sans enthousiasme, s'accrochaient à la barre, étiraient maladroitement leurs membres lourds, se hissaient sous les bourrades du « première classe » faisant fonction de moniteur. Alors, l'effort détendu, elles s'écroulaient sur le matelas de sable, pataudement, sans képi, le visage suant, jambe de-ci, jambe de-là, — parfois à quatre pattes.

— Pliez les jarrets !... Les coudes au corps !...

Clameurs vaines. Les gymnastes néophytes, que hantait visiblement la préoccupation de rattraper leur équilibre, gardaient les bras étalés, les jambes écartées, dans une sage et anxieuse lenteur, — paysans noueux qu'on avait mission de transformer en soldats souples et vifs, et tous de la même preste allure. Que faire, sinon persévérer et patienter ? Mais une chose exaspérait Sigmarie, mal habitué encore au contact du soldat : c'était la résistance inerte et moutonnière, la « carotte » sournoise de certains individus, toujours les mêmes, dont les simagrées tendaient au seul but d'aller plus vite flairer l'odeur (ordinairement si décriée) de la gamelle. Pour ceux-là,

sa pitié d'homme élevé jusqu'à vingt ans par une mère trop sensible se relâchait.

— Feuchy !... Autant !...

Puis à la stricte reprise exigée il ajouta un commentaire :

— Vous êtes mou comme une chiffe, mon garçon. Prenez garde, hein ? si vous tenez à sortir demain !

Pourtant il détestait punir. Il avait gardé, de ses lectures et de ses méditations, le pli d'aimer cette « manière douce » que quelques théoriciens militaires commençaient à préconiser. D'ailleurs, pensait-il, la punition autoritaire, c'est un mors fragile que le moindre abus fausse et déprécie : il n'en usait qu'à la dernière extrémité. Cette fois encore, — un peu veule, un peu las après la retombée de sa fébrilité nerveuse de tout à l'heure, — il dépassa les bornes de la patience normale. Le nommé Feuchy allégua soudain, dans des gémissements entrecoupés, que sa veste le gênait, complice de son bourgeron.

— Eh bien, enlevez-la, votre veste !... je ne vous en empêche pas... Voyons, dépêchons !

A bout de ruses, Feuchy se décida (le moniteur aidant) à l'essai d'un vague rétablissement ; sur quoi le lieutenant, pour ne point sévir, décida la séance close.

Il les regarda, ses hommes, filer vers leur casernement proche. « Ses hommes » ! — il sentait une fierté d'excellent aloi à prononcer de tels mots. Oui, c'étaient *ses* hommes, un peu *ses* enfants, à lui presque du même âge, ce petit groupe qui détalait si bellement : « Une, deux !... Une, deux !... » *Ses* hommes, soit, comme au temps de son bisaïeul, mais aussi *des* hommes, ce qui est de notre temps. Des êtres pensants. Des individualités agissantes. Il s'était efforcé de les connaître en tant que soldats, — à l'exercice, à la théorie, aux revues. Il savait leur nom, leur visage, leurs qualités, leurs défauts, leur origine, leur situation militaire : appelés, engagés, dispensés, etc. Mais cela suffisait-il pour les apprécier à leur valeur ? pour donner à chacun d'eux l'orientation désirable ?

Que seraient-ils, en manœuvres ou en guerre ?

Que seraient-ils, dans la vie privée ?

Et voici que cette idée deuxième semblait dominer toute l'autre, la seule à laquelle il était logique de penser pourtant, à cette heure et dans ce lieu. Ces garçons, incorporés pour

peu de temps, se rattachaient à l'ordre civil par mille liens insoupçonnés. Ils avaient des goûts, des croyances à eux, — des opinions, des ambitions étrangères à leur situation présente, — et des intérêts, tous, à coup sûr. Ils ne déposaient point cela avec leur défroque de conscrit en pénétrant à la caserne. Ils demeuraient la nation, — celle qui prête, de bonne ou mauvaise grâce, quelques mois de son existence, mais ne se donne pas, et n'a pas l'illusion de se donner. Comment, alors de cela tenir compte? Comment jeter dans ces champs déjà emblavés, mais qu'on persistait à supposer libres de tout autre ensemencement, la seconde graine qui n'étouffe-rait point l'ancienne ou ne serait point étouffée?

Ainsi ses impressions de fils très doux et ses imaginations héroïques alternaient en lui. Il ne savait ni la vie ni le peuple. Sa conception de l'armée, malgré les leçons d'École, demeurait flottante. Elle allait des souvenirs légués par l'arrière-grand-père aux idéologies modernistes, — des camps de la République, troupes gueuses, indisciplinées, pillardes, d'une force de cataclysme, à ces casernes idéales où le soldat et l'officier doivent se rencontrer, la main tendue, à mi-chemin d'un fraternel amour. Et d'instinct, cependant, il sentait la nécessité « d'autre chose ». Il subissait comme une vague défiance de l'organisation trop complexe, machine énorme : son être avait besoin de chimères, mais aussi de connaissance, de certitude, — de possibilité d'agir. Où celle-ci se trouvait-elle?... Et la vision d'une petite troupe hardie, qui le suivrait sous le soleil des pays bleus, traversa son cerveau brusquement, pour la première fois...

*
**

Un calme de ruche au repos, maintenant.

Le lieutenant franchit la cour déserte, vide des hommes, vide aussi des officiers libérés de la « parlote » d'après le Rapport, — cérémonie point réglementaire, mais obligatoire de par l'usage. On n'y manquait guère que pour le service, comme lui-même, Sigmarie, ce matin.

Il dépassa le pavillon de l'État-Major, puis le poste qui surveillait l'entrée de la caserne. Il longea les deux jardins,

au sol pierreux, où la Commission des Ordinaires, pour ménager ses ressources, essayait de cultiver choux et poireaux. Puis un bout de faubourg pavé, et enfin les longues rangées d'ormes séculaires, les fameuses « Promenades », partagées en divers « Cours », dont la ville de Perthes tire son orgueil.

Avenues qui reconduisaient Sigmarie de son existence militaire aux différents avatars, peu compliqués, de sa vie privée.

Il mettait dans la volupté des attitudes guerrières une telle sensualité — et dans l'amour du métier une telle tendresse, — et dans la méditation aiguë sur ses devoirs un tel plaisir imaginatif, coupé parfois d'anxiétés, — il jetait à tout cela tellement de lui-même, qu'il lui restait moins de forces violentes pour le plaisir, la tendresse ou la sensualité. Moins de goût aussi pour les banales distractions courantes, particulières à son âge ou son milieu. La petite « société » de Perthes lui aurait plu davantage... Il la fréquentait depuis son arrivée, sans s'y livrer.

Il avait, mon Dieu, une maîtresse comme tout le monde. Pour l'heure, l'emploi était tenu par une chanteuse du « Concert » dont les affiches bariolées égayaient le Cours Gambetta. Et précisément, du milieu de l'allée, il vit flamboyer sur vedette blanche le nom de Muguette Printemps. Appellation délicate, sentant bon comme une bouffée de mai, qui peut-être avait dirigé son choix plus que les attraits de la chanteuse. Et ce garçon sensitif souffrait presque aujourd'hui de connaître que cette blonde créature recevait sa correspondance familiale (écriture tortueuse, papier quadrillé, enveloppe jaune, timbre d'un bureau de Belleville) sous l'adresse : Ugénie Clochepot, — la mère ou la sœur Clochepot n'ayant jamais admis cette superfluité de l'E initiale. — Faux, le nom frais et parfumé, — faux l'or des cheveux, — faux le carmin suggestif de la rouge cerise des lèvres.

— Mais tu savais bien tout ça, chéri !... ou, alors, t'étais rien gourde !

Évidemment, il le savait ; mais il lui était toujours douloureux de le réapprendre. C'est pourquoi sa fougue de jeunesse essayait de l'oublier dans les bras d'Eugénie Clochepot. « Elle

viendra ce soir, Printemps... », songea-t-il en une demi-allégresse. Autant cette femme qu'une autre, — et le choix n'était pas bien grand. Le « demi-monde » coté manquait à Perthes, et davantage ces ouvrières, jeunes personnes sans hypocrisie, accoutumées (comme celles de Saint-Doué, par exemple, où se trouvait la portion centrale du régiment) à porter des joies successives aux logis des divers lieutenants. Ici, de la moindre modiste la conquête était ardue, — individuelle d'abord : tantôt coup de foudre suivi de repentirs, tantôt longue résistance romanesque, — et puis des complications et des responsabilités, comme si ces vertus d'occasion avaient été des vertus neuves. Or, généralement...

— Dans le doute, abstiens-toi, et prends le train de Paris ! professait le camarade Paulin.

Paris... Là demeurait, boulevard Montparnasse, madame Sigmarie, — mère charmante, si affinée, dont l'âme un peu chimérique ne semblait tenir au corps que par un fil très ténu. Victor Sigmarie, lors des voyages dominicaux, se consacrait surtout à cette « maman » qu'il n'avait quittée que pour l'École, avec une sorte de honte d'en éprouver peu de désespoir. Il aurait eu scrupule, étant chez elle, de la délaisser, — de lui préférer « la fête », — et voici qu'il n'en avait point à lui mentir télégraphiquement, par exemple à supprimer ce soir le départ hebdomadaire, en l'honneur de Muguette Printemps, qui revenait d'une « tournée artistique » de plusieurs jours.

Se dérober de loin, pour les tendres et les faibles, est un autre acte que se dérober de près...

Comme il traversait le Jeu de Paume, Sigmarie fut tiraillé par deux sensations : la faim, premièrement, car l'heure du déjeuner *imminait* à l'horloge de la cathédrale, — et, d'autre part, l'agacement d'un petit ennui mondain. Fallait-il être stupide ! N'avoir pas rendu réponse dès hier à madame Sauvestre qui lui donnerait sa malédiction, bien certainement, s'il refusait cette corvée : jouer la partie de violoncelle dans les quatuors de jeudi prochain ! Madame Sauvestre était une amie de sa mère, dont un mariage de convenance avait fixé jadis à Perthes les très bourgeoises destinées, et qui recevait Victor chez elle comme l'enfant de la maison, — comme « un jeune homme bien » l'est partout, du reste, dans les milieux à

« demoiselles » en nombre trop dominant. Tout un lot de jeunes filles se réunissaient sous l'aile de madame Sauvestre, poule couveuse d'unions assorties, — aux diplomatiques essais menés autour des assiettes d'un fin dîner ou le long des méandres du boston. Gentiment, après tout, sans prosélytisme agaçant ni tyrannie trop redoutable. Aussi pouvait-on payer, en acceptant de massacrer du Beethoven ou du Brahms, les menus, très menus plaisirs récoltés sur ce terrain-là.

Il massacrerait, allons, décidément !

Au bas d'une de ses cartes il crayonna deux lignes rapides tout en obliquant vers la demeure des Sauvestre, vaste logis provincial, au portail Louis XVI, qui semble garder le coin du Jeu de Paume depuis la démolition de la Tour-Madame et des derniers pans du rempart. La porte était fraîchement repeinte, le bouton de sonnette étincelait. Mais voici que le bras de Sigmarie, déjà levé vers ce timbre, retomba sans l'avoir touché, et qu'en extrême vitesse le lieutenant se précipita dans la rue Thiers.

Il avait trop faim, son estomac n'admettait plus de retards, — et surtout, surtout il venait d'apercevoir une silhouette féminine, marchant vite, elle aussi, avec cette désinvolture « convenable », propre aux femmes de Perthes-en-Valois. Et Sigmarie reconnaissait la forme svelte, mais potelée, la fine taille, les hanches pleines d'Alexine, demoiselle de magasin chez le vieux libraire Pingaud. Pas jolie de visage, non ; mais pire. Une bouche d'un rouge pimenté, bon teint celui-ci ! Et des dents de loup qui faisaient oublier les imperfections du reste...

Quel motif, à pareille heure, pouvait expliquer cette promenade d'Alexine (« mademoiselle Xine », disait respectueusement le libraire avec un salut dans la voix), quand on savait si bien que mademoiselle Xine n'eût pas porté chez un client le plus léger paquet ? Le libraire aurait protesté : « Il y a un garçon de courses pour cela, mademoiselle Xine !...»

Et Sigmarie, avec un peu de fatuité, se demanda s'il n'était pas, lui, l'objet d'une telle dérogation à des habitudes fixes au point de paraître codifiées. Lui ? hem, hem !... le seul de ses camarades à faire ainsi, chaque matin, « le tour » par le cours Gambetta et le Jeu de Paume... Et les déterminations

de sa jeune sagesse (éviter les intrigues de Perthes) fon dirent en moins de dix secondes, — et ce fut la poursuite inavouée des villes où tout le monde se connaît, où parler en public à une femme d'un autre clan que le sien serait envers elle une goujaterie, où tout doit donc rester apparence presque correcte, ruse étouffée, légers clins d'œil. Sigmarie, piqué à ce jeu, passa résolument devant l'Hôtel de la Licorne. Il entendit les cliquetis de fourchettes à la table des lieutenants, dont la salle au rez-de-chaussée donnait directement sur la rue ; mais il n'avait plus faim, se déclara-t-il. Il traversa la place Carnot, puis la place du Marché-Joubert, tantôt suivant, tantôt devançant, frôlant les jupes qu'une allure rapide envolait. Un demi-sourire glissait aux lèvres d'Alexine, ou bien la lueur d'un regard fauve sous des cils savamment baissés. Il allait. Des rues transversales coupaient le rythme de la marche, par la cessation brusque du trottoir. Les magasins de l'interminable rue Thiers défilaient comme fuient les paysages aux portières d'un train : étalages sans raffinement, souliers, brocs, charcuterie, chapeaux, gâteaux, cravates... Et soudain les rayons visuels des deux jeunes êtres se croisèrent : un peu de ce fluide amoureux, qui pourrait bien se trouver parent de quelques effluves N ou D, s'échangea par leurs prunelles juste avant qu'Alexine s'engouffrât dans une porte garnie de cartes postales, et que Sigmarie restât buté, le nez collé à la devanture par contenance, avec l'air d'apprendre par cœur l'affiche du dernier roman en fascicules à deux sous !

Il y avait aussi, dans cette précieuse vitrine, quelques livres saumon qui traitaient du droit de chasse et de la propriété mitoyenne ; et, tout au premier plan, des crayons, des essuie-plumes, des objets en buis travaillé, ornés de noires calligraphies : *Souvenir de Perthes*, — *Souvenir*, — *Souvenir*...

Quand Sigmarie reprit le chemin de sa « pension », irrité d'avance des quolibets certains qui l'attendaient à l'Hôtel de la Licorne, il eut un découragement, — accès trop fréquent chez lui après l'enthousiasme ou l'élan. — Pff... Alexine ?... Non, ces désirs-là n'étaient pas le vrai désir, ces rêves sensuels n'étaient pas le vrai rêve. Cette course au... *flirt* ne valait pas, même

en dehors de toute morale, la marche à la gloire de ce matin, dans la cour du quartier.

O Gloire, ô grande amante dont les baisers sont pour qui saura les prendre, et dont la possession ne rebute jamais !. .

II

Le Cercle Militaire de Perthes n'a rien du tout d'un monument.

Après beaucoup d'études, de combinaisons, projets, sous-projets dus à l'ingéniosité des services (Place, Génie, Intendance, Santé), on avait renoncé pour lui à ce palais économique, de grande allure, espéré puis cherché parmi les vieilles bicoques de la ville. Et, très bonnement, alors, on l'avait installé au-dessus du principal café de l'endroit, communiquant avec ledit café par un escalier intérieur. Il existait bien aussi une entrée particulière sur la terrasse d'été, entre les caisses de lauriers-roses. Mais elle ne servait qu'exceptionnellement.

Tel quel, ce n'était pas le café pourtant, c'était le Cercle, — oh ! sans luxe !... Panoplies d'armes réformées, porte-manteaux, chaises cannées, tables dont une « peinture chêne » cachait l'honnête simplicité. Une salle dite « de consommation » et une salle de lecture pourvue comme il convient de l'*Officiel*, des revues essentiellement militaires, et d'un lot de « livres sérieux », essentiellement militaires toujours, dus à la générosité de la Section Historique...

Messieurs les officiers supérieurs fréquentaient peu ce lieu de délices. Les capitaines même, dont la plupart étaient mariés et membres du cercle civil de l'Union artistique, se rencontraient rarement ici, dans l'un ou l'autre escalier. Le Cercle Militaire restait donc presque toujours à l'usage exclusif des lieutenants. Ils y apportaient leur jeunesse, leur tapage. Ils scandalisaient les solennelles brochures, introduisant quotidiennement verres et tasses dans la salle de lecture parce que c'était la mieux chauffée ! En pareil cas, les revues, reléguées pêle-mêle sur une banquette, faisaient place à des rectangles

en drap de troupe, qualifiés de « tapis vert » bien qu'ils fussent d'un gris bleuté, et où se déroulaient sans vergogne les péripéties de la manille.

Ce jour-là, — ce samedi à la fin duquel Sigmarie comptait revoir Muguette Printemps, étoile du Grand Concert perthois, — la brève séance d'après déjeuner suivait au Cercle son train ordinaire. De minute en minute, quelqu'un arrivait, plus ou moins essoufflé de grimpée rapide, par l'escalier du café.

— Nos officiers désertent les cafés pour les bibliothèques ! s'écriait le lieutenant Paulin, toujours enchanté de placer « en blague » et de replacer sans mesure une citation de ses rares auteurs.

— Ils s'instruisent pour vaincre ! — répondait le chœur accoutumé.

Et l'on distribuait les cartes :

— Atout trèfle, la *femme*, deux pour nous... A toi, Mercœur !

Au début, ces plaisanteries sur des choses sacrées jetaient Victor Sigmarie à une véritable colère. Et maintenant, d'ailleurs, elles l'affectaient encore de façon très désagréable. Quel gaspillage d'intelligence, de volonté, de forces précieuses ! Quel abrutissement contagieux ! — mais oui, contagieux, puisque pour lui, le fervent, les semaines et les mois coulaient ainsi qu'en la vie des autres... Depuis quand n'avait-il pas ouvert un livre, en dehors de la « théorie » relue vingt fois ?

« Je travaillerai, — pensa-t-il, — je travaillerai ! »

Son intention le porta jusque devant les rayons de bouquins qui paraissaient somnoler dans l'épaisse fumée ambiante. Mais déjà, rien qu'à parcourir les énoncés, Sigmarie sentait son zèle diminuer. La nausée de ses examens et du travail à l'École était encore trop proche, trop intense ; elle s'aggravait de désillusions qu'il ne s'avouait pas. Toutes ses conceptions d'adolescent, fausses d'ailleurs vraisemblablement, avaient été « table-rasées » par un enseignement qui réglait d'avance, au fond des cerveaux, l'emploi des instincts canalisés.

Rôle raisonné de l'initiative dans la tactique des guerres modernes. Il étendit la main vers ce titre. Un autre était à côté :

Psychologie de l'initiative chez l'officier subalterne, — et, en sous-titre : *ses dangers.* Il crut entendre au loin la voix de sa mère, qui prétendait parfois diriger ses plus sérieuses lectures : « Prends bien garde, mon enfant... »

— Que diable cherches-tu, Sig ? — demanda Mercœur, agacé de perdre.

Paulin répétait, doctoral et nasillard, en battant les cartes :

— Nos officiers désertent les cafés pour les bibliothèques !...

— Si tu veux la paix, prépare la guerre ! — complétèrent les autres lieutenants, en monotone refrain de « scie ».

Mercœur était de mauvaise humeur, décidément.

— C'est idiot ! — grommela-t-il. — Et puis la guerre, est-ce que ça se prépare avec des bouquins ?

— Mais...

— Et d'abord, nous ne voulons pas la paix !... C'est idiot, idiot !

Il y eut réponse, réplique, discussion, agrémentées de tumulte.

— Alors, vous empiétez sur les prérogatives des Chambres ? et, quoique privés du droit de vote, vous votez la guerre ? — interjeta le lieutenant Béchard, plus âgé que Mercœur ou Paulin, froid, pince-sans-rire, quand il avait le temps, entre le service, le cheval, des absences mystérieuses et sa préparation à cette École supérieure qui fait converger tant d'ambitions vers l'avenue de la Motte-Picquet.

— Certainement, nous la votons !

— Parbleu !

— Parbleu !

Ils protestaient franchement. Ils avaient tous besoin d'action, conscients de l'oxydation morale qui dans la paix les rongeait.

Mais en somme, votant ainsi, ils auraient voté quoi ?

— Que sera-t-elle, « votre » guerre ? — appuyait Béchard, taquin. — Des chocs foudroyants, ou de longues stagnations en face de l'ennemi ? Ou encore...

— Ah ! qu'importe ? — interrompit Sigmarie.

Le cri jaillit, comme une fougueuse espérance. Alors Béchard, le regard moqueur, un peu hostile :

— Toi, mon cher, tu n'as pas la parole... ici du moins : en

ce milieu mesquin, premier étage du café Pasquier, voyez terrasse !

— Et pourquoi, s'il te plaît ? — se fâcha Sigmarie.

— Parce que tu n'appartiens pas à notre race inférieure... (Était-ce badinage, pensa Victor, ou rancuneuse envie d'une filiation vantée ?...) Tu planes, — continua Béchard qui, par tactique ordinaire, déviait dans n'importe quelle fantaisie, — tu planes à travers les empyrées... helléniques, germaniques, scandinaves ! Ne serais-tu pas Lohengrin, dis-moi ? ou cet autre, peut-être, parti pour la conquête du Saint-Graal ?...

Il profitait de l'occasion, le lieutenant Béchard, pour établir une fois de plus que la culture intellectuelle n'est pas une question de naissance. Les autres, d'ailleurs, n'écoutaient pas. Plusieurs cueillaient leurs képis aux patères.

— Tout ça, c'est des histoires de femmes ! — jeta spirituellement Mercœur.

*
**

Rentré chez lui vers quatre heures pour se mettre en tenue plus idoine à quelques visites projetées, Sigmarie trouva son ordonnance bien assis dans un fauteuil, le buste aplati sur la table, et rédigeant laborieusement une missive sur le papier mauve très pâle emprunté au buvard ouvert.

— C'est parfait, Rouchel... Ne vous gênez pas, mon garçon... faites comme chez vous !

L'ironie était flèche trop subtile pour entamer l'épais cuir paysan. Rouchel se crut approuvé. Ayant salué, il trempa de nouveau sa plume, et paf ! une lourde goutte tomba, tache noire sur le papier mauve pâle.

— Sacrrr !...

Plus agile qu'on n'aurait jamais pu le supposer, le gros index de l'écrivain, humecté d'abord de salive, « lava » ce « malheur » jusqu'aux tranches du papier satiné, en une grande et sombre traînée...

— Hm ! Rouchel !

— Mon lieutenant ?...

L'homme essuyait son doigt, très consciencieusement, aux cheveux ras de sa tête. Il savait vivre, après tout ! Il s'était

gardé de prendre pour torchon le beau tapis de table, « or et grenat », dont mademoiselle Fonchette, la très vieille propriétaire du « meublé », tirait une fierté singulière... Sigmarie dut se fâcher, intimer clairement et sèchement à Rouchel l'ordre de filer.

— Et plus vite que cela !

Mais déjà l'âme compatissante du jeune officier suggérait des adoucissements. Faute bien légère, en somme, songea-t-il, plus d'ignorance que de malséance voulue... Alors, comme il ne pouvait pourtant pas faire d'excuses, il risqua le baume d'une plaisanterie, pendant que l'ordonnance consterné se heurtait à toutes les chaises en tapisserie de mademoiselle Fonchette.

— Hein ! c'est à votre bonne amie que vous écriviez ?...

Rouchel sourit, rasséréné, cessant son mouvement de retraite. Il passait la « feuille au pâté » de sa main droite dans sa main gauche, puis réciproquement, — et les pages, sous la sueur, de plus en plus noircissaient. Oui, son lieutenant avait « bouté droit dessus ». Rouchel, journalier de Brie, écrivait à sa payse, à sa blonde, quoi ! Il lui adressait tout justement la demande d'un petit mandat.

— Comment, malheureux ? Vous vous faites entretenir par une femme !...

Rouchel ne parut point sentir comme il l'eût fallu le poids de sa honte. Avec l'apparence satisfaite de l'homme sûr d'être adoré, il présenta ses arguments.

— Dame, puisque j'ai rin, rin que mon prêt, jusqu'à ce que je soye entré chez mon lieutenant, y a pas core quinze jours !... J'ai rin... Si moi qu'j'étais comme *elle* à l'usine, ou comme avant, terrassier, et qu'elle soye au régiment, alors j'y en enverrais, moi, pas vrai ? L'un ou l'autre, c'est bien pareil la même chose, quand y en a un qu'est malheureux !...

Dérouté, se demandant ce qu'il allait répondre, et comment il l'exprimerait, Sigmarie prit la tangente. Était-il possible qu'il y eût de telles doctrines jalonnant l'obscurité des rustiques cerveaux ?

— Malheureux, dites-vous ?... Mais vous n'êtes pas malheureux, mon garçon !... Qu'est-ce qui vous manque ? Souffrez-vous de quelque chose ? Vous a-t-on fait des misères au quartier ?

Rouchel, très flatté en somme de cette sollicitude nouvelle, jugea que son officier n'était « pas fier ». Et qu'on ne s'y trompe point : dans une bouche paysanne, ceci est un éloge au premier chef.

— Non, ça j'peux ben le dire, personne m'a fait rin. Et j'suis pas non plus des ceusses qu'à tout bout de champ pour tout i's' plaignent, et du rata, et des paillasses, et d'tout. Ça j'peux l'promettre à mon lieutenant. Mais y a toujours que c'est malheureux d'êt' soldat, et d'tirer son temps quand on a quéque chose ed' pus pressé à faire !...

Sigmarie demeurait stupéfait, atterré d'un tel langage.

— Ben sûr, — continuait Roussel changeant toujours sa lettre de main et grattant du pied à terre, au grand dommage de « l'aubusson-imitation », gloire de mademoiselle Fonchette, — ben sûr que ça s'rait toujours mieux ed' pouvoir gagner ses quat' francs par jour, et quand ça n'serait qu'trois cinquante, putôt que d'coûter d'l'argent ici au gouvernement... Et encore que l'gouvernement, c'est p't'être ben nous qui payent encore, avé les impositions et la régie...A quoi qu'on sert, au quartier?... Oh ! ben sûr que si venait ed' l'ennemi chez nous, comme qui dirait des Prussiens ou d'autres, je n'dis pas qu'on cognerait pas ferme, et d'bon cœur. Mais i' en vient pas, — et y a pas l'air d'êt' près qu'i' en vienne, vu qu'les guerres, personne i' n'tient trop à commencer ça, au jour d'aujourd'hui. On s'rait ben assez d'soldats, allez, avec la moitié de c'qu'on est, ou le quart. Y aurait ben assez des ceusses qu'aiment ça, comme au temps d'défunt mon grand-père, qu'a tiré ses vingt et un ans, mon lieutenant, trois congés, et qu'ça y plaisait à c't'homme, à c'qu'on dit.

— Il suffit, — gronda Sigmarie. — Vous ferez bien de garder pour vous les opinions de ce genre... Ma tunique numéro un et mon sabre, dépêchons ! Puis vous reviendrez à six heures préparer la chambre : je ne vais pas à Paris, ce soir...

Prestement changé de tenue, — la raie refaite, un coup de brosse aux moustaches naissantes, — il marcha bientôt dans la rue à grandes enjambées, surexcité par cette algarade. Il était mécontent de Rouchel, mais plus mécontent de lui-même, car sa familiarité stupide avait seule amené l'épisode, si bien que, pris au dépourvu par les raisonnements de ce

soldat, — un des meilleurs de la compagnie, jamais puni, — il n'avait pas su, lui, l'officier, dire les paroles nécessaires. Avant de prêcher, certes, il fallait tenir compte des éducations différentes ; mais enfin, c'était son rôle, à lui, d'ouvrir les yeux qui ne savaient pas voir, de montrer les vérités qui ne se révélaient point d'elles-mêmes.

D'abord, blâmer davantage (et sans laisser la confidence dévier plus loin) l'exploitation de la femme, fait brutal qui l'avait choqué. Au mieux, on pouvait découvrir, parmi les opinions de l'ordonnance, celle d'une manière d'égalité entre les sexes, pas davantage paradoxale que les thèses de certaines feuilles. Ce croquant, associé à sa bobineuse, et fixant ses principes par cette phrase : « L'un ou l'autre, c'est bien pareil la même chose quand i' en a un qu'est malheureux », — ce Rouchel, soldat de 2e classe et terrassier, s'avançait sans le savoir sur le chemin que nous montrent les idéologues les plus cotés.

C'était révoltant, mais drôle au fond ; et puis d'ordre tout privé... Tandis que cette protestation anti-militaire ? anti-service militaire obligatoire, pour préciser ?...

Sigmarie frémissait. Au lieu de se rendre directement chez madame Sauvestre, il fit un grand détour, à travers le Nouveau Square et le long du Cours Mirabeau, poussé par le besoin d'user sa colère en monologues déambulants.

Ce Rouchel !...

Cet homme, semblable à tant d'autres hommes, laboureurs, bûcherons, ouvriers, artisans, — cette parcelle du Nombre qui constitue les troupes modernes, — estimait, avec des motifs d'économiste, la « valeur » d'un temps qui lui paraissait mal utilisé... Il ne détestait pas l'Armée, la chère Armée si hautement intangible. Il ne se plaignait pas, au sens propre du mot, ne se posait pas en victime, ni surtout en exceptionnelle victime. Il se bornait à ne point comprendre ce qui lui semblait une absurdité — et à « tirer » languissamment ses mois de service, en la pensée très nette qu'on lui faisait gâcher cette période de sa vie sans nul profit, — soit pour le pays, soit pour lui-même...

« Y'aurait ben assez des ceusses qu'aiment ça. »

Phrase effroyable !... Et pourtant Sigmarie s'était imposé la tâche (avec tant de conscience et de bon vouloir !) d'instruire

tous ces jeunes hommes d'origine diverse, toute cette nation passant aux casernes, — ceux « qui aiment ça », et ceux « qui n'aiment pas ça »...

D'ailleurs, quel remède apporter ? La conception des armées actuelles, grandes, immenses, toujours plus considérables pour être plus puissantes, ne s'accorde guère avec la possibilité des troupes professionnelles, comme au temps des reîtres ou des mercenaires antiques. Un chapitre de Flaubert se dressa comme un tableau devant les yeux de Sigmarie. Les mercenaires... De l'or, des prouesses, du sang, — et pas le sang des ennemis toujours ! — L'idée de patrie était absente de ces vieilles évocations.

Quel remède apporter ? Lui, si chétif, des derniers venus dans les cadres, eut un émoi plein d'anxiété, comme lorsqu'on redoute un danger pour les jours d'une personne très chère... Et cette sensation le reprit, qui ne venait pas de lui, pour ainsi dire, ni de son père tué trop jeune, ni de sa mère si douce et timide, mais de plus lointaines hérédités : le confus instinct de s'évader, — d'aller, aimant si amoureusement le métier des armes, commander ceux qui ne seraient ni des vignerons, ni des mineurs, ni des marchands, — ceux qui d'aspiration seraient des soldats...

*
**

Il avait marché, marché encore, fait le crochet du Clos-Royal et de la rue Jean-Jacques Rousseau. Et maintenant, un peu calmé, il entrait dans cette même vaste maison devant la sonnette de laquelle son geste s'était arrêté ce matin.

— Madame Sauvestre reçoit ?

— Oh oui !... que monsieur veuille bien me donner « ses affaires » et prendre la peine d'entrer !

L'accueil de la femme de chambre, personne respectable, d'âge mûr, faisait prévoir l'accueil des maîtres — et le sourire de bienvenue des visiteuses dont les voix s'entendaient d'ici, gazouillis d'oiseaux bavards. Ce n'était plus l'Armée et ses responsabilités graves : c'était le Monde... même à Perthes. Ce n'était plus le doute qui fait souffrir dès ses premiers

effleurements : c'était la réchauffante caresse des sympathies et des adulations.

— Ah ! monsieur Sigmarie !... monsieur Sigmarie !...

M. Sigmarie qui bostonnait mieux que personne ; qui jouait du violoncelle « comme un ange » ; qui relevait, d'un geste gentil, l'aigrette de sa naissante moustache, — et M. Sigmarie dont toute la famille était célèbre, illustre, mêlée à des noms de bataille où se confondaient un peu la Crimée et l'Algérie, l'Italie et la Belgique, mais enfin des noms imprimés dans tous les manuels d'histoire, et qui vibraient, syllabes mémorables, avec des accents de clairon.

Seulement, — il y avait un seulement... — d'autre part, M. Sigmarie très jeune, trop jeune, à peine audacieux près des femmes, et ne pouvant guère se classer parmi les candidats au mariage « sérieux » ; et M. Sigmarie non pas pauvre, mais sans fortune, ses héritages ayant été beaucoup plus d'honneur que d'argent... Aussi les jeunes filles pratiques préféraient-elles les hommages de Jacques Delpeuchy, — fils du tanneur Jean-Jules Delpeuchy, ancien maire de Perthes, — qu'on voyait là-bas au fond du salon, content de soi, faisant la roue. Et les jeunes femmes et les moins jeunes en quête de « liaison tendre » aguichaient le « petit officier », mais comptaient davantage sans se l'avouer (ou se l'avouaient-elles ?) sur son camarade aîné, le lieutenant Béchard.

Il se trouvait installé, Béchard, venu tout à l'heure avant Sigmarie, pris par une conversation où riaient madame Astier et madame Émile Decharme. La tête un peu inclinée, il regardait résolument d'un côté tout opposé à celui de madame Gautiot, — Juliette pour ses amies, — la plus jolie femme de Perthes et la plus élégante certainement. « N'avoir jamais les yeux que sur la même personne, dit le moraliste, ou les en détourner toujours, fait penser de nous la même chose. » Cette « même chose », les esprits malins la supposaient, comme il sied. Et, comme il sied également, le mari, Gautiot, notaire infiniment correct, riche, grand propriétaire foncier, grand chasseur, ne dirigeant que de haut les opérations de son étude, goûtait fort la réserve de Béchard... Et c'était donc une habileté, pour ce dernier, d'avoir adopté les manières un peu figées qu'il faisait siennes, les gestes sobres, les façons froide-

ment brusques qui lui avaient paru représenter, dans les clichés cérébraux de la société perthoise, l'attitude par excellence de l'officier. Il avait beaucoup médité là-dessus. Il avait senti qu'il se garderait mieux ainsi des petits pièges du Code mondain dont les complications l'inquiétaient, — si différentes du simpliste savoir-vivre appris en son enfance de villageois, chez son brave laboureur de père qu'il ne reniait pas (c'eût été maladroit), mais dont sa diplomatie constante évitait d'avoir à parler. Tant de prudence était une doctrine : *se conformer aux divers milieux.*

Et ces dames approuvaient :

— Monsieur Béchard, le vrai soldat et le parfait gentleman !...

Cependant, d'allures différentes, Sigmarie recueillait beaucoup de suffrages aussi dans le « clan » de madame Sauvestre. Il en était l'un des trois « lions », disait avec un ressouvenir de 1840 le très vieux M. Mériel, grand-père d'Annecy et de Josette Mériel. Une brune, une blonde, ces deux sœurs ; des yeux charmants, de la grâce. Et ce fut Annecy Mériel qui s'écria la première, quand Victor s'avança dans le salon bourdonnant :

— Ah ! monsieur Sigmarie !

Josette Mériel se contenta de sourire. Toute la joie d'une nature franche, non pas sentimentale peut-être, mais cordiale et tendre au fond, passa dans ce sourire lumineux. Josette et sa sœur représentaient, à Perthes, le type de la jeune Française moderne qui ne pose point au modernisme, mais qui, plus instruite que ses devancières, plus mêlée à la vie, n'a pas gardé tout à fait les mêmes espoirs ni les mêmes illusions. Elles étaient, par exemple, moins dédaigneuses que les demoiselles Follerand, chez lesquelles on devinait la certitude d'une belle dot et d'une solide situation de famille, — moins « candide oie » que Suzanne Oppert, — moins « bas-bleu » qu'Hélène Jost, la jeune fille peintre, sculpteur, écrivain, inévitable dans chaque arrondissement, celle qui fut une fois à l'Œuvre et croit avoir lu Nietzsche, — et moins « chien fou » que Madeleine Barthe, grande gamine de cette bande, — et moins « pot-au-feu » que Germaine Alliaume (« pot-au-feu triste », par surcroît, affirmaient ses chères amies), la

seule qui fût provinciale au sens malveillant de ce mot.

Annecy, Josette sympathisaient avec Sygmarie. Elles lui plaisaient. Pour l'heure, servi par elles, il éprouvait un bien-être voluptueux et romanesque à boire un excellent porto entre deux bouchées de pain au caviar... Cœur ou estomac? Amour ou dégustation? Elles lui plaisaient, Annecy et Josette; cette dernière pourtant l'intéressait davantage, parce qu'il s'en savait remarqué...

— Vous verra-t-on demain soir chez madame Follerand, monsieur Sigmarie?

Il hésita. Le mensonge, base de tout *flirt*, le gênait encore un peu.

— Oui, mademoiselle. J'ai renoncé à mon voyage de chaque semaine à Paris.

Renoncé pour Muguette Printemps... Et soudain il devint très rouge, comme si Muguette en personne, appelée par lui, fût entrée dans ce *home* respectable avec son air le plus « Clochepot ». Et Josette rougit de même, par contagion et parce que le lieutenant négligeait ses devoirs de fils, pour elle... pour elle... Rien ne lui paraissait plus clair. Ainsi les erreurs fondamentales sont l'origine de presque tous les attachements, profonds ou légers.

Autour d'eux, dans ce grand salon majestueux (quatre portes doubles, quatre larges fenêtres; les jours de gala, cinquante couples y dansaient sous les yeux satisfaits de M. Sauvestre, brave homme effacé qui parlait peu et ne pensait guère davantage), dans ce grand salon, les propos se croisèrent, incohérents d'apparence.

— Chocolat ou thé, chère madame?

— Ils se sont fiancés au tennis, l'automne dernier...

— Vous savez que Monseigneur prêche avant le salut, demain?...

— Infortunée Berthe Vergniolle! quels tracas avec la rougeole de ses enfants!...

— Comment? vous n'avez pas lu ce livre de Chose?...

— Un superbe modèle de broderie, ma chère; exquis, tout à fait exquis...

Le sujet « broderie » groupait toujours beaucoup d'adhésions. Et les hommes se sentaient immédiatement de pauvres-

sires, indignes d'être initiés aux arcanes du « point de tige », du « bourrage à la diable » et autres beautés.

— Nous avons reçu — fit soudain madame Jost dans le silence relatif — des nouvelles du capitaine Vernes.

Il y eut un mouvement, après une stupeur analogue à celle qui souligne les « gaffes ». Quelques-uns examinèrent l'attitude du lieutenant Béchard. Sigmarie, qui regardait par hasard madame Juliette Gautiot, crut voir qu'elle avait pâli. Mais il y donna peu d'attention. Cette petite perturbation des physionomies lui parut normale, car les rares officiers mondains de la faible garnison tenaient forcément à Perthes une place assez importante — et nul n'ignorait que le capitaine Vernes, actuellement au Chari, laissait ici de bons souvenirs.

— Il ne se trouve pas trop malheureux là-bas, figurez-vous, malgré les privations et le climat, — poursuivait sereinemen madame Jost.

Le malaise général se soulagea en exclamations compatissantes :

— Pauvre capitaine! C'est terrible, ces pays sauvages !

— Épouvantable !

— Affreux !

Béchard écoutait, comme il eût fait d'un ramage de volière, ces adjectifs féminins, — trop « fort » pour être jaloux d'un passé qu'effaçait encore la distance. Et lui n'irait aux colonies (s'il y allait) que vers l'approche d'un de ses changements de grade, pour hâter son avancement. Sigmarie, au contraire, laissa revenir en ouragan ses sensations violentes de tantôt. Et, sans réfléchir que dans une telle assemblée les propos moyens étaient de règle :

— Mais les souffrances, — s'écria-t-il, — mais les privations doivent décupler dans tout l'être la faculté de sentir ! Et la gloire qui coûte est plus belle !...

Or voici que, parmi les sourires incompréhensifs, Josette Mériel eut un joli frisson aux lèvres.

— Il me semble... — commença-t-elle.

— Il vous semble quoi, ma mignonne ? — interrogea la maîtresse de maison, qui tenait à faire valoir autant que possible « toutes ses jeunes filles ».

— Eh bien ! il me semble que si j'étais homme, je ne son-

gerais qu'à m'en aller, loin, loin, aux contrées neuves... et à faire des choses que tout le monde n'a pas faites, sur un sol que tout le monde n'a pas foulé.

— Bravo ! bravissimo ! — applaudit du bout des doigts M. Hardouin, juge au tribunal.

Ce fut un léger tumulte de rires, suivi du départ de quelques personnes. Victor Sigmarie, près d'une fenêtre, cherchait à reprendre son sang-froid. Josette avait-elle parlé de bonne foi, ou seulement pour soutenir la même idée que lui, par enfantillage, par camaraderie complice ?... Elle venait de trouver là, en tout cas, une des formules de l'avenir tel que lui l'entrevoyait dans son nouveau rêve. C'en était l'aspect le plus excitant, sinon le plus noble.

« Sur un sol que tout le monde n'a pas foulé, faire des choses que tout le monde n'a pas faites. »

Il se rapprocha des groupes animés.

— Et réellement vous partiriez, mademoiselle, si vous n'étiez pas une charmante jeune fille ?

— Mais oui ! — fit Josette.

— Pourtant si, étant un homme, vous aviez en France des attaches ?...

Elle le contempla d'un regard qui ne voulait pas comprendre, tout en comprenant parfaitement, et même bien au delà de ce qu'avait voulu signifier la phrase.

— Quelles attaches pourrais-je avoir, sauf la famille ? — demanda-t-elle un peu gênée.

Sigmarie se troubla aussi.

— Mon Dieu, par exemple... par exemple si, toujours en tant qu'homme, vous étiez fiancé ?

Il n'eut pas achevé qu'il regretta vivement cette parole ; mais Josette ne parut pas y chercher un sens trop personnel, étant assez intelligente pour entrer dans une supposition « abstraite », — et pour désirer, surtout, bien avoir l'air d'y entrer.

— J'épouserais ma fiancée en revenant ! — jeta-t-elle sans hésitation.

Comme elle était vraiment jolie, mieux que jolie même, et comme ses vingt ans savoureux avaient un parfum de volupté, il parut soudain qu'en sa personne séduisante elle incarnait

toutes les femmes, et les déchirantes jouissances des adieux, et les ivresses tumultueuses des retours... L'influence qui venait d'elle, qui prenait sa source secrète aux mystères de la tendresse et de la chair, s'identifia brusquement aux aspirations de Victor, à la sensation qui l'avait circonvenu tout aujourd'hui en face de ces problèmes inquiétants jusqu'à l'angoisse.

Oh ! oui, partir. Agir. Pouvoir vouloir. Être un soldat dans les autres « Frances lointaines », tandis qu'à la vieille France d'ici le rattacherait quelque vague projet d'amour...

— Monsieur Sigmarie, — prononça près d'eux madame Sauvestre, — alors c'est bien convenu ? Nos quatuors peuvent compter sur vous pendant toute la saison ?

Le jeune lieutenant s'inclina, et, baisant pour prendre congé la main dodue de l'aimable femme, il répondit à mi-voix :

— N'engageons pas l'avenir ; ne parlons, si vous le permettez, madame, que de votre premier concert... Jeudi...

— Vous êtes un original ! — sourit-elle.

III

— A quoi penses-tu, cher enfant ?

— Moi, mère ?... A rien.

Douce, élégamment maladive, madame Sigmarie s'inquiétait déjà parce qu'à son arrivée de Perthes, tout à l'heure, Victor l'avait embrassée nerveusement. Et depuis le dîner il demeurait silencieux, se laissant arracher des lambeaux de phrase, jusqu'à cette dernière réponse laconique, murmurée chaque jour par tant de lèvres, — jeunes surtout... A quoi penses-tu, jeune fille, qu'une pression de main, en ce bal d'hier, a bouleversée ?... A quoi penses-tu, jeune garçon au début des sensations amoureuses, cachées comme un trésor ?... A quoi penses-tu, jeune femme toute rose encore des caresses de ton amant, et rêveuse à la table conjugale ?...

« Mais... à rien, ma mère... A rien, mon ami... »

A rien !... petits mots commodes et si brefs, petite dérobade

dont personne n'est vraiment dupe, voilant des choses pénibles à dire parfois, des secrets qu'on ne saurait reprendre après une confidence faite, et qui deviendraient ainsi maîtres de nous malgré nous : « Tant que ta parole reste dans ta bouche, — déclare le proverbe, — elle est ton esclave ; dès qu'elle en sort, elle devient ton tyran. » C'est pourquoi nous murmurons : « A rien ! » Et puis, dans la plupart des cas, nous parlons cependant tout de même... et notre refus d'aveu n'était qu'un signe de lutte intérieure ou une façon de temporiser.

Et Sigmarie temporisait.

Il redoutait les larmes de sa mère, sa résistance qui serait un tel obstacle !... Car, par une étrange bizarrerie de nos traditions, le devoir strict des bons fils (arbitres de leurs fredaines douteuses) les oblige à demander, pour les décisions honnêtes, le consentement légal ou moral des ascendants.

D'ailleurs, le jeune homme était impropre aux duretés d'une guerre familiale. Sa mère, en le gardant jusqu'à l'âge d'homme blotti aux plis de ses jupes, en versant au fond de lui les émotions de son cœur sensible et les idées de son cerveau très affiné, l'avait affiné lui-même, un peu amolli... Les nombreux livres de psychologie lus ensemble, à toutes les heures de loisir, avant l'École Militaire et pendant les derniers congés, restaient commentés, dans la mémoire de Victor, par cette frêle voix très chère, éparpilleuse du « vouloir » à force d'y encourager, qui recommandait : « Sois énergique », et qui repoussait avec horreur, sans examen, comme une souillure, la leçon moderne du *struggle for life*. Oh ! qui dira l'influence redoutable, sur certaines natures de garçons « fin de race » ou « fin d'équilibre », des mères intelligentes, instruites, mais toujours femmes et n'ayant qu'un fils ?

*
**

L'ancienne « bonne » de Victor, vieillie sous son bonnet et son éternel tablier blanc, entra, porteuse d'une grosse bûche : car on ignorait le charbon de terre et le coke dans ce logis du passé. Elle rectifia les plis d'une portière, remua quelques chaises et disparut sans mot dire, ayant ajouté, à son insu, un long paragraphe aux muettes réflexions du jeune officier.

Madame Sigmarie posa le léger ouvrage dont, par contenance, elle occupait ses doigts fins.

— Cela t'intéresse, Victor, le journal du soir ?

— Mais oui, maman...

Parmi les « dernières dépêches » composées et clichées sans beaucoup d'exactitude, il revoyait Mélie, — ou plutôt se revoyait lui-même près de Mélie, chargée du ballon et du cerceau, tandis que le sable des allées craquait sous leurs pas traînants :

— Marchez mieux que ça, monsieur Victor !... Songez que vous serez un jour un beau militaire, avec des galons d'or, comme votre papa !

Alors Mélie racontait des détails intéressants sur les képis de papa, ou sur les épaulettes, — mais défense de questionner là-dessus « madame », la douce madame-maman du petit Victor Sigmarie.

— Ça lui ferait trop de chagrin, parce qu'il n'y a pas encore assez d'années que votre papa est mort, vous comprenez...

— Quel âge j'avais, quand il est mort ?

Cette précise question semblait embarrasser beaucoup Mélie.

— Vous aviez... vous n'aviez pas d'âge... Votre maman venait de se marier. On vous a trouvé sous un chou, plus tard.

Enfant posthume, enfant de « la Guerre », conçu dans la nervosité des premiers jours qui suivirent la dépêche d'Ems... et venu au monde tant de mois déjà après Gravelotte !... Son père n'était qu'un uniforme, pour lui. — Et d'ailleurs, les années passant, sa mère elle-même, veuve éprise et désolée, gardait-elle du cher disparu une image tout à fait précise ? Deux mauvaises photographies, piquées et jaunies, fixaient seules le fantôme d'un lieutenant de Solférino, puis d'un chef de bataillon retour du Mexique. Et dans l'*Annuaire*, aujourd'hui, le Sigmarie dernier du nom cherchait parfois comme une trace psychique du précédent Sigmarie, d'après les grades actuels des camarades de ce père défunt. *Il* serait, s'il avait vécu, général commandant de corps d'armée probablement...

Mais une autre forme militaire apparaissait dans les idées

enfantines de Victor, — quelqu'un de bien moins théorique, familier au contraire, presque intime et compagnon : c'était son grand-père ! Non pas un de ces bons-papas à grosse canne et cheveux blancs, comme en possédaient certains petits amis... Point. Le grand-père de Victor, jeune colonel de zouaves, moustache hardie, et l'épée haute, s'élançait quoique blessé à mort, entraînant sa cohorte électrisée vers les retranchements d'Inkermann, — tel enfin que l'immortalise à Versailles le tableau d'Horace Vernet. Un grand-père, un beau soldat en drôle de képi, en tunique de coupe surannée, et montrant à tous le bon exemple par son geste de splendide énergie.

— Nous allons voir grand-père, Mélie ?

Ils habitaient, en ce temps, la cité du Roi-Soleil. On allait, par les vastes avenues silencieuses. Place d'Armes, on stationnait devant les fantassins à l'exercice, spectacle très captivant pour Victor — et peut-être aussi pour Mélie. — Puis, on franchissait la grille du château, on se tordait consciencieusement les pieds sur les pavés de la cour royale. Et enfin le parquet ciré du Musée.

— Ah ! voilà grand-père !...

Une enquête, répétée chaque fois avec la persévérance des tout petits, suivait naturellement :

— Mélie ? où c'est ça, Inkermann ?

— Madame a dit que c'est en Crimée.

— Mais où c'est ça, la Crimée ?... Et puis, dis, pourquoi mon papa, on l'a pas mis aussi dans le tableau ?...

Quand, après une longue station, il fallait terminer la séance, c'était toujours très amusant. Mélie « portait » monsieur Victor jusqu'au cartouche doré de la cimaise pour y distinguer mieux le croquis-légende, « en tout fin, tout mignon, mignon... » La bonne lisait les numéros, et l'enfant épelait lentement les lettres du nom de gloire : S, I, G, M, A R, I, E. Puis, impressionné un peu cependant par la grandeur incomprise, quasi-tragique des choses, du bras de Mélie il sautait à terre, pouf ! — et la visite au grand-père était terminée.

— Moi aussi, je serai soldat ! — déclarait-il en trottant vers la sortie, encouragé par la sympathie des curieux qu'attirait cette petite scène.

— Si vous n'étiez pas soldat, ça serait lâche, monsieur Victor! — répondait Mélie.

De retour à la maison, ou lors de la venue fréquente des vieux amis parisiens, Victor ne répétait même point son naïf : « Je serai soldat! » des épanchements avec Mélie, — tant il *sentait* admis qu'il le fût. C'était inexorable comme les lois de la mort et de la vie. Jamais nul projet d'avenir n'acceptait cet enfant qu'en épaulettes... Et cependant sa mère cultivait chez lui la pitié romanesque, l'horreur du sang, la répulsion émotive de toute souffrance animale ou humaine. Et ses soins étaient extrêmes pour empêcher qu'il ne s'enrhumât, ou pour veiller à ce que, pour rien au monde, son repas ne fût retardé d'un quart d'heure. Elle redoutait anxieusement, songeant à ce chéri, le chaud, le froid, l'humidité, le vent, la fatigue. « Je le veux, disait-elle sincèrement, soldat jusqu'aux profondes fibres », — et son inconscience trop tendre l'élevait à cette mode trop française qui fait, selon les natures et les fortunes, soit d'inutiles fêtards, soit des employés et des fonctionnaires résignés, à demi mécontents, à demi ponctuels, dont le besoin d'activité trouve son issue dans un « beau » voyage circulaire, tous les deux ans...

Ah! dévouement passionné, touchant, absurde, qui d'abord avait fait douces les premières années de cet enfant, — celles où les ménagements peuvent encore être utiles, — puis avait en quelque sorte paralysé les suivantes. On le conduisait au lycée. On l'en ramenait. Les jours de congé, ou de vacances, c'étaient des séances de musique et d'instructives promenades. C'étaient les recommandations et les interrogations, — les précautions continuelles autour de son cœur, de son corps et de son esprit.

Pourtant, malgré tout, dans sa nature un peu languide, un peu veule, l'enthousiasme avait dominé, et, sans doute, empêché de mourir cet instinct de sa race vers l'action. L'action !...

— Mais enfin, Victor, mon chéri, à quoi penses-tu?

*
**

Madame Sigmarie renouvelait ainsi sa question dangereuse. Fine, jolie encore dans cette pénombre, elle avait l'air d'une

délicate et émouvante convalescente. Elle faisait appel à plus de tendresse, à plus de douceur ; elle cherchait le : « Sésame, ouvre-toi » de cette obstination fermée, barrière subite entre elle et son fils.

— Qu'y a-t-il, voyons, mon chéri ?

— Mère, c'est que je voudrais partir... Oui, m'en aller aux colonies...

— T'en aller ?... Que dis-tu, Victor ?

Ce qu'il disait ? Ses aspirations, ses anxiétés, ses doutes, ses espérances... La grandeur de ses rêves confus, et l'étroitesse qu'aurait sans doute, dans la vie de garnison, leur seule possible réalisation. — Et la crainte maladive, s'il restait en France, d'une tâche ingrate, mal définie et lourde à la fois, d'un devoir morne presque au-dessus de ses forces... — et cet avenir toujours le même, toujours pareil...

Madame Sigmarie, atterrée, tordait ses mains blanches, et de nouvelles questions d'angoisse venaient à ses lèvres pâlies. Victor ! Quoi, nulle autre raison, nul motif plus grave ? Cela semblait impossible. Victor, Victor !... Cela semblait insensé... Pas de femme mêlée là-dedans ?... Et soudain Victor comprit, jusqu'à l'évidence, que seule la peur de l'Éternelle Ennemie des mères pourrait influencer la sienne. Puérilement il *laissa croire* à des histoires fantaisistes. Ce fut donc tout un drame de garnison que madame Sigmarie lui extorqua par bribes, et d'autant plus compliqué que sur des réponses ambiguës, des phrases absolument vagues, son romanesque esprit de femme le forgeait à mesure, nettement.

— Alors, mon pauvre enfant, elle compte se faire épouser, cette demoiselle de magasin ?

— J'espère bien que non, mère.

— Tu espères !... mon Dieu, mon Dieu !

Il avait revu trois fois Alexine, cette semaine, grâce à une consommation prodigieuse d'encre et de papier chez le libraire Pingaud. A ces frôlements de doigts, ces œillades échangées, se bornaient leurs relations, bien que cela « chauffât » depuis l'avant-veille. Pour Muguette Printemps, les faits se trouvaient bien davantage réalisés, l'on s'en souvient, et les quenottes gourmandes de la petite « étoile » avaient croqué les derniers subsides maternels ; — encore alléguait-elle,

Muguette, son grand désintéressement, son noble refus des « propositions » rivales émanant du beau Delpeuchy, le fils du tanneur. « Mais c'est toi que j'gobe, mon loup chéri. »

— Quelle chose épouvantable, Victor ! Te voilà pris entre ces deux femmes ! Eh quoi, les voyages ici, les distractions agréables que tu peux avoir à Perthes chez mon amie madame Sauvestre, si bonne pour toi, ne te suffisaient donc pas ?... Mon pauvre enfant, mon pauvre enfant !

C'était comme un écroulement. Jamais, avant ce soir, un sujet scabreux n'avait été même effleuré entre madame Sigmarie et son fils, et les côtés... personnels de l'existence de Victor s'enveloppaient pour elle d'une ombre obscure, souhaitée, voulue tenacement, par pudeur. Le mal (inévitable, hélas ! disait-on), la faute, le péché, le vice, ah ! que tout cela demeurât enfoui, moins horrible d'être ignoré !... Et voici que maintenant, avec des soubresauts de dégoût, elle soulevait le voile....

— Mon pauvre enfant !

Lui, troublé de cette émotion douloureuse, un peu malsaine, qui diminuait mélancoliquement une telle pureté de lis familial, se dupait presque à son tour aux conclusions de sa mère. Il l'embrassait, les yeux humides. Comme hypnotisé par l'âcre plaisir des larmes, il n'était pas loin de se croire victime d'Alexine et de Muguette.

— Tu vois, il faut que je m'en aille, maman !

Mais il eut honte, tout à coup, d'employer des arguments pareils, surtout faux et fallacieux, dans une cause noble. C'est en soldat qu'il devait partir, et non pas en petit garçon qu'on arrache aux tentations précoces. Et puis un remords tardif, mais sincère, lui venait devant les pleurs qu'il faisait stupidement verser...

— Chère maman !

— Oh ! ne me dis plus rien, Victor !

— Pourtant, mère chérie, je voudrais remettre la question au point...

Trop tard ! La légende était déjà établie, plus forte que l'histoire : madame Sigmarie se refusait à admettre n'importe quelle rectification.

— N'essaie pas de me rassurer, je t'en prie ; je ne te crois plus, Victor !...

Et, chose inattendue, cette femme si spiritualisée, si détachée pour elle-même des pensées de lucre, aux idées toujours un peu planantes, éprouvait les mêmes colères matérielles, les mêmes terreurs financières que la plus prosaïque bourgeoise. L'argent !... L'argent que dévorait l'une de « ces filles » !... Et les revendications, les indemnités que prétendait peut-être l'autre ! — Tellement le principe du patrimoine inscrit au fond des cerveaux d'identiques sauvegardes, et crée, chez des âmes diverses, une défense pareillement irraisonnée et farouche, autour du réduit étroit.

Jusqu'à minuit et demi, la scène dura. Le lendemain dimanche fut occupé par plusieurs de ses reprises. Ah ! Victor, Victor !

— Mais si tu demandais simplement à permuter dans un autre corps d'armée ?

— Les moyens termes ne signifient rien, mère. Et puis je ne te l'ai point dissimulé : je veux quitter le train-train banal, obtenir une tâche, je ne dis pas seulement meilleure à mes goûts, meilleure aussi à notre nom.

— Il est beau sans cela.

— Il sera plus beau, quand j'aurai su m'en rendre plus digne !

C'était un cliché, cette dernière phrase : car partout dans la carrière des armes se trouve un devoir à remplir — et l'on peut faire hautement son devoir partout. Mais, cliché, l'effort réussit davantage : les objections de madame Sigmarie s'usèrent, faiblirent, se noyèrent en de nouvelles larmes.

— Enfin, oui, peut-être... Je consulterai le colonel Favré. Il me disait vendredi que le Ministère de la Guerre va fournir encore cette fois la relève aux colonies... Des choses compliquées...

Le cœur du jeune lieutenant bondit dans sa poitrine. Il obtenait plus qu'il n'avait demandé, par cette offre où se retrouvait la trace des conversations militaires habituelles aux vieux amis de la maison. Donc il partirait, sans heurts ; il s'évaderait de cette existence de caserne à peine entrevue, mais où son amour du métier se blessait à des obstacles...

— Ah ! chère maman ! Tu as raison, il a le bras long quand il veut, le colonel Favré.

— Mon Dieu, le bras long comme tout ancien directeur au Ministère. Je verrais bien aussi le général Hamaugard... Mais promets-moi, Victor, de réfléchir plusieurs jours avant que ta résolution devienne définitive ! Aie pitié de nous deux, mon enfant ! Tu pourrais peut-être, qui sait, trouver des moyens moins terribles, moins douloureux que l'épouvantable malheur de t'en aller si loin, si loin ?...

L'âme même des femmes de notre pays dictait ces mots affolés : un malheur, une épouvante, le départ de l'enfant ; une « terrible douleur » que, dans leur désespoir, nos mères de France comparent à celle de la mort irréparable. Et l'homme pour elles demeure un enfant, toujours.

— Tu réfléchiras, mon petit. Oh ! je t'en prie, essaie de m'épargner ce calvaire ! Je ne parlerai au colonel Favré que quand tu me déclareras avoir bien, bien réfléchi...

IV

La voie hiérarchique est une route fort impropre aux grandes vitesses. Elle a beau s'élever, de palier en palier, jusqu'aux altitudes les plus empanachées du commandement, puis redescendre pondérément par les mêmes degrés, elle tente peu ceux dont le désir impatient craint les retards ou les pannes. D'innocents esprits seuls s'y engagent sans aide, — ou ceux encore dont la paresse souhaite ne pas arriver au but : par exemple, ces habiles qui demandent, à intervalles presque réguliers, Madagascar, la Chine ou le Tonkin pour illusionner leurs supérieurs sur leur activité latente, et, cependant, jouissent exquisement de leurs pantoufles bien rôties au coin du feu. Mais les autres l'évitent, ou, s'il n'est point possible, appellent du secours extérieur, mobilisent parents ou amis, sénateurs ou députés.

Mœurs déplorables, je l'accorde, mais difficiles à changer en l'état de notre civilisation. Personne, pour les suppliques

courantes, ne croit plus à la voie hiérarchique, bien qu'on en parle toujours avec éloge, — les colonels surtout, au rapport ou dans les « décisions ».

Et, précisément, la décision du 17 mars rappelait au petit groupe d'officiers de Perthes les multiformes dangers du chemin non-réglementaire. — C'était même un modèle de littérature spéciale, très éloquent. — Après quoi, sans autre transition qu'un « filet » tiré par une grosse plume « en ronde », venait cet alinéa dépourvu de lien, semblait-il, avec les précédents aphorismes :

Messieurs les lieutenants Termonde et Sigmarie se présenteront au colonel demain matin, le premier à 9 heures 15, le second à 9 heures 30.

Mais ce rapprochement de « mise en page », où rien n'était fortuit, avait une claire signification.

*
**

Le lendemain matin (9 heures 17), la cloison de briques formant le cabinet du colonel assourdissait peu les éclats de voix, indices d'un orage qui crevait sur le malheureux Termonde. Et l'autre, qui attendait, augurait fâcheusement de son entrevue personnelle. Vraiment le grand chef était mal disposé aujourd'hui...

Quelles réflexions désagréables allaient assaisonner la bonne nouvelle prévue par Victor (si l'on peut appeler « nouvelle » un fait dont on a la certitude depuis trois jours) ? Le général Hamaugard, le colonel Favré, d'autres encore, n'avaient pas laissé traîner les choses, pas plus que « l'intéressé » n'avait tardé pour envoyer à sa mère le prétendu résultat de ses réflexions mûries... Réfléchir ? Son parti était complètement, passionnément pris. De caractère ondoyant, il aurait pu, touché par le chagrin maternel, changer d'avis sur un autre projet, mais non point sur ceci, qu'il *voulait* avec une ferveur presque mystique. Y sentait-il, instinctivement, le salut moral, — un palladium contre le doute, si pénible aux vrais croyants, et de quelque foi qu'il s'agisse ? Peut-être... Il y

avait, certes, un peu d'imaginaire dans le remède et dans le mal, — mais une claire vision aussi de ce mal et de ce remède. Ah ! l'action restreinte, bien définie, plus sûre... le devoir limpide et proche, qu'on exécute d'autant mieux qu'on le comprend, à ce degré où il devient notre propre vouloir. C'est ce vouloir-là qu'il *voulait*! ... Et vraiment, pour tous ceux l'ayant connu, ce jeune soldat aux yeux de rêve, il sembla que sa détermination, brusque comme un coup de théâtre, « chambardant » pour ainsi dire un plan de vie tout tracé, était la seule très sage, comme en ont parfois les illuminés. La seule pouvant refaire de lui (si le Destin était favorable) l'homme qu'avait défait son éducation...

Neuf heures vingt-cinq ! Un bruit de portes. Termonde parut, courbé, pâli, ravagé : il faisait pitié.

— Mon pauvre Termonde, qu'est-ce que vous avez?

Ils ne se tutoyaient point. C'était un « vieux lieutenant », ce Termonde. On lui connaissait un ménage, une ancienne liaison avec une pauvre créature souffreteuse dont il avait deux enfants, et qu'il ne pouvait parvenir à épouser.

— Oh ! rien, rien...

Mais le regard de chien battu mendiait un peu de pitié, et la sympathie de ce fils d'illustre, qui était un tendre, un sensitif, fut douce à Termonde, bien que Sigmarie demeurât distrait par ses propres préoccupations.

— Allons, mon pauvre Termonde, du courage ! Quoi que ce soit, ça s'arrangera... tout s'arrange... La demie ! je vous quitte...

Et Victor, laissant ce tourmenté, pénétra dans l'antre, surpris d'y trouver le lion débonnaire, aimable, quasi-amical. Effet constant des fameux « papiers de famille », du beau prestige assez rare, fût-ce dans les dynasties de militaires, d'avoir eu un trisaïeul déjà général à Valmy. Et cette nuance se manifestait surtout ainsi, dans les occasions de tête-à-tête où la hiérarchie se relâchait plus facilement qu'en public.

— Lisez cela, jeune homme !...

« Cela », une lettre de service informant le lieutenant Sigmarie (Victor-Gabriel-Albert) qu'un décret le mettait « à la disposition du Ministre des Colonies pour être affecté à l'État-Major particulier du Gouverneur du Soudan. Départ de Mar-

seille le 4 avril. » Mots brefs et délicieux ! Victor, secoué d'un émoi, parcourut lentement, ligne à ligne, la communication officielle de ce qu'il savait d'avance. Ses mains tremblaient. Il lui fallut un effort, la lecture achevée, pour lever les yeux sur son colonel.

— Ah ! ah ! monsieur Sigmarie ! je vous y prends, je vous y prends, vous aussi, comme ce personnage peu intéressant que vous venez de croiser, à essayer votre chance en dehors de la voie hiérarchique ! Ça ne lui a pas réussi, d'ailleurs... Enfin, pour ce qui vous concerne, je suppose qu'il va falloir pardonner, grâce à l'excellence du motif... Mais ne recommencez pas, jeune homme ! Si vous imaginez qu'un chef trouve charmant et agréable de se voir enlever son plus brillant officier, sans être même consulté !... Allons !... occupez-vous de vos préparatifs, et à l'un de ces soirs à dîner, n'est-ce pas ? que j'aie le plaisir de vous souhaiter bon voyage chez moi. Au revoir !...

Toujours l'influence des « ancêtres », pensait Victor. Sa modestie, très orgueilleuse comme toutes les modesties humaines, se trouvait gênée parfois des petites préférences mesquines s'adressant à lui, pour les siens. Mais aujourd'hui son sentiment fut autre. On peut devoir quelque chose au passé, quand d'un désir mâle on marche vers l'avenir. Et sa tête s'enflamma, sincère, ardemment éprise de ces anciennes pages héroïques auxquelles il joindrait peut-être un jour sa page...

Ce n'était plus *cliché*, ni prétexte. Quel voluptueux sourire il avait, songeant aux possibilités de cette jouissance-là !

*
**

Dernières journées à Perthes. Effervescence où les adieux se mêlaient aux baisers, les compliments aux emballages, — où les sensations se triplaient par la fièvre et même par le remords.

— Votre maman doit avoir bien de la peine, monsieur Sigmarie ! — opinait d'une voix flûtée la vieille propriétaire, mademoiselle Fonchette.

Et cette respectable personne — « Soixante-douze ans, l'été

prochain monsieur ! » — joignait ses mains voilées de mitaines, dans un geste apitoyé qui plaignait madame Sigmarie, oui, sans doute, mais se plaignait davantage soi-même de perdre un locataire excellent. Puis, séparant soudain sa mitaine droite de sa mitaine gauche, la demoiselle indiquait à Rouchel, l'ordonnance, une façon douce et méthodique de clouer des caisses « sans ébranler le parquet ».

— Je m'arrange très bien, mais très bien avec les soldats, monsieur Sigmarie : aussi, quitte à rester « vacante », je ne relouerai certainement qu'à l'un de ces messieurs vos « confrères »... Je ne suis pas, voyez-vous, de ces gens d'aujourd'hui qui n'aiment plus les képis ni les sabres. Vive le militaire, monsieur !

C'était drôle à écouter, cette déclaration falote. Mais c'était amer en même temps : car il y avait, hélas ! du vrai dans ces paroles de vieille fée. Les « gens d'aujourd'hui » n'aimaient plus l'uniforme, ni directement, ni comme symbole... Et le choc moral qu'avait ressenti Sigmarie, à entendre le mois dernier les déclarations de Rouchel, lui revenait en contre-coup dans les appréciations de mademoiselle Fonchette. Il souffrit. Et puis tout à coup, brusquement comme le vent tourne, cela lui parut distant, détaché de lui qui s'en allait, dont l'âme était déjà partie... Et sa tristesse des choses ne fut plus que de la mélancolie, fine, estompée, — celle qui suit les deuils passés.

— Encore cette cantine à cadenasser, Rouchel !

La mélancolie se dissipait à son tour, faisant place à l'ivresse fébrile des départs jeunes et allègres, où l'on vide follement les ultimes coupes des joies sensuelles et des fringants vins mousseux. Dîners, punchs, Muguette, Alexine... La capiteuse demoiselle de magasin, grâce à l'éloquence d'un billet très enlevant, était venu hier soir, vers cette heure subtile où la nuit brunit, dans le *home* dangereux de Sigmarie, — palpitante comme une femme du monde à son premier rendez-vous. Et ç'avait été tout le grand jeu des ardentes romanesques, mais qui ne céderont point ce jour-là. — « Ah ! si vous ne partiez pas !... » Puis des larmes, puis des baisers brûlant les lèvres, mais pas davantage. — « Non, non... Peut-être, si vous ne partiez pas !... »

Il ne pouvait cependant guère, dans ce décor des caisses commencées et des copeaux qui jonchaient la chambre, lui jurer qu'il resterait à Perthes pour l'amour de ses beaux yeux... Il pressa, supplia vainement, essayant de profiter du trouble qu'il sentait en elle : au moment le plus décisif, elle s'était enfuie, avec une expression de grande dame vraiment, et d'amoureuse éperdue de ne point succomber... Mais cela sonnait un peu faux, comme le meilleur convenu théâtral... Du moins Victor en jugeait-il ainsi dans une subite colère, — et Muguette Printemps, née Clochepot, mais si gavroche et si bonne fille, avait bénéficié des feux qu'Alexine venait d'allumer.

— T'es tout plein gentil, tu sais, chéri ! Seulement, quelle cocasse idée tu as, d'prendre ton billet pour chez les nègres !

Alors, en attendant les pleurs qu'elle verserait la dernière nuit, — ne serait-ce que par convenance : on sait vivre ! — elle avait improvisé une danse africaine qu'elle nommait « le pas des Makokos ».

— Et puis, tu sais, c'est pas de la blague ! J'ai appris ça quand j'étais môme, un dimanche, en allant mirer les sauvages au Jardin d'Acclimatation !

Et sa jambe s'enlevait, preste et mutine, d'un fouillis de taffetas clair qui n'avait rien de « makoko ». Elle était élégante, cette petite, dans sa toilette, sinon dans son langage. En combinant sa coquetterie délurée avec la « distinction » d'Alexine, on aurait obtenu la plus séduisante maîtresse...

— Tu ne vas pas m'oublier là-bas, dis, chez les femmes noires ? Moi qui te suis si fidèle ! Un caniche !...

Et devant le regard sceptique :

— Un demi-caniche, na !... Parole !

Mignonne drôlerie Clochepot, bagou faubourien qui rappelait tout de même Paris en province. Du regret, fugitif et léger, donnait son charme inconnu à ces dernières heures de fougue...

*
**

L'avant-dernier soir, punch d'adieu offert par les officiers de réserve. Ah ! quelle corvée !... Sigmarie quitta subrepti-

cement la réunion. Il se souciait peu d'aller casser des réverbères, ou bien rouler quelques voitures hors de leur légitime hangar : suite normale des agapes de bienvenue ou de bon voyage, plaisirs à moitié réglementaires à force d'être d'un usage immémorial. Et dans la journée, du reste (entre une course aux bureaux de la petite vitesse et une démarche à l'Intendance), il avait promis de passer vers onze heures chez madame Sauvestre, où tout le clan des amis était convoqué en son honneur.

— Attends-moi ! — fit le lieutenant Béchard. Je te suis...

— Tu viens aussi chez les Sauvestre ?

— Peuh !... je ne crois pas, marmotta Béchard.

Ils firent ensemble « un bout de chemin ». Malgré les profondes divergences d'origine, de procédés, de sensations, d'intentions, l'esprit de ce camarade intéressait Sigmarie. Il le choquait à la fois et l'attirait, comme la saveur de certains mets qu'on n'aime guère et qu'on recherche tout de même. Et chacun de ces deux jeunes hommes paraissait à l'autre étrangement paradoxal. Pour Béchard, fils de paysans, habitué dès l'enfance à compter prudemment, à palper et soupeser, l'Armée figurait assez bien une ferme dont il convient d'obtenir le rendement maximum, sans attendre les hasards d'expéditions insignifiantes, ou la chance d'une grande guerre moins probable chaque jour. L'avancement et ses mécanismes secrets formaient son étude patiente : en paix, avec des valeurs égales, les uns montent, les autres pas ; il s'agissait d'être parmi les premiers. Avec cela, bon camarade ou à peu près ; non point faux, plutôt taquinement méfiant ; fertile en théories variées mais livrant très peu de soi, parce que les amis ont toujours « des fuites »... et qu'au fond le silence est d'or.

— Décidément, viens-tu chez madame Sauvestre, Béchard ?

— Décidément, non. J'ai un mal de tête de tous les diables... N'étant pas un brillant colonial, pour qui frémissent les jeunes filles, je vais retrouver mon oreiller.

— Alors, bonsoir !

— Bonsoir !

« Pour qui frémissent les jeunes filles... » En effet, il y eut ce soir-là dans le salon Sauvestre un peu du frisson senti-

mental des adieux avant les batailles, de l'émoi charmant qu'inspirent à ceux qui restent ceux qui partent ou vont mourir... Et comme, ensuite, Victor Sigmarie rentrait tardivement chez lui par la rue Saint-Ephrem (« rue Ephrem », selon le goût de la municipalité socialiste), il savourait encore ces heures jolies, plus belles du sourire un peu troublé de Josette Mériel. Il se redisait la phrase de Béchard, quand il aperçut, le long des grises maisons basses, le fantôme même de l'auteur. Béchard ?... Impossible !... Victor crut à une erreur. Mais parfaitement si, Béchard !... Béchard, tellement pressé naguère de gagner son lit, et « pincé » ainsi, quatre heures plus tard, en flagrant délit de découchage.

— Tiens, tiens, tiens !

— J'avais besoin d'air : je suis sorti un instant, — dit avec flegme le « rencontré ».

D'ailleurs Sigmarie, peu curieux, indifférent à reconstituer, sur un indice ou plusieurs, les mystères de la vie des autres, ne le questionnait déjà plus. Il repartait en pensée, très loin, quand il se retourna : ses yeux furent surpris par une lumière aux fenêtres de l'hôtel Gautiot. Les panonceaux dorés luisaient sous un rayon de lune, mais leur éclat n'empêchait pas de remarquer le vif éclairage d'une pièce du premier étage, juste au-dessus.

— Tu vois ?

— Oui, oui... Allons, viens, Sigmarie.

— Bizarre, cela, par exemple ! Madame Sauvestre qui m'a transmis les regrets de monsieur et madame Gautiot, appelés tous deux à leur domaine de Tilloy... et cette illumination qui révèle une présence !... Seraient-ce les bonnes ?...

— Qu'est-ce que ça nous fait ?

Et Béchard, ennuyé, jugeait son camarade très naïf, pour ne pas dire davantage. Mais c'était la naïveté surtout de ceux qui vivent dans la chimère ou les abstractions ; la naïveté, proportions intellectuelles gardées, d'un Ampère ou d'un Newton ou d'un Kant. Béchard cependant discourait abondamment, pour étourdir « cet imbécile ».

— Je finis par t'envier, Sig. Le doux séjour de Perthes a bien ses inconvénients... Je ne serai pas fâché, l'époque venue, de partir avec le bataillon, et de juger par moi-même de

la couleur du temps à Saint-Doué. Tu connais le refrain, n'est-ce pas ? Saint-Doué, cette « capitale » militaire... Saint-Doué et son beffroi... Saint-Doué et ses marécages...

— Saint-Doué et ses petites ouvrières, — ajouta Victor, par complaisance, un peu dédaigneusement, comme ils arrivaient à la place Capucine.

Que peu, que peu cet avenir lui aurait plu, s'il avait eu la déveine de rester en France !

— Mon Dieu, les petites ouvrières, ça remplace bien les négresses, je pense, et même les femmes du monde, va ! — risqua Béchard en un coup de sonde qui ne « rendit » pas.

Tout le long de la rue Thiers, dont les devantures closes avaient un air refrogné, ils continuèrent à « parler femmes », — car c'est la toujours neuve, inépuisable, sempiternelle causerie entre camarades, apaisée seulement çà et là par le fastidieux sujet « service ». Il n'aurait pas fallu demander d'autres discours à Mercœur, par exemple, ou à ce « chien fou » de Paulin, ou à cet engourdi de Jolival, surnommé par ses camarades « l'inspecteur des pavés de Perthes », parce qu'il ne levait jamais son atone regard vers les formes féminines déambulantes, ne cachant point qu'il préférait, à tout essai de conquête, l'hospitalité facile de certaines professionnelles.

Béchard maintenant, son alerte passée, tournait à l'aigre parce qu'il sentait Victor distrait, indifférent, l'âme envolée de nouveau.

— Tu es stupide, Sigmarie !

— Merci.

— Tu as des principes extravagants. Tu devrais te marier bien vite, tout jeune que tu es : ça te coifferait on ne peut mieux. Tiens, ne pars pas et épouse là-dedans !

« Là », c'était honnêtement, près du square Joubert, la demeure familiale des Mériel. Une lueur de lampe s'y discernait, mais très explicable celle-là, puisque Annecy, Josette, leurs parents venaient de quitter la « soirée » Sauvestre.

— Épouse là-dedans ! Cela t'est facile : on n'y a d'yeux que pour toi !...

Sur cette médiocre flèche du Parthe, Béchard « lâcha » son

camarade. S'aperçut-il qu'il lui causait une joie très délicate? Plaisir de l'amour-propre, plaisir du cœur, mais qui ne put durer lorsque Victor se retrouva, d'allumette en allumette, au milieu de son logis bouleversé. Oh ! l'aspect lamentable des papiers de journaux froissés, des bouts de ficelle dans les coins, des clous tordus un peu partout !... Une odeur de paille brûlée sortait de la cheminée éteinte, mais encore tiède, juste assez pour empester sans combattre le froid pénétrant et morne de trois heures du matin.

— Quelle horreur ! — fit le jeune homme.

Il évoqua le soleil soudanais, dont l'excès vaudrait mieux que cette humidité glaciale. Il regretta vivement de n'avoir pas fait venir Muguette, qui l'aurait attendu dans la tranquillité du lit gardé chaud... Ce petit Printemps ! Plus qu'une nuit, une seule, demain. Celle-ci n'eût pas été de trop. Sacristi !

Il jeta — sacristi, sacristi ! — son oreiller à travers la chambre. L'ennui d'aller le ramasser parmi la poussière et les débris le calma momentanément. Il se blottit sous les couvertures où la fièvre le saisit, — celle qui nous vient des agitations, des surmenages, des mauvaises poussières remuées. — Et ce ne fut plus Muguette dont la blondeur riante et factice traversait son demi-sommeil : ce fut Josette Mériel, aux yeux purs, intelligents et tendres qui personnifia, comme une allégorie d'autrefois, toute son espérance militaire, tout son désir du mieux, tout son juvénile enthousiasme. Et c'était aussi la chère griserie d'un contact de femme, — qui savait?... de sa femme peut-être, un jour?...

« Josette... chérie... Josette...»

Puis sa pensée sombra dans l'inconscient qui prend et supprime presque le tiers des vies humaines. Ses artères, de leurs battements gonflés, rythmaient le nirvâna où son corps reposait mal.

*
**

Et jusqu'au départ la fièvre dura. Et rien n'exista qu'un tourbillon de formes, de gestes et de bouches qui disaient des paroles, presque aussi factices dans l'état de veille que dans

l'état de sommeil. Une inconsciente vanité liait tout cela : quelle cervelle eût résisté à tant d'encens qui montait en fumées, comme celui dont les spirales bleues se pressent, activées par le balancement des thuriféraires ?

Ce dîner chez le colonel, d'autant plus flatteur que le grand chef et sa femme ne recevaient pas trois fois par an ! Et ce petit discours où l'officier supérieur, très paternel (d'autant plus paternel qu'il possédait une nièce et pupille, assez gentille en ses jupes courtes, pour qui le lieutenant Sigmarie lui semblait un parti possible, dans l'avenir), cherchait à se montrer du même coup très fin, très ironiquement colonial, très documenté sur toutes choses, voire savant polyglotte en passant, au sujet du prénom latin et des origines alsaciennes de l'appellation patronymique : Sigmarie, — *Siegmarie*[1] encore du temps de Valmy ou d'Iéna.

—...Avec un chagrin véritable nous vous perdons, mais nos souhaits ardents vous accompagnent dans votre ascension vers la gloire, vous, l'officier prédestiné, au nom doublement... victorieux, au front marqué d'une étoile ! Et si la contrée qui vous attend donne moins de blé ou de fruits que certains l'avaient pu croire, elle saura toujours vous fournir, nous en sommes sûrs, une belle moisson de lauriers !

Et le toast final :

— Cordialement, affectueusement, je lève mon verre en l'honneur du lieutenant Sigmarie, et vous prie de boire avec moi au ruban rouge de ses succès !

Et Josette Mériel, présente au dîner, baissait devant ses yeux émus la frange de ses cils palpitants. Et, trois heures plus tard, Muguette se pâmait, amoureuse et sanglotante. Et, le petit jour venu, dans une jolie aube rose, puis un clair soleil matinal, c'était l'habillement rapide, la dernière valise, la voiture, la gare, le tumulte des retrouvades, les supérieurs, les camarades, toutes les familles amies, — et même les femmes étaient venues, un chapeau piqué à la hâte sur leurs cheveux relevés. Et les poignées de main, les accolades, les vœux répétant la formule heureuse du « ruban rouge ». Et la musique ! la musique groupée sur les rails, entre les quais et

1. *Siegmarie* peut se traduire à peu près par « Notre-Dame de la Victoire. »

les wagons, et dont les accords, cachant la banalité des paroles, clamaient largement l'espérance fière!

Et ces dernières syllabes du colonel, parvenant à demi-hachées, lorsque le train roulait déjà :

— Que vous porte chance ce beau départ!

Beau départ, oh! oui... « Partir » ainsi, ce n'était pas « mourir un peu », c'était commencer de vivre! vraiment vivre!... Et Victor Sigmarie, ayant cessé d'agiter son mouchoir à la portière, retomba sur la banquette capitonnée, haletant, pantelant, saturé de joie jusqu'aux pleurs.

***

(*A suivre.*)

LE TSAR ET LA DOUMA

9 mai 1906. A Wierzsbolow, frontière russe.

Voici les hauts wagons spacieux et confortables, mais dont les fenêtres (une seule par coupé) sont toutes petites : les coupés où l'on est si bien pour dormir, rêver ou boire du thé, mais si mal pour lire et travailler. Ni l'air, ni la lumière n'entrent comme il faudrait. Tout cela est vaste ; pourtant on étouffe là-dedans. On a l'envie de crever ces doubles carreaux qui jamais ne se lèvent, qui vous séparent de l'air libre et sain. La Russie est toute pareille à ces wagons.

Mon compagnon de voyage est un haut fonctionnaire russe du ministère de l'Intérieur : il revient d'Allemagne où son gouvernement l'a envoyé pour régler différentes questions sanitaires. Pendant plus de deux mois, il a séjourné dans les villes de la Prusse orientale et il me dit son étonnement, son admiration pour les qualités d'ordre qu'il a partout notées.

Nous parlons de la Douma : il ne me cache pas qu'il met en elle toutes ses espérances. « Bien que je sois employé de l'État, me dit-il, j'ai voté pour les *cadets*. Ils seront les maîtres du nouveau Parlement. A eux de montrer ce qu'ils valent, par des actes, non par des paroles. » Je réponds à mon interlocuteur qu'il est fort possible que le gouvernement interdise à

ces maîtres du Parlement les actes, en leur permettant seulement les mots. Mon compagnon esquisse un geste signifiant que cela est possible en effet. Un numéro du *Novoié Vrémia* qu'il tient donne le texte complet des *Lois fondamentales* que le Tsar vient d'édicter, à la veille même du jour où la Douma doit se réunir. Ce sont comme les langes qu'on déploie pour l'enfant qui va naître ; avec quel zèle on s'apprête à le bien emmailloter ; comme il sera gardé de tout mouvement dangereux ! L'Empereur convoque la Douma pour qu'elle serve la Russie ; or, il ne paraît préoccupé que d'une chose, l'empêcher de nuire, bien persuadé d'avance que tout acte de la Douma serait nuisible forcément.

Le gouvernement a tort, me dit le fonctionnaire qui le sert. Il détruit par ces lois le manifeste du 30 octobre. Il reprend une partie de ce qu'il avait concédé. Comment les députés apporteraient-ils des intentions conciliantes quand ils voient qu'on ne songe qu'à les ligoter ? La Douma sera non pas un Parlement, mais une Assemblée consultative. Or, la nation désire évidemment autre chose !

Ce n'est pas le seul fonctionnaire que j'aie entendu s'exprimer de la sorte. Une bonne partie des hommes qui vivent de ce régime sont les premiers à reconnaître qu'il ne peut plus subsister.

Pétersbourg, 10 mai.

La Douma se réunit aujourd'hui : à midi, dans une réception solennelle, au Palais d'Hiver, l'Empereur, entouré de toute sa famille, de toute sa cour, recevra les députés de la nation ; la bénédiction impériale tombera sur ces hommes qui, tous, viennent ici pour limiter l'effroyable puissance de l'Empereur. Je dois immédiatement m'occuper d'obtenir les autorisations indispensables pour être admis, sinon à cette réception (ce qui serait bien difficile ; il me reste seulement quelques heures), du moins aux réunions de la Douma.

Je vais voir mon camarade de Mandchourie, le commandant J... Le commandant connaît tout le monde et il est connu de tous. Si quelqu'un peut faire quelque chose pour m'aplanir les premières difficultés, c'est lui. Ancien officier de la garde

impériale, grièvement blessé pendant l'expédition des Boxeurs, il a démissionné et est devenu journaliste (la chose est des plus fréquentes en Russie : le plus facilement du monde, l'officier même de la garde, où cependant l'esprit de caste pourrait particulièrement sévir, l'officier rentre dans le civil).

Nous allons ensemble chez M. Kédrine, avocat très réputé et l'un des députés de Pétersbourg à la Douma. M. Kédrine me donne très aimablement des conseils et des recommandations — je serai, sans aucun doute admis d'une manière permanente à la Douma, dès demain. Pour la réception d'aujourd'hui, toute démarche serait inutile. Les journalistes y ont bien été invités ; mais depuis plus de dix jours. Chacun d'eux a dû adresser sa demande à la Chancellerie, produire une photographie timbrée par son ambassade et vérifiée par la police. Les précautions les plus minutieuses ont été prises. M. Wilton, le correspondant du *Times*, me racontait le lendemain qu'il n'avait jamais vu tant d'argousins mobilisés. Tout journaliste entrant était passé au laminoir humain, exploré, tâté, fouillé ! Précautions tout à fait compréhensibles d'ailleurs : en ce pays, les pouvoirs publics jusqu'à présent ne se sont occupés des journalistes que pour les envoyer en Sibérie ; ils ne peuvent pas du jour au lendemain passer de cette défiance à une confiance illimitée...

La rue est bruyante et joyeuse ; toutes les maisons sont pavoisées ; des camelots vendent de petits drapeaux représentant le Palais de Tauride avec ces mots : *Gosoudarst vennaia Douma*. Tout le monde achète de ces drapeaux. Beaucoup de soldats, mais bien moins qu'à Paris, ces jours derniers. Vers midi, nous nous attablons dans le bar de l'Hôtel de France, rue Morskaia, pour voir le défilé des équipages qui se rendent au Palais d'Hiver : généraux en grand uniforme, chamarrés de décorations, diplomates, fonctionnaires, dames de la cour dans de magnifiques toilettes, et de-ci, de-là, perdu parmi les brillants attelages, quelque pauvre et sale *isvotchik* avec son chargement de deux ou trois moujiks mal endimanchés : ce sont les députés paysans, ceux en l'honneur de qui la fête a lieu.

A deux heures la sortie : des journalistes russes racontent

ce qui s'est passé. L'Empereur a parlé d'une voix énergique et retentissante. Il a appelé les députés « les meilleurs hommes de la Russie ». Il a dit que pour la prospérité du pays, l'ordre était aussi nécessaire que la liberté. (De ces deux choses, le gouvernement tient surtout à la première, la Douma représentant la nation, à la seconde dont si longtemps elle a été privée. C'est de là que pourra sortir le conflit.) Applaudissements frénétiques, clameurs délirantes, poussées par les officiers, les fonctionnaires, les courtisans. Les députés n'ont pas applaudi. Beaucoup même, me dit-on, quand l'Empereur les a salués, ne lui ont pas rendu son salut. Le soir, un chambellan me confirme ce fait, et s'en indigne.

« Figurez-vous, me dit-il, que quelques-uns de ces anarchistes, de ces polissons étaient tout exprès venus dans des vêtements misérables, sans faux-cols, avec des souliers éculés. Ah ! vraiment l'Empereur est trop bon ! » Le chambellan ne pouvait pas comprendre que sans doute ces vêtements misérables étaient les seuls que certains députés possédaient.

S'il faut en croire le *Slovo*, journal réactionnaire, l'ambassadeur des Etats-Unis en personne, le représentant de la grande République, n'aurait pas caché à plusieurs personnes que l'attitude des députés en présence de l'Empereur, leur mécontentement visible l'avaient au plus haut point choqué. Cette déclaration du *Slovo* a reçu un officiel démenti. Pourtant, j'ai remarqué, au cours de mes voyages, que le haut personnel de la diplomatie américaine ne pèche pas précisément par un excès d'esprit démocratique.

Après la réception, les députés se rendent au Palais de la Douma pour élire leur président. Nous les suivons vers le jardin de Tauride. Les rues qui y conduisent sont noires de monde ; la cavalerie contient à grand'peine la foule qui acclame les députés et hue vigoureusement les ministres : « Amnistie ! Amnistie ! » est le cri qu'on entend surtout.

Pas un député qui ne doive passer devant la prison *Chresty*, remplie de détenus politiques. A chaque petite fenêtre des cellules on voit un mouchoir fébrilement agité : c'est l'appel de ceux qui sont dedans à ceux qui sont dehors. Il faut noter cela pour comprendre ce qui va se produire à la Douma tout à l'heure. Aussitôt que M. Mouromtzeff est élu président,

avant même de prononcer son discours inaugural, il donne la parole à son ami, le député Petrounkevitch. « Notre honneur et notre devoir, dit Petrounkevitch, exigent que la première pensée des représentants de la nation russe soit en faveur de ceux qui ont sacrifié leur liberté pour la patrie. Toutes les prisons sont pleines ; la liberté ne doit plus avoir de victimes. La Russie libre veut qu'elles soient relâchées ! »

Des acclamations enthousiastes accueillent ces paroles : Petrounkevitch n'a fait que traduire ce que tous les députés et presque tous les Russes portent dans leur cœur. Sans doute, son discours est, à strictement parler, illégal. Le bureau de la Douma n'est pas encore constitué et le président Mouromtzeff ne devait, pour quelque motion que ce fût, donner la parole à aucun orateur. Le soir même, un réactionnaire ne manque pas de me signaler cette illégalité. « Vous le voyez, dit-il : la Douma débute bien. Dès son premier acte, elle viole le règlement. Elle cède aux clameurs de la populace. Elle commence par une déclaration de guerre ! » Mais est-ce bien aux hommes du gouvernement à parler d'illégalité ? Ces prisonniers dont il s'agit, est-ce légalement qu'ils ont été jetés en prison ? La plupart ne sont pas encore jugés.

Quand ils réclament l'amnistie, les députés ne forment pas un vœu platonique : chacun d'eux connaît des détenus par douzaines ; chacun d'eux souhaite la délivrance d'un frère ou d'un compagnon. M. de Rudnicki me raconte que son fils, un jeune homme, se trouve depuis quatre mois dans la prison de Varsovie. Son crime est d'avoir assisté à un meeting ; par deux fois, le jeune homme et tous ses codétenus, ont organisé une grève fort en vogue dans les prisons russes : *la grève des estomacs*. Un beau jour, les prisonniers s'entendent et déclarent à leurs gardiens que si l'on ne se rend pas à telle de leurs demandes qu'ils estiment absolument juste, ils cesseront tous de manger. Et en effet, pendant un jour, deux jours, ils cessent de manger. Neuf fois sur dix, le gouverneur cède parce que ses pensionnaires seraient fort capables de se laisser mourir de faim. La mort de ces enragés serait en elle-même assez indifférente au gouverneur, mais elle pourrait lui valoir des tracas, peut-être une bombe dans son carrosse, quand il irait à la promenade, et il aime autant céder...

Je passe ma soirée à la rédaction du *Dvadzate Viek*, le *Vingtième Siècle*. Ce *Vingtième Siècle* s'appelait autrefois *Malva*, et auparavant *Rouss*. En quelques mois il a changé de titre trois ou quatre fois et tout fait prévoir qu'il n'en restera pas là. Son directeur M. Souverine fils (le père est directeur du *Novoié Vrémia*) est absent pour le moment... en prison. Le rédacteur en chef, M. Zenger, est un jeune homme fort intelligent et fort aimable ; je rencontre là M. Popof que j'ai connu en Mandchourie, où il était correspondant militaire, et qui eut l'épaule traversée par une balle, le premier jour de la bataille de Liao-Yang. Nous parlons de la situation politique et surtout de ce qui en constitue l'inconnue, l'attitude future des députés paysans. Le gouvernement comptait bien qu'il aurait ces paysans pour lui. S'il a tellement grossi leur nombre, si les paysans composent presque la moitié de la Douma, c'est qu'on espérait que leur loyalisme idolâtre, leur ignorance sainte materaient, dès les premiers jours, le libéralisme des professeurs et des avocats. Or, voici que ces paysans, en qui la bureaucratie mettait toute sa confiance, menacent de passer à l'ennemi. Les signes de leur défection prochaine se multiplient. Le gouvernement se proposait de les héberger, plutôt de les chambrer, dès leur arrivée dans la capitale. Pour leur épargner les tracas de chercher un logis, on leur avait préparé une vaste demeure, dans la rue Kirochnaia. Ils trouveraient là le souper, le gîte et de bons conseillers capables de diriger leur marche inexpérimentée et tâtonnante dans le labyrinthe de la vie parlementaire. Souper, gîte et conseillers, tout cela ne coûterait pas un kopek. Sans doute les paysans ne résisteraient pas à cette alléchante invite ; ils accourraient en foule là où on leur promet *le borj* (potage) et le *vodka* pour rien. Mais les paysans ne sont allés qu'en petit nombre dans le Prytanée de la rue Kirochnaia. Et encore, beaucoup de ceux qui y sont allés, s'apprêtent à en déguerpir pour ne pas encourir la réprobation de leurs confrères.

Les rédacteurs du *Vingtième Siècle* s'attendent à une lutte très vive entre le ministère et la Douma. Comme je dis, à l'un d'eux, que j'ai l'intention de ne rester ici que tant que la Douma siègera, il me répond : « Dans ce cas, ne défaites pas votre valise. » Mais ces rédacteurs représentent l'Extrême

Gauche. Le parti *cadet* qui conduira le Parlement ne poussera pas tout de suite aux mesures violentes : ce n'est certainement pas son intérêt. Et pour dissoudre la Douma, il faut au gouvernement un prétexte, tout au moins quelques semaines de fatigue.

C'est à mon tour d'être interrogé et critiqué sur le dernier emprunt souscrit par la France au gouvernement russe. Ces jeunes gens m'expriment tout leur mécontentement ; d'autres personnes, même parmi les plus modérées, me l'ont exprimé déjà ou me l'exprimeront : la plus grande partie du peuple russe, la partie la plus intelligente et la plus honnête, celle qui a particulièrement droit à notre sympathie, sinon à notre appui, la Russie de demain considère le récent emprunt comme une trahison et comme un vol. Les commissions exigées par les établissements de crédit sont connues et citées de tous. « C'est nous, me dit-on, c'est notre pauvre peuple qui, finalement, devra payer ces voleries ! » Et, pour punir la France, d'aucuns sont allés jusqu'à proposer de boycotter les marchandises françaises. Les journaux ont publié des lettres violentes [1] contre le peuple français « qui vend pour un rouble de gain les meilleures traditions de son pays ».

12 mai.

Ma première visite à la Douma, la Douma lointaine, reléguée au fin fond des faubourgs. C'est tout un voyage pour s'y rendre, et Pétersbourg, la ville aux rues interminables, ne m'avait jamais paru si grande. Un joli palais, avec dôme et colonnade : il semble petit, vu du dehors ; il est immense, sitôt qu'on y est entré. Une haute salle à coupole débouche dans une magnifique galerie. C'est là que, pendant les suspensions de séance, les députés se promèneront. La salle des délibérations se trouve tout de suite après : c'est un amphithéâtre, en gradins légèrement montants, qui s'élèvent par une pente très douce, au lieu de se dresser comme une muraille écrasant le fauteuil présidentiel. Les tribunes pour le public sont dans

1. Lettre publiée par le *Vingtième siècle* et citée par la *Correspondance Russe* (19 avril 1906.)

le fond : elles sont peu nombreuses et l'on n'en a point mis sur les côtés. L'architecte s'est assez peu préoccupé de fournir de la place aux gens friands des spectacles parlementaires. Pour les journalistes, dans chaque coin de la salle, à droite et à gauche du fauteuil présidentiel, on a aménagé deux petites loges, pareilles à des *boxes*. Nous pouvons voir ainsi les députés de face, mais le président et les ministres (quand ils viennent) de profil. Cette salle est fraîche de tons, pimpante et claire : des flots de lumière y pénètrent ; par delà de larges et hautes fenêtres, on aperçoit un joli décor d'arbres et d'étangs.

C'était autrefois l'emplacement du jardin d'hiver qui, de tout le palais bâti par Catherine et donné en cadeau au plus aimé des favoris, Potemkine, héros de la Tauride, émerveilla le plus les contemporains. Starch, dans son tableau de Saint-Pétersbourg, le décrivait ainsi :

L'œil se promène avec ravissement, tantôt sur des plantes et des arbustes de tous les pays, tantôt il se repose avec admiration sur une tête antique... La température délicieuse, l'odeur enivrante des plantes et le silence voluptueux de ce lieu enchanteur plongent l'âme dans une douce rêverie et transportent l'imagination dans les bois de l'Italie... Au milieu de cet élysée s'élève majestueusement la statue de Catherine II, en marbre de Paros.

Le jardin d'hiver est maintenant un jardin d'été ; la statue a disparu, mais le souvenir de la grande impératrice demeure ; il hante ces salles immenses, ces majestueux lambris. En parcourant ce palais qu'elle créa, il est impossible de ne point évoquer son image et celle de son illustre amant.

M. Mouromtzeff monte au fauteuil. Il a une belle tête pensive et grave, avec une barbiche toute blanche. Il s'exprime d'une voix très distincte, et même les moins *entrainés* des moujiks doivent aisément le comprendre. Le président a un lorgnon et des lunettes, les lunettes pour voir de loin, le lorgnon pour voir de près. Il lui faut à tout instant changer l'un pour l'autre, selon qu'il veut lire quelque document ou surveiller son Assemblée. Mais il s'acquitte de cette petite manœuvre avec beaucoup d'habileté. La Douma naissante

reçoit de tous les points de la terre russe des télégrammes de félicitations, dont M. Mouromtzeff donne lecture, ce qui prend un assez long temps. Il en est venu de partout, des municipalités et des zemstvos, de Pologne, de Finlande et du Caucase.

Puis un homme long et maigre, aussi long, aussi maigre que M. Déroulède, se met à parler de l'amnistie et de la réponse au discours du trône. C'est M. Roditchef, membre influent du parti *cadet* et orateur éloquent. M. Roditchef paraît irrité, furieux : on dirait qu'il va mordre quelqu'un. Pourtant M. Goremykine, le premier ministre n'est pas là.

On élit les vice-présidents : le prince Dolgoroukof et le professeur Gredeskul. Le principal titre de ce dernier, c'est d'avoir été déporté par Dournovo. Il était sans cela assez peu connu ; si le gouvernement, en le frappant, ne l'avait pas justement désigné aux suffrages de la Douma, c'est vraisemblablement M. Nabokof qui aurait été élu à sa place. Le prince Dolgoroukof, vice-président, le prince Schakowskoï, secrétaire, appartiennent tous les deux à ces vieilles familles moscovites qui descendent de Rurik et l'emportent en ancienneté sur les Romanof.

La séance a commencé vers onze heures ; à deux heures, long entracte, pour laisser le temps de déjeuner. La galerie des pas perdus, la buvette et le buffet se remplissent en quelques instants. Cette buvette et ce buffet sont accessibles au public comme aux députés. L'État-Major du parti *cadet* s'assied à une même table : voici le professeur Milioukof, qui n'est pas député, parce qu'une poursuite judiciaire le rendait inéligible. Nabokof, un homme jeune, à l'air distant, ancien chambellan de l'Empereur, fils d'un ministre, riche, grand adversaire du gouvernement ; voici notre ami, presque notre compatriote, M. Eugène de Roberty, que les paysans de Tver eurent la sottise de ne pas envoyer à la Douma. A côté, cette luxuriante crinière, une crinière à la Mirabeau, cette encolure épaisse, cette physionomie puissante et réjouie, c'est M. Maxime Kowalesky : il fait table à part ; il s'est séparé des *cadets* pour former le groupe indépendant des *réformes démocratiques*.

Dans la buvette, on prend le thé, on croque des gâteaux.

Près de la buvette, se trouve le bureau de postes et télégraphe : les députés y reçoivent leur correspondance, les journalistes peuvent y mettre leurs télégrammes : c'est d'ici que, une fois ou deux par semaine, les députés des paysans expédient à leurs électeurs une partie de leur indemnité parlementaire. Cette indemnité (dix roubles par jour, environ vingt-six francs), les électeurs ont trouvé qu'elle était beaucoup trop considérable pour leur élu. Ils lui ont enjoint, sous peine de bourrades énergiques lorsqu'il reviendrait au village, de se contenter de deux ou trois roubles et d'envoyer le restant à sa communauté. La communauté, me dit-on, toute réjouie de cette aubaine, l'emploie surtout à acheter du vodka.

Mais le lieu le plus vivant, le plus grouillant, le plus intéressant, pendant l'entr'acte, c'est l'immense galerie des pas perdus. Les députés moujiks y promènent leurs barbes incultes, leurs costumes variés et pittoresques ; à côté de la longue robe des popes, du cafetan des Petits Russiens, on y voit le complet élégant et ultra-moderne de quelque grand seigneur polonais ; Monseigneur Ropp, évêque et représentant de Vilna, montre ses petits yeux clignotants, son fin profil d'aristocrate, rasé et rusé qui rappelle celui de Léon XIII ; le comte Heyden, sa tête de vieux Boer, Stakhovitch, sa belle figure de Slave, une réplique de celle de Tolstoï. Toute une troupe de jeunes filles, de jeunes femmes vont et viennent, babillardes, rieuses, parmi les groupes arrêtés : ce sont les sténographes ou les télégraphistes. Jamais je n'aurais pensé qu'il fallût tant de sténographes. Mon confrère, M. Rennett, prétend que le gouvernement a perfidement lâché, dans les couloirs de la Douma, cet essaim de jeunes femmes pour séduire les députés.

Mais les députés n'ont pas l'air de vouloir se laisser séduire : ils sont tout entiers à leurs discussions passionnantes. Les paysans surtout s'agglomèrent : au milieu, quelque orateur prend la parole et de nouveau, comme dans la salle tout à l'heure, les controverses et les discours recommencent. Comme toujours et partout chez les Russes, les plus simples, les moins affectés des hommes, la familiarité et l'intimité s'établissent très rapidement...

Sur le quai français, dans le quartier le plus élégant de Pé-

tersbourg, je rencontre le général Kozlof, le beau Kozlof dont la taille est si haute, le port si imposant, les manières si distinguées. Chaque fois que je le vois, je m'imagine que le fameux Potemkine devait être un homme comme lui. Il y a chez Kozlof un tel contentement des autres et de lui-même, une telle joie de vivre, de respirer, de marcher, de regarder les femmes ! Nous causons quelques instants ; nous parlons de Ta-Ché-Kiao, où nous avons vécu ensemble dans une masure chinoise empuantie. « Venez me voir dans mon appartement de la rue Glinka, me dit le général, quand nous nous séparerons. Ce sera mieux qu'à Ta-Ché-Kiao ; mais nous ne nous entretiendrons pas de politique ». La politique en effet n'a jamais dû l'intéresser [1].

15 mai.

Les 448 députés de la Douma se répartissent ainsi :
153 constitutionnels démocrates (cadets).
107 du *troudavaï grup* (groupe du travail).
108 n'appartenant à aucun groupe.
63 autonomistes.
13 octobristes.
4 des réformes démocratiques.

Les cadets tirent leur nom d'un calembour : on a, par abréviation, soudé la première lettre du mot constitutionnel (le mot en russe commence par un K) avec la première du mot démocrate d'où K D, *cadet*. Leur programme est celui-là même que la Douma va probablement adopter dans sa réponse au discours de la couronne : libertés constitutionnelles, ministère responsable et pris dans la majorité du Parlement, suppression de l'arbitraire administratif, abolition des caté-

1. Le général Kozlof vient d'être assassiné. Un soir, comme il se promenait, après le concert dans le parc de Péterhof, il se met sous un arbre pour s'abriter de la pluie qui commençait à tomber. Un homme s'approche de lui, sort une photographie de sa poche, la regarde, regarde ensuite le général, puis, tirant brusquement son revolver, il l'abat de trois balles, à bout portant. Kozlof avait été pris pour Trépof, à qui il ne ressemble que très imparfaitement. Le meurtrier, un Letton stupide, s'imaginait que Trépof s'en vient ainsi, le soir, écouter placidement la musique dans les jardins où le public a accès !

gories sociales et égalité de tous devant la loi ; au point de vue économique, réforme agraire par l'expropriation au profit des paysans des biens nationaux et partiellement des propriétés privées. Les membres de ce parti appartiennent à la noblesse, aux professions libérales, quelques-uns aux classes rurales.

Le groupe du *travail* comprend quelques ouvriers et beaucoup (plus de 80 0/0) de paysans. Son programme n'est bien connu qu'au point de vue économique, le seul qui intéresse sérieusement les paysans : ils demandent l'expropriation des terres privées, sans indemnité dans certains cas, avec faible indemnité dans d'autres et la socialisation complète du sol.

Les *octobristes* se placent, comme leur nom l'indique, sur le terrain du manifeste impérial d'octobre dernier. Ils pensent que les libertés concédées par ce manifeste sont, en principe, suffisantes pour assurer l'évolution de la Russie.

Les cadets ont la supériorité numérique ; mais ils sont encore beaucoup plus forts que leur nombre ne le laisse supposer. Ils sont, en effet, dans la Douma le seul parti vraiment organisé. Le *groupe du travail* est en voie de formation et ses membres ne sont unis que par un lien des plus fragiles. Les cadets ont fait les élections ; par leur tactique habile, par leur discipline, ils ont remporté sur le gouvernement une complète victoire. Maintenant ils vont diriger la Douma. Je n'aurais pas cru qu'un parti politique russe fût capable d'une telle discipline, d'une si parfaite cohésion. C'est du club des cadets que sortent toutes les résolutions : Il est situé dans la rue Potemkine, non loin du palais de Tauride : ses fenêtres ont vue sur le jardin qui entoure la Douma.

Grâce à l'amabilité de M. Struve [1], j'ai pu m'y introduire. Je crois être entré dans une usine en plein fonctionnement. Il est trois heures : une assemblée générale du parti se tient en ce moment, sous la présence de M. Milioukof. La Douma chôme aujourd'hui, mais les cadets, eux, ne chôment jamais. J'attends que la réunion ait pris fin. Aussitôt après, le prince Dolgoroukof parcourt les couloirs en agitant vigoureusement une

1. M. Struve, exilé sous Plewhe, dirigeait à Paris une feuille russe, l'*Osvobojdénie* (la délivrance). Il fut rappelé d'exil par M. Witte.

sonnette et en criant à pleins poumons : « le comité directeur en séance ! » M. de Roberty, à qui je voudrais bien poser quelques questions, m'est littéralement arraché par l'homme à la clochette, impitoyable régisseur. Il me faut de nouveau attendre la fin de cette réunion. Heureusement une conversation avec M. Struve me fait trouver courte cette attente.

M. Struve me présente à M. Milioukof, avec qui je m'attable dans le restaurant. M. Milioukof est le membre le plus influent du parti : je dirais qu'il en est le chef, si je ne craignais de jeter un soupçon d'autocratisme sur cet homme qui ne songe qu'à détruire l'autocratie. M. Milioukof est d'un blond roux, le roux des Germains ; on dirait qu'il fait sans cesse effort pour éteindre, derrière ses lunettes, le pétillement de ses yeux vifs. M. Milioukof désire que rien en lui ne pétille, pas même ses yeux. Il est circonspect, attentif à ses propos, ne les lâchant qu'à bon escient et après qu'ils ont été bien pesés. Je l'interroge sur la situation de son parti, qui est pris entre deux écueils, la mauvaise volonté (pour ne pas dire la mauvaise foi) gouvernementale et les exigences révolutionnaires du groupe du travail.

— Nous ne voulons pas de conflit aigu avec le gouvernement, me déclare-t-il, et nous ferons tout pour l'éviter. Si le gouvernement le provoque, il en portera, à lui tout seul, la responsabilité. Nous avons tout à gagner à ce que la situation actuelle, si fausse qu'elle soit, se prolonge, et nous n'irons pas chercher querelle à propos de vétilles. En voulez-vous une preuve ? Le président de la Douma demande une audience à l'Empereur pour lui remettre officiellement l'adresse votée par le Parlement. Je sais déjà (car nous avons des intelligences dans la place) que l'Empereur refusera cette audience. On s'imagine par là nous donner un camouflet. Mais ce camouflet, nous ne l'acceptons pas ; nous retirons la joue. Nous passerons outre, en déclarant que c'est là une affaire de protocole, sans aucun intérêt pour nous : ce qui importe c'est l'Adresse en elle-même, non point la façon dont elle sera remise à l'Empereur. Pour notre attitude à l'égard des partis avancés, leurs chefs voudront, peut-être, nous engager dans une voie périlleuse. Mais rien ne prouve que leurs soldats les suivront partout. Dans les questions essentielles, je crois que

nous pouvons compter sur une énorme majorité, presque sur l'unanimité de la Douma. Pour la réforme agraire notamment, de beaucoup la plus impérieuse, la plus urgente, notre projet sera certainement voté : c'est le seul qui soit étudié dans les détails et qui puisse apporter un remède immédiat aux maux dont souffrent les paysans.

Ni dans ses manières, ni dans ses propos, ni dans ses actes, M. Milioukof n'a rien d'un révolutionnaire. Il me fait l'effet d'un opportuniste, plus encore que d'un radical. Voilà de quels hommes, de quel parti, le gouvernement feint de s'épouvanter. « Confier le pouvoir à de telles gens, s'exclament les réactionnaires ! jamais. Ils sont tous à la remorque des violents, des anarchistes, des pires ennemis de la société. » Il se trouve bien des gens en France pour croire à ces accusations pour regarder les *cadets* comme une bande d'énergumènes, toujours prêts à pratiquer la surenchère et à se jeter dans les exagérations les plus folles.

Jusqu'à présent, tout au contraire, les *cadets* n'ont fait que prêcher la modération, la stricte observation de la légalité. Quand ils ont paru en sortir par quelque point (comme Petrounkevitch, à la première séance de la Douma), c'était pour empêcher une illégalité plus grande, une explosion de violence qui aurait pu tout gâter. Petrounkevitch savait que beaucoup de députés *travaillistes*, exaspérés par le nombre effroyable des détenus politiques, étaient décidés, dès le premier jour, à faire un éclat, à soulager leur bile en injuriant les ministres présents. Alors il prononça sa harangue, pour en empêcher une ou plusieurs autres, auprès desquelles la sienne aurait semblé fort pâle.

Les chefs du parti cadet Milioukof, Nabokof, Dolgoroukof, Petrounkevitch, de Roberty [1], seraient parfaitement capables

1. M. Milioukof, ancien professeur d'histoire, auteur d'ouvrages historiques réputés, a fait des conférences à Londres et à Paris ; il a vécu quelque temps à Sofia où on voulait le garder comme professeur. Se trouvant sous le coup d'une poursuite, lors des élections dernières, il n'a pas pu être candidat. M. Nabokof est le fils d'un ancien ministre. Par sa naissance, il était du monde de la cour ; d'abord gentilhomme de la chambre, il perdit bientôt ce titre, par suite de ses opinions politiques. Le prince Dolgourokof est très connu par son rôle dans le mouvement libéral des *Zemstvos* : c'est dans son palais de Moscou

et parfaitement dignes de prendre, dès aujourd'hui, le pouvoir, si l'Empereur avait assez d'intelligence et assez de sagesse pour le leur confier. La responsabilité du gouvernement les inclinerait encore plus à droite qu'à gauche. Aussitôt qu'ils deviennent ministres, les socialistes ne sont plus que des radicaux et les radicaux des modérés. La preuve de cela a été faite bien souvent.

Manœuvriers habiles, prudents, bien des gens, même dans leur propre parti, reprochent à ces leaders de l'être trop : à quoi, disent ces gens, serviront cette prudence et ces manœuvres ? Jamais le gouvernement ne se dessaisira volontairement du pouvoir. La violence, seule, pourra l'y contraindre. En exagérant leur modération, en louvoyant sans cesse, les *cadets* se vouent à l'impuissance : ils seront usés très rapidement. Seule, la révolution peut sauver la Russie. Mais cette révolution, les *cadets* ne la dirigeront pas, parce qu'ils comptent trop sur les discours, les intrigues et pas assez sur la chose qui importe vraiment, les actes.

J'ai maintes fois entendu ces critiques, surtout dans la bouche des jeunes gens. Je les répète pour donner une idée de la situation des cadets, des difficultés quotidiennes qu'ils vont avoir à surmonter.

que se tint l'an passé cette Assemblée générale des Zemstvos, en qui bien des gens se plurent à voir la première Assemblée de la Révolution. Il y a deux princes Dolgourokof parmi les chefs cadets : ce sont des frères jumeaux, impossibles à discerner : l'un est député et vice-président de la Douma ; l'autre, qui aurait été élu lui aussi, céda son siège à M. Hertzenstein. M. Pétrounkévitch est également très connu par son rôle dans les Zemstvos.

M. de Roberty, descendant d'un gentilhomme dauphinois, un cadet (déjà !) émigré en Russie, sous Catherine II. Ses travaux économiques et philosophiques l'ont fait connaître en France ; il fut avec M. Maxime Kowalesky l'un des fondateurs de l'École Russe de Paris qui porta ombrage au soupçonneux M. Plewhe. M. de Roberty fut alors sommé de rentrer immédiatement en Russie, sous peine de voir ses biens mis sous séquestre. M. de Roberty ne rentra pas, peu soucieux d'être exilé en Sibérie, pour le restant de ses jours et préférant sauver sa liberté que ses biens. Fort heureusement, une pétition signée par les plus célèbres savants de France et adressée au tsar, empêcha qu'on ne dépouillât un homme, dont le seul crime était de n'avoir pas voulu se courber sous la férule de M. Plewhe.

17 mai.

L'Adresse à l'Empereur est votée. La commission des trente-trois membres (onze cadets, onze travaillistes, onze pour les différents autres groupes), chargée de sa rédaction, a travaillé jour et nuit. Les députés font preuve d'un zèle sans bornes. La dernière séance s'est terminée à deux heures du matin : il y a eu, vers une heure, une suspension pour permettre à la commission de rédiger quelques amendements. Députés et journalistes en profitèrent pour s'endormir sur les banquettes, dans tous les couloirs.

L'adresse est plus modérée qu'on ne s'y attendait. Les *cadets* ont finalement imposé leurs vues ; sans doute ils y ont mis tout leur programme, suffrage universel, libertés individuelles, réforme agraire basée sur l'expropriation d'une partie des propriétés privées, suppression du Conseil de l'Empire. Ils ont flétri le terrorisme administratif de l'ancien ministre Dournovo *qui a couvert le pays de la honte des exécutions sans jugement, des massacres, des fusillades et des emprisonnements*. Ils exigent la constitution d'un ministère responsable. Aucune de ces demandes ou de ces plaintes ne peut vraiment surprendre.

Jusqu'à présent, Aladine, Anikine, Jilkine, les chefs des *travaillistes* sont surtout violents à la tribune, quand ils parlent devant le public. Ils tiennent visiblement à donner au peuple russe l'impression qu'il sont des *purs*. D'autres peuvent se compromettre avec le gouvernement, caresser l'espoir de devenir un jour ministres. Pour eux, pensée pareille n'a jamais traversé leur esprit ; ils le laissent entendre nettement ; ils ne ménagent personne ; ils soutiennent les révolutions énergiques, violentes. Mais quand vient le vote, ils mélangent leurs voix à celles des *cadets*.

18 mai.

J'ai rendu visite à la comtesse B... Nous avons autrefois vécu vingt-deux jours dans le même wagon, depuis Kharbine jusqu'à Moscou. La comtesse revenait de voir sa fille, engagée comme infirmière à la Croix Rouge, pendant la guerre russo-

japonaise. Vingt-deux jours de wagon, au cours desquels il n'y a rien d'autre à faire que de causer, créent entre deux personnes quelques liens. Je trouve la comtesse rosée et poupine, toute brillante de santé. Elle est très effrayée des événements. « Ni les uns, ni les autres ne veulent ou ne peuvent céder, me dit-elle. Alors le choc est certain. »

Elle me raconte les ennuis qu'elle eut, l'an dernier, au moment de la grève des chemins de fer. Elle rentrait de Wiesbaden avec sa fille ; la grève les surprit à la frontière ; force leur fut, pour ne point séjourner dans une triste bourgade allemande, de rebrousser chemin jusqu'à Berlin. Nous parlons des ministres, des hommes politiques en vue ; il en est bien peu qu'elle épargne : celui-ci est un incapable et cet autre un vaurien. Et comme je prononce tout exprès le nom de M. Witte, pour le coup, la comtesse s'emporte ; l'indignation la rend éloquente, M. Witte est certainement pour elle l'homme le plus exécré. Je lui fais observer que son ennemi vient pourtant de prononcer au Conseil de l'Empire un discours fort réactionnaire. Mais cela ne la touche aucunement. D'ailleurs, j'entends dire du mal de Witte dans tous les milieux très divers où je fréquente : les réactionnaires le détestent aussi cordialement que les révolutionnaires ou les libéraux. On s'accorde à le regarder comme un homme sans convictions, prêt à passer toujours du côté le plus fort. « Il est aussi capable d'être dictateur que président de la République », me disait-on, l'autre jour.

Comme je la quitte, la comtesse me glisse en souriant ces mots : « Vous êtes le peuple le plus aimable de la terre ; mais quel besoin aviez-vous de faire une révolution ? Voilà que nos gens ne songent qu'à vous imiter !...»

RAYMOND RECOULY

(A suivre.)

LE

PROCÈS DE MOREAU

Après de longs dissentiments avec Bonaparte, Moreau fut inculpé dans la conspiration Georges-Pichegru, arrêté le 25 pluviôse an XII (15 février 1804) et enfermé au Temple. Les débats du procès, ouverts le 8 prairial suivant, furent clos le 20 (9 juin 1804), et les juges entrèrent aussitôt en délibération. L'un d'eux, Le Courbe, frère du général, publia, en 1814, quelques jours après la première abdication, une brochure très rare aujourd'hui, où il relatait ce qui s'était passé dans la salle des délibérations [1]. Moreau, d'abord acquitté à la majorité de sept voix contre cinq, aurait été condamné ensuite, sous la pression des envoyés de l'Empereur, à deux ans de prison. Mais c'était là un témoignage unique que l'historien ne pouvait admettre sans réserves. Le manuscrit inédit qu'on va lire est celui d'un autre juge, Rigault de Rochefort. Il confirme l'illégalité commise par le tribunal à l'égard de Moreau ; il rectifie et complète le récit de Le Courbe ; il donne des détails curieux sur la mort de Pichegru et sur la procédure à laquelle donna lieu la conspiration. Ce manuscrit présente tous les caractères de l'authenticité la plus complète. Il est de la main même

1. *Opinion sur la conspiration de Moreau, Pichegru et autres, sur la non culpabilité de Moreau, et procès verbal de ce qui s'est passé à la chambre du Conseil, entre les juges, relativement à ce général*, par M. Lecourbe, juge en la Cour de justice criminelle de Paris. Paris, 23 avril 1814. L'exemplaire est signé : Le Courbe.

de Rigault de Rochefort ; il provient de sa succession et a été versé aux Archives de la Guerre le 17 septembre 1838.

C^t E. PICARD

La même cause nous ayant étroitement unis, M. Le Courbe et moi, j'ai proposé à mon collègue de nous *recorder* sur les faits et sur les circonstances du grand procès dont il a depuis publié une forme de relation. J'avais aussi conservé mes notes. Les faits qui peuvent seuls intéresser le public, auraient été rendus avec le caractère distinctif d'une grande vérité.

J'avoue qu'il ne m'aurait pas paru sans danger de faire parler des magistrats en délibération ; car, qui peut se promettre l'exactitude d'un sténographe ? La plus légère inattention ; l'agitation des esprits ; un froissement trop vif dans la discussion ; le sentiment intérieur de rapporter tout à son avis, de le faire prédominer ; sont autant d'accidents qui peuvent altérer la vérité d'un texte ; à mon égard, M. Le Courbe m'a fait tenir un discours au moins déraisonnable lorsque, pages 74 et 76, il analyse mon vote sur la question d'excusabilité ; l'on jugera du mérite de sa version en la comparant à l'original que j'ai conservé.

Un magistrat a-t-il la faculté de rendre publics les détails d'une délibération à laquelle il a pris part ? Ici l'on doit plutôt envisager l'honneur du corps entier de la magistrature que l'intérêt des individus, et en réduisant la discussion aux graves inconvénients qui pourraient résulter de la publicité, l'on doit s'empresser de la proscrire. Il est vrai que la loi prohibitive n'en est pas écrite ; au moins je n'en connais pas. Mais n'est-ce pas l'un de ces dogmes qui, transmis d'âge en âge, doit être à jamais religieusement gardé ?

N'était-ce pas assez pour M. Le Courbe et pour moi, qu'elle fût connue cette vérité que nous avons été les deux victimes de nos opinions révélées dans le procès du général Moreau ? La récrimination de notre part serait-elle en harmonie avec cette conduite à laquelle on veut bien applaudir ? Quelle espèce de flétrissure d'ailleurs avons-nous pu recevoir d'un coup d'État dont la cause ne peut qu'honorer ? Le juge qui a dédaigné les offres, bravé les menaces de la puissance ; qui a tout

sacrifié à son devoir, s'est placé au-dessus des atteintes de la malveillance.

La vie du magistrat, qui ne doit être qu'un concert de vertu et de dignité, n'offre pas ordinairement de ces actions d'éclat qui enlèvent l'homme à sa douce obscurité ; il fallait pour la France cette leçon laissée à nos arrière-neveux : qu'au milieu du tourbillon d'une longue révolution, il se montrât deux hommes, dont l'un, fils aîné en gloire, doué d'une ferme volonté de toujours obéir, ne conçut jamais d'autre désir que celui de la liberté de sa patrie ; dont l'autre, au contraire, ne respirât qu'une ambition dissolue. Ce ne furent pas César et Pompée : le 18 brumaire au soir, le général Moreau accorda trop en livrant *les cinq jours* d'un pouvoir absolu ; dès l'instant, sa mort devait être arrêtée ; elle le fut le 21 prairial an XII. La cour criminelle de Paris a refusé cette exécution impérativement commandée ; une réunion de douze magistrats a jeté par sa contenance l'épouvante même dans l'âme du tyran !

Si la cour criminelle de Paris n'eût pas, dans ce grand procès, tenu l'attitude de son indépendance, l'on eût successivement livré à sa justice dégradée, de nouvelles victimes sous le prétexte de nouvelles conspirations ; déjà les amis, les compagnons, les admirateurs du général Moreau étaient indiqués et marqués au milieu des camps et dans les premiers corps de l'État. Ce n'était que dans cette horrible conception que la cour criminelle de Paris avait reçu une organisation et des attributions toutes particulières : elle réunissait tous les pouvoirs, elle faisait les fonctions d'une haute Cour ; elle en eût eu plus que l'effrayante prépondérance.

D'excellents publicistes ont pensé que la justice criminelle devait surtout avoir ses tribunaux séparés ; mais la forme de ces tribunaux, leur tranquillisante complexion, enfin leur constitution doit (*sic*) être fixes comme la Constitution même de l'État. Une altération dans leur organisation, une extension dans leurs pouvoirs, surtout lorsque les exceptions sont improvisées tout exprès pour une cause ou pour une partie, sont trop évidemment l'acte d'un despote ; de celui-là qui ne connaît rien, qui ne veut avoir d'attention sur rien et sous les pieds duquel tout roule et s'aplanit. Si l'innocence ne doit

comparaître qu'avec effroi devant une commission, ce prestige de la justice des hommes, combien de dignes magistrats que la fatalité a appelés pour être ainsi les instruments d'une implacable volonté ne sont-ils pas à plaindre de leur position même ? Qui pourrait prononcer contre chacun d'eux sans avoir éprouvé leurs divers sentiments, le besoin de leur âme, le malaise de leur moral, la perception de leur esprit, leur anxiété, sans avoir été eux-mêmes au moment où ils ont été contraints d'émettre une opinion ?

Ce n'est que dans l'art de former tout à propos des conspirations que Napoléon Bonaparte a successivement trouvé ses degrés d'ascension. A l'ouverture de la séance extraordinaire tenue par le Conseil des Anciens le 18 brumaire an VIII, l'un des membres de la commission des inspecteurs ne craint pas de dire, à la tribune publique, au sein de la plus grande tranquillité dont jouissaient la France et la capitale : « que la sûreté de la représentation nationale est exposée ; que des syptômes alarmants se manifestent depuis plusieurs jours ; que des rapports sinistres ont fixé l'attention de la commission et redoublé sa vigilance ; que les conjurés se rendent en foule à Paris ; que ceux qui s'y trouvent n'attendent que le signal. »

A la séance de Saint-Cloud, toujours tenue par le Conseil des Anciens, mais le lendemain 19, c'est Bonaparte lui-même qui renouvelle les folles idées de conspiration ; un volcan était prêt à tout dévorer... et de suite l'orateur de la veille, s'élançant de nouveau à la tribune, trouva, dans la parole de son initié, les preuves qu'il n'aurait pu présenter. « Vous venez de l'entendre, dit-il ; celui devant qui l'Europe entière est remplie d'admiration, vient de vous dévoiler les complots dont la République était menacée ; les révoquerez-vous en doute ? » C'est ainsi que l'imagination travaillée du besoin d'un nouvel ordre de choses, trouva le merveilleux stratagème de livrer à Bonaparte, en un seul jour, les armées françaises et la liberté de la nation.

Comme il avait été dit qu'une grande conspiration avait existé, il fallut à un si grand événement des victimes expiatoires. Le 3 nivôse an VIII, Bonaparte, Premier Consul, monta la première marche du trône par la proclamation de la loi

sur la mise en activité de sa constitution ; douze jours après, soixante et quinze domiciliés de la capitale sont arrachés à leurs familles et, pour la sûreté du Consulat, sont mis en surveillance au delà des mers.

La conspiration d'Aréna, en vengeant une haine de famille, eut son double objet[1]. Quatre individus sans moyens, comme sans utile dessein, devant avoir pour bras exécuteur celui d'un jeune homme déclaré innocent ; des poignards de fabrique anglaise, semés dans la Rue de Richelieu, poignards qui ne furent ramassés que le lendemain matin ; voilà au résultat le procès qui, pour consolider le Consulat, a conduit quatre hommes à l'échafaud.

Combien mon digne ami, M. Arnaud, a racheté par les larmes et les regrets le discours qu'en sa qualité de ministère public, il prononça devant la Cour de cassation pour faire rejeter le pourvoi des condamnés. Il épancha souvent ses sentiments dans le sein de l'amitié, et jamais il ne crut y trouver d'adoucissement. Sa fin, aussi subite que malheureuse, est un terrible exemple ! M. Arnaud était encore plus effrayé de l'art dangereux des conspirations contre lequel nul citoyen ne pouvait se garantir, que des conséquences de la mission passive qu'il avait remplie devant une Cour qui ne pouvait d'ailleurs connaître que des moyens de forme.

Chaque parti a fourni ses victimes à l'événement affreux du 3 nivôse[2]. Une commission militaire a fait perdre la vie au sieur Metge et consorts, que l'on déclara convaincus d'avoir conduit, dirigé et donné l'action à la machine infernale. L'on s'était malheureusement trompé... Pour le même fait, et sur les mêmes circonstances, la cour criminelle de Paris, sur la déclaration d'un jury de jugement, a condamné les sieurs Saint-Régent et Carbon[3].

Au moment où l'idée d'une conspiration commençait à éclore, il semblait que chaque parti voulût s'en emparer pour

1. Le 18 vendémiaire an IX, Arena, Ceracchi, Topino-Lebrun, Demerville avaient résolu de tuer Bonaparte à la sortie de l'Opéra. Le complot fut déjoué. Ils furent condamnés à mort (*Moniteur* du 21 nivôse, p. 453). Leur pourvoi fut rejeté le 9 pluviôse (*Moniteur* du 11 pluviôse). Ils furent exécutés le 10.

2. Il s'agit de l'attentat de la rue Saint-Nicaise, du 3 nivôse an IX.

3. Ils furent exécutés le 16 germinal an IX.

satisfaire sa vengeance. Sans consulter le degré d'opinion ; sans apprécier la sagesse ou l'effervescence d'une conduite antérieure, l'on vous comprenait indistinctement dans le parti sacrifié ; ainsi, le sieur Metge et consors furent des jacobins exécutés, et les sieurs Saint-Régent et Carbon des royalistes condamnés. L'événement du 3 nivôse fut un attentat ; mais deux auteurs livrés à la mort pour le même fait effraient la pensée.

La conspiration qui enveloppa le général Moreau pouvait et devait, à discrétion, tout comprendre. Elle avait pour titre : de l'alliance des jacobins avec les royalistes ; ainsi jacobins, constitutionnels, modérés, feuillants, républicains, fédéralistes, girondins, chouans, vendéens, patriotes, bourbonniens, chacun pouvait arbitrairement appartenir à l'une des deux principales classes. Pouvait-il même y avoir une persévérante exception pour les chauds partisans de Bonaparte ?

L'année 12 devait être la dernière de la République française ; il fallait consommer l'acte commencé sous de si favorables auspices et avec tant de facilité, le 18 brumaire an VIII. Les mêmes moyens pouvaient être sûrement employés pour consommer l'usurpation d'un trône que, dans une imagination délirante, Charlemagne devait avoir laissé vacant. Dans le plan de cette réelle conspiration contre la volonté nationale, priver de sa liberté un général, l'honneur du nom français, était d'un trop pressant besoin pour le négliger.

Le 25 pluviôse an XII, à neuf heures du matin, le général Moreau fut arrêté sur la route de Grosbois, par Charenton, lorsque le général revenait de sa maison de campagne à Paris. Ce ne fut pas en vertu d'un ordre légal que le général fut conduit dans la prison du Temple : l'ordre émanait du grand juge, ministre de la Justice. Les porteurs n'avaient pas le pouvoir d'*écrouer* ; c'étaient des gardes du Premier Consul.

Le même jour, le grand juge se transforme en officier de police judiciaire pour faire prêter un premier, puis le lendemain, un second interrogatoire au général Moreau, son prisonnier au Temple.

Je ne crois pas qu'en principe l'on puisse reconnaître dans le grand juge un droit de juridiction sur les individus, lorsque

ce pouvoir fut constamment refusé au chancelier de France à l'office duquel il eût attribué une autorité qui fut toujours jugée dangereuse. L'amalgame du Ministère de la police générale avec celui de la Justice qui était une des monstruosités de cette époque ne pouvait autoriser cette entreprise sur les juges naturels du général Moreau ; aussi, le 17 ventôse an XII, dix-huit jours après le second interrogatoire du Ministère du grand juge, le conseiller commissaire de la cour criminelle de Paris est-il obligé de faire répéter l'accusé sur les deux interrogatoires qui ne devinrent plus au procès que de simples renseignements sans caractère de légalité.

Il est bien difficile pour l'homme qui considère les formes de procéder comme la sauvegarde de la liberté individuelle, d'accorder sa confiance à ces actes de la police qui reçoivent toujours une impression de l'esprit dans lequel ils ont été entrepris. L'on pourrait dire que le prévenu, que les témoins ne sont pas les mêmes ; ils n'ont pas le même langage devant la justice et devant la police. Si l'une donne du calme à l'innocence, l'autre l'effraie et, n'y eût-il que cet inconvénient, dans l'intérêt de la vérité, ce serait déjà trop pour la conscience d'un juge. En général, le magistrat voit avec crainte et suspicion une affaire travaillée dans les bureaux de la police. Le premier président de Harlay, en recevant d'Argenson à la charge du lieutenant de police, lui adressa ces paroles qui méritent d'être remarquées : *Le roi, Monsieur, vous demande sûreté, netteté, bon marché.* En effet, ces trois articles comprennent toute la police. Mais alors, ce grand objet de la politique pour l'intérieur de l'État, ne pouvait rien entreprendre sur l'ordre ordinaire de la justice auquel il était toujours subordonné.

Si l'arrestation du général Moreau fut un acte de la police, c'était aussi dans les bureaux de cette police qu'avaient été recueillies et rédigées les déclarations de Rolland, de Couchery et du général Lajolais, sur lesquelles cette arrestation avait été décrétée. Pour résultat, elles annonçaient que le général Moreau avait reçu une seule fois chez lui à Paris, celui auquel il avoua avec franchise qu'il était redevable de sa fortune militaire, le général Pichegru [1].

1. Le général Lajolais et Couchery avaient accompagné Pichegru dans la vi-

Ce fut encore la police qui influença la nomination du conseiller à la Cour qui fut chargé de l'instruction du procès. Il appartenait au premier président seul de délivrer cette commission. Le commissaire de la Cour fut-il même indépendant dans la direction de son instruction ?

A cette époque, il se lisait un placard affiché avec profusion sur tous les murs de la capitale, signé du grand juge, ministre de la Justice, portant les mots : « liste des brigands qui avaient attenté à la vie du Premier Consul et à la sûreté de l'État, etc. ». Parmi les noms des hommes voués ainsi prématurément à la mort, l'on trouvait celui de Moreau.

La Tour du Temple fut réservée exclusivement pour servir de prison aux personnes compromises dans ce procès ; d'autres appartements de cet ancien palais furent meublés pour le logement du commissaire de la Cour, de ses greffiers et de ses huissiers. Tous y étaient nourris aux dépens de l'État. La table du commissaire était ouverte notamment aux gens de la police militaire. La Cour criminelle ne recevait aucune communication sur l'état de la procédure et sur les projets de l'instruction. Le secret était inviolable vis-à-vis du corps de magistrature, au nom duquel se faisait cette procédure, et, chaque jour, la commission du Temple devait ce rapport aux deux polices, civile et militaire.

Un ancien procureur au Parlement de Rouen, M. Maccaclin, était un des détenus. Par un de ces pressentiments qui sont si souvent utiles au malheur, il fit savoir à son épouse, à Paris, qu'il désirait un almanach impérial; c'était seulement pour y connaître, sans crainte d'indiscrétion, le nom de ses juges. Mon nom s'y trouva avec mon adresse. Il conçut dès lors l'espérance que j'étais celui qu'il avait connu à Rouen en 1783 ; il ne se trompait pas. J'avais souvent à cette époque rencontré M. Maccaclin chez M. de Pontcarré, alors premier président du Parlement de Normandie. Le magistrat avait distingué M. Maccaclin parmi ses collègues et lui accordait estime, confiance et amitié. J'avais personnellement obtenu

site qu'il fit à Moreau le 12 pluviôse an XII. Rolland, ancien entrepreneur des transports militaires, avait été lié avec Moreau et Pichegru. Fauriel déclare qu' « il est indubitable que Lajolais a été l'instrument de la police » (*loc. cit.*, 153).

l'honneur d'être admis chez M. le premier président, par suite de l'estime qu'il portait à mon père. Je n'étais point attaché à l'étude de M. Maccaclin ; néanmoins il avait pour moi des complaisances infinies ; il protégeait, il encourageait, il flattait même ma jeunesse, et je lui fus de beaucoup redevable dans l'opinion que M. le premier président voulut bien concevoir de moi personnellement. Madame Maccaclin se rendit donc un matin chez moi au hasard de ne pas rencontrer l'homme qu'elle cherchait ; son mari était arrêté, mais elle en ignorait la cause. L'opinion qu'il avait constamment conservée pouvait être un prétexte, mais non pas une raison. Je me rendis de suite au Temple, où il fallut me faire reconnaître à chaque poste avant de parvenir jusqu'au commissaire de la Cour. J'appris de lui, non sans une véritable satisfaction, qu'il n'y avait que peu et presque point de charges contre M. Maccaclin et, dans cette confidence de juge à juge, j'entrevis que M. Maccaclin, en suivant la marche de cette extraordinaire instruction, ne serait détenu que comme témoin forcé. Je n'entrepris pas de gagner trop le premier jour : M. Maccaclin, d'une faible santé, était de plus malade. Je demandai son transfèrement sinon dans une maison de santé, au moins dans une prison où il pût recevoir les secours de l'art, ce qui me fut accordé sans difficulté pour être exécuté dans la journée du lendemain.

La résistance que j'éprouvai pour la signature de l'ordre sur l'heure me fit conjecturer que le magistrat devait en référer. Deux jours se passèrent sans obtenir ce qui m'avait été accordé. Je retournai au Temple. La réception que je reçus ; l'humeur qui se manifesta ; les réponses dilatoires qui me furent faites ; tout si opposé à la franchise apparente lors de ma première démarche, me firent conjecturer qu'il existait une opposition étrangère à la justice, je pourrais dire à l'humanité.

Je crus devoir alors quitter le rôle de solliciteur qui me devenait à charge ; je pris celui qui me convenait. Je parlai de porter ma demande à la Chambre du conseil, de l'y soutenir de ma responsabilité personnelle. C'était au moment où l'on allait servir le dîner ; les habitués civils et militaires arrivaient en foule. Leur présence ne me fit quiter mon objet que

lorsque je reçus l'assurance positive que, le lendemain matin, j'aurais entière satisfaction ; ce qui fut effectué.

Ces détails seraient indifférents s'ils ne donnaient pas l'idée d'une influence étrangère sur les actes d'une instruction dont le commissaire de la Cour n'était peut-être lui-même qu'un passif agent. Pour résultat, M. Maccaclin fut rendu à la liberté après avoir éprouvé entre autres douleurs, pendant une nuit entière, l'horrible spectacle offert à son réveil au-dessus de sa tête, du cadavre suspendu de M. Damouville des Noes, qui profitant d'un instant du sommeil de son compagnon de chambre, s'était donné la mort. Il suffisait que M. Maccaclin fût instruit de la rigidité des formes de constater un suicide, pour être retenu dans le premier mouvement de porter secours à un malheureux, dans la crainte que ses soins inutiles fussent mal interprétés surtout dans un procès de cette nature ; sa sensibilité devait donc s'affecter de tout ce qui pouvait le plus fortement épouvanter son imagination.

Un second événement aussi cruel, mais plus étonnant dans sa réalité et dans ses conséquences, fut annoncé à la séance de la cour criminelle du 16 germinal an XII. Le Procureur général y communiqua le rapport que le général Pichegru détenu à la Tour du Temple, s'était suicidé la nuit du 15 au 16. Mon rang d'ancienneté me fit désigner l'un des cinq commissaires chargés de constater le matériel de l'événement, l'identité de la personne, de prendre et de fixer tous les renseignement relatifs.

Six médecins et chirurgiens ont déclaré qu'il y avait strangulation opérée à l'aide d'une cravate de soie noire, serrée autour du col avec un bâton pris dans des fagots de bois. Les gens de l'art ont fait de vifs reproches dans le temps sur l'insuffisance et même le style de ce rapport de leurs collègues. La pièce authentique au procès n'a pas été rédigée en présence de la commission et j'ai des raisons de penser que les auteurs n'ont pas été les maîtres de nous produire leur premier travail. L'identité de la personne du général Pichegru n'était pas une question douteuse, mais comme dans pareille circonstance, le juge doit entendre des témoins, elle fut ainsi constatée. Les renseignements à recueillir formaient le point d'une plus sérieuse attention. Le commissaire de police qui avait

fait la première visite du cadavre et avec lui, le concierge, le gardien et la garde de l'intérieur de la Tour furent entendus.

La veille, à dix heures du soir, la clef de la chambre au rez-de-chaussée, occupée par le général Pichegru avait dû être emportée par son gardien qui donna l'assurance que cette clef, contre l'usage ordinaire de la remettre au concierge, n'était pas sortie de sa poche. Le lendemain, à sept heures, ce gardien entre dans la chambre pour y allumer du feu ; il est surpris de ne pas entendre remuer son prisonnier, et, dans la crainte d'un accident qu'il ne vérifie pas, il va donner l'éveil au concierge. Celui-ci, également sans rien vérifier, va trouver le chef de la force armée et tous les deux ensemble se rendent vers le commissaire chargé de l'instruction qui ordonne d'envoyer chercher un officier de santé *et d'instruire les personnes qui devaient l'être* ; c'est seulement à huit heures du matin qu'un commissaire de police et deux chirurgiens constatent la mort que le gardien avait craint de vérifier. Le garde en faction, vers les trois heures du matin, avait entendu le général Pichegru tousser et cracher à diverses reprises ; il paraissait affecté d'oppression ; il n'y fit pas autrement attention.

Quelques sinistres que puissent avoir été mes idées sur les usages barbares importés d'Orient, je n'ai jamais pu asseoir mon opinion sur une autre pensée que celle d'un véritable suicide quoiqu'il me parût invraisemblable que les bras d'un homme puissent recevoir une continuité d'action suffisante pour faire agir un morceau de bois passé dans un mouchoir lâchement tourné autour de son col, jusqu'au degré d'une parfaite strangulation. Est-ce de ma part répugnance à croire à un crime atroce ? Est-ce le besoin que j'ai toujours éprouvé de refuser confiance aux trompeuses vraisemblances ? Est-ce l'appréhension de me laisser entraîner dans le vague des présomptions ? J'aurais désiré plus que j'ai vu, plus que j'ai entendu pour déterminer ma conviction sur un crime qui n'était peut-être pas d'une indispensable nécessité.

Le corps du général Pichegru, que j'ai examiné encore plus comme observateur que comme juge, n'avait reçu aucune contusion ; il n'apparaissait aucune contraction dans les muscles ; il n'y avait dans les traits de la figure aucune altération

remarquable. Sur l'appui de la cheminée de sa chambre, se trouvaient les épîtres de Sénèque ; dans le foyer, des débris de bois brûlé de l'échantillon du fatal tourniquet. Les gardiens me dirent que les épîtres de Sénèque avaient été achetées la veille par ordre du général, et l'on me donna l'attestation la plus positive que la langue latine était familière au prisonnier qui la préférait dans ses lectures. Je ne fixerai pas cette dernière lecture par l'indication du signet ; je pourrais présenter un indice trompeur. L'on sait généralement que le mépris de la mort était une des grandes leçons de ce philosophe ; la fin des gens de bien, disait-il, est trop souvent malheureuse. Socrate a été contraint de mourir en prison ; Rutelius de vivre en exil ; Pompée et Caton de tendre le col à ceux qu'ils avaient autrefois défendus et Caton, la vive image des vertus, se penchant sur son poignard, porte le témoignage et de sa fin et de celle de la liberté de sa patrie...

La lecture de Sénèque fut-elle un besoin pour un général qui tant de fois et si glorieusement avait bravé la mort ? A-t-il demandé cette lecture fortifiante ? Cette demande ne devait-elle pas donner l'éveil à une plus active surveillance ?

J'ai cru devoir entrer dans ces détails, à raison de l'opinion universellement répandue que le général Pichegru ne s'était pas donné la mort mais l'avait reçue dans sa prison ; d'ailleurs il rentre dans mon objet d'établir en principe que l'opinion publique, toujours inquiète, n'accorde jamais de confiance à une instruction sur le fait d'une conspiration ; que le gouvernement qui en pareil cas accuse et poursuit est lui-même accusé et poursuivi par la force ascendante d'une raison ou d'un motif plus ou moins légitime qu'on lui suppose.

La commission chargée de constater le genre de mort du général Pichegru ne voulut pas prendre sur elle la responsabilité même du formulaire de ses opérations ; il lui parut un fardeau trop pénible. Les commissaires avaient ordonné que l'inhumation n'aurait lieu qu'après un nouvel examen du cadavre et une nouvelle information si la Cour l'ordonnait. Pour un événement aussi étrange, il fallut introduire un mode d'instruction jusque-là inconnu. Le procureur général donna le pénible spectacle d'exposer le cadavre devant la Cour publiquement assemblée ; les témoins déjà entendus furent

répétés ; la cour ordonna qu'en présence de deux de ses membres, il serait par les médecins et chirurgiens fait l'ouverture du cadavre pour en constater l'état des parties internes. Il fut déclaré qu'à l'exception des remarques sur les effets de la strangulation, il n'y avait lieu à aucune réflexion particulière.

Deux médecins étrangers à l'ouverture judiciaire du cadavre avaient obtenu d'y être présents. L'un d'eux notamment a fait répandre le bruit qu'ayant bien examiné le cadavre du général Pichegru il pouvait affirmer qu'il n'y avait au col aucune trace de strangulation ; qu'il n'y avait eu aucun épanchement relatif dans le cerveau ; que Pichegru avait été empoisonné ; que lors de l'ouverture, le poison avait été extrait et déposé dans un gobelet couvert et cacheté qui avait été enlevé dans l'intervalle d'aller prévenir les deux commissaires de la Cour retirés dans une pièce voisine pour s'éviter le spectacle presque inhumain mais inséparable de l'ouverture et de la visite de l'intérieur d'un cadavre. Dans cette hypothèse, le mouchoir passé autour du col et le bâton pour servir de tourniquet n'avaient été qu'une singerie. Les deux médecins spectateurs voulurent entrer en discussion avec leurs six confrères. L'un de ces derniers paralysa cette discussion en déclarant qu'elle était fermée par ordre.

Ces détails certains que l'on a recueillis depuis le procès ont été absolument inconnus de la Cour criminelle qui ne pouvait qu'admettre le rapport des gens de l'art qu'elle avait assermentés à cet effet.

Si, comme on l'a souvent dit, les organes physiques annoncent la faiblesse ou la force morale, l'on peut conjecturer combien la nature, prodigue à l'égard du général Pichegru, s'est pour lui éprouvée de la perfection des choses humaines ; le volume de sa cervelle aurait pu à peine contenir dans deux formes de chapeau.

C'est d'un tel homme, si bien commencé et si parfaitement achevé dont le procureur général disait : « L'état où se trouvait l'instruction au moment où Charles Pichegru s'est donné la mort, ajoutera une grande preuve morale aux preuves légales qui constatent cet événement. Les contemporains diront et la postérité répétera : « Un Français s'étant rendu profondément coupable envers sa patrie, n'a pas vu de mi-

lieu entre la mort volontaire et l'échafaud ; il s'est suicidé. »

Selon le besoin et les circonstances, l'on a fait successivement un crime au général Moreau d'avoir dénoncé le général Pichegru au 18 fructidor an V et d'avoir été avec lui dans une intelligence parfaite en pluviôse an XII. L'on est allé plus loin. Supposant alternativement la démarche du général Moreau au 18 fructidor an V un acte de franchise ou de dissimulation, c'est par un dilemme que l'on a voulu river les fers dont ses mains victorieuses avaient été chargées. « De deux choses l'une, disait-on, ou l'accusation faite par Moreau le 19 fructidor a été faite volontairement et avec sincérité, ou elle a été contrainte, et les principes de Moreau, d'accord avec ses affections, l'ont désavouée. »

« Au premier cas, Moreau devait avoir horreur du traître qui depuis le 19 fructidor avait levé le masque et dont la présence à Paris ne pouvait qu'avoir un but criminel. Pichegru, de son côté, devait voir dans Moreau un lâche adversaire qui l'avait gratuitement accusé et pour le seul plaisir d'ajouter de l'ignominie à une condamnation déjà exécutée. Ainsi, dans cette supposition, un éternel obstacle s'élevait à toute réconciliation entre ces deux hommes. Il était impossible qu'ils habitassent une même ville ; qu'ils fussent à portée l'un de l'autre sans se chercher l'épée à la main et s'arracher la vie. Leur réunion ne peut donc s'expliquer que par un intérêt nouveau, un intérêt capital, un intérêt plus fort que celui de l'honneur ; en un mot, par l'intérêt qui avait amené Pichegru à Paris et par une conspiration pour l'assassinat du chef de l'État et la subversion de la République.

« Si, au 18 fructidor, Moreau ne dénonça Pichegru que pour détourner loin de lui-même des soupçons qui pouvaient le perdre sans sauver son ami, s'il a pu donner à Pichegru des raisons propres à prévenir ou éteindre son ressentiment, c'est que, dès cette époque, Moreau était d'intelligence avec Pichegru ; c'est qu'il était initié dans la conspiration de l'an IV et de l'an V, et dès lors il est manifeste qu'il trempait dans la conspiration qui vient d'avorter, puisqu'elle est une suite de l'autre. En un mot, la réunion de Pichegru et de Moreau ne peut avoir que l'une ou l'autre de ces causes : ou de nouveaux intérêts supérieurs aux lois de l'honneur qui les divisaient,

les ont rapprochés, et ils conspiraient ; ou jamais leur désunion n'a été que simulée et Pichegru n'a vu dans la dénonciation de Moreau qu'une démarche utile aux communes espérances et, dans ce cas encore, ils conspiraient. »

C'est dans cette étrange supposition d'un même caractère, d'une même ambition, d'une même opinion, d'un même esprit, d'une même pensée aux deux généraux Pichegru et Moreau ; c'est en leur supposant une même âme et de communs besoins, qu'on a voulu les réunir pour le même objet et les associer à une perte commune.

Ne doit-on pas, surtout en matière criminelle, faire une estimation relative des actions morales pour en remarquer le plus ou moins de bien, le plus ou moins de mal qui se trouve dans chacune ? Si l'on ne peut mettre au rang des hommes vicieux ceux qui par faiblesse ou autrement se sont quelquefois laissé aller à commettre une mauvaise action, ne peut-on pas dire qu'une action injuste en soi perd de sa criminalité lorsqu'elle n'a été que la conséquence d'une première action à laquelle il faut remonter pour en saisir les rapports d'influence. Les principes du mouvement au physique reçoivent aussi leur application morale. J'ai souvent eu occasion, comme ministère public, de faire usage de ces premières idées sur la marche du cœur humain et j'ai eu l'avantage d'en obtenir le plus heureux résultat dans le grand intérêt de la société.

Les prévenus de complicité avec le général Moreau se sont-ils d'eux-mêmes rendus en France et quel était leur objet ?

Parmi les libelles qui se répandaient au moment de l'instruction, celui d'un échappé de l'île d'Oléron se fit surtout remarquer [1]. C'était une impudente révélation de tout ce que l'imagination puisse se créer de plus parfait en perfidie. La publication autorisée d'un pareil écrit ne pouvait avoir lieu que dans un temps de la plus vile corruption, ou dans un pressant besoin de la tyrannie. La France était alors livrée à ces deux fléaux. L'artisan dévoilé d'une atroce provocation a-t-il bien réellement agi d'après lui ? Son exil à l'île d'Oléron n'avait-il pas été concerté dans l'intérêt du cruel résultat qui

1. Il s'agit de Méhée de la Touche, intrigant qui avait été déporté à Oléron en l'an IX, sur la proposition de Fouché. Il s'évada le 16 frimaire an XI.

a été obtenu ? ou le pacte de mensonges et de cruauté avait-il été signé depuis [1] ? L'audacieux banni, en rompant son ban, se rend à Paris ; il part de Paris pour Jersey sans argent, sans considération, il veut trouver l'un et l'autre dans les ressources de son esprit chez les ennemis naturels de son proscripteur, et, avec l'apparence de s'abandonner aux effets de son ressentiment, s'impatroniser, conseiller, diriger les esprits, exciter les passions, les aiguillonner, s'en rendre maître et livrer ensuite et les hommes et les choses à celui qui ne lui a voulu, qui ne lui a fait que du mal, mais que son cœur a de préférence adopté et dont il confond le nom avec celui auguste de la Patrie ; il voulait, dit-il, devoir l'exécution de son vaste plan à la haine que les Anglais portaient à la France et à la corruption qu'ils exerçaient sur tous ceux qui en étaient capables. Cet auteur ne s'en jugeant pas indigne, fait la feinte proposition au gouvernement anglais de rétablir la famille de Bourbon sur le trône de France ; il se disait membre d'un comité secret de Jacobins qu'il supposait existant à Paris. Dans ce comité, l'on agitait les moyens de renverser Bonaparte, mais l'on n'était pas d'accord sur le gouvernement à lui substituer. Les membres partie républicains étaient intraitables, le plus grand nombre était de son avis ; il était certain de diriger les mouvements de manière à rester le maître des résultats. Il s'était d'ailleurs réservé, dans les ministères des relations extérieures et de la police, des moyens qui seraient à la disposition du gouvernement anglais. La fourbe était si bien ménagée que son auteur disait assez pour s'attirer la confiance et ne disait pas trop dans la crainte de cesser d'être le maître de l'exécution de son plan. Les premières conventions faites au Commandant anglais dans l'île de Jersey étaient dans ce sens d'une adroite réticence ; le paquet, qui renfermait quelques développements adressés au gouvernement anglais à Londres, ne laissait également que des espérances. L'objet était de surprendre, de se faire payer et de livrer des victimes.

Le Gouvernement anglais gardait le silence sur la proposition qui lui avait été faite. Avec quel art notre imposteur le

1. Fauriel laisse entendre que Méhée agit sur l'instigation de Fouché (*Les derniers jours du Consulat*), p. 131.

réveille en introduisant dans sa cause l'intérêt national de la Grande-Bretagne. Il se suppose instruit par son comité jacobite d'un complot contre l'Irlande ; un conseil de mécontents le dirigeait ; il propose d'y introduire un des siens, de tout savoir et de tout révéler. Il est cru, et dès lors le commandant de Jersey l'engage à partir pour Londres sans attendre le retour d'une trop lente correspondance. Il réclame un délai lorsque rien ne flattait davantage ses désirs d'intrigue ; mais il voulait se faire donner de l'argent qu'il n'avait pas. Il attendait une cassette de papiers importants, des traites, etc. C'est ainsi, pour me servir de ses propres expressions, qu'il secouait le sac aux chances ; on lui remet de l'argent à compte sur la trahison et il part pour Londres.

C'est sur ce nouveau théâtre qu'on le voit manœuvrer en tous sens. Des mémoires sur la Turquie et l'Égypte, d'une date de trente années, dont il avait par curiosité pris connaissance lorsqu'il était employé aux relations étrangères, sont par lui rajeunis, rhabillés et adaptés aux circonstances. Il n'est pas rebuté d'un premier refus du ministère anglais, il cherche un point de contact avec les princes français. La paix d'Amiens était rompue, cette circonstance ajoute à ses facilités ; successivement il acquiert du crédit et auprès des princes et par ceux-ci auprès du gouvernement anglais. Un Français nouvellement arrivé à Londres se trouve de sa connaissance ; il le transforme en un envoyé de son comité jacobin pour lui donner des renseignements et lui faire des communications de la plus haute importance ; il suppose tout ce qui convient à son système d'une atroce séduction. S'il a des rapports avec la France, c'est pour obtenir les moyens de tromper avec une plus grande apparence de sincérité. Il devient l'agent le plus actif de la conspiration dont il a sollicité, forcé même qu'on adoptât le plan. Il reçoit et demande toujours des sommes d'argent pour des mesures préparatoires, pour des actes d'urgence, pour des sous-agents nécessaires à employer, pour tout ce que son imagination lui suggérait. Il se trouve autorisé à tout faire, à tout garder pour lui. Ce n'eût été qu'une honteuse mystification si le résultat n'eût pas été d'attirer sur le sol français des hommes qui, croyant soutenir une cause déjà gagnée dans l'opinion publique, tom-

bèrent dans les embûches qui leur avaient été dressées.

Georges, dans le dernier mot qu'il donna à sa défense, disait : « Toujours attaché à la France et à la famille des Bourbons, près de deux années passées paisiblement dans les campagnes de l'Angleterre ne m'avaient pas refroidi. Toutes les nouvelles que je recevais de la France m'annonçaient que l'opinion publique était extrêmement prononcée, que le vœu le plus ardent des Français était de voir renaître le gouvernement d'un seul et de le voir se concentrer dans une seule famille ; qu'on n'aurait plus à craindre de bouleversement. Au moment du traité d'Amiens, je n'ignorais pas qu'il était question de proclamer Bonaparte empereur. D'après ces nouvelles, je me détermine à passer en France et à voir par moi-même si l'esprit public était réellement ce qu'on l'avait annoncé être.

» Je me rendis à Paris avec six autres personnes. Je pris différentes informations. Mon opinion, en débarquant en France, était d'examiner s'il n'était pas possible de faire tourner cette opinion fortement prononcée en faveur de la famille des Bourbons. Si j'avais cru cette opinion favorable à cette famille, j'aurais aussitôt envoyé chercher un prince français, et à son arrivée, on eût calculé les moyens qu'on eût jugés nécessaires pour arriver au résultat désiré ; mais trompé dans mes espérances, je n'avais pas encore envoyé chercher ce prince français et n'avais pas réuni six hommes. »

Ce discours d'un homme étonnant surtout dans l'art de retenir ses expressions et de toujours les noblement employer pour donner l'apparence d'un complément de sa pensée, à une réponse qui n'en offrait qu'une faible partie, démontre évidemment que sa mission en France avait pour objet sinon de seconder, au moins de profiter de l'esprit public sur le choix d'un souverain. Les princes français avaient été entretenus dans l'idée d'un parti prononcé en faveur de la légitimité de leurs droits ; l'imagination et la détresse d'un intrigant y avaient au moins donné une existence. Ce leurre était-il le résultat d'un œuvre perfidement concerté ? Bonaparte et les siens résolurent de s'en servir. De là le procès ; de là l'élévation de Bonaparte au trône ; de là cette effroyable tyrannie sous laquelle la France a gémi.

Les juges du procès n'avaient pas besoin de faire des efforts

pour découvrir la subornante trahison, pour en saisir les mouvements, pour la faire sortir de son embuscade : elle avait négligé ses habitudes, elle se montrait à découvert. Elle proclamait que sa puissance avait consisté à bien mentir, à bien tromper. Elle avait perfidement et inhumainement engagé dans d'abominables filets ; elle se félicitait de sa barbare utilité.

Quelque pénible que fût pour les magistrats cette conviction d'une provocation au crime qui leur était dénoncé, la mission qu'ils tenaient de la loi même les obligeait de décider si, abstraction faite de la provocation bien constante, il y avait eu conspiration contre le gouvernement alors établi. Dans la certitude des idées sur la marche d'une instruction criminelle, le provocateur avait dû être livré à la justice sans dispenser d'y paraître les agents volontaires qu'il avait recrutés pour la consommation.

L'accusation contre le général Moreau et contre les autres prévenus dans ce grand procès n'a pas été admise par délibération de la Cour. Il existait à cette époque un abus réformé depuis par les arrêts de cassation : l'accord d'opinion entre le commissaire à l'instruction et le procureur général suffisait pour traduire en jugement. Si les condamnés, dans leur pourvoi, eussent invoqué l'absence de cette forme vigoureuse, ils auraient indubitablement réussi. L'acte d'accusation n'a pas été rédigé par le procureur général qui l'a signé. Les pièces du procès ont été distribuées aux juges après l'arrêt définitif lorsqu'elles étaient devenues inutiles à leur instruction.

Les juges étaient : M. Hémart, premier président, ancien procureur du Parlement de Paris ; il avait été juge dans les tribunaux de Paris pendant le cours de la Révolution ; il s'y était fait distinguer par une excessive sévérité, du talent et de la probité. M. Martineau des Chenêts, second président, ancien lieutenant-général criminel du présidial de (mot illisible) successivement président de la Cour criminelle de l'Yonne et second président de la Cour criminelle de Paris. M. Desmaisons, ancien conseiller du présidial, ayant rempli les fonctions de substitut du ministère public jusqu'au moment où, en l'an VIII, il fut fait conseiller de la Cour criminelle. M. Rigault de Rochefort, magistrat depuis 1785. Dans sa vie publique l'on remarque plusieurs actes d'un véritable courage ; il a éprouvé

trois proscriptions ; il était commissaire du gouvernement près les tribunaux de la Seine à l'époque de l'organisation de l'an VIII. M. Bourguignon du Mollard, ancien procureur au Parlement de Grenoble, successivement administrateur de son département, secrétaire général au comité de sûreté générale de la Convention, substitut du ministère public, ministre de la police générale et administrateur des domaines. M. Le Courbe frère du général ; il a été membre du Corps législatif en l'an VIII. M. de la Guilleaumie, ancien conseiller au Parlement de Paris et ancien intendant de Corse. M. Selves, ancien avocat au Parlement de Toulouse, président de la cour criminelle de Montauban, ayant été membre du Corps législatif en l'an V. M. Thuriot de la Rosierre, ancien avocat au Parlement de Paris, conventionnel. M. Granger, ancien bailli de Dunkerque, ayant longtemps rempli les fonctions de substitut du ministère public près les tribunaux de Paris. M. Clavier, ancien conseiller au Châtelet, membre de l'Institut ; et M. Dameuve, ancien avocat au Parlement de Paris, ayant à différentes époques exercé les fonctions de juge dans les tribunaux de la capitale. Je ne parlerai pas des juges suppléants au nombre de quatre. Ils ont constamment assisté aux séances ; ils ne furent pas admis à la délibération.

M. Gérard, procureur général, ancien avocat au Parlement de Paris, qui précédemment avait exercé les fonctions d'accusateur public, était à la tête d'un parquet qui se composait de quatre magistrats. L'opinion publique se prononça hautement contre son plaidoyer. Il dirigea toute son action contre le général Moreau. Il oubliait absolument les 44 autres accusés ; il ne s'en ressouvint qu'au moment où il porta son réquisitoire qui fut tout à la fois bizarre et révoltant, car il appela la peine capitale sur tous les accusés compris dans l'accusation en se dispensant de les nommer autrement, et sans faire attention qu'une femme, l'un de ces accusés, était restée en prison et n'avait pas été présentée au débat. Ce réquisitoire fut mal accueilli du public auditeur ; il fut généralement un objet de scandale. Bonaparte lui-même en fut irrité et fit commander à M. de la Fleutrie, l'un des substituts, de se préparer à une réplique pour laquelle on donna contre-ordre, dans l'intention sagement conçue de clore promptement un débat qui dé-

veloppait trop évidemment les efforts de la tyrannie. Le plaidoyer imprimé n'est pas celui qui a été prononcé. M. Gérard, dont les fonctions étaient amovibles, reçut sa retraite en 1808, mais on lui accorda la décoration de commandant de la Légion d'honneur, les 2 000 francs de pension attachés à ce grade, et en outre 15 000 francs également de pension sur l'État Bonaparte voulait le porter à la Cour de cassation, mais les membres de cette Cour firent de vives démarches qui lui furent contraires.

Le vendredi 19 prairial an XII, le gouvernement fit proposer au tribunal d'entrer en délibération immédiatement après les plaidoiries que l'on jugea ne devoir tenir qu'une faible partie de la séance. Cette proposition fut soumise à la Cour ; elle était accompagnée de lieux communs : les émissaires des accusés se répandaient, disait-on, dans les faubourgs et y semaient de l'argent ; il y avait danger, même pour le tribunal, de donner une séance de plus aux accusés. Les juges objectaient-ils qu'ils n'avaient pas rassemblé les éléments de leur opinion ; on leur répondait que tout était préparé pour leur procurer ce loisir ; que chacun d'eux serait dans son cabinet, libre d'y travailler ; qu'on procurerait ce qui serait convenable à la vie et au repos et, quoique retirés de l'audience, les magistrats ne se réuniraient en délibération qu'autant qu'ils seraient préparés. La proposition, vivement soutenue, cachait-elle un piège? La majorité ne s'y laissa pas prendre. La séance, terminée de bonne heure, fut renvoyée au lendemain sept heures du matin.

Cette petite discussion donna l'idée du caractère que chaque juge devait développer dans la suite. Jusque-là, l'on n'avait pu pénétrer le moindre indice de leur opinion ; ils paraissaient éviter avec soin toute communication familière entre eux. A peine furent-ils sortis de cette séance, qu'ils se trouvèrent enveloppés d'espions. L'un des juges me disait : « Ce jour-là, après mon dîner, j'avais besoin de respirer le bon air ; je fus au jardin du Luxembourg. Bientôt, à la mine et à la manœuvre de deux hommes qui m'étaient inconnus, je reconnus leur objet et je résolus de m'en amuser. Je leur ai bien fait gagner leur argent avant de me reconduire chez moi, où je leur souhaitai le bonsoir. Le lendemain, au lever du jour, je reçus

une visite d'une plus haute importance... ». Le discours se termina par ces seuls mots qui confirment l'opinion généralement répandue que les juges de Moreau furent vivement sollicités contre ce général dont Bonaparte voulait la mort. Il est bien certain aussi que pour calmer le cas de la conscience chez quelques magistrats honnêtes mais timides, Bonaparte fit donner l'assurance que Moreau aurait sa grâce.

La Cour entrée en délibération le samedi 20 prairial an XII, à huit heures du matin, l'on arrêta d'abord le mode dans lequel la délibération serait prise. Il fut convenu : 1° que les questions seraient posées par le président dans l'ordre de l'accusation ; 2° que le rapporteur aurait le premier la parole sur chaque question et,qu'après l'avoir développée, il émettrait son opinion personnelle ; 3° que successivement le président prendrait l'opinion de chaque juge en commençant par le dernier dans l'ordre de réception et en remontant ainsi jusqu'au premier président ; 4° que l'opinion du président serait la dernière, pour l'arrêt être prononcé ; 5° il fut éloigné toute idée d'une possible discussion sur les opinions qui auraient été émises sinon par les juges qui auraient encore à opiner ; 6° qu'il ne serait pas fait de double épreuve dans le cas d'absolution, qu'elle pourrait avoir lieu jusqu'à trois fois dans le cas de condamnation si un seul des juges la réclamait.

A cet égard, il y eut une discussion assez longue dans laquelle trois membres invoquèrent les invariables principes d'après lesquels les anciennes cours souveraines se conduisaient ; il fut parlé des trois tours de Bonnet, ce qui doit se rendre par cette vérité que dans le cas de condamnation, notamment à la peine capitale, le président des anciennes cours souveraines prenait trois fois les opinions, mais à la seconde et à la troisième fois, il ne revenait aux opinions que vis-à-vis des conseillers qui avaient opiné à la condamnation, car à l'égard de ceux qui avaient voté l'acquittement, leur voix était irrévocablement comptée et on ne leur eût pas permis d'en revenir. Voilà cependant les constants refuges de ces hommes qu'on a tant de fois essayé de nous faire considérer comme des anthropophages en matière criminelle. Ces mêmes magistrats se présentaient à jeun lorsqu'ils devaient prononcer sur la vie de leurs semblables. Leur code était effrayant ;

leur justice était toute bienveillante. Ils étaient pénétrés de toute l'importance de leur mission ; ils étaient convaincus qu'ils exerçaient un véritable sacerdoce. Ils étaient aussi religieux que leur profession s'élevait au-dessus des considérations et des faiblesses humaines.

La première question soumise à la Cour de justice criminelle fut de savoir s'il y avait eu conspiration.

M. Le Courbe fit quelques observations auxquelles il ne donna pas de suite. Tout s'était passé avec calme, décence et dignité, lorsque, relativement au général Moreau, le président ayant recueilli les voix, il s'en trouva sept pour absoudre, cinq pour la condamnation à la peine capitale.

Pour l'innocence : MM. Dameuve, Clavier, de la Guilleaumie, Le Courbe, Rigault, Desmaisons et Martineau.

Pour la condamnation : MM. Thuriot, Granger, Selves, Bourguignon, avec la réserve de proposer un amendement à l'application de la peine, et Hémart.

M. Thuriot, en sa qualité de rapporteur, obtint la parole pour soumettre quelques observations. M. Le Courbe l'interrompit avec vivacité. Il ne s'établit pas une discussion mais une véritable lutte entre les deux magistrats. Le président voulut maintenir la parole au rapporteur ; nouvelle opposition de la part de M. Le Courbe : « Laissez-moi parler, disait M. Thuriot, et, si ce que je vais dire ne vous convient pas, vous y répondrez. » Des propos, l'on passa aux injures. Il était impossible de comprendre quel pouvait être le résultat d'une pareille scène. Dans l'état des choses, elle devait être contraire à l'innocence qui venait d'être proclamée. Le président chercha vainement, quoique avec beaucoup de sang-froid, à rétablir le calme dans les esprits. Les deux athlètes s'irritaient, s'injuriaient de plus en plus. MM. Rigault, Bourguignon et Granger demandèrent successivement la parole pour une motion d'ordre ; leur voix n'était pas entendue. Le président déclare qu'il ne peut dans cet état tenir la délibération ; il lève la séance.

L'on ordonne de servir le dîner. C'est dans l'intervalle de deux séances qui fut assez long qu'il a été dit que des courriers avaient fait la navette du Palais à Saint-Cloud et de Saint-Cloud au Palais. Il a été également dit que les mi-

nistres des volontés de Bonaparte placés dans le cabinet du président conférèrent avec plusieurs juges et que ce fut dans ces entretiens particuliers qu'il fut arrêté que Moreau, jugé innocent, serait déclaré un coupable excusable et condamné à deux années d'emprisonnement et aux frais de la procédure. Aucun étranger n'a pénétré dans la chambre des délibérations [1]. Dans ce moment d'une crise violente, Bonaparte, rongé de remords et d'inquiétude, parcourait à grands pas la galerie de Saint-Cloud. Le moindre bruit du dehors le glaçait d'effroi. Chaque retour d'un courrier ne lui donnait qu'une faible lueur d'espérance. Il se balançait entre la mort et la vie. Tel était le supplice que la justice de la Cour criminelle de Paris lui faisait endurer [2].

Il ne serait pas convenable de considérer sous le rapport d'opinions judiciaires ces confidences, ces entretiens familiers de juges à juges qui eurent lieu dans l'intervalle d'une délibération à l'autre. A la reprise de la séance, M. Bourguignon occupa le bureau : il développa le moyen qu'il s'était réservé lors de sa première opinion. Le président fut de nouveau aux opinions. Le général Moreau fut alors déclaré coupable, mais excusable, en conséquence condamné à deux années d'emprisonnement et aux frais de la procédure. M. Dameuve ne fut pas de cet avis. MM. Le Courbe et Rigault contestèrent à la Cour criminelle le droit de prendre cette décision [3].

M. Rigault disait : « Le fait de l'excuse lorsqu'il est présenté par l'accusé et jugé concluant par la Cour, en conséquence passé dans les questions soumises aux jurés, ceux-ci déclarent-ils ce fait prouvé, alors le tribunal réduit la peine

1. Si aucun étranger ne pénétra dans la salle des délibérations, du moins y eut-il communication entre certains magistrats et les envoyés de Bonaparte. « Il est bon d'observer, dit Le Courbe, que, pendant la délibération, avant, pendant et après le souper, il y avait dans le cabinet du Président, attenant à la Chambre du Conseil, plusieurs officiers et notamment le général Savary ; que Thuriot est sorti plusieurs fois, et a eu des colloques avec eux et avec M. Réal, chargé de la police. » (*Loc. cit.*, p. 76, note 1). — L'intervention de Bonaparte est certaine : Cf. *Correspondance de Napoléon*, n° 7804 (A Cambacérès, 20 prairial an XII).

2. Il est regrettable que Rigault n'ait pas indiqué la source de ces renseignements.

3. Clavier ne s'expliqua pas (Le Courbe, *loc. cit.*, p. 75).

établie par la loi. Voilà les dispositions sinon littérales, au moins bien comprises de ce texte de loi que vous voulez emprunter tout exprès aux attributions du jury. Le général Moreau, ni ses défenseurs, au mérite, au zèle et à la sagacité desquels vous ne pouvez refuser votre témoignage, n'ont présenté ce fait d'excuse ; vous ne devez, ni ne pouvez y suppléer.

Ce n'est pas dans le sens d'une excuse que les défenseurs ont mis en avant ces mots : *que le général s'était peut-être attiré son arrestation et peut-être aussi sa mise en accusation*. Ce sont expressions de convenance, de déférence, d'égards, ainsi qu'on vous l'a fait judicieusement remarquer, mais rien qui présente le caractère même apparent d'un fait d'excuse.

Est-ce dans l'intérêt de l'humanité que vous voulez suppléer d'office à l'absence d'une possible défense ? Je pourrais d'un seul mot renverser cette hypothèse ; mais je l'admets ; encore faut-il que vous vous expliquiez sur ce fait qui, suivant vous, rend le crime excusable, particulièrement chez le général Moreau.

L'on fait sonner bien haut l'agitation, la fluctuation de l'opinion publique et les grands intérêts de la politique ; le magistrat en délibération doit être calme comme la loi dont il est l'organe, et les arrêts d'une cour souveraine doivent porter l'empreinte de la raison écrite. Je connais des moyens d'excuser un homicide ; je n'en connais pas pour un assassinat. L'accusation qui nous est soumise ne laisse d'autre alternative que la mort ou l'acquittement. Composer ici avec le crime, c'est composer avec sa conscience.

Prenez garde que par cet (*mot illisible*) que vous voulez substituer au vœu de la loi, à son texte précis, plus qu'impératif, vous n'abandonniez trop aux combinaisons d'une dangereuse mais inévitable réflexion. Votre arrêt doit survivre aux temps. Justifiez-vous d'avance et ne souillez pas l'acte de votre justice d'un arbitraire que l'on pourrait sans cesse lui reprocher. Comme il vous est impossible de vous expliquer, même intérieurement, sur le fait de l'excuse, j'en rejette franchement la proposition. Je vous déclare d'ailleurs que quand ce ne serait que par respect pour la magistrature à laquelle je dois dans ce moment toute nature de sacrifice, il ne me serait pas permis de rétracter le témoignage de ma conscience. J'ai voté l'acquit-

tement de l'accusé. Je persiste dans cette opinion ; j'y persisterai, et dorénavant, il serait superflu de me demander mon avis [1]. »

En ma qualité d'historien, il ne m'appartient pas d'examiner si quatre magistrats, parmi les sept qui avaient d'abord voté pour l'acquittement, ont pu valablement revenir à une condamnation qui, quoique correctionnelle, n'avait pas moins pour base essentielle la déclaration d'une feinte culpabilité. Les jurisconsultes ne mettent pas en doute que l'on ne peut, sans renverser les principes de l'indépendance judiciaire, chercher à pénétrer tous les éléments de la conviction des cinq juges qui, de premier mouvement, ont déclaré Moreau coupable. Ceux-là ne doivent compte qu'à leur conscience des motifs qui les ont déterminés. Certainement, ils ont eu le droit de revenir de l'application d'une peine capitale à une peine moindre, mais cette dernière peine pouvait-elle être appliquée après que l'innocence avait été reconnue par la majorité ?

MM. Rigault et Le Courbe furent victimes de leur courage ; ils cessèrent leurs fonctions par suite de ce procès [2] ; d'autres juges ne furent pas compris dans l'organisation de l'an, (*lacune dans le manuscrit*) époque où la cour criminelle de Paris fut confondue avec la cour d'appel pour ne former dorénavant qu'un seul tribunal supérieur.

1. Le Courbe, en quelques lignes, confirme le discours de Rigault (*Loc. cit.*, 74-75).

2. Le Courbe et Rigault furent frappés par le décret du 24 mars 1808. Le premier Président et le Procureur général, afin de sauver Dameuve, mirent, dit-on, son opinion sur le compte de la Guilleaumie, décédé dans l'intervalle. (Le Courbe, *loc. cit.*, p. 75 note 1).

LE SALON DE L'ARSENAL

— D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS [1] —

Nous lisions, l'autre année, dans les souvenirs d'un homme d'esprit, l'histoire d'un café où fréquenta, sous le second Empire, la bohème littéraire : « L'âme de Paris était dans cette salle. » L'âme de Paris fut, un temps, mieux située que dans une brasserie de la rue des Martyrs. En 1824, elle habitait, une fois par semaine, le salon de l'Arsenal.

Là était le rendez-vous des romantiques. Ils avaient auparavant élu domicile rue de Provence, dans le petit appartement où Lamartine et Hugo mangeaient les tartines aux groseilles de madame Nodier. L'auteur de *Smarra*, « songes romantiques », venait d'écrire *Trilby*. A son insu, deux de ses amis, le baron Taylor et Alphonse de Cailleux, avec lesquels il avait exploré nos provinces, afin de décrire leurs vieux monuments, sollicitèrent pour lui la succession de l'abbé Crozier, bibliothécaire du comte d'Artois à l'Arsenal. Le comte d'Artois — « Monsieur » — disposait, en effet, de la bibliothèque de l'Arsenal, en grande partie composée de celle qu'il avait acquise — sans, d'ailleurs, en achever le paiement — de Voyer d'Argenson, marquis de Paulmy, et

1. Ces documents — lettres de Ballanche, de Victor Hugo, de Lamartine, de Musset, de Sainte-Beuve, d'Eugène Delacroix — nous ont été obligeamment communiqués par madame Emmanuel Mennessier-Nodier et mademoiselle Thècle Mennessier-Nodier, à qui nous devons exprimer ici toute notre gratitude.

que la Révolution avait confisquée. Il écarta plusieurs sollicitations pour préférer le conteur de *Trilby*, en se souvenant peut-être surtout qu'il était le poète de cette ode satirique : la *Napoléone*.

Son amour des livres, déclaré dès sa première jeunesse, eût été à Nodier un titre, à défaut d'autres. A peine sorti de l'école centrale du Doubs, il avait, pour son plaisir, classé les nombreux volumes de l'abbé Pellier [1]. Puis son passage à la bibliothèque publique de sa ville natale l'avait pourvu des connaissances professionnelles. « Bibliographe », « bibliophile », « bibliomane », — il n'eût refusé aucun de ces noms. Du bibliomane il a dessiné une caricature où la sympathie perce. En racontant comment mourut le « bon Théodore », « entre un Deseuil et un Padeloup, les deux mains amoureusement pressées sur un Thouvenin », ne pensait-il pas à lui-même ? Lui aussi faisait des éditions rares et des belles reliures l'objet suprême de ses ambitions. Lui aussi gonflait de bouquins les basques de son habit, et volontiers il eût commandé à son tailleur « des poches in-quarto ». Donc, le choix de Monsieur ne s'égarait point. La nomination fut signée le 3 avril 1824. Le 14, Nodier fêta son installation, et, avec lui, « toute la littérature contemporaine fit son entrée à l'Arsenal [2] ».

Elle y dîna souvent. Quelques-uns, du moins, de ses représentants les plus notables s'assirent bien des fois, de compagnie avec des artistes, à la table du nouveau bibliothécaire. « Notre bonne petite table », disait-il. — Point si petite, puisque si hospitalière. — Mais son salon fut encore plus ouvert que sa salle à manger. « Boutique romantique », dira, un jour, Musset, en d'espiègles stances. Libérale « boutique », où la nouvelle école n'avait pas seule accès. Des adversaires, écrivains ou artistes, dont partout ailleurs les rencontres étaient des chocs, y trouvaient un terrain neutre, où s'aborder de bonne grâce. Car, si les romantiques y étaient chez eux, ils y accueillaient courtoisement même un disciple de Fontanes ou d'Ingres.

1. Ce chanoine, connu en Franche-Comté comme amateur instruit, possédait beaucoup de livres. Le catalogue raisonné qu'en dressa Nodier existe encore à la Bibliothèque de Besançon.

2. Francis Wey, *Charles Nodier* (*Revue de Paris*, février 1844).

Alexandre Dumas, cet habitué de l'Arsenal, ce « dîneur de fondation », a raconté avec entrain comment, après le dessert, il aidait mesdames Nodier aux préparatifs de la réception [1]. Les soirées alors commençaient tôt ; vers huit heures, on arrivait. A peine le maître du logis avait-il eu le temps de quitter la table, pour aller, soutenu d'un bras ami, chercher un fauteuil. Même assez loin de la vieillesse, une fatigue se trahissait dans sa longue et mince personne, et on lui devinait, comme à certaines plantes frêles, un besoin de s'appuyer [2]. Il s'asseyait et, tout en causant, savourait le bien-être de la digestion. Il causait littérature, bien entendu, à moins que ce ne fût philologie, ou bibliographie, ou bibliomanie... Un mot, pourtant, lui rappelait le botaniste et l'entomologiste qu'il avait été jadis, dans la vallée de Novillars, au pas de ses explorations avec M. Girod de Chantrans, et après, au temps de sa vie traquée, dans les montagnes du Jura, quand les gendarmes lui laissaient du répit. On pouvait, d'ailleurs, l'interroger sur la physiologie, la sociologie, la pédagogie, le droit constitutionnel, le budget et les bateaux à vapeur [3].

« Quand il ne sait pas, il invente, » disait son ami Dumas, qui le définissait « un sac à paradoxes ». Le sac s'ouvrait à l'improviste, et c'était un jaillissement soudain. Sainte-Beuve a comparé l'interlocuteur de Nodier à un promeneur dans les bois : « Vous mettez le pied sur je ne sais quoi d'indiscernable et de remuant dans les broussailles. Cela part en sursaut, quadrupède, oiseau ou reptile, avec un bruit dans la feuillée [4]... »

Il ne causait pas seulement ; il disait des contes. Alors, il se levait, s'appuyait à la cheminée, redressait un peu sa taille fléchissante, et, l'éveil de son œil bleu avivant sa pâle figure, il détaillait, d'une diction fine et lente, assaisonnée d'accent comtois, l'aventure de « Trésor des Fèves » ou la « fin tragique du chien de Brisquet ». De temps à autre, un mot d'archaïsme savoureux décelait le familier de nos gaulois.

1. Dans *Mes Mémoires*.

2. Alexandre Dumas, *ibid.*

3. Voir comme il touchait à tout dans ses articles des *Débats* (années 1815, 1816...)

4. Cité par Victor Pavis, dans *les Revenants*, p. 25.

On écoutait, on suivait le geste de sa main longue, emmanchée à un bras maigre. Car Nodier était « aussi amusant à regarder qu'à entendre ». Enfin il s'arrêtait, il allait se rasseoir, et, avec un abandon de paresse délicieuse, les jambes croisées, — de grandes jambes qui « semblaient ne pas oser se développer », le pantalon rejoignant à peine les pieds [1], — il passait la parole à un autre : « Assez de prose... Des vers, des vers [2]... »

*
**

Il ne manquait pas de gens à relever cette invite :

Chacun avait, maître ou garçon,
Sa chanson...

rimera, quelque vingt ans plus tard, Musset, évoquant la gaieté de ces dimanches.

Chacun de nous, futur grand homme,
Ou tout comme...

Grands et petits, on les a souvent dénombrés. La plupart ont laissé de leur intimité plus ou moins étroite avec les habitants de la maison des témoignages autographes qu'une bienveillante communication nous a mis sous les yeux. Ce sont des lettres ou bien des vers tracés de leur main sur des albums. La mode était alors aux albums. En voici un que posséda madame Nodier. Il contient de la poésie et de la prose, — beaucoup de prose du baron Taylor, qui raconte une histoire de revenant et un voyage en Portugal. — Mais c'est surtout un livre d'images. Des aquarelles, des sépias, parmi lesquelles deux ou trois crayons, l'illustrent presque tout entier. Des sépias encore et des aquarelles, avec, çà et là, quelques pièces de vers, en garnissent un autre, qui fut celui de Marie

1. *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie.*
2. *Mémoires* d'Alexandre Dumas, *ibid.*

Nodier. En voilà un troisième enfin, qui lui appartint aussi, — le plus précieux, couvert par Thouvenin d'une reliure « à la cathédrale », exemplaire achevé du style romantique dans le vêtement du livre. Des signatures qui se lisent dans ce dernier, plusieurs « flamboient ».

J'emprunte le mot à une lettre oubliée dans la poche nacarat qui s'enfle sous un de ses plats. C'est un billet de Suzanne Brohan, à qui la faveur fut accordée de le feuilleter, et qui remercie avec grâce [1]. Parmi les noms qu'elle a vus jeter des feux de diamant dans cet « écrin littéraire unique », elle en a distingué un plus modeste, et qui l'a ému : « Félix Arvers, mort si jeune... »

« Mort si jeune... » La comédienne lui voyait au front l'auréole d'un trépas à la fleur de l'âge. La vérité, moins poétique, — les lecteurs de cette *Revue* de l'ignorent pas [2], — est que Félix Arvers mourut à quarante-quatre ans.

Les *Heures perdues*, non plus que les *Deux Maîtresses*, interprétées par Suzanne Brohan, ni une douzaine d'autres pièces, y compris son *François Ier*, n'ont rien fait pour sa gloire. Il ne survit que par les quatorze vers qu'un soir il écrivit sur un cahier :

Ma vie a son secret, mon âme a son mystère...

Qui l'inspira ? Théodore de Banville souhaitait que l'on ne découvrît jamais le nom de l'ingrate ou de l'aveugle : « Comme elle n'a pas deviné l'amour chaste du poète, comme elle ne lui a donné ni une consolation ni un sourire, il faut aussi qu'elle ne marche jamais sur le tapis triomphal qu'il avait étendu devant ses pieds dédaigneux. » Ce « tapis triomphal », elles furent deux à se renvoyer l'honneur d'y marcher. Marie Nodier elle-même et madame Victor Hugo savaient que l'on soupçonnait en l'une d'elles l'auteur du « mal sans espoir », et chacune se défendait en riant.

1. Cette lettre a été publiée par nous, dans le *Journal des Débats* du 28 décembre 1903.

2. Voir *Félix Arvers*, par Léon Séché (*Revue de Paris* des 15 juillet et 1er août 1906).

Victor Hugo !... c'est le nom le plus « fulgurant » qui se lise dans l'album de l'Arsenal.

Un archéologue, artiste et humoriste, gardien vigilant du vieux Paris, M. André Hallays, déplorait naguère que la percée de la rue de Rennes eût détruit une maison où naquit, en 1823, certaine « grande amitié ». — 1823, la date de *Han d'Islande*. Sur ce roman assez maltraité de la presse littéraire, et qui s'attardait quelque peu en librairie, Nodier avait écrit un article de louange, point tout à fait sans nuance, mais où se déclarait une bienveillance non douteuse. Hugo alla remercier le critique ; ils se plurent et se lièrent. Il s'ensuivit mieux qu'une camaraderie ou un compagnonnage de métier : le cœur se mit de la partie. Peut-être le hasard qui avait jeté « dans Besançon, vieille ville espagnole », l'enfant

...comme la graine au gré de l'air qui vole,

fortifia-t-il, entre lui et le Franc-Comtois Nodier, le sentiment né d'une rencontre littéraire. Ce qu'il était, ce sentiment, aux premiers mois de 1825, nous en avons un témoignage dans la ballade *A Trilby*[1], où celui qui venait d'acclimater chez nous le lutin écossais put lire, en vers éclatants, son éloge de poète, avec un rappel flatteur de son odyssée de proscrit. « Noble ami », disait Victor Hugo. Madame Mennessier-Nodier qualifie « amitié de granit » celle qui, dès lors, unissait les deux écrivains. Cette métaphore, si énergique soit-elle, ne dépasse pas en vigueur une image de Victor Hugo lui-même affirmant sa foi en l'immortalité que lui promettait l'estime de son aîné :

Oui, mon Charles, avouons hautement notre amitié, cette *amitié de frères* qui m'unit à vous comme elle unissait Thomas Corneille au grand Pierre, cette amitié qui n'a pour vous que des charges et moi que des avantages. Prenez-moi sous votre égide, et il me semblera que je suis invulnérable, comme vous.

Que votre article est beau et en même temps qu'il est bon !

1. Elle fut écrite dans l'album de madame Nodier. Elle a été insérée, après quelques retouches, au livre des *Ballades*, où elle porte la date d'avril 1825.

Je veux aller vous en remercier, vous embrasser mille fois. Vous ne savez pas, mon illustre ami, quel orgueil et quelle joie on éprouve à se voir ainsi loué par le génie. Pour connaître cette émotion, il faudrait, ce qui ne se peut, que vous fissiez un article sur vous-même.

Quant à moi, quelle que soit la chance de l'avenir, je suis tranquille maintenant. Mon nom est scellé sous le vôtre. Enchâssé dans votre article, il ressemble à ces insectes d'un jour qui se conservent immortels dans les perles dorées de l'ambre. Que puis-je craindre ? Ne suis-je pas attaché au pilier de votre gloire par le *nœud de fer* [1].

VICTOR

Cette lettre, qui porte seulement « ce samedi 10 », nous semble, par la marque très effacée du timbre, se dater de 1826. Nous conjecturons qu'elle fut écrite au lendemain de l'article publié par Nodier sur les *Odes et Ballades*. Il avait de quoi toucher le poète, plus fait cependant que trois années auparavant aux gâteries de la critique. Le ton s'y sentait d'une sympathie chaude qui allait se manifester aux jours les plus militants de la vie d'Hugo.

Elle devait paraître surtout dans l'ardeur de l'écrivain déjà vieillissant à épouser certaines rancunes du jeune homme qu'il voyait, à ses côtés, croître en génie. C'est ainsi que la comique « approbation » de Raminagrobis, imprimée en tête de l'*Histoire du roi de Bohême et de ses sept châteaux*, vise d'une pointe l' « inquisition de l'esprit » maudite par Victor Hugo dans la préface d'*Hernani*. On sait qu'il avait alors tout vif dans le cœur le ressentiment du veto prononcé contre *Marion Delorme*. Inutile de rappeler la fortune agitée de cette pièce, qui dut attendre, pour être jouée, que la censure comptât seulement comme « puissance tombée ». *Hernani* fut entendu par le comité du Théâtre-Français huit semaines après la mise à l'index de sa sœur aînée. C'est à la table de Charles Nodier que l'auteur, sous le coup de fouet de cet in-

1. Cette forte image est un jeu de mots sur le nom de Nodier — *nodo hierro*. — L'étymologie est de lui-même. Nous verrons un de ses amis érudits correspondre avec lui à ce sujet.

terdit, avait annoncé sa prompte revanche. Dînant à l'Arsenal avec le baron Taylor, qui partait le lendemain : « Quand serez-vous de retour? lui avait-il demandé. — A la fin du mois. — Cela nous donne un peu plus de trois semaines... Eh bien, convoquez le comité pour le 1er octobre, je lirai quelque chose[1]. »

Ce « quelque chose » fut *Hernani*.

La primeur en était due aux habitués du grand salon romantique : Hugo la leur offrit chez lui[2].

Personne, en tout cas, ne prit plus à cœur que Nodier le succès du nouveau drame. Nul doute que son entourage ne fournît, pour la représentation qui s'annonçait comme une bataille, des applaudisseurs intrépides, sinon des « gilets rouges ».

Est-ce pendant l'orageux mois de février 1830 que Victor Hugo trouva le loisir d'adresser à la fille de son ami les strophes célèbres :

> Vois, cette branche est rude, elle est noire, et la nue
> Verse la pluie à flots sur son écorce nue...

Il est permis de le supposer, puisqu'elles portent au bas « Février 18... » et précèdent dans l'album de Marie Nodier, comme dans les *Feuilles d'Automne* où elles ont paru, des pièces datées de novembre ou de mai 1830[3]. Et quand le poète, après avoir parlé du reverdissement de son âme, bois dur et noueux, soudain fleuri, ajoute :

> C'est qu'après le malheur m'est venu ton sourire,
> C'est que c'était l'hiver et que c'est le printemps,

on peut deviner dans cette allusion à de récentes souffrances un souvenir des tristesses que lui avaient causées, à la veille d'*Hernani*, de haineuses attaques. Nous verrons plus loin combien profondément elles l'avaient atteint.

1. *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie.*

2. *Charles Nodier*, par madame Mennessier-Nodier, p. 315.

3. Il est vrai que, dans les *Feuilles d'automne* et dans l'album, on en trouve auparavant plusieurs datées de 1831.

Ces vers, tracés de sa main dans le précieux cahier de madame Mennessier-Nodier, ne sont pas les seuls rimés par lui en son honneur.

Toujours il garda pour elle un sentiment de quasi-paternité tendre : « Elle était enfant quand j'étais jeune [1]. » Il aimait à retrouver en elle son père disparu. Il le lui écrivait, un jour, à elle-même : « Il vous a laissé son âme... Vous avez son style, vous avez sa causerie ; vous avez son charme, plus le vôtre [2]... » Il terminait en se « mettant à ses pieds », avec un *Ave Maria*. Il la nommait, une autre fois : « Notre-Dame de l'Arsenal ». C'était en badinant au sujet de la cathédrale de Metz, pour laquelle madame Mennessier-Nodier l'avait prié de solliciter au ministère quelques subsides [3], et qu'il plaçait, comme l'Arsenal, sous le vocable de Notre-Dame, bien que ce fût l'église Saint-Étienne : « Je suis un peu comme mademoiselle Dédé [4], pour laquelle toutes les cathédrales sont des Notre-Dames. Voir le nom de Marie partout, c'est une idée comme une autre, et permettez-moi de vous dire que vous n'êtes pas faite pour ôter cette idée-là à ceux qui l'ont [5]. »

Nous avons sous les yeux de simples billets qui témoignent combien il resta fidèle à la famille de celui qu'il continuait d'appeler « mon frère », suivant d'une affection attentive ses enfants et petits-enfants. Quelques jours après le discours malveillant que Mérimée lut à l'Académie en s'asseyant à la place de Nodier, Victor Hugo saisit une occasion de venger son ami. Il en fut remercié par Alphonse de Cailleux, et lui répondit ces lignes : « J'ai pris ce que j'avais dans le cœur, et je l'ai dit. Vous avez été heureux de l'entendre comme j'ai été heureux de le dire. Cher ami, c'est qu'il y a entre nous une fraternité secrète. Nous nous aimons dans Nodier [6] ».

1. Lettre à M. Emmanuel Mennessier-Nodier (2 juin 1862), publiée par nous dans le *Journal des Débats* du 22 novembre 1901.

2. Lettre à madame Marie Mennessier-Nodier (20 juillet 1867), parue dans le *Journal des Débats* du 28 décembre 1903.

3. C'est, du moins, ce que la lettre permet de conjecturer. Madame Mennessier-Nodier habitait alors Metz, ville natale de son mari.

4. On appelait ainsi mademoiselle Berthe Mennessier-Nodier.

5. Lettre de juillet 1839.

6. Lettre du 1er mars 1845.

Lamartine raconte la joie qu'il eut, un matin, à voir, de sa fenêtre, « une caravane de voyageurs, hommes, femmes et enfants, les uns à pied, les autres sur des *mules au pied réfléchi* », dévaler « par les rudes sentiers, à travers les châtaigniers », puis, « gayer le ruisseau, traverser les prés et gravir le mamelon » où s'élevait sa « masure ». C'étaient les Hugo et les Nodier, en route pour la Suisse, aux frais de l'éditeur Urbain Canel. De Mâcon, ils faisaient passer leur itinéraire par Saint-Point. Marie Nodier a écrit de cette visite un agréable récit. Elle a dit l'accueil de madame de Lamartine, l'attrait de sa calme sensibilité, de sa cordialité britannique. Mais, a-t-elle observé, cette femme, qu'on tenait pour la plus enviable des femmes, « portait, avec une dignité attristée et comme assombrie par la vague inquiétude d'un avenir menaçant le fardeau rayonnant de ses indicibles félicités [1] ». Bien des années après ces tristes prévisions, quand madame de Lamartine et son mari furent sous le coup de malheurs présents, ils trouvèrent à l'Arsenal la sûreté d'une vieille affection.

En attendant, le poète y devait goûter l'ivresse de se sentir admiré par une élite où il comptait des égaux. Les rares survivants de ce cercle choisi conservent de lui une image de noblesse imposante. On eût dit qu'il soignait ses attitudes, qu'il surveillait sa « ligne » avec un souci de statuaire. David d'Angers remarquait son art de s'asseoir et les « ondoiements » de son corps, qui avait « la souplesse du serpent ». Un soir, chez Victor Hugo, à la tombée de la nuit, il le contempla longuement, adossé à la fenêtre, « détaché en silhouette sur le ciel, qui lui servait de fond [2] », et il nota son air de « statue ». M. Charles Rossigneux se le rappelle disant *le Lac*, à l'Arsenal, debout, une main passée en écharpe entre les boutons de l'habit, et il garde dans l'oreille le son de cette voix qu'il entendit ailleurs, et en d'historiques circonstances, secrétaire du poète au gouvernement provisoire [3].

1. *Charles Nodier*, par madame Mennessier-Nodier.

2. Notes reproduites par M. Henry Gouin, dans son *David d'Angers*, t. I, p. 199.

3. M. Ch. Rossigneux l'architecte distingué, vice-président de la Société des Arts décoratifs, a bien voulu interroger pour nous ses souvenirs.

De sa longue et frêle écriture de femme, Lamartine a tracé pour Marie Nodier ces vers [1] :

Que pour toi, belle enfant, au printemps de ton âge,
Du livre du destin ce livre soit l'image :
L'amitié par mes mains à tes yeux va l'ouvrir ;
De ses aveux plus tard l'amour va le couvrir ;
Puissent-ils, de tes jours écartant tout nuage,
Confondre encore leurs pleurs à la dernière page !

Quand Marie Nodier, devenue madame Mennessier, eut son premier enfant, Lamartine fut prié d'en accepter le parrainage. Il s'excusa sur la nécessité où son « immense famille », ses nombreuses relations de voisinage et aussi un peu sa célébrité, le mettaient, « à l'égard des filleuls », de « prendre une résolution générale » et de « les refuser tous ». « Cependant, ajoutait-il, je serais si heureux de vous être quelque chose et d'enregistrer notre mutuel attachement que, si cela pouvait être inconnu, comme non avenu,... je m'offrirais avec empressement et vrai plaisir. Voyez donc et écrivez-moi [2]... »

Ainsi, entre l'Arsenal et Saint-Point, il y avait mieux qu'une amitié littéraire. On s'associait, le cas échéant, pour de bonnes actions, comme l'atteste un billet de madame de Lamartine à madame Nodier, envoi d'une belle offrande pour une jeune femme dans la misère.

Le temps arriva où l'urgent devoir de charité fut de secourir le poète lui-même, qui écrivait l'aveu noble et poignant de sa détresse : « Puisque vous daignez penser à mes *œuvres* par lesquelles je tente de me sauver et surtout de sauver mon honneur, n'hésitez pas à souscrire et prenez les termes d'accord avec vos convenances,... Ce sera votre main tendue... » Une autre fois, ce sont des annonces du *Cours familier de littérature* qu'il adresse à madame Nodier : « Pour Pont-Audemer quelques prospectus, si l'occasion s'en trouve. » Des souscriptions viennent. Lamartine dit sa gratitude : « Le cœur de Nodier n'est

1. Publiés dans les *Annales romantiques* (1827).
2. Lettre du 30 septembre 1835.

point mort, il palpite en vous, et le mien vit et survit pour vous remercier et, j'ose le dire, pour vous aimer... »

Nous trouvons parmi ses lettres le plan de son discours sur la peine de mort. Peut-être fut-ce en témoignage de reconnaissance qu'il offrit à la veuve de son ami ce précieux autographe.

Un jour, chez Nodier, au fond du « salon obscur », Lamartine avait aperçu « nonchalamment étendu..., le coude sur un coussin, la tête supportée par sa main, sur un divan », un jeune homme à la chevelure flottante, aux yeux « rêveurs plutôt qu'éclatants », modestement silencieux dans le « tumulte confus d'une société jaseuse de femmes et de poètes ». — Tel n'apparut pas toujours Musset à ceux qui firent son portrait. Tel pourtant il se montrait d'ordinaire dans sa première jeunesse. Un de ses condisciples, qui le vit très souvent jusqu'à ses vingt-deux ans [1], disait n'avoir guère connu que ce Musset-là, réservé, timide, écoutant plutôt que parlant, comme il convient à un Éliacin. C'en était un, ce jouvenceau dessiné par Achille Devéria, en costume de page : l'Éliacin du Cénacle !

Enfant par hasard adopté
Et gâté,

comme il devait chanter lui-même [2]. Victor Hugo, chez qui son camarade Paul Foucher l'avait introduit, Sainte-Beuve, Nodier avaient accueilli dans leur cercle ce collégien frais émoulu, poète non encore imprimé, qui, avant de conquérir par un succès le droit de s'émanciper, grattait d'une plume d'expéditionnaire quelques papiers, pour obéir à sa famille. Habitués, comme dit madame Arvède Barine, « à avoir ce gamin dans les jambes », ils l'avaient admis à leurs débats littéraires. Peu à peu, il s'enhardit à y jeter son mot, et ce ne fut pas toujours une profession d'assentiment aveugle aux doctrines du groupe. Disciple, mais indocile, et qui n'allait pas tarder à s'affranchir tout à fait avec irrévérence. On

1. Et dont madame Arvède Barine rapporte les impressions dans son beau livre : *Alfred de Musset*.

2. Réponse aux stances de Charles Nodier.

le traita de transfuge. S'il le fut du romantisme, il ne le fut jamais de l'Arsenal. Nodier approchait de sa fin, lorsque s'engagea, entre lui, sa fille et le poète des *Nuits*, cette correspondance en vers de mai, juin, août 1843 :

J'ai lu ta vive Odyssée
Cadencée ;
J'ai lu tes sonnets aussi,
Dieu merci !...

C'est à ces pimpantes strophes que Musset répondait avec grâce :

Si jamais ta tête qui penche
Devient blanche,
Ce sera comme l'amandier,
Cher Nodier :

Ce qui le blanchit n'est pas l'âge,
Ni l'orage ;
C'est la fraîche rosée en pleurs
Dans les fleurs.

Avant cette joute avec le père, il avait eu avec la fille un joli commerce de vers. Inutile de transcrire des morceaux trop connus. Les trois sonnets de mai 1843, parus avec les *Poésies nouvelles*, se trouvent dans l'album de Marie Nodier ; mais les deux derniers sur papier à lettre, annexés d'un fil, furent sans doute envoyés par la poste, tandis que le premier fut écrit à l'Arsenal, sur le cahier même. Une observation plus importante sur ce premier sonnet, c'est qu'il s'y rencontre deux variantes dont l'une doit se souligner. Au lieu de :

Vous aimiez lord Byron, les grands vers et la danse...

que nous lisons dans le texte imprimé, l'album porte :

Vous aimiez *Paul Foucher*, les grands vers et la danse.

Est-il bien malaisé de découvrir dans ce nom, mis d'abord, puis effacé, une taquinerie gracieuse à l'adresse de la jeune

femme, qui, jeune fille, avait peut-être accordé avec certaine prédilection quelques quadrilles au beau-frère de Victor Hugo?

Victor Hugo, plein, sans doute, du sentiment de sa mission de « mage » et qui « portait déjà dans l'âme Notre-Dame », ne se mêlait guère à ces divertissements [1]. Musset y allait de tout cœur. Il s'en souvint plus tard volontiers :

Lorsque, rassemblés sous ton aile
Paternelle,
Échappés de nos pensions,
Nous dansions...

Sa « pensée délaissée » se plut à revivre ces « beaux jours », et, dans ce passé charmant, c'était « Marie » elle-même qu'il aimait à revoir :

La tête coquette et fleurie
De Marie
Brille comme un bluet mêlé
Dans le blé.

Il le lui chantait à elle-même :

Je vous ai vue enfant, maintenant que j'y pense,
Fraîche comme une rose et le cœur dans les yeux.

Et voici une lettre où il saisit avec grâce l'occasion de lui rappeler le « cher temps » où la valse prolongée

...rendait quelquefois matinal
L'Arsenal...

Dimanche soir.

On a dû vous remettre, madame, une lettre pour votre protégé. Je serais bien coupable de vous l'avoir portée si tard, si je n'avais à vous donner une excuse que vous agréerez, j'espère ; c'est que j'ai manqué mourir la semaine passée. J'ai été pris d'une fièvre

1. V. les *Souvenirs* d'Amaury-Duval.

nerveuse, fort sot mal que je ne souhaite à personne, et je ne fais que revenir à la *clarté du jour*.

J'ai écrit selon vos volontés le moins mal que j'ai pu, c'est-à-dire encore très mal.

Le ciel m'a refusé l'esprit de faire ou de recevoir un compliment. J'ai besoin d'être aimé pour moi-même comme Almaviva, indépendamment de toutes les phrases, protocoles, etc... Ainsi vous me pardonnerez si ma lettre est bête. Je vous l'ai portée pour vous prier de vouloir bien la faire parvenir au jeune homme en question, attendu que l'adresse qu'il a mise au bas de son sonnet est pour moi un mystère géographique.

J'aurais été bien heureux, madame, que cette petite correspondance eût été pour moi une occasion de vous revoir quelques instants dans ce respectable Arsenal où nous avons tant dansé à quinze ans. Hélas ! nous sommes tous devenus de grands personnages, et la *gloire*, qui ne danse pas, a tout séparé. Elle vous a du moins permis de rester ce que vous étiez, l'une des femmes les plus charmantes et les plus spirituelles de cet ennuyeux temps.

Veuillez agréer, madame, mes compliments respectueux et empressés.

ALFRED DE MUSSET

Parmi les « futurs grands hommes » qui s'essayaient aux vers dans la « boutique » romantique de Nodier, Musse nomme, tout de suite après Hugo, Vigny :

De Vigny chantait sur sa lyre
Ce beau sire
Qui mourut sans mettre à l'envers
Ses bas verts.

Sainte-Beuve, qui ne dit pas « boutique », mais « cénacle », y met en belle place le poète d'*Eloa*,

Chantre des saints amours, divin et chaste cygne.

Ainsi le qualifie « Joseph Delorme ». L'ayant un jour appelé « abeille », Sainte-Beuve se reprend, pour revenir à « cette image du cygne » qui était, dit-il, « son propre emblème ». Il

l'exaltait plus encore, quand il l'installait dans ces « régions hautes [1] » qu'habitent les anges,— ange lui-même ou presque :

De Vigny, le frère des anges
Dont il a trahi les secrets...

C'est un moindre poète qui l'a dit. C'est Fontaney, que nous retrouverons lui-même parmi ces « fils de la lyre » qu'il groupait autour de madame Nodier [2].

L'ange s'incarnait sous les traits d'un jeune officier qui, de Vincennes, sa garnison, venait à la *Muse française* et aux réunions de ses rédacteurs, chez l'aimable et fantaisiste chef que les romantiques avaient élu. Le brillant lieutenant aux mousquetaires rouges n'était plus que garde à pied après le licenciement de la Maisón rouge du roi, et il y avait perdu le prestige d'un splendide uniforme. Mais il restait bien séduisant par le bleu profond de ses yeux méditatifs, la ligne pure de son profil, la finesse quasi-féminine de son teint, plus encore peut-être par une élégance innée de manières et la noblesse, le « style » de toute sa personne. Il troubla des cœurs à l'Arsenal, un tout au moins, dont nous parlerons. Nous n'avons, d'ailleurs, de son passage dans l'intimité de Nodier qu'une preuve écrite. Dans le même album illustré où Lamartine traça le sixain que nous avons cité, nous lisons, de la main de Vigny, les premières strophes du *Cor* [3].

MICHEL SALOMON

(A suivre).

1. Dans les *Consolations*, XXVI.
2. Pièce à madame N., (*Annales romantiques*, 1830).
3. Signalons-y une variante. Dans ce manuscrit, le poète avait mis :

Que de fois, seul dans l'ombre, à minuit demeuré,
J'ai souri de l'entendre, et *quelquefois* pleuré.

Il a corrigé cette répétition dans le texte définitif :

J'ai souri de l'entendre, et plus souvent pleuré.

LE LIERRE [1]

X

L'atelier de Charton, une grande cage vitrée, avec une porte à glissière pour l'entrée et la sortie des marbres, s'élevait au milieu d'un jardin mal soigné.

Un peu partout, dans l'herbe inculte, des blocs pâles surgissaient comme une étrange floraison pétrifiée. C'étaient, çà et là, des torses, des groupes, une tête gigantesque, un chapiteau de colonne où grouillaient des corps enlacés. On pouvait se croire dans un *campo santo* ou dans des ruines et ces admirables fragments abandonnés disaient la fécondité du sculpteur, la puissance de travail qui lui faisait élaborer perpétuellement de nouvelles formes, comme s'il eût craint de n'avoir pas le temps d'étreindre toute la nature, de forcer la matière inerte à exprimer toutes les passions, toutes les douleurs.

A mesure qu'il enfantait d'autres chefs-d'œuvre, les anciens, repoussés, allaient envahir le jardin, les sentiers, les pelouses, en un flux intarissable de beauté. Il vendait juste assez pour vivre et faire vivre ses praticiens et ses modèles, mais il gardait jalousement ses meilleures pièces, par mépris de l'argent, par crainte de voir aux vitrines des boutiques cer-

1. Voir la *Revue* des 15 août et 1er septembre.

tains visages qu'il aimait; et le peuple blanc de ses œuvres l'entourait comme une famille chaque jour plus nombreuse.

De grand matin, quand Jacques arriva chez son ami, la grille du jardin était ouverte : il entra, mais, au lieu d'aller directement à l'atelier où Charton, dès l'aube, était à la besogne, il fit le tour de l'enclos, visita un à un ces personnages immobiles qu'il avait tous vus naître sous les mains du bon artisan.

Il connaissait leurs sourires et leurs mélancolies ; chacun d'eux lui remémorait une saison défunte, un événement lointain.

Charton modelait cette face aveugle et sereine d'Homère quand Cervin avait reçu chez lui sa sœur et Luce. Ce torse brisé, où subsistait encore un geste ahanant de bûcheron, Cervin l'avait vu se fracasser par accident, quelques jours avant son départ pour Rome, et, lorsqu'un an plus tard il avait fait visiter à Fanny l'atelier du sculpteur pour la première fois, la nudité de ce lampadophore sortait glorieusement du marbre. Ainsi chacune de ces œuvres avait pour lui un sens mystérieux qui s'ajoutait à son propre symbole, chacun des blocs marquait une étape invisible sur la route parcourue. Tout cela était du passé : la venue de Luce, le départ pour l'Italie, le retour avec Fanny, toutes ces choses étaient mêlées dans sa mémoire comme, dans le jardin, les beaux marbres déjà poudreux.

Quand il poussa la porte de l'atelier, Jacques vit apparaître, au-dessus d'un paravent, la figure sévère de son ami, qui redoutait toujours les visites importunes et fronçait le sourcil, par habitude, au moindre grincement de l'huis.

Il fumait son éternelle pipe de merisier : dans l'atmosphère flottait une senteur composite de tabac, de glaise mouillée et de verveine.

— C'est Cervin, ne te dérange pas ! — dit Charton.

Jacques entra. Sur une ample fourrure sombre, Léa, le modèle préféré, était couchée dans une pose de bel animal souple et ne semblait vouloir se déranger en aucun cas ni pour personne. Elle fit un petit salut au nouveau venu tandis qu'il s'installait sur un sofa, puis elle reprit son immobilité passive.

Elle était étendue sur le dos, les bras écartés, la tête renversée. Une de ses jambes s'incrustait dans la fourrure, l'autre dressait un genou d'ivoire rose. Le pelage obscur paraissait mordre ce corps pâle, en amincir encore le galbe fuselé, en augmenter l'éclat neigeux. Le cou délicat s'abandonnait, laissait choir mollement la jolie tête sur le coussin brillant des cheveux roux, et cet ensemble de teintes et de lignes était fait pour tenter plus encore le peintre que le sculpteur.

Charton, avec un sourire satisfait, parachevait son *Éveil de la Terre*. D'une prairie touffue émergeait une femme couchée. Elle semblait encore appartenir au sol où ses doigts s'enfonçaient comme des racines. La vie de la terre montait en elle, animait d'une sève ardente ses formes sinueuses et presque végétales. Avec un mouvement paresseux, la fille-fleur s'éveillait, ouvrait ses yeux à la lumière, hésitait encore un instant à quitter la bonne nourrice dont le giron la retenait.

Le talent de Charton avait merveilleusement rendu cette union intime du corps féminin au pur galbe et de la toison innombrable qui l'étreignait de toutes parts. C'était comme la genèse de la beauté harmonieuse dans le chaos élémentaire. Avec recueillement, Jacques suivait les gestes du sculpteur ; il regardait ces doigts noueux et caressants qui frôlaient à peine la glaise, semblaient jouer sur un invisible clavier la symphonie des contours et des apparences.

— Je ne vous fais plus de compliments, — dit-il enfin. — Vous êtes le bon Dieu. Je vous soupçonne d'avoir pétri Léa dans de la neige.

Le sourire de Charton marqua plus d'allégresse. Il aimait la louange, et sa sauvagerie était moins faite de modestie farouche que de peur des critiques.

Malgré sa maîtrise parfaite, il doutait toujours de lui-même et l'approbation de Cervin l'encourageait comme un novice.

Le silence était revenu. On n'entendait plus que la respiration profonde du sculpteur et, de temps en temps, un soupir du modèle qui se détendait sournoisement et ronronnait comme un jeune chat.

Jacques se laissait aller à ses pensées. Il aimait à venir ainsi, près de son ami, continuer ses rêves solitaires. Il n'avait pas

à faire de frais avec ce laborieux discret et sobre de paroles, et il goûtait dans l'atelier paisible le double plaisir de la société et du recueillement.

Les cheveux de Léa, répandus autour de sa tête en boucles dorées et soyeuses, lui avaient rappelé la belle madame Wellan et remis en mémoire certaines attitudes lassées de son amie. Toutes deux appartenaient à la même race, bien que nées sous des cieux divers.

Léa, joyeuse fille, impudente et facile, comme Fanny, voluptueuse patricienne, reproduisaient ce même type au teint clair, aux formes élancées, qu'engendra le doux ciel du Nord. Un même sang courait en elles, une même âme les habitait. Les circonstances en avaient fait une *lady*, une courtisane ; cependant, au fond, elles étaient deux petites sœurs innocentes et pareilles, et, quand la vie ne les obligeait pas à jouer leur rôle d'emprunt, elles avaient toutes deux le même visage rieur et tendre.

Mais Luce!... Une autre race, celle-là, fille de la grande lumière méditerranéenne, aussi belle, aussi noble que l'autre, plus proche de lui, puisqu'elle avait son sang...

Une douleur aiguë le traversa, comme un élancement de plaie rouverte. Il était donc retombé dans le mauvais rêve qu'il fuyait! Tous les chemins le ramenaient à Luce, toutes ses pensées aboutissaient à elle sans qu'il pût résister. L'image impitoyable était là de nouveau : Luce, repoussée par lui, quittant la maison malgré elle, s'éloignant tristement avec un étranger.

Car il savait maintenant qu'elle ne s'en irait pas d'elle-même : un seul regard le lui avait prouvé lors de sa vaine tentative pour rapprocher Armand de Luce, et, depuis, une véritable détresse l'accablait.

Tant qu'il avait pu croire que cette union se ferait aisément, que la jeune fille suivrait de son plein gré celui qui avait tout pour l'attirer et pour la conquérir, Jacques s'était senti plein de courage.

Il était prêt au renoncement ; sa claire conscience lui eût suffi pour étouffer ses propres sentiments et pour accepter le destin. Mais avoir à se battre contre elle, à lui mentir, à la chasser, voilà qui excédait sa force. Il demeurait

hésitant, désemparé, ne sachant plus où était la raison.

En somme, il aimait Luce de toute l'ardeur de son cerveau, de toute sa tendresse d'homme et d'artiste.

Les sens n'avaient aucune part dans cet amour, du moins il le croyait. Il aimait ce joli visage, ces yeux profonds qu'il troublait d'un seul mot, cette subtile intelligence, fille de la sienne. Il rêvait d'avoir toujours auprès de lui cette compagne exquise, de bercer dans ses bras tous ses chagrins, de l'associer à toutes ses joies. Elle-même ne désirait que cela, ne voyait le bonheur que dans la vie qu'ils menaient côte à côte, et il faudrait briser tous ces liens, déchirer brutalement les fibres qui les unissaient... C'était trop dur.

Une grande colère lui venait contre cette puissance aveugle qui se joue des humains, les rapproche, les sépare, leur permet de s'aimer quand ils ne peuvent s'appartenir. Pourquoi l'harmonieuse nature, en qui tout semble équilibre et raison, laissait-elle croître un amour impossible entre un homme presque vieux et une femme presque enfant ?

Pourquoi fallait-il que des êtres sensés fussent dans l'alternative de tuer en eux-mêmes leurs plus chers sentiments ou bien de consommer une union précaire, anormale et vouée au deuil ?

Depuis des jours, ces idées le harcelaient sans trêve, empoisonnaient sa vie et tarissaient son œuvre. Il ne pouvait briser le cercle où tournait sa pensée. Il eût voulu s'ouvrir à quelque sûr ami, analyser son cas devant un juge impartial, puis se décider sans retour : car ce qui le torturait, c'était le doute, l'impossibilité de discerner quel parti valait mieux pour Luce, et d'autres yeux distingueraient peut-être ce que son trouble lui cachait.

Plusieurs fois, il avait essayé de parler à Charton. Il estimait beaucoup sa brutale honnêteté, sa franchise de primitif, que n'avaient pas adultérée les morales moutonnières et les hypocrisies mondaines. Mais, chaque fois, il avait reculé devant l'aveu, pris d'une crainte à la pensée de profaner son douloureux secret.

Plus d'un matin il était venu, comme ce jour-là, voir travailler les mains géniales, puis était reparti sans dire un mot, laissant Charton surpris de cette morosité mystérieuse.

— Je voudrais fumer, — dit Léa ; — cette pose sur le dos manque d'imprévu !

Le sculpteur s'emporta. Bouger les bras en ce moment! elle n'y pensait pas ! Il fallait vraiment renoncer à travailler avec ce paquet de nerfs ! C'était la dernière fois qu'il entreprenait une œuvre importante avec une sauterelle de son espèce...

Elle écoutait les apostrophes véhémentes avec un petit rire sournois. Elle savait que sa beauté lui permettait tous les caprices et que les foudres de Charton n'étaient pas meurtrières. Lorsqu'il se tut, elle appela Cervin :

— Vous avez des cigarettes ? Vous seriez bien gentil de m'en allumer une ; je ne bougerai pas les bras.

Malgré les grommellements de son ami, Jacques s'exécuta, heureux de cette diversion ; puis, revenu à son divan, il fit un effort pour se libérer du mauvais songe. Il s'intéressa au spectacle immédiat, observa les objets avec ses yeux de peintre.

Des lèvres de Léa montait un ruban de fumée, paresseux, contourné, qui s'en allait former au-dessus d'elle comme un ciel diaphane où le soleil jouait. Au bout d'un instant, la nuée se dissolvait, retombait mollement, venait frôler la peau laiteuse, glisser sur le corps aux belles courbes comme un brouillard au flanc d'un mont. Et cet ensemble était si parfaitement beau qu'il n'évoquait aucune idée voluptueuse, mais suggérait plutôt des souvenirs de grande nature, des visions de splendeurs alpestres et de lumineux météores.

Bientôt Léa parut flotter sur un lit de vapeurs légères. Charton avait cessé de modeler, amusé lui aussi par ce tableau. Des idées lui venaient d'œuvres nouvelles et son esprit ardent creusait déjà les marbres à venir.

Il prit des notes, jeta rapidement un croquis et leva la séance.

Pendant que Léa, redevenue femme, allait s'habiller dans la chambre voisine, le sculpteur couvrait sa glaise d'un linge humide et regardait Jacques à la dérobée.

Celui-ci était toujours sur le divan, les yeux perdus, la bouche tirée par une ride amère.

Charton connaissait trop le masque humain pour ne pas lire sur celui-là une anxiété douloureuse.

Il devinait bien que Cervin avait quelque chose à lui dire, quelque chose à lui demander, mais, dans sa maladresse de sauvage, il ne savait que faire pour aider son ami et provoquer la confidence.

Quand il eut rangé ses ébauchoirs, lavé ses mains, il tourna quelque temps autour de l'atelier sonore, puis s'approcha de Jacques :

— Si nous allions dans les bois fumer une pipe ?...

— C'est cela : j'ai à vous parler.

Ils sortirent. Dans le jardin, ils croisèrent Léa qui s'en allait de son pas nerveux de trottin. Rien ne subsistait plus de sa beauté sculpturale et candide. La taille amenuisée par le corset, les yeux brillants dans l'ombre du chapeau fleuri, elle avait maintenant un charme troublant et pervers qu'ignorait sa pure nudité.

Elle leur rit de ses lèvres peintes, gloussa moqueusement aux invectives de Charton qui lui interdisait les fards, et disparut avec un frou-frou soyeux.

Les deux amis gagnèrent la terrasse du château, puis l'escalier qui mène aux bois. Ni l'un ni l'autre ne disait mot. Charton fumait sa pipe de merisier, n'osant commencer l'entretien, Cervin hâtait le pas, désireux de trouver un endroit bien désert pour exprimer tout haut ce qu'il gardait en lui.

Ils arrivèrent à la Route Royale et s'engagèrent sous le frais tunnel de verdure. Un moment encore, ils furent distraits par le passage d'un antique véhicule, noir et grinçant, dans la pénombre duquel un prêtre lisait son bréviaire ; puis l'étrange équipage s'éloigna au trot de son bidet boiteux et le silence revint plus complet et plus doux.

— C'est un peu bête ce que j'ai à vous dire ! fit Jacques. Il s'agit de sentiment, et il faut être vraiment « artiste » pour s'intéresser encore à cette machine-là.

Charton hocha la tête en souriant :

— C'est, en effet, bien mal porté, presque inavouable. Enfin, allez-y, nous sommes seuls. De quoi s'agit-il ?

— De Luce. J'ai les plus gros ennuis avec cette gamine. Je ne sais plus bien moi-même où j'en suis et je voudrais votre conseil... Vous n'ignorez pas que je veux la marier. Le ne-

veu de Pradet est un gentil garçon qui serait pour elle un compagnon parfait. Je leur ai donné des occasions de se voir et de se connaître. Dessorgue est venu plusieurs fois à la maison. Il aime Luce ; elle a pour le jeune savant beaucoup d'estime et de sympathie : ils pourraient s'entendre et former le couple le mieux assorti. Sans être très riches, ils ont tous deux une fortune suffisante ; lui poursuivrait ses études scientifiques ; elle, ses recherches d'art, en attendant les héritiers : quoi de mieux ?... Malheureusement...

— Malheureusement, elle ne l'aime pas et vous êtes dans la situation d'un père de comédie ?

— Non, mon cher, c'est plus compliqué. Elle pourrait l'aimer, elle l'aimerait en toute autre circonstance.

» Notre cœur est moins difficile que ne le croient les psychologues : il se contente presque toujours de ce que le hasard a mis sur son chemin. Armand, au surplus, est un de ces Latins au profil net, aux yeux chauds, qu'une fille ne regarde pas sans plaisir. Il a ses goûts, son âge, sa culture : toutes choses qui devraient les joindre... Malheureusement, Luce aime déjà.

» Elle aime notre maison, notre jardin, nos travaux, les cabrioles de son chien, les livres de la bibliothèque. Elle aime nos leçons, elle aime sa liberté dans la demeure où elle est reine. Et, comme les sens ne parlent pas encore dans cette petite vierge heureuse, Armand n'est pour elle qu'un ami agréable et quelconque pour qui, certes, elle ne renoncerait pas à tant de chères habitudes.

» Et puis — voilà ce qui me coûte à dire — Luce a pour moi une de ces affections profondes, jalouses, exclusives, que les âmes jeunes vouent parfois à leur maître. Il y a là un phénomène singulier qui fait souvent du professeur une sorte d'époux mystique pour l'enfant qu'il a éduqué.

» J'ai été pour Luce, non pas un père indifférent ou un tuteur maussade, mais un grand camarade plus expérimenté, un guide qui connaît la route et qui en fait mieux voir le pittoresque. Je lui ai appris à sentir la beauté, à la capturer toute vivante dans le réseau des lignes. Elle a découvert avec moi les pensées géniales, les œuvres troublantes des faiseurs de rêves. Je ne suis pas seulement Jacques Cervin pour cette gamine,

mais encore tous ceux qui lui parlèrent par ma voix, tous ceux dont je lui contai la merveilleuse histoire : Vinci, Shakespeare, Hugo, Michelet, Turner, tous les penseurs, tous les artistes. Elle m'aime en eux et les aime en moi parce que, tour à tour, je les ai incarnés en les lui révélant.

» De la sorte, peu à peu, jour après jour, dans nos promenades, dans nos lectures sous la lampe, j'ai enchaîné, sans le vouloir, cette âme d'enfant à moi-même, et voilà qu'aujourd'hui je ne puis plus l'en détacher ; au jeune homme épris elle préfère un barbon de mon âge... C'est bien déconcertant, n'est-il pas vrai ?

Arrêtés l'un et l'autre dans un rayon de soleil, ils se regardaient fixement.

Charton, sérieux et attentif, suivait les idées de Cervin comme, tout à l'heure, il observait les volutes mouvantes de fumée autour de son modèle.

Jacques, dans le feu du soliloque, était rajeuni et vibrant. Il semblait, sous le feutre à grands bords, un de ces beaux cavaliers de Franz Hals dont la main faite pour l'épée s'amuse à tourner une rose. Il était vraiment digne de l'amour d'une femme : une force passionnée sortait de lui et ses yeux de calme sagesse étaient comme dépaysés dans ce visage frémissant.

Après un silence, Charton demanda :

— Vous êtes-vous attaché à Luce de la même façon ? Quel est votre sentiment pour elle ?

— Ah ! voilà où je perds pied. Je ne sais pas ; je ne sais plus. Il me semble parfois que je l'aime en père, en frère aîné. D'autres fois, je l'aime comme une œuvre à moi, comme un livre, comme un tableau où j'aurais réalisé mes plus beaux rêves. D'autres fois encore, elle devient la femme, la petite épouse enfantine qu'on voudrait chérir, protéger... Mais, au fond, toutes ces affections ne sont qu'une, il n'y a pas de frontière entre elles ; dix mille ans de civilisation n'ont pu abolir notre instinct : aimer un être, c'est le vouloir à soi, complètement, éternellement. J'aime Luce plus que je ne le devrais et je prévois que son départ marquera pour moi le commencement de la fin... vous savez, cet état d'esprit où rien ne vous intéresse plus, où rien ne vous donne plus le

goût de la lutte et du triomphe. Elle aura été le dernier être pour qui j'aurai aimé à travailler, à qui j'aurai voulu plaire. En s'en allant, elle emportera ce qui restait de jeunesse dans ma maison et dans mon cœur. Elle ignore cela, elle l'ignorera toujours. Mon devoir n'est pas seulement de la décider au mariage, mais de le faire en souriant.

Charton bourrait sa troisième pipe. Ils marchèrent quelques pas en silence, puis le sculpteur dit tranquillement :

— A votre place, je ferais autre chose. Elle vous aime, vous l'aimez : épousez-la. Ceux qui sont capables de vous comprendre approuveront; quant aux autres...

— Oui, j'y ai pensé quelquefois. Je sais que les lois m'y autorisent et la critique des gens ne m'a jamais déplu, mais je ne le veux pas.

— Pourquoi donc, mon cher, si vous pouvez ainsi faire deux heureux ? Elle refuse de se séparer de vous : gardez-la ! Vous souffrirez en la quittant : ne l'abandonnez pas ! Croyez-vous donc que la vie soit si longue, pour sacrifier un bonheur certain à je ne sais quel préjugé ?

— Si le bonheur était certain et durable, je dirais comme vous. Malheureusement, j'ai quarante-cinq ans ; elle n'en a pas dix-huit. J'arriverais peut-être à lui donner dix ans d'agréable existence, de voyages, d'amour, d'illusion, — en admettant qu'elle s'abuse jusque-là, — mais ensuite ?... Elle se trouverait, à vingt-huit ans, en face d'un vieillard. Chaque jour aggraverait l'anomalie de notre union. J'aurais le sentiment de déchoir peu à peu, alors qu'elle poursuivrait sa marche ascendante. Ma décrépitude accompagnerait, pas à pas, son épanouissement, et ce serait comme un divorce de chaque heure.

» Non, c'est impossible. Il faudrait être fou pour accepter cela. La vie est peu de chose, mais c'est tout ce que nous avons : il faut, au moins, la vivre pleinement, harmonieusement. Il faut que Luce prenne un compagnon de son âge et que je reste dans mon temps. On n'offense jamais impunément la saine logique.

Charton répétait, opiniâtre :

— Dix ans de bonheur, dix ans de bonheur ! Vous êtes à peu près sûr de lui donner cela, et vous ignorez si l'autre

pourra lui donner une heure de joie... Tout est précaire en nous, autour de nous. La folie est de faire de longs projets, de négliger le présent pour un avenir problématique. Peut-être dans vingt ans serez-vous encore le souple escrimeur, le cerveau lucide que vous êtes. Peut-être ces deux enfants ne seront-ils plus qu'un souvenir, qu'un peu de cendre sous une pierre. Tout est fragile, incertain, passager. Nous ne possédons que la minute présente : l'avenir est un grand trou plein d'ombre. Tout est vain en dehors de ce pauvre bonheur, si rare, que nous pouvons dérober au destin.

» Luce est comme une harpe merveilleuse que vous seul pouvez animer, à qui vous ferez chanter la plus sublime chanson. Vous même pourrez, grâce à elle, connaître une renaissance féconde, produire une œuvre supérieure à votre œuvre : qu'importe le reste?

» Même si cela ne durait que dix ans, que cinq ans, ne serait-ce pas une assez belle flambée pour que Luce en gardât toujours la mémoire et le reflet? Au lieu de cela, vous allez lui imposer une existence de bourgeoise, étouffer tous ses désirs et tous ses rêves, l'enchaîner à un homme de science : voilà ce que je trouve inharmonique. Luce est une indépendante, elle vous aime : il faut laisser fleurir son art et sa jeunesse près de vous.

— Et si, bientôt, je devais disparaître?...

— Elle se consolerait, puisque c'est la bonne loi de nature ; elle poursuivrait son existence de liberté et de beauté.

— Mais elle aurait l'affreux passé d'avoir été la femme d'un vieillard.

— Non pas : l'inspiratrice et la compagne d'un grand artiste. Il n'y a de laideur et de vilenie que dans la vie sans idéal de Prudhomme ou de Pécuchet. A ceux-là tout est défendu. Ils n'ont aucun droit à s'évader du sens commun. Jacques Cervin peut épouser sa nièce, — parce que chacun de ses actes participe à la splendeur de son œuvre.

Ils étaient arrivés au sentier qui descend à l'étang de Villebon ; ils s'y engagèrent. Un éclairage atténué régnait sous la futaie, et la terre moins dure assourdissait le bruit de pas. Jacques éprouvait une angoisse nouvelle dans ce silence et dans cette ombre. L'humide haleine des bois l'investissait,

l'écho des dernières paroles se prolongeait en lui, ébranlait son vouloir. Il ne savait plus où était le chemin, où était la lumière. Pourquoi lutter contre tous et contre lui-même, refuser le bonheur, priver peut-être Luce du seul destin qui pût lui convenir ?

Mais, comme ils atteignaient au bout de la route sombre, le paysage s'ouvrit, s'éclaira soudainement.

L'étang brillait dans le soleil, une gaieté ingénue était dans le ciel bleu de lin, dans les feuillages lavés par une pluie nocturne.

Jacques sentit en lui passer comme un grand souffle purifiant qui dissipait les rêves troubles : « Épouser Luce, immoler à son égoïsme la vie pleine d'espérance de Luce ? Enchaîner à ce corps déjà las, à cette âme blasée, une âme toute neuve, capable des plus magnifiques essors ? Allons donc ! »

Il regarda son ami qui marchait près de lui, les yeux perdus, absorbé dans ses réflexions.

— Je crois — dit-il — que vous résolvez la question en artiste. Vous considérez Luce comme un marbre dont je pourrais tirer une belle statue. Vous vous réjouissez pour moi qui aurais fait un chef-d'œuvre, pour vous qui sauriez l'admirer... Mais elle ? Pensez-vous qu'elle soit comme ces dryades et ces nymphes que vous aimez en les créant, et qu'ensuite vous oubliez dans l'herbe du jardin ? Non ! c'est une fille vivante, un être de chair et de sang : il faut en faire, non pas une déesse, mais une femme heureuse. Peut-être parviendrais-je à nous donner pour un instant un fantôme de joie, à nous griser : le réveil serait prompt. J'aurais bientôt pour elle ce sentiment de lassitude qu'on a devant l'œuvre achevée, devant le livre clos. Je découvrirais que ce que j'aimais en elle, c'était l'enfant très pure, les yeux vierges, le rire puéril, et tout cela serait détruit. Elle-même ne reconnaîtrait plus dans le maître nouveau le grand ami paternel d'autrefois. Non, croyez-moi : il faut pour une jeune femme un jeune mari, de jeunes espoirs. Moi, je dois m'effacer, disparaître.

Charton défendit son idée. Pour lui la beauté seule comptait. Un flamboiement d'amour superbe, même achevé en désespoir, valait mieux que toute une vie de bonheur médiocre. L'artiste devait réaliser les plus beaux rêves, tenter les

plus sublimes envolées, au risque de se tuer en retombant.

— Et de briser les autres ? — dit Cervin.

— Et de briser le monde !...

Ils repartirent, dans la grande lumière de midi, suivirent la route que Jacques avait parcourue, l'autre soir, dans les ténèbres.

Ils ne dirent plus rien, reconnaissant l'un et l'autre l'inutilité des paroles.

Leurs pensées n'étaient pas ennemies ; tous deux aimaient un même idéal fier et libre, plus haut que les lois des hommes et que leurs morales timides, mais Jacques laissait maintenant sourdre en lui-même un sentiment plus doux que le désir, plus âprement délicieux que l'amour, et c'était comme une source de bonté, profonde, silencieuse, intarissable.

XII

— On n'a toujours pas de nouvelles de Maud ? — demanda Jacques.

Madame Bertin fit signe que non et regarda le jardin déjà sombre et le Paris lointain derrière lequel un ciel de crépuscule achevait lentement de se décolorer. Le petit modèle avait disparu depuis deux jours. Après avoir posé pour Luce pendant une matinée, elle était partie par le bateau, comme d'ordinaire, et n'était pas rentrée chez elle. Toutes les recherches avaient été inutiles, on n'avait retrouvé aucune trace de la gamine, et, quand on lui parlait de sa protégée, madame Bertin se tournait instinctivement vers la monstrueuse ville dont les feux s'allumaient, un à un, dans le soir, comme des yeux brillants.

Ils achevaient de dîner devant la fenêtre ouverte. Après une journée accablante, les arbres et les fleurs, généreusement arrosés, semblaient renaître, exhalaient en parfums subtils toute la chaleur, toute la lumière dont ils s'étaient gorgés pendant l'après-midi. Le lierre, le buis, la terre elle-même avaient d'âcres senteurs voluptueuses qui se mêlaient à la

symphonie odorante, y ajoutaient une note mélancolique.

Devant ce soir ambigu, Cervin et les deux femmes restaient silencieux, l'esprit hanté par le souvenir de leur petite amie, par la tristesse de ce drame dont ils ne savaient rien.

Ils imaginaient diversement les circonstances de la disparition. Luce croyait à un suicide : elle voyait Maud glisser avec le fleuve, auréolée de ses cheveux blonds, emportant jalousement quelque secret de fillette malheureuse. Madame Bertin et Jacques supposaient une de ces aventures qui menacent les jeunes filles, une de ces rencontres de la rue qui jettent les gamines inconscientes aux bras d'une brute égoïste ou d'un marchand de chair humaine.

Le peintre avait, sans résultat, fait toutes les démarches possibles. Pendant deux jours il n'avait pas eu d'autres préoccupations ; il avait passé tout son temps en courses, en entrevues, en correspondance, et ç'avait été comme une trêve à ses propres soucis, une période active et troublée où il s'était oublié lui-même, où il avait pris part de nouveau à la vie bruyante de Paris.

Maintenant qu'il savait l'inutilité de ses efforts, il reprenait le cours interrompu de son existence, retrouvait Luce dans le jardin paisible avec une joie où frémissait une crainte vague des géhennes entrevues.

— Je suis allé chez sa mère aujourd'hui, — dit madame Bertin. — Elle ne se console pas. Elle croit toujours entendre dans l'escalier le frôlement d'une jupe, le son d'un pas qu'elle reconnaît. C'est vraiment terrible, ces départs inexpliqués, lorsqu'on pense aux dangers qui guettent la femme seule, depuis le galantin mal élevé jusqu'au chemineau qui assassine !

— Oui, — dit Cervin —, il ne fait pas bon être seule pour traverser la forêt de Bondy qu'est le monde. Même si la femme n'avait pas de raisons sentimentales pour se décider au mariage, le besoin d'un compagnon de route devrait l'y amener.

Luce intervint comme pour détourner la causerie d'un sujet qu'elle redoutait.

— Je crois que Maud s'est tuée, — dit-elle.

— On ne se tue pas sans cause, à quinze ans ! — dit Jacques.

— Qui sait jamais les causes ?...

— Pour une enfant toute simple comme celle-là, on les saurait, s'il y en avait. Maud était une gamine très pure et très franche : sa vie n'avait pas de secret.

— Son cœur en avait peut-être un. Il regrettait peut-être un autre ciel : c'était une exilée. Quand je peignais sa jolie tête sur un fond de nuages, il me semblait fixer une vision fugace, une apparition. Elle est partie volontairement. Peut-être avait-elle un chagrin... un amour. Tu la croyais simple parce que tu ne l'observais pas attentivement et parce que, devant toi, elle était craintive et timide. Moi, j'ai vu souvent ses vrais yeux : ils étaient profonds, tristes et pleins de songes.

— Peut-être as-tu raison ! — dit Cervin.

Puis, comme il voyait que cette conversation troublait la jeune fille, il parla d'autre chose ; mais, pendant longtemps encore, le souvenir de Maud resta près d'eux, dans l'ombre grandissante...

Après le dîner, ils montèrent à l'atelier. C'est là qu'ils séjournaient le plus souvent, dans le voisinage des portraits et des paysages amis.

Ils ne firent pas de lumière et s'installèrent devant la baie ouverte. Le ciel était maintenant de nacre blême et, derrière la dentelle noire des feuillages, les premières étoiles s'allumaient.

Tandis que Jacques et madame Bertin s'entretenaient des incidents de la journée, Luce préparait le café turc sur un guéridon bas. La flamme changeante de l'alcool éclairait de reflets dansants les ustensiles de cuivre, les tasses diaphanes, et donnait au visage penché de la jeune fille une vie mystérieuse et palpitante.

L'opération compliquée ressemblait à quelque cérémonie magique.

Il fallait présenter l'eau à la flamme, pour la faire bouillir, dans le *djezvé* à long manche, puis y jeter la poudre impalpable de moka et la remettre sur le feu, religieusement, à trois reprises.

Chaque fois que le récipient s'éloignait de la flamme, celle-ci montait joyeuse, multicolore, se tordait dans la nuit, tour à tour verte, azurée, purpurine, illuminait féeriquement les yeux de Luce.

— Voici notre Vestale absorbée dans sa tâche, — dit madame Bertin en riant.

— Vestale ! Non pas, — dit Cervin ; — Mélusine ou Morgane. J'espère bien qu'elle n'a pas fait vœu d'entretenir le feu stérile. Un beau jeune homme viendra quelque jour nous la prendre... et j'en connais un qui ne demanderait pas mieux.

— L'eau chante, ne plaisantez pas ! — dit Luce.

— Je ne plaisante pas, je rectifie un terme impropre. La jolie sorcière que je vois là-bas n'a rien d'une Vestale et je suis sûr qu'Armand Dessorgue penserait comme moi s'il était ici.

— Armand Dessorgues ?... Pourquoi ?

— Parce que c'est un homme de goût dont je prise l'opinion.

Les yeux clairs se levèrent, inquiets, sur Jacques, puis la lampe fut éteinte, et, dans l'ombre épaisse maintenant, Luce demeura figée, sombre et muette comme une statue de bronze.

Au bout d'un instant, elle s'approcha de son oncle, lui tendit la tasse légère et, comme elle frôlait ses doigts, il sentit qu'elle tremblait un peu.

Sans rien dire, elle s'étendit près de lui dans un *rocking*, les mains allongées sur les bras du fauteuil, la tête renversée dans une attitude lasse.

Il y eut un moment de silence parfait. Aucune brise n'agitait les feuilles. Les émanations du jardin montaient, plus pénétrantes et plus subtiles, enchevêtraient leurs aromes disparates, ourdissaient dans le soir comme une trame de parfums.

— Je ne sais pourquoi j'ai la Provence en tête, aujourd'hui ! dit madame Bertin. Peut-être monsieur Dessorgue a-t-il réveillé en moi de vieux souvenirs : il décrivait gentiment, l'autre fois, ce pays où les gens ont plus de gaîté et les fleurs plus d'éclat. Il me semble que notre colline sent les Alpilles.

— Ce doit être l'effet de ce que nous disait Armand, — fit Jacques. — Moi aussi, j'ai l'illusion d'être là-bas, dans ce Midi que je n'ai pas revu depuis vingt ans... J'ai failli me marier, à cette époque-là, et j'ai connu le charme des longues causeries dans les nuits pures, des promenades sous les tilleuls sonores où vibraient des rires de femmes. Comme c'est loin !

— Vous avez failli vous marier ?...

Madame Bertin, s'était emparée de la phrase avec l'intérêt des vieilles dames pour les histoires d'amour. Elle espérait un chapitre inconnu de la vie de Cervin. Luce, rendue vigilante, avait tourné la tête vers le maître. Elles furent déçues l'une et l'autre : il n'entra pas dans le détail de ses lointaines fiançailles ; il ne cita pas le nom de celle qui avait dû être sa femme. Il répondit vaguement, comme en se parlant à lui-même.

« Oui, il avait failli se marier, puis, au dernier moment, son orgueilleux besoin d'indépendance lui avait fait abandonner son projet, quitter la fille qu'il chérissait déjà, le jardin où jamais il ne devait revenir... Et c'était un peu son paradis perdu que ce courtil provençal où, sans doute, il avait laissé le bonheur pour mener la stérile existence des solitaires et des errants. »

Voyant que Luce écoutait avec attention, ne perdait pas une de ses paroles, il insista, dit la tristesse de la vie manquée, l'amertume d'avoir méconnu son instinct, de s'être cru exceptionnel, affranchi des vieilles servitudes sentimentales, puis de se réveiller du mauvais songe quand le temps est passé de faire son nid, quand l'hiver est tout proche.

— Il faut se marier, — conclut-il, — se marier tôt pour se voir renaître en de beaux enfants, et goûter par eux la griserie de l'immortalité.

Quelque temps encore, Jacques et madame Bertin devisèrent sur le mariage et sur l'amour, très librement, comme ils avaient coutume de le faire devant Luce. La jeune fille n'avait pas reçu l'éducation timide et incomplète qu'on donne trop souvent à la future femme. Elle avait eu en sa gouvernante un guide intelligent et libéral. On n'avait surveillé ses lectures que pour lui épargner le dégoût des basses turpitudes. Aussi le silence qu'elle gardait maintenant trahissait une hostilité contre les idées exprimées plutôt qu'une gêne à parler de ces choses. Cervin ne s'y trompa guère.

Bientôt madame Bertin agita ses clefs : c'était le signe précurseur de sa retraite. Elle se couchait de bonne heure et se levait à l'aube, suivant une habitude provinciale.

D'ordinaire, Jacques et sa nièce prolongeaient la veillée, lisaient une page de Vasari ou faisaient un peu de musique, puis

Luce regagnait sa chambre, à l'étage inférieur, et Cervin travaillait à son livre sur Bronzino.

Ce soir-là, quand leur vieille amie fut partie, nulle envie ne leur vint de chercher dans un livre ou dans une partition le souvenir émouvant d'une grande âme.

Ils étaient pleins de leurs propres pensées, douloureusement préoccupés d'eux-mêmes. Ils sentaient l'un et l'autre que l'heure était venue de dire à haute voix ce qu'ils renfermaient en eux depuis longtemps, et, sans que rien les eût avertis, ils savaient que cette nuit d'étoiles contenait leur destin.

De sa promenade avec Charton, Jacques avait rapporté la résolution de hâter le dénouement, d'éloigner Luce de lui, coûte que coûte. Il fallait agir maintenant, et la jeune fille, avec un instinct d'hirondelle, sentait venir l'orage, n'osait rien dire, de peur de le précipiter.

Derrière les cimes touffues des arbres, la lune montait lentement, glissait dans le jardin, éclairait jusqu'au fond l'eau pure de la vasque. Cependant l'atelier était encore dans l'ombre et, bien que Luce fût près de lui, Jacques ne percevait d'elle qu'une silhouette étendue, vague et lointaine. Il lui semblait qu'un abîme les séparait, un large abîme de nuit et de silence. Il eût voulu parler, la rejoindre, jeter entre eux le lien impalpable des mots : alors il s'apercevait que les mots creuseraient davantage le gouffre et le courage lui manqnait.

Enfin il se fit violence, l'appela doucement.

Un soupir, un frisson de soie lui répondirent.

— Luce, il faut que nous parlions. Je suis heureux que nous ayons enfin un moment de tranquillité : je le cherchais depuis plusieurs jours.

Tous les bruits de la maison avaient cessé. Le triton du jardin modulait sa double chanson, animait seul de sanglots doux le grand silence, comme il ridait la vasque de frissons lumineux.

— Pourquoi parler de moi, mon oncle? Qu'y a-t il?

Une inquiétude assourdissait la voix de la jeune fille, malgré tous ses efforts pour demeurer vaillante.

Bien qu'il ne la vît pas, Jacques devinait son profil volontaire, sa bouche fine, gardienne de secrets, ses purs sourcils

légèrement froncés et qui donnaient parfois à sa face avenante un air de bouderie adorable.

— Causons un peu de l'avenir, ma petite. Comme tous les favorisés, nous vivons au jour le jour sans trop prévoir : il faut pourtant nous inquiéter de ce qui vient... J'ai voulu faire de toi un esprit lucide, énergique, apte à se diriger lui-même : montre-moi que j'ai réussi.

— Comment ?

— En répondant très franchement à mes questions. Tu es d'âge à pouvoir juger un peu le monde, à te connaître toi-même. Tu as vu assez d'intérieurs, fréquenté assez de gens pour t'être fait une idée sur la vie, pour avoir formé des projets : quels sont-ils ?

— Mes projets ? J'avoue que je n'en ai pas. De toutes les femmes que je connais aucune n'est plus heureuse que moi. J'aime notre vie, non seulement parce qu'elle me convient, mais parce que je la sais meilleure que toutes les autres, plus belle, plus digne... Quel autre projet aurais-je que de rester près de toi ?

— Tu n'as pas songé au mariage ?

— Non. Toutes les jeunes filles que j'ai vues se marier avaient des raisons que je n'ai pas et qui du reste étaient souvent bien étrangères au mariage lui-même... Germaine voulait quitter un intérieur ennuyeux ; Jeanne désirait les aventures qu'elle avait lues dans les romans ; Lucie n'a pris ce grotesque de Sauldre que pour sa fortune. Les autres ont fait les mêmes petits calculs ou bien se sont laissé marier, sans réfléchir, à des messieurs ni beaux ni laids, décidés à faire une fin et qu'on avait placés près d'elles à table... Pour moi, je n'éprouve ni l'horreur de ma vie actuelle, ni le goût de l'argent, ni le désir de laisser des dames obligeantes arranger mon avenir entre deux tasses de thé. Je te remercie d'avoir fait de moi une indépendante, je ne veux qu'une chose : rester ce que je suis, puisque je suis heureuse.

La lune glissait maintenant sur le balcon, entrait par la fenêtre ouverte. La tête renversée, Luce était encore à demi plongée dans la pénombre.

Seules ses mains blanches vivaient dans la lumière, nues de bijoux, pures de lignes, posées sur le drap rouge de sa robe

comme les fragments exquis d'un marbre mutilé. Elles étaient expressives, ces mains, souples et fines, prêtes, semblait-il, à éveiller des musiques sublimes, à donner l'empreinte du beau à la matière inerte, à s'attacher, despotiques et douces, à l'être aimé, comme des lianes. Et de nouveau, tandis qu'il les regardait, Jacques pensait douloureusement à ce qu'il allait faire. Il s'imaginait tordant ces petites mains, les meurtrissant, repoussant brutalement leur étreinte, et l'illusion était si forte qu'il dut détourner les yeux d'elles.

— Écoute, Luce : je ne veux pas te laisser prendre un mauvais chemin. Tels que nous sommes faits, nous avons besoin d'affection... d'amour. La femme surtout ne peut vivre isolée : il faut qu'elle soit épouse et mère, sous peine d'être très malheureuse. Notre existence te plaît maintenant parce que tu as de bons amis, parce que lectures, études, paysages ont pour ta jeunesse le charme de la nouveauté. Tu découvres le monde et tu t'oublies toi-même en le contemplant.

» Mais l'âge viendra... tu me perdras, notre vieille amie s'en ira, elle aussi ; la terre et le ciel ne seront plus de merveilleux spectacles pour tes yeux rassasiés, et, si tu n'as pas alors fait choix d'un mari, la route te semblera terriblement déserte.

» C'est maintenant qu'il faut y réfléchir, non pas avec sensiblerie, mais pratiquement, simplement, en femme clairvoyante qui sait regarder l'avenir.

» Armand Dessorgue t'aime, et je sais qu'il suffirait d'un mot de toi pour qu'il t'offrît d'être ce compagnon.

» Je ne te ferai pas son éloge : tu es assez perspicace pour l'avoir classé de toi-même dans la petite élite des hommes de cœur noble et de haute pensée. Quel que soit ton sentiment pour lui, tu sais qu'il serait un ami charmant, un parfait collaborateur pour la belle œuvre qu'est une vie harmonieuse... As-tu songé à lui ?

Graduellement, la blanche lumière avait cheminé dans l'atelier, de sorte qu'en se redressant Luce fut soudain éclairée tout entière.

Jacques la vit, tendue vers lui en un geste inquiet, ses grands yeux élargis encore dans sa face pâle. De tout son être, de toute son âme, elle l'interrogeait anxieusement, comme

si les mots prononcés lui eussent paru incroyables et fous.

Quand elle était immobile, dans l'ombre, il avait pu supposer qu'elle écoutait sans trop d'émoi ses paroles de sagesse, mais la brusque apparition de ce visage bouleversé lui révélait d'un coup toutes les pensées tumultueuses, toutes les révoltes qu'il avait provoquées.

— Mon oncle !...

La voix musicale se brisait, mais tout ce qu'elle ne pouvait dire allait pourtant jusqu'à Cervin, l'emplissait d'une âcre et déchirante joie.

Ils demeuraient là, tout proches et silencieux dans la clarté bleuâtre. Il leur semblait qu'ils ne se reconnaissaient plus, qu'un sortilège de la nuit les enveloppait, les forçait l'un et l'autre à jouer un absurde rôle.

Ils allaient se réveiller, se retrouver, rien ne subsisterait du mauvais songe.

Mais de nouveau la voix du maître s'éleva, douce, calme et froide pourtant comme cette lumière neigeuse qui leur donnait une apparence de fantômes :

— Luce, comprends-moi ! Tu sais bien que notre bonne intimité ne peut durer toujours. Il y a des séparations nécessaires. Mon rôle d'éducateur est terminé, je ne suis plus pour toi qu'un vieil ami, qu'un donneur de conseils : laisse-moi te parler en camarade. Tu peux arranger ton avenir comme tu l'entends, rester fille, te marier, être une artiste libre ou une épouse aimante : tu as le morceau de pain qui donne l'indépendance. Mais ne crois-tu pas que le vrai destin de la femme soit d'être femme, de connaître toutes les joies, toutes les misères, tous les devoirs de la femme?... Épouse Armand, c'est la vérité. Vous avez, l'un et l'autre devant vous un avenir plein de promesses. Côte à côte, vous travaillerez : lui cherchera dans les fleurs le secret de la vie ; toi, tu fixeras leur beauté ; puis les enfants viendront, vous vivrez moins pour vous et plus pour eux, ce sera très simple et très bon...

Luce inclina la tête vers Cervin, appuya le front sur son épaule comme autrefois, lorsqu'elle voulait obtenir quelque chose :

— Alors, c'est vrai ? tu veux que je m'en aille ?

Elle le regardait de bas en haut, avec un air craintif et

tendre qui le troublait profondément. Il fut sur le point de la prendre dans ses bras, de baiser ces beaux yeux tristes, cette bouche aux angles tombants comme celle des vierges de Burne Jones. Mais il se fit violence, alla purifier sa pensée, calmer sa fièvre, dans la fraîche vision du jardin bleu.

— Il le faut, ma chérie, pour toi et pour moi.

— Mais moi, je ne veux pas te quitter, je veux t'aimer, toujours, te servir, t'écouter... Armand Dessorgue ne me déplaît pas et je le choisirais peut-être si j'étais seule... mais tu es là. Tu ne comprends donc pas combien je t'aime?... combien je t'aime!... Garde-moi!...

Il sentit qu'il fallait brusquer les choses, s'arracher à la douce étreinte. Il savait qu'un mot suffirait pour briser la résistance de Luce. Il avait espéré qu'il n'aurait pas à prononcer ce mot, et maintenant l'heure était venue : il fallait mentir, souffrir et faire souffrir. Il se roidit :

— Luce... j'ai besoin d'être libre.

Elle fit :

— Ah!

Ce ne fut qu'un petit cri vite réprimé. Puis elle se tut. Sa tête s'appesantit sur le coussin, et leur commune détresse monta se perdre dans les plaines du ciel où Véga scintillait comme une larme d'or.

XIII

Le lendemain matin, quand elle entra dans la salle à manger, Luce avait de nouveau son apparence calme, son masque impénétrable de vierge sage, et madame Bertin, en l'embrassant, ne vit rien de changé dans sa physionomie. Cependant Cervin, qui l'observait à la dérobée, remarqua ses yeux fatigués par une nuit d'insomnie : ces yeux limpides, qu'il connaissait si bien, semblaient plus graves et plus profonds, vieillis soudain par la première souffrance. C'était une nuance, une ombre indéfinissable, mais visible pour lui. Il discernait dans ce regard, non pas un désespoir de fille sentimentale, mais une tristesse étonnée, une stupeur semblable à celle des opérés après l'étourdissement du choc traumatique.

Il pensa qu'il serait bon pour Luce de se reprendre tranquillement dans la solitude, de s'accoutumer peu à peu à l'idée de séparation. Il projeta un départ, un voyage pendant lequel il essaierait d'arracher de lui-même cette absurde passion, tandis que de son côté la petite l'oublierait, ne résisterait plus à l'amour d'Armand. Mais ce voyage sans but l'inquiétait ; il en aperçut les inconvénients, chercha quelque autre solution.

D'ordinaire, le petit déjeuner était silencieux et ne les réunissait qu'un instant. L'artiste, qui venait du plein air ou de l'atelier, poursuivait mentalement l'œuvre entreprise, et les deux femmes respectaient sa méditation. Quelquefois, pourtant, ils se divertissaient à se narrer leurs rêves. Madame Bertin en avait souvent de baroques, dont les péripéties égayaient Jacques. Tantôt elle avait rencontré sur la route des songes, une automobile fumante pleine de poussahs de Rowlandson grimaçants et muets, tantôt un quatuor de bossus était venu dans sa ruelle jouer la marche de Rakoczy. Mais, ce jour-là, elle n'avait rien à raconter à ses amis et Luce ni Jacques n'avaient envie de rire.

Son thé bu, Cervin s'apprêtait à sortir pour échapper au malaise qui le poursuivait maintenant dans l'atelier, dans le jardin, dans toute cette maison, quand Gérard vint lui dire qu'on l'appelait au téléphone.

Il monta rapidement à sa chambre, en quelques bonds très jeunes qui émurent ses artères. Soudain l'image voluptueuse et tendre de Fanny se ranimait dans sa mémoire : il s'élançait vers elle comme vers une libératrice. Ah ! l'aimer, celle-là, de la même ardeur qu'autrefois, l'aimer si fort que l'autre amour douloureux et funeste s'évanouît à la façon d'un cauchemar. Fanny ! la chair lumineuse, le rire perlé de Fanny ! Cela seul était réel et désirable, le reste n'était qu'égarement et folie.

A travers l'espace, la voix chantante vint à lui, cordiale et gaie :

— Allo ! Bonjour. Êtes-vous libre ? Voulez-vous venir ce matin ? Pourrons-nous déjeuner ensemble ? Je suis garçon aujourd'hui.

Elle accumulait des questions, pêle-mêle, comme toujours, et prononçait : « *gàçon* », ainsi qu'elle faisait quand Jacques était resté longtemps sans la corriger.

— Oui, je suis libre. Je serai là-bas dans une heure. Nous irons déjeuner au Bois, si vous voulez. Où êtes-vous, en ce moment ?

— Dans ma chambre, entre un *New York Herald* et une tasse de chocolat.

— Eh bien ! dévorez l'un, buvez l'autre et venez vite... Vous allez bien ?

— Très bien. Je renais. J'ai eu toute la semaine des cousines encombrantes et j'ai eu beaucoup de peine à les expédier en Suède. Elles voulaient camper chez moi : voyez-vous ça ?... Trois sœurs Barrisson excentriques, turbulentes, curieuses et vêtues de rose « bonbon »... A tout à l'heure !

— A tout de suite !... Je prends le bateau.

Il prévint madame Bertin qu'il ne rentrerait que le soir, puis il partit, sans revoir Luce.

Pendant le trajet, dans la trépidation endormante de l'hélice, il s'efforça de ne penser qu'à Fanny, aux amusantes visions suggérées par ses courtes phrases. Il se figurait les trois cousines d'opérette chantant des airs américains dans leurs costumes unicolores. Il se représentait la claire chambre de Fanny et son peignoir de linon argenté qui l'enveloppait d'une vapeur brillante...

Quelles heures précieuses il avait connues près de cette belle amie, dans la fraîcheur des jardins romains, dans les ruines qu'éveillait son rire, dans leur maisonnette de Passy ! En fermant les yeux, il revoyait les mille visages de cette Fanny, chagrine ou gaie, narquoise, aimante, émue ou flegmatique, dont il aimait les innombrables apparences. Il n'en connaissait pas tous les aspects, car elle se renouvelait sans cesse, créait perpétuellement avec les lignes de son corps, avec les traits de son visage, de mobiles chefs-d'œuvre. Elle était, pour un artiste, le modèle idéal et, pour le peintre des nuages, elle avait le charme décevant d'un ciel instable.

Mais les jeux du soleil dans l'eau moirée lui remémorèrent soudain la scène de la veille, la face inquiète de Luce illuminée par la flamme dansante. Il se leva, marcha sur le pont, examina les rares passagers qui allaient vers Paris à cette heure matinale. Ses yeux s'arrêtèrent sur un homme qu'il rencontrait parfois et qui l'intéressait beaucoup : un homme

encore jeune, mais stigmatisé par une vieillesse précoce, courbé, mince, exsangue, vivant seulement, eût-on dit, par le regard intelligent qui éclairait sa figure mélancolique. Près de lui était un petit garçon chétif et silencieux qui avait le même front élevé, les mêmes yeux pâles, et qui semblait heureux de s'appuyer contre son bras, de s'en aller avec ce père câlin dans le bon soleil vivifiant. On sentait qu'un grand amour les unissait, un amour où entrait le sentiment de leur commune faiblesse, de leur déchéance corporelle, de leur solitude absolue parmi ces gens aux figures vulgaires qui les narguaient de leur mine florissante. Ils représentaient certainement la fin d'une race inapte aux luttes grossières. En eux s'éteignait doucement une âme de rêve, comme sur un trop vieil arbuste agonisent les derniers bourgeons. Parfois l'enfant levait la main pour désigner au père un oiseau qui passait, un lanceur d'épervier dans une barque plate, et cette main diaphane avait quelque chose d'immatériel, rappelait ces mains de justice aux doigts fluets dans le cristal desquelles est enchâssée une relique. Le père se penchait alors, souriait, disait quelques mots à voix basse, puis redevenait songeur et contemplait le gamin trop joli en qui s'achèveraient bientôt mille choses nobles et délicates.

Jacques débarqua au ponton de Passy, longea le quai lumineux tout vibrant du bruit des fardiers et des jurons des portefaix. Ce spectacle brutal ramena son attention vers ceux qu'il voyait s'éloigner côte à côte à l'arrière du bateau. Il les suivit des yeux, les escorta de sa pitié jusqu'à ce que la ville eût englouti leurs silhouettes dans la gueule béante d'un pont. Longtemps encore, pendant tout le trajet, il les revit indolents et pensifs, égarés dans le siècle comme des chimères aux ailes lasses, entraînés invinciblement vers le trépas nécessaire et prochain.

Ces idées l'absorbèrent jusqu'à la rue Raynouard, empêchèrent son esprit de revenir à Luce. Quand il ouvrit la porte du jardin, il vit le seuil lavé par les dernières pluies et la mosaïque brillante qui lui faisait accueil.

Alors il désira son amie avec force : il se rappela son corps élancé, son rire de nymphe moqueuse. Il oublia qu'un soir du mois passé il avait écouté son pas se perdre au

loin, tandis que la nuit brouillait d'ombre l'inscription à peine lisible.

Il se dirigea vers le pavillon avec l'espoir qu'elle serait là, comme l'autre jour, debout devant la glace et l'attendant; mais le salon était vide et le miroir ne reflétait qu'un groupe enfantin de Clodion.

Il ne voulut pas entrer : il craignit de s'enfermer avec ses pensées. Bien que cette maison fût pleine du souvenir de Fanny, bien que son parfum y flottât, personnel et subtil, Jacques préféra ne pas se recueillir dans l'intimité du logis : il se retourna vers le jardin ensoleillé. Le gazon, les fleurs, les silex des allées flamboyaient gaîment, exaspéraient leurs teintes, jetaient sur le parterre étroit comme un soyeux tapis de Smyrne. Quelques abeilles, au-dessus d'un massif, viraient en bourdonnant, zigzaguaient autour des corolles, puis se posaient, légères, avec un frémissement vorace. Dans la vallée, des sirènes de bateaux lançaient leurs appels vaporeux, se répondaient pendant quelques secondes, puis se taisaient, et le silence pesant n'était plus animé que du murmure des abeilles, si musical et si menu qu'il semblait un fredonnement de guitares lointaines.

Jacques descendit les marches disjointes qui menaient à la statue. Elle était là, recueillie, dans l'ombre verte des sureaux. Sa gorge de terre cuite avait une couleur, un satiné de chair vivante. Debout dans le gazon, elle soulevait son péplum aux mille plis et regardait de ses yeux vides le jardin solitaire et le ciel sans nuages. Elle semblait voir, derrière les objets immédiats, les causes premières et les destins cachés. Elle rappelait à Jacques cette déesse Erda, l'Ame antique de la Terre, qui dans la mythologie scandinave annonce aux Dieux leur inéluctable destin. Quand il la retrouvait, mystérieuse et belle dans sa chapelle de feuillage, il entendait en lui la phrase wagnérienne qui accompagne au cours de la Tétralogie l'apparition de l'Omnisciente et, comme Wotan, il avait avec elle de muets entretiens où il croyait comprendre ce que disaient ses lèvres immobiles. Elle affirmait l'éternelle durée de la raison et de la beauté. Elle proclamait l'impossibilité, pour les êtres vivants, de méconnaître l'ordre harmonieux des choses ou de le rompre impunément...

Depuis un long moment, Jacques méditait auprès de la déesse et, peu à peu, il sentait remonter en lui les pensées étouffées, les images redoutables, quand il entendit refermer la porte du jardin. Un pas léger et preste fit sonner le gravier, s'approcha des marches moussues. Il se retourna et vit, entre les branches, le visage clair de Fanny nimbé d'or lumineux et penché vers son ombre.

— Allo ! Le loup y est-il ?

— Oui, à jeun. Gare à vous !

Elle pouffa, montra ses dents blanches, et son rire cristallin coula vers lui en cascade, anima l'enclos silencieux. Elle écartait de sa main nue les tiges des lilas, et des gouttes de soleil tremblaient aux pierres de ses bagues. Elle semblait une joyeuse fée venue pour l'arracher aux mauvais rêves, pour le ramener à la vie.

En deux bonds il la rejoignit. Il l'admira toute d'un regard. Son ombrelle rouge diffusait la lumière, augmentait l'éclat de son teint, de ses yeux vifs, de sa bouche sensuelle. Fougueusement, ils s'étreignirent, fondirent leurs êtres, connurent encore, malgré le temps, la saveur du premier baiser.

Il l'entraîna, la porta jusqu'au pavillon, la monta d'un élan jusqu'à leur chambre. Il lui semblait qu'un fleuve de feu coulât dans ses artères, que le désir d'oublier le présent le ramenât vraiment au radieux passé de leur amour.

Ce fut une ivresse, un étourdissement délicieux où rien ne subsista qu'eux-mêmes, où leur conscience ne perçut plus que la douceur de leurs caresses, le chuchotement de leurs voix, la lueur de leurs yeux avides dans la pénombre de l'alcôve.

Comme toujours, il leur sembla qu'ils revenaient du fond d'un rêve quand la pendule chanta de sa voix fine d'alouette.

— Onze heures ! Comme il est tard !

Elle s'était levée avec une souplesse de chatte et, devant la fenêtre, érigeait son corps aux lignes pures dans le peignoir de linon fluide.

— Comme il fait beau ! Nous irons déjeuner dans l'île, n'est-ce pas ?... Je suis toute seule, Harry est en Espagne pour acheter un reliquaire qu'il guette depuis dix ans. Il restera là-bas deux semaines. Je lui ai dit que j'irais peut-être visiter avec vous le *South Kensington*.

Elle avait le don de faire tenir en quelques phrases hachées tout un chaos d'images disparates et sa pensée glissait d'un sujet à un autre aussi légèrement que ses petits pieds lestes parmi les meubles de la chambre.

Jacques, amusé, voyait défiler devant lui les taches colorées du kaléidoscope : Harry, le reliquaire, les Turner du *South Kensington* et les Velasquez du Prado, tout cela farandolait dans un paysage composite de palmeraies et de *squares* embrumés.

Elle s'était rapprochée, lui parlait avec enjouement, tout en l'implorant du regard :

— Voulez-vous venir passer quelques jours à Londres avec moi ? Je voudrais tant recommencer nos bonnes promenades, nos visites aux musées ! Je voudrais voir avec vous les belles choses qui vous exaltent et que vous me faites mieux comprendre. A Paris, je ne vous ai pas assez ; vous n'êtes pas à moi toute seule : vous avez du travail, une maison, une fille... tout cela me vole mon ami. Sauvons-nous pour huit jours. Veux-tu ? Dis oui !

L'idée présentée brusquement lui souriait. Un court voyage permettrait à Luce et à lui-même d'oublier la scène de la veille, de guérir la blessure que ses paroles brutales avaient ouverte. Il fallait à la petite du calme et du silence ; il fallait surtout qu'elle s'accoutumât à ne plus l'avoir auprès d'elle, à se sentir seule dans la maison déserte, afin que son instinct la portât vers Armand. Lui-même se ressaisirait, triompherait de l'amour absurde, et, sans le savoir, Fanny serait l'Ariane secourable qui l'aiderait, comme tout à l'heure, à sortir du sombre jardin.

— C'est cela, partons dès demain ! J'ai besoin pour mon livre de revoir le Bronzino de la *National Gallery* : nous en profiterons pour explorer toute l'école toscane, pour divaguer avec Turner le Magnifique. Partons !

Derrière les vitres claires, un peuplier balancé par le vent semblait lui faire signe, montrer le matin pur, le haut ciel libre ouvert comme une arène immense où s'élançait son espoir rajeuni.

XIV

Dans un glissement vertigineux, le train filait à travers les plaines picardes, éveillait au passage les échos des petites gares, franchissait en obus les rivières, les ravins, puis courait de nouveau dans la campagne, entraînant avec lui une mitraille de cailloux.

Tandis que Fanny lisait dans un angle du compartiment, Jacques était allé fumer dans le couloir. Il éprouvait une joie grisante à se sentir emporté par une force irrésistible, à voir fuir autour de lui les champs, les maisons, les bois, comme dans un vol fabuleux, comme dans un rêve.

C'était bien un rêve, au surplus, qu'il vivait depuis la veille. Il se représentait dans une brume les détails de son brusque départ : les yeux questionneurs de Luce, la surprise de madame Bertin, la hâte de Gérard empilant dans une malle ce qu'il fallait pour un voyage de huit jours. Armand Dessorgue était venu passer la soirée au jardin, comme il faisait quelquefois : Jacques en avait profité pour annoncer qu'il partirait le lendemain et prier le jeune homme de ne pas négliger ces dames en son absence. Puis ç'avaient été de brefs adieux, une nuit de mauvais sommeil, un départ matinal, presque furtif, sans revoir Luce, et tous les incidents menus communs à tous les voyages.

Maintenant il se ressaisissait, il se réjouissait d'avoir pu rompre si facilement l'amarre, de s'être décidé à l'évasion salutaire. Il vivait par les yeux, goûtait le spectacle des choses comme un convalescent à sa première sortie. De grands nuages blancs passaient parfois sur le soleil, créaient des jeux de lumière admirables, des alternatives d'éclairage intense, puis très doux. Une coulée d'or blond allait incendier une meule, aviver les brèches crayeuses d'un coteau, puis s'éteignait, et soudain tout le paysage avait un autre aspect, une âme différente. C'étaient des tableaux rapides, des fresques fugitives dont la vie lumineuse l'émouvait comme un drame. Il n'était plus replié sur lui-même, concentré dans ce

douloureux effort d'analyse qui l'épuisait depuis des mois, mais épanoui, régénéré, tout au plaisir de s'en aller dans un tourbillon fantastique à travers des visions de Claude Gelée ou de Chintreuil.

Il songeait à Byron, à Shelley, à Ruskin, à tous ceux qui trouvèrent dans l'amour des choses l'oubli d'eux-mêmes ou du passé mauvais, et comme eux, il ressentait, devant la route neuve, l'allégresse des recommencements.

Tout près de lui, derrière la glace du wagon, il voyait, en tournant la tête, une Fanny transfigurée, presque méconnaissable dans son boléro aux lignes sobres, avec le feutre mou et le col empesé qui semblait souligner et préciser ses traits. Ce n'était plus la belle hôtesse du Cours-la-Reine, si royalement femme dans son cadre de luxe, dans ses toilettes savantes ; ce n'était plus l'amie voluptueuse qui animait de ses frou-frous le silence de leur cachette. C'était un compagnon alerte et gai, prêt aux longues pérégrinations et dont l'apparence juvénile éveillait vaguement en lui le souvenir d'une autre silhouette.

Elle lisait distraitement, comme un écolier paresseux, en lançant de fréquents regards à son ami : aussi remarqua-t-elle bien vite qu'il l'observait.

Elle lui fit un signe d'appel :

— Venez lire avec moi, ou je vais fumer avec vous.

Elle prononçait « *mòa* », comme elle faisait après avoir longtemps parlé anglais. Il sourit, elle se défendit en riant :

— Ne vous moquez pas ! c'est l'accent de Ruskin, ce n'est pas le mien.

Elle montrait son livre entr'ouvert, dont le titre luisait en or sur le cuir souple : *The seven Lamps*...

— C'est vrai, — dit-il, — j'aurais dû le voir dans vos yeux : les sept Lampes mystiques y brillent comme des points d'or. Il y a la Malice, la Jeunesse, l'Amour, l'Indépendance, le Caprice, la Paresse...

— Il paraît que les voyages me réussissent !

— Non, non : vous avez toujours eu d'aimables défauts ; c'est moi que les voyages rendent perspicace.

Elle avait abandonné le livre, heureuse de recouvrer l'ami

enjoué qu'elle aimait tant et de sentir, comme autrefois, qu'elle lui plaisait complètement, exclusivement.

Un peu d'orgueil se mêlait à sa joie de voir que ce grand faiseur de beauté, que ce grand chercheur d'harmonies revenait vers elle, vers ses yeux, après avoir goûté les courbes des nuages et l'éclat des eaux vives. Elle se savait ainsi préférée aux sites sublimes, aux ciels prestigieux, et se réjouissait de ce que Jacques ne trouvât pas dans toute cette nature vivante et colorée de quoi le distraire d'elle-même. Oui, son regard était bien à elle, clair et profond ; rien ne le troublait plus; le fantôme qu'elle devinait entre elle et son ami depuis quelques semaines s'était lui-même dissipé.

Ils étaient maintenant tout près l'un de l'autre, assis face à face et penchés pour s'entendre dans la grande rumeur de la course.

Dans un coin du wagon, un vieux *gentleman* dormait en souriant à quelque souvenir joyeux, et cette présence inconsciente ajoutait à leur impression de solitude.

Jacques pensait au mari de Fanny, à ce jovial et singulier Wellan qui avait si bien su comprendre la vie, se rendre libre, laisser les autres libres, s'attacher seulement aux choses que l'homme peut posséder intégralement et durablement. Dans le sourire narquois et bénévole du voisin endormi, le sourire d'Harry Wellan lui apparaissait, tout plein de bonté malicieuse et d'aimable égoïsme.

— Quelle bonne idée vous avez eue de m'emmener à Londres ! — dit-il. — Je projetais ce voyage depuis longtemps, mais je ne l'aurais sans doute pas fait de sitôt : il a fallu que votre mari fût pris de la nostalgie des Castilles... A quoi tiennent les choses !

— C'est bien plus drôle que ça et plus compliqué, — dit Fanny. — Voilà dix ans qu'Harry attend la fameuse dépêche. Ce n'est pas lui qui nous fait partir aujourd'hui, c'est une vieille femme de Saragosse que nous ne connaîtrons jamais... car elle vient de mourir !

Jacques la regardait, interloqué. Elle s'amusa de sa mine, puis lui expliqua le mystère. Pendant un séjour en Aragon, son mari avait vu jadis un reliquaire de fer forgé, une merveille !... Il avait désiré l'acheter, mais le possesseur, un

vieil officier retraité, s'était refusé à le vendre, puis l'avait légué à sa gouvernante. Wellan avait renouvelé ses tentatives, offert une somme considérable, mais en vain : par piété pour son défunt maître, la vieille tenait à ce coffret. Elle y gardait ce qu'elle avait de plus précieux : un chapelet, des lettres d'un ancien *novio,* une rose de Jérusalem, et sa provision d'ail. Elle ne l'eût pas donné pour tout l'or du monde. Alors ç'avait été entre elle et le collectionneur une guerre de patience d'un comique effroyable. Wellan s'était arrangé pour que l'alcade le prévint dès que la succession serait ouverte, mais la duègne se cramponnait, menaçait de devenir centenaire et remettait, chaque saison, l'ail à sécher dans le coffret. Enfin, après dix ans, la pauvre femme avait abandonné la lutte. Harry s'était précipité au télégraphe, avait confondu les héritiers en leur proposant une fortune pour un débris qu'ils estimaient bien deux piécettes, puis était parti en triomphateur pour s'emparer de sa proie.

— Vous voyez, — dit Fanny, — notre voyage a des causes lointaines et singulières. Mais n'est-ce pas de l'Edgar Poe, cet affût sinistre, cette anxiété d'un brave homme qui attend avec impatience la disparition d'un autre être pour s'approprier un objet précieux, le tirer de l'obscurité, le présenter aux admirations ? J'ai trouvé mon mari cynique. J'avais fini par m'intéresser à sa victime. Elle s'appelait Mercedes de la Torre : un nom presque aussi fastueux que Dulcinée du Toboso ! J'ai idée qu'Harry l'a fait périr par envoûtement. Les oignons de son reliquaire ont dû lui être funestes.

— Ah ! — dit Cervin, — le collectionneur est un être au-dessus de l'humanité quand il s'agit de conquérir une pièce rare. Il n'a plus ni famille, ni sentiments, ni retenue. Il est terrible et beau comme Attila. Peut-être le mandarin de Voltaire pourrait-il éviter le meurtre à distance s'il ne possédait que de l'or ; mais, s'il avait des jades anciens ou des laques enviables, je crois que le bon amateur ne lui ferait pas grâce.

Ils rirent : elle, du mandarin ; lui, de Wellan épiant la vieille entêtée. Puis Jacques parla de ce qu'ils feraient à Londres, pendant leur semaine de liberté. Fanny descendrait chez miss Gerald, une « peintresse » de ses amies qui habitait Gros-

venor-Square ; lui prendrait ses quartiers dans un hôtel du Strand. Ils passeraient leurs journées ensemble, visiteraient sans hâte la *National Gallery*, Hampton-Court, deux ou trois collections particulières, entrecoupant les séances de promenades dans la ville et d'excursions sur la Tamise. C'est ainsi qu'à Rome ils avaient employé les heures et ils se promettaient de retrouver dans la cohue de Londres ce parfait isolement que donnent les ruines et les foules.

La brusque apparition de la mer les rappela au présent. Cervin ne pouvait se défendre d'un émoi délicieux, d'une sorte de fascination, devant l'énorme plaine lumineuse. Maintes fois il était arrivé, comme ce jour-là, près d'un rivage de rochers ou de sable, — en Bretagne, en Sicile, en Norvège ou en Grèce, — et toujours il avait éprouvé la même joie frémissante à ne plus avoir devant lui de barrière ni d'obstacle, à pouvoir voluptueusement éparpiller son âme aux quatre vents du ciel.

Fanny, au contraire, avouait ne rien ressentir devant la montagne ou la mer. Il faut à notre esprit une vie intérieure bien intense pour que les grandes solitudes ne lui inspirent pas ce vertige de lui-même, cette horreur du vide cérébral qu'est l'ennui. Comme tant d'autres, elle avait besoin de spectacles tout proches et de pensées précises. Elle n'avait pas en elle assez de force impétueuse pour aller mentalement explorer l'horizon, planer à grands coups d'ailes parmi les nues et les étoiles. Elle craignait les ciels trop vastes comme les spéculations trop élevées. Aussi, tandis que Jacques suivait au fond du paysage le panache minuscule d'un *steamer* invisible, elle s'intéressait aux dentelles d'écume que les vagues du bord formaient et effaçaient tour à tour sur le sable.

Bientôt ils arrivèrent au quai d'embarquement et, tout de suite, au sortir du train, une foule grouillante les entoura, les amusa de son bariolage et de ses jargons. La fièvre du départ agitait tout le monde, donnait aux voix, aux rires un ton mal assuré. Tout paraissait à Jacques étrange et pittoresque, bien qu'il eût vu souvent les mêmes choses. Il observait les gestes de matelots qui se hâtaient de charger les bagages, précipitaient dans les glissières du navire malles,

corbeilles, sacs et paquets en un tohu-bohu réjouissant, avec des mines de mauvais diables pressés d'enfourner leurs victimes. Il finissait par avoir lui-même l'ivresse de l'exode, le fol espoir des Terres Promises, la croyance que ce bateau — impatient, semblait-il, et geignant dans ses liens — allait les emporter vers une île bienheureuse. Il eût voulu prendre Fanny, s'isoler avec elle, chanter à son oreille les vers de Baudelaire dont il l'avait bercée jadis :

Mon enfant, ma sœur,
Songe à la douceur
D'aller là-bas vivre ensemble !
Aimer à loisir,
Aimer et mourir
Au pays qui te ressemble !

L'embarquement se fit très vite. Bientôt la sirène mugit, les roues à aubes commencèrent à battre l'eau verte et, dans un flot de mousse neigeuse, le vapeur libéré glissa doucement, accéléra sa course, gagna le large en franchissant les hautes vagues.

Fanny voulut demeurer avec Jacques sur le pont, exposée au vent rude qui faisait palpiter les boucles de ses tempes et collait à son corps le manteau de voyage. Adossés au rouf, côte à côte, ils goûtèrent l'angoissant plaisir de s'en aller dans un grand rythme harmonieux, de se sentir, tour à tour, enlevés, puis abaissés comme par le va-et-vient d'une poitrine gigantesque.

Autour d'eux, s'étendait le fastueux royaume de la lumière et de l'eau transparente. Il y avait des abîmes verdâtres que l'on eût dits ouverts dans du cristal. Des lames nonchalantes bombaient leurs croupes diaphanes, ou creusaient des sillons noirs filigranés d'argent. D'autres venaient brutalement se briser aux flancs du navire, s'éparpiller en jets de pierreries.

Au loin tout ce mouvement semblait s'atténuer, toutes ces teintes se calmaient. On distinguait seulement des zones brillantes ou sombres que les crêtes des vagues et les vols de mouettes mouchetaient de points blancs. Plus loin encore, la mer prenait son aspect immuable, semblait un désert paci-

fique où passait l'ombre des nuages, et ces apparences diverses d'une même chose faisaient penser aux gestes d'une foule, aux actions humaines que l'espace et le temps amoindrissent et confondent.

Jacques ne se lassait pas de ce vivant spectacle ; son âme de peintre en goûtait la splendeur unique et se désespérait de le voir si mobile, si fluide, si totalement insaisissable. Son esprit de poète en pénétrait le sens, en percevait les innombrables voix, comprenait que les Grecs navigateurs eussent épié sous les vagues transparentes les jeux des Néréides et les batailles des Tritons. De longue date il avait renoncé à peindre l'eau remuante parce qu'il estimait que le domaine de l'artiste se borne à la couleur et à la ligne et que nul ne peut cette chose absurde : éterniser un mouvement, — mais il aimait avec une passion plus âpre cet élément, le seul qui échappât à son étreinte et qui semblât défier son génie volontaire.

Près de lui Fanny se tenait debout et immobile, insensible aux rafales et aux secousses du bateau. Une mèche de cheveux fauves échappée de son feutre luisait et frémissait dans le soleil, allumait sur son front comme une flamme vacillante. Ses yeux riaient à la gaîté fortifiante du paysage. Elle devait ressembler à ces belles conquérantes, à ces Velléda invincibles dont elle avait la peau éblouissante et le heaume de cuivre sombre. Il l'aima pour sa crânerie, l'admira dans ce cadre approprié à sa grâce héroïque et, de nouveau, la joie l'emplit de se sentir si jeune auprès de l'amie retrouvée, de se sentir si libre dans la caresse du vent, sous le ciel vaste.

La côte anglaise émergea bientôt, blanche comme une ligne de craie, à l'horizon. Elle sortit de l'eau graduellement, devint un mur taché de mousse, une falaise entaillée de sillons verdâtres, qui peu à peu se rapprochait, se dessinait plus nettement.

Les voyageurs, Anglais pour la plupart, s'étaient tournés vers l'île dès qu'elle avait surgi. Quelques-uns restaient froids, d'autres laissaient voir dans leurs yeux perçants de nomades le plaisir du retour, l'allégresse de retrouver, au tournant de la route, la vieille maison quittée depuis longtemps. Il y

avait des officiers bronzés par le soleil des Indes ou du Transvaal, d'antiques *ladies* aux carricks surannés, des gamines fraîches comme des fleurs, des étudiants qui rentraient au bercail après un tour en Italie, — et tous ces gens, debout, admiraient la face lointaine de leur pays, oubliaient Lugano, les nuits du Caire, les jardins de Capri, pour aimer cette muraille hostile, ces durs récifs assiégés par les lames.

Douvres parut, sévère et sombre, plaqué sur le ciel blanc et bleu comme un immense décor peint. Au sommet du château flottait le drapeau britannique et sa tache écarlate marquait, ainsi qu'un écusson, la terre, la mer et les nuages, arrogamment.

Dès l'accostage, l'attention de Jacques fut requise par d'autres visions. Costumes, figures, bâtisses, voix des cloches, tout était différent de ce qu'il connaissait, tout heurtait cette douce habitude grâce à laquelle nous allons sans les voir parmi les choses que nous avons trop vues. Il retrouvait avec étonnement ces uniformes oubliés, ces visages typiques étudiés jadis ; il écoutait résonner l'idiome bref que durcissaient encore des voix rugueuses, et toutes ces choses l'absorbaient, l'isolaient, plus que la distance et que les heures, des pensées de la veille, des êtres laissés derrière lui.

Après la gare et les tunnels fumeux, la côte reparut, sauvage et belle, puis ce fut une autre nature. Les prairies anglaises verdoyèrent, semblables, avec leurs moutons blancs, leurs maisons rouges et leurs arbres bien dessinés, à quelque bergerie de Kate Greenaway. Une âme inconnue hantait les villages symétriques, les villes aux rues trop droites, les usines aux mille fenêtres régulières. Il y avait partout un amalgame singulier des forces naturelles et du vouloir humain : des théories de *cottages* identiques descendaient au flanc d'un coteau, traçaient en pleine campagne l'ébauche d'une ville future ; des cheminées de briques montaient parmi les peupliers robustes ; de petites stations, tapissées de réclames vernies, entourées de jardins touffus, passaient vivement devant la glace du wagon, laissaient un souvenir de fleurs charmantes et de laides affiches. Et, sur tout cela, une lumière oblique, somptueuse, insolite, répandait

un ton de vermeil, donnait au paysage un aspect chaud de peinture ancienne.

Vraiment le rêve continuait : Jacques se sentait emporté à travers un monde fabuleux. Dans l'assoupissement de sa mémoire et de sa volonté, ses facultés imaginatives reprenaient le dessus, magnifiaient, transformaient les visions de la route.

Fanny elle-même, illuminée d'un reflet rose, Fanny, que la fatigue rendait muette, devenait à ses yeux une figure symbolique derrière laquelle se déroulait un panorama diapré. Elle était l'âme de ces prairies et de ces bourgs. Le génie de sa race était sorti de cette nature et l'avait transformée. Son profil s'harmonisait au paysage comme la face pure des vierges de Memling à la plaine ondulée des Flandres.

Quand Londres s'annonça par les faubourgs laborieux, quand les grands ponts d'acier vibrèrent au passage du train, Fanny fut encore la reine et l'âme de cette fresque. Sous le feutre viril, dans son costume aux lignes nettes, elle domina la cité monstrueuse. Sa main gantée de chamois fauve, sa petite main lasse bercée aux sursauts du wagon, semblait pouvoir étreindre toute la ville lointaine qu'elle avait peu à peu créée au cours des siècles. Et ces choses absorbaient Jacques, voilaient dans sa pensée le souvenir de l'autre face et de l'autre génie qui méditaient là-bas sur la colline aux beaux jardins.

XV

Le lendemain, quand Jacques s'éveilla dans la chambre d'hôtel banale et froide, il fut désagréablement surpris de ne pas voir, comme chaque jour, ses tapis de prière, ses armes, le vélin doré des vieux livres derrière la glace des vitrines.

Autour de lui, c'était la nudité des murs de stuc, le spectacle affligeant d'une pendule empire où minaudait un Narcisse invertébré. Par l'entrebâillement des rideaux, il n'apercevait pas les grands tilleuls de l'avenue silencieuse, mais les hautes maisons du Strand, et le ronflement des voitures sans nombre lui parvenait, à peine atténué par les tentures.

Il ferma les yeux, retourna mentalement vers la bonne demeure : Dick aboyait sur la pelouse ; le râteau de Gérard chantait sur le gravier. En songe il feuilleta Ronsard dans la bibliothèque, relut un *Sonnet pour Hélène :*

> Vous triomphez de moy, et pour ce je vous donne
> Ce lierre qui coule et se glisse à l'entour
> Des arbres et des murs...

Un calme délicieux régnait dans la maison, tout semblait endormi. Dans l'atelier aux stores baissés, un jour laiteux caressait les tableaux, apaisait le reflet des cuivres, donnait aux fleurs ce riche éclat qu'elles ont au crépuscule ou dans l'ombre des serres.

Il s'attardait complaisamment à la fiction, prolongeait l'état ambigu où son être dédoublé percevait à la fois la rumeur de Londres et le silence de la maison lointaine, quand un froufrou de jupe, imaginaire ou vrai, lui rappela qu'un danger le guettait là-bas et qu'il ne fallait pas revenir en arrière.

Il se leva, écarta les rideaux, et tout de suite la joie du soleil matinal entra en lui, ranima sa vigueur, lui redonna le goût de la réalité.

Tout à l'heure il s'en irait avec Fanny revoir de belles choses qu'il avait admirées, seul, autrefois. Il se représenta le tableau de Botticelli, cet inoubliable *Sommeil de Mars*, qui attendait leur dévotieuse visite dans le recueillement du musée, et le voisinage du chef-d'œuvre tout proche le troubla comme par quelque subtile irradiation de beauté.

Devant lui la ville grouillait, les véhicules de toutes sortes allaient en masse compacte vers la Cité. Il y avait des *cabs* minces et vifs, de petits omnibus vert pomme ou rouge cerise chargés d'affiches et de placards, des camions sonnant la ferraille. Tout cela coulait, torrentueux, vers le vieux cœur mercantile du monde, avec un sourd grondement de cascade, tandis qu'un flot noir de piétons roulait aussi vers Mansion-House, actif et frémissant comme un cortège de fourmis.

Il entr'ouvrit la fenêtre : la voix géante de la ville monta plus distincte vers lui. Elle était faite de piétinements, de

hennissements, d'appels rauques de locomotives, et dans cette grave symphonie jaillissaient, purs et cristallins, des pépiements d'enfants qui jouaient près de leur école.

Au loin, à gauche, Trafalgar-Square ouvrait son arène spacieuse où flottait une buée d'or, et Cervin se souvenait d'un soir de brouillard où, jadis, cette même place lui était apparue comme un Érèbe infranchissable. Maintenant elle avait la gaîté d'un immense forum sous le ciel bleu, et, bien qu'il ne pût voir la *National Gallery*, Jacques la savait là, barrant l'horizon de son portique et de ses grandes ailes, abritant dans ses murs l'image d'autres cités et d'autres ciels, le fantôme souriant d'hommes qui avaient aimé de semblables matins.

Dès qu'il fut prêt, il descendit, se plongea dans la foule avec joie. Il sentait qu'il avait besoin de tout ce bruit, de tout ce mouvement, pour ne pas être seul avec lui-même. Son ordinaire aversion de la cohue se transformait en un grand désir de voir s'agiter des humains, d'entendre leurs voix, de participer à leur vie trépidante. Il fut heureux d'errer quelques instants, au hasard, avant d'aller rejoindre Fanny au musée. Les scènes de la rue l'intéressèrent. Les cris des marchands de journaux, l'attitude olympienne des *policemen*, le manège des petites vendeuses d'allumettes, la démarche des soldats aux jambes de cigognes, tout lui semblait nouveau, singulier, pittoresque, et cependant éveillait en lui des souvenirs lointains, des images oubliées. Le fantôme gris du Parlement l'attira ; il longea la Tamise jusqu'à Westminster, prit Whitehall pour revenir vers la *National Gallery*. Une bouquetière effrontée lui rappela Clara Germain, la Brunhild admirable de Covent-Garden. Il se souvint d'un amusant dîner avec Clara et son ami, le jeune lord Ethelborn. Ç'avait été une heure exquise, une débauche d'esprit et de gaîté dans le décor lumineux d'un cabaret. Ils avaient résolu, ce soir-là, en riant, plus de problèmes d'éthique et d'esthétique, plus d'énigmes sentimentales, qu'un Taine en des mois de labeur. Aujourd'hui Clara était châtelaine en Dauphiné ; lord Ethelborn était mort à Ceylan : rien ne subsistait de ce qu'avaient été ces deux êtres charmants, sinon leur masque à la sanguine dans l'album de Cervin et la mémoire de leur jeunesse radieuse dans son esprit.

La promenade l'avait mis en retard, et Fanny l'attendait. Il la vit, en entrant, penchée vers les têtes d'anges de Reynolds, cette esquisse rapide jetée sur la toile entre deux études sérieuses et qui se trouve être le plus parfait chef-d'œuvre. Elle semblait chercher dans les yeux rêveurs des bambins, dans le vague sourire de leurs lèvres saignantes, un peu de son passé, à elle, et de ses songes de gamine. Jacques se plut, un instant, à la regarder sans rien dire, à voir sa nuque blonde et son corps souple inclinés vers ces faces mièvres. Tout en elle était jeune et fin ; ses attitudes avaient naturellement une élégance intelligente : elles révélaient non seulement la parfaite eurythmie de sa personne, mais la noblesse de sa pensée. Il l'aima pour elle-même et pour tout ce qu'elle figurait : pour l'homme de sa race qui avait peint cette toile, pour les fraîches voix enfantines entendues le matin, pour la force joyeuse que sa présence lui donnait.

Il vint la surprendre et la visite commença. Dans les grandes salles presque désertes, le bruit des pas retentissait pompeusement ; quelques jeunes filles en blouses *liberty* erraient légères et chuchoteuses, et le voisinage de ces inconnues les forçait à baisser la voix sans gâter leur impression de solitude. Ils allaient sans hâte, côte à côte, heureux de se sentir si loin de la vie coutumière, si près de l'attirante fiction des belles œuvres. Un espace infini les séparait de la réalité : Paris, Londres n'existaient plus. Leurs pas les menaient tour à tour dans les paysages du Poussin, de Ruysdael, ou d'Hobbema. Ils ne s'étaient donné aucun plan, si ce n'est de réserver pour la dernière station le Bronzino et le Botticelli que Jacques venait revoir spécialement : aussi, dans leur itinéraire capricieux, passèrent-ils souvent de Haarlem à Florence ou de Greuze à Rembrandt. Ils avaient ainsi l'illusion d'un voyage fantastique à travers le temps et l'espace, d'une flânerie méditative dans un jardin des morts où leur venue tirait d'un long sommeil l'âme assoupie des vieux artistes et les personnages de leurs toiles.

La tête volontaire de lord Heathfield, gardien de Gibraltar, se dressait en plein ciel, grimaçante, recuite, fouillée comme un masque japonais, et c'était tout le XVIIIe siècle anglais, jovial, héroïque et gourmand. Deux femmes conversaient dans la rose

lumière d'une cour pavée de briques, et Pieter de Hooch avait exprimé dans cette scène familière la quiétude parfaite des Venises flamandes et leur calme génie fils des polders silencieux. Philippe de Champaigne avait, pour le sculpteur Mocchi, peint sur le même panneau trois portraits de Richelieu et traduit, mieux qu'un historien subtil, cet esprit élégant, sceptique et volontaire.

Par le pinceau, des hommes avaient immortalisé d'autres hommes, légué aux âges futurs le passionnant problème d'un visage ou le maléfice d'un sourire, et, de son œil exercé, Jacques aimait à scruter le mystère des faces peintes, à y découvrir des vérités lointaines, d'obscurs secrets, comme on distingue les nervures d'une feuille dans l'eau pure d'un étang gelé. De temps en temps, il communiquait à Fanny les pensées qu'éveillaient en lui certaines œuvres, et c'était pour elle une fête que de voir peu à peu s'animer les images à la parole de son ami. Elle s'abandonnait à la musique de cette voix grave et simple qui, sans emphase, lui révélait mille choses inconnues, lui ouvrait de grands horizons, et sa joie d'admirer se doublait du plaisir plus altier de comprendre.

Brusquement ils se trouvèrent devant le *Sommeil de Mars*, et tout ce qu'ils avaient vu jusque-là s'effaça de leur esprit. Le parfum de Botticelli monta vers eux, les pénétra. Ils ne furent plus dans la galerie d'un musée où chuchotaient de vagues passants, mais dans le paysage de Sandro, dans la clairière toscane où l'artiste peignit ses dieux. A l'ombre des lauriers vivaces, étendu sur son manteau, Mars dort et sa nudité lumineuse éclaire tout le tableau. En face de lui, vêtue d'une tunique molle, Vénus est allongée sur l'herbe et le regarde sommeiller. Sa jolie figure de Florentine blonde semble pâlie, amenuisée par une voluptueuse lassitude, mais ses yeux vifs expriment l'ardeur inextinguible de l'amoureuse déesse, la narquoise pitié de la femme pour l'amant qui n'a pas su la vaincre.

Lui dort profondément, délicieusement. La fatigue a dénoué ses muscles. Ses mains pendent, inertes, comme des fleurs fanées, son cou flexible laisse choir en arrière sa tête lourde parmi les boucles de ses cheveux. Ses yeux sont clos, sa bouche sourit à quelque rêve, et sa torpeur est si complète qu'il n'en-

tend même pas le froissement de ses armes avec lesquelles jouent les jeunes faunes, même pas la conque marine où l'un des satyres enfants souffle, tout près de son oreille.

Vénus attend, patiente, énigmatique et puérile. Son heure viendra : elle sait que le temps est à elle, et sa mince figure sourit, désire, aime et se moque.

Fanny demeurait silencieuse, touchée par le charme étrange du tableau. Elle ne se souvenait pas qu'une œuvre peinte eût remué en elle plus de pensées ou l'eût émue plus âprement. Ni le Vinci, ni Mantegna, ni Schöngauer ne lui avaient donné ce choc révélateur. Elle se sentait en face d'une beauté nouvelle où tous ses goûts patriciens obtenaient leur absolue satisfaction. Elle s'identifiait avec l'amante passionnée, regardait la scène et le héros avec les mêmes yeux, les mêmes sentiments.

— Voici de la peinture de rêveur, — dit Jacques. — Nul poète ne traduisit plus fortement la mélancolie de l'amour, sa brièveté et son éternelle renaissance. Botticelli est imprégné de la littérature de son temps, il écoute Savonarole, il aime à trouver des symboles sous les masques vivants et dans l'apparence des choses. Il a peint avec dilection deux êtres jeunes, beaux et nus : il semblerait qu'une âcre volupté dût sortir de son œuvre et griser celui qui l'admire. Cependant elle émeut plutôt le cerveau que les sens ; elle nous fait méditer ; elle nous enveloppe de son charme discret comme d'une atmosphère mystique où le désir lui-même s'adoucit et se sublimise... Mais voici l'œuvre d'un autre homme, non plus absorbé, celui-là, dans la recherche du symbole, mais amoureux de la nature et de la vie : aussi, bien qu'il ait entouré ses personnages de tous les emblèmes de la fable, on ne cherche en sa toile aucune allégorie, on n'y voit qu'une apothéose de la Chair et de la Volupté. Il y a entre les deux peintres plus qu'un siècle et plus qu'une école, il y a la différence fondamentale de deux génies...

Ils étaient arrivés au tableau que le Bronzino peignit pour François Ier vers 1545 et que Vasari appelle *un quadro di singolare bellezza*. Malgré les siècles, ces figures qui réjouirent le roi galant conservent leur fraîcheur et leur troublante sensualité.

Vénus tend les lèvres à un Amour adolescent et s'offre toute, mince et flexible, à son étreinte. Ses cheveux, enroulés en un turban mêlé de perles, dégagent sa nuque, donnent à sa physionomie un air un peu brutal. Avec une recherche qui est le style et le péché de Bronzino, les corps se contournent et se cambrent. Cupidon enlace la déesse du bout des doigts comme s'il voulait, sur cette harpe vibrante, égrener des arpèges de caresses. Autour d'eux quelques personnages ont des rôles effacés. Un gamin rieur leur jette une poignée de roses, une fillette tend du miel et dissimule un aiguillon, des masques douloureux sanglotent ou s'épouvantent dans l'ombre. Et, tout en haut, comme une apparition terrible, un vieil homme surgit, se penche, écarte brutalement le voile qui cachait les comparses moroses. Mais, seuls dans la vive lumière du premier plan, Vénus et Cupidon resplendissent de toute leur chair.

C'est une débauche de blancheur, de lignes harmonieuses et de gestes avides ; toute l'Italie sensuelle de la Renaissance tient dans ce cadre aux ors éteints et la vision de cette *Venere ignuda* est de celles qu'on n'oublie pas.

— Voilà — dit Jacques — un des rares tableaux profanes qui aient échappé à la fureur iconoclaste des puritains... Hélas ! c'est pourtant en peignant des scènes amoureuses que les grands artistes ont réalisé leurs œuvres les plus sincères et les plus fortes. Les madones et les portraits sont des manifestations conventionnelles où le génie lui-même s'énerve et dégénère. Le besoin d'idéaliser une vierge ou de flatter un modèle puissant a mené peu à peu les peintres à la formule poncive. L'art religieux aboutit fatalement aux lignes stylisées des idoles égyptiennes ; le portrait d'apparat incite Van Dyck à faire du gnome Charles Ier l'élégant cavalier du Louvre... Mais, s'il peint un modèle nu, s'il crayonne à la hâte un visage de pauvre, l'artiste demeure véridique. Aussi ne faut-il pas chercher l'âme d'une époque sous le vernis craquelé des Saintes Familles ou des effigies de parade, mais dans les hachures désordonnées d'une page d'album, dans le croquis d'un torse qui se ploie, d'une main qui se crispe... Les infantes de Velasquez sont des poupées, ses *Borrachos* sont des êtres vivants ; l'*Immaculée* de Murillo est un panneau décoratif, son

Jeune Mendiant est un chef-d'œuvre. Et ce tableau du Bronzino n'est pas loin d'en être un, lui aussi, bien qu'il ait été fait pour l'alcôve d'un roi. Il ne suggère pas, comme celui de Botticelli, un rêve délicat et mélancolique, mais il bouleverse comme un râle d'amour parce qu'il contient une vérité éternelle.

— C'est vrai, — dit Fanny, — son charme a quelque chose d'inquiétant. Il a dû troubler dans les siècles tous ceux qui l'ont vu un instant : des Médicis et des Valois, Diane de Poitiers, Charles-Quint, Gabrielle ! Il me semble qu'il est chargé de regards comme les fioles de Leyde sont chargées de fluide électrique. N'est-ce pas émouvant de regarder une image qui a rempli, pour une seconde, l'esprit du duc Cosme et de François Ier, qui peut-être a fait oublier à l'un les Strozzi, à l'autre, Marignan?

Ils poursuivaient, côte à côte, leurs rêves dissemblables. Fanny s'exaltait en songeant aux destins successifs du tableau voluptueux ; Jacques pensait, lui, au paysage florentin où cette œuvre était née, où tant d'hommes géniaux avaient pu vivre dans la beauté en engendrant de la beauté. Il revoyait les douces collines, les jardins frais, les rues ombreuses où l'on rencontre encore les fantômes des peintres et des penseurs qui firent la Renaissance. Il imaginait la vie de cet Angelo Bronzino, consacrée tout entière à l'art, depuis l'adolescence jusqu'à la mort. Il le suivait dans les cloîtres paisibles, dans les villas princières. Il se le figurait peignant, près de son maître Pontormo, un saint Laurent, à la chartreuse d'Ema, puis, maître lui-même, élaborant son œuvre et passant aux plus jeunes la torche inextinguible... Et, tandis qu'il vivait ainsi dans les âges défunts et qu'il s'entretenait avec les personnages de son livre, il oubliait le présent et lui-même avec bonheur.

Une exclamation de Fanny le rappela à la réalité. Elle tendait sa montre minuscule : une petite boule d'or en forme de noisette.

— Une heure et demie !

Ni l'un ni l'autre ne voulait croire que la matinée eût fui si rapidement.

Ils sortirent du musée avec cet agréable étourdissement que laisse l'audition d'une musique puissante ou la contempla-

tion prolongée d'un tableau. Dehors le grand soleil les éblouit. Trafalgar-Square, avec ses fontaines, ses lions, sa haute colonne, avait, sous le ciel de lapis, un aspect quasi romain : ils se revirent, descendant les degrés de la place d'Espagne après une visite à la Trinité-des-Monts, et Fanny ne fut pas surprise quand Jacques lui proposa de déjeuner à l'italienne dans un restaurant voisin. Bientôt ils étaient attablés devant les *ravioli* traditionnels. Autour d'eux, c'était le décor bariolé des *osterie* classiques avec leurs fresques éclatantes, leurs fiasques rangées en jeu d'orgues, leurs mortadelles énormes exposées sur des plats d'argent, pareilles à des chefs-d'œuvre de mosaïque.

Ils pouvaient se croire revenus au temps heureux de leurs premières fugues, de leurs déjeuners de rapins dans les *trattorie* discrètes, au sortir des musées ou au retour des ruines, Comme jadis ils se retrouvaient face à face, heureux de se regarder vivre après avoir aimé la beauté morte des tableaux. Rien ne s'était passé, rien ne les séparait ; leurs yeux se livraient jusqu'au fond, comme autrefois.

— Et Luce, qu'en faisons-nous ? — dit Fanny en rompant le pain.

Elle continuait ainsi, à deux mois d'intervalle, une conversation commencée rue Raynouard, et Jacques se souvint de l'étui de jade vert dont elle avait fumé les cigarettes en l'attendant, ce jour-là.

— Luce ? J'espère la marier en automne. Elle hésite encore un peu ; par un caprice de fille indépendante, elle se défend d'aimer Armand Dessorgue, mais il la gagnera bien, elle acceptera son bonheur. Tout cela se décidera quand nous rentrerons à Paris.

Tandis qu'il parlait, il se représentait la maison de Meudon, madame Bertin, Armand, les serviteurs, et cependant il ne voyait de Luce que deux mains d'albâtre sur la robe rouge. Son visage était noyé dans l'ombre, insaisissable, et Jacques s'en réjouit comme d'une victoire ; il ne voulut plus voir que le présent, que les blanches mains de Fanny, et ses cheveux aux reflets d'agate sombre, et ses beaux yeux rieurs et tendres où tournoyait une poudre d'or impalpable.

XVI

Le bercement du *cab*, rythmé par un tintement de grelot, donnait à Jacques une torpeur lucide où les souvenirs de la veille se mêlaient aux choses présentes.

Il devait aller, ce matin-là, chercher Fanny chez miss Gerald pour la conduire à Hampton-Court et, tandis que la voiture filait rapidement vers Grosvenor-Square à travers les rues animées, il repensait aux toiles de Turner admirées longuement, la veille, dans l'après-midi, au *South-Kensington*. A l'azur véritable, entrevu à la crête des hautes maisons, il comparait les beaux ciels de Turner, si tendres, si lumineux qu'ils semblent faits d'éther impondérable et d'argent volatilisé. Mentalement il revenait à la salle exiguë de ce musée silencieux, où leur première journée s'était achevée doucement ; il écartait les rideaux de velours, tendus comme des masques devant les délicieux tableaux, et de nouveau il en goûtait la clarté radieuse et l'indicible profondeur.

Vraiment, ce Londres contenait des trésors ; cette ville convulsive et bruyante cachait des reposoirs charmants pour les artistes et les rêveurs. Comme Carthage et Rome, elle attirait à elle ce que le monde entier a de plus beau et de plus rare. Les chefs-d'œuvre peints et sculptés comme les vins éminents, les actrices parfaites et les fruits délectables, tout s'en venait vers elle du fond des provinces lointaines pour payer le tribut de l'univers à sa puissance. Cinquante générations de conquérants et de navigateurs avaient sillonné la planète pour donner à la métropole les trésors des Indes, les diamants du Cap ou les frises du Parthénon. Comme si de semblables trophées ne lui suffisaient pas, elle avait voulu posséder les mille faces de la terre, l'image des plus beaux sites et des villes souveraines. Ses artistes, ses écrivains étaient partis à leur tour, en pacifiques Argonautes. Byron avait chanté ce que peignaient Turner et Bonington : toutes les cimes, toutes les îles bienheureuses, les vagues du Bosphore, les neiges de a Jung-Frau. Et leurs tableaux, leurs livres avaient apporté

à ce peuple une nourriture divine, continuaient encore maintenant, dans les musées et les bibliothèques, à entretenir la nostalgie des contrées féeriques, suscitaient par leur beauté, chaque jour, de nouveaux faiseurs de beauté.

Jacques finissait par vivre entièrement dans le décor de sa pensée, par oublier et le but de sa course et l'amie qu'il allait revoir. Une fois de plus, il se laissait glisser délicieusement à l'oubli du réel, des autres et de lui-même. Aussi fut-ce un véritable réveil quand la voix du cocher descendit par la trappe du cab, nasilla :

— *Grosvenor Square, Sir !*

Il était arrêté devant la demeure de miss Gerald. Le petit perron, la porte vert sombre étaient semblables en tout à ceux des maisons voisines ; seul le marteau de porte, figurant un serpent lové, distinguait le logis de la peintresse. Jacques souleva le heurtoir, et bientôt un groom vint ouvrir, le guida vers la salle à manger où l'attendaient ces dames.

Miss Ellen Gerald était une Écossaise rieuse et enthousiaste, dont la vie se passait à peindre, dans un style archaïque, des théories de danseuses et de joueuses de flûte. Sur des fonds clairs de temples grecs, au bord de piscines transparentes, elle faisait défiler, converser ou dormir des vierges couronnées de fleurs et vêtues de tuniques légères. Toutes ses toiles étaient de blanches symphonies : parquets d'ivoire, étoffes neigeuses, chairs liliales. Les roses seules y flambaient comme du feu, vibraient dans toute cette candeur comme le rire musical et soudain de miss Gerald. Elle ne sortait pas de son genre. Une fois pour toutes, elle avait décidé que sa palette ressusciterait la vie antique et, de ce jour, elle s'était tenue à sa formule ; la nature et la vie ne lui étaient plus apparues qu'en un travesti helléno-toscan.

Jacques l'avait connue à Rome, en même temps que Fanny. Bien qu'il ne goûtât pas sa peinture sans réserve, il lui reconnaissait un talent fait de sincérité, de patience et d'amour. Il disait que l'âme naïve de Fra Angelico s'était refugiée en elle en s'endiablant un peu. Il aimait surtout ses enjouements subits et sa gaîté spirituelle, que l'approche de la quarantaine rendait parfois âpre et mélancolique.

— Bonjour. Quelle bonne surprise ! Fanny me dit que vous

restez à Londres toute une semaine : j'espère que vous viendrez dîner avec nous très souvent.

Elle lui tendait une manche de velours sombre d'où sortait une petite main verte de l'effet le plus réjouissant. Elle avait, parmi d'autres manies, celle de composer elle-même ses couleurs suivant des recettes retrouvées dans les carnets du Vinci ou dans les vieux formulaires italiens, de sorte que, de temps en temps, pour ne pas abîmer ses ongles en usant des caustiques, elle gardait pendant plusieurs jours des mains de pourpre ou de turquoise.

Pendant que les deux femmes buvaient leur thé matinal, Jacques s'enfouit dans un meuble hybride qui tenait du divan, de l'étagère et de la bibliothèque. De là il apercevait Fanny et l'image de Fanny répétée plusieurs fois par un singulier jeu de glaces. Près de lui elle souriait, vivante et fraîche dans la lumière vraie, et, là-bas, dans le jour glauque des miroirs, elle prenait toutes les physionomies qu'il lui connaissait, toutes les carnatious que l'heure, l'humeur et la saison lui donnaient tour à tour.

— Avant d'aller voir les beaux arbres de Hampton-Court et le *Triomphe* de Mantegna, voudrez-vous donner cinq minutes à mon atelier ? — demanda miss Gerald. — Je serais bien aise d'avoir votre avis sur le tableau que j'achève. C'est une décoration murale pour une salle de lecture : il y a des nuages, des buissons de myrtes, des jeunes filles qui étudient dans un jardin... J'aime beaucoup mon travail, mais sans orgueil. Je l'aime parce que je vis en lui totalement depuis trois mois. Je passe mes jours dans ce parc de toile peinte et j'y reviens rêver la nuit. Je ne suis sortie de ma maison que deux fois depuis le printemps, parce que je ne veux pas voir l'horrible ville pendant que je crée cette chose. C'est si délicieux d'aimer son œuvre ! n'est-ce pas ?

Elle le regardait avec des yeux ardents de mystique, ces yeux qu'on voit briller sous le chapeau ténébreux des salutistes ou sous la toque fourrée des petites Sonias dynamiteuses. Elle avait reporté sur l'art tous ses désirs de vierge sans amour, et la couleur d'un soir ou le reflet d'une eau l'émouvait comme une étreinte.

Jacques observait les deux amies assises face à face : l'une

souriante, heureuse, très femme par son attitude alanguie, par la saine fraîcheur de sa peau, l'autre desséchée par le feu stérile, presque belle, grâce à la vie concentrée du regard, mais nerveuse, asexuée, anormale.

Comme elle se servait, avec une cuiller dorée, de la gelée d'orange qui rutilait dans le soleil, il remarqua de nouveau ses jolies mains longues et fines, colorées bizarrement d'un vert d'olive pâle.

Tout en elle semblait gracieusement absurde.

— Il est bon d'aimer son œuvre, — dit Cervin, — mais il faut aussi aimer la vie, afin de nourrir son œuvre et de se renouveler soi-même. L'artiste ne doit pas se laisser dominer par un amour unique : il doit tout contempler et tout comprendre. Rappelez-vous Paolo Uccello qui se perdit lorsqu'il cessa de regarder la nature vraie pour trop étudier sa peinture. J'ai toujours son exemple à la mémoire quand un mauvais instinct me fait chercher une formule, quand mes yeux cessent de voir les choses candidement.

— Oui, vous avez raison, — dit miss Gerald, — mais les choses qu'on voit aujourd'hui sont si laides ! le monde, la ville sont devenus si complètement *unesthetic* !

— Il y a des nuées sur les toits, des flaques d'eau nacrée dans les ruelles où le soir tombe, des silhouettes charmantes de petites filles qui dansent au son des orgues mécaniques devant les *bars* illuminés. Il y a les rivières, les champs, et l'exquis artifice de nos contemporaines.

Elle secouait la tête, mélancoliquement :

— Je ne suis pas de ce temps ni de ce pays. Je voudrais être une tresseuse de nattes corinthienne ou bien un laurier vert poussé dans une crevasse du Parthénon.

Cervin sourit à l'image de miss Gerald changée en *laurus nobilis* :

— Vous imitez la belle Daphné, — dit-il ; — Apollon, père de la lumière, vous effraie et, pour lui échapper, vous voulez devenir un arbre.

— C'est cela, c'est cela ! voyez, j'ai déjà les mains de Daphné.

Elle montrait dans le soleil ses mains fardées de vert, en écartant ses doigts fluets, pareils à de petites feuilles pointues.

Ils se levèrent, dans un bruit de rires légers. Fanny se réjouissait à la pensée d'aller bientôt, seule avec Jacques, à travers Bushy Park et dans le vieux palais où songent les princesses de Holbein. Cervin goûtait cette belle matinée, ce badinage avec d'aimables femmes dans un cadre plaisant, loin des témoins de sa vie coutumière.

— Venez voir mon *studio* avant de partir ! — dit miss Gerald.

Ils suivirent le frou-frou de sa robe à travers les salles biscornues et les escaliers ajourés où l'acajou brillant encadrait des morceaux de brocatelle et des estampes. Elle marchait dans un cliquetis de breloques et d'amulettes pendues en grappes à sa châtelaine, et derrière elle flottait un parfum suave de géranium.

Dans l'atelier tout rappelait cet hellénisme théâtral où se complaisait la peintresse. Aux colonnes de marbre blanc s'accrochaient des guirlandes sombres de feuillages, des couronnes de fleurs factices, des flûtes de roseaux. Sur les divans, des peaux de panthères mouchetaient les tapis de Smyrne. Par un piquant anachronisme une lyre d'écaille était posée sur un piano.

Miss Gerald écarta le voile orange qui masquait son tableau, et l'œuvre apparut vaste et froide, jolie pourtant d'une joliesse anémique. Dans un jardin profond aux lointains vaporeux, des jeunes femmes conversaient, chantaient, jouaient du théorbe, s'inclinaient, attentives, sur des parchemins déroulés, ou bien examinaient des fleurs et des insectes. Elles étaient sœurs par la grâce élancée de leur corps, par le visage au menton volontaire, par le cou rond et fuselé. Elles diffé raient par les yeux, par les cheveux, par le sens personnel de leur physionomie grave ou rieuse. On sentait que chacune de ces faces était un portrait peint lentement, médité longuement, pendant les heures de causerie et les séances de musique, et qu'elles exprimaient, non seulement la pensée passagère des modèles, mais leur âme profonde.

— J'aime beaucoup cette toile, — dit Fanny ; — elle porte à la méditation comme une symphonie ; elle inspirera ceux qui viendront travailler auprès d'elle. Miss Gerald me l'a montrée, l'autre soir, aux lumières, et devinez qui j'ai reconnu dans la fille qui regarde sa propre image, là-bas, près de la vasque ?

Cervin examina plus attentivement cette partie du tableau. Il y vit une figure souriante, penchée sur son reflet, et ce reflet était mélancolique. Des cheveux bruns encadraient son visage oblong, ses yeux pâles mettaient dans l'eau comme un tremblement d'émeraudes et, peu à peu, Jacques voyait surgir dans le miroir cerclé de marbre une tête angoissée, douloureuse, où vivait le regard de Luce.

Miss Gerald parlait et Cervin entendait vaguement ses paroles :

— Je crois qu'en France vous n'aimez guère le Symbole ! disait-elle. Vous avez une conception matérialiste de l'art. Vous peignez des hommes ou bien des paysages, mais vous ne voulez pas mettre un sens idéal dans vos œuvres. C'est, je pense, une question de tempérament. Nous autres, nous aimons qu'une peinture fasse rêver. Burne Jones n'est pas seulement un grand artiste, c'est un *thoughtful Briton* comme Shakespeare. Ses amoureux dans les ruines continuent la songerie d'Hamlet au cimetière.

Inattentif, Cervin hochait la tête sans rien dire. Un trouble singulier l'envahissait, détruisait la fausse quiétude où il vivait depuis deux jours. D'un élan, sa pensée était allée vers Luce, vers sa chère Luce, un instant oubliée, il ne savait par quel égarement. Qu'importait tout le reste, — le bavardage des autres femmes, la beauté des autres femmes, les trésors d'art, les villes pittoresques ? — Pourquoi était-il loin d'elle quand chaque minute passée emportait peu à peu sa dernière jeunesse, creusait entre elle et lui le fossé plus profond et plus infranchissable ? Pourquoi l'avoir quittée quand l'heure de l'affreux départ était si proche, l'heure où elle s'éloignerait à tout jamais, au bras d'un jeune mari ?

Soudain tous les regrets vaincus, tous les désespoirs étouffés revenaient plus vivaces, l'étreignaient de leurs mains violentes. Il s'était cru guéri, plus fort que son désir et que son égoïsme, et voilà qu'un portrait annihilait toutes ses victoires, faisait revivre le souvenir amer et l'image redoutée ! Il se remémorait le quai ombragé de platanes où, pour la première fois, Luce lui était apparue, non plus enfantine et jolie, mais femme et belle, puis la terrasse de Meudon, l'étang nocturne dans les bois, l'atelier bleu de lune, toutes les étapes du

chemin où le Sphinx l'attendait, souriant, offert, inaccessible.

Ah ! la retrouver sans délai, se rassasier de ses yeux clairs, de son sourire, de sa tendresse ! Il aurait bien le temps de voyager quand l'*autre* l'aurait prise. Il aurait toute la vie pour tâcher d'oublier sa voix musicale et vivante en écoutant mentir les lèvres mortes des portraits.

Il s'accusait de l'avoir délaissée au moment d'une crise pénible. Toutes les raisons qui l'avaient poussé au départ se tournaient contre lui. Il eût fallu rester, l'assister doucement, lui faire accepter peu à peu la séparation nécessaire. Il avait été brutal parce qu'il était lui-même désolé. Il s'était enfui lâchement !

Miss Gerald continuait, d'une voix monotone, à dire ses intentions, à dévoiler le mystère de ses personnages symboliques. Cette jeune femme qui lisait une page d'antiphonaire, c'était la Musique sacrée. Cette autre qui regardait courir l'ombre d'un style sur un cadran de marbre, c'était l'Astronomie. Et, dans le miroir de la vasque, la Philosophie anxieuse cherchait à se connaître, mais se voyait dénaturée...

Quand ils furent seuls dans la rue et que le *cab* les emporta vers la gare, Fanny posa gentiment sa main sur celle de Jacques, dans un geste de sœur câline :

— Vous souffrez d'être parti, n'est-ce pas? Voulez-vous que nous retournions à Paris dès demain ?

Il fut surpris de cette pénétration féminine ; il se défendit de vouloir abréger le voyage : il avait pensé à Luce qui s'en irait bientôt, et cette idée l'avait attristé, un instant, mais cela ne devait pas modifier leurs projets.

— Si, si, partons demain, partons ce soir. Je vous comprends si bien, mon ami ! Je ne suis pas jalouse. Je sais que je dois vous partager avec votre art, avec Luce. Je ne veux pas vous savoir malheureux.

Ses yeux brillaient de bonté malicieuse, d'amour discret, dévoué, absolu. Il regretta follement de ne pouvoir prendre cette jolie tête dans ses mains et boire, sur cette bouche miséricordieuse, l'oubli de l'autre femme et de l'autre lui-même.

ALAIN MORSANG

(La fin au prochain numéro.)

DE LA

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

I

On fait généralement honneur à la Révolution française d'avoir consacré le droit de propriété intellectuelle. Il résulte des recherches entreprises dans la dernière partie du siècle dernier que la Révolution a eu surtout le mérite d'apporter la clarté et la netteté là où il y avait obscurité et incertitude.

La propriété littéraire est fille de l'imprimerie. Dès le XVe siècle, dès que des imprimeurs éditèrent à leurs frais les textes de l'antiquité païenne ou chrétienne, ils obtinrent un privilège consistant en ce que pendant un certain nombre d'années leurs imprimés ne fussent pas l'objet d'une réimpression. Loin que ce fût une reconnaissance du droit de propriété, c'en était plutôt la négation, puisqu'on permettait aux imprimeurs de s'approprier ce qui ne leur appartenait pas. Mais il semblait équitable et d'intérêt général que ceux qui faisaient de grandes dépenses, à l'effet de mettre le public en possession d'un bien dont la jouissance lui avait échappé, fussent payés de leurs efforts. Si l'édition protégée n'était pas épuisée à l'expiration du privilège et si l'imprimeur était en faveur, on renouvelait l'*exclusif*, non toutefois sans difficultés. Le Parlement à diverses reprises interdit les prorogations.

Quant aux ouvrages contemporains, l'usage s'introduisit qu'ils fussent l'objet de conventions particulières entre écrivains et libraires. L'auteur proposait son manuscrit au libraire, convenait avec lui du prix et des conditions. Était-ce une cession définitive? Le libraire et ses ayants cause étaient-ils nantis d'un droit d'exploitation perpétuel? Il semble que l'idée ne soit pas venue d'abord qu'un auteur pût se dessaisir momentanément, tout en retenant la propriété. On semblait croire qu'en abandonnant un manuscrit, l'auteur abandonnait ses droits présents et à venir.

Les libraires avaient bien la prétention d'être devenus propriétaires incommutables, mais leur prétention se heurtait à de sérieux obstacles. Ils devaient, avant de mettre en vente un ouvrage, soumettre le manuscrit à la censure, et l'autorité ne leur accordait des lettres de privilège ou de sauvegarde que pour un temps limité. Tel écrit actuellement inoffensif pouvait, les circonstances se modifiant, devenir dangereux pour la religion, les lois de l'État et la tranquillité publique. A s'en tenir à cette considération, il semble que l'État aurait dû, s'il continuait le privilège expiré, le maintenir au profit du bénéficiaire. Si le renouvellement du privilège était refusé par nécessité d'ordre public, le libraire mis dans l'impuissance de faire une édition nouvelle n'en eût pas moins conservé sa propriété. Mais le mot de privilège créa la confusion. Puisque le roi pouvait n'autoriser la vente d'un livre que pour un certain temps, c'est donc qu'à l'expiration de ce temps, il pouvait permettre la vente à qui lui convenait. C'est ce qui arriva fréquemment. Le XVIIIe siècle est plein de controverses sur la double question de savoir si l'écrivain qui traite avec un libraire fait une aliénation définitive ou momentanée; si le libraire, à supposer que l'écrivain ait perdu tous ses droits, peut à l'expiration de son privilège être dépossédé au profit d'un autre libraire. Ces deux questions furent débattues et tranchées en sens contraire par le Conseil d'État et par le Parlement. La Fontaine avait vendu le droit de publier ses œuvres au fameux Barbin, sans doute à vil prix. Les cessionnaires de Barbin et leurs héritiers restèrent pendant de longues années en possession d'éditer l'œuvre du fabuliste. Mais en l'an 1760, les privi-

lèges successivement accordés ayant expiré, les petites filles de La Fontaine s'adressèrent au roi qui leur accorda un privilège, exclusif de celui auquel aurait pu prétendre le libraire, « vu que les ouvrages de leur aïeul leur appartenaient par droit d'hérédité ». Sur l'opposition soulevée par les libraires, un arrêt du Conseil en date du 14 septembre 1761 déclara nulle cette opposition, reconnaissant ainsi le droit des dames de La Fontaine. Les libraires se pourvurent devant le Parlement, juge des intérêts privés. Le Parlement fit droit à leur demande et déclara nul le privilège accordé aux dames de La Fontaine.

Cet arrêt avait une double portée : en déclarant que La Fontaine s'était dépossédé au profit de Barbin, il ne faisait qu'interpréter une convention privée ; mais en déclarant les héritiers de Barbin en possession d'un droit perpétuel, il faisait œuvre de législation. L'arrêt en effet supposait que, quel que fût le temps écoulé, l'acquéreur d'une propriété littéraire n'en pouvait être dépossédé. C'est cette idée qu'exprimait Linguet, l'avocat des libraires : « On ne dépossède jamais un acquéreur de bonne foi qui a un titre à une possession légitime. On ne lui dit jamais : « Il y a tant d'années que vous possédez, il est temps qu'un autre jouisse de votre droit. Les libraires ne doivent pas être régis par des lois différentes de celles qui gouvernent les autres citoyens. »

A la fin du XVIIIe siècle, tout le monde s'accordait à reconnaître que le droit des auteurs est indépendant de la propriété du manuscrit et que ce droit doit être légalement reconnu. Les gens du roi, tout en subordonnant la vente du livre à l'obtention d'un privilège, déclaraient cette obtention fondée en justice, du moins au profit de l'auteur et de ses héritiers : d'où l'on pouvait induire qu'aucune limitation dans la durée ne devait, sauf le cas d'infraction aux lois de police, être apportée à leur droit. D'autre part le Parlement reconnaissait au profit des acquéreurs les mêmes prérogatives que celles reconnues par les gens du roi au profit du créateur. La propriété littéraire apparaissait donc avec une amplitude au moins égale, si ce n'est supérieure, à celle que lui reconnaissent les législations modernes.

Une situation spéciale était faite aux auteurs dramatiques.

Au XVIIe siècle, ils traitaient avec les entrepreneurs de théâtre par convention particulière. L'*Attila* et le *Tite et Bérénice* de Corneille furent achetés chacun deux mille livres par la Comédie Française. En 1653, Quinault stipulait le neuvième du produit de chaque représentation d'une de ses pièces. C'est suivant cette répartition que la Comédie Française traitait au XVIIIe siècle avec les auteurs. En 1780, sur une démarche de Beaumarchais, un arrêt du Conseil décida que les parts d'auteur seraient fixées à 142 livres sur une recette de 1000 livres pour les pièces en 4 et 5 actes, 107 livres sur 1000 pour les pièces en 3 actes, 71 sur 1000 pour les pièces en un ou en 2 actes, et ce, après déduction du droit des pauvres, fixé à un quart de la recette totale et d'une somme de 600 livres pour les frais ordinaires ou journaliers. Défense était faite de traiter à forfait. En ce qui concerne l'Académie Royale de Musique, un arrêt du Conseil du 13 mars 1784 décida que chacun des auteurs soit du poème, soit de la musique d'un ouvrage remplissant la durée du spectacle, recevrait pour chacune des vingt premières représentations 200 livres ; pour chacune des dix suivantes 150 livres, pour chacune des autres jusqu'à la quarantième 100 livres; pour les suivantes 60 livres toute leur vie durant. Le droit des auteurs dramatiques ou des musiciens était ainsi limité à la durée de leur vie.

Le droit des artistes s'est, lui aussi, progressivement créé. Non pas qu'il ait été d'abord théoriquement reconnu. Si les artistes ont su pendant de longues années se protéger contre les contrefaçons, c'est à l'organisation des corporations qu'ils le doivent. Il y avait à Paris une communauté dite des « Peincstres et Tailleurs Ymagiers », devenue plus tard l'académie de Saint-Luc, présidée sous Louis XIV par Simon Vouet et Mignard, dont les gardes-jurés exerçaient une surveillance minutieuse afin d'empêcher que l'un de ses membres usurpât les dessins ou modèles de ses confrères. Cette pratique fut consacrée par des lettres patentes du mois de mars 1730, aux termes desquelles il était défendu aux maîtres de la communauté de copier, ni mouler, ni graver les ouvrages les uns des autres, sans avoir le consentement par écrit du premier auteur des dits ouvrages.

A côté de l'Académie de Saint-Luc s'était constituée en 1648 l'Académie Royale de peinture présidée par Lebrun, créée sur l'initiative des artistes qui dédaignaient les simples maîtres dont certains n'étaient ni peintres ni sculpteurs et se contentaient de « construire ouvrages de marbrerie, tables, chambranles, cheminées, foyers, cuvettes, dorer, bronzer à la colle, etc.. » L'Académie exigea que tous ceux de son corps qui feraient des dessins pour faire graver ou pour graver eux-mêmes les communiquassent à ses officiers pour y être mis le visa. Ainsi était-elle investie du pouvoir d'empêcher que ses membres pratiquassent la contrefaçon.

Cependant il paraît que si la surveillance s'exerçait au sein de chacune des deux corporations, parfois les membres de l'une empiétaient sur les membres de l'autre. « Le roi, ayant été informé (dit un arrêt du Conseil en date du 21 juin 1676, contresigné par Colbert) que quelques-uns des maîtres sculpteurs de la ville de Paris entreprenaient de faire mouler et contrefaire une des sculptures de l'Académie Royale de peinture et de sculpture, a fait et fait très expresses inhibitions et défense à tous les sculpteurs, mouleurs et autres de mouler et exposer en vente, ni donner en public aucun ouvrage des dits sculpteurs de l'Académie ni copies d'iceux sans avoir permission de celui qui les aura faites. » En 1714, un nouvel arrêt du Conseil fit bénéficier les peintres des mesures prises au profit des sculpteurs.

Les graveurs ne se constituèrent en corporation qu'à partir de 1677. Il semble qu'on leur a souvent laissé licence, à raison sans doute de la transposition qu'ils opèrent, de reproduire l'œuvre des sculpteurs et des peintres. Seuls, les membres de l'Académie Royale paraissent avoir été protégés contre le plagiat par les arrêts de 1676 et de 1714. D'autre part, les graveurs purent se défendre contre les contrefaçons au moyen d'un privilège, qui parfois était accordé non pas à eux personnellement, mais à l'éditeur d'estampes. Etienne Delaune en 1553, Paul de la Have en 1600 obtinrent des privilèges. L'imprimeur Israël obtint un privilège pour les œuvres de Callot ; Bosse en 1642, Nanteuil en 1661, Nicolas Poilly en 1675 furent gratifiés de la même faveur. En 1776 intervenait une décision du lieutenant de police qui, sur la plainte des graveurs Gau-

cher, de Rée et Mesquelier, condamnait les marchands d'estampes Ernauts et Rapilly, convaincus de contrefaçon, à cinquante livres de dommages-intérêts et l'affichage du jugement à cinquante exemplaires, encore que les plaignants ne pussent justifier d'un privilège. Cette décision, qui avait pour fondement non pas une grâce octroyée mais le droit naturel, montre l'empire qu'avait pris l'idée de propriété. La Révolution n'aura qu'à organiser la conquête.

*
**

C'est par bonds que depuis 1789 la propriété intellectuelle a en France étendu son domaine. Le 19 juillet 1791, la Constituante proclama que les auteurs d'œuvres dramatiques et musicales pourraient de leur vivant en interdire la représentation sur un théâtre public et que leurs héritiers ou cessionnaires jouiraient du même droit durant cinq années après leur mort. Ce droit fut bientôt porté à dix années. Puis intervint, au rapport de Lakanal, la loi du 19 juillet 1793 qui protégeait également pour la durée de leur vie et celle de dix années après leur mort les auteurs d'écrits en tous genres, les compositeurs de musique, les peintres et dessinateurs qui feraient graver des tableaux et dessins. En 1844, la jouissance de dix ans à dater de la mort fut portée à vingt ; en 1854, à trente ; en 1856, à cinquante. La contrefaçon donne lieu non seulement à des réparations pécuniaires, mais encore à des sanctions pénales, prévues par le Code pénal de 1810. Il y a lieu d'observer que les diverses lois qui se sont succédé ont fait à l'époux survivant un sort très avantageux. On sait que suivant le code civil et jusqu'à une date relativement récente, le conjoint survivant n'héritait qu'en l'absence de tout héritier. Or, les diverses lois sur la propriété intellectuelle s'inspirèrent peut-être de l'idée d'une collaboration présumée : modifiant sur un point spécial le système fort critiquable du Code civil, elles ont appelé l'époux survivant à recueillir les droits de propriété intellectuelle nés au profit de l'époux prédécédé. Il n'y a que deux restrictions : d'abord, cette vocation doit se combiner avec les règles sur la réserve héréditaire qui assure une certaine portion des biens du défunt aux descen-

dants en ligne directe, et, à défaut de ceux-ci, aux père et mère ; en second lieu, si le défunt a par disposition testamentaire privé son conjoint de l'avantage que la loi lui accorde, cette disposition doit être observée.

On a beaucoup discuté sur la nature exacte du droit dont nous nous occupons. Est-ce bien le mot de propriété intellectuelle qu'il faudrait employer ? La propriété paraît inséparable de l'idée de détenir, d'avoir une chose en son pouvoir. La propriété suppose une mainmise s'opérant sur la chose. Or, l'écrivain a un droit de propriété, au sens le plus strict du mot, sur son manuscrit ; le peintre sur son tableau. L'un et l'autre peuvent jouir et disposer de leur chose, en user et en abuser, la détruire tant qu'elle est entre leurs mains. Mais, sitôt communication faite de leur œuvre, ils sont matériellement dessaisis de la substance même. Ce qu'on désigne par propriété intellectuelle est un droit immatériel, puisque ce droit consiste en ce que celui qui en est investi peut seul, à l'exclusion de tous, reproduire ou laisser reproduire les signes grâce auxquels sa pensée est devenue sensible. Encore que ce droit ait rencontré des détracteurs (tel Proudhon dans son livre sur les *Majorats littéraires*), on s'accorde presque universellement à reconnaître qu'il est conforme à l'idée que nous nous faisons de la justice. Voltaire a beau dire : « Il en est des livres comme du feu de nos foyers ; on va prendre le feu chez son voisin ; on l'allume chez soi ; on le communique à d'autres, et il appartient à tous. » L'idée échappe à toute appropriation ; mais l'expression de l'idée appartient à celui qui l'a créée. La pensée, une fois émise, appartient à tous : mais la forme donnée à cette pensée est la propriété exclusive de l'inventeur.

Quelle doit être la durée de ce droit ? On a souvent proclamé que l'idée de perpétuité est inséparable de l'idée de propriété ; on a fait en outre appel à des arguments sentimentaux, et l'on a déploré que les descendants du grand Corneille fussent exposés à mourir dans l'indigence. Il ne manque pas toutefois de considérations qui justifient la limitation à laquelle s'est arrêtée jusqu'ici la presque totalité des législations. On a d'abord observé que l'auteur ne tire pas de lui-même tout ce qui se trouve dans son œuvre, qu'il a la société entière comme

collaboratrice. Mais il y a quelque chose qui lui appartient en propre, c'est la forme concrète par laquelle il a traduit une conception quelconque. Ce qu'il faut dire, c'est qu'entre le propriétaire de choses matérielles et ces mêmes choses il y a un lien de dépendance et un rapport continu qui ne se rencontrent pas dans le droit de l'auteur. Les choses matérielles ne se maintiennent en la possession de leur propriétaire que grâce à une conservation et à un entretien qui en assurent l'existence. Au contraire, la faculté de reproduire une œuvre subsiste en soi, quels que soient les accidents, les avaries, les injures du temps. C'est ce que faisait observer le journal *Le Globe* du 26 janvier 1826 : « L'héritier du travailleur littéraire se trouve dans une condition tout à fait spéciale et particulière ; son auteur a travaillé ; il reçoit le produit de son travail ; qu'est-il astreint à faire ? Rien. Peut-il ajouter quelque chose ? Non ! A-t-il à l'administrer ? Non ! A le cultiver ? Non... Le voilà, en vertu de la gloire de ses ancêtres, investi du droit de lever tribut sur l'admiration de la postérité *in secula seculorum !* » Il semble effectivement que la perpétuité de la propriété ne se justifie qu'à la condition qu'elle se greffe périodiquement en la personne de ceux qui tour à tour la recueillent. Il y a comme une série d'acquisitions qui se traduisent par l'empreinte personnelle que chacun met sur la chose acquise. Or, rien de semblable ne se produit pour la conservation du droit d'autrui. Ce droit par sa nature même échappe aux appropriations se renouvelant en la personne des ayants droit successifs.

La question est d'ailleurs moins importante qu'on pourrait croire. D'abord, parmi les auteurs, il y en a un très petit nombre que la solution puisse intéresser. Il est bien rare que la chose dont s'éprend la postérité soit restée la propriété des héritiers de l'auteur. Tout bien est destiné dans un temps donné à circuler et à changer de maître, surtout quand il appartient indivisément à plusieurs. Il est presque fatal que si l'auteur n'a pas aliéné de son vivant son droit entre les mains d'un éditeur, l'aliénation soit tôt ou tard consentie par les héritiers. Peut-on dire que l'aliénation d'un droit perpétuel serait plus avantageuse que celle d'un droit temporaire ? Il est peu probable que dans la fixation des prix, les éditeurs fassent

état des bénéfices hypothéqués sur l'avenir. C'est donc sans grand profit pour personne, si ce n'est pour les éditeurs, que continuerait à être prélevé sur le public un tribut perpétuel. Cette observation est si défavorable à la thèse de la perpétuité que les partisans de ce système ne craignent pas de proposer l'inaliénabilité partielle. L'auteur ou ses héritiers pourraient aliéner pour un certain temps, mais la propriété leur ferait périodiquement retour, la transmission ne pouvant être consentie que pour un certain temps. Proudhon aurait ici beau jeu à dénoncer les majorats. Aussi la perpétuité de la propriété intellectuelle n'a jusqu'ici trouvé grâce que dans quelques législations américaines, fondées sur la théorie plus que sur l'observation des faits, s'appliquant d'ailleurs à des nations où par suite du petit nombre des écrivains et des artistes, elle ne doit recevoir qu'une application restreinte.

Quelques personnes, frappées de la plus-value qu'acquièrent, avec le temps, certaines œuvres d'art, se sont demandé si l'on ne pourrait pas assurer aux artistes ou à leurs héritiers une participation dans cette plus-value. Le peintre Millet a vendu l'*Angélus* pour un prix infime ; et ce même *Angélus* a atteint des prix extraordinaires. N'eût-il pas été équitable qu'une partie de cet accroissement profitât à l'artiste ou à ses héritiers ? On a imaginé des projets plus ou moins ingénieux. Les uns ont proposé qu'il fût, en vertu d'une loi, prélevé sur chaque vente d'œuvre d'art un droit au profit de l'auteur ou de ses représentants. Les autres ont conseillé aux artistes de former un syndicat par l'entremise duquel ils s'engageraient à faire la vente de toutes leurs œuvres ; il serait stipulé par chaque artiste, lors de l'aliénation de son œuvre : 1° que celle-ci ne pourrait être vendue que par l'entremise du syndicat, dont les gérants seraient autorisés par avance à retenir à son profit ou au profit de ses héritiers une partie du prix à payer par le nouvel acheteur ; 2° que celui-ci devrait imposer la même obligation aux acheteurs successifs. Ainsi le syndicat, intermédiaire conventionnel dans toutes les transmissions, pourrait prélever un droit sur les plus-values au profit de l'auteur ou de ses héritiers. Un avocat distingué, M. José Théry, conseille aux artistes de former une association qui pourrait s'appeler « Office de garantie des œuvres artistiques ». Chaque

fois qu'un des artistes associés vendrait une de ses œuvres, il devrait en faire la déclaration à la société et lui présenter l'œuvre vendue. Une sorte d'état civil, immédiatement dressé et inscrit sur le registre de l'Office, contiendrait, avec la description et la photographie de l'œuvre, le nom de l'acheteur, le prix, la date ; toutes indications conservées dans les archives de la société et destinées à figurer dans un livret remis à l'acheteur, en même temps que l'œuvre elle-même. On suppose que les acheteurs, en vue de s'assurer de l'authenticité de l'œuvre et de se procurer la constatation de cette authenticité, iraient à chaque transmission faire viser le livret par l'Office de garantie et, qu'en échange de son visa, la société percevrait un droit au profit de l'auteur ou de ses héritiers.

Quelque habiles que soient ces diverses combinaisons, nous doutons beaucoup qu'elles soient pratiquement réalisables. Nous craindrions que ces formalités ne fussent pour les acquéreurs d'objets d'art, des motifs de découragement, et qu'en somme les mesures prises en vue de protéger les artistes ne tournassent à leur détriment. D'ailleurs nous comprenons mal cette sorte d'hypothèque, et nous prévoyons quantité de fraudes qui en empêcheraient le fonctionnement. Il est dans la nature des choses que la vente d'une chose mobilière soit une vente sans réserves et que l'acheteur d'un objet d'art, comme de tout autre objet, jouisse d'une propriété absolue.

La législation sur les droits d'auteur, qui tout d'abord n'avait en vue de protéger que certaines œuvres littéraires ou artistiques, montre une tendance à embrasser un plus grand nombre de phénomènes. Pendant longtemps, on s'est demandé si l'architecte pouvait invoquer un droit de propriété intellectuelle. On reconnaissait unanimement que les plans et devis peuvent être l'objet d'une reproduction linéaire, mise dans le commerce. Mais on se demandait si la reproduction par réédification peut être interdite. Il n'y avait que peu de place pour le doute, quand il s'agissait d'une construction d'une originalité indiscutable. Mais souvent quand il s'agit de simples maisons, il serait difficile à l'architecte, de justifier d'une invention appréciable. Il y a là matière à des constatations de fait, sans que cela porte atteinte au droit pris en

lui-même ; et une loi récente du 11 mars 1902 n'a fait que consacrer la situation dont jouissaient déjà les architectes, en les assimilant aux peintres et aux sculpteurs.

De même pour les photographes. Pendant longtemps on s'est demandé si ceux-ci, n'étant pas nés en 1793, pouvaient invoquer le bénéfice de la loi promulguée à cette époque. La photographie est une reproduction mécanique, où l'homme se borne à laisser agir le soleil et remplit le rôle d'un manœuvre plus que celui d'un artiste. Cette thèse a été, à juste titre, écartée. La loi de 1793, visant tous les dessins, doit, d'après l'opinion commune, s'appliquer à ceux que l'on obtient par tout procédé postérieurement inventé. L'image photographique, est à un certain degré, le produit du goût et de l'intelligence de l'opérateur. La perfection dépend de la pose, de l'agencement des costumes et des accessoires, du choix du point de vue, de la combinaison des effets de lumière et d'ombre. Certaines décisions judiciaires ont attribué aux tribunaux le soin, dans chaque cas et suivant les circonstances, de reconnaître ou de refuser à l'œuvre du photographe le caractère artistique, et ont décidé que la loi de 1793 s'appliquait dans le premier cas, ne s'appliquait pas dans le second. Ce système, fort critiquable, a pour résultat de transformer les tribunaux en académies juges du beau, alors qu'ils doivent uniquement statuer sur le droit. L'œuvre du peintre ou dessinateur est protégée indépendamment de son mérite artistique. Observons que la plupart des lois étrangères, tout en protégeant la photographie, restreignent la durée de cette protection, dont la longue prolongation a paru sans doute hors de proportion avec le mérite de l'œuvre. Cette situation spéciale faite aux œuvres photographiques est difficilement justifiable. Il est malaisé de faire aux produits de l'intelligence un sort différent suivant leur prétendu mérite. D'ailleurs la protection, même très prolongée des œuvres photographiques, ne porte atteinte à aucun droit légitime, puisque tout le monde peut photographier le même sujet, s'il n'est pas soumis à un droit privatif. Les sculpteurs d'ornement et les dessinateurs sur étoffe ont récemment obtenu d'être protégés au même titre que les artistes proprement dits. Le décorateur de théâtre a fait juger qu'on ne peut reproduire la disposition de ses por-

tants, le maître de ballet qu'on ne peut plagier « son pas » ou son tableau vivant.

Sont également protégés des écrits qui n'ont avec la littérature qu'une vague ressemblance : le *Traité de la Cuisine bourgeoise, le Recueil des mille Calembours,* à l'égal de l'œuvre de Balzac ou de Victor Hugo, constituent une propriété ; de même les catalogues, les almanachs, les agendas, les annuaires, les indicateurs de chemin de fer, pourvu qu'il y ait trace de composition ou de combinaison personnelle. La loi n'établit aucune différence entre ces différents genres de création. Elle vise l'image d'Epinal aussi bien que le bronze de Barye, l'inepte chanson de café-concert au même titre que la musique de Berlioz.

Les romans-feuilletons publiés dans les journaux, ainsi que les articles consacrés à la littérature et à la science, jouissent de la protection. La reproduction des articles de discussion politique (il faut entendre uniquement par là les écrits relatifs aux incidents du jour) et celle des faits divers sont habituellement tolérées, surtout si la reproduction indique le journal où l'article a paru, et, quand l'article est signé, le nom du signataire. Encore faut-il qu'il n'apparaisse aucune intention de plagiat. Les analyses d'ouvrages et les citations ne sont permises que si l'on y a recours en un travail de critique ou de discussion, et si elles se combinent avec d'autres éléments pour servir à la composition d'un écrit original.

Les compositeurs de musique se sont fréquemment émus de ce qu'ils considéraient comme une coupable aggression des serinettes, boîtes à musique, orgues de Barbarie. En 1866, le gouvernement du Second Empire négociait avec la Suisse un traité relatif à la propriété artistique. En apprenant que les facteurs d'instruments mécaniques seraient exposés à des poursuites, s'ils ne se mettaient en règle avec les compositeurs ou les éditeurs, les diplomates suisses adressèrent de vives réclamations ; peu s'en fallut qu'une rupture survînt. Le gouvernement français présenta et fit voter par le Corps Législatif une loi portant que la fabrication et la vente des instruments servant à reproduire mécaniquement des airs de musique ne constitueraient plus désormais une contrefaçon. Quand la loi vint au Sénat, la commission, par l'organe de

Mérimée, proposa de s'opposer à la promulgation de la loi. Mais la commission fut battue, et le Sénat à la majorité de 75 voix contre 22 se rallia au texte proposé. Depuis bientôt quarante ans, cette loi est en vigueur ; elle a reçu une application nouvelle par suite de l'invention des phonographes ; on ne peut pas nier qu'elle constitue au préjudice des musiciens une expropriation sans indemnité. Observons que la fabrication et la vente de ces instruments, mais non pas leur usage, jouissent de ce privilège. Un piano à musique ne pourrait jouer dans un concert payant sans acquitter aux auteurs protégés par la loi le droit qui leur est dû. Le joueur d'orgue de Barbarie acquitte à la Société des Auteurs de musique un droit minime qui n'est d'ailleurs perçu que pour le respect des principes, la société lui en restituant le montant sous forme de charité.

Le droit de propriété intellectuelle présente cette particularité qu'il peut le plus souvent s'exercer sous des formes multiples. L'écrit peut donner lieu à l'impression d'un livre, à une récitation publique, en certains cas à une représentation. La statue et le tableau, indépendamment de leur valeur d'original, peuvent être l'objet de reproductions diverses. Quand un auteur consent une aliénation, doit-on présumer qu'elle est totale ou seulement partielle ? C'est affaire aux tribunaux d'interpréter la volonté des parties. Quand un auteur traite avec un éditeur, on admet que le contrat ne comprend que ce qui y a été expressément stipulé. Par exemple l'auteur qui concède à un libraire le droit de publier sa pièce se réserve celui de la faire représenter. Le directeur de théâtre qui traite pour la représentation n'a pas le droit de la faire transformer en libretto d'opéra. L'auteur est assimilable au propriétaire d'un étang qui contracte avec plusieurs personnes ; il peut consentir à l'une le droit de pêche, à l'autre le droit d'arroser ses blés ou d'abreuver son bétail, à la troisième le droit de faire tourner son moulin. La propriété se divise en fragments dont chacun représente un titre négociable. Cependant les tribunaux décident en certain cas qu'il n'est pas présumable que les contractants se soient livrés à une aussi subtile analyse, et parfois ils jugent que l'aliénation de l'objet matériel comporte l'aliénation de la propriété intellectuelle.

Ainsi il est admis que l'acheteur d'un tableau ou d'une statue peut en faire exécuter et vendre la copie ou le surmoulage; que le propriétaire qui s'est fait construire une maison par un architecte peut faire construire un second immeuble sur un plan identique. Mais les auteurs et leurs défenseurs critiquent amèrement cette jurisprudence; et il ne serait pas impossible qu'ils obtinssent soit des décisions interprétatives, soit un texte législatif leur donnant satisfaction.

Les intérêts particuliers sont ingénieux à user des instruments légaux. Si les auteurs étaient restés isolés, beaucoup des avantages que la loi leur accorde seraient restés théoriques, sans réalisation. Comment par exemple un écrivain pourrait-il traiter avec les journaux, pour la reproduction de son œuvre en feuilletons? Comment un auteur dramatique saurait-il qu'à cent cinquante lieues de Paris, ou sur tel théâtre improvisé de Casino, sa pièce a été représentée? Comment un musicien serait-il informé que dans un concert on a exécuté sa musique? Pour traiter au nom des auteurs avec ceux qui veulent utiliser leurs œuvres, il fallait que quelqu'un se chargeât de la police, de l'exploitation, des encaissements. Des sociétés se sont successivement constituées; en 1829, la *Société des auteurs et compositeurs dramatiques*; en 1838, la *Société des gens de lettres*; en 1851, la *Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique*. Ces sociétés, dont le siège central est à Paris, étendent sur tous les points du territoire leur surveillance; elles ont des correspondants et des agents de recouvrement, partout où peut être fait emploi de l'œuvre d'un de leurs adhérents.

C'est une admirable organisation qui a peu à peu perfectionné son outillage. Un extrait de tel ouvrage est-il inséré dans une revue, un journal, une chrestomathie, l'auteur est avisé sur-le-champ et mis à même d'exercer ses revendications. Une pièce tirée d'un roman est-elle représentée; un morceau de musique est-il joué sur une scène foraine; moins que cela, est-il exécuté dans un manège de chevaux de bois, la société réclame pour le compte de son adhérent.

Une de ces sociétés, celle des auteurs dramatiques, a eu l'ingéniosité d'étendre par des contrats particuliers les mesures de protection légales. Elle a trouvé le moyen de créer la per-

pétuité des redevances. Les directeurs de théâtre qui traitent avec elle sont assujettis à payer des droits d'auteur, même pour les pièces tombées dans le domaine public. Corneille et Molière, Gluck et Beethoven sont chaque année crédités de ce qui leur revient. Le motif de cette exigence, c'est que les directeurs auraient trop d'avantage à représenter l'œuvre des morts, au détriment de celle des vivants. Faute d'héritiers auxquels la société ferait leur part, ces droits des morts servent à alimenter une caisse, dont les produits secourent les infortunes des auteurs dramatiques ou de leurs descendants. D'autres décisions ont été prises dans le même sens, notamment celle d'où résulte que pour toute pièce notoirement empruntée à l'ancien répertoire et plus ou moins modifiée, l'auteur de l'adaptation devra abandonner la moitié des droits qui lui reviennent. Les écrivains et les artistes qui sembleraient à première vue inaptes à traiter les affaires, ont su, au cours du dernier siècle, s'improviser trafiquants.

Il serait intéressant, mais hors de notre cadre, de comparer au sort de la propriété intellectuelle en France celui qu'elle a su se faire à l'étranger. Il suffit d'indiquer que partout le droit s'est développé, plus ou moins lentement, plus ou moins complètement, dans une direction identique. La Belgique, le Danemark, la Hongrie, la Norvège, le Portugal, la Suède, la Russie, les Pays-Bas, reconnaissent à l'auteur le droit de propriété pendant 50 ans, les uns à partir de la mort de l'auteur, les autres à partir de la publication de l'œuvre. L'Allemagne, l'Autriche, la Suisse ne reconnaissent ce droit que pendant trente ans à partir de la mort, et restreignent cette durée pour les œuvres photographiques. L'Espagne a porté le délai à quatre-vingts ans; en cas de transmission entre vifs et d'existence de proches héritiers, la propriété fait retour à ces derniers vingt-cinq ans après la mort de l'auteur. La Grande-Bretagne a consacré des délais différents, suivant qu'il s'agit des œuvres de littérature, de peinture, de gravure ou de sculpture : aux premières elle accorde une double protection de quarante-deux ans à dater de la première publication et de sept ans à dater de la mort de l'auteur ; aux secondes, une protection de sept ans à dater de la mort de l'auteur ; aux troisièmes, une protection de vingt-huit ans à dater de la pre-

mière publication ; aux quatrièmes, une protection de quatorze ans à dater de la création ou de la première publication, avec prorogation de quatorze ans, si l'artiste vit encore à l'expiration du premier délai. Le droit de représentation dramatique et d'exécution musicale n'est reconnu qu'autant que l'œuvre n'a pas été publiée sous forme de livre ou imprimée avant la première représentation ou la première exécution. Si l'œuvre est représentée ou exécutée avant toute publication, elle jouit des mêmes avantages que cette dernière. Les États-Unis accordent une protection uniforme de vingt-huit ans à partir du jour de l'enregistrement du titre ; un nouveau délai de quatorze ans est accordé en faveur de l'auteur, de sa veuve et de ses enfants, si, six mois avant l'expiration du premier délai, le titre est inscrit de nouveau. L'Italie jouit d'un système assez compliqué : l'auteur y conserve son droit pendant toute sa vie ; s'il meurt avant qu'il se soit écoulé quarante ans depuis la publication de l'œuvre, le droit subsiste en la personne des héritiers jusqu'à l'expiration de ce délai. Il s'ouvre ensuite une seconde période de quarante années pendant laquelle l'œuvre peut être librement reproduite et mise en vente, pourvu qu'il soit payé aux ayants cause une redevance de cinq pour cent sur le prix de vente de chaque exemplaire. C'est ce qu'on appelle le domaine public payant. Ce système ne s'applique pas au droit de représentation dramatique et d'exécution musicale qui a une durée de quatre-vingts ans à partir du jour de la première audition ou publication. Le Mexique, le Guatemala et le Venezuela ont admis la perpétuité de la protection.

*
**

Jusqu'à une époque relativement récente, les lois de chaque pays ne protégeaient que les habitants de ce pays. Le vieux droit reconnaissait aux riverains de la mer le droit de s'emparer des marchandises à bord des navires échoués ; c'était le droit d'épave. Jusqu'aux derniers temps de la monarchie existait en France le droit d'aubaine : l'État recueillait les successions des étrangers morts en France. La conception qui

consiste à traiter sur le même pied les nationaux et les étrangers se heurte à des préjugés, à des intérêts, à des difficultés de toute sorte qui jusqu'ici ont empêché qu'elle obtînt une universelle approbation. Quel que soit le progrès qui ait été réalisé dans cette voie, il reste beaucoup à faire.

La contrefaçon à l'étranger peut atteindre les œuvres artistiques aussi bien que les œuvres littéraires ; mais une mention particulière est due à ces dernières. Tout d'abord il y a la reproduction pure et simple, celle qui se fait dans la langue où l'ouvrage a été écrit, soit pour introduire des exemplaires en contrebande dans le pays d'origine, soit pour fournir aux étrangers une lecture affranchie de toute redevance ; pendant longtemps la Belgique a recueilli ce double avantage de la contrefaçon des ouvrages français.

Il y a aussi la reproduction par voie de traduction. L'auteur est alors, non seulement spolié d'un profit pécuniaire, mais exposé à ce que son œuvre soit travestie par l'incapacité et la mauvaise foi du traducteur. Les auteurs dramatiques sont particulièrement menacés par le fléau des adaptations.

Jusqu'en 1852, on discutait en France sur le point de savoir si les étrangers, dont l'œuvre avait été publiée hors de nos frontières, pouvaient se prévaloir d'un droit de propriété ; il était généralement admis qu'en l'absence d'un traité avec le pays d'un auteur, celui-ci ne pouvait en France exercer aucune revendication contre les contrefacteurs. Or la France, plus exportatrice qu'importatrice d'art et de littérature, souffrait de la contrefaçon plus qu'elle n'en profitait. A diverses reprises, le Parlement s'était demandé si le mieux n'était pas de réformer notre législation. Une commission présidée par Villemain avait en 1836 étudié la question. Un projet de loi, dont Lamartine était le rapporteur, avait été soumis à la Chambre. Ces divers efforts n'avaient pas abouti, et la question restait ouverte. Le prince Bonaparte s'était de longue date déclaré partisan de la protection des droits d'auteur. « L'œuvre intellectuelle, écrivait-il en 1841 à Jobart, est une propriété comme une terre, comme une maison. » A la date du 23 mars 1852, parut un décret aux termes duquel la contrefaçon d'ouvrages littéraires et artistiques publiés à l'étranger constitue un délit. La seule condition mise à l'exercice de la poursuite était

un dépôt en deux exemplaires, fait au ministère de l'Intérieur. Il faut observer que le texte, vraisemblablement par oubli, ne visait ni les représentations scéniques, ni les exécutions musicales.

Ce décret, édicté pendant la période dictatoriale, était assurément inspiré par les meilleures intentions. Il montre néanmoins combien en matière législative les improvisations sont dangereuses. Il n'est pas de texte qui dans son apparente simplicité ait soulevé des difficultés plus aiguës et plus de controverses : bien qu'il n'ait été l'objet d'aucune abrogation, bien que son sens soit parfaitement clair, il n'en est pas qui dans la pratique soit plus dépourvu d'application.

L'auteur du décret s'était imaginé qu'en proclamant le principe d'un traitement uniforme au profit des nationaux et des étrangers, il montrait aux nations civilisées la route où celles-ci s'engageraient. Les étrangers admirèrent, mais ils refusèrent de suivre notre exemple. Seule, la Belgique en 1886 a fait entrer dans sa législation le principe du décret de 1852. Quant aux autres nations, il a fallu leur arracher par des traités successifs des concessions fragmentaires et fort insuffisantes. Dans beaucoup de cas, elles ne s'étendent à la protection des traductions littéraires que pendant un temps très court ; jusqu'à une époque récente, la littérature et l'art de la France étaient dans tous les pays matière à pillage.

De 1852 à 1882, le gouvernement français a conclu avec les nations étrangères un très grand nombre de conventions. La plupart étaient annexées à des traités de commerce. Leurs dispositions variaient les unes des autres, n'accordaient aux écrivains et artistes qu'une protection limitée, spécialement pour la traduction, et subordonnaient l'acquisition du droit à l'accomplissement de déclarations et de dépôts qui constituaient un obstacle sérieux.

C'est pour remédier aux insuffisances, aux obscurités et aux complications des traités que se créa en 1878 l'Association littéraire et artistique internationale. Le but de cette association était de créer un mouvement d'opinion et de faire adopter par tous les pays civilisés une législation protectrice du droit des étrangers. Victor Hugo donna son décoratif et illustre patronage. Des jurisconsultes éminents, parmi lesquels

a figuré au premier rang le bâtonnier Pouillet, imprimèrent aux efforts la précision nécessaire. Dès 1883 fut élaboré un projet de convention que le Conseil fédéral suisse se chargea de communiquer aux autres gouvernements et qui aboutit à ce qu'on appelle la Convention de Berne. Aux termes de cette convention, à laquelle ont adhéré successivement la France, l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, la Suisse, la Tunisie, Haïti, la principauté de Monaco, et la Suède, les pays faisant partie de l'Union se sont mis d'accord sur un certain nombre de textes, remaniés et complétés en 1896. L'idée fondamentale qui domine ces dispositions est que tous les auteurs ressortissant à l'un des pays de l'Union, ou leurs ayants cause, jouiront dans les autres pays pour leurs œuvres, soit publiées dans l'un de ces pays pour la première fois, soit non publiées, des droits que les lois respectives accordent actuellement ou accorderont par la suite aux nationaux. Toutefois il a été stipulé que la durée de la protection ne pouvait excéder celle du pays d'origine. Le bénéfice de la convention était accordé aux éditeurs d'œuvres publiées dans un des pays de l'Union, et dont l'auteur appartenait à un pays n'en faisant pas partie. On voulait ainsi que les auteurs appartenant à des pays où rien n'est stipulé en leur faveur, eussent le moyen de se protéger en expatriant leurs ouvrages. L'exercice de ces droits ne devait être subordonné à d'autres formalités que celles exigées par la législation du pays de publication. La convention de 1886 a été remaniée en 1896 à Paris par un acte additionnel et une déclaration interprétative qui ont notamment consacré, bien qu'incomplètement, la protection des œuvres d'architecture, des œuvres photographiques, des œuvres musicales. La Suède et la Norvège se sont abstenues jusqu'ici de ratifier l'acte additionnel, et la Grande-Bretagne a refusé son approbation à la déclaration interprétative. Ainsi qu'on le voit, il reste des progrès à réaliser, des résistances à vaincre, des adhésions à conquérir. C'est à quoi travaillent les défenseurs de la propriété intellectuelle, qui ont obtenu qu'une nouvelle conférence entre représentants des États unionistes aurait lieu prochainement à Berlin.

La Convention de 1886 laissait le droit de traduction en dehors de ses prévisions. L'assimilation du droit de traduction au droit de reproduction avait été vainement demandée par les délégations de France et de Suisse. Tout ce que ces dernières purent obtenir à cette époque, ce fut que le droit de traduction fût réservé à l'auteur pendant un délai de dix ans à partir de la publication. L'écrivain illustre ou simplement en vogue peut assurément, avant même que son ouvrage ait paru, en assurer la traduction, parfois faire paraître le même jour en plusieurs langues le livre attendu par toutes les curiosités. Mais l'écrivain obscur ou celui qui n'a affaire par le genre de ses écrits qu'à un public restreint doit habituellement attendre, avant de pouvoir traiter avec un traducteur et un éditeur étrangers ; plusieurs années peuvent se succéder, et aucun traité ne peut aboutir, si à raison du temps écoulé il ne reste plus qu'un court délai après lequel le droit de traduction tombera dans le domaine public. C'est ce qu'ont bientôt reconnu les adhérents à l'Union de Berne. Lors de la conférence tenue à Paris en 1896, les membres de l'Union ont substitué à l'ancienne disposition un texte aux termes duquel l'assimilation est admise, avec cette unique restriction que le droit exclusif de traduction cessera d'exister, lorsque l'auteur n'en aura pas fait usage dans un délai de dix ans à partir de la première publication de l'œuvre originale. C'est en somme la reconnaissance du droit de traduction, sous une condition destinée à sauvegarder raisonnablement l'intérêt public.

Plusieurs États d'Amérique ont, par une convention conclue à Montevidéo en 1889, formé une Union sur les mêmes principes que l'Union de Berne. Cette union ne devait dans la pensée de ses fondateurs comprendre que des États hispano-américains. Le gouvernement français ayant en 1897 manifesté le désir d'y entrer, son adhésion a été acceptée par la République Argentine et le Paraguay.

On n'a pu obtenir jusqu'ici l'adhésion de tous les États aux règles adoptées par l'une ou l'autre des Unions. C'est par des conventions particulières qu'est réglée la situation des écrivains et artistes français notamment dans les Pays-Bas, le Portugal, l'Autriche, la Hongrie, la Grèce et dans la plupart des États américains. Contentons-nous de dire que si au

Portugal et dans l'Autriche-Hongrie la propriété intellectuelle jouit de certaines garanties, ces garanties sont pour le droit de traduction trop courtes et subordonnées à des conditions parfois inexécutables. Les Pays-Bas se distinguent par l'insécurité de la protection qu'ils accordent aux étrangers. La Russie refuse de reconnaître le droit de ces derniers. Le théâtre Michel paie sans y être contraint une redevance à nos auteurs dramatiques. Certains jurisconsultes russes soutiennent qu'une traduction en langue russe publiée en Russie avant que le texte français parût en France serait protégée ; mais outre que cette opinion est contestée, on comprend aisément la difficulté de réaliser une pareille combinaison.

Une mention spéciale doit être consacrée aux États-Unis. Pendant longtemps ce pays a exclu les étrangers de toute protection. Aujourd'hui ils y sont théoriquement assimilés aux nationaux ; mais leur droit est subordonné à plusieurs conditions. Tout d'abord il faut que l'œuvre soit déposée et enregistrée avant la publication à l'étranger ou, au plus tard, le jour de cette publication. Il faut en second lieu que cette œuvre, s'il s'agit d'un livre, d'une photographie, d'une lithographie, d'un chromo, soit tirée aux États-Unis sur un cliché, un négatif, une pierre lithographique confectionnée dans ce pays. Il faut enfin que la mention du *Copyright* soit insérée sur les œuvres éditées. Arrêtons-nous à la seconde de ces conditions, la *manufacturing clause* ; elle est un obstacle presque insurmontable à ce que pratiquement les étrangers puissent bénéficier de la loi.

Quels motifs ont inspiré une exigence si rigoureuse ? Il est certain que le désir de plaire aux ouvriers typographes a fortement agi sur ceux qui l'ont imaginée. Les typographes tiennent à se réserver le monopole de la fabrication des livres destinés au marché américain. En outre, les États-Unis ont craint que la Grande-Bretagne et le Canada, profitant de l'identité du langage, n'usassent, l'une de la supériorité que lui donne l'ancienneté de sa civilisation, l'autre de son voisinage, pour étouffer leur production intellectuelle, dont l'essor est moins vigoureux que celui de leur commerce et de leur industrie. L'*American copyright league*, il y a quelques années, a proposé un projet aux termes duquel il devait être

permis aux auteurs et éditeurs de déposer dans les trente jours de la première publication faite à l'étranger deux exemplaires de tout ouvrage publié en une langue autre que la langue anglaise ; moyennant quoi l'ouvrage inscrit aurait pu pendant un délai de six mois être importé librement, et toute contrefaçon par reproduction ou traduction eût été pendant ce délai interdite ; la protection serait devenue définitive, au cas où avant l'expiration du délai une édition, soit en langue originale, soit en langue anglaise, aurait été fabriquée aux États-Unis. Cette proposition, quelque restrictive qu'elle fût, par cela seul qu'elle accordait une protection temporaire à un ouvrage non imprimé aux États-Unis, s'est heurtée à l'opposition des syndicats. Le projet de bill a été remanié. Tout ce que demandent ceux qui s'intéressent à la cause de la propriété littéraire, c'est que l'auteur ou l'éditeur d'un livre en langue étrangère (ainsi sont exclus les livres écrits en langue anglaise) aient pendant douze mois, à partir de la publication à l'étranger, le droit de revendiquer le bénéfice de la loi fédérale, à condition de faire imprimer pendant ce délai une traduction aux États-Unis, lequel bénéfice ne pourrait d'ailleurs leur être accordé qu'en l'absence d'une traduction, qui, pendant ce temps, aurait été faite au mépris du droit des auteurs. Encore est-il douteux que ce projet soit adopté. On voit combien les résistances sont grandes contre la reconnaissance du droit des étrangers. En 1904, à l'occasion de l'exposition de Saint-Louis, un bill a été voté, aux termes duquel une protection temporaire était accordée aux œuvres intellectuelles, envoyées à l'exposition. Ces œuvres, encore que déjà publiées au dehors, devaient être protégées pendant un délai de deux ans à partir du dépôt effectué avant le 30 novembre 1904, et la protection s'étendre jusqu'au terme légal, à condition qu'il fût procédé au cours de deux années à la refabrication. Peut-être faut-il voir en ce bill le symptôme d'une disposition des esprits, dont beaucoup commencent à être frappés de ce qu'il y a de suranné à méconnaître le droit des étrangers, sous le seul prétexte qu'ils sont étrangers. Il faut ajouter que ces lois ne sont applicables ni aux œuvres dramatiques, ni aux œuvres musicales. Ceux qui ont, aux termes des lois de leur pays, un droit de propriété

sur une œuvre de théâtre ou de musique peuvent invoquer en Amérique soit certains principes de *common law* qui prohibent l'usurpation de ce qui appartient à autrui, soit certaines lois édictées par les législations de chacun des États.

*
**

C'est à la recherche d'un profit pécuniaire que se sont attachés presque exclusivement tous ceux qui, depuis que l'idée du droit d'auteur a apparu, en ont poursuivi la reconnaissance. Mais en ces derniers temps une préoccupation nouvelle a surgi. On s'est demandé si l'écrivain et l'artiste n'ont pas à réclamer autre chose que le droit de faire argent de leur œuvre et l'on s'est attaché à rechercher s'ils ne sont pas investis de certains droits moraux.

On a fait observer que la liberté individuelle étant le plus naturel des droits que les constitutions modernes reconnaissent à l'homme, celui-ci ne peut engager sa personne et par voie de conséquence ne peut engager sa pensée. Si la contrainte physique (sauf au cas où s'exerce le droit social de punir) paraît insupportable, encore moins peut-on concevoir qu'elle porte sur la pensée. Il s'en faut, d'ailleurs, que l'écrivain et l'artiste, dignes de ce nom, conçoivent la faculté de trafiquer de leurs produits comme l'attribut unique du droit d'auteur. Ce qu'ils recherchent avant tout, c'est la diffusion de leurs idées, la maîtrise des intelligences et des cœurs. Certains recherchent la gloire ; tous ou presque tous, la notoriété. Cela étant, ne doivent-ils pas rester seigneurs de ce qu'ils inventent et composent ? Et comment concilier cette seigneurie avec le droit d'aliénation dont l'exercice revendiqué par eux leur est actuellement reconnu ?

Il faut reconnaître qu'il est impossible de donner tout à la fois satisfaction au droit qu'ont les auteurs de vivre de leur métier et au principe suivant lequel leurs créations seraient inaliénables. Il faut nécessairement admettre que l'auteur qui a traité avec un tiers pour la publication, ou bien qui a vendu son tableau ou sa statue, ne peut demander la rescision du contrat. En vain soutiendrait-il que son œuvre est indigne de

lui ou qu'elle est contraire à l'idée qu'il se fait du vrai, du juste et du beau, ou même qu'elle peut être corruptible et nuisible. Il faut, sous peine de nier la propriété intellectuelle, tenir pour vrai ce principe que « donner et retenir ne vaut ». Toutefois, si les contrats consentis par l'auteur sont incommutables, en est-il de même des aliénations qui ne seraient pas dues à son consentement ? En d'autres termes, quels sont les droits de ses créanciers ? Suivant les principes généraux, celui qui s'est obligé personnellement est tenu de remplir ses engagements sur tous ses biens présents et à venir ; mais aucun créancier ne peut saisir le manuscrit de l'écrivain, faire vendre le droit de publier ce manuscrit ; personne ne peut, pour le recouvrement de sa créance, s'emparer de la statue ou du tableau restés dans l'atelier de l'artiste, et non encore livrés au public. Tant que l'œuvre reste secrète, l'auteur a le droit de la modifier ou même de l'anéantir. Il en est de même de ses héritiers, gardiens de sa mémoire et exécuteurs de ses intentions. Le projet de loi allemand, actuellement soumis aux délibérations du Parlement, dans l'hypothèse même où un écrivain aurait déjà édité son œuvre, refuse à ses créanciers le droit de la faire rééditer et de donner sans son consentement des représentations ou exécutions de l'ouvrage déjà représenté ou exécuté, si cet ouvrage est resté sa propriété. L'idée d'un droit moral reçoit ici une curieuse application. Cette restriction apportée au droit du créancier ne subsistera que pendant la vie de l'auteur ; les héritiers ne pourront mettre obstacle à l'action des créanciers qui, après publication, représentation ou exécution du vivant de l'auteur, voudraient rééditer l'œuvre, la faire représenter ou exécuter à nouveau. L'insaisissabilité, ne reposant que sur le respect dû à la personne de l'écrivain et sur son droit de modifier son œuvre, doit disparaître quand l'écrivain a lui-même disparu.

Si l'auteur peut négocier l'œuvre de sa pensée, sa personne n'est pas dans le commerce. Aussi, est-il incontestable qu'il a le droit d'empêcher, alors même qu'il aurait donné son consentement, que son nom figure sur un ouvrage qui n'est pas de lui. Ce droit passe à ses héritiers. A défaut par ceux-ci de l'exercer, on comprendrait que la législation prohibât les abus non seulement pendant le temps où elle reconnaît l'existence

d'une propriété intellectuelle, mais même après l'expiration de cette période. De même l'auteur, alors même qu'il aurait aliéné son droit de propriété, peut exiger qu'on respecte les précautions prises par lui en vue de manifester sa paternité. L'éditeur ne pourrait biffer le nom de l'auteur sur les exemplaires qu'il met en vente. L'acheteur d'un tableau ou d'une statue ne pourrait, s'il expose l'œuvre en public, détruire la signature de l'artiste, encore moins y substituer une autre signature. Tant que la suppression du nom de l'auteur échappe au public, on ne voit pas par quels moyens (sauf par certaines prohibitions exceptionnelles que peut justifier un intérêt public) elle pourrait être empêchée. Mais l'exposition ou la publication d'une œuvre qu'on a destituée du nom de son créateur ou affublée d'un nom apocryphe porte une atteinte manifeste au droit du créateur, et ce droit doit pouvoir être revendiqué par lui, par ses héritiers ou par l'État, gardien du droit de tous.

Cette idée nous conduit à rechercher dans quelle mesure l'œuvre de la pensée peut être détruite autrement que par la volonté de son auteur. Que celui-ci ait le droit d'anéantir son manuscrit ou son tableau, cela n'est pas douteux. On admet même que le droit de destruction passe aux héritiers : la « Route de Thèbes » a dû subir le sort auquel l'avait avant de mourir condamnée son auteur. On comprendrait cependant qu'en certains cas la loi intervînt en vue d'empêcher des destructions imbéciles et manifestement contraires à la volonté de l'auteur. Si des héritiers veulent détruire une œuvre inédite uniquement parce que cette œuvre est contraire à leurs opinions, on pourrait admettre que la loi fît obstacle à cette destruction, bien que dans la plupart des cas on ne voie pas quelles mesures pourraient être efficacement prises. L'action légale peut spécialement s'exercer au profit des objets auxquels la pensée de l'auteur s'est incorporée. Doit-on permettre à l'acquéreur d'un tableau, d'une statue ou au propriétaire d'un château d'en user et d'en abuser ? Nous avons en France une loi très imparfaite sur les monuments historiques. L'Italie frappe d'une servitude de non-destruction un certain nombre d'objets classés. Qu'une telle loi soit urgente dans notre pays, nul n'en doute, spécialement à l'effet de protéger les œuvres

d'architecture plus exposées que toute autre au vandalisme des hommes. Ce qui fait hésiter, c'est la crainte de se heurter aux droits du propriétaire. En dehors des considérations très puissantes tirées de l'intérêt public, une telle loi se justifierait par le droit, dont est investie la société, de veiller, au nom des artistes disparus, sur la conservation de leurs œuvres. Celui qui honore son pays par une création de son génie, de son talent ou tout simplement de son goût, s'en remet à lui du soin d'empêcher, dans la mesure où cela est possible, les abus commis contre l'œuvre de sa pensée.

Le droit de l'auteur peut être lésé non seulement par la destruction, mais par de simples sévices, par remaniement, modification, addition ou retranchement. Il y a des situations très différentes à envisager, suivant que le fait incriminé est imputable à telle ou telle catégorie de personnes ; suivant qu'il porte sur des œuvres ayant par elles-mêmes une valeur, en dehors de la reproduction dont elles peuvent-être l'objet, ou sur celles qui ne se manifestent que par la reproduction ; suivant qu'il est public ou occulte. L'auteur, tant qu'il est propriétaire de son œuvre, peut incontestablement la modifier ; mais quel est le droit de ceux qui soit par voie d'acquisition, soit par voie d'héritage, lui ont succédé ? Si l'œuvre est destinée à la reproduction, la règle est que nul ne peut altérer le texte, sans la permission de l'auteur vivant. Il ne saurait être loisible à l'éditeur d'allonger un sonnet. Le droit de veiller à l'intégrité de l'œuvre se transmet aux héritiers, et il est susceptible d'applications multiples. On admettrait très bien qu'en cas de nombreuses incorrections typographiques, l'écrivain ou ses héritiers pussent soulever un grief. On peut cependant prévoir des exceptions. Supposons qu'il s'agisse d'un ouvrage scientifique et que cet ouvrage, malgré sa valeur, contienne des erreurs ou des lacunes, c'est à l'auteur encore vivant que l'éditeur devra s'adresser pour la mise au point ; mais si l'auteur refuse son concours, s'il est incapable de le fournir, s'il est mort, il semble que l'éditeur pourra être en droit de faire subir à l'ouvrage les modifications devenues nécessaires, à la condition que les parties modifiées soient signalées par des indications précises. L'auteur dramatique et le musicien semblent également pouvoir s'opposer à ce que leur œuvre soit travestie

et défigurée. Il est cependant douteux qu'ils puissent, une fois dessaisis de leur propriété, empêcher qu'elle soit interprétée par des acteurs ou des exécutants médiocres. Tout ce qu'ils peuvent réclamer, c'est que l'œuvre ne soit pas altérée dans son texte, qu'on n'y pratique aucune coupure, qu'on n'y fasse aucune addition. De même, le peintre et le sculpteur ne sauraient empêcher, après l'aliénation de leur tableau ou de leur statue, qu'on en fasse d'abominables copies, tandis qu'ils peuvent en interdire une copie fragmentaire. Bouguereau apprit qu'un de ses tableaux du Luxembourg, tombé par suite de l'acquisition par l'État dans le domaine public, servait de modèle à un peintre sur émail et que celui-ci se contentait de reproduire la tête de la Vierge consolatrice, Bouguereau défendit qu'on isolât cette tête de la figure de l'enfant, dont la présence expliquait suivant lui la physionomie de la mère ; par voie judiciaire, il fit reconnaître son droit moral.

Les modifications portant sur les œuvres ayant une existence propre, indépendamment de toute reproduction, peuvent également porter atteinte au droit moral. En dehors des cas exceptionnels où l'intérêt public peut justifier une sorte d'expropriation, chacun est maître de la chose dont il est propriétaire. S'il peut la supprimer ou la détruire, ne peut-il pas la modifier ? Il semble bien tout d'abord que rien ne saurait empêcher l'acquéreur d'un tableau ou d'une statue d'en user comme il lui convient, s'il n'en fait usage que dans sa maison. S'il plaît à un maniaque de couper en deux morceaux son tableau ou d'affubler une statue d'un ornement ridicule, aucun empêchement ne peut être apporté à cette fantaisie. D'autre part il paraît bien difficile d'interdire les modifications même publiques dont certaines œuvres d'art, spécialement les œuvres d'architecture, peuvent être l'objet. Sauf le cas des mesures prises dans l'intérêt public, on admettrait difficilement que le propriétaire d'un château ne pût pas en modifier l'ordonnance extérieure, en détruire l'harmonie, en disloquer l'ensemble. Le droit moral de l'architecte semble nécessairement limité par la nature des choses. Le peintre et le sculpteur sont plus favorisés. L'artiste et ses héritiers ont incontestablement le droit d'empêcher que la statue ou le tableau, quoique appartenant à un tiers, soient exposés, mis en vente publique, com-

muniqués au dehors, sous une autre forme que celle sous laquelle l'œuvre est sortie des mains de son auteur. Il y a quelques années, le peintre Gérôme, ayant aperçu à la devanture d'une boutique un tableau de lui, représentant un paysage du soir éclairé par la lune, et ayant constaté que cette lune avait été effacée par un restaurateur qui l'avait sans doute considérée comme un accessoire inutile, obtint le retrait de ce tableau.

C'est un cas bien difficile que celui où les héritiers investis de la propriété matérielle de l'œuvre et chargés de veiller au droit moral de l'auteur, commettent eux-mêmes l'agression. On peut supposer que des héritiers, après que les éditions faites du vivant de l'écrivain seront épuisées, procèderont à des éditions nouvelles dans lesquelles la pensée de celui-ci sera dénaturée. Il peut encore arriver que des héritiers fassent achever le tableau ou la statue restés en suspens et livrent au public, sous la signature de l'auteur, l'œuvre qui n'a été qu'ébauchée par celui-ci. Sauf le cas où un exécuteur testamentaire aurait été désigné par le défunt, on ne voit guère les moyens d'empêcher ces abus.

Les modifications à l'œuvre peuvent-elles être recherchées, si par suite de l'expiration du droit pécuniaire que la loi accorde à l'auteur et à ses ayants droit, l'œuvre est tombée dans le domaine public ? Il est choquant de permettre au premier venu, quand un auteur est mort depuis plus de cinquante ans, de prendre quelques lambeaux de son œuvre, d'y intercaler sa propre pensée et de présenter au public ce travestissement. Cependant ici encore, il faut établir des distinctions, dont la plus importante consiste à rechercher si ces atteintes à l'œuvre de l'auteur se produisent par des reproductions ou portent sur l'original *in specie*. On concevrait très bien qu'une loi, qui d'ailleurs existe en France pour les œuvres artistiques (la loi du 9 février 1896 frappe d'une peine ceux qui ont apposé frauduleusement un nom usurpé sur une œuvre de peinture, de sculpture, de gravure ou de musique), protégeât les auteurs défunts contre les fausses attributions d'origine données à des ouvrages apocryphes. Mais il ne semble guère qu'on puisse aller plus loin. Récemment M. Mirbeau dénonçait avec éclat le fait par des éditeurs peu scrupuleux d'avoir,

après que l'œuvre de Balzac est devenue la propriété du domaine public, mis en vente un volume où les récits du grand romancier sont abréviativement reproduits et les contes drôlatiques transposés en français moderne. On conçoit assurément qu'une pareille déformation choque un homme de goût ; mais on se demande comment on y mettrait obstacle. Il y a des abréviations dont la nécessité s'impose, des transformations qui correspondent à un travail original de la pensée. Schumann a introduit le chant de la *Marseillaise* dans les *Deux Grenadiers*. Tout ce qu'il paraît licite d'exiger, c'est que même après l'expiration du droit de l'auteur, toute publication qui constitue une dénaturation de l'œuvre soit explicitement signalée. Le public saura ainsi qu'il a affaire non pas à une œuvre textuellement originale, mais à une œuvre remaniée.

S'il en est ainsi pour les changements qui se font par la reproduction, il semble que des mesures plus rigoureuses pourraient intervenir en vue d'empêcher les atteintes portées à l'individualité même des choses. Quand il se fait d'un ouvrage littéraire une édition vicieuse et tronquée ; quand une pièce de théâtre est remaniée et adaptée au goût des spectateurs ; quand une œuvre musicale n'est offerte au public qu'en lambeaux il n'y a à cela que demi-mal. Quel que soit l'outrage, il n'est que passager. Mais il en est autrement lorsque la mutilation ou l'addition s'exercent contre l'œuvre même où s'est incorporée la pensée de l'auteur. Ainsi que nous l'avons expliqué, nous ne pensons pas qu'on puisse interdire au propriétaire d'un objet matériel d'en user et d'en abuser. Cette règle comporte toutefois des exceptions. Le droit moral des créateurs se trouve en certain cas d'accord avec l'intérêt public. On conçoit très bien que l'État, quand l'intérêt national l'exige, protège les auteurs non seulement contre la destruction, mais contre les avaries dont leurs œuvres sont l'objet.

Il y aurait à examiner encore dans quelle mesure, après la mort de l'auteur, lors même que le droit pécuniaire des auteurs a cessé, doit être permise la publication des correspondances adressées à des tiers. Il semble qu'en ce cas les héritiers puissent exciper du droit moral du signataire des lettres

pour s'opposer à la publication. D'autres questions pourraient être soulevées. Ce qu'il importe de constater, c'est qu'il existe un droit particulier aux auteurs, reposant sur l'inviolabilité de leur personne et de leur pensée ; droit imparfaitement et incomplètement précisé jusqu'ici, dont il importe de définir les limites et de préciser les applications.

ALFRED DROZ.

LA VOIE LACTÉE

L'astronomie est, de toutes les sciences, la plus belle ; mais ses beautés sont secrètes ; les mathématiques l'enveloppent d'un voile, trop opaque pour beaucoup. Ce qu'elle daigne en laisser voir forme la Cosmographie ; mais, limitée à l'étude du système solaire, la Cosmographie ne voit dans les étoiles que les sentinelles immobiles qui gardent les routes du ciel ; elle ne nous dit rien de leurs transformations ; elle ne nous montre pas qu'elles forment une armée qui a son unité et sa vie. L'enseignement a ses nécessités, pourtant on ne doit pas, sous prétexte de simplifier l'exposition des faits, nous laisser croire que, seul dans le monde, notre système solaire est ordonné et vivant.

On le doit d'autant moins que notre expérience personnelle semble nous prouver le contraire. A première vue, le désordre paraît absolu dans notre Univers ; les constellations aux noms ridicules, aux formes bizarres, entre lesquelles on a divisé le ciel, ne font que trahir notre impuissance à débrouiller ce chaos, d'autant plus inextricable que notre vue peut y plonger plus avant. On compte à peu près six mille étoiles visibles à l'œil nu ; ce sont les astres classés par degrés descendants dans les six premières grandeurs [1]. Les bonnes lunettes per-

1. On dit que la grandeur de deux étoiles diffère d'une unité lorsque le rapport des intensités lumineuses des deux astres, vus de la terre, est 2,5. Ainsi

mettent d'apercevoir les astres jusqu'à la onzième grandeur et montrent dans le ciel plusieurs millions d'étoiles ; enfin le célèbre télescope d'Herschell, l'appareil le plus puissant qui ait jamais été construit, portait la vue jusqu'à un milliard de fois le diamètre de l'orbite terrestre et révélait des étoiles dont la lumière met plus de deux mille ans à venir jusqu'à nous ; devant cet instrument, le firmament se peuplait de milliards d'étoiles.

Seule, dans ce fourmillement de mondes, la voie lactée nous donne l'impression du continu ; cette longue traînée blanchâtre, qui fait le tour du ciel, présente pourtant les méandres les plus variés ; sa largeur apparente varie du simple au quadruple, et elle se divise en deux branches sur le tiers de sa longueur. Mais sa continuité n'est qu'une illusion ; vue au télescope, elle se résout en un fouillis d'étoiles plus ou moins dense. Il n'en reste pas moins que sa ligne moyenne est sensiblement un grand cercle de la sphère céleste, qui forme un angle de 60 degrés avec le plan de notre équateur ; on l'a désigné sous le nom de *cercle galactique* ; ainsi, la voie lactée nous apparaît comme un immense anneau qui ceinture notre monde, et qui, seul, semble représenter l'ordre dans le chaos de l'Univers.

*
**

Elle le représente plus qu'un examen superficiel ne porterait à le croire. Mais, pour comprendre le rôle véritable de la voie lactée, il faut abandonner la vieille représentation qui enchâsse les étoiles sur un firmament sphérique ayant

les étoiles de deuxième grandeur sont deux fois et demie plus brillantes que celles de troisième grandeur, et deux fois et demie moins que celles de première grandeur. On peut d'ailleurs prolonger dans les deux sens cette échelle de grandeurs par l'emploi des nombres négatifs. Ainsi, Aldébaran, dans la constellation du Taureau, étant choisie pour définir la grandeur *un*, la petite étoile 70 de la Baleine, que l'œil distingue à peine, sera de sixième grandeur ; Véga de la Lyre, plus brillant qu'Aldébaran, sera caractérisé par le nombre 0,2, Arcturus par le nombre 0 et Sirius, plus éclatant encore, sera de grandeur — 1,4. Le soleil, mesuré à la même échelle, serait un astre de grandeur — 27, c'est-à-dire qu'il nous envoie soixante milliards de fois plus de lumière que Véga.

pour centre la terre ; il faut définir la position vraie de chaque astre, non seulement par sa direction, mais encore par sa distance à notre globe.

La méthode qui sert à déterminer la distance des objets inaccessibles est bien simple en son principe ; elle consiste à viser l'objet de deux points de vue différents et à mesurer l'angle des deux lignes de visée ; cet angle, qu'on appelle la *parallaxe*, est d'autant plus grand que le point visé est plus rapproché et que la base, c'est-à-dire la distance des deux points de vue, est plus grande. Cette méthode est, en somme, celle-là même que nous utilisons instinctivement dans la vision binoculaire, en prenant pour base la distance de nos deux yeux. Mais plus le point à repérer est éloigné, plus est grande la base qu'il faudra adopter, si l'on veut que la parallaxe soit mesurable ; pour déterminer les distances stellaires, que nous savons d'avance être énormes, aucune base ne saurait être trop grande ; heureusement, la terre dans sa révolution annuelle se charge de déplacer notre point de vue ; on visera donc l'étoile des deux extrémités de l'orbite annuelle de la terre, distantes entre elles de trois cent millions de kilomètres.

Malgré les dimensions de cette base, les efforts des astronomes, depuis Tycho-Brahé jusqu'au milieu du XIXe siècle, laissaient planer sur la valeur et sur l'existence même des parallaxes stellaires une indécision inquiétante parce que les nombres trouvés étaient assez petits pour qu'on pût les attribuer aux erreurs inévitables des mesures. Mais, par bonheur, il existe une méthode, indiquée jadis par Galilée, et appliquée pour la première fois en 1835, par Struve, qui permet d'apporter dans les mesures une plus grande exactitude et, par suite, de lever toutes les hésitations.

Considérons l'ensemble formé par une étoile brillante et deux ou trois étoiles moins éclatantes, qui paraissent l'entourer de très près. Bien que nous ne sachions rien avec certitude sur leurs distances à la terre, il y a cependant une forte présomption pour que l'étoile brillante soit la plus rapprochée de nous, tandis que les autres sont à des distances bien supérieures. Prenant comme point de départ cette hypothèse, nous en déduirons que les petites étoiles, dont la parallaxe

est négligeable, devront nous paraître immobiles dans le ciel quand la terre décrira son orbite, tandis que l'étoile plus rapprochée paraîtra s'être déplacée ; nous devrons donc pouvoir constater, pour cette étoile, une oscillation annuelle par rapport aux petites étoiles. De fait, il est facile de mesurer la petite distance angulaire de ces étoiles très voisines : une vis micrométrique, qui permet de déplacer le réticule de la lunette jusqu'au contact avec les étoiles considérées, donnera leurs distances angulaires avec une approximation de deux ou trois centièmes de seconde ; une précision analogue peut être obtenue par des mesures directes, faites sur des photographies du groupe stellaire considéré.

Struve, puis Bessel, ont précisé les détails de cette méthode, et on connaît aujourd'hui plus de cinquante parallaxes d'étoiles ; la précision des mesures a même été poussée à un degré tel que M. Kapteyn, astronome à Groningue, considère comme possible la détermination des parallaxes pour les huit cent mille étoiles comprises entre la première et la dixième grandeur. Nous donnons ici, à titre d'exemple, quelques-unes de ces parallaxes, avec la distance qu'on en déduit, de l'étoile au groupe solaire ; mais cette distance n'est pas évaluée en unités ordinaires ; il faudrait aligner, pour l'exprimer, même en millions de kilomètres, un nombre incalculable de zéros. Nous prendrons comme unité l'année de lumière, c'est-à-dire l'espace que la lumière, se propageant à raison de 300 000 kilomètres à la seconde, parcourt en une année, soit près de dix trillions de kilomètres :

Etoile	Grandeur	Parallaxe	Années de lumière
Sirius	— 1,4	0″,39	8
Arcturus.	0	0″,02	163
Le Centaure	0,7	0″,75	4
Aldébaran	1	0″,52	6
La Polaire	1,15	0″,07	47
η Cassiopée	3,6	0″,15	22
85 *Pégase*	5,8	0″,05	63

La connaissance des parallaxes stellaires nous permet en même temps de prendre une idée assez approchée des dimen-

sions réelles des étoiles. Supposons, par exemple, notre soleil éloigné à la distance à laquelle se trouve Sirius ; il nous sera facile de calculer quelle lumière il nous envoie dans cette nouvelle position. Or, le soleil et Sirius étant des étoiles comparables, donnant le même spectre, il est naturel de supposer qu'ils émettent, à égalité de surface, la même quantité de lumière ; par suite, les rayonnements reçus de ces deux astres, s'ils sont placés à la même distance, doivent être proportionnels à leurs surfaces ; on peut calculer l'un, mesurer l'autre. On trouve ainsi que le diamètre de Sirius vaut approximativement onze millions de kilomètres, sept fois environ le diamètre du soleil.

Ainsi, en attendant les mesures systématiques demandées par M. Kapteyn, on a déjà effectué en différents points du ciel de nombreuses prises d'essai, depuis les étoiles les plus brillantes jusqu'à la sixième grandeur ; on en sait déjà assez pour pouvoir affirmer que les dimensions des étoiles, quoiqu'en moyenne un peu supérieures à celles du soleil, leur sont cependant comparables : le soleil est donc une unité relativement petite dans le monde stellaire.

En même temps, nous acquérons cette notion nouvelle que le ciel est, en moyenne, homogène ; les étoiles voisines de nous ne sont, en général, ni plus grosses, ni plus petites que les étoiles éloignées. Cette remarque est importante parce que, généralisée, elle permet de porter les sondages du ciel jusqu'aux limites du monde visible. Si nous considérons le ciel comme rempli d'étoiles égales entre elles et également réparties dans l'espace, on conçoit que, les plus brillantes étant nécessairement les plus rapprochées, il serait possible de déterminer la proportion des étoiles de chaque grandeur ; on arrive ainsi à calculer que dans ce firmament idéal, le nombre des étoiles d'une certaine grandeur serait quadruple de celui de la classe immédiatement supérieure en éclat. Or, c'est effectivement ce qu'on constate, si on laisse de côté les étoiles des premières grandeurs, trop peu nombreuses pour qu'on puisse éliminer le hasard des cas particuliers : on compte 321 étoiles de quatrième grandeur, 1238 de cinquième, 4890 de sixième grandeur ; ces nombres varient bien suivant une progression géométrique dont la raison est 4 ; notre hypo-

thèse sur l'homogénéité approximative du ciel se trouve ainsi confirmée.

Nous sommes donc en possession de deux méthodes pour évaluer la distance des étoiles ; l'une, plus précise, basée sur la nature des parallaxes, n'a pu encore être appliquée qu'à un nombre d'astres très restreint ; la seconde, bien moins rigoureuse, mais applicable au firmament tout entier, nous permet d'apprécier la distance des astres d'après leur éclat. Il nous est possible, dès lors, d'imaginer une sorte de plan en relief de l'Univers, dans lequel chaque étoile serait figurée à sa place véritable ; et si nous pouvions, nous plaçant en dehors de cette réduction de notre monde, l'examiner dans son ensemble, voici comment elle nous apparaîtrait :

Nous verrions une sorte de brouillard, qui, formé de points brillants isolés, présenterait une densité très irrégulière, mais sa forme générale serait assez bien délimitée : Imaginez une grosse lentille, ceinturée dans sa région la plus large, par deux anneaux légèrement inclinés l'un sur l'autre. Nous ne connaissons actuellement que la partie intérieure de ces anneaux, seule accessible aux plus puissants de nos instruments d'optique. Le système solaire se trouve à l'intérieur de la lentille ; bien que situé dans une région relativement pauvre en étoiles, il n'en est pas moins plongé profondément dans l'amas ; mais il n'en occupe pas le centre.

Et maintenant, si nous revenons à l'intérieur de ce microcosme, sur le point brillant où nous avons marqué la place du système solaire, nous comprendrons aisément l'aspect que présente, vu de la terre, le ciel étoilé. Lorsque nos yeux se portent dans la direction de plus grande largeur de cette nébuleuse cosmique, c'est-à-dire dans le plan du cercle galactique, nous apercevons tout un fourmillement d'étoiles : les astres ne sont pas plus serrés dans cette direction, mais ils s'y étendent sur une plus grande profondeur ; en même temps, les deux anneaux extérieurs nous apparaissent comme deux traînées laiteuses. Ces anneaux nous sembleraient entièrement distincts si nous étions placés au centre du monde, sur Alcyone, mais, du point que nous occupons, la perspective les fait se recouvrir partiellement ; ainsi s'explique le dédoublement du tiers de la voie lactée. Et si nos yeux se portent

ensuite vers d'autres régions du ciel, ils n'y trouveront qu'un firmament plus pauvre en étoiles; c'est que le rayon visuel traverse alors l'amas central dans sa partie aplatie, c'est-à dire suivant la petite épaisseur de notre nébuleuse; c'est par suite dans ces directions que les étoiles doivent être le plus clairsemées ; de même, quand on pénètre à l'orée d'un bois, on a devant soi la multitude innombrable des arbres, alors qu'en arrière, quelques troncs seulement se profilent sur le ciel.

Ainsi, le chaos des étoiles s'ordonne, et nous en saisissons l'unité. Le double anneau et l'amas intérieur forment un tout ; la voie lactée embrasse et comprend tout notre Univers ; elle forme la grande nébuleuse à laquelle nous appartenons avec toutes les étoiles accessibles à nos investigations.

*
**

Cette solidarité des mondes qui constituent la voie lactée ne s'est encore manifestée à nos yeux que par des raisons géométriques ; nous allons maintenant la voir s'affirmer par des raisons plus probantes encore, par des raisons mécaniques.

La fixité des étoiles n'est qu'une apparence, due à leur éloignement extrême ; il n'y a pas d'étoiles immobiles ; toutes sont animées de mouvements de translation. Or, nous avons actuellement des moyens pour déterminer ces mouvements, en grandeur et en direction, car nous savons évaluer la vitesse d'une étoile, soit perpendiculairement au rayon lumineux qui nous vient de cette étoile (c'est ce que l'on appelle la vitesse tangentielle), soit dans la direction même de ce rayon (c'est la vitesse radiale).

Le déplacement tangentiel peut être révélé par des mesures d'angle. Une étoile animée d'un semblable mouvement doit varier en ascension droite et en déclinaison. Halley soupçonna le premier, en 1718, cette variation pour Aldébaran, Sirius et Arcturus ; Cassini, vingt ans après, la mit hors de doute pour cette dernière étoile en comparant les observations faites par Richer, en 1672, avec les siennes propres. Depuis, les recherches du grand Herschell et d'une foule d'observateurs ont permis de tracer sur la sphère céleste les déplacements d'un

grand nombre d'étoiles. Naturellement, les plus brillantes, qui sont aussi les plus rapprochées, sont celles qui donnent les plus grands déplacements angulaires ; les étoiles situées aux confins de notre ciel paraissent pratiquement immobiles ; et cette remarque permet d'appliquer aux déplacements stellaires la méthode que nous avions indiquée précédemment pour la mesure des parallaxes puisqu'il sera possible, et plus exact, de déterminer les déplacements d'une étoile brillante et rapprochée, en rapportant sa position à celles d'étoiles de référence voisines, assez petites pour qu'on puisse négliger leur déplacement angulaire sur la voûte céleste.

D'un autre côté, la vitesse radiale des étoiles peut être mesurée par le spectroscope, en utilisant le même principe qui a permis de constater la rotation du soleil sur lui-même. Les spectres des étoiles sont analogues à ceux du soleil, c'est-à-dire constitués d'une suite continue de couleurs, hachées transversalement par des raies noires, caractéristiques des différents corps simples qui entrent dans l'atmosphère absorbante de ces étoiles ; or, ces raies se déplacent légèrement, soit vers le violet, soit vers le rouge, suivant que l'objet visé et l'observateur se rapprochent ou s'éloignent l'un de l'autre ; de la grandeur de ce déplacement on peut déduire la vitesse radiale de l'étoile par rapport à la terre. Il est facile ensuite de déduire de cette vitesse celle qui se rapporte aux mouvements diurne et annuel de la terre, et enfin, de déterminer, par la composition de la vitesse tangentielle et de la vitesse radiale, les mouvements vrais des étoiles par rapport au soleil. Ces mouvements, dont la vitesse est comprise entre dix et cinquante kilomètres par seconde, ont toutes les orientations possibles ; ils ne sont pourtant pas distribués au hasard.

Occupons-nous d'abord du soleil. Si cet astre était rigoureusement immobile, les mouvements des autres astres par rapport à lui devraient présenter toutes les orientations et toutes les grandeurs, sans qu'aucune direction fût privilégiée ; cela résulte de ce que le soleil est loin d'être un astre à part dans la voie lactée et de jouer un rôle prépondérant dans les mouvements du ciel. Mais supposez, au contraire, que le soleil ait un mouvement propre ; les étoiles qui se meuvent dans la même direction avec la même vitesse paraîtront im-

mobiles par rapport à lui ; celles qui se déplacent en sens inverse sembleront au contraire se mouvoir plus rapidement ; ainsi, la distribution moyenne des vitesses stellaires rapportées au soleil présentera une direction privilégiée, qui est celle du mouvement propre du soleil. Pareillement, si vous restez immobile au milieu d'une foule agitée en tous sens, tous les promeneurs s'approchent de vous et s'en éloignent avec la même vitesse dans toutes les directions. Mais si vous marchez vous-même, les promeneurs qui cheminent dans la même direction vous paraîtront se rapprocher plus vite ou s'éloigner plus lentement, que ceux qui suivent des chemins obliques.

Tel est, réduite à son principe, la méthode qui a été appliquée par W. Herschell, Argelander et Airy. Elle indique que le soleil se dirige avec une vitesse voisine de 12 kilomètres par seconde, vers un point occupant le milieu de la constellation d'Hercule, dans l'hémisphère nord. Ce point a reçu d'Herschell le nom d'*apex* parce que le soleil, en se rendant vers lui, s'élève dans le ciel.

Le mouvement propre du soleil étant ainsi défini, il devient possible de déterminer celui de chacune des étoiles dont on connaît le mouvement relatif par rapport au soleil. On constate que chacune a son apex, vers lequel elle tend inlassablement ; chacune a sa vitesse ; la vitesse d'Aldébaran, une des plus grandes qu'on ait déterminées, atteint 48 kilomètres à la seconde. En moyenne, les étoiles les plus brillantes du ciel se meuvent à raison de 25 kilomètres par seconde ; le soleil peut donc être rangé au nombre des étoiles à faible déplacement.

Et maintenant, une question se pose : Quelle est la loi de tous ces déplacements ? Est-elle si compliquée, qu'elle équivaudrait au hasard ? Nous manquons encore de bases pour résoudre cet important problème ; mais un aperçu fort original de Mädler, astronome à Dorpat, mérite de fixer l'attention.

Mädler constate que tous les systèmes soumis à la loi de la gravitation universelle sont animés d'un mouvement de rotation autour d'un centre ; ce centre peut être, non seulement un corps réel, comme dans notre système solaire, mais aussi

un point géométrique, origine fictive des actions attractives, comme le cas se produit dans les systèmes d'étoiles doubles ou multiples dont aucune n'est prédominante. Or, le système de la voie lactée paraît bien présenter la régularité géométrique d'un ensemble soumis à une même loi attractive, et on peut alors se demander dans quelle région de l'espace se trouverait ce « soleil central », comme le nomme Mädler, qui commanderait les mouvements de tous les autres soleils. Il faut évidemment le chercher dans la région où les étoiles ont la moindre vitesse de translation, puisqu'elles doivent se mouvoir d'autant plus vite qu'elles sont plus éloignées du centre attractif; or, cette propriété est possédée par les étoiles du groupe des Pléïades, qui se trouvent dans notre hémisphère boréal et font partie de la constellation du Taureau. Les Pléïades forment un des plus beaux essaims d'astres qui soient dans le ciel ; on y distingue à l'œil nu six étoiles, mais la photographie ou l'emploi des lunettes en révèle plus de deux mille, rassemblées en un espace fort restreint du ciel. Parmi ces étoiles, la plus belle, Alcyone a un déplacement presque nul ; c'est pourquoi Mädler a considéré Alcyone comme le soleil central de notre système stellaire, mais sans vouloir indiquer par là qu'elle commande les mouvements du monde comme notre soleil maîtrise les planètes qui lui font cortège.

Nous pouvons donc regarder comme vraisemblable que la nébuleuse lactée tourne d'un mouvement d'ensemble autour d'Alcyone et que le cercle galactique est, dans le système stellaire, l'analogue du plan de l'écliptique dans le système solaire. Notre soleil, en particulier, décrit une vaste orbite dont le rayon est voisin de 192 années de lumière, avec une durée de révolution de 22 millions d'années, comptant par suite à peu près autant d'années terrestres qu'une de celles-ci contient de secondes ; il ne faut pas oublier que ces résultats numériques sont hypothétiques et ne peuvent être acceptés que pour donner une idée de la grandeur de ces mouvements. En tous cas, ils nous montrent que les étoiles de la nébuleuse lactée ne sont pas indépendantes, et que l'attraction universelle établit entre elles la même solidarité que celle qui unit les astres du groupe solaire.

Il nous reste à montrer quelle variété de types se trouvent réunis dans le ciel où une première observation ne nous montre que de simple points brillants.

*
**

Voici d'abord les nébuleuses. Elles se manifestent à nous sous l'aspect de nuages d'un blanc laiteux, mal délimités sur les bords, parfois condensés en un certain nombre de régions plus brillantes, qui apparaissent comme des étoiles entourées d'une auréole. Les unes, de forme irrégulière, envoient en tous sens les filets blanchâtres d'une sorte de chevelure ; d'autres ont la forme de globules aplatis, que nous voyons tantôt par la tranche, tantôt de biais ou par la face.

Le nombre des nébuleuses est considérable ; on en compte actuellement plus de huit mille, et il ne se passe pas d'année sans qu'on en découvre de nouvelles. Un astronome américain, M. Swift, en a catalogué à lui seul près d'un millier ; à l'observatoire de Paris, M. Bigourdan a entrepris de fixer les positions précises de toutes ces nébuleuses, dont plusieurs milliers sont déjà minutieusement repérés.

A quelle distance de nous gravitent ces amas cosmiques ? Ils nous paraissent aux confins du monde ; en tous cas, il n'en est aucun dont on ait pu, jusqu'à présent, déterminer la parallaxe ; d'ailleurs, l'aspect diffus de leur contour rendrait une détermination de cette nature particulièrement difficile. Mais M. Keeler a pu déterminer la vitesse radiale d'une quinzaine de nébuleuses, en observant le déplacement des raies spectrales ; ces vitesses se sont trouvées voisines de 50 à 60 kilomètres par seconde. Si, comme tout porte à le croire, les vitesses tangentielles sont du même ordre de grandeur, on pourra peut-être un jour apprécier la distance qui nous sépare de ces nébuleuses. Si cette distance n'est pas plus grande que vingt millions de fois celle de la terre au soleil, le mouvement tangentiel aura, dans cent années, déplacé les nébuleuses dans le ciel de l'espace que recouvre l'épaisseur d'un des fils d'araignée tendus au foyer de nos lunettes ; peut-être un siècle sera-t-il insuffisant pour apprécier ce déplacement ; mais les astronomes sont patients et, d'ailleurs, on

peut toujours espérer qu'ils sauront découvrir de nouvelles méthodes ou, tout au moins, perfectionner les anciennes.

Lorsque le grand Herschell commença à attaquer les nébuleuses avec des instruments de plus en plus puissants, il constata qu'un grand nombre d'entre elles se réduisaient à des agglomérations d'étoiles ; il les désigna sous le nom de *nébuleuses résolubles* et la question se posa longtemps de savoir si toutes les nébuleuses ne pourraient pas se résoudre en étoiles par l'emploi de pouvoirs amplificateurs suffisants. L'emploi du spectroscope a permis de donner une réponse certaine à cette question, et la gloire de cette découverte revient à l'astronome anglais Huggins. Huggins montra, en 1864, que certaines nébulosités, examinées au spectroscope, donnent le spectre continu, strié de raies noires, qui caractérise le soleil, les étoiles et la matière déjà condensée, tandis que le spectre des autres se compose de raies brillantes sur fond obscur : c'est le spectre de la matière à l'état de gaz ou de vapeur. Ces dernières nébuleuses, qu'aucun télescope ne pourra jamais résoudre, paraissent constituer la forme primordiale de la matière en voie de condensation, l'œuf gigantesque d'où plus tard sortiront les étoiles.

Ces vues, si conformes aux hypothèses cosmogoniques de Kant et de Laplace, ont reçu dans ces derniers temps de remarquables confirmations. M. Huggins, en étudiant le spectre de certaines étoiles d'Orion, y a vu des raies brillantes qui s'étendent jusque dans la nébulosité qui entoure ces étoiles ; Orion serait donc une nébuleuse en voie de condensation. Il en serait de même des Pléiades : les photographies de ce groupe, obtenues par MM. Henry à l'observatoire de Paris, montrent des filets de matière nébuleuse, allant d'une étoile à l'autre, comme un reste de substance cosmique survivant à la condensation. Des photographies de la nébuleuse d'Andromède ont de même révélé dans son intérieur plusieurs anneaux gazeux, entourant une masse centrale, énorme et mal définie.

Ainsi, le ciel semble nous offrir de nombreuses transitions entre la nébuleuse purement gazeuse et l'étoile proprement dite. Une des plus remarquables parmi ces formes de transition est l'*amas globulaire*. Ces agglomérations d'étoiles, par leur

isolement sur le fond obscur du ciel, par leur forme régulière, en général circulaire ou elliptique, imposent à l'esprit la conviction qu'ils constituent des systèmes indépendants ; l'amas d'Omega du Centaure est visible à l'œil nu sous forme d'une nébuleuse ronde, dont l'éclat est voisin de celui d'une étoile de quatrième grandeur ; mais avec un fort grossissement, il se résout en une agglomération d'étoiles de la treizième à la quinzième grandeur. Sur les photographies, on y peut compter jusqu'à six mille étoiles ; ce nombre est certainement inférieur au nombre réel, parce que, dans le centre de l'ama , nombre de points lumineux doivent se superposer.

Après les nébuleuses, les étoiles. Les étoiles, comme les nébuleuses, présentent une variété d'aspects qui nous révèle la variété de leur structure. A l'œil nu, nous en voyons de blanches, de jaunes, de rougeâtres et d'autres dont la couleur tire, tantôt sur le vert, tantôt sur le bleu ; dans le voisinage de la croix du Sud 170 étoiles se trouvent renfermées dans un espace égal à un quarantième de degré carré ; une vingtaine des plus brillantes offrent toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, si bien que cet ensemble a pu être comparé à un splendide bijou chargé de pierres de toutes les eaux.

Ces différences de coloration, dont le spectroscope permet de pousser plus loin l'analyse, paraissent en relation avec la température, une même étoile devenant successivement, à mesure qu'elle se refroidit, bleue, blanche, verte, jaune, puis rouge. Nous voyons par là que les différentes parties de la nébuleuse primitive sont loin d'avoir vieilli avec la même vitesse. On rencontre même, chemin faisant, un résultat dont notre logique peut s'étonner, mais qu'il faut bien admettre et qui devra rentrer dans le cadre de nos explications cosmogoniques : si nous considérons un groupe d'étoiles voisines, paraissant bien avoir la même origine, il semblerait naturel que les plus refroidies fussent les plus petites ; pourtant il n'en est rien ; aucune relation simple n'apparaît entre les grandeurs des étoiles et leur coloration ; le groupe ζ d'Orion comprend six étoiles : A, de quatrième grandeur, est blanc ; B, de huitième grandeur, bleu; C, de septième grandeur, rouge vineux ; D, de huitième grandeur, rouge sombre ; E, de neu-

vième grandeur, blanc et F, de huitième grandeur, gris pâle.

Mais la plus riche moisson de découvertes est celle qu'on a recueillie en étudiant les étoiles à éclat variable. Rien ne nous donne, plus que cette étude, la sensation de la vie intense qui anime les plaines du ciel.

Parfois, des astres s'allument, qu'on n'avait jamais connus : ce sont les étoiles nouvelles, ou *temporaires*, ainsi nommées parce qu'elles semblent n'être nées que pour s'éteindre aussitôt, ou pour devenir à peine visibles. L'étude systématique de ces *novæ* a pu être menée à bien par la photographie ; miss Fleming, à l'observatoire d'Harvard College, a pu en découvrir une dizaine à elle seule. L'apparition de semblables étoiles a toujours frappé les hommes d'un profond étonnement, mêlé d'angoisse ; ils y ont vu des « présages dans le ciel » et l'annonce de grands événements sur la terre ; l'une d'elles a pu, par une heureuse fortune, être observée par un des plus grands astronomes de tous les temps, Tycho-Brahé ; c'est la célèbre *Pèlerine*. Voici, d'après Tycho-Brahé lui-même, le récit de cette observation mémorable.

« Lorsqu'en 1572 je quittai l'Allemagne pour retourner dans les îles danoises, je m'arrêtai dans l'ancien cloître admirablement situé d'Herritzwaldt, appartenant à mon oncle Sténon Bill, et j'y pris l'habitude de rester dans mon laboratoire de chimie jusqu'à la nuit tombante.

Un soir, le 15 novembre 1572, que je considérais, comme à l'ordinaire, la voûte céleste dont l'aspect m'est si familier, je vis avec un étonnement indicible, près du zénith, dans Cassiopée, une étoile radieuse d'une grandeur extraordinaire. Frappé de surprise, je ne savais si j'en devais croire mes yeux. Pour me convaincre qu'il n'y avait point d'illusion et pour recueillir le témoignage d'autres personnes, je fis sortir les ouvriers employés dans mon laboratoire et je leur demandai, ainsi qu'à tous les passants, s'ils voyaient comme moi l'étoile qui venait d'apparaître tout à coup. J'appris plus tard qu'en Allemagne, des voituriers et autres gens du peuple avaient prévenu les astronomes d'une grande apparition dans le ciel, ce qui a fourni l'occasion de renouveler les railleries accoutumées contre les hommes de science.

L'étoile nouvelle était dépourvue de queue ; aucune nébulosité

ne l'entourait ; elle ressemblait en tous points aux autres étoiles ; seulement elle scintillait encore plus que les étoiles de première grandeur. Son éclat surpassait celui de Sirius, de la Lyre et de Jupiter ; on ne pouvait le comparer qu'à celui de Vénus quand elle est le plus près possible de la terre. Les distances de cette étoile à d'autres de Cassiopée, que je mesurai l'année suivante avec le plus grand soin, m'ont convaincu de sa complète immobilité.

A partir du mois de décembre 1572, son éclat commença à diminuer ; elle était alors égale à Jupiter, mais en janvier 1573, elle était devenue moins brillante que lui ; elle atteignait la deuxième grandeur en avril et mai, la troisième en juillet et août, la quatrième en novembre, la sixième en février 1574. Le mois suivant, l'étoile disparut sans laisser de traces à la simple vue, après avoir brillé pendant dix-sept mois. »

Depuis, nul ne l'a plus revue et le phénomène observé par Tycho-Brahé serait resté inexplicable, si d'autres observations n'étaient venues nous mettre sur la voie. En 1638, Halwarda découvrit dans la Baleine une étoile de troisième grandeur, qui disparut au bout de quelque mois : en 1639, il la revit à la même place, et avec le même éclat. Elle s'évanouit encore pour réapparaître de nouveau et, depuis Halwarda, il en a toujours été de même. Cette étoile merveilleuse, Mira Ceti, est périodique, visible pendant quatre mois, invisible pendant sept autres ; sa périodicité est donc de onze mois.

Depuis, on a découvert de nombreuses étoiles périodiques, près de deux cents, dont la période est comprise entre deux ans et quelques heures. On a aussi découvert de nombreuses étoiles dont la période est irrégulière ou inconnue. Toutes ces observations nous donnent une base pour résoudre l'énigme posée par la Pèlerine ; si nous expliquons la nature des étoiles périodiques, nous pourrons aussi bien comprendre celle des étoiles temporaires, en les considérant comme ayant une période supérieure à la durée de nos observations ; il est possible d'ailleurs que des perturbations causées par des astres voisins agissent sur la période pour lui donner l'allure compliquée qu'on a observée dans certains cas.

Parmi les étoiles variables, il en est une dont la loi de périodicité est particulièrement simple : c'est Algol, dans la

constellation de Persée. Algol ne s'éteint jamais ; pendant deux jours et demi, son éclat reste fixe et de deuxième grandeur, puis il varie pendant neuf heures, avec un minimum de 18 minutes durant lequel l'éclat se réduit à celui d'une étoile de quatrième grandeur, après quoi l'astre reprend son éclat primitif ; ainsi Algol se caractérise par un éclat constant, avec éclipses partielles.

Bien des explications ont été mises en avant pour rendre compte de cette apparence. Dès 1667, Bouillaud soutenait que les étoiles n'ont pas une surface uniformément lumineuse et qu'en tournant sur leur axe, elles nous présentent des portions de leur disque douées de pouvoirs éclairants qui diffèrent. L'existence des taches solaires semble donner quelque consistance à cette explication qui fut reprise par Zöllner. Maupertuis, d'une façon plus hasardeuse, comparait les étoiles périodiques à des meules qui nous présentent tantôt leur tranche, tantôt leur disque. Mais une autre hypothèse, soutenue et développée avec beaucoup de talent par Pickering, considère Algol comme un système binaire formé d'une grande étoile brillante et d'une étoile plus petite et sombre ; dans la rotation de ce système, l'astre obscur recouvre « occulte », partiellement l'astre brillant et cause la diminution d'éclat observée. En appliquant à cette hypothèse les données de l'expérience et les lois de la gravitation universelle, on arrive aux conclusions suivantes : le compagnon obscur d'Algol aurait le diamètre du soleil, l'étoile lumineuse elle-même ayant un diamètre plus grand d'un cinquième ; les deux étoiles, distantes entre elles de cinq millions de kilomètres, tourneraient autour d'un centre situé à peu près aux trois quarts de la distance qui les sépare ; enfin, on peut même calculer les masses et les densités des deux étoiles, de telle sorte que, moyennant l'hypothèse de Pickering, le système binaire d'Algol serait presque aussi bien défini que notre système solaire.

Mais il manquait à ces déductions une confirmation expérimentale ; elle ne se fit pas longtemps attendre. Vogel observa le spectre d'Algol à l'instant où, dans l'hypothèse de Pickering, la vitesse radiale est la plus grande, c'est-à-dire un quart de période avant ou après l'occultation ; il put constater un déplacement sensible des raies spectrales, déviées vers le

rouge un quart de période avant le minimum, vers le violet un quart de période après. Ainsi, pendant la durée présumée de sa rotation, Algol a une vitesse variable dirigée tantôt vers nous, tantôt en sens contraire. Il est donc acquis que l'étoile brillante tourne autour d'un astre invisible pour nous, et l'hypothèse de Pickering passe au rang des vérités acquises à la science.

Toutes les étoiles variables soulèvent des problèmes analogues à celui dont nous venons de parler ; le cas le plus fréquent est celui d'une variation continue de lumière avec période longue ou courte. L'étude spectroscopique montre encore dans ce cas que l'étoile variable décrit une trajectoire fermée ; mais l'occultation par un compagnon unique ne paraît pas pouvoir expliquer la variation continue de l'éclat, du moins en supposant les astres sphériques et les orbites circulaires. Une hypothèse ingénieuse, qui emprunte une grande autorité au nom de son défenseur, sir Norman Lockyer, suppose que chacun des corps tournant autour du centre commun est constitué lui-même par un essaim de météorites dont l'agglomération devient de plus en plus dense de la périphérie vers le centre ; la pénétration de ces deux essaims produit dans ce cas une variation continue de luminosité ; elle provoque en même temps un grand nombre de chocs entre météorites, qui peuvent élever rapidement la température du système et expliquer le coup de fouet qu'on observe parfois dans l'éclat de certaines étoiles variables.

Cette hypothèse n'est pas nécessaire. Les astronomes préfèrent en général étendre aux étoiles variables l'explication qui a prévalu pour Algol en les considérant encore comme des systèmes binaires. Il suffit alors, pour faire cadrer l'explication avec les faits, de supposer que les deux constituantes, lumineuses l'une et l'autre, sont des sphères aplaties, autrement dit des ellipsoïdes de révolution, très rapprochées l'une de l'autre et tournant ensemble dans un plan qui passe par notre œil. La surface apparente d'un semblable système variera d'une façon continue et la lumière émise dans notre direction subira des variations proportionnelles. Telle est la théorie que Myers a appliquée à diverses étoiles variables et les conclusions auxquelles il parvient sont assez originales pour mériter d'être citées.

Prenons comme exemple l'étoile variable β de la Lyre ; sa périodicité lumineuse s'explique en la supposant constituée par deux étoiles légèrement aplaties, l'une relativement petite et brillante, l'autre plus grosse, mais peu lumineuse. Ces deux masses tourneraient l'une autour de l'autre en se touchant presque. La densité moyenne de la matière qui les constitue ne serait que la moitié de celle de notre air atmosphérique. D'après cette dernière donnée, β Lyre ne serait pas un système entièrement condensé, mais représenterait une nébuleuse en voie de se transformer en un système binaire, c'est-à-dire formé de deux étoiles jumelles.

On voit à quelles conséquences mène l'hypothèse de Myers. Étendue aux différentes étoiles variables, elle nous montre, dans une vue synthétique, les différents stades d'évolution d'une nébuleuse en voie de condensation : « ζ Gémeaux et W. Vierge nous font presque assister à la segmentation d'une nébuleuse, à la naissance d'un système binaire. β Lyre et V. Pégase nous montrent une segmentation presque accomplie. Dans S. Voiles et S. Écrevisse, la séparation est complète ; mais le travail de condensation commence à peine pour l'une des composantes. Dans Y. Cygne, les composantes semblent s'être développées parallèlement et être deux étoiles jumelles. Algol enfin, qui forme le dernier anneau de la chaîne, a l'une des composantes complètement éteinte et sans doute proche du terme final de son existence comme astre lumineux, tandis que l'autre forme encore un soleil radieux [1]. »

*
**

Ainsi, la seule étude de « l'obscure clarté » des étoiles a pu nous révéler la variété infinie des mondes qui peuplent le ciel ; elle a permis à M. Janssen de s'écrier, en une audacieuse invocation : « O étoile ! envoie-moi un de tes rayons, et je te dirai qui tu es ! ». Pourtant, notre énumération n'est pas complète. Le hasard nous a fait découvrir, au milieu de tant d'astres incandescents, un seul astre refroidi, le compagnon obscur d'Algol. Mais le monde est rempli d'étoiles mortes ;

1. André, *Traité d'astronomie stellaire*, t. II, p. 309.

nous sommes aveugles pour eux ; mais si tous ces astres pouvaient s'illuminer soudain, la beauté du firmament en serait étrangement accrue.

Pour découvrir dans l'espace ces astres obscurs, il ne faut pas trop compter sur la méthode qui nous a révélé le compagnon d'Algol. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'un de ces astres viendra s'interposer entre notre œil et une étoile brillante. Pourtant, la science ne reste pas désarmée : qu'on se rappelle l'admirable découverte de Leverrier, l'existence dans le système solaire d'une planète insoupçonnée, Neptune, révélée par les perturbations des autres planètes ; on comprendra le principe de la méthode qui permit à Bessel la conquête de ce monde invisible : Une étoile qui n'a pas de voisine rapprochée dans le ciel doit se mouvoir sensiblement en ligne droite, ou plutôt décrire une trajectoire presque circulaire autour du soleil central de Mädler. Mais si elle a des compagnons invisibles, sa trajectoire devra, de ce fait, être troublée, et l'étude de ces irrégularités pourra permettre de déterminer la position et la grandeur de ces compagnons.

Bessel avait choisi pour objet de ses études deux des plus belles étoiles du ciel : Sirius dans la constellation du Grand Chien, et Procyon, dans le Petit Chien ; il avait déterminé leurs positions par rapport à des étoiles voisines pendant un intervalle de vingt-quatre années, de 1820 à 1844 ; il put ainsi se convaincre que les mouvements de ces deux étoiles présentaient des anomalies qui ne pouvaient tenir, pour chacune d'elles, qu'à la présence d'un compagnon ; l'application des lois de la gravitation universelle permit alors de déterminer la position et la grandeur de ces deux astres supplémentaires. Or, en 1862, Clark de Boston découvrit auprès de Sirius une étoile de 10e grandeur dont la position coïncidait, à peu de chose près, avec celle indiquée par la théorie. L'observation de cette étoile, faite avec beaucoup de soins et de détails, a fourni une justification éclatante de la méthode de Bessel. Quant au compagnon de Procyon, il fut découvert en 1896, à l'observatoire Lick, par Schœberlé, sous forme d'une grande étoile rougeâtre et, par suite, d'éclat très médiocre, surtout à cause du voisinage éblouissant de Procyon.

Nous avons cité ces deux exemples ; ici, le hasard des ob-

servations a confirmé la théorie ; c'est que les compagnons de Sirius et de Procyon ne sont pas complètement éteints. Mais il existe nombre de cas analogues qui se prêtent à des interprétations aussi certaines. L'étoile C de G Ecrevisse avance en moyenne dans le ciel d'un demi-degré par an ; mais ce déplacement est loin d'être régulier : il se produit tous les dix-huit ans un recul sensible, qui dure à peu près deux ans ; on a pu expliquer cette anomalie par l'existence d'un compagnon obscur dont les éléments ont pu être déterminés d'après les perturbations de l'étoile C. L'astronomie de l'invisible a donc sa méthode, longue et pénible, il est vrai, mais assurée dans son principe et féconde dans ses résultats.

*
**

Les découvertes astronomiques nous ont révélé la variété des formes qui peuplent l'Univers ; elles nous montrent que le monde est vivant, que chacune de ses parties s'agite et se transforme. C'est déjà quelque chose que d'en avoir fixé l'état présent ; mais on ne peut s'empêcher de tirer de ces observations une conclusion plus importante encore : chaque point du ciel nous montre un instant de l'histoire de l'Univers. C'est ce qui faisait dire, il y a plus d'un siècle, au grand Herschell : « Le ciel ressemble à un jardin luxuriant, renfermant la plus grande variété de productions, à des états différents de leur existence, et son examen actuel permet d'étendre notre expérience à une immense durée ; le spectacle qu'il nous offre est, en effet, le même que si nous voyions s'accomplir en même temps sous nos yeux les différents actes de la vie végétale depuis la germination, la floraison et la fécondation jusqu'à la dessiccation et enfin la pourriture définitive. »

Notre Univers nous apparaît, à l'origine, comme une grande nébuleuse aplatie, formée de matière gazeuse à peu près uniformément répartie dans l'espace et animée d'un mouvement de giration. Peu à peu, sa substance se concrète en flocons, que l'attraction sépare chaque jour un peu plus de l'ensemble : chacun d'eux forme l'œuf d'un monde nouveau, qui va mûrir peu à peu. Les filaments de matière cosmique qui le rattachaient à l'ensemble se concentrent pro-

gressivement sur la masse principale ; la nébuleuse élémentaire prend une forme arrondie, puis elle se divise à son tour, tantôt en deux masses d'importances comparables, tantôt en un plus grand nombre. Le premier cas est le plus fréquent et donne naissance à ces systèmes binaires, à ces étoiles siamoises dont l'observation nous a montré l'abondance ; d'autres fois la masse presque entière de la nébuleuse se condense en un soleil central, auquel fait cortège un nombre variable de satellites ; et tous ces astres vieillissent peu à peu, vieillissent jusqu'à la mort ; le ciel est un cimetière d'étoiles.

Ici s'arrête ce que nous pouvons imaginer, d'après les données positives de la science. Le problème de l'origine et de la fin est, pour le monde comme pour l'homme, irrésolu. Peut-être est-il dénué de sens, parce que l'évolution n'a ni commencement ni fin.

LOUIS HOULLEVIGUE

CHOSES VUES [1]

(Août-Septembre 1870)

Le 25, bivouac dans un joli endroit proche de Rethel ; mais nous n'avons pas la permission d'y aller ; beaucoup de troupes partout ; il semble que le moment des affaires sérieuses est proche. Le 26 août, en approchant d'Attigny, on entend parler des uhlans ; nous nous attendons à une alerte ; mais la journée se passe sans rien de nouveau. Le 27, en marche sur Vouziers ; l'impression est qu'on va au-devant de graves événements ; nous faisons ce jour-là une longue reconnaissance, apercevant dans toutes les directions des troupes en mouvement. Nous traversons Vouziers dont les habitants paraissent soucieux, puis nous revenons sur Attigny ; on croirait que l'on a voulu faire une démonstration pour montrer beaucoup de troupes en marche.

Envoyé avec quatre hommes vers Grivy et Chardeny. L'ordre est de savoir si on a vu les uhlans dans les environs. En arrivant à Grivy que je traverse, j'apprends que les uhlans, qui y étaient une heure avant, se sont retirés. Poussé jusqu'à Chardeny ; même renseignement ; je reviens rendre compte. Retour à Attigny où nous reprenons le bivouac de la veille. On réunit les escadrons et on prévient les hommes de ce qu'ils auront à faire en cas d'attaque de nuit, en recommandant à

1. Voir la *Revue* du 1er septembre.

chacun le plus grand calme. Les Allemands n'attaquent pas de nuit ; ils se contentent de surveiller à distance.

Le 28 août, mauvais temps, commandé de service à la division ainsi qu'un camarade de la 1re brigade. Nous traversons le Chêne-Populeux où s'arrête le général de Bonnemains. Le maréchal de Mac-Mahon s'y trouvait avec son état-major. Mouvement extraordinaire à la porte de la maison occupée par le maréchal. Encombrement dans ce grand village. En attendant le général, j'ai la chance de rencontrer mon oncle Henri D.... de K..... qui me fait enfouir dans mes sacoches une bouteille de cognac et me donne un peu d'argent.

Tout le long de l'étape, le général de division faisait marcher devant lui mon camarade du 1er cuirassiers et moi, pour faire faire place à la cavalerie. Nous avions bien du mal, quoique ce fût par ordre du général de division ; toute la route était encombrée d'infanterie, artillerie et convois. Vu le mauvais temps, les champs étaient détrempés ; chacun évitait d'y passer ; on avançait péniblement ; quand la cavalerie allait à travers champs, les bagages ne pouvaient pas suivre. La route fut longue et pénible ; nous arrivâmes enfin très tard à Tannay.

A tous moments nous avions fait halte et des reconnaissances avaient été envoyées. Mon camarade du 1er cuirassiers et moi eûmes la chance de pouvoir trouver un abri chez un brave homme, habitant à côté de la maison où logeait le général de division. Nous étions affamés : il n'y avait que des œufs. On nous fit d'abord une omelette de treize œufs ; nous avions tellement faim qu'on nous refit une autre omelette de même importance. Nous avions mis nos chevaux à l'attache dans une grange avec une bonne pitance et nous étions endormis sur une botte de paille, après avoir commencé la nuit sur des tabourets, prêts à la moindre alerte.

La nuit se passa tranquille ; nous étions relevés au départ du bivouac. Dès le jour, je m'occupai de mon cheval ; ce mâtin-là avait cassé sa longe, attiré par un tas d'avoine qui se trouvait dans un coin de la grange, et il en avait mangé une telle quantité que ça l'avait rendu presque fourbu ; il avait les jambes très engorgées et j'en étais fort en peine. Heureusement l'étape, coupée de nombreux arrêts, fut courte, et bien provi-

dentiellement je n'eus pas à aller en reconnaissance ce jour-là. Les Allemands étaient tout près de nous. Vers Stonne, nous fîmes halte ; des escadrons du 7e chasseurs, commandé par le colonel Thornton, passèrent vivement auprès de nous ; nous vîmes revenir des blessés. Le 7e chasseurs avait eu un engagement avec des avant-postes allemands.

Nous entendions la fusillade et le canon. Assez tard, le 29 août, nous arrivâmes à Raucourt. On resta longtemps, la bride au bras, et ce n'est que fort tard que l'on dressa les tentes. Je cherchais à manger dans Raucourt ; il y avait une telle quantité de monde que j'eus bien du mal à trouver quelque chose. Le lendemain matin ayant assez mal dormi, la division était prête à partir de bonne heure, les chevaux sellés et à la corde. On entendait le canon du côté de Beaumont ; nous pensions partir à tous moments.

Petit à petit, les ordres ne venant pas, des officiers, des hommes gravirent une colline élevée, au pied de laquelle était le bivouac ; du sommet on apercevait la bataille. Longtemps j'hésitai à monter, craignant de ne pas être prêt si l'on sonnait à cheval. J'ai beaucoup regretté cette hésitation, car des camarades sont restés pendant plus de trois heures assis au sommet de cette colline, ayant à leurs pieds le champ de bataille de Beaumont ; ils virent la charge du 5e cuirassiers, splendide spectacle ; je regretterai toujours de n'y avoir pas assisté.

Dans la matinée, l'Empereur était passé à cheval, sur la route qui bordait notre bivouac. On se porta à pied au bord de la route. Je vis l'Empereur près de moi et fus frappé de son air d'abattement. Il y eut quelques cris de *Vive l'Empereur*, mais en somme peu d'enthousiasme.

Après avoir attendu longtemps, entendant le bruit de la bataille peu éloignée, nous montons à cheval vers trois heures ; en marche vers Remilly-sur-Meuse. Nous voyons beaucoup de troupes, puis des blessés et enfin la retraite des troupes surprises à Beaumont et Mouzon. C'était le corps d'armée du général de Failly (5e corps) ; un certain désordre, les convois mêlés avec les troupes en marche, et enfin des braillards, comme il s'en trouve malheureusement toujours pour crier à la trahison.

La nuit venait comme nous arrivions à la Meuse. A ce moment, quelques projectiles tombèrent autour de nous.

Le passage de la Meuse s'effectua sur un pont de bateaux, en tenant nos chevaux par la figure ; ils étaient très effrayés du bruit de leurs sabots sur les planches et du mouvement des bateaux, en même temps que du clapotis de l'eau. Le bivouac fut établi à la nuit noire, pas bien loin du point de passage et dans des terres ensemencées, entre Remilly et Pouzy : pas de distributions.

30 août. Sedan.

Le 30 août, nous quittons le bivouac d'assez bonne heure, et, tout en faisant une reconnaissance, nous venons nous établir près de la Meuse assez proche de Sedan : je n'ai jamais pu retrouver le nom exact de l'emplacement du bivouac. De tous côtés, pendant cette reconnaissance, nous voyons des troupes; nous traversons des villages, entre autres Bazeilles, et passons devant des habitations dont les habitants, connaissant le pays et plus au courant que nous des mouvements allemands dans les environs, n'étaient rien moins que rassurés. Ils offraient tout ce qu'ils avaient, afin, disaient-ils, que ça ne tombât pas aux mains des Allemands.

De notre bivouac sous Sedan, nous vîmes, dans l'après-midi du 30 et toute la journée du 31, des patrouilles allemandes et des troupes de l'autre côté de la Meuse sur la hauteur. Nous nous attendions à quelque chose de grave. A quatre heures du soir, on sonne à cheval ; nous restons sur place, et le soir, à huit heures, on établit de nouveau le bivouac.

Étant de service ce jour-là, je devais faire une ronde vers deux heures du matin dans le bivouac ; le hasard faisait donc que la veille de chacune des deux grandes batailles auxquelles je devais prendre part, je serais de service la nuit au lieu de me reposer comme les camarades. Par un sous-officier qui avait été dans Sedan pour le service, je m'étais fait apporter du tabac et du chocolat, qui me rendit service le lendemain ainsi qu'à des camarades. Ce jour-là, ayant remis le prêt aux hommes du peloton, dans ma part il m'était resté des gros sous, enfouis dans la poche gauche de mon pantalon de che-

val et qui devaient le lendemain m'être le préservatif d'une blessure qui aurait pu sans cela être grave.

Toute la soirée, on entendit des coups de fusil, affaire d'avant-postes. Pendant que je faisais ma ronde de nuit dans le camp, un coup de canon retentit, en même temps qu'un boulet venait tomber près de notre bivouac ; je regardai ma montre : il était près de trois heures un quart. Étant près de la tente du colonel, je pris sur moi de le réveiller et courus à la tente de mon capitaine commandant, capitaine Bilger ; le bruit venait de l'éveiller. Presque aussitôt, très vive fusillade de grand'garde. On sonne à cheval peu après ; bien entendu les hommes n'avaient pas plus mangé que les chevaux. On se mit en marche plus tard, avançant lentement, avec de fréquents arrêts ; le temps s'annonçait comme devant être beau.

Nous mîmes pied à terre dans un petit vallonnement, à peu près abrités dans les fonds de Cazal. Deux escadrons avaient été envoyés en reconnaissance. La bataille était engagée ; de toutes parts, des quantités de projectiles passaient par-dessus nous, quelques-uns atteignaient la division de cuirassiers. Je vis là le commandant Codieu, qui venait de la garde et portait encore ses cuirasses à boutons dorés, montrer un grand sang-froid. Il commandait le demi-régiment dont je faisais partie ; le commandant fumait une cigarette : elle fut enlevée par un projectile ; avec un calme imperturbable, il en prit une autre et l'alluma sans qu'un geste de sa part trahît la moindre émotion. Les hommes assez proches pour voir ce léger incident en furent impressionnés.

Peu après, un obus vint frapper le maréchal des logis Boucharelle ; il fut jeté à terre ainsi que son cheval, tous les deux affreusement mutilés, lui gisant sous son cheval qui avait le ventre ouvert et brûlant.

Nous restions toujours dans notre ravin. Le général de Brauër, qui connaissait parfaitement le pays, ne pouvait admettre l'inaction de la division des cuirassiers dans ce ravin.

Le soir de la bataille, — je tiens cela des camarades Mersan et Vacher, — le général de Braüer fut vu par eux dans une écurie du quartier de cavalerie de Sedan, pleurant. Il avait refusé de se rendre à l'hôtel de la *Boule-d'Or* avec les autres généraux. Un cavalier du 3e cuirassiers, Clément, avait trouvé un poulet,

alors que tout le monde crevait de faim ; il l'offrit à Vacher qui le prit pour l'offrir au général ; celui-ci le refusa, les yeux baignés de larmes, du chagrin d'une telle défaite et de l'émotion que lui causait le dévouement de ces braves gens.

Sur une élévation à notre droite, il y avait une chapelle ; deux religieuses et un prêtre ramassaient des blessés sous la mitraille et leur prodiguaient des secours. Je sus plus tard que ce brave prêtre était l'abbé Lanusse, aumônier militaire, qui avait déjà bien des campagnes à son actif et qui fut après la guerre nommé aumônier de Saint-Cyr. La croix de la Légion d'honneur, qu'il portait sur sa soutane, lui fut ce jour-là arrachée par un éclat d'obus et mutilée ; il la portait encore après la guerre, ayant pu la ramasser.

Un très mauvais sujet de mon escadron, le seul, je pense, de tout le régiment, eut dans cette matinée un mot scandaleux à la bouche, disant que si les balles prussiennes ne réglaient pas les comptes, des balles françaises pourraient le faire. Mon officier de peloton, M. de Bizemont, rendit compte de ce propos au capitaine qui en rendit compte lui-même au commandant Codieu. Le commandant flétrit devant tout l'escadron cet ignoble propos et me dit : « Maréchal des logis, faites placer cet homme à côté de vous, et si vous le voyez broncher et vouloir faire un mauvais coup, n'hésitez pas. » Je fis changer de place cette mauvaise tête et le fis mettre à côté de moi et lui dis devant ses camarades que je n'hésiterais pas à lui brûler la cervelle s'il bronchait. Quand le régiment fut en mouvement sur le plateau, au milieu d'un feu effrayant, cet homme était blême et n'avait pas envie d'exécuter sa menace fanfaronne.

Une batterie d'artillerie vint pour prendre position sur la crête derrière laquelle la division était en partie abritée. Le terrain était mou et la côte, très abrupte ; c'était merveille de voir l'entrain des braves artilleurs pour arriver à faire grimper leurs pièces. On fit mettre pied à terre à beaucoup de cuirassiers qui poussèrent aux roues.

La situation de cette batterie sur notre gauche immédiate, nous valut pas mal de projectiles qui blessèrent ou tuèrent quelques cuirassiers.

Nous avançons enfin et nous voici montés sur le plateau.

Quel bruit et quels feux : de tous côtés ça claquait. Pas bien loin de nous, un violent combat près d'un bois ; les mitrailleuses fonctionnaient dur. De quelque côté que l'on regardât, on apercevait la fumée des batteries qui nous entouraient et dont le feu convergeait sur ce plateau. On apercevait de loin des projectiles décrivant dans l'air leur trajectoire, et on se demandait où cela tomberait. Ce que j'ai vu là de plus beau, c'est la division de cuirassiers, marchant en ordre et manœuvrant comme si on avait été sur un terrain de manœuvre: je fus absolument saisi de ce spectacle sous le feu si intense. A un moment seulement où le feu était plus violent, si possible, il y eut un flottement dans la première brigade. Le général Girard qui la commandait se porta au-devant au galop et tout rentra dans l'ordre. Le général Girard mourut dans Sedan, asphyxié par les gaz d'un projectile éclaté auprès de lui.

Au moment où nous montions sur le plateau, je pus serrer la main de mon oncle, qui passait, suivant son général.

Nous voici près des glacis de la ville de Sedan ; le terrain était coupé de jardins, bocquetaux, haies... etc... Les rangs se rompirent ; pour ma part, j'eus à franchir avec mon cheval un contre-bas sérieux. On voyait dans les fossés de la place beaucoup de soldats cherchant un abri contre la mitraille et voulant entrer dans la ville par les poternes.

Nous arrivions à la porte de Sedan qui s'ouvre sur la route de Floing ; me trouvant auprès du capitaine Mangon de la Lande et de l'intendant Séligmann-Luî, tous deux de l'état-major de la division de Bonnemains, je partageai avec eux ce qui me restait de chocolat : nous étions affamés. Il était environ trois heures et demie ; à l'entrée du pont-levis, on s'écrasait pour entrer, pensant être à couvert dans la place.

Je faisais partie du quatrième peloton du troisième escadron, qui était déjà engagé sur le pont-levis, lorsque, entendant sonner le ralliement et la charge, je fis demi-tour, entraînant avec moi ceux de mon peloton qui n'étaient pas encore sur le pont-levis. A l'entrée de la route, quelques officiers de divers régiments, dont le commandant d'Alincourt du 1er cuirassiers, rassemblaient des cuirassiers et des hommes de toutes armes ; il y avait un escadron du 1er cuirassiers et l'es-

cadron du 3e cuirassiers, commandé par le capitaine Fuchey. L'intention était de se faire jour par la route de Mézières en traversant Floing. L'intendant Séligmann, auprès de qui je me trouvais à cet instant, me dit : « Je n'ai pas d'éperons et mon cheval ne veut plus avancer. — Monsieur l'intendant, lui dis-je, en arrachant de mon paquetage mon bâton de tente, prenez ce bâton, et bûchez sur votre cheval ». Ce brave intendant chargea, son bâton de tente à la main.

Nous avions dû partir environ cinq cents ; combien sont restés en route ! le hasard me fit me trouver en tête. Un zouave et un tirailleur algérien, qui étaient grimpés sur des chevaux, se détachèrent en avant ; à un tournant de la route, deux Allemands nous couchaient en joue, tenant le milieu ; ce zouave et ce tirailleur, arrêtant leurs chevaux après avoir essuyé le feu des deux Allemands, sautent à terre et à la baïonnette !

La charge continue. Les maisons à droite et à gauche étaient occupées ; de toutes parts, on tirait sur nous à bout portant. Comme le matin j'avais dit une prière et un acte de contrition, je le fis de nouveau, et c'était bien le moment. Je possédais un revolver que mon père m'avait acheté au début de la campagne, car ça n'était pas d'ordonnance. A un moment, mon camarade Dommartin était à ma gauche, légèrement en avant de moi ; il passait devant la porte d'une maison ; je vis là un Prussien qui allait tirer sur lui et lui envoyai un coup de revolver qui le fit chanceler. Un instant après, Dommartin me rendit un service analogue avec son sabre. Je tirai les six coups de mon revolver presque à bout portant et je crois bien que trois coups ont porté.

Brusquement, le capitaine Mangon de la Lande, qui était proche de moi et sans coiffure, se jeta de côté et galopa vers la Meuse, dans une prairie ; il tomba devant un escadron des hussards de la mort qui se trouvait là et fut tué. Je venais de voir tomber aussi un bon camarade, Blard, brigadier fourrier, qui fut tué.

Bousculade épouvantable : je roule à terre avec mon cheval qui est blessé à l'épaule et à l'encolure, et me trouve sous les roues d'une voiture. Les Allemands avaient fait en travers de la route une barricade avec des voitures et des charrettes.

C'est là-dessus qu'aboutit notre charge. La courroie avec laquelle j'avais attaché mon revolver s'était rompue ; je cherchais à attraper mon arme que je voyais à terre lorsqu'une violente bousculade me rejeta contre le mur. Un cheval portant une selle de général était arrêté entre le mur et une voiture de la barricade. Je voulus chercher à grimper dessus, montant sur mon cheval qui gisait à terre ; je ne pouvais arriver qu'à genoux sur sa croupe ; il se débattit et heureusement pour moi me rejeta à terre, il passa ; mais en arrachant la selle qu'il portait ; si j'avais pu me mettre sur son dos, j'aurais eu les jambes broyées.

Une nouvelle poussée — tout cela en moins de temps qu'il n'en faut pour le raconter — me rejeta en avant de la barricade en partie défoncée. Saisissant à la bride un cheval quelconque, j'allais tâcher de monter dessus, — empêtré de ma lame de sabre, pendue au poignet, et du poids de mes cuirasses — lorsqu'une balle, morte heureusement, me frappant sur le biceps du bras gauche, me fit lâcher les crins. De suite appréhendé par deux Allemands, ils m'arrachèrent mes cuirasses ; mon pauvre casque dont j'étais si fier était tombé dans toute cette mêlée ; j'en eus un vrai chagrin.

La Providence me favorisait, car atteint par un projectile à la jambe gauche, les gros sous, qui me restaient après avoir fait le prêt la veille, amortirent le choc. Je me ressentis longtemps de cette contusion, mais je ne fus pas blessé. Au moment où je fus pris, je glissai dans une botte ma fameuse bague et un louis qui me restait, qui sans cela fussent devenus la proie des Allemands rapaces, qui nous fouillaient et qui me prirent même un petit couteau de poche.

On entendit une forte voix criant : « Hurrah ! » c'était le brave capitaine Fuchey dont le cheval avait grimpé par-dessus tout le tas et qui franchissait de l'autre côté. Le brave Fuchey était splendide, un géant, le sabre haut ; il tomba, peu après, blessé à la hanche et fut ramené à une petite maison dont la grille du jardin bordait la route, et sur laquelle flottait le drapeau d'ambulance.

Nous étions là, tout un groupe de prisonniers, Dommartin, Laymond, Puissec, Parent et moi, tous sous-officiers du 3e cuirassiers. Le brigadier fourrier Bassigny venait d'être sé-

rieusement blessé. Le capitaine Fuchey sortait de cette ambulance, tirant la jambe après un pansement sommaire ; un cuirassier sur lequel il s'appuyait portait ses cuirasses ; ses matelassures étaient ouvertes et elles laissaient voir sa croix de la Légion d'honneur. Le capitaine Fuchey, blessé, tendit la main à un officier allemand, faisant cet acte de bonne camaraderie après la bataille ; ce grossier Allemand, au lieu de comprendre la délicatesse du geste, cracha par terre d'un air de mépris.

Au même moment, une brute allemande porta la main à la poitrine du capitaine Fuchey pour lui arracher sa croix ; le capitaine le repoussa du bras. Alors un colonel allemand, poussant son cheval en avant, appliqua un formidable coup d'une cravache qu'il portait à la main sur la face de ce soldat ; puis, la main à sa casquette, il fit des excuses au capitaine Fuchey.

Les Allemands emmenèrent tous les prisonniers faits à cet endroit, dans une prairie. Nous y trouvons d'autres prisonniers et des officiers de ma connaissance qui me disent de rester avec eux, entre autres, de Montenon, sous lieutenant au 1er cuirassiers ; l'intendant Séligmann ; de la Moussaye, lieutenant aux chasseurs d'Afrique ; il avait une barbe énorme, et fumait tranquillement sa pipe, pendant qu'on lui pansait l'épaule, dans laquelle il avait reçu un projectile. Le chirurgien me pria de soutenir le bras de M. de la Moussaye pendant ce pansement. Laymond, maréchal des logis chef, Dommartin, Parent, Puissec, maréchaux des logis au 3e, étaient là aussi ; Bassigny blessé, à l'ambulance. Un officier de uhlans, jeune et d'une tenue des plus soignées et élégantes, laquelle contrastait fort avec nos uniformes sales et plus ou moins en loques, remit un bloc-notes à un officier en lui disant que ceux qui voulaient écrire à leur famille devaient le faire et qu'il assurait que cette correspondance serait envoyée. J'écrivis quelques lignes à ma mère pour lui dire la bataille, que j'étais prisonnier avec seulement quelques égratignures, et en bonne santé. Cette lettre parvint à mes parents plus de quinze jours après.

Pendant ce temps, nous entendions encore la fusillade et quelques coups de canon en décroissance, et nous ne pouvions

nous procurer quoi que ce soit à manger. On nous forma en colonne vers cinq heures ; tous les cavaliers s'efforcèrent de se grouper ensemble. Mon camarade Parent, maréchal des logis, me prévint qu'à la première occasion il s'évaderait. J'étais bien résolu à en faire autant, et nous ne nous quittâmes pas. Ce soir-là, il n'y avait pas à y songer ; pendant la route jusqu'à Donchery, nous étions trop bien encadrés et gardés. A la nuit, nous arrivâmes à Donchery ; le général Pellé, commandant une division d'infanterie, fait lui aussi prisonnier sur le champ de bataille, était à cheval en tête de notre colonne ; nous l'encadrions.

Un général allemand s'avançait au devant de la colonne ; nous entendîmes le général Pellé lui dire : « Ces hommes n'ont rien mangé depuis vingt-quatre heures, pouvez-vous leur faire donner quelque nourriture ? — Général, répondit l'officier allemand, on fera ce qu'on pourra ; mais il vient d'arriver 25 000 hommes sur lesquels nous ne comptions pas et les vivres sont rares. » On parqua les prisonniers sous une forte garde, dans les champs labourés où pour toute nourriture les hommes étaient libres de gratter la terre pour y trouver des pommes de terre ou autre chose ; avec quelques camarades, nous nous glissâmes dans la gare aux marchandises avec les officiers et y passâmes la nuit à l'abri. Il y avait là des pièces de vin : nous en défonçâmes une, afin d'avoir de quoi nous réconforter à défaut de vivres.

*
**

Le lendemain 2 septembre, les Allemands dressèrent la liste des officiers et mirent les sous-officiers avec la troupe ; la quantité déjà considérable de prisonniers, faits sur le champ de bataille, était en plein champ, mourant de faim et les vêtements bien délabrés. Pour mon compte, je n'avais plus de coiffure, car, ayant perdu mon cheval quand je fus fait prisonnier, je n'avais pu prendre mon képi. Avec un bout d'une ceinture de flanelle rouge que j'avais autour du corps, je me fis une sorte de calotte. Mon pantalon de cheval avait eu une bazane arrachée à un genou dans ma chute et, pour comble de malheur, j'avais aux pieds des bottes percées et à talons

éculés ; je n'avais changé de rien depuis huit jours, et n'avais pu me laver depuis le 29 à Raucourt.

Je trouvai le moyen d'écrire quelques lignes à ma mère pendant que nous étions encore sous la gare aux marchandises ; cette lettre lui parvint bien tard comme le petit mot écrit la veille. Avant midi, on distribua un biscuit par homme, et on nous donna, dans des seaux en fer-blanc, un horrible mélange d'affreux schnaps (eau-de-vie de grains) avec de l'eau. Depuis le 31 au soir, je n'avais mangé qu'un biscuit bien dur, mais avec des dents de dix-neuf ans.

Dans l'après-midi, vers une heure, on nous forma en colonne, et en route ! fortement encadrés. Nous étions commandés par un grand et gros Prussien, qui montait un tout jeune cheval réquisitionné ou volé. Le pauvre animal ne savait ce que lui demandait ce gros capitaine de la landwehr, qui ne savait le conduire qu'à coups d'un gros bâton. Nous souhaitions de le voir jeter à terre ; il était du reste parfaitement pochard et ça paraissait être son état habituel. On nous fit marcher pendant environ quatorze heures, la plupart du temps à travers bois ; l'un de nous restait-il en arrière, les coups de crosse ou coups de pied étaient les procédés employés par les brutes qui nous escortaient, pour encourager la marche. Pour mon compte, j'étais éreinté. Le projectile, qui avait frappé heureusement sur les sous que j'avais dans la poche gauche de mon pantalon, m'avait fait une forte contusion qui me gênait pour marcher. J'avais déjà reçu quelques bourrades, lorsque un sergent allemand compatissant, et en raison sans doute de mes galons de sous-officier, me fit monter sur une de ces grandes voitures alsaciennes, qui suivaient le convoi. J'y trouvai plusieurs hommes blessés ou fatigués et je dormis une partie de la nuit. Il y avait là un homme qui s'était procuré pas mal de pain, qu'il gardait jalousement dans une musette. Pour rien au monde il ne voulut se dessaisir d'un seul morceau.

Nous n'en avions pas fini avec la fusillade, au petit jour je fus éveillé par des cris et des coups de fusil. Notre escorte voyant devant elle une troupe au bivouac, qu'elle n'avait pas reconnue, se figurait être en face de Français des corps de Metz. Ceux-ci de leur côté croyaient avoir affaire à des Fran-

çais et ça n'était, hélas ! que trop vrai, mais à des Français sans armes et encadrés par une escorte bien armée, infanterie et cavalerie. Coups de fusil de part et d'autre, ce furent les pauvres prisonniers qui en pâtirent.

Beaucoup profitant de l'affolement cherchèrent à s'évader. Quelques-uns furent tués ; d'autres se noyèrent. Mon camarade Parent ne manqua pas de filer, ainsi qu'une quinzaine de cuirassiers du 3e. Pour moi, la guigne voulut que je me sois trouvé si éreinté qu'on m'avait fait monter sur une voiture, sans quoi j'aurais fait de même et c'était peut-être l'épaulette ! Au moment de cette panique, les cavaliers et fantassins allemands nous escortant se sauvaient en criant : « Franzose ! Franzose ! » et vinrent bravement se masser derrière les voitures ; impossible de me sauver ! on eût été fusillé à bout portant.

Ce jour-là, un malheureux cuirassier fut trouvé mort de faim et d'épuisement. On distribua à manger, mais si peu que beaucoup ne mangèrent presque rien et je fûs du nombre, avec d'autres camarades qui craignaient comme moi qu'on ne les laissât pas remonter sur les voitures.

A une heure de l'après-midi, on nous remit en route, presque toujours par les bois ; il pleuvait beaucoup ; la marche était très pénible : le capitaine prussien avait fait descendre de voiture presque tout le monde, moi compris. Constamment nous trouvions dans les bois des traces de bivouacs ; les Allemands, qui se gardaient bien mieux que nous, bivouaquaient toujours à l'abri dans les bois, nous suivant depuis le début de la campagne sans que nous les voyions jamais.

Vers dix ou onze heures du soir, le 3 septembre, nous arrivions trempés et très fatigués à Varennes.

Une partie des prisonniers furent mis dans l'église et j'eus la bonne fortune d'être de ce nombre. Des personnes charitables et des bonnes sœurs nous apportèrent du bouillon et à manger ; je pus m'étendre sur un banc et m'y endormis tout trempé et épuisé. Au matin, les Allemands désignèrent plusieurs sous-officiers (moi du nombre) pour distribuer les vivres aux prisonniers, qui se jetaient avidement sur tout et étaient cause que beaucoup de vivres furent gaspillés ; on avait bien faim.

J'eus avec mes camarades à sortir deux fois de l'église pour aller chercher des paniers pleins dans une maison en face, où des habitants de Varennes donnaient à manger pour les prisonniers. Pourquoi n'ai-je pas eu à ce moment l'idée de demander une blouse et un pantalon à un habitant charitable et de m'évader ainsi ? J'étais très occupé de mes hommes, et l'idée ne m'en vint pas à ce moment qui était unique. Plus tard j'appris que c'était à Varennes que mon oncle s'était évadé, déguisé en gardeur de bestiaux.

Vers neuf heures, on nous fit sortir de l'église et rejoindre dans les champs les pauvres camarades, qui moins heureux que ceux en tête de colonne, y avaient passé une bien pénible nuit. Nous reprenons la marche vers dix heures du matin sans savoir quelle est notre destination : toujours des bourrades et des coups de crosse pour les retardataires ; nous étions le premier convoi des 80 000 prisonniers, mais nous ne savions pas cela, car nous ignorions encore la capitulation de Sedan. A une heure, halte. A trois heures, *ouf! ouf! vorwaert!* nous marchons jusqu'à sept heures, notre espoir était de coucher encore dans l'église en arrivant à l'étape ; mais ce fut en plein champ que l'on nous arrêta à l'entrée d'Auxeville : il fallut dormir sur la terre détrempée. Nous n'avions guère eu à manger jusque-là que ce que la charité des habitants des villages que nous traversions voulait ou pouvait nous donner, après que les Prussiens avaient pris de force tout ce qui leur convenait.

Le lendemain matin de bonne heure on distribua un peu de pain et de viande. Quatre sous-officiers et moi nous fûmes bien imprudents. Une brave femme nous avait offert de nous faire cuire notre viande, en nous faisant une soupe. Voilà que l'on donne le signal du départ avant que nous ayons notre soupe, qui se faisait dans une maison toute proche ; il nous fallut presque jeûner. La pauvre femme nous appelait, affolée ; on lui cria de manger la soupe ; peut-être y avait-il longtemps qu'elle n'avait eu pareille ration. Grâce à mon dernier louis, j'avais pu acheter quatre litres de vin pour nous cinq ; nous mangeâmes notre pain en marchant, en l'arrosant de vin ; il y en avait certainement de plus malheureux que nous.

Partis d'Auxeville vers huit heures et demie, nous faisons

une étape de près de onze heures avec deux heures de halte à Saint-Mihiel.

Le 3e cuirassiers avait été en garnison dans cette ville, il n'y avait pas très longtemps. Des camarades furent reconnus : on fut très bon pour nous. En route, je vis un soldat allemand qui sortait d'une musette crasseuse un morceau de lard salé et du pain couleur d'ardoise et mouillé ; la ration du matin bien maigre ne m'avait pas rassasié ; je lui offris de l'argent pour qu'il me donnât de sa pitance ; il le refusa et me donna un peu de ce pain et de ce lard. Je les mangeai gloutonnement, n'ayant jamais pensé trouver si bon le lard cru et je l'aurais, je crois bien, embrassé pour en avoir encore.

A Saint-Mihiel, les habitants avaient préparé de la soupe. Quel bonheur d'avaler quelque chose de chaud ! Les Allemands prenaient pour eux une grande partie de ce que les habitants et les bonnes sœurs nous offraient de si bon cœur. A notre départ, les trottoirs étaient bordés de tous les habitants, qui donnaient des fruits, du tabac, du linge... etc... Nous avons vu là un Allemand s'approcher d'un groupe formé d'une mère et de ses enfants qui avaient deux seaux pleins d'eau pour nous donner à boire ; cet Allemand voulait remplir un bidon : la femme et les enfants renversèrent l'eau à terre plutôt que de lui en laisser prendre une goutte. Nous avons vu aussi de biens jolis yeux rougis par les larmes : ces pauvres habitants de Saint-Mihiel, si charitables, ne se doutaient pas de la multitude de prisonniers qu'ils verraient passer après nous. Après environ deux heures de halte, on nous remit en marche, encore mouillés de la pluie du matin ; ce fut bien autre chose dans l'après-midi. Orage, tonnerre, éclairs et déluge.

Nous marchions, tous les cavaliers groupés ensemble, et ce jour-là nous tenions la tête de la colonne ; c'était pour nous un gros avantage, parce que nous réglions l'allure, et, la gauche s'allongeant toujours un peu, il était bien plus fatigant de s'y trouver.

En arrivant à Bougouville à la nuit, nous vîmes le portail de l'église grand ouvert, ce qui nous réjouit à l'idée d'y coucher. Un tas de paille était à l'entrée, ce fut à qui de nous en prendrait une botte et nous envahîmes de suite le chœur, de

façon à rester groupés ; la paille fut étendue. Voulant retirer les bottes archi-trempées que j'avais aux pieds depuis huit jours, j'y arrivai à grand'peine, en m'aidant des barreaux de la grille du chœur en guise de tire-bottes ; une bonne et excellente sœur m'offrit de me faire sécher mes bottes. Je crois bien ! l'eau coulait en les retournant. Je pus dormir mieux ; mais quand, le lendemain matin, voulant remettre dans ces bottes mes pieds garnis de chaussettes en dentelles, je ne pus y arriver qu'en les tailladant avec un couteau, et encore ce jour-là elles me firent tellement souffrir, que je marchai quelque temps mes bottes à la main ; c'était dur. A huit heures du matin, en avant ! beau temps, beau soleil, qui nous sèche ; mais après une halte d'une heure vers midi, la pluie reprend.

Après huit heures de marche, nous arrivons à Pont-à-Mousson. Nous devions, paraît-il, nous embarquer là en chemin de fer pour l'Allemagne. On nous dirigeait vers la gare quand la rencontre d'une colonne de prisonniers venus par une autre route amena de la confusion ; les colonnes se mêlèrent malgré les cris et les jurons des Allemands, si bien que quand notre tour de nous embarquer arriva, il n'y avait plus de place et l'on nous fit rétrograder pour nous parquer dans un champ de boue.

Comme nous allions traverser le passage à niveau avant la gare, nous vîmes un acte inouï de brutalité : une femme demandait à tous des renseignements sur son frère ; aucun de nous n'était à même de la renseigner. Un officier allemand se précipita vers cette femme, la bouscula et la frappa à coups de poing ; ce que voyant, beaucoup de soldats allemands donnèrent à cette malheureuse, qui un coup de poing, qui un coup de pied, qui un coup de crosse ; l'officier la souffleta.

Un habitant de Pont-à-Mousson me voyant nu-tête, m'offrit généreusement son chapeau ; il était un peu petit pour moi ; mais je le remerciai de son bon cœur.

A la nuit, avec quelques camarades, nous nous étions glissés sous un hangar destiné à abriter des bestiaux ; mais les Allemands nous en firent déloger et nous voilà couchés sur la terre détrempée, serrés les uns contre les autres pour nous réchauffer ; nous claquions des dents ; je me sentais tout à

fait malade ; sans le secours de deux bons camarades qui me frictionnèrent vigoureusement, je crois que je serais resté.

9 septembre. En chemin de fer.

On nous compte et nous sommes de nouveau dirigés vers la gare ; on nous empile dans les wagons et nous devons nous estimer bien heureux d'avoir pris place dans des wagons de troisième classe, car plus tard on empila les prisonniers dans des wagons à bestiaux et sur des plates-formes, en plein air, par la pluie et la neige. Le train partit à une vitesse très modérée. Quelle tristesse ! ! dans chaque compartiment et à chaque portière, un Allemand, son fusil chargé.

Nous traversons ainsi Sarrebourg, Saverne et bien d'autres endroits où nous étions passés joyeux peu avant. A Saverne, le train était arrêté à l'entrée de la ville ; quelques maisons bordaient la voie ; une jeune fille s'approche de notre wagon arrêté devant sa maison, nous tendant des fruits ; un soldat allemand la repousse brutalement d'un coup de crosse de fusil ; un autre lui envoie un coup de poing.

Nous voici à Haguenau ; nous y étions le 5 août, veille de la bataille de Reichshoffen ; nous y sommes bien reçus. On distribue à chacun du bouillon chaud, de la viande et du pain. Nous passons non loin de Strasbourg, la nuit, et nous entendons le canon comme nous l'avions entendu le 5 septembre non loin de Verdun. Le passage du Rhin sur le pont de Kehl a lieu la nuit.

Vers neuf heures du matin, nous sommes dans la gare de Stuttgard ; on nous fait descendre ; nous espérions que c'était la fin de notre voyage ; des curieux étaient là nous examinant ; il y avait quelques visages certainement anti-prussiens qui nous regardaient. On nous avait fait descendre pour distribuer à chacun un verre de soi-disant punch et un morceau de pain allemand. Nous remontons en chemin de fer et en route pour Ulm, où nous devions être internés dans les forts pour longtemps.

G. DE M.

Saint-Amand (Cher). Imp. Bussière. *L'administrateur-Gérant :* H. CASSARD.

L'ARMÉE SOUS LE DIRECTOIRE

I

Quand on compare l'armée française telle qu'elle était en 1793 à ce qu'elle est devenue dix ans plus tard, on a peine à la reconnaître, tant elle a changé dans l'intervalle. D'un côté, les bataillons de Volontaires, tirés hâtivement de la garde nationale des départements, encadrés tant bien que mal, poussés en masse vers les frontières ; de l'autre, les souples corps d'armée qui évoluent autour du camp de Boulogne. Ce sont encore les mêmes troupiers et ce ne sont plus les mêmes troupes, mais deux espèces de troupes, deux êtres militaires aussi différents, aussi ennemis même, que, dans la série animale, l'herbivore l'est du carnassier. Comment la transformation de l'un dans l'autre a-t-elle pu se faire et se faire en si peu de temps ?

Une idée se présente à l'esprit, un nom traverse la pensée : Bonaparte. On soupçonne cet homme d'avoir altéré le caractère purement défensif et national de l'armée révolutionnaire, de l'avoir en quelque sorte expropriée, pour en faire un instrument docile à ses ambitions personnelles, apte à la conquête et à l'agression.

Tout n'est pas faux dans cet aperçu, et Bonaparte a joué sous le Directoire un rôle trop important pour que l'armée

ait pu demeurer étrangère à son action. Mais les troupes qu'il commande sont alors les seules qui reçoivent de lui une empreinte durable et qui sentent vraiment la façon de sa main ; les autres l'ignorent ou ne sont influencées par lui que d'une manière indirecte, dans la mesure où ses victoires de général, où sa diplomatie de plénipotentiaire réagissent sur l'ensemble des événements. Or, cette réaction est peu sensible encore et tout son zèle de grand ambitieux n'aboutit qu'à intervenir par à-coups dans une politique dont la direction ne lui appartient pas.

Elle n'appartient pas davantage, en dépit des noms qu'ils portent, aux Directeurs : elle leur échappe et l'armée les entraîne vers la guerre, comme le long d'une pente et par l'effet d'une pesanteur : la fatalité de cette attraction étonne, quand on suit de près l'enchaînement des phénomènes militaires, depuis la Convention jusqu'au Consulat. On vérifie la justesse du mot de Barras : « que la Révolution n'est qu'un combat » ; on voit dans Bonaparte le soldat tard venu pour continuer ce combat interminable aux autres et que lui-même n'achèvera pas, l'ouvrier moins nécessaire qu'il n'est nécessité, l'homme du Destin qui obéit aux causes, et que les causes souveraines remplaceraient par un autre, s'il venait à leur manquer.

Lui-même a pénétré avant personne ce secret de son avenir ; aussi, loin de songer à produire des changements au sein de la masse militaire, se borne-t-il à les suivre, à les attendre, sentant bien que son avènement au pouvoir ne pourra être que le dernier de ces changements. En effet, la scène historique est prête pour lui quand il y monte, et si large est son jeu, si sûrs sont ses effets, qu'il peut laisser là son personnage, déposer le harnais militaire et se déguiser en membre de l'Institut ; il peut se donner la tâche de dégager la France de l'impasse politique où les Directeurs l'ont conduite et d'être pour un temps ce qu'elle les avait chargés d'être : organisateur et pacificateur.

C'est qu'il sait son glaive impérial aiguisé et trempé déjà ; c'est que, par l'effet seul d'une guerre incessante, les armées républicaines sont devenues de jour en jour plus actives, plus offensives, plus agressives ; une prompte évolution morale les

a séparées de la nation, jusqu'à les lui rendre étrangères et jusqu'à faire d'elles l'outil prêt à toute heure et pour toute besogne. Cette évolution, d'abord obscure et douteuse aux temps anarchiques de 1793, se décide et se prononce davantage, à mesure que le pouvoir politique s'organise et s'affermit. Le Directoire pourrait la diriger et l'achever, s'il était vraiment ce gouvernement constitutionnel duquel on attendait, au début, la restauration définitive de l'ordre et l'édiction des lois organiques essentielles ; mais le Directoire n'est lui-même qu'un régime de transition, une pierre d'attente dans la construction de la pyramide révolutionnaire, au sommet de laquelle s'assiéra le premier Consul. L'armée que le Pouvoir imprudent surmène et dont il abuse, s'emporte et gagne à la main dans une carrière où personne ne l'arrêtera plus. C'est cette phase finale de l'évolution, la mutation dernière après laquelle elle sera devenue l'armée consulaire, qu'on se propose de résumer ici.

*
**

On n'est pas peu surpris, quand on cherche sur quelle base légale les armées permanentes appuyaient leur existence, au début du Directoire, de s'apercevoir que la Constitution de l'an III ne leur en accorde aucune et qu'elle ne reconnaît qu'aux gardes nationales le droit d'exister :

« La force armée est instituée pour défendre l'État contre les ennemis du dehors et pour assurer au dedans le maintien de l'ordre et l'exécution des lois (art. 274).

» La force publique est essentiellement obéissante ; nul corps armé ne peut délibérer (art. 257).

» Elle se distingue en *garde nationale sédentaire*, et *garde nationale en activité* (art. 276).

» La République entretient à sa solde, même en temps de paix, sous le nom de *garde nationale en activité*, une armée de terre et de mer (art. 285).

» L'armée se forme par enrôlement volontaire et, en cas de besoin, par le mode que la loi détermine (art. 286). »

Après les grands mouvements d'armée qui ont signalé les précédentes campagnes, après les succès d'Hoche, de Jourdan, de Pichegru, ce ne sont plus là, en 1795, que des définitions de mots et le vocabulaire législatif retarde sur le sens nouveau que les choses ont pris ; mais les principes qu'il énonce tiennent de trop près au fond même de la Révolution pour que l'idée d'y rien changer ait pu venir à l'esprit des constituants de l'an III.

Toute l'histoire militaire française, de 1789 à 1793, n'a été que l'acheminement progressif de la garde nationale au rôle de force armée, unique pour la police intérieure et pour la défense au dehors. La garde nationale parisienne a été créée au lendemain du 14 juillet 1789 ; le 14 juillet 1790 a vu la Fédération de toutes les gardes nationales organisées par les provinces ; en 1791 et 1792, si l'armée régulière, tarie dans son recrutement, décapitée par l'émigration, minée par l'indiscipline et discréditée dans l'opinion, a pu encore faire figure, c'est grâce aux bataillons de garde nationale venus spontanément la refaire. Ce mouvement patriotique a mêlé pour quelque temps aux soldats *blancs* du ci-devant roi les Volontaires *bleus* de ces armées fameuses ; puis, le premier enthousiasme s'est éteint et le départ de la plupart des Volontaires, après les douze mois de service pour lesquels ils s'étaient enrôlés, a laissé l'effectif général retomber à moins de deux cent mille hommes.

Ce chiffre, hors de proportion avec l'urgence des besoins, motive les grandes réquisitions de 1793. D'abord celle des trois cent mille hommes, en février, puis la levée en masse, au mois d'août. Tous les gardes nationaux de dix-huit à vingt-cinq ans deviennent mobilisables ; marchant par ordre ou par gré, ils portent du moins le nom de Volontaires et se glorifient toujours de n'être pas soldats. A l'armée régulière désorganisée, s'ajoutent, sans s'y mêler, les bataillons inorganisés de la garde nationale ; il résulte de là une dualité, une rivalité, d'inextricables difficultés d'administration et de commandement, un « chaos infect », — le mot est de Dubois-Crancé — qui ne prend fin que quand la Convention se décide à effacer le disparate, en amalgamant ensemble l'un et l'autre élément.

L'idée de cet amalgame avait été rejetée en 1792, comme humiliante pour les Volontaires ; elle se fait accepter en 1794 sur cette observation : qu'il ne s'agit plus cette fois de verser les Volontaires dans les Réguliers, mais de fondre les Réguliers dans les Volontaires. Cette distinction spécieuse, mais féconde, tranche toutes les difficultés de mots, d'idées ou de choses, dans lesquelles s'embarrassait depuis deux ans l'organisation des forces militaires, et donne enfin une armée à la Révolution.

La Convention brise et refond les organisations fantaisistes que les contingents des départements s'étaient données à eux-mêmes ; elle fixe par des lois les effectifs des unités élémentaires, la compagnie, l'escadron, le bataillon, la demi-brigade d'infanterie, le régiment de cavalerie.

Dans ces moules invariables, les deux matières premières, venues de la nation et de la royauté, s'unissent et foisonnent en réagissant l'une sur l'autre, car l'amalgame est plus qu'un mélange : il est aussi une combinaison. Pour l'armée régulière, c'est l'infusion d'un sang plus riche, c'est le nombre, c'est la vie ; pour la levée en masse, c'est l'exemple et la leçon de l'obéissance, c'est l'encadrement rigide des professionnels, sans lequel elle n'aurait jamais pris figure de troupe. Exercés sévèrement dans les dépôts, soumis à la lettre exacte des règlements hérités de la monarchie, les Volontaires ont bientôt appris les formes simples du combat du temps ; la guerre est la grande école qui leur enseignera le reste.

Les premières molécules militaires ayant ainsi pris naissance, il reste à former ces organismes composés qui sont à leur tour des éléments dans les grandes combinaisons de la guerre : c'est ce que fait encore la Convention. Alors qu'il n'existe pas dans les armées européennes d'unités supérieures à la brigade, elle crée la division et réunit dans ce groupement nouveau des fractions empruntées aux trois armes, infanterie, cavalerie, artillerie. Elle constitue l'état-major, en rangeant dans cette catégorie spéciale des officiers destinés à renseigner, à seconder directement les généraux et dénommés pour cette raison *adjudants généraux* : on sait que cette institution républicaine, copiée plus tard par le roi de Prusse, ne l'a pas peu aidé à devenir empereur d'Allemagne.

Enfin la Convention forge de toutes pièces un commandement. Les deputes qu'elle délègue ont pleins pouvoirs sur les états-majors ; ils nomment et destituent sans contrôle, puisent librement dans la masse de l'armée pour lui donner les chefs dont elle a besoin, l'émondent par la tête, l'arrosent de sang à la base et se servent de la guillotine pour accélérer la sélection trop lente qui résulte pour elle de la mort par le feu. Cette rigueur d'autorité s'étend de proche en proche à toutes les parties du corps militaire. Les officiers aussi trouvent dans un Code pénal impitoyable des moyens de se faire obéir : la prévôte ramasse les maraudeurs, la cour martiale fusille les mutins.

Moyens violents, sans doute, mais, pour cette raison même, moyens excellents. Rien ne convient mieux à la force que la violence, et rien ne répond mieux à ce qu'est l'armée dans sa nature intime qu'une application sans réserve faite sur elle du principe d'autorité. On s'en aperçoit à la vigueur que les troupes révolutionnaires déploient au cours de la guerre défensive de l'an II, aux victoires qu'elles remportent et à l'étonnement craintif dont l'Europe est saisie devant le spectacle de ce jeune pouvoir civil, incontesté, servi par cette jeune armée nationale en qui s'unissent et se compensent les forces tumultuaires de 1793 et les forces traditionnelles du régime précédent.

Ces caractères s'affirment et cette harmomie se maintient pendant toute la première partie de l'ère de la Convention, c'est-à-dire jusqu'au 9 thermidor. A ce moment, toutes les espérances que donnait, un an auparavant, la levée en masse sont réalisées et, par une coïncidence saisissante, cette heure historique où Robespierre succombe est aussi celle où l'armée révolutionnaire termine sa phase de croissance et marque son apogée. Le rendement numérique des réquisitions arrive à son maximum ; le nombre des soldats présents aux armées est de 750 000, tandis que les situations d'effectif accusent un total nominal de plus de 1 100 000 hommes [1]. Non seulement le territoire national est entièrement recouvré, mais, au lendemain de leur succès décisif à Fleurus, les troupes de

1. Grimoard, *Recherches sur la Force des Armées françaises.*

Sambre-et-Meuse sont parties pour une offensive qui ne s'arrêtera plus qu'aux bords du Rhin. Jourdan occupe Aix-la-Chapelle ; Marceau prend Coblentz ; Kléber, Maestricht.

Que fera désormais cette armée française, différente d'espèce et supérieure en énergie aux forces qui cherchaient à la contenir ? Elle ne pourra que se déverser sur le monde, par la brèche qu'elle vient d'ouvrir en franchissant victorieusement les frontières de la République, et ce sera une irruption, une inondation, une crue sans fin, alimentée par les sources vives de la Révolution. Pourtant les hommes politiques qui président aux affaires françaises ont l'illusion de diriger ce grand mouvement et marquent d'avance la barrière qu'il ne devra pas dépasser : ils réclament pour la République la frontière du Rhin.

De là, une guerre nouvelle, la guerre pour les *limites naturelles*, dont le Directoire héritera, comme la Convention avait hérité de la guerre défensive commencée sous l'Assemblée législative. Les armées de la Convention mènent cette guerre depuis plus d'un an déjà ; elles stationnent en Hollande, opèrent sous Mayence, dans le Hunsrück, dans la Rivière de Gênes. En même temps qu'elles anticipent sur ces nouveaux théâtres, elles s'y différencient, s'adaptent aux pays qu'elles occupent, s'incarnent dans les hommes qui les commandent, et ce sont les armées du Rhin, de Sambre-et-Meuse, d'Italie, de Pichegru, de Jourdan, de Schérer. Se pourrait-il qu'un jour un de ces hommes puissants réunît dans ses mains tout le pouvoir militaire et devînt par là le maître de la Révolution ?

*
**

Cette question se posait dès 1790 d'une manière assez pressante pour que la Constituante et la Convention aient jugé bon d'édicter, l'une après l'autre, qu'en aucun cas le commandement de la totalité de la force armée ne pourrait être déféré à un seul homme ; elle se pose avec une actualité nouvelle durant la période de déclin commencée au 9 thermidor.

Le prestige de l'armée ne réside plus seulement dans des

victoires ; il se fonde aussi sur l'ordre rétabli et sur l'anarchie comprimée dans les rues de Paris. Est-ce la réaction renaissante qui paralyse le Comité de Salut Public et suspend l'exécution de tout plan offensif? Ou bien les succès de l'an II et les paix partielles qui disloquent la coalition, viennent-ils de réveiller l'opposition politique, frappée jusque-là de silence par la grandeur du danger national? Toujours est-il qu'à mesure que les opérations militaires s'éloignent du territoire, l'émeute redouble dans la capitale et que la guerre civile paraît renaître à l'instant où la guerre extérieure s'éteint. C'est que, au dehors comme au dedans des frontières, il n'y a en fait qu'une seule guerre, la guerre de la Révolution et de la Contre-Révolution : il n'y a qu'un seul volcan, mais à deux cratères, et l'un se ranime quand l'autre a fini de vomir. De cette continuité, de cette alternance, résulte le double rôle dévolu désormais à l'armée dans le système de la Révolution.

L'année 1795 ramène décidément à Paris ce feu follet militaire qui, l'hiver précédent, paraissait vouloir courir sur les Alpes et le Rhin ; cette année n'est plus marquée, pour l'armée d'Italie, que par des opérations confuses ou par le demi-succès de Loano ; pour l'armée de Sambre-et-Meuse, par l'ingrate campagne du Hunsrück ; pour l'armée du Rhin, par l'attente stagnante devant Mayence et par la reculade de Pichegru; mais elle se signale à Paris par une recrudescence de troubles qui menacent d'emporter à toute heure le frêle pouvoir conventionnel.

Les crises de l'insurrection traduisent, avec un synchronisme remarquable, chacune des accalmies stratégiques. En germinal, l'envahissement de la Convention par les émeutiers qui crient : « Du pain et la Constitution de l'an III ! » est contemporaine du traité de paix avec la Prusse, signé à Bâle par Barthélemy (5 avril 1795). En prairial, l'émeute interrompt Merlin, lisant à la tribune le traité de paix conclu avec la Hollande (21 mai). Mallet du Pan, qui souligne ces symptômes nouveaux dans sa correspondance avec l'empereur d'Autriche et qui lui montre la Révolution devenue plus vulnérable à Paris que nulle part ailleurs, dit les délibérations parlementaires « aussi factieuses, aussi contradictoires, aussi

vacillantes » qu'aux derniers jours de la monarchie. « C'est précisément la position où se trouva la cour en 1789... », observe-t-il ; et il ajoute aussitôt : « ces désavantages sont compensés par un secours que leur oppose la Convention : *elle a dans la main les armées qui avaient échappé à Sa Majesté Louis XVI.* »

Ce sont bien en effet les armées actives, ou, pour parler la langue déjà surannée dont use la commission des Onze, rédigeant dans le moment même la Constitution de l'an III, c'est *la garde nationale active*, à qui la Convention confie le soin de sa sûreté.

La garde sédentaire, dont ce devrait être essentiellement le rôle, n'est plus bonne à rien, si ce n'est peut-être à marcher contre les troupes, d'accord avec les émeutiers. Sa déchéance définitive date du 9 thermidor ; alors, le dernier geste de Robespierre succombant avait été de signer le recours aux armes ; elle n'a pas entendu cet appel ; chacune des circonstances où elle aurait pu se réhabiliter ensuite n'a fait que montrer chez elle un degré plus bas de faiblesse et de dépérissement. Pichegru la commandait en germinal ; depuis Lafayette — que de changement dans l'intervalle ! — c'était la première fois que la garde parisienne se trouvait subordonnée à un général d'armée. A la journée du 12 (1er avril 1795), malgré le tocsin sonné au pavillon de l'Horloge et la générale battue dans les divers quartiers, les sections n'ont pris les armes que tardivement ; trois d'entre elles seulement, à la fois les plus proches du Corps législatif et les plus loyalistes, celles de la rue Lepelletier, de la Butte-des-Moulins et de la place Vendôme, se sont trouvées, vers six heures du soir, en mesure de dégager la Convention assiégée depuis le matin. Le lendemain, les troubles, renaissant par endroits, n'ont pu être étouffés de même qu'à la fin de la journée. Les jours suivants, les ordres donnés pour la protection des convois de grains destinés au réapprovisionnement de la capitale sont restés inefficaces ; force a été à la Convention de lever provisoirement l'espèce de bannissement qui interdisait à la garde active de circuler dans un rayon de dix lieues autour de Paris.

Cette mesure lui a permis d'introduire ensuite dans la ville, en sourdine, quelques détachements et de former le noyau de

forces régulières (3 000 cavaliers, plusieurs bataillons, de l'artillerie), que Menou commande en prairial. Grâce à l'intervention opportune de ces troupes dans la journée du 2 (21 mai 1795), elle a pu doubler sans encombre le cap insurrectionnel, mais elle n'est pas sauvée encore et les premiers jours de vendémiaire sont une autre échéance où son pouvoir finissant doit affronter pour la dernière fois le mécontentement des Parisiens.

La Constitution de l'an III est prête ; il s'agit de la déférer au vote des assemblées primaires, avant de voter sur les noms des futurs Directeurs et de former le Corps législatif. La population parisienne, qui ne néglige pas cette occasion d'une nouvelle *journée*, se met en opposition ouverte contre le projet de constitution et soutient sa résistance par des démonstrations à main armée. Cette fois, la garde sédentaire, soudoyée par les royalistes, est au foyer de l'insurrection ; tous les partis de réaction se coalisent et tentent d'écraser le régime constitutionnel naissant (13 vendémiaire, 4 octobre 1795).

Pour sauver le Directoire, menacé de mourir avant d'avoir vécu, il faut un homme de résolution ; cet homme se présente et c'est Bonaparte. Celui-là, nommé pour la circonstance au commandement de l'armée de l'intérieur, ne fait pas de difficulté de mitrailler les sectionnaires sur les degrés de l'église Saint-Roch et de montrer par un sanglant exemple jusqu'où la garde nationale active peut étendre le rayon de son activité. La loi du 16 vendémiaire consacre ensuite la déchéance de la garde sédentaire en la décapitant de son état-major, en supprimant l'artillerie, la cavalerie, les grenadiers et les chasseurs, et en ne laissant à chaque section qu'une seule caisse de tambour, qui sera déposée au comité civil et qui ne sera délivrée au musicien tambour qu'en vertu d'un ordre du commandant temporaire de la place.

Ainsi s'accentue le caractère prétorien que l'armée a peu à peu revêtu et le rôle qu'elle joue désormais, par une sorte d'habitude, de défendre la loi, quoi qu'elle vaille, et de sauvegarder le pouvoir, quel qu'il soit.

Cette conséquence était à prévoir : il est naturel que la Révolution, au moment où elle veut sortir du chaos et parvenir à la permanence et à l'organisation, ait besoin de la seule

force qui soit permanente et qui soit organisée, c'est-à-dire de la force armée ; mais il résulte de là cette anomalie que si l'armée n'a pas d'existence selon la lettre de la Constitution, la Constitution n'a de vie effective que grâce à l'armée. Tel est le fait grave que cache la tautologie relative à la *garde nationale sédentaire* et à la *garde nationale en activité*. Telle est la contradiction essentielle qui domine, dès la première heure, le nouveau régime et par laquelle il périra.

Bonaparte l'a clairement aperçue, sans doute, dans cette nuit du 12 vendémiaire, où il dit avoir longtemps agité en lui-même la conduite à tenir le lendemain ; elle hante de nouveau son esprit dans ces journées du 14 et du 15, où il continue à maintenir l'ordre dans la rue et protège par des patrouilles les dernières délibérations de la Convention ; mais la confusion des temps la cache aux observateurs ordinaires et les législateurs non plus ne l'aperçoivent pas. Pour eux, le vague et le provisoire dans lesquels la Révolution s'est plu à maintenir jusqu'alors l'institution militaire peuvent bien durer tant que la guerre dure ; ils remettent à la conclusion définitive de la paix l'instant de remédier à cet état de choses et d'achever sur ce point l'œuvre incomplète de la Constitution. Qu'importe cette lacune particulière, alors qu'il n'existe en France ni code civil, ni code criminel, ni code forestier, ni impôts, ni finances, ni instruction publique ? L'armée attendra, l'armée achètera au prix de nouvelles victoires ces *limites naturelles* que les cabinets européens viennent de refuser aux diplomates de la Révolution. Qu'elle termine d'abord la guerre extérieure, comme elle vient d'étouffer la guerre du dedans ; alors la France, agrandie en territoire, enrichie en hommes, pourra renvoyer à la charrue ses réquisitionnaires de 1793 et fixer, par une loi définitive, le minimum d'armée nécessaire pour se mettre à l'abri de l'agression des rois.

*
**

La faiblesse du Directoire, à ses débuts, est extrême ; l'opposition monarchique et l'agitation anarchique ne désarment pas ; elles le mettent à deux doigts de sa perte à chaque instant. Au sein du gouvernement même, des scissions se pro-

duisent aux heures de danger : Barras est secrètement d'accord avec les factieux qui cherchent à produire un mouvement parmi l'infanterie du camp de Grenelle et à détruire, par un coup de main, l'ordre constitutionnel à peine établi. Cette tentative est bien près de réussir et n'avorte que d'une manière fortuite, faute d'un détail d'exécution.

Les Directeurs, toujours sur le qui-vive, n'avaient pas attendu cet avertissement nouveau pour comprendre que leur seule sauvegarde était dans les troupes mêmes sur lesquelles l'anarchie voulait mettre la main ; dès l'hiver de 1795 à 1796, ils ont fait de sérieux efforts pour en relever les effectifs et pour les remettre en activité. Ils veulent non seulement rouvrir les hostilités au printemps, mais risquer cette fois une grande entreprise qui tire la guerre de la langueur où elle est tombée : ils porteront au trône d'Autriche des coups si retentissants, que l'écho en viendra confondre la contre-révolution là où elle est pour eux la plus dangereuse, c'est-à-dire aux portes des Tuileries et du Luxembourg.

Bonaparte, que ses services de vendémiaire, joints à l'influence de Joséphine, viennent de faire porter au commandement de l'armée d'Italie, se présente justement à eux avec un plan hautement offensif. Il leur montre que pour attaquer l'Empereur au cœur de ses possessions italiennes, et de là dans ses États, il suffit de forcer la résistance présentée par le Piémont ; cette porte enfoncée, la plaine italienne est ouverte ; elle n'offre plus qu'une bigarrure de principautés caduques, une marqueterie politique sans valeur militaire, un pays de marche où *ça ira*, avec de l'audace, des effectifs et du talent.

Les Directeurs ne demandaient qu'à se laisser convaincre ; bientôt les nouvelles d'Italie justifient la confiance qu'ils ont mise dans le petit général. Bonaparte a débouché victorieusement au delà des Alpes, séparé Beaulieu de Colli, rejeté les Autrichiens sur Gênes et les Piémontais sur Turin ; il a imposé un armistice au roi de Sardaigne, surpris le passage du Pô à Plaisance, forcé celui de l'Adda au pont de Lodi.

De tous ces succès, les Directeurs profitent pour durer, sinon pour créer ; sans pouvoir s'acquitter d'aucune des besognes constitutionnelles dont la Convention leur avait tracé

l'ébauche, ils font tête du moins aux ennemis qu'elle leur a légués. Bonaparte, qui grandit si vite, paraît bientôt le plus dangereux de tous ; mais le moyen de l'arrêter dans sa carrière, quand on a besoin de ses victoires pour subsister ? Un instant ou avait songé à diviser en deux l'armée d'Italie, dont une moitié serait échue à Kellermann, avec un programme d'opérations séparées ; mais Bonaparte s'est élevé contre l'idée de ce partage, qu'il dit funeste à l'*unité de la pensée militaire*, et il y a mis son veto, en envoyant péremptoirement sa démission.

Ce conflit malencontreux a été pour lui l'occasion d'une nouvelle victoire, remportée cette fois sur les Directeurs. Consacré par eux dans son autonomie, il s'amuse par moments à la leur faire sentir. « J'ai reçu votre traité de paix avec le roi de Sardaigne, leur écrit-il un jour ; *l'armée l'a approuvé.* » Ses mouvements foudroyants l'ont porté jusque sur l'Adige ; il y déjoue à vingt reprises tous les retours offensifs des Autrichiens, les rejette définitivement dans le Tyrol, après la bataille de Rivoli, change alors le théâtre, transporte la guerre dans les Alpes orientales et prend pour objectifs, sur la route de Vienne, Villach et Léoben. Ce dernier point atteint, au mois d'avril, il n'est plus qu'à quarante lieues de la capitale autrichienne ; il s'arrête alors et met fin à la première étape de sa carrière en signant les préliminaires de la paix.

Cette nouvelle surprend les Directeurs, qui désirent toujours, et pour les mêmes raisons, la continuation de la guerre. Ils venaient justement de préparer, sous le commandement de Hoche, la rentrée en campagne de l'armée du Rhin ; mais la satisfaction que l'opinion française témoigne les oblige à garder pour eux leur mécontentement. Paris célèbre une *fête de la Paix*, au théâtre de l'Odéon. Une voix s'élève, aux Cinq-Cents, pour demander quels effectifs militaires le Directoire compte entretenir après la conclusion définitive de la paix ; cette question posée en soulevant immédiatement une autre, — celle du renvoi des réquisitionnaires et de l'établissement d'un mode régulier de recrutement, — les Cinq-Cents chargent de la revision des lois militaires une commission spéciale, qui siègera sous la présidence de Jourdan.

Cette commission pourrait entrer en travail, si le Corps lé-

gislatif tout entier n'était pas livré aux divisions intestines et aux sourdes hostilités ; mais, une fois de plus, l'intensité de l'agitation politique suspend en lui toute activité. C'est ici un nouvel effet de cette alternance constante, entre la guerre du dedans et la guerre du dehors. En même temps que la France recevait d'Italie les prémices de la paix, les élections de l'an V remuaient de nouveau en elle les sédiments anciens de guerre civile, et, suivant la même loi de réciprocité observée déjà en 1795, les faisait d'autant plus aisément fermenter et bouillir que la pression du danger extérieur avait cessé de peser sur eux.

L'entrée des nouveaux élus aux Cinq-Cents y détermine la formation d'une majorité contre-révolutionnaire, composée de royalistes purs, d'anciens constitutionnels de 1791, de vendémiaristes et de modérés. Affranchis désormais de toute considération de patriotisme, exempts du reproche, qu'ils ont plus d'une fois mérité, de faire cause commune avec l'étranger, ces partis coalisés marchent à l'assaut des pouvoirs que la Constitution de l'an III confère aux Directeurs. Le pouvoir principal, celui par le moyen duquel on peut aisément s'emparer des autres, est sans contredit le privilège de disposer d'une manière exclusive de la force armée. L'opposition l'attaque dans cette prérogative, en travaillant à se faire une clientèle d'officiers et de généraux ; ses orateurs s'élèvent contre l'insécurité, contre le manque de droits dans lesquels vit la classe intéressante des défenseurs de la nation ; on professe que l'*honneur*, qui est le seul mobile de leurs actes, devrait être aussi la récompense de leurs vertus.

Cette motion de Willot ne peut passer sans protestation ; les hommes du temps sont trop imbus de l'*Esprit des lois* pour ignorer que Montesquieu, en définissant les principes des divers gouvernements, a fait de l'honneur l'attribut essentiel et la caractéristique morale des monarchies [1]. Boullay s'étonne que ce sentiment d'ancien régime ait pu acquérir droit de cité au sein des armées républicaines. Willot riposte que l'honneur a été de tout temps inhérent à l'esprit national français ; la majorité, opinant qu'en effet l'honneur des militaires mé-

1. *Esprit des lois*, liv. I, chap. V, VI, et VII.

rite des ménagements particuliers, retire au Directoire et confère à un jury le droit de destituer les officiers (17 août 1797).

C'est poser pour la première fois la question de la *propriété du grade*, et c'est vouloir faire pour les officiers de la Révolution ce que la fameuse ordonnance de 1832 fera pour les officiers de l'Empire : mais, si l'on peut dire qu'un sentiment de justice devait porter plus tard le gouvernement de Juillet à venger toute une génération militaire des iniquités commises sur elle par la Restauration, on voit que les opposants de 1797 n'ont encore que des raisons factieuses à l'appui de leur opinion.

Leurs mobiles vrais apparaissent par l'abandon qu'ils font bientôt de ces discussions théoriques et par la hâte qu'ils ont de passer à des mesures plus efficaces. Ils cherchent à grossir la garde du Corps législatif, qui n'est que de huit cents hommes, à la renforcer par des grenadiers et des dragons, surtout à lui donner pour chefs des hommes à eux, capables, s'il le faut, d'aller par un coup de main au devant d'un coup d'État. La gendarmerie se réorganisait en vertu de la loi du 10 pluviôse précédent ; le Directoire avait replacé dans les cadres de cette arme quelques-uns des vingt-cinq mille officiers réformés de la Révolution. Les Cinq-Cents cassent ces choix ; les emplois qu'ils rendent ainsi vacants sont réservés, dans leur esprit, à des officiers réformés de l'ancien régime.

Les succès remportés dans ces premières passes ne sont que partiels et épisodiques, mais ils encouragent l'opposition ; elle va maintenant jusqu'à prévoir la bataille de rues et veut risquer avec des chances meilleures une de ces journées qui toutes, depuis thermidor, se sont achevées aux dépens de la contre-révolution. Le Directoire a sa défense trouvée dans la garde nationale active : il est averti ; au premier éveil, il l'appelle à son secours. Reste à l'opposition la garde sédentaire, cette force déclassée, déchue, anarchique, également bonne pour le 1er prairial des faubourgs et pour le 13 vendémiaire de la *Jeunesse dorée* : elle essaie de la raviver.

Les Cinq-Cents, dans leurs séances du 5 et du 12 thermidor (23 et 30 juillet), les Anciens, le 13 thermidor (31 juillet), ont approuvé une résolution relative à la garde nationale parisienne : il s'agit d'une réorganisation de cette garde par com

pagnies dites *d'élite*, chasseurs et grenadiers, et par escadrons de dragons nationaux. Ce projet n'est qu'un succédané de celui que la Convention avait arrêté en floréal an IV, pour stimuler l'inertie de la population par l'appât de quelques distinctions honorifiques, et qui était demeuré sans effet ; mais les circonstances qui les pressent ne laissent pas aux députés réactionnaires le choix des moyens, et l'ardeur qu'ils apportent à l'ouvrage leur fait espérer de mener cette fois le programme à bien.

Le 25 thermidor (12 août), deux orateurs sont en concurrence aux Cinq-Cents ; Mathieu Dumas veut parler sur la garde nationale ; Lacombe Saint-Michel tente une diversion en réclamant la priorité pour la discussion d'une résolution relative à la gendarmerie. Mathieu Dumas l'emporte et s'empare de la tribune ; il rappelle les principes fondamentaux et répète les paroles prononcées par Rabaut Saint-Étienne en novembre 1790 : « l'armée est une partie des citoyens en commission pour la défense de l'État ; les gardes nationales sont la masse des citoyens prêts à s'armer aussi pour cette même défense... » ; il ajoute de son cru que « la nation ne doit pas plus se considérer comme une armée que son armée, celle qu'elle commet et solde pour sa défense, par laquelle elle se représente dans les camps, ne doit se considérer comme la nation elle-même... » L'armée, permanente et professionnelle, présente quelques caractères d'automatisme et de passivité, car il faut, poursuit Mathieu Dumas, « que, depuis le soldat, premier élément, jusqu'au général, âme de l'armée, il s'élève une gradation d'autorités qui puissent mettre en mouvement ensemble ou séparément, des masses plus ou moins fortes, les appliquer aux terrains, aux circonstances, aux mouvements des ennemis ; que toutes les facultés de l'intelligence se développent au plus haut degré, et qu'elles sachent cependant devenir mécaniques et passives comme les corps qu'elles animent ; qu'enfin cent mille individus ne composent pour ainsi dire, qu'un seul être, dont tous les mouvements soient subordonnés, soient dirigés par une seule volonté... Cette faible esquisse de la force militaire vous aura peut-être portés, citoyens représentants, à faire cette réflexion importante : c'est que, si l'armée est propre à assurer l'indépen-

dance d'une nation, elle pourrait aussi menacer sa liberté. »

Le contrepoids nécessaire à cette machine d'autorité est la garde nationale sédentaire : « C'est le principe de vie de l'égalité politique, et *ceux-là le savent bien qui redoutent son organisation.* » En dépit de ces hommes-là, que le Conseil régénère enfin la garde parisienne ! Qu'il lui donne, non pas de l'artillerie, — Dumas n'a pas besoin de ces foudres, auxquelles il préfère le bruit lointain du char du laboureur, — mais ces compagnies, ces escadrons d'élite où le service, quoi qu'on prétende, ne sera pas un privilège des hommes à fortune et ne blessera pas l'égalité. Ainsi, l'Assemblée rendra leur premier lustre aux grandes idées de 1789 ; elle se souviendra de la consécration éclatante que la nation leur avait donnée, lors de la fête de la Fédération ; elle montrera qu'elle n'a pas oublié « cette pompe simple et solennelle qui enivrait l'âme en la livrant aux plus vives et aux plus touchantes émotions ; c'était la conquête de la liberté, l'espoir du bonheur qu'elle promet... »

Dumas évoque en vain ces temps légendaires ; on est, en août 1797, à un autre âge de la Révolution. La mode est aux plaisirs, aux spectacles, aux promenades de Longchamp, aux soirées de Tivoli ; une fièvre d'indépendance égoïste s'est emparée de tous les esprits, et c'est au milieu de cette bataille d'intérêts déchaînés, dans cette furieuse course au bonheur, c'est à ces Parisiens blasés, contents d'eux-mêmes et mécontents du reste, qu'on prétendrait imposer le fastidieux service de la garde nationale ? On hausse les épaules dans la rue ; à la tribune même, les orateurs qui se succèdent s'accordent à reconnaître l'inopportunité du projet. Girod-Pouzzoles s'étonne que, sous le régime constitutionnel, on propose de créer un ordre équestre dans la garde nationale. Rossée ajoute que la Constitution ne permet pas plus d'instituer des ordres militaires que des ordres religieux. Baudin signale nombre d'institutions constitutionnelles auxquelles il serait plus urgent de travailler. Qu'a-t-on fait, par exemple, depuis deux ans, pour l'instruction publique ou pour l'uniformité des poids et mesures, cette conception heureuse de l'Assemblée constituante ? Veut-on s'occuper de la garde nationale sédentaire ? Alors, pourquoi accorder la priorité à la garde parisienne et lui faire

un cadre à part, qui ne s'appliquerait pas à la garde des départements? Ce cadre, quoi que dise le préopinant, manque de justice et choque l'esprit d'égalité. Veut-on crier : *A moi, grenadiers! A moi, chasseurs!* Baudin se contentera de crier : *A moi, citoyens!* « Est-ce pour repousser les brigands, les factieux, les anarchistes qu'on veut former des compagnies d'élite? Eh! tous les citoyens n'ont-ils pas un égal intérêt à les combattre... » Et, négligeant un problème qui ne se posera gravement qu'en juin 1848, mais qui alors ensanglantera de nouveau Paris du sang de ses gardes nationales, il ajoute : « Celui dont la propriété se réduit à un marteau, a intérêt de défendre le propriétaire qui lui donne du travail; il n'est donc pas nécessaire de créer des ordres protecteurs... »

Dumas riposte; d'autres orateurs se succèdent; une voix qui raille s'écrie : « Ignore-t-on la différence qu'il y a entre les militaires et les conspirateurs? Les militaires se battent et ne conspirent pas; les conspirateurs conspirent et ne se battent pas. » Mais toute cette logomachie n'est plus que pour les comparses et pour la galerie; les acteurs principaux savent que l'intérêt du conflit est ailleurs et que l'imbroglio marche au dénouement.

L'opposition a préparé un coup de force dont Pichegru doit être l'exécutant; mais elle manque de cette unité de vues, de cette clarté de décision si rares là où des intérêts divers sont en jeu : c'est une coalition de plus, et la Révolution n'en a plus peur. L'opération, fixée au 20 août, non seulement échoue, mais donne, en avortant, l'éveil aux Directeurs.

L'agression préméditée contre eux les met dans le cas de légitime défense, ou du moins ils en jugent ainsi. Ils peuvent compter sur un dévouement sans limites de la part des troupes; les adresses qu'elles viennent d'envoyer à l'occasion de la fête du 14 juillet sont pleines d'imprécations à l'adresse des députés; elles les accusent, on ne sait trop pourquoi, de ne pas vouloir la paix, et se plaignent d'avoir en vain combattu, souffert et vaincu. « La route de Paris offre-t-elle plus d'obstacles que celle de Vienne? » écrit une des divisions de l'armée d'Italie; une autre, celle de Joubert, se répand contre les rois et les prêtres en injures si grossières que Barras, à les lire, en est écœuré.

Au surplus, la littérature de cette soldatesque importe peu ; c'est de ses actes qu'on a besoin. Il faut, pour les avoir, l'adhésion des généraux qui commandent les deux armées principales ; le Directoire s'en est assuré. Bonaparte, requis de prêter un général à tout faire, expédie Augereau, qui se présente au Luxembourg, ivre de zèle patriotique, le chapeau en bataille, le sabre battant sur la cuisse, le doigt orné d'un énorme diamant volé au Mont-de-Piété de Mantoue. Derrière lui, à peu de jours de distance, arrive aussi Bernadotte ; Bonaparte se donne ainsi le malin plaisir, là où on ne lui demandait qu'un homme, d'en fournir deux, qui s'espionneront l'un l'autre et se neutraliseront.

Hoche obéit moins spirituellement peut-être, mais plus franchement ; il fait marcher vers la capitale une division de Sambre-et-Meuse, sous couleur de l'envoyer aux côtes de l'Océan. On apprend que l'avant-garde de cette division, quatre régiments de troupes à cheval commandés par le général Richepanse, est arrivée à la Ferté-Alais ; elle a donc violé l'article de la Constitution qui interdit aux troupes de séjourner dans un cercle de quatre myriamètres de rayon décrit autour de Paris. Grand émoi au Corps Législatif. Pichegru d'abord, puis les Inspecteurs de la salle, aux Cinq-Cents, lisent des rapports qui sont des réquisitoires. Lamarque prend la défense du Directoire et des deux généraux commandant les armées d'Italie et de Sambre-et-Meuse ; il relève l'inconstitutionnalité des pouvoirs que les Inspecteurs de la salle s'arrogent depuis quelque temps.

Tronson du Coudray parle à la tribune des Anciens : Richepanse ignorait l'existence des limites constitutionnelles ; mais qui a donné à Hoche l'ordre de faire marcher cette division ? L'objet du mouvement n'est pas douteux ; les soldats eux-mêmes le publient : exaspérés contre le Corps Législatif par les mensonges d'une certaine presse, ils parlent de « mettre à la raison » les Conseils. Les adresses comminatoires qu'ils signent sont destinées non seulement aux députés, mais aux juges, aux municipalités, et Tronson, chez qui l'indignation se mêle à la stupeur, s'écrie : « Une force armée délibérant dans une république ! Une force armée signant collectivement des adresses ! Une force armée jugeant les tribunaux ! Une

force armée correspondant avec les administrations ! Une force armée censurant le Corps législatif ! Une force armée le menaçant !... »

La Constitution est violée de toutes manières, aussi bien par les Conseils, qui anticipent sur les prérogatives du Directoire quant au commandement de la force armée, que par les Directeurs, qui s'apprêtent à faire de ce commandement un usage abusif ; il ne manque plus à ce tableau d'anarchie que le viol flagrant de l'armée elle-même, venant trancher d'un coup le nœud enchevêtré de la situation. Ce suprême épisode s'accomplit le 18 fructidor (4 septembre 1797). Pendant une séance de nuit que tiennent les Représentants, Augereau fait cerner les salles des deux Conseils ; ses grenadiers y pénètrent et se saisissent de la personne des députés marqués pour la déportation à Cayenne ou pour la proscription hors de Paris.

A l'un d'eux, qui proteste et se retranche derrière le caractère sacré que lui confère le mandat populaire, un officier répond : « Le sabre, c'est la loi ! » On ne peut résumer plus grossièrement ni plus justement l'empire nouveau que l'armée vient de prendre, la défaite des principes et l'intrusion brutale de la force dans le domaine de l'autorité.

Augereau croit qu'il a sauvé la République ; en réalité, il l'a perdue. Bonaparte avait mis la Constitution au jour le 13 vendémiaire ; lui vient de la mettre à mort au 18 fructidor. S'il ne s'en rend aucunement compte, les Directeurs le comprennent à sa place ; la souveraineté d'un jour qu'il vient d'exercer sur eux leur pèse quant au présent et les inquiète pour l'avenir. Ils l'écartent aussitôt de Paris, en lui décernant le commandement des armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse, réunies ensemble sous le nom d'armée d'Allemagne ; mais Bonaparte, l'exécutant supérieur dont Augereau n'était que le délégué, comment l'écarter ? Et l'armée en général, maintenant maîtresse absolue du pouvoir, comment la contenir ? A quoi l'occuper ?

Ces difficultés nouvelles indiquent une fois de plus la guerre comme unique moyen de salut. Les Directeurs en préparent le renouvellement immédiat ; ils font rompre à Lille les négociations pour la paix, ouvertes en juillet entre Maret, Le Tour-

neur, Pléville le Pelley pour la République, et lord Malmesbury pour le gouvernement anglais ; ils ordonnent le renforcement de l'armée d'Italie et dépêchent à Bonaparte des instructions relatives à la reprise des hostilités.

Le Corse rusé lit dans leur jeu ; il sait que rentrer en campagne serait les libérer de l'opposition prête à renaître, les débarrasser de l'armée, dont ils ne savent que faire, et les délivrer de lui-même, Bonaparte, aligné désormais sur les autres généraux en chef et réduit à courir de nouvelles chances militaires, auxquelles il n'a rien à gagner. Or, c'est trop déjà que d'avoir perdu ce qu'il vient de perdre au 18 fructidor ; le regain de vie que les Directeurs en tirent mesure exactement le dommage et le retard qu'il éprouve personnellement.

C'est pourquoi son parti est vite pris de leur désobéir. Au lieu de rompre les négociations qui traînaient l'été précédent à Mombello, qui traînent depuis l'automne à Udine, il les active ; par une mise en scène qui peut passer pour une préparation à des hostilités, il fait manœuvrer des régiments à proximité du lieu des conférences, en sorte que les plénipotentiaires autrichiens délibèrent désormais au son du tambour. Dans un accès de fausse colère, il casse sous les yeux du comte de Coblenz un cabaret de porcelaine et menace de pulvériser de même le trône des Habsbourg. Les diplomates allemands tiennent bon cependant, d'après des avis reçus de Vienne qui font espérer une intervention prochaine de l'empereur de Russie. Ils proposent pour la République Cisalpine une frontière bizarre, qui, se bornant au cours de l'Adige, laisserait cependant à l'Empereur, le long de cette ligne, deux bastions, deux têtes-de-pont, les places de Vérone et de Legnano. Bonaparte cède sur cet article ; il renvoie à la compétence d'un Congrès spécial, qui se réunira à Rastadt l'hiver suivant, le soin d'indemniser l'empereur d'Allemagne pour les pertes de prestige et de territoire éprouvées en Italie. Grâce à cet escamotage, il peut, dès le 17 octobre, six semaines après l'événement de fructidor, infliger la paix au Directoire en signant le protocole qui s'appelle dans l'histoire le traité de Campo-Formio.

II

La paix et la guerre ne sont pour Bonaparte que des moyens de parvenir ; il les emploie selon les circonstances et n'accuse pour l'un ou pour l'autre d'autre préférence que celle que lui dicte son intérêt du moment. Si donc il signe à Campo-Formio, le 17 octobre 1797, la convention qui réconcilie la République et l'empereur d'Autriche, c'est qu'il a ses raisons pour le faire et que cette démarche politique l'avance d'un pas dans le chemin qu'il s'est tracé.

La paix est le vœu idéal et le terme philosophique de la Révolution ; la France est lasse d'hostilités qui n'ont plus pour objet son indépendance et ne goûte qu'à demi toutes ces victoires italiennes, flatteuses peut-être, mais sans profit direct pour la nation. Ces raisons seules suffiraient aux yeux de Bonaparte pour justifier la liberté dont il use à l'égard de son gouvernement et la désinvolture avec laquelle il conclut la suspension d'armes, au moment même où le Directoire lui prescrivait de rouvrir les hostilités. La paix sera son trophée et son cadeau à la nation : voilà pour lui la première des choses ; mais il a d'autres motifs encore, qu'il ne dit à personne et qui seraient perdus pour l'histoire, si plus tard, en dictant ses commentaires à Sainte-Hélène, il n'en mêlait l'aveu au récit de ses souvenirs.

Le traité de Campo-Formio ne lie l'empereur François-Joseph que comme souverain d'Autriche, non comme chef de la Confédération germanique. La paix de la République et de l'Empire doit faire l'objet d'une convention ultérieure et cette convention doit s'élaborer à Rastadt, dans un congrès spécial qui se réunira au mois de décembre et qui aboutira quand il plaira à Dieu. Ainsi le protocole signé le 17 octobre n'a qu'un sens restreint et provisoire ; il ne change rien au jeu des causes latentes qui doivent tôt ou tard renouveler la guerre sur le continent. Comment cette guerre éclatera-t-elle ? Quels nouveaux ennemis suscitera-t-elle à la République ? Bona-

parte l'ignore, mais il sait qu'alors la France aura encore besoin d'un homme, et qu'il sera cet homme-là.

Il y a plus : la paix, dans sa main est une arme ; il s'en sert pour frapper les hommes au pouvoir et pour les renverser. « Le Directoire est maîtrisé par sa propre faiblesse ; il a besoin, pour exister, de l'état de guerre, comme un autre gouvernement a besoin de l'état de paix [1]. » C'était là sa triste condition dès ses débuts politiques, et Bonaparte en profitait pour cueillir sur les champs de bataille d'Italie ses lauriers de 1796. La même nécessité est apparue plus évidente encore en 1797, après les préliminaires de Léoben : alors l'accalmie dans les opérations militaires a ravivé instantanément à l'intérieur de la France les forces de contre-révolution. Elle est devenue tout à fait impérieuse aux yeux du Directoire, depuis qu'au 18 fructidor (4 septembre 1797) il a triomphé de ces forces par voie du coup d'État, en faisant de l'armée un usage anticonstitutionnel et factieux.

Il craint maintenant de se trouver face à face avec cette armée et veut à tout prix lui donner de l'emploi au dehors. Il se croyait libre de le faire, au moment où les coupes sombres du 18 fructidor avaient élagué toute opposition au sein des Conseils ; se donnant de l'air, ouvrant à sa politique extérieure des échappées, il n'hésitait pas à rompre brusquement les conférences pour la paix tenues à Lille, entre lord Malmesbury, ministre anglais, et les plénipotentiaires français ; il ordonnait le renforcement de l'armée d'Italie ; il adressait à Bonaparte les instructions auxquelles le rusé *machinatore* s'est dérobé si prestement.

Que faire cependant, maintenant que le coup de la paix est porté ? Le plus pressé paraît être de se pourvoir contre l'idée d'un licenciement, car des soldats licenciés, une fois répandus à l'intérieur de la France, y deviendraient immédiatement des agents de guerre civile ou des instruments de contre-révolution. Avant qu'aucune motion ait été faite sur le sujet, avant même que le mot ait pu être prononcé, dès le 26 octobre, lendemain du jour où le traité de Campo-Formio est connu à Paris, le Directoire rend un arrêté relatif à la formation d'une

1. Commentaires de Napoléon.

armée dite *d'Angleterre* et nomme Bonaparte commandant en chef de cette armée.

Le chœur des comparses politiques éclate en imprécations de commande ; l'anathème est jeté, du haut des deux tribunes, sur le perfide cabinet de Saint-James ; on ouvre un emprunt public contre l'Angleterre. Cependant peu de personnes se méprennent sur la valeur de pareils moyens ; il demeure difficile de faire oublier au bon sens français la nullité des ressources financières, la faiblesse de la marine et l'issue piteuse de l'expédition d'Irlande, confiée à Hoche un an auparavant.

Entre cette guerre anglaise, devenue purement oratoire et déclamatoire, et la paix inéluctable, force est au Directoire de prendre une position d'attente et de résignation. Entre l'obéissance passive de ses plénipotentiaires de Lille et l'allure insubordonnée du commandant en chef de l'armée d'Italie, force est d'accepter l'à-peu-près imposé à sa politique, d'avoir l'air de la vouloir telle et de faire bonne mine à mauvais jeu.

Paris, qui se déclare satisfait, commande aux gouvernants cette contenance. L'*Heureuse Nouvelle* — celle de la paix — défraie les théâtres et fournit le titre commun à plusieurs pièces de circonstance ; l'éloge des armées s'y chante sur la musique de Boïeldieu ; on y voit Brigandeau, fournisseur, évincé du cœur de Lucette par un militaire couvert de lauriers. Au milieu de décembre, le *héros* corse arrive d'Italie, ayant touché barre à Rastadt ; il est reçu par le Directoire, en séance publique, harangué par le président ; Talleyrand donne en son honneur une fête de la Paix.

Cependant, l'activité législative a repris au sein des Conseils. La commission militaire avait perdu six de ses membres par les proscriptions de fructidor et se trouvait réduite à son rapporteur, Jourdan ; elle se complète et se met au travail. Sa tâche énorme est celle devant laquelle chacune des Assemblées révolutionnaires a successivement reculé : c'est l'établissement des institutions militaires fondamentales. Sans s'attaquer encore au problème tout entier, Jourdan rédige simplement le projet d'une loi sur le recrutement.

*
**

Tandis que le rapporteur remonte jusqu'aux principes posés en 1789 et 1791 et qu'il cherche à fonder sur des bases purement républicaines une armée de défense et de paix, la politique française revient, comme par une pente fatale, à des actes de conquête et d'agression. Ce fait résulte non seulement de la faiblesse intérieure qui condamne le Directoire à la guerre par une nécessité d'existence, mais aussi des causes supérieures qui s'exercent au-dessus des volontés dirigeantes et qui poussent vers de nouveaux chocs les forces de la Révolution.

L'acte de Campo-Formio — Bonaparte l'avait bien vu — ne pouvait que réveiller ces forces et les remettre en jeu. La paix dangereuse consentie par l'empereur d'Autriche donne à la France un tel accroissement de territoire, de population, de puissance économique, surtout elle lui donne un tel prestige moral que l'équilibre séculaire des choses européennes est irrémédiablement rompu.

En dépit de la résistance qui se manifeste à Rastadt, l'acquisition de la rive gauche du Rhin paraît certaine et résulte nécessairement de l'adhésion du roi de Prusse et de celle de l'Empereur ; elle déplacera le centre de gravité français vers l'intérieur du continent. En Italie, la République Cisalpine s'installe à la place de la ci-devant Lombardie autrichienne ; elle crée pour les rois de Sardaigne et des Deux-Siciles, pour le pape et pour le grand-duc de Toscane une menace de tous les instants. Ces petits souverains ne doivent leur couronne qu'à la tradition des cours, aux parentés qui lient les Bourbons et les Habsbourg, aux relations anciennes nouées entre la dynastie autrichienne et la maison de Savoie, enfin à cet ordre de choses religieux et monarchique que la France révolutionnaire vient deux fois de combattre, au dedans par l'insurrection populaire, au dehors par la force armée. Et non seulement elle l'a combattu, mais elle en a triomphé ; il s'est avili devant elle, elle a grandi au-dessus de lui par l'acte de Campo-Formio, qui consomme l'avènement de la République et le consacre universellement. Là est le vrai sens de la paix

conclue par Bonaparte. Elle marque la victoire remportée dans cette grande lutte, auprès de laquelle la conflagration de l'Europe n'aura été qu'un insignifiant épisode : la lutte de l'individu contre la société. La bataille continue, ou plutôt elle redouble, du fait de la trêve d'armes que les rois ont eu l'imprudence de signer ; cette capitulation des Pouvoirs devant la liberté promet à la France des alliés partout où il existe des malheureux et des mécontents.

Ainsi, d'une part, la prépondérance politique que la France vient d'acquérir et, de l'autre, la propagande libertaire qu'elle continue de mener dans le monde sont deux causes d'impulsion et d'accélération qui s'ajoutent et se combinent ensemble ; elles activent l'expansion française et la font déborder au delà du trait que Bonaparte a tracé sur la carte d'Italie, durant les conférences de Passeriano. La Révolution ne s'arrêtera pas davantage à la limite douteuse que les plénipotentaires d'Empire voudraient lui fixer sur sa carte d'Allemagne, au cours des conférences de Rastadt. Suspendue au-dessus de l'Europe, elle est prête à crever sur elle et à l'inonder.

Les gouvernants français pourraient-ils préparer cette rupture, diriger cette irruption ? Il faudrait qu'ils fussent d'accord entre eux, et ils ne le sont pas ; il faudrait qu'ils eussent une politique, et ils n'en ont pas. Leur programme précaire ne consiste qu'à se maintenir aux affaires et à durer le plus qu'ils pourront. Les idées qui ont cours en France et pour lesquelles ils doivent professer un culte particulier, car ils ne gouvernent qu'au nom des idées, les condamnent à l'hypocrisie de la paix. L'armée leur fait peur, depuis qu'elle a tranché par le sabre le débat entre eux-mêmes et la représentation nationale ; ils n'osent l'employer qu'en détail et sournoisement.

Dans ces conditions, les forces révolutionnaires tâtonnent dans un effort aveugle, et cherchent la ligne de moindre résistance. Les subversions politiques qu'elles provoquent ne s'étendent qu'aux États faibles de territoire et de population qui avoisinent la France et qui se trouvent naturellement placés sous sa domination. Là l'invasion militaire est facile, la rupture des formes politiques anciennes ne demande que peu d'efforts ; à peine est-elle accomplie qu'on reconstruit aus-

sitôt sur les ruines, dans le style de la Révolution. Le phénomène est double : d'un côté, l'effondrement des monarchies ou des ligues aristocratiques ; de l'autre, l'apparition de Républiques *sœurs* et la création dans leurs capitales de gouvernements inféodés à celui de Paris.

Ce système a été appliqué déjà à la République batave, créée dès 1795, puis aux Républiques ligurienne et cisalpine, proclamées au mois de juin 1797 ; il va se généraliser à partir de 1798. Des émissaires du Directoire parcourent la Suisse ; leur campagne philosophique est secondée par un mouvement de troupes qui viennent, le 15 décembre 1797, occuper une partie du canton de Bâle. Le 21 janvier, la division Masséna rentrant d'Italie, prend des cantonnements sur le territoire suisse et reste là, dans une immobilité significative ; le 28 janvier, Mulhouse est réunie à la France. Le Directoire somme alors le Sénat helvétique d'édicter une constitution nouvelle, qui change la vieille confédération cantonale en une république démocratique. La réponse du Sénat tardant à venir, la division Masséna et un détachement de l'armée du Rhin, commandé par le général Schauenbourg, pénètrent simultanément l'un dans le pays de Vaud, l'autre dans le Jura suisse et viennent se réunir, à Berne, après la bataille de Fraubrunnen. Leur fusion, sous le nom d'*armée d'Helvétie* (8 mars 1798) ne précède que de peu la proclamation de la nouvelle République helvétique, qui se fait à Aarau le 12 avril 1798.

En même temps l'échauffourée du 27 décembre 1797 à Rome et l'assassinat du général Duphot par la populace romaine ont fourni au Directoire l'occasion d'une rupture avec le pape et d'une invasion de l'Etat romain. Le 10 février, le général Berthier, à la tête de 10 000 hommes, entrait à Rome ; le 15, la République romaine était proclamée. Cette fondation nouvelle inquiète particulièrement le roi de Naples, souverain apparenté de près à l'empereur d'Autriche, et détermine entre ces deux princes l'élaboration d'un traité d'alliance offensive. A Vienne, le mécontentement de la population se traduit par la bagarre au cours de laquelle le drapeau français est insulté devant la porte de l'ambassadeur Bernadotte (13 avril).

La guerre pourrait résulter de cet épisode, mais aucune des deux parties n'est prête à la faire ; l'Autriche cherche des

alliances et des subsides ; le Directoire poursuit la série des entreprises obliques et des expéditions au petit pied. Attaquer l'Angleterre chez elle serait un trop gros parti, pour lequel tous les moyens manquent et que Bonaparte déconseille ; d'autre part, on ne peut laisser sans suites les menaces oratoires et le brandissement d'armes du mois de décembre ; il ne faut pas non plus que Bonaparte demeure à Paris. Ces considérations décident de l'expédition d'Égypte. Le 10 mai, s'embarque à Toulon l'aile de l'armée d'Angleterre qui prendra le nom d'armée d'Orient en débarquant à Alexandrie : dès le 1er juillet, on apprend qu'elle a cueilli au passage Malte, la station la plus forte et la plus convoitée de toute la Méditerranée.

L'assujettissement de la Suisse s'est trouvé complété par la réunion pure et simple de Genève à la France (17 mai) et par la conclusion d'un traité d'alliance offensive et défensive (17 août) ; la République helvétique s'oblige à prêter ses milices au besoin ; elle ouvre son territoire tout grand aux armées françaises. A la fin du mois d'août, une révolte, qui éclate dans les Petits-Cantons et que suit une répression sanglante, donne aux troupes républicaines l'occasion de faire un nouveau pas en avant ; elles viennent border le cours du Rhin.

En Italie, Brune, qui commande à Milan, se fait livrer par le roi de Sardaigne la citadelle de Turin et il y met garnison ; l'autonomie du Piémont n'est plus qu'un leurre ; sa subversion politique, une affaire de temps. Enfin, le grand-duc de Toscane, auquel on reproche l'asile qu'il donne à Pie VI dans ses États, et le roi de Naples, qui a ouvert à la flotte de Nelson les ports napolitains, sentent la révolution poindre et grandir dans leurs États.

A quoi ce système aboutira-t-il ? Le Directoire l'ignore, mais il lui est commode d'en continuer l'application. L'armée, si embarrassante au repos, est dans un mouvement perpétuel qu'elle peut prendre pour de l'activité : le mot d'ordre lui vient des Directeurs eux-mêmes, qui peuvent se flatter de suivre en ce point la tradition de la Convention. Si les expéditions d'affaires auxquelles on l'emploie violent en elle les caractères civiques que la Constitution lui prête et selon lesquels elle est

toujours une garde nationale, elles satisfont au contraire ses habitudes acquises et ses appétits professionnels. Si ses marches par des territoires ouverts et ses victoires sur des populations paisibles lui rapportent peu de gloire militaire, du moins elles procurent de l'argent, car il va sans dire que la libération politique, telle que le Directoire la pratique, n'est pas gratuite, et qu'il rançonne aussi les peuples en les émancipant. Le désarroi absolu des finances françaises justifierait à lui seul ce procédé ; mais l'attraction que les gouvernants de Paris éprouvent pour le trésor de Berne ou pour les richesses de Rome se double aussi de motifs d'intérêt personnel et s'active de la fièvre de corruption qui règne dans leur cercle même et parmi la clientèle dont ils sont entourés. Enfin, toutes ces entreprises extérieures font diversion aux difficultés intestines contre lesquelles le Directoire ne cesse de lutter : elles occupent l'opinion, elles la satisfont même car la France du temps reste assez imprégnée de l'idéologie de l'an II pour qu'on puisse encore lui faire admettre, au nom des Droits de l'Homme, la rupture arbitraire des pactes sociaux les plus anciennement contractés et les plus librement consentis.

Cette situation peut se résumer d'un mot : c'est la faiblesse du Directoire à Paris qui le pousse à des actions de force hors les frontières et c'est pour contenir et borner la Révolution en France qu'il l'exporte au dehors. Système ruineux, pouvoir sans assises, mince et fragile façade de pouvoir. Vu du dehors, l'appareil n'en est pas moins imposant ; il a des caractères de puissance et produit des effets de peur. « Que serait-ce, a dit Montesquieu, si une puissance de l'Europe, à l'exemple des Romains, faisait la guerre aux dépens des vaincus et tirait ses moyens de la guerre même ? Elle irait à l'empire de l'univers... » Telles sont bien, en 1798, la marche de l'impérialisme français et la montée progressive du flot despotique et révolutionnaire à la fois, par lequel l'Europe tout entière craint d'être submergée.

Que fera-t-elle pour se défendre ? Les grandes cours n'ont plus de représentants à Paris ; elle ne peuvent y faire entendre des observations que par l'intermédiaire des cours neutres, lesquelles sont souvent pour elles des cours ennemies : telle celle de Berlin pour celle de Vienne. Elles trouveraient des

porte-paroles à Rastadt, mais le Directoire refuse d'élargir la compétence des envoyés au delà des questions subsidiaires qui dérivent du traité de Campo-Formio ; comme ce traité n'a plus de sens, depuis que la Révolution a dépassé les bornes qu'il lui assignait, les protocoles que le Congrès accumule, les discussions qu'il soutient, à l'allemande, sur des affaires purement allemandes, ne sont eux-mêmes qu'un leurre et qu'un passe-temps. Des conférences spéciales se sont tenues à Seltz, au mois de mai, entre le comte de Cobenzl pour l'Autriche et François de Neufchâteau, plénipotentiaire français. La raison en était dans l'incident du 13 avril à Vienne, et dans la difficulté résultante qu'il s'agissait de résoudre à l'amiable ; mais, dès les premières conversations, le plénipotentiaire impérial s'est répandu en considérations sur l'accroissement de puissance que la France recevait en Italie par la création de la République romaine et sur les justes compensations auxquelles l'Empereur avait droit. Devant ce changement de thème, François de Neufchâteau n'a pas changé d'attitude : il continue à faire la sourde oreille, comme Talleyrand la fait à Paris et comme les plénipotentiaires la font à Rastadt.

D'échec en échec, la diplomatie européenne en vient à se convaincre que la guerre est son seul moyen de résistance et de revendication. Elle travaille à surmonter les obstacles qui s'opposent à la formation d'une nouvelle coalition. La Révolution effraie, par ce débordement même qui lui ouvre des étendues nouvelles, et qui paraît lui fournir des ressources illimitées. L'argent manque à Vienne, l'Angleterre en refuse, la Prusse veut rester neutre : il faudrait une intervention puissante, l'entrée en jeu d'une force neuve. Ce secours moral, cet appoint matériel ne peuvent venir que de la Russie ; aussi l'Autriche, après que les conférences de Seltz viennent de s'achever sans résultat pour elle, se tourne-t-elle avec angoisse de ce côté.

L'empereur Paul promet un corps de troupes auxiliaires dont l'Autriche assurerait la solde ; il promet une armée entière, au cas où le roi de Prusse sortirait de la neutralité ; il travaille à résoudre les difficultés de finances qui subsistent entre le cabinet de Saint-James et le cabinet autrichien. Ces preuves de bon vouloir n'ont eu encore aucun effet sensible,

quand, au mois de septembre, une nouvelle d'une importance capitale se répand à travers l'Europe ; on apprend la ruine de la flotte française, détruite par Nelson à la journée d'Aboukir (1er août 1798).

Cette fois, la disproportion éclate entre les ambitions de la France et ses forces effectives ; le prestige est dissipé, la chute que fait la République l'expose à recevoir toute l'Europe sur le corps. Déjà, le sud de l'Italie, sensible à l'influence anglaise qui domine tout à coup dans la Méditerranée, se met en effervescence ; le roi de Naples fait à Nelson, victorieux, un accueil qui peut passer pour un défi à l'adresse de la France et pour le prélude des représailles préparées contre elle en secret. De cour à cour, on échange le mot d'ordre des armements ; le ton de toutes les chancelleries s'élève ; une résistance se manifeste à Rastadt. Plusieurs mois encore seront nécessaires pour aplanir les voies où se traîne la diplomatie et pour supprimer les frottements qui retardent la mise en train des armées impériales ; l'impulsion définitive n'en est pas moins donnée ; l'urgence s'impose aux Directeurs de se préparer à de nouvelles hostilités.

La gravité de l'épreuve qu'ils auront à soutenir ne peut faire de doutes pour eux ; ils savent que ce sera le grand œuvre de la Révolution. Devant l'Europe, il s'agit de sauver les nouveaux états républicains ; devant la France, il s'agit de se sauver eux-mêmes, accablés qu'ils se sentent du poids des responsabilités. Or, ils ont si bien lié et subordonné la force armée à leur propre pouvoir que la défaite de l'un pourrait entraîner la chute de l'autre et que des revers militaires deviendraient pour eux des revers personnels. L'opinion publique leur demanderait des comptes ; mécontente d'eux, elle leur signifierait leur congé.

La philosophie de Barras s'arrête en ce point. Mais Larevellière-Lepeaux se demande en outre : « Nous partis, qu'adviendrait-il de la Constitution ? » Il sent que non seulement une guerre malheureuse marquerait un recul de la Révolution dans le monde, mais que ce recul serait plus grave en France qu'ailleurs, parce que la Révolution n'est nulle part aussi faible qu'à son foyer : la guerre pourrait y causer la fin du régime républicain.

Ces conséquences redoutables, mais encore lointaines, l'armée est chargée de les conjurer.

*
**

La commission militaire dont Jourdan est rapporteur vient de faire adopter par le Corps législatif son projet sur le recrutement. La loi nouvelle, dite *loi de conscription*, est votée depuis le 19 fructidor (5 septembre 1798), mais les mesures d'exécution n'ont pas encore été arrêtées et on ignore ce qu'elle pourra rendre dans l'application.

En attendant, l'armée, réduite par dépérissement, n'a plus que des effectifs d'ancien régime, impropres à la tactique de masse et de débordement à laquelle on avait dû les succès de l'an II ; sa faiblesse est d'autant plus sensible qu'elle couvre des territoires immenses et que son front de bandière s'étend de Terracine à Utrecht, du golfe de Naples à la mer du Nord.

Dans cette étendue disproportionnée, l'armée est comme diluée et dissoute, elle est énervée et sans force entre la Métropole qui l'écarte systématiquement et les pays conquis, qui ne l'acceptent qu'à regret. Sans attaches avec la France, elle n'en a pas non plus avec les territoires d'occupation, sur lesquels elle passe et roule en camp volant. Son rôle est d'imposer par la force les constitutions qui arrivent de Paris en poste pour dédommager les peuples vaincus. Ceux-ci la nourrissent, la soldent, la vêtissent ; l'armée les pille par surcroît et produit chez eux la gêne et même la haine, sans parvenir à sortir d'un état endémique de souffrance et de dénûment. Le temps seul pourrait adoucir ses misères ; les troupes s'acclimateraient, à la longue, et se feraient tolérer par la population. Mais le Directoire, qui craint chez elles la formation d'un *esprit d'armée*, les transporte sans cesse d'un théâtre sur un autre théâtre ; elles s'y présentent, prêtes de nouveau à des invasions, à des rapts et à des coups d'État ; elles y retrouvent les mêmes causes de perversion et de démoralisation.

La situation des généraux est plus précaire encore. Par crainte de les voir s'accréditer quelque part et grandir outre mesure dans l'opinion, le Directoire aime à les changer de place et prescrit à tout propos des chassés-croisés entre les

quartiers généraux. Malgré tout, la distance où ils sont de la Métropole, la lenteur des communications et l'abandon matériel dans lequel on les laisse, avec obligation de faire vivre leurs armées sur le pays, les rendent à peu près indépendants ; quelques-uns en abusent, ils s'arrogent des pouvoirs politiques ou échafaudent de rapides fortunes sur des réquisitions arbitraires ou des malversations.

Le Directoire s'efforce de restreindre cette autonomie en déléguant aux quartiers généraux des commissaires, auxquels il confère des pouvoirs spéciaux dans l'ordre diplomatique et surtout dans l'ordre financier. Le contrôle de ces agents pourrait être efficace, s'ils s'imposaient aux états-majors par leur prestige personnel et leur intégrité ; mais ces personnages obscurs, tout à coup tirés de l'ombre, ne sont connus que par les liens de parenté ou d'amitié qui les attachent aux Directeurs ; on parle aussi de liens d'intérêt, de contrats de partage secrètement souscrits par ceux d'entre eux qui viennent remplir des emplois lucratifs et qui en doivent le compte à leurs commettants.

Il résulte de là que les généraux, quand ils sont honnêtes, répuguent à entrer en contact avec les commissaires ; ils y répugnent davantage encore quand ils ne le sont pas. De toutes manières, les relations du commandement avec les commissaires sont mauvaises ; il en résulte des tiraillements de service. D'autre part, les commissaires sont trop puissants pour n'avoir pas leur cour ; la flatterie, les correspondances obliques sont des moyens qu'on emploie pour gagner leur faveur et démolir auprès des Directeurs ceux dont on ambitionne la succession. Ces brigues réussissent trop souvent, — telle celle de Macdonald contre Championnet ; — elles ajoutent encore à l'insécurité, à l'instabilité qui sont désormais la part du haut commandement.

De là, pour l'armée, une démoralisation de plus ; l'opinion simpliste qui s'y forme est que les généraux sont suspectés, qu'elle-même est persécutée : est-ce là le salaire auquel elle pouvait s'attendre, après les longs services qu'elle a rendus? Sans base d'existence, sans place dans la constitution de l'État, elle vit comme elle peut, sur elle-même, et ce n'est pas sa faute si, dans ces conditions, les principes

de la morale qu'elle se forge ne sont plus républicains.

A l'enthousiasme révolutionnaire, à l'abnégation civique, succède ce même sentiment de l'honneur que les militaires professaient sous l'ancien régime et qui était pour eux comme un apanage moral, une vertu réservée, dont ils refusaient l'accès à quiconque ne portait pas l'épée. A vrai dire, ce sentiment féodal est moins commun chez les supérieurs que chez les subalternes ; il ne se répand pas dans l'armée de haut en bas, comme il serait naturel, mais s'y propage plutôt de bas en haut. Beaucoup de généraux sont assez de leur époque pour préférer l'argent à l'estime de leurs contemporains. Dans les rangs de la troupe, au contraire, la pauvreté et l'honnêteté vont de pair ; on oppose la misère de l'officier, celle du soldat, au luxe des administrateurs venus de Paris pour dévorer la substance des pays conquis ; l'abîme se creuse entre ceux qui font simplement *leurs affaires* pensant avec bonne foi que l'homme n'est pas sur terre pour autre chose, et ceux qui sacrifient à la chose publique leur bien-être, leur vie même, en échange d'un honneur idéal.

Ceux-ci ont appris à l'école de la guerre quelques-unes des vertus propres autrefois à la classe des militaires professionnels ; ces vertus anciennes se mêlent à des sentiments modernes, contradictoires avec elles, à tout ce que la pensée émancipée a de plus libre et de plus hardi, à ce que le vocabulaire a de plus oratoire et de plus redondant, aux déclamations sur la paix, à la fausse littérature, à l'étalage de sensibilité pour faire de cette armée de l'an VII un être singulier. Elle n'est plus l'armée de la Convention, elle n'est pas davantage l'armée du Consulat, mais elle est bien l'armée du Directoire et reflète en elle — tant il est vrai que l'armée est à chaque époque le miroir où la nation peut se voir et se reconnaître — tous les caractères propres à la France en cette période de transition.

Les éléments de faiblesse morale qu'elle porte en elle n'apparaîtront que plus tard, après ses premiers revers ; mais sa pauvreté matérielle et son insuffisance numérique sautent aux yeux. Le Directoire voudrait y remédier ; malheureusement, il n'a plus d'autorité dans une nation qui n'a plus d'esprit public. Son appel au dévouement patriotique n'est pas entendu. L'essai qu'il fait de la loi de conscription avorte, et

quatre-vingt mille conscrits seulement, au lieu de deux cent mille qu'on attendait, ont rejoint les armées au printemps suivant. Le Corps législatif lui refuse des crédits : c'est une forme d'opposition politique ; or, les dissensions qui partagent la France sont telles à cette malheureuse époque qu'elles ne s'apaisent pas, même devant la menace de l'étranger.

*
**

L'armée reste donc aussi faible au mois de mars 1799 qu'elle l'était en septembre 1798. Dès lors, des revers militaires sont inévitables ; ils se répercuteront en France et y détermineront des crises intérieures ; miné par ce double mal, le Directoire déclinera peu à peu, pour succomber six mois après.

La défaite de Jourdan à Stokach, le 21 mars, marque le premier pas vers la chute ; l'armée du Danube, où l'indiscipline se met, évacue la Souabe et revient précipitamment vers le Rhin. Le 26 mars et le 5 avril, Schérer est battu sur l'Adige ; il rétrograde vers Milan et Turin. Le 18 juin, Macdonald, qui ramenait du fond de la péninsule l'armée de Naples, la fait battre par Souvorov : ce même jour, 30 prairial, comme par un écho du lointain canon de la Trebbia, le Directoire vermoulu s'effondre ; il perd trois de ses membres, sacrifiés à la réprobation du Corps législatif. Renouvelé en personnel après cette crise, mais diminué encore de prestige, il continue à dévaler la pente du déclin.

Les mois suivants, la chute s'accélère. Encore quelques épisodes militaires, quelques débats stériles dans les conseils et l'inévitable s'accomplira : le 18 brumaire an VIII (8 novembre 1799), l'armée et la France tomberont ensemble dans la main de l'homme designé pour tenir dans le monde l'épée de la Révolution.

A tout instant et même à cette heure décisive on voit que l'acteur prédestiné n'a joué qu'un rôle secondaire ; il attendait que la cause qu'il regardait agir — l'agression systématique dirigée par le Directoire contre les puissances monarchiques — eût achevé de travailler pour lui.

C'est une grande question aujourd'hui de savoir si cette

anticipation révolutionnaire de la France sur l'Europe, au temps du Directoire, aurait pu être évitée. Il eût fallu, avant tout, que la conduite des affaires françaises fût aux mains d'un gouvernement sage ; mais quelle probabilité aperçoit-on pour qu'en aucun temps il puisse se trouver cinq sages à la fois dans une république ? Surtout quelles chances y a-t-il de voir ces cinq sages parvenir à la direction des affaires, au lieu de demeurer dans les régions plus calmes et pour eux meilleures de l'étude et du savoir ?

Supposant pourtant que ce Directoire idéal eût pu exister et que sa politique n'eût été que justice et que modération, on voit que la France de l'an VII eût été pacifique après le traité de Campo-Formio, comme la France du Consulat le fut après la paix de Lunéville et jusqu'en 1804. Mais ce qui était possible un temps l'aurait-il été indéfiniment ? Ce qui était possible à un triumvirat absolument dominé par la personnalité du Premier Consul, l'aurait-il été au fragile gouvernement pentarchique dont toutes les décisions flottaient, livrées aux influences du moment et ne savaient que traduire, non pas conduire, les impulsions aveugles de la Révolution ?

Il eût fallu dès la période antérieure la concentration d'autorité qui se fit en 1799. Mais cette concentration n'avait pas été possible en 1795, au moment où la commission des Onze achevait de rédiger la Constitution de l'an III, et où Bonaparte l'imposait à coups de canon aux sectionnaires révoltés. Pas possible non plus en 1797, où les efforts de l'opposition politique n'aboutissaient qu'à déterminer le coup d'épaule de fructidor et à redresser l'édifice constitutionnel dans tout son aplomb. Pas possible enfin au début de l'an VII, où le mot d'ordre de tous les mécontents était la Constitution même, violée par les soldats d'Augereau dans la personne des représentants. « Vive la Constitution de l'an III ! criait Lucien Bonaparte à la séance solennelle du 1er vendémiaire an VII ; jurons de mourir pour elle ! » Ni lui ni personne ne pouvait prévoir ce qu'il adviendrait, un an après, de cette même Constitution, détruite ni par son frère ni par lui-même ni par Joseph, mais par le jeu des causes supérieures dont ils n'étaient tous que les instruments.

Ces causes apparaissent à distance, quand on embrasse

dans un regard d'ensemble les faits de ce temps. On voit la France entraînée sans fin dans les conséquences du défi militaire jeté par elle à l'Europe en 1791 ; l'idée révolutionnaire va la première, la force révolutionnaire la suit. Rien ne peut achever cette lutte nécessaire ; le Directoire finit la guerre de la Convention et commence sa guerre propre ; le Consulat finit la guerre du Directoire, mais il en prépare une autre ; l'Empire, courant de victoire en victoire à la conquête de la paix impossible, ne la trouvera qu'au fond de l'abîme où il s'écroulera. A chaque époque, un pas constitutionnel a été franchi, un effort fait pour rétablir l'équilibre, arrêter cette marche folle dans laquelle le pouvoir précipite la nation ; à chaque fois, cette borne dépassée dans la carrière est devenue la tête d'une nouvelle étape, et, que ce soit l'idéalisme des conventionnels, la métaphysique républicaine des directeurs, ou l'orgueil national incarné dans Napoléon, toujours c'est l'idée qui a été agressive ; la force n'a fait que suivre et que regretter la paix.

ARTHUR ROË

INSTANTANÉS AUX PAYS-BAS

Amsterdam, 1er août.

La nuit est venue et il pleut. Je descends du train, tout ébloui des lueurs que les globes électriques, pareils à de gros ballons laiteux, répandent sur les trottoirs mouillés. Monsieur Gode m'attend. C'est un petit homme au visage doux, au type bordelais. Une heure après, nous sommes à Alkmaar, et bientôt, en vis-à-vis dans le tramway qui nous emporte d'Alkmaar à Egmond an Zée. Voici, à sa porte, madame Gode. Son mari me glisse à l'oreille :

— Elle est Frison.

— De Groningue, spécifie-t-elle.

— Madame, mes compliments.

— Voulez-vous dîner ?

— Merci ; dormir...

On me conduit à ma chambre. Elle est charmante et juvénile. Cependant le lit m'inquiète, car il se redresse à peu près verticalement, des reins à la tête, et le matelas y disparaît en de métalliques profondeurs. J'y dors comme dans une chaise longue.

De grand matin, je m'éveille au coup d'une pensée soudaine : la vue de ma fenêtre ? Point essentiel pour moi qui suis chasseur de paysages et pour qui un balcon est un lieu d'affût. Et voici : des dunes mamelonnées, que vert de grise une herbe rare, en ce moment colorée de soleil levant ; en bas, un petit jardin égayé de grosses têtes de dahlias ; en face, dans la coulée d'un vallonnement, la mer du Nord.

Je gagne le rivage. A l'infini, la côte est inaltérablement droite, sans une courbe, sans une flexuosité. Les falaises, sablonneuses, couleur de cendre, l'accompagnent à perte de vue sous les embruns. Bien que le vent ne se soit pas encore élevé, la mer tonne, s'échevelle, écumante, et jette ses vagues sur le sable comme des épaves. La coque béante d'un bâtiment de pêche pourrit sur la grève et ses ais ébréchés se disjoignent comme les côtes d'un squelette dans le désert. De grands goëlands chavirent dans le ciel bas. Une fumée fait route vers l'Angleterre.

Assis sur le bordage d'une chaloupe renversée à sec, de vieux marins, des invalides, mâchonnent leur pipe, sans mot dire. Leurs visages, au collier de touffes grises, se détachent sur le flanc des falaises, sortes de bas-reliefs, symboliques, en face des flots, de l'alliance défensive de l'homme et de la terre. Je tire de ma poche un recueil de Kloos, le grand poète néerlandais. J'ouvre au hasard et je lis ceci que je traduis :

LA MER

La mer, la mer continue de frapper dans une ondulation sans fin,
La mer, dans laquelle mon âme se voit reflétée.
Et la mer est comme mon âme en son être et en ses apparences,
Elle est le Beau vivant et ne se connaît pas elle-même.

Elle se lave elle-même dans une éternelle purification ;
Elle se tourne elle-même et revient là d'où elle s'est enfuie ;
Elle s'exprime elle-même par mille sortes de signes,
Et compose une chanson éternellement gaie, éternellement plain-
[tive.

O mer, si j'étais comme toi dans toute ton ignorance,
Alors je serais complètement heureux,
Alors je ne désirerais plus ce que les hommes envient :

La joie et la souffrance.
Alors, mon âme serait une mer, et sa tranquillité,
Puisque mon âme est plus grande que la mer, serait plus grande
[encore.

Les vieux marins m'ont regardé lire ; je ferme le livre, et leurs yeux retournent tranquillement vers la mer du Nord.

Je songe à nos plages françaises, si sinueuses, si découpées, où chaque baie, chaque crique s'ouvre intimement au flot et bavarde avec lui. Là-bas, le ciel et la mer confondent leur azur ; les arbres ombragent les alentours ; le sillon des cultures n'est qu'un prolongement du sillon des vagues. Mais ici, loin de s'entretenir et de s'aimer, les deux éléments se livrent un combat éternellement indécis ; et la mer furieuse n'arrive pas à saper les assises de cette terre nue et désolée à qui manque cependant l'invulnérable ceinture du granit.

Je vais aux ruines d'Egmond an den Hof, antique séjour des comtes d'Egmond, fondé par Berwold au XIe siècle. Il n'en reste que la chapelle de briques, dans les lierres, et quelques traces de soubassements ensevelis sous les pâtures. A quelque distance, des stèles funéraires se soutiennent à mi-chemin de leur chute, sans doute retenues par le scrupule de fouler sous elles des herbes vierges. Les douze coups de midi sonnent au beffroi. Là-bas, le clocher d'Egmond an Zée pointe dans une brume étincelante.

Les enfants attendent sur les bancs peints de vert frais. Ils sont vifs et ardents ; leurs chevelures blondes ondulent claires, blanches comme des rayons de soleil dans une atmosphère de pluie. Les parents sont graves et lents, les mères surtout avec leurs mentons roses arrondis sur des rabats de dentelle.

— Venez, me dit monsieur Gode, je vais vous montrer les poules de monsieur Bossmann.

Je le suis jusque dans la cour. Les poules de monsieur Bossmann sont des hollandaises blanches avec les pattes roses. Monsieur Bossmann arrive, les mains pleines de grains qu'il jette, et les poules se mettent en tumulte au bas de son geste, monsieur Bossmann est gros, court, blond, jovial.

— C'est un homme bien distingué ; il est comme de la famille, me chuchote monsieur Gode.

Puis il ajoute :

— C'est un homme faible, voyez-vous, et c'est pourquoi il a beaucoup appris.

Et, tandis que les poules caquettent, deux gros pigeons

aplatissent leurs jabots bleus sur la planchette du colombier, construit sur le modèle de l'église du village et pareil à un jouet de Nuremberg.

2 août.

Promenade dans les dunes. Leur stérilité n'est qu'apparente. La flore y est d'une richesse qui nous captive à chaque pas. Ces petites plantes d'une délicatesse de gazes précieuses, on ne les aperçoit qu'en se penchant vers elles. La plupart portent des noms populaires charmants : la torche, espèce de coucou plus compact que le nôtre, fait d'une grappe de clochettes blanches frangées d'or ; le mille-feuilles, dont l'inflorescence étale à ras de terre la subtile digitation d'un fenouil minuscule ; l'astre de sable, sombre étoile dont les rayons de velours violacé semblent empreints des reflets de certains soleils couchants ; le bec de héron, dont les étamines et les pétales, écartés d'une pression des doigts, figurent curieusement la tête, le bec et le cou du héron ; la queue de cheval, la raquette de la mer, et beaucoup d'autres qui, la brise aidant, nous saluent et regardent passer l'étranger bien connu du thym et du myosotis.

Nous revenons par Egmond an den Hof et passons devant la ferme de Beeckvlieck ou du « Petit Ruisseau » : autour du clos, circule un rû fleuri de nénuphars et de liserons. Devant la ferme frissonnent des aunes dont les troncs sont chaulés dans la partie intermédiaire entre le bouquet et le pied enduit de coaltar.

— C'est, me dit monsieur Gode, pour guider dans la nuit les conducteurs de chars qui rentrent et risqueraient de heurter leur attelage.

Le toit de la ferme, monumental trapèze de chaume ras, s'élève sur des murailles basses, tout en fenêtres à boiseries abondantes et fraîchement peintes, vernies. Des stores, frangés de dentelles, et des écrans bleus, montés sur bois noir, dissimulent l'intérieur des salles. La cour s'arrondit, propre et coquette. C'est un cottage, disposé dans la verdure, fier de ses lambris et jaloux de son huis clos, tabernacle des intimités familiales.

Nous levons une bande de vanneaux, qui partent dans un

ensemble parfait, de leurs ailes noires et blanches. Les premiers capturés de la saison ont été offerts à la jeune reine. Nous causons, monsieur Gode et moi. Le brave garçon a pris confiance, s'étant aperçu enfin qu'un sourire n'est pas toujours méchant.

— Nous avons dans notre langue, me dit-il, un mot sans équivalent dans la vôtre ; c'est le mot *gesellig*. Le sens de votre terme *intime* ne serait qu'approximatif du sien. Ce serait plutôt, — moins une nuance encore intraduite, — le confortable dans l'intimité et l'intimité dans le confortable. En hiver, par exemple, le soir, je travaille. Ma femme, auprès de moi, fait de la dentelle ; la lampe sous l'abat-jour répand une lumière chaude ; une jeune fille, quelqu'un, va au piano, joue un morceau, puis revient à sa place ; la théière chante ; pas d'autre bruit ; tout est tranquille, tout est en sécurité : *gesellig*, et si le vent souffle au dehors, si la pluie frappe sur les vitres, c'est encore *gesellig*.

Monsieur Gode achevait sa définition, lorsqu'une procession d'enfants, chantant à un irréprochable unisson, défila sous les arbres. Chacun d'eux portait une oriflamme aux couleurs nationales. Après chaque couplet, tous criaient en chœur : *hourrah ! hourrah !*

— C'est la fête des enfants, me dit monsieur Gode. Nous avons inauguré notre tramway, il y a huit jours ; c'était la fête des grandes personnes : il faut bien que les petits aient leur tour...

— Hourrah ! Hourrah ! pour le tramway...

Et le pasteur protestant, un colosse blond, se donnait beaucoup de mal.

Au retour, nous aperçûmes sur la terrasse de la villa les petites jeunes filles blondes aux cheveux de soleil.

— Les petites *Backvischje*, me dit, en clignant d'un œil, monsieur Gode.

— Oh ! Monsieur Gode, *Backvischje*, ces gentilles demoiselles !

— C'est un mot barbare, entonne mon respectable compagnon, mais je vais vous dire : *backvischje*, ce sont les petits poissons du filet. On accommode les gros ; les petits, on les jette « tout simple » dans la poêle à frire.

— Parfaitement ; alors ces gentilles demoiselles sont de petits poissons ?

— Des petits poissons, c'est-à-dire de petites oies.

— Parfaitement, monsieur Gode, mais vous êtes dur !

— Je vais vous expliquer. Hier soir, elles ont dit : « Monsieur Gode ne nous a pas présentées à ce monsieur français ; alors nous ne savons pas si nous devons le saluer... » De petites oies !

— Eh bien, monsieur Gode, rassurez vos gentilles *Backvischje*, c'est moi qui les saluerai.

*
**

De très bonne heure, avant que le village, engourdi sous l'épais brouillard, s'éveille, de lourds chariots font trembler la chaussée de briques. Ils passent au vacarme de leurs larges roues blindées et trouent la brouée de leur éperon en forme de défense. Ils vont au rivage charger les coquilles qu'ils porteront au four à chaux, dont on voit les cheminées à la lisière des polders blancs.

Des coqs chantent dans les cours et secouent leurs ailes d'or à la pointe des barrières. Leur belle voix prolongée ne se ressent pas des brumes froides. Ils saluent joyeusement le lever du soleil sur les dunes roses à travers les buées suspendues. Un vent léger exporte comme des cargaisons de cotonnades, des nuages hydratés de lumière humide.

Alors, au seuil d'une maison, une jeune fille s'applique à décrocher sans bruit l'auvent vert de la boutique. Là-bas, une porte s'ouvre, et voici un vieux marin qui fume son cigare et se dirige vers la mer.

Maintenant le soleil domine les toits ; il éclaire le village. Les dunes bleuissent. Une brise passe dans de maigres feuillages humectés. De l'intérieur des logis, des bras blancs repoussent les panneaux quadrillés des fenêtres ; l'air du dehors vient renouveler la fraîcheur des ombres et réveiller la vie des plantes.

Les femmes, debout sur leurs seuils de briques vernissées, y répandent bruyamment leurs seaux d'eau. Elles frottent avec entrain, avec contentement. Elles ne s'attardent point

de compagnie. Puis, quand les seuils reluisent, à son tour le briquetage des murs se ravive sous les flaquées d'eau. Sur ce sol tiré de la mer, les maisons sont lavées comme des navires de plaisance. Et partout, dans toutes les demeures, à chaque porte, c'est le grand souci du matin que cette ablution, si ponctuelle et si recueillie qu'elle revêt presque le caractère d'un rite religieux.

Maintenant vous pouvez circuler dans les rues du village, vous n'y trouverez pas la moindre trace d'ordures, le plus petit amas de détritus. Tous les logis se présentent en toilette claire et pimpante, toitures de tuiles éternellement rougies par les brumes, chéneaux de bois jonquille, badigeons damassés du blanc filet des ciments, contrevents peints d'un vert aussi tendre que celui des feuillages nouveaux. Mais à vos regards séduits par la pureté des vitres, s'oppose un écran d'étoffe bleue qui, dans l'ombre de la salle, ne laisse entrevoir qu'une potée de bégonias et la blanche porcelaine d'une tasse à thé. Il faut, en cette région où le soleil n'illumine pas ce qu'il éclaire, rendre aux choses leur éclat avec de la peinture et faire de la lumière avec de la fraîcheur.

Il n'est pas jusqu'au petit banc fixé dans le mur, en côté de la porte, qui ne reçoive sa ration régulière de couleur et de lavage. C'est là que dans les soirs d'été viennent s'asseoir et chuchoter les vieilles femmes en caraco vert, la tête hochante sous la capuche de dentelle. Le long du mur reluisant s'alignent leurs visages jaunes et pâles que le soleil n'a jamais fleuris. Des enfants jouent à leurs pieds dans de la cendre de sable, des enfants blonds et blancs aux yeux assez pauvres d'azur et aux teints de dunes stériles.

4 août.

Ce matin, nous devions faire la route d'Alkmaar pour assister à la vente des fromages ; mais il a plu toute la nuit, et vers huit heures une bruine assez froide tombait encore.

— Alkmaar est trop loin ; allons à Binnen, me dit monsieur Gode.

Le ciel gris, ouaté, bas, repose sur l'épaule des dunes. Nous nous arrêtons devant le cimetière fermé par une grille peinte,

au bout d'une avenue semée de coquillages. Il y a là huit pierres, huit tombes, huit épitaphes. La plus récente est celle d'une jeune fille de vingt ans, morte de la poitrine. Sous la prairie verte et fraîche, quel frisson de froid doit sévir sur les chairs trop blanches de la pauvre petite *backvischje !* Monsieur Gode m'explique que le cimetière est « plein de morts ». Les huit tombes recouvrent huit riches. Les autres ont reçu la sépulture du silo, et l'herbe a tout effacé.

L'étroite route pavée de briques roses serpente dans la plaine et disparaît dans des oasis de verdure, derrière un rideau de saules ployés par les vents de mer. Des chariots attelés de chiens hors d'haleine emportent l'homme, assis de côté, ses pieds rasant le sol.

Nous pénétrons dans la zone des polders. La bruine a cessé d'embrumer l'espace. Maintenant, du ciel tourmenté et rapide, flue sur les pâturages une lumière laiteuse, issue de l'entrebâillement des nuages sombres. Des taches blanches et noires, des formes à peine remuantes, broutent ou dorment, couchées. Ici, dans des verdures clôturées par un canal, paissent des vaches blanches, marquées de gris-fer, aux mamelles. Ce sont, dans la langue populaire, des vaches « bleues ». Puissamment campées, immobiles, tête lourde, les cuisses bourrelées d'une chair sans poils et que mouille la rosée du matin, elles clignent des yeux aux mouches et mâchent : « La Hollande est à nous, — semblent-elles ruminer dans les vapeurs de leur bien-être, — et ce sont les bons Hollandais qui ont pris la terre à la mer pour nous donner de l'herbe. »

Nous entrons dans une futaie voisine du village d'Egmond-Binnen. Dans les arbres mouillés rôdent déjà des rubescences d'automne, et, par les interstices, un nuage aux franges crayeuses nous inonde d'un rayon de soleil pâle. Ce rayon de soleil guide mes regards et leur découvre un charmant tableau, une toile authentique de Constable.

C'est, derrière un alignement de platanes, une maison dont le faîtage de chaume se déploie comme un somptueux bonnet de loutre, sur des murailles très basses et très blanches. Les vitres du cottage, encadrées de baguettes vertes à filets jaunes, sont d'une pureté parfaite, qui miroite dans l'arma-

ture compliquée des boiseries peintes. Cette maison occupe le milieu d'une prairie dans laquelle folâtrent deux chèvres blanches au bord d'un fossé rempli d'eau claire. Assises sur un banc, deux fillettes s'adossent à la muraille. Leurs tabliers bleus semblent tissés de pétales d'hortensia, et dessinent sur leurs épaules des crêtes d'étoffe dentelées. L'une d'elles roule dans ses doigts le bout de sa natte blonde.

C'est l'époque des vacances. Elles regardent avec délices s'écouler le joli mois d'août. Leur cœur est clair et transparent comme le petit canal ; leur âme, nette comme le chaume de la maison, et leurs yeux ont la fraîcheur de ses persiennes ouvertes. Toutes deux ressemblent aux petites fleurs que je n'ai vues que dans les dunes de Hollande, au liseron nain des fossés et à la nuageuse étoile des sables.

Et les fermes, feutrées et coloriées, se succèdent au bord de la route, cachant derrière l'immobile pot de fleurs l'insaisissable *Gesellig* de monsieur Gode. Les cours ouvertes, plantées d'aunes, de peupliers frissonnants, s'entourent de hangars entretenus aux couleurs du maître ; parfois, au centre de cet espace sans tache, un char d'Utrecht en bois jaune et construit dans le style des anciens carrosses, attend qu'on l'assujettisse à quelque lourd cheval du Brabant. Autour de ces demeures, pas un chien n'aboie, pas une bête ne paraît. Les intérieurs clos, silencieux, retirés dans une sorte de bon ton bourgeois, ne craignent point de se laisser voir sur la défensive d'un égoïsme satisfait.

Les allées tracées dans les bois nous découvrent toujours la grande plaine bleutée et ses troupeaux ; des *tumuli*, qui sont des fumiers, couverts de plantes en fleurs ; des meules de foin à l'abri du prélart descendu le long des quatre piquets au fur et à mesure de la dépense fourragère. A l'horizon s'estompe en grisailles délicates la ceinture découpée des bois, des villages et des beffrois, dans le lointain desquels s'en va mourant le profil campanulé de la vieille ville d'Alkmaar. L'air du large, où se mêlent la senteur marine et le parfum des prairies, gonflant notre poitrine du souffle de cette nature plantureuse, nous gagne aux béatitudes de son opulence sans soucis et de sa fortune sans caprices.

— Voyez, me dit monsieur Gode, on mangerait la terre, tant elle est propre !

Et, comme je m'étonne, m'extasie, interroge :

— Ah ! ah ! répond-il, c'est le secret du forgeron [1].

Les ruines de l'abbaye d'Egmond-Binnen, dont j'espérais retrouver quelques traces, ne subsistent que sous les espèces d'une petite église neuve. Tout autour, le cimetière ancien, planté de quelques stèles séculaires, se bossue sous des regains d'herbes luisantes.

— On a déterré récemment, me dit monsieur Gode, un squelette gigantesque, celui d'un des premiers seigneurs d'Egmond ; les os de ses jambes étaient gros, voyez-vous, gros comme « des cuisses de vache ».

Au retour, nous suivons un sentier tracé dans les dunes, à travers des champs de capucines rampantes, pressées entre elles dans le branle-bas silencieux de leurs clochettes ouvragées.

La petite Christine, la plus blonde, la plus délicate des *backvischje*, vient à notre rencontre et dit tout bas à son oncle :

— Je vais lui jouer la *Marseillaise*...

Et, tandis que nous demeurons dehors, tandis que je regarde commencer la fête du soleil dans les brumes d'Alkmaar, j'entends derrière les vitres du salon, derrière l'écran et le bouquet de reines-marguerites, l'air assourdi du premier couplet :

Allons, enfants de la Patrie ! mais, c'était joué doucement, mollement, par une blonde.

6 août.

Les coqs de monsieur Bossmann et les tintements aigrelets d'une cloche m'ont réveillé de bonne heure. Je me suis dirigé vers les dunes, en pèlerinage à ces lieux que j'appris à aimer sur les toiles de Ruysdaël et de Wynants.

Ces dunes, si délicatement bleues dans le *Rayon de soleil*, au Louvre, sont des collines massées à perte de vue le long du littoral. Successions de formes montagneuses, épaulements

1. C'est le grand mystère.

de pics et de mamelons, emboîtements de cirques et de vallées, tout ce chaos fusionne en un rempart monstrueux et trapu contre lequel vient se briser la mer du Nord. Pas un feuillage ne prospère dans cette immensité, semblable à une région de volcans éteints et dont la nudité serait complète sans la broussaille de certaines végétations souffreteuses, éparses au tapis rosacé des thyms sauvages. Des mousses sèches, des lichens végètent sur les versants ; lichens roux, lichens d'Islande, orseilles violettes y propagent l'illusion d'une surface de vieil étain. Çà et là une chèvre blanche apparaît dans la caverne rose d'un effondrement de sable, d'où émergent quelques touffes d'herbes rachitiques, et son bêlement ne s'entend pas dans le vent qui vient de la mer.

Si petit que soit un nuage, s'il vient à passer devant le soleil, une ombre géante s'abat sur les dunes, couvre d'une noirceur soudaine la place où le soleil donnait tout son éclat, et mobile, extensible, s'éloigne en atteignant les pentes, tour à tour, jusqu'à ce que sur la plaine, libre d'espace, elle s'étale et se dilue dans les brumes. Ce pays rappellerait assez la nature de ces êtres sensibles dont la plus légère impression se trahit sur le visage. Ici aussi, le plus insignifiant changement dans le ciel, le plus infime déclin de lumière, se répercute sur le sol ; et dans ce phénomène lui-même on pourrait établir des gradations de sensibilité.

Certaines ombres ne font que frôler l'épiderme ; elles sont pâles, rapides, impondérables. D'autres affectent des régions plus profondes, plus intérieures, et il paraît bien alors que les dunes répondent par un frisson de tristesse au nuage qui passe dans le ciel.

Ce matin, j'y rencontrai une *backvischje*, vêtue de blanc. Ses longs cheveux blonds, sans boucles, baignaient dans la lumière éteinte et verdâtre, et se déployaient dans l'atmosphère des dunes comme des feux follets de plein jour.

8 août.

Nous allons à Alkmaar, monsieur Gode et moi. Les voitures à chiens circulent sur leurs roulettes taillées à plein bois. Des paysans nous grognent un bonjour, en touchant de la main

gauche le haut de leur coiffure. Un grand gars blond nous salue d'un geste énergique et franc.

— C'est un garçon de Jean de Witt, me dit monsieur Gode.

Et, comme je demande pourquoi : « Un luron », ajoute-t-il :

Les polders verdissent dans l'immense réseau des canaux miroitants où s'égoutte peu à peu l'humidité des terrains. Çà et là, des écluses entr'ouvertes laissent couler l'eau vers la mer. Les vaches paissent leur domaine, toutes blanches et noires, longues, massives et soyeuses. Sous le ciel lourd, se dissipe un horizon de futaies jusqu'au clocher d'Alkmaar, d'où jaillissent des dorures intermittentes de soleil.

Le peuple innombrable des moulins évoque la réalisation merveilleuse d'une descente de Marsiens sur la terre. Le chaume qui les vêt du pivot au faîte, présente toute la finesse d'une peau de Suède. Leur toiture a la structure d'une tête de guêpe, et ces guêpes regardent par deux lucarnes, étirent leurs membranes, et d'un dard agressif déchirent les basses nuées orageuses.

En devisant, nous arrivons à Alkmaar. Vieille petite ville peinte, ornée, enjolivée ; des pelouses, des étangs d'eau limpide, des bosquets. L'étroite rue que nous suivons projette sur la chaussée rose deux trottoirs d'ombre, et le seul être vivant est un char d'Utrecht qui s'éloigne. Mais soudain, dans *Langestrasse*, c'est une kermesse de couleurs joyeuses sur toutes les façades. La gamme des briques y chante du rose au violet. Des servantes en robes claires, uniformes, une fleur de tulle dans les cheveux, lavent les seuils à grande eau. Le négoce des marchandes corpulentes et mafflues absorbe les trottoirs. La plus jeune d'entre elles, pensive et jolie, laisse aller sa tête dans ses mains, et, sur sa gorge très blanche, se faufile un collier de corail.

Le canal d'Amsterdam au Helder longe la ville, mais il en reçoit un autre qui la traverse, entre un double rang d'arbres penchés sur ses eaux vertes. Les quais s'encombrent de paysans, de chars d'Utrecht, de vaches lentement venues des pâturages voisins. Dans le campanile du beffroi, le carillon répète sous le marteau du sonneur une vieille complainte à la louange du samedi, jour mercantile. Un soleil tamisé tache

les rampes vertes et joue sur les quilles ventrues des barges. Les maisons se dédoublent dans les eaux qui les décalquent et réfléchissent leurs couleurs. Un pont tournant manœuvre et tient son bras soulevé dans l'alignement d'une ruelle masquée d'ombre. Ailleurs s'ouvrent des vannes, et le bateau, en entrant, remplit le passage qui lui est fait; il s'avance avec la dignité bien nourrie d'un bourgmestre respectable. Et le regard se réjouit de tant de notes vives et chatoyantes, du vert tremblant des ormes du quai, du rouge et du violet des façades, des laques glauques de l'eau sommeillante aux reflets mouvants, profonde de toute l'image invertie des toitures et des balustrades.

Un peuple lent, doux et silencieux, circule sans se heurter dans la fine poussière des marchandises et des déballages, tandis que de sa fenêtre basse, quelque bourgeois désœuvré pêche à la ligne dans le canal, en fumant son cigare de Rotterdam.

11 août.

Nous suivons une route qui côtoie la partie des dunes jadis occupée par les *Kaninefaten* ou chasseurs de lapins, Bataves de la première occupation. A droite, s'étendent les polders, avec leurs canaux, leurs moulins à tête de guêpe, et leurs brumes qui ne touchent pas le sol. Le calme est absolu ; l'air très doux. Un grand charme émane du bruissement des peupliers, alors que gaîment nous marchons sur leurs ombres, découpées à nos pieds en dentelles bleues. Les fermes nous regardent passer, dans un costume qui semble du dimanche, tant elles se montrent lavées, lissées, peignées, la coiffe bien mise, le tablier au petit fer, irréprochables.

L'une est à l'enseigne de l'Eau Courante, Une autre nous dit : *Kent u Zelve* (Connais-toi toi-même). Une troisième y met plus de bonhomie : *Komt en Gaat in Vrede* (Venez et partez en paix) C'est aussi *Nooit Gedacht* (Je n'aurais jamais cru que j'habiterais ici). Dans les dépendances de cette ferme, travaille un vieil homme. C'est lui sans doute qui inscrivit sur sa barrière la pensée dominante de sa vie. Nous nous reposons à l'orée d'un petit bois, devant une demeure qui nous

livre ces mots : *Zelden Rust* (Presque jamais de repos). Des champs de capucines blanches entourent cette ferme. La fenêtre ouverte nous permet d'explorer du regard le Saint des Saints. Deux pianos meublent les côtés de la cheminée, et monsieur Gode m'explique que l'un des deux fut acheté pour parfaire la symétrie, mais que le propriétaire le vida de son mécanisme, afin de s'en faire une armoire.

— Cet homme, je le connais, — ajoute-t-il. — C'est un des gros fermiers du pays, surtout depuis son mariage. Déjà, avant de prendre femme, il dirigeait une exploitation considérable, vu qu'il pâturait une centaine de vaches, sans compter les moutons, et le reste. Un beau jour, il attelle sa jument, et le voilà par les routes, les chemins, par les villages, par les villes, cherchant, furetant, se démenant : « Trouve-t-on ic une femme comme ça ? je voudrais bien une femme comme ci. » Bref, en courant la Zélande, le Brabant, il finit par arriver en Gueldre. Là, un soir, il entend parler de quelque chose, et le lendemain se présente chez le père de la fille.

» — Je voudrais bien me marier... qu'est-ce que vous donnez ?

» — Cent vaches.

» — Ça en fera deux cents. C'est convenu ?

» — Topez là.

» Il ramena la fille dans sa carriole. Voyez-vous, nous sommes gens pratiques, nous autres ; nous marchons droit au but ; cela fait gagner du temps et économise l'énergie. Relisez notre histoire et voyez si nous eûmes beaucoup de loisirs à perdre dans l'apprentissage des belles façons. Nos paysans sont lourds ; par contre, ils sont instruits: arrangez cela ! Pour trois mille habitants, à Egmond, quatre cents enfants fréquentent l'école, d'où ils emporteront des rudiments de plusieurs langues étrangères.

» Une anecdote typique. Notre grand Guillaume promenait en nos contrées un de vos ambassadeurs, haut gentilhomme, très fier de son esprit et pas mal dédaigneux dans ses manières de cour. Cette suffisance impatienta Guillaume qui, ce jour-là, dit la légende, avait la figure embobelinée d'une tarlatane imbibée de vinaigre à cause de ses maux de tête. Bientôt il s'arrête et hèle dans un terrain un paysan qui travaillait avec ses deux fils :

» — Envoie-moi ton aîné, dit Guillaume.

» Celui-ci accourt : et Guillaume l'entretient en latin.

» — Dépêche-moi le cadet, maintenant.

» Et le cadet à son tour de répondre en grec et Guillaume de se réjouir de la bonne leçon infligée à son hôte. »

13 août.

Ce matin, les polders sont vert tendre et gris, vergetés d'or par les pissenlits. Une buée moite violace les bois de Castricum et d'Alkmaar. Nous allons par les dunes effritées, sur le thym déjà chaud où chantent des grillons enroués. Une chèvre blanche passe sa tête inquiète entre des chardons fleuris. Ses yeux très doux, presque blonds, comme cerclés d'un anneau de Saturne, errent dans le vague des choses, et il me vient cette intuition d'un accord prémédité par un dieu-poète entre les chèvres blanches aux yeux d'or et les blanches *backvischje* aux cheveux blonds. Une allée couverte d'ormeaux nous conduit jusqu'à une grande ferme, propriété d'un de ces paysans richissimes dont les enfants, affranchis du labeur séculaire, battent aujourd'hui les cartes du commerce hollandais. Imposant quadrilatère d'un rouge garance, criblé de hautes fenêtres blanches, elle se campe comme le patrimoine d'une princerie, sous la garde d'honneur du peuplier national. Des barrières affichent au loin l'étendue du territoire, et l'un des piliers de la grille balance cette enseigne : « C'est ici que se tient la cour du roi. »

Le ciel de ce matin est si bas qu'on se croirait transporté sur de hauts plateaux. De gros nuages bleus décantent une chaleur lourde. L'horizon s'efface en un pays de rêve, le rêve des premiers Bataves avant la conquête de leur sol. La diaprure des prairies scintille sous le glissement furtif d'un rayon solaire. Les canaux dorment dans leurs moires et le cercle de cristal qui s'échappe des insectes vient mourir sur les nénufars nains. Les « fleurs de Cygne » et les « queues de cheval » s'entremêlent dans la tombée du fossé, tandis que s'isole le myosotis, fleur d'Allemagne.

Dimanche.

Dès le matin, sur toutes les routes, c'est une randonnée de chars d'Utrecht, des carossées de joyeux visages et de chanteurs. On salue, on plaisante les piétons. Les riches paysannes se font voir dans leurs atours et portent fièrement leur bonnet de dentelles, surmonté d'une capote de paille en forme de salade de lansquenet. Une large lame de métal, or ou argent, leur enserre la tête de la nuque aux tempes et laisse battre deux pendeloques de chaque côté du front. Les femmes de la Frise parfont le tour de ce casque avec une chaînette, à la manière orientale. J'ai vu des grands'mères porter admirablement ce luxueux échafaudage. Leur front proéminent, mis en valeur par la chaînette, prend, dans le cadre des cheveux blancs, un caractère de noble et puissante volonté. Quelques coquettes ont tenté d'introniser les modes parisiennes, Mais le port du casque avait fait tomber les cheveux, et sous le dais somptueux du chapeau à plumes le métal dut demeurer pour cacher la calvitie.

Je laisse cette foule parée à ses ébats dominicaux et je m'éloigne dans les dunes. Au sommet d'une butte. je m'étends sur la mousse pour voir marcher les ombres. Autour de moi, pullulent les becs-de-héron, les fleurs de sable. Au loin, un étroit sentier gravit une pente d'un ton de moisissure à reflets de nacre rose. Et toujours les chèvres, à mi-côte ou se détachant en plein ciel à la façon des chamois et qui bêlent sans se faire entendre.

Le soir vient. Le ciel s'épure. Il n'y demeure qu'un long nuage violet dont on dirait d'un alligator menaçant de ses mâchoires ouvertes le globe du soleil. L'alligator s'avance et engloutit l'astre. Mais bientôt tout son corps se frange de braise vive et abandonne une cendre qui s'écroule dans le crépuscule.

15 août, minuit.

La nuit est froide. Un lac de brumes, lac sans berges, illimité, sans pesanteur, flotte et se déchire en houles de nuages aux flancs endormis des dunes. Un cri d'oiseau, un heurt d'entraves seuls traversent de temps à autre le silence de cette mer

morte. Des milliers d'animaux sont à la pâture ; mais l'œil ne perçoit que des brouillards, et, plus haut, les étoiles.

Amsterdam, 17 août.

Onze heures et pas un rayon de soleil. Il bruine. Accoudé au parapet d'un bassin, sur lequel dansent des voiles dans des fumées de houille, je regarde les ondoiements de l'eau noire dérouler des pétales de ciel blanc. Des mouettes, en tourbillon, rasent de leur vol les hautes maisons peintes aux balcons suspendus en jardins d'herbes et de fleurs, vérandas aériennes où pleurent dans des cages des oiseaux bleus rapportés des Célèbes. Dans un brouillard de voie lactée carrègent des trois-mâts blancs, parmi des flottilles ruisselantes de trains de bois, forêts de Norvège encore parfumées.

Je me rends à *Kalverstraat* ; la rue est étroite, la circulation active, la boue familière. Chez le joaillier, le changeur, le marchand de tableaux, la fausse clarté des lampes soutient le jour parcimonieux des vitres.

Dans une cellule où s'enfume un vieux à lunettes, j'achète un bijou de paysanne, une boucle d'argent garnie de petits coquillages en filigrane.

Je passe l'après-midi sur les quais déserts, sous les arbres maigres qui s'égouttent au bord des canaux aux eaux vertes comme des prunelles félines, et où s'enfoncent, sous l'arrimage des sacs et des choux bleus de la Frise, les chalands vernis et les margotas. Les ponts et passerelles y arquent leurs reflets qui réunissent au cœur de l'onde le double mirage des deux berges, les arbres, les toitures en redan et les façades, dont certaines semblent tapissées de vieux velours d'Utrecht. Puis le canal s'élargit et s'égare dans la brumeuse perspective des maisons de dentelles roses.

C'est l'heure de la sortie des écoles. Des espiègles sans nombre deviennent les rois de la rue. Ils crient, chantent, s'attaquent, se poursuivent. Un joueur d'orgue vient à tourner sa manivelle, et la horde en ébats, soudain silencieuse, se dispose et valse sur la chaussée. Derrière leurs vitres qui les encadrent comme des panneaux de musée, des groupes so-

lennels et prospères de familles bourgeoises suivent attentivement les péripéties du bal.

Voici le quartier des Juifs. A ce moment le ciel est si bas que les toitures semblent ployer sous une corvée de nuages. Les ruelles titubent en des noirceurs de cloaques effumés où s'en vont, flairant, des chiens jaunes. Le relent des boucs se mélange à l'odeur des entrepôts. A demeure dans les flaques et les sciures, gonnes et futailles rétrécissent le passage dont les déclivités amassent des boues pâteuses. Sous les arbres, dans le canal noir où crèvent des bulles, stagnent des salissures mordorées et des fongosités blanchâtres. Et, là-bas, le soleil se couche, sur un fond vieil or d'image pieuse, autour des beffrois légers.

20 août.

Qui s'inquiète en France du Jansénisme ? A Port-Royal, quelques visiteurs se penchent encore sur des collections de vitrine aussi dénuées d'actualité que les bronzes d'Herculanum. En Hollande, le Jansénisme bâtit des clochers, sonne ses offices et retient les deux tiers de la population catholique.

D'ailleurs, les cultes s'y coudoient en parfaite intelligence. A Egmond an Zée, les trois églises, catholique, janséniste et protestante, s'élèvent sur la grand'rue, à égale distance les unes des autres, érigées sur les mêmes plans, mêmes clochers, mêmes dimensions, mêmes matériaux. Elles ont l'air de porter un uniforme convenu. Elles se considèrent avec bienveillance. Toutes trois semblent se dire qu'au fond, les cieux, qu'elles promettent, sont identiques comme elles-mêmes et que le passant peut indifféremment entrer dans l'une ou dans l'autre pour être le bienvenu du Seigneur.

Mais je dois rabattre de mon optimisme depuis l'entretien que je viens d'avoir avec un Janséniste. Il s'agissait de Racine. Mon interlocuteur l'ayant cité parmi nos poètes religieux je crus lui être agréable en rappelant que Racine avait été l'élève des Jansénistes.

— Les Jansénistes ! les Jansénistes ! sursauta mon Hollandais, mais il n'y a pas de Jansénistes : il n'y en a jamais eu.

— Cependant, dis-je, Jansénius, la bulle Unigenitus, M. Arnaud, la fontaine de la mère Angélique ?

— Mon cher monsieur, mais ce sont précisément là les inventions des Jésuites...

— Mais la prédestination ?

— Mon cher monsieur, comprenez-moi bien : lorsque Jansénius publia son grand ouvrage l'*Augustinus*, dans lequel il dénonçait les irrégularités de la cour de Rome et le relâchement des mœurs dans le clergé, ce fut un *tolle* de la part des Jésuites : ce livre troublait la quiétude de la maison en prêchant le retour à l'observance pure et simple du Christianisme primitif...

— Mais les propositions ?...

— Alors, pour étouffer l'affaire — c'est votre façon de parler, à vous Français, — on inventa (il appuya) que ce livre propageait des hérésies, qu'il contrevenait aux dogmes romains... et c'est bien une invention... une invention des Jésuites.

— Mais les propositions... les fameuses propositions ?

— Mais elles n'y sont pas !... Monsieur, je vous le prouverai quand vous le voudrez. Nous sommes incapables de nous sauver par nos propres mérites et ne le serons jamais que par ceux de la victime divine. Voilà ce qu'a dit, ce qu'a écrit Jansénius. Pas autre chose ; et telle était, ni plus ni moins, la foi des catholiques des premiers siècles.

— Je dirai donc que Racine fut élevé par des catholiques du Christianisme primitif.

— Sans doute ! car, de Jansénistes, il n'y en a point. En usant de ce dernier terme, vous laissez entendre que vous croyez à une confession dissidente et que vous en faites une manière d'église réformée ; rien de plus faux.

Mon Hollandais s'échauffait. A la fin, il me toucha gentiment l'épaule et me dit :

— En Hollande, ne prononcez jamais le mot : « Jansénisme », devant un catholique... authentique. Vous ne lui feriez pas plaisir. Oui cette expression contient une défaveur, comme papiste ou (et il éclata de rire) comme « boulangiste ».

Alkmaar. Vendredi.

Les chars d'Utrecht, alignés à bout de brancards, ont envahi les rues et les places. Mais, bien qu'ils tournent le dos à la vente des fromages, il semble que perce leur curiosité par le Judas de leur capote. De tous les points de la Hollande du Nord, ont été dirigés sur cette petite place de cinquante pieds carrés, au pied du beffroi où les heures sont annoncées par la trompette d'un guerrier romain, les fromages qui attendent l'acheteur. Nous les appelons « têtes de mort », ces fromages ronds comme des boulets, lisses, vernis et d'une opulente couleur de cire fraîche.

Ils sont en tas, sur des claies, méthodiquement équilibrés, comme des boulets aux abords d'un arsenal. Chacun d'eux porte sur sa rotondité un point de lumière, une aigrette de soleil. Les vendeurs les frappent du poing, et le fromage répond qu'il est plein et de bonne qualité. De tous côtés, circulent à petits pas rapides, les bras tremblants à cause du poids énorme de la claie garnie, les porteurs vêtus du blanc le plus pur, et coiffés d'un chapeau de paille vert, jaune ou rouge. Ils marchent en hâte, et, d'un cri rauque, écartent la foule.

Ce jour-là, le carillon, en marque de réjouissance, sonne plus longtemps. La vieille ville, recueillie, écoute, pieusement agenouillée dans l'eau verte de ses canaux. D'un petit pont en dos d'âne, je vois fuir une ruelle d'eau dormante dans laquelle plongent les maisons, qui pointues, dentées, coloriées comme des palettes, fraternisent dans l'air radieux avec les arbres, et dans le canal avec les corolles d'ombre qui flottent à la surface. Sous le beffroi, au bord du quai, là bas, courent toujours les petits hommes blancs, les automatiques porteurs de « têtes de mort ».

22 août.

Monsieur Gode, qui m'a vu arrêté longtemps devant la *kermesse* de Jan Steen au musée de Haarlem, m'annonce pour le soir même à Egmond an den Hof, une kermesse. Nous y allons.

Le soleil brûle comme une grenade à l'horizon des polders. Les grandes dunes de Ruysdaël s'embrunissent déjà, et s'af-

faissent dans le soir qui n'épure que les sinuosités de leur cime. Un grave beuglement traverse les pâtures. Des notes de cuivre sautent, se poursuivent. Voici le rythme lourd des danses, un bourdonnement, des cris.

Malheureusement, je ne retrouve point le désordre des goguettes pastorales de Jan Steen. Au moins y avait-il, dans les vulgarités de ses ivrognes en branle, l'étalage d'une belle ampleur animale. La fête éclatait en plein air, se roulait sous les arbres, culbutait sur des tapis d'herbe. Celle-ci n'est qu'un morne passe-temps d'estaminet, une banale sauterie de filles en chapeau, dédaigneuses des bourrées nationales. L'atmosphère du bouge est irrespirable. Je m'attable au dehors avec des vieux qui fument, l'œil mi-clos.

Suspendue entre deux marronniers, une barque sert de balançoire, et l'ascension s'éclaire d'une torche de résine. Des filles s'y abandonnent à plein rire et disparaissent dans les feuillages diamantés, au bruit de la poulie dont la rouille pleure. Sur des tréteaux s'amoncellent des fruits, mal mûris sous ce ciel de froidure, des provisions de mortadelle, d'anguilles fumées et de gras pains d'épice au gingembre. Un manège de chevaux de bois affole ses clinquants dans la vapeur grise des polders qu'on aperçoit entre les baraquements, et d'où montent, par intervalles, le sourd meuglement d'une vache et le bêlement d'un mouton.

24 août.

Une pluie bleue tombe sur les dunes. Le ciel opaque est blanc comme une vitre dépolie. C'est à croire que la Hollande n'a pas lavé ses carreaux, ce matin, tant on la voit mal. Les petites fleurs des dunes sont toutes pâlottes. La bise les gèle, les gerce. Déjà ! Déjà les sables détrempés ont la couleur des feuilles mortes. Et la pluie s'éternise, espacée, sans bruit, sur les polders, sur les fermes, sur les moulins, sur les saules envoutés, sur les troupeaux qui tondent, tondent.

25 août.

Le vent heurte à ma fenêtre mal close et communique à mes rideaux des affolements de voiles dégréées. Des migrations

de nuages noirs processionnent sur les dunes. Le ciel se plisse, se contracte. Des portes claquent. En bas, dans le petit jardin, les fleurs de serpent luttent contre les fleurs de cygne, et les lourds dahlias font des chutes sur les plates-bandes.

En des jours comme celui-ci, jour de froid et de tempête, la Hollande se renferme derrière le pot de bégonia, derrière ses vitres mouchetées de gouttes d'eau et ses stores frangés de chenilles soyeuses. Sur les tapis sourds, glissent des pas de feutre. De grasses mains blanches saisissent du bout des doigts les porcelaines délicates à petites fleurs bleues. Les théières chantent sur le dressoir qu'enveloppe une fine fumée, comme un brouillard venu des plaines prendre dans les chambres un air de chaleur. Les grandes, les majestueuses dames blanches, héroïnes de romans anglais, promènent leur front clair et impassible. Les enfants blonds, les blondes *backvischje* ont tiré des commodes les livres d'images, et, sous la lampe qu'on vient d'allumer, s'accoudent dans la lumière de leurs cheveux. Personne n'élève la voix. La théière sur le dressoir, le vent dans les chemins, seuls, chantent, fredonnent ou gémissent.

Et les Hollandais jouissent de cet isolement harmonieux sous la triple enveloppe de leur ciel, de leur maison et de leur corps. Car le corps du Hollandais est une maison qu'il porte avec lui comme le colimaçon. Lui, est à l'intérieur. C'est là qu'il pense, qu'il jouit, qu'il souffre, derrière les vitres de ses yeux de Delft et les stores baissés de son flegme. La seule vue d'un Hollandais devrait appeler à l'esprit la représentation d'une maison, comme au nom du castor s'associe l'image de ses constructions lacustres.

Croit-on que la soirée finira sans autre animation? Point du tout. La maison hollandaise est aussi une petite boîte à musique. Dans le plus grand silence, une jeune fille s'approche du piano ; un jeune homme accorde son violon ; une grande dame blanche vient se placer près d'eux ; le piano et le violon préludent en sourdine et une voix calme, unie, semblable à la voix de la théière, chante un vieil air de la Frise. C'est la ballade de la jeune fille qui devint folle en voyant la tempête rouler à ses pieds le corps de son amant.

Les *backvischje* lèvent la tête, et se rapprochent sur la pointe des pieds. Leurs cheveux se dorent sous les candélabres. On

y distingue le blond des épis du blond des pailles. Les uns, comme filés, habillent les épaules d'un châle d'or sans faux pli ; d'autres, moins dociles et plus aériens, frisent autour des nuques en mousses lumineuses, à côté des longues nattes qui font rêver à des quenouilles de maïs. Les jeunes filles se penchent sur la partition. De leurs lèvres à peine entr'ouvertes s'envole un chœur de notes lentes, douces, en mineur, tandis que la fumée des cigares s'élève comme un encens aux dieux lares de la Néerlande.

28 août.

Cette nuit est une des plus claires que j'aie vues en Hollande. L'horizon même est distinct. On aperçoit les fantômes gris des derniers moulins. Les canaux s'éloignent en des moires laiteuses. Des perles s'irisent à la pointe des roseaux. Les troupeaux paissent. En écoutant bien, on entend de par la plaine le bruit des langues tondant l'herbe. A cette heure, plus que jamais, les polders sont le pays des bêtes. Les vaches se groupent, les unes couchées, les autres debout, toutes tournées vers une lune très brillante, qu'elles semblent adorer, l'échine basse. Au loin, sous les étoiles, s'effile un clocher dont on dirait le crayon taillé d'un vieux maître. Un choc d'entraves, un cliquetis d'abots résonne comme si, couché dans les pâtures, un esclave remuait ses fers pendant son sommeil.

Des vanneaux crient. On devine dans la pénombre des cous qui paissent. Dans les fluorescences du bas ciel, se dresse une tête de cheval, à l'écoute. Un canard jacasse avec inquiétude et se hisse hors du fossé. C'est que dans le canal, entre les joncs, dans le clair de lune de l'eau, il a vu s'avancer une troupe de cygnes. Ceux-ci s'arrêtent, évoluent sur l'ancre de leurs pattes. La lune danse et ondule dans leur sillage. Ils se présentent comme une ancienne légende dans le mirage du pays de Lohengrin... mais, je vois qu'ils portent au cou un collier, un large collier de cuir noir.

ALPHONSE DE CHATEAUBRIAND-CHANZÉ

LE CAS DU
LIEUTENANT SIGMARIE[1]

V

La pluie tombe, tombe, tombe... L'humidité ruisselle des murs... Nous sommes en Flandre, à Saint-Doué, où sur le pavé boueux fleurit une race particulière de « grisettes », — innombrables jeunes personnes qui partagent charitablement les vingt-quatre heures de chaque jour entre le travail aux ateliers de couture et de lingerie et le bonheur des lieutenants, non moins innombrables qu'elles, dont fourmille, entre ses antiques murailles partiellement sacrifiées, la grande cité chère à Vauban.

Et l'action d'un tel milieu s'exerce, indiscutable, d'autant plus forte sur un esprit jeune encore que cet esprit sera plus sensitif et plus inquiet. Elle est tyrannique. Car il ne s'agit point, qu'on le remarque, de choses personnelles et privées : dans la garnison de Saint-Doué, comme dans certaines autres villes de Flandre, les plaisirs sont collectifs, — en ce sens que les brebis des jeunes troupeaux féminins, qui savent charmer tour à tour les diverses chambres meublées, restent trou-

1. *Published, October first, nineteen hundred and six. Privilege of copyright in the United states reserved, under the Act approved March third nineteen hundred and five, by* Calmann-Lévy.

Voir la *Revue* du 15 septembre.

peau, désirent se réunir, y parviennent, et facilement, de ce fait que leurs amants de la semaine ou du mois sont aussi camarades entre eux. D'où les « parties » en commun, les visites aux kermesses, les diverses « rôderies » nocturnes, les « soirées » chez tel ou tel officier célibataire, réunions dansantes parfois si la dimension du local peut le permettre, — grâce à quoi tout un cénacle se retrouve et retrouve *ses* maîtresses passées, présentes ou futures, d'ailleurs chacune affichant une stricte fidélité. Que cette fidélité soit temporaire ou durable, qu'importe ? L'essentiel n'est-il pas la bonne tenue, l'attitude « comme il faut », telle que la prescrit minutieusement le code de Saint-Doué ?

Aux jeunes hommes du pays ces choses semblent naturelles — par conséquent demeurent sur eux sans beaucoup d'action. Idées calmes, mœurs un peu brutales, bocks paisibles... Mais à qui vient d'autres cieux, — comme par exemple nos lieutenants du bataillon de Perthes, arrivés au printemps dernier, — à qui ne possède dans la ville ni intérêts privés ni foyer, de telles habitudes paraissent « drôles », et, parce qu'elles intéressent d'abord, occupent les réflexions, puis absorbent peu à peu les heures, puis éloignent insensiblement de toute distraction intellectuelle, de toute relation mondaine, de toute activité sportive qui ne soit pas commandée. Cette « retrouvade » de chaque soir, ces « beuveries » lourdes, et les propos à la hauteur des intelligences de « ces demoiselles », créatures simplistes, et cette prononciation même, pesante, traînante, mettant des accents circonflexes sur toutes les syllabes possibles, et ce manque absolu d'élégance dans les habitudes et les goûts, — on peut concevoir qu'à la longue le cerveau s'en trouve embrumé... Ou bien alors ce sont des nausées morales, le mécontentement continuel de subir son entourage, et de ne pouvoir, en dehors du service, rencontrer ses camarades qu'escortés de charmantes enfants, souvent douces et « très gentilles », mais qui sentent abondamment la potasse et le savon noir, comme tout le brave peuple au nord de la Somme, — et qui boivent, à l'occasion, verre de genièvre sur verre de genièvre, en dépit de leurs dix-huit ans...

Causes secondes, — négligeables pensent beaucoup de gens...

Négligeables comme toutes les autres causes secondes, dont le pouvoir insidieux modifie la vie des hommes et mène la vie des peuples...

*
**

Chez le lieutenant Béchard. Aujourd'hui, soirée à huit heures. Sa lampe-phare fume un peu, mais elle éclaire, dans le « salon » vide, les chaises, les fauteuils en reps tirés au milieu de la pièce, tandis que seul le canapé demeure calé au mur, pour cause d'incertitude dans les assemblages.

— Donnez-vous la peine d'entrer, mademoiselle Louise !

— Après vous, monsieur Béchard.

— Je vous en prie, mademoiselle !

C'est une « nouvelle » que Béchard introduit ainsi, et qu'il vient de guider, à grand renfort de « tisons » craquants, par le dédale des couloirs et des escaliers aux marches suintantes et inégales. — Nouvelle ?... Oui, pour lui, songeait-il, mais trop experte à éviter les accidents de l'antique et vaste maison, où s'étaient succédées tant de générations de lieutenants... Pourtant la minute convenait mal aux réflexions prolongées, car des dispositions restaient à prendre. Non pas du tout, comme on l'imaginerait, des dispositions... de combat, mais de simples préliminaires : abreuver cette recrue de politesses et de bon café, la bourrer de gâteaux, lui procurer les agréments d'une société nombreuse et choisie. Ensuite on verrait... sans se hâter... selon le degré où le logis et le maître du logis auraient eu l'heur de lui plaire. Ainsi l'exigeait le fameux code, législation de « l'amour convenable » tel que le concevaient les couturières de Saint-Doué, et que pour rien au monde Béchard n'aurait voulu transgresser. Il était beaucoup plus courtois avec ces petites filles qu'avec les femmes du monde à Perthes, parce qu'il se trouvait plus à l'aise et pouvait prodiguer dans ses discours une ironie supérieure, qui le rehaussait à ses propres yeux.

— Monsieur Béchard, — s'enquit Louise comme d'une chose très importante, comme on demande aux pays de cour si le roi viendra, — monsieur Béchard, est-ce qu'il y aura aussi, à c'soir, ce nouveau lieutenant tellement chic ?

— Quel lieutenant, mademoiselle? — demanda Béchard, distrait par le bourrage du « fourneau », mais sentant tout de même la piqûre d'un éloge qui ne lui était point destiné.

C'est pourquoi, sans attendre la réponse à sa question, il se mit en devoir de héler Picaud, l'ordonnance, occupé dans son repaire à la surveillance d'une casserole qui chantait sur une flamme d'alcool, — ce que ce simple soldat appelait « faire cuire de l'eau ».

Mais Louise ne se laissait point détourner de son information placide.

— Ce lieutenant, j'sais pas cômment qu'i' s'appelle... C'est c'luî ci qui demeûre en-dessous de chez vous, qu'a dit monsieur Mercœur, l'autre jour.

— Ah! oui, oui!... Mais pas si nouveau, mademoiselle... un ancien camarade de Perthes... à Saint-Doué depuis six semaines, — déblaya rapidement Béchard.

Puis il cria plus fort, agacé :

— Picaud!

Picaud parut enfin, très rouge, car « les dames » l'impressionnaient beaucoup. Ayant reçu l'injonction de préparer du café pour dix-huit, au moins, et de rassembler comme il le pourrait les récipients nécessaires, le factotum militaire fit demi-tour par principe, et s'en alla éperdu, écrasé plutôt sous le poids de la responsabilité, cette chose grave, énorme et dominatrice dont il entendait parler quotidiennement.

— Alors, c'est fort vrai, monsieur Béchard? — recommençait la patiente Louise, en retouchant devant la glace très piquetée le pli de ses cheveux noirs, mais ternes, comme imbibés de suie et de pluie.

Elle examinait aussi son teint passable, déjà gâté par le savon, et les traits de son visage au type héréditaire espagnol que démentait le tempérament. Qui la voyait, voyait toutes « ces demoiselles ». C'était le type de Saint-Doué.

— Qu'est-ce qui est « fort vrai », mademoiselle?

Il essaya de saisir la taille souple, — « assez bien pour la province », songea-t-il. — Mais Louise se déroba.

— Dîtes, c'est fort vrai qu'on le verra, à c'soir, ce lieutenant, c'luî-ci qui n'est pas aussi nouveau qu'on crôyait?... *Sàh!*... un joli garçon avec des petites moûstâches fines, *parelles*

comme de l'or!... J'étais avec Jeanne hier, figûrez-vous, monsieur Béchard ; on l'a aperçu nous deux : il était auprès de *ch'Beffrôo*...

« Qu'on l'ait aperçu près du beffroi ou au diable, — pensa le maître de maison, — il est peu plaisant de « lever » une femme (pas plus bête ni plus fade que la moyenne, au contraire) pour qu'elle vous chante, sans relâche, les louanges d'un camarade déjà peu aimé malgré les rapports d'apparence cordiale, traité souvent *in petto* de poseur naïf, de « fils d'archevêque », « d'aristocrate... » Il aurait aussi bien fait de ne pas revenir des colonies sans y être allé, « c'lui-ci » dont s'occupait Louise !... Fils de héros, dans une époque qui n'a guère le temps d'être héroïque, il semblait destiné à ne jamais comprendre la loi des « pressées » modernes, le *struggle* pour la vie, la lutte violente à coups de poings plus ou moins gantés de velours...

Et maintenant Louise, bien droite sur sa chaise, entretenait la conversation, puisque leurs amis communs tardaient. Oui, les corsages des demoiselles de la Banque étaient « ratés » : des fronces comme ça ! La patronne avait « attrapé » l'essayeuse. Et puis l'inspecteur du *travàll* (et la prononciation de Saint-Doué faisait rage, cet art spécial et lourd de ne pas mouiller les L) l'inspecteur donc, s'était « amené » hier au soir, déclarant que l'atelier n'avait pas « de l'air assez ».

— Certain qu'on étouffe là-dedans. A c'mâtin, la petite Claire, l'apprentie, vous sâvez bien, monsieur Béchard ? Eh bien, elle s'a trouvé gênée...

Béchard, candidat à l'École de Guerre, écoutait ces choses, réduit aux convenances et à la chasteté. Il allait sommeiller peut-être, engourdi par la grosse chaleur du poêle, lorsqu'un violent carillon retentit.

— Voilà Angèle ! c'est son coup de sonnette ! — s'écria mademoiselle Louise.

— Picaud ! Picaud ! mais ouvrez ! — appelait en même temps Béchard.

Car, s'il y avait Angèle à la porte, il y avait aussi par conséquent le lieutenant Paulin, et le système de ressorts courait danger d'être cassé.

Le ménage Paulin fit une entrée sensationnelle : parapluie,

galoches neigeuses, — car la neige alternait fréquemment avec la pluie dans ce délicieux climat de Saint-Doué, — et surtout vêtements mouillés. Paulin bousculait Angèle emmitouflée de plusieurs châles, se lançait à travers la pièce, toujours « chien fou », et finalement, sous prétexte de tendre au feu ses bottines recéleuses d'onglée, s'asseyait brusquement sur Louise qu'il feignait de ne point voir.

— Dis donc, vous ! !...

Louise s'était dressée, furieuse. Elle n'aimait ni Paulin, sempiternel hâbleur, ni Angèle, avec qui elle cultivait des zizanies d'atelier. Pourtant elles furent d'accord dans le blâme à cette minute. « Madame Paulin », jalouse, proférait de vifs reproches soutenus par des gestes de dragon.

— Dis donc, toi, t'as pas de *frêyeure !...* T'*assire* comme ça sur le monde, *parell* que si je n'étais pas là !... Non, mais t'as pas de *frêyeure* !...

Tout se tournait en facéties pour l'incorrigible Paulin, reproches du capitaine ou reproches d'une femme. Et sur la tête de ce grand gendarme d'Angèle, ce petit homme loquace versa des explications bouffonnes dont elle se trouvait « muselée », prétendait-il.

— Ote donc plutôt ton pâletot ! — fit-elle.

Un tumulte nouveau couvrit sa voix. Sibuet, clerc de notaire et frère d'un officier, remorquait dans l'escalier noir « madame Sibuet », — *alias* la grosse Thérèse, ex-institutrice, revenue de beaucoup de professions dont celle de vague caissière à l'Élysée-Ménilmontant, — « un concert de Paris, ma chère ! » — pour embellir de ses puissants charmes Saint-Doué, son pays natal, — « madame Sibuet » aux épaules dodues, aux rotondités que poussait hardiment par derrière l'escouade des lieutenants : Queyraud, Dumerre, Esquier, Jolival, Mercœur, tous appartenant au bataillon venu de Perthes, — sauf Dumerre, de l'autre régiment d'infanterie. Mais il habitait cette maison bondée de locataires garçons, et la plupart militaires. Puis à ces messieurs se trouvait joint presque tout l'atelier Dechelle, rencontré au sortir du café, juste au coin de la rue Grangère. Et, d'un joyeux ensemble, on montait, trébuchant sur les marches. Tapageuse grimpée s'il en fut.

— *Sàh !...* j'suis-t-y moûillée ! voilà mon fichu qui pleure !

La jeune personne qui parlait n'employait pas le verbe « pleurer ». D'ailleurs l'instant faisait oublier les affectations « distinguées » ; on atteignait le grand palier, où la station « pour souffler » se prolongeait dans l'heureuse obscurité, — tandis que, par une sorte de décorum, se croisaient quelques remarques tout à fait indifférentes :

— Eh ! dis-moi, Mercœur, as-tu prévenu Sigmarie ?

— Bah, Sigmarie saura toujours bien nous retrouver, s'il daigne !

— Oh lâ lâ, ma mère ! ce froid !... Brrr !... on a les mains perdues !...

Pas tellement perdues, en général, qu'elles ne pussent encore s'égarer. Mais la température de ces corridors était tout de même trop inclémente. La bande fit irruption au domicile de Béchard... Et les soucis qui s'agitaient, sans doute, au fond de quelques cerveaux semblèrent avoir pris fin à jamais, anéantis dans l'inconscience. Il n'y avait plus ni tâche, ni devoirs, ni préoccupations, ni pensée même. Cette chambrée d'êtres jeunes et robustes, où les hommes, d'une part, et les femmes, de l'autre, appartenaient à des castes sans parenté, bruissait, bourdonnante comme une ruche, — mais une ruche de frelons ivres, non de vertueuses abeilles. — On criait, chantait, protestait, hurlait pour combattre momentanément le désir ambiant. Le remue-ménage était intense et le vacarme général.

— Picaud !... Le café ! — tonna Béchard, de l'accent dont Jupiter, dans les opérettes mythologiques, domine le fracas des éléments.

*
**

Après le café, les liqueurs.

Après les liqueurs, de la bière, encore de la bière, et, pour certains, — ou certaines, — du chocolat, bien que ce dernier breuvage fût plus spécialement affecté aux heures tardives des fins de « soirée ». Le chocolat empoisse les verres. Or, malgré le rassemblement de tous les objets creux et étanches pouvant servir vaguement de tasses, la porcelaine et la verrerie demeuraient insuffisantes. Lors des successions de liquides

trop disparates, on allait au robinet rincer les récipients soi-même : excellent prétexte, d'ailleurs, aux tête-à-tête en éclipses, subtils et discrets.

Ces demoiselles rivalisaient de bonne grâce pour passer les gaufrettes, flamber du punch, râper le susdit chocolat. Il n'y avait pas — il n'y avait jamais eu chez le lieutenant Béchard de maîtresse de maison attitrée ; toutes, sauf Louise, « nouvelle », et la petite apprentie Claire, possédaient des droits égaux aux prérogatives de l'emploi. Cela se révélait soudain par leur connaissance surprenante des placards et de leur contenu. Mais rien de crûment avoué... Une sorte de correction mondaine, en dépit des familiarités et des éclats de rire trop forcés.

Après la bière, maintenant, du genièvre, — le *geniéf*, en langage de Saint-Doué. Après le *geniéf*, une détente de béatitude. Conversations languissantes, échangées dans le brouillard des pipes.

— Où fumerait-on la pipe si ce n'est en Flandre, nom d'un chien ?

— Nom d'un chien ! — reprend Mercœur, il ne s'agit pas de dormir. Réagissons !

— *Sàh !... sàh !...*

Petite exclamation très chère aux indigènes de Saint-Doué, et qui signifie l'étonnement, le doute, l'affirmation, l'approbation, la colère, la joie, la peine, — comme le : « *so !* » modulé dont abuse le peuple allemand.

— *Sàh.!...*

Malgré cet effort monosyllabique, du silence tombe, — silence assez éloquent, fait de plusieurs silences variés... Et peut-être la morale risquerait de se trouver mal à l'aise, si tout à coup — ding, ding, balading ! — quelqu'un ne sonnait du corridor. « *Sàh !...* » trouble de petites bêtes surprises... Émois féminins...

— *Sàh !* c'est y effrâyant, à c't'heûre ici !

— Ma mère ! j'ai-t-y *peûre !...*

La porte, ouverte par un invité, — Picaud ayant regagné son dortoir de la caserne, — la porte donne passage à une forme noire, tas de vêtements superposés (selon la pratique locale, vraiment nécessaire) et d'où ruisselle toute l'eau du

ciel qui depuis un quart d'heure remplace la neige. Et c'est au tour des lieutenants de s'écrier :

— Mais d'où émerges-tu comme ça ? du Soudan ?

— Par une pluie pareille ?

— En tenue ?

Et de fait, à mesure que se déboutonnent la pèlerine trempée, puis la capote, on voit se révéler l'uniforme et toute la personne « si chic » du lieutenant Victor Sigmarie, lequel semble arriver de loin, du déluge, bien qu'il habite la maison même, « en dessous » de monsieur Béchard, *sâh !...*

Quelques-unes de ces demoiselles « lui » ont déjà « causé », du reste. Thérèse, d'un ton supérieur, artiste et femme du monde, apprend tout bas à ses jeunes compatriotes qu'il a eu « quatre grands-pères tués ». Où ? comment ? pourquoi ? Mais cela n'a pas d'importance : cela rentre dans la catégorie des détails négligeables dont une personne « comme il faut » (une personne convaincue de ses mérites et de sa bonne éducation, ainsi qu'elles le sont toutes), ne s'occupe pas, du moins en public.

— Ah ! il sait jouer ?... *Sâh !...* qu'on va danser au piano !

Elles ont vu ce geste de Béchard vers le vieux clavier resté muet faute de « tapeur » compétent. *Sâh !...* Louise, Jeanne, Rosa, Charlotte, Angèle supplient monsieur Sigmarie (ou « Cinquemarie » d'après la dernière) de ne pas contrarier trop longtemps la frénésie chorégraphique qui subitement les a soulevées ! Il n'est plus question de dormir, ni « autres bêtises... » Et Sigmarie, égayé, retire ses gants blancs humides, puis, sans même achever son verre de punch, vérifie la vis ballottante du tabouret, — et voici que Béchard le questionne autoritairement, comme toujours, affichant une amitié bougonne envers ce rejeton d'illustres soldats :

— Où diantre étais-tu, en réalité ?... Je t'attendais, tu sais, je comptais sérieusement sur toi !

Sigmarie le regarde, froissé. Déjà, toute cette semaine, Béchard lui a « repassé » plusieurs corvées ennuyeuses, au quartier, — sous prétexte de son travail : le fameux examen à préparer, si commode ! — Et maintenant le même Béchard semble regarder comme un « service commandé » cette obligeance de venir s'escrimer sur ces vieilles touches jaunies.

— J'ai dîné à la Banque, — répond Victor sèchement.

— Ah ?... il paraît que tu t'y plais, dans cette boîte ! — riposte Béchard, plus brusque encore. — Mais tu en auras vite assez, je te le prédis !...

Sigmarie sent très nettement du dépit sous l'accent mauvais ; alors, tout de suite, par une sorte de honte gentille d'être reçu dans une maison où « les autres », Béchard compris, n'ont jamais été invités, il veut réparer la petite fêlure :

— Que vais-je vous jouer ?... Il n'est pas tard : à peine, à peine onze heures !

Et déjà ses mains de violoncelliste, mais qui savent divers instruments, attaquent une danse. Elles ne cherchent pas à faire de l'art, — ce serait difficile sur un tel « sabot » et dans ce lieu, — mais souhaitent seulement éviter un *sol* des basses, archi-faux, et le *fa dièze* de la cinquième octave, aphone sans espoir de retour. Question de doigté, cela, toute machinale. L'esprit est ailleurs...

*
**

D'abord tout près, — souvenirs de ce soir, à ce dîner de « la Banque... » Pourquoi Béchard s'en irritait-il ? Pourquoi n'admettait-il pas une relation, peu intéressante évidemment, mais la seule que Victor eût à Saint-Doué, et dont les origines remontaient à l'époque disparue, — si proche encore, si disparue pourtant ! — de l'École Militaire... En ce temps-là, le camarade Verheyeen, bon Flamand, était quelquefois invité par madame Sigmarie, qui nommait la placidité ruminante de ce garçon : « nature rêveuse », et la donnait en exemple à ce qu'elle nommait aussi la « turbulence » de Victor... Ah ! qu'on l'avait réprimée, sa pauvre turbulence !... qu'on avait étouffé son initiative, qui s'appelait « fantaisie », et son vouloir propre, qui s'appelait « obstination » !... S'il se sentait désemparé maintenant, troublé, hésitant, à qui la faute ?...

Mais, pour en revenir au gros Verheyeen, c'était l'oncle et tuteur de celui-ci, un Verheyeen lui-même, qui rendait maintenant en repas plantureux au « fils Sigmarie » les politesses parisiennes. La présence des trois demoiselles Verheyeen — dans lesquelles le sang de la période espagnole revivait

agréablement, si mêlé qu'il fût de sang du Nord — faisait supporter la durée des agapes où l'on « traînait » plusieurs heures à table, entre les discours de madame Verheyeen sur son installation domestique et les propos de M. Verheyeen sur les combats de coqs ou le cours des huiles de colza. Car cette maison Verheyeen, qu'on appelait à Saint-Doué « la Banque » (oubliant complètement celle qui porte : « Banque de France » à son fronton officiel), jouait le premier rôle « sur le marché ». Et quel !... Importance considérable, dominante, qui rappelait celle des grands armateurs aux cités maritimes des Pays-Bas. Affaires de Bourse, spéculations de commerce, comptes, warrants, — *trust* peut-être à l'occasion... Et les filles de la famille représentaient, d'après Saint-Doué, des partis princiers, « rothschildiens », presque fabuleux.

Si elles le voyaient, mesdemoiselles Verheyeen, occupé à scander les ébats de leurs couturières, dont la trombe bondissante passait en remous violent derrière le tabouret de piano !... Bah ! il perdrait fort peu, en somme, même au cas où la maison Verheyeen lui serait interdite... Ce vaniteux palais, au péristyle de marbre (« précieux et de première qualité, monsieur !... ») ne valait pas la moins riche mais agréable demeure des Sauvestre, là-bas, à Perthes... Et lorsqu'il avait quitté ces jeunes millionnaires, bonnes personnes sans méchanceté, plutôt bêtes, réapparaissait lumineux dans sa mémoire le fier regard de Josette Mériel... Mais il ne fallait plus songer à Josette Mériel... Non, non... Se marier, allons donc ! Pour que cela finît peut-être, un sérieux projet de fiançailles, comme son départ pour le Soudan !...

Hanté, il eut l'impression qu'on prononçait derrière lui ces deux mots : « le Soudan ! » du milieu de la poussière. Mais c'était seulement la requête d'un changement de rythme, et, comme il n'avait pas compris tout de suite, ce dragon d'Angèle insista :

— Scôttisch, s'il vous plaît, monsieur Cinquemarie !... *Sâh !...*

L'éloquent monosyllabe indiquait le contentement, car déjà le pianiste « obtempérait ». Et des élans prodigieux, renverseurs de meubles, se heurtaient à travers le « salon ».

Le Soudan !...

Réussi, véritablement, cet envol éperdu vers la gloire !... L'adieu quasi triomphal de la gare, à Perthes, ne lui avait point donné chance. Quelle sotte, absurde, grotesque histoire de jambe cassée, la veille de son embarquement, au sortir d'un punch agité, où ses camarades de l'armée de mer avaient voulu éprouver son degré de résistance ! Une bousculade niaise, une glissade, le choc malencontreux d'un tibia contre l'arête d'un trottoir. Ci : deux mois et demi d'hôpital, et, naturellement, le départ manqué.

Après deux autres mois de convalescence chez sa mère, parfaitement rétabli, sans claudication, il avait pensé à sa mise en route. Mais tout était modifié : on n'envoyait plus de troupes de la Guerre. Sa place était prise, d'ailleurs. Un stage en ce Sahara militaire dénommé le camp de Châlons fut tout ce qu'on pouvait accorder. Et lui, l'officier prédestiné, au front marqué d'une étoile, au double nom de victoire, n'eut plus ensuite qu'à terminer son expédition coloniale en rejoignant son régiment. « Portion principale » ou « portion centrale » — Perthes ou Saint-Doué : — il avait préféré Saint-Doué, la ville brumeuse, en laquelle cette stupide affaire était inconnue, du moins de l'élément civil. Et ses camarades suffisaient bien à le « bêcher » impitoyablement, avec cette cruauté crispante des taquineries tournées en scie : — « Lorsque tu étais au Soudan... » — « Quand tu es revenu du Soudan... » — « N'as-tu point oublié telle chose pendant ton séjour au pays de Soudan ?... »

Plus d'une ancienne petite rancune se vengeait par cette médiocre plaisanterie, qui menaçait de s'établir et de devenir légendaire. D'ailleurs Sigmarie convenait du ridicule de son accident. Il essayait d'en rire tout le premier ; mais il ne le pouvait que du bout des lèvres, car une plaie au fond de lui saignait... Il perdait, avec un peu de prestige, tellement d'espérance — et beaucoup de sa conviction, de sa foi en son propre caractère : — un rêve écroulé !...

Ce serait donc, désormais, la vie de garnison, la monotonie du métier des armes, aux casernes, en temps de paix. Presque une déchéance physique, songeait-il, après son élan vers l'action. Et depuis les six semaines qu'il habitait la marécageuse cité, il se cachait pour ainsi dire ; sauf l'exception des

dîners Verheyeen, qu'il n'avait point désirés, il se partageait entre les obligations de son service et les méditations au coin de son feu. Redemander les colonies, un peu plus tard ? Soit. Mais il est des essors passionnés qui ne se renouvellent pas, ni le bel enthousiasme, la jeune certitude, dont il gardait comme un goût triste d'amour ayant « mal tourné... »

— Valse ! — requérait-on derrière lui. — Ohé, l'orché-estre, es-tu sourd ?... Valse, s. v. p. !

La valse, la vraie valse d'un pays où les mouvements sont lourds et rythmés, ponctués par des appels de talon, — contrée où le boston n'a pas pénétré et ne s'acclimatera sans doute guère. — Et cela devenait un symbole, que les officiers dussent valser comme les couturières, et non pas les couturières comme les officiers.

— Valse ! valse ! hurrah !... *Sàh !...*

Les couples se pressaient dans les angles. Deux de « ces messieurs », essoufflés, scandaient de leur mieux l'effort des autres à coups de badine sur les meubles ou de cuiller sur une soucoupe... *Sàh !...* Tintamarre assourdissant, poussière affreuse, succès complet... Et Sigmarie, sur l'énergique mesure à trois temps marquée par ses poignets raidis, rêvassait encore. Allait-il s'enlizer, lui aussi, dans cette existence-là, et tromper ses fringales d'amour avec les baisers de ces jeunes femmes, qui, même affolées de plaisir, semblaient veules, dont toute la vulgarité se révélait dans leur langage traînard ?...

Pendant sa convalescence, — qui différait singulièrement de celle d'un malade, — il avait ébréché très vite la petite somme, cadeau de sa mère au moment du fameux départ. Et voici qu'il se trouvait maintenant en une situation de finances particulière, « ruiné » par le Soudan après en avoir été ridiculisé. Ne lui réclamait-on pas « l'entrée en campagne » indûment perçue ?... Il n'avait guère songé à cela ; mais l'Intendance, la sacro-sainte Intendance y songeait pour lui. Elle intervenait sans faiblir, avec une implacable logique :

« Vous avez touché pour partir ; vous n'êtes pas parti : rendez l'argent !... »

En vain s'évertuait-il à des justifications : — les achats nombreux, trop réellement faits (objets de campement ou d'équipement colonial, inemployables désormais), et surtout le cas

de force majeure... En vain, non, pas complètement : le colonel Favré, ce vieil ami de madame Sigmarie, venait d'obtenir du ministre que le remboursement fût réduit à la moitié. Mais cette moitié — une misère, le même nombre de billets bleus qu'il avait envoyés à Muguette Printemps lorsque celle-ci, fine mouche, lui écrivait des lettres attendrissantes pour le consoler d'être immobile sur le lit d'un hôpital — cette moitié, si minime que fût le litige, il ne pouvait la payer ; il n'avait pas confessé à sa mère que sa réserve fût partie au vent des plaisirs légers ; il ne possédait ni oncle classique, grondeur mais riche, ni camarades très aisés. D'où retenue mensuelle sur la solde. Gêne. Embarras. Dettes. Évidemment, il ne connaissait encore que les créanciers faciles, ceux qui, tailleurs, chemisiers, bottiers, acceptent sans douleur une nouvelle commande en guise d'à-compte. Mais enfin ce n'était pas le temps favorable, se disait-il ironiquement, pour les exigences ordinaires d'une grande demi-mondaine ou d'une étoile des Variétés, — pas même pour les caprices moins *select*, mais un peu élégants encore ; pas même pour l'imprévu dont s'émaillent les aventures avec des femmes du monde : celles qui vous aiment « pour vous » !...

Et il sursauta d'une subite colère. Quoi ! l'amour, le désir, la liberté, l'action, tout cela s'embarrassait de mille ronces hérissées ? Tout cela échappait, et l'on roulait dans un néant morne ?... Ah ! que du moins il pût se reprendre à quelque chose de plus haut, à la probité de son métier ! Le pourrait-il ?... Bien faire ce qu'il avait à faire. Bien accomplir son devoir, même très différent de celui qu'il aurait choisi. Marcher sa route honnêtement... Et, sur l'air martelé de la valse, il se répétait encore et encore ces humbles maximes, avec la force tendue, raidie de ceux qui se sentent faiblir...

— Assez ! assez ! — criait-on depuis quelques secondes. — Pourquoi t'échines-tu quand nos exercices ont pris fin ? Assez !!!

*
**

C'était une pause, nécessaire à la fabrication des grogs, voire même du thé, — « d'la sâle eau chaude », opinait Angèle — et à l'inspection des luminaires, qui « charbonnaient ».

Sigmarie vira, comme fixé à son tabouret de piano. L'assistance, hirsute et congestionnée, lui produisit un peu cet effet des gens ivres sur les gens à jeun. Spectacle peu séduisant ! Près de lui, délaissée au bord d'une chaise, il vit pourtant une petite créature d'apparence encore humaine, la seule qui ne fût pas rouge et ne fondît pas en eau : — Claire, dite Clairevoix, l'apprentie, seize ans, buste gracile, jupes courtes. Il la trouva « gentille ».

— Qu'est-ce que t'as donc, Clairevoix ? — demanda Louise, en cette minute même.

— J'ai... j'ai le gros cœur !...

Elle avait le « gros cœur », — qui ne devait pas être bien gros dans une poitrine si mince : — le cœur gros, le cœur chagrin, le cœur brisé, toutes les formes que peut prendre le cœur d'une petite « midinette » de Saint-Doué (série des romanesques), quand son premier « ami », le lieutenant Édouard, est trop brusquement parti. Aussi les autres ouvrières, plus âgées, qui protégeaient Claire, plaignaient ce cœur éprouvé déjà. « Reprends quelqu'un... », conseillaient-elles, sachant le meilleur remède à ces douleurs temporaires. Puis elles proposaient Jacques, Pierre, ou Paul, comme on offre une limonade.

— J'aime mieux pas, — répondait Claire soupirante.

Et sa fidélité au souvenir, depuis un grand mois, remplissait d'admiration l'atelier Dechelle ébahi. On emmenait Claire à toutes les fêtes, car le code de Saint-Doué permet d'allier le deuil et le « gros cœur » aux divertissements en commun. Et puis, à quoi bon un sentiment délicat, si on ne le sort pour le faire voir ?... C'est ce que Louise et Angèle expliquaient gravement à Sigmarie, tandis que Béchard présidait à la confection de grogs « carabinés... » Et il y avait de la bière, encore, toujours, et toujours du genièvre, puis, mijotant sur l'alcool du réchaud, un pot monstre de chocolat.

— Hurrah ! *sàh !* hurrah !... Tout le monde est-il bien servi ?

Jeanne, une grande fille molle, sensible aux tentatives de Mercœur, cria d'une voix lente :

— Tout le monde, excepté monsieur Jolival, qui dort.

Jolival, c'était le « père tranquille », « l'inspecteur des pavés de Perthes », celui que l'excellente madame Sauvestre avait surnommé « Joliveau ».

— *Sàh !* monsieur Jolival ! Vrai qu'il dort !... Ah ben, vrai !... *Sàh !...*

Et la meute entière fut sur lui. Pauvre Jolival, connu jusque dans les plus lointains ateliers pour sa néfaste habitude des somnolences de ce genre, et pour son outrageante indifférence envers « les personnes comme il faut ».

— On peut lui presser sur le ventre, il dira « papa, maman » ! — proposait « madame Sibuet ».

Les jeunes couturières ne cherchaient point de telles « finesses » : Charlotte le réveilla d'une secousse, et la galerie pouffa, délirante, devant ces petits yeux bridés qui clignaient sans expression dans la grosse mine ahurie.

— Non, c'te câlebasse ! — jeta Angèle avec une tape de cuirassier. — Faut le tourner !

On le « tourna ». C'est-à-dire qu'on forma une ronde autour de lui, vraie danse de Peaux-Rouges.

— Musique !!! un galop, Sigmarie !!!...

Au centre du bacchanal, le lieutenant « tourné » restait assis, le regard atone. Il restait assis et ne sonnait mot. Le piano tremblait sur ses roulettes. Et la ronde frénétique menait un train à casser les vitres. L'enthousiasme débordait, le plancher craquait, les lampes fumaient, et, comme un relent de fauve, montait l'odeur des jupes lourdes... On ne se voyait même plus. Il fallut ouvrir une fenêtre et laisser l'infernal tapage se propager dans la nuit pluvieuse. Les couples s'effondraient sur les meubles, repartaient, retombaient encore. L'ivresse gagna jusqu'à cette petite Clairevoix qui, devant l'unique « cavalier » disponible, oublia tout à coup et son gros cœur et sa résolution d'effacement « convenable ».

— *Sàh !* moi, je veux aussi danser à deux avec monsieur Jolival !

Elle le tira, l'entraîna dans la mêlée, mignonne gazelle attelée à ce pesant pachyderme.

— A la bonne heure, Claire ! Bravo, Jolival ! Bravo !... Enfoncé, Édouard !

Pauvre Édouard !... Était-ce son « double » irrité et vengeur dont la voix subitement parvint de la rue, soutenue par des coups violents à la porte du rez-de-chaussée ?

— Hé ! là-haut !... *Ch*'t-i' fini, la pôlkâa ?...

Les affres de la terreur glacèrent l'âme de ces demoiselles. D'un monde plus raffiné, elles se seraient évanouies. *Sàh!*... la police!... fallait-il qu'il fût tard! Le père de chacune d'elles était peut-être furieux déjà... Ah! qu'il avait des accents sinistres, cet appel du veilleur de nuit, — un descendant direct pourtant des poétiques *serenos* d'Espagne en cette très vieille ville flamande.

— *Sàh!*... ma mère! j'ai eu trop *peùre*, je ne veux plus sôrtir, jamais, je ne reviendrai pas! — déclara Louise.

Mercœur, dans un coin, embrassait Jeanne. Il s'interrompit pour clamer :

— Zut! zut! on dit cela et l'on revient toujours! on revient partout, on revient de partout, même du Soudan! Demandez à Sigmarie!

Naturellement!... Encore cet aiguillon irritant, barbelé, intolérable!... Sigmarie se leva sans répondre, un peu pâle, et referma d'un geste nerveux le couvercle du piano...

VI

Réveillé dès avant l'aube par son ordonnance qui répondait au nom de Wallerand, — des Flandres placides, ce soldat, et non plus de la raisonneuse Brie, — Victor se précipita aux ruissellements hâtifs de sa toilette. Le *tub*. Le café noir. La rue maussade. Le « quartier » boueux. Et le commencement de la matinée disparut vite. La question « femmes » était remise à plus tard. Pendant l'exercice, il lutta contre la mélancolie de cette atmosphère brumeuse, glaciale, qui pénètre les vêtements et les organismes; il se répétait ses résolutions de courage viril, d'effort vers le devoir bien accompli. Et, parce qu'il aimait les formules, il reprenait celles de la veille : « Faire ce qu'on avait à faire. Marcher sa route loyalement. Vivre sa vie sans révolte lâche, sans abandon. »

Vivre sa vie?... Il lui semblait encore un peu que sa vie ne

pouvait pas être, sauf « ailleurs », dans le chaud pays de ses rêves, que le Destin lui refusait.

Vivre sa vie ?...

Mais ne serait-ce point savourer et surtout utiliser le moment présent dans toute sa plénitude, — sans le regret stérile de ce que nous refusa le passé, — sans l'attente nerveuse de ce que contient l'avenir ? Hélas ! rien que cela suppose la sérénité d'esprit, source des activités réelles... Ceux qui ne vivent point leur vie (en ce sens philosophique, éloigné des théories de basse jouissance) n'ont qu'une énergie trompeuse, en réserve peut-être mais jamais actuelle, — toujours soumise à des futurs incertains. Ils laissent couler l' « aujourd'hui », pour mieux espérer les fluctuations des « demain », des « plus tard » et des « ensuite »... Dangereuse disposition que Sigmarie jugeait mauvaise, bien qu'il ne pût parvenir à la détruire tout à fait. Il allait essayer pourtant. Il souhaitait « vivre sa vie », et vivre aussi la vie des autres, de ceux qu'en cas de guerre il mènerait au combat, — de ceux dont en ce temps de paix il devait sauvegarder la santé, stimuler les courages, hausser les cœurs ; oui, de ceux-là, — les siens, « ses hommes » — qu'il avait tant aimés dans les mois précédant cette crise, et pour lesquels, malgré son dévouement, il ne sentait plus la même fièvre de sollicitude passionnée... Sa bonté, sa sensitivité auraient-elles donc péri avec sa radieuse chimère ? Il s'interrogeait, plein de trouble, surpris de se trouver détaché maintenant, si froid, si sec, pensait-il, plus enclin à l'analyse qu'aux élans.

Puis il se dit que cette crise — où son cœur lui semblait « pareil à une vieille éponge séchée », selon le mot d'un Allemand qu'il avait trop lu peut-être — se dissiperait avec la brume maussade. Il le savait bien : son tempérament était celui d'un impulsif, vite découragé, moins vite réconforté, mais enfin « remontable... » Et voici qu'il se « remontait », à grand renfort de « coups de poing ». La bonté douce ?... que pouvait-elle dans ce monde militaire, si vaste que les sympathies ne s'appliquent plus aux individus, mais aux collectivités ?... Il lui fallait forcément, à cette bonté, devenir austère, impartiale, indépendante du sentiment personnel. Les troupiers eux-mêmes l'appelaient « la justice » : — « Et ton *yeute-*

nant, est-ce qu'il est juste?... » — Dans leur langage d'hommes simples, cet éloge, dès qu'on le méritait, exprimait tout. Et ce tout, lui, Sigmarie, comme chacun de ses camarades, pouvait l'atteindre : il y suffisait de la conscience...

Cette idée plut à Victor. Soudain, l'existence « dénimbée » parut retrouver son auréole... Soit : grise monotonie du champ de manœuvres détrempé, minuties du service intérieur des casernes, le « détail » était le lot des officiers subalternes. Mais du moins les officiers supérieurs, de haut, pouvaient former, animer, diriger les masses humaines, sans se soucier des vétilles de chaque jour. Un colonel, un chef de bataillon déjà avaient un but tout à fait noble à viser, à toucher, en paix, comme en guerre... Et Victor Sigmarie « partait » dans l'imaginaire, franchissant les longues années de lieutenant et de capitaine, — partait, partait vers les devoirs larges et beaux qui préparent les grandes actions...

*
**

Pourquoi fallut-il qu'un fâcheux hasard amenât précisément, ce matin, vers dix heures, un incident quelque peu ridicule, sans conséquences, nullement personnel à Sigmarie, — mais ravageant pour un esprit anxieux qui se cherchait, attristé ?... En certains tournants de notre route, de futiles riens prennent ainsi toute l'importance de symboles. De petites pierres insignifiantes font déraper la machine, tandis que d'autres pierres pareilles, tant de fois, ne l'avaient pas fait broncher.

A la Citadelle, l'exercice était achevé, — mais « chose étrange », pensa Victor, la cour restait animée d'une effervescence. Des hommes s'attardaient, gesticulaient, au lieu de s'engouffrer dans les escaliers. Et, devant le bâtiment de l'État-Major, la « parlote » du lieutenant-colonel, à laquelle se rendait le jeune homme, était houleuse, quasi-tumultueuse. On semblait oublier l'attitude automatique, forme militaire extérieure du respect. Les sous-officiers même étaient là, pâles et agités.

Un accident ?... Un départ inopiné ?... Sigmarie se le persuada, dès la voûte du bâtiment C d'où il surprenait ces

divers symptômes. Et, tout de suite, son imagination folle galopa encore, son cœur battit la chamade ; une vision d'événements très graves traversa son cerveau : — ordre de mobilisation, — télégramme par quoi la nouvelle suprême était venue en quelques lignes fulgurantes...

Il s'approcha, presque courant. Des paroles s'échangeaient rapides, comme lancées à coups de raquette :

— C'est à droite, j'en suis persuadé ! — déclarait le « gros major ».

— Pardon, à gauche ! — rétorquait le commandant de semaine.

Le capitaine sous les ordres duquel servait Sigmarie, et qu'on appelait « le père Autant », s'écriait, très excité :

— A droite ! à droite !

— Mais non, à gauche, sacrebleu ! j'en suis sûr ! à gauche, à gauche ! — scandait sans discontinuer le capitaine de la compagnie voisine.

— Messieurs, un peu de silence ! — intervint le lieutenant-colonel, d'un ton coupant. — Qu'on aille me chercher le registre d'ordres !

Il y eut une accalmie relative. Et Sigmarie put apprendre le motif de cette querelle qui transformait la « parlote », ordinairement si paisible à force d'être guindée, en véritable camp d'Agramant. Et sa pauvre âme, toute secouée d'émotions, d'élans, et de l'impression sacrée des héroïsmes crus proches, s'effara de ce que ces vaisseaux, entrevus au loin, ne fussent que bâtons flottants...

Le lieutenant-colonel, tout à l'heure, quand s'achevait la manœuvre, avait rencontré le sergent-major du « père Autant » et le fourrier de la sixième compagnie causant tous deux dans un coin, sans armes, simples spectateurs du travail d'autrui. Admonestation. Défense respectueuse des inculpés :

— Je sors du rapport, mon colonel.

— J'étais de pain, je rentre de la distribution, mon colonel.

Motifs plausibles. Mais le lieutenant-colonel, saisi de l'humain désir qui porte à souhaiter tout de même avoir raison sur quelque point, s'était rabattu sur la tenue. Elle paraissait d'abord correcte, quand un détail justifia toutes les explosions. L'un des sous-officiers n'était-il pas boutonné à

droite, et l'autre à gauche? Donc, fatalement, l'un des deux méritait une punition, comme contrevenant aux prescriptions judicieuses sur l'alternance périodique du repos des boutonnières. L'un des deux. Mais lequel? Cela devenait une pièce bouffe. L'officier supérieur le sentit probablement, sans pourtant vouloir « céder ».

— On boutonne à gauche, cette quinzaine, mon colonel! — affirmait résolument le sergent-major.

Mais l'autre, fort peu soucieux d' « attraper quatre jours à la chambre », affirmait tout aussi résolument le « boutonnage » opposé. Du regard, le lieutenant-colonel consulta le commandant de semaine, — et ce fut toute la filière hiérarchique d'une rapide interrogation. Droite?... Gauche?... Nul ne savait. Alors, comme les « bleus » qui rentraient, en petite veste et bourgeron, ne donnaient aucune indication, l'on sonna « aux sous-officiers ». Et le lieutenant-colonel, irrité, puis furieux, put constater dans leur groupe un nombre à peu près égal de « droitiers » et de « gauchers ». Ah! vraiment, c'était ainsi? Chacun s'habillait à sa guise?... Aucune surveillance... Heureusement, il était là!

Le petit vent de l'horreur des responsabilités passa sur tous les visages. C'est alors qu'éclatèrent les querelles justificatives. Et voici que le registre d'ordres, présenté par un adjudant, venait apporter son témoignage « départageant ».

— Voyons!... Décision du 20... Décision du 17... Ah! voici, messieurs! Décision du 15 : « A dater d'aujourd'hui, et pendant la seconde quinzaine, les effets seront boutonnés *à droite*! »

Mais le capitaine du vaincu, happant au passage le volume noir à étiquette blanche, déjà refermé, fait en le feuilletant une trouvaille inespérée, toute favorable à son sergent : la décision du 1er! Cette page prescrivait nettement, elle aussi, le boutonnage *à droite*! Donc celle du 15, pour suivre la loi d'alternance, aurait dû spécifier le boutonnage *à gauche*! Donc elle devient nulle de plein droit!

C'est de plus en plus compliqué. Où sont, où sont les responsables?... Le secrétaire du lieutenant-colonel? Non. Ce jour néfaste, le 15, il était en permission. Son remplaçant? Pas davantage : il affirme avoir collationné avec soin la copie des-

tinée aux employés de la presse lithographique. Parbleu! voilà les coupables, présume le lieutenant-colonel. Sur ses pas, la « parlote » devenue mobile envahit l'atelier des lithographes. On fouille. On interroge. Point de résultat. Le fameux texte a disparu, fidèlement restitué par les lithographes, jurent ceux-ci, à la Salle des Rapports, — où il demeure introuvable. — D'ailleurs le premier ouvrier, celui qui peut-être a perpétré la fatale erreur, est depuis hier à l'hôpital, pour un doigt écrasé...

Le visage mécontent du lieutenant-colonel exprime la pensée suivante, que souligne un mouvement de la main : « Faites donc la lumière en de pareilles conditions, et lorsque vous n'êtes pas secondé ! »

— Capitaine, — ordonne-t-il enfin à l'adjudant-major, — je vous délègue le soin de procéder à une enquête... une sérieuse enquête. Vous me rendrez compte demain.

— Bien, mon colonel.

C'était en somme l'enterrement de première classe, la sortie élégante du grand chef, qui salua, un peu pincé, et regagna son domicile. Sur ses talons, le groupe se dissociait déjà, et les lieutenants se hâtèrent vers le restaurant Lausseron, leur pension lointaine.

— Dommage, mon Dieu, que Courteline ait manqué ça ! s'esclaffa le lieutenant Paulin, sitôt le pont-levis traversé.

Sigmarie le regarda, sans répondre, comme lorsqu'on entend plaisanter sur une tare de sa propre famille. Il avait subi jusqu'à la brûlure la dérision de cette histoire « cocasse », il n'en disconvenait pas, mais qui lui paraissait, à lui, infiniment grave par tout ce qu'elle révélait de forces perdues. Depuis trois semaines à Saint-Doué, depuis trois semaines au quartier, il avait en ce peu de temps aperçu tellement de défectuosités, qui peut-être eussent mieux mérité une intervention du lieutenant-colonel !... Et néanmoins, pour la première fois depuis trois semaines, le grand chef réprimandait, s'agitait ; — encore cette algarade retombait-elle sur des vétilles, dues à sa propre négligence ou à celle de ses secrétaires. Ah ! combien navrante, malgré sa forme « vaudevillesque », cette mesquinerie de vues ! Combien dangereux, ce tatillonnage, ce manque de proportion entre

la cause et l'effet !... Était-il possible qu'il en fût de même partout, dans les autres garnisons, dans les autres régiments de France ?... Et pourquoi pas ?... A Perthes déjà... Il préféra ne pas chercher. Mais comment ses camarades pouvaient-ils rire ainsi de ces travers qui risquaient de fausser — et du petit au grand — tous les ressorts de cet organisme immense ?...

— Dans Courteline, — dit-il enfin pour ne pas rester seul silencieux, — il y a tant d'amertume, je crois, et tant de reproche aussi !...

Mais Paulin, Mercœur, Esquier « blaguaient » sans relâche. Queyraud maintenant se taisait. Béchard, absent, préparait son École de Guerre loin de là.

— Non, — s'écriait Mercœur, — non, mais l'as-tu vu, le *colo*, qui tonnait sans pouvoir grêler, même sur le persil ?

— Pauvre bonhomme ! — fit Paulin. — Un peu plus, il sauvait la France !

Sigmarie ne protesta plus. Mais il se crut imprégné subitement de ce brouillard environnant, glacial et nauséabond. Et son esprit se raillait soi-même, maintenant, de l'ardeur récente vers les « grands et beaux devoirs » de l'officier supérieur qu'il espérait devenir un jour — après avoir été, de tout son vouloir, un bon officier subalterne.

« Dérision... C'est *ça* que je deviendrai, *ça*, comme les autres ! — se répétait-il, appuyant sur sa peine pour la mieux sentir. — Et l'on m'empêche de m'en aller !... Et je suis à Saint-Doué pour *ça !...*

Aucune tromperie de femme, aucune désillusion sentimentale ne lui aurait été de la sorte amère... Le Métier glorieux, le Bien, la Foi, tout s'endeuillait...

Et voici que le ciel physiquement s'obscurcit encore, tandis qu'ils marchaient d'un pas hâté.

— Zut ! — protesta Mercœur, — il recommence à pleuvoir !

*
**

Oh ! le chant de la pluie !...

Victor se redisait ce vers du *poor Lelian*, tandis qu'au seuil de sa porte, ne se décidant pas à rentrer chez lui, il

contemplait le trottoir ruisselant. Un faible bec de gaz rougeâtre se reflétait dans les flaques.

Oh ! le chant de la pluie !...

Mais, contrairement à Verlaine, il ne jugeait pas qu'elle fût la pire peine, celle de ne pas connaître sa peine. Il souffrait d'un mal qu'il savait. Depuis deux jours, il s'isolait davantage et davantage... Il avait remué son feu, après le dîner, ce soir, en faisant les réflexions les plus lugubres, en rassemblant les morceaux épars de sa bonne volonté, comme il rassemblait les morceaux de braise pour en faire un tas rougeoyant au sommet de la grille du foyer. Et puis tout s'était effondré, le petit monceau de charbons et son imprécis effort. Le feu s'éteignait en cendres grises... Alors il était sorti à travers les rues fangeuses, et, là-bas, vers la Place-aux-Herbes, une prostituée lui avait soufflé dans l'ombre des offres répugnantes et son haleine empestée d'alcool...

Mauvaise soirée, après ces deux jours moroses. Et qu'attendre d'un tel pays ?... Ni théâtre « acceptable », sauf exceptions rares ; ni relations mondaines... Les sous-Verheyeen de l'endroit n'invitaient guère les officiers. Les femmes des quelques camarades ou supérieurs mariés, sous prétexte de rougeole, d'influenza ou de deuil, ne recevaient point. On avait alors la ressource de réintégrer sa cellule, pour y dormir le nez sur un bouquin, — et Victor ne s'y résignait pas : il restait planté devant sa maison, à ruminer son marasme, à regarder tomber la pluie...

Comme il faisait cependant volte-face, la porte fut tirée du dedans, et, parmi des rires, une bande s'élança en trombe, le heurtant avec insistance.

— Tiens, Sigmarie qui monte la garde !

— Il prend la maison pour l'hôtel du général. C'est gentil, ça !

Mais le camarade Mercœur, de chez lequel on descendait, déclara « la trouver mauvaise ». Il avait invité Sigmarie, en même temps que Béchard et quatre ou cinq autres : pourquoi seul ce « pistolet » se dérobait-il ? Fallait-il donc, si l'on voulait avoir monsieur le colonial, lui servir une Soudanaise entourée de noix de coco et de palmes ?...

Comme il était un peu ivre, Sigmarie ne lui répondit point. Pourtant, sous peine d'être traité de « poseur », il dut se mêler au groupe qui tenait palabre sur le trottoir. Les femmes jacassaient, telles des mouettes. Jeanne, de sa voix plaintive et lente, répétait que « son papa était de nuit au chemin de fer... » Elle ne pouvait se décider, en cette favorable occurrence, à quitter Mercœur ni la maison. Duel du désir et des « convenances », fort intéressant... Finalement, Queyraud s'éloigna avec Berthe, Esquier avec Charlotte, Dumerre avec Rosa, Paulin avec ce dragon d'Angèle... Leurs formes se perdaient dans la nuit, silhouettes parfois rapprochées de baisers. Quant à Béchard, il allait « reconduire » Louise, qui n'avait pas encore « succombé »... Car on « reconduisait » dès qu'une candidature était posée... Cela se devait, c'était indispensable. Et, la liaison une fois nouée, on continuait à reconduire, et cela constituait le plus gros inconvénient du code de Saint-Doué. Les lieutenants — lorsqu'ils étaient de semaine surtout — se fussent volontiers dérobés à cette corvée supplémentaire ; mais ils n'osaient. Ces garçons, frondeurs avec leurs camarades, parfois même avec leurs chefs, et qui cherchaient plutôt à scandaliser « le bourgeois », craignaient le jugement des ateliers : — « *Sàh* ! la pauvre Arthémise, ma chère ! qu'elle a donc un type malpôli ! » — Ainsi la tyrannie de ces petites mains rugueuses, unies en une sorte de confédération, pesait sur ces vies d'hommes asservis qui se croyaient cependant très indépendants et très forts. Ils n'étaient maîtres d'aucune de leurs minutes, d'aucun de leurs mouvements, mais ils ne s'en rendaient pas compte. Peut-être, songea Sigmarie, appelaient-ils cela le bonheur.

Cependant, sur le trottoir, un problème semblait s'agiter. Clairevoix, la mignonne Clairevoix, demeurait en détresse, — « *sâh*, ma chère !... » — Mercœur, pensant faire une bonne œuvre, avait invité Jolival, pour que celui-ci poursuivît ses succès auprès de la fillette ; et cette combinaison était si bien dans les usages qu'elle avait reçu l'approbation morale de toute la « société ». Seulement, on avait tablé sans l'irréductibilité de Jolival, le seul de ces camarades peut être qui ne se laissât jamais influencer par les jugements d'autrui... Jolival avait « fait l'ours ». Après des grognements indistincts

et certainement peu galants, il venait de se retirer dans sa tanière, au rez-de-chaussée, juste en face de la porte de Sigmarie.

— Ça ne fait rien, va, Clairette : nous allons te prendre avec ! — prononça Louise, bonne fille.

Béchard, « cavalier » de celle-ci, ne parut nullement enthousiasmé, car il avait beaucoup compté sur sa deuxième « reconduite » — la première ayant eu lieu le soir de son « bal » — pour avancer ses affaires avec Louise. Et Victor, sur un appel quasi-direct, ne put guère refuser son propre bras pour Claire. Qu'importait, du reste ?... Il était sûr de lui, et cette petite lui paraissait si peu une femme !... Seul, le charme de sa voix était prenant comme celui de l'oiseau qui chante dans l'arbre, ou de la source qui babille derrière les mousses fraîches et drues. L'accent déplorable de Saint-Doué ne parvenait pas à gâter la musique de ses fins de phrase, qui caressaient l'oreille voluptueusement. Et puis la première réflexion suffisait : « Qu'importait, du reste ?... » Aucun plan de vie ne semblait maintenant meilleur ni pire qu'un autre. C'est l'oubli, le précieux oubli qu'il faut demander aux heures trop lentes, et cette heure-ci, tout au moins, serait une heure d'effacée...

— Vous n'emportez pas votre parapluie, ni votre foulard, monsieur Sigmarie ? — dit Claire, quand sa menotte fut glissée sous le coude du jeune homme.

Elle s'était habituée à ces diverses sollicitudes d'épouse, du temps d'Édouard, lorsqu'elle pensait, par exemple à « l'eau » qui tomberait sur Édouard, dès que celui-ci reviendrait seul après la « reconduite », sans Clairette ni le parapluie de Clairette. Elle évoquait l'ami parti, tranquillement, telle une petite veuve résignée. Le passant avait passé, c'était dans l'ordre... Et, parlant ainsi d'Édouard, elle s'abandonnait davantage au bras de Sigmarie, maintenant glissé à sa taille. Mais cela restait chaste encore, si puéril !

Louise et Béchard, qui « rentraient » du même côté, marchaient devant, à peine visibles dans le brouillard. Un autre couple aussi les frôla, au débouché d'une rue transversale.

— Olympe et son sergent ! — murmura Claire d'un accent de vif intérêt pour cette rencontre imprévue.

Victor se sentit gêné, brusquement arraché de leur petite idylle flamande. Olympe et son sergent !... Mais la fillette poursuivait, gaie, contente, si fière (elle, une apprentie) d'être accompagnée par M. Sigmarie, le lieutenant « chic », dont les ouvrières de l'atelier s'occupaient avec véhémence :

— Pauvre Olympe ! Elle y est, allez, monsieur Sigmarie ! Et ça se voit : sa *panche* est déjà toute ronde. La mère Dinard n'a jamais voulu y faire en aller... Pour sûr, si grosse comme elle devient, Olympe, elle va en faire deux !

— Et alors ? — s'enquit Sigmarie, singulièrement refroidi.

En cette minute peu poétique, oh ! comme il crut fermement que jamais, jamais rien de commun ne serait entre cette gamine et lui !

— Et alors, j'sais pas... Y en a qui les envoient au village : pour sûr, i' n'en reviennent guère !

Un petit rire. Et la petite voix fine, la « claire voix », continuait le détail des brutalités. L'horoscope allègrement macabre des nourrissons surprenait Victor, tout accoutumé qu'il pût être aux propos désinvoltes de mess ou de caserne. Cette Claire mignonne... cette enfant aux yeux ingénus...

— Nous voici « rendus », monsieur Sigmarie. La deuxième porte basse, après l'arbre, c'est chez la Louise ; et chez nous, c'est à côté. Et regardez !

Claire faisait les honneurs de son quartier. Une placette triangulaire, fermant la rue des Cordeliers, avec, bien campée au milieu, une fontaine du XVIe siècle qui laissait couler son eau par une foule d'étroites rigoles, entre les pavés herbeux. Les cruches avaient usé, de siècle en siècle, l'épaisseur des supports de cuivre. Les maisons de la placette avaient toutes des pignons à dents de loup. Et Sigmarie crut se trouver dans il ne savait quelle cité vieillotte, oubliée, enfouie derrière les années, gardée par des arquebuses et des pertuisanes présentes mais invisibles, ainsi que par ces chaînes tendues qui barraient le fond de la place, là-bas...

En ce coin de jadis,Claire était née. Là aussi elle mourrait, comme tant de petites Claires des générations abolies, qui, sans doute, — rieuses et tapotant les plis chiffonnés de leurs jupes, — avaient été reconduites par « ceux » d'autrefois, — ceux des armées guerroyantes ou sédentaires en ce vieux

pays des Flandres. — Et c'était la même chose, et c'était si différent! Et les crânes de ces anciens avaient une dissemblable conception de tout, de tout, même de l'Armée. D'autres troupes, d'autres officiers, d'autres soldats...

Meilleurs, ou pires?

Ils étaient de leur temps, pensa Victor, et nous sommes du nôtre. Il faut bien être de son temps... Et voici qu'un doute lancinant, un doute nouveau, traversa son esprit. Notre armée, telle qu'elle est, — en mettant les choses au mieux et les règlements en pratique, en s'occupant moins des boutons de capote ou de tunique et davantage de bien d'autres choses, — est-elle l'armée de notre temps?...

Un malaise l'accabla. Cette énigme était trop redoutable, oui, trop écrasante pour sa faiblesse, et trop cruelle à son cœur de soldat. Et puis, à quoi bon ces réflexions dangereuses, qui détruisaient son équilibre, et toute confiance possible en l'avenir et en soi? Il voulait devenir optimiste « quand même », il repoussait les arguments, il se refusait à l'analyse. Allons, allons, subir sa vie si l'on ne pouvait la vivre, supporter la tâche quotidienne, telle que le Devoir nous la commande et que la Destinée nous l'a faite, seul courage pratique, seule sagesse utile, seule raisonnable raison... L'édifice de bonnes théories montait, tas de braises comme tout à l'heure, ou frêle échafaudage de cartes, — et puis quelque chose d'impérieux comme une tentation venait l'envahir, lui, Victor Sigmarie, et sa bouche soufflait en pessimisme sur le château léger, qui s'écroulait...

— Vous pouvez m'embrasser avant que de nous quitter, monsieur Sigmarie! — dit la petite Claire.

*
**

Pris d'une sorte de pitié tendre, comme en ont ceux qui souffrent de peines mal racontables, Sigmarie l'avait embrassée, la petite Clairevoix, de façon vraiment un peu bizarre, en la pressant dans ses bras et la baisant sur la joue, légèrement, ainsi qu'un frère caresse sa sœur... En chemin, il l'avait crue femme, — et maintenant non : c'était une petite fille, une petite fille d'il ne savait quelle époque ni de quelle contrée,

dont faire un jouet sensuel eût été presque laid, presque mal.

— Tu arrives? — lui cria Béchard, qui l'attendait devant la maison de Louise.

Puis, tandis que Victor approchait, l'idée vint à l'autre qu'il serait prématuré de regagner leur domicile, leur « communauté » à compartiments qu'ils partageaient avec trop d'amis, — dont quelques-uns fort bruyants, surtout Queyraud et Mercœur. Il fallait « s'aérer sérieusement » avant de retourner là-dedans. D'ailleurs, bien que Béchard jugeât cette « communauté » désagréable, c'était lui qui, pour avoir un « compagnon d'embêtements », avait su fallacieusement y entraîner Sigmarie.

— Nous faisons un tour? — proposa-t-il d'un accent impératif.

Dans la nuit vide, maintenant sans pluie, des allumettes fusèrent, éclairant les paumes arrondies, les mentons crispés, puis laissant devant les lèvres le point de feu des cigarettes. Béchard aimait ces « balades » nocturnes. De plus en plus candidat à l'École de Guerre, presque dispensé de service, la question du lever matinal — terreur des officiers — l'inquiétait peu.

— Passons par là, Sigmarie !

Victor le suivit docilement, quoique moins favorisé et très assidu à la manœuvre. Il éprouvait toujours pour ce compagnon, devenu son immédiat voisin, le mélange d'attirance et d'antipathie qui faisait de leurs relations quelque chose d'unique. Et Sigmarie renonçait presque à pénétrer cet être fermé, d'une loyauté suffisante, auprès duquel on ne pouvait ni se confier ni se garder. Béchard était un « arriviste », en somme, qui se prodiguait au besoin, se ménageait quand il le pouvait, réservé, prudent, froidement jovial, calculant le rendement de toutes choses, et qui *savait vouloir*. Là était sa force. D'ailleurs très apprécié de ses chefs pour ses précieuses qualités d'observation, dues à son enfance de sauvageon dans les bois, les prés et les champs. C'était un homme, ayant beaucoup de « caractère », selon l'expression courante, c'est-à-dire d'énergie, — mais en dépit de cette énergie, ce n'était pas un « caractère ». Le souffle manquait, cette grande intelligence ou cette grande bonté qui fait les êtres supérieurs.

— Je t'avertis, Sigmarie, il y a un crampon dans cette petite que tout à l'heure je t'ai colloquée !... Un crampon... relatif, à cause du peu de nerf de la race, mais enfin un crampon...

— Bah ? — fit Victor, sans intérêt.

Il aurait voulu parler de ses tourments et de ses scrupules, de toute cette inquiétude morale surgie pour lui du métier qu'il adorait. Mais les mots étaient si imparfaits !... trop forts ou trop faibles...

— Oui, Sig. Cette jeune apprentie se rattache au type des chattes, qui aiment le logis. Ne t'excite pas, je t'en supplie : ce n'est pas toi qui lui plais ; c'est le « meublé » de garçon d'Édouard, qu'elle espère retrouver identique chez toi, comme elle l'aurait également chez Jolival ou tout autre. Elle baptise « amour », cette gamine, le regret du bon café savouré dans un fauteuil, pendant qu'on prélude à des bêtises, et « fidélité », son absence totale de tempérament...

Il y avait du vrai dans cette tirade, bien que ce fût une « rosserie » de dénigrement. Béchard supportait mal la joie qu'il avait vu pétiller dans les yeux de la petite Claire au moment où Sigmarie s'était penché vers elle, lui offrant le bras. Il lui déplaisait que le camarade se crût recherché pour lui-même.

— Ne te monte pas l'imagination !

— Si je ne me la montais que pour cela ! — soupira presque Victor.

Et voici qu'une confidence sur ses anxiétés militaires passa malgré lui entre ses lèvres ; une plainte vague, dont la raillerie de soi-même voulait dissimuler l'âpreté... Il cherchait un conseil amical, — cet appui compréhensif d'une âme moins « blessable » que la sienne, cette sorte d'étai psychologique qu'il ne devait jamais rencontrer... Un ami se serait trouvé là, dans cette phase de son existence, que probablement sa carrière eût été tout autre, utile à son pays et bonne à lui. C'est si peu, le mouvement d'une aiguille de chemin de fer ; c'est si peu, la parole affectueuse et calme qui rassure, et cependant parfois c'est l'impulsion vers le salut ou vers la mort !...

Béchard, lui, ne voulait pas comprendre. Il s'amusait volontiers des manies de leurs chefs ou bien il blâmait, violem-

ment, certaines coutumes ; mais c'était pour lui une façon de faire sentir sa supériorité de jugement. Lui, Béchard, réformerait bien des choses, lorsqu'il serait devenu officier supérieur ou général. Et quant à l'esprit de l'Armée, et à l'état d'âme des troupes !...

— Elles auront toujours l'état d'âme qu'aura le chef intelligent. Et puis, n'est-ce pas, mon vieux Sig, assez de se raser avec la rengaine « service » ? Lorsqu'on « s'aère », il faut que tout respire, l'esprit et le corps...

Ils trébuchaient de conserve sur les dalles de la Grand'-Place, ravinées jadis par les coulevrines du « Roy », puis demeurées en l'état, malgré les révolutions et les règnes. Les longues files d'arcades, au rez-de-chaussée des maisons à pignons dentelés, protégeaient des intempéries les sacs de grains par monceaux, les tonneaux d'huile par entassements, les ballots divers et innombrables rendant la circulation difficile. — Ville trafiquante et guerrière, demeurée trafiquante toujours. Ville dont les vieux monuments évoquent le temps des Hanses, où le lourd négoce s'étale plus que jamais sans gêne, déborde, crève ses barrières, envahit tout. — Après avoir maugréé, les deux jeunes gens gagnèrent déjà l'autre place, celle où s'érige le beffroi, — *ch'Beffróo*. — L'édifice municipal fondait dans la brume, comme s'il y eût dissous sa tour de pierre ajourée et son gigantesque lion de tôle, d'un réalisme très flamand. Cette nuit, on ne distinguait que la base de cet hôtel de ville, les belles arches inégales, avec la lanterne rouge du poste de police. Un agent, devant le seuil, semait des pas incertains...

— C'est ici — fit Béchard — que notre providence a son bureau.

— Qui, cette providence ?

— Monsieur Chivot.

Et Béchard expliquait sa boutade. Ces demoiselles, leurs amies à tous (« et tu y viendras comme les camarades, Sigmarie »), avaient à souffrir parfois des sévérités paternelles. — « Le père m'a disputée... le père m'a battue, *sàh !* que j'en ai tout des bleus ! » Les bleus, du reste, étaient patents : on les montrait. Et le motif de ces corrections, ce n'était pas la vertu, dont « le Père » (vraiment le mot portait une

majuscule) se f...ait pas mal!... C'était à cause de la clef. Oui, parfaitement. Clef unique, indispensable, que la jeune personne emportait aux prétendues veillées d'atelier, ce qui l'obligeait à rentrer quelques minutes avant le Père, — lequel Père avait passé la première partie de sa nuit à l'estaminet Vincent ou à l'estaminet Roos. Et ce chef de famille, plus qu'à demi-ivre, ne voulait pas même faillir attendre. Il exigeait « la clef d'abord ». Sans quoi les règlements de compte étaient terribles, et s'augmentaient de bourrades à chaque réédition.

Finalement, les choses arrivaient à se gâter tout de bon. Les moyens répressifs devenaient plus graves. C'était l'expulsion pure et simple, ou plutôt compliquée de nombreux coups de pied fort éloquents : « Ah! sâleté!... ah, rôsse! file où tu voudras... et je te tue, si tu reviens!... »

C'est alors que l'infortunée, ainsi « flanquée sur la rue », se réfugiait chez l'ami du moment. Le ménage Paulin-Angèle, plusieurs encore très semblables, n'avaient point d'autre origine... Mais certaines gens ne possèdent pas des tendances aussi conjugales. En ce cas (le plus fréquent du reste). le lieutenant « encombré » s'en allait trouver le commissaire de police, cet obligeant M. Chivot, qui admonestait gentiment la coupable, puis s'abouchait avec le Père, arrosait de quelques chopes des paroles de sagesse et de conciliation, et généralement extorquait le pardon solennel qui faisait d'un coup trois heureux.

— Et tu juges ça « drôle »? — demanda Sigmarie, reprenant cette expression qui, selon plusieurs de ses camarades, caractérisait la vie de Saint-Doué.

— Mais oui!

— Drôle pour y moisir trois ou quatre ans?

— Six ans, huit ans, si tu veux, n'était l'empêchement de l'École de Guerre ou l'interruption par un beau mariage... Il ne manque pas d'officiers, crois-le bien, qui s'attardent fort agréablement à Saint-Doué depuis dix ans...

Sigmarie garda silencieuses une partie des réflexions qui se pressaient dans son cerveau.

— Autrefois, — risqua-t-il cependant tout haut sur un ton de plaisanterie, — les officiers rossaient le guet, ce dont mon respect de la loi les blâme. Mais aujourd'hui les voilà sages :

ils se font protéger par le guet. Je n'aimerais pas beaucoup cela, vois-tu, Béchard... ni mêler M. Chivot à ces aimables liaisons qui nous tiennent lieu d'amours...

Béchard fut piqué : lui-même avait appelé deux fois M. Chivot à la rescousse.

— Oh ! — lança-t-il d'un ton cinglant, — nous savons que tu as tes façons d'agir à toi : les femmes, les arrivées au régiment, les départs pour le Soudan surtout... Et ces paradoxes de ton existence courante t'empêchent d'être un monsieur banal.

— Mon amitié n'est pas banale non plus, que je sache ! — s'écria Sigmarie, fâché.

Leurs voix s'étaient durcies, montées au diapason d'une dispute très aigre.

— Bonsoir ! — fit brusquement Béchard, comme ils arrivaient à cette « communauté » devant laquelle, deux heures plus tôt, babillaient Rosa, Louise, Berthe et Charlotte... et cette petite Clairevoix au frais gazouillis de source, qui limpidement disait des choses dépourvues de sens moral.

Et tous deux rentraient seuls, vertueusement. Tous deux en étaient un peu agacés, sans doute.

— Ne rêve pas boutons de tunique, hein ? ni même lubies du colonel ? Il est des songes plus agréables ! — jeta tout à coup Béchard, des marches de l'escalier.

— Bon, bon ! — marmotta Sigmarie. — Grâce à toi, je n'aurai pas même une demi-nuit à dormir !

Encore la dormit-il très mal. Malgré l'anesthésie du sommeil, il sentait toujours une sourde douleur au fond de son être, un regret qui palpitait, malgré lui...

***

(A suivre.)

L'ÉLARGISSEMENT

DU

DIVORCE[1]

Lorsque Jules Simon, en 1884, combattit, au Sénat, la loi rétablissant le divorce, il termina son discours par des paroles prophétiques : « Vous commencez par un petit divorce. Prenez garde à la suite ! Défiez-vous des petits commencements des grandes choses, et ne commencez pas par le petit divorce parce que le grand divorce ne serait pas loin » ! Et, en effet, vingt ans s'étaient à peine écoulés que l'on commençait à réclamer un divorce plus facile et plus rapide. Au « petit divorce » de 1884 on parlait de substituer le « divorce élargi », le « divorce intégral ». Pendant longtemps, le mouve-

1. Glasson, *Les effets de la loi sur le divorce*, Réforme sociale, 16 décembre 1895 ; Morizot-Thibault, *La femme et le divorce*, ibid., 16 juillet et 1er août 1901 ; P. et V. Margueritte, *Mariage et divorce*, La Revue, 1er décembre 1900 ; *Le mariage libre*, ibid., 1er mars 1901 ; *L'élargissement du divorce*, 1902 ; *Quelques idées*, 1905 ; H. Coulon, *Le divorce par consentement mutuel* 1902 ; H. Joly, *La crise du mariage*, Correspondant, 10 janvier 1902 ; L. Legrand, Frédéric Passy, *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, 1902 ; Hugues Leroux, *Le bilan du divorce*, 1900 ; Barthou, *Autour du divorce*, Nouvelle Revue, 15 décembre 1902 ; A. Naquet, *La loi du divorce* 1903 ; G. Fonsegrive, *Mariage et union libre*, 1904 ; Valensi, *L'application du divorce en France*, 1905 ; Albert Tissier, *Rapport sur l'extension des causes de divorce*, Bulletin de la Société d'études législatives, 1906, p. 118, 180, 239 ; Rol, *L'évolution du divorce*, 1905, avec la préface de M. le Dr Toulouse ; E. Durkheim, *Le divorce par consentement mutuel*, Revue Bleue, 5 mai 1906.

ment n'a été que discussion littéraire. Mais bientôt la bataille s'engagera sur le terrain législatif. Les réformes juridiques sont moins passionnantes que les lois politiques et sociales, infiniment moins propres à « corser » un programme électoral ou une déclaration ministérielle ; elles ont cependant l'avantage de coûter beaucoup moins cher. Or, l'appétit de réformes sera, dans les prochaines législatures, contraint de se concilier avec les ménagements que réclame un budget déjà enflé et tendu à éclater. Il faut nous attendre à ce que la réforme des Codes figure en bonne place sur le menu parlementaire de demain : nous apprendrons quelque jour que l'élargissement du divorce compte au nombre des plus impérieuses revendications de la démocratie. Le moment semble venu de dresser le bilan de la controverse, de faire le départ entre ce qu'il y a de fondé et ce qui demeure inacceptable dans une idée proche peut-être d'une soudaine réalisation.

*
**

Lorsqu'une loi est encore jeune (et vingt-deux ans pour une loi, c'est l'âge de l'enfance), la seule considération qui puisse justifier une campagne de réforme c'est celle d'une expérience malheureuse. Or, il est incontestable que les résultats de la loi du divorce ont déçu bien des espoirs, démenti bien des prévisions. Rien n'est plus curieux, à cet égard, que de relire les débats de 1881 et de 1884, de remonter, au besoin, jusqu'à la proposition de Schonen, repoussée, en 1831, par la Chambre des pairs, et de confronter avec les faits actuels les arguments fournis alors en faveur de la restauration du divorce. La réforme apparaissait comme une panacée contre tous les malaises sociaux. Le divorce, en ouvrant les perspectives du remariage aux époux désunis, devait diminuer le nombre des unions illégitimes et des enfants naturels ! Il supprimerait l'adultère, réduirait le nombre des crimes passionnels, constituerait un palliatif à l'affaiblissement de notre natalité. Il n'est pas jusqu'à la plaie des mariages d'argent qu'il ne dût contribuer à guérir [1]... Or, pour nous en tenir

1. Discours de Salverte à la Chambre des députés en 1831. « ... Quels sont

aux statistiques officielles, nous constatons aujourd'hui que le chiffre des poursuites pour adultère qui, avant 1884, était de 824 en quatre années, atteint 2214 pour la dernière période de quatre ans recensée par le ministère de la justice. Le nombre des adultères officiellement catalogués a donc à peu près triplé depuis la loi du divorce. La proportion des enfants naturels n'a fait qu'augmenter. Le chiffre des crimes passionnels ne semble pas s'être abaissé. Et la natalité française demeure obstinément stationnaire. On avait prédit, d'autre part, que le nombre des divorces serait probablement assez élevé aux débuts de l'application de la loi à cause du grand arriéré des désunions conjugales à liquider, mais qu'il diminuerait peu à peu, grâce aux sages mesures de limitation prises par le législateur? Or, en 1885, il y eut, en chiffres ronds, 4 000 divorces prononcés. En 1902, il y en a eu plus de 11 000! En 1903, le chiffre s'en est un peu abaissé, mais il se maintient encore supérieur à 10 000. C'est à peu près le même total que celui de l'Allemagne; mais l'Allemagne, l'un des pays d'Europe où l'on divorce le plus, compte près de 60 millions d'habitants! Si notre progression continue — et l'extension législative des causes de divorce aurait certainement ce résultat, — nous pourrons bientôt disputer la palme aux États américains les plus « avancés », à la Californie par exemple qui, sur 2000 mariages contractés dans une année, compte, l'année suivante, 641 divorces!

Ils se sont donc lourdement trompés ceux qui avaient cru faire du divorce un « remède extrême », utilisé dans des cas très rares, comme cela se voit en Angleterre. Mais là n'est pas encore la pire de leurs erreurs. Ils avaient annoncé que l'institution ne se répandrait que dans la bourgeoisie, voire même dans une fraction de la bourgeoisie, dans cette classe corrompue et oisive qui se livre volontiers à des expériences sentimentales. Les classes laborieuses, ouvriers et paysans, d'imagination plus réglée et de mœurs plus solides, ne de-

» les effets du divorce? J'en vois deux. L'un, et il est précieux, c'est de mettre » plus d'obstacles aux mariages contractés seulement par intérêt, attendu » qu'un mariage qui peut, absolument parlant, être dissoluble, qui peut faire » perdre la riche dot pour laquelle il a été contracté, tentera peu les époux spé- » culateurs. »

vaient pas être atteintes : c'est ce qui s'était passé de 1792 à 1816. Mais il faut croire que, depuis cette époque, il y a quelque chose de changé de par le monde, car c'est le phénomène inverse qui s'est réalisé depuis 1884. Le divorce a pénétré dans les mœurs populaires avec une soudaineté inquiétante. D'après les statistiques du ministère de la justice, à la vérité assez peu sûres, sur 100 personnes qui divorcent, à l'heure actuelle, on compte 26 propriétaires, rentiers, commerçants, avocats, médecins, professeurs, etc... et 66 ouvriers et paysans, plus 8 domestiques, en un mot 74 travailleurs contre 26 « bourgeois » seulement. A défaut de statistique d'ailleurs, il suffirait d'invoquer un fait bien connu de quiconque fréquente le Palais, à savoir la proportion toujours croissante des divorces obtenus avec le concours de l'Assistance judiciaire, concours qui, pendant longtemps, fut prodigué sans choix ni contrôle et qui, seulement dans ces derniers temps, a paru s'assujettir à quelque discernement.

Puisque tel a été le résultat de l'expérience, puisqu'on a pu, après tant d'autres faillites retentissantes, dénoncer celle du divorce, il n'est pas étonnant que l'on ait songé à réformer l'institution. Mais il ne semble pas que ce dût être pour l'étendre. La logique paraissait plutôt conduire à la solution contraire. Et, de fait, nous avons vu nombre de brillants écrivains, de sociologues bien intentionnés, comme MM. Paul Bourget, Léon Daudet, Fonsegrive et bien d'autres avec eux, ouvrir une campagne dont l'aboutissement logique serait la suppression du divorce ou, tout au moins, sa plus sévère et plus étroite réglementation.

Pour ce qui est de la suppression, il y a peu de chances qu'ils l'obtiennent, et la plupart de ces hommes distingués ne doivent se faire aucune illusion. Ils peuvent constater que l'attention du public ne se dirige pas vers leur thèse protestataire et qu'elle va bien plutôt à celle de l'élargissement du divorce. C'est vers cette réforme qu'inclinent aussi la grande majorité des écrivains en possession ou en quête de la notoriété, tous ceux qui tiennent bureau de consultations sociologiques, et, avec le « bon juge, » les magistrats déjà nombreux qui, un peu partout, commencent à lui faire une concurrence déloyale. Il est équitable de re-

connaître qu'un tel résultat est dû, pour une grande part, aux deux romanciers qui se sont prodigués dans cette nouvelle croisade. Livres, articles, pétitions, pièces de théâtre, MM. Paul et Victor Margueritte n'ont rien négligé de ce qui pouvait émouvoir ou persuader l'opinion. Ils ont su intéresser à leur cause plusieurs congrès féministes et certains groupes parlementaires, voire même tel juriconsulte de valeur, spécialiste en matière de divorce, M. Henri Coulon. Ils ont groupé, dans une *enquête* que reproduit leur livre, *Quelques idées*, les déclarations, généralement conformes à leur thèse, de maint consultant notoire. Qui en parcourera le recueil, se rendra compte de l'étendue du mouvement, sinon de sa profondeur. M. Urbain Gohier lui apprendra qu'« il est odieux » et dégoûtant qu'un homme prétende rester le mari d'une » femme malgré elle ou qu'une femme prétende rester l'épouse » d'un homme malgré lui ! » Il entendra nombre de sociologues des deux sexes proclamer la supériorité idéale de l'union libre sur cette institution du mariage qui, — c'est M. Élysée Reclus qui parle, — « est devenue, aux yeux de tous les hommes in- » telligents, une intolérable nuisance ». Disons aussitôt qu'il ne convient pas de s'arrêter à ces gentillesses, et qu'il serait souverainement injuste d'en imputer la responsabilité aux frères Margueritte et à ceux qui luttent, à leurs côtés, pour la cause du mariage libre. Leur thèse qui est sérieuse doit être sérieusement discutée.

Il faut encore écarter les considérations confessionnelles soit dans un sens, soit dans l'autre. Contraste singulier, tandis que la plupart des adversaires du divorce ont depuis longtemps, semble-t-il, cessé d'invoquer l'autorité de la doctrine catholique, on n'a point renoncé, de l'autre côté, à produire, à ressasser, l'argument confessionnel à rebours, c'est-à-dire le reproche de cléricalisme. Cet argument revient constamment sous la plume des frères Margueritte. A les en croire, opposer quelque objection à leur thèse, c'est se ranger parmi les tenants de la réaction et de l'obscurantisme catholique. La sécularisation du mariage, ce bienfait de la Révolution, aurait comme conséquence nécessaire sa dissolubilité. Quiconque procède de l'esprit de la Révolution serait donc obligé de marcher à leur suite sous peine de trahison. Cet argument de réunion

publique, peu digne du talent et du caractère des frères Margueritte, ne résisterait guère cependant à un examen sérieux. Ce qui a pu lui donner quelque consistance, c'est la tendance politique de l'assemblée qui, en 1816, a supprimé le divorce en France : cette assemblée, était la *Chambre introuvable*; les deux hommes qui, dans cette Chambre, ont été l'un promoteur, l'autre rapporteur de la loi, étaient l'illustre de Bonald et M. de Trinquelague, magistrat fâcheusement célèbre pour avoir eu le malheur d'occuper le siège de Procureur du Roi à Nîmes lors des attentats de Trestaillon. De tels patronages ont pu donner à la loi de 1816 une couleur de « Terreur Blanche », et, l'imagination aidant, on représenterait volontiers les débats qui l'ont précédée comme une série de capucinades. Mais ce n'est là qu'une imagination fausse. Certes les préoccupations religieuses ont pu influencer Bonald et Triquelague ; mais elles n'auraient pas suffi à déterminer, dans le vote de la Chambre, cette quasi unanimité qui justifia les paroles grandiloquentes du rapporteur : « Fille aînée de la philosophie, la loi du divorce n'est plus même défendue par sa mère, honteuse de ses déportements. » De fait, cette loi fut supprimée par 225 voix contre 11, sans nulle protestation, les rares opposants ayant expliqué qu'ils critiquaient seulement la forme de la proposition[1]. Quant au pays, il ne ressentit aucune émotion. La vérité c'est que les abus du divorce dans les

1. V. dans le *Moniteur* de 1816, p. 498, les discours de Blondel d'Aubers et de Voysin de Gartempe, réclamant une loi complète qui réglât la séparation de corps au lieu d'une simple loi d'abolition du divorce. Il faut ajouter que Trinquelague, lui-même, ne s'était nullement borné à des déclamations politiques et religieuses. Il avait longuement insisté sur la considération de l'intérêt des enfants. » L'objet du mariage, avait il dit, n'est pas seulement de donner l'existence à des » enfants ; il est encore de les élever, de les conserver, de les rendre propres à » devenir eux-mêmes les chefs d'une nouvelle famille et de perpétuer ainsi le » genre humain. L'union des époux doit donc nécessairement se prolonger » pendant tout le temps que cette éducation exige. Mais ce qui a été fait pour » un enfant, il faut le recommencer pour l'autre. La nécessité de rester unis se » reproduit donc par l'effet de cette union même. Et c'est ainsi que cette admi- » rable chaîne, s'étendant successivement, embrasse la plus grande partie de la » vie et laisse à l'autre la force de l'habitude et la douceur des souvenirs. » Dans cette partie de son discours, Trinquelague ne s'exprime pas autrement que Portalis, dans son fameux discours au Corps législatif sur l'organisation des cultes.

grandes villes avaient, dès l'époque du Directoire, soulevé un mouvement de réaction qui se traduit déjà dans le Code civil et dont la loi de 1816 devait être l'aboutissement. En province, le divorce n'était pas entré dans les mœurs. On le vit bien après la Révolution de 1830. On essaya alors de créer un courant d'opinion en faveur du rétablissement du divorce. Il y eut une proposition déposée sur le bureau de la Chambre par M. de Schonen, une joute oratoire à laquelle prirent part Odilon Barrot, Salverte, Debelleyme, le fameux président du Tribunal de la Seine, tous partisans du divorce. A ces brillants orateurs, qui venaient de renverser le trône de Charles X, répliqua, presque seul, un modeste député montagnard, Merlin de l'Aveyron. Il apporta simplement à la tribune la statistique de son arrondissement ; il en résultait que, de 1792 à 1816, en vingt-quatre ans, deux divorces seulement avaient été prononcés ! Comment soutenir alors que le divorce avait été franchement adopté par la nation et que la loi de 1816 avait heurté le sentiment public ? La cause était entendue ; le projet de rétablissement fut écarté.

On sait comment il ressuscita cinquante ans après et grâce à quelle laborieuse et habile campagne, l'infatigable M. Naquet parvint à donner à ce pays l'impression — ou l'illusion — d'un puissant courant d'idées. Pourtant, qu'on ne l'oublie pas, les choses n'allèrent pas toutes seules. Le divorce, repoussé par la Chambre en 1881, fut péniblement voté en 1884. Parmi ceux qui protestèrent contre sa restauration par un vote négatif ou, dès que la majorité républicaine put paraître engagée, par un vote d'abstention, on relève des noms comme ceux de Carnot, Constans, Fallières, Félix Faure, Jules Ferry, René Goblet, Loubet, Mougeot, Sarrien, Antonin Dubost, Gambetta, Méline, Raynal, Ribot, Tirard [1]. Peut-on dire que c'étaient là des cléricaux cachant leur jeu ? Il y a plus. A la

1. Il faut ajouter, à cette liste, les noms de Paul Bert et de Casimir Perier qui, ayant voté pour le divorce en 1881, s'abstinrent en 1884, changement d'attitude qui peut être interprété comme une sorte d'amende honorable. — En revanche, parmi les votants du divorce en 1881, on pourrait citer plusieurs parlementaires auxquels certaines personnes, refuseraient peut-être aujourd'hui le brevet de républicain orthodoxe : MM. de Mahy, de Marcère, Léon Renault, Renaud Morlière, Turquet, etc.

séance du 9 février 1881, la loi du divorce fut combattue avec âpreté par un orateur dont quelques citations suffiront à caractériser la tendance. « Ce que l'histoire nous montre, » s'écriait-il, c'est que plus le lien conjugal s'est resserré, plus » l'union s'est fixée, plus la femme a grandi en dignité et » en influence... Toucher à l'indissolubilité du mariage, ce » n'est pas monter un degré, c'est en descendre un !... » Et » il concluait en déclarant : « La loi du divorce est un danger » non pas pour l'existence mais pour la solidité sociale de la » République elle-même ! » Bien des personnes s'étonneraient sans doute aujourd'hui en apprenant que cet orateur n'était autre que M. Henri Brisson. Oui, c'est l'influence morale de M. Brisson, son éloquence un peu sévère mais, ce jour-là, singulièrement persuasive, qui parvinrent à faire rejeter le divorce en 1881 ! C'est sous son patronage que pourraient se placer, aujourd'hui encore, les adversaires de l'institution [1].

De ces adversaires de principe, les sages ne feront sans doute pas partie. Ce n'est pas que le divorce puisse inspirer de l'enthousiasme. Historiquement, il se peut que l'idée de M. Henri Brisson soit exacte et que l'indissolubilité du mariage doive être considérée comme une conquête de la civilisation. C'est ce que, récemment encore, a prétendu démontrer un positiviste italien, le professeur Enrico Morselli, avec des arguments empruntés à la doctrine spencérienne. Mais ce qui détermine un législateur réaliste, c'est moins la valeur théorique des thèses opposées, que leur adaptation plus ou moins facile aux mœurs. Or, nul ne contestera sérieusement qu'à l'heure actuelle le divorce soit entré dans les mœurs de la communauté française. On choquerait, on froisserait l'opinion en prétendant le supprimer ou le réduire. Lors de la préparation de la loi de 1816, au cours de cette discussion qu'on a tant méconnue parce qu'on s'est donné trop rarement la peine de la lire, on pourrait relever une observation frappante par son exacte sagacité. C'est que des lois comme celle du divorce, — qu'il s'agisse de le supprimer ou de l'établir, — des lois qui touchent aux fibres les plus profondes et les plus intimes de l'âme hu-

1. M. Henri Brisson vota *contre* le divorce dans la séance du 9 février 1881 ; Il s'*abstint* dans la séance du 19 juillet 1884.

maine et marquent une direction nouvelle des idées et des habitudes sociales, ne sont possibles qu'à la suite de violentes convulsions politiques ayant ébranlé la nation presque dans ses fondements. Cette appréciation s'est assez vérifiée par l'histoire du siècle dernier. Nul ne souhaitera donc la crise redoutable, les bouleversements hasardeux qui seraient nécessaires pour que l'on pût songer, en France, à demander l'abolition du divorce avec quelques chances de succès. Puisqu'il existe, les bons citoyens, et ceux-là mêmes qui n'en eussent peut-être pas voté le rétablissement en 1884, doivent en accepter loyalement le principe. On s'efforcera seulement qu'il fonctionne de la manière la plus décente et la plus digne, et on ne repoussera, de parti pris, aucune des réformes proposées en vue de l'améliorer.

*
**

Comment il fonctionne aujourd'hui, il est presque inutile de l'indiquer en quelques mots. Les articles du Code relatifs à cette matière sont bien connus de tous; ils constituent, on peut l'affirmer, la partie la plus populaire de notre législation civile. Chacun sait que la loi de 1884 s'étant refusée à restaurer le divorce par consentement mutuel, consacré cependant en 1804, n'admet que le divorce pour causes déterminées, celles-ci étant au nombre de trois. De ces causes, deux sont *péremptoires*, c'est-à-dire qu'elles n'emportent, pour le juge, aucune faculté d'appréciation. Leur existence est-elle vérifiée, le tribunal doit s'incliner devant la demande du divorce dorénavant admissible *de plano*. Il en est ainsi, premièrement, de l'adultère de l'un des époux et, secondement, de la condamnation de l'un d'eux à une peine afflictive et infamante, c'est-à-dire à l'une des peines prononcées par le Code pénal contre les infractions qualifiées de crimes. Une troisième cause de divorce, les excès, sévices ou injures graves, est, au contraire, remise à l'appréciation des juges et l'on sait que cette appréciation est, en fait, assez large pour que les trois quarts des divorces prononcés par la justice le soient pour cette cause déterminée. Enfin, il ne faut pas oublier que, en cas de séparation du corps, l'article 310 du Code civil permet

à chacun des époux, au coupable comme à l'innocent, de requérir, après trois ans, la conversion de la séparation en divorce ; et, bien que les juges aient reçu de la loi le pouvoir d'apprécier le bien fondé de la conversion, ils sont si peu enclins à en user dans un sens restrictif que les statistiques accusent une proportion de 95 % de demandes de conversion aboutissant à une solution favorable.

C'est cette législation que l'on représente comme trop étroite et pour laquelle on demande des réformes. Elles seraient au nombre de trois.

On réclame d'abord l'adjonction de nouveaux motifs de divorce à ceux qui existent déjà.

On sollicite, en second lieu, la restauration du divorce par consentement mutuel.

Enfin, les plus audacieux vont jusqu'à revendiquer le divorce unilatéral ou divorce par la volonté d'un seul, c'est-à-dire la faculté de répudiation à volonté, accordée à chacun des époux, au mari et à la femme, sans que le demandeur ait besoin d'alléguer aucun motif.

Nous négligeons, bien entendu, les minces réformes de détail, proposées ici et là, dont quelques-unes peuvent partir d'une louable inspiration, mais dont la majeure partie n'a pas une portée sociale. Peut-être sera-t-il permis de ranger dans cette catégorie les réformes de procédure. Ce n'est pas que de telles questions soient indifférentes au point de vue pratique. Mais elles sont de celles, en définitive, sur lesquelles l'accord se ferait assez aisément. Et, par exemple, que l'on diminue les frais de l'instance autant que le permettent et les exigences fiscales et la lourde servitude des offices ministériels, ou encore, que l'on améliore le régime des fins de non-recevoir, notamment de celle qui résulte de la réconciliation, personne assurément ne pourrait le trouver mauvais. Et nous pourrions passer outre, si l'ensemble des réformes de procédure, réclamées par les partisans du divorce élargi, ne suscitait certaines observations utiles pour qui veut mettre les choses au point.

La procédure actuelle, telle qu'elle fonctionne sous nos yeux, n'est peut-être pas si hérissée de difficultés qu'elle constitue un obstacle aux demandes sérieusement justifiées. La proportion des demandes, qui sont accueillies par les tribu-

naux, est exactement de 85 %. L'assistance judiciaire s'obtient assez aisément, trop aisément peut-être, du moins à Paris. Et quant à la rapidité de la procédure, si elle n'atteint pas celle qu'on réalise dans certains États comme celui de New-York, où le divorce intervient sans forme sur le rapport d'un avocat-arbitre et peut, à la rigueur, s'expédier en vingt-quatre heures, elle est encore jugée très suffisante par beaucoup d'hommes compétents. Les juges, suivant leur tempérament et leur humeur, peuvent d'ailleurs se montrer plus ou moins expéditifs. Il y a telle chambre du tribunal de la Seine qui, pendant plusieurs années, s'était rendue légendaire par sa célérité. Elle abattait régulièrement ses cinquante, soixante, cent divorces par journée consacrée à ce genre d'affaires. Dans une certaine audience de 1898, elle battit son propre record. Ce jour-là, en cinq heures d'audience, elle prononça 1242 divorces ! Evidemment ils s'agissait de divorces par défaut. Toutefois on peut estimer qu'il serait difficile d'accélérer encore une allure aussi précipitée.

Si la plupart des réformes de procédure demandées paraissent ou anodines ou, tout au moins, de nature à ne pas soulever de violente opposition, il en est une, au contraire, qui, en dépit des adhésions multiples qu'elle a recueillies, devrait être moins facilement acceptée par un législateur soucieux d'équité. Nous voulons parler de la réforme qui consisterait à rendre le huis clos obligatoire pour tous les procès de divorce et à interdire la publicité des jugements. Aujourd'hui déjà, le tribunal a le droit de prononcer le huis-clos quand il le juge à propos ; de plus, le compte rendu des procès est interdit à la Presse. Ces garanties, à notre avis, sont suffisantes et n'ont pas besoin d'être renforcées. Interdire toute publicité, *a priori* et sans nulle distinction, ce serait, dans bien des cas, une injustice flagrante. La publicité de l'audience, c'est, en somme, une des plus précieuses garanties de la défense ; c'est, en droit pénal, la suprême ressource de l'accusé. Or, dans un divorce, procès pourtant civil, chaque époux ne joue-t-il pas un peu le rôle d'un accusé ? L'époux innocent a le droit strict de s'opposer à ce que, faute de publicité, on puisse lui imputer les torts d'une rupture dont il est, non l'auteur, mais la victime. Que les responsabilités

de chacun soient bien établies, c'est peut-être de cela, en effet, que dépend pour lui la possibilité d'un nouveau mariage. Un époux peut tenir à la publicité pour bien d'autres motifs, ne fut-ce que pour mériter plus tard l'estime des siens, lors du nouveau débat, plus douloureux encore que le conflit judiciaire, qui, inévitablement, hélas! doit renouveler, un jour ou l'autre, le procès du divorce devant le tribunal des enfants. Que les choses continuent donc à se passer au grand jour, quand l'affaire ne comporte pas de développement assez scabreux pour requérir le huis clos, dans un intérêt de décence et de moralité publiques.

Enfin, il serait utile que les réformateurs ne se fissent pas trop d'illusions. Si simplifiées que soient jamais les formes du divorce, du moment qu'il en subsistera quelques-unes, on ne saurait se flatter de l'espoir qu'il ne se produira pas en fait, des injustices regrettables. Toujours, dans le combat judiciaire, il y aura des forts et des faibles, des imprudents et des retors, des plaideurs qui se défendront mal ou trop bien, des juges qui se tromperont, de bonne foi ou autrement. C'est là le déchet inévitable de la machine judiciaire. On peut chercher à le réduire; on n'arrivera jamais à le supprimer entièrement.

Laissons donc de côté la procédure, non toutefois sans émettre le vœu que, si on la réforme, on charge de ce soin des spécialistes, des techniciens plutôt que des amateurs. Et passons aux questions de fond.

On avance d'abord, que les causes de divorce admises par notre loi ne sont pas assez nombreuses. A notre Code qui en consacre trois seulement, on oppose les lois étrangères, comme la loi fédérale suisse de 1874, le Code civil allemand, les lois ou constitutions de divers États américains, qui en admettent six, huit et jusqu'à dix. Encore cette énumération des motifs possibles de divorce, est-elle toujours limitative, puisque certaines lois, comme la loi fédérale suisse (que le projet de Code général, actuellement en préparation, ne fait que confirmer sur ce point), accordent, en plus, au tribunal le droit de prononcer le divorce, sans l'existence d'une cause expressément visée par la loi, chaque fois qu'« il résulte des cir-

constances que le lien conjugal est profondément atteint », ou encore (article 45 de la loi suisse), « s'il résulte des circonstances que la continuation de la vie commune est incompatible avec la nature du mariage ». Un pareil luxe de motifs, renforcé de cette cause « générale », ou « abstraite », ou « indéterminée », fait clairement ressortir, prétend-on, la jalouse parcimonie de notre Code : il serait indispensable de l'introduire dans notre loi, si l'on veut que la souplesse et la variété des remèdes égalent, entre les mains du juge, la complexité des maux.

L'extension que l'on réclame est-elle absolument nécessaire? C'est ce que nous ne croyons pas. On oublie, quand on institue une comparaison entre les lois étrangères et notre Code, que, parmi les causes de divorce admises par celui-ci, il en est une, l'*injure grave*, qui, dès à présent, permet à nos tribunaux de déployer, dans leur appréciation, le plus large libéralisme. Cette cause déterminée correspond à peu près, dans la pratique, à la cause indéterminée de la loi suisse ; elle est devenue, entre les mains des juges, applicable aux cas les plus divers. C'est ainsi, tout d'abord, que les tribunaux ont relevé une injure grave dans des torts antérieurs au mariage, hypothèse où, logiquement, il ne devrait y avoir place que pour une demande en nullité. Par exemple, qu'un époux ait été induit en erreur sur l'intégrité judiciaire, physique, voire même médicale de son futur conjoint, n'y a-t-il pas là une erreur sur la personne, entraînant, une fois découverte, la nullité du mariage? Non, répond notre loi peut-être à tort; mais alors les tribunaux interviennent et décident que ces faits sont assimilables à une injure grave et entraînent, par conséquent, le divorce, quand la situation véritable a été, avant le mariage, frauduleusement dissimulée. Même solution, lorsqu'il y a eu méprise sur les croyances religieuses de l'un des époux : ainsi le fait de se refuser à la célébration du mariage à l'église n'entraînera pas la nullité du mariage, mais ce pourra être une injure grave conduisant à sa dissolution par la voie secourable du divorce. Il n'est pas besoin d'être juriste de profession pour apercevoir tout ce qu'il y a de hardi, de prétorien dans une telle manière d'interpréter la loi. On en pourra dire tout autant des hypothèses, encore bien

plus nombreuses, où la notion de l'injure grave s'est adaptée, de par la jurisprudence, à des griefs postérieurs au mariage et que le législateur, à tort ou à raison, s'était refusé à ériger en causes déterminées de divorce. Ainsi le Code civil prononce le divorce pour adultère, mais non dans le cas d'une tentative d'adultère, encore moins d'un simple flirt ; pourtant ces faits, qualifiés d'injures graves, sont relevés par mainte décision judiciaire comme des causes de divorce. De même, le Code, — on le lui reproche vivement — n'a pas fait de l'abandon une cause de divorce; mais qu'importe cet oubli puisque, pour les juges, l'époux délaissé pourra divorcer tout de même, sous la seule condition qu'il démontre le caractère injurieux de l'abandon. De même encore, on voudrait qu'à côté des peines criminelles qui sont une cause légale de divorce, la loi attachât le même effet aux peines correctionnelles, souvent aussi déshonorantes ; à quoi bon, puisque les tribunaux décident, depuis longtemps, que le fait d'avoir subi une condamnation en police correctionnelle constitue, à l'égard de l'autre conjoint, une injure grave, donnant ouverture à l'action en divorce ? Point n'est même besoin qu'il y ait eu condamnation judiciaire ; on trouverait des décisions qui attachent la même conséquence à de simples sanctions disciplinaires, voire même au fait, pour un officier, d'avoir été mis en disponibilité par le retrait de son emploi. Il y a plus ! La Cour de Paris n'a pas hésité à décider que le fait de demander le divorce contre son conjoint, sans réussir à démontrer le bien-fondé des griefs invoqués contre lui, renferme une injure grave que celui-ci peut alléguer à l'appui d'une demande reconventionnelle ou d'une demande principale ultérieure. Remarquable application, notons-le en passant, d'une théorie nouvelle appelée à renouveler en partie le domaine des idées juridiques, celle de l'*abus du Droit*.

En somme, il paraît difficile d'aller plus loin que ne l'ont fait déjà nos tribunaux dans les facilités accordées au divorce, et dans l'admissibilité des motifs qui l'entraînent. Un observateur informé et sans parti pris devra reconnaître qu'ils ont ouvert toute grande la porte que le législateur ne faisait qu'entrebâiller. Si l'on étudie, un à un, les cas nouveaux de divorce revendiqués par les réformateurs, tout au plus en trou-

vera-t-on deux qui ne puissent être d'ores et déjà suppléés par la jurisprudence actuelle en matière d'injure grave. L'une de ces hypothèses est celle de l'absence, ou *abandon non malicieux*. L'autre est celle de la folie incurable.

L'absence prolongée, variant suivant les législations, entre deux et cinq années, est considérée un peu partout comme une cause spéciale de divorce. Il n'y aurait sans doute aucun inconvénient à ce que la loi française reproduisît cette disposition. Mais ce dont il faut se rendre compte c'est que le changement serait d'importance assez mince, car il se réduirait à transformer en cause péremptoire ce qui est aujourd'hui, sous le vocable d'injure grave, une cause laissée à l'appréciation du juge. Tout ce que gagnerait l'époux délaissé, ce serait de ne plus être obligé de démontrer le caractère injurieux, intentionnel de l'abandon. Est-ce à dire que l'innovation serait tout à fait inutile ? Ce serait exagérer notre pensée que de l'affirmer. Pratiquement, l'hypothèse où le divorce est le plus utile pour les ouvriers, est celle où l'homme a abandonné femme et enfants sans se préoccuper de les nourrir et même sans donner son adresse. Que la femme puisse alors, sans frais et sans enquête, au bout d'un certain temps, faire régulariser sa pénible position, ce serait beaucoup. Ce ne serait d'ailleurs pas assez, et l'on a, pour ces cas, préconisé avec raison, une mesure d'ordre toute différente, mais à notre sens plus efficace. L'abandon de la famille légitime devrait être considéré par le Code pénal comme un délit punissable, menant son auteur en prison.

Quant à la folie incurable, on rencontrera plus de résistance, croyons-nous, à en faire une cause de divorce. L'article 1569 du Code civil allemand, qui se prononce en ce sens, n'a été voté qu'en troisième lecture par le Reichstag, à une faible majorité et après une vive résistance de la part du Centre. On peut croire que les hésitations ne seraient pas moins vives dans un Parlement français. De deux choses l'une en effet : Ou bien la folie du conjoint est due à ses excès coupables, et alors on rentre dans l'hypothèse de l'injure grave. Ou bien la folie est due à de tout autres causes. Dans ce cas, l'époux sain d'esprit accomplit-il son devoir en abandonnant le malade pour courir à une nouvelle union ? Est-ce

qu'en se mariant, on ne s'était pas promis aide et assistance, dans la mauvaise fortune comme dans la bonne, dans l'état de maladie comme dans l'état de santé ? Il y a certes bien des choses à répondre à l'objection. Après tout, dira-t-on le divorce n'est pas une peine ; c'est un remède, le moyen de dissoudre une union qui ne peut plus réaliser ses fins. Que gagneront la morale et la société à ce qu'un être plein de vie et de santé soit à jamais rivé à un malheureux dément, peut-être interné, et dont la guérison n'est plus possible ? Mais cette impossibilité d'une guérison, qui donc s'en portera garant ? Le juge ? Non assurément. Ce ne pourra être que l'expert-aliéniste, le médecin. Nous croyons que l'on éprouvera quelque appréhension à remettre ce nouveau pouvoir entre les mains du médecin. Celui-ci ne tend-il pas à devenir dans la société d'aujourd'hui, l'héritier du prêtre, dont il professe trop souvent l'intolérance et la redoutable infaillibilité ?

Plus acceptable apparaît le divorce par consentement mutuel. Lorsque deux époux sont d'accord pour rompre une union détestée, on comprend difficilement que la loi se refuse à les délivrer de leur chaîne. Pourquoi leur imposer d'office des obligations dont, mutuellement, ils se délient et les empêcher de trouver, tout au moins de chercher, le bonheur dans une autre voie ? Qui sait s'ils ne parviendraient pas à construire deux bons ménages avec les débris d'un mauvais ?

Il ne faut pas perdre de vue en outre que la loi de 1884, en rejetant le divorce par consentement mutuel, a renchéri sur les sévérités du Code civil, car celui-ci l'avait admis, en lui donnant, il est vrai, une physionomie toute particulière. Aux yeux des rédacteurs du Code civil en effet, le consentement mutuel des époux était moins une cause spéciale de divorce qu'une présomption dénotant l'existence d'une autre cause déterminée et permettant de la dissimuler à la malignité du public. Cette manière de voir se révèle clairement dans le texte même de l'ancien article 233. « Le consentement mu-« tuel et persévérant des époux, y lisait-on, exprimé de la « manière prescrite par la loi, sous la condition et après les « épreuves qu'elle détermine, prouvera suffisamment que la

« vie commune leur est insupportable et qu'il existe, par rap-
« port à eux, une cause péremptoire de divorce. » Multiples et sévères étaient d'ailleurs les épreuves auxquelles l'article fait allusion. Outre le consentement des époux, réitéré trois fois, de trimestre en trimestre, il fallait l'avis conforme des parents de l'un et de l'autre. Il fallait qu'avant le jugement un accord fût intervenu entre les conjoints, en vue de régler l'éducation des enfants et d'assurer leur sort. Il fallait enfin que chacun des époux fît aux enfants *l'abandon immédiat et complet de la moitié de sa fortune*. Le résultat de cette réglementation rigoureuse, on le devinera sans peine, c'est qu'en fait les divorces par consentement mutuel ont été excessivement rares en France de 1804 à 1816. Il en est de même aujourd'hui, en Belgique où a survécu, dans sa teneur primitive, le Code civil de 1804 : le nombre des divorces par consentement mutuel n'y dépasse pas une quinzaine par année.

Ce n'est pas tout à fait le même divorce que l'on propose de faire revivre en France. Pour que les améliorations qu'on en attend ne risquent pas de demeurer à peu près illusoires, il y aurait en effet nécessité de l'alléger des exigences vraiment excessives qu'avait accumulées le Code civil. Ainsi il n'y aurait plus de consentement nécessaire des parents ; l'abandon de la moitié de la fortune aux enfants ne serait pas exigé : il suffirait que, par des stipulations précises et avec des garanties jugées suffisantes, les parents assurassent leur entretien et leur éducation. Au surplus, le divorce par consentement mutuel resterait soumis à une réglementation précise et encore assez étroite dont MM. Margueritte et Coulon nous fournissent le type dans deux projets de loi, d'inspiration analogue et, l'un et l'autre, judicieusement conçus.

Cette variété de divorce ne nous semble pas dès l'abord inadmissible. Ce n'est pas que nous méconnaissions la gravité des objections qu'il suscite. Cependant, tout bien pesé, nous croyons que, sur ce point spécial, la thèse de l'élargissement pourra rallier les suffrages de ceux-là mêmes qui, acceptant le divorce sans enthousiasme, le considèrent comme l'utile remède des cas extrêmes et ne le veulent, par conséquent, ni trop simple ni trop facile. Ajoutons que, si quelque chose plaide à nos yeux en faveur du divorce par consente-

ment mutuel, ce ne sont pas les arguments d'ordre soi-disant juridique allégués par ses partisans. Ceux-ci, en effet, vont répétant que le mariage étant, aux yeux du Code, un contrat, et, de plus, un contrat synallagmatique, doit pouvoir se dissoudre, comme tout contrat, par la volonté de ceux qui l'ont formé. En cela, nombre de littérateurs ou de parlementaires semblent ignorer ce que c'est qu'un contrat synallagmatique et même ne pas savoir très bien ce que c'est au juste qu'un contrat [1]. En tout cas leur argumentation est sans valeur car, en partant même de cette idée, contestée cependant et contestable en droit pur, que le mariage soit un contrat, c'est, en tout cas, un contrat relatif à l'état des personnes et qui, dès lors, ne peut être soumis aux mêmes règles que les contrats du patrimoine. Voici, par exemple, l'adoption, autre contrat. Est-ce qu'une fois l'adoption réalisée, il dépendrait des parties d'en anéantir les effets, à la première saute de leurs volontés? Et puis, est-ce que le mariage ne met en jeu que le vouloir, que la personne des époux? Est-ce qu'il ne crée pas l'état des enfants? Est-ce qu'il n'intéresse pas la cité elle-même? « Le public, a dit Portalis, est toujours partie dans les questions de mariage. »

Non, le mariage n'est pas nécessairement dissoluble par le *mutuus dissensus*, parce que contrat. Et les véritables raisons d'admettre le divorce par consentement mutuel doivent être cherchées ailleurs. D'abord dans des considérations voisines de celles qui avaient inspiré les auteurs du Code civil. Le divorce d'accord, si on l'admettait, serait souvent, pour deux époux, le moyen opportun de tenir secrètes les causes réelles de leur rupture, d'éviter, à eux-mêmes et à leurs enfants, ces

1. Déclaration de M. Bauquier, député, reproduite dans *Quelques idées*, p. 140. « Le caractère essentiel du mariage est d'être une convention synallagmatique, un contrat bilatéral qui implique le consentement des deux parties, etc... » MM. Paul et Victor Margueritte, *Proposition de loi*, ibid., p. 104. «... On a été deux pour contracter, on est deux pour rompre ; l'essence du contrat synallagmatique est respectée... » Ces Messieurs, et bien d'autres à leur suite, oublient que le *contrat*, qu'il soit *synallagmatique*, c'est-à-dire générateur d'obligations réciproques, ou *unilatéral*, c'est à-dire n'engendrant d'obligations que d'un côté, est toujours l'œuvre de deux volontés et que, unilatéral ou synallagmatique, il a toujours besoin pour se dissoudre de l'accord des deux volontés qui l'ont fait naître.

débats scandaleux qui ont permis aux frères Margueritte de comparer le mariage à une maison où l'on entre par un chemin de fleurs et d'où l'on sort par une bouche d'égout. D'ailleurs, alors même qu'il n'existerait pas encore de cause suffisante de divorce, si les époux, après avoir pris le temps d'une mûre délibération, persistent dans leur intention commune de rompre (on suppose, bien entendu, qu'il n'y a pas eu de pression exercée de part ni d'autre), cette aversion mutuelle garantit que les motifs du divorce, encore absents, ne tarderont pas à venir ; et, ni l'un ni l'autre n'étant en disposition de faire les sacrifices nécessaires pour maintenir l'union conjugale, celle-ci paraît dès à présent condamnée à se dissoudre.

Telle est la première raison grave en faveur du divorce par consentement mutuel. Mais ce n'est ni la seule ni même la principale à nos yeux. Ce qui nous détermine, c'est qu'en fait ce divorce fonctionne déjà couramment. La loi qui le prohibe n'est qu'un trompe-l'œil et lorsque deux conjoints sont d'accord pour divorcer, rien ne leur est plus facile ; parmi les moyens qui leur sont offerts ils n'ont que l'embarras du choix. Sans parler des époux qui recourent à l'adultère de complaisance, machiné au besoin par une agence, il en est qui feront appel à l'injure concertée, devant des témoins. D'autres préféreront abandonner le domicile conjugal, en laissant une lettre par laquelle ils manifestent l'intention de n'y jamais revenir. Ou bien encore la jurisprudence leur fournira le procédé commode du divorce par défaut. Que l'un des époux introduise une demande fondée sur un grief plus ou moins sérieux et que l'autre époux se garde de constituer un avoué. A la vérité, malgré le défaut, la loi exige que le tribunal procède à une enquête sur les faits allégués par le demandeur. Mais on devine quelle sera la valeur d'une enquête dans laquelle une seule partie fait entendre des témoins choisis à loisir et que nul ne vient contredire. Bien plus, au moins à Paris et pour les divorces d'assistance judiciaire, la pratique du tribunal, en fait, supprime l'enquête : elle la remplace par de simples renseignements de police, c'est-à-dire par le récolement des propos de fournisseurs et de concierges. Il est enfin une recette, de la simplicité la plus élégante. L'un des

époux demande le divorce en invoquant, à l'appui de sa demande, un grief énorme et d'ailleurs purement imaginaire. Comme il ne peut l'établir, l'autre riposte par une demande reconventionnelle fondée sur l'injure grave résultant de la fausse allégation articulée contre lui. Et les juges ne peuvent faire autrement que de lui donner gain de cause ! Etant donné de telles pratiques, l'exclusion actuelle du divorce par consentement mutuel n'est plus qu'une hypocrisie légale. La faire disparaître, ce serait restituer à la loi une moralité et une dignité dont la dépouille un déplorable laisser-aller. La stabilité des mariages n'y perdrait rien, au contraire : les dispositions positives, qui institueraient ouvertement le divorce par consentement mutuel, fourniraient souvent aux juges un point d'appui, un moyen de résister aux pressions qu'ils subissent aujourd'hui, aux fraudes qu'ils soupçonnent souvent sans avoir le temps, ou le moyen, ou le courage de les déjouer. Lorsqu'ils se croiraient en présence d'une cause simulée, ils pourraient dire aux parties : « Le motif de divorce que vous alléguez n'est pas sincère ; nous ne serons ni dupes ni complices de votre comédie. Si, comme nous le supposons, vous êtes d'accord pour divorcer, commencez par observer les formalités légales, notamment en assurant l'avenir de vos enfants ; vous reviendrez devant nous, lorsque vous vous serez mis en règle avec la loi. » La réforme que l'on présente et que l'on discute comme une facilité de plus pour le divorce deviendrait, en réalité, un frein utile contre la ruse des plaideurs et le relâchement de la justice.

Vient enfin le divorce par la volonté d'un seul ou divorce unilatéral. C'est là la troisième et la plus considérable des réformes proposées. Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de la discuter longuement. Le divorce unilatéral a pu rallier quelques-uns de ces esprits outranciers qui, de parti pris, et comme par réflexe, s'accrochent à toutes les idées nouvelles ou régressives, dès qu'elles leur paraissent « avancées », car il y a un snobisme juridique comme il y a un snobisme artistique, littéraire, philosophique. Mais, dans le grand public, il a provoqué déjà un sursaut d'étonnement sinon de révolte. C'est qu'en effet, dans aucun acte juridique, la volonté d'une

seule partie ne peut détruire ce qu'il a fallu deux volontés pour édifier. Dans aucun contrat, on n'admet la condition potestative, c'est-à-dire la faculté pour un contractant de se délier, par son seul caprice, de l'obligation qu'il a librement assumée. Pourquoi donc le plus grave et le plus noble de tous les contrats serait-il aussi le plus fragile et le plus caduc ?

On nous répond qu'il s'agit ici d'un contrat qui engage la personne humaine, laquelle est inaliénable. Dans ce monde où ne font que se succéder des formes éphémères, n'est-ce pas folie à l'homme de prétendre se lier par des engagements éternels ? Nous connaissons ce vieux thème. Diderot l'avait déjà développé dans un langage magnifique. « Le premier serment que se firent deux êtres de chair, ce fut au pied d'un rocher qui tombait en poussière ; ils attestèrent de leur constance un ciel qui n'est pas un instant le même ; tout se passait en eux et autour d'eux, et ils croyaient leurs cœurs affranchis de vicissitudes. O enfants, toujours enfants !... » Et, après Musset qui a versifié cette page [1], les frères Margueritte l'ont transposée à leur tour, quand ils ont défini le consentement nécessaire au mariage, un « consentement jailli du cœur, renaissant de lui-même tous les jours de la vie ; manifestation renouvelée, permanente de la volonté d'être unis ». Mais qui ne voit que, si une telle conception est juste, elle aboutirait à ruiner l'institution même du mariage car le mariage suppose possible l'engagement de la personne, bien plus qu'elle serait destructive de l'idée même du Droit, car l'idée du Droit n'est autre que celle d'une contrainte, d'une restriction de la liberté de l'individu. Qu'on le veuille ou non, le mariage dissoluble par la répudiation n'est qu'une union libre officiellement immatriculée. Et, en vérité, il y a lieu de sourire des inventions auxquelles, dans leur ingénieux projet de loi, s'efforcent les frères Margueritte pour habiller décemment leur divorce unilatéral, pour en faire quelque chose qui ne ressemble pas

1. Dans la belle pièce des *Poésies nouvelles* intitulée *Souvenir*.

Oui, les premiers aveux, oui, les premiers serments
Que deux êtres mortels échangèrent sur terre,
Ce fut au pied d'un arbre effeuillé par les vents,
Sur un roc en poussière,

. . . . . .

purement et simplement au *lâchage* — vilain mot, expressif d'une vilaine chose, — qui est le normal aboutissement des unions libres. C'est bien avec cette préoccupation que pour leur divorce ils fabriquent une réglementation, qu'ils lui prescrivent des formalités, trois ans d'attente avec la réitération de l'acte de rupture, trois fois de suite, d'année en année. Mais s'il est vrai que la liberté soit, d'essence, inaliénable, de quel droit l'enchaînerez-vous pendant un long délai, pendant trois années qui seront peut-être les plus pleines, les plus belles de mon existence ? Et si ma volonté de rompre doit, en justice, être souveraine, comment pouvez-vous l'assujettir à des formes, à un terme, à une procédure dans sa manifestation ? On alléguera que l'aversion insurmontable d'un des époux contre l'autre est probablement le symptôme d'un grief plus ou moins secret, rendant le divorce nécessaire. Mais s'il en est ainsi, pourquoi l'époux demandeur ne fait-il pas valoir ses raisons ? Pour éviter un scandale ? On comprend cette considération dans le divorce par consentement mutuel. Là les deux époux sont d'accord pour éviter le bruit, c'est leur affaire. Mais, en dehors de cette entente, l'époux répudié doit pouvoir exiger que l'autre fasse connaître ses motifs et en justifie ; il a le droit de ne pas tolérer qu'un renvoi, sans phrases, fasse planer sur son honneur des soupçons injurieux.

Il faut appeler les choses par leur nom. Le divorce unilatéral, c'est le divorce sans motifs, ou, pour mieux dire le divorce pour des motifs que l'on ne peut pas avouer. Ces motifs inavouables, c'est, le plus souvent, la femme plus faible, plus tôt fatiguée et vieillissante qui en sera la victime. Ce pourra être aussi le mari. Le divorce entraîne la liquidation de la communauté, laquelle comprend toujours au moins les acquêts, c'est-à-dire le produit du travail du mari, l'œuvre scientifique, littéraire ou artistique qu'il a tirée de son cerveau et qui cependant, — la jurisprudence est formelle — ne demeure sa propriété exclusive, ni dans le présent ni dans l'avenir. Avec le divorce unilatéral, malheur aux producteurs de toutes sortes, inventeurs ou romanciers, industriels ou musiciens dont le fécond labeur aura enrichi le ménage ! Malheur à eux si leur compagne est pourvue de quelques avantages physiques, et même si elle en est dépourvue ! On voit très bien la chasse aux dots

remplacée par la chasse aux communautés opulentes, et le riche divorce, précédé des fiançailles de l'adultère, succédant au mariage riche que la diminution des revenus et les appétits de luxe toujours croissants rendent, de jour en jour, plus difficilement accessible.

*
**

En résumé, ce que l'on peut dire de plus favorable du mouvement d'idées créé ou, au moins, intensifié par les frères Margueritte, c'est qu'il n'aura pas été entièrement inutile. Des réformes que l'on propose pour l'élargissement du divorce, il en est de désirables, ce sont celles qui ne modifieraient pas sensiblement la législation existante ou qui ne la modifieraient que pour en assainir, en régulariser la pratique. Il en est d'autres en revanche, — et par malheur ce sont celles auxquelles dans le groupe des réformateurs, on paraît tenir le plus — qui aboutissent fatalement à la destruction du mariage, et, par là, de la famille : celles-là ne peuvent être accueillies sans une énergique protestation.

Au fond, nous assistons à un épisode de la lutte qui se poursuit partout à l'heure actuelle et sur les points les plus divers, entre deux conceptions opposées. L'homme est-il né avant tout pour le bonheur ? ou l'homme est-il né pour le devoir ? C'est cette seconde idée, celle du devoir qui dominait naguère l'institution du mariage. C'est elle qui, aux heures mauvaises, donnait aux époux la force de consentir aux concessions réciproques, voire même aux sacrifices qui, le temps et l'enfant aidant, rétablissaient tant d'unions, qu'aurait bientôt brisées la possibilité d'un divorce et surtout d'un divorce par simple déclaration de volonté. Mais, depuis quelques années, cette idée est en baisse. Nous traversons un temps où l'on supporte mal toutes les contraintes. Depuis le service militaire jusqu'au joug cependant plus léger de l'orthographe, l'homme prétend se débarrasser de tout ce qui le gêne. Par un contraste dont l'étrangeté a frappé déjà nombre d'esprits, tandis que l'idée de contrainte, qui est à proprement parler l'idée *sociale*, pénètre de plus en plus dans le droit économique, on voudrait nous pousser, dans la partie du Droit qui régit les rapports de

famille et les relations entre les sexes, vers l'individualisme le plus effréné. Il importe de résister à cet entraînement. Certes on ne peut rester insensible aux souffrances de ceux qui gémissent sous le joug d'une union sans douceur et sans beauté. Mais quelle est la loi qui pourra jamais parer à toutes les misères individuelles ? Et faut-il, pour le soulagement de ceux dont l'âme inquiète ne saurait se plier à la loi, faut-il aller jusqu'à briser cette vieille loi, qui, durant tant de siècles, a abrité les calmes destinées du plus grand nombre ? « Il vaut mieux, écrit Gœthe, souffrir une injustice que tolérer un désordre.» Le divorce, poussé aux limites extrêmes où l'on voudrait nous conduire, serait un désordre funeste, destiné à engendrer, tôt ou tard, une inévitable et excessive réaction. Les démocraties ne vivent que par le Droit et le Droit n'est pas autre chose que la sanction des devoirs.

AMBROISE COLIN

LE TSAR ET LA DOUMA

19 mai.

J'ai fait la connaissance d'Aladine, le chef des *travaillistes*. Il est très difficile de lui parler dans les couloirs, car c'est un homme terriblement occupé, toujours en mouvement, appelant l'un, appelé par l'autre, promenant des pétitions, quémandant des signatures. Ce matin, de fort bonne heure, je suis allé le surprendre à son lever. Il habite un appartement fort simple, en compagnie d'un jeune homme, qui, en uniforme d'étudiant, est venu m'ouvrir la porte. Dans un petit salon, presque nu, il y avait un piano et, sur ce piano, un violon ; j'ai remarqué sur la cheminée une grande photographie de Gorki.

Aladine m'a raconté son existence : il a été étudiant à Kazan, puis en prison dans la même ville, puis en exil pour éviter d'être déporté. J'avais commencé à lui parler en anglais, sachant qu'il avait longtemps séjourné en Angleterre ; mais il prononce dans la conversation deux ou trois mots de français.

« J'ai vécu, me dit-il, à Paris et à Bruxelles. » Nous continuons l'entretien en français. Aladine le parle fort bien.

Il est fin, ambitieux, très désireux de ne pas se faire emprisonner, préoccupé de me prouver que le parti qu'il dirige ne va point à la remorque des Cadets. Il me dit un moment :

« La Belgique était trop petite pour moi ! » Je sens chez lui une haine féroce contre le gouvernement. Il m'expose son opinion sur la réforme agraire : pour le paiement des terres expropriées, il voudrait qu'on instituât une enquête sur l'origine de ces propriétés ; celles qui ont été achetées par les ancêtres des possesseurs actuels seront, comme il est juste, remboursées à ces derniers. Celles qui ont été données par le souverain (il y en a beaucoup dans ce cas) seront confisquées sans indemnité. « La nation, me dit-il, a parfaitement le droit de reprendre les terres que Catherine II, par exemple, a données à chacun de ses nombreux amants ! »

Aladine est un Russe tout à fait occidentalisé. Nazarienko, au contraire, un des plus originaux parmi les députés paysans, est un pur type de Slave. Très beau ; il a l'air d'un Christ, avec sa tête émaciée, sa barbe et ses cheveux noirs, ses yeux luisants et profonds. Révolutionnaire illuminé, il m'annonce tranquillement que si l'Empereur ne cède pas, partout des flots de sang couleront. « Ah ! si je pouvais seulement voir l'Empereur, me dit-il, comme je le persuaderais facilement ! Chaque fois que j'ai parlé aux paysans, ils m'ont écouté et ils m'ont compris. L'Empereur ferait de même, parce que je ne dis jamais que la vérité ! » Nazarienko s'est instruit lui-même pendant les dix ans qu'il a passés dans les forêts du Caucase, comme garde du grand-duc Michel. Il s'exprime volontiers par paraboles ; il est rusé et grave comme un oriental. Il me raconte en souriant les tours extraordinaires qu'il a joués aux gendarmes et au *zemski natchalnik* (fonctionnaire policier) pendant la campagne électorale, alors qu'il fallait *parler* aux paysans. La jolie Mme K... l'a invité à dîner l'autre jour. Nazarienko est venu, dans son cafetan de Petit Russien ; il s'est parfaitement tenu, au milieu d'une société élégante et toute nouvelle pour lui. Le plus poliment et le plus doucement du monde, il a dit à la maîtresse de maison qu'on lui prendrait ses richesses, ses terres, son argenterie. Quand quelque plat inconnu lui était présenté, il refusait d'y toucher. « Le séjour de Pétersbourg ne me gâtera pas, déclarait-il, je n'y perdrai pas l'habitude de manger la *Kacha* [1] ».

1. Soupe aux gruaux.

21 mai.

La dame, chez qui je loge, est une réactionnaire impénitente. Chaque fois qu'on prononce devant elle le nom de Nabokof ou de Hertzenstein, elle crache pour bien marquer son mépris. Elle ne me rencontre jamais sans me dire : « De grâce, monsieur, dites bien dans votre journal, faites savoir aux Français que nous allons être mangés par les juifs. Ils veulent tout nous prendre, jusqu'à nos bottines. Nous n'aurons plus contre eux qu'une ressource : c'est de devenir les sujets de l'Empereur Guillaume ! »

J'ai découvert cette perle dans le *Journal de Saint-Pétersbourg* [1], à la fin d'un rescrit de l'Empereur au secrétaire d'État et conseiller privé, baron Uxkul von Hildenbandt (le joli nom et comme il sonne bien russe !) : « J'espère, que votre expérience et vos profondes connaissances des lois du pays trouveront une application utile dans *la nouvelle procédure de la ratification des projets de loi.* »

La nouvelle procédure de la ratification des projets de loi, c'est la Douma ! Quelle délicieuse trouvaille et comme elle en dit long sur l'état d'âme bureaucratique ! Ainsi ces députés, en qui toute la nation met ses espérances, sont convoqués pour ratifier des projets de loi. Voilà la monstrueuse *équivoque* et qui finira dans le sang ! Sous la présidence de Mac-Mahon, nos bureaucrates à nous s'ingéniaient à trouver des périphrases pour ne pas employer le mot de *république*, fort mal vu dans les ministères !

22 mai.

Mon ami M. de Rudnicki m'a conduit au *raout* offert par la société polonaise de Pétersbourg aux députés de la Pologne.

1. Le *Journal de Saint-Pétersbourg* est publié en français. Dans sa partie officielle il donne les nouvelles de la cour, les ukases et les rescrits de l'Empereur ; dans sa partie non officielle, il cite des longs extraits de nos revues, de no, journaux ; il donne aussi parfois quelques nouvelles de Russie et rend comptes en cinq lignes, des séances de la Douma, *sept ou huit jours* après qu'elles ont eu lieu !

Cette société polonaise compte quelques belles dames fort séduisantes et beaucoup de hauts fonctionnaires qui ont su prendre dans les diverses administrations les places les meilleures et les plus lucratives. Le Polonais, par l'agilité de son esprit occidental, se rend très vite indispensable au Russe. Les ingénieurs du Transsibérien, ceux du Transmandchourien étaient presque tous des Polonais et Dieu sait ce qu'ils gagnèrent ! Sur le Transmandchourien, les ponts détruits, tantôt par les Boxeurs, tantôt par l'inondation, durent être reconstruits jusqu'à trois fois ; or on compte, en pays russe, qu'un seul pont, même une seule fois construit, peut assurer la fortune de son constructeur. Tous ceux qui fréquentaient, il y a deux ou trois ans, les théâtres ou les concerts de Pétersbourg, ont remarqué une très belle blonde, bien en chair, toute scintillante de diamants : elle était la maîtresse d'un ingénieur d'Extrême-Orient et on ne l'appelait pas autrement que *Siberski doroga*, le chemin de fer sibérien.

Matériellement, les Polonais n'ont pas tous souffert de leur annexion à la Russie. En quelques minutes on me présente à trois membres du Conseil de l'Empire, à un procureur général, à un tout jeune colonel, ancien précepteur des grands-ducs. Et je ne parle pas de l'essor de l'industrie polonaise qui trouve dans l'immense Russie de merveilleux débouchés. Sans doute, la Pologne doit souhaiter d'être délivrée de l'odieux *tchinovnik* ; elle doit souhaiter une certaine autonomie qu'elle obtiendra certainement, au moment même où la Russie conquerra sa liberté. Mais je ne crois pas qu'aucun Polonais sage puisse désirer quelque chose au delà.

Parmi les députés polonais, l'un des plus remarquables est assurément M. Lednicki, un avocat célèbre de Moscou. Les représentants de la Pologne se sont constitués en un groupe distinct. Ils se sépareront des Cadets sur bien des questions et notamment sur la plus importante de toutes, la question agraire. D'ailleurs les Cadets eux-mêmes reconnaissent qu'il est impossible d'appliquer leurs projets d'expropriation à la Pologne, où le sentiment de la propriété est beaucoup plus vigoureux qu'en Russie.

23 mai.

J'ai été reçu par M. Goremykine, le président du conseil. Il m'avait fixé d'abord son audience dans l'après-midi ; mais ayant été appelé par l'Empereur à Peterhof, il l'a reportée à onze heures du soir.

Au numéro seize de la Fautanka [1] une demeure célèbre, où fut longtemps la *troisième section*, que tous les Russes et surtout les révolutionnaires connaissent, la section des surveillés et des condamnés politiques. Un palais fort simple du dehors, très somptueux au dedans : le grand vestibule est tout en marbre blanc, avec des ornementations d'or, un escalier monumental ; des laquais géants, qu'une longue livrée, tombant jusqu'aux talons, fait paraître plus grands encore. M. Goremykine me reçoit dans son cabinet à colonnes : ce fut le cabinet de M. Plewhe.

Le premier Ministre a une belle tête de procureur : il porte de longs favoris grisonnants ; il est de taille moyenne et légèrement bedonnant. Il parle d'une voix très assurée, une voix de basse chantante.

« On me reproche, dit-il, de rester silencieux en présence de la Douma si loquace, de ne point exposer mon programme, quand la Douma a publié le sien. Mais patience, dans quelques jours je prendrai la parole et je lirai la longue déclaration du gouvernement.

— Pourrai-je connaître, Excellence, les grandes lignes de cette déclaration ?

— Non, dit le ministre en riant. Vous vous dépêcheriez de la télégraphier à Paris et vos lecteurs en seraient informés avant nos députés, ce qui ne serait pas juste.

Le haut fonctionnaire qui m'a introduit auprès de M. Goremykine m'a laissé clairement entendre ce que serait cette déclaration : un refus à tout ce que demande la Douma.

Son Excellence ajoute : « Les députés parlent, parlent. Mais ils ne savent pas toujours ce qu'ils disent. Il est si facile de

1. La Fautanka est le principal des canaux de desséchement qui coupent Pétersbourg.

parler ! les questions paraissent toutes simples quand on les voit du haut de la tribune. Mais quand on a, comme moi, passé sa vie à les étudier, c'est autre chose. Prenez par exemple la réforme agraire : il y a des années et des années que je fais partie des commissions qui s'en occupent. Ces Messieurs de la Douma croient l'avoir découverte, comme ils découvriraient demain l'Amérique. Nous y avons songé bien avant eux ! »

M. Goremykine est plein de cette conviction que la Douma peut parler, mais non pas travailler. Il n'y a pour lui qu'un lieu où l'on travaille utilement, raisonnablement, les bureaux dans lesquels sa vie tout entière s'est écoulée. Et pourquoi voudriez-vous qu'il pensât autrement ?

24 mai.

Dîner dans une maison amie, en compagnie de l'amiral Alexief. La dernière fois que j'avais vu l'amiral, c'était à Moukden. Me promenant à cheval par la ville chinoise, je rencontrai tout d'un coup sa voiture qu'escortait un piquet de cosaques Sibériens. Je le saluai ; il me rendit mon salut et il ajouta en français « Bonjour, monsieur ! » J'admirai que, sans me connaître, il eût deviné que j'étais français et m'eût appelé *Monsieur* plutôt que *Herr Sir*, ou *Signor*. Le Vice-Roi ne recevait pas les journalistes, encore qu'il s'intéressât à eux ; le colonel de la censure nous marquait cet intérêt, parfois d'une manière indiscrète.

L'amiral est un convive charmant, le plus aimable, le plus séduisant des hommes. Naturellement, nous ne disons rien de la guerre russo-japonaise : « Je lis très attentivement vos principaux journaux, me dit-il (cela ne laisse pas que de m'embarrasser un peu, car je me souviens d'avoir naguère assez mal parlé de lui). Quelle intéressante question vient de soulever l'un d'entre eux, bien digne de passionner votre public tout entier ! Les chapeaux des femmes au théâtre ! Faut-il qu'elles aillent avec un grand, ou avec un petit chapeau, ou bien sans chapeau ? Pour moi, j'aimerais mieux les voir aller sans chapeaux !

— Mais si elles n'ont pas de jolis cheveux, observe un vieux monsieur !

— Oh, réplique l'amiral, les Parisiennes ont toujours de jolis cheveux ; quand elles ne les tiennent pas de la nature, elles les prennent chez Raoul, le coiffeur, Avenue de l'Opéra.

25 mai.

Deux histoires qui sont de jolis traits de mœurs, et que m'ont racontées des personnes en qui j'ai une absolue confiance.

Quand Alexandre III mourut, l'Église de Pierre et Paul où on le déposa, resta pendant trois années tendue de noir. Ainsi le voulait sa veuve éplorée. Un jour, le nouvel Empereur, pensant que le deuil ne pouvait pas être éternel, donne l'ordre de faire enlever les draps noirs. Les fonctionnaires enlèvent bien les tentures ; mais pris d'un excès de zèle, ils emportent aussi les couronnes et vendent le tout ensemble. La magnifique couronne de la presse française fut achetée par un juif qui en orna le tombeau de son père, en conservant l'inscription. Celle de l'Empereur d'Allemagne fut acquise par un boutiquier qui l'expédia dans une petite ville de province ; elle y fut mise en vente, au détail. Les uns prirent les perles et, avec les rubans, les moujiks se confectionnèrent des écharpes. On resta plusieurs jours sans s'apercevoir de la disparition des couronnes ; pour éviter un énorme scandale, on racheta sans bruit toutes celles qui se trouvaient encore sur le marché et on les replaça dans la crypte.....

Après la visite de Nicolas II en France, la presse parisienne décida qu'il était de son devoir d'offrir à l'Empereur un cadeau. On commanda à Detaille une aquarelle qui fut enfermée dans le plus beau des cadres, puis cadre et aquarelle prirent le chemin de Pétersbourg et furent remis à la cour. Trois mois se passent et le comité de la presse parisienne est laissé sans réponse ; pas une lettre de Pétersbourg, pas un signe de remerciement. Le comité commence à s'étonner (il y avait là pourtant des hommes qui ne s'étonnent pas facilement). Le cadeau est-il bien arrivé à destination? Des Français de Pétersbourg sont chargés de s'en informer et l'on apprend que le Tsar a reçu l'aquarelle: il l'a même trouvée si belle qu'il l'a

fait mettre à la meilleure place de son cabinet de travail. Mais alors, comment n'a-t-il pas répondu ? L'étonnement redouble. L'enquête est poursuivie et l'on apprend que l'aquarelle n'a pas été donnée à l'Empereur, elle lui a été *vendue* par son entourage et, comme il l'avait payée (fort cher dit-on), il ne s'était pas cru obligé de remercier, par surcroît, les expéditeurs parisiens.

26 mai.

Grande séance à la Douma, la *séance historique*, comme on l'appelle déjà. M. Goremykine lit la déclaration du gouvernement. Pour la première fois, le gouvernement et la Douma, qui jusqu'ici se boudaient, entrent en rapports. Ce premier contact est un choc. M. Goremykine, à la tribune, paraît beaucoup moins assuré, beaucoup moins à l'aise que dans son cabinet à pilastres. Manque d'habitude vraisemblablement. Sa voix semble faible et toute voilée. Il tourne, il tourne les feuillets et déroule un sempiternel refus. La déclaration n'est qu'un *non* prolongé.

La Douma, dans son adresse, demandait la réforme de la loi électorale et l'établissement du suffrage universel. Le Ministère répond, non sans ironie : « Cette question ne doit pas faire l'objet d'une discussion immédiate, puisque la Douma commence à peine ses travaux et n'a pu encore, par conséquent, se rendre compte s'il est besoin d'une pareille modification. »

La Douma demandait la garantie des libertés individuelles. Le gouvernement répond : « Nous attachons une grande importance à ces libertés. Mais il nous faut fournir à l'administration les moyens d'empêcher qu'il n'en soit fait abus ! »

La Douma demandait la distribution, aux paysans, des apanages, des terres d'Église et l'expropriation d'une partie de la propriété privée. Le gouvernement répond : « Cette solution de la question agraire est absolument inadmissible. On ne peut pas enlever aux uns le droit de posséder et attribuer à d'autres ce même droit. L'inviolabilité de la propriété constitue la base de la prospérité nationale ! » Remarquez qu'il s'agit d'une expropriation pour cause d'utilité publique,

analogue à celle qui fut ordonnée par Alexandre II, monarque vénéré et n'ayant jamais été considéré comme un ennemi de la propriété individuelle.

La Douma demandait la formation d'un ministère responsable et la suppression du Conseil de l'Empire. Ici la réponse est brutale : «Le gouvernement ne croit pas devoir s'arrêter à ces propositions parce qu'elles équivaudraient à une modification radicale des lois fondamentales qui ne sont pas soumises à l'examen de la Douma. »

La Douma demandait l'abrogation des lois d'exception. Le gouvernement répond : « Tout en reconnaissant l'imperfection et l'insuffisance de ces lois, nous y aurons recours tant que les troubles dureront ! » La Douma demandait l'amnistie. Le gouvernement répond que c'est là une prérogative du souverain.

Quand M. Goremykine quitte la tribune, pas un cri, pas un geste ; je crois que chez nous on l'aurait hué. Mais aussitôt que les orateurs aimés du Parlement, les Nabokof, les Roditchef mènent la charge contre le ministère, des applaudissements furieux éclatent. La salle paraît crouler. J'ai, non loin de moi, un député tartare, un petit homme vêtu d'une lévite noire, une calotte posée sur le crâne, avec les pommettes accentuées, la lèvre épaisse et découverte d'une partie de la moustache, à la manière des Musulmans. Il est devenu enragé, épileptique le petit Tartare, tant il frappe des mains, des pieds, s'agitant, sursautant et poursuivant les ministres de son œil haineux.

Les ministres subissent tout cela, ces applaudissements, ces trépignements, ces violentes invectives. Goremykine, impassible, la tête collée à son haut dossier, Stolypine, Kaufmann, Schtéglovitof. Roditchef tourne vers eux son visage maigre, courroucé, et voici venir Aladine, le sarcasme aux lèvres, méprisant, qui flétrit l'audace des ministres (pour ne pas employer un autre mot, dit-il), qui annonce la révolution imminente dans des mares de sang !

Il y avait dans la salle, au fond d'une tribune, un pauvre instituteur sibérien, venu en Russie pour voir sa mère mourante ; avant de repartir pour la Sibérie, il avait supplié qu'on le laissât assister à une séance de la Douma. Il est justement

tombé sur une belle séance. Il sort, stupéfait, tout abasourdi, par ce qu'il a entendu : « Comment, dit-il à quelqu'un qui m'a répété le propos, on traite ainsi les ministres, alors que nous autres en Sibérie, nous ôtons notre casquette et nous baissons la tête quand nous parlons au plus humble des *tchinovniks!* »

Oui, les temps sont bien changés. Il fallait voir naguère (il y a deux ans seulement) avec quelle précipitation, quel respect les *isvotchiks*, la troupe crasseuse des pauvres isvotchiks se rangeait, cédait la route aux beaux équipages ! De loin, le cocher de grande maison ventru, mastodontique (il s'enroule autour de la taille un épais matelas de crin sur lequel il revêt encore une épaisse houppelande ; ainsi ballonnant, il serait incapable de monter tout seul sur le siège ; les valets d'écurie doivent l'y hisser et l'en descendre) donc le cocher hurlait de loin à pleins poumons, et aussitôt le petit isvotchik obéissait à ce confrère respecté. Maintenant cela est bien fini ; en vain le cocher crierait, les isvotchiks ne se rangent plus : ils font attendre le bel équipage et souvent même, au passage, ils insultent quelque peu le beau monsieur ou la belle dame qui se trouve au dedans. Les ouvriers de l'usine Poutilof ont dernièrement déclaré qu'ils entendaient n'être plus tutoyés. L'amiral Kousmith vient d'être tué dans l'Arsenal, d'un coup de canne à épée. Un ingénieur m'assure que c'est parce qu'il avait tiré l'oreille à un ouvrier !

27 mai.

Au cours de la vraie bataille qui se livra, en décembre dernier, dans les rues de Moscou, les régiments de la ville ne furent pas employés par les autorités : on se défiait d'eux. C'est le régiment Séménof appelé en toute hâte de Pétersbourg qui écrasa la révolte, fusillant, mitraillant, canonnant sans pitié. La Russie tout entière jusqu'au fin fond des hameaux s'entretint du zèle impitoyable qu'avait montré le régiment Séménof. Mais, tout récemment, des soldats de ce corps, envoyés en permission dans leurs villages, reçurent un fort désagréable accueil. On les appela assassins, bourreaux ; ils furent injuriés et battus. Très fâchés de cette mésaventure, ils racontèrent, à leur retour à la caserne, comment les gens

de leur pays avaient apprécié leurs exploits. Et tous les soldats du régiment furent inquiets et mécontents, ils se plaignirent à leurs officiers. Pour les calmer, on leur promit que tous ceux qui craindraient de retourner dans leurs familles recevraient du gouvernement un poste de gendarme, de garde-champêtre ou de cantonnier.

Encore quelques expériences de ce genre et les soldats s'apercevront qu'il y a d'un côté le gouvernement, de l'autre la nation, chose abstraite et vague, mais dont leurs parents, leurs familles, leurs amis sont l'image vivante. Sans doute il faut obéir au premier ; mais il n'est peut-être pas sans inconvénients de s'aliéner la seconde qui, de plus en plus, accentue son opposition. Les soldats de Pétersbourg reçoivent des lettres de leur village, dans lesquelles il leur est recommandé de ne pas tirer sur le peuple lorsqu'il se soulèvera pour réclamer « la terre et la liberté ». S'ils violent cette recommandation, gare à eux quand ils quitteront le régiment ! Ces lettres sont devenues si nombreuses que les officiers en ont été informés et désormais la correspondance des hommes est très étroitement surveillée.

Plusieurs fois, en quittant le Palais de Tauride, l'isvotchik pris à la porte, tandis qu'il m'emmène cahin-caha, se tourne vers moi et m'interroge sur la Douma : « Eh bien, qu'est-ce qu'on fait là-dedans ? travaille-t-on beaucoup ? Recevrons-nous bientôt de la terre ? »

L'isvotchik, ce citadin, reste attaché à son *mir* lointain. Si l'on distribue de nouvelles terres, il entend avoir sa part. L'un d'eux me demande : « Est-ce que vous pensez qu'il y aura une révolution ? — S'il y a une révolution, lui dis-je, tu ne pourras plus travailler. — Au contraire, réplique-t-il. La révolution, ce sera une grève générale plus forte ; or, pendant la grève générale de l'année dernière, les isvotchiks ont énormément travaillé ! »

23 mai.

J'ai vu dans les couloirs de la Douma un vieux moujik dépenaillé, lamentable, venu à pied de son village. On l'entoure, on lui fait fête : il est conduit à la buvette, gavé de friandises

et de thé. Demain il s'en retournera. Ce vieux est venu de lui-même ; mais d'autres moujiks sont envoyés ici par des villages ou des groupes de villages, afin de surveiller leurs députés. On veut savoir comment ils vivent dans la grande ville, s'ils assistent régulièrement aux séances, s'ils y prennent quelquefois la parole et quelle réputation ils ont gagnée. Au fond les électeurs, un peu jaloux de leurs élus, n'entendent pas s'en remettre entièrement à eux.

30 mai.

J'ai rencontré un excellent ami de Gorki et nous parlons du grand écrivain qui revient d'Amérique, fort écœuré des yankees pudibonds. Son histoire est plutôt comique. Il quitte la Russie pour aller sur une terre de liberté. On l'accueille d'abord avec enthousiasme ; les salons les plus élégants de New-York s'ouvrent à lui. Mais on apprend que la dame qui l'accompagne n'a pas été épousée en justes noces. Aussitôt les salons se ferment ; l'impur est rejeté. Les hôteliers eux-mêmes ont horreur de ce libertin et le chassent de leurs respectables demeures. Gorki, ainsi excommunié, interdit, sans gîte, a dû songer qu'en Russie, terre de la servitude, jamais pareille chose n'aurait pu lui arriver. La liberté politique est une chose et la liberté des mœurs une autre. Certes la Russie ne possède pas la première, mais elle jouit de la seconde plus qu'aucun pays du monde. Vous pouvez ici vivre à votre guise, manger, vous loger, vous habiller comme il vous plaît, aimer qui vous voudrez, dans les règles ou en dehors des règles, sans que personne y fasse la moindre objection.

31 mai.

Revu le haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur qui m'a présenté à M. Goremykine. Nous sommes venus à parler des lois fondamentales, promulguées un peu avant la réunion de la Douma. « Vous ignorez peut-être, m'a-t-il dit, que le ministère actuel n'est absolument pour rien dans l'élaboration de ces lois. Elles ont été préparées sous le ministère Witte et

Dournovo ; M. Goremykine n'en a même pas été informé. » Ainsi, c'est M. Witte qui conseille le manifeste du 30 octobre. Le vent étant alors au libéralisme, M. Witte était libéral. Il devint ensuite réactionnaire et, sans aucun empêchement de sa part, son associé Dournovo confisqua les journaux, décréta partout l'état de siège et remplit les prisons de détenus. Puis on confectionna les lois fondamentales, pour contenir la Douma. Juste au moment que la Douma s'assemble, M. Witte et M. Dournovo s'en vont. On appelle au pouvoir de nouveaux ministres qui auront à poursuivre ce que d'autres, à leur insu, ont commencé. Ceux qui cousent ne sont jamais ici ceux qui ont taillé. Quel désordre dans ce gouvernement, quel gâchis !

1er juin.

Hier a commencé le grand débat sur la question agraire qui doit pendant des semaines occuper la Douma. Tout le monde, réactionnaires, modérés, révolutionnaires, s'accorde à reconnaître que cette question est d'une importance capitale.

La nation russe est une nation de paysans (81,5 % du nombre total des habitants) et, par la volonté expresse du gouvernement, la Douma est à l'image de la nation ; les paysans y forment de beaucoup le corps le plus nombreux. Il convenait avant tout de s'assurer cette force. C'est ce qu'ont parfaitement compris les hommes qui dirigent le parti cadet. Comme les paysans réclament énergiquement et unanimement plus de terres, les cadets ont élaboré leur projet agraire qui comporte la distribution des biens nationaux et une expropriation partielle des propriétés privées. Aussi les paysans ont-ils, en maint endroit, assuré le triomphe des Cadets ; à la Douma les paysans ont presque tous voté avec les Cadets et les Travaillistes.

Il convient de songer à tout cela pour apprécier l'importance du débat qui vient de s'ouvrir. Sans doute le moujik est misérable, trop pauvre en terres, mourant de faim quelquefois. Mais sa misère ne date pas d'hier ; les causes en sont bien lointaines et si, tout d'un coup, l'on s'intéresse tant à son sort, c'est que les partis d'opposition ont conscience de son

immense force. Pour réduire le gouvernement, pour l'amener à capituler, le paysan n'aurait pas besoin de prendre sa fourche ou sa faux, c'est assez d'une résistance passive qui s'accorde beaucoup mieux avec son tempérament. Qu'il refuse les recrues et voilà le gouvernement dans le plus terrible embarras. L'armée, sur laquelle il compte, est peuplée de moujiks en capote. Jusqu'à présent, ils ont marché contre les révolutionnaires, aux théories desquels ils n'entendent rien. Mais dès qu'on leur parle de la terre, ils comprennent tout de suite. Si donc il doit y avoir un conflit entre le gouvernement et la Douma, mieux vaut qu'il éclate sur la question agraire. Là-dessus l'armée pourra hésiter. Voilà pourquoi pendant des semaines nous n'entendrons plus parler que de *désiatines* (mesure agraire valant un peu plus que l'hectare) et d'expropriation.

Deux faits dominent toute cette question :

1° Le paysan russe n'est pas accoutumé, comme le nôtre, à acquérir des terres par son argent, par ses efforts. Il tient son champ de l'État. En 1861, la grande réforme de l'empereur Alexandre II, qui supprimait le servage, lui a donné la terre en même temps que la liberté. Mais, de l'aveu même des historiens officiels, le *nadiel*, le lot attribué par la loi à chaque âme, à l'être masculin qui, seul, compte pour le partage, le *nadiel* était déjà insuffisant. Il l'est devenu de plus en plus par l'accroissement considérable de la population.

2° Le paysan russe n'a pas, comme le nôtre, le sentiment de la propriété ; comment l'aurait-il ? on n'a jamais rien fait pour le lui donner. Les terres qui lui ont été accordées ne lui appartiennent pas en propre : elles sont propriété de la communauté rurale, du *mir* qui, tous les cinq, huit ou dix ans, les répartit de nouveau entre ses membres. Le gouvernement a toujours maintenu le *mir*, grâce auquel le paysan est emprisonné dans une association facile à diriger, à surveiller et où la responsabilité collective est subtituée à la responsabilité individuelle.

De ces deux faits il résulte que le paysan se tourne vers l'État, dispensateur des terres, chaque fois qu'il est pressé par le dénûment ; que l'expropriation des grands domaines lui

paraît une chose toute naturelle, ayant été déjà accomplie une fois.

L'homme de la question agraire, c'est M. Hertzenstein ; le projet de loi adopté par le parti cadet est son œuvre ; aussitôt que sur ce sujet les débats ont commencé, M. Hertzenstein a paru à la tribune, réfutant vigoureusement les ministres, citant des chiffres décisifs, montrant une compétence irrésistible.

Michaïl Jakoblevitch Hertzenstein, juif de Moscou, devenu orthodoxe afin de pouvoir épouser une Russe, avait passé brillamment ses examens de professeur. Mais juif, les autorités universitaires l'écartèrent comme un impur. Il entra alors dans la banque Boljakow qui s'occupait spécialement d'hypothéquer, d'acheter ou de vendre les propriétés foncières. Pendant les quinzes années qu'il dirigea cette banque, il acquit une connaissance approfondie de la question agraire. Sur le tard, il fut chargé d'un cours libre à l'Université de Moscou, de sorte que ce titre si envié ici, ce titre sacro-saint de professeur dont on fait habituellement précéder son nom, n'est point, comme le prétendait perfidement le *Slovo*, un titre usurpé. Les cadets n'ont point voulu se priver d'un si précieux auxiliaire, et pour lui permettre d'entrer à la Douma, le prince Dolgoroukof, frère jumeau du vice-président, s'est effacé devant lui, aux élections dernières, à Moscou.

Nous nous sommes assis, M. Hertzenstein et moi, tout au fond de la longue galerie de la Douma, sur une banquette près d'une fenêtre ouverte et, pendant longtemps, le crayon à la main, je l'ai écouté. C'est un petit homme blond, portant des lunettes et paraissant très timide, très doux et très bon. Ce terrible jacobin, voleur de champs et prêchant le pillage au peuple, ainsi que le représentent les réactionnaires, on a vraiment peine à croire que ce soit lui. M. Hertzenstein, avant tout, se disculpe d'un reproche qui lui est très pénible.

« Croyez bien que je ne suis ni un utopiste, ni un spoliateur. J'ai passé vingt ans de ma vie à pratiquer la question agraire et c'est à faire œuvre pratique que j'ai visé. Le projet que j'ai présenté à mon parti est un projet réalisable et si, demain, l'on me confiait le ministère (ce que je ne crois guère, ajoute-t-il en souriant), j'en entreprendrai immédiatement l'exécution. Quant

à soutenir que nous voulons dépouiller les propriétaires, les frustrer sans indemnité de leurs biens, ceux qui parlent ainsi n'ont jamais voulu nous écouter ni nous lire. La réforme agraire est compliquée dans les détails, mais fort simple dans l'ensemble. Elle peut se décomposer en quelques affirmations successives.

» Les paysans n'ont pas assez de terres pour vivre. Cela ce n'est pas nous qui l'avons dit les premiers. Tous les fonctionnaires, toutes les publications officielles l'ont reconnu. Parcourez-les seulement et vous serez édifié. Depuis des années, le gouvernement se préoccupe de la question, nomme commissions sur commissions. Naturellement, comme il arrive quelquefois ailleurs, mais toujours en Russie, ces commissions ne produisent aucun résultat. Depuis l'année 1861 où le servage fut supprimé, le gouvernement n'a rien fait (sauf la banque des paysans et je vous en montrerai dans un instant les conséquences) pour les paysans. Les réformes ont toujours été renvoyées aux calendes ; on nous a laissé la besogne tout entière, une terrible besogne qui va maintenant absorber notre temps et nos efforts.

» Puisque le paysan manque de terres cultivables et qu'il faut de toute nécessité lui en donner, nous devons prendre ces terres où elles sont. Celles de la Couronne, en *toundras* et en marécages ne valent rien pour la culture ; celles des apanages et du clergé sont insignifiantes. C'est grand dommage que nous n'ayons pas en ce moment un clergé aussi riche en domaines que l'était le vôtre, quand éclata la Révolution. Nous puiserions dans ces biens nationaux pour contenter les paysans. Mais notre clergé est pauvre en terres. Catherine II l'en a dépouillé déjà une fois et nos empereurs ne lui ont pas permis d'en amasser de nouveau. Il ne nous reste que les propriétés privées.

» Ces biens privés, nous proposons de les exproprier en partie, de prendre sur quarante-cinq millions d'hectares cultivables environ vingt millions, en usant de tous les ménagements possibles, de toutes les précautions. Nous voulons qu'on ne touche à aucune petite propriété (de 50 à 100 hectares) ni aux propriétés cultivées d'une matière intensive ou liées à quelque industrie. Il faudrait exproprier seulement ces biens que

leurs maîtres n'exploitent pas directement, mais qu'ils afferment aux paysans.

» Nous avons l'intention de rembourser les propriétaires au *prix juste*. Ce prix juste, que des commissions locales détermineront, ne sera pas le prix réel ; par suite de la rareté des terres à acheter et du grand besoin qu'ont de ces terres les paysans, les prix ont monté dans des proportions anormales ; il sera équitable de leur faire subir une diminution. J'évalue à sept ou huit milliards de francs la somme nécessaire à cette expropriation. Evidemment s'il nous fallait trouver pareille somme, nous serions bien embarrassés. Mais nous n'avons pas besoin de la trouver. Plus de la moitié des biens à exproprier n'appartiennent déjà plus à leurs propriétaires actuels : ils sont hypothéqués. L'État n'aura qu'à reprendre cette hypothèque. Il créera un papier, négociable en Bourse, et représentant la valeur des domaines expropriés.

» La grande objection qu'on nous adresse, c'est que les paysans recevront volontiers de nouveaux champs, mais refuseront d'en payer à l'État le fermage, ce qui conduira rapidement ce dernier à la banqueroute. Pourquoi veut-on que les paysans ne paient pas ? Ils paient maintenant des fermages beaucoup plus forts que ceux que nous leur demanderons et leur faim de terre est telle qu'ils n'ont qu'un désir : en acheter ou en louer davantage, à n'importe quelles conditions. »

Ici M. Hertzenstein sortit de sa poche un papier rempli de chiffres.

— Vous savez, dit-il, que le gouvernement a créé une banque pour avancer des capitaux aux paysans et leur permettre d'acquérir, à l'occasion, les domaines dont les possesseurs sont obligés de se défaire. Excellente entreprise en principe. Seulement les conséquences en ont été une hausse invraisemblable, scandaleuse dans le prix de la terre. Les paysans ont tous voulu acheter, dès qu'on leur en donnait les moyens, et naturellement les vendeurs haussaient de plus en plus leur prix. Le désiatine est vendu par la Banque aux paysans : en 1891, 39 roubles ; en 1893, 50 ; en 1897, 71 ; en 1900, 83 ; en 1902, 108.

» Cette hausse prodigieuse est proportionnelle au chiffre des capitaux engagés dans la Banque : plus la Banque fait

d'affaires et plus la valeur des terres augmente. On peut déduire de là : d'abord que les paysans paient très bien les annuités qu'on leur demande et on leur demande beaucoup trop ; ensuite que la Banque ne constitue pas pour le mal agraire un remède suffisant : elle a été faite et elle sert pour ceux qui veulent vendre, non point pour ceux qui veulent acheter. »

Hertzenstein parait surtout soucieux de me convaincre qu'il n'est ni un théoricien, ni un démagogue. « Parce que je cherche les moyens d'alléger les souffrances du peuple, certains journaux me couvrent quotidiennement d'injures et je reçois, par douzaines, des lettres de menaces. Je suis condamné à mort comme ennemi du peuple. Mais tout cela ne m'empêchera pas de parler, quand il le faudra, d'agir, dès que je le pourrai [1] ».

2 Juin.

Depuis quelques jours, le *Messager officiel* publie de longues séries de télégrammes expédiés de tous les points du pays russe et demandant au Tsar la dissolution de la Douma criminelle, le maintien de l'autocratisme intégral, si nécessaire au bonheur et à la grandeur de la Russie. Les réactionnaires faisaient grand cas et grand bruit de ces télégrammes significatifs, disaient-ils. Or, voici qu'un des rédacteurs de *Nacha zizn*, en conférant deux de ces adresses, provenant l'une du midi et l'autre du nord de la Russie, a découvert entre elles une ressemblance inquiétante ; les deux adresses étaient sœurs jumelles et leurs parents ne se trouvent ni au nord, ni au sud, mais à Péterbourg, dans les bureaux mêmes du *Messager Officiel*. Un député se propose de porter l'histoire à la tribune et

1. L'arrêt de mort a été exécuté. M. Hertzenstein a été assassiné à Ptérioki, en Finlande, où il villégiaturait avec sa famille, après la dissolution de la Douma. Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est non point sa mort (on meurt si communément du revolver ou de la bombe en pays russe) mais bien le fait qu'elle ait été annoncée deux heures auparavant par un journal réactionnaire de Moscou. Comment la feuille moscovite fut-elle ainsi informée d'un événement non encore accompli ? C'est là un mystère que la police de M. Stolypine s'est montrée impuissante à éclaircir.

d'exiger de M. Stolypine un blâme pour la mauvaise foi ou tout au moins la maladresse de ses subordonnés.

5 Juin.

Je lis attentivement tous les matins la *Petersburger Zeitung*, la principale feuille allemande de Pétersbourg. Ce journal est bien informé : il contient une bonne chronique de la province Mais quel détestable esprit réactionnaire !

L'allemand de Russie, haut fonctionnaire ou boutiquier florissant, trouve excellent ce régime qui lui assure une vie grasse et bien considérée. Malheureusement le Russe n'a pas les mêmes raisons de penser ainsi. Alors l'Allemand, l'homme de Riga ou de Dorpat, s'indigne contre ceux qu'il appelle les furieux révolutionnaires. Des Slaves désordonnés prétendent changer quelque chose à leur gouvernement ! On va donc bouleverser cette vieille Russie, si douce à l'Allemand et qui lui réserva toujours ses meilleures places, tous les honneurs, tous les profits ? Il ne suffirait plus d'être un hobereau des provinces baltiques pour parvenir aux plus hauts postes de l'administration, de la diplomatie ou de l'armée ?

L'Allemand de Russie crible la Douma de railleries et d'injures. Il s'étonne que le gouvernement n'ait pas déjà fait chasser par ses cosaques cette poignée de discoureurs factieux. Sans aucun doute le gouvernement est trop faible : Heureusement, il y a, non loin, à l'ouest, un gouvernement fort qui ne saurait permettre au parti de l'émeute de triompher, un gouvernement qui sauverait tout ce que la Douma menace, l'autocratisme et la propriété.

RAYMOND RECOULY

(*A suivre.*)

LE LIERRE[1]

XVII

Ils partirent le jour même. Fanny avait tellement insisté pour prendre le bateau du soir que Jacques avait dû lui céder malgré sa volonté de ne rien changer à leur plan. Cependant, une fois le retour décidé, l'impatience d'être là-bas s'était emparée de lui, avait dominé son esprit, despotiquement. Les craintes les plus absurdes l'assaillaient ; il supposait des cas où Luce avait besoin de lui : un accident, une maladie soudaine, le feu dans la maison ensommeillée.

Pendant le trajet en chemin de fer à travers les plaines ténébreuses, cette dernière pensée le harcelait.

Dans la glace noire du wagon il croyait distinguer le jardin désert, la villa toute sombre où les fenêtres closes laissaient filtrer une lueur sinistre. Dans le hourvari de la course il entendait une voix d'agonie, *sa* voix qui l'appelait inutilement, très loin... En vain il essayait de réagir, il s'efforçait à voir le paysage réel : les usines flamboyantes, les villages enclos de haies et les grands arbres taciturnes dressés vers les étoiles ; bientôt une gerbe d'étincelles partie de la machine mettait un reflet rouge sur la route et ramenait le cauchemar. Il cherchait alors un refuge auprès de son amie. Elle était là qui l'at-

1. Voir *Revue* des 15 août, 1er et 15 septembre.

tendait, souriante et bonne, dans la joyeuse clarté de la voiture. Autour d'elle un *magazine* et des journaux rappelaient le monde et ses fièvres : les guerres, les luttes politiques, les hardies entreprises, les drames de la veille. Le livre de Ruskin, fleuronné du lis florentin, rappelait la paix des villes mortes où l'homme a cessé dé se battre. Un instant, ces choses l'attiraient, il se penchait vers Fanny pour lui dire quelques mots, lui remémorait les merveilleuses couleurs de Bushy-Park ou le regard d'un Velasquez entrevu hâtivement dans leur courte visite à Hampton-Court. Puis le fracas du train les fatiguait, elle reprenait sa méditation silencieuse et Jacques s'en allait retrouver ses inquiétantes visions...

La lune était déjà haute quand ils s'embarquèrent. Elle donnait un aspect étrange au paysage, faisait danser des bluettes sur la mer, transformait en burg romantique la colline de Douvres et sa forteresse.

Fanny gagna tout de suite sa cabine, et Jacques, nerveux, incapable de dormir, demeura sur le pont. Il se coucha sur une chaise longue, alluma un cigare, s'intéressa aux manœuvres du départ. Bientôt les fanaux du port s'éloignèrent et décrurent, les falaises noires s'enfoncèrent et la grande plaine d'eau s'étendit, immense, lumineuse et vide, animée seulement par la palpitation des phares et la danse éblouissante des reflets.

Des vagues d'huile soulevaient le bateau, le berçaient d'un rythme très doux, se bombaient sous la lune avec des tons de métaux oxydés, et la féerie du spectacle augmentait encore pour Jacques le sentiment de solitude qui l'accablait depuis le matin. Il comparait sa vie déserte à ce grand fleuve sans bords où il allait aveuglément. Depuis toujours il voguait, silencieux, isolé, poursuivant un but chimérique. Parfois il avait rencontré d'autres voyageurs comme lui, d'autres chercheurs de toisons fabuleuses ; pendant quelques instants leurs routes s'étaient côtoyées, ils avaient dans la brume échangé des paroles confuses, puis les chemins s'étaient écartés, les passants avaient disparu. Parfois il avait cru découvrir des îles bienheureuses, des havres accueillants, mais ce n'étaient que des mirages et

de nouveau la solitude l'avait repris, implacable, énorme, éternelle.

Des lambeaux du *Vaisseau Fantôme* chantèrent dans sa mémoire ; l'appel rauque du maudit sonna de ses trois notes farouches, puis le motif se transforma, les marins de Tristan gouaillèrent Iseult captive et, dans l'oscillation des vagues, la voix d'Iseult pleura les amours impossibles, jeta au ciel sa plainte passionnée.

Alors il se souvint que, trois nuits auparavant, cette même lune à son apogée donnait aux mains de Luce un ton de marbre blanc. Les moindres détails de la scène lui revinrent à l'esprit. Il revit le jardin idéalement bleu. Il entendit la voix de Luce qui le priait de la garder, qui lui disait ingénument son grand amour de petite fille.

Trois jours seulement le séparaient de cela, et ces trois jours lui paraissaient avoir duré des semaines et des mois. Avait-il rêvé ? Avait-il dormi ? Quels événements avaient empli ces heures d'inconscience ? Comment avait-il eu la force de partir et de l'abandonner dans sa détresse ?... Il ne pensait plus qu'à elle, à ses yeux clairs, aux doigts fluets qu'il avait repoussés, et il goûtait un plaisir douloureux à courir sans espoir vers celle qu'il faudrait quitter encore...

Déjà les phares de la côte française tournaient à l'horizon, semblaient, de leurs bras lumineux, faire des gestes d'appel. Un transatlantique passa comme une apparition de château hanté, avec ses trois étages de hublots scintillants dans une muraille haute et sombre. Il s'éloigna, rapide, en laissant derrière lui un sillage laiteux, un grand chemin d'écume à travers l'océan.

Maintenant la terre était proche. Des lumières clignotaient, piquaient la rive de constellations. La jetée de Calais tendit son flambeau vers le large, les quais émergèrent, des voix françaises parlèrent dans la nuit, et cet accueil l'émut délicieusement.

Pourtant il eût voulu abréger le voyage, voler d'un grand essor vers la maison où Luce l'attendait. Il souffrit des lenteurs, à l'abordage, au départ du train, comme si chaque minute écoulée avait un prix inestimable, était

plus irrémédiablement perdue qu'aucune autre de sa vie...

Enfin la course reprit, ardente, impétueuse, par les dunes et les plaines. En face de lui, Fanny, les yeux brillants, semblait peu disposée au sommeil, et, comme les autres voyageurs dormaient, ils allèrent dans le couloir afin de parler à leur aise. Ils sentaient qu'ils avaient beaucoup de choses à se dire et que ces quelques heures de parfaite solitude, loin du monde, loin de leur volupté, seraient peut-être les dernières de longtemps où ils pourraient se confier l'un à l'autre, — car il est aussi difficile d'exprimer sa pensée vraie dans l'intimité amoureuse que dans la cohue de la foule.

La pudeur ou la crainte empêchent souvent les amants de se parler à cœur ouvert, de chercher en eux-mêmes si la passion survit à l'habitude. La tendresse a besoin de beaucoup d'indulgence, de silence et d'obscurité.

Cette fois encore, ils connurent l'impossibilité de la franchise : leur amitié les empêcha de sonder leur amour, d'évoquer les figures absentes, de parler de la vie.

A quoi bon s'interroger et se répondre, lever le masque, analyser ?

Ils allaient, côte à côte, emportés par la même tourmente, et leur sympathie était faite d'appréhension pour le but ignoré, de pitié pour ce qu'ils savaient, l'un l'autre, de leurs peines.

Appuyés contre une glace du wagon, ils regardaient fuir dans la nuit des paysages inconnus ; Fanny se rappelait avec regret de beaux enfants qui lui avaient souri ; Jacques voyait reparaître le pâle visage aux yeux d'aigue-marine, et tous deux éprouvaient un grand bien-être à se sentir unis contre cette ombre hostile et contre leurs pensées.

Fanny réagit la première. Profitant de ce qu'ils étaient seuls dans le couloir, elle alluma une cigarette et proposa un voyage esthétique à travers le train endormi ; elle adorait l'expression caricaturale que le sommeil donne à certains visages et prétendait que Hogarth avait dû croquer ses meilleures charges pendant les longs trajets en diligence. Ils longèrent d'un pas discret les compartiments, par le corridor vitré. Ils virent Falstaff enroulé dans un plaid. Plus loin le petit Poucet et ses frères gisaient sur les banquettes, gardés par la femme de l'ogre. John Bull ronflait auprès de

Don Quichotte et Desdémone regardait avec de grands yeux dormir un nègre surchargé de bijoux.

Après avoir feuilleté l'album vivant et fumé quelques cigarettes, Fanny alla s'étendre et Jacques fut de nouveau seul. Des heures coulèrent ; le jour se leva lentement ; le ciel se teignit graduellement de gris perle et de bleu de lin. Le soleil réchauffa le cœur de l'artiste en même temps que se ranimaient les couleurs et les formes. Jacques savoura dans la candeur de l'aube le souvenir de Richard Bonington et de son œuvre. Il aima les frustes maisons entrevues au passage, les attelages robustes qui tiraient des charrettes lourdes, les silhouettes de moissonneurs dont les gestes rythmiques éveillaient des éclairs d'acier dans les champs roux. Toutes ces choses le ramenaient à son art, lui donnaient une force neuve, l'arrachaient à lui-même pour l'associer à la palpitation universelle. Il ne sentait pas la fatigue du voyage ; il oubliait presque ses inquiétudes de la nuit, et quand, à Paris, il se retrouva dans le brouhaha de la gare, il était, calme, pacifié, maître de lui.

Une voiture attendait Fanny ; après l'y avoir installée, Jacques lui dit adieu.

— Vous ne m'en voudrez pas de ce voyage écourté ?

— Pourquoi ? Il a été charmant et bref comme tout ce qui est vraiment bon. Vous m'avez donné quelques belles heures, j'en suis heureuse ; nous recommencerons.

Elle souriait, dans la pénombre du coupé, avec son air de malicieuse gentillesse.

— Nous irons voir Taormina, cet hiver... A bientôt !

— A bientôt !

La voiture s'éloigna et Jacques partit de son côté.

Une heure plus tard, le train le déposait à Meudon. Il laissa là son bagage et gravit lestement la colline. Quand il fut arrivé devant la grille, il s'arrêta pour écouter les bruits de la maison. Rien ne bougeait ; le piano de Luce ne jasait pas ; Dick n'aboyait pas dans le jardin paisible. Il entra, vit les croquis romains tout embrasés de soleil matinal, et le feutre de Luce qui, transpercé par son épingle d'or et pendu à la patère semblait un oiseau tué au vol. A travers la porte vitrée, il aperçut au loin Gérard qui soignait ses rosiers

avec des gestes maternels. Il monta sans bruit, passa devant les appartements de sa nièce et de madame Bertin. Le silence absolu de la demeure finissait par l'inquiéter, par lui devenir étrange, insupportable. En ouvrant la porte de l'atelier, il appela :

— Luce !

Un petit cri lui répondit de sa chambre. Elle était là, en train de recopier le manuscrit du *Bronzino*. Elle se leva, toute rose de surprise et de joie, exquise dans son émoi d'écolière prise en faute.

— Pourquoi n'es-tu pas au grand air à cette heure-ci, Luce ?

— Tu vois, j'étais venue travailler près de toi... C'est gentil d'avoir avancé ton retour !...

Il l'embrassa, la câlina comme un enfant. Qu'importait l'avenir, la séparation de demain, les déchirements en perspective ! Il la voyait, il entendait sa voix chantante, il sentait à son cou l'étreinte des mains fraîches et douces comme des lianes.

XVIII

Il semblait que tout allât mieux depuis le retour de Londres. Jacques et sa nièce avaient repris leur vie laborieuse d'autrefois, la franche et bonne camaraderie qui les unissait avant la crise. Sans vouloir se demander combien durerait ce répit, cette quiétude précaire, ils s'y abandonnaient avec plaisir comme des malades se reprennent à vivre aux moments d'accalmie.

Le mois d'août était particulièrement beau, cette année-là : une débauche de couleurs et de parfums transmuait le jardin, la colline, les bois en un royaume féerique où s'endormait leur fièvre. A quoi bon penser à plus tard puisqu'ils vivaient, l'un près de l'autre, cette incomparable saison ?

Armand était maintenant un familier dont la présence ne les alarmait plus. Ils avaient étendu jusqu'à lui cette bienveillance qu'ils avaient pour tout et pour tous. Il était un élé-

ment de leur destin. Peut-être, un jour, les désunirait-il, peut-être apportait-il en souriant l'avenir redoutable : ils voulaient ignorer cela, ne voir en lui qu'un ami du présent.

Des séances de pose, où Dessorgue avait prêté son masque finement énergique au *Thésée* de Cervin, avaient marqué le commencement de leur intimité. Bientôt il vint chaque jour en voisin. Souvent il dînait avec eux, les accompagnait dans leurs promenades. Ils avaient des sujets de conversation auxquels ils revenaient avec plaisir, où leurs esprits, de cultures différentes, constataient leurs penchants communs, leurs aspirations identiques. Peu à peu le jeune homme avait conquis l'oncle et la nièce par son intelligence également éprise de science et de beauté, par le tour aimable de ses érudites causeries. A ces artistes, qui n'avaient jusque-là perçu dans la nature que des formes et des apparences, il avait révélé l'harmonie des lois biologiques, la secrète splendeur des tissus végétaux. Dans l'orbe lumineux du microscope, Jacques avait, grâce à lui, trouvé la solution de problèmes passionnants, Luce avait découvert des motifs d'ornementation qui l'enchantaient, et les commentaires de leur savant ami les avaient transportés dans ce monde prodigieux de l'infiniment petit où se joue le grand drame de la vie et de la mort.

Ce bel été n'émouvait plus seulement leurs yeux de peintres, il n'était plus seulement le décor magnifique de leurs derniers beaux jours : il prenait un sens plus profond et plus vaste maintenant qu'ils en possédaient les mystères. Les milliards de feuilles qui bruissaient aux branches des arbres, les fleurs du jardin, l'herbe des champs, toutes ces choses n'étaient plus seulement des couleurs éparses, des taches de lumière ; ils en savaient la structure intime, ils suivaient en pensée la marche irrésistible des cellules vers la clarté, l'éternelle renaissance et l'éternel trépas des imperceptibles atomes. Ainsi, par une connaissance plus parfaite du monde, ils élargissaient leur domaine, sentaient moins égoïstement, oubliaient dans la mélancolie des évolutions naturelles le souci de leur lendemain.

Ce fut une période singulière où leurs facultés aiguisées perçurent mille nuances, où la musique, la causerie, la lecture,

la promenade furent pour eux ce qu'elles n'avaient jamais été.

La présence d'Armand donnait à leur intimité un caractère nouveau et le souvenir d'Armand restait entre eux quand il n'était plus là.

Des excursions à bicyclette les rapprochèrent encore par ce compagnonnage qu'établit vite un *sport* pratiqué en commun. Les jours où Dessorgue pouvait s'absenter du laboratoire, ils allaient déjeuner à Corbeil ou à Rambouillet, et revenaient au crépuscule à travers ces belles campagnes de l'Yvette et de la Bièvre que leur escarpement protège contre la foule.

Cervin emportait son attirail de peintre, Luce un nécessaire d'aquarelle et, quand ils étaient loin, hors des routes fréquentées, ils s'arrêtaient pour travailler un peu, tandis qu'Armand herborisait, examinait avec une loupe de Coddington certaines fleurs odorantes qu'il étudiait spécialement.

Ces journées coulaient hâtivement et leur laissaient un souvenir complexe, — agréable par le plaisir qu'ils y avaient goûté, un peu tristes par le regret des heures enfuies, des heures précieuses qu'ils ne revivraient pas.

Un matin, l'oncle et la nièce étaient allés chercher Dessorgue pour faire un tour dans la vallée de Chevreuse. Ils le trouvèrent dessinant au moyen d'une chambre claire posée sur le microscope, et, comme Luce demandait quelles étaient ces formes délicates, ces rosaces étoilées dont il reproduisait le contour, il lui dit que c'étaient de petits cristaux contenus dans les cellules du dahlia.

Elle se pencha sur l'appareil, vit à son tour la merveilleuse dentelle qu'un éclairage intense baignait d'un reflet d'argent. Elle essaya de dessiner aussi et, malgré son inexpérience, elle créa très rapidement un joli spécimen de cristal rayonné.

Elle toisa le jeune homme en riant :

— Que dites-vous de mes débuts ?

— C'est très bien.. Je voudrais vous avoir pour collaboratrice... Avez-vous lu ces pages de Michelet où il dit l'enchantement de l'étude en commun, où il proclame la supériorité de la femme dans certaines recherches scientifiques ? Il a connu, lui, cette fraternité charmante, et c'est peut-être à elle qu'il a dû le plus sublime de son œuvre.

Elle ne répondit pas, se retourna vers son oncle. La haute silhouette de Jacques se dessinait vigoureusement sur la fenêtre du laboratoire. Il regardait s'écouler, goutte à goutte, l'eau d'une fiole par un tube étroit et courbé. Il ressemblait ainsi à quelque philosophe méditant sur une clepsydre, et son beau profil avait une incomparable noblesse dans le cadre de nuées blanches et de hauts arbres.

— Partons ! — dit Luce.

Ils descendirent, enfourchèrent les bicyclettes, et bientôt ils roulaient silencieusement par l'allée forestière.

Une fraîcheur délicieuse tombait des hêtres et des chênes que le soleil n'avait pas encore échauffés. Une ardeur fougueuse les entraînait dans leur course rapide, leur donnait l'illusion de ne tenir à rien, de s'en aller à tire-d'aile sous la voûte des feuilles.

Au sortir du bois, ils prirent le chemin de Versailles, qui file droit à travers la plaine de Vélizy. Cervin nommait les maisons aperçues, disait les appellations pittoresques de certains lieux-dits. Il y avait, là-bas, la Grange-Dame Rose, le carrefour des Babillardes, l'étang du Loup-Pendu, le château de la Cour-Roland. Les moissons ondulaient comme dans un coin de la Beauce. On pouvait se croire bien loin de ce Paris tout proche.

Après Versailles, ils gagnèrent la route de Satory. Dans la rude montée qui serpente vers le camp, Luce partit soudain comme une flèche. Les deux hommes, surpris, la virent filer entre eux et s'élancèrent pour la rejoindre. Ce fut une joute impétueuse et brève, qui les mena sur le plateau, essoufflés et riant, heureux de se sentir plus forts que les obstacles et de glisser maintenant, sans peine, dans le soleil et dans le vent.

Les yeux de Luce brillaient sous le feutre léger, parmi les boucles noires de ses cheveux, et son écharpe transparente, envolée dans la course, venait voltiger sur sa bouche, la masquer, puis dévoiler ses lèvres fraîches et ses dents blanches. Elle avait un charme de nymphe agile et ses deux compagnons goûtaient, à la poursuivre, le plaisir ambigu de chasser une proie et de jouer avec une gamine.

Au bout du plateau, la route s'enfonçait dans une vallée

creuse, pour remonter sur l'autre bord, déserte, herbue, pavée des mêmes grès chatoyants qui faisaient cahoter jadis les carrosses du roi.

Puis c'était une succession de vastes plaines ensoleillées et de gorges abruptes où renaissaient le bois sauvage et l'ombre bienfaisante.

Ils parlaient peu, se contentant de se désigner de la main un arbre bizarrement tordu, quelque teinte imprévue dans la mosaïque des champs. Ils allaient, satisfaits de dépenser leur énergie, de se baigner dans cet air vierge et dans cette clarté.

Parfois Luce épiait Jacques et s'étonnait de sa merveilleuse jeunesse. C'est lui qui, le premier, l'avait rejointe dans la montée de Satory, c'est encore lui qui les menait à l'assaut des côtes ardues et conduisait le train dans les descentes. Armand, accoutumé au labeur calme, n'avait pas la fougue de Jacques : il pédalait sagement, à grands coups de jarret tranquilles, avec cette force égale et persévérante, qu'il montrait en toutes choses. Quand Luce rencontrait ses yeux, elle les trouvait joyeux et francs et n'éprouvait pas cette gêne de la femme qui se sait désirée. Elle comprenait qu'il l'aimait ; cependant cet amour ne s'exprimait ni en regards quêteurs ni en marivaudages, et cette réserve plaisait à Luce, lui donnait pour Armand une amitié confiante. Elle sentait qu'elle n'aurait jamais à se défendre contre lui, qu'il n'était pas de ces éternels agresseurs pour qui l'amour, comme la vie tout entière, se résume en luttes brutales, en convoitises déchaînées. Il serait toujours ce qu'elle voudrait qu'il fût pour elle et cette sécurité la rapprochait de lui beaucoup mieux qu'un *flirt* insipide.

Quand ils arrivèrent à la route en lacet qui tombe dans la vallée de Chevreuse, il était près de midi. Une lumière éblouissante emplissait l'horizon, éclairait, entre les arbres, des fuites immenses de paysage, des collines vaporeuses sur lesquelles planait, très loin, un grand oiseau. En bas, dans la douceur des herbes, luisaient les murs blancs de Dampierre, des toits d'ardoise, des flaques d'eau, et toutes ces choses avaient une beauté pacifiante.

Ils descendirent le chemin encaissé tout brûlé de soleil, parfumé de résine comme un sentier pyrénéen. Une couleuvre

noire franchit la route d'un grand élan peureux. L'ombre les accueillit encore, les escorta jusqu'au village.

Ils s'attablèrent gaîment, sous la tonnelle de l'auberge, et tâchèrent de ne pas voir les lampadaires de bazar les affiches prétentieuses, qui mettaient une lèpre sur les treillages rustiques. Le bien-être du repos après l'effort les disposait à l'indulgence. Au reste, Luce, à elle seule, eût fait oublier aux deux hommes bien d'autres tares du paysage. La course avait animé son teint, donné plus de brillant à ses beaux yeux. A la hâte, elle avait rajusté ses cheveux devant une glace, mais ils gardaient un pli rebelle à la place du feutre. Son cou mince et nu avait une grâce flexible de tige. Elle était, dans ce négligé, à la fois plus femme et plus enfant, suivant les mots qu'elle disait, suivant qu'elle riait ou qu'elle cessait de rire.

En lui-même, Jacques la comparait à la route ondoyante parcourue le matin, à cette campagne variée où jouaient le soleil et l'ombre. Il pensait que son âme, comme son visage, devait connaître des alternatives de joie et d'inquiétude, des moments d'insouciance où elle goûtait la douceur de vivre un été sans pareil et d'avoir dix-sept ans, puis d'anxieuses minutes où l'avenir se posait en problème, où la nécessité de choisir un chemin la replongeait dans l'épouvante.

Maintenant elle oubliait. La conversation d'Armand l'avait entraînée loin d'elle-même, dans un au-delà fabuleux. Il décrivait une nuit passée à l'observatoire de Meudon, où l'un de ses amis l'avait invité à venir voir tomber ces étoiles filantes qu'on nomme « larmes de Saint-Laurent ». Dessorgue s'occupait alors de travaux bactériologiques et, pendant la journée, il avait fait quelques préparations qu'il désirait examiner. Il s'était donc muni de son microscope et, sur une terrasse de l'observatoire, il avait partagé la table où son ami prenait des notes. Ils travaillaient silencieusement, côte à côte, emportés par l'ardeur de la recherche vers des régions effroyablement dissemblables. Tandis que l'autre, en attendant l'apparition du météore, examinait la constellation de Persée, Armand s'enfonçait peu à peu dans le monde invisible. En manœuvrant la vis micrométrique, il avait l'illusion d'avancer lentement vers une planète inconnue, ronde et dorée, puis de planer

comme d'un aérostat sur un paysage fantastique aux steppes neigeux, aux montagnes d'améthyste. Il s'approchait encore, mettait au point laborieusement, puis entreprenait d'explorer ces contrées nouvelles pour y trouver la cité microbienne qu'il espérait y découvrir. Il touchait un petit rouage, et aussitôt la vision s'animait : les forêts, les déserts fuyaient sous la nacelle imaginaire comme si l'observateur lui-même se déplaçait. Longtemps il errait en vain dans ce pays accidenté, fouillant les replis du sol, descendant encore pour fouiller un précipice ou remontant vers les sommets. Enfin il rencontrait la ville morte dont les habitants gisaient enchevêtrés, pétrifiés par la flamme, comme ces cadavres pompéiens que le Vésuve calcina. Et, malgré leur immobilité, malgré leur taille infime, ces petits êtres, dont mille n'eussent pas, bout à bout, couvert l'espace d'un millimètre, avaient une apparence terrible de monstres endormis, dont la pullulation allait bientôt emplir le monde et supplanter l'homme-roi.

Comme Dessorgue méditait sur cet infini minuscule, son ami l'avait appelé pour lui montrer les premières flèches d'or qui rayaient l'immense voûte sombre. Il avait levé les yeux. Là-haut des milliers d'astres scintillaient, poussière de mondes à peine différente de cette autre poussière qu'il venait de quitter. Et, tout à coup, un vertige l'avait saisi entre ces deux abîmes également insondables. Il avait brusquement compris combien bref est notre passage parmi ces choses qui passent elles-mêmes, combien précieuses sont les pauvres minutes que nous avons pour vivre, pour voir et pour aimer. Maintenant il répétait, en regardant les yeux profonds de Luce, les pensées qui lui étaient venues, tumultueuses, les désirs fous qui l'avaient assailli d'accomplir en entier son éphémère destin, de réaliser pendant ce court voyage, tout ce qu'il avait en lui de rêves de beauté, de vouloirs créateurs.

— Oui, — dit Cervin, — c'est par l'effort et par l'amour que nous sommes éternels ; eux seuls nous libèrent, un moment, du temps et de l'espace... Il faut vivre sa vie.

Mais la servante, ébouriffée, apportait l'omelette fumante.

— Voilà toujours un commencement ! — dit-elle.

Ils rirent de leur métaphysique et revinrent au réel. Une joie légère coulait en eux avec leur sang vivifié par la course. Ils

proclamèrent exquis les œufs frais, le gros pain, le vin noir fouetté d'eau de Seltz. A travers le treillage de la tonnelle on voyait un maigre jardin qu'enluminaient des fleurs vulgaires, Une fillette se balançait au loin et, tour à tour, les oscillations la faisaient disparaître derrière un mur ensoleillé, puis ramenaient, dans un éploiement d'étoffes claires, ses jambes minces et sa frimousse épanouie. L'énorme silence de midi n'était troublé que par le crissement de l'escarpolette et par le caquet d'une poule.

— Comme on est loin ! comme on est bien ! — dit Luce.

— Oui, — dit Armand, — cette quiétude me rappelle un peu le jardin de Provence où je vais bientôt retourner.

Sa voix semblait moins ferme en disant cela, mais ce ne fut qu'une nuance. Il parla de ce domaine quitté depuis longtemps et qu'il avait hâte de revoir.

Il décrivit la grande maison de pierre ambrée dont les fenêtres donnaient sur deux paysages différents : l'un calme recueilli, qui montait doucement vers un coteau boisé, l'autre animé par le travail joyeux de la cueillette et par le ronflement des alambics ; celui-ci propice à l'action, celui-là disposant au rêve.

Lorsqu'il allait pour quelques jours là-bas, il retrouvait la demeure aux deux faces et tous les souvenirs attachés à sa double image. La maison lui remémorait ceux qui l'avaient habitée autrefois, les êtres dont il était la survivance et le prolongement. Les pièces où son père avait passé une existence active et créatrice étaient pleines d'objets qui racontaient sa vie : des livres, des fusils, des instruments de science disaient les trois passions de ce chercheur et de ce conquérant. Sur le parc, le salon aux grandes baies limpides était plus retiré et plus discret : le piano silencieux, une aquarelle inachevée y rappelaient cette mère caressante qui lui avait donné son goût des belles choses.

Vraiment, c'était lui-même, ce logis, il voulait en perpétuer les deux âmes, les faire revivre en lui et dans les siens.

— Quand pensez-vous y retourner ? — demanda Jacques.

— En automne. Mes travaux sont presque terminés au laboratoire... Je n'y reste, à vrai dire, que pour l'agrément de nos promenades, pour le plaisir que j'ai à goûter près de

vous de bonnes heures comme celle-ci. Malheureusement, il va falloir bientôt que je prenne une décision : le domaine a besoin de moi, son régisseur est vieux et me réclame. Je voudrais partir en septembre, commencer la vie nouvelle dans l'automne provençal, quand les feuilles et les fruits exhalent un parfum plus grisant.

Ses paroles, en elles-mêmes, n'avaient rien que de banal, mais pour Jacques et pour Luce elles prenaient un sens fatidique, elles rappelaient le carrefour prochain où les routes se séparaient, où il faudrait irrévocablement choisir.

Septembre !

Alors qu'Armand se faisait de ce mot une image charmante, Cervin y voyait, lui, un paysage ténébreux où flottait un relent de mort. Luce pensait au jardin lointain, à la vieille maison où des fantômes bienveillants attendaient le retour du fils, la venue de la nouvelle hôtesse. Puis, désespérément, son esprit retournait vers sa demeure, à elle, vers le clair atelier où souriaient des figures amies, vers la chambre isolée où, parmi les belles armes et les tapis soyeux, elle recopiait l'œuvre du maître...

— Écoutez ! — dit Armand.

De nouveau ils revinrent aux choses immédiates. Une rumeur s'élevait dans la rue du village, s'approchait comme un ouragan. On distinguait des cris, des galopades sonores, des coups de fouets, des grincements de chars-à-bancs et, dominant le reste, une cacophonie de mirlitons et d'instruments de cuivre.

— Voici les barbares ! — dit Cervin.

— Heureusement nous avons fini, — dit Luce, — nous pourrons leur céder la place.

L'invasion fut soudaine, horrible et drôle. Une horde échappée d'un rêve de Goya déboucha tout à coup de la maison, se répandit dans les allées avec des rires tonitruants, des appels, des chants en fausset. Il y avait des Silènes ventrus affublés de chapeaux de femmes, des viragos pavoisées de cocardes et rouges d'avoir glapi tout le long du chemin. Un bossu gambadait, hideux, coiffé d'un tuyau de poêle où fumait de l'étoupe. Une tête de phoque moustachue roulait de gros yeux ivres sous un bonnet d'enfant. Et, dans

le chevrotement incertain des pistons, ces gens sautaient, couraient, esquissaient des figures de danses, prenaient possession du jardin en plantant leur bannière verte où se lisait : *Les Pas-Bileux de Croulebarbe.*

— Sauve qui peut ! — dit Jacques.

Ils payèrent, à la hâte, et gagnèrent la route. En quelques coups de jarret ils étaient loin et, tandis qu'ils filaient dans la vallée de l'Yvette, entre deux lignes de coteaux virgiliens, ils commentaient en riant l'apparition de tout à l'heure. La chose avait été si brève qu'ils en gardaient un souvenir amusé, comme d'avoir feuilleté un album de masques grotesques.

— Ils étaient d'une laideur exceptionnelle ! — dit Luce.

— Croyez-vous ? — dit Armand. — J'ai vu les mêmes faces dans la cohue d'Epsom et dans la Bacchanale du vase Borghèse. Je les crois de la race immortelle de Gargantua et de Sancho... N'est-ce pas, maître ?

— Oui, oui, mais ni Cervantes ni Rabelais n'eussent inventé leur devise admirable. Voilà qui est plus beau que l'antique, plus sonore que l'Iliade : « les Pas-Bileux de Croulebarbe !...» Qui les chantera ?

Ils allaient, heureux de se sentir libres sur la grand'route, désireux de mettre de l'espace, des collines, des prairies entre eux et la vision falote.

Après avoir longé la rivière invisible, qu'on devinait pourtant fraîche et glissante sous les ajoncs, ils s'arrêtèrent dans le bois, choisirent un coin tranquille, en dehors du chemin, pour laisser passer l'heure chaude. Luce et Jacques avaient dressé leurs pliants, Dessorgue s'était étendu sur l'herbe. Nulle envie de travail ne leur venait, dans cette grande paresse méridienne qui engourdissait les oiseaux, suspendait tout mouvement, tout bruit. Un voile de feu recouvrait la vallée, dorait la poussière des chemins, rappelait à Cervin ces étés de Provence, où le chant des cigales vibre, où les lignes, à l'horizon, semblent vaciller de chaleur. Tandis que, près de lui, Luce et Dessorgue parlaient amicalement et que celui-ci murmurait certain sonnet de Rossetti intitulé *le Silencieux midi* :

Your hands lie open in the long fresh grass,

Jacques voyait, par un mirage intérieur, les deux jeunes gens se promenant dans leur domaine, Luce et Dessorgue mariés, s'accoutumant à leur bonheur, souriant, loin de lui, aux fraîches images de la vie nouvelle. Ils étaient charmants l'un et l'autre : — elle avec ses yeux clairs, son fin visage encadré de boucles légères, sa taille souple de dryade, lui avec son beau front d'énergie et de pensée que rajeunissait une mèche en désordre. — Ah ! pourquoi s'en priver ? pourquoi ne pas les garder près de lui ou bien s'en aller avec eux vers le pays de la lumière ? Ils l'aimaient, ils seraient heureux de lui donner asile, de l'associer à leur joie. Il acceptait l'idée de quitter sa maison, son œuvre, pour suivre leur destin, revivre par eux, comme un père, sa jeunesse enfuie... Pourquoi non ?

Mais, en regardant la nuque penchée de Luce, en voyant cette blonde chair qu'un rayon glissé dans les branches fardait comme un fruit velouté, il comprit que son amour n'était pas pur et que le sacrifice devait être absolu, complet, définitif. Il retourna vers l'autre face de sa vie, vers les pages écrites la veille sur la visite au musée londonien, vers la gentille amie dont le rire vibrait encore dans son oreille... Hélas ! rien ne pouvait effacer l'image radieuse de cette nuque enfantine courbée vers les récits du beau Thésée...

Quand la chaleur fut supportable, ils repartirent, gagnèrent la vallée de la Bièvre en faisant un grand tour. Le soir tombait déjà sur les bois de Verrières lorsqu'ils retrouvèrent la route de Versailles par où ils étaient partis le matin. L'aspect de toutes choses était changé ; la plaine de Vélizy ne brillait plus comme un champ d'or, mais se recueillait pour la nuit, se parait d'une brume mauve. Vers le couchant, le ciel avait des tons si rares que Cervin voulut les noter. Ils se séparèrent d'Armand, qui désirait passer à son laboratoire, et demeurèrent seuls devant la campagne déserte.

A coups de pastels, Jacques reporta sur un papier bleuté les jeux divins de la lumière agonisante. Luce, assise près de lui, s'appuyait légèrement à son épaule. Il percevait la tiédeur de sa main, sentait l'odeur subtile de ses cheveux et, sans la voir, la devinait toute par cet arome et cet effleurement.

— Eh bien ! petite ?...

Elle soupira, comme tirée d'un rêve.

— Eh bien ! Luce, que dis-tu d'Armand ?

Le grésillement des pastels était le seul bruit perceptible.

La voix de Luce parut incertaine et voilée :

— Je ne sais pas... Armand est un agréable ami. J'ai plaisir à échanger avec lui des idées. Il est intelligent et bon... mais qu'est tout cela ?

— Tout cela, c'est un mari, ma petite, un compagnon comme je voudrais t'en donner un. Jamais tu n'en rencontreras de plus charmant.

La petite main l'avait quitté. La voix devint plus basse encore, plus assourdie.

— Je ne sais pas, je ne sais pas !... Pourquoi faut-il être à un maître, abandonner tout ce qu'on aime pour s'en aller à l'inconnu ? Il me semble que, loin de toi, rien ne me plaira plus ; ni les fleurs, ni la lecture, ni les soirs, ni le silence. Tu as tout animé pour moi : que ferai-je, que serai-je quand tu seras parti ?

— Tu travailleras, tu aimeras ton mari, tu vivras... Sois raisonnable, Luce, accepte ton destin ; il est très beau, crois-moi.

Elle ne répondit rien. Elle appuya sur l'épaule de son oncle sa jolie tête douloureuse, l'interrogea de ses grands yeux trop perspicaces. Alors il s'absorba dans sa besogne, rageusement, pour ne plus voir, ne plus penser. Mais l'odeur fine de violette qui montait des cheveux de Luce le poursuivait, le pénétrait sournoisement, emplissait d'un parfum somptueux et funèbre les bois, les champs, lui-même, toute la terre obscure, tout le ciel désolé.

XIX

— Eh bien, nos amoureux ont l'air de s'entendre ! — dit Fanny en laissant choir son « face à main » sur ses genoux, au fond de la coupe bleue que formait un pli de sa robe.

C'était dans le jardin de Jacques. Tandis que Pradet et Charton se promenaient avec madame Bertin autour de la

grande pelouse, Fanny, assise en face de Cervin, dans un coin d'ombre, observait au loin les deux jeunes gens qui feuilletaient des estampes sur la terrasse de l'atelier. On entendait comme à la cantonade la voix mordante de Pradet qui faisait rire ses interlocuteurs, et, de temps en temps, comme une rumeur d'abeilles, un lambeau de plain-chant venu des collines de Fleury passait dans l'air paisible, rappelait les chœurs de *Parsifal* où la voix grave des chevaliers-prêtres se mêle au clair soprano des adolescents.

Jacques regardait Fanny avec une surprise joyeuse. Elle arrivait à l'improviste de sa villégiature versaillaise, profitant de ce que le dimanche était le jour du maître, et toute sa personne vive et rieuse gardait de la course en auto une allure évaporée qui lui seyait délicieusement. Une fois de plus l'artiste s'amusait à détailler cette femme nouvelle entrée en coup de vent, surgie au détour d'un massif comme une Titania de féerie, et dont les perpétuelles métamorphoses lui donnaient l'illusion d'avoir, non une amie, mais cent amies diverses, éphémères, inattendues.

Suivant les heures, les saisons, la lumière, elle se modifiait à l'infini, tantôt sculpturalement belle, tantôt factice et chiffonnée, tour à tour poupée ou statue, marbre ou pastel, — et toujours femme.

Ce jour-là, dans le décor diapré du jardin, parmi les fleurs incandescentes et le sinople des lauriers, elle mettait une tache bleue du plus bizarre effet. Tout était bleu sur elle et autour d'elle, depuis la robe et le chapeau jusqu'au grand voile de chauffeuse, à son ombrelle et à ses gants. C'était un bleu violent et gai comme celui des bluets ; un bleu miroitant, agressif, impossible à porter pour toute autre que pour elle et qui s'harmonisait à sa personne, vêtait son corps d'une onde fluide, se muait en vapeur lumineuse pour entourer son visage très jeune, ses beaux cheveux aux chauds reflets.

Jacques tardait à répondre, absorbé qu'il était dans la contemplation de cette Fanny d'un instant. Il pensait qu'elle changerait encore, qu'elle s'en irait et reviendrait, s'effacerait et renaîtrait, méconnaissable. Il savait qu'il l'aimerait encore et ne l'aimerait plus, parce que le désir et l'amour s'éveillent et meurent dans nos âmes instables, comme la tristesse et la joie.

L'aimait-il en ce moment-là, ou bien n'éprouvait-il qu'un plaisir délicat d'artiste à la vue d'une œuvre jolie ? Était-ce bien Fanny qu'il regardait, toute blanche et rose dans la brume bleue de son voile dénoué, ou bien cherchait-il dans ses yeux l'image qui la faisait sourire, la double image de Luce et d'Armand ?

Non, non, c'était bien elle qu'il voulait voir, elle seule et toutes les Fanny d'autrefois dissimulées en elle, toutes les donneuses de joie et d'enthousiasme qui avaient exalté son art et sa passion.

Mais, de nouveau, elle parlait de Luce, contraignait Jacques à revenir au sujet redoutable.

— Quand allez-vous marier ces enfants-là ?

— Ce sera bientôt ou jamais : tout dépend de Luce. Si elle accepte, la chose sera vite conclue : Armand est seul et libre, il n'y aura ni formalités ni délais... Mais rien n'est dit !

Comme il prenait une cigarette, il vit dans l'étui de métal une image exiguë de la maison, la baie obscure de l'atelier avec la silhouette de sa nièce.

« Tout dépend d'elle, — pensa-t-il, — et chacun de nous en dépend vraiment. Elle tient dans sa main l'avenir de Fanny, d'Armand, de moi-même ; une parole de sa bouche décidera de notre sort. »

Les voix des enfants et des chantres vibraient à travers la vallée, s'en venaient par bouffées avec les coups de brise où tournoyaient les petites hélices des érables.

— Comme vous êtes bien ici ! — dit Fanny. — Cette atmosphère de Meudon semble faite pour engendrer de la pensée, pour suggérer des chefs-d'œuvre. Je suis jalouse de votre colline : c'est elle qui vous prend à moi.

— Vous oubliez l'autre jardin qui est à vous et que j'aime comme celui-ci !

— Non, je ne l'oublie pas, mais vous n'êtes pas le même dans les deux. Là-bas je suis votre amie, votre égale ; ici je suis une profane, une étrangère... Comme je regrette de n'avoir pas un art qui nous rapprocherait, qui ferait de moi votre *fellow* ! Je voudrais être pauvre, seule et géniale, afin que vous aimiez en moi autre chose que la mondaine et que la femme.

Chaque fois que la promenade ramenait vers eux le groupe

de madame Bertin, ils entendaient quelques bribes de phrases, le timbre grave de Charton, le rire jeune de Pradet, puis le trio s'enfonçait dans le parc, et la voix de Fanny s'élevait de nouveau, tendre et moqueuse, comme pour voiler d'*humour* une ferveur trop vraie.

— Comme ça doit être bon de se battre avec un grand rêve, d'animer la matière inerte ! Comme vous devez nous mépriser, nous autres, qui ne savons rien faire !

— Quelle erreur, chère amie ! Vous passez votre vie à faire d'admirables choses. Le seul art de la femme est de cultiver sa beauté, de la transfigurer chaque matin. Il faut du génie pour savoir être tour à tour Ninon, Salammbô... et madame Wellan. Il y a plus de talent dans un costume harmonieux que dans un beau tableau ou dans une sonate. Vous ignorez combien d'inspirations me sont venues d'un de vos gestes, d'un pli savant de vos cheveux ou d'un reflet de soie sur votre hanche. Nous avons bien souvent collaboré sans nous le dire et vous avez été mon maître quelquefois.

Elle riait en montrant ses petites dents blanches, heureuse de sentir un peu de vérité sous le badinage de Cervin, heureuse de l'avoir pour elle seule, dans ce coin de verdure, loin des autres, loin de son œuvre.

— Irons-nous, cet hiver, manger du *zabaglione* chez Colonna ?

Elle était toute pareille, en ce moment, à la Fanny qu'il avait rencontrée dans le jardin romain de lady Greymoore. Il eût voulu revenir à cette heure lointaine, abolir tout le temps qui les en séparait. Il se souvenait de ce qu'étaient sa gaîté, sa force, alors que l'autre amour n'avait pas étouffé en lui toute confiance et toute joie.

Rome ! Rome ! La pureté des matins romains, l'ombre noble des hauts cyprès sur les villas éblouissantes, le rire de Fanny dans les ruines...

Pourrait-il jamais retrouver tout cela, se retrouver lui-même parmi ces choses de jadis ?

Courbée vers lui, elle l'interrogeait du regard, semblait chercher sa pensée dans ses yeux. Mais la voix de Luce appela les hôtes pour le thé : ils se levèrent, se dirigèrent

lentement vers la maison, et la question de Fanny demeura sans réponse.

Dans l'atelier, où tout le monde était réuni, flottait un murmure de voix entrecoupé de fins heurts de cristaux et de froissements d'estampes. Charton faisait le procès de la charité féminine, au grand scandale de madame Bertin, que ce sujet mettait hors d'elle. A l'écart, près de la verrière, Luce montrait des gravures anglaises à Dessorgue et lui expliquait la « manière noire ». Elle vit entrer Fanny avec son oncle et ressentit comme toujours ce petit froid au cœur qu'elle éprouvait à l'approche de madame Wellan. Elle se borna aux compliments indispensables et profita de ce que madame Bertin servait le thé pour retourner auprès d'Armand et s'isoler le plus possible. Quoi qu'elle fît, cependant, elle ne put s'absorber au point d'oublier l'entourage. Les paroles prononcées lui rappelaient ceux qui les avaient dites, mêlaient aux images feuilletées les visages de Pradet, de Charton, de Cervin, venaient substituer aux duchesses de Gainsborough cette belle Fanny gracieuse et douce qu'elle aurait voulu haïr.

— Voyez — disait Armand — comme toutes ces physionomies ont un air de famille. Cette aristocratie anglaise a été pendant quelques siècles ce que furent les Égyptiens et les Grecs homériques : une race pure et forte. Grâce à cela, elle a subjugué le monde et produit des types de beauté incomparables. Toute l'histoire tient là-dedans : il n'y a de puissance que pour les nations homogènes et de bonheur que pour les êtres bien appariés.

En levant les yeux, Luce vit dans le miroir des vitres son reflet et celui d'Armand tout semblables, inclinés l'un et l'autre vers les gravures en un même geste harmonieux. Il lui sembla qu'elle le connaissait depuis toujours, qu'elle l'avait rencontré souvent au cours des âges, menant la barque, chassant la proie, domptant les chevaux, élaborant, à l'ombre bleue des oliviers, un plan de cathédrale ou bien des couplets de chansons... Elle le comprenait facilement, à demi-mot, comme on comprend ses proches, et, derrière ce front calme, elle devinait les pensées et les rêves comme si vraiment il les lui eût exprimés maintes fois en des temps abolis.

Mais le rire de Fanny la détourna d'Armand, appela de nouveau son attention vers l'atelier.

Dans la rumeur de la controverse entre madame Bertin et le sculpteur, on distinguait la grosse voix de celui-ci, pesante comme sa démarche, qui énonçait jovialement les théories les plus sombrement pessimistes :

— Oui, la charité féminine éternise artificiellement tous les dégénérés qu'éliminerait la bonne nature. C'est l'aumône qui nous conserve à grands frais les rejetons malsains et dangereux des criminels et des alcooliques. Si vous pouviez voir dans l'avenir les ravages sociaux que produiront certaines bienfaisances, vous en seriez épouvantée. C'est par la pièce de deux sous donnée bêtement dans la rue que s'avilissent et s'empoisonnent des milliers de misérables. Le paupérisme est fils de la charité orgueilleuse.

Madame Bertin protestait avec force ; elle ne voulait pas admettre l'impitoyable logique des grandes lois naturelles. Qu'importait l'avenir humain, la beauté des races futures, si un pauvre être abject pouvait être un peu soulagé, si parmi cent canailles on pouvait secourir un juste !

La discussion se poursuivait, interminable, mais Luce n'écoutait plus. Là-bas, sur le divan où, quelques mois plus tôt, elle avait posé pour son portrait, Fanny et Jacques s'étaient mis à l'écart et continuaient leur causerie. La voix de Cervin ne parvenait à la jeune fille, qu'amortie par la distance, par le murmure des autres conversations, et pourtant elle en reconnaissait le timbre, la caressante musique. Ah ! cette voix qui l'avait fait vibrer en lisant tant de pages sublimes, cette voix qui pendant si longtemps lui avait chaque jour donné du rêve et de la joie, pourquoi fallait-il maintenant qu'elle allât vers une autre femme, qu'elle n'eût plus pour elle que de dures paroles et d'impitoyables conseils ?... Elle entendait Jacques décrire à son amie une coupe de laque admirée la veille dans une exposition. Avec des mots de peintre, avec cet art d'évocation qu'il avait au plus haut degré, il disait la beauté parfaite du minuscule chef-d'œuvre, l'immensité du paysage enfermé dans ce cadre étroit.

L'artiste, Yousan, prestigieux sorcier, avait su fixer à jamais le charme d'un soir de Hondo. Par des moyens très simples,

avec un peu d'ivoire, d'argent mat et de nacre, il avait exprimé la joie de l'eau courante, le sourire de la lune dans les branches d'un pin, et tout cela restait gravé dans la mémoire comme le souvenir d'une vraie nuit ou comme l'obsession d'un songe.

— Voulez-vous me mener voir ces jolies choses? — dit Fanny.

— Quand vous voudrez... Demain?

— Oui, demain, à notre heure.

Un grand désespoir saisit Luce, la pénétra brutalement. Elle n'était rien pour Jacques, elle gênait sa vie : qu'attendait-elle encore?

Elle se redressa, regarda autour d'elle avec un sentiment affreux de solitude, et le sourire d'Armand, fraternellement tendre, lui apparut, dans sa détresse, doux comme une lumière pour un enfant perdu.

XX

Tandis qu'il lisait dans sa chambre les poésies d'Angelo Bronzino, Cervin entendait vaguement, à travers le mur de l'atelier, les phrases morcelées d'un *Nocturne*. Luce jouait pour elle, discrètement, en frôlant à peine le clavier, mais Jacques suivait le thème de mémoire et devinait les notes manquantes.

Dans la torpeur de l'orageux après-midi, cette musique et cette lecture atténuaient en lui le sens de la réalité, l'emplissaient d'images romantiques. La cadence étrange de Chopin rythmait les *Canzoni* du Bronzino et mêlait aux figures de la Renaissance italienne des fantômes 1830.

Par la fenêtre ouverte sur l'avenue entraient des senteurs de tilleuls, des exhalaisons de jardins chauffés par le soleil et, pour la première fois, tous ces parfums avaient un avant-goût d'automne subtil et triste.

Armand devait venir chercher ses deux amis pour les ac-

compagner à la fontaine d'Ursine, dans une clairière du bois, où Jacques travaillait.

Il faisait de même chaque jour, maintenant que rien ne l'appelait plus au laboratoire. Il ne s'attardait à Meudon que pour Luce et, bien que l'attitude hésitante de la jeune fille eût empêché Dessorgue de prononcer les mots définitifs, ils vivaient tous les trois, depuis quelques semaines, dans l'attente angoissée de l'événement qu'ils sentaient proche.

Pour éloigner de lui celle qu'il eût tant voulu garder, pour l'obliger à se décider promptement, Jacques s'efforçait à bien jouer son rôle, ce rôle odieux qui exigeait un perpétuel mensonge. Il affectait une humeur narquoise, une indifférence égoïste, qui empêchaient toute effusion, arrêtaient toute confidence. Il évitait le tête-à-tête prolongé, les soirées de lecture et de causerie, les promenades solitaires, tout ce qui avait fait le charme de leur vie passée, tout ce qui les avait unis.

Peu à peu il avait suggéré à sa nièce l'idée qu'elle était vraiment seule dans la maison où tout l'accueillait autrefois. Il était devenu silencieux, réservé, n'ouvrant la bouche que pour dire des choses banales ou mordantes, s'isolant après le dîner pour travailler à son livre, mettant toujours en tiers madame Bertin ou bien Armand quand la jeune fille voulait se rapprocher de lui.

Mieux encore, il avait voulu se vieillir, dissimuler cette grâce juvénile qui en faisait l'égal des hommes de trente ans, et Luce ne reconnaissait plus en lui le grand ami tendre et rieur des jours passés.

Elle en souffrait profondément, sans rien en laisser voir ; cependant son orgueil natif, son énergie de vierge sage ne pouvaient pas toujours maîtriser la douleur secrète, et ses yeux trahissaient parfois un immense désenchantement.

Jacques redoutait ces regards-là plus que tout. Pour ne pas en subir la fascination, il s'enfonçait dans le travail, peignait jusqu'à la nuit, s'enfermait avec ses méditations et son œuvre ; mais un parfum de violette, un bruit de pas léger dans la pièce voisine, un chuchotement de piano le poursuivait jusque dans sa retraite et rendait vaines toutes ses précautions.

Lentement, lourdement, comme un vol d'ailes exténuées,

les phrases du *Nocturne* vibraient dans le silence, décroissaient peu à peu et semblaient fuir vers un horizon très lointain, puis revenaient obsédantes et belles, s'imposaient despotiquement, tombaient note à note, goutte à goutte, comme des larmes, et résonnaient longuement dans la pensée de Jacques.

Il finissait par ne plus voir le livre ouvert, par ne plus percevoir que la mélodie étouffée, quand une cloche tinta dans le jardin.

Il leva les yeux : là-bas, dans l'avenue, Dessorgue attendait qu'on vînt lui ouvrir la grille. Sous le feutre à grands bords, il avait cet air à la fois pensif et résolu que Van Dyck a noté chez certains hispano-flamands. On devinait en lui une âme forte, ardente et bien équilibrée. Jacques l'admira, un instant, l'envia d'être si jeune, si calme, si sûr de vaincre, puis il appela Luce et descendit.

Ils se retrouvèrent dans le *hall* et partirent aussitôt, désireux d'échapper à la séduction du logis, à ce charme débilitant qu'ont les demeures trop pleines de souvenirs pour ceux qui doivent les quitter.

Dehors ils se sentaient plus libres, plus audacieux. Les bois, les grandes routes, les horizons sans âme étaient un décor plus propice au rêve de nouveaux destins et Dessorgue avait l'impression d'être moins loin de Luce quand il n'y avait pas entre eux les regards des portraits, les livres de Cervin, les meubles aux vieilles figures.

Ils marchaient presque allègrement dans la fraîcheur de l'allée verte. L'orage s'était éloigné ; un jour plus franc venait du ciel éclairci et le bois tout entier semblait renaître, s'épanouir, exhaler ses parfums subtils et ses murmures innombrables.

Entre les deux jeunes gens, Cervin, haut et robuste, portait son attirail de peintre et, dans la boîte à couleurs, un godet de cristal vibrait à chacun de ses pas, en rythmait la cadence comme un bruit de clochette.

Luce n'avait pris aucun bagage : elle était paresseuse maintenant, sans goût pour entreprendre une œuvre quelconque. Elle n'avait qu'une badine dont elle caressait son chien ou bien fauchait les orties au passage. Elle marchait si-

lencieusement près de son oncle, écoutant la conversation des deux hommes, attentive surtout à la voix de Cervin qui chantait la gloire de Meudon, faisait l'apologie de la colline comme d'un Parnasse moderne.

Il aimait ce sujet et y revenait fréquemment. Il projetait d'écrire une histoire de Meudon quand il aurait fini le *Bronzino* et déjà, depuis des années, il rassemblait les documents, préparait le plan de son livre.

Mais bientôt il se tut en voyant Luce trop attentive. Il regretta d'avoir célébré leur domaine, d'avoir redit les mots qui l'attiraient à lui, et le reste du chemin se fit dans le silence.

D'ordinaire, quand ils arrivaient au but, Jacques dressait le chevalet et, sous prétexte que la causerie le distrayait de son travail, il priait Armand et sa nièce d'aller un peu plus loin converser ou lire à leur aise. Ainsi donnait-il aux jeunes gens une occasion de se connaître mieux, de bavarder avec plus d'abandon.

Il comptait bien que Dessorgue utiliserait ces instants-là pour gagner la fille rebelle, pour conquérir l'âme ombrageuse et le cœur hésitant.

Le calcul était bon. Luce n'oubliait pas, certes, le maître dont son esprit gardait l'empreinte ineffaçable, mais dans le désarroi de toute son âme elle agréait l'appui qui lui était offert. C'était pour elle une grande consolation de rencontrer, dans cette crise douloureuse, l'homme le plus digne de lui faire accepter son destin.

Parfois pourtant ces pensées lui faisaient horreur, lui semblaient monstrueuses, indignes d'elle. Mais Armand, de sa voix câline, l'entraînait dans un royaume prodigieux d'idées et de rêves charmants. Alors elle doutait d'elle-même, elle ne savait plus s'il fallait aimer ou haïr ce compagnon de route, et, lorsque Cervin, souriant, persiflait son angoisse, la poussait vers Dessorgue, elle sentait qu'il faudrait encore lui obéir, accepter de lui cet ami comme elle en avait reçu toute sa science, toutes ses joies, toutes ses idoles.

Ce jour-là, quand il eut retrouvé sa place habituelle, Jacques demanda plus brusquement que de coutume à rester seul avec sa toile et ses pinceaux. Armand s'éloigna en jouant avec Dick, mais Luce demeura près du maître, hési-

tante et comme craignant de le quitter. Elle le regarda dans les yeux longuement, doucement, avec cet air de sagacité pénétrante qu'il redoutait :

— Tu ne veux pas de moi ?

— Mais non, ma chérie, tu sais que j'ai besoin d'être seul.

— Mon oncle...

— Luce, je t'en prie...

Elle s'en alla, tête baissée, à petits pas. Elle était exquise dans cette robe étroite qu'elle avait mise pour la première fois lors de leur visite à Fanny. Dans ses cheveux, noués bas sur la nuque, la flèche d'or fixait le feutre chiffonné, le transperçait comme un oiseau atteint au vol. Il y eut dans le grand silence un craquement de bois brisé : les deux morceaux de la badine tombèrent dans l'herbe.

Armand s'était assis dans la clairière, le dos appuyé contre un arbre. Luce le rejoignit et bientôt Jacques entendit la voix du jeune homme qui lisait une page de Michelet.

Quelques nuées orange passaient lentement dans l'échancrure d'une allée. L'averse du matin avait hâté les fermentations automnales : des tons nouveaux apparaissaient dans les feuillages et le peintre ne reconnaissait plus son œuvre de la veille. Tout lui semblait étrange, inquiétant. La rouille des futaies, les relents du sous-bois annonçaient une ère nouvelle et, dans sa conscience d'artiste, il n'osait continuer le tableau devenu mensonger.

Tandis qu'il restait inactif entre les deux images disparates, il observait le joli groupe formé là-bas par Luce et par Dessorgue. Elle était assise près de lui dans une pose abandonnée qui la rendait encore plus enfantine. Elle avait appuyé sa tempe contre l'écorce, une de ses mains caressait le gazon comme une fourrure vivante. Près d'elle, Armand lisait avec une intonation chaude et grave, donnait aux phrases de Michelet un rythme harmonieux.

Quelques syllabes parvenaient à Cervin et suffisaient à lui remémorer la haute figure du philosophe comme, tout à l'heure, un chuchotement de piano avait mêlé aux images de sa lecture les apparitions de Chopin.

Cependant il voulut s'absorber dans son œuvre, oublier

cette fille dont le silence même le troublait, dont la mélancolie émouvait tout son être. Il retoucha la toile, empourpra les halliers, traduisit en tons ambigus l'heure fugitive, la saison déclinante.

Il s'efforça de retrouver en lui des souvenirs qui pussent le distraire. Fanny vint lui sourire à travers son voile de gaze bleue ; la Diane de terre cuite le regarda pensivement dans l'ombre du jardin sauvage ; il vit le livre plaisant des *Canzoni* du Bronzino, avec son gros papier, sa typographie malhabile et charmante, sa préface dédiée *ai benigni e discreti lettori*. Il évoqua ces hommes de la Renaissance italienne qui furent à la fois des peintres et des poètes : Michel-Ange, Léonard, André del Sarte, Buffalmacco, tous ces êtres complets qui savaient enclore la beauté dans les vers d'un poème ou bien dans un trait de sanguine.

Il travailla, il rêva, mais rien ne put lui faire oublier Luce, rien ne put étouffer la voix d'Armand qui animait le silence du bois. Elle était séductrice au plus haut degré, cette voix ; elle s'atténuait, renaissait, souple et diverse, donnait aux mots un relief singulier. Elle était douce, intelligente et mâle ; on sentait qu'elle traduisait non seulement l'idée de l'écrivain, mais les sentiments du lecteur, sa joie de faire aimer ce qu'il avait aimé.

Tout à coup le bruit s'arrêta. Cervin leva les yeux. Il vit que Dessorgue avait posé le livre et parlait maintenant sur un ton moins élevé. Luce ne bougeait pas, elle regardait Armand sans lui répondre. Sa main nue caressait toujours l'herbe vivace, cherchait dans ce contact un peu de la fraîcheur du sol. Cela dura longtemps. Dessorgue avait cet air de paisible résolution que Jacques avait remarqué tout à l'heure. Il ne faisait pas de gestes et ne paraissait pas ému plus que de coutume, pourtant son regard avait une expression nouvelle et dévisageait Luce attentivement.

Alors Cervin comprit que la grande partie se jouait, que, dans cette clairière où le jour expirait, se décidait tout leur destin. Un corselet d'acier serra brusquement sa poitrine, arrêta le cours de son sang. Dans un éclair, il aperçut mille choses, mille visages, sa vie passée, l'obscur lendemain, son œuvre, ses désirs, ses regrets. Ce fut comme un tourbillon

d'ouragan, comme une vision d'agonie, puis tout se calma, les nuées continuèrent à flotter lentement sur les cimes d'arbres immobiles et le sang à fluer dans son cœur pacifié.

Là-bas Dessorgue s'était tu ; il attendait une réponse.

Des minutes coulèrent encore, longues comme des heures, puis Luce tendit la main à son ami. Aussitôt ils se dressèrent et s'approchèrent de Cervin.

Ce fut très simple. Entre ces deux hommes, également ennemis des simagrées, point n'était besoin d'intermédiaires ni de formules. Dessorgue dit :

— Nous venons de parler sérieusement avec Luce, elle accepte d'être ma femme. Voulez-vous me la donner ?

Jacques les prit tous deux par les épaules, les attira vers lui :

— Vous devinez tout ce que je vous souhaite, mes enfants. Je sais que vous serez heureux l'un par l'autre, cette idée m'est plus douce que tout... Maintenant, allons dîner : nous parlerons d'avenir au champagne.

Ils rentrèrent à grands pas, étourdis tous les trois de ce qui venait de se passer et n'osant guère s'entretenir de l'événement.

Jacques songeait à Charton, qu'il avait vu le matin même achever l'*Éveil de la Terre*. Il pensait que ce marbre irait comme les autres dans le jardin abandonné, qu'il marquerait l'étape accomplie, ce jour-là, sur la route invisible.

Il ne souffrait pas, il observait en lui un très curieux dédoublement. Son être intime était comme atrophié, glacé, indifférent. Seul l'aspect des choses le frappait : le drame crépusculaire l'émouvait plus que son drame à lui-même, la beauté fraternelle des deux adolescents lui faisait oublier l'âpre blessure qui saignait en lui goutte à goutte.

Luce, elle aussi, marchait comme dans un rêve, incapable de discerner le sens véritable de son acte, d'analyser les sentiments contradictoires qui se heurtaient en elle.

Seul Armand était confiant et calme. Il savait bien que Luce ne le suivrait pas sans regretter ce qu'elle laissait derrière elle, mais il sentait en lui assez d'amour, assez de force pour la conquérir tout entière et pour la faire sienne à jamais.

En arrivant à la maison, Jacques prévint madame Bertin que le dîner serait un repas de fiançailles.

La vieille dame fut stupéfaite, ravie et désolée. Elle ne pouvait s'accoutumer à ce manque d'apparat. Le mariage de Luce, le menu improvisé, la perte de « sa fille » et l'absence de vol-au-vent désorientèrent son esprit méthodique. Le spectacle de son désarroi, l'éclat des lumières, les fleurs que Gérard avait en hâte cueillies dans le jardin égayèrent le dîner, prolongèrent cet état d'hypnose où Jacques vivait depuis quelques heures. Il donna la réplique à Dessorgue avec une aisance joyeuse, il fut spirituel, souriant, et Luce, qui l'observait parfois, comme pour découvrir son visage véridique sous le masque d'emprunt, fut convaincue de sa sincérité.

La nuit avait ramené la tiédeur orageuse et, par la verrière grande ouverte, l'haleine du jardin entrait, riche et diverse, mêlait un goût de buis et de lierre chauffés au parfum des héliotropes qui agonisaient sur la nappe. Parfois, très loin, derrière Paris, une lueur d'éclair illuminait un coin du ciel, mais nul bruit ne leur parvenait et Jacques trouvait une secrète affinité entre cette nuit muette, parfumée, redoutable et la fille silencieuse qui souriait tristement près de lui.

Les détails du mariage furent arrêtés : Armand n'avait d'autres proches parents que Pradet ; il fut convenu qu'on ne ferait aucune cérémonie et que les formalités de rigueur s'accompliraient, sans faste, le matin du départ. Les jeunes mariés iraient tout de suite chez Armand et la vie nouvelle commencerait pour eux avec l'automne, sous le tendre ciel provençal.

En somme, c'était la grande séparation, définitive, absolue, et chacun d'eux sentait qu'il devait en être ainsi.

Pendant longtemps, après dîner, ils conversèrent encore de l'avenir des jeunes gens et des travaux du chimiste, qui était sur la voie d'une passionnante découverte. Cervin parla des enfants qui les uniraient davantage, qui barreraient peut-être la carrière artistique de Luce, mais pour lui donner les joies plus fortes et plus vraies de la maternité.

A l'heure habituelle, madame Bertin se retira discrètement. Ils demeurèrent tous trois devant le jardin sombre, dans la senteur âcre et suave des fleurs coupées. De longs silences tra-

versaient leur causerie, pendant lesquels Cervin s'efforçait à prévoir le destin de ces deux êtres.

Il savait que bientôt Luce l'aurait oublié, parce qu'il n'est pas d'amour cérébral qui puisse prévaloir contre l'amour vivant et fécond.

Il savait qu'elle serait heureuse, mais qu'elle ne croyait pas à ce bonheur futur, et de nouveau il avait l'impression de tenir dans sa main le sort de cette gamine, de la tenir elle-même, palpitante et menue comme un oiseau.

Un grondement de tonnerre hâta le départ d'Armand. Ils le virent s'enfoncer dans l'avenue obscure, ils entendirent sa voix qui les saluait gaîment, puis ils se retrouvèrent, face à face, dans la maison silencieuse.

Les yeux de Luce étaient agrandis et pleins d'ombre ; son visage pâli de fatigue avait une blancheur de marbre, une beauté presque surnaturelle.

Sans rien dire, elle prit un flambeau pour gagner sa chambre et monta devant Jacques.

Sur le palier, elle s'arrêta, se retourna vers lui.

La flamme palpitante jetait sur elle un reflet tremblant, lui donnait un masque tragique. Elle était si émue qu'elle restait là, figée, incapable d'articuler une parole, toute sa vie concentrée dans le regard brûlant.

Jacques supportait malaisément l'examen profond de ces yeux : il avait peur de se trahir, de céder tout à coup au vertige qu'il sentait menaçant.

Il savait qu'un geste de lui la jetterait sur sa poitrine, les unirait indissolublement, et ce geste était là, tout proche, inévitable.

Enfin les lèvres pâles s'agitèrent :

— C'est bien vrai?... c'est bien vrai?... tu ne veux plus de moi?...

Il eut la force de sourire, de simuler cet air narquois dont elle avait horreur. Alors, sans voir qu'il n'avait aucune lumière, elle ouvrit brusquement sa porte et disparut.

La porte se referma sourdement sur la petite flamme vacillante, sur l'image dorée, sur tout l'avenir lumineux que Cervin refusait, et, dans l'ombre, à tâtons, il poursuivit l'ascension solitaire.

XXI

Le bateau glissait doucement dans la féerie du soir parisien. Seuls à l'arrière, sur la plate-forme élevée, Jacques, Armand et sa femme restaient silencieux, s'abandonnaient à la griserie de cette fuite entre le grand ciel plein d'étoiles et le fleuve sombre où les lumières de la rive mettaient des paillettes mouvantes et des serpents de feu.

Le mariage s'était fait, très simplement, le matin même. Pour la dernière fois, les intimes du maître s'étaient réunis autour de leur petite amie ; pour la dernière fois, Luce avait regardé tomber la nuit sur la colline et s'allumer les lampes dans la maison, puis il avait fallu partir, et, tristement, Cervin accompagnait ses deux enfants vers la gare lointaine. Ils avaient pris le chemin des écoliers afin d'allonger un peu cette promenade qu'ils ne referaient peut-être plus, et, tandis que Gérard emmenait les bagages par le train, ils s'étaient embarqués, en flâneurs, comme l'oncle et la nièce faisaient parfois pour aller au théâtre ou pour goûter la magie de l'eau chatoyante, les soirs d'été.

C'était fini. Les coteaux de Meudon avaient disparu lentement derrière eux avec la maison blanche parmi les arbres. Tout cela était rentré dans le néant, était devenu du passé, et maintenant l'esprit de Luce allait avec espoir et crainte vers la nouvelle demeure qui l'attendait là-bas, sur une autre colline, dans l'arome des fleurs provençales.

Certes elle aimait Armand, elle sentait surtout qu'elle aimerait cet ami délicat, ce compagnon charmant qui l'avait soutenue pendant les heures mauvaises, mais ceci n'égayait pas la mélancolie du départ, la tristesse de quitter celui dont elle voyait là-bas le beau profil dessiné sur le ciel. Pourrait-elle jamais l'oublier, celui-là, ce père spirituel et cet époux mystique de qui elle avait tout reçu ? Ah ! s'il avait menti, s'il l'aimait, s'il souffrait comme elle de cet arrachement !...

Elle se souvenait de ce tableau du Louvre où, dans l'ombre du crépuscule, un homme regarde s'éloigner ses « illusions

perdues », sa jeunesse, sa force, ses enthousiasmes, ses amours. Pour lui montrer les étapes successives de l'art, Jacques l'avait conduite, un jour, devant cette toile où, disait-il, le romantisme était contenu tout entier comme dans certaines phrases du *Benvenuto* de Berlioz. Tandis qu'il lui parlait, ce matin-là, elle avait remarqué son air de parenté avec le personnage accoudé sur la rive, et cette impression lui revenait plus forte maintenant qu'elle admirait dans la pénombre le masque hautain de l'artiste... S'il l'aimait ! s'il avait menti !...

Mais Armand lui serrait la main, frôlait dans l'ouverture du gant sa paume tiède et, de nouveau, Luce était emportée vers les rêveries d'avenir ; son être s'emplissait de crainte et de désir, d'amour et de regret.

Cervin, lui, s'absorbait dans la contemplation des lignes et des teintes. Le silence des jeunes gens le dispensait de parler ; il vivait par les yeux, s'efforçait à ne pas penser, buvait comme un dictame la fraîcheur de la nuit. Curieusement il suivait les entrelacs de vif-argent que la lune montante faisait danser au creux des vagues, il s'intéressait aux ombres de la rive, aux silhouettes de maisons qui défilaient comme une fresque et résumaient pour lui la ville nocturne, la cité aux mille visages.

La colline de Passy, la demeure des Wellan, la terrasse de Pradet, le Louvre, l'École des Beaux-Arts, tout cela passa devant lui, lentement, lui remémora des faces d'autrefois, des victoires anciennes, des heures abolies.

Il se revit adolescent, penché vers la *Bohémienne* de Franz Hals et rêvant de faire à son tour des chefs-d'œuvre ; il revécut de claires journées pleines d'espoir, où il connaissait encore la griserie de la gloire naissante et l'enchantement des jeunes amours. Toutes les pierres, tous les arbres, tous les palais de cette ville étaient associés à quelque souvenir et, plus que jamais, ce soir-là, il croyait remonter le cours de sa vie en s'en allant, taciturne et lassé, parmi ces témoins de sa force...

Tous les trois s'éveillèrent d'un songe en arrivant au but. Ils se retrouvèrent côte à côte, marchant par les avenues ténébreuses comme dans un pays inconnu où tout semblait hostile. Puis ce fut la gare bourdonnante où les globes électriques diffusaient un jour blême. Gérard les attendait près

du coupé retenu où, par une attention gentille, il avait mis quelques fleurs du jardin : les derniers œillets de septembre entourés de feuilles de lierre. Luce le remercia, sentit le bouquet longuement. L'odeur forte du lierre se mêlait à celle des fleurs, la dominait de son amertume. Elle se rappela cette soirée de printemps où le jardin entier était plein de ce parfum triste.

— J'emporte Meudon avec moi, — dit-elle ; — il me suivra jusque là-bas.

Elle était tout près de Cervin, dans le couloir du wagon, et, tandis qu'Armand s'occupait des valises, elle regardait le maître profondément, pour la dernière fois, comme si elle eût voulu savoir enfin ce que cachait le sourire décevant.

— Adieu, mon oncle, te voilà débarrassé de ta fille encombrante !

— Adieu, ma chérie, sois heureuse.

Sa voix avait un peu tremblé ; le regard scrutateur se fit plus pressant et plus tendre, une lueur de doute y passa. Jacques sentit qu'une dernière fois elle était toute à lui, prête à se jeter dans ses bras, à renoncer à tout pour le suivre s'il se trahissait.

Il prit dans ses deux mains la jolie tête inquiète, la baisa brusquement au front.

— Adieu, petite. Aime bien ton mari.

Et, comme Dessorgue s'approchait, il la poussa vers lui, leur serra les mains en riant et sauta sur le quai.

Le train partait, ce fut rapide comme un rêve. Le falot rouge s'enfonça dans la nuit, brilla quelques secondes encore et disparut...

Jacques se retrouva seul dans la ville nocturne, près du fleuve de laque sombre. Il ne savait plus où il allait ni ce qu'il faisait. Il marchait comme un automate sur la berge au sol raboteux. Longtemps il chemina dans l'étrange paysage où des matériaux amoncelés figuraient des récifs, des dunes et des labyrinthes. Toute proche, l'eau clapotait, se hérissait de vagues brillantes, déferlait sur le bord avec un sifflement très doux. Cette chanson l'attirait, lui semblait apaisante et fraîche comme le contact même de l'eau. Il aurait voulu se

plonger dans ce fleuve, s'abandonner à son mouvement, s'endormir dans sa fluide étreinte comme en des bras amis. Il n'imaginait pas un suicide tragique, mais un assoupissement presque voluptueux, et puis le grand repos final, l'oubli de tout.

L'image de Luce lui revint. Il jugea que toute la vie de cette enfant serait gâtée si elle apprenait son mensonge, et cette idée suffit à chasser le désir morbide. Il regagna le quai, marcha, plus calme dans le décor élargi de la ville. Une fois encore, il suivit la vallée, refit le chemin symbolique avec son escorte muette de souvenirs et de pensées.

La lampe de Pradet veillait là-haut dans la bibliothèque. Il eut envie de monter voir le philosophe, mais la crainte de montrer son trouble le retint. Il reprit sa course sans but. La place de la Concorde, immense et vide, semblait, avec ses lumières innombrables, un grand jardin de fleurs phosphorescentes. Puis les palais morts, le pont monumental, les colonnes blanches où se cabrent vers les étoiles des chevaux chimériques, tout cela rappelait ces villes ensorcelées où s'égarent, dans les contes arabes, les princes voyageurs. Parfois une ombre de passant glissait entre les arbres, une voiture électrique filait avec un ronron musical, et, de nouveau, c'était la solitude énorme des nécropoles et des ruines.

L'hôtel des Wellan était désert et sombre ; un réverbère jetait un reflet d'or sur la guivre du timbre. Jacques se revit sonnant à cette porte, malgré la prière de Luce, un jour du dernier printemps. Il revit la fine silhouette de sa petite amie et ses yeux suppliants qui semblaient lire dans l'avenir, prévoir les conséquences de son geste.

Il repartit sous la voûte sombre des platanes où, côte à côte, ils avaient marché bien souvent et gagna le Trocadéro. Il s'apercevait maintenant qu'il allait d'instinct rue Raynouard pour ne pas rentrer ce soir-là dans la maison vide, pour essayer de retrouver, avec le parfum de Fanny, son âme saine d'artiste et d'amant.

Le Passage des Eaux, avec ses antiques degrés, ses murs tachés de mousse, lui remémora les venelles romaines. Il eut une bouffée d'espoir... S'il pouvait travailler, voyager,

l'oubli viendrait peut-être, la plaie se fermerait, le mauvais rêve s'éloignerait de lui.

La lune, très haute maintenant, éclairait le jardin, ravivait l'inscription accueillante du seuil.

Dans le salon flottait encore une odeur fine de tabac et de rose. Une lettre était piquée dans le cadre de la glace : il sortit pour la lire. Fanny, pensant que peut-être il viendrait, lui annonçait en quelques mots gentils qu'elle serait là dès le matin.

Il respira longuement, huma la fraîcheur de la nuit et les aromes de l'automne.

Luce fuyait maintenant par les plaines obscures, vers le soleil, vers l'amour durable et fécond.

Il descendit les trois marches branlantes, écarta les tiges des sureaux. La statue solitaire était vêtue de lumière bleue, ses pieds nus s'enfonçaient dans l'herbe, ses yeux vides regardaient au loin : elle était pure, silencieuse et belle comme la sagesse.

ALAIN MORSANG

LE SALON DE L'ARSENAL

— D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS [1] —

Nous avons cité des étoiles de première grandeur. Quelques autres, qui aujourd'hui nous semblent, à côté, bien pâles, jetaient alors des clartés vives. Émile et Antony Deschamps brillaient en tête de la jeune école. L'aîné des deux frères surtout, Émile, bien que d'une originalité moins forte, se signalait à cette avant-garde. La *Muse française* fut sa chose. Du moins la dirigea-t-il, en quelque sorte, indivisément avec Saint-Valry. Nul n'en personnifiait mieux l'esprit. Il en représentait, aux yeux de Sainte-Beuve, « le type le plus fidèle, dans sa gentillesse et sa flatterie innocente », tandis qu'Alexandre Soumet en était « le type grandiose et un peu solennel » [2]. Il avait de la vivacité, de la souplesse, de la grâce.

Le poète des *Pensées d'Août* l'a comparé à « une vierge en fleur qui voulait être aimée ». Il y avait de la coquetterie féminine dans son talent. Témoin les strophes signées de lui dans l'élégant cahier de Marie Nodier. C'est spirituel, — d'un esprit quelque peu cherché, — avec de l'afféterie et on ne sait quoi de frêle dans le timbre :

1. Voir la *Revue* du 15 septembre.
2. Sainte-Beuve, *Revue des Deux-Mondes*, 13 juin 1849.

Aujourd'huy que la vieille Europe,
Industrielle et philanthrope,
S'organise par bataillons,
Que la Liberté, vierge mâle,
Farde avec du sang son teint pâle
Et se drape avec des haillons ;

On voit le chaste chœur des Muses
Fuir comme des biches confuses
Que pressent la meute et le cor ;
Elles tremblent comme les trônes,
Et... mais pour qui ces deux couronnes
Sur ces deux luths, vibrant encor ?

C'est pour une jeune mortelle
Presque Déesse. — Quelle est-elle ?
L'Amour dirait : « J'ai deux mamans ! »
Faisons-lui des bouquets par mille.
Il est un peu plus difficile
De lui faire des compliments !

Aux notes que Marie invente,
Rossinis, Rossignols qu'on vante,
Suspendent leurs concerts jaloux.
Sa danse aux sylphes eût fait honte.
Une colombe d'Amathonte
A le cœur et les yeux moins doux.

Si son âme longtemps muette
Tente un voyage de poëte,
Et vogue, esquif sans aviron,
Ses vers ont la suprême grâce
Que son père hérita d'Horace,
Avec le souffle de Byron.

Donc vouloir chanter ses louanges,
Autant vouloir flatter des anges,
La lyre humaine n'y peut rien.

Sur la terre, mal célébrée,
Contentez-vous d'être adorée,
Et pour cela vous l'êtes bien.

Ces discours vous fâchent peut-être.
Qu'y faire ? Le Roi n'est pas maître
Dans ce siècle des libertés :
Les Belles sont aussi des Reines,
Il faut bien que ces souveraines
Entendent quelques vérités !

Nous lisons au bas : *Septembre 1831*. Trente-six ans après, le poète, quasi octogénaire, eût rimé encore, pour la « jeune mortelle » devenue presque une vieille femme, cet hommage enthousiaste. Plus ardente peut-être que ses vers est une lettre qu'il lui adressait, le 24 août 1867, en remerciement pour l'envoi de son portrait :

Chère grande Marie, quelle adorable réponse vous me faites ! Et encore votre image si fidèle, si inspirée... C'est vous, tout vous, femme jeune et non *antique*. Où allez-vous chercher ce mot aussi faux que poétique ? Oui, c'est vous-même.

Quel œil, flamme intarissable !
Quelle bouche, un jet puissant
De lyrisme impérissable !
Quel corps, type ineffaçable
De charme souple et décent !
Quelle grâce insaisissable !
Suis-je assez reconnaissant !

Oui, Marie, ange, nymphe et muse ! vous êtes ce que vous étiez quand nous vous avons aimée, et fêtée, et chantée à l'Arsenal...

On voit, à cette litanie, si la ferveur de l'admiration s'est refroidie. L'année précédente, c'étaient des vœux de fête en un sixain où la tendresse, précieusement, jouait à l'esprit :

Riche des mille dons du poëte rêvés,
N'allez pas croire, au moins, quand chacun vous encense,
Que vous soyez parfaite en tout point. — Vous avez
Quelque chose de très disgracieux : l'absence.
Je crie... et les échos rediront sur vos pas :
« Comme il est long *ici*, votre séjour *là-bas* ! »

Je compare les écritures : celle de l'album et celle de ces lettres, envoyées de Versailles à son amie par le poète retiré du monde [1]. D'année en année, avec l'âge, la vue s'obscurcissant, la main se trahit moins sûre, plus tâtonnante, le tracé se déforme, les caractères se dissocient ; à peine, parfois, les mots demeurent-ils lisibles. Mais un sentiment toujours jeune se lit en ces lignes tremblées. « Chère Muse », « chère nymphe », « cher ange », ce sont, en prose comme en vers, les appellations prodiguées par le vieillard à celle qui lui apparaît toujours « presque déesse ».

Et, à certaines pages, elle nous touche singulièrement, cette correspondance, quand elle devient une nécrologie. Non seulement le papier s'endeuille, mais il se mouille de larmes. Ce sont des amis communs qui disparaissent ; c'est Émile Deschamps qui devient veuf ; c'est Marie Nodier qui perd sa mère ou qui voit, tout près d'elle, des berceaux se vider : « Je n'ai plus guère des yeux que pour pleurer, — lui écrit son vieil ami. — Faut-il que ce soit pour pleurer vos larmes ? »

Entre temps, le retraité lui confie ses projets littéraires. A Versailles, dans sa solitude, il vient d' « arranger » un *Macbeth* qui a été joué avec succès ; il « arrange » un *Roméo*, et il avoue des visées académiques. Il se croit des chances. Mais « quel charme a perdu l'Académie ! On n'y peut plus être le collègue de Nodier ! » Nodier, qui, un jour, lui avait « jeté sa voix, — et avec quelle grâce d'amitié [2] ».

Il ne laisse guère passer l'occasion de nommer le père dans

1. Émile Deschamps, fils d'un haut fonctionnaire de l'enregistrement, était lui-même attaché au ministère des finances ; il se retira, dans l'été de 1848, à Versailles.

2. Lettre d'Émile Deschamps à madame Mennessier-Nodier (23 novembre 1848).

sa correspondance avec la fille. Il ne néglige pas davantage celle de ressusciter « ce cher glorieux Arsenal », pour retrouver l' « enchantement des meilleurs jours d'autrefois ». Mais ne lui suffit-il pas de lire le moindre billet de celle qui jadis en fut l'ornement, pour entendre « résonner à son oreille comme les clochettes d'or d'il ne sait plus quel paradis [1] » ?...

*
**

A une époque déjà lointaine, elle avait eu la pensée d'assembler en un volume — qui parut, en effet, et s'intitula le *Perce-Neige* — des vers non encore imprimés de poètes vivants. Battant le rappel de l'inédit, elle avait demandé de l'aide à ses amis, sans rencontrer chez tous du bon vouloir. Pour achever une œuvre estimée par elle, « aussi facile que modeste », il lui fallut même un peu de courage. Elle essuya, en effet, des « refus inattendus », et qui lui furent sensibles. C'est ce que signifie cette épigraphe inscrite par elle à la première page du *Perce-Neige* : « Les vieilles amitiés, si elles ne sont pas pour nous, demeurent contre nous, et c'est amer. » Celle d'Émile Deschamps ne lui fit pas défaut. Il munit l'éditeur, Urbain Canel [2], de « passeports » pour quelques rimeurs, ses intimes, et, « pressurant », comme il disait, son portefeuille, il en tira une pièce, la *Grande Route*, qui figure dans le recueil.

Évariste Boulay-Paty ne fut pas moins empressé à fournir son épi à la « gerbe » que Marie Nodier voulait nouer d'un « brin de paille ». Il offrit un sonnet quelque peu funèbre :

Ainsi toutes s'en vont ! Déplorable famille !
La première aux yeux bleus, aux beaux longs cheveux d'or...

Guiraud, sollicité comme Deschamps, comme Boulay-Paty, avait répondu par l'envoi d'un dizain pieux :

1. Même lettre.
2. Le volume parut chez Heideloff et Campé.

Quelle est la mission de cet être sublime
Qui n'attend qu'un remords pour absoudre un forfait,
Pour sauver le pécheur se tient près de l'abyme,
Et des biens d'ici-bas n'a que le bien qu'il fait?
A son bras désarmé, le faible se confie :
Le feu de sa parole épure et vivifie ;
Le crime le surprend, le malheur l'attendrit ;
C'est un ange venu sur la terre où nous sommes,
C'est l'homme presque Dieu, consolant d'autres hommes,
C'est le prêtre de Jésus-Christ.

5 mars 1835.

Nous le lisons manuscrit ; nous l'avons cherché vainement dans le volume. Est-ce par oubli qu'il n'y fut pas inséré ?

Alexandre Guiraud, l'auteur du *Petit Savoyard*, était venu à Paris, tout droit, de son Languedoc. Il avait rencontré à l'Arsenal un compatriote qui eut son heure de renommée, Jules de Rességuier, soldat et poète, comme Vigny ; comme lui, soldat démissionnaire, mais après avoir senti la poudre, et non par dégoût d'une existence monotone et vide. Ami de Victor Hugo, attiré vers lui par une sympathie intellectuelle qui devint chaudement cordiale, Rességuier entretint avec lui une correspondance affectueuse, longtemps avant de le connaître [1]. Peut-être le désir d'approcher le grand homme, autant que l'ambition d'un haut emploi, l'engagea-t-il à venir se fixer à Paris. Dans l'automne de 1822, il quitta son château de Sauveterre et entra au Conseil d'État, ne délaissant pas, d'ailleurs, pour ses devoirs administratifs, la poésie : il compte parmi les fondateurs de la *Muse française*. Fut-ce dans ses bureaux qu'il vit Nodier ? Son intimité avec Hugo dut bientôt l'introduire à l'Arsenal, et l'on peut penser que le sel de ses reparties, qui lui valut d'être comparé à Rivarol, lui mérita d'emblée une belle place dans le groupe des plus fins causeurs. Sur sa bienvenue dans le salon romantique, les documents nous font défaut. Nous ne possédons de lui qu'une lettre à madame Mennessier, du 31 juillet 1836, quelques lignes de remerciement :

1. V. Edmond Biré, *Victor Hugo avant 1830*.

Madame,

J'arrive de la campagne, et vous savez la ravissante surprise qui m'attendait chez moi. Des vers admirables, des vers de vous, des vers dont je serais confus, si je pouvais en être autre chose que touché et ravi ! J'arrive d'une vallée délicieuse, toute remplie d'arbres, de fleurs, de rossignols, et je trouve dans votre poésie plus de parfum, d'éclat et d'harmonie que je n'en ai quitté. Oh ! madame, que vous portez bien le nom que vous portez ! Que vous êtes digne de votre père et digne de vous !

J'hésitais, dans ce siècle de prose, à publier un second livre de vers, je n'hésite plus ; je veux, au retour du voyage que je vais faire dans les Pyrénées, je veux absolument avoir une occasion de vous dire publiquement : merci. Or, vous serez la cause d'un nouveau méchant volume ; ce sera un grand tort. Tant mieux ! tant mieux ! Pour être pardonnée, vous serez obligée de publier un livre divin ; cela vous sera bien facile...

Le volume annoncé s'appela *Prismes poétiques*. Il parut en 1838. La promesse y est tenue d'un merci public, non, à vrai dire, écrit en toutes lettres. La « Marie » nommée dans ces vers nouveaux n'est, d'ailleurs, pas la jeune femme à qui nous venons de voir le gentilhomme offrir ses hommages, mais la petite fille qu'il avait vue au temps presque lointain de sa présentation chez Nodier. Aussi bien est-ce à Nodier lui-même qu'est dédiée la pièce :

A CH. NODIER

Au vieux savoir, Nodier, tu retrempes ton âme,
Aux reliques des arts dévotement tu crois.
Tu peux de nos vélins garder la chaste flamme :
A ce poste d'honneur le monde sait tes droits.

C'est Quelen protégeant l'autel de Notre-Dame,
C'est Berryer défendant le sceptre de ses rois,
C'est Bayard, autrefois, gardant notre oriflamme,
Ou saint Bernard gardant l'étendard de la croix.

Eh ! pourquoi, de nos jours, dans ce que tu composes,
Pourquoi dans tes écrits ce souffle pur des roses ?
Pourquoi cette harmonie et ces fraîches couleurs ?

C'est qu'une jeune fille au doux nom de Marie,
Qui chante comme toi, qui pour toi veille et prie,
Fait tomber sur ton front ses baisers et ses fleurs.

Victor Hugo écrivait, un jour, à Jules de Rességuier : « Je vous aime comme j'aime Soumet, comme Soumet vous aime[1]. » Une autre fois, il lui parlait de Guiraud[2], à qui il venait de faire tenir, sans y joindre un seul mot, de peur de gâter « un si agréable envoi », la lettre qui annonçait sa détermination de quitter Toulouse pour Paris. Rességuier allait voir chez Nodier ces deux poètes, ses amis déjà, comme lui enfants du Midi, les deux Alexandre, comme on les appelaît. On appelait l'un des deux « le grand ». M. Edmond Biré a dit, dans une jolie lettre[3], son regret de n'avoir pas vécu au beau temps de cette école romantique dont il s'est fait l'érudit historien : « ... J'aurais voulu venir à Paris, comme Turquéty, en 1829, — au lieu d'y arriver en 1855. J'aurais voulu, échappé de ma pension, être admis dans un coin du salon de l'Arsenal et contempler autour du bon et cher Nodier, Hugo, Sainte-Beuve, les deux Deschamps, les deux Alfred et le grand Alexandre... » — « Le grand Alexandre », c'était Soumet.

*
**

Qui connaît, aujourd'hui, Ernest Fouinet ? Quelques spécialistes, des curieux de littérature. Il avait pourtant son brevet de poète en bonne forme, signé de Victor Hugo et de

1. Lettre du 25 février 1822, citée par M. Edmond Biré dans *Victor Hugo avant 1830*, p. 338.
2. Lettre du 6 septembre 1822., *citée*, ibid., p. 338 et 339.
3. Datée de Nantes, 12 oct. 1885.

Sainte-Beuve [1]. Hugo était, à vrai dire, son débiteur. Les traductions de cet orientaliste lui avaient révélé des morceaux lyriques arabes, « beaux autrement que Job et Homère », mais « aussi beaux ». Il avait rendu un hommage public au jeune écrivain en qui l'érudition servait un « talent de poète[2] ». Sainte-Beuve, dans ses *Consolations*, adresse à Fouinet une pièce de l'accent le plus intime, où il dit son regret de n'avoir point assez exploré les régions profondes du sentiment, d'ignorer « le sens caché de l'énigme divine », de demeurer fermé au « mystère immense » ; bref, « d'avoir aimé trop peu ». Si l'on en jugeait seulement par le morceau qui reste de lui dans l'album de l'Arsenal, Fouinet serait loin d'apparaître comme le fervent de vie intérieure à qui Sainte-Beuve dédie ces vers où l'existence recluse et silencieuse est louée comme propice à l'éclosion du cœur. Les strophes écrites par lui pour la fille de Nodier célèbrent, en effet, la griserie du bal :

J'avais pensé que la danse ravie,
Vive, rapide et qu'autrefois j'aimais,
Se refusait aux pas lourds de ma vie
Et pour jamais.

Mais non, la danse étourdit la tristesse,
Dans ses élans elle entraîne nos jours,
Et fait passer les soirs avec vitesse :
Dansons toujours...

Fut-il, comme tant d'autres, épris de Marie, « la Muse » ? Il a écrit, en tête d'un bref billet au père, cet hommage au charme de finesse et de vivacité souriante par où plaisait la fille :

Invisible Trilby, je t'ai vu ce matin.
Oui, j'ai vu ton esprit et ta grâce éternelle
Et ta bonté riante, et j'ai mis sous ton aile
Quelques feuillets lancés pour un vol incertain.

1. Voir, sur Ernest Fouinet, les *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque romantique*, de Charles Asselineau.
2. V. les *Notes* des *Orientales*.

Oui, je t'ai vu, Trilby, mon bienveillant lutin,
Flambeau de poésie ou limpide étincelle !
— Mais ce n'était point moi, dis-tu. — C'était donc celle
Qui rend heureux et doux ton glorieux destin ?

Eh ! c'était toujours toi ; c'était toujours ton âme,
L'écho de tes accords, le reflet de ta flamme,
Ton chant qui se prolonge et ton plus beau rayon

Et ta seconde vue, et toute ta féerie,
Et, bienfaisant lutin, ton inspiration.
C'était Charles Trilby sous les traits de Marie.

La lettre est du 30 octobre 1842. L'âge ne pesait pas encore bien lourd aux épaules du poète : il avait quarante-trois ans. Il ajoutait cependant, sur le ton d'un vieillard : « Excusez ces éclairs de rimes qui ne passent plus que bien rarement dans ma tête, où le *raisonner tristement s'accrédite.* »

*
**

Parmi les romances publiées par Sainte-Beuve à la fin de son recueil de vers, il en est une :

Oh ! que son jeune cœur soit paisible et repose...

que madame Mennessier a « honorée » et « embellie » d'une « musique charmante ». C'est le poète qui la remercie en ces termes. Ces stances, qui ne sont point datées en volume, furent écrites dans l'album de l'Arsenal au mois de juillet 1831, c'est-à-dire qu'elles sont à peu près contemporaines des *Pensées d'Août*. Celui que J.-J. Weiss devait admirer si fort comme un maître en « sermon pédestre » était alors un sentimental plein de lyrisme. Ainsi pouvait se définir ce Joseph Delorme en qui lui-même avouait son image morale « assez fidèle », sorte d'Oberman ou de René, — un « René dans la vie bourgeoise », disait le jeune Désiré Nisard. — L'heure vint où, seu-

lement prosateur fin et juste, l'auteur des *Rayons jaunes* parut gêné de ce passé. Il se repentait — à moins que ce ne fût précaution ou coquetterie — d'avoir exhalé en rimes tant de plaintes larmoyantes. Il eût renié, s'il l'avait pu, un cœur trop saignant et qui avait trop complaisamment étalé ses blessures... Et ne le reniait-il pas, quand il priait la princesse Mathilde de répondre par un « merci tout court » à l'envoi de « vers si anciens »? — qui « ne sont plus moi », écrivait-il.

A l'Arsenal, même alors qu'il rimait le *Suicide et le dernier vœu*, on se le figure descendu souvent des hauteurs poétiques. Toujours, en effet, il y eut en lui du « pédestre ». Déjà, sans doute, il était le causeur vif et malicieux, à la parole non point débordante ni coulante à flots, mais d'un petit jet intarissable, et, au mince courant de sa jaserie, passaient à la file jugements aiguisés en satires, historiettes conclues en épigrammes. Sans doute, aussi, les écouteurs ne manquaient pas autour de lui, ni les écouteuses. Ne pécha-t-il jamais, par médisance ou autrement, contre aucun de ces habitués du Cénacle, dont il chantait la touchante concorde?

Tous réunis, s'entendre et s'aimer, et se dire :
Ne désespérons point, poètes de la lyre.
Car le siècle est à nous...

Du moins il garda toujours une amitié fidèle à Charles Nodier. Quand, au commencement de 1844, l'Arsenal fut en deuil, il dit avec autant d'émotion que de grâce la jeunesse demeurée jusqu'au bout dans le sexagénaire qui venait de mourir.

Il sut louer [1] la verve d'imagination et la fleur de poésie par où le Nodier des toutes dernières années se retrouvait celui d'autrefois, et, rassemblant les traits de ce talent, il en définit la richesse nuancée, la mobilité vive, et le mélange merveilleusement fondu de fantaisie et de nature.

Ce ne fut pas l'unique soin qu'il eut de sa gloire. A quelques

1. Dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er février 1844). — L'article a été inséré au tome Ier des *Portraits littéraires*, à la suite d'un article du 1er mai 1840 sur Charles Nodier.

années de là, les lignes inédites que voici le montrent attentif à ce qui en intéressait la durée :

Ce 2 juin 1848.

Chère madame,

J'aurais dû répondre à votre aimable lettre. Ce que j'ai fait n'a été que le rôle du facteur. J'espère que madame Sand aura tout à fait mis ordre à l'essentiel ; elle y était disposée de tout cœur. Le nom de Nodier et la lecture de ses écrits suffisaient à mettre partout en avant la bienveillance. Nous, chère madame, qui en savons plus encore, et qui avons eu tant de douces heures auprès de vous et de lui dans cet Arsenal tant regretté, nous ne pouvons reconnaître ce passé si cher que par des souvenirs profonds et silencieux.

Vous avez raison de compter sur les miens et sur les sentiments que je vous ai voués [1]...

*
**

Sainte-Beuve, à l'Arsenal, ne représentait pas seul la critique. Nodier reçut, un matin, de Victor Hugo, cette courte recommandation :

Le jeune homme qui vous remettra ce griffonnage, cher ami, s'appelle monsieur Planche, et s'il se décidait à tirer quelque jour parti de ce qu'il sait, de ce qu'il sent et de ce qu'il pense, il ne lui serait pas difficile de mettre une réputation sous son nom. En attendant, il désire avoir de vous des livres de l'Arsenal et un mot pour en avoir de M... Je connais votre obligeance comme il connaît votre talent, et je lui ai dit que vous seriez bon pour lui comme vous l'êtes pour moi [2]...

Le protégé du poète devait, on le sait, faire son chemin. Nodier l'y aida-t-il autrement qu'en lui facilitant quelques em-

1. Lettre à madame Mennessier-Nodier.
2. Billet inédit, non daté.

prunts de livres ? Écrivain « arrivé », critique de la *Revue des Deux Mondes*, Gustave Planche témoigna de la meilleure manière sa gratitude au bienveillant bibliothécaire [1].

Il fut reconnaissant aussi à son introducteur auprès de lui, — un peu trop même, au gré d'Henri de Latouche, qui raillait son admiration pour certain « jeune homme » dont il ne prononçait jamais le nom « sans le dépouiller, par idolâtrie, de ce titre de Monsieur dont l'absence faisait rougir le maréchal de Villars ». Le « jeune homme » adulé ne manqua pas de se reconnaître. L'article qui le bafouait, en même temps que le « Quintilien » son louangeur, est le pamphlet célèbre qui s'intitule *De la camaraderie littéraire* [2]. Il est d'octobre 1829. A la veille d'*Hernani*, Victor Hugo voyait noter de ridicule la piété de ses fidèles. Sous le coup de cette attaque, il écrivit à Sainte-Beuve : « Tout s'assombrit autour de nous. Nous voilà revenus comme à nos premiers jours de lutte et de combat. Ces misérables Janin et Latouche, postés dans tous les journaux, épanchent de là leur envie, et leur rage, et leur haine. Ils ont fait une défection fatale dans nos rangs au moment décisif ». Défection, c'était le mot, et Latouche méritait le nom de déserteur. Il s'était, en effet, inscrit de bonne heure sur les rôles de l'armée romantique, collaborant aux « jeunes revues ».

Y rencontra-t-il Nodier ?

Il le visita rue de Provence, et la préface de *Trilby* atteste quelles furent, vers 1822, leurs relations. En logeant l'esprit follet d'Argail entre les pierres du foyer de Jeannie et en le faisant dialoguer avec elle, le soir, à l'heure où s'alourdissaient les paupières de la fileuse, le conteur s'était souvenu de quelques « vers enchanteurs » de Latouche. Il le confesse, exagérant ce qu'il doit à cet « Hésiode des esprits et des fées. » Il ajoute : « Je serai bien fier s'il résulte pour quelqu'un de cette petite explication que j'étais l'ami de M. de Latouche, car j'ai aussi des prétentions à ma part de gloire et d'immortalité. » Après cela, si nous disons que Latouche se plaignit du procédé, on le taxera peut-être de mauvais caractère [3]. Que l'outrance

1. Par un article qui se trouve au tome Ier de ses *Portraits littéraires*.

2. Première *Revue de Paris*, T. VI, p. 102 et suivantes.

3. Il se plaignit dans une lettre à un ami : « Je fus désagréablement étonné

du compliment ne nous en fasse pas la sincérité suspecte : Nodier croyait au « génie » de Latouche, et il s'en était proprement « engoué ». Sa fille le plaisantait à ce sujet gaiement : « C'est fort heureux que Dieu ait fait le monde, car, autrement, ce serait M. de Latouche qui l'aurait fait [1]. »

Du génie, pourtant, le romancier de *Fragoletta* n'en avait point. Un homme spirituel et rien que cela, c'est à quoi le réduisait Gustave Planche, qui fit à sa *Camaraderie littéraire* une verte réponse [2]. Un homme d'esprit qui voudrait se persuader qu'il est plus, mais « a trop d'esprit encore pour croire à son génie » et souffre du témoignage qu'il se rend à lui-même. Est-ce un autre qui lui assigne de la sorte sa mesure, il s'irrite et se tient presque pour diffamé. Qualifié, un jour, « homme d'esprit », dans un salon, peu s'en fallut qu'il ne répondît, séance tenante, par un cartel [3]. Si, peut-être injustement, on prétendait, de ce seul mot, résumer tout l'homme, la faute première en était à lui-même. A force de railler, il avait, aux yeux de beaucoup, fixé son caractère et borné son aptitude. La moquerie acérée dont il usait si volontiers, et avec des raffinements cruels, parut sa fonction et sa limite.

A l'Arsenal, il trouvait, pour les joutes adroites de la conversation, un partenaire digne de lui, méchanceté à part. Nodier rabattit plaisamment, une fois, sa vantardise de héros de Juillet : « Je crois avoir tué un Suisse. — Bien, mais croyez-vous que le Suisse croie avoir été tué [4] ? » Il se plaisait dans ce salon, tout « paysan » qu'il affectât de se dire, quand il eut acheté sa maisonnette d'Aulnay. — Ne signa-t-il pas : « Un paysan de la Vallée-aux-Loups », une épître à Chateaubriand, son voisin dans cette vallée,

Où les loups disparus n'ont laissé que leur nom ?...

quand je trouvai dans la préface de *Trilby* qu'on m'avait pris un sujet sans me le dire ». — Cité par Sainte-Beuve. *Causeries du lundi*. t. III, p. 493.

1. Rapporté par Sainte-Beuve, *ibid.*, p. 495.

2. Dans la *Revue des Deux-Mondes* de novembre 1831. L'article a pour titre : *De la Haine littéraire*.

3. Le fait est raconté par Gustave Planche, dans l'article cité.

4. Cité par Victor Hugo, dans le *Post-scriptum de ma vie*.

Mais c'était un paysan aux écoutes, l'oreille tendue aux appels de la ville.

L'âpre satire où il dénonçait la vanité comme le « lien social » d'un groupe littéraire qui était celui de l'Arsenal, aussi bien que celui de la rue Notre-Dame-des-Champs, amena-t-elle entre lui et Nodier un refroidissement ? Il ne semble pas. Le trouble de leurs relations fut, en tout cas, de brève durée. Deux ans après l'explosion de cette grenade lancée en plein Cénacle, Latouche put, en effet, se flatter encore d'enchâsser, comme porte-bonheur, dans sa scandaleuse et infortunée tragédie, la *Reine d'Espagne*, une phrase du maître qui avait encouragé sa publication de Chénier : « Je l'ai appropriée à mon dialogue avec cette superstition païenne qui pense éviter la foudre, à l'abri d'une feuille de laurier, avec la foi du chrétien qui essaie à protéger sa demeure sous un rameau béni. L'inefficacité du préservatif n'ébranlera pas dans mon cœur la religion de l'amitié. »

*
**

Latouche l'avait souvent offensée, cette religion. Alexandre Dumas la respecta toujours. Il devait beaucoup à Nodier. Le hasard d'un voisinage à la Porte-Saint-Martin avait valu à l'auteur inconnu de *Christine* la protection de celui du *Vampire* et, par son intermédiaire, l'appui du baron Taylor, c'est-à-dire l'accès du Théâtre-Français. Il n'oublia jamais ce bienfaisant « coup d'épaule ».

L'album de Marie Nodier nous donne à lire, entre un sonnet de Musset et un sonnet d'Évariste Boulay-Paty, une pièce d'Alexandre Dumas, l'*Ange de Poésie* :

Votre beau front est couvert d'un nuage,
Votre luth dort, muet sur vos genoux ;
Oh ! je le vois, mon ange, davantage
Vous ne pouvez demeurer parmi nous.
Vous regrettez la demeure choisie
Où vous attend le gentil Ariel...
Partez, mon ange, ange de poésie,
Allez chercher votre couronne au ciel !

D'une écriture menue, régulière et délicate, qu'on dirait de main de femme, cinq strophes s'alignent et soutiennent ce ton, inattendu chez un bon vivant à la gaieté un peu grosse, dont la face s'épanouit sous des cheveux en tumulte, tandis qu'autour du col puissant la chemise se chiffonne et la cravate se détend. Il ne semble pas méditer des vers suaves, à la Tastu, quand il arrive ainsi, le soir, à l'Arsenal, comme un robuste ouvrier, sa journée faite. Il sort de son usine flambante. C'est l'heure du repos : il badine et gasconne. Son esprit, qui n'est pas constamment de l'or au bon titre, sonne toujours un son joyeux.

Il taquine le pauvre Saint-Valry, point armé pour la riposte; Saint-Valry, haut de six pieds, qui ne le dépasse guère et dont la taille lui est tout de même prétexte à gausseries et à turlupinades. Le géant se fâche quelquefois. Ses lettres sont pourtant d'un homme très humble et très doux. Écoutons-le détailler ses états de service littéraires :

Quelques succès aux Jeux floraux, comme tout le monde en a eu dans sa première jeunesse, une obscure collaboration, oubliée, aux journaux royalistes, dans un temps déjà lointain, une part non moins obscure dans cette guerre romantique où j'ai servi, sous vous autres, grands chevaliers, en qualité d'écuyer ou de simple page, un tout petit volume de poésie et quelques lignes peut-être sur Chateaubriand, au dernier feuillet de la *Muse française* [1], voilà mon pauvre bilan.

Il sollicite pourtant de Nodier un « avant-propos », dès longtemps promis pour *Madame de Marly*. Mais avec quelle abnégation l'auteur reconnaît au préfacier tout droit de « lui passer sur le corps », à lui qui est « si peu de chose littérairement! » Même il lui rend sa parole, pour peu qu'elle lui pèse. Il entend « ne pas forcer ses amis à le porter sur leurs épaules pour le grandir » ; il préfère « qu'ils le portent dans leur cœur [2] ». Comme Dumas, il a été de bonne heure rede-

1. Il écrivit le dernier article de la *Muse française*, salve en l'honneur de Chateaubriand, qui venait de quitter le ministère des affaires étrangères (V. Ed. Biré, *Victor Hugo avant 1830*, p. 324).

2. Lettre, non datée, à Charles Nodier.

vable à Nodier. Il s'en souviendra avec émotion à la mort de cet aîné qui l'accueillit, « jeune homme obscur », et lui prodigua « encouragement bienveillant » et « conseils judicieux [1] », outre un patronage actif.

Au salon de l'Arsenal, il n'apporte pas la contribution d'une verve brillante. C'est un travailleur appliqué, de science probe, d'esprit terne. Bibliothécaire, il peut, du moins, causer livres avec Nodier, et sans doute aussi reliures, — à moins qu'il n'entreprenne de le convertir au magnétisme, dont il est féru. — Quand il le sait débilité par la vie de cabinet, il l'invite à la campagne, à Montfort l'Amaury, un pays de Cocagne, d'où il lui envoie des fromages.

La gratitude fidèle de Francis Wey se manifestait par des cadeaux de bouquins, et le bibliophile, chez Nodier, se montrait encore plus sensible que le gourmet. Wey était de ces compatriotes qui se groupèrent autour de lui et qu'il orienta par le monde :

Si je vous parlais de toute la reconnaissance que vous avez développée dans mon cœur en daignant approcher de vous, combler de votre amitié et abriter sous vos conseils un pauvre jeune homme isolé, ballotté sans pilote dans un triste cahos, sans espoir et peut-être sans avenir comme sans talent, dont la seule gloire sera peut-être de vous avoir intéressé... Au surplus, elle lui suffira du reste [2].

Avec Dumas, Saint-Valry et d'autres, il était, rue de Sully, « dîneur de fondation ». Les semaines lui duraient qu'il passait sans y aller. De Besançon, où il lui fallait quelquefois retourner, il écrivait : « Je soupire après l'Arsenal, si bien que l'aspect seul d'une petite rue qui porte ce nom me rend tout triste [3]. »

Sainte-Beuve, un jour, dut le rendre bien heureux. Prié par lui de présenter à Buloz un article, il ne dissimula point les raisons diverses qui le faisaient douter du succès. Mais, écrivait-il, j'ai senti vivement le « déroulement si plein de grâce

1. Lettre à M. Jules Mennessier-Nodier (6 février 1844).
2. Lettre de Francis Wey à Charles Nodier (2 octobre 1833).
3. Même lettre.

qui *parfleurit* vos pages et qui trahit, quand vous ne le diriez pas, un initié à la forme enchanteresse de Nodier [1]. »

*
**

On ne dit pas que Francis Wey ait déclaré jamais une inclination pour la fille de Nodier. Fontaney fut ardemment épris d'elle ; nous en possédons la preuve. En septembre 1830, à la veille de partir pour l'Espagne avec le duc d'Harcourt, ambassadeur, qui l'avait vaguement attaché à sa personne, il adressait à la muse de l'Arsenal, — devenue Mme Mennessier, — qui lui avait accordé la faveur d'une poésie ces adieux fervents :

J'emporte quelque chose de votre âme, vos vers la respirent, et je les ai sur mon cœur... Que je suis heureux que ma vive et *fraternelle* amitié ait obtenu de pareils adieux ! A quelle hauteur déjà vous êtes poète ! Mais, je vous en supplie, même en poésie, jamais un doute sur la durée d'un sentiment trop pur, trop exalté, trop vrai, pour que le temps et la distance l'affaiblissent jamais...

L'année suivante, de retour à Paris, il lui adressait à Metz, où elle était mariée, cet aveu d'un amour non résigné :

En Espagne, je voulais revenir ; maintenant, je voudrais repartir. Je le sens, il me faut quelque long et malheureux voyage dont on revient vieilli et les cheveux tout blancs. Je serai alors plus calme, je serai dompté comme ces chevaux qu'on fait galoper dans les terres labourées [2].

Il avait rempli de vers en son honneur des pages de son album. Plus tard, à Londres, où l'avait conduit une triste aventure, c'était avant tout le souvenir de l'Arsenal qui le rappelait à Paris :

1. Lettre du 10 mai 1834.
2. Lettre du 4 octobre 1831.

Oh ! tenez, cette maison de l'Arsenal, je vous le jure, la main sur le cœur, ce n'est qu'elle que je regrette de Paris, car le reste, qu'importe ? Mais ce petit coin écarté de la ville, cette extrémité cachée du boulevard, où, au bout de mes journées les plus sombres, j'étais sûr de rencontrer toujours un accueil si cordial, tant d'amitié sincère et de compassion ; d'où je revenais calme et consolé... jamais ma mémoire ne cessera de m'y ramener [1].

Une triste aventure, disions-nous. Triste, en effet, puisque, après un romanesque enlèvement et des mois de misère, une mort lamentablement poétique prit, à quelques semaines de distance, la toute jeune Gabrielle Dorval et le jeune homme qui lui avait communiqué sa phtisie. Car, en ce temps où il était si bien porté d'être poitrinaire et où, pour se mettre à la mode, on tâchait de le paraître, Antony Fontaney l'était, lui, tout de bon. Il pouvait orner ses volumes d'urnes funéraires en culs-de-lampes et de têtes de morts.

« Figure intéressante », disait George Sand, qui ne l'a point flatté. Frêle et pâle, avec une distinction de manières, un affinement non sans affectation ni « dandysme ». Le mot est tout à fait de mise pour qualifier cet anglomane, qui signait quelquefois *lord Feeling* [2]. D'esprit, c'était un délicat, plein d'aversion pour le vulgaire, exigeant pour soi-même comme pour autrui, ne tolérant rien d'incomplet ni de lâché dans ses essais littéraires. — George Sand pouvait bien estimer sa plume « d'un emploi à peu près nul, commercialement parlant ». Il ne se gardait pas moins du commun dans l'ordre du sentiment. Il était de ceux qui voulaient sublimer la passion par la poésie et la religion, y compris l'ascétisme. Il méritait la dédicace que lui fit Sainte-Beuve d'une de ses *Consolations*, avec cette épigraphe tirée de l'*Imitation* : « *Cella continuata dulcessit...* » Quelques lignes de lui sur *Han d'Islande* [3] valent une profession de foi. Il y proclame de quelle « école » il est en amour. Le chaste baiser d'Ordener sur les lèvres d'Ethel

1. Lettre de Fontaney à Mme Mennessier-Nodier (Londres, 31 août 1835).

2. Il signa notamment de ce pseudonyme des *Souvenirs d'Espagne* en 1831, *Revue des Deux-Mondes*.

3. 1er mai 1832.

nous fut, dit-il, « comme une ablution ». Il purifia nos âmes « des souillures qu'y avait laissées le *Faublas* ». Sa vertu nous enrôla dans le « parti de la réaction contre M. Pigault-Lebrun et son école fangeuse ». L'amour, il voulait qu'on le peignît éthéré. Il ne savait rien de « suave » comme, dans la *Thérèse Aubert* de Nodier, les baisers craintifs que les amants n'osent échanger qu'à travers des feuilles de roses. Ainsi, au moral comme au physique, il personnifiait l'idéal dont rêvaient les femmes vers 1830. Joignons des façons de dire, une sincérité d'ardeur, une flamme dans la parole, une flamme « qui semblait consumer l'être même qui la ressentait [1] ».

Nous renonçons à extraire quoi que ce soit de ses nombreux vers à « Marie ». A madame Nodier elle-même il adressa une pièce que publièrent les *Annales romantiques* de 1830. Sans négliger la « muse » plus jeune, objet de tant d'hommages, sans omettre non plus Nodier lui-même, qu'avec un peu d'emphase il compare à un « cèdre des montagnes », il chante celle qui assemble autour d'elle une cour de peintres, de poètes :

Le luth et le pinceau, quand votre voix commande,
Prodiguent à l'envi les accords, les couleurs ;
Ce sont là les tributs dont on vous doit l'offrande,
Chaque gloire à votre guirlande
Est fière de mêler ses fleurs.

*
**

Comme Fontaney, Ulric Guttinguer était un mélancolique Alfred de Musset le peignait « triste et courbé », en proie à des « douleurs sans bornes », et regardait dans son âme

Comme un enfant plaintif se penche sur les eaux.

1. George Sand.

Il lui enviait, d'ailleurs, ce « front pâli sous des baisers de femmes », et devinait au fond de son cœur le conflit de « deux mondes ». Guttinguer était, en effet, un être double : un mystique et un sensuel cohabitaient en cet « ange du ciel tombé », qui oubliait trop souvent son origine en certaine joyeuse compagnie, où, l'aîné pourtant et de beaucoup, il avait, dit-on, l'air du plus jeune [1].

« Ange », il le redevint presque, avec le vif souvenir et le regret de ses déchéances, quand il écrivit *Arthur*, « récit d'une vie de passions bien déplorables », où se confesse « un grand désordre de cœur ». Ce grand désordre avait été le sien, puisqu'il faut voir une autobiographie dans ce roman où se livre « une nature délicate et très vite dégoûtée », disait Sainte-Beuve, qui connaissait bien l'auteur et avait projeté l'œuvre en commun avec lui. Ils s'étaient liés chez Hugo en 1829 [2], alors que le poète de *Joseph Delorme* traversait une crise morale et religieuse où les sens avaient leur part : Ulric l'attira dès l'abord. Leurs relations, probablement, se resserrèrent par des rencontres fréquentes à l'Arsenal, où Guttinguer fut assidu. On ne manqua pas, sans doute, d'y apprécier l' « homme sensible » qu'il était et le mélange qu'il offrait de « sentiments tendres, fragiles et chrétiens [3] », selon le goût de l'époque. Son âge lui permettait d'avouer, pour la fille de Nodier, les sentiments d'un Ruy Gomez pour Dona Sol [4]. Ils s'écrivirent souvent. De nombreuses lettres de madame Mennessier à l'auteur d'*Arthur* sont en la possession de M. Léon Séché. Dans son *Sainte-Beuve* très documenté, il en cite une où *Arthur* même est loué comme un « beau livre » et comme une « belle action ». Nous avons la réponse. Le roman n'est vieux que de quelques mois, et déjà cependant le public le délaisse. Le romancier, qui y a mis son cœur, dit sa gratitude à la lectrice qui l'a si bien compris :

1. Voir Léon Séché, *Sainte-Beuve*, t. I, pp. 111, 112.

2. V. *Sainte-Beuve inconnu*, par le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, pp. 132, 133.

3. C'est Sainte-Beuve qui l'analysait ainsi (V. *Correspondance de Sainte-Beuve*, t. I, p. 292.

4. Lettre inédite à madame Mennessier-Nodier (18 octobre 1842).

Saint-Germain, 3 février 1837.

J'ai été touché plus que je ne pourrai jamais l'exprimer, madame, de ce que vous m'avez écrit sur *Arthur*. Je trouve dans votre lettre de quoi me consoler de l'oubli et de l'indifférence où ce livre est déjà enseveli. Ma vanité va jusqu'à dire qu'un livre qui vous a trouvée si favorable méritait un meilleur sort... Si j'ai tant différé à vous remercier, c'est que j'espérais d'un moment à l'autre aller à l'Arsenal recueillir de votre bouche quelques-uns de ces mots bienveillants qui m'ont tant ému et fait de bien...

... Je ne sais si je pense *Arthur* à présent. Pourquoi vous dire cela? et suffit-il de savoir que c'était un livre sincère au moment où je l'écrivais? Que je m'applaudis de l'avoir donné à votre maison! Qu'il aura là un doux sommeil, un honorable tombeau! Qu'ils sont rares, épars, ceux qui en jugeront et en parleront comme vous, madame! Je pense que des pages si sérieuses sont écartées durant ces derniers jours de bruit et de fête, mais je me recommande à vous pour le Carême...

Très divers étaient les sujets de leurs entretiens : événements de famille, république, choléra. Mais il s'agissait entre eux surtout de littérature. Un jour, Ulric faisait l'éloge de Musset, « ce divin fumeur, ce charmant buveur d'absinthe qui nous rend des fleurs et du nectar pour toutes les horreurs qu'il avale [1] ». Il ajoutait : « Je l'adore. » Une autre fois, c'était Marie elle-même, Marie écrivain, qu'il exaltait, « adorable, naturelle, pur sang Nodier [2] ». Ou bien il défendait contre elle le sonnet et, en même temps que son apologie en prose, la lui envoyait en quatorze vers [3]. Les dernières lignes qu'il lui adressa, d'une main quelque peu défaillante, expriment son dégoût pour une « boue littéraire » d'où émergent de rares poètes. *Salammbô* est la nouveauté du jour. Le livre n'a pas plu à son amie; il sent comme elle; il le lui dit familièrement :

1. Lettre à Madame Mennessier-Nodier (20 janvier 1843).

2. Lettre à la même (18 juillet 1849).

3. Voir *Félix Arvers*, par Léon Séché (*Revue de Paris*, du 15 juillet 1906, page 345).

Oui, ma chère Marie, je suis aussi bête que vous et je m'en vante. Je rougis jusqu'aux yeux de tout ce qui s'écrit. *Salammbô* est une mystification, une farce qui me confond, moi qui ai adoré *Madame Bovary* et qui aime l'auteur. Tout le monde éclate de rire au nez de ces amours carthaginoises et mercenaires comme au nez du notaire et de bien d'autres. Mais lisez l'*Argent maudit* de Ch. Monselet, et vous vous réconcilierez avec le temps [1]...

Ce temps présent, il l'oublia souvent, j'imagine, et se « cramponna au passé », en compagnie d'Émile Deschamps, dont le nom lui vient sous la plume dans cette même lettre, et qui lui est cher.

*
**

Balzac nous tire de la mélancolie et des amours de poitrinaires. Robuste comme Dumas, — avec la figure d'un élément, disait Lamartine, — comme Dumas il avait l'air, à l'Arsenal, d'un colosse au repos. Il venait de quitter le haut fourneau où, des semaines durant, isolé du monde, il avait empilé le minerai de ses observations et de ses inventions ; il entrait dans ce cercle de causerie et l'animait du jet soudain de ses « idées solitaires ». — Le mot est encore de Lamartine. — Il se présentait dans son négligé coutumier, avec son débraillement pittoresque et sa crinière éparse. Il gesticulait, la canne à la main, sa fameuse canne à pomme ciselée, qu'il ne laissait pas toujours au vestiaire.

Réunissons Balzac et Théophile Gautier, non pour la ressemblance de leur tenue et la parité de leurs chevelures, mais parce qu'ils avaient beaucoup à se dire. Balzac, on le sait, prodiguait à son ami plus jeune les conseils « d'hygiène littéraire ». Hygiène à part, ne méditèrent-ils pas de s'embarquer ensemble, armés de pics et de pioches, pour aller, près du morne de la Pointe-à-Pitre, déterrer le trésor de Toussaint-Louverture ? On s'étonne de ne trouver, dans l'*Histoire du ro-*

1. Lettre non datée.

mantisme, pas une fois, le nom de Nodier. *Inès de las Sierras* a inspiré au poète des *Émaux et Camées* des vers qui ne durent pas moins flatter le conteur de la nouvelle espagnole que la Petra Camara, à qui ils sont adressés. Cette pièce pourtant ne fut pas offerte en autographe à Nodier. Est-ce pour madame Mennessier que fut composé le *Noël* ? Le voici, sur une feuille volante, d'une écriture égale et fine, que nous retrouvons à certaine page de l'album, dans une pièce toute profane [1] :

Ma charmante, depuis ta visite imprévue,
Deux mois se sont passés que je ne t'ai pas vue...

De Théophile Gautier à Amédée Pichot n'essayons pas l'artifice d'une transition : Amédée Pichot ignorait l' « écriture artiste » pratiquée, avant l'invention du mot, par le « Jeune France ». Ailleurs que dans ces raffinements résidait son très solide mérite. Médecin, romancier, historien, traducteur, c'était bien le plus ouvert et le plus curieux des esprits. De la même plume dont il commentait les « Opinions des médecins d'Édimbourg sur la petite vérole », il rédigeait une « note pour un supplément aux *Provinciales* », il collaborait au *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, à moins que ce ne fût au *Journal des jeunes personnes*. Ou bien il traduisait Shakespeare, Sheridan, Goldsmith, Ben Johnson, Byron. Ou encore, après avoir imaginé les aventures de *Monsieur de l'Étincelle*, il tirait des chroniques l'histoire du *Dernier roi d'Arles*. De quoi il se délassait en faisant parler *le Perroquet de Walter Scott*. Il écrivait un jour à Nodier : « Si je suis repoussé de l'Académie des Inscriptions et que vous me receviez de la vôtre, je veux vous étourdir par l'étalage de mon érudition négative ». Il calomniait sa science, — « positive » sur plus d'un point. — Telle de ses publications provoqua, en 1824, un débat important à l'Académie de Médecine. Mais il n'était de rien mieux informé que de l'Écosse, de ses traditions, de son folklore. Là peut-être fut l'occasion de sa rencontre avec Nodier.

En 1821, Nodier avait voyagé au pays du romancier ba-

1. C'est l'Élégie IV des *Premières Poésies*.

ronnet. Il y avait rempli un carnet de route, imprimé sous ce titre : *Promenade de Dieppe aux montagnes d'Écosse*. Ce livre le mit-il en rapport avec Amédée Pichot, qui allait publier lui-même des récits d'excursions en Angleterre et en Écosse, puis rédiger le texte des *Vues pittoresques de l'Écosse* dessinées par Pernot ? Il est permis de le conjecturer, d'après une lettre de juillet 1822, où Pichot sollicite la permission d'employer la banale formule : « Mon cher ami... », ce qui marque la nouveauté de leurs relations. Il est à Londres, où il use de recommandations dont l'a obligeamment pourvu le voyageur de l'année précédente. Il demande : « Avez-vous fini les aventures de ce pauvre lutin d'Écosse ? »

L'année d'après (1823), ce fut une collaboration inattendue qui les rapprocha. En 1823, parut, sous leurs signatures associées, un *Essai critique sur le gaz hydrogène et les divers modes d'éclairage artificiel*. Ils en vinrent à une étroite amitié. Une communauté de goûts les y destinait : tous deux bibliophiles et « biblioplégistes ». A Londres, Pichot marchande pour Nodier la *Satire Ménippée*, et ce lui est prétexte à prolonger d'agréables séances chez le libraire Wheatley. Au besoin, il entreprendra pour son ami des recherches laborieuses au fond de l'hagiologie écossaise ; par exemple, sur saint Oran, dont il lui a dédié la légende dans *le Perroquet de Walter Scott*. Enfin, tous deux amis des hasards, ne rêvaient-ils pas d'un voyage au pôle Nord ? J'en trouve la preuve dans une lettre datée du « Jour de l'an » (1827) [1], et qui commence par un badinage sur « l'hiver un peu tiède », à peine suffisant « pour glacer les marrons », alors qu'il devrait « glacer toute une mer ». La suite, où, de temps à autre, éclate la plaisanterie, témoigne que le projet avait toutefois quelque sérieux. L'itinéraire est étudié, les difficultés de la route mesurées. Suit un post-scriptum sur la « calotte polaire ». Cela se termine, il est vrai, par un refrain d'opéra-comique :

Voyage, voyage qui voudra !...

1. L'année n'y est pas inscrite ; mais nous la conjecturons d'après une allusion à certaine loi Peyronnet, celle-là même, apparemment, que Chateaubriand qualifia de « loi vandale ».

— accompagné de cette déclaration : « Cependant je vous aime tant que nous partirons quand vous voudrez. »

On voit les progrès de leur amitié, et l'on comprend l'accent dont Amédée Pichot remercia madame Mennessier lorsqu'il reçut d'elle la biographie de Charles Nodier. Il lui gardait, du reste, à elle-même, une gratitude vive pour l'affection qu'elle avait, à première vue, accordée à sa fille :

Vous avez nommé ma pauvre Zéphyrine comme une des beautés de l'Arsenal. Sous ce nom, vous avez réveillé tout un monde de douces et tristes pensées. Il y a longtemps de cela, mais j'en suis reconnaissant comme si c'était hier...

*
**

Avec ce chercheur laborieux et ingénieux, Éloi Johanneau voisinera ici tout naturellement. Éloi Johanneau, quasi-homonyme de deux artistes que nous nommerons, mais avec lesquels il n'a rien de commun, mérite mieux qu'une mention. Familier de nos gaulois, comme Nodier, il sollicita, un jour, de lui et obtint communication d'une « rarissime sciagraphie de Rabelais ». Telle fut, je crois, le premier objet d'une correspondance qui prit bientôt le ton de l'intimité. Johanneau préparait le commentaire historique et les notes philologiques d'un Rabelais *variorum* [1]. Nodier, qui le documentait si volontiers, lui donna, pour l'annonce de cette édition savante, une collaboration dont il sentit le prix. Johanneau avait plaisir à parler de ce prospectus dans lequel le meilleur n'était pas de lui, « et qu'on allait chercher au Palais-Royal, comme un pamphlet du jour [2] ».

C'était un érudit gai. Au cours d'un voyage en Touraine, il avait composé une *Chanson sur Rabelais* [3] et, du même Rabe-

1. Il ne mena point, d'ailleurs, jusqu'au bout ce travail.

2. Lettre d'Éloi Johanneau à Charles Nodier (16 avril 1830).

3. Parue, en 1821, dans l'*Album* de Grille, elle fut, en 1828, gravée et mise en musique.

lais, il fit plus tard une petite « clef » en quatre couplets. Il rimait, le cas échéant, des épigrammes. Sur Benjamin Constant, dont le prénom signifie, en hébreu, « fils de la droite », il improvisa ce quatrain :

Fils de la droite, Benjamin
A la gauche toujours se place,
Et, pour défendre ce terrain,
Est constant à la même place.

Sa philologie s'attarde parfois au graveleux, et il fait joyeusement part à Nodier de ses découvertes en ce genre. Apulée, un temps, le retient. Nodier, qui a jadis étudié de près cet auteur, s'intéresse à ses recherches :

... Je vous sais gré de vous occuper de mon ami Apulée, auquel éditeurs et scholiastes n'entendent guère, et qui a été longtemps l'*ultimum limen* de mes spéculations philologiques. Mon ambition aurait été d'en donner une édition émendatissime, car il est plein de fautes impures qui viennent de la mauvaise foi, de la fausse pudeur ou de l'ânerie des copistes, mais *deus non nobis hæc otia fecit*. C'était un génie de *haulte gresse*, et qui a brisé la glace, comme maître François. Aussi fut-il persécuté comme maître Bonaventure [1].

Johanneau lui répond :

Puisque vous aimez Apulée, la restitution du fragment croustillant que je vous ai annoncé vous intéressera plus que d'autres. Si on n'imprime pas ma lettre à ce sujet,... je vous en donnerai communication, pour vous prouver de nouveau combien je tiens à votre suffrage [2].

Nodier vient de nommer « maître Bonaventure ». Le *Cymbalum mundi* a longtemps été son livre de chevet. Johanneau lui a-t-il révélé, vraiment, « les finesses de la lettre » dans

1. 2 février 1830.
2. 6 février 1830.

cette œuvre, où, auparavant, il « n'entendait que le sens » ? Johanneau, qui s'est mis en quête d'une « clef » de Rabelais et de plusieurs autres, — celles de Voltaire, de Rousseau, de *Télémaque*, — cherche aussi et croit tenir la « clef » de Despériers. Trouvaille qui ne peut laisser Nodier indifférent. Aussi déclare-t-il que, pour cette clef-là, il en céderait volontiers « d'assez singulières ». Son ami peut le prier de démarches auprès de l'éditeur Crapelet pour la mise au jour d'une telle découverte ; Nodier fera plus : il se chargera de la partie bibliographique de cette publication.

De ce docte commerce, qui parfois s'égaie, une familiarité est crée entre eux, Une lettre de Johanneau (18 avril 1830) s'adresse *Carolo Nodidiero vel Nodiferro*. Auparavant, il a nommé Nodier : *mi carissime Notari*. Il aime à jouer sur les étymologies. Il envoie à l'habitant de la rue Sully un sixain plaisant sur le nom de l'île Louviers, sa proche voisine.

Venait-il souvent à l'Arsenal ? S'il lui avait plu d'y fréquenter, les sujets de conversation avec Nodier ne lui eussent pas manqué, on nous en croira, surtout si nous ajoutons que ce philologue se doublait d'un botaniste. Mais il ne sortait guère de chez lui. Il parle de sa réclusion dans son cabinet, où ses études le « tiennent cloué comme Prométhée sur le Caucase ». Du moins, parut-il une fois chez Nodier pour y introduire madame d'Estournelles, née Constant de Rebecque [1].

*
**

Elle aurait pu s'y présenter seule : Nodier avait connu son frère et l'avait entrevue elle-même à Dôle [2], où il obtint un permis de séjour en 1806, après son équipée de conspirateur. Entre Benjamin et lui, ç'avait été mieux qu'une rencontre : « leurs esprits souples et brillants, leurs sensibilités

1. Deux lettres de Johanneau, l'une du 13, l'autre du 16 avril 1830, parlent de cette visite projetée.

2. Une partie de la famille de Constant habitait cette ville.

promptes et à demi brisées devaient du premier coup s'enlacer et se convenir [1] ».

Dans cette ville de Dôle, où il était en résidence « surveillée ». il gagna d'autres sympathies. Le fonctionnaire dont il relevait se prit pour lui d'amitié. Tenu de se présenter chaque soir à la sous-préfecture, il y trouvait souvent son couvert dressé et, en la personne même du sous-préfet, baron de Roujoux, la société d'un lettré et d'un poète. L'heure sonna où, grâce à d'actives interventions, il recouvra la pleine franchise de ses mouvements. Il devait garder une gratitude fidèle à M. de Roujoux et lui ouvrir toute grande la porte de sa maison, quand ce fonctionnaire devint, lui aussi, habitant de Paris. On aima tout de suite, à l'Arsenal, ses manières exquises d'homme du monde et son esprit, dont la droiture ferme, — parfois, dit-on, un peu âpre, — contrastait avec une sensibilité fine et tendre. Il eut, dans son ancien « surveillé », un précieux collaborateur littéraire et un guide, nous pourrions dire un protecteur. Car il reçut de Nodier aide en même temps que conseil, lorsque, retiré de l'administration, après une carrière traversée par les brusques alternatives des événements politiques, il demanda des ressources à sa plume.

En 1827, ils publièrent ensemble les *Poésies inédites* de Clotilde de Surville, « poète français du xve siècle ». Un premier recueil avait fait les délices de Lamartine. Michelet en goûtait fort la frêle grâce printanière, même après qu'on y eut découvert une érudite supercherie. Elle avait été dénoncée par Nodier lui-même, dans ses *Questions de littérature légale*, et par M. de Roujoux, dans ses *Révolutions des sciences et des beaux-arts*. Ils ne résistèrent cependant pas à la tentation de continuer ce jeu savant, le baron possédant quelques inédits qu'il ne pouvait se résoudre à garder en portefeuille. Combien problématique lui semblait leur attribution, et avec quelle liberté il les retouchait, sa correspondance avec Nodier l'atteste :

Vous me dites des choses extrêmement justes sur Clotilde et son orthographe : elle ne vaut rien, elle n'est pas du temps, mais

1. Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, t. I, p. 473.

il a fallu la suivre à cause du premier volume. *Je me suis embure-lucocqué* l'imagination pour la remettre partout, mais je ne la défendrais pour rien au monde. Je suis aussi convaincu que vous que le xve siècle n'a pas vu ces poésies, mais je ne sais quel sentiment intime me dit aussi qu'elles ne sont pas de M. Surville [1]. C'est peut-être une horrible injustice dont je lui demande pardon. Puisse-t-il en être dédommagé par le succès qu'elles auront [2].

On n'approchait guère Nodier sans se laisser gagner. Il dut, pendant sa vagabonde vie de « proscrit », « emboiser » même les gendarmes, qu'il croyait fuir, dit Mérimée, tout en poursuivant les papillons. Avant le sous-préfet de Roujoux, le préfet Jean de Bry avait été son ami ; — Jean de Bry le conventionnel et régicide, qui proposa d'enrôler des volontaires « vengeurs de l'humanité » pour « attaquer, corps à corps, individuellement, les tyrans » ; Jean de Bry du Comité de Salut public. — Le 18 Brumaire l'avait converti. Il avait servi Bonaparte, puis Napoléon. Il administrait, au nom de l'empereur, le département du Doubs, quand, écrit Nodier, « la fougue, les écarts peut-être, d'une adolescence orageuse attirèrent sur moi les violences du pouvoir ». Fut-ce par son *Dictionnaire des onomatopées*, comme le raconte Francis Wey, que le « conjuré » désarma le représentant de ce pouvoir? Le préfet, en tout cas, félicita chaudement le jeune érudit, l'encouragea à persévérer dans cette voie pacifique et sage et, aux dernières lignes d'une lettre aimable, lui proposa tout net d'entrer dans la maçonnerie, où « se trouve compris... tout ce qu'il y a jamais eu de bon et de beau dans le monde moral ». Sa bienveillance ne fut point passagère. Même quand il eut cessé d'être son administré et son justiciable, Nodier sentit encore sa protection efficace.

Plus qu'au baron de Roujoux, la Restauration fut sévère à Jean de Bry. Il se vit exilé en 1815. De Mons, où il se retira, il correspondit avec Nodier, qui lui vouait un sentiment

1. Le premier recueil fut publié, en 1803, sous le pseudonyme de Ch. Vanderbourg. On découvrit son véritable auteur dans le marquis de Surville, ex-capitaine au premier régiment de France, émigré en 1791, rentré en France et fusillé dans le Velay en 1798.

2. Lettre du 19 juin 1826.

quasi-filial. Ses lettres le montrent apaisé et sans amertume. Il se loue de l'indépendance dont il jouit « sous sa redingote » et qu'il ignorait « sous son habit brodé ». Il s'intéresse aux livres de « son cher Charles », qui ne néglige pas de le mentionner dans le *Dernier banquet des Girondins*. La Révolution de Juillet lui permit de rentrer, et, dès le lendemain de son arrivée à Paris, il alla chez son ami.

Quelle place pouvait-il tenir dans un milieu comme celui de l'Arsenal? Avait-il le « talent d'écrire »? Laissa-t-il des pages « sublimes de style et de sentiment? » Nodier, qui l'affirme, est suspect de complaisance. Nous avouons ne connaître ni l'*Essai sur l'éducation nationale*, publié en 1790 par le député de Vervins, ni son *Éloge funèbre de Mirabeau* (1791). Mais la prose de ses lettres est entachée de l'emphase que sa génération prit pour l'éloquence. Il écrivait, le 6 juin 1833, de sa ville natale : « C'est de là qu'il y a quarante-cinq ans, la Révolution m'a tiré pour me lancer dans les orages que son sein renfermait... » Quoi qu'en dise l'indulgent Nodier, nous doutons qu'il ait compté parmi les écrivains de l'Arsenal. Sa phraséologie vieillotte faisait sourire, apparemment, les poètes novateurs.

MICHEL SALOMON

(La fin prochainement.)

LA

RENAISSANCE DE LA CROATIE

Placé entre la Hongrie et l'Adriatique, entre la Bosnie encore nominalement ottomane, quoique soumise à l'occupation austro-hongroise, et les provinces autrichiennes d'Istrie et de Carniole, le « royaume » de Croatie-Slavonie est redevable en partie à sa position géographique d'avoir eu beaucoup trop d' « histoire ».

Il barrerait à la Hongrie le chemin de la mer : une tradition séculaire de la politique magyare, consacrée solennellement d'ailleurs par la Constitution dualiste de 1867, est de maintenir, même au prix de luttes opiniâtres, la Croatie dans l'union avec la Couronne de Saint-Étienne. Voisins immédiats de l'Islam, les Croates ne pouvaient manquer d'être utilisés par les Habsbourg, jusqu'au XIXe siècle, comme une sorte de garde permanente du côté de l'Orient. Quand ils n'étaient pas mêlés aux grandes guerres contre le Turc, ils devenaient, durant la paix douteuse, les sentinelles tout à la fois de l'Empire et de la chrétienté. On les assujettit du reste de bonne heure à une organisation spéciale dans les Confins militaires, et ils ont gardé jusqu'à nos jours les caractères d'un peuple-soldat.

La Maison d'Autriche ne prodigua pas moins leur bravoure en Occident qu'en Orient. Elle en fit ses « Cosaques » contre Louis XIV, contre la Révolution, contre Napoléon Ier, sans même leur épargner la mission plus ingrate de « rétablir l'or-

dre », en Vénétie et en Lombardie. Elle se servit même d'eux contre ses ennemis intérieurs ; le dernier *raid* de la nation croate armée fut exécuté, en 1849, par le ban Jellacitch, chargé de mettre à la raison les Hongrois.

L'habitude d'offrir du dévouement est souvent tenace, moins pourtant que celle d'en exiger : les cercles de la Cour, même encore aujourd'hui, se font difficilement à l'idée que la Croatie puisse distinguer ses intérêts des intérêts impériaux. Ils la considèrent comme autrichienne par tradition, alors que les Hongrois l'estiment mi-magyare par juxtaposition naturelle et constitutionnelle. De là deux influences rivales qui tantôt, comme en 1849, mêlent les Croates à leurs conflits, tantôt, comme en 1867, les tiennent à l'écart de leur réconciliation. En tout temps, ce partage sort de la Constitution même, car le ban, ou chef du Pouvoir exécutif, présenté par le cabinet hongrois, est nommé par l'Empereur : il a en somme deux maîtres et sert, suivant son intérêt et le moment, tantôt l'un, tantôt l'autre.

Un petit peuple ainsi élevé, ainsi tiraillé, et, pour dire le vrai, ainsi exploité depuis des siècles, n'a guère fait, au cours de son histoire, l'apprentissage de la vie parlementaire. Quand bien même des intérêts puissants ne lui barreraient ou ne lui dissimuleraient pas le chemin qui mène aux libertés modernes, ce n'est qu'après bien des tâtonnements qu'il finit par le trouver ; et, quand il l'a trouvé, il n'est pas toujours assez expérimenté pour le suivre. Aussi, voyons-nous la Croatie, bien que dotée d'une Constitution (*Nagoda*) et d'un Parlement distinct, dès la réorganisation de l'Empire sur la base dualiste, faire figure en Transleithanie d'État véritablement vassal, de territoire nominalement autonome, mais gouverné en fait, jusqu'à cette année, à peu près comme les provinces auxquelles Rome envoyait des préteurs.

Dans un précédent article [1] nous avons montré les bans, surtout le légendaire Kuhen-Hédervary, composant la Diète d'Agram de leur clientèle, déformant ou esquivant la légalité, et finissant par réduire la *Nagoda*, machine constitutionnelle assez compliquée, au travail brutal d'un seul rouage : leur

1. *Hongrois et Croates*, dans la *Revue* du 15 décembre 1905.

bon plaisir. Nous avons dit aussi que l'histoire parlementaire de la Croatie, depuis une trentaine d'années, se résume dans la négation de la vie parlementaire et dans les convulsions d'une opposition d'ailleurs divisée. Mais nous avons noté par contre, à la fin de l'année dernière, les symptômes d'un double revirement. Engagée alors dans un conflit avec la Couronne, et souffrant, elle aussi, d'une crise parlementaire, la Hongrie commençait à sentir le besoin d'une réconciliation avec les autres nationalités transleithanes, avec les Croates surtout. Ces derniers accusaient une tendance toute nouvelle à passer condamnation sur les torts de la Hongrie d'hier — celle des cabinets prétendus *libéraux* — et à s'attacher à la fortune de la Coalition, dont l'âme était le parti de M. de Kossuth. On sait les avances qu'ils firent à ce parti, en adoptant, au Congrès de Fiume, le 3 octobre 1905, une résolution devenue historique ; on sait l'accueil empressé qu'ils reçurent.

Depuis, les Hongrois ont conclu avec la Couronne un accord avantageux ; la dictature de Fejervary a pris fin ; dans le cabinet constitutionnel d'aujourd'hui, que préside M. Weckerlé, figurent précisément M. de Kossuth, le comte Albert Apponyi, M. Geza Polonyi, bref les chefs des *coalisés* de la veille. Mais qu'est-il advenu de la Croatie ? A-t-elle touché sa part de bénéfices ? Distingue-t-on les signes d'une sorte de renouveau politique et national, avant-coureurs peut-être d'autres transformations dans l'Empire des Habsbourg ? Nous allons essayer de répondre à ces questions.

*
**

Le compromis hungaro-croate, basé sur la Résolution de Fiume, ne visait pas seulement à éteindre entre les deux peuples une animosité séculaire : il contenait le germe d'une dislocation du cadre dualiste. Les Dalmates, sujets autrichiens, avaient pris la direction du Congrès et formulé résolument le vœu d'être « réincorporés » à la Croatie transleithane. Toutefois on pouvait opposer aux hommes qui abordaient avec une telle décision ces épineux problèmes le défaut de qualité pour les traiter : les Hongrois, parce que la majorité dont ils faisaient partie était alors traitée par la Couronne en rebelle ; les

Croates, parce qu'ils étaient les organes d'une minorité impuissante et presque dédaignée. Ces plénipotentiaires — d'un côté les Kossuth, les Bathyany, les Apponyi, les Polonyi, de l'autre les Cingrija, les Medakovitch, les Supilo, les Potosnjak — ne pouvaient, somme toute, échanger entre eux que des pouvoirs moraux. On sentait bien établi, en Hongrie surtout, un puissant courant d'opinion, gage de ratification populaire. Mais encore fallait-il, pour que le programme de Fiume passât du domaine des bonnes intentions dans celui des faits, l'approbation des deux pays régulièrement consultés.

La difficulté était moindre pour la Hongrie que pour la Croatie. On savait en effet d'avance, à Pest, qu'une fois la Couronne résignée à former un ministère constitutionnel, de nouvelles élections assureraient une majorité écrasante aux groupes de la Gauche coalisée, et l'on n'était pas moins sûr que le pays approuverait en bloc la politique des chefs vis-à-vis des Croates comme vis-à-vis de Vienne. La consultation électorale du 19 mai a pleinement justifié ces prévisions. Mais en Croatie, au printemps de cette année, la situation n'était pas si simple. D'abord le gouvernement du ban Pejacevitch ne présentait pas, comme celui de Fejervary en Hongrie, le caractère inconstitutionnel. Loin d'avoir eu à lutter, jusqu'à ce moment, contre une majorité hostile, il s'était constamment appuyé sur une Diète composée de ses créatures. Cette Diète venait d'arriver, il est vrai, à l'expiration de son mandat : mais Pejacevitch s'était entendu avec Fejervary en vue de procéder par surprise aux élections nouvelles et de dérouter l'opposition par ce nouveau coup de main. Le décret de convocation ne parut que le 17 avril, fixant le jour du vote au 2 mai.

Notons encore que les élections croates devaient avoir lieu conformément à des lois étranges qui ont permis à Pejacevitch et à tous ses prédécesseurs de se constituer sans grand effort des Chambres *introuvables*. Attribution aux fonctionnaires de la grande majorité des cartes électorales ; revision des listes par voie purement administrative ; obligation de voter à haute voix, sur appel nominal ; fixation du cens à un taux relativement élevé (de quinze à vingt florins d'impôts directs) : l'ensemble de ces dispositions constitue un régime avare de garanties pour

l'opposition. Faites en outre état des moyens de corruption et de pression dont dispose le pouvoir, et dont il use en Croatie plus qu'ailleurs. Ajoutez qu'en face de la majorité compacte, acquise à Pejacevitch, et qui portait le nom bien injustifié de *Narodna Stranka* (groupe national), les dissidents, dans l'ancienne Diète, au nombre d'une quinzaine, n'avaient même pas de programme commun. On conviendra dès lors que le gouvernement d'Agram avait la partie belle : on doutait même qu'il fût possible de la gagner contre lui.

Un facteur nouveau, toutefois, allait intervenir : l'accord conclu, six mois auparavant, entre la coalition magyare et les Congressistes de Fiume. Son importance ne pouvait être jugée qu'à l'épreuve. Il s'agissait de savoir, d'une part, si l'orientation vers la Hongrie, adoptée par une partie de l'opposition croate, vaudrait à celle-ci un regain de popularité devant le suffrage restreint ; de l'autre, si la coalition hongroise, parvenue à ses fins immédiates — puisque, dès les premiers jours d'avril, elle avait fait agréer par la Couronne le ministère Weckerlé, — tendrait utilement la main à ses alliés de la veille.

Constitutionnellement, le gouvernement de Pest n'a pas plus à intervenir aux élections en Croatie que le peuple croate aux élections hongroises. Les rapports de droit parlementaire se nouent entre les deux pays par la délégation de quarante membres que la Diète croate choisit dans son propre sein et envoie au Parlement de Pest. En fait, cette délégation, depuis que la *Nagoda* fonctionne, n'a jamais fait acte d'hostilité envers la Hongrie : elle s'est toujours comportée, au contraire, en groupe docile, sinon servile. La politique du parti prétendu « libéral », notamment sous Tisza, a bénéficié de sa complaisance sans limites, et nul doute que celui de l'Indépendance n'eût obtenu un dévouement au moins égal, s'il eût jugé utile d'y faire appel. Pour tout dire, la délégation croate, avant 1906, n'avait ni volonté, ni programme. Émanation de la *Narodna Stranka*, à bon droit baptisée *magyaronne* par la voix populaire, elle n'était qu'un instrument entre les mains du gouvernement de Pest. Elle eût servi Kossuth comme elle avait servi Tisza, et M. Weckerlé d'aujourd'hui comme M. Weckerlé d'hier.

Les Hongrois donc, s'ils se fussent inspirés dans l'occurrence d'une politique à courtes vues, avaient deux raisons pour une de laisser aller les élections croates à leur cours prévu, c'est-à-dire au triomphe du gouvernement de Pejacevitch. Ils pouvaient colorer leur réserve du respect de l'autonomie voisine, et de leur répugnance à combattre un parti notoirement accoutumé à leur donner des preuves de soumission.

Mais, dans les cercles de la Coalition, au lendemain d'une lutte contre la Couronne qui avait modifié et élevé la mentalité d'une foule de Hongrois jadis étroitement chauvins, quelques mois après la conclusion d'une véritable alliance morale avec les Croates, on estima que le point d'honneur et la politique imposaient une autre attitude. L'entente avec les Croates avait déjà produit des résultats : elle en promettait plus encore, et par l'exemple permanent qu'elle devait donner aux autres Slaves transleithans, et par la leçon implicite qu'elle contenait à l'adresse de Vienne. Les hommes d'État de Pest comprirent qu'il ne resterait de cet effort ni un programme politique, ni un effet moral durable, ni même un principe de détente dans les relations hungaro-croates, s'ils laissaient passer l'occasion. C'est dans un esprit de bonne volonté et de bonne foi que le cabinet Weckerlé accueillit les ouvertures de nouveaux délégués de l'opposition croate, spécialement chargés de l'entretenir de la situation électorale.

L'entrevue eut lieu à Pest, dans le courant d'avril. M. Weckerlé et les principaux membres du cabinet y assistèrent. Les Croates reçurent l'assurance, de M. de Kossuth en particulier, « que le parti de l'Indépendance avait à cœur de favoriser la libre expression de la volonté nationale en Croatie, ainsi que de faire participer ce pays à toutes les libertés et garanties constitutionnelles que la Hongrie se proposait de conquérir pour elle-même : suffrage universel et secret, droit de réunion et d'association, suppression de la censure, institution du jury pour les délits de presse, séparation de fait des pouvoirs exécutif et judiciaire, etc. ». On ajoutait que la Couronne approuvait le principe de cette assimilation. Quant au point plus délicat de savoir quel genre de concours le gouvernement hongrois proposait à l'opposition croate, on connut quelques jours plus tard, à des actes, comment il avait été

résolu. C'est une justice à rendre au cabinet Weckerlé qu'il sut opérer avec le tour de main que donne seule une vieille expérience.

Une *interview* et une circulaire suffirent. L'*interview* fut donnée par M. Weckerlé en personne à un rédacteur du *Pester Lloyd*. Le Ministre-président infligeait une leçon et presque un démenti au ban Pejacevitch, en déclarant que, malgré les assurances de celui-ci, la *Narodna Stranka* avait perdu la confiance du gouvernement de Pest. Fait curieux, et qui montre à quel point les ménagements les plus élémentaires étaient étrangers au despotisme des bans : cette *interview* de la plus haute autorité transleithane fut confisquée dans les journaux d'Agram. En outre, M. Weckerlé, cette fois en qualité de chef d'un département ministériel commun à la Hongrie et à la Croatie, le ministère des Finances, adressa une circulaire à tous ses ressortissants croates, pour leur rappeler qu'ils pouvaient et devaient voter selon leur conscience. De son côté, M. de Kossuth, titulaire d'un autre portefeuille commun, celui du Commerce, prit une mesure analogue. A ces deux départements, se trouvent rattachés de nombreux services, notamment l'administration des chemins de fer de l'État, et la plupart de ceux qui relèvent chez nous des Ponts et Chaussées et des Forêts.

A leur étonnement profond, les nombreux fonctionnaires et employés croates relevant hiérarchiquement de Pest apprirent donc, pour la première fois, qu'ils n'avaient pas à craindre les foudres du gouvernement d'Agram. Celui-ci se garda bien de rappeler le principe de la liberté du vote aux autres, relevant directement de son autonomie, qui embrasse l'Administration civile, la Justice, l'Instruction publique et les Cultes. Ainsi, par une ironie qui montre à quel point la Croatie avait besoin d'une intervention extérieure, pour que les mailles du régime électoral qui l'enserrait fussent élargies, tous les électeurs émargeant au budget commun purent passer sans danger à l'opposition, tandis que les employés « autonomes » abordèrent le scrutin, selon l'ordinaire, en hommes placés entre la servitude et la disgrâce.

*
**

C'étaient là des dispositions fort efficaces ; elles révélaient un « esprit nouveau » dont les fonctionnaires ne firent pas seuls leur profit. On sentit, en Croatie, que certaines pièces avaient changé de camp. Trois partis se dessinèrent et furent représentés par un candidat dans la plupart des collèges. La *Narodna Stranka* pouvait se dispenser d'avoir un programme : elle se réclamait d'une possession d'état déjà ancienne et de toutes les séductions que peut exercer un parti gouvernemental. Toute la bureaucratie autonome et certains membres du haut clergé — entre autres l'archevêque d'Agram, Mgr Possilovitch, qui traita maladroitement, dans une lettre pastorale, l'opposition d' « ennemie de l'Église et de l'État » — les bénéficiaires actuels ou présomptifs d'un régime d'abus, un grand nombre d'électeurs timides constituèrent, comme à l'habitude, sa clientèle. Les *Résolutionnistes*, ou candidats qui se réclamaient de la Résolution de Fiume, recrutèrent la leur dans les professions indépendantes, la moyenne bourgeoisie, les « intellectuels », la jeunesse, la classe paysanne relativement instruite et liseuse, enfin les fonctionnaires « communs », délivrés, par MM. Weckerlé et de Kossuth, d'un joug électoral devenu professionnel.

Entre ces deux partis, — dont l'un ne pensait pas avoir besoin d'être populaire, et dont l'autre, en raison de la nouveauté de son programme, pouvait se demander s'il le serait — travaillait pour son compte un troisième élément, sur lequel il faut être un peu plus explicite. Cet élément représente la Croatie à la fois exaspérée contre un passé d'abus et réfractaire à toute politique d'entente avec la Hongrie. Très remuant, très organisé, très préoccupé de sa façade démocratique, amalgamant le sublime de 1848 aux ressources de la moderne réclame, il s'intitule avec modestie *parti du Droit*, ou encore *parti Starcevitch*, du nom de son fondateur, ou même aussi *parti Frank*, du nom de son chef actuel. Il a pris pour formule : *Croatia fara da se*. Il n'admet ni compromissions, ni alliances, soit avec Vienne, soit avec Pest. Il tient, avec une constance exemplaire, que la Croatie, forte des affi-

nités ethnique, géographique, surtout linguistique, est appelée à s'annexer tôt ou tard la Dalmatie, l'Istrie, Trieste, la Carniole, la Bosnie-Herzégovine, bref toutes les régions soumises aux Habsbourg où le serbo-croate est parlé. Selon lui, l'activité nationale doit se concentrer sur ce programme, et se sustenter de « foi », quoi qu'il arrive. C'est en somme la vieille conception illyrique, vulgarisée avec un dédain voulu de toutes les contingences. Mais c'est aussi un concept qui prête à une dénomination magique : *Grande Croatie*, — et cette magie-là opérera toujours, en pays slave, où la foule est dense et peu critique. De fait le bas clergé, le gros des paysans censitaires, la classe du petit commerce, en général les simples et les bruyants sont enrégimentés de longue date dans les rangs *starceviciens*. Ils ont fait montre de leur discipline, cette fois, plus fièrement que jamais.

Le reportage nous a laissé maint croquis original de ces élections de 1906. Un rédacteur du journal dalmate *Sloboda*, qui a parcouru les sections de vote d'Agram, nous dépeint les électeurs du parti gouvernemental « votant à voix basse, l'air honteux », et le président du bureau répétant au contraire d'une voix tonitruante, pour donner du courage aux suivants, le nom qu'ils viennent de prononcer. Il nous présente des types de fonctionnaires que la perplexité a blémis, frissonnant dans une sorte de courant d'air politique et ne sachant plus sous quel vent courber la nuque, témoin ce grand *Zupan* (préfet) Fodroczy, qui, dans son trouble, vote pour un candidat de l'opposition, puis le regrette et rectifie. Le journaliste ne peut s'empêcher de louer enfin l'ordre admirable dans lequel le parti Starcevitch se présente à la bataille et l'entrain qu'il y met :

On voit s'agiter en même temps, dans le même groupe, les fezs rouges des étudiants bosniaques et les chapeaux noirs des séminaristes [1]. Tous portent à profusion des rubans et des cocardes tricolores... Ils s'arrêtent et s'extasient devant des affiches électorales

1. On sait que la population catholique de la Bosnie-Herzégovine se réclame volontiers de la nationalité croate. Les familles aisées envoient leurs enfants terminer leurs études de préférence à l'Université d'Agram.

qui représentent, à côté du manifeste du candidat du Droit, un paysan croate, tricolore aussi des pieds à la tête... A Samobor, dans la banlieue d'Agram, les électeurs du même parti sont massés militairement devant la mairie, précédés de dix drapeaux. Les membres du Comité électoral se tiennent en serre-files, aussi attentifs à ce que nul ne s'écarte qu'à prévenir, par l'apport incessant de verres de bière et de cigares, les désirs de cette troupe modèle et méritante.

Malgré la supériorité de son organisation, en dépit même des progrès qu'il paraît avoir introduits dans les méthodes de l'Occident, le parti Starcevitch n'a obtenu aux dernières élections qu'un succès relatif, et c'est sans doute un grand bien. Incarnation de l'opposition emphatique et intransigeante, par principe ennemi des Hongrois et resté réfractaire à la politique de Fiume, ce parti, s'il eût envahi les bancs de la Diète, n'eût point fait avancer d'un pas les destinées de la Croatie parlementaire. Il eût simplement mis une majorité violente aux prises avec un gouvernement violent. Ce dernier eût sans peine démontré à Pest que le retour au régime « à poigne » était nécessaire. Il n'y aurait eu, en somme, à brève échéance, qu'une dissolution de plus, et sans doute aussi une chance de moins d'amener Hongrois et Croates à se comprendre.

Il est fort heureux, par contre, que le même parti ait fait passer un certain nombre de ses candidats. Faute de cet appoint à l'opposition, l'ancienne majorité de Pejacevitch n'eût été que diminuée, au lieu de subir le désastre dont rend compte la statistique suivante. Avant le 2 mai, sur 88 membres *élus* — car la Diète comprend en outre un certain nombre de membres de droit, appelés communément « virilistes », — cette majorité, ou *Narodna Stranka*, en comptait environ 75. Le lendemain, 31 sièges appartenaient aux *Résolutionnistes*, 18 aux *Starceviciens*, 4 aux « sauvages », et 34 seulement à la *Narodna Stranka*. Un tel résultat permet de croire que celle-ci disparaîtra tout à fait de la scène électorale, le jour où la parole sera au suffrage universel. Le scrutin d'Agram, jusqu'alors forteresse de la bureaucratie, ne donna que 810 voix aux candidats du gouvernement, contre 424 aux *Starceviciens* et 1065 aux *Résolutionnistes*.

Cette victoire presque inespérée de l'opposition souleva dans la capitale et jusque dans les plus humbles bourgs un enthousiasme indescriptible. Après trente années d'asservissement, partout se produisit l'explosion de la délivrance, à laquelle s'associèrent ceux-là mêmes qui avaient apporté la veille au gouvernement un suffrage contraint. Les journaux de cette première semaine de mai décrivent la rue en délire, les retraites aux flambeaux improvisées, les discours en plein air, les bureaux des administrations désertés et les chefs de service eux-mêmes prenant leur parti de cette grève d'un nouveau genre : la grève de la joie publique. Il faudrait ne pas connaître la solidarité familière non seulement aux Croates entre eux, — qu'ils habitent la Croatie proprement dite ou la Dalmatie —, mais à tous les membres du groupe jugo-slave, pour douter que ces élections aient été célébrées comme un triomphe national, de la Drave aux Bouches de Cattaro et de la banlieue de Trieste jusqu'en Serbie. Zara et Spalato illuminent. Karlovtsi télégraphie : « Enfin les chaînes sont brisées, les portes de la liberté s'ouvrent. Vaillants Jugo-Slaves, tenons haut notre drapeau et à bas l'esclavage !. » Belgrade pavoise, et, pour la première fois, la presse serbe organise, en faveur de la presse magyare, une réception. En hommes habitués aux sursauts politiques, les Hongrois donnent à leur satisfaction une expression plus calme. Il est visible néanmoins que l'issue des élections croates flatte l'amour-propre du nouveau cabinet hongrois en même temps qu'elle sert ses combinaisons. Le député Ugron peut écrire, approuvé par la majorité de ses compatriotes :

Il y a sans doute dans le monde une force magnétique particulière qui finit par rapprocher les éléments distants. Il y a une Providence, qui jette les nations dans les bras l'une de l'autre, au moment précis où l'on pouvait craindre qu'elles s'armassent l'une contre l'autre. C'est l'histoire de la Croatie et de la Hongrie.... La *libre* nation croate doit être notre amie ; la nation croate opprimée ne pouvait manquer de nous haïr. Notre devoir maintenant est de poursuivre jusqu'au bout l'émancipation de la vie publique au delà de la Drave. Nous ne souffrons pas d'abus d'autorité du côté

de l'Autriche ; comment pourrions-nous en tolérer sur le territoire de Saint-Étienne?

*
**

La nouvelle Diète tint sa première séance le 9 mai. L'échec du gouvernement, fait sans précédent dans les annales de la Croatie, lui donnait un faux air d'États généraux, prenant pour la première fois possession du pouvoir législatif, face à face avec le despotisme. On pouvait se demander si les deux ailes de l'Opposition manœuvreraient de concert; de quel côté se rangeraient les « virilistes » ; si enfin le ban Pejacevitch se retirerait correctement, ou bien reprendrait à son compte, couvert et sans doute encouragé par la Couronne, le rôle assumé la veille par Fejervary en Hongrie. De la constitution d'une majorité compacte, de l'attitude de cette majorité vis-à-vis de Pest, et de son premier choc avec le gouvernement local, l'avenir pouvait dépendre. L'épreuve du sens politique, en un mot, allait commencer pour une Assemblée qui, à une autre extrémité de l'Europe, émanant aussi d'un corps électoral slave en quelque sorte insurgé contre la bureaucratie, offrait plus d'une analogie avec la *Douma*.

La présidence d'âge appartenait à Erasme Barcitch, député « résolutionniste » de Buccari, près Fiume, un doyen vibrant encore de la jeunesse de 1848. Il prend la parole devant une salle électrisée. Les tribunes regorgent et ne font qu'un avec la rue, qui répercute, assourdis, leurs *Juvila!* et leurs acclamations. Les bancs de l'opposition sont jonchés de bouquets, lancés par les élégantes d'Agram, au point qu'on se serait cru, dit un témoin, « dans une serre capiteuse ». D'autres sentiments moins fleuris agitaient l'assemblée. Le même narrateur ajoute : « Quand le nom de Kuhen-Hédervary fut prononcé, il y eut dans les galeries une rumeur de haine. Elles donnaient l'impression d'un amphithéâtre romain, dont les spectateurs demandaient du sang ».

Barcitch sait se montrer contenu et digne, aussi peu tribun que son tempérament le lui permet. — « Honorables élus du peuple, je ne donnerai pas d'expression à mes sentiments personnels. Je dois vous rappeler une seule chose : nous avons

mandat d'assurer l'exécution de la souveraine volonté populaire... Cette législature passera, mais non sans porter une lourde responsabilité devant l'histoire... Tâchons de la faire servir à fonder, au profit de la nation serbo-croate, un régim durable de liberté ! » Le même Barcitch, auquel on offrit, quelques jours après, la présidence définitive, répondit simplement : « Comment voulez-vous qu'un vieux *mazzinien* et républicain, comme moi, préside utilement une Assemblée dans un pays monarchique ? » — « Propos élevé, ajoute le correspondant de la *Neue freie Presse* qui l'a recueilli, et sans précédent chez nous ». Il aurait pu ajouter : et même ailleurs.

L'élection du bureau fournit une première occasion d'entente aux deux groupes *résolutionniste* et *starcevicien*. Ils dévolurent d'accord la présidence à M. Médakovitch, agent de la première heure du rapprochement hungaro-croate. Un des sièges de vice-président fut attribué à M. Milo Starcevitch, le propre neveu du fondateur du « parti du Droit ». Dès ce moment il parut que la majorité ne se laisserait diviser, en face d'un gouvernement qu'elle abhorrait, ni par la différence de ses origines, ni par le travail de coulisse auquel se livraient les agents du ban. A quelques jours de là, elle affirma une seconde fois son harmonie dans une circonstance plus délicate, puisqu'il s'agissait d'élire la nouvelle délégation au Parlement de Pest. Les *Starceviciens* déclinèrent avec quelque dignité tout mandat. Leur programme reposant sur le principe de l'indépendance absolue de la Croatie vis-à-vis de la Hongrie, ils étaient en ceci logiques. Mais ils furent aussi politiques en concentrant leurs suffrages sur leurs collègues *résolutionnistes*, de telle sorte que ce groupe tout entier, renforcé de quelques magnats, composa la délégation à l'exclusion absolue des députés gouvernementaux. Aucun élément ne pouvait mieux représenter à Pest la politique d'entente avec le cabinet Weckerlé.

Il n'est pas jusqu'aux « virilistes », ou membres de droit — groupe que sa composition et l'absence de tout contact avec le corps électoral pouvaient faire présumer peu enclin à partager les tendances de l'opposition — qui ne comprirent le besoin de transiger avec elle. Ce groupe se compose de ma-

gnats quelque peu cosmopolites et de membres du haut clergé. L'un d'eux, Mgr Drohobeczky, évêque catholique grec de Krijevatz, a porté un jugement fort sain sur les causes et les leçons de la défaite du parti gouvernemental, jugement qu'un correspondant de la *Neue freie Presse* enregistre, dans la série d'*interviews* qu'il a publiées sous le titre *Croaticæ res* :

La faute capitale de la *Narodna Stranka*, disait l'évêque de Krijevatz, a été de ne pas élever une génération apte à la comprendre et à la suivre. Elle n'avait ni racines dans le peuple, ni réserves dans la jeunesse. Elle ne s'appuyait que sur le fonctionnarisme, qui partageait d'ailleurs son impopularité... Quant à nous, *virilistes*, nous ne pouvons prendre position contre le peuple, avec qui il faut compter toujours ; ceux d'entre nous qui portent le caractère épiscopal le peuvent d'autant moins... Nous n'avons pas à nous constituer les boucs émissaires des fautes de la *Narodna Stranka*... Pour la noblesse, elle n'a qu'à nous imiter, à tâcher de reprendre sur le peuple une influence légitime, et à le diriger, si elle peut.

Si l'on ajoute que quelques défections se sont déjà produites dans le parti du gouvernement et que des *Magyarons* de la veille ont pris position contre ce dernier, au sein de certaines commissions parlementaires, on pourra s'étonner de ce que le ban Pejacevitch n'ait pas encore résigné ses fonctions. Battu dans la personne de ses candidats ; désavoué, même avant cet échec, par le cabinet Weckerlé, dont il relève ; incarnant une politique usée par ses propres abus et disqualifiée à Pest comme à Agram : on ne peut même pas dire qu'il représente le programme de la Couronne. Car enfin ce programme de réformes intérieures, contenu dans le rescrit royal dont il a donné lecture à la Diète, constitue la condamnation de sa propre politique. Le *Budapesti Hirlap* le faisait remarquer très justement dans un article du 10 mai intitulé : *Ère nouvelle*.

Que l'ancien ban énumère les réformes indispensables, passe. Mais il en faut un *nouveau* pour les réaliser. La *liberté de la presse!* Mais Pejacevitch faisait séquestrer, il y a quinze jours, les journaux

qui parlaient de sa démission. La *modernisation du régime électoral !* Mais lui-même a pesé de tout son poids sur les électeurs et mobilisé toute la bureaucratie dont il dispose contre les candidatures indépendantes. La *réforme du barreau !* Mais il a systématiquement écarté du barreau les postulants qui lui déplaisaient ! [1]...

C'était traiter la question en connaisseur et en amateur du parlementarisme. Mais on sait de reste que la Cour de Vienne n'a point pour ce régime la même sympathie. Elle éprouve toujours quelque répugnance à sanctionner les verdicts électoraux, et prend soin de retrancher son prestige derrière de savants compromis, qui laissent à douter si la solution ultime est le « fait du Prince » ou le résultat du jeu régulier des institutions.

C'est à la période des compromis que nous sommes en Croatie. A la suite de ses éclatants revers, Pejacevitch offrit sa démission à l'Empereur. Mais ni l'Empereur ne crut devoir l'accepter, ni lui-même ne jugea à propos de la maintenir. Restait à trouver un régime de transition, sous forme de *modus vivendi*, avec la Diète hostile. Le ban s'aboucha avec les chefs de la nouvelle majorité et souscrivit aux conditions suivantes : il se séparerait de ses collaborateurs immédiats, les ministres « autonomes » ; il leur choisirait des successeurs qui eussent l'agrément de la majorité ; il promettait d'avance sa sanction aux réformes que la Diète déciderait. On lui concédait en somme qu'il gardât le pouvoir exécutif, à la condition de laisser au législatif l'essentiel de ses prérogatives. Cet arrangement, rendu public, clôtura la courte session de mai 1906. La Diète fut ajournée sous promesse d'être convoquée de nouveau à bref délai. Elle est sur le point de reprendre ses travaux.

1. En Croatie, les avocats ont été jusqu'à présent assimilés aux notaires, en ce sens qu'ils ont besoin, pour ouvrir un cabinet, de l'investiture du gouvernement. On juge du peu d'indépendance qu'un pareil régime laisse à cette profession, considérée partout ailleurs comme le refuge des opinions libérales.

*
**

En moins d'un an, la situation politique et parlementaire en Croatie s'est donc singulièrement modifiée ; on pourrait même dire que ce pays vient de naître à la vie politique et parlementaire, dont il ne connaissait jusqu'alors que la fiction. Politiquement, il semble bien avoir trouvé une orientation, après tant d'années de chaotique incertitude : on a vu, en effet, le parti de l'entente avec la Hongrie conquérir, dès le lendemain de sa constitution, près de la moitié des mandats électoraux, et prendre la direction effective de la majorité dans la nouvelle Diète. Parlementairement, on entrevoit le rétablissement des rapports normaux entre les Pouvoirs exécutif et législatif. Il appartient désormais à celui-ci de faire respecter la légalité existante et même, sur beaucoup de points, d'en introduire une nouvelle ; de maintenir en outre dans la fonction d'organe national la bureaucratie, qui s'est plutôt comportée, jusqu'ici, en corps étranger à la nation.

Il ne suit pas de là que la Croatie soit, au sens entier du mot, et selon le vœu excessif des *Starceviciens*, maîtresse de ses destinées. Sous le régime dualiste de l'Autriche-Hongrie, qu'on ne modifiera certainement pas pour elle seule, force est au contraire qu'elle reste coordonnée à la Hongrie. Elle doit tenir compte de cette situation de fait et de droit, dans ses institutions intérieures, dans sa politique et jusque dans le ton qu'il appartient à ses *leaders* de donner à l'esprit public. Cette coordination l'associe à un pays qui a la tradition constitutionnelle et le sens très développé du progrès. Bon voisinage et bonne école, à la condition, bien entendu, que le Hongrois reste tel qu'il s'est montré depuis la Résolution de Fiume, voisin bienveillant et éducateur sans férule. Sur le chemin de l'émancipation, qu'encombrent les nationalités austro-hongroises et où la plupart n'avancent guère, la Croatie a même déjà dépassé la Bohême, puisqu'enfin « royaume » distinct, autonome de droit depuis trente ans, elle semble assurée désormais de l'autonomie de fait. Il suffisait d'un déclenchement pour la faire passer de l'état despotique à l'état de petit peuple privilégié, par comparaison avec

d'autres nationalités transleithanes et même cisleithanes. Ce déclenchement s'est produit du fait de la conquête légale, favorisée par un cabinet hongrois, de la majorité dans la Diète d'Agram.

La besogne législative qui s'impose à cette assemblée est considérable : certaines institutions surannées sentent encore la demi-concession arrachée en son temps à l'absolutisme des Habsbourg, comme la censure dite « objective [1] », les procédures dépourvues de garanties pour les accusés politiques, les entraves apportées par la nécessité d'un *Placet* à l'exercice de certaines professions libérales. L'autre partie, plus délicate, consistera à organiser un nouveau régime électoral, les droits de réunion et d'association, à étendre la compétence du jury et à restreindre, sur beaucoup de points, celle de l'autorité administrative. Il s'agit en somme d'écrire, pour la Croatie, le nouveau Code des libertés publiques. Dans cette œuvre de longue haleine, la Diète d'Agram devra s'inspirer des travaux législatifs que la Hongrie poursuivra parallèlement pour son compte. Cette méthode paraît indispensable, en ce qui touche surtout l'introduction projetée du suffrage universel. Car on a peine à admettre qu'une étape d'une telle importance, — compte tenu surtout de la culture comparée des deux pays, — puisse être franchie plus tôt à Agram qu'à Pest.

Reste enfin à affermir les bons rapports d'État à État et de peuple à peuple, heureusement renoués entre la Croatie du Congrès de Fiume et la Hongrie actuelle. De l'avis de bons juges, une revision de la *Nagoda* n'est pas nécessaire. Tout imparfait qu'il soit, ce pacte résout l'épineux problème dont la donnée, après trente ans, reste entière : laisser à la Croatie le sentiment et les avantages du *chez soi,* sans mettre cependant la Hongrie *hors* de cette portion du territoire transleithan. Le point est que, des deux côtés, on s'ingénie à dégager des solutions équitables et pratiques du contrat tel qu'il est. Cer-

1. Toutes les épreuves des journaux doivent être communiquées avant tirage au procureur d'État. L'article ou le passage supprimés par celui-ci paraissent en blanc dans le corps du journal. C'est au lecteur à suppléer aux lacunes, qui donnent l'impression matérielle d'amputations subies par la presse militante sur son propre champ de bataille.

taines divergences d'interprétation sont pour ainsi dire classiques, et les Hongrois, tout les premiers, paraissent disposés à y mettre terme.

Quand, par exemple, la *Nagoda* édicte que la langue croate est, seule, officielle sur le territoire de la Croatie, il ne faut point, sous le fallacieux prétexte que les Chemins de fer de l'État ressortissent à une administration centrale hongroise, assurer le service, sur ce territoire, par des employés qui ne parlent que le hongrois. Il y a un budget commun aux deux pays, sur lequel sont payées notamment les dépenses afférentes aux grands travaux publics : on doit faire en sorte que la Croatie reçoive une part proportionnelle à ce qu'elle verse à la communauté, et établir un compte séparé et clair. C'est le seul moyen de couper court aux acerbes et ténébreuses controverses instituées, depuis la *Nagoda*, entre critiques magyars et croates, chaque école se flattant d'établir que son pays à elle entretient l'autre.

L'intervention, même tout officieuse, du gouvernement de Pest à la dévolution des emplois publics « autonomes », aux règlements scolaires, au fonctionnement d'institutions proprement nationales en Croatie, comme l'Université d'Agram, doit être soigneusement évitée. Les abus dont la mémoire des bans est chargée ne tournaient pas tous au profit de la Hongrie, et cependant c'est la Hongrie qu'hier encore la nation croate en rendait responsable. Un tel passé suggère, dans l'intérêt de la confiance que les deux pays doivent s'inspirer, des précautions non moins que des redressements actuels. A défaut d'une revision qui ne s'impose pas et qui pourrait même offrir certains dangers, il serait sans doute souhaitable qu'une nouvelle jurisprudence relative à l'interprétation de la *Nagoda* s'établît promptement et qu'on s'arrangeât de façon à la rendre publique.

*
**

Jugée enfin dans ses rapports avec l'équilibre dualiste, l'évolution que nous venons de retracer n'est pas moins digne de retenir l'intérêt.

On sait que le Congrès de Fiume, qui a dégagé la formule de

l'entente hungaro-croate, a été réuni sur l'initiative de députés et de notables dalmates et que ceux-ci ont vigoureusement appuyé la « résolution ». Or, la Dalmatie est une province autrichienne que, légalement, les affaires transleithanes n'intéressent pas. En fait, elle n'a jamais eu à subir, sous aucune forme, le contre-coup des abus en Croatie. Encore même qu'elle prît ces abus à cœur, parce que ressentis par des frères de race et de langue, ceci seul ne suffirait pas à expliquer qu'elle suscitât et dirigeât un mouvement proprement politique. Si les Dalmates ont adopté à Fiume une altitude aussi militante ; si, notamment, ils ont poussé le Congrès à inscrire en tête de ses revendications la réincorporation de la Dalmatie à la Croatie, donc aussi à l'État transleithan, c'est qu'ils jugeaient venu le moment d'agir, non seulement dans un intérêt de famille ethnique, mais *pro domo*.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner les causes de la désaffection de la Dalmatie vis-à-vis de l'Autriche. Les plus souvent alléguées sont une administration routinière, qui n'a pas su mettre en valeur, au XIXe siècle, un littoral florissant au temps de l'occupation vénitienne, et l'invasion de la langue et des mœurs allemandes — fait du fonctionnaire, de l'officier de terre et de mer, du touriste et du commis-voyageur autrichiens — dans une province particulièrement soucieuse de conserver intacts son relief et son originalité slaves. Ainsi les Dalmates espèrent d'une association d'intérêts avec la Hongrie un essor de progrès matériel dont l'œuvre de celle-ci, à Fiume précisément, leur donne l'avant-goût. Quant aux périls que pourrait faire courir à leur intégrité nationale l'infiltration magyare substituée par hypothèse à l'allemande, ils les jugent en toute raison chimériques : unis à la Croatie, ils formeraient un corps slave assez compact pour se défendre.

Chez les Croates, ce même programme de réincorporation trouvait un terrain excellemment préparé par la tradition, par l'enseignement historique à tous les degrés, même et surtout par l'éducation électorale. Il sourit à tous les intérêts, il flatte le sentiment populaire. Présenté de surcroît comme la condition d'une entente avec la Hongrie et par conséquent du redressement du régime intérieur, sa valeur intrinsèque se doublait d'une valeur de circonstance. Si nous l'osons dire,

ç'a été la passerelle qui a permis au gros de l'opposition croate de franchir l'abîme de ses ressentiments contre Pest.

On peut donc constater aujourd'hui que la Dalmatie cisleithane et la Croatie transleithane non seulement s'attirent l'une l'autre — ce qui n'est point un fait nouveau — mais qu'elles placent dans l'union avec la Hongrie le pôle de cette attraction : et voilà précisément la nouveauté. Un si grave symptôme ne pouvait échapper aux cercles de la Cour. L'impression qu'ils ont éprouvée, au lendemain des élections à la Diète d'Agram, paraît assez fidèlement rendue par les correspondants viennois des journaux dalmates. Celui de la *Sloboda*, de Spalato, écrivait :

Le scrutin du 3 mai est considéré ici comme une défaite pour la *Camarilla*. Elle voyait déjà le programme *résolutionniste* à vau l'eau, et la Dalmatie repentante venant lui faire amende honorable. Notre grande victoire nationale vient d'anéantir ces espoirs. On va s'occuper dès lors à Vienne de sauver ce qui peut être sauvé. On parle de constituer en Dalmatie et en Croatie un parti « autrichien », dont le programme s'adresserait au peuple et serait bourré de promesses de réformes sociales. Bref, on ferait l'essai chez nous comme on l'a fait vainement en Hongrie, de la *démocratie impériale et royale* (*sic*). C'est la tactique à la mode.

Nous ne croyons pas beaucoup au succès de cette tactique. Il est un peu tard pour convaincre l'opinion, même dans les pays slaves, que la tradition des Habsbourg se prête à un essai d'Empire démocratique. Cependant — et les Magyars feront bien d'y songer — les avances de Vienne aux Croates et aux Dalmates peuvent prendre une forme qui flatte tout en même temps leur amour-propre national et leurs aspirations au progrès social et politique. Peut-être même ces avances ne seraient-elles pas repoussées *a priori* par un parti dont nous connaissons l'activité, et qui semble le mieux préparé, par son entregent populaire, à profiter immédiatement de l'introduction du suffrage universel. Après tout, si l'on dépouille l'idée de « Grande Croatie », mise en vedette par les *Starceviciens*, de ses dehors systématiques et hyperboliques, on trouve qu'elle repose, au fond, sur le principe fédéraliste, Une Au-

triche-Hongrie *fédéralisée*, et non plus dualiste, s'accommoderait assez bien de l'union de la Croatie à la Dalmatie, et la Croatie-Dalmatie jouirait, sous un tel régime, d'une autonomie encore plus complète que celle que la Hongrie peut lui garantir.

Attendons-nous donc à voir l'hypothèse fédéraliste jouer un rôle dans la partie qui va se poursuivre entre Vienne et Pest et dont la Dalmatie est l'enjeu. Précisément parce que le fédéralisme n'est qu'une hypothèse, peut-être même la plus osée de celles que suggère le problème austro-hongrois, nous ne croyons pas qu'elle détourne les Slaves des réalités déjà obtenues grâce à la politique de Fiume et dont la plus tangible consiste en ce que la Croatie a pu reprendre possession d'elle-même. Au fond, l'avenir de cette politique est entre les mains des hommes d'État de Pest : tout le pays compris entre la Drave et l'Adriatique est appelé à figurer quelque jour sur la carte de la Transleithanie, à la condition qu'ils sachent en continuer la conquête morale.

CHARLES LOISEAU

Saint-Amand (Cher). Imp. Bussière. *L'administrateur-Gérant :* H. CASSARD.

LES

COURTISANS DE LA GLOIRE

I

Jean Malbert, médecin à Dône, savait qu'il ne vivrait plus longtemps. Nuit et jour, il était poursuivi par cette pensée : « Quand je ne serai plus, que deviendra ma fille ? »

Ni son enfance ni sa jeunesse ne lui avait légué un souvenir. A quarante ans il s'était marié, pour faire comme tout le monde. Sa femme était belle, vertueuse et soumise. Elle le rendit très malheureux et ne fut pas heureuse. Il était un peu frondeur, aimait à discourir librement, et il la choquait sans cesse : car elle était austère et dévote, très respectueuse des choses établies, sans indulgence pour elle ni pour les autres. Nul ne devina que cette femme pieuse se réfugiait dans l'église pour échapper aux désirs de luxe et de volupté. Elle mourut après douze ans de mariage. Son époux s'efforça de la regretter, mais n'y réussit guère.

Tout le monde s'apitoya sur le sort de Renée, sa fille unique, âgée de dix ans. « Si jeune, être privée de l'affection d'une mère. C'était triste ! » L'enfant fut bien plus joyeuse quand cette mère sévère et froide disparut de sa vie.

Madame Malbert haïssait l'enthousiasme et la gaieté. Sa présence assombrissait la maison. Quand elle en fut sortie, la petite Renée put, librement, chanter et rire.

Pendant son enfance, son père, qui rentrait aux heures où elle était couchée, la voyait fort peu ; et, plus tard, il fut embarrassé auprès d'elle. Il ne savait comment on doit causer avec les jeunes filles, ces créatures artificielles à qui l'on ment toujours. Il avait confié l'éducation de Renée à une vieille demoiselle douce et vertueuse, qui inculquait avec zèle à son élève ses connaissances vagues et ses principes immuables.

Le docteur Malbert ne comprit pas sa fille. Les paroles qui lui échappaient parfois devant elle, paroles de vieux médecin positiviste, n'étaient jamais perdues. Renée les recueillait, les méditait longuement. Elle ne posait pas de questions, devinant qu'on ne lui répondrait pas, mais elle se demandait : « Qui a raison ? mon père ou mon institutrice ? Cache-t-on la Vérité aux jeunes filles parce qu'Elle est trop laide... ou trop séduisante ?... Les hommes sont-ils nos protecteurs ou nos tyrans ? »

Elle marchait avec obéissance dans les chemins battus, mais en jetant de tous côtés des regards perçants et curieux. Que découvrirait-elle, où irait-elle, plus tard ? Elle l'ignorait encore...

Madame Malbert avait apporté en dot à son mari cent mille francs, dont hérita sa fille. Après avoir soigné, durant un quart de siècle, les malades de sa ville natale, le docteur Malbert était parvenu à capitaliser deux cent mille francs qu'il plaça chez un ami, notaire fort estimé à Dône. Celui-ci avait déjà entre les mains la petite fortune de Renée. Un jour, le notaire se fit sauter la cervelle, et ses clients apprirent avec stupéfaction que, depuis plusieurs années, il s'appropriait leur argent. Le docteur Malbert était ruiné. Il avait une maladie de cœur ; sa mort était proche. Que deviendrait sa fille ?

A dix-huit ans, que savait-elle ? Ce que savent toutes les petites bourgeoises. La grammaire, un peu d'anglais, d'allemand, un peu de géographie, un peu d'histoire, soigneusement faussée à l'usage des demoiselles. Elle avait du goût pour la musique et jouait assez bien du piano. Comment gagnerait-elle sa vie ?

Elle était belle. Son père lui-même contemplait avec plaisir son visage ovale aux traits fins, sa taille souple, ses cheveux

bruns légèrement ondulés, son teint frais, ses prunelles bleues. Pour le moment, sa grâce et sa beauté lui attiraient de nombreux danseurs, et l'antipathie des mères de famille. Rien de plus.

Pourrait-elle se marier sans dot ? Ce n'était pas probable.

La bourgeoisie de Dône est prudente au plus haut point. Elle a pour précepte : « Tu épargneras, tu entasseras. Tu songeras, sans cesse, au lendemain. »

Renée ne se marierait pas.

Son père se disait : « D'un jour à l'autre, elle peut se trouver seule au monde, sans ressources, sur le pavé. Pauvre petite ! elle rit, elle s'amuse : elle ne pense pas à l'avenir. »

Il se trompait. Renée y pensait avec angoisse. On ne lui avait pas révélé que son père était gravement malade, mais elle devinait qu'il était affaibli, et qu'elle le perdrait bientôt.

Son enfance avait été mélancolique. Plus tard, lorsqu'elle resta sans fortune, elle vit s'éloigner les amis de son père. Elle acquit ainsi un peu d'expérience et de tristesse, et perdit la divine légèreté de l'âme. Elle ne pouvait s'écrier, comme la plupart des jeunes filles : « Ceci est impossible, car ce serait affreux ! »

L'inquiétude la rongeait. Souvent elle rêvait que son seul protecteur avait disparu, et qu'elle mendiait son pain dans les rues de Dône : elle avait froid et faim ; ses haillons cachaient à peine son corps nu. La ravissante madame Picot lui faisait l'aumône en souriant, et celle qu'on appelait « la bonne madame Pache » arrivait à son tour, s'arrêtait, la dévisageait, en clignant des yeux, à travers la voilette de gaze blanche qui se collait à son nez rouge, et lui tenait ce discours : « Ma chère enfant, c'est très mal de mendier. Pourquoi ne travaillez-vous pas ? Venez coudre chez moi. Vous n'êtes pas très habile, je le crains ; je vous avais souvent conseillé de vous consacrer aux ouvrages d'aiguille : n'avais-je pas raison ? Enfin, venez tout de même. Vous serez nourrie et je vous donnerai une paire de vieux souliers. »

Renée s'éveillait en sursaut, le front brûlant, les pieds glacés. Elle ne murmurait pas : « Ce n'est qu'un rêve », car la réalité n'avait pour elle que des menaces.

Pour ne pas ajouter aux inquiétudes de son père, elle dissi-

mulait ses terreurs. Mais elle sentait, dans l'ombre, le spectre de la misère, plus cruelle que la mort. Elle frissonnait, elle avait peur.

Résolument, elle écarta les visions de luxe et d'amour, et se jura d'épouser le premier honnête homme qui l'aimerait assez pour demander sa main.

Elle appartenait à cette classe bourgeoise qui refuse aux femmes tout bonheur en dehors du mariage, qui ne les élève que pour le mariage, ne les estime que dans le mariage, et leur chuchote à l'oreille : « Ne rêvez pas, ne pensez pas, n'aimez pas. Mariez-vous. »

Il fallait donc se marier, froidement, tristement peut-être, mais se marier.

Sachant qu'elle était jolie, spirituelle, séduisante, elle ne renonçait pas à l'espoir.

Elle désirait violemment le mariage, non seulement parce qu'elle y voyait le salut, mais aussi pour consoler son père. Elle devinait les soucis de ce brave homme, et quelque chose en elle se révoltait contre l'Inconnu :

Elle se disait : « Mon père a travaillé consciencieusement, utilement, et il n'a pu assurer l'existence des siens. Il est humilié, il souffre, il ne l'a pas mérité. Moi, je vais peut-être vers quelque chose d'horrible, et je ne l'ai pas mérité non plus... »

*
**

Tandis qu'elle se détournait avec épouvante de l'avenir, un autre, qui avait été son camarade de jeux, y courait avec ardeur.

Charles Méran était né à Paris. Son père fut un spéculateur effréné dont l'imagination découvrait sans cesse des affaires d'or. Cet homme énergique et plein de foi en lui-même ne douta pas un instant de ses richesses futures. Il montrait à ses amis le plan du palais qu'il bâtirait avenue du Bois, du Musée qu'il léguerait à la ville de Paris après avoir gravé son nom au-dessus des portes. Ses échecs successifs ne le découragèrent pas. Un jour, il tomba malade d'une bronchite, et mourut, en alignant des chiffres.

Il ne laissait presque rien à sa famille. Sa femme, sensible et délicate, ne fit aucun effort pour lui survivre. Deux mois plus tard, on l'enterrait auprès de lui.

Charles, leur fils unique, n'avait que douze ans. Le conseil de famille lui donna pour tuteur un oncle de son père qui habitait à Dône. M. Léon Méran était banquier, riche et célibataire. Il résolut d'adopter, plus tard, l'enfant, et de l'associer à ses affaires.

Charles fit, au collège de Dône, d'excellentes études et remporta plusieurs prix. Il en conçut de l'orgueil. Lorsqu'il eut dix-sept ans, il prit la décision de se vouer à la littérature.

— Un je ne sais quoi, — déclarait-il, me pousse à écrire.

M. Méran s'écriait :

— Bêtises, mon garçon, folies de jeunesse ! Si tu ne veux pas être banquier, sois notaire, ingénieur, médecin, architecte. Je veux que tu aies une profession sérieuse. Si tu m'obéis en cela, je te ferai une pension de trente mille francs, et tu seras mon héritier. Mais je ne veux pas te fournir de l'argent pour que tu ailles vivre à Paris avec un tas de détraqués, de débauchés et de paresseux. Non ! non ! et non !

Charles écoutait en frémissant les paroles de son tuteur.

— Mais, cher oncle, — répondait-il, — je vous assure que les écrivains ne sont pas nécessairement des paresseux. Au contraire ! la plupart sont des travailleurs obstinés. A. écrit huit heures par jour, B. douze heures, C. du soir au matin, et leur vie à tous trois est réglée comme une bonne pendule,

— Taratata ! Je ne crois pas un mot de ce que tu me racontes. Où l'as-tu pris ? Dans les journaux ? probablement ! Si tu avales tout ce que tu lis dans les journaux !... Et puis, quand même !... La littérature est un sale métier. Ces imbéciles de romanciers et de poètes dépravent non seulement les femmes hystériques, mais la société tout entière. Si on pouvait les massacrer en foule, les choses n'en iraient que mieux. Toutes les folies, toutes les stupidités qui nous irritent tant, nous autres gens pratiques, sont inventées par ces faiseurs de phrases qui se posent en grands génies, et trouvent des naïfs pour les croire. Sans eux, le monde irait son petit train-train en s'améliorant peu à peu. Grâce à eux, nous avons les révolutions, et les réactions, et les socialistes, et les nationalistes,

et les royalistes, et les anarchistes, et les militaristes, et les antimilitaristes !... Que ces messieurs nous fichent un peu la paix, à nous autres bons bourgeois ! à nous qui travaillons.

— Mais, mon oncle, ils créent ce qu'il y a de plus précieux au monde, le Rêve et la Beauté !...

— Ah ! écoute, je ne veux pas discuter avec toi, je ne suis pas un phraseur. Jusqu'à ta majorité, tu feras *ce que je veux*. Tu viendras à la banque, ou bien tu étudieras sérieusement. Plus tard, tu feras ce que tu voudras. Seulement, je t'avertis que si tu te mets à écrivailler, tu ne devras plus compter sur moi en rien... en rien... Je n'ai pas touché aux intérêts de ta fortune : quand tu seras majeur, j'aurai donc cent mille francs à te remettre, et tu me diras si tu veux te contenter de cette somme, n'en faire qu'à ta tête, ou si tu préfères être adopté par moi, devenir un homme riche et considéré.

— Je vous en supplie, mon oncle !...

— Tais-toi, mon enfant. Pour le moment, ne parlons plus de tout cela. J'ai beaucoup d'affection pour toi et je crois te l'avoir prouvé.

— Vous avez été très bon, et je vous suis reconnaissant. Mais que voulez-vous ? Ma vocation...

— Chut ! Encore une fois, ne parlons pas de cela. Dans quatre ans, tu feras ton service militaire. Nous avons donc du temps devant nous.

Le jeune homme ne répondit pas : il se jurait d'être inébranlable. Sans regrets il renonçait à la fortune de son tuteur, car il n'était pas fâché de se contempler dans le rôle de martyr. Déjà il méditait sa biographie, en composait les premiers chapitres. Refuser un héritage de quatre millions, quelle action merveilleuse et rare ! Aucun de ses maîtres, ni Balzac, ni Flaubert, ni Maupassant, n'avait débuté aussi brillamment. Il méprisait son oncle, mais ne lui en voulait pas !

Il se résigna donc et, pendant quatre ans, alla régulièrement à la banque ; mais il fut inattentif et paresseux. Les lettres qu'il écrivait étaient si confuses qu'on ne pouvait les expédier. Les comptes tenus par lui étaient presque toujours inexacts :

— Tous les artistes, disait-il, sont de mauvais calculateurs.

Il détestait les employés de la banque, les soupçonnant de le prendre pour un imbécile. Lui ! S'ils pouvaient savoir !...

*
**

Le jour où il partit pour le régiment, il poussa un cri de joie. Enfin ! il était délivré des chiffres et des affaires ! délivré pour toujours.

A la caserne, il fut heureux. Le métier de soldat ne lui déplaisait pas :

— Le poids du fusil, s'écriait-il, ne fait pas plier l'échine !

Allègrement, il faisait l'exercice, fourbissait son arme. Il évoquait le jour où paraîtrait son premier livre. Déjà il entendait courir sur la terre le bruit de son nom. Les grands hommes lui tendraient la main, lui ouvriraient leurs rangs. La jalousie mordrait au cœur ses camarades d'enfance qui ne l'avaient pas deviné, qui l'avaient parfois trouvé ridicule, et qui vieilliraient, notaires, médecins ou banquiers de province, pendant que lui remuerait le monde.

Les femmes s'offriraient à lui. Il aurait des amours de poète, éclatantes comme sa gloire.

Oui, il posséderait tout ce que peut convoiter un mortel, la renommée, le pouvoir, la richesse, l'amour. Et il connaîtrait l'ivresse de la bataille, car il fallait lutter pour tout conquérir.

Il inscrivait les menus événements de sa vie, et se récitait à lui-même des phrases éloquentes dont se serviraient ses biographes futurs. Il était très fier et très content.

Avec ses camarades, il se piquait d'être poli, mais froid. Un seul lui inspirait de l'amitié. C'était un Parisien nommé Jacques Dorianne. Charles lui confiait ses aspirations, Jacques l'écoutait. En se quittant, les deux jeunes gens se dirent : « Au revoir ». Ils comptaient se rencontrer bientôt, à Paris.

Lorsque Charles eut terminé son service militaire, il revint à Dône pour annoncer sa décision à son tuteur. Leur conversation fut courte. M. Léon Méran n'aimait pas les paroles inutiles.

— Ta résolution est inébranlable ? La mienne aussi. Nous

resterons amis : tu seras le bienvenu, chez moi, quand tu voudras y passer quelques semaines, mais tu ne seras ni mon fils adoptif ni mon héritier.

— Mon oncle, l'argent n'existe pas à mes yeux. J'ai besoin de me développer selon la loi de ma nature. Je ne veux subir aucune autre loi.

— Voyons, pas d'élucubrations littéraires. Nous sommes estimés à Dône, nous y pouvons quelque chose. J'espérais avoir en toi un successeur qui continuerait ici, sur place, notre honnête et vieille famille bourgeoise. Tu ne veux pas ? C'est bon, et que le diable emporte tous les écrivailleurs !...

— Ah ! mon oncle, n'en dites pas de mal.

— Soit ! Je ne me sens pas la force de te convaincre et tu ne me convaincras certes pas. Donc, n'en parlons plus. Pour l'amour du ciel, n'en parlons plus !

M. Méran était amèrement déçu. Il comprenait que son neveu voyait en lui un bourgeois imbécile et tyrannique, et il en voulait à Charles de méconnaître ainsi son affection. Il frissonnait à la pensée de sa vieillesse solitaire ; mais il se gourmandait : « Allons, pas de mollesse. Si je tiens ferme, ce garçon, tôt ou tard, cédera. »

Ce jour-là, Charles avait en se promenant des allures de triomphateur. Il marchait tête haute ; ses talons claquaient sur le pavé. Cette fortune, dont il ne voulait pas, l'élevait, lui semblait-il, au-dessus des riches qui veillent sur l'argent, au-dessus des pauvres qui le convoitent. Quelle joie de quitter ainsi cette ville morose, en lui jetant à la face une poignée d'or ! Quel geste superbe !

Dône est une petite ville très bien tenue. Ses rues sont étroites et propres. Ses maisons, blanchies à la chaux, correctement alignées, sont entourées de petits jardins, aux plates-bandes symétriques, où fleurissent des roses, des géraniums et des œillets. A toutes les fenêtres, dans des pots de fer peint, poussent du réséda et des marguerites. Ces fleurs ont un air correct et prude.

Des collines basses protègent la ville contre les vents. Charles avait pour principe de chercher partout des images et des symboles. Il se dit que les habitants de Dône étaient

protégés aussi par leurs basses vertus contre la passion et l'aventure, contre toutes les folies sublimes. Il se rappela une phrase qu'il avait lue dans un de ses livres préférés : « Le vent ne souffle pas sur eux ; jamais ils n'entendront le chant des mers profondes... »

« L'ennui suinte dans ce trou. Bientôt, dans une semaine, je serai à Paris. Je deviendrai l'égal des hommes célèbres. Je repasserai peut-être, un jour ou l'autre, à Dône en triomphateur. »

II

Le surlendemain, M. Méran, pour fêter le retour de son neveu, donnait un bal. Charles daigna s'y rendre. Pour une fois, ce serait amusant de causer avec les épouses, les sœurs et les filles des bourgeois de Dône. Il leur conterait la raison de son départ. Il serait charmant, spirituel, enthousiaste. Il leur laisserait un souvenir impérissable, il leur apparaîtrait comme un jeune amant de la Beauté et de la Gloire.

Que penseraient-elles ensuite de leurs maris, de leurs frères, de leurs fiancés ?

Avant de mettre son habit, il se posa devant un miroir. Il voyait un petit corps trapu, des cheveux noirs et plats qui retombaient sur un front bosselé, une grosse tête, des yeux de velours, un nez court et large, une bouche délicate, rose, qui s'entr'ouvrait un peu. Il se dit : « Décidément, je ne suis pas un joli garçon. Mais j'ai un type étrange. Quelle expression ! On sent que je ne suis pas le premier venu. J'ai un peu l'air d'un Mirabeau qui serait un poète. »

Il dîna seul avec son oncle. Le vieillard voulait dissimuler sa mélancolie, le jeune homme désirait étaler son parfait contentement. Ils s'efforcèrent de causer beaucoup, et avec entrain. Mais cela leur fut difficile, car leurs opinions s'entrechoquaient avec trop de violence. Ils durent abandonner la politique et la religion, sujets préférés de M. Méran. Charles approuvait un attentat récent que son tuteur qualifiait de crime infâme. Ils se rabattirent sur les potins de la petite

ville. Mais ce sujet ne leur réussit pas davantage et faillit causer une querelle très vive. M. Méran déplora la conduite de la belle madame Dercier, qui s'affichait avec un second amant, et de Marie Tenel, ouvrière qui gagnait jadis à Dône trois francs par jour, en travaillant dix heures, et qui maintenant exerçait brillamment, à Trouville, le métier de cocotte.

Charles prétendit que ces deux charmantes personnes agissaient d'une façon courageuse et raisonnable. Il voulut justifier son opinion, mais son oncle l'interrompit et parla de leur voisine, mademoiselle Cerisier, vieille fille riche et avare, à qui l'on avait dérobé un collier de perles. Charles développa sur le vol et sur les origines de la propriété des théories subversives, qu'il avait trouvées chez d'excellents auteurs. Il affirma qu'une femme aussi laide que mademoiselle Cerisier est criminelle en détenant une parure précieuse. Le contact de cette peau jaune et ridée avait souillé ces perles fines. Il leur souhaitait de s'enrouler autour d'un beau cou.

M. Méran maitrisait à grand'peine son indignation : son neveu défendait l'adultère, la prostitution, le vol et l'assassinat!

Il marmottait entre ses dents :

— C'est qu'il ne plaisante pas, le malheureux !... Ah ! les misérables ! Ils lui ont tourné la tête !... Dire qu'ils peuvent corrompre ainsi nos enfants, et qu'il n'y a pas de loi pour les punir... Ah ! les misérables !...

Vers dix heures, Charles entra dans la salle de bal. Il fut très aimable pour les jeunes filles; il voulait se documenter sur la psychologie des vierges, qu'ignorent, affirmait-il, la plupart des romanciers ; il voulait aussi se faire admirer par elles. A toutes ses danseuses il fit des confidences. Elles lui conseillèrent de ne pas perdre, pour des raisons futiles, la protection et la fortune de M. Méran. Il jugea les vierges de Dône intéressées, incapables d'une idée noble.

Il s'entretint longuement avec mademoiselle More, qui lui fit la morale et qu'il essaya de scandaliser : il ne réussit qu'à se faire prendre pour un imbécile malpropre. Soudain, il aperçut Renée Malbert. Comme elle avait embelli depuis deux ans ! Comme elle était bien habillée ! Il se précipita vers elle et lui demanda une valse, qu'elle s'empressa de lui accorder ; mais

ils ne dansèrent que fort peu : ils avaient tant de choses à se dire ! Lorsque Renée apprit la résolution du jeune homme, elle le félicita.

— Vous avez mille fois raison, — s'écriait-elle ; — il faut devenir tout ce qu'on peut être. Vous avez toujours aimé les livres, toujours détesté les affaires. Vous en souvenez-vous ? quand vous aviez quinze ans et moi douze, vous me lisiez les Contes de Perrault et d'Andersen ; et j'étais séduite. J'entrevoyais un monde inconnu... Je pense encore parfois à la Sirène qui accepte de si atroces souffrances pour se créer une âme. J'ai bien pleuré sur son sort. Vous avez été la cause de mes larmes. Grâce à vous j'ai le culte des belles choses.

Ces mots résonnèrent comme de la musique aux oreilles de Charles. Enfin son rôle d'initiateur commençait !

— Si je vous ai fait pleurer, — dit-il, — j'en suis heureux, car les larmes sont précieuses.

Elle sourit.

— C'est vrai. Un jour, quand vous serez illustre, rappelez-vous que je fus la première qui ait cru en vous.

« *Quand* vous serez illustre... » Oh ! la merveilleuse parole !... Non pas : « *Si* vous êtes illustre... », mais : « *Quand* vous le serez ».

Avec quelle certitude elle avait dit cela !

Il fixa sur elle ses yeux noirs, énormes, dont il s'enorgueillissait.

— Oui, vous avez été la première, et je ne l'oublierai pas... Savez-vous que j'ai eu beaucoup de chagrin lorsque votre institutrice a décidé que nous étions trop grands pour continuer à nous rencontrer en camarades ?

— Moi aussi, — répondit-elle à voix basse.

— Bien vrai ?... vous aussi ?

— Mais oui... sans doute !...

— Eh bien, accordez-moi une faveur. Je voudrais vous dédier mon premier roman. Me le permettez-vous ?

— Si je le permets ?... Oh ! merci !

— Voulez-vous l'étudier avec attention et m'en dire franchement votre avis ?

— Certes, mais je ne suis qu'une ignorante.

— Votre ignorance est exquise : vous avez l'intuition qui

vaut mieux que la science et que la science émousse. Soyez pour moi une amie, une inspiratrice.

Leur causerie se prolongea. Elle leur fut si douce qu'ils ne remarquèrent pas qu'elle durait depuis plus d'une heure. La jeune fille lut dans les yeux de Charles quelque chose qui fit battre son cœur. Elle se demanda : « Est-ce le salut ? Est-ce enfin le mariage ? »

Lui songeait : « Est-ce enfin celle qui me comprendra ? Est-ce enfin l'amour ? »

Instinctivement, Renée cherchait à plaire.

Charles n'était plus pressé de quitter Dône. Journellement il allait chez Renée. Le docteur Malbert accueillait fort bien le jeune homme. Il lui trouvait l'esprit fumeux et fantasque, mais se disait qu'on peut, malgré cela, devenir un écrivain célèbre et qu'un garçon pratique n'épouserait pas une femme sans fortune. Ou Charles réussirait dans la carrière qu'il avait choisie en ce cas, il gagnerait de quoi vivre largement ; ou bien il ne réussirait pas, et alors, rendu sage par l'expérience, il renoncerait à la littérature, céderait aux désirs de son oncle et serait un jour millionnaire.

Cette seconde supposition plaisait infiniment au docteur Malbert !

Renée, partagée entre la crainte et l'espoir, était au supplice. Charles lui parlait souvent de mademoiselle Marie Bernard, héritière que son oncle lui avait destinée.

— Mais — ajoutait-il — je ne suis pas à vendre comme les jeunes bourgeois de Dône.

Elle admirait son désintéressement. « Et moi, songeait-elle, m'épousera-t-il ? Non ! ce n'est pas possible, ce serait trop de bonheur. Il s'en ira un jour, bientôt, et alors je resterai ici, humiliée, déçue. »

De toutes ses forces elle désirait ce mariage... Habiter Paris ! être la femme d'un grand écrivain !

Elle croyait en l'avenir de Charles. Il était différent des autres, il devait donc leur être supérieur. Seul, parmi tous ceux qu'elle avait connus, il méprisait l'argent ; il nommait avec ferveur la passion, la gloire et l'héroïsme.

Comme à la plupart des jeunes filles, on n'avait donné, à

Renée Méran, que des livres un peu refroidis par l'âge. Charles lui apporta les œuvres ardentes, audacieuses et subtiles de ses contemporains. Elle les lut en cachette et s'en éprit avec un peu de trouble et de remords.

Elle ne s'ennuyait plus. Grâce à Charles, les fées avaient charmé son enfance, la beauté illuminait sa jeunesse.

Elle avait sommeillé, lui semblait-il, non dans un palais enchanté, mais dans une étroite et laide maison bourgeoise. Le prince était venu, s'était penché sur elle, avait posé les lèvres sur son front, et l'avait doucement éveillée.

Enfin l'heure tant désirée sonna. Charles avait dîné chez le docteur Malbert. Celui-ci, appelé par un malade, était sorti. Aussitôt que le jeune homme fut seul avec Renée, il lui dit à voix basse :

— Je vous aime. Vous l'aviez deviné, n'est-ce pas ?

— Oui.

— Je vous aime violemment, tendrement, de toutes mes forces. Êtes-vous contente de le savoir ?

— J'en suis très contente.

— Oh ! merci, ma chérie, ma femme. Vous ne vous repentirez pas d'avoir eu confiance en moi. Je vous adore.

Elle lui tendit les deux mains. Il les saisit, les baisa. Tous deux tremblaient. Ce fut une minute inoubliable. Lorsque le docteur Malbert rentra, Charles dit simplement :

— Monsieur, j'ai peut-être oublié les convenances. Pardonnez-moi. J'aime votre fille, et j'ai l'honneur de vous demander sa main.

Le vieux médecin fit un effort pour dissimuler sa joie. « Elle est sauvée, songea-t-il, sauvée ! »

Il répondit :

— Mon cher garçon, votre demande me fait beaucoup d'honneur ; mais il faut que je réfléchisse, que j'interroge Renée...

— Elle m'aime, elle me l'a dit.

Ces paroles causèrent à la jeune fille une légère surprise. Charles se trompait. Elle ne lui avait pas dit : « Je vous aime. » L'aimait-elle ? Oui... sans doute... et cependant...

Après avoir jeté un regard sur elle, son père se tourna vers Charles :

— Et votre tuteur ?

— Mon ex-tuteur consentira, je l'espère, mais, dans tous les cas, je suis libre.

— Oui, mais comment vivrez-vous ?... Je parle devant ma fille. Il s'agit de son avenir, et j'estime que, surtout en ce genre d'affaires, on doit s'expliquer loyalement, sans réticences.

— Je suis de votre avis, — dit Charles, qui avait fait la grimace au mot « affaires ».

— Eh bien ! je ne puis doter ma fille. Vous le savez peut-être ?

— Je le sais, et je m'en réjouis. J'adore mademoiselle Renée. Je me sens la force de travailler pour elle et de la rendre heureuse. Donnez-la-moi.

— Un instant, mon ami, n'allons pas si vite. Vous avez, en tout, cent mille francs de capital. Vos revenus ne peuvent donc vous suffire, si simples que soient vos goûts et ceux de ma fille. Vous avez renoncé à la fortune de votre tuteur. Il ne vous aidera pas.

— Mon plan est fait, soyez tranquille ! Évidemment, il faudra entamer notre capital. Nous irons nous installer à Paris. L'existence n'y est pas coûteuse, quand on ne tient pas au luxe. Nous dépenserons douze mille francs par an, pas davantage.

— Soit ! mais, à ce compte, en neuf ans, votre fortune sera dissipée. Que ferez-vous alors ?

— Oh ! d'ici là, je gagnerai largement notre vie. Je travaillerai, ferme. Je réussirai vite, très vite. Je le sens, j'en suis sûr.

Renée se suspendit au bras de son père :

— Dis oui, papa ! — s'écria-t-elle. — Il a du talent et de la volonté. Nous sommes jeunes, courageux. J'ai confiance en lui. J'ai confiance en l'avenir. Dis oui !

Son père se mit à rire :

— Eh bien ! je dis oui, mes enfants.

— Oh ! chérie, — murmurait quelques instants plus tard le jeune fiancé. — Vous m'acceptez obscur et pauvre. Inspiré par vous je vous donnerai la richesse et la gloire. Je poserai sur

votre beau front une couronne immortelle. Un jour, on nommera Renée Méran comme on nomme Béatrice ou Récamier. Je suis à vous pour toujours.

III

Il était dix heures du matin, et Renée s'attardait dans sa chambre. Étendue sur une chaise longue, les cheveux dénoués, elle revivait en imagination la scène de la veille. Elle voyait s'ouvrir maintenant toutes les portes qu'elle avait jadis cru fermées pour elle. Au-dessus était écrit en lettres d'or : « Richesse, Liberté, Fêtes de l'Esprit ! » Elle entrait dans l'avenir comme un triomphateur dans un palais.

Elle avait fermé son livre. Pour la première fois, il lui semblait que l'œuvre des meilleurs écrivains est moins intéressante que la vie ; pour la première fois, la réalité lui semblait belle.

La femme de chambre vint lui dire que son père la priait de descendre au salon. Elle y trouva M. Léon Méran. Le banquier vint très aimablement au-devant d'elle. D'un air embarrassé, il tirait sur les favoris touffus qui encadraient sa figure bienveillante, ronde et rouge. Ses yeux pâles exprimaient un doux entêtement.

Pendant quelques instants, il garda le silence. Renée, très émue, attendait avec angoisse les mots qu'il allait prononcer, et se jurait de défendre contre ce vieillard les espérances de sa jeunesse. Enfin M. Méran prit la parole :

— Mademoiselle, — dit-il, — mon neveu m'ayant déclaré, ce matin, qu'il souhaitait faire de vous sa femme, je suis venu tout de suite demander votre main au docteur Malbert. Je ne puis dire que j'approuve tout à fait ce mariage, mais je n'y mets pas obstacle.

— Ce serait impossible, monsieur ! — interrompit-elle paisiblement.

— Ce serait impossible, en effet, je l'avoue. Charles vous a

peut-être dit que je lui avais conseillé d'épouser mademoiselle Bernard...

— Oui.

— Mon Dieu, j'ai certainement désiré cette union ; mais puisque Charles n'en veut pas, j'y renonce. Il fait un mariage honorable : je m'incline. Vous voyez que je ne suis pas trop méchant.

Elle rit :

— Je sais que vous êtes bon, que vous avez été pour Charles un père.

— Eh bien, causons franchement, comme deux amis, voulez-vous ?

— Certes oui !

— Vous êtes une jeune fille charmante et je serai fier de vous avoir pour nièce. Je vous crois très fine, très raisonnable : j'espère que vous serez mon alliée. Écoutez-moi.

— Je vous écoute, monsieur, avec attention.

— Mon enfant, Charles a tort de lâcher la proie pour l'ombre. Refuser la fortune pour courir vers la gloire, c'est une folie.

— Je ne suis pas de votre avis, monsieur. Il fait bien d'obéir à sa vocation.

— Vous n'êtes qu'une fillette. Si vous saviez combien de jeunes gens se trompent sur leur vocation, surtout quand ils s'imaginent posséder un talent littéraire !... Car, pour être ingénieur, médecin, peintre, architecte, il faut faire des études longues et difficiles... tandis que le premier imbécile venu peut noircir du papier, et se figurer qu'il a du génie.

— Oh ! je sais qu'on se trompe souvent. Mais Charles ne se trompe pas, j'en suis sûre. Depuis son enfance, il aime passionnément les livres, il réfléchit beaucoup, il est différent des autres.

— Différent ne signifie pas supérieur. Un fou aussi est différent des autres. J'ai connu un bonhomme qui portait toujours des pantalons de satin rose. Cependant je vous assure que ce n'était pas un grand esprit.

— Je ne vois pas le rapport, — dit Renée froidement.

Comme elle haïssait ces idées bourgeoises qui se dressent contre la fantaisie et la personnalité !

— Oh ! — répondit M. Méran avec douceur, — je ne veux pas dire que Charles soit un fou ; je veux dire qu'il s'illusionne peut-être sur son talent. Mais supposons qu'il en ait beaucoup. Supposons que ce soit un Flaubert en herbe : Flaubert est son idole... Eh bien ! trouvez-vous que le sort de cet immortel écrivain soit enviable ? Et qu'a-t-il fait, après tout ? Il a écrit une demi-douzaine de volumes, dont l'humanité se serait fort bien passée. En quoi somme-nous meilleurs, ou plus heureux, parce que nous avons lu *Madame Bovary* ou *Bouvard et Pécuchet* ? L'auteur nous a-t-il rendu le moindre service ? Non. A-t-il joui de l'existence ! Non ! Croyez-moi, le père de Gustave Flaubert, l'obscur médecin de province, a été cent fois plus utile et plus heureux que son illustre fils.

— Oh ! comment pouvez vous dire cela ? Sans les artistes et les poètes, la vie serait moins intéressante ; l'amour même serait moins délicat, moins noble... Je m'exprime mal, mais je sens... Il y a quelque chose... ce n'est pas la vertu, ce n'est pas le bonheur... quelque chose qui vaut mieux que tout. Et ceux que vous méprisez nous le donnent. Ils éveillent notre âme.

— Ma pauvre petite, je vous assure que les écrivains sont des fabricants de boissons frelatées.

— Et la prudence des bourgeois fait tarir les sources d'eau vive. Par leur faute, nous mourons de soif.

Le banquier répliqua :

— Comme vous aimez mon neveu !... Vous vous exprimez comme lui... Je vois que vous êtes influençable, toutes les femmes le sont... Moi, je suis un vieillard, j'ai beaucoup d'expérience, et je vous dis ceci : Pensez aux romanciers et aux poètes !... Je ne parle pas des innombrables ratés ; je parle de ceux qu'idolâtre la génération nouvelle. Pensez à Flaubert l'épileptique, à Maupassant le fou, à Edgar Poë l'ivrogne, à Baudelaire le fumeur d'opium. C'est toute une procession de malades et de dégénérés. Être la femme d'un de ceux-là, c'est terrible... Prenez garde... Charles est déjà dans une mauvaise voie. Si vous aviez entendu les théories qu'il m'a exposées un soir, à table !... L'apologie du vol, de l'assassinat, et... d'autres choses... Si vous ne le détournez pas de cette route, bientôt il ne respectera ni vos principes ni votre pudeur... Prenez garde ! vous dis-je. Ramenez-le-moi, non pour moi,

mais pour lui, pour vous. Ramenez-le-moi, si vous voulez être une épouse heureuse et respectée.

La jeune fille se redressa frémissante, et répliqua lentement, d'une voix ferme :

— Vous oubliez une chose, monsieur. Si Charles avait partagé vos idées, il n'aurait pas voulu faire de moi, sa femme. Je suis sans fortune.

M. Méran chercha une réponse et n'en trouva pas.

— Ne nous disputons pas, — dit-il.— J'espérais m'entendre avec vous ; je me trompais. Il est naturel que votre fiancé vous domine. Je renonce pour le moment à faire de vous une alliée. Mais, si jamais vous changez d'avis, si jamais vous pensez : « Il avait raison, le pauvre bonhomme ! » ayez le courage de me le dire franchement. Ne vous obstinez pas, je vous en supplie. Me le promettez-vous ?

— Je le promets, avec plaisir.

— Vous croyez que cette promesse ne vous engage à rien... Puissent les événements me donner tort !

Il lui tendit la main :

— J'ai de l'affection pour mon neveu, je vous assure.

— Oh ! monsieur, j'en suis convaincue.

— Alors, au revoir, ma petite nièce.

A peine fut-elle seule, que Charles se précipita dans le salon.

— Que faisait ici mon oncle ? — demanda-t-il vivement. — J'ai été très surpris de le rencontrer à la porte... Il n'a pas été désagréable ? S'il se permettait...

— Non, non ! il a été très aimable, au contraire.

— Vrai, bien vrai ?

— Je vous jure qu'il m'a dit des choses très flatteuses... Il m'a même assurée qu'il serait très fier de sa nièce.

— Je l'espère bien ! Mais alors pourquoi avait-il l'air embêté ? car il avait l'air embêté, c'est sûr.

— Il est venu me demander de m'allier à lui pour vous persuader de renoncer aux lettres.

— Et... et... vous avez répondu ?

— Que je n'en ferais rien, que je vous approuve, que je vous admire.

— Merci. Je ne mérite pas encore votre admiration, mais je n'épargnerai aucun effort pour la mériter plus tard.

Il n'était pas sincère : il s'estimait digne de tous les hommages. Mais il n'en était pas moins très reconnaissant à la jeune fille de lui accorder les éloges que d'autres lui refusaient encore.

Leurs fiançailles furent courtes. Le docteur Malbert était pressé de voir se conclure le mariage, et de ne plus chaperonner sa fille. Les jeunes gens étaient pressés de s'appartenir et de s'en aller. Ils détestaient leur ville natale. On les y avait méprisés tous deux : lui, pour son désintéressement ; elle, pour sa pauvreté. Maintenant, ils jetaient sur Dône un regard dédaigneux et lui disaient : « Nous te quittons enfin ! Un jour, tu t'enorgueilliras d'être la patrie de Charles Méran, et tu auras honte de l'avoir méconnu. Nous te renions, nous t'échappons, ô ville morose ! Sans un regret, sans une larme, nous te disons adieu. »

IV

Charles et Renée Méran étaient à Paris depuis une heure. Ils montaient, en fiacre, les Champs-Elysées. Le jeune homme s'écria :

— Regarde, ma chérie, regarde. Voici la place de l'Étoile, l'Arc de Triomphe... Étoile ! Triomphe ! quels mots superbes ! n'est-ce pas ?... C'est ici que viennent tous les victorieux. Paris est notre ville, notre patrie légitime. Dis avec moi : « Salut à la cité divine, salut à Paris ! »

Et Charles, pâle d'émotion, se mit debout avec un geste de conquérant. Mais le fiacre cahota : il perdit l'équilibre et faillit tomber.

— Trop d'ambition ! — lui dit Renée en riant. — Nous raconterons cela dans ta biographie. J'espère que ce n'est pas un mauvais présage.

— Oh ! non. Il n'y a pas de mauvais présages pour celui qui a de la volonté... Regarde encore. Sais-tu comment s'appellent les rues qui nous entourent ? Rue de Chateaubriand,

rue de Balzac, rue Lord Byron, avenue Victor Hugo. Voilà les noms des vrais maîtres des cités, les noms qui sont gravés sur les murs et dans les cœurs aussi. J'y graverai le mien, je le jure.

Ils passèrent quelques semaines dans un petit hôtel, rue de Balzac. Ils cherchaient un appartement, achetaient un mobilier. Pendant les premiers jours, une lourde tristesse pesa sur Renée Méran.

On était en juin. Il faisait très chaud. Dans les boulevards, dans les magasins, dans les théâtres, dans les musées, se pressait, s'agitait une foule en rumeur. Renée craignait cette foule. Elle et son mari n'étaient que des étrangers. Nul ne les connaissait, nul n'avait souci d'eux. S'ils succombaient, nul ne tournerait la tête.

Elle avait peur de Paris ; peur de la ville altière et magnifique, industrieuse et frivole, ceinte d'amour et couronnée de gloire, mobile et cruelle comme une impératrice d'Orient.

Elle se demandait : « Que deviendrions-nous, si Charles ne réussissait pas?... Nous aurions peut-être mieux fait de rester à Dône, parmi les nôtres, d'accepter la richesse, et de vivre tranquilles en nous aimant. Nous serions venus, parfois, demander à Paris quelques légers plaisirs. A nous alors la grande ville, son luxe, son art et ses fêtes. Nous aurions été ses hôtes, serons-nous sa proie? »

Elle luttait contre ces pensées. Charles ne doutait pas de lui-même. Il avait la force que donne la foi. Pouvait-il être vaincu?

Peu à peu, elle reprit courage, se moqua d'elle-même et de ses craintes. Elle aima Paris.

Elle trouvait un plaisir extrême à meubler son petit appartement, à s'y installer. Jusqu'à ce jour, elle avait en horreur les soins du ménage ; maintenant elle s'intéressait non seulement aux tentures, aux tapis, à la vaisselle, mais au linge, à la batterie de cuisine, aux balais même. Car il fallait que la maison fût confortable et jolie, que Charles s'y trouvât bien.

Elle s'intéressait surtout au bureau où s'entasseraient les manuscrits de l'écrivain. L'encrier, le papier, la lampe avaient été choisis par elle. Touchant avec respect le porte-

plume d'or, elle faisait des vœux : « Ah! petite plume magique, puisses-tu parler au monde! »

Son mari lui avait déclaré qu'il tenait une idée merveilleuse.

Lorsqu'il commença son livre, Charles fit asseoir Renée en face de lui, — « pour lui porter bonheur », dit-il. — De temps en temps, il levait la tête et son regard rencontrait le doux regard de sa femme. Au bout de trois heures, il se leva, rangea soigneusement son manuscrit, et s'écria :

— Ouf! je crois que j'ai fait de la bonne besogne. L'inspiration est venue. Tu me juges peut-être vaniteux?

— Non, mon ami : tu as raison de croire en toi.

— Je te remercie de me dire cela! Jamais, je n'oublierai ta présence, ta sympathie à cette heure, tes yeux qui me regardent si tendrement... Tu es mon orgueil, ma force. Sans toi, je ne serais rien...

Charles voulut être laborieux, comme Flaubert. Il s'éveillait à six heures du matin, lisait jusqu'à huit, buvait une tasse de café noir, et s'asseyait à son bureau. Il n'interrompait son travail qu'à une heure, pour déjeuner. L'après-midi, il écrivait encore pendant quatre heures.

Il ne vivait que pour son œuvre et pour sa femme. Il chérissait en Renée la maîtresse, l'amie et l'élève. Il adorait cette belle créature qu'il avait émancipée et conquise, et, quand il la serrait dans ses bras, il oubliait parfois jusqu'à ses désirs de gloire.

V

En arrivant à Paris, M. et madame Méran visitèrent trois ou quatre familles auxquelles leurs parents les avaient recommandés, et reçurent de nombreuses invitations. Renée avait dans le monde beaucoup de succès. La plupart des hommes, quel que fût leur âge, la trouvaient charmante et faisaient à la petite mariée une cour discrète et sans but précis. Elle s'amusait. Mais Charles ne pouvait souffrir, disait-il, le contact de ces êtres médiocres et prétentieux qui

remplissent les salons bourgeois ; et Renée prit peu à peu l'habitude de refuser toutes les invitations, et de ne sortir, le soir, que pour aller au théâtre.

Les jeunes époux accueillaient pourtant volontiers leurs amis chez eux. Bientôt ils furent très entourés. Charles avait retrouvé à Paris Jacques Dorianne. Celui-ci habitait seul. Il avait perdu ses parents. Son père, conseiller à la Cour des comptes, ne laissa en mourant qu'une très petite fortune. Jacques avait alors vingt et un ans et faisait son service militaire. Il abandonna sa part d'héritage à ses deux sœurs et les maria, l'une à un officier de marine, l'autre à un ingénieur des ponts et chaussées.

Lorsque le jeune homme revint à Paris, on lui offrit, dans une revue dirigée par un ami de sa famille, une place de secrétaire qui rapportait cent francs par mois. Il vivait de cette somme, sans faire de dettes, et à ses heures de loisir, il composait un essai philosophique et des poèmes. Il n'avait montré ces œuvres qu'à une vieille dame, dont il estimait le jugement, et à un critique célèbre pour la violence de ses mépris et de ses admirations. Ces deux personnes parlaient de lui avec enthousiasme.

Il n'était pas beau. Une femme de goût et d'expérience avait dit : « J'aime la magnifique laideur de Jacques Dorianne. » Son nez aquilin, son front large, sa mâchoire carrée, tout son visage rasé comme celui des lutteurs antiques, semblaient taillés dans le marbre. Son corps long, maigre et robuste avait des mouvements souples d'une grâce animale. Son teint ne se colorait jamais. Sa bouche était grande, ironique et sinueuse ; son sourire, fin et doux, découvrait des dents solides. Une abondante chevelure, fauve et ondulée, se dressait sur sa tête. Dans ses grands yeux marrons s'allumaient des étincelles d'or.

Il plaisait à Renée par son esprit vif et son exquise politesse. Il lui rappelait ces personnages des *Mille et une Nuits* à qui l'on dit : « O toi, doué de belles manières... »

Charles Méran le louait avec fougue, déclarait qu'il serait un jour célèbre, et lui lisait son roman. Jacques se prétendait incapable de juger ses amis intimes, et se dispensait ainsi de donner son avis.

Un de ceux qui fréquentaient assidûment chez les Méran s'appelait Isidore Midon. C'était un petit homme au front étroit, aux prunelles bleues, à la chevelure clairsemée, pâle et soyeuse. Quelques poils blonds pendaient sur ses lèvres épaisses et sensuelles et couvraient ses joues rondes. Il était blanc et gras, dédaigneux et mélancolique, portait des cravates de couleur tendre, se parfumait beaucoup, se lavait peu, ne parlait qu'avec condescendance, ne riait qu'avec effort.

Isidore Midon travaillait à la rénovation du théâtre en écrivant des drames obscurs, dont lui seul et quelques amis comprenaient le sens mystique. Il méprisait les financiers, les « politiciens », les avocats, les magistrats, les ouvriers et surtout les hommes de science. Il se piquait d'être toujours original et de n'être jamais, au grand jamais, d'accord avec les bourgeois. Il fixait sur eux ses regards, étudiait avec soin leurs dires et leurs gestes, afin de ne leur ressembler en rien. Grâce aux bourgeois, il possédait toutes les certitudes : car il lui suffisait de penser autrement qu'eux, contre eux. La morale bourgeoise l'avait aidé à faire plusieurs découvertes. Les voici : « Le mariage est infâme, la maternité ignoble. Il faut admirer la prostitution. La science est nuisible et surtout vulgaire, l'ignorance est précieuse. L'inquisition fut le chef-d'œuvre de l'intelligence humaine, la cruauté est divine. »

Il voyait toujours devant lui comme un épouvantail la figure d'Homais. Oh ! penser autrement qu'Homais, s'habiller autrement qu'Homais, vivre autrement qu'Homais, déplaire à Homais, scandaliser Homais ! Telle était la préoccupation constante d'Isidore Midon.

Un soir, il prononça une parole dont il était excessivement fier et qui le rendit célèbre dans un cercle de vingt personnes. Ceux qui l'entendirent la répétèrent à leurs connaissances, à leurs familles. Le jeune homme, avait posé son coude sur la table, fixé sur le plafond ses yeux pâles, et dit :

— Le plus grand défaut d'Homais, c'est de fabriquer des médicaments. Guérir, quelle absurdité ! Faire la guerre à la maladie, quel crime ! La maladie est subtile, belle, ardente. Les imbéciles seuls redoutent celle qui brûle le sang, creuse les joues, meurtrit la chair, avive l'esprit et les sens : la maladie, mère de la douleur, reine voluptueuse, néfaste, adorable !

Qu'il fut beau, le siècle où Néron, le poète impérial, était l'amant de Locuste, où, pendant l'orgie, on buvait la mort dans les coupes de Myrrhène !

Isidore Midon avait pris un pseudonyme ; il se faisait appeler Lucien de Saint-Maur.

Il était le fils aîné d'un petit épicier parisien. Son manque de fortune le forçait d'habiter chez son père, rue Séboire, près de Montmartre. Il s'absentait autant que possible de la maison : car ni sa mère, ni ses frères, ni ses sœurs, ne croyaient à son talent. Seul l'épicier avait foi en l'avenir de son fils, et lui donnait même de l'argent pour qu'il pût s'habiller avec élégance et aller dans les salons où se fabrique la gloire. Isidore ne lui en était pas reconnaissant ; car l'existence de ce père épicier blessait son orgueil et il lui reprochait de ne pas être un grand seigneur. Lorsqu'il voyait sur la vitrine de la boutique se détacher en toutes lettres le nom d'Isidore Midon, ce nom qui était aussi le sien, M. de Saint-Maur frémissait de honte et accusait le sort d'injustice.

Il ne parlait jamais de sa famille, et se demandait continuellement si ses admirateurs connaissaient l'épicerie où trônait l'auteur de ses jours. — « Né de parents pauvres mais honnêtes, oui ! mais... né d'un père épicier, d'une mère fille d'épicier !... Être Lui, un grand écrivain aristocrate et mystique ; et, en même temps, être fils, petit-fils, neveu, cousin d'épiciers ! Ah ! l'horrible chose !

Si jamais on apprenait son origine, il fallait qu'on apprît ce qu'il avait souffert. Cette âme de poète condamnée à respirer l'air d'une boutique endurait un supplice atroce... « Voilà, songeait-il, la phrase qu'on devrait prononcer en contant mon histoire. »

Lucien de Saint-Maur avait envie de faire la cour à Renée. Elle était jolie, portait chez elle de longues robes noires flottantes. Et puis, elle était la femme d'un ami et la séduire serait un acte que le célèbre pharmacien aurait certainement blâmé, qu'il eût même qualifié de trahison : il faudrait donc s'efforcer de le commettre. Mais la jeune femme se laisserait-elle charmer par les paroles étranges et pénétrantes que lui dirait, à voix basse, l'auteur mystique ? rien n'était moins sûr. Elle paraissait amoureuse de son mari : si elle avertissait

Charles, celui-ci flanquerait peut-être Lucien à la porte. Il fallait patienter. M. de Saint-Maur se contentait, pour le moment, d'exprimer devant la jeune femme les idées les plus propres à l'étonner, à l'éblouir.

Le troisième camarade de Charles se nommait Raoul Pommier. Il n'avait que vingt-trois ans. On le savait très riche. Son père avait gagné, à la Bourse, quatre-vingt millions; sa mère, morte en le mettant au monde, lui avait légué cent mille livres de rente.

La vie de famille lui déplaisait. Dispensé, pour myopie, du service militaire, il s'installa, sitôt qu'il fut majeur, dans un petit appartement meublé avec beaucoup de luxe et un goût exquis, et s'y créa de longs loisirs. Il ne recevait que cinq ou six amis et sa sœur, la princesse de Lauriolles, jeune femme assez intelligente, très prétentieuse, maladive et laide, dont le beau nom lui imposait. Avec son père, il s'entendait fort mal. Il méprisait les façons bourgeoises de M. Pommier, et l'irritait par ses phrases obscures et ses gestes nonchalants.

Il avait, disait-il, voué un culte à la mère qu'il n'avait pas connue.

Il était très maigre; ses prunelles glauques avaient un regard fixe. Parfois il se rasait la barbe, les moustaches et les cheveux, et l'on voyait les lignes bizarres de cette physionomie sans joues, au menton et au front fuyants, à la bouche lippue. Parfois il renonçait au rasoir, et son grand nez recourbé se détachait au milieu de la toison rouge et crépue qui couvrait sa tête, son cou et son visage. Il avait alors quelque chose d'effrayant.

Depuis qu'il vivait seul, il composait des poèmes érotiques, qu'il publiait à ses frais et qu'il signait: « Raoul de Roche-Croix ». Une de ses aïeules, disait-il, avait porté ce nom. Il prenait peu à peu l'habitude de se piquer à la morphine.

Raoul de Roche-Croix affichait une admiration fervente pour Lucien de Saint-Maur. Celui-ci le louait d'avoir l'âme trop noble pour se contenter de ses richesses et des succès mondains qu'il lui serait si facile d'obtenir.

Les deux amis estimaient Charles. « Il a presque autant de talent que toi », disaient-ils l'un à l'autre.

Renée accueillait aimablement tous les camarades de son

mari, mais n'avait de sympathie que pour Dorianne. Raoul et Lucien l'inquiétaient. Lorsque, pendant une soirée entière, elle avait écouté leurs discours incohérents, enthousiastes et dogmatiques, elle se disait : « Mais ce sont des fous, des fous orgueilleux de leur folie ! Ils se croient du génie parce qu'ils n'ont pas le sens commun. Ils croient prophétiser, ils divaguent. Ils jonglent avec des idées diverses, mais ils n'en possèdent aucune. Ils s'analysent, se contemplent sans cesse, et ne se connaissent pas. On ne se révèle peut-être à soi-même qu'aux heures où l'on s'oublie... Leur influence sur mon mari est détestable. Où le mèneront-ils, que feront-ils de lui ? »

Puis elle se fustigeait du nom de bourgeoise, s'accusait d'être bête, de ne pas comprendre.

VI

Un jour, chez la baronne d'Erlac, vieille dame qui recevait beaucoup de littérateurs, Renée vit la femme de Jean Merval, l'illustre écrivain, dont les œuvres ont enchanté trois générations et qui, au bruit des combats, est descendu de sa tour d'ivoire pour se jeter dans la mêlée comme les dieux d'Homère.

Renée avait envie de questionner cette femme privilégiée, d'apprendre quelques détails sur l'homme dont la pensée lui était chère. Madame Merval était une grande blonde, maigre, flétrie et fardée, qui se souvenait trop d'avoir été très belle. Assise sur le bord d'une chaise, elle causait en traînant la voix et en bombant la poitrine. Renée s'approcha pour l'écouter.

— Croyez-moi, — disait-elle à une jeune fille, — n'épousez pas un « intellectuel ». Un imbécile qui a du cœur et des principes vaut mieux qu'un homme de génie. J'en sais quelque chose ; j'ai payé cher mon expérience !

Pendant une demi-heure, elle raconta les défauts et les infirmités de son mari. Il avait un mauvais estomac, un caractère plus mauvais encore, des idées baroques, de l'orgueil, de la vanité. Il se moquait de tout, ne comprenait pas les délica-

tesses de l'âme féminine. C'était un sceptique, un cœur sec.

La plupart des femmes présentes savouraient ses discours : elles détestaient l'écrivain clairvoyant. La maîtresse de la maison paraissait mal à l'aise, et la jeune fille un peu attristée. Renée s'indigna, elle trouvait ignoble cet étalage des petites infirmités d'un grand homme.

— Madame, — s'écria-t-elle, — vous nous dites que votre mari a quelques défauts. Ces défauts, le monde les oubliera, et veut déjà les ignorer. Mais nous n'oublions pas que nous lui devons des idées fécondes...

— Hélas ! je crains qu'il n'ait fait bien du mal, — soupira l'épouse. — Ses idées sont dangereuses.

— La flamme aussi est dangereuse : faut-il l'éteindre, proscrire le feu et la lumière, mourir de froid dans les ténèbres par crainte de l'incendie ? Faut-il supprimer l'amour, la pensée, la religion, la poésie, la beauté, tout ce qui fait le charme, la noblesse et l'héroïsme de la vie ? Tout cela est dangereux, madame. Vivent les idées dangereuses !

Ces paroles vaillantes déplurent aux femmes qui venaient d'écouter avec plaisir madame Jean Merval. Renée s'aperçut qu'elle gênait le petit groupe sentimental et potinier, et se leva pour prendre congé de la baronne d'Erlac. Celle-ci ne la retint pas. Elle jugeait inquiétante cette jeune personne.

Renée remonta l'avenue Friedland. Elle marchait d'un pas rapide, et ne jetait sur les passants nombreux que des coups d'œil distraits. Les paroles qu'elle venait de lancer comme un défi à madame Merval l'avaient surprise elle-même. Elle faisait son examen de conscience et se demandait si, en jugeant sévèrement les amis de Charles, elle n'était pas aussi coupable que cette femme méchante et frivole. Ces jeunes gens prétentieux construisaient peut-être une œuvre solide. Qu'importaient alors leurs folies, leurs vanités, leur bassesse même ? Elle avait dit tout à l'heure une vérité salutaire. Seuls les lâches et les malades ont pour mot d'ordre : *Prenez garde !*

« Saint-Maur et Roche-Croix, songeait-elle, sont incohérents ? Peut-être que, dans leur pensée, s'entassent, pêle-mêle, des trésors. Dans la mienne, il y a de l'ordre, mais il ne s'y trouve que les objets nécessaires, il y manque les orne-

ments sacrés... Oui ! j'ai été coupable. J'ai été hostile à ceux qui créent peut-être les richesses du monde. A l'avenir, je leur prodiguerai ma sympathie. Je peux ainsi leur être utile. Je suis très insignifiante, et cependant, si je suis fidèle à mon devoir, j'aurai servi les lettres. »

Pour la première fois, elle sentait en elle la force redoutable que possède toute créature humaine. L'allégresse s'éveillait en son âme.

En traversant la rue de Balzac, elle se rappela son arrivée à Paris, l'exclamation de Charles : « Les noms des écrivains sont gravés sur les murs et dans nos cœurs... Voilà les vrais maîtres des cités !... »

Il a raison, se dit-elle, ce sont les maîtres, les maîtres invincibles. Mais presque tous se livrent à la foule avant de la dominer ; en échange d'eux-mêmes, ils réclament la célébrité ou la fortune : ils ne se donnent pas, ils se vendent... Si l'on pouvait demander à un homme : « Quels sont tes désirs ? » et le forcer de répondre, avec une sincérité entière, à cette seule question, l'on connaîtrait cet homme jusqu'au fond du cœur. Qu'aurait répondu Balzac ? « Je désire le luxe et la gloire. Pour obtenir ces deux choses précieuses, je travaille comme un forçat, je mortifie mes sens comme un moine. Je renonce, pour un temps, aux affections, aux plaisirs, à la volupté même. »

La jeune femme évoquait le grand écrivain, lui parlait : « Tu as décrit toutes les passions : l'orgueil, l'avarice, l'ambition, la haine et l'amour. Tu fus très puissant. Ma pensée est faible et misérable auprès de la tienne ; je ne suis pas digne d'essuyer ta plume, et pourtant il est en moi quelque chose que tu ne satisfais pas, que tu ne comprendrais pas, peut-être. Et je te plains autant que je t'admire : car tu fus très malheureux, et tu es mort inapaisé. Cerveau de créateur, volonté de héros, âme de courtisane... »

Lentement, elle continuait sa promenade. Elle passa sous l'arche triomphale sans rêver à Napoléon. Elle songeait à un autre, au poète plus fort que l'empereur, à celui qui fut victorieux de l'exil.

« Avenue Victor Hugo ! Que ce nom est sonore !... Victor Hugo ! Combien il fut aimé ! Sa voix a retenti à travers le

siècle ! Quels furent ses secrets désirs ? Comme Balzac, il a voulu la fortune et la gloire. Il les a possédées : lui ont-elles suffi ?

» Il titube parfois comme un Silène gonflé de vin. S'enivra-t-il du parfum de l'encens brûlé à ses genoux, ou d'harmonie et de beauté ? Il a chanté la nature et la liberté : leur donna-t-il son cœur ? Il divinisa la justice et la pitié. Il glorifia la conquête et le conquérant. Pour servir les nobles causes, il aurait certes bravé les malédictions des hommes ; il aurait bravé les feux des bûchers qui flamboient dans l'histoire, mais aurait-il accepté l'oubli, ce suaire des morts tout entiers disparus ?... Quelle fut son âme ?

» Je ne sais ! L'être intime m'échappe.

» O poète ! qui que tu sois, voyant sublime ou prestigieux charlatan, je te remercie : car tu as su nous émouvoir. Puisse mon mari t'égaler un jour !

» Alors, advienne que pourra, quoi que je puisse souffrir auprès de lui, ou même par lui, je ne me plaindrai jamais, je serai fière de mon sort. Je le jure !... »

Elle tourna le coin de la petite rue neuve qu'elle habitait. Cette rue porterait-elle, un jour, le nom de Charles Méran ? Serait-elle plus chère à quelques-uns que la pompeuse avenue Victor Hugo ? La jeune femme l'espérait.

Lorsqu'elle sonna chez elle, la porte lui fut ouverte par son mari.

— Ma chérie, — s'écria-t-il, — viens vite. Lucien a terminé son nouveau drame. C'est magnifique, un chef-d'œuvre ! Il veut t'en lire quelques pages. Il prétend que tu as le goût très sûr. Tu verras comme c'est beau. Et ce que cela va faire crier les bourgeois !...

— Ces pauvres bourgeois ! — répondit-elle en riant, — comme on tient à les ennuyer !... Enfin, tant mieux si ton ami a écrit un chef-d'œuvre !... Pourvu que je sache l'apprécier !...

— Oh ! tu l'apprécieras... Viens vite !

Ils entrèrent dans le cabinet de Charles. Lucien de Saint-Maur à demi étendu sur le divan, s'accoudait parmi les coussins épars. En voyant la jeune femme, il fit à peine le geste de se lever : par habitude et par principe, il méprisait la politesse.

— Ah ! madame, — s'écria Lucien, — Charles est très indulgent ; il veut me persuader que je suis un grand auteur dramatique. Il exagère ! Je n'ai d'autre mérite que celui d'aimer et de servir mon art avec zèle.

— Tu es trop modeste, — répondit Charles. — Ne pose pas ! Tu sais bien que tu as un talent... énorme.

— Oh ! un petit talent, peut-être, tout au plus. Vous avez sans doute remarqué, chère amie, — ajouta-t-il en se tournant vers Renée, — que la plupart des drames manquent d'atmosphère. J'ai tâché de créer autour du mien une ambiance magnétique. J'ai voulu qu'un subtil parfum s'évaporât de mes pages, qu'elles fussent troublantes, mortellement troublantes, comme la fumée du haschisch... Hélas ! je crains de n'avoir pas réussi.

Charles protesta :

— Oh ! tu as réussi. Ta pièce est admirable et d'une extrême originalité. Elle fera école.

Saint-Maur, en écoutant ces paroles, tressaillait de plaisir comme une amoureuse qui s'abandonne aux caresses.

— Il est vrai, — murmura-t-il, — que je déplairai aux bourgeois et aux cuistres ; et cela est important.

— Oh oui ! tu as raison, — s'écria Charles, — mais lis. Ou plutôt non, c'est moi qui lirai.

Il s'empara du manuscrit :

— Écoute, Renée. Il faut d'abord t'expliquer... Adrien, le personnage principal du drame, revient d'Afrique et raconte à Hélène, dont il est amoureux, qu'il a vécu avec une négresse, qu'il a eu d'elle un fils et qu'il l'a tué...

ADRIEN. — *Je dois vous faire horreur.*

HÉLÈNE. — *Enfin je te connais. Pourquoi m'avoir si longtemps caché ton âme, ton âme profonde comme le péché ? Tu as versé l'absinthe dans le bénitier : je vois briller dans l'eau sa lueur verte, et je la bois, je la savoure, elle me brûle. Je t'adore, à présent ! Ton amour est un collier de rubis et non pas un bouquet de roses blanches, pâles comme le sourire d'une vierge. Je te croyais honnête : c'est pourquoi je ne t'aimais pas. Je sais maintenant que tu es fier, audacieux et grand, que tu as frappé au cœur la nature. Tu n'as pas voulu que le sang ignoble des*

noirs se mêle avec le tien dans les veines de ton fils, se mêle au sang de ta noble race. Et tu as versé l'affreux mélange, le mélange sacrilège. Tu es beau, je suis à toi. Prends-moi, fais-moi souffrir ! sois mon Dieu, je t'adore !

ADRIEN. — *Hélène, Hélène, tu étais mon désir et ma douleur. Tu étais une reine assise sur un trône mystique, tu étais lointaine. Maintenant je ne te veux plus, car la femme ne vaut que par le désir désespéré qu'elle donne. Il faut qu'elle soit l'Intangible. Quand elle a dit oui, elle n'est plus qu'une esclave prosternée. O reine vaincue et tombée, adieu !*

HÉLÈNE. — *Qu'ai-je fait ? De quoi me punis-tu ? Est-ce une épreuve ?*

ADRIEN. — *Je ne te punis pas, tu n'es pas coupable. Tu es ce que tu es. Je suis ce que je suis. Le destin est le seul roi qu'on ne peut détrôner. Il a parlé. Adieu* (Il s'enfuit).

HÉLÈNE, gémit. — *Il m'a blessée au cœur. Je veux mourir. Comme lui, je veux verser le sang, le mien. Oh ! tout est rouge ! Le rouge seul est beau. Pourpre du soleil couchant, des robes royales, des joues, des lèvres et de la flamme ! Oh ! le rouge infernal, le rouge divin !*

Charles interrompit sa lecture et s'écria :

— Que penses-tu de ce passage, Renée ?

— C'est très... intéressant.

— Et... et... pas banal, n'est-ce pas ?

— Oh ! non, certes, pas banal du tout.

— Non ! non ! non ! — proclama Charles, — c'est nouveau, surprenant.

— En effet, mon œuvre n'a que ce mérite, — soupira Lucien. — Je n'ai pas flatté le bas sentimentalisme des bourgeois, leur ignoble moralité, leur respect pour la logique... Mais toi-même, Charles, lorsque ton livre paraîtra, tu vas sûrement les faire crier aussi.

— Je l'espère, je l'espère !

Renée se permit, en elle-même, une remarque : « Ils se contentent de faire crier les bourgeois. On dirait qu'ils n'ont pas d'autres moyens de faire un peu de bruit dans le monde ! » Puis elle se reprocha cette pensée.

Charles continuait à parler avec exaltation ; ses grands yeux noirs brillaient fièvreusement.

« L'absinthe dans le bénitier... Ton amour est un collier de rubis !... » Quelles images éblouissantes, quelles suggestions !... « La femme ne vaut que par le *dés*ir *dés*espéré qu'elle donne. » La répétition de cette syllabe *dés* est une trouvaille : « *Dés*ir *dés*espéré ! » Quelle évocation musicale ! Quelle monotonie douloureuse !... « Je te croyais honnête : c'est pourquoi je ne t'aimais pas... Oh ! le rouge infernal, le rouge divin ! » C'est d'une audace merveilleuse ! Et quels magnifiques symboles !

Saint-Maur passait lentement ses ongles noirs dans sa barbe pâle.

— Votre vive intelligence a sans doute pénétré la signification des symboles, chère amie — murmura-t-il.

Sa façon de dire : « chère amie », agaçait la jeune femme.

— Mon Dieu ! — répondit-elle, c'est harmonieux,— étrange, mais je n'ai pas tout à fait compris. C'est probablement clair !...

Lucien poussa un cri :

— Clair ! clair !... Oh ! chère amie, je ne voudrais pas être clair. Homais est clair. Les professeurs sont clairs ! Je puis me vanter d'être obscur, comme tout ce qui est profond. Le monde fut créé dans les ténèbres. Laissez-vous bercer, endormir, hypnotiser par mes phrases, ne tâchez pas de les comprendre.

— Oui, peut-être ! — balbutia-t-elle en rougissant. — Peu à peu votre pensée...

— Je n'ai pas de pensée. Je laisse la pensée aux malheureux que l'on nomme les savants. J'ai des visions, des sensations, des sentiments. Je suis un poète et non un maître d'école.

— Certes vous n'avez rien d'un maître d'école ! — répondit Renée.

La vanité de l'auteur dramatique le rendait parfois clairvoyant. Il s'aperçut que cette provinciale, cette petite femme de rien du tout, ne l'admirait pas. Lui ! dont les œuvres iraient jusqu'aux générations futures !... Madame Méran était ridicule ; il se fichait d'elle... Pourvu qu'elle n'influençât pas son mari !... Ah ! la vilaine personne que cette bourgeoise de Dône ! Plus tard, il se vengerait d'elle. Pour le moment, il tenait à conserver l'amitié de Charles, qui avait

promis de faire publier, à ses frais, la dernière pièce de Saint-Maur, si les directeurs de théâtres étaient assez stupides pour la refuser.

Il se leva.

— Au revoir, madame, — dit-il avec douceur et tristesse. — Je ne veux pas vous infliger, plus longtemps, l'ennui d'écouter ma littérature.

— Mais, au contraire, c'est un plaisir !

— Vous êtes fort aimable, et je vous remercie. Au revoir !

A peine fut-il parti, que Charles s'écria :

— Je viens d'écrire neuf pages épatantes. J'étais bouleversé, hors de moi, quand je les ai conçues. Ah ! mon cher petit, que je suis heureux ! que la vie est belle !

Sa joie éclatait comme une fanfare. Renée se pencha vers lui, et lentement, avec une tendresse grave, le baisa sur le front.

— Je te félicite, — dit-elle. — Tu me liras ces pages.

— Non, ma chérie. Je désire ton approbation autant et même plus que celle du public. Tu ne verras la statue que terminée, dressée sur son piédestal, en pleine lumière.

— Comme tu voudras ! mais j'avoue...

— Si tu pouvais me donner un conseil, je te lirais chaque phrase. Mais, quoique tu sois plus intelligente que moi...

— Oh !

— Je le répète : plus intelligente que moi... Tu ne peux m'aider. Le meilleur conseil me serait nuisible : je dois veiller sur ma personnalité.

— Je ne dirais rien.

— Je devinerais tes impressions. Je suis décidé à ne te lire mon roman que lorsqu'il sera publié, lorsque je ne pourrai plus y changer un seul mot. Cela vaut mieux. Dans un mois peut être...

— Quel bonheur !

Elle luttait contre un peu d'inquiétude. « Je viens de faire un effort pour admirer cet odieux Midon, songeait-elle, mais je ne peux pas. Et je ne veux plus essayer. C'est un fou, ou plutôt un fumiste nul et prétentieux. En lui tout est faux : sa voix, ses regards, sa parole, ses écrits... Pourvu que l'œuvre de Charles ne ressemble pas à la sienne !... Mais j'ai

tort de craindre cela. Charles s'emballe pour Lucien parce que c'est un ami. Si un autre lui avait récité de pareilles divagations, il s'en serait moqué. »

VII

La semaine suivante, à onze heures du matin, Renée se glissa, dans le cabinet de son mari. Charles, sans relever la tête, lui fit signe de ne pas l'interrompre : elle s'assit dans un fauteuil. Au bout d'une heure, le jeune écrivain posa la plume et s'écria :

— Je te demande pardon de t'avoir fait attendre. J'étais tout à l'idée. A présent, je suis à toi.

— J'ai à te dire... C'est très important...

— Je t'écoute, ma chérie.

— C'est une joie qui...

— Eh bien ! dis-moi.

— Ne devines-tu pas ?

— Ma foi, non.

— Essaie !

Elle était émue.

— Tu as rencontré monsieur Darlier ? il t'a dit du bien de moi ?

Ils avaient fait récemment la connaissance de Georges Darlier, le critique, le directeur de la *Revue Neuve*. Il leur témoignait de la sympathie.

— Non ! ce n'est pas cela !

— Ah ! — fit le jeune homme, très désappointé. — Alors, je ne vois pas...

— Réfléchis, — murmura Renée en souriant. — C'est une chose que j'ai beaucoup désirée depuis le premier jour de notre mariage.

— Je ne devine pas, ma chérie ! répondit Charles, le regard un peu distrait.

— Eh bien ! j'ai vu le docteur Bertrand.

— Tu es malade ?

— Oui et non... Enfin, je me sentais un peu souffrante ! Le docteur dit que, dans sept mois...

Ses yeux s'emplissaient de larmes.

— Un bébé ! — s'écria Charles.

Il vit que sa femme tremblait, qu'elle avait besoin de caresses : il la prit dans ses bras.

— Oh ! chérie !... Tu es sûre ?

— Oui, dans sept mois... Pourvu qu'il soit bon, intelligent comme toi !

— Non, comme toi, mon amour. Ce sera, j'espère, une fille.

— Non, un fils, pour qu'il te ressemble.

Ils rirent, avec un peu de nervosité, et restèrent serrés l'un contre l'autre, en silence. Charles songeait que bientôt cette femme charmante et délicate souffrirait atrocement, qu'elle serait en péril peut-être. Il avait peur pour elle ; mais il se réjouissait à la pensée qu'un être naîtrait de lui, un être qui serait à lui. Il se promettait de former à son image la petite âme neuve, de montrer ce que peut une éducation habile et savante.

Renée songeait aussi à la souffrance et au péril, et son cœur s'emplissait de courage. Elle était reconnaissante à l'époux qui l'avait rendue mère...

Le lendemain, Lucien de Saint-Maur, Raoul de Roche-Croix et Jacques Dorianne se trouvaient ensemble dans le cabinet de Charles. Celui-ci désirait annoncer à ses amis la nouvelle qu'il avait apprise la veille. Si expérimentés que fussent les trois autres, ils n'avaient pas d'enfants, et ils auraient du respect pour sa paternité prochaine. Il en éprouvait lui-même un naïf orgueil. Il savait que Renée désirait garder son secret, quelque temps encore, mais elle n'était pas là, et il n'avait pas la force de le taire.

— Mes amis, — leur dit-il soudain, — bientôt je serai père de famille.

— Toutes mes félicitations, — dit gravement Jacques Dorianne. — Je voudrais bien être à ta place. Avoir des enfants, c'est mon rêve. Mais je suis trop pauvre pour me marier. Je serai probablement vieux avant de pouvoir...Tu as de la veine, toi !

Charles souriait, très content. Raoul souleva ses lourdes paupières et soupira :

Je ne sais que te dire, mon ami. Dois-je te féliciter, comme vient de le faire Dorianne ? Donner la vie, est-ce un acte louable? Je ne sais. En tout cas, c'est un peu... vulgaire...

peut-être. Je ne te vois pas bien dans le rôle de papa. (Il fit une petite grimace.) Enfin, espérons que tu n'y perdras pas ta valeur d'artiste. Quant à moi, je suis, pour toujours, voué au rêve. Je veux que mon corps soit stérile pour que mon esprit soit fécond.

— Cependant, — dit Charles, — Victor Hugo, Lamartine ont été pères.

— Hugo, Lamartine ! — interrompit dédaigneusement Lucien en s'adossant à la cheminée. — Tu en es encore à nous parler de ces gens-là ?... Est-ce vraiment toi que je viens d'entendre ? Laissons, je t'en supplie, ces joueurs de trompette et de flûte. Je serai franc, parce que je t'admire et que j'ai pour toi une amitié sincère. Je regrette ce que tu viens de nous apprendre. Nos vrais maîtres, Baudelaire, Verlaine, Flaubert n'ont pas eu d'enfants. Ils avaient mieux à faire. Ils étaient les amants de la divine beauté, ils ont eu pour fille la poésie immortelle... Cela m'attriste de savoir que ta femme, si fine et si jolie, ta femme au corps de nymphe, a imité l'ignoble fécondité de nos mères. Tu aurais dû lui épargner ce malheur.

Charles baissa la tête. Peut-être, en effet, avait-il péché contre l'art. Il se rappelait la célèbre phrase de son idole Gustave Flaubert : « Ne sois ni citoyen, ni père... »

— Tu as peut-être raison, murmura-t-il.

Soudain Dorianne, qui les avait écoutés en silence, poussa une exclamation :

— Madame, madame ! ils ne pensent pas un mot de ce qu'ils disent.

Tous se retournèrent. Debout derrière eux, immobile, très pâle, Renée les écoutait.

Elle sourit mélancoliquement.

— Oh ! je le sais bien, — dit-elle, — seulement, je crains... qu'ils ne finissent par croire ce qu'ils disent. Je vous demande pardon à tous, si j'ai entendu votre conversation : la porte était ouverte, et quand j'ai tiré le rideau... Mais je vous laisse causer.

Avant qu'ils pussent répondre, elle disparut. Dorianne s'écria :

— Mes amis, vous venez de faire un mal incalculable.

Charles avait suivi sa femme. Étendue sur son lit, le visage

enfoui dans ses oreillers, elle pleurait à chaudes larmes. Il lui prit la tête entre les mains :

— Regarde-moi dans les yeux. Je te jure qu'il faut croire Dorianne. Nous ne pensons pas un mot de ce que nous disons. Ce sont des jeux d'esprit.

— Des jeux qui ne sont pas sans danger.

— Oui ! — murmura-t-il, — c'est vrai. Mais il ne faut pas prendre les choses trop au sérieux. Vois-tu, à Paris, il faut être un peu « je-m'en-fichiste » comme tout le monde. Je t'aime de tout mon cœur. Il n'y a que cela de vrai, de sûr. Le reste n'existe pas pour nous. Tu le sais, tu le sens. Je t'aime. Il me semble que je n'ai jamais aimé que toi.

— Et tu aimeras aussi l'enfant? J'aurais trop de chagrin si tu...

— Je l'aimerai pour lui et pour toi. Je te le promets. Dis que tu as confiance en moi, que tu me pardonnes. Ma petite, mon chéri, mon trésor !...

Elle sourit, et se laissa consoler. Mais, aussitôt qu'elle fut seule, elle se rappela les paroles de Léon Méran, paroles graves et sincères : « Ramenez-le-moi, si vous voulez être une épouse heureuse et respectée. »

Elle voyait, devant elle, le vieillard, elle lui répondait : « Ne triomphez pas ! vous n'aviez pas raison ! Charles m'aime. Ils ne sont pas tous comme ces deux vilains détraqués. Dorianne a parlé tout autrement qu'eux. C'est un homme de cœur, celui-là. Je ne penserai plus à ce qu'ont dit les autres : cela n'en vaut pas la peine... »

Cependant elle y pensa beaucoup. Souvent, elle se répéta ces mots cruels : « L'ignoble fécondité de nos mères ». Son fils aurait-il, un jour, la même pensée ? Ses petites souffrances quotidiennes l'humilièrent parfois un peu : Saint-Maur et Roche-Croix avaient dépouillé la jeune mère de sa fierté. Elle se demandait s'ils n'avaient pas raison, en effet, si l'enfant n'est pas le fardeau qui écrase la femme. Les Élues devraient-elles refuser ce fardeau, et se vouer au culte de la beauté, en préservant de toute blessure, leur corps délicat et noble ?

L'instinct, qui était fort en elle, protestait contre ces pensées mauvaises, acceptait avec orgueil la tâche douloureuse et sacrée. « Malheur, se disait-elle, aux dédaigneux, car ils se-

ront les impuissants ! Le semeur doit courber la tête vers le sol, le potier souiller ses mains en pétrissant la glaise, la mère porter le fardeau qui la déforme... Lucien et Raoul sont de faibles rêveurs qui craignent de ne pas mériter les faveurs de la poésie, s'ils ne renoncent pour elle aux affections humaines. Ils ressemblent à ce jeune bûcheron auquel les fées prédirent que, s'il baisait la joue de ses vieux parents, il oublierait la Princesse rencontrée au fond des bois, la Princesse aux cheveux d'or... »

VIII

Enfin Charles écrivit le dernier mot de son roman.

Georges Darlier avait promis de lire, sans retard, le manuscrit, et de le publier, si possible. Il ne fit attendre qu'un mois sa réponse. Dorianne, Roche-Croix et Saint-Maur déjeunaient chez les Méran lorsquelle arriva.

— Renée, — dit Charles, — je t'en prie : je veux que tu sois la première...

— Il n'a pas renvoyé le manuscrit, — murmura-t-elle en déchirant l'enveloppe. — Sans doute, il accepte...

— Ne sois pas trop sûre, — répondit Dorianne. — Les « papiers » arrivent souvent en retard.

— Oh ! — dit Renée, — je ne peux pas lire... je suis trop émue...

Elle avait pâli, son cœur battait. Dorianne lui prit la lettre des mains :

— Permets-tu, Charles ?

— Mais oui, certes !

Jacques parcourut la lettre d'un regard rapide et fronça les sourcils.

— Il refuse ? — s'écria Charles.

— Hélas ! oui ! mais pour des raisons flatteuses. Voici :

« *Mon cher confrère,*

» *Il m'est malheureusement impossible de publier dans la* Revue Neuve *le roman que vous avez bien voulu nous confier.*

Votre œuvre ne manque pas de mérite, mais les idées que vous y exprimez pourraient déplaire à nos lecteurs, dont elles froisseraient certaines convictions très respectables.

» *Croyez à tous mes regrets. — Mes hommages respectueux, je vous prie, à madame Méran.*

» GEORGES DARLIER »

— Mon Dieu, quel dommage ! — soupira la jeune femme.

— Mais non, pas du tout ! — s'écria Charles.— (Il avait rougi, ses yeux se gonflaient.) — Tant mieux, au contraire !... Ce n'est pas un honneur de paraître dans la *Revue Neuve*, une revue à laquelle s'abonnent tous les bourgeois de France... M. Darlier a peur de mes idées ? les siennes étaient déjà vermoulues au commencement du XIXe siècle. Il est le dernier des bourgeois voltairiens, le chef des médiocres. C'est connu ! N'est-ce pas, mes amis ?

— Archi-connu ! — affirma Saint-Maur. — Il est douloureux de savoir que nous dépendons de ces êtres-là !

— Nous n'en dépendons pas, — dit Roche-Croix en se passant la main sur le front comme pour en chasser des pensées trop lourdes. — Malgré eux, nous posséderons la gloire.

— Tu as raison, — déclara Charles. — Rira bien qui rira le dernier... Mais quel lâche tout de même, que ce directeur ! Comme il craint de perdre ses abonnés ! Comme il est petit ! quel vil bonhomme !

— Oh oui ! oh oui ! — répondirent en chœur Roche-Croix et Saint-Maur.

Ils désiraient voir réussir leur ami, mais après eux, par eux, et non pas avant eux. Ils n'étaient pas mécontents de sa déconvenue.

Dorianne se tourna vers Charles :

— Tu feras publier ton roman ailleurs, voilà tout !

— Certes. Tous les directeurs de revues ne sont pas aussi stupides que cet encroûté.

Jacques ne répondit pas. Darlier lui était sympathique. D'ailleurs, il n'était pas dénué de prudence et se taisait volontiers.

Saint-Maur était capable de flatter ceux qui pouvaient lui rendre service, mais sa faible volonté ne parvenait pas tou-

jours à contenir ses violentes rancunes. Il usait beaucoup de la calomnie.

Roche-Croix ne mentait jamais. De très bonne foi, il avait de l'estime pour ceux qui l'admiraient et du mépris pour ceux qui niaient son talent.

Renée, souriante, prit la parole à son tour :

— Et puis ! s'il faut attendre le succès, nous l'attendrons ! Flaubert, Maupassant attendirent des années. Nous n'aurons pas moins de patience ni de courage qu'eux.

— Ah ! tu est bien la compagne qu'il faut à un artiste ! — fit Charles avec tendresse. — Mes amis, quand on écrira ma biographie, je veux qu'on raconte ce que je dois à ma chère femme. Elle est ma muse !

Elle riposta gaiement :

— Alors, je serai célèbre aussi ? Mon Dieu ! j'en suis bien surprise. Nous voilà tous candidats à la célébrité. Vous serez célèbres tous les quatre, je le serai par vous, et tous ceux que nous connaissons espèrent le devenir, tôt ou tard. Laupe sera un célèbre médecin, Calvaud un célèbre compositeur, Lemur un célèbre architecte, mademoiselle Milly une célèbre pianiste. Que de candidats et de candidates ! Et tous, nous avons la foi et la vaillance. Puissions-nous réussir ! car sans cela... Pour le moment, moquons-nous de Georges Darlier.

— Oui, — s'écria Roche-Croix, — il faut nous en moquer, car de nombreuses générations à venir s'en moqueront. En lisant notre histoire, on apprendra qu'un petit critique depuis longtemps oublié a refusé les œuvres de Charles Méran. Comme on rira de lui ! Encore un peu de vin, madame ! — ajouta-t-il en levant son verre, — du vin rouge, couleur de bataille. Je bois à la confusion de tous les bourgeois mercenaires qui gagnent de l'argent avec nos rêves. Je bois à la confusion des directeurs de revue, ces tyrans imbéciles. Je bois au succès des artistes, des poètes, de tous les amants de l'idéal, de ceux qui luttent et souffrent pour la beauté !

C. PSYCHA

(A suivre.)

LE

SYNDICALISME ECCLÉSIASTIQUE

L'idée de comparer au syndicalisme le phénomène décrit dans cet article, me vient du R. Père Edouard Hugon, des frères prêcheurs. Il l'indique ainsi dans une brochure publiée en 1900, *La fraternité du sacerdoce et celle de l'état religieux*, avec l'approbation d'un vicaire général du diocèse de Paris, et d'un prieur provincial des dominicains : « Dans chaque diocèse, ne pourrait-il pas y avoir des associations volontaires, qui seraient une source de force et de consolation ? Les jeunes prêtres qui vont sortir du séminaire ne pourraient-ils pas, avant de se séparer, former, avec l'approbation et la bénédiction de leur évêque, une sorte de *syndicat*, pour se prêter secours au point de vue spirituel et temporel ?... » Dès 1861, Dupanloup écrivait à propos du rétablissement de la vie en commun : « il faut sortir de l'individualisme ».

De même que les ouvriers se syndiquent pour lutter contre le régime capitaliste ou les patrons pour lutter contre le socialisme, de même les prêtres catholiques se syndiquent et vont se syndiquer de plus en plus, pour remédier aux désordres moraux et aux embarras matériels que déchaîne dans l'Église le radicalisme philosophique ou politique. Ce rappro-

chement semblera peut-être artificiel et prématuré, aux gens qui croient l'Église immuable, impénétrable aux nouveautés ou prétendues nouveautés du monde contemporain : ceux-là penseront à première vue que des analogies verbales comme l'emploi du mot syndicat dans une brochure dominicaine, ou de vagues tentatives d'associations sacerdotales, ne permettent pas d'annoncer avec assurance une réforme de la discipline ecclésiastique, comparable aux changements introduits dans la société laïque par le syndicalisme des ouvriers et des fonctionnaires. Mais cet article vise précisément à montrer qu'il faut prendre au sérieux le développement des associations sacerdotales, pour deux raisons : d'abord parce qu'*en fait* ce développement n'est pas une nouveauté dans l'Église mais a toujours précédé les crises de croissance du catholicisme ; ensuite parce que la *théorie* actuelle du phénomène permet et commande même de l'envisager comme un mouvement de réaction et de défense contre l'hostilité grandissante des États, notamment contre la suppression des budgets des cultes.

Comme l'extension des associations sacerdotales aura pour effet immédiat d'augmenter, dans le personnel de l'Église catholique, la proportion d'une catégorie d'ecclésiastiques, il faut que je donne quelques explications techniques sur la division du clergé catholique en catégories. Le public connaît généralement, mais connaît tout au plus, la distinction du clergé en séculier ou paroissial et régulier ou monastique, mais cette notion sommaire, cette opposition du service paroissial à la vie religieuse ne correspond pas exactement aux faits. Le personnel ecclésiastique se divise en six catégories principales, suivant la combinaison de trois éléments qui sont : la cléricature ou réception du sacrement de l'ordre, lequel rend apte au service de l'autel ; l'état religieux ou profession d'une règle conforme aux trois conseils évangéliques de pauvreté, chasteté, obéissance ; la stabilité dans une église déterminée ou service paroissial. Celui qui a simplement reçu les ordres est un prêtre libre ; celui qui fait simplement profession d'une règle est un moine, et les moines se distinguent d'après les règles qu'ils suivent, règle de saint Benoît (Bénédictins), de

saint François (Franciscains), etc... ; celui qui joint à la cléricature le service paroissial est un prêtre de paroisse s'il opère simplement comme curé ou vicaire, et un chanoine séculier s'il fait partie d'un chapitre affecté au service d'une église collégiale, épiscopale, ou métropolitaine ; celui qui joint à la cléricature la profession religieuse sans affectation à une église déterminée, est un clerc régulier, et cette catégorie a pour type le Jésuite, qui s'appelle de son vrai nom clerc régulier de la Compagnie de Jésus ; enfin celui qui joint à la cléricature et à la profession d'une règle le service paroissial, est un chanoine régulier.

Cette courte explication suffit pour faire comprendre que, sans tenir compte des simples moines et des prêtres libres qui forment en quelque sorte la réserve du personnel ecclésiastique, le service actif de l'Église comprend un clergé paroissial sans caractère religieux, un clergé paroissial à caractère religieux, et un clergé religieux ou régulier qui se tient éloigné du ministère, pour l'influencer et diriger de haut ou de loin à la manière des Jésuites ; on voit ainsi que le développement des associations, entre membres du clergé paroissial, tend à rapprocher ce clergé du type religieux, du type des chanoines réguliers, en sorte que l'Église n'aurait à son service, si une telle évolution s'accentuait, que des congrégations ou instituts religieux, soit pour coordonner, soit pour pratiquer le ministère paroissial.

Or, cette évolution, ce développement des organisations collectives, des associations, des chanoines réguliers, cette introduction dans le service paroissial d'ecclésiastiques liés par une règle, s'observe chaque fois que l'Église, ébranlée par une crise, va se réformer et s'affermir. L'Église a connu d'autres difficultés, et de plus graves, que la suppression du budget des cultes. Chaque fois, l'un des procédés employés pour la régénérer fut l'établissement ou le rétablissement de la vie commune, de la vie régulière, soit sous la forme d'ordres religieux qui prenaient accessoirement du service paroissial, soit sous la forme d'associations qui imposaient au clergé paroissial la discipline des religieux.

*
**

Les théoriciens de la vie commune, de la communauté des biens et de la profession religieuse entre membres du clergé paroissial, ont présenté leur système, tantôt comme une imitation de la vie monacale, tantôt comme un retour aux mœurs des premiers chrétiens. Cette question d'origine demeure insoluble. Il semble probable que saint Marc établit la vie commune dans l'église d'Alexandrie, que son disciple saint Anian l'établit à Babylone en Égypte, qu'elle se propagea ensuite jusque dans l'Inde par l'Éthiopie et l'Arabie ; Cassien assure que depuis les apôtres il y a toujours eu dans l'Église des communautés de clercs ; l'historien Nicéphore Calliste rapporte, avec plus de précision, que les clercs de Rhinocorure (Égypte) vivaient en commun : mais on ne saurait alléguer, sans témérité, ces témoignages et ces traditions pour établir une comparaison, encore moins une filiation, entre les communautés des premiers chrétiens et les organisations du Moyen Age, car il n'y avait pas à l'origine dans la pratique, encore moins dans les textes, de distinction nette soit entre les fidèles et les moindres serviteurs des églises, soit entre les prêtres véritables et les cénobites qui vivaient en commun.

Les témoignages deviennent plus clairs sur l'Italie. On sait qu'à Ravenne saint Apollinaire et les deux premiers évêques de Bergame vivaient avec leur clergé ; saint Projectitius, mort archidiacre de Bergame en 308, vivait avec 40 clercs. Saint Athanase, retiré à Rome auprès du pape Jules Ier en 342, fonda plusieurs communautés de moines et de simples clercs. A la fin du IVe siècle saint Eusèbe, évêque de Verceil en Piémont, rapporta d'Alexandrie, où il avait visité son ami saint Athanase, l'idée d'une communauté sacerdotale, et il fit en effet embrasser à ses prêtres une réforme si austère, que saint Ambroise les disait moines autant que clercs. Il semble du reste que la vie commune ait pénétré en Italie par la Gaule. Saint Hilaire, évêque de Poi-

tiers de 353 à 368, exilé en Phrygie pour son opposition à l'arianisme, avait ensuite établi dans son diocèse la vie commune à l'imitation de l'Orient ; saint Martin, évêque de Tours, l'avait imité ; les autres évêques de Gaule avaient imité saint Martin ; et son secrétaire Gaudence, devenu évêque de Novare, avait donné le même exemple en Italie.

D'Italie, l'usage de la vie commune dans le clergé paroissial passa en Afrique et s'y perfectionna. Simplicien, disciple de saint Athanase, avait fondé à Milan une communauté de prêtres ; elle servit de modèle à saint Augustin qui, devenu évêque d'Hippone en 395, organisa de même son clergé en communauté. Son biographe, Possidius, rapporte que les églises demandaient à l'envi des évêques et des prêtres tirés de cette communauté d'Hippone ; elle avait, du temps même d'Augustin, des filiales dans huit ou neuf autres églises, et elle devint, comme on le verra tout à l'heure, le type des ordres de chanoines réguliers fondés à partir du XIe siècle. Dès 440 se fonde à Rome, d'après la règle de saint Augustin, l'institution connue depuis sous le nom de chanoines réguliers de Latran. En 442, un prêtre de la communauté d'Alexandrie, Gélase, qui devint pape en 492, s'occupe de répandre l'usage de la vie commune. A la même époque, les invasions des Vandales ariens chassent d'Afrique beaucoup de prêtres qui, réfugiés en Gaule, en Espagne, en Italie, y propagent la vie commune. En Espagne, il apparaît par les conciles de Tolède, Séville et Lérida, qu'au VIe siècle tout ou presque tout le clergé paroissial vivait en communautés.

L'imitation des églises et des évêques illustres ne suffit pas pour expliquer la fréquence de la vie commune ou régulière dans le clergé séculier à partir des Ve et VIe siècles. La vie commune facilitait singulièrement et même permettait seule la célébration de l'office, considéré comme la dévotion capitale — dévotion longue et fréquente, qui resta jusqu'au XIIIe siècle l'occupation fondamentale des clercs ; or, l'office et la psalmodie exigeaient un personnel nombreux, comme il apparaît par l'emploi du pluriel, les répons, les coupures, les courtes leçons du rituel.

Pour cette raison technique et par l'effet de l'imitation,

l'usage de la vie commune entre membres du clergé paroissial avait fini par prévaloir au commencement du Moyen Age. On appelait *acéphales* les prêtres qui ne vivaient pas en communauté. Saint Isidore de Séville les déclare « une peste dont les églises d'occident sont infestées ». Hormis cette peste fréquente, mais partout combattue, tous les prêtres occupés dans les paroisses sont, au temps de Charlemagne, des chanoines. Ce nom leur vient à la fois de ce qu'ils vivent en commun selon une règle ou *canon*, et aussi de ce qu'ils ont pour fonction essentielle la célébration de l'office, c'est-à-dire la lecture des *canons* (canon de la messe, canon pascal, canon d'autel) ; d'où l'expression : office canonial. Dans un capitulaire de Charlemagne de 789, on voit que le mot chanoine désigne tous les clercs ; dans un autre capitulaire de 813, on voit que les curés de campagne sont considérés comme chanoines. A cette époque, le clergé qu'on appelle aujourd'hui séculier, c'est-à-dire vivant dans le siècle ou dans le monde, n'existait pas. Tous les ecclésiastiques étaient moines, c'est-à-dire voués à leur propre sanctification, ou chanoines, c'est-à-dire voués au service des autels. Les uns et les autres vivaient en commun, sous une règle commune. Mais à la différence des chanoines, les moines vivaient cloîtrés, astreints aux vêtements de laine et à l'abstinence perpétuelle, privés de l'administration de leurs biens personnels. Les chanoines vivaient dans des maisons communes jointes à leurs églises, sous l'autorité de l'évêque ou d'un supérieur nommé par lui ; la maison avait un règlement, des heures d'office, un réfectoire et un dortoir communs.

Dès lors la vie régulière a toujours paru l'idéal aux réformateurs de la discipline dans le clergé paroissial.

Chrodegand, devenu évêque de Metz en 742, le premier imposa à son clergé une règle qui le fit appeler « réformateur de la vie commune parmi les clercs », et que le pape Étienne III (752-757) recommanda par une circulaire aux évêques du monde entier. Au commencement du IXe siècle, l'empereur Louis chargea le diacre Amalaire de composer une règle générale pour les chanoines, mais cette deuxième réforme n'aboutit que sous Charlemagne. Déjà, dans plusieurs circulaires, il avait ordonné aux évêques d'obliger leurs prêtres à

se faire moines ou chanoines. En 813, il réunit deux conciles à Tours et Mayence, pour supprimer les *acéphales* et grouper tout le clergé en communautés canoniques présidées par des abbés. En 816, nouveau concile réuni pour le même objet à Aix-la-Chapelle par Louis-le-Débonnaire, et capitulaire qui promulgue les décisions du concile. La règle adoptée en 816 reproduisait sur beaucoup de points mais adoucissait sur plusieurs autres la règle de Chrodegand. Déjà Chrodegand avait atténué les anciennes règles qu'il prétendait restaurer ; il permettait aux clercs, dans quelques cas, de se réserver l'usufruit de leur patrimoine, à condition d'en laisser à l'Église la nue propriété ; il leur permettait, dans d'autre cas, de ne pas faire partie de la communauté, ou du moins de ne pas habiter avec elle. La règle d'Aix-la-Chapelle supprime des austérités extraordinaires que maintenait la règle de Chrodegand ; autorise l'usage des cellules séparées ; permet aux clercs, à leur choix, soit de garder leur droit de propriété, soit d'y renoncer au profit de l'Église qui, en retour, se chargera de leur entretien. Mais le capitulaire maintient l'usage du chapitre ou conseil quotidien, du repas en commun et du dortoir commun : vie vraiment monastique, imposée alors au clergé paroissial que nous appelons aujourd'hui séculier et que nous voyons, dans les campagnes et même dans les villes, dispersé au point que les vicaires ne vivent presque jamais avec leurs curés.

Un concile de Meaux en 845, des conciles de Rome en 826, 853, 860, renouvellent toutes ces règles. Eugène II en 826, Léon IV en 853, par des décrets qui entrèrent plus tard dans la codification officielle de Gratien, ordonnent que partout auprès des églises on construise des cloîtres et autres lieux réguliers pour les clercs, lesquels y vivront en commun sous la conduite des ministres délégués par l'évêque. Mais ces recommandations n'attestent que la décadence de la vie commune dans le clergé paroissial ; elle se relâche par l'effet de l'égoïsme ordinaire, qui rend aux chanoines la vie solitaire plus chère que la vie collective ; par la démoralisation qui succède aux bouleversements politiques ; par les atténuations introduites au concile d'Aix-la-Chapelle dans les anciennes règles sur la propriété commune ; mais surtout par la multi-

plication des cures et paroisses de campagne, qui oblige les clercs à se disperser. La division des diocèses en paroisses rurales s'achève au xe siècle. Aussi voit-on que dès 977 les chanoines de Trèves, du consentement de l'archevêque Thierry, renoncent à la vie commune ; on les imite à Coblentz, Mayence, Worms, Spire. En France, la plupart des chapitres se sécularisent, c'est-à-dire cessent de pratiquer la vie commune, à la fin du xe siècle. En Angleterre, un concile de 1009 révèle la même désorganisation. Les chefs de l'Église protestent. Saint-Pierre-Damien (988-1072) écrit aux clercs de l'église de Fano, divisés en deux camps sur la question de la vie commune ou de la vie séculière, qu'il est absurde d'embrasser une profession sainte en apparence et de vivre à la manière des laïques ; comment s'appeler chanoine, si l'on secoue le joug de la règle ? En 1059 un décret de Nicolas II, qu'Alexandre II renouvelle en 1063 et qui figurera dans Gratien, ordonne à tous les clercs de reprendre la vie commune, leur défend de partager les revenus ecclésiastiques et d'en jouir autrement qu'en communauté. Grégoire VII (1073-1085) fait une circulaire dans le même but : preuves que le mal s'aggrave.

Cette transformation de l'ordre des chanoines, de l'ordre qui composait seul alors (il faut le répéter) le clergé paroissial, produit deux conséquences : l'introduction des moines dans les paroisses et la formation des ordres de chanoines réguliers. Les moines s'introduisent dans les paroisses, surtout au début dans les paroisses rurales, parce que la désorganisation des clercs groupés en communautés de chanoines rend impossible le service des églises éloignées. Alors les moines acceptent ce service par dévouement ; bientôt ils le rechercheront par ambition et cupidité, quand les églises et leurs dépendances seront devenues des biens ordinaires, sujets aux mêmes trafics que les terres féodales. Ainsi commence cette concurrence des moines, devenue dans beaucoup de pays la plaie du clergé national. Elle apparaît quand les clercs chargés du service paroissial cessent de vivre en communautés. Un concile de Nîmes déclare, en 1096, que les moines s'acquittent mieux que les autres du ministère sacerdotal. Et dès le xie siècle commence la lutte du clergé monastique

contre l'autre clergé, lutte attestée par les conciles de Rouen (1072), Winchester (1076), Poitiers (1076), Lillebonne (1080) Clermont (1095).

L'abandon de la vie commune produit une autre conséquence. Le clergé paroissial, connu jusqu'alors sous le seul nom de chanoines, se divise en deux catégories : les dispersés, ceux qui n'observent plus l'ancienne règle, qui vivent dans le siècle, deviennent les séculiers ; les autres, qui restent fidèles à la règle et qu'on appelait les chanoines sans épithète, deviennent les chanoines réguliers. Il y aura désormais, à côté des moines, deux espèces de clergés : le clergé séculier qui comprendra les clercs dispersés dans les paroisses et le clergé régulier qui comprendra les clercs groupés en congrégations ou commuautés pour le service paroissial pareillement.

Le plus ancien ordre de chanoines réguliers est la congrégation de Saint-Ruf d'Avignon, établie vers l'an 1000 par quatre chanoines de l'église Sainte-Marie de cette ville, et qui émigra en 1210 à Valence. Et le premier texte, qui mentionne des chanoines réguliers, remonte seulement à 1067, à propos de la communauté établie par Gervais, archevêque de Reims, dans la paroisse Saint-Denis. Mais la vraie réforme du clergé séculier par l'institution des chanoines réguliers est l'œuvre d'Yves de Chartres, prévôt de l'église de Beauvais. En 1078, l'évêque de Beauvais lui fait construire un monastère dans un faubourg de la ville. Yves intervient alors dans toute la Gaule, notamment dans le diocèse de Limoges, en faveur des membres des anciennes communautés canoniques auxquelles on prétendait enlever la charge des âmes et ses bénéfices, sous prétexte qu'ils étaient moines : il fait revivre la conception du IXe siècle, c'est-à-dire l'idée que la vie de communauté doit être pour le clergé paroissial la règle, non l'exception.

Yves de Chartres réussit. Au bout de douze ans, une bulle d'Urbain II approuve la formation d'une maison de chanoines réguliers. Un peu plus tard, les canons des conciles de Reims (1131) et de Latran (1139) montrent que l'institution des chanoines réguliers, non seulement se répand mais s'unifie et donc, en quelque sorte, se catholicise, par l'adoption générale d'un même statut, qu'on appelle la règle de Saint-Augustin.

Ce nom vient de ce qu'on empruntait à l'ancienne communauté d'Hippone la règle du renoncement absolu, pour remédier aux désordres qu'on attribuait au relâchement de cette règle depuis le concile de 816. On recherche même dans la lettre 109e de Saint-Augustin, une série de recommandations qu'on dispose en articles, et qu'on a considérées par la suite comme la règle proprement dite de saint Augustin. Cette règle est ainsi devenue l'un des quatre grands types de vie régulière approuvés par l'Église : règle de Saint-Basile (ministère des âmes uni à la vie cloîtrée) ; règle de Saint-Benoît (vie ascétique cloîtrée) ; règle de Saint-François d'Assise (vie ascétique et apostolique non cloîtrée) ; règle de Saint-Augustin (ministère des âmes avec la vie commune non cloîtrée). Cette derrière règle a servi pour un grand nombre d'ordres parmi les plus illustres, Dominicains, Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, Servites, Paulinistes, Brigittains, Théatins, Barnabites, Somasques, Jésuates, Jésuites et pour les très nombreuses congrégations de chanoines réguliers.

Il faut énumérer quelques-unes de ces congrégations, dont les noms seuls, illustres dans l'histoire générale ou dans l'histoire des provinces, permettront de mesurer l'importance des associations sacerdotales au Moyen Age : chanoines réguliers de Saint-Nicolas d'Arouaise, fondés en 1091 près Bapaume, diocèse d'Arras ; congrégation de Marbach, en Alsace, fondée en 1096, et qui tenait plus de 300 monastères ou paroisses ; chanoines réguliers du Saint-Sépulcre de Jérusalem institués en 1110 par Baudouin et Godefroy de Bouillon ; chanoines réguliers de Saint-Victor institués à Paris en 1113 ; chanoines réguliers de Sainte-Marie de Porto institués à Ravenne en 1115 ; congrégation des Prémontrés, chanoines réguliers institués en 1120 à Prémontré, diocèse de Laon, par saint Norbert, approuvés solennellement par Honoré II en 1126, répandus d'abord dans le diocèse de Magdebourg dont saint Norbert était archevêque, puis surtout en France, où ils ont tenu à la fois 1000 abbayes d'hommes, 500 abbayes de religieuses, 300 prévôtés, et un nombre inconnu de cures et prieurés, notamment 100 cures dans la seule province de Normandie. D'autres congrégations de chanoines réguliers, qui n'avaient pas d'abord pour objet le service des paroisses,

comme les Antonins de Vienne en Dauphiné (1095), les Trinitaires de Saint-Jean de Matha (1198), l'ordre du Saint-Esprit de Montpellier (1198), abandonnèrent bientôt leurs fins statutaires pour se consacrer au service paroissial.

La réforme entreprise par Yves de Chartres en 1078 réussit donc à merveille. Sans doute on trouverait sans peine des traces de résistance, par exemple des recommandations sévères d'un concile de Cologne de 1260, ou, en 1210, l'assassinat du prieur de Saint-Hilaire de Celles, chapitre de chanoines réguliers à Poitiers, par un chanoine révolté contre ses projets de réglementation. Mais l'institution des chanoines réguliers, c'est-à-dire des associations de prêtres groupés en communautés pour le service paroissial, pénétra définitivement dans le droit commun de l'Église par une constitution de Benoît XII du 15 mai 1339, qui unifia leurs règles : obligation d'abandonner tous ses biens; obligation des réunions périodiques et fréquentes; obligation pour les chanoines chargés d'une paroisse de verser à la communauté tout l'excédent de leurs revenus sur leurs dépenses ; obligation d'une table commune et d'un dortoir commun ; interdiction aux supérieurs des communautés de faire usage de leur autorité de manière à gêner en quoi que ce soit la juridiction des évêques.

Dès le début du siècle suivant, apparut un type nouveau d'associations sacerdotales qui ne remplaça pas les congrégations de chanoines réguliers mais s'y ajouta. Ces associations s'appelaient communautés de prêtres et reproduisaient dans la vie ecclésiastique le phénomène de groupement et d'entr'aide qui se manifestait précisément à la même époque, dans la vie économique, par le progrès des corporations.

La plus anciennement et la mieux connue de ces communautés, dont la première trace remonte à l'année 1400, avait pour centre le bourg de Raulhac, au sud du massif du Cantal, dans le diocèse de Saint-Flour. La communauté de Raulhac n'était ni un chapitre, ni une collégiale, mais une association de prêtres libres dont les membres ne s'unissaient que pour partager les charges et les profits du service paroissial. D'après les statuts, il fallait être né, baptisé et domicilié dans la pa-

roisse, avoir fait devant un notaire et deux témoins une demande d'admission en bonne forme, et avoir promis de faire sa part du service paroissial. La communauté tenait des assemblées périodiques, dont la plus ancienne délibération qu'on ait retrouvée est du 3 février 1455. Les dignitaires étaient le curé de Raulhac, président de droit de la communauté, le vicaire et le syndic. Les décisions de l'assemblée étaient déférées en appel à la chambre ecclésiastique d'Arpajon (ville de la vallée de la Cère), puis à l'officialité métropolitaine de Bourges. L'assemblée élisait comme « officiers » le syndic, chargé de l'administration temporelle, deux « levateurs » chargés de percevoir les rentes, cens et obits, et un « bassinier » chargé de recueillir les offrandes.

La communauté de Raulhac se composait de 50 prêtres en 1470 ; 70 en 1545 ; 38 en 1641 ; 28 en 1665 ; 18 en 1750 ; 11 en 1790. Elle se recrutait dans 42 villages. Le curé, le vicaire, le syndic et les chefs de service vivaient au bourg. Les communalistes sans titre vivaient dispersés dans les villages. Ils avaient pour vivre, conformément au droit canon, un titre clérical, c'est-à-dire un droit authentique et garanti par l'autorité ecclésiastique, sur un bien déterminé ; ce bien comprenait pour eux : une chambre meublée, le bois de chauffage, les herbes potagères d'un jardin, une jument, l'argent nécessaire pour se préparer à tous les ordres sacrés successivement, et une pension fixée à 60 livres au moins à partir de 1650 ; en outre, les communalistes exerçaient généralement dans l'après-midi un métier mécanique ; par exemple, des documents de 1506, 1545, 1788, en montrent plusieurs qui gagnent leur vie comme recteurs d'école.

A part ces ressources individuelles, les communalistes de Raulhac se partageaient les ressources collectives de l'association. Ces ressources s'élevaient en moyenne (déduction faite des charges publiques et particulières que la communauté payait en bloc) à 87 livres par tête en 1679, 150 livres en 1705, 405 livres en 1789. Avec le temps, la communauté s'était enrichie de donations et de legs. Mais la rémunération du service paroissial composait son revenu fondamental. Elle avait le monopole du service religieux dans tous les oratoires et chapelles de la paroisse. Cette paroisse très étendue, qui com-

prenait une seule église proprement paroissiale et beaucoup d'églises annexes, ressemblait en réalité aux décanats de la France concordataire, qui comprennent au chef-lieu une église proprement curiale et beaucoup d'églises succursales. Naturellement, la communauté nommait elle-même les desservants des églises annexes ; en 1765, un conflit survint pour le choix du desservant de la chapelle de Pailherols ; le curé de Raulhac et le seigneur de Cropières avaient chacun un candidat ; le seigneur dut céder devant le curé. Le service des églises se réglait par contrat. Ainsi, par acte passé devant notaire le 12 mars 1626, les gens de Badailhac, Montcalvy, Calsade, s'engagent à rétribuer, au moyen de souscriptions consenties et administrées par eux, le prêtre que la communauté de Raulhac désignera pour dire la messe tous les dimanches et jours de fêtes dans la chapelle de Badailhac, préalablement reconstruite par eux, et à leurs frais.

Une « Société de prêtres », également curieuse, fonctionnait à Sury-le-Comtal dans la Loire : un testament du 25 juillet 1411 la mentionne, et ses statuts, rédigés en 1479, furent modifiés en 1677. Il faut citer, comme une variété, la confrérie que Guillaume Bureau, chanoine de l'église du Mans et curé de la Ferté-Bernard, organisa en 1507 entre les prêtres de son doyenné. Le cardinal Philippe de Luxembourg, évêque du Mans, approuva cette confrérie par acte du 21 octobre 1513 ; Urbain VIII l'honora d'une bulle en 1630 ; le 20 mai 1635, l'évêque ratifia de nouveaux statuts où l'on voit que pour entrer dans l'association il faut être au moins sous-diacre, payer 10 sous, une demi-livre de cire, et s'engager à payer chaque année 5 sous. Innocent X décida, par une bulle singulière du 15 avril 1647, que désormais, si l'évêque n'y mettait pas obstacle, les laïques aussi bien que les clercs pourraient entrer dans la confrérie.

Jusqu'au milieu du XVIIe siècle, le progrès des associations sacerdotales ne se manifeste plus que par la création de trois ordres nouveaux : l'*Oratoire* fondé à Rome en 1590 par saint Philippe de Néri pour procurer aux clercs les bienfaits de la vie commune ; les chanoines réguliers de Lorraine institués

en 1624 à Pont-à-Mousson par Pierre Fourrier, avec l'autorisation d'Urbain VIII ; et la congrégation de Génovéfains, chanoines réguliers institués à Paris en 1632 par le cardinal La Rochefoucauld et le Père Faure qui en fut le premier supérieur-général : Urbain VIII l'approuva en 1634 ; on sait qu'elle a laissé le fonds de la riche bibliothèque Sainte-Geneviève. Je parlerai plus loin, à l'occasion du rôle des Jésuites, de l'*Académie* ou association de prêtres séculiers fondée à Rome en 1609.

Au XVIIe siècle furent créées deux associations sacerdotales qui restent encore le modèle des associations à venir : elles eurent pour fondateurs le français Bourdoise et l'allemand Holzhauser.

Adrien Bourdoise naquit à Brou, au diocèse de Chartres, en 1584. Destiné dès quatre ans à l'état ecclésiastique, il montra vite un grand goût pour l'étude : c'est pourquoi les capucins d'Orléans refusèrent de l'enrôler en 1606, et lui dirent qu'il rendrait beaucoup plus de services à l'Église dans la vie séculière. En 1612, les Feuillants de Paris le refusent pour la même raison. Très affecté de ce refus, il rentre chez lui, dit son biographe Philibert Descourveaux, « dans une grande indisposition corporelle,... ne pouvant plus se soutenir », se met au lit et reste 24 heures sans parole. Puis, avec ses camarades, il se met à discourir, et s'étend particulièrement « sur les avantages qu'il y aurait d'être en une communauté, tant pour la sanctification de ceux qui la composeraient, que pour l'édification des peuples qui la verraient ». Ses camarades l'approuvent. « Il eut tant de joie de les voir dans cette disposition, qu'oubliant son mal ou plutôt guéri tout d'un coup, il se leva en parfaite santé. Ils continuèrent de s'entretenir sur le même sujet pendant près de deux heures, et la conclusion de cette conférence fut qu'ils commenceraient dès ce moment à vivre en communauté... Sur-le-champ ils mirent tout en commun et chacun apporta de bonne foi ce qu'il avait en particulier, jusqu'à son pain. Tout cela se passa au collège de Reims, le jeudi de la première semaine de carême... Ces messieurs étaient dix... »

Peu de temps après ce miracle, le mardi des Rogations, les membres de la Communauté offrirent leurs services au curé

de Saint-Nicolas du Chardonnet, qui les accepta. Ils entrèrent en fonctions le jour même et travaillèrent au ministère paroissial. Mais ils ne régularisèrent leur situation que le 13 juin 1628, quand Bourdoise leur lut un projet d'acte d'association ; ils le signèrent tous. Le curé le signa pareillement le 27 juillet suivant, et l'acte fut passé par-devant notaire. J'expliquerai plus loin le fonctionnement de la communauté. Je note seulement qu'elle eut l'approbation du roi par lettres-patentes de mai 1632 et l'approbation de l'archevêque de Paris par ordonnance du 10 juin 1644. Bourdoise, sollicité ou autorisé par les évêques, fonda des communautés pareilles à la sienne, à Troyes (1622), Auxerre (1627), Arles (1634), Liancourt (1646), à Brou, Boinvilliers, Lyon, Angers, Saint-Bonnet, Bordeaux, Vendôme. Son biographe rapporte l'effet d'une pareille fondation faite en 1617 sur la prière du curé de Saint-Pierre à Orléans : il introduisit de l'ordre et de la solennité dans les services ; « les paroissiens s'aperçurent bientôt de ces changements, et au lieu qu'ils abandonnaient ordinairement leur église pour aller chez les religieux, où l'office se faisait avec plus de régularité, tout le monde vint en foule à l'église Saint-Pierre pour prendre part à la ferveur du clergé ».

L'Institut fondé par l'allemand Holzhauser mérite qu'on le mentionne particulièrement, parce qu'il a pris beaucoup plus d'extension que la communauté de Bourdoise, — parce que les Jésuites l'ont inspiré, encouragé et par suite canonisé, — et parce que ses règles peuvent s'adapter commodément aux situations compliquées que les législations modernes font à l'Église catholique.

Barthélemy Holzhauser naquit en 1613 d'un cordonnier, à Longnau près d'Augsbourg, en Souabe. A onze ans il eut une apparition de la Vierge et du Christ. L'envie lui prit alors d'étudier. En 1629, il se présente à la *Maison des prébendes* que les Jésuites dirigeaient à Neubourg pour les écoliers pauvres ; et de là se rend, en 1633, à l'Université d'Ingolstadt, où les Jésuites enseignaient aussi. Il suit les cours du Père Léger Hertenstein, se fait recevoir docteur ès-sciences philosophiques en 1636, et, entretenu par un étudiant riche nommé Donabaur qui l'a pris en amitié, il poursuit ses études

avec les Jésuites Georges Lyprand, Pierre Braier, Simon Félix.

D'après le Jésuite Sébastien Seiden qu'il eut alors pour condisciple, il lisait principalement l'Imitation, la Bible et la vie de saint François Xavier. Nourri de ces pieuses lectures, il eut plusieurs visions qui lui inspirèrent la première idée de son Institut, le détournèrent de la vie religieuse et lui persuadèrent de se consacrer à la réforme du clergé. Il en parlait sans cesse avec son confesseur, le Père Lyprand, que beaucoup regardaient comme l'auteur secret des idées d'Holzhauser; mais le Père n'en a jamais convenu.

Ordonné prêtre en 1639 par l'évêque d'Eichstœdt, Holzhauser chercha des coopérateurs et ne manqua pas d'en trouver : Georges Gündel, curé de Mailing près d'Ingolstadt, avec lequel il s'associe pour la préparation de sa licence; Georges Kettner, ami d'enfance et licencié en théologie; Michel Rottmayer, curé de Leinting; Léonard Liberer, curé de Geisenhausen. En 1640, il se fait nommer curé de Tittmoning dans le diocèse de Chiemsée, archevêché de Salzbourg, et chanoine de la collégiale du même lieu. On sait que les collégiales sont des églises desservies par des collèges de chanoines qui y célèbrent l'office en chœur. Holzhauser appelle immédiatement près de lui ses quatre compagnons et leur fait donner par l'évêque des charges dans la même collégiale ou des paroisses aux environs. Déjà, il forme avec eux une communauté de fait, et tous ensemble décident que l'Institut à créer aura pour règles fondamentales : la cohabitation, la séparation d'avec les femmes, la mise en commun des revenus, l'obéissance aux évêques et aux supérieurs particuliers de l'Institut. Dès lors « l'Institut des clercs séculiers vivant en communauté » était fondé : il ne fut approuvé solennellement qu'en 1680, après la mort du fondateur.

En 1642, Holzhauser avait été nommé curé doyen de Saint-Jean de Lengenthal, en Tyrol. En 1643, il fonde à Salzbourg le premier séminaire des clercs de son Institut. En novembre de la même année, l'évêque de Chiemsée périt. L'Institut subit des tracasseries. Holzhauser s'adresse à l'évêque de Coire, monseigneur Jean, prince de l'Empire, qui fait une circulaire (13 octobre 1644) pour recommander la communauté des clercs

séculiers. Le 9 août 1646 le duc de Bavière Maximilien demande au pape d'approuver l'Institut ; Innocent X fait délivrer à Holzhauser, l'année suivante, par la congrégation des évêques et réguliers, le certificat que voici : « Le dessein de cet Institut est pieux et saint, conforme aux anciens canons de l'Église, et il n'a nul besoin d'une confirmation spéciale, puisque les clercs séculiers vivant en communauté ne professent pas d'autre forme de vie que celle même du clergé de la primitive église. Qu'ils aillent donc en paix et continuent, avec toute bénédiction, à pratiquer leurs règles. »

Puis Holzhauser poursuit ses succès. En 1649, il installe un séminaire à Ingolstadt, un autre à Würtzbourg en 1654, un autre à Mayence en 1655. En 1653, l'évêque de Ratisbonne recommande l'Institut aux prêtres de son diocèse. Quand Holzhauser meurt à Bingen le 20 mai 1658, son Institut fonctionne dans les cinq diocèses ou archidiocèses de Chiemsée, Würtzbourg, Freising, Salzbourg, Mayence ; il a trois séminaires. Dans la suite, l'Institut s'installe aux diocèses d'Augsbourg (1663), Passau (1666), Gran (1674), Posen et Lucko (1683) ; il s'établit en Catalogne (1682) ; la diète de Pologne le prend sous sa protection en 1685.

Les constitutions et exercices spirituels de l'Institut, publiés pour la première fois à Cologne en 1662, mais pratiqués longtemps avant, ont obtenu, du vivant du fondateur ou après sa mort, outre les autorisations des autorités diocésaines citées à l'instant, des encouragements et approbations considérables.

J'ai déjà nommé quelques-uns des Jésuites qui eurent commerce avec Holzhauser. Il leur fut donné, comme professeurs à l'Université d'Ingolstadt, de dire leur avis sur des visions prophétiques que le bienheureux eut à plusieurs reprises et mit par écrit en 1646. Leur opinion mérite qu'on la cite pour attester quel homme surnaturel, quel bon catholique et peu subversif était Holzhauser. Le Père Simon Félix dit que le style du récit lui paraissait vraiment prophétique, et que la connaissance qu'il avait des talents de Barthélemy, lesquels pourtant n'étaient point médiocres, lui faisait juger qu'une pareille composition était beaucoup au-dessus de la portée naturelle de son auteur. Le Père Braier parla de même. Le

Père Lyprand dit : « J'ai toujours été très convaincu de la parfaite sincérité et bonne foi de l'auteur ; je ne le suis pas moins de l'insuffisance de ses talents naturels pour écrire de telles choses et de cette manière ; et je regarde non seulement comme probable mais comme très probable, que ce digne prêtre avait vraiment reçu du ciel le don de prophétie, quoique je n'osasse pas affirmer qu'il ait toujours, pour cela, parfaitement compris la signification de toutes ses visions prophétiques. On conçoit en effet, et il est admis en théologie, que la première de ces deux choses peut absolument subsister sans la seconde. » On trouve d'autre part, dans un rapport que le prêtre Berthold Nihusius fit le 16 juin 1654 à l'archevêque de Mayence, le jugement suivant, prononcé par les Pères Braier et Lyprand sur l'Institut d'Holzhauser : « Le doigt de Dieu est là ; c'est une œuvre manifestement providentielle, et cet Institut est appelé à rendre à l'Église les plus grands services, tant en Allemagne qu'ailleurs, où la vie du clergé séculier laisse malheureusement tant à désirer. »

D'après l'illustre docteur Lossius d'Ingolstadt, « on ne pouvait douter que la plus grande partie de sa science ne fût infuse ». Le nonce de Cologne, Mgr de Saint-Félix, écrivait le 16 juin 1655, sur l'impression que lui fit la Constitution de l'Institut : « Je crus avoir trouvé enfin cette riche perle de la discipline ecclésiastique, que je cherchais depuis longtemps. » Dans une autre lettre du 30 avril 1654, le nonce définissait la même constitution : « la moelle des saints canons ». Le 23 juillet 1680, le cardinal de Forbin-Janson, évêque de Beauvais, écrivait : « J'apprécie et estime tellement la piété et utilité de cet Institut, que j'en ai fait imprimer les constitutions pour les envoyer à tous les évêques de France. » Le 7 avril 1684, le cardinal Norfolk faisait un mandement pour recommander l'Institut au clergé d'Angleterre. Enfin, Innocent XI approuva les constitutions abrégées par bulle du 7 juin 1680, et la même année recommanda l'Institut par six brefs aux archevêques de Salzbourg et Gran, à l'évêque de Vienne, à l'électeur de Mayence, au duc de Bavière, au roi de Hongrie ; il approuva les constitutions développées par bulle du 17 août 1684. Ainsi l'Institut Holzhauser eut la consécration du pape, des évêques, du pouvoir civil et des Jésuites.

Pendant le XVIIIe siècle et la première moitié du XIXe siècle, l'institution des associations sacerdotales ne fit aucun progrès. Quelques communautés eurent pour centres en France les séminaires dirigés par les Sulpiciens ; les Jésuites en organisèrent quelques autres en Bretagne et en Provence ; une branche de l'Institut Holzhauser, fondée en 1695 à Hafford, fonctionna jusqu'en 1722. Mais aucun mouvement analogue aux réformes des IXe, XIe, et XVIIe siècles, ne se produisit avant 1849, sinon, par une fortune assez singulière, en Angleterre. John Milner, évêque de Castabala et vicaire apostolique de l'Angleterre occidentale, connu d'ailleurs pour sa participation au mouvement qui aboutit à l'émancipation des catholiques anglais, fonda en 1814 une « Societas libera clericorum » que Pie VII approuva par bref du 1er septembre.

La réforme qui se poursuit à présent a commencé en France vers 1850. On comprendra sans peine pourquoi le clergé de France devait infailliblement, sinon inaugurer cette réforme, du moins l'accueillir avec faveur. Nulle part, la confusion des deux pouvoirs laïque et ecclésiastique n'avait plus qu'en France démoralisé le clergé par le relâchement des règles et l'abandon des coutumes qui, seules, permettent au clergé paroissial de vivre sans dommage au milieu du monde. Nulle part une législation civile n'avait emprisonné et paralysé le droit canonique plus étroitement que le Concordat, et ce Concordat s'appliquait suivant une jurisprudence établie sous Bonaparte. Le clergé paroissial, ou séculier, avait donc besoin plus qu'aucun autre de se grouper et syndiquer. La suppression presque totale des biens fonciers ecclésiastiques ou plutôt leur transformation en biens mobiliers sous forme d'allocations budgétaires, devait faciliter aux élèves la mise en commun de leurs ressources. Enfin, la suppression des garanties canoniques assurées au clergé inférieur par le droit commun de l'Église, la transformation des évêques en chefs absolus et arbitraires, en autant de petits papes suivant un mot prêté à Grégoire XVI, disposaient la plupart des curés et desservants à l'acceptation d'une règle d'obéissance monastique.

Un théoricien récent de la vie commune dans le clergé séculier, de qui les œuvres ne se trouvent pas en librairie, a

écrit à ce propos : « Les clergés sont à présent animés d'un si excellent esprit, qu'ils obéissent à leurs évêques aussi bien que s'ils avaient fait le vœu d'obéissance, aussi strictement que des religieux obéissent à leurs supérieurs, de sorte que si l'on ajoutait ce vœu d'obéissance à la promesse de l'ordination, l'autorité de l'évêque en serait accrue *en droit*, mais la soumission des prêtres n'en serait pas augmentée *en fait*. »

Les prêtres instruits savaient d'ailleurs que, malgré les lois prohibitives de l'État français, les ordres religieux tenaient en France plus d'une paroisse : non seulement les Sulpiciens, les Lazaristes, les Pères du Saint-Esprit, congrégations reconnues et par suite moins inhabiles que d'autres à exercer le ministère, mais même des congrégations non autorisées, des congrégations combattues et expulsées, tenaient des cures et des succursales, et démontraient par les faits l'aptitude des clercs réguliers ou du moins associés, et même leur supériorité, pour la charge des âmes. Les Récollets opéraient à Cimiès près Nice ; les Trinitaires-déchaussés à Faucon, dans les Basses-Alpes ; les Oratoriens à Cléry (Loiret) ; les Oblats de Marie à N.-D. de l'Osier (Isère) ; les Maristes à Amettes (Pas-de Calais) ; les Capucins à Saint-Barthélemy (Alpes-Maritimes) ; les Dominicains à la Sainte-Baume ; les Bénédictins inoffensifs à Solesmes (Sarthe), Ligugé (Vienne), Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret) ; mais aussi les Jésuites, toujours chassés et toujours présents : ils avaient les paroisses de N.-D. de Liesse en Picardie et de Lalouvesc en Vivarais [1].

Le mouvement de réforme se manifesta pour la première fois au Concile provincial d'Avignon (10 décembre 1849), qui adopta un canon pour recommander la pratique de la vie commune au clergé séculier. La même recommandation se trouve dans les conciles provinciaux de Bourges, Bordeaux, Aix, Sens, Albi (1850), Auch (1851) ; l'évêque de Viviers en 1850, l'archevêque de Cambrai en 1853, par voie de mandement, prescrivent la vie commune entre curés et vicaires. Ainsi la réforme du clergé séculier commençait précisément en même temps que la lutte de Pie IX contre les libertés mo-

1. Cette énumération, probablement imcomplète, remonte à 1868.

dernes, au moment même où Dupanloup organisait le Denier de Saint-Pierre à l'imitation du Moyen Age, où les catholiques français livraient au clergé la liberté d'enseignement par la loi Falloux.

La première institution qui sortit de ce mouvement fut la Congrégation des prêtres du Sacré-Cœur d'Issoudun, fondée en 1860 par le Père Ulysse Chevalier. Pie IX l'encouragea tout de suite. Dès 1861, apparut à Verdun une association des prêtres séculiers du Sacré-Cœur. A partir de 1865 la congrégation d'Issoudun publia, sous le couvert de l'archevêque de Bourges, des *Annales* trimestrielles, où je note des propositions curieusement présentées sous forme de questions : « Peut-on dire que, de tous les moyens à prendre pour se rendre fidèle à un règlement de vie, le meilleur serait de s'accorder plusieurs ensemble pour tracer et suivre la même ? » (octobre 1865). — « Plusieurs prêtres séculiers d'un même diocèse peuvent-ils d'eux-mêmes se tracer un règlement commun de vie, et ensuite s'engager par vœu ou par serment à l'observer ensemble ? Le peuvent-ils sans aller contre la promesse d'obéissance faite à leur évêque ? » — Réponse : oui (janvier 1866). — « Nous aurions à nous demander si une association formée entre prêtres et séculiers au moyen d'un règlement pourrait être regardée comme une société religieuse, ou bien si elle devrait rester simplement au rang des simples confréries ? » (juillet 1866).

A l'époque de cette dernière question, Dupanloup avait agi déjà. D'abord, par lettre pastorale du 6 mai 1854, il avait établi la vie commune entre les curés et vicaires. Pourquoi ? « Pour suppléer à l'insuffisance de ressources. L'isolement coûte très cher, la communauté est une source d'économie. L'isolement, pour des vicaires, c'est la gêne, même avec des traitements passables ; la communauté, c'est une honnête aisance, même avec des traitements médiocres. » En 1861, Dupanloup fait une préface pour le livre d'un abbé Gaduel sur Barthélemy Holzhauser et souhaite la fondation d'associations sacerdotales. Enfin, le 17 septembre 1865, il fonde l'Oratoire diocésain d'Orléans, et en définit lui-même le but, l'esprit et les pratiques. Quant au but : aider les membres de l'oratoire à se sanctifier mutuellement, les en-

courager au travail, leur faciliter l'achat des livres, mettre en commun « toutes les industries du zèle les mieux entendues » pour collaborer en vue de l'apostolat, former une caisse commune pour fournir des secours de maladie et des pensions. Quant à l'esprit : esprit d'humilité, de simplicité, de modestie, de respect, d'affection, d'obéissance, de désintéressement, de zèle, d'union, de charité. Quant aux pratiques remarquables : visites réciproques, réunions, usage d'un compte rendu que chaque associé envoie tous les mois au supérieur sur sa fidélité à la règle et mise en commun des revenus ecclésiastiques ; chaque associé tient un registre de ses recettes et dépenses et en rend compte au supérieur, qui affecte l'excédent à la caisse et aux œuvres communes. Le Supérieur, nommé par l'évêque, gouvernait ensuite l'oratoire en toute indépendance.

A la même époque, le 21 novembre 1865, un vicaire général du diocèse de Saint-Claude, Dom Gréa, fondait avec deux compagnons le nouvel ordre des chanoines réguliers de l'Immaculée Conception. Pie IX approuva l'œuvre par rescrit du 20 juillet 1870, et la congrégation comprenait, en 1902, deux maisons majeures et quatorze prieurés qui desservaient des paroisses en France et en Suisse.

Mais l'œuvre moderne la plus importante pour le développement des associations sacerdotales est l'*Union apostolique*, fondée en 1867 par un vicaire général d'Orléans, l'abbé Lebeurier. Il eut l'idée d'utiliser les *Annales* des prêtres du Sacré-Cœur d'Issoudun pour servir d'organe et de lien aux prêtres qui, dans divers diocèses, s'occupaient d'imiter l'Institut d'Holzhauser, d'après sa biographie publiée en 1861. Les *Annales* devinrent ainsi le centre d'une fédération d'associations diocésaines. Léon XIII approuva l'Union apostolique par bref du 31 mai 1880 : « Nous exhortons tous les prêtres du clergé séculier à s'enrôler dans cette association si salutaire. » Rien que de 1869 à 1890, l'œuvre avait recueilli l'approbation et l'autorisation de 32 évêques en France, Belgique, Italie, Angleterre, Suisse, Irlande, États-Unis.

L'Union apostolique tient des assemblées régionales et d'autres générales, où figurent des délégués des associations diocésaines. Elle avait pour cardinal-protecteur, en 1892, le cardinal-vicaire Parocchi, pour président général son fonda-

teur, l'abbé Lebeurier, un premier et un deuxième assistants généraux, et dix assistants locaux. Quant à son effectif, les chiffres suivants montrent qu'il augmente rapidement. Le 1er janvier 1892, l'Union comptait 2 758 membres en France, 1 198 en Belgique, 250 en Italie, 226 en Irlande, 122 aux États-Unis, de petits groupes dans tous les pays, au total 4 874 membres. En novembre 1903, elle avait déjà 6 000 membres. L'association de Liège a passé de 90 membres en 1878, à 430 membres en 1903. L'effectif pour l'Italie a passé de 517 membres en 1901, à 1 062 membres en 1903.

Il faut signaler encore l'association de prêtres séculiers fondée en 1866 à Kevelaer, diocèse de Münster. Tout prêtre séculier peut en faire partie, sans renoncer à la libre disposition de son patrimoine. La congrégation vit sous l'entière dépendance de l'évêque qui lui nomme un directeur cantonal. Un inspecteur visite périodiquement les confrères, qui vivent en commun le plus possible.

*
**

Cet exposé de faits montre que les associations sacerdotales, que j'ai désignées par l'expression du syndicalisme, ne sont pas dans l'Église un phénomène récent, exceptionnel, fragmentaire, irrégulier, mais un phénomène permanent; et j'ai dit qu'au Moyen Age on traitait d'acéphales, c'est-à-dire de monstres, les prêtres qui ne vivaient pas dans une de ces associations, alors appelées chapitres de chanoines, plus tard congrégations de chanoines réguliers, un peu plus tard communautés et instituts. Il faut maintenant analyser la théorie des associations sacerdotales, pour connaître le but, les tendances, les chances du mouvement qu'on essaye d'activer depuis quelques années.

Le premier essai de cette théorie remonte au livre *De la vie commune dans le clergé paroissial* que l'abbé Gaduel publie, en 1855 à Orléans; il publia encore en 1861, une vie de Barthélemy Holzhauser que Pie IX approuva par bref du 17 mars 1866 et qui contribua grandement à la multiplication des

associations sacerdotales. En 1862 et 1863, l'abbé Hautcœur publie dans la *Revue des sciences ecclésiastiques* un *Essai sur la vie commune au sein du clergé*. En 1869, Dupanloup publie à son tour : *De la vie commune et des associations sacerdotales dans le clergé séculier*. En 1870, paraît à Lyon une *Alliance de l'État religieux avec le ministère pastoral*, par Belisy, ancien missionnaire apostolique en Angleterre. En 1871, Mgr Pietro Giovino publie à Naples un livre : *De la vie commune dans le clergé séculier*, par Mgr Pompeo Sarnelli, évêque de Bisceglie, avec des notes et un règlement pour établir dans tous les diocèses l'Institut des clercs séculiers vivant en communauté. En 1885, l'abbé Paulin, d'Avignon, publie des *Études sur l'ordre canonial ou l'ordre des chanoines réguliers*. En 1892 l'abbé Lebeurier publie *Les associations sacerdotales*. En 1901, le dominicain Hugon publie *La fraternité du sacerdoce et celle de l'état religieux*. En 1902 Dom Benoît, des chanoines réguliers de l'Immaculée Conception, publie *La vie canonique dans le passé et dans l'avenir* à Arras ; enfin, en 1904, l'abbé de cette même congrégation, le Révérendissime Père Dom Gréa, publie une brochure intitulée : *L'État religieux et le clergé paroissial : la vie religieuse est-elle un obstacle à l'action du clergé séculier ?* Je vais construire d'après tous ces auteurs la théorie présente des associations sacerdotales. Je citerai aussi, très souvent, le petit livre d'un ecclésiastique nommé Samuel, qui connaît mieux que personne en France l'histoire des chanoines réguliers, mais n'a pas mis son ouvrage dans le commerce.

Les théoriciens modernes des associations sacerdotales visent trois objets : la lutte contre ce qu'ils nomment la Révolution ; la réforme de l'administration et de la discipline ecclésiastiques ; le relèvement économique du clergé par la propriété collective.

Voici comment on entend opposer à la Révolution la pratique des associations sacerdotales.

D'après le Père Dom Gréa, « une nouvelle barbarie plus terrible que celle des invasions menace la société chrétienne. Que Dieu, selon la parole que me disait un illustre arche-

vêque [Monseigneur Marchal, archevêque de Bourges, mort en 1895], pour sauver le monde, fasse que les curés deviennent moines ou que les moines deviennent curés. » — Il écrit dans un autre ouvrage : « Le monde entier n'est plus aujourd'hui qu'un vaste champ de missions ; et en face de la Révolution qui est l'antéchrist social, pourra-t-il être autrement renouvelé que par une immense expansion de l'esprit apostolique au sein du clergé... Au milieu des ruines accumulées par la grande Révolution, qui continue de sévir, Dieu prépare les reconstructions de l'avenir. Mais la base primordiale de ces restaurations, celle qui sera le principe et l'instrument nécessaire de toutes les autres, ce sera le rétablissement, sous les formes les plus variées, de l'état de vie régulière et parfaite au sein du clergé pastoral. » — Un autre chanoine régulier, et des plus savants, le Père Dom Benoît, dans une grosse histoire de l'abbaye de Saint-Claude, insère ce curieux aperçu des rapports de la Révolution avec le syndicalisme ecclésiastique : « Il y avait dans l'ancien régime d'étranges abus, mais ce n'étaient point ceux que la plupart des auteurs veulent y voir... L'unique abus, c'étaient les progrès de la sécularisation (des clercs, des moines, des biens)... La Révolution continuera de sévir, jusqu'à ce que l'esprit antique ait été ranimé au sein du clergé, jusqu'à ce que les clercs apprennent de nouveau qu'il est bon et doux d'habiter ensemble comme des frères dans une même maison, et que contents, avec l'apôtre, de la nourriture et du vêtement, ils aient horreur de la propriété privée comme du fléau destructeur des grandes vertus sacerdotales. Oh ! vienne le jour où les clercs ne possèdent plus rien en propre et aient une même table et un même dortoir. La Révolution alors aura accompli son œuvre principale : comme une verge devenue inutile, elle sera brisée par l'ange qui en flagelle les peuples. »

Les associations sacerdotales devront servir ensuite à corriger les aspérités de la discipline et de l'administration ecclésiastiques.

« A côté, dit l'abbé Gaduel, de l'administration publique des diocèses, chargée de maintenir les règles canoniques et la discipline générale, il existerait, dans les supérieurs des

communautés, une administration privée, intérieure et volontairement acceptée. » — « Supposé, dit l'abbé Samuel, que l'administration diocésaine manque de justesse dans ses déterminations... l'association offrira aux supérieurs ecclésiastiques des moyens efficaces de détourner ailleurs une part des critiques dont leurs actes sont trop facilement l'objet. » Il ajoute : « L'établissement de la vie commune aiderait les supérieurs à sortir des embarras que leur créent les désirs d'avancement... Leur administration serait moins exposée à ignorer les mécontentements, à oublier les droits acquis... L'association annulerait l'avantage individuel des gros traitements en imposant la mise en commun de tous les revenus...» Mêmes avantages pour les rapports du clergé avec les fidèles : L'Association, d'après le même abbé Samuel, pourrait instituer des conseils formés d'un groupe de confrères représentant plusieurs paroisses. Rien ne s'exécuterait sans l'avis du conseil. Dès lors il y aurait beaucoup plus de suite et de maturité dans les entreprises et les résolutions. Un successeur ne pourrait pas blâmer, changer, annuler, ce qu'aurait fait son prédécesseur. Tout curé, nouveau-venu, serait aussitôt averti par le conseil des précautions à prendre, des difficultés à craindre... » Dupanloup signale un autre bienfait de la vie commune ; un autre évêque lui a écrit que la réforme gênait certains laïques : « Je trouve très souvent de la résistance de la part des paroissiens, qui tiennent à avoir dans le vicaire, logé séparément, un point d'appui contre le curé. » L'archevêque de Cambrai avait dit de même dans son règlement de 1853 : « La vie commune est avantageuse... pour les fidèles, dont elle empêche que les affections ne se partagent ou que les mécontentements ne trouvent d'imprudents appuis. »

Enfin les associations sacerdotales serviront à compenser l'appauvrissement et la démoralisation des clercs, par les bienfaits de la propriété collective.

Dans les *Sentences chrétiennes et ecclésiastiques* de Messire Adrien Bourdoise, publiées à la suite de sa vie, figure cette maxime : « Les pauvres sont plus propres aux communautés que les riches ; les riches ont de la peine à quitter leurs biens

et à les mettre en communauté ; les pauvres gagnent en entrant en communauté, car n'ayant rien à y porter, ils participent aux biens des autres. » La propriété individuelle ôte au clergé toute énergie. Pierre Legris écrivait, en 1624, dans son histoire (en latin) des clercs et réguliers de l'un et l'autre sexe : « Cette licence de posséder surgit comme une peste qui renversa un grand nombre d'églises... Louis le Débonnaire en fut bien averti, lorsqu'au moment où cette concession [du pécule particulier] passait au concile [de 816], il entendit une voix du ciel qui criait : on empoisonne l'Église ! » D'après Dom Paul Benoît, « le mien et le tien divisent les hommes. Dieu a voulu faire disparaître la division des clercs en les amenant à demeurer dans une même maison, à s'asseoir à une même table, à dormir dans une même demeure, et, n'ayant rien en propre, possédant tout en commun, à ne faire plus qu'un cœur et qu'une âme ».

Par la communauté des biens, l'Église renouvellera les temps apostoliques. « Que partout, dit Dom Gréa, sans contrainte et sous les suaves impulsions de l'esprit apostolique, les clercs s'unissent dans la glorieuse pauvreté de cette vie commune qui fut celle de leurs ancêtres et qui mit le monde entre leurs mains. » L'abbé Lebeurier écrit en 1870, dans les *Études ecclésiastiques*, organe de l'*Union apostolique* : « Nous ne faisons qu'une même famille, et dans la famille on partage entre tous le dernier morceau de pain. »

Mais surtout la vie de communauté permettra de suppléer au budget des cultes. Dès 1869, Dupanloup écrivait : « Le clergé est pauvre, très pauvre. Eh bien ! Je soutiens cependant que sans augmentation de nos revenus d'Église, nous serions dans l'aisance avant trente ans, avec les ressources et les économies de la vie commune. » Longtemps après Dupanloup, mais bien avant la dénonciation du Concordat, l'abbé Samuel écrivait : « La menace de supprimer le budget des cultes revient périodiquement avec une persistance bien propre à faire réfléchir... Que cette suppression soit décrétée un jour, avant que le clergé ait pris aucune précaution, les conséquences en seront désastreuses. Il est évident que la pratique de la vie commune annulerait tout danger. Une société de prêtres, mettant en commun tous leurs revenus, se

créerait en moins de quinze ans des ressources nouvelles, plus que suffisantes, pour se passer du traitement de l'État. » L'abbé Samuel explique alors que les anciens biens d'Église, confisqués pendant la Révolution, s'étaient accumulés et conservés grâce à la communauté de biens pratiquée, non seulement par les moines, mais jusqu'au xe siècle par le clergé tout entier vivant en associations.

Ainsi, par les associations sacerdotales, le clergé luttera contre la Révolution, contre le relâchement de la discipline, contre la pauvreté. Mais il apparaît clairement que le clergé séculier, quand il pratiquera la vie commune et la communauté des biens, ne se distinguera plus très facilement, ou du moins aussi facilement qu'aujourd'hui, du clergé régulier et monastique. Dès lors il faut se demander si les théoriciens de la vie commune entendent imiter les ordres religieux pour leur faire concurrence, ou simplement pour le grand profit spirituel de leur ressembler.

Leurs déclarations manquent à cet égard de netteté ; mais comment des ecclésiastiques parleraient-ils sans embarras d'une question si épineuse, qui conduit à comparer les mérites et mesurer les rôles des deux clergés monastique et paroissial ? Malgré cette difficulté, j'ai démêlé des indications précises, dont je vais rendre compte.

D'abord, les auteurs que j'ai énumérés n'arrivent pas à éluder la question. Sans cesse ils mettent en parallèle les moines et les séculiers. D'après le dominicain Hugon, l'idéal serait d'unir la fraternité du sacerdoce et la fraternité de l'état religieux. « N'est-il pas désirable que les hommes chargés de donner les choses saintes soient déjà entrés à l'école officielle de la sainteté, que les ministres de la religion soient en même temps les religieux voués par état au culte divin ? » J'ai déjà cité le mot d'un récent archevêque de Bourges : « Que les curés deviennent moines et que les moines deviennent curés. »

L'abbé Samuel se croit obligé de rappeler que la vie religieuse est plus parfaite que la simple vie cléricale. Pourtant le ministère pastoral reste, théoriquement du moins, le monopole des simples clercs, des clercs les moins parfaits. Quelle contradiction, que les prêtres chargés d'enseigner aux hommes

la perfection soient précisément et par définition les moins parfaits des prêtres ! Cette infériorité du clergé séculier, le droit canonique la constate par plusieurs dispositions qui permettent aux prêtres d'embrasser la vie religieuse, malgré l'opposition de leurs évêques, parce que, dit un concile de Tolède de 633, il s'agit d'un genre de vie plus parfait ; et Benoît XIV a rappelé cette règle dans une Constitution du 14 janvier 1747. Pour effacer cette contradiction, il faut trouver le moyen de rendre le clergé paroissial aussi parfait que le clergé monastique : d'où la nécessité des associations sacerdotales.

D'abord, elles mettraient fin aux conflits des deux clergés. « On s'efforce, dit l'abbé Samuel, de faire croire qu'il y a opposition entre le clergé séculier et le clergé régulier. L'adoption de la vie commune par les prêtres séculiers rendrait impossible cette tactique hypocrite, parce que les motifs allégués contre les associations s'appliqueraient à tout le clergé ». D'après l'abbé Lebeurier, les associations sacerdotales remplaceraient avantageusement les congrégations dissoutes par les gouvernements : « Milice nouvelle, plus inaccessible aux coups des persécuteurs, mais prête à se sacrifier pour le peuple. » Cette milice permettrait de généraliser la vie religieuse. Un diocèse, dit l'abbé Samuel, dont tout le clergé formerait une seule association sacerdotale, fonctionnerait beaucoup mieux qu'avec le secours d'innombrables communautés religieuses dispersées et rivales. « Il y a telle ville où les Capucins ont formé une petite confrérie, les Dominicains en ont fait autant, les Jésuites autant, les missionnaires diocésains autant. Ces quatre petites confréries végètent. » A la place de ces ordres qui font concurrence aux séculiers et se concurrencent entre eux, Dom Paul Benoît rêve d'une seule organisation : « Il faut un ordre religieux qui ne soit pas seulement en quelques centres privilégiés, qui soit d'une manière continuelle à la tête des églises particulières ; il faut que le service ordinaire des églises soit accompli par des clercs religieux. »

Les associations sacerdotales dispenseraient beaucoup de jeunes clercs de s'enterrer dans les congrégations. Il faut citer à ce propos une déclaration précieuse de Dupanloup :

« Je suis heureux de le déclarer, écrit-il en 1869, j'aime et vénère les ordres religieux, mais je n'aime et ne vénère pas moins le clergé séculier. Les réguliers sont les auxiliaires des séculiers, infiniment précieux, indispensables si l'on veut, mais auxiliaires... Le clergé séculier n'a pas les vœux de religion, il est vrai ; mais n'est-il pas obligé de pratiquer avec moins de secours et plus de périls ce qui fait l'objet de ces vœux ? La pauvreté réelle, je devrais dire la détresse de nos vicaires... desservants..., curés..,, est-elle moindre au fond que celle des religieux, et n'est-elle pas quelquefois moins honorée et moins secourue ? Je ne puis m'empêcher de m'attrister un peu, quand je vois tant de jeunes prêtres déserter les rangs du clergé séculier pour se réfugier dans les congrégations... J'ai ouï dire, je ne l'affirme pas, mais j'ai ouï dire que le clergé séculier a pris plus d'une fois je ne sais quel ombrage des réguliers, de leur influence, de leur crédit... Associez-vous comme les réguliers, et vous serez aussi forts qu'eux, plus utiles même. »

Voilà donc un aveu formel et des indications concordantes : on espère substituer les associations sacerdotales aux congrégations. Mais il ne faudrait pas croire que ces associations sacerdotales faciliteraient l'émancipation du clergé, son adhésion au libéralisme que les congrégations veulent détruire. L'œuvre du syndicalisme ecclésiastique s'accomplit sous le contrôle des Jésuites.

J'ai signalé leur intervention constante dans la vie de Barthélemy Holzhauser : ils l'ont éduqué, ils l'ont recommandé, ils ont homologué ses visions prophétiques, et je montrerai tout à l'heure la ressemblance singulière de leurs méthodes et de leurs constitutions, avec les méthodes et constitutions de son Institut, le plus viable et le plus complet de tous les Instituts de cette espèce. Un jésuite le Père Suffren, confesseur de la reine-mère Marie de Médicis, a pareillement protégé Bourdoise en 1617. Auparavant un autre Jésuite, le Père Pavone, avait lui-même fondé à Naples, en 1609, une association de prêtres séculiers nommée l'*Académie*. En 1611, l'œuvre prit le nom de *Congrégation de l'Assomption*, elle se divisa en trois instituts, et un quatrième institut fut fondé en 1834 : les adhérents, avant de prononcer leur consération, suivaient les exercices de saint Ignace pendant une semaine. Or, à propos de cette

Académie ou Congrégation, le général de la compagnie de Jésus, Aquaviva, écrivait le 2 novembre 1610 aux provinciaux de la société : « Ayez soin d'encourager et de diriger vers ce but ceux de nos pères qui vous paraissent les plus capables et les plus zélés. Qu'ils forment des congrégations spirituelles pour les clercs seuls. Le clergé séculier se rapproche trop des laïques et se laisse envahir par les idées et les habitudes mondaines. Efforçons-nous de lui donner des sentiments plus dignes de sa vocation et de faire pénétrer dans ses rangs un peu de cette vie et de cette discipline qui distinguent les ordres religieux ». Enfin les Jésuites ont des rapports constants avec l'*Union apostolique* ou fédération des associations sacerdotales modernes. En mai 1869, les *Annales* de l'Union signalent l'intérêt que des Jésuites prennent pour cette œuvre. En 1870, l'Assemblée générale de l'Union se tient dans la maison des Jésuites de la rue de Sèvres. En 1901, l'assemblée régionale des diocèses de Toulouse, Montauban, Auch, Pamiers, Carcassone, Perpignan, a pour prédicateur le Jésuite Barquisseau, qui prêche une retraite et donne aux délégués les exercices de saint Ignace ; la même année, le Père Petit donne une retraite à trente prêtres de l'Assemblée générale, dans la villa Manrèze que les Jésuites occupent près de Paris.

*
**

Il faut maintenant expliquer l'organisation réelle ou possible des associations sacerdotales. L'abbé Samuel expose très clairement que la vie commune ou religieuse du clergé paroissial suppose trois conditions essentielles : la communauté des biens, une hiérarchie, une règle, et une condition accessoire : la cohabitation. L'abbé Gaduel montre comment, pour fonder dans chaque diocèse une association, on pourrait utiliser le grand séminaire, un collège de missionnaires diocésains, ou une paroisse modèle dont on ferait une espèce de noviciat. Mais l'analyse de plusieurs statuts réels vaudra mieux que des théories.

La communauté de Saint-Nicolas du Chardonnet fondée par

Bourdoise, d'après les Constitutions que lui donna l'archevêque de Paris le 10 juin 1644, se composait d'ecclésiastiques, unis par un acte d'association que les premiers confrères avaient rédigé le 27 juillet 1628. Cet acte stipule que : 1° les associés s'unissent pour travailler à leur perfection et au salut du prochain dans une paroisse déterminée, sous l'autorité de l'évêque et la dépendance du curé ; 2° ils mettent en commun tous leurs meubles, qu'ils déclarent libres de toutes dettes, voulant qu'après leur mort, si la communauté ne subsiste plus, les dits meubles soient donnés, partie à la fabrique, et partie aux pauvres de la paroisse ; 3° ceux qui ont des immeubles en pourront disposer ou les laisser à leurs parents, sans que la communauté y puisse rien prétendre. La communauté avait un chef nommé économe, élu tous les trois ans par les associés en présence de l'archevêque ou d'un vicaire-général. « L'économe et la communauté choisissent les autres officiers au scrutin. Tout se fait par la communauté, qui s'assemble une fois par semaine pour cela. » La communauté pourvoit à toutes les dépenses de ses membres qui, en échange, remettent au trésorier tout l'argent qu'ils reçoivent pour leurs fonctions religieuses.

Bourdoise avait pris soin d'écarter toute cause de friction entre les associés et le clergé des paroisses. Les constitutions de la communauté la déclaraient entièrement soumise à l'autorité et juridiction de l'archevêque, et disposaient qu'elle n'aurait jamais d'autres lieux de culte que des églises paroissiales, afin de ne pas tomber dans le même abus que les réguliers dont les chapelles et oratoires n'ont jamais cessé de faire concurrence aux paroisses. La convention suivante réglait la situation des associés de Bourdoise dans leur première paroisse, Saint-Nicolas du Chardonnet : « Les associés continueront de vivre en commun et serviront la paroisse. Ils n'auront pour tous biens en commun que leur maison et les meubles qui y sont nécessaires. Ils donneront à la communauté le revenu de leur titre patrimonial et leurs honoraires. Ils ne seront habitués en la paroisse qu'autant qu'il plaira à M. le curé et à ses successeurs, qui pourront les congédier quand ils le jugeront à propos..., lesdits prêtres pourront alors travailler en d'autres paroisses... »

L'Institut des clercs séculiers vivant en communauté, fondé par Holzhauser et approuvé en 1680, se composait de prêtres unis par la promesse suivante :

« Ayant une pleine connaissance de l'Institut.., je me soumets volontairement aux règles et constitutions dudit Institut... Je promets au supérieur général, — sauf en toutes choses l'autorité et juridiction de mon révérendissime seigneur évêque, — de vivre et mourir sous votre direction privée et domestique, dans le susdit Institut des clercs séculiers, lesquels demeurent deux ensemble ou en plus grand nombre, selon que les lieux le peuvent permettre, excluent l'habitation de toute femme dans leurs résidences, et mettent en communauté tous les revenus provenant des bénéfices et fonctions ecclésiastiques. »

L'Institut avait une organisation diocésaine, en ce sens que le recrutement se faisait par diocèse, dans chaque diocèse les associés dépendaient de l'évêque pour les emplois et la discipline extérieure, et ni les sujets ni les biens ne devaient passer d'un diocèse à l'autre sans le consentement des évêques. L'Institut se gouvernait par des supérieurs immédiats et particuliers, des supérieurs décanaux, des supérieurs diocésains, des supérieurs archidiocésains, un supérieur général. Je vais décrire successivement la nomination et les fonctions de tous ces dignitaires, et quiconque sait un peu comment fonctionne la Compagnie de Jésus, reconnaîtra sans peine sa merveilleuse organisation dans les constitutions d'Holzhauser.

Le supérieur immédiat et particulier de chaque résidence paroissiale est le curé même de la paroisse ; tous les supérieurs d'une même circonscription doivent chaque semaine tenir une conférence théologique et un conseil d'administration ; le supérieur particulier fait périodiquement au supérieur décanal un rapport détaillé sur les personnes et les choses qu'il contrôle. — Le supérieur décanal dirige toutes les communautés paroissiales d'un district ; visite deux fois par an et plusieurs jours chaque fois toutes les résidences du district ; tient tous les ans une asssemblée des curés , puis une assemblée des vicaires et chapelains (ainsi séparés pour

qu'ils puissent s'expliquer plus facilement); et fait un rapport trimestriel au supérieur diocésain. — Le supérieur diocésain doit toujours agir de concert avec l'évêque; visite une fois par an et plusieurs jours chaque fois toutes les résidences du diocèse et rend compte de cette visite à l'évêque; tient chaque année une assemblée de tous les supérieurs décanaux, dont les décisions sont soumises à l'approbation de l'évêque; propose à l'évêque les membres de l'Institut qu'il juge propres aux emplois ecclésiastiques; et se fait assister par un conseil composé de quelques-uns des membres les plus jeunes et les plus vieux. — Le supérieur archidiocésain visite toutes les résidences de la province ecclésiastique, avec la permission des évêques, et leur fait un rapport de cette visite; tous les trois ans il tient avec les supérieurs diocésains une assemblée, dont les délibérations sont soumises à l'approbation des évêques; il dirige le séminaire et la maison de retraite de la province; il se fait assister par un conseil. — Enfin le supérieur général reçoit les rapports des supérieurs inférieurs; son conseil se compose de deux assistants et deux visiteurs, lesquels doivent inspecter chaque résidence au moins une fois tous les dix ans; il réunit aussi tous les dix ans l'assemblée générale des supérieurs diocésains et archidiocésains. En outre des économes, dont la hiérarchie correspond à la hiérarchie des supérieurs, administrent sous leur autorité les biens temporels de chaque circonscription.

Les supérieurs décanaux sont nommés pour six ans par l'assemblée des curés du district que préside le supérieur diocésain. Les supérieurs diocésains sont nommés pour huit ans par l'assemblée des supérieurs décanaux que préside le supérieur archidiocésain, — agréés par l'évêque, et rééligibles; si l'évêque veut avoir pour vicaire-général un supérieur diocésain, il le nomme lui-même sur une liste de trois sujets présentés par l'assemblée diocésaine. — Les supérieurs archidiocésains sont nommés pour neuf ans par le supérieur général, sur la présentation d'une assemblée archidiocésaine qui comprend tous les supérieurs diocésains et leurs économes; si l'archevêque n'agrée pas le choix de l'assemblée, le supérieur général, sans le concours d'une autre assemblée, nomme un nouveau sujet. Enfin le supérieur général est

nommé à vie par l'Assemblée générale des supérieurs diocésains et archidiocésains, des économes archidiocésains, des assistants et des visiteurs.

Les Constitutions exigent la mise en commun de tous les revenus ecclésiastiques ; partout où plusieurs associés vivront ensemble, l'un d'eux aura mission de contrôler les recettes et d'acquitter les dépenses, à charge d'en tenir un registre que les supérieurs vérifieront. Les supérieurs pourvoiront, avec l'argent de la communauté, aux besoins des parents pauvres des associés. Chacun gardera la disposition de ses biens patrimoniaux mais rendra compte aux supérieurs de l'emploi qu'il en fera et devra justifier qu'il les affecte principalement aux pauvres.

On voit, par la description de ce système, qu'il s'adapterait sans difficulté à l'administration des diocèses et des paroisses. Les diocèses fonctionneraient alors comme si l'évêque les gouvernait par un régime constitutionnel, avec la collaboration du clergé organisé en communautés, et associé au choix de tous les dignitaires ecclésiastiques : curieux effet de la combinaison du droit commun de l'Église avec la constitution des Jésuites.

L'influence des Jésuites apparaît plus clairement encore dans les règles suivantes, tracées par Holzhauser, d'abord pour les membres proprement dits de l'Institut :

« Tous se lèveront à l'heure marquée, et, ayant fait le signe de la croix, ils penseront en prenant leurs vêtements qu'ils ont été créés pour glorifier leur créateur... Étant habillés, ils demanderont à Dieu, en se lavant le visage, la pureté de l'esprit et des pensées ; en se lavant la bouche, la prudence et la rectitude dans les paroles ; et en se lavant les mains, la sainteté des actions. Ils emploieront ainsi *un quart d'heure*, après quoi tous se rendront dans l'oratoire ; »

— puis pour la jeunesse élevée dans les séminaires de l'Institut :

« Qu'ils aient soin de s'entretenir dans une indifférence parfaite pour toutes les choses du monde ; et qu'ils regardent en tout

comme le meilleur ce qui leur vient de la volonté de Dieu et des supérieurs... Ils seront extrêmement jaloux de conserver pure et immaculée la robe de leur première innocence, et de pratiquer une parfaite chasteté, non seulement de corps, mais d'esprit... Ils veilleront exactement sur leurs sens tant intérieurs qu'extérieurs, et ils auront horreur d'entendre des choses obscènes autant que de l'approche d'un serpent furieux... Ils seront très soigneux d'éviter tout regard curieux sur les personnes du sexe et sur les autres vanités du monde... Ils s'accoutumeront dès leur jeunesse à conférer souvent de leur intérieur avec les supérieurs, le maître spirituel et le confesseur, leur faisant connaître avec candeur tous les mouvements et impressions de quelque importance qui se passeront en leur âme, surtout s'il y en avait d'extraordinaires... S'ils venaient à savoir que, dans la maison, quelqu'un eût commis ou fût en péril de commettre quelque faute grave, ou qu'il se passât des scandales, ils le feraient connaître avec charité et simplicité au supérieur... Ils ne murmureront pas lorsqu'ils seront repris par les supérieurs. Que s'il leur semblait que ceux-ci manquent de justice à leur égard, ils le souffriraient patiemment et en silence, tâchant de prendre la chose en bonne part... Ils se garderont absolument d'exciter des murmures et des partis contre l'économie et le régime alimentaire de la maison... Dans leurs récits, qu'ils élaguent les longueurs, les superfluités de paroles et toutes les circonstances vaines et étrangères au sujet ; mais qu'allant droit au but, simplement et brièvement, ils laissent aux autres le temps de parler à leur tour... Que tous évitent également, et d'avoir un air triste et un regard austère, et de se laisser aller à la légèreté ; mais que leur physionomie respire à la fois la gravité et la douceur, la modestie et une certaine magnanimité ; le tout sans feintise ni hypocrisie... Que leur démarche n'ait rien de léger, mais soit bienséante et toujours modeste. Qu'ils ne courent pas en marchant. Qu'ils aiment la propreté dans les vêtements et détestent la saleté en toutes choses... Quoiqu'il soit permis de plaisanter agréablement dans les bornes de la vertu d'eutrapélie, à la charge de supporter à son tour les bons mots des autres, on ne tolérerait pas cependant les plaisanteries basses ou bouffonnes, ou qui seraient contraires à l'honnêteté et à la discrétion... La bienséance ne permettant pas de mêler à ses propres discours des éclats de rire, ils éviteront, lorsqu'ils diront quelques facéties, d'en rire eux-mêmes les pre-

miers et plus que les autres ; mais, réprimant l'inclination naturelle, ils se contiendront dans les bornes d'une gaieté raisonnable et modeste. Ils feront de même quand ils entendront les facéties des autres, Si ceux avec qui ils se trouvent rient avec excès, ils riront eux-mêmes mais doucement... Qu'ils ne prennent pas un soin excessif de leur chevelure, et ne portent point les cheveux trop longs ; mais qu'ils gardent uniformément une honnête mesure, de manière que les cheveux leur couvrent la tête convenablement sans la surcharger... Qu'ils aient tous des lits séparés, et qu'étant couchés, ils conservent leur corps et tous leurs membres dans une position modeste, afin de les tenir plus aisément soumis. »

*
**

On voit maintenant comment l'extension des associations sacerdotales peut modifier la constitution de l'Église. Je dis modifier, non transformer ou bouleverser. En effet, l'organisation du clergé paroissial en associations, non seulement n'est pas une nouveauté, une innovation, une hypothèse, mais remonte aux temps primitifs de l'Église ; aux VIIIe et IXe siècles, le clergé tout entier vivait en communautés ; cet ancien régime, et les réformes qui l'avaient précédé ou qui l'ont suivi, ont laissé dans les recueils canoniques assez de vestiges, pour que l'Église universelle, sous l'impulsion d'un pape et d'un concile, ou des églises particulières sous l'impulsion d'un évêque et d'un synode, puissent imposer au clergé la pratique intégrale de la vie commune et syndicale, sans rencontrer la moindre contradiction sérieuse [1] : décisions déjà mentionnées du concile de Chalcédoine en 451, du concile d'Aix-la-Chapelle en 816, du concile de Cologne en 1260 ; vœu proposé en 1870 au Concile du Vatican parmi les 54 *postulata* des évêques

1. Je prends soin de prévoir la collaboration des synodes avec les évêques, pour me conformer à une décision de la S. Congrégation du Concile, qui, en réponse à une question de l'évêque de Montevideo, décida le 25 janvier 1895 qu'un évêque peut encourager mais ne peut pas de sa propre autorité contraindre les jeunes prêtres à entrer dans l'Institut Holzhauser.

de France ; décision d'Eugène II en 826, de Léon IV en 853, de Nicolas II en 1059, d'Alexandre II en 1063 ; constitution solennelle, analysée plus haut, de Benoît XII en 1339 ; approbation de l'Institut Holzhauser par Innocent XI en 1680 et 1684 ; approbations nombreuses de l'Union apostolique par Pie IX et Léon XIII.

L'extension des associations sacerdotales ne bouleverserait donc pas l'Église, mais sans aucun doute la modifierait et perfectionnerait, puisque le clergé participerait désormais au ministère paroissial, au moyen de plusieurs mécanismes que j'ai décrits, comme dans ces usines d'Angleterre où les ouvriers associés participent à l'organisation du travail en même temps qu'aux bénéfices. Ainsi la grande machine religieuse de l'époque moderne, comme les machines industrielles mais plus doucement et onctueusement, accomplirait, subirait ou préparerait ce transfert de la gestion aux travailleurs organisés, qu'on appelle aujourd'hui syndicalisme. Le néologisme fait paraître nouvelle la chose, mais elle séduisait dès le IVe siècle l'hérétique Arius, et l'Église la condamnait au XIVe siècle dans les maximes de la Sorbonne sous le nom de presbytérianisme.

ANDRÉ MATER

DÉDICACE[1]

— POUR MA FILLE EDMÉE —

Ma fille, mon amie et ma jeune compagne,
Ensemble nous avons prié, chanté, souffert,
Étendu nos regards vers la belle campagne
Et dans les champs, semés d'étoiles, de l'éther ;

Toi dans ta robe blanche, et moi de noir vêtue,
Image de nos jours unis mais différents,
Nous avons écouté cette voix qui s'est tue,
Et laissa dans nos cœurs de longs échos vibrants.

Nous avons accoudé nos rêves aux terrasses :
Et j'entendais mourir le flot après le flot,
Tu suivais les oiseaux dans les profonds espaces ;
Si j'abaissais mes yeux, les tiens regardaient haut.

Et notre marche aussi montrait en différence
L'élan de ta jeunesse et mes pas ralentis :
Tu refaisais deux fois la pareille distance,
Allant et revenant, écartant les taillis...

1. Dédicace d'un volume qui paraîtra prochainement : *Au bord des Terrasses.*

Souviens-toi de l'été qui pose sa guirlande
Sur les murs gris, — prodigue et longue Fête-Dieu, —
De l'allée où, petite enfant, tu devins grande,
Sous les chênes en dôme, à peine un peu plus vieux ;

Souviens-toi des matins de paix et de lumière,
Quand, sous le bruit léger des arrosoirs penchés,
Les papillons tendaient leurs ailes de poussière,
Décevantes aux doigts qui les auraient cherchés !

La nature vers toi présenta ses corbeilles,
Ainsi qu'une Pomone aux jardins surannés,
Et tu compris, et tu savouras ses merveilles,
Dans une âme avertie aux dons prédestinés...

Que ta jeunesse en fleur reflète sur ta vie
Sa douceur, ses parfums, sa pieuse allégresse ;
J'ai pu la faire heureuse, et maintenant j'envie
Aux destins qui viendront leur tâche de tendresse !

10 octobre 1906.

MADAME ALPHONSE DAUDET.

LE CAS DU
LIEUTENANT SIGMARIE [1]

VII

Le lendemain, après le déjeuner, comme il flânait languissamment de la Grand'Place à la place du Beffroi, puis le long de la rue Vauban, Victor aperçut deux fois la courte jupe noire de la petite apprentie.

Elle le cherchait, — car il la retrouva encore, vers quatre heures et demie, au coin de la rue des Canettes, occupée en apparence à examiner l'étalage d'un ferblantier. Cette fois, Clairevoix risqua un signe du menton qui pouvait s'interpréter de bien des façons encourageantes, et qui pouvait tout simplement signifier : « bonjour ». Le lieutenant répondit d'un signe semblable, et continua son chemin.

Non ! pas de liaison locale de ce genre, agrémentée de « monsieur Chivot » ! Paris et ses quelques rencontres, malgré la disette financière, devait suffire et suffirait. Les joies de Saint-Doué seraient de broyer sa mélancolie, — ou de faire gémir son violoncelle, tout seul à défaut de partenaires bons musiciens, — ou de dîner chez les Verheyeen... Eh bien, il dînerait ! Il engraisserait comme un Flamand, bien qu'il fût vraiment un peu jeune. Il déviderait les écheveaux de soie de

1. *Published, October fifteenth, nineteen hundred and six. Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved, March third, nineteen hundred and five, by* Calmann-Lévy. Voir la *Revue* des 15 septembre et 1er octobre.

« ces demoiselles Verheyeen », qui le traitaient en ami de leur cousin, mais ne deviendraient jamais pour lui des camarades comme Josette ou Annecy Mériel, comme d'autres jeunes filles même du petit « clan » de chez madame Sauvestre, à Perthes. Et, dans un regret poignant du beau sourire de Josette, il savoura très à loisir l'amertume des comparaisons : combien Saint-Doué, la « grosse ville », était *province* en regard de Perthes ! combien les bavardages du salon de madame Sauvestre sur « Monseigneur », les « flirts » ou la broderie, qu'il avait jugés si creux, paraissaient vifs et spirituel, rapprochés des lentes, lourdes, pesantes phrases de madame Verheyeen !... Pesantes, les jeunes filles de cette maison l'étaient aussi, et le seraient chaque jour davantage. Le fameux type espagnol s'empâterait de graisse flamande, chez toutes trois qui se ressemblaient tellement qu'on avait peine à les reconnaître, et que seule la plus jeune se différenciait de ses sœurs, grâce à sa chevelure brune éparse encore sur le dos.

— Mangez, monsieur Sigmarie ! — répétait invariablement madame Verheyeen, pleine de bienveillance. — Mangez, mangez !

Ou bien :

— Monsieur Sigmarie, je veux vous montrer une merveille : un nouveau four à pâtisserie que « j'installe » ! On l'essayait hier. Quel dommage que je n'aie point pensé à vous prier de passer ici ! Nous avons mangé toute la journée des galettes chaudes... Hm !...

Cette dernière onomatopée exprimait la sensualité, si parfaitement caressée par cette déglutition considérable de galette chaude, cette volupté prolongée tandis que M. Verheyeen, un crayon derrière l'oreille, venait, entre deux « ordres » importants sur les grains ou sur les huiles, avaler comme les autres des galettes, des galettes, bien compactes, bien grasses, bien excellentes, — et juger des qualités du four. — Sigmarie voyait la scène. Il y avait, dans ce vaste logis (parmi un déploiement de luxe intérieur presque inimaginable, étant donné le milieu), une sorte d'épaisse et simple bonhomie qui vous berçait, et donnait envie de dormir au milieu des causeries mêmes.

« Cela ne me poussera guère à l'action ! » songea Victor.

Il était dépité, déprimé encore, — et pour bien du temps, — mais ses réflexions sur les apaisants Verheyeen le calmaient un peu cependant. Et ce fut à cette idée d'action qu'une fois de plus il voulut se rattacher. Il avait besoin d'un culte. Ce fut une longue rêverie de croyance rénovée, *espérée*... Mais la malchance des événements et des menues coïncidences balaya très vite cette foi artificielle, — coïncidences qui n'étaient que des résultantes fatales, — heurts d'une sensibilité maladive, exacerbée par une crise, avec la vie de tous les jours... Victor observait ces petits faits, il les ressentait, il les « souffrait » comme des piqûres de poignard. Toutes ses impressions d'alors étaient douloureuses ; il fallut l'accoutumance pour les rendre moins violentes peut-être, mais toujours aussi mauvaises sous l'engourdissement qui les modifiait...

*
**

Un des jours de cette même semaine. Temps mouillé, glacé. Brume nauséabonde. La pause de huit heures et demie.

Le long des bâtiments moroses, les faisceaux s'alignaient, marquant sur la boue du sol l'emplacement des compagnies dispersées. En face, près du gymnase, se dressait le comptoir à l'air libre de la cantinière, qui, preste malgré son embonpoint, faisait passer comme muscades les cafés chauds, les verres de vin blanc, les pains « au pâté ». Seul coin presque gai dans ce paysage de tristes casernes, tellement tristes qu'elles éteignent le rire, même aux lèvres des promeneurs. Murs de briques noircies, à demi encastrés jadis dans les remparts qui les abritaient des bombes. Mais le démantèlement commencé met à nu les vieux pans de maçonnerie lépreuse, dans une mélancolie de ruine sale, toute noircie par les fumées du Nord, et c'est en laideur que s'en va, bastions après orillons, redans après ouvrages à cornes, le chef-d'œuvre de Vauban.

— M'accompagnez-vous près du poêle, monsieur Sigmarie? proposa tout à coup la voix du capitaine de la cinquième compagnie, ce « père Autant » que Sigmarie connaissait encore très peu, car le brave homme n'était revenu de permission que depuis quatre ou cinq jours.

C'était un ex-voltigeur, un simple caporal que la guerre de 1870 avait transformé en officier, et qu'une certaine naïveté, aidée par beaucoup de distraction, amenait à des coqs-à-l'âne ou des expressions bizarres. Mercœur et Paulin, surtout, collectionnaient ces « paillettes ». Béchard aussi s'en divertissait. Mais malgré ces vétilles sans portée, pensait Victor, ce brave homme de vieil officier représentait parmi eux une noble variété, plutôt rare. Chaque effort d'énergie crée toujours intrinsèquement, — *in sich*, comme se plaisent à dire les Teutons d'aujourd'hui, — une « valeur » morale. Ceux ayant supporté courageusement les maux de « la Guerre », si modeste qu'y ait été leur rôle, avaient « fait quelque chose ». D'autres, plus jeunes, avaient pu « faire quelque chose » aussi, non seulement aux colonies où nos troupes se battaient, mais en France, — sachant trouver, dans leur grand zèle pour le bien commun, l'occasion du progrès vers le mieux.— Et tous ceux-là, par la simple force de la justice immanente, étaient « quelqu'un ». Ils étaient un peu de la gloire française...

— Allons, monsieur Sigmarie, venez-vous ?

— Si je vous avouais, mon capitaine, que je n'aime pas aller me chauffer pendant que mes hommes frappent la semelle...

— Bah !

Il toisa du coin de l'œil ce « conscrit » dont la coquetterie militaire et l'esprit d'égalité grelottaient, au froid noir du petit matin.

— Bah ! vous ne mangez pas à la gamelle, hein ?... vous ne couchez pas à la chambrée ?... Venez, venez remuer Choubersky. Cet animal va encore s'éteindre ou brûler ses tôles sans nous.

Et le vieux capitaine entraînait son subordonné vers le hangar tiède où régnait une odeur de chien mouillé, de houseaux racornis et de drap roussi, — heureux d'un bon quart d'heure « au chaud », content aussi de fuir la société de ses pairs pour celle des lieutenants, lesquels se montraient forcément plus respectueux dans la forme, sinon dans le fond... Et Sigmarie vit tout de suite, avec un sincère déplaisir, les manœuvres de la bande, acharnée mais sans franchise, et

qui s'ingéniait avec des raffinements de sainte nitouche, poussant au ridicule ce soldat qui avait *agi*,— lui tendant des pièges adroits pour qu'il tombât à quelque bourde dont on se gausserait ensuite indéfiniment.

Paulin, grâce à ses allures folâtres qui n'excitaient pas la défiance, gardait la spécialité d'amorcer « les gibernes », de conduire cette victime au milieu de la broussaille des chers vieux souvenirs. Alors l'histoire « sortait », celle qu'on voulait, sur commande : — le tragique épisode du fort de Joux, ou n'importe quel autre, au choix.

— Il y en a onze, — disait souvent Mercœur, — toutes *principalement* intéressantes !

Et c'étaient des approbations fallacieuses et dérisoires : « Oui, parfaitement, mon capitaine ! — C'est extrêmement curieux ! — Oh ! comme vous avez raison ! »

Et les « faits vécus », si crânes, si simplement racontés quoique avec un peu trop de fréquence, ne désarmaient pas la moquerie de ces jeunes lieutenants sans pitié. Les moustaches brunes ou blondes dédaignaient la moustache grise, et ce fut un triomphe quand le père Autant fit tout à coup, au milieu d'un récit sur la campagne de Tunisie :

— Ah ! les inondations de ces pays secs, une fois qu'elles commencent !... Il nous fallait nager toute la nuit pour pouvoir dormir !...

Évidemment, c'était une « perle ». Dormir en nageant... nager pour mieux dormir... Une perle !...

Paulin se mit en devoir d'obtenir de nouvelles « beautés ». Mais un secrétaire muni d'une enveloppe jaune interrompit la conversation. Encore une facétie du capitaine adjudant-major, — pensèrent les lieutenants — qui mandait, pour rien ou presque, le père Autant à la Salle des Rapports.

— A bientôt, messieurs !

La porte à peine refermée sur le bonhomme, on pouffa.

— Quelles rosses vous faites ! — protesta Sigmarie. — Un vieux soldat, un *vrai* soldat !... Car, vous qui riez, qu'êtes-vous ?... que sommes-nous ?... Et, de plus, vous me l'avez dit vous-mêmes, il est bienveillant, juste, actif, loyal, pas lâcheur, pas routinier... en somme, nullement « culotte de peau », sauf en paroles... Alors ?...

Vaines réclamations. L'assemblée, secouée d'hilarité, ne voulait point renoncer à la « blague » empoisonneuse. Quel « rasoir », ce Sigmarie ! presque « autant » que le « Père Autant », vieux fantoche qui d'ailleurs, vu son peu d'ancienneté en grade, n'était qu'un « jeune capitaine » !... Et puis, pourquoi ce vieux bonze venait-il se fourrer parmi eux ?... D'ailleurs il avait le cuir tanné, il ne sentait pas la raillerie, même aiguisée. On pouvait « marcher » carrément.

— Va-t'en écouter, toi qui prêches, si les chefs se gênent !.. Le colonel en personne le tourne en dérision tant qu'il peut !

Et c'était réel. Dans le cerveau de Sigmarie, la croyance fléchit de nouveau, blessée. Ainsi, pour la grande majorité des chefs et des camarades, ceux qui « avaient fait quelque chose » n'étaient pas davantage « quelqu'un »... On ne respectait en eux ni leurs actes, ni leur dévouement, ni l'Armée, ni sa propre carrière...

Le clairon rappelait, par quintes vaguement fausses. Et, comme on se levait dans un bruit d'escabeaux et de chaises, Paulin mit le comble à la joie générale en nasillant les notes données — selon lui — au père Autant lors de la dernière inspection :

« *Ferait un excellent planton !* »

*
**

Misère, misère morale... Un « à quoi bon ? » lamentable emplit l'âme de Sigmarie, un marasme, un dégoût qui l'amena brusquement aux réactions de l'instinct. Il avait vingt-trois ans, après tout ! Eh bien, il se soûlerait comme les autres de jouissances abrutissantes, de toute cette vie de Saint-Doué... Il se roulerait dans cette boue froide où la débauche avait quelque chose de terne, de maussade, de plus ravalant, semblait-il, qu'ailleurs ! Et, contrairement à sa coutume, il ne rentra pas chez lui, l'exercice achevé. Il parcourut les ruelles glissantes, jetant aux femmes des regards qui les déshabillaient, désirant une proie, tout de suite, prêt à toutes les folies et à tous les sanglots... Puis ayant rejoint « la bande » au café, il but pour la première fois de l'absinthe, — plusieurs « absinthes ».

— Sigmarie a des chagrins de cœur, — déclara taquinement Béchard ; — il regrette son sérail du Soudan !

Il ne regrettait, hélas ! ni des femmes ni une femme. Il avait seulement perdu ses illusions sur une chimère passionnément adorée, — et cette peine est d'autant plus ravageante qu'on est plus jeune et plus ardent...

Mais une telle violence d'impression ne pouvait se soutenir aussi vive : l'atonie suit joies et douleurs, chez certains. Et Sigmarie, sur le tempérament duquel l'alcool agissait peu, reprit son apparent sang-froid, rien qu'en allant déjeuner, rien qu'en accompagnant çà et là « les autres ». Factice indifférence qui, la plupart du temps, trompait fort bien son entourage, parce qu'il bavardait, parce qu'il riait, grand fabricant de paradoxes à ses heures, donnant la réplique à Béchard. — Lorsque, plus tard, un dénouement malheureux eut terminé cette jeune existence, le lieutenant Dumerre dit à quelqu'un : « Je ne puis croire cela ; *il* était si gai ! » Gai, certainement, parce que, de naturel aimable, il tenait toujours à se faire excuser de quelques avantages familiaux ou personnels. Gai, parce que c'est une des formes de la camaraderie conciliante. Mais il analysait trop pour pouvoir être gai, et n'avait jamais été gai, foncièrement, pas plus qu'aucun de ceux en qui la sensitivité domine trop : — nerfs pour sentir, nerfs pour souffrir...

Il semblait allègre, plutôt, en parcourant les étalages du marché de la Petite Place, où quantité de légumes, de beurre et d'œufs attiraient au pied du beffroi les ménagères peu matinales. Distraction du samedi, — innocente s'il en fut, celle-là, mais sans grâce dans ce mélange mal odorant de feuilles de choux et de gâchis fangeux. Pour beaucoup de lieutenants qui n'allaient point dans « le monde », — et « le monde » à Saint-Doué restreint du reste singulièrement ses pompes et ses réceptions, — pour beaucoup, ce marché c'était l'unique relation extérieure. On y retrouvait, certes, les échappées des ateliers, venues à *ch'Beffróo* par troupes, en l'espoir d'admirer leurs bons amis « en tenue ». — « *Sàh !* qu'il était bien, monsieur Béchard ! Et monsieur Queyraud, ce que le col rouge lui seyait !... » Frôlements, clignements, propos échangés au vol, heurts habiles dus aux

glissades simulées sur les feuilles de choux. C'était charmant, — mais pimenté surtout par la rencontre à bout portant des notabilités féminines, escortées de leurs cuisinières. On se croisait, on s'effaçait, on saluait avec respect... Oh ! respect très mitigé par les sobriquets qu'on allouait généreusement à toutes ces dames, sous prétexte de langage convenu, et qui s'empruntaient aux ordres botanique et zoologique. L'une surtout des acheteuses bourgeoises, petite femme blonde, potelée, ronde, était célèbre en ce moment parce que Mercœur déclarait l'intention de « s'en occuper », — et même il avait parié « de lui parler aujourd'hui, coûte que coûte... » On s'appliquait à ne pas la perdre de vue, fut-ce en bousculant le populaire. On la signalait à Mercœur, avec l'accent de Saint-Doué :

— Eh, voici de nouveau la petite *citroulle !*

— Oui, là-bas. Elle achète de l'*oselle*.

C'était idiot, mais peu importait dans l' « esbaudissement » général. Et diverses silhouettes étaient « repérées » également :

— Par ici, regardez : l'Asperge ! les Oies grises, la Cavale échappée !...

— Ah ! et puis dans cette allée, voilà ta *congaï*, Sigmarie !

— Est-elle déjà *sa* congaï ? — demanda Esquier, — tandis que « Clairevoix », l'apprentie, s'approchait au bras d'une ouvrière.

Quelque dépit acidulait le ton. Certainement Esquier enviait au camarade la petite « veuve du Malabar », et déplorait de n'avoir point posé sa candidature. Béchard aussi, sous prétexte de « débiner » la petite, la vantait : jeu plus sournois, plus machiavélique, comme une légère vengeance des jugements portés, l'autre soir, au sujet de « monsieur Chivot ». Bref, Sigmarie, qui n'avait même pas reparlé à Claire, se voyait taxé d'« heureux coquin ». Et si faible est notre cervelle sous les conseils de l'amour-propre, que Victor, parce qu'on le jalousait, fut presque déterminé à commettre la sottise d'une liaison pareille. Si même Édouard (comme le supposaient les bonnes âmes) n'avait pas été « le premier », il y avait en Clairevoix quelque chose d'un peu moins impur et de moins trivial qu'en ses amies, pensa-t-il. Et quel danger ?... Celui

d'un attachement lui parut écarté. Pourtant l'intuition lui restait qu'une liaison serait plus grave avec cette enfant orpheline — ayant seulement comme « chez elle » le foyer d'une tante qui l'avait élevée — que des caprices temporaires avec des Charlotte ou des Louise. Quelques responsabilités, oui, — mais pas de « Père », pas même d'oncle : ceci compensait cela...

La petite passa, sourit largement, refit de la tête son petit signe déluré.

— Bonjour ! — dit Victor.

— Bonjour, monsieur Sigmarie !

Elle avait « envoyé » trois mots sans s'arrêter, mais sa démarche était guillerette, triomphante.

— Décidément, paix au souvenir d'Édouard ! — s'écria Paulin.

— On les lâche si facilement, les femmes de Saint-Doué ! remarqua le lieutenant Dumerre.

— Ce n'est pas l'avis de Béchard, — fit Sigmarie. — Il prétend que celle-ci sera odieusement fidèle.

Béchard protesta d'une phrase brusque. Son œil à la fois vif et voilé pétillait de projets étranges.

— Pardon, je tiens à distinguer ! Je n'ai pas dit : « fidèle », j'ai dit : « crampon »... Mais ne nous éternisons point par ici, dans ce « pataugis » de glu !

Et, sans attendre, il lança Mercœur, derechef, sur les traces de « la petite *citroulle* ».

— Hardi, hardi ! la revoilà !

Et les autres criaient : « Taïaut ! » à mi-voix. D'ailleurs ce garçon toqué, Mercœur, n'avait pas besoin d'encouragement. Il allait tout droit à toutes les imprudences, naturellement, comme l'eau coule ; et, criblé de dettes, ami des cartes, chasseur de jupons, il parvenait encore à éviter les punitions et les drames. Aujourd'hui, malgré la présence occulte de Jeanne, qui le surveillait, il se faufila près d'un étal où « la petite *citroulle* », suivie de sa bonne, marchandait une volaille. Elle palpait, soupesait, réfléchissait, mais ne se décidait pas.

Excellent motif d'entretien.

— Madame..., — commença Mercœur.

Puis il resta coi, saisi de « trac », malgré son aplomb, ne sa-

chant quelle fable improviser devant ces bouches bées de spectateurs : celles des curieux, des autres clientes circonspectes, du marchand, de « la petite *citroulle* » et de la servante.

— Madame, — poursuivit-il après un temps très long, — voilà de bien beaux poulets !...

Et prestement il s'esquiva, son pari gagné, mais laissant « la petite *citroulle* » absolument interloquée. Et ce furent des huées de camarades autour de Mercœur, des *lazzi*, des compliments.

— Ben, mon vieux ! — prononça le muet Jolival.

Rien n'eût été plus éloquent. Là-dessus, parmi le scandale des populations qu'ils refoulaient, ils prirent le chemin du Cercle...

Oui, c'était idiot, idiot, sans aucune signification, mais c'était jeune et gamin, songea Sigmarie. *Eux* du moins ne souffraient pas. Ils allaient, contents de l'existence et d'eux-mêmes. Et, dans l'insouciance des hasards de garnison, en dépit du tapage traditionnel, leur esprit s'appesantirait peu à peu de cette quiétude massive que les Verheyeen et consorts puisaient dans leur caisse trop riche, aux réserves trop bien garanties... Soucis et peines supprimés, — que ce fut par l'abrutissement ou la réussite, par le « je-m'en-fichisme » ou la lourde suffisance, le résultat demeurait presque identique : douleur moindre. Et lui, parce qu'il voulait réfléchir, serait-il donc toujours atteint en l'une ou l'autre de ses fibres ?

Ne plus réfléchir, ne plus réfléchir...

« Il y a la ressource de cette petite Claire, lundi ou mardi, à mon retour. Et d'ici là, Paris... »

VIII

Enfoui jusqu'au menton sous les tiédeurs de la plume flamande, Sigmarie paressait, contrairement à ses habitudes d'activité. Son corps, mal délassé par quelques heures de lit après Paris et le chemin de fer, se refusait au mouvement;

mais son cerveau se prêtait au déroulement des images, et même à des idées flottantes. Il se savait dispensé de service, ce matin lundi, à cause d'un rapport à fournir et d'une conférence à préparer, — conférence bi-mensuelle de morale, qu'il ferait à ses recrues dans l'après-midi... Mais, à propos, quelle heure était-il ?... Déjà tard, sans doute, puisque l'ordonnance — cela se voyait à vingt détails — avait pu venir et même repartir, son service fini. Les vêtements du lever s'offraient là. sur une chaise. Devant la grille chargée de coke, deux petits pots, l'un noir et l'autre blanc, tenaient au chaud le déjeuner : — Wallerand soignait avant toutes choses ce qui se boit et se mange...— Mieux qu'un brosseur : une nourrice, une mère, ce Wallerand !... Et voici que le mot de « mère », à peine formulé en vague humour, introduisit quelque mélancolie parmi ces réflexions de réveil, un peu somnolentes encore, et plutôt béates.

En effet (pour employer l'expression du peuple que rien ne peut remplacer), cela « n'allait pas » entre madame Sigmarie et son fils. Les circonstances dernières : cet envoi au Soudan, taxé de « résultat de débauches », — puis le départ manqué, suite « d'orgie », pénible en ses détails pour l'amour-propre maternel, — puis le séjour de convalescence à Paris, durant quoi les « sorties » de Victor et surtout ses rentrées tardivement nocturnes avaient amené de fréquents orages, des reproches, des plaintes, des échanges de paroles un peu âpres, — et même, ensuite, ce stage au camp de Châlons, dont le travail permettait mal les permissions hebdomadaires (« Naturellement, Victor, cette abstention t'arrange fort bien... oh ! je ne t'en demande pas les motifs ! je ne tiens pas à connaître les détails de vos horreurs... il me suffit de constater ton ingratitude... »), — toute cette succession de désagréments et d'ennuis atteignait leur bon accord, leur mutuelle confiance, qui du reste n'avait jamais été aussi absolue qu'elle le semblait. Victor, dans sa première enfance, et même vers cette éclosion de la douzième année, mystique et déjà sensuelle, aimait sa mère d'une adoration presque éperdue. Tous ses jeunes élans, quelle qu'en fût l'origine, convergeaient sur cette tête charmante, au sourire las, si délicatement nuancé ; et c'était alors l'effusion complète, le cœur tout ouvert, sans

réserve. Mais, peu à peu, trop de surveillance, trop de compression, trop de suspicions aussi, qui froissent, avaient modifié ce sentiment. Il y restait l'affection, certes, mais moins de tendresse et surtout moins d'abandon... Sa mère avait été, jusqu'à Saint-Cyr, le geôlier de son corps et de son âme ; les ruses du fils, les mensonges, les « trucs » avaient été ceux d'un prisonnier, et madame Sigmarie elle-même, rusant à son tour, adoptait envers « cet enfant », déjà un homme, des attitudes conventionnelles, — comme celles qu'on prend envers les petits auxquels, pour les garder purs, on ne montre jamais ni le fond de sa pensée ni la couleur vraie des actions humaines... Et peu à peu, sans le soupçonner, le prisonnier et le geôlier s'étaient aigris sensiblement. Les griefs qu'ils étouffaient, par amour filial ou maternel, avaient éclaté au grand jour, dans la laide franchise des querelles. — « Que tu me fais de chagrin, Victor ! Aurais-je jamais supposé que tu cesserais de me respecter !... »

Tel était maintenant le diapason de leurs disputes trop fréquentes. Et hier, hier encore, la journée n'avait pas été bonne. Irritée que Victor se fut absenté le samedi soir, après son arrivée, madame Sigmarie boudait avec entêtement, et feignait de ne vouloir, de ne pouvoir comprendre aucun des scrupules militaires qu'essayait de lui dire son fils au déjeuner du dimanche. Elle se refusait à la causerie, raidissait son esprit subtil, devenait la mère autoritaire et blâmante qui « donne tort à l'enfant », par principe, si l'enfant se plaint de ses maîtres ou de son devoir. — « C'était donc fini de toute confidence ! se désolait Sigmarie. — Quel réconfort trouver à ce foyer, désormais d'accueil grincheux ?... Et que ferait-elle de plus, cette mère fâchée, si son fils tombait aux réels désordres, à l'incurie morale du jeu, des dettes criardes, des fréquentations crapuleuses, comme, par exemple, le camarade Mercœur ?... »

Il voyait bien qu'elle avait mal. Et lui s'irritait de cette souffrance sans vraie cause et vraie raison, de cette peine injuste. Les plaisirs de Paris, déjà si peu attrayants pour lui tels qu'il pouvait se les offrir, devenaient impossibles, ou bien il fallait risquer de malheureuses brouilles. Alors, quoi ? Saint-Doué, Saint-Doué sans plus, à moins de faire comme

Paulin, qui pourchassait en chemin de fer les intrigues de couloir, — pour se « reposer » d'Angèle, disait-il, — et qui parfois arrivait à des complications d'aventures dignes du Palais-Royal ou de Cluny.

Saint-Doué, Saint-Doué... En attendant, Saint-Doué représentait un rapport à écrire et cette conférence à méditer... Quelle heure, décidément, pouvait-il être ? Et, comme le bras de Sigmarie allait s'allonger vers sa montre, qui devait être là, près des allumettes, un coup discret à la porte interrompit ces réflexions. Pli de service, peut-être, — ou sa vieille blanchisseuse, ridée et tannée, qu'il appelait « madame Bas-de-Cuir», — ou le livreur des messageries, muni de quelque paquet pour un des nombreux locataires : car la situation de sa demeure, juste à l'entrée de l'immeuble, la transformait parfois en bureau de renseignements ou en loge de concierge. — Béchard avait su ce qu'il faisait, lorsqu'il avait « passé » ce petit appartement à Sigmarie, puis transféré ses pénates au second...

— Entrez !... Entrez, sapristi !...

Quelqu'un finalement obéit, que du fond de son alcôve Victor ne pouvait apercevoir, — et, dans le doute sur le sexe du visiteur, la bienséance le forçait à s'immobiliser sous ses couvertures.

— Qui est là ?... Que cherchez-vous ?...

Pas de réponse, mais un frôlement de jupes et une légère toux. Parbleu, c'était « Clairevoix », la petite Clairette, l'apprentie ! Et troublée, et rouge, et confuse !... Un « crampon, » cette jeune créature timide ? Allons donc !

— Je cherchais... ah ! mon Dieu... je cherchais monsieur Wallerand.

La mélodieuse voix détachait le « monsieur » avec une emphase comique, bonne preuve que sa liaison avec Édouard avait gardé la petite Clairette fort ignorante des castes et usages militaires.

— En vérité ?... Mais bonjour cependant, bonjour !... Et que diable lui vouliez-vous, à Wallerand ? — fit gaiement Victor, toujours dans son lit.

Balbutiante, elle raconta que, l'autre soir, — « vous savez, monsieur, à la réception de monsieur Béchard, la se-

maine dernière », — elle avait oublié son mouchoir là-haut... Alors, croyant monsieur Sigmarie à l'exercice, elle était entrée en passant, — « oh ! en passant tout à fait par hasard, prier monsieur Wallerand de vouloir monter au second étage le demander à monsieur Picaud, l'ordonnance de monsieur Béchard... » — C'était, cette explication, bête, « convenable » et bien de Saint-Doué. Et, dit par cette voix cristalline, c'était exquis.

— Venez un peu ici, Clairette.

— Oh ! monsieur Sigmarie !...

Mais elle approchait tout de même, en dépit d'une petite moue de pudeur et de modestie. Qu'elle était frêle, qu'elle était jeune !... Il parut de nouveau à Victor que la posséder serait sacrilège, et le désir admis des jours précédents lui parut soudain défendu. C'était une femme, pourtant. Elle avait été la maîtresse d'Édouard, et d'autres peut-être avant Édouard. Et toutes les souillures de la fange qui l'entourait, elle les connaissait, elle les commentait, le soir de la « reconduite », avec des paroles cyniques et son doux regard de vierge...

— Vous ne savez pas, Clairette ? nous allons déjeûner ensemble, si le cœur vous en dit...

Certes, le cœur lui en disait. *Sàh !...* Elle prit au pied de la lettre l'invitation, qui renfermait allusion à autre chose. Instantanément, sa timidité s'évanouit. A l'aise et vive (charme qui la distinguait de ses compagnes), agitant sa menue personne et ses boucles d'oreilles « en or », elle se précipita, — et, tout de suite, sur la table de nuit recouverte d'une serviette, furent les petits pots, le noir et le blanc, — puis le pain, le beurre, la salière, et deux tasses qu'elle trouva sur un rayon. Après quoi elle fila vers le fond de la pièce, laissant l'officier plongé dans les suppositions excessives... Que faisait-elle?... Ce bruit d'étoffes... de vêtements froissés... Mais elle revint sans tarder, portant (touchante sollicitude à laquelle sans doute l'avait accoutumée Édouard) le *pyjama* de « monsieur Sigmarie »,qu'elle avait enfin découvert sous plusieurs gilets ou paletots. Et, zest ! elle le lui jeta aux épaules, l'aidant malgré lui à passer les manches, tirant sur le col, boutonnant le vêtement du « bébé » maintenant assis de force.

Et Victor put à peine baiser la menotte qui sentait la poussière, l'apprêt de doublures et les pommes de terre frites, à peine effleurer la nuque ronde qui se dérobait.

— *Sàh !*... et le sucre !... Que je suis donc été étourdie !...

Une boîte de fer-blanc rejoignit les autres ustensiles du repas impromptu.

— Combien de morceaux, Clairette ?

— Oh ! je l'aime fort doux, monsieur Sigmarie. Quatre sucres, je vous prie... Du reste, je n'ai pas fort faim !

Elle n'avait pas « fort faim », non ; mais elle dévorait néanmoins, redevenue lente Flamande pour absorber méthodiquement les bouchées. Elle tolérait bien que le jeune homme prît son buste gracile, inclinât de temps en temps son visage vers les baisers. Mais il fallait d'abord manger. Et puis un peu de conversation :

— *Sàh !* le quart pour neuf heures à *ch'Beffrôo !*... Et la patronne qui me croit chez Verheyeen, quérir des jupes !...

Le trouble des sens, pour criminel presque qu'il le jugeât, envahissait Victor. Il n'allait pas être assez idiot, voyons, pour laisser partir cette enfant venue si hardiment s'offrir sous le magnifique prétexte « Vallerand-Picaud ». Il boirait à cette petite source dont le nom de Clairevoix lui plaisait tant, éveillant dans la pensée comme de fraîches vibrations lointaines... Déjà, par le sortilège du nom de grâce et de jeunesse, il avait pu idéaliser quelque peu Muguette Printemps.

— Claire... dites, Clairette ?...

La fillette eut un imperceptible frémissement, un clignement d'yeux prometteur, presque canaille. Mais la minute décisive n'était pas tout à fait venue.

— *Sàh !* monsieur Sigmarie, et le café qui froidit !

— Laissons-le « froidir », Clairette !

— *Sàh !* ce serait bien trop dommage. Mais dépêchons ! Je n'ai pas fort faim...

Ils « dépêchèrent », et cela jusqu'à la dernière miette des tartines, jusqu'à la dernière goutte du fond du bol. Gastronomique prélude d'amours flamandes...

*
**

L'après-midi, Sigmarie entama sa conférence par la lecture commentée des définitions inscrites au *Catéchisme du Soldat* :

... Abnégation, forme supérieure et suprême du désintéressement...

... C'est l'oubli absolu, la négation, par une personne, de ses propres intérêts, même les plus chers, au profit des autres ; le sacrifice de sa liberté, de sa vie pour une noble cause...

... Héros de l'abnégation, victimes du devoir, entrés dans l'immortalité au prix de vos jours, que votre exemple sans cesse présent nous fortifie, nous inspire et nous guide !...

De ces figures sublimes, de ces phrases héroïques, il fallait ensuite, par d'adroites transitions, descendre au « terre à terre » de la caserne. Descendre, mais non pas moralement. « Car c'était de l'abnégation aussi, et de la véritable, que savoir accepter bravement les petites misères du troupier, fatigues, corvées, froid aux pieds, courants d'air, rebuffades du caporal et « *rata* aux pommes ». — Cette dernière phrase plut à l'auditoire. Et Sigmarie, emporté par son effort d'improvisation, se livra aux variations nécessaires sur ce thème de la Servitude et de la Grandeur militaires. Il s'électrisait au son de ses propres phrases ; il reprenait sa conviction généreuse. Ce public d'humbles garçons, enlevés à leurs champs de betteraves ou à leurs corons par le service, ne l'intimidait pas comme l'eût fait la présence de ses camarades, depuis le satirique Béchard jusqu'au fantaisiste Paulin, qui tous se seraient si bien esclaffés de ses croyances comme de ses doutes, s'ils les avaient devinés à fond : car eux n'avaient pas de doutes, puisqu'ils ne croyaient à rien, — sauf à l'Annuaire et au tableau d'avancement, peut-être! — Et du moins ces simples « bleus », même quand ils se retrouveraient hors de sa présence, et même s'il les avait ennuyés, ne discuteraient pas, idée par idée, ses arguments. Ils ne semblaient pas entachés de cet esprit de protestation qui naguère avait si vivement frappé Sigmarie lorsqu'il l'avait découvert chez Rouchel,

son ordonnance de Perthes. Ils étaient plus moutonniers, plus flegmatiques. Seulement, écoutaient-ils autrement qu'à fleur d'oreille ?... Saisissaient-ils que la haute vertu qu'on leur vantait n'avait pas consisté seulement à se faire massacrer ou décapiter, mais avait été préparée, dans les êtres stoïques, par les continuels et menus sacrifices de tous les jours ?

Il résolut de questionner l'un des plus intelligents, — qu'on appelait « le Parisien » parce qu'il avait été un an charretier dans la capitale. — Il l'interrogea sur ces héros que la brochure de tout à l'heure et même les manuels d'école primaire citent au premier rang.

— Qu'est-ce que d'Assas, mon ami ?

— Un nom de rue, mon lieutenant.

Il y avait de quoi décourager... Et, quelques minutes après, comme il était amené à parler de la Révolution, ce fut un nouveau désappointement :

— Enfin, vous savez tous ce que c'est, la Révolution ?

Un petit brun, à l'œil moins endormi que bien d'autres, fit signe « qu'il savait », — comme à l'école. Et la parole lui fut donnée :

— Mon lieutenant, la Révolution, c'est un grand *fourbi* où qu'y a La Fayette !

Rien de plus, — mais enfin il avait quelque notion des renommées militaires, celui-là... Hélas ! en approfondissant mieux, Sigmarie dut constater que le petit brun confondait la Révolution de 1789 avec celles de 1830 et de 1848 — et même avec le renversement du second Empire... avec la guerre... « La guerre ? » Oui, oui, les Anglais, bien sûr, et un grand ballon déchiré qui était venu « chûter » dans le champ de son oncle François... Tout ça, c'était des « grands fourbis ».

Abnégation, abnégation... La plus utile ne serait-elle pas de se dévouer à cette éducation des recrues ? Mais comment, en dehors des heures officielles et réglementaires, prendre contact d'une manière efficace avec ces cerveaux primitifs ? Tant qu'on les laissait tranquilles dans leur torpeur native, ils ne comprenaient point. Et dès qu'ils comprenaient, les idées de sacrifice, de salut du pays, de défense et d'action futures les effrayaient ou les rebutaient, et, sans tarder, ils devenaient des Rouchel obstinément ergoteurs...

Il aurait fallu la foi d'un apôtre, cette magnétique force qui soulève les masses et leur transmet la croyance, comme par un divin éclair, — et non point seulement ratiociner sur les vertus militaires le premier et le troisième lundi de chaque mois, entre midi quarante-cinq et une heure trente... La foi ?... Sa foi, à lui, Victor Sigmarie, où était-elle maintenant ? Elle gisait à terre, comme un oiseau que les plombs ont frappé... Et son abnégation, où était-elle ? où ses sacrifices, où son immolation, son oubli de soi et des choses préférées ?... Il n'avait même pas écrit ce rapport qu'il devait livrer ce matin. Évidemment, il ne s'en exagérait pas l'utilité foncière, et ne s'imaginait point, par cette faute, avoir négligé de « sauver la France », — selon l'expression chère à Paulin. — Mais c'était sa tâche pourtant, et il ne l'avait pas faite. C'était son devoir, et il ne l'avait pas accompli...

Et dans la vie privée, du moins, celle où notre conscience développe librement son évolution, montrait-il quelque force ? quelque altruisme ? quelque élévation d'esprit ?... Les minutes passées, ce matin, aux bras de cette petite, après le café sentimental, puis leur causerie de l'adieu, quand ils convenaient de « se retrouver » ce soir, laissaient, au contraire, à Victor une impression personnelle de fausseté, de tromperie. Pourquoi ces peu sérieux « toujours » si prompts aux lèvres des amants ?... Pourquoi des projets fictifs, qui ressemblaient à des promesses ? Et même la mince part de vrai qui se blottissait en tout cela, l'intention vague de garder Clairette — jusqu'à la prochaine « demande » des colonies renouvelée — et de la styler, de la former, de changer ses odeurs de potasse et de charcuterie en quelque parfum plus suave, était-ce — même un peu, même très peu — pour le bonheur et l'avenir de cette créature fragile ?... Non, mais tout bonnement pour en faire une agréable maîtresse, et que Paris fût moins tentant, et la vie sensuelle mieux organisée...

Devoir, dévouement, abnégation ?...

Et voici qu'il se plaisait à espérer pourtant, malgré cet écœurement de soi, quelques lendemains supportables. Il supposait bien que dans sa peine l'accalmie ne durerait pas ; mais il en voulait jouir... Cette petite Clairevoix, toute imprégnée de Saint-Doué qu'il la vît, douceur mignonne, simples

regards d'enfant, lui donnerait peut-être un courage simple aussi, celui de la résignation sans analyse...

— Holà ! hé !...

Victor tressaillit, tiré de ses mélancoliques examens d'âme.

L'appel venait d'une fenêtre du bâtiment B, ouverte sur la grande cour du quartier.

— Holà, Sigmarie !... Attends-moi !... Je veux te parler !

*
**

C'était Mercœur. Bientôt descendu, agité, essoufflé, il entraîna son camarade vers la ville, à pas pressés.

— Rentrons par le chemin le plus court, mon vieux Sigmarie. Me voilà f...u aux arrêts ; et si tu savais comme ça tombe !...

Victor offrit son porte-monnaie, mais mollement, car Mercœur était fâcheusement coutumier du fait de « taper » les amis.

— Mon vieux, merci. Mais l'embêtement, c'est à cause de Jeanne. Ah ! je suis dans de jolis draps !...

Rapidement, il conta l'affaire. Est-ce que cette « idiote fille » ne s'était pas querellée avec son père, celui « qui travaillait au chemin de fer », espèce de farouche chauffeur à la démarche d'ours gris ? Et finalement l'ours gris avait jeté Jeanne à la porte, ce qui paraissait ordinaire, mais y avait lancé derrière elle deux petites sœurs de huit et dix ans, ce qui, même à Saint-Doué, semblait moins normal. Pas de mère là-dedans. Ces événements avaient eu lieu la nuit précédente, par un temps de chien. Naturellement, la smalah éplorée, sans le sou, s'était rendue tout droit chez Mercœur.

— Tu as même dû les entendre, à travers le plafond ?

— Mais non... Du moins je n'ai pas su...

— Eh bien, mon vieux, ma chambre est devenue campement général !...

Que faire, que tenter avec cette « coterie » intempestive qui pleurnichait, bruyait, encombrait, dérangeait les meubles, cuisinait déjà, comme incrustée à jamais ?... M. Chivot, le commissaire de police bénévole, n'intervenait pas si précipitamment : il fallait que les colères de la première heure fussent apaisées...

— Et aux arrêts, mon cher !... aux arrêts pour négligence dans le service ! Défense de recevoir qui que ce soit chez moi !... Je serai propre, qu'en penses-tu, si le lieutenant-colonel s'avise de venir me relancer ?...

Il n'ajouta pas que les embarras d'argent le guettaient, — parce que la chose était avérée. Passé le 10 de chaque mois, ses intimes le savaient à sec, « nettoyé » jusqu'au dernier décime. Il avait des arriérés fantastiques, des frais de renouvellement pour les traites imprudemment consenties... Sans combler ces trous, il en creusait d'autres, ne réglant rien des dépenses courantes, ni tailleur, — cela va de soi, — ni logement, ni pension même, malgré les précautions d'ailleurs puériles de l'autorité. Avec une insouciance folle, chanson aux lèvres, il courait tout droit à la culbute irrémédiable. Et, jusqu'à un certain point, son aplomb parvenait à donner le change, parce qu'il était toujours bien mis, soigné, prodiguant les chaussures vernies et les gants frais, qu'il ne payait point. Dans une ville plus mondaine, il aurait collectionné des « succès », — à moins que son amour désordonné du jeu ne l'eût tenu éloigné des coins où l'on « flirte ».

— Bonsoir, vieux Sig, je grimpe dans mon harem ! Je ne te prie pas de monter : ça ferait une présence de plus, antiréglementaire... Hein ? dis donc, j'espère que ces petits chameaux ne t'empêcheront pas de dormir, ou de rêver au Soudan ?...

— Ne te tracasse pas pour cela ! — fit Sigmarie sans relever l'allusion.

Mais il n'eut pas le courage de pénétrer dans son logis, au-dessus duquel grouillait cette bohème. Quelle ravalante promiscuité ! Son aventure nouvelle avec Clairette en paraissait toute salie, déchue au même niveau par l'amitié qui liait entre elles ces jeunes filles, Jeanne et Clairevoix — et toutes les autres. Aucune ne pouvait se détacher de l'ambiance, qui la tenait par mille nœuds. Pareillement, sur tous les lieutenants du bataillon, et sur ceux du régiment, rejaillissaient un peu les frasques souvent douteuses et basses de Mercœur... C'était comme un pataugement en commun dans cette noirâtre et liquide saleté des rues, dans ce brouillard de Saint-Doué...

Lorsque, enfin, vers le crépuscule, après une promenade irritée et quelque lecture au cercle, le jeune homme revint chez lui, son dépit fut très sincère d'y découvrir Claire profondément endormie sur le mauvais canapé, comme une petite bête familière ayant pris ses habitudes.

Que faisait-elle là ? que signifiait ?... Il était convenu qu'elle arriverait seulement le soir à neuf heures...

Ah ! petit roman, si peu romanesque, si vite tourné en méchante prose d'un réalisme inférieur !... petite histoire finie presque avant d'avoir commencé, et qui n'était pas finie pourtant, puisque Clairevoix se réveillait, les yeux gros de sommeil encore, mais pas étonnée de se trouver là, ni d'apercevoir à deux pouces du sien le visage refrogné d'un lieutenant.

— C'est toi, chéri ?

Après l'avoir un peu chapitrée, il ne trouva plus la dureté de l'envoyer « souper dehors », ou chez sa tante, qu'elle nommait câlinement « marraine ». Et ce furent alors, dans la chambre ordinairement si nette, des mangeailles de charcuterie, autrement substantielles que le café matinal... Tout l'attrait preste ayant enjolivé ce café d'accordailles était évaporé... Le corps de Sigmarie, moins allègre, faisait son esprit plus chagrin : comment « s'emballer » pour cette enfant qui n'avait comme pouvoir sur les sens que son allure primesautière et son argentine, sa « claire voix ? »

Et cette voix, à chaque instant, gazouillait des choses désolantes, — et les gestes des bras souples étaient vulgaires, trop souvent... Et parfois, disgrâce pire encore, la conversation de Claire devenait prétentieuse, par un désir, louable en somme, d'éviter la banalité de Louise, de Jeanne ou de Rosa.

— *Sàh !* qu'elles sont donc ennuyeuses, n'est-ce pas chéri ? Toujours elles ont dans la bouche l'atelier !

Alors elle servait à Victor la chronique plus « chic » concernant les « dames » de la ville. Et c'était évident, certain, que le fils Un Tel « causait à » madame Une Telle ! *Sàh !* la bonne du pâtissier le jurait, et la marchande de journaux juste en face, et la mercière donc ! toutes si bien placées pour voir. « Tu comprends ?... » Le goût capiteux des intrigues d'autrui grisait cette jeune âme du peuple, à ce

point que, plus tard dans la soirée, aux instants où paraît devoir s'oublier tout ce qui n'est pas la joie présente, Clairette avait rejeté les couvertures, soudain dressée, aux aguets, tirée de la volupté plus ou moins réelle par un bruit de ferraille, celui d'un équipage tintinnabulant et lourd.

— ... 'coute, chéri !... c'est Monvel ! il rentre sa voiture...

Monvel, cocher-propriétaire de fiacre, le plus trompé des automédons et peut-être des maris de Saint-Doué. Le renom de ses mésaventures conjugales était parvenu jusqu'à Sigmarie, son voisin. Et l'audace singulière des adultères de madame Monvel, ancienne essayeuse de l'atelier Dechelle, suffisait à défrayer beaucoup d'entretiens...

— ... 'coute !... 'coute !... Sa voiture est serrée... Maintenant il rentre soi.

Serait-ce l'avenir de Clairevoix, cette inconduite notoire ? La femme de Monvel avait « commencé », jeune fille, en fréquentant les « meublés » d'officiers... celui-ci peut-être !... Et les visiteuses d'aujourd'hui « continueraient » probablement comme elle... Et le temps coulerait, et la terre tournerait, et les mondes rouleraient, comme roulait dans les rues vides ce fiacre ignorant et aveugle... Que peu sont les choses, et même nos aspirations plus nobles, nos élans vers nos devoirs !... Et que peu — que moins que rien nous sommes, nous !... Et vaut-il de vivre ?...

— *Sâh !* t'as l'air tout drôle, chéri !

Vraiment, pour renouer le fil des tendresses après cette interruption si malencontreuse, cet entr'acte de pensées lugubres, il fallait l'ardeur de cet âge qui suit de près les vingt ans.

IX

Des mois disparus, et d'autres... C'était maintenant la redoutable canicule des pays de pluie, où la sécheresse subite, qui semble un détraquement de la nature, cause une âpreté

de chaleur dont souffrent les nerfs, — comme une folie de soif passant sur la terre et les hommes...

— Ça te rappelle le Soudan, Sigmarie ?

Car elle s'éternisait, la « scie » navrante et détestable. Jusqu'aux supérieurs, — à leur grand tort, — la contagion s'en étendait. Ainsi marquaient-ils leur surprise du changement considérable survenu dans les allures du jeune officier. Le chef de bataillon ne reconnaissait plus ce petit lieutenant si joliment fier, celui qui portait crânement son nom de « double victoire ».

— Qu'avez-vous donc, monsieur Sigmarie ? Depuis le Soudan, vous n'en fichez plus une datte !

Ce qu'il avait ?... mais ce Soudan d'abord, et trop de désillusions... Nulle part il ne sentait les choses être ce qu'elles auraient dû être, — et nulle part il ne se sentait à sa place parmi ces choses. Et l'idée fixe lui revenait de s'en aller. Sa ferveur morte ne pouvait plus ressusciter que par cette attente, en courts bonds d'espoir...

Il avait renouvelé sa demande pour les colonies, ces jours derniers, lors de l'inspection générale, — et cela malgré son camarade Béchard, qui l'en dissuadait vivement :

— Que diable vas-tu devenir là-bas ? Quelle bêtise ! Tu es encore beaucoup trop jeune pour penser à être « proposé »... Alors quoi ?...

Sigmarie se récriait. Quoi ? mais il aurait une possibilité d'action, — mieux : une nécessité de cette action.

— Peuh ! — faisait Béchard.

Et, l'une après l'autre, il démolissait les beautés de « l'action » souhaitée, — laquelle, d'après lui, consisterait surtout à ne pas bouger : tantôt moisir en bateau, pour les traversées, tantôt cuire sous une tente ou s'ankyloser dans un gourbi, sans autre exercice que de répéter le *Mektoub*, à la façon des musulmans.

— Tu n'aurais même plus, mon cher, la ressource des grandes séances natatoires d'ici !

Sa plaisanterie s'attardait sur ces fameuses séances qui depuis quinze jours excitaient la verve de tous les lieutenants de Saint-Doué.

— « *Natation* : art de nager ! » — définissait Paulin d'un ton pédagogique.

— Justement ! — ripostait n'importe quel autre, — le dictionnaire n'ajoute pas : « nager dans l'eau ».

Et la natation à sec, marotte du général de division, — par conséquent des généraux de brigade et des colonels, — se pratiquait avec zèle dans toute la garnison. L'envoi des hommes aux « bassins » restait interdit, cette année. Et Béchard, très caustique, insistait sur les mérites de ce sport militaire : simplicité, sécurité ; plus de noyades intempestives, entraînant trop de rapports à fournir et de responsabilités à fixer.

Au fond, Béchard aurait été le dernier à prendre sur lui, sans restriction ou ennui, lesdites res-pon-sa-bi-li-tés, — à moins d'y trouver quelque compensation avantageuse.

— Et toi, tu n'en dis rien, Sig ?

— Non, comme tu vois, — riposta Victor.

Pourquoi « dire », si inutilement ?... Pourquoi protester, puisque devant les chefs non seulement on obéissait, ce qui était de discipline stricte, mais on approuvait, on vantait la méthode, on exprimait un enthousiasme fort habile, quoique nullement indispensable... Mais, dès qu'on était « entre soi », les plus grands « lécheurs de bottes » devenaient les plus frondeurs .. Bassesse un peu répugnante... Sigmarie taxait de défaillances ces compromis : « Et j'y viendrai peut-être, songeait-il. Je ne suis pas d'autre bois que les autres. J'y viendrai, si je reste ici... »

Ah ! peine morose du doute de soi, où déjà du mépris se glisse !... Et les brocards continuaient, bourdonnants :

— Inscrira-t-on : « sait nager », sur le livret des bons élèves ? — s'informait le candidat à l'École de Guerre, admissible cette année, et d'autant plus en humeur narquoise.

— Et pourquoi non ? — répondait Paulin. — Nous formons bien des combattants sans combats !

Le mot tomba, suivi d'un petit silence. Il était tellement grave, sinon par celui qui l'avait jeté, du moins par sa force même, et par tout ce qu'il renfermait d'inconnu, de mystère, d'hésitation, de tâtonnements, d'essais successifs, de budgets lourds, de sacrifices pour les peuples et d'angoisses pour les

chefs de ces peuples, — les chefs, du moins, dignes d'un tel nom, — il était tellement significatif, ce mot du « chien fou », que même des têtes à l'évent, comme celle de Mercœur, en sentirent la vibration terrible et incertaine... Mais ce ne fut qu'un instant. Et, cinq minutes après, Sigmarie s'attardait seul encore à ce dur problème, auquel il venait trop souvent, lui, se déchirer les mains, entre deux accès de veulerie, deux crises d'abattement...

Paulin, « reparti », ciselait des facéties, nouvelles variantes. Le lieutenant-colonel, prétendait-il, l'avait félicité des « brasses » merveilleuses exécutées sous le hangar par les nageurs de la compagnie : « Monsieur Paulin, je vous remercie. A la prochaine séance, vous me montrerez les plongeurs. — Les plongeurs?... Bien, mon colonel ! »

*
**

Avait-il raison, le lieutenant Sigmarie, de blâmer un peu les faits des autres et beaucoup les siens? Aurait-il dû moutonnièrement imiter l'exemple des camarades?... Ceux-là se divertissaient, et, n'apercevaient pas sans cesse devant eux, fantômes inquiétants, leur déchéance, leurs compromissions, leurs orgies bêtes, leurs ménages — et quels ! — avoués, affichés, promenés par monts et par vaux. Grâce à une tolérance toute particulière, l'accapareuse intimité de ces ouvrières n'était pas cataloguée, en haut lieu, sous la fatale rubrique : « collage », — tant il semblait évident que tout cela finissait avec le séjour lui-même !... Mais ce séjour durait, durait... Au début de sa malencontreuse liaison, Victor avait essayé de garder quelques heures du soir libres, invoquant le besoin de repos, le travail, l'exercice de l'aube suivante. Vainement : la bande des lieutenants, soumise aux mêmes obligations que lui, ne faisait jamais relâche. Si malgré tout il restait chez lui, Clairette s'installait, résignée, fidèle, « poissante », avec des mines intolérables de renoncement muet.

Oh ! oui, déchéance... Une vraie chute. Ou plutôt le résultat d'une chute : car c'était des cimes de sa religion profession-

nelle qu'il était tombé, — et depuis, n'ayant pas su se relever, il se débattait dans le creux du ravin vaseux... Or, comment en sortir tant qu'il demeurerait à Saint-Doué ?... Heureux ces officiers du Consulat, du premier Empire, qui s'en allaient, lorsque leur jeunesse paraissait croupir, l'aérer sous la mitraille ! Les giboulées du terrain de manœuvres, même chargées de grêle comme la semaine dernière, ne pouvaient guère remplacer cela...

Cette comparaison, digne de Paulin, mit un rire amer aux lèvres de Victor. Et sa pensée, distraite un instant, dévia sur ses inquiétudes budgétaires. Peu coûteuses en apparence, les médiocres folies de Saint-Doué ; elles atteignaient pourtant, par l'addition, un chiffre très sensible au maigre porte-monnaie d'un lieutenant. Les caprices de femme, fussent-ils ceux d'une Clairette, sont toujours caprices, et les dépenses de la petite augmentaient à mesure que se modifiaient son aspect enfantin et son titre négligeable d'apprentie : elle était « demi-ouvrière » maintenant. Son chapeau « pour le dimanche » devait avoir des fleurs plus éclatantes, et son corsage de plus « chics » ornements. Et s'il n'y avait eu que cela encore !... Mais les anciennes dettes « soudanaises », qui grossissaient, capital négatif ou plutôt trop positif en son développement discret !...

Dans le train qui le ramenait de Paris, quelques jours plus tard, Victor ressassait encore ces choses. Il régnait en ce wagon « vieux système » une température de fournaise... mais moins élevée que celle de l'après-midi, boulevard Montparnasse !... Pourquoi sa mère s'était-elle obstinée à ne pas quitter Paris, cette année, malgré les chaleurs de l'été ? Elle aurait eu besoin d'air cependant, toujours souffrante, mélancolique, irritable..

Comme elle lui avait refusé nerveusement, hier soir, ce que tous deux, par euphémisme, nommaient « un emprunt » ! Il rapportait de ce débat l'impression la plus pénible. Oh ! les remarques pointues, les allusions acérées, — et ces reproches, — que cela causait de mal !... Et pourtant, c'était justifié, il le comprenait trop bien ; c'était justifié. C'était un devoir presque, selon les principes d'une femme hautement vertueuse, et qui n'avait jamais connu autour d'elle les frasques

d'aucun parent, — cousin, frère, — ou, comme certaines qui en ont pleuré, celles d'un époux... Elle ignorait (heureusement !) « l'histoire Clairevoix » en ses détails, — et, l'eût-elle bien sue, elle ne l'aurait pas admise : « Pourquoi ne t'arraches-tu pas de ce piège, Victor ? Pourquoi ne renvoies-tu pas résolument cette *créature* ?... » Ah ! pourquoi, pourquoi ?... Pourquoi la chair est-elle faible, et l'esprit de même, trop souvent ? Pourquoi les pires sottises ont-elles le plus de force contre nous-mêmes ? Pourquoi la moitié des jeunes hommes passent-ils autant de leurs loisirs à d'incompréhensibles inepties, sans l'excuse même, parfois, d'un désir bien dominateur ?

Et ces réponses en forme de questions, Sigmarie les adressait mentalement, dans le wagon trépidant, à d'autres questions que sa mère aurait pu lui faire, mais ne lui avait pas faites. Elle avait « cédé » pourtant, à la fin, cette mère tyrannique et tendre. Elle avait octroyé à son fils, en soupirant, les billets bleus sollicités. Et Victor s'essuyait le front, aussi las d'avoir gagné la partie que s'il l'eût perdue... C'était le jeu de « qui gagne perd », du reste. Un peu d'affection s'en allait ; un peu de poison rancunier se glissait subtilement, par les fissures... De chaque querelle, le souvenir persistait... Ah ! mauvaise journée... Et quelle chaleur ! quel détestable petit voyage maintenant, — après ce départ à huit heures du soir, pour ne pas prolonger, par une « veillée » de plus, la conversation devenue difficile entre madame Sigmarie et son fils !...

Pauvre maman !... Victor s'ébahit soudain d'une étrange réflexion qu'il faisait pour la première fois : c'est qu'il ignorait totalement les ressources de sa mère. Toujours, auprès d'elle, il avait été le petit garçon qui voit ses désirs de ballons ou de bicyclette satisfaits, et ne cherche pas davantage. Après tant d'années d'habitation commune et de confidences (et peut-être à cause de cela même), cet objet si important de l'ordre matériel, l'argent, — pivot sur lequel, malgré les révoltes de notre délicatesse, s'appuie l'existence moderne, — demeurait indéfini. Sujet oiseux... Victor Sigmarie, émancipé à dix-huit ans, n'eût même point songé à feuilleter les comptes établis ou vérifiés par son subrogé tuteur. Il lui

suffisait bien, alors, d'apprendre « en gros » que son père n'avait laissé aucune fortune, et qu'à sa mère il devait, depuis sa naissance, toutes les gâteries qu'un fils raisonnable peut espérer... Dès son adolescence, on ne lui avait montré de la vie militaire que le prestige, et de la vie civile que la condition de « jeune homme charmant ». Il aurait toujours le temps, pensait madame Sigmarie, de connaître les nécessités du trivial et du mesquin... Or cette idée, c'était en somme celle de beaucoup de mères françaises, qui par excellente intention jettent leurs filles au mariage et leur fils dans une carrière, sans que ceux-ci ni celles-là aient fait un choix personnel, ni même sachent les vraies raisons ayant déterminé le choix. Hélas ! souvent les parents n'en savent guère davantage !... Et Victor se demandait combien, parmi les officiers de France sortis de Saint-Cyr ou de l'École Polytechnique, il en était qui fussent officiers parce que leurs mères avaient rêvé pour eux d'uniforme, auprès de leur berceau ? Et combien, comme lui, subissaient la question d'argent, avec souci et légèreté à la fois, la négligeant comme le souvenir d'un cauchemar désagréable ?

Il manquait certes d'expérience, mais il comprenait que dans aucune profession le détachement complet ou plutôt l'incompétence complète des « affaires » financières ne se rencontrait comme dans la sienne. Dédain très noble, mais dangereux, qui ne supprime aucun appétit, au contraire, et livre l'homme à toutes les filouteries d'usuriers. Et cette plaie des dettes dont on parle le moins possible, cet atroce mal dont tant de l'Armée peuvent souffrir, n'existe pas moins parce qu'on s'en tait... L'ulcère ronge sous le vêtement. Maigre solde, frais obligatoires, dans un milieu où l'on *ne peut pas* dire, à moins d'une sorte de honte : « Cette dépense ?... trop coûteuse pour moi !... » Recourir aux expédients devient, en certains cas, fatal : et c'est alors que la désastreuse ignorance de tout à l'heure mène à des complications. Même des officiers « féroces », de soi-disant *struggle-for-lifers* signent des lettres de change presque sans les discuter...

« Je critique, et je ferais comme eux, le cas échéant, — s'avoua Victor Sigmarie. — La répugnance me porterait à

prendre d'abord les pincettes ! — et l'atavisme d'ailleurs l'augmente encore chez moi, ce dégoût... Hérédité de sentiments probes, exagérés, qui préparent de nos dépouilles la bonne proie pour les corbeaux !... »

Non, certes, personne des siens n'aurait su lui donner les conseils d'astuce ou seulement de défense nécessaire. Ni ses aïeux, ni son grand père, ni son père... Et tout à coup, parmi le halètement du train dans la nuit brûlante, il l'évoqua, ce père mort si tôt, tel que sa dernière photographie — si pâlie et que l'on n'avait pu reproduire — le laissait à peine deviner... Puis, ce fut le jeune ménage de ses parents, la douce union si récente quand la guerre l'avait brisée !... Des images conjugales lentement passèrent... Et comme un soupir de regret souleva la poitrine de Victor... Se marier?... Josette Mériel?... Oui, celle-là eût été *vraiment* sa femme... Son caractère, à lui, avide de propreté morale, aurait trouvé au foyer régulier l'abri et l'appui qu'il fallait. Mais il était trop jeune pour qu'un père de famille consentît à lui donner sa fille, surtout alors que sa carrière se dessinait mal... Et cette liaison... Brusquement Clairevoix parut toute proche, s'interposa. Elle n'était pas laide. Elle ressemblait aux demoiselles Verheyeen, en plus « peuple », mais en beaucoup moins lourd... Et néanmoins il ne l'aimait pas... Il la gardait par habitude, irrité parfois de se sentir presque hostile à elle, sans ombre de reconnaissance pour les joies qu'elle partageait mal. Il la « supportait », voilà tout. Et lui, de nature tendre, à peine rassemblait-il pour elle, avec effort, de l'amitié vite lassée, analogue à celle que provoquent en nous les avances d'un petit animal câlin.

« C'est cela, ma belle jeunesse !... Les leçons de natation à sec... la « dèche »... et Claire... Ah ! que les pierres du chemin sont coupantes !... et, dans ce wagon, qu'il fait chaud !...

*
**

A dix heures cinquante, il la trouva au « débarcadère », cette Clairette, somptueusement « chapeautée », vêtue d'une pré-

cieuse robe bleu pâle sur quoi « l'eau, c'était des taches », et pourvue d'un parapluie malgré le beau temps. De plus, elle avait des gants « à la main », une paire de gants trop étroits pour elle qu'elle promenait ainsi, depuis près d'un an. Tous les conseils d'élégance simple avaient glissé sur cette petite, toutes les prières de renoncer aux endimanchements ridicules avaient échoué contre son goût de Saint-Doué.

— Comment, te voilà, Clairette ?... Mais je ne devais rentrer que par le train de nuit !

Sàh ! ... elle était « venue voir, quand même ». Et n'osant pas d'expansions à cause de l'abord défensif et aussi pour raisons de chapeau, elle fila sans un geste à côté du lieutenant. Mais les interrogations commencèrent. Sa journée de Paris ?... Sa maman ?... Allait-elle mieux, « cette femme » ?... La pauvre !... *sâh !*... Puis ce furent les confidences :

— *Sàh !* chéri, que j' m' ai ennuyée de toi !... J'avais tellement gros cœur que je n'ai rien dîné ! Ah !... pour sûr que ça me périrait, si tu t'en allais de Saint-Doué !...

Douleur et jeûne bi-ou tri-mensuels, dont elle se croyait obligée de faire à son amant la politesse, et qui ne l'avait pas empêchée — Victor le découvrait ensuite, par les prolixes récits — de bavarder chez Louise ou Jeanne pendant la matinée entière, puis, après une bonne sieste chez « marraine » (sa façon de lui « tenir compagnie »), de passer le reste de la journée avec ladite Jeanne ou Louise, et les amies et les amis. Alors on se rendait « à droite, à gauche », — aujourd'hui, sans doute, au champ de foire, où la kermesse de Saint-Doué battait son plein ; et les heures s'usaient à visiter, entre des « coups de tourne-vire », les établissements de fritures à cabinets particuliers (pommes de terre, beignets, rissoles, gaufres) qui pullulent dans les foires du Nord.

Le manque d'appétit au dîner s'expliquait peut-être. Et puis, c'était sans importance... L'essentiel était maintenant pour Victor de s'esquiver sans « faire un tour » supplémentaire à la kermesse. Il ne pouvait plus accepter ces « balades », — les fins de balade, surtout : tapage, bière, poussière et graisse chaude... Il lui semblait avoir déjà passé trois mille « di-

manches soirs » pareils, qui tous ressortaient à la fois des pavés brûlants pour augmenter sa rancœur.

— Mais il fait trop chaud pour « rentrer soi », chéri ! — opinait plaintivement Claire.

— J'ai du service de très bonne heure, demain matin ! — répondit le lieutenant.

Alors, comme s'il eût fallu que le Destin s'en mêlât, on cria de loin derrière eux :

— Veine ! c'est monsieur et madame Sigmarie !... Ohé ! ohé ! les amoureux !...

La « bande » marchait aussi dans cette rue de la Gare, et les suivait sans qu'ils s'en doutassent, rentrant à Saint-Doué par un autre train, un « léger » de banlieue.

— Bonsoir, Clairevoix !... Bonsoir, Sig !... Tu reviens de Paris ?... Nous de Leugneville, où j'ai laissé ma *congaï* malade d'indigestion, figure-toi... et mon beau-père ivre comme une bourrique... Ah ! l'ancêtre, il est crevant !...

Mercœur, qui manifestement avait un peu trop bu lui-même, gesticulait, riait, couvrant de son bruit personnel la rumeur de foule et les flonflons intermittents qui parvenaient des Allées presque voisines, derrière le remblai, — baraques, cirques, balançoires et « côchons de bois ».

— Oui, mon beau-père est crevant !

Depuis quelques semaines, l'affaire de la « smalah », après avoir duré au delà des limites admissibles, s'était arrangée, — un joli matin où Mercœur avait eu soudainement assez des ratatouilles d'oignons, de harengs, de boudin qu'on perpétrait sur son palier, comme de la compagnie peu morale des deux « gosselines ». Et dans les vastes bras du père, vieux chauffeur ivrogne et sensible, le gendre de circonstance avait trouvé accueil par surcroît. Une quantité considérable de genièvre avait scellé ce nouveau pacte de famille, — si bien que, depuis, se maintenaient par intermittences ces exquises relations dont Mercœur se montrait ravi.

— Ah ! par exemple ! — se récria la bande, en apprenant la résolution de Victor, — on ne rentre pas ! tu viens avec nous, Sigmarie !

Les jeunes personnes faisaient chorus : « Cette pauvre Claire, *sàh !*... la mettre en pénitence, *sàh !*... »

Oh ! faiblesse, lâche faiblesse, si difficile à éviter dans ces milieux... Entraînements de la camaraderie vers une liesse qui répugne, vers des réjouissances pour l'abus desquelles « ceux qui ne savent pas » vous blâment, et qui n'ont été peut-être que des hoquets de nausée... Et dans toute la ville, se dit Sigmarie, et dans beaucoup de villes de garnison, c'était ce soir à peu près semblable... Et si la « fête » était plus élégante, était-elle plus propre, souvent ?...

Ce soir, les choses allèrent très mal, pour la bande de Saint-Doué. Mercœur, qui plaçait sa gloire à ne jamais s'arrêter lorsqu'il l'eut fallu, avait jugé sa stabilité suffisante pour aller achever de la perdre au Bal du Café des Arts, — vaste établissement dont les ateliers ne citaient le nom qu'avec respect, comme celui de la patrie même des délices. Et ces délices se changeaient en risques parfois... Toute danse à Saint-Doué dégénère en « concours », en joute de résistance. La valse, surtout : on tourne, on tourne... sans arrêt, sans répit, jusqu'à ce que les couples, un à un, s'affalent, exténués, et disparaissent piteusement dans le cercle des curieux. C'est quand il ne persévère plus que deux ou trois concurrents que le public se passionne, crie des encouragements, ouvre des paris comme aux combats de coqs.

— *Sâh !* qu'i vont-i' fôrt !... Hardi, le boucher !

— Hardi, le brasseur ! *Sâh ! ch'ti*-là les *fonce* tous !

Malgré le sans-gêne « en manches de chemise », la sueur ruisselle. Les instincts belliqueux s'excitent morbidement... Il est presque inutile d'ajouter, pour ceux qui connaissent les lieux de plaisir populaires, que, même en un temps plus militariste que le nôtre, les lieutenants étaient mal vus là... Groupés dans un angle avec leurs amies, ils manquaient, paraît-il d' « usage » !... Leur tenue semblait scandaleuse, et cette façon de changer de « cavalière », dix fois par soirée, quand le dernier filateur, le dernier « herscheux » des corons, et jusqu'aux souteneurs locaux, restaient chacun avec sa « chacune », tout le long du bal. Et, ce soir, à la reprise palpitante où justement un garçon coiffeur et un boulanger poursuivaient un *match* de valse, Mercœur eut la folle sottise d'inviter Clairevoix, qui désirait danser, et de pénétrer avec elle, sans plus attendre, dans l'arène, troisième couple auprès

des deux couples qui depuis plusieurs minutes luttaient. Il y eut des murmures indignés, puis des injures. Envahir ainsi l'espace laissé libre aux concurrents ! Gêner l'attention des spectateurs !

— *Sàh !* quoi qu'i' vient-i' faire, *ch'ti*-là ? Enlevez-le !... C'est sûr un officier, *sàh !*... Enlevez-le, enlevez-le !...

Dans l'asssemblée, musaient quelques sergents, des soldats en permission de nuit ; mais leur indifférence « rigoleuse » ne se chargeait point des « histoires » de lieutenants — « comme ça en civils ». — On n'était pas à la caserne, hein ?... Et le cercle menaçant se rétrécissait davantage. Mercœur, « parti », ripostait. Et peu à peu, d'épisode en épisode, ce fut une bousculade, puis une bataille, une déplorable et honteuse mêlée. Les femmes glapissaient, des divers coins de la salle, à demi-mortes de peur et cependant pleines de l'espoir d'une émouvante tuerie.

— *Sàh !... sàh !...*

Dans ce vaste hangar bondé, sous la poussière, on ne distinguait que des gestes incohérents. On n'entendait que des râles et des interjections furieuses. L'orchestre s'était tu, penché à sa balustrade, très intéressé, car maintenant les autres lieutenants, qui n'avaient pas compris tout de suite la portée de l'incident, s'élançaient à la rescousse, tandis qu'apparaissaient les képis de deux agents de M. Chivot. La bagarre s'en augmenta ; la confusion devint indicible : — Angèle et Louise foulées aux pieds, — Claire en pleurs, à cause de sa fameuse robe déchirée, — et des huées et des menaces et force coups de poing, — jusqu'à ce que l'extinction du gaz (grand remède local pour ces algarades) eût obligé la foule hurlante à gagner la sortie, seule éclairée... Mais nul ne put, une fois dehors, calmer la colère de Mercœur, encouragé maladroitement par Paulin, par Queyraud, par Dumerre... Béchard essayait en vain, avec Sigmarie, de faire entendre la voix d'une relative sagesse : son ordinaire autorité, appuyée de ce privilège qu'il était « garçon », c'est-à-dire sans l'embarras d'une jupe à protéger, n'avait pas d'action, cette nuit... Et ce furent les néfastes dévastations de sonnettes et de lampadaires, scandées par les cris des femmes, Claire la plus exaspérée :

— *Sàh !* ma belle robe !... C'est tout pur trous ! — rageait-elle.

Et son âme héréditaire — la petite âme farouche qui en elle se ressouvenait des guerres de six siècles, des pillages et des incendies, des vengeances exercées sur la demeure plus volontiers encore que sur l'individu — jaillit dans un hurlement de fauve :

— Les côchons ! faut les saquer !!!...

En fait de sac, ils brisèrent plusieurs enseignes, au hasard ; les panonceaux d'un huissier furent précipités dans les égouts... Puis ils s'acharnèrent davantage aux boutiques de coiffeurs et de boulangers (en haine des deux valseurs-champions, les ennemis, cause du « grabuge »). Et, tels des sauvages ayant poussé la clameur de guerre, ou, plus près de nous, tels des grévistes ivres de revendications et d'alcool, ils lancèrent des pierres dans les vitres. Quelques paisibles dormeurs, réveillés, s'affolaient, regardaient d'entre leurs rideaux ces ravages de barbarie. Enfin, derrière une porte cochère mal close, la troupe découvrit une voiture, une sorte de tapissière, qu'on déclara tout de suite appartenir au boulanger voisin.

— Le patron de l'*autre*, certainement ! — vociférait Paulin. Le patron, messieurs, civilement responsable ! !!...

Au son d'hymnes discordants, la voiture fut sortie, puis roulée du côté de la Petite Place, — pour de là gagner les fossés. Mercœur, ayant trouvé le fouet, enveloppait la horde de claquements féroces :

— Hardi ! hardi !...

Une roue cassa sur le coin d'une borne. Alors ce fut la destruction du reste, les brancards éclatés, les lanternes pulvérisées, tandis que les chants montaient...

Seulement, ce concert de victoire était trop près de l'antre de la police : sans que la bande s'en avisât, le lieu d'exécution touchait à *ch'Beffrôo*. Les agents surgirent, non plus languissamment comme au Bal des Arts, et l'affaire se poursuivit au poste, — où n'était pas, à cette heure nocturne, M. Chivot.

*
**

Soixante-sept francs trente centimes chacun. « Ce n'était pas cher », songea Victor, le surlendemain, quand la « carte à payer » lui fut remise, — car l'affaire avait été réglée à l'amiable, par les soins de Béchard et du commissaire. — Il est vrai, les réparations aux accrocs de la dignité ne figuraient point sur ladite paperasse...

Mercœur et Paulin, d'autres encore, exultaient. Ils n'eussent pas été plus fiers d'avoir participé à la bataille d'Austerlitz. Une aventure « épatante », dont le récit plus ou moins corrigé animerait leurs réunions et leurs rencontres tout le long de leur carrière, et jusqu'après la retraite, — remplaçant les radotages guerriers des culottes de peau d'autrefois. — Mais Sigmarie se sentait gêné, humilié, de plus en plus déchu... A cet arrangement de comptes sous cape, à ce louche traitement de faveur accordé par M. Chivot, et qui tissait à tout le moins entre les officiers et la police une demi-complicité, il eût préféré, oui, certainement, une réprimande du colonel, une mise aux arrêts, quelque chose de plus grave peut-être que ce paiement en espèces, — mais quelque chose aussi de plus militaire et de plus franc.

La petite « facture » trembla légèrement entre ses doigts. Là fileraient quelques-uns des louis dont il venait de « taper » sa mère. Pauvre maman !... Le seule circonstance de cette soirée qui pût avoir quelque saveur (pour un autre, mais pas pour lui), c'étaient les avances — tendres regards, frôlements ingénieux — de la grosse Thérèse, « madame Sibuet ». Encore cela s'était-il passé dans les Allées, bien avant ce fameux Bal des Arts. Depuis quelques mois, madame Sibuet « s'était offert » Paulin comme amant de cœur, en dépit des scènes bruyantes que faisait publiquement ce dragon d'Angèle. Elle jugeait le tour venu de « monsieur Sigmarie », sans doute. Peste encombrante ! prétentieuse et redoutable commère !... Ah ! quand donc le ministère allait-il consentir au nouvel essai d'évasion, à ce grand désir exprimé au général-inspecteur : quitter Saint-Doué pour les colonies ?...

Le général avait pris « bonne mention », — courtois en tous

cas. Aux regards de ce supérieur, sur le front du « jeune Sigmarie », un peu de l'étoile héréditaire brillait encore, parce que lui n'était pas influencé par la perpétuelle « scie » du Soudan — et parce que les notes de Victor, sans être aussi bonnes qu'autrefois, ne pouvaient s'appeler médiocres.

— J'ai connu votre père quand j'étais lieutenant... Vous avez un glorieux nom militaire et vous le porterez bien !

Ah ! dérision... Et voici que Victor souffrait du prestige des siens, lui qui depuis un an souffrait aussi de voir la moquerie dissiper ce même prestige...

Et voici que tout devenait une douleur. En se plongeant, pour oublier, dans la lecture des journaux, il tomba sur un article du *Temps* où l'on vantait les mérites du capitaine Vernes. Sa mission dans l'Ouadaï prenait fin ; et les voix de la presse s'accordaient à féliciter en lui l'homme, l'organisateur et le soldat. — Ce même capitaine Vernes duquel, sauf madame Juliette Gautiot, chacun dans le salon Sauvestre paraissait garder mémoire, et dont certains officiers du bataillon, qui l'avaient connu à Perthes, parlaient sans le décrier, — comble de l'éloge envers les absents !

Le capitaine Vernes... Il avait mis en œuvre, avant qu'il fût dit, ce joli mot de Josette Mériel : « Sur un sol que tout le monde n'a pas foulé, faire des choses que tout le monde n'a pas faites !... » Il l'avait réalisé dans la plus belle acception, avec sagesse et avec succès. Des louanges l'attendaient au retour... Celui-là vivait son rêve, du moins...

Et Sigmarie sentit en son âme l'envie farouche et passionnée, — non point cette basse jalousie qui plaint aux autres la réussite ou les honneurs, mais le regret lacérant de n'avoir pas obtenu la même tâche que ces autres !... Et quand l'obtiendrait-il ? Et l'obtiendrait-il ?... Ne l'enverrait-on pas, sous prétexte de donner suite à sa demande, tout bonnement à Oran ou à Alger, ou dans quelque sous-préfecture analogue à celles de France ?... Et ce serait la même « noce » monotone, la même torpeur, les mêmes dégoûts !...

Il fut surpris de voir une goutte d'eau tomber de ses yeux sur le *Temps*, feuille calme, — et d'ailleurs lui, Victor, ne pleurait que rarement malgré sa nature sensitive, ses bouleversements, ses émotions. Alors, repoussant les journaux, il

interrogea les heures passées pour savoir quand, la dernière fois, ses paupières avaient battu sur la petite buée des larmes ? Et c'était à ce départ de Perthes, à cette minute d'envolée vers la gloire, apothéose parmi la musique, l'espérance et les souhaits. Pleurs enivrés, pleurs de joie presque insoutenable... Et maintenant pleurs de lassitude, avec un arrière-goût de révolte et de remords...

Le *Temps*, largement déployé, gisait au bord de la table, et cette goutte d'eau se voyait encore : — légère boursouflure du papier. — Non, pas cela ! pas cette larme, pour cette cause-là !... D'un geste prompt, où sa jeunesse se retrouvait quasi-enfantine, Victor Sigmarie roula le journal en boule. Et par la fenêtre il jeta la mauvaise larme de Saint-Doué, le mauvais chagrin de son être déprimé.

Non, pas cela !... Qu'on l'enlevât de cette misère gluante !... Non, pas cela !...

***

(A suivre.)

LE

DESSIN FLORENTIN

Au commencement du xve siècle, c'est dans toute l'Europe un éveil de naturalisme. Peintres et sculpteurs, fatigués d'un idéal qu'ils ne comprennent plus, font de l'imitation la fin de leur art. La poésie du Moyen Age disparaît peu à peu devant une prose plus véridique. Observer et copier sera maintenant la grande affaire et les qualités d'exécution deviennent prépondérantes. Les uns, les Flamands, se placent simplement devant leur modèle ; grâce à une investigation patiente, grâce à une technique merveilleuse, ils en donnent une image d'une ressemblance intense et concentrée. Dès 1432, les Van Eyck ont terminé l'*Agneau Mystique* de Gand, le chef-d'œuvre après lequel la peinture flamande n'a plus rien à inventer. A ce moment, les Florentins commençaient à peine une évolution qui ne sera même pas achevée à la fin du siècle. La *Cène* de Vinci est de 1499 et les œuvres de Michel-Ange, d'Andrea del Sarto sont encore à venir. Les progrès techniques furent donc à Florence bien moins rapides qu'à Bruges. Pourquoi ?

Parce que, à l'encontre des autres peintres qui, du nord au midi de l'Europe, s'accommodent d'un naturalisme direct et ingénu, à la flamande, les Florentins inaugurent un art scientifique. C'est un besoin pour l'esprit florentin de prendre contact avec des lois nécessaires. Observer et imiter, c'est bien ; mais

déduire un cas particulier de la perspective ou de l'anatomie leur paraît d'un art plus profond et plus vrai. Pour connaître les lois de l'espace, ils seront d'abord des géomètres. Pour mieux connaître le corps humain et le mieux dessiner, ils le disséqueront. Cette méthode conduit, plutôt à reconstruire qu'à imiter. Michel-Ange possède si bien la machine corporelle et ses aspects dans l'espace, qu'il la tord en des poses qu'il n'a jamais vues, mais qu'il pourrait démontrer. Vinci apparaît comme l'intelligence universelle de la Renaissance, le savant qui analyse et l'artiste qui crée. Ces deux caractères sont communs aux peintres de Florence. Depuis l'art tâtonnant d'Uccello jusqu'aux créations aisées d'Andrea del Sarto, leur peinture est œuvre d'intelligence claire et de volonté. La part de l'instinct y est petite, l'ingénuité en est absente. La naïveté des quattrocentistes florentins n'est qu'une invention de John Ruskin.

Le progrès de cet art fut continu, comme un talent individuel qui se forme et grandit ; le désir d'exceller, la *virtu* fut la qualité florentine du xve siècle : parmi la multiplicité des efforts, on démêle un développement méthodique. Dans la première moitié du xve siècle, les précurseurs ont le rôle ingrat ; il leur faut rompre avec l'idéalisme gothique, au moment même où, en une suprême floraison, il donne ses œuvres les plus séduisantes et émues, les fresques de Fra Angelico et de Benozzo Gozzoli. Puis le dessin florentin, en un demi-siècle d'efforts, acquiert la précision et la souplesse qui lui permettront de modeler le corps et le visage humain, de rendre dans leur mobilité la vie physique et la vie morale ; c'est le travail qui commence avec l'œuvre de Botticelli et qui finit avec celui de Léonard de Vinci. Vers 1450, l'école florentine cherchait à se dégager de l'enfance : en 1550, elle est tombée dans la sénilité.

*
**

Si l'on veut savoir d'avance ce qu'allait être le réalisme particulier à Florence, il suffit de comparer les deux fameux bas-reliefs de Brunelleschi et de Ghiberti présentés au concours de 1401 pour les portes du Baptistère. Le sujet est le *Sacrifice*

d'Abraham ; dans les deux œuvres, mêmes personnages. Mais Brunelleschi semble avoir pris davantage au sérieux le sujet qu'il traite. Au centre, l'enfant, agenouillé sur l'autel, se débat entre deux gestes violents, celui d'Abraham qui va frapper et celui de l'ange qui retient son bras. Le drame est moins véhément chez Ghiberti et pourtant, c'est son œuvre qui fut préférée. Sa composition est moins pathétique, mais elle est plus élégante.

Chez Brunelleschi, les personnages se meuvent de profil, sur un plan sans profondeur ; ils ne s'éloignent ni ne se rapprochent de nous ; mais se superposent, pieds par-dessus têtes, et s'emboitent de manière à remplir le champ du cadre, sans encombrement ni désordre. Chez Ghiberti, l'ange surgit du fond, tête en avant ; Isaac, agenouillé, tend vers nous sa poitrine et rejette en arrière ses pieds ; le groupe des deux serviteurs et de l'âne, au lieu de se déployer à plat, se ramasse et nous suggère trois plans l'un devant l'autre. Brunelleschi fait de la géométrie plane, Ghiberti de la géométrie dans l'espace ; ses figures, affranchies de la contrainte du plan vertical, se meuvent en profondeur. Le sculpteur bientôt sera plus audacieux, et sur les secondes portes, s'ouvriront des perspectives infinies. Mais dans ces œuvres postérieures, il n'y aura rien que ce premier essai n'ait annoncé. Dès maintenant, le but est fixé : conquérir la troisième dimension et nous la suggérer sur un plan. L'art florentin devant ce bas-relief prenait conscience de sa destinée.

On reproche généralement à ces secondes portes du Baptistère leur caractère *pittoresque*. Nous estimons aujourd'hui que certains effets appartiennent aux peintres, d'autres aux sculpteurs. Mais à la date où Ghiberti ciselait ses tableaux de métal, aucun peintre n'avait réussi avec une telle perfection des perspectives profondes et des raccourcis. Pour faire agir ses figures dans l'espace, le Florentin usait du bronze comme les Van Eyck de la peinture à l'huile.

A Florence, le style pittoresque fut antérieur à la peinture. Ce sont les peintres qui s'inspireront de ces bas-reliefs, où les figures se massent harmonieusement dans les lignes fuyantes des architectures, et il serait facile de compter les réminiscences de Ghiberti dans les plus illustres peintures. Mais tan-

dis que l'œuvre du statuaire ne laissait plus un perfectionnement technique à désirer, il faudra un siècle d'effort pour que le dessin de Michel-Ange ou de Vinci atteigne une pareille maîtrise.

Le sculpteur, en effet, si atténué que soit le relief de son modelé, imite réellement les choses dans l'espace. Il dispose seulement de quelques centimètres de profondeur ; mais cette profondeur est réelle, c'est à lui de savoir la ménager. Le peintre, au contraire, doit imaginer un ensemble de signes qui fassent croire qu'une surface a trois dimensions. C'est tout un langage à créer et à faire accepter. Le bas-relief pittoresque, qui semble à mi-chemin entre les aspects naturels et leur image plane, fut dans l'évolution artistique comme une première élaboration de la réalité vers le dessin. Tout ce que les peintres florentins ont inventé, perspective linéaire, dessin anatomique, clair obscur, science du raccourci etc., ce fut pour remplacer, par l'illusion, cette troisième dimension, la profondeur, dont Ghiberti avait usé avec tant d'habileté.

*
**

Ce n'est pas pur hasard historique si la première moitié du xve siècle florentin appartient aux sculpteurs, à Donatello, à Ghiberti, et la seconde moitié aux peintres. Masaccio, seul parmi les grands naturalistes de la peinture, a produit son effort avant 1450. Mais son œuvre resta inachevée et isolée au milieu des mystiques visions de Fra Angelico. Il travaillait vers 1425, aux fresques du Carmine. Après quoi, il faudra de longues années pour qu'une œuvre importante, les fresques de Prato, marque une victoire nouvelle de la conquête naturaliste. En Filippo Lippi, « était passée, disait-on, l'âme de Masaccio », mais après bien des années. C'est vers 1450 seulement que cette âme hantera presque tous les peintres de Florence, au moment où Ghiberti termine les secondes portes du Baptistère. Le bronze vient de révéler les merveilles de la perspective et du modelé délicat ; les dessinateurs vont peu à peu transposer ces qualités de sculpteurs en qualités de peintres. Un peu plus tard, Vinci dira que « la peinture suppose un plus grand travail mental, une habileté, un artifice

plus grands que la sculpture, parce que la nécessité contraint l'esprit du peintre à se transformer dans le propre esprit de la nature et à se faire interprète entre cette nature et l'art, *recherchant quelles causes font que les choses nous apparaissent et selon quelles lois.* »

Il fallut donc « rechercher quelles causes font que les choses nous apparaissent, et selon quelles lois » ; les premières préoccupations de nos réalistes portèrent sur la perspective. La perspective apprend à dessiner les apparences de la profondeur. Les primitifs usaient de la perspective, plus par instinct que par raison ; ils savaient faire *fuir* les lignes d'un édifice vers un seul point, mais il est bien rare que la composition dans son ensemble ait le même *point de fuite*. Les différentes parties ne semblent pas avoir été vues d'un même endroit, et les objets dispersés dans l'espace ne sont pas rassemblés dans l'unité d'une même vision. De plus, ces primitifs admettent quantité de conventions, conformes sans doute à leur conception de la peinture, qui est avant tout de représenter le sujet avec évidence, mais absolument injustifiables dans un art réaliste; ils suppriment les murs pour montrer les intérieurs, rapetissent les édifices trop encombrants, superposent les personnages pour n'en cacher aucun malgré leur nombre. Seule, une connaissance ferme de la perspective théorique pouvait supprimer des conventions aussi commodes.

Paolo Uccello surtout fit une étude de cette science ; « il trouva des règles certaines pour indiquer, par la fuite ou la diminution des objets, leur éloignement plus ou moins grand » (Vasari). La tradition veut même qu'il se soit laissé entraîner dans les arguties de cette science ; la recherche de la difficulté fit de lui un géomètre, et un géomètre n'est pas un peintre. Il parlait trop souvent d'Euclide avec Manetti. Il dessinait dans l'espace des « boules à soixante-douze faces et à pointes de diamant ». D'après son biographe, cette étude de la perspective le fit tomber « dans l'isolement, l'extravagance, la mélancolie et la pauvreté ». Au moins, ne dessinait-on plus après Uccello comme avant lui ; en dehors de Florence, Piero della Francesca et Mantegna continuèrent ses recherches. Il avait eu la manie de la perspective ; après lui, on en eut le respect.

En même temps, ces précurseurs voulaient imiter des corps pleins, solides. Les peintres du XIVe siècle n'aiment rien tant que l'éclat des couleurs pures. Leurs robes d'outremer sont transparentes et lumineuses comme l'azur céleste : leurs manteaux plaqués de feuilles d'or sont comme de la lumière fixée ; nulle matière n'épaissit ce coloris lucide ; derrière ce vitrail, il n'y a point de corps opaque. L'œil florentin au contraire examine les objets un peu comme une main palpe des reliefs, explore des surfaces, mesure des volumes. Bientôt il ne voit plus ces couleurs qui ne peuvent que troubler sa géométrie formelle ; leur miroitement s'éteint, se ternit en grisaille.

Castagno peint avec du plâtre et du charbon. Le coloris d'Uccello est d'une dureté sauvage, avec des noirceurs opaques et des blancheurs crayeuses : au *Chiostro verde*, il peint ses fresques avec cette seule terre verte ou *verdaccio*, dont les anciens peintres se servaient pour leurs ébauches. Les couleurs lui semblent une parure qui voile les formes. Tranquillement, il ose une décoration qui met sur le mur comme une lèpre de vert de gris. Filippo Lippi enfin efface, ternit toutes les teintes avec une couleur terreuse ou enfumée. Il alourdit gravement de jolies figures d'anges ou de saintes ; tel nez gentiment dressé se détache du visage par une petite ombre sale et, lorsqu'une madone lumineuse apparaît en ces lourds paysages, elle semble exilée des régions célestes et ensoleillées où les créatures de Fra Angelico se pénètrent de clarté. Ceux qui trop longtemps persisteront à rechercher « le brillant et le fardé du coloris sans prendre garde au relief » seront, au dire de Vinci, « déshonorés » et leur œuvre « méprisable ».

Ces dessinateurs abandonnent les délicates visions des peintres gothiques. Ils n'osent y toucher de leurs mains brutales. Uccello n'aurait pas su arrondir l'ovale d'un visage et Castagno traitait ses figures avec une telle dureté qu'il a paru naturel d'en faire un assassin. Chez Filippo Lippi, le contraste n'est pas sans disparate. Malgré son humeur émancipée, son intelligence ouverte à toutes les curiosités et ses sens accueillants à tous les désirs, ce Camaldule défroqué conserve une délicatesse gothique, une poésie ingénue qui met de la jeunesse sur les vieilles figures d'apôtres et rend plus tendre le regard

des Vierges. La Madone parfois apparaît comme une frêle lumière dans ces paysages lourds, au milieu de rochers sombres. Toute menue, le minois pointu, les paupières baissées vers son *bambino*, elle semble dépaysée, perdue, ainsi que dut l'être Lucrezia Buti, cette petite nonne que l'ancien moine avait laïcisée et qui le suivit dans le monde aventureux et rude, abandonnant son couvent enluminé de pâles séraphins et de saintes en extase.

Dans cette première moitié du quattrocento, Fra Angelico réalise le miracle d'unir au génie d'un peintre l'âme d'un saint. Il peignait comme on prie et pensait que la contemplation artistique est comme une méditation pieuse. Sans doute il ne voulut rien ignorer du style nouveau ; ce saint dominicain avait des yeux de peintre et savait voir les hommes et les choses. Mais, s'il évite les perspectives incorrectes, il n'a usé de la nature que pour exprimer sa piété. Ses couleurs se font limpides pour mieux traduire la pureté virginale des âmes ; son rouge est ardent comme la flamme de sa tendresse ; les robes bleues sont d'azur céleste et partout l'or rayonne comme un reflet de la lumière divine. Ses créatures semblent toujours des assemblées de saints et de saintes ; et ses paysages mêmes, malgré la vérité de leurs petites collines surmontées de blancs monastères, évoquent d'abord la tendre poésie de la vie recluse derrière les murs ensoleillés. Un des élèves de Fra Angelico, Benozzo Gozzoli, continuera quelques-unes des habitudes de son maître, la clarté des couleurs et la simplicité facile des formes, mais en perdra les meilleures qualités, la candeur et la profondeur du sentiment. Plus avancé dans le siècle, il connaîtra aussi davantage les progrès du naturalisme florentin ; il acceptera les innovations sans abandonner les anciennes habitudes. Il est le dernier des giottesques, le plus riche aussi ; ses paysages verticaux sont parsemés de figures et de plantes variées ; ses grandes fresques sont enluminées d'or et de teintes claires, toutes grouillantes de cavaliers et de pages. Cette peinture, chargée d'épisodes et montée en couleurs, amuse comme le récit fleuri de quelque vieux conteur un peu bavard.

Comparées à ces dernières fresques des giottesques, les

peintures des premiers naturalistes florentins paraissent d'un travail maussade. Il faut, sous leur aspect ingrat, découvrir les fortes qualités du dessinateur. Une bataille de Paolo Uccello, c'est, sur un fond noir, une mêlée confuse de formes pleines, mais lourdes. L'aspect est violent, l'œuvre, exécutée sans une concession à la grâce. Mais le désordre en est conforme aux lois de la géométrie dans l'espace. Les silhouettes agitées subissent la discipline de la perspective. Le peintre renonce courageusement à montrer ce que notre œil ne peut logiquement voir ; entre les masses du premier plan, dans la cohue de la bataille, nous ne démêlons que des fragments de gestes.

Dans les peintures ombriennes, la suite brillante des rois mages se développe en hauteur et les têtes se superposent pour déployer leur multitude ; des maisons naines se mêlent aux figures trop grandes en ces décors pour marionnettes. Les peintres du XIVe siècle ne furent jamais embarrassés pour comprimer une cathédrale dans une miniature et les peintres vieux style ruseront pour concilier perspective nouvelle et coutumes anciennes. Gozzoli, insidieusement, grandit un peu ses architectures, diminue ses personnages de manière à rendre presque vraisemblable leur emboîtement, et, derrière les groupes du premier plan, il élève volontiers des pentes abruptes pour justifier ses cavalcades étagées. Uccello retranche brutalement ce qu'il ne peut faire entrer dans son cadre sans en détruire les proportions. D'une maison, il peut ne rester qu'une porte ou d'un arbre que le tronc. Cette réalité manque de grâce ; les choses ne sont encore ni dans l'air ni dans la lumière ; elles sont déjà dans l'espace.

Aussi ces peintres médiocres, ou tout au moins rudes, ont-ils laissé de très beaux dessins. Des coups de crayon, des traits d'encre suffisent à leur vision abstraite ; notre imagination complète ces esquisses, tandis que leur peinture en compromet la beauté. Le crayon d'Uccello fixe fortement un lourd soldat, raidi sur son cheval cabré. Dans la bête massive, qui agite à vide ses sabots, dans le cavalier bardé, le crayon fait sentir une force bandée, aux élans irrésistibles, comme celle du *Colleone* ; et il sait aussi disséquer la grimace maigre et haineuse de quelque condottiere. La pointe de Casta-

gno possède une audace, une sûreté égales à celle du ciseau qui sculpta les paupières fripées du Pogge et sa lippe de dégoût.

*
**

Plus que jamais, durant la seconde moitié du XVe siècle, les peintres continuent à prendre conseil des sculpteurs. Ils se reportent à leurs œuvres comme à une réalité déjà élaborée, plus abordable que la nature dont la richesse confuse embarrasse leur métier encore trop incomplet. Beaucoup d'entre eux seront, en même temps que peintres, sculpteurs ou orfèvres. La parenté entre les deux arts se révèle par des imitations flagrantes. Les rudes Condottieres dressés par Castagno sur les murs de Sant'Apollonia se découpent, dans l'ombre de leur niche, comme le saint Georges ou le Zuccone du Campanile ou d'Or San Michele. A Santa Maria del Fiore, les deux Vatenguerres profilés sur la muraille par Castagno et Uccello sont des statues équestres comme celles que les Vénitiens élevaient sur la tombe de leurs généraux. Toute une part de l'œuvre de Mantegna, — cet élève des Florentins que Donatello laissa derrière lui à Padoue, — est une transposition des bas-reliefs de Sant'Antonio ; dans les fresques des Eremitani, on retrouve le Guattamelata et aussi le saint Georges, dressé sur ses jambes raidies, la main rabattue lourdement sur son bouclier. Chez Filippo Lippi, certaines draperies ne se recourbent sur une jambe repliée que pour imiter une élégance chère à Ghiberti et s'il peint trop souvent avec coloration compacte et sans atmosphère, n'est-ce pas pour avoir trop souvent contemplé les fameuses portes de bronze ?

Aussi ces ciseleurs, Verrochio, les Pollajuoli, Botticelli apportent-ils dans leurs peintures une précision dure. Après les compositions fortement conçues, largement exécutées, viennent les œuvres minutieuses, d'un travail raffiné et difficile. Les premiers naturalistes, Masaccio, Masolino et même Filippo Lippi, eurent un dessin robuste mais trop raide pour rendre la souplesse d'un corps vivant, trop fruste pour en préciser les fermetés. Adam et Ève, chez Masaccio, sont de

lourds plantigrades, puissamment ébauchés et de tissus lâches ; un demi-siècle plus tard, le Christ baptisé de Verrochio est mince et sec ; il a des muscles contractés et des contours tranchants ; entre les deux œuvres, Donatello, les Pollajuoli, Verrochio lui-même ont ciselé des anatomies. Ils ont pris le goût de la ligne aiguë, difficile, qui rappelle l'arête du bronze, la lutte de la lime qui mord et du métal qui grince.

Tandis que la peinture à l'huile et la détrempe, ductiles, onctueuses, apportent avec elles, la tentation d'une élégance aisée et que les Ombriens arrondissent mollement le visage de la Vierge et le torse de saint Sébastien ; à Florence, — sauf quelques représentants de la décoration traditionnelle qui, comme Benozzo Gozzoli, continuent le dessin facile de leurs draperies et de leurs visages aux boucles blondes, — peintres et sculpteurs, marbriers et bronziers s'éprennent de précision énergique. Pendant que des sculpteurs délicats, Mino ou Desiderio, affinent les draperies de la Madone, le nez gamin et la houppette du *Bambino*, les peintres recherchent les formes émaciées et violentes ; leur dessin amaigrit les rondeurs du corps pour mieux nouer la rotule, bander les tendons, faire saillir l'os. Ant. Pollajuolo, dit Vasari, « avait étudié l'anatomie en écorchant des cadavres» ; la pointe de son crayon, comme le scalpel, isole les muscles ; ses plus beaux dessins nous montrent des squelettes qu'agitent des muscles contractés. Dans ses rares peintures, Verrochio est aussi précis qu'une planche anatomique ; sous l'épiderme, les tendons du métacarpe, le réseau des grosses veines sont détaillés comme sur un écorché ; et les nodosités, les cassures qui ne trouvent pas place dans les rondeurs du nu féminin, le trait les découpe dans les plis secs et tourmentés des draperies.

Quand ces derniers quattrocentistes abandonnent les colorations terreuses de leurs prédécesseurs pour revenir aux couleurs tendres et pâles, ils modèlent leurs figures de légères ombres blondes, mais ils sentent plus fortement encore le besoin de traits fermes. Chez Botticelli, le peintre le plus caractéristique de ce moment, les couleurs éclaircies et transparentes ne laissent que mieux voir la solide armature du dessin linéaire. Le modelé est faible ; ses dépressions s'amaigrissent

parfois en un trait simple. Ce dessin, aux lignes hardies, précise sans mièvrerie des traits accentués : le nez est osseux, rond du bout, élargi aux narines ; la lèvre est retroussée et ses commissures légèrement tombantes ; le menton dur et son méplat fendu. Partout où il peut tracer sa ligne savante, le peintre la burine d'une main nerveuse, aussi bien pour séparer une narine que pour attacher le bras à l'épaule ou insérer un ongle plat au bout d'un doigt noueux. Même quand il veut imiter une substance souple, vaporeuse, ce n'est pas sur le choix de la couleur ou sur le fondu qu'il compte pour produire son effet ; dans la chevelure envolée de la *Vénus*, chaque fil d'or, gravé à la pointe du pinceau, ondule avec une précision de métal tordu.

Admirable dessin d'ailleurs et d'une qualité unique, toutes les fois qu'il cisèle du métal, sculpte le marbre, taille des pierreries ! Sa minutie rend à merveille les aspects immuables de la matière. Dans la grande *Sainte Famille* de l'Académie, à Florence, où Botticelli a groupé des saints auprès du trône de la madone, le même trait impeccable et tranchant a découpé les grandes figures de la Vierge, des saints ascétiques et des évêques chamarrés, les boucles dorées des Anges et la barbe des Apôtres, les mains rugueuses et les rides de la peau sèche, la joaillerie précieuse de l'architecture, les veines des porphyres multicolores et les broderies d'or. Et le peintre a eu beau, dans ce réseau solide, couler des couleurs intenses, et donner, même aux visages, des luisants de cuivre, tout cet étincellement ne peut cacher le cloisonnement qui soutient cette forte polychromie. Dans le *Printemps*, les trois Grâces, qui dansent sur un rythme lent, détachent leur nerveuse et pâle silhouette sur une marqueterie compacte de feuilles cerclées d'or, d'herbes métalliques et de fleurettes enchâssées comme des pierreries.

Botticelli applique ce même dessin au mouvement ; il exagère l'élan d'autant plus que sa ligne définitive le fixe plus fortement ; ses figures trépidantes ne marchent pas ; elles sautillent en cadence sur la pointe de leurs pieds tendus. Et, à chaque temps, le corps lance derrière lui un flot de gaze ou de soie chiffonnée ; l'étoffe plissée à la ceinture, aux genoux, se tourmente en volutes saccadées. Ce dessin précis

capte des anges en plein essor et rend, à sa façon, l'envolée légère d'une robe battue par un pas vif.

Tant de raffinement dans un art incomplet! Ainsi s'explique l'impression exquise mais fatigante que nous donne cette peinture où tout est voulu, accentué, sans repos. Ainsi s'expliquent le charme ambigu de ce dessin et tous les paradoxes de Botticelli. En ces figures jeunes, on sent l'usure de l'âge; ces corps fragiles semblent crispés; les visages d'enfant ont la finesse attristée que laissent de longues douleurs. Les Anges assemblés autour de la Vierge pour chanter ses louanges, lèvres mornes, yeux douloureux, paraissent accablés de lassitude. Chez les sculpteurs, Donatello, les della Robbia, ils ont une joie bruyante, tumultueuse; chez le peintre, cette pâleur cernée de noir, l'ardeur des regards dans la blancheur mate du visage révèle une fièvre intérieure qui les consume. Les nymphes ont des nonchalances contournées, une souplesse cassante; Moïse lui-même, le terrible conducteur des Hébreux, a dans les fresques de la Sixtine, cette même attitude penchée, comme une tige trop faible, brisée par l'orage. Une même mélancolie incline sur le col frêle le visage rêveur de la Vierge, de Pallas et de Vénus.

Lorsque celle-ci naît et que, gentille et grave, elle glisse sur la surface de la mer sous le souffle des zéphyrs, elle semble tout étonnée de sa tristesse sans motif. Combien elle goûte plus sainement la vie, cette petite Vénus de Médicis, sa voisine aux Offices et peut-être son modèle! Toutes ces créatures de Botticelli souffrent du même mal que son art; dans la fraîcheur fluide de corps jeunes, nous sentons déjà les fibres contractées de chairs vieillies et la maturité trop précoce de ce dessin laisse une saveur raffinée et suspecte, où les ingénuités du primitif se mêlent aux ingéniosités décadentes.

*
**

Botticelli immobilise dans son œuvre un art dont il connaissait merveilleusement les ressources, mais qui continuait autour de lui son évolution. Il semble arrêté au milieu de gens qui marchent. Tandis que Verrochio, Filippino Lippi, Ghirlan-

dajo préparent Vinci, Botticelli prolonge en plein XVIe siècle les habitudes de 1480. Botticelli (1447-1510) et Vinci (1452-1519) sont à peu près contemporains. Entre leurs œuvres, il y a le travail d'une génération. Aussi, malgré la grâce de Filippino Lippi, malgré l'œuvre forte, bien équilibrée de Ghirlandajo, c'est Botticelli qui mérite le plus de nous retenir quand on suit les grandes étapes de la technique florentine. Après lui, nous sommes trop près de Vinci pour nous arrêter.

Vinci ne révolutionne pas l'art florentin ; il en précipite le mouvement, parce qu'il voit nettement le but et qu'il le montre : « Le premier soin du peintre, dit-il, est de donner à la surface plane de son tableau l'apparence d'un corps en relief et détaché du plan, et celui qui en cet art surpasse tous les autres, mérite d'être proclamé le plus grand. Cet art, qui est le dernier mot de notre travail, consiste dans le jeu des ombres et des lumières, c'est-à-dire dans le clair-obscur. Aussi, celui qui évite de mettre des ombres, rend son œuvre méprisable aux bons esprits, pour la faveur du vulgaire ignorant, qui ne cherche en peinture que le brillant du coloris et dédaigne la beauté et merveille du relief. »

Sans doute Filippino Lippi et Domenico Ghirlandajo l'ont parfaitement compris. Mais quelques retardataires n'y ont pas pris garde. Lorsque les plus illustres quattrocentistes de Toscane et d'Ombrie furent appelés à Rome pour la première décoration de la Sixtine, « Cosimo Rosselli, se défiant de la faiblesse de son imagination et de son dessin, chargea ses tableaux d'outremer, d'autres couleurs brillantes et de nombreux ornements en or. On n'y rencontrait pas un arbre, pas un brin d'herbe, pas une draperie, pas un nuage qui ne fût frappé d'une vive lumière » (Vasari). Les autres peintres, Botticelli, Ghirlandajo, se moquèrent de ces enluminures démodées. Mais le pape, « grand amateur, mais mince connaisseur, fut séduit par l'éblouissant coloris de Cosimo, auquel il décerna la palme », et les rieurs durent relever d'azur et d'or leurs grisailles raffinées.

Dans cette même Sixtine, quelques années plus tard, Jules II, voyant enfin les fresques que Michel-Ange venait de découvrir, ne put contenir sa déception : « Il n'y a point d'or dans tout cela », grogna-t-il, et, du haut de son échafaudage,

le peintre lui aurait répondu que ceux qu'il venait de peindre étaient très pauvres et n'avaient jamais eu d'or. Scrupule historique bien peu vraisemblable. Michel Ange, s'il eût donné ses vraies raisons, eût dit sans doute : « Saint-Père, les feuilles d'or, si j'en appliquais sur le plâtre, seraient et resteraient de l'or sur un plafond tandis que les ombres dégradées, avec lesquelles je modèle, flottent dans l'espace sur les surfaces idéales des souples draperies et des corps pleins. » D'ailleurs son maître Ghirlandajo lui avait déjà enseigné qu'il faut imiter avec des couleurs même les ornements d'or ; Vasari félicite celui-ci « d'avoir supprimé en grande partie les lourdes bordures d'or en relief ou estampées, travail grossier, bon pour des bannières, mais non pour des œuvres d'artistes ».

Vinci donc continua l'effort laborieux de son maître Verrochio ; son originalité fut d'apporter dans le modelé des reliefs la précision que les quattrocentistes ne savaient donner qu'au dessin des contours. Chez ceux-ci, l'ombre étroite, timide, longe les lignes, semble s'y attacher ; ou bien, égale à elle-même, elle s'étale à plat, sans une nuance, jusqu'au trait qui la limite. C'est parce qu'il est insuffisamment modelé que le Bambino de Botticelli paraît déplaisant. Depuis longtemps déjà les marbriers créaient de la grâce enfantine ; Mino da Fiesole sait avec la tendresse de son marbre suggérer la mollesse des petits corps ingénus, alors que le dessin aigu des peintres fait grimacer ce charme potelé. Donc, aux lignes qui seulement délimitent, il faut ajouter les ombres qui font tourner les volumes. Pour la première fois, le dessin enserre complètement les choses solides. Vinci dose ses ombres avec une exactitude raffinée. Déjà Verrochio, sentant l'insuffisance du dessin linéaire, moulait des mains, des pieds, des genoux, des jambes, des bras, des torses « afin de les copier plus à l'aise ». Son élève, Vinci, procédait de même. Il habillait de petits mannequins pour copier plus commodément ses draperies ; « sur des toiles de linon ou de batiste, il dessinait avec soin, à la pointe de sa brosse, avec un peu de blanc et de noir ». Ces dessins sont en effet d'une élégance et d'une précision définitives. Ces ombres moelleuses, Vinci les a caressées avec son pinceau pour suivre mieux que par des hachures la draperie dans ses souplesses.

L'apparence d'un modelé de Vinci est tout d'abord celle d'une enveloppe nuageuse ; une telle fluidité semble insaisissable. En réalité ce modelé est d'une exactitude prodigieusement nuancée. Vinci, philosophe, rêve avec des idées claires ; dessinateur, il fait du nébuleux avec des plans d'une netteté sculpturale. Comme chez tout Florentin, l'observation, chez lui, est servie par une connaissance profonde du modèle ; son regard est guidé par sa science d'anatomiste. Il sait quels dessous de muscles, d'os et de cartilages soutiennent les plans d'un visage ; il reconstitue encore plus qu'il ne copie. Dans l'espace qu'il conçoit, il suit les plus subtiles inflexions d'un visage humain et fixe des ondulations si atténuées qu'elles sont indiscernables. De plus, le modelé est comme purifié de toute tache. Quand nous examinons un visage réel, bien d'autres éléments que le relief entrent dans notre vision : le grain de la peau, son teint, son aspect desséché ou moite, la pulpe molle ou ferme ; de toutes ces qualités de la matière perçues ou devinées, les volumes, chez Vinci, restent, pour ainsi dire, dépouillés. Dans le visage de la *Joconde*, les joues et les lèvres sont à peu près décolorées, il n'y a point de sourcils pour délimiter la dépression des orbites, et l'éclat des prunelles humides s'estompe dans l'ombre des paupières [1]. Vinci chercha « l'infini dans le modelé » (Burckardt) ; cette merveilleuse « ronde bosse » est une déduction intellectuelle, concrète à force de précision.

Avec Vinci seulement, le dessin devint assez souple pour suivre dans sa complexité la vie morale, assez hardi pour choisir librement des types de beauté. Les vierges de Botticelli, avec leurs traits fins et leur modelé plat, nous montrent toujours la même lassitude morale ; un muscle contracté détruirait cette élégance ; quand ils rient, ses Amours ont des grimaces rigides de petits vieux. Un dessin de Vinci fixe

1. Une exception apparente à cette habitude du modelé décoloré. Lucrezia Crivelli (au Louvre) a un reflet rouge très accentué dans l'ombre de sa machoire. Cette anomalie s'explique. La couleur, lourdement appliquée, n'est pas craquelée à ce seul endroit. Ce reflet est un stoppage manqué. Le ravaudeur a voulu faire rayonner le corsage rouge. C'était confondre Vinci et Delacroix. Des reflets sur les surfaces dessinées par Vinci dans un espace sans atmosphère y sont comme des teintes locales et font tache.

d'imperceptibles et fugitives expressions; c'est qu'il rend pour la première fois le mouvement d'une paupière qui tourne et bombe, et le frémissement à peine sensible de pommettes qui vont se retrousser. L'artiste fait de la beauté féminine ce qu'il lui plaît et cela est nouveau.

Les premiers qui voulurent nous attendrir devant la beauté de la Vierge, les Siennois, atténuaient les traits du visage, comme si, détailler trop nettement des organes humains, c'était soumettre une créature céleste aux destinées de la matière mortelle ; les orbites, le relief des lèvres modifient peu l'idéale uniformité de la face. Ceux qui, à Florence, voulurent, même dans le visage de la Vierge, nous montrer les organes de la vie, découpent de lignes incisives tout le détail que, dans le même temps, à Sienne et à Pérouse on continuait à négliger ; mais les ombres qui modèlent ces fines silhouettes restent légères par indécision. Vinci enfin vallonne hardiment l'égalité banale des Siennois et l'élégance exténuée des vierges florentines. La lumière, tombée d'en haut, frôle le front bombé et la saillie des pommettes, laisse une ombre sur les yeux et le bas du visage ; malgré la précision du dessin qui la soutient, cette ombre enferme de la vie dans son mystère ; elle nous fait deviner ce qu'un pinceau floréntin, à cause de sa netteté et de sa sécheresse, nous montrait difficilement, le frémissement qui révèle une âme, là où elle se laisse surprendre, au regard et aux lèvres.

C'est alors que Vinci jugea son instrument assez précis, assez affiné pour saisir sur les traits du visage les mouvements de l'âme humaine et, dans la *Cène* de Milan, il ne peignit pas seulement le panorama habituel des disciples assis autour du maître ; il voulut exprimer par son dessin ce que de braves gens doivent penser lorsqu'ils apprennent soudain qu'un traître est parmi eux.

Pour comprendre la hardiesse d'un tel effort, il faut songer à toutes les *Saintes Familles*, à toutes les scènes religieuses que les peintres du xve siècle encadraient d'attitudes symétriques et de physionomies indifférentes. La peinture, presque exclusivement plastique, ne traitait que des sujets traditionnels, de signification assez claire pour que les sentiments

des personnages se comprissent tout naturellement sans être précisés par des signes extérieurs. Avec le dessin de Botticelli, toutes les figures, Madones ou Vénus, anges ou amours, ont des inclinaisons douloureuses de sensitives meurtries, parce que cette expression tient à une manière de dessiner ; chez Pérugin elles sont pieusement langoureuses et, chez Ghirlandajo, tout simplement placides, pour les mêmes raisons ; ce que ces figures expriment, ce sont des états constants que les circonstances ne transforment pas.

Et voici que, chez Vinci, au son d'une même phrase : « L'un de vous me trahira », les douze apôtres s'émeuvent, s'indignent, interrogent, protestent avec des gestes, des jeux de physionomie différents, selon leur tempérament et leur âge, mais tous si précis que leur pensée est littéralement visible. Ce dessin, qui rompt l'architecture hiératique des saintetés traditionnelles, ne reconstitue pas seulement le désordre d'une foule, il saisit chaque personnage dans une attitude révélatrice comme un cri involontaire. Mais dans ce désordre et cette variété, tout est commandé par une logique, et, pour ainsi dire, nécessaire ; dans cette complexité, il n'y a nul caprice ; seulement les lois formelles de la perspective et de l'anatomie ne suffisent plus à guider le dessin de Vinci ; son observation serre de plus près la réalité, jusque dans ces phénomènes confus qui montrent le contact de l'âme et du corps et où les artistes psychologues de tout temps espèrent parfois atteindre la vie morale par l'intermédiaire des formes physiques. Créer ainsi des individus vivants, absolument différents les uns des autres, sans cet air de parenté commun aux figures nées d'un même pinceau et qui fait reconnaître les types familiers à un même artiste ! ne semble-t-il pas que le savant mécanisme des Florentins puisse maintenant jeter dans le monde des existences indépendantes et complètes ?

Mais fixer par le dessin les mouvements de l'âme humaine resta le rêve particulier de Vinci, une ambition ou même une chimère que l'art italien ne reprendra qu'au jour de décadence lorsque la plastique pure et les effets pittoresques paraîtront définitivement usés. Pour le moment, les élèves de Vinci, ceux qu'il a formés autour de lui à Milan, ceux qui ont travaillé en même temps que lui à Florence, ne retiennent de son

dessin que la délicate volupté des contours. Après lui, le dessin trépidant du xve siècle se rythme en cadences plus larges; l'acuité trop appuyée des primitifs s'égalise et s'amollit ; les gaufrures pincées des draperies s'effacent en des plans simples et les plis souples retombent en lignes apaisées ; la nervosité irritable des visages s'est détendue en un abandon voluptueux. Et même, chez ses élèves, cette mollesse va encore s'alanguir. Chez Luini, chez Sodoma, ce dessin spirituel, déserté par la pensée, s'énervera dans la sensualité et la matière. Mais alors il ne sera plus florentin.

*
**

Après la perspective, la science anatomique, la sûreté et la précision du modelé, le dessin florentin n'a guère plus à gagner, si ce n'est peut-être à retrouver cette largeur aisée des anciens décorateurs, qui s'était un peu perdue par l'application minutieuse des peintres orfèvres. Maintenant que la langue constituée est à la disposition de quiconque n'est pas ignorant, la personnalité des artistes ne va plus se perdre dans le progrès général de la technique ; c'est la langue au contraire qui se plie à la diversité des tempéraments.

L'œuvre de Michel-Ange montre comment ce dessin peut s'assouplir suivant le besoin d'un génie impérieux, et pourtant rester conforme à la tradition florentine. Michel-Ange ne peindra que des corps humains, parce que tout dessinateur est vite amené à ne voir dans la nature que des corps vivants et les draperies qui les font deviner. Ce qui est inerte est amorphe ; les formes animées au contraire révèlent un mécanisme interne, qui sera faussé si le dessin est grossier ou incorrect. De plus, le corps humain offre de telles ressources aux combinaisons des lignes, aux nuances des ombres et des lumières, qu'il suffit pour absorber les préoccupations et épuiser les ressources du dessin le plus savant. Et pour ces Florentins en quête d'un art vrai et vérifiable, la forme humaine est un peu comme le cœur humain pour les écrivains moralistes ; un modèle aux aspects innombrables dont chacun peut contrôler la vérité des portraits. Aussi Michel-Ange fit-il pro-

fession de ne sculpter et de ne dessiner que le corps humain. Sa première œuvre importante devait, en guise de bataille, représenter une armée surprise au bain. Il terminera par le *Jugement dernier* de la Sixtine, une mêlée de nudités violentes.

Michel-Ange est un sculpteur devenu peintre, mais un marbrier et non un orfèvre. Les nudités du xve siècle, graciles, finement travaillées, modelées platement, sont d'un temps où les dessinateurs pouvaient bien s'inspirer des marbres antiques, mais n'auraient pu les copier. Le dessin de Michel-Ange ne nous montre plus des figurines métalliques aux tissus rétractés, aux silhouettes anguleuses, mais les méplats du marbre généreusement offerts à la lumière, ces mêmes formes qu'il laisse parfois engagées dans la pierre pour ne pas les amaigrir. Michel-Ange fut un dessinateur merveilleux qui mieux encore qu'avec le ciseau fit sur le papier ou sur le mur surgir des corps chargés d'énergie ; car les statues qu'il dépouilla de leur enveloppe de pierre restent parfois comme repliées dans le bloc où elles furent enserrées, tandis que les corps qu'il peignit pouvaient s'éployer librement sans craindre le manque d'équilibre ni la fragilité du point d'appui. Ce sculpteur de formes véhémentes consentit à la fresque et n'aima tant le dessin que parce qu'il affranchissait son imagination des servitudes de la matière.

Ce qu'il admire dans le corps humain c'est moins encore sa beauté plastique que la force qu'il exprime ; il veut surtout suggérer la force intérieure qui gonfle les membres et modèle le corps par la poussée interne. La seule sensation dont cet art idéaliste soit pénétré, c'est la sensation de l'effort musculaire ; ce peintre n'avait pas une imagination de visuel car la seule copie du modèle n'eût jamais suggéré toute cette énergie intérieure. Dans ses croquis, les premiers traits, par leur désordre même, sont déjà des schèmes de forces ; les ressorts bandés apparaissent à nu. Sa connaissance approfondie de la machine corporelle ne lui servira que pour trouver les formes qui donneront à ses figures la puissance, l'élasticité, et l'élan. Malgré son admiration de l'art antique, jamais il ne s'est laissé contraindre aux proportions classiques. Il enfle les torses et les membres, les allonge ou les abrège, les tord et

les redresse suivant les besoins de son dessin dynamique. Aussi cette véhémence d'attitude n'est-elle jamais incohérente. Chaque geste intéresse par réaction le corps entier. Au brusque élan qui fait pivoter le torse, la tête et les quatre membres répondent par un mouvement ou une inertie qui le contrebalancent ; de ces soubresauts contrariés résulte un équilibre violent ; ces beaux corps qui s'agitent sans agir sous le plafond de la Sixtine et que Vasari appelle les *ignudi*, ce sont des variations sur le corps humain et les multiples façons qu'il a de déployer sa souplesse et sa force.

Le *Jugement dernier* est un entassement de muscles qui se roidissent et se détendent ; dans ces groupes compacts de membres emmêlés, on sent une violence silencieuse et sauvage. Un robuste nageur, à larges brasses, pousse par bonds sa masse énorme ; ici un corps contracté par la peur, les épaules repliées, la tête, les coudes et les genoux refermés ; cette musculature croule dans l'abîme en grelottant. Même lorsqu'elle n'agit pas, cette force contenue reste apparente ; plus d'un poitrail gonflé, turgescent, fait songer au torse du Belvédère, si dense d'énergie ; tel prophète, pour feuilleter un livre, a la même emphase de geste qu'un athlète étirant ses muscles. Enfin lorsque l'énergie est brisée, ces corps massifs succombent à la pesanteur ; au bout d'un bras inactif, la main pèse comme une pierre. Que l'on compare le Moïse du tombeau de Jules II et le prophète Jérémie de la Sixtine ; les deux corps se ressemblent par l'attitude et par la masse ; mais dans le premier, toutes les énergies sont bandées pour la lutte, le corps impatient va bondir ; c'est le sourd grondement de l'orage avant le coup de tonnerre. Chez Jérémie, le désespoir a tout brisé ; le colosse ne résiste plus ; abandonné à son propre poids, il s'écrase sur lui-même.

Cette lutte des muscles et de la pesanteur, Michel-Ange l'exprime par un dessin aussi raffiné que celui de Vinci modelant un visage. Les musculatures restent puissantes sous une enveloppe moelleuse, car nul n'a caressé les formes avec autant de volupté que ce furieux. Toute la fougue est dans la conception et l'effort interne si puissamment évoqué ; les muscles forcenés sont modelés d'une main tendre ; les dessins à la plume sont hachés minutieusement, les sanguines

estompées jusqu'à la fatigue. Malgré leur puissance contenue, les nudités qu'il a peintes sont d'une coulée molle sans scorie, sans heurt ; pas plus que Léonard de Vinci, il ne veut que la structure trop visible des muscles sous-jacents fasse d'un corps « un sac de noix plutôt qu'une figure humaine ».

Il perfectionne seulement cet effet que l'on appelle dans les ateliers un *raccourci*. Il ne l'a pas inventé ; dès le début du XVe siècle, la logique l'avait imposé aux peintres et Ghiberti en avait fourni des modèles ; tous les précurseurs s'étaient essayés à sa difficulté. Mais chez eux ce raccourci reste maladroit ou tout au moins laborieux ; sous la forme vivante, on sent l'épure du géomètre qui s'est posé un difficile problème de descriptive et le morceau, trop voulu, s'insère mal dans l'ensemble de la composition.

Chez Michel Ange au contraire, l'effet de raccourci devient la règle. Dès ses débuts, il ne s'intéresse à une *Sainte Famille* que pour pencher en arrière la figure de la Vierge. Cet effet devient une nécessité constante pour ce sculpteur qui agite des corps sur un mur. Ses violences resteraient guindées comme celles des pantins en planchettes s'il se résignait aux gestes de profil, aux attitudes plates des figures quattrocentistes. Le raccourci n'exprime pas seulement une position ; il donne plus de vivacité aux mouvements : le mouvement le plus expressif, le plus élégant comme le plus fougueux est toujours un mouvement en avant ou en profondeur. Sur le plafond de la Sixtine, Jéhovah tournoie, emporté dans un tourbillon ; ici sa masse grossissante surgit brusquement, à côté elle décroît, file et s'enfonce. Le prophète Daniel s'est penché pour copier une phrase, sa tête échevelée devient soudain énorme. Et même, pour jouer la difficulté, Michel-Ange s'est plu à renverser Jonas sur une voute dont la concavité contrarie son raccourci.

Et sans doute quand, devant le *Jugement dernier*, nous cherchons un sens à cette panique muette, nous n'avons pas tort d'y voir le lyrisme fiévreux d'une âme ivre de terreur ; pourtant il ne faut pas oublier que Michel-Ange, lorsqu'il peignit cette cataracte de Titans foudroyés, songeait surtout à faire de beaux raccourcis, s'attachant, dit son confident Vasari, à « représenter les attitudes les plus variées du corps hu-

main ». Car « dans ce genre de peinture il n'y eut jamais de peintre ou de dessinateur qui fit mieux que notre Michel-Ange Buonarotti ». C'est parce qu'il a poussé à un degré prodigieux la science du corps humain, parce qu'il en a multiplié au delà du vraisemblable la force, la souplesse, les soubresauts, les élans, toute la puissance d'effort et de mouvement ; c'est parce qu'il a enfanté des géants furieusement agités que nous supposons des sentiments surhumains à ce créateur d'une réalité surhumaine. Dans ce cauchemar, il y a le rêve d'un dessinateur enivré de sa science. Et c'est pourquoi, malgré le paradoxe, malgré le contraste violent entre ce que nous montre la nature et ce qu'enfante la terrible imagination de Michel-Ange, cette œuvre fut admirée et copiée par tous les Florentins.

Cet art tendu, concentré hors de nature, isolé du monde des sensations, répondait aux aspirations de ces artistes savants ! Tous applaudissaient aux phrases dédaigneuses du maître sur les paysagistes flamands, sur les peintres d'Ombrie ou de Venise, et à sa suite, pour montrer leur science, ils allaient froidement, à Rome comme à Florence, dresser des gigantomachies, agiter de grands corps dans un espace abstrait. En effet, contempler les noirs cyprès et les pâles oliviers sur le calcaire de Toscane, ou s'attarder du haut du Pincio à voir sur un ciel d'ambre se découper les ombelles des pins parasol, tout cela est bon « aux femmes, surtout aux vieillards et aux enfants, de même aux moines et à tel noble, sourd à la véritable harmonie ».

*
**

Parmi les nombreux peintres emportés dans l'orbite de Michel-Ange et de Vinci, un pourtant, Andrea del Sarto, bien qu'il fût loin d'avoir la puissance créatrice qui ouvre à l'art des mondes nouveaux, agit fortement sur la langue artistique de Florence. Dans cette école, il est parmi ceux qui ont le plus heureusement rendu le relief, tout en dégageant sa peinture de l'obsession de la sculpture. Vinci et Michel-Ange, à travers les ombres savantes, conservaient aux surfaces leur netteté polie ; Andrea del Sarto noie dans l'air les surfaces

aussi bien que les contours ; à la faveur du clair obscur, il introduit un peu de perspective aérienne dans le dessin florentin. Sur les parties profondes, il laisse un voile d'ombre et le vague de l'éloignement ; seuls les reliefs apparaissent en toute précision, en pleine clarté. Grâce à cette perspective aérienne et à ce jeu de lumière, Andrea del Sarto achève cet art du raccourci pour lequel Michel-Ange se contentait d'adapter son dessin anatomique aux lois de la perspective linéaire. Lorsqu'ils plongent dans l'espace, les athlètes de la Sixtine semblent tout d'abord ramassés sur eux-mêmes plutôt que développés en profondeur : cette perspective fait violence à notre œil parce qu'un membre qui s'enfonce se rapetisse et s'abrège brusquement alors que nulle perspective aérienne ne complète cet effet [1].

Au contraire, voyez chez Andrea del Sarto, pour qui la suprême élégance des attitudes consiste aussi à faire avancer ou reculer les gestes, comment une main, à mesure qu'elle se tend vers nous, se détache plus éclairée, plus précise sur des obscurités confuses. Aucun Florentin ne manquera désormais de mettre ainsi une forte lumière sur les plus hauts reliefs ; tous décolorent les robes rouges ou bleues pour donner plus de clarté à leurs plis saillants ; ces étranges étoffes qui chez les derniers Florentins semblent à reflets changeants tant elles pâlissent sur les reliefs, ne perdent ainsi leur couleur que pour montrer plus de lumière ; le blanc qui est la seule lumière du peintre se substitue au rouge ou au bleu, aux teintes locales dont les valeurs contrarient le dessin. Toute composition florentine se ramène maintenant à ce principe : éclairer et préciser ce qu'on rapproche, estomper et ombrer ce qu'on éloigne. Bientôt les fonds que les primitifs détaillaient savamment se noient en des teintes sourdes et fumeuses.

De plus, Andrea del Sarto apporte, dans ce jeu du clair et de l'obscur, une souplesse qui l'affranchit des précisions sculpturales. Il restreint la gamme des valeurs dont use Vinci, atteint rarement la pleine clarté ou l'obscurité complète. Il se joue entre

1. Le *jugement dernier* de Michel-Ange, bien que postérieur aux œuvres d'Andrea del Sarto, est d'une exécution moins savante que les tableaux et fresques de ce dernier.

les deux, dans un demi-jour, où les ombres restent blondes, où les couleurs s'atténuent finement sans sombrer dans le noir. C'est ainsi qu'il peut faire résonner comme en sourdine une couleur dans sa lumière ; pour ne pas fausser les nuances délicates de ce clair obscur, il choisit des teintes anémiées, d'aspect étrange, malade, celui que donne parfois la pauvre lumière de l'aube. Ces couleurs dépouillées, légères, pénètrent la grisaille savante, depuis les pâleurs blafardes jusqu'aux ombres verdies ; l'or devient soufre, le violet devient mauve, l'outremer se ternit en teinte ardoise et le rouge en rose fané. Le seul Florentin qui se soit peut-être attardé à goûter une couleur, les a choisies modestes et subtiles ; elles entrent dans le modelé, comme des notes d'agrément qui ne font pas dévier la ligne mélodique. Et cette légèreté lui permet bien des élégances et même des caprices. Ces ombres qui ne cachent plus les couleurs, il peut en user largement, y plonger des figures entières, dégager dans une pénombre égale de délicates inégalités de modelé. Tandis que Fra Bartolommeo polit sagement des robes cylindrées comme des colonnes, Andrea del Sarto discerne un jeu de facettes, des méplats subtils qui martèlent les rondeurs, détaille en quelques plans des ondulations monotones et banales. Ce sont déjà presque les cassures trop élégantes dont abuseront les maniéristes.

Ce peintre me semble le dernier fruit exquis de l'art florentin ; après quoi, la saveur passera. La moindre de ses sanguines fait sentir à quelle prestigieuse souplesse avait abouti la longue et forte discipline de ces dessinateurs. L'instrument le plus simple, une ligne rouge, claire ou foncée, appuyée ou glissante, nette ou fondue, montre ou suggère tout ce qu'un œil exercé peut discerner dans un beau corps, à chair bien vivante, et les saillies de l'os, la mollesse des chairs et même les mouvements de la respiration ou le battement des artères. Malgré l'allure aisée et presque négligente, pas une hachure qui n'ait sa signification. Auprès de ce dessin, tout autre paraît maladroit ; auprès d'un langage alerte, élégant, nuancé, le dessin d'une autre école est comme un dialecte incorrect, malaisé, avec des raideurs archaïques ou des insistances puériles. Et d'ailleurs, parmi les formes différentes que l'homme a trouvées pour s'exprimer, en est-il

une qui ait, comme le coup de crayon d'Andrea, une souplesse, une docilité capables de répondre aux moindres impulsions et de donner aux plus subtiles images de la pensée une expression subite et adéquate?

Après Andrea del Sarto, on ne voit pas ce que le dessin florentin aurait pu acquérir encore. Ces artistes, quoi qu'ils veuillent dire, trouvent des formules toutes prêtes. La perfection des grands Florentins enferme leurs successeurs dans l'admiration et l'imitation. Le but maintenant est en arrière et l'on n'avance plus. Les disciples s'émerveillent de leur facilité. Il fallait des années peut-être à Vinci pour faire tourner les bajoues d'un bambino et frisotter ses boucles blondes ; un élève copie instantanément sa manière ; l'instrument qu'on a mis un siècle à créer, un apprenti, s'il n'est pas maladroit, sait vite le manier. En outre, maintenant que l'obscurité et le vague sont des moyens d'expression, le travail du peintre devient plus expéditif ; des ombres indistinctes de plus en plus vastes laisseront seulement au regard quelques points lumineux où se fixer ; un tableau du xve siècle s'analyse dans toutes ses parties, se lit mot à mot ; une peinture du xvie, même vaste, s'embrasse d'un seul coup d'œil. Mais à Florence, l'obscurité ne dissimule jamais de négligence ; lorsqu'un tableau enveloppe sous des ombres opaques un dessin incorrect, ou un modelé paresseux, il est vénitien ou bolonais, rarement florentin. La probité de cet art se maintient jusqu'à sa mort.

C'est le moment que les peintres décadents prennent pour s'admirer et entonner l'hosannah : « Aujourd'hui, dit Vasari, l'art a été amené à une telle perfection que, tandis que nos prédécesseurs produisaient un tableau en six ans, nous en produisons six en un an. J'en peux rendre témoignage pour l'avoir vu faire et pour l'avoir fait moi-même. Et cependant nos ouvrages sont beaucoup plus finis et plus parfaits que ceux des peintres en renom qui sont venus avant nous. » A Sainte-Marie Nouvelle, dans l'antichambre de la Sixtine où ces descendants d'Andrea et de Michel-Ange ont laissé des tableaux et des fresques, on se convainc bien vite que ces hommes disposèrent en effet d'un secret que l'on ne retrouvera que rarement et pour le perdre aussitôt. Ils agitent,

avec un modèle aisé et impeccable, de grandes nudités et de souples draperies. Les qualités prodiguées dans ces œuvres sans défauts et sans vie sont d'une telle difficulté à acquérir que leurs auteurs ont pu raisonnablement se croire à l'âge d'or de la peinture au moment où elle se perdait dans l'insignifiance. Tous ces tableaux seraient en effet des chefs-d'œuvre, s'il suffisait de connaître les mots et leur usage pour être un écrivain de génie.

*
**

A la mort d'Andrea del Sarto (1531), la destinée de l'art florentin était accomplie. Depuis un siècle, il cherchait les moyens de montrer sur un plan des personnages se mouvant dans l'espace. Après avoir réalisé cet effet dans le bas-relief pittoresque, il en avait tenté l'illusion par le jeu des lumières et des ombres. Pendant qu'elle se donnait cette rude discipline, la langue florentine s'était formée une syntaxe merveilleusement souple et robuste ; mais tous les termes pittoresques s'étaient décolorés. Dans le temps où Castagno et Filippo Lippi salissent le plâtre des murs avec des teintes maussades, Benozzo Gozzoli enlumine les parois de la chapelle Riccardi, et ses miniatures d'azur, de pourpre et d'or, se regardent comme les pages entr'ouvertes d'un missel géant. Ce sont pourtant les rudes grisailles qui seules devaient se continuer, aboutir au plaisir savant et peu sensuel que nous donnent Andrea del Sarto et Michel-Ange avec leurs imitations raffinées de bas-reliefs. L'histoire du dessin florentin va du sculpteur qui dans le bronze cherchait des effets de peintre jusqu'aux peintres qui ne semblent perfectionner leur art que pour recommencer des effets de sculpteurs. Vasari révèle que beaucoup de ses contemporains modèlent des bas-reliefs en terre, pour trouver les effets de lumière de leurs tableaux.

Les critiques aiment à faire deux parts dans cette histoire. La plupart applaudissent à l'art du quattrocento, et honnissent celui du XVIe siècle auquel devaient pourtant aboutir les efforts des primitifs. Cette distinction entre deux moments d'une même conquête n'est pas philosophique. Ce que firent les des-

cendants, les prédécesseurs l'avaient voulu ; seulement ceux-là déclamaient avec trop d'aisance ce que les autres avaient d'abord laborieusement épelé, puis articulé avec dureté. Se lamenter sur l'ascendant qu'exerça l'art du XVIe, c'est s'insurger contre une loi de nature ; il nous est permis de goûter la naïveté des primitifs ; mais la regretter n'a guère de sens ; la recommencer, en a moins encore : rien n'est affligeant comme le spectacle d'un décadent maladroit par affectation.

D'ailleurs cela ne veut pas dire que ce dessin des Florentins fut celui d'écoliers en progrès et ne fit de beauté qu'au terme de son évolution. Ce n'est pas la science qui fait la beauté en art, pas plus qu'elle n'apporte la félicité dans la vie. Mais elle se constitue par la force des choses et c'est une nécessité pour nous d'en tenir compte. A tous les moments de son histoire, cet art sut créer une merveilleuse beauté, conforme à ses moyens.

Je ne parle pas des premiers chercheurs du XVe siècle, chez qui l'esprit d'abstraction semble avoir desséché la sensibilité, car si Filippo Lippi a souvent montré des madones faites pour être adorées, ce sont de blondes ingénues cueillies dans le paradis de Fra Angelico et tout émues encore de cette violence. Mais Botticelli ! les créatures précieuses, au modelé flasque, cerné d'un trait dur, seraient-elles ainsi douloureuses, rongées par une sensibilité trop forte, si leur chair fragile n'apparaissait comme exténuée sous le travail impitoyable de son burin ? Les portraits de Vinci, âmes fugitives enserrées de formes précises, unissent la complexité des réalités psychologiques aux clartés d'une géométrie définitive. Michel-Ange, enfin, parce qu'il modèle avec délicatesse les gonflements des muscles humains, peut mettre de l'épouvante dans un corps crispé, du mépris dans une épaule brusquement retroussée, peut charger d'une tristesse virile les regards pesants, étouffer une furieuse révolte sous la moue tragique de bouches qui n'ont jamais souri. Ainsi, tandis qu'un effort continu tend vers un seul but, cet art parcourt des étapes variées. Après Vinci et Michel-Ange, il n'a pas épuisé ses ressources de beauté. Après les inflexions un peu mièvres de Lucrezia, femme d'Andrea, et l'inquiétude élégante de jeunes figures qui semblent apeurées parfois comme si elles sentaient passer la tempête

d'épouvante déchaînée sous le plafond de la Sixtine, voici qu'enfin, à l'heure même du déclin, pendant que Florence s'éteint, se dressent les altières déesses de Bronzino, impassibles comme la Vierge de Tauride ; les filles dernières de cette peinture de sculpteurs ont le grain ferme et la blancheur glacée d'un beau marbre sans tache.

*
**

Sous ce jeu des apparences, sous ce dessin florentin il y a une conception rationaliste des réalités. Cet art a progressé comme la science humaine, de l'abstrait au concret ; il est parti de la géométrie ; il a étudié l'espace, puis les corps et la vie physique ; Vinci eut bien d'autres ambitions ; il voulait exprimer les âmes avec des formes ; ces gens pratiquaient peu le paysage, sans quoi ils y eussent apporté des préoccupations de géologues et de botanistes. En regardant les fonds rocheux de Vinci, il faut songer à ce qu'il dit sur les érosions de terrains et le cours des torrents. Il y a dans cette marche méthodique la belle ordonnance qu'Auguste Comte a mise dans sa classification des sciences ; c'est en même temps une hiérarchie des phénomènes et une histoire de l'esprit humain. Aussi l'art florentin, œuvre d'intelligence, est-il par essence universel. C'est ce qui le rend communicable. Point d'artiste qui, devant Vinci ou Michel-Ange n'ait éprouvé la tentation de dessiner comme eux. Les rationalistes de l'art se sont reconnus là. Les qualités florentines sont comme des lois ; elles ont été amenées à ce degré de clarté et d'évidence qui fait les vérités nécessaires et maintenant elles tiennent à notre façon même de voir. On ne peut ni les ignorer, ni les enfreindre impunément ; ce serait courir les risques d'un langage sans syntaxe, d'une pensée sans logique.

Lorsqu'on a, un temps, vécu dans ce monde, toute autre humanité paraît vulgaire. Les Flamands qui vinrent à Florence comme à l'école, restèrent étriqués et balourds ; ce sont des sensualistes qui veulent être Platoniciens : Corrège est veule et incorrect ; les Vénitiens sont des passionnés qui manquent de subtilité et de culture. Tintoret croit continuer le dessin de Michel-Ange ; mais dans la force du Florentin il

y a des délicatesses infinies et Tintoret est un brutal qui fait grincer l'instrument. Un peu plus tard, un peintre viendra, Rubens, qui sous le robuste modelé de Michel-Ange mettra de la chair et du sang et donnera un emploi à ce déchaînement d'effort. Alors cet embonpoint apparaîtra grossier et cette force presque vulgaire. L'art florentin avait créé une humanité surhumaine ; mais sous les enveloppes d'athlètes, il n'avait point mis de vie matérielle. Cette « chose mentale » qu'est la peinture, d'après Vinci, n'avait jamais complètement rejoint l'ordre de la sensation. Ce fut sa faiblesse. Le monde de Corrège, de Titien, de Rubens est plus près de nous parce qu'il est de notre espèce et nous communiquons par tous nos sens. Jouissances d'art bien différentes ! Là les joies sèches de l'intelligence, le travail inquiet de la pensée que fixe à peine un instant la curiosité satisfaite ; ici, la sensation qui nous pénètre à fond, s'empare du conscient et de l'inconscient, abîme l'être entier en une lente délectation. A ces deux réalités il faut des cultes différents ; et leurs divinités furent toujours ennemies : la froide vierge surgie d'un cerveau en travail ; la tendre déesse, « volupté des hommes et des dieux », qu'enfante le sourire de la nature en fête.

LOUIS HOURTICQ

SAINT-JUST

PREMIÈRES LUTTES POLITIQUES

(1790-1792)

A quelque distance de Noyon, dans une campagne à la fois âpre et douce, mystérieuse et pleine de clarté, un village silencieux se dissimule au milieu des bois. La vie tumultueuse des centres urbains ne l'a point agité ; il est solitaire sans tristesse et grave sans mélancolie. Il semble que rien, depuis un siècle, ne soit parvenu à modifier l'aspect de ses maisons basses, de ses rues désertes, de ses paysages immobiles.

C'est là, dans ce petit bourg de Blérancourt, que vécut Saint-Just. Durant quinze années, il forma, au contact de cette terre méditative, sa volonté inébranlable et tranquille. C'est ici seulement, dans la perspective de ces campagnes, qu'on peut deviner et sentir le travail obscur de cette formation, la genèse profonde de cet étrange génie. Entre le sol et l'homme, le lien est visible, apparent, certain. Saint-Just est ici vivant ; son souvenir se dresse à chaque pas ; son ombre flotte sur les murs.

A l'angle de la rue de la Chouette et de l'ancienne rue du Jeu-d'Arc, qui est aujourd'hui la rue Saint-Just, on voit encore la maison qui abrita son enfance et sa jeunesse. Jus-

qu'en ces dernières années, elle était demeurée intacte, telle qu'elle était en 1790. Aujourd'hui les portes et les fenêtres ont été murées ; les quatre marches de l'escalier qui conduisait au seuil ont disparu ; une partie de la façade du nord a été abattue, pour livrer passage aux chars et aux machines agricoles qu'on y dépose. Car ce n'est plus aujourd'hui qu'une remise ouverte. De larges briques aveuglent l'entrée où passait Saint-Just. Sur la muraille du fond, la cheminée démolie montre encore des vestiges de peintures et d'ornements, que personne ne regarde plus. Ces souvenirs saccagés ont une désolation pénétrante. Les loques qui tombent des murs ressemblent à des larmes perpétuelles.

Derrière la maison, voici le jardin, et, tout au fond du jardin, une charmille qui demeure comme un vestige vivant du passé. Une seule partie subsiste encore, retraite délicieuse et profonde, où l'ombre transparente a quelque chose de sacré. De 1787 à 1792, ce fut là que Saint-Just, durant les jours d'été, se plut à travailler. Il disposait trois tables, à intervalles égaux, le long de la tonnelle où il marchait à grands pas. La pensée, rythmée par la marche, se précisait, se formulait. Il la déposait sur le papier d'une de ses tables, au hasard de la rencontre, et, le soir, il réunissait et coordonnait ce labeur dispersé.

Déjà, dans ce décor paisible, il agitait de vastes problèmes. Un de ses contemporains, qui, après le 9 thermidor, rêvait d'écrire le récit de cette vie éclatante et brève, disait : « Je te suivrai au sortir de l'enfance, dans ces méditations profondes qui t'occupaient tout entier sur la science du gouvernement, les droits des peuples, et dans ces élans sublimes de l'horreur de la tyrannie qui dévorait ton âme et l'embrasait d'un enthousiasme plus qu'humain. Je dirai quel était ton zèle à défendre les opprimés et les malheureux, quand tu faisais à pied, dans les saisons les plus rigoureuses, des marches pénibles et forcées, pour aller leur prodiguer tes soins, ton éloquence, ta fortune et ta vie. »

La maison, la charmille, le jardin et quelques terres voisines, constituaient, dans son ensemble, ce patrimoine qu'il offrait de donner à l'État pour que Blérancourt conservât ses marchés francs. L'offre n'était pas sans valeur : on estime, en

effet, à plus de 40.000 francs les quatre lots de terres qui représentent aujourd'hui les anciens biens de la famille Saint-Just. La gêne financière de madame de Saint-Just est une fable inventée à plaisir, pour en tirer argument, et que rien ne permet d'accepter. Dans la maison de la rue de la Chouette, la vie, au contraire, était calme et facile. Jamais une sollicitude plus tendre, une affection plus profonde n'avaient uni entre eux une mère et ses enfants. On a conservé, dans la famille, le souvenir de la bonté maternelle de Mme de Saint-Just. Quant à la tendresse qui enchaînait l'un à l'autre le frère et ses deux sœurs, il suffit de citer cette lettre que Saint-Just écrira, en 1791, à son beau-frère Adrien Bayard, quelques jours après son mariage, pour en montrer toute l'intensité :

J'ignorais, mon cher frère, que l'indisposition de notre sœur eût eu des suites ; maman nous avait dit l'avoir laissée tout à fait de retour à la santé. Prenez garde que les eaux et l'air cru de vos montagnes ne soient la cause de son mal. Je vous conseille de lui faire prendre beaucoup de lait et de ne lui point faire boire d'eau.

Je ne puis vous promettre précisément quand je pourrai aller vous voir ; je suis accablé d'affaires, et voici des jours bien humides et bien courts. Cependant, d'ici à Noël, j'aurai le plaisir de vous embrasser tous les deux.

Si vous vous aperceviez que l'air incommodât votre femme, envoyez-nous-la quelque temps ; elle ne doute point de l'amitié tendre avec laquelle elle sera toujours reçue de nous. J'espère que son mariage ne nous aura point séparés, et que nous n'oublierons, ni les uns ni les autres, les sentiments qui nous doivent unir. Écrivez-nous, l'un et l'autre, de temps en temps, et surtout ne nous laissez point ignorer, d'ici au moment où je partirai pour aller vous voir, quelles seront les suites de la maladie de ma sœur. Il me tarde de l'avoir vue pour me rassurer. Égayez votre jeune mariée, et, surtout, veillez à ce qu'elle n'éprouve aucun chagrin domestique de la nature de ceux qu'elle n'oserait point vous confier. L'idée que j'ai conçue de votre famille me fait croire qu'ils aimeront tendrement cette nouvelle sœur et cette nouvelle fille. Rendez-la souveraine après vous, mais souveraine débonnaire ; c'est ainsi que je l'entends. Vous êtes fait pour lui tenir

lieu de tout au monde ; mais l'amour ne console point l'amour-propre, et l'amour-propre d'une femme, vous le connaissez. Elle vous rendra heureux, je l'espère, et j'en suis convaincu. Je n'épouserais point ses torts à votre égard ; vous m'êtes également chers l'un et l'autre, et, dans toutes les circonstances, je vous montrerai le cœur d'un frère et d'un bon ami.

Adieu. Embrassez votre chère épouse, embrassez-la même de temps en temps pour moi, afin qu'elle se souvienne que je l'aime, et qu'elle vous le rende.

Je suis votre frère et votre serviteur.

SAINT-JUST

Loin de la rue de la Chouette, à l'autre extrémité de la petite ville, dans l'intérieur discret où vivent encore aujourd'hui, à Blérancourt, les petits-neveux de Saint-Just, les souvenirs de cette famille si unie vous assiègent et vous hantent. Sur les murs du petit corridor, des gravures anciennes sont suspendues : « Saint-Just les a vues ».

C'est ici la pensée qui frappe sans cesse l'esprit. Saint-Just a vu la plupart de ces objets. Le vieux livre qu'il reçut, encore enfant, à une distribution de prix, au collège des Oratoriens de Soissons, est encore là, et on y peut lire la belle mention de la récompense :

SOLEMNIBUS collegii Suessionensis sacerdotum ORATORII DOMINI JESU ludis, Agonothetis clarissimis Viris Majore et Consulibus, maximo ordinum omnium applausu, ingenuus Adolescens LUDOVICUS SAINT-JUST, auditor in 5ª meritus est 1ᵘᵐ interpretationis et 2ᵘᵐ thematis Præmium. In cujus rei fidem Congregationis nostræ Sigillo apposito subscripsi, Augusti die 16ª anno Domini 1781.

MAUNIER

Orat. D. J., studiorum Præfectus.

Voici les vieux couverts d'argent, très usés, qui portent les armes des Saint-Just [1] ; et, ailleurs, une très ancienne faïence,

1. Ces armes consistaient en une gerbe d'argent sur fond d'azur.

aux dessins bleus, qui fut donnée à la mère de Saint-Just, le jour de sa première communion : le nom et la date y sont inscrits. Au-dessus de tous ces souvenirs, le visage ridé de madame Decaisne, née Louise de Saint-Just, sourit dans un cadre très simple. C'est un visage de vieille femme, que Saint-Just n'a point connu. Il y a quelques années, on pouvait voir aussi à Blérancourt la montre en or de Saint-Just, ses pistolets montés en or, un curieux dessin de lui : ils sont aujourd'hui au Musée Carnavalet. Un beau portrait, au pastel, de son père a également quitté Blérancourt il y a quelques années.

Au milieu de tant de reliques précieuses, on évoque cette première période de la vie de Saint-Just qui précéda son élection à la Convention. Cette période, qui s'écoula de 1789 à 1792, fut active, tourmentée, et toute secouée de cette « fièvre républicaine » dont il parle dans une de ses lettres. Cependant, avant d'écrire *Organt*, où plus d'une page fait pressentir déjà le futur conventionnel, Saint-Just n'avait porté son effort que sur des travaux d'érudition et d'histoire. Il avait passé de longs mois à étudier les annales du vieux château de Coucy, et à rassembler les notes qui devaient lui servir à écrire une monographie de la célèbre forteresse.

Peu de temps après, en 1789, au moment où paraît *Organt*, une transformation déjà sensible s'est accomplie. Derrière le poème licencieux, une satire amère, ironique, s'agite et circule.

De nouvelles tendances se révèlent chez Saint-Just, et certains passages sont, en ce sens, caractéristiques :

Je veux bâtir une belle chimère ;
Cela m'amuse et remplit mon loisir.
Pour un moment, je suis Roi de la terre ;
Tremble, méchant, ton bonheur va finir.
Humbles vertus, approchez de mon trône ;
Le front levé, marchez auprès de moi ;
Faible orphelin, partage ma couronne...
Mais, à ce mot, mon erreur m'abandonne ;
L'orphelin pleure : ah ! je ne suis pas Roi !
Si je l'étais, tout changerait de face ;

Du riche altier qui foule l'indigent,
Ma main pesante affaisserait l'audace,
Terrasserait le coupable insolent,
Élèverait le timide innocent,
Et pèserait, dans sa balance égale,
Obscurité, grandeur, pauvreté, rang.
Pour annoncer la majesté royale,
Je ne voudrais ni gardes, ni faisceaux.
Que *Marius* annonce sa présence
Par la terreur et la clef des tombeaux ;
Je marcherais sans haches, sans défense,
Suivi de cœurs, et non pas de bourreaux.

Il suffit de lire *Organt* pour se convaincre que, dès 1789, Saint-Just se trouvait obsédé par le malaise général, par le mécontentement public, par un rêve de bonheur et d'égalité ; dès 1790, ce rêve devait se transformer en un besoin ardent de réalité et d'action.

*
**

C'est avec cette année 1790 que commence, peut-on dire, la vie politique de Saint-Just. L'élection du 3 septembre 1792, loin de marquer le début de ses luttes politiques, marque, en réalité, la conclusion et le résultat d'une première période active, à laquelle on n'a point prêté assez d'attention, et qui, pour avoir eu un cadre restreint, n'en offre pas moins un intérêt vivant et profond.

Par son talent, par la noblesse de sa famille, et aussi par le titre de licencié ès lois dont il se glorifie à diverses reprises, Saint-Just avait rapidement acquis, à Blérancourt, une influence prédominante. A la date du 15 mai 1790 se place un événement qui augmenta encore le crédit dont il jouissait et qui vint lui donner la réputation d'un héros. Voici le récit de cet épisode, tel qu'il est relaté dans les procès-verbaux de la municipalité de Blérancourt :

Cejourd'hui, 15 mai 1790, la municipalité de Blérancourt étant extraordinairement convoquée,

François Monneveux, procureur de la commune, a porté la parole et nous a dit :

Que le 11 du présent mois, il a été adressé à M. de Saint-Just, électeur au département de l'Aisne, et demeurant audit Blérancourt, un paquet contenant trente exemplaires d'une feuille ayant pour titre : *Déclaration d'une partie de l'Assemblée nationale, sur un décret rendu le 16 avril 1790, concernant la religion* ;

Qu'à cet envoi était jointe une lettre remplie de maximes odieuses, qui l'engageaient à employer le crédit qu'il a dans ce pays, en faveur de la religion sapée par les décrets de l'Assemblée nationale, et à promulguer l'écrit contenu dans l'envoi.

Ici, l'Assemblée a demandé, d'un seul cri, la lettre à M. de Saint-Just. Ce dernier a été prié de se rendre à l'Assemblée, et a fait lecture de la lettre qu'il avait dénoncée lui-même au procureur de la commune.

Toute l'Assemblée, justement révoltée des principes abominables que les ennemis de la Révolution cherchent à faire circuler dans l'esprit du peuple,

A arrêté que la déclaration serait lacérée et brûlée sur-le-champ ; ce qui a été fait à l'heure même ; et M. de Saint-Just, la main sur la flamme du libelle, a prononcé le serment de mourir pour la patrie, l'Assemblée nationale, et de périr plutôt par le feu, comme l'écrit qu'il a reçu, que d'oublier ce serment : ces paroles ont arraché des larmes à tout le monde. M. le maire, la main sur le feu, a répété le serment avec les autres officiers municipaux ; il a ensuite félicité M. de Saint-Just en lui disant : « Jeune homme, j'ai connu votre père, votre grand-père et votre tayon ; vous êtes digne d'eux : poursuivez comme vous avez commencé et nous vous verrons à l'Assemblée nationale ». Ils ont signé Honoré, *maire*, Monneveux, Thuillier l'aîné, Carbonnier, Dutailly, Quentelat, J.-B. Capperon, et Thuillier le jeune, secrétaire-greffier.

Trois jours après, le lundi 18 mai, à six heures du soir, la séance de l'Assemblée nationale venait de s'ouvrir. En l'absence de Thomet, l'abbé Gouttes présidait. Le secrétaire, Chabroud, après avoir donné connaissance des adresses de diverses municipalités, en lut une dernière qui portait pour titre : « Adresse de la communauté de Blérancourt, près Noyon. » Au milieu des applaudissements, des voix s'élevèrent. On de-

manda l'impression et la distribution de l'adresse, qui furent résolues. L'adresse commençait par ces mots :

Monseigneur, voici ce qui se passe dans les campagnes, tandis que vous travaillez à la liberté. Puissent-ils rougir à la lecture de ce qui suit, les tyrans qui cherchent à nous séduire, et qui nous représentent la religion comme la fortune, une bourse à la main, elle qui est si pure et si modérée !

Venait ensuite le procès-verbal de la manifestation du 15 mai, suivi lui-même de cette conclusion :

Heureux le peuple que la liberté rend vertueux, et qui n'est fanatique que de la vérité et de la vertu ! Voilà l'esprit qui nous anime, Monseigneur ; et ce qu'il y a de plus consolant pour nous, c'est que toute la France éprouve les mêmes sentiments. Excusez des paysans qui savent mal exprimer la tendresse, la reconnaissance, mais qui conservent à l'Assemblée nationale, dans l'occasion, des cœurs, du sang et des bayonnettes.

Dès ce moment, Saint-Just, à peine âgé de 22 ans, apparaît ainsi comme l'homme le plus influent de sa petite ville, et ses concitoyens rêvent déjà pour lui un siège à l'Assemblée nationale. Les événements qui se succèdent ne font qu'accroître cette autorité personnelle et ce rôle politique. Il était alors lieutenant-colonel de la garde nationale de Blérancourt, qui ne comptait pas moins de deux cents hommes, dont la discipline n'était pas la plus remarquable vertu, si l'on en juge par un incident amusant qui se produisit le 29 mars 1790. Le notaire Gellé, désigné par Saint-Just pour prendre la garde, s'y refusa avec emportement. Cette désobéissance donna lieu à un procès-verbal aristophanesque, gravement reproduit dans les registres municipaux, et dont voici quelques passages :

Ce jourd'hui, 29 mars 1790, 10 heures du matin, devant nous, maire et autres officiers de la municipalité de Blérancourt, assistés du procureur syndic de la commune du dit Blérancourt et en présence du colonel commandant la milice nationale du dit lieu, est comparu le sieur François Clay-Lefebvre, capitaine de la dite mi-

lice, lequel nous a fait rapport ce jourd'hui, 9 heures du matin, étant accompagné des sieurs Nicolas Rigot, cuisinier, Charles-Marie Rigot, maître menuisier, Jean Delacroix, marchand mégissier et Charles Devin, journalier, tous quatre soldats de la dite milice nationale, il aurait été chez le sieur Gellé, receveur du seigneur du dit Blérancourt, pour lui remettre une lettre de nous maire et officiers municipaux, portant injonction au sieur Gellé d'après le refus qu'il en avait ci-devant fait de monter la garde aujourd'hui lundi, en cas d'empêchement de se faire remplacer; que la femme du sieur Gellé, étant alors dans sa boutique, s'était approchée du sieur Clay en jurant, lui aurait demandé ce qu'il voulait, que s'il venait pour faire monter la garde à son mari, qu'il pouvait s'aller faire f...! que son mari ne la monterait pas, n'étant pas fait pour se trouver avec une bande de canailles, de coquins et de gueux comme eux, et ceux qui composaient leur f... milice, et se serait au même instant jetée sur la lettre dont il s'agit, ce que le dit sieur Clay lui aurait néanmoins empêché de faire. ce que voyant, la dite femme Gellé serait passée dans une pièce voisine où elle aurait pris de la cendre dans ses mains, qu'elle se disposait à jeter dans les yeux du sieur Clay, et dans ceux des personnes qui l'accompagnaient, notamment dans ceux de Rigot l'aîné, ce qu'elle aurait effectué si le sieur Rigot le jeune, qui s'en aperçut, ne lui eût dit que si elle le faisait, il serait forcé de la repousser à coups de bourrades, alors elle jeta les cendres à terre, mais s'étant armée d'un bâton, et continuant ses injures contre la dite milice, elle leva le bâton pour en frapper le dit sieur Clay, qui, ayant fait un pas en arrière pour se mettre à l'abri du coup, lui présenta la pointe de son épée en lui disant que si elle avait l'audace de le frapper, il la lui passerait au travers du corps; etc...

C'est en sa qualité de lieutenant-colonel de la garde nationale que Saint-Just fut désigné, le 12 juillet 1790, par la municipalité, pour assister, à Paris, le 14 du même mois, à la fête de la Fédération.

Un mois après, le 19 août 1790, il entre en relations avec Robespierre, auquel il écrit cette fameuse lettre, tant de fois citée, qui fut retrouvée, au lendemain du 9 thermidor, dans les papiers saisis par Courtois. « Appuyez, s'il vous plaît, lui disait-il, de tout votre talent, une adresse que je fais par le

même courrier, dans laquelle je demande la réunion de mon héritage aux domaines nationaux du canton, pour que l'on conserve à mon pays un privilège sans lequel il faut qu'il meure de faim. Je ne vous connaîs pas, mais vous êtes un grand homme. Vous n'êtes point seulement le député d'une province, vous êtes celui de l'humanité et de la République. Faites, s'il vous plaît, que ma demande ne soit point méprisée. » Un tel désintéressement ne pouvait qu'accroître encore, s'il était possible, sa popularité et son influence. Dès ce moment, nous le retrouvons, à tout instant, parlant, agissant, plaidant au nom de la commune et pour le compte de la municipalité. Il représente le bourg de Blérancourt à l'assemblée de Chauny qui délibère sur le choix du chef-lieu du département. Malgré sa minorité, il y est reçu [1], il prend la la parole, il plaide la cause de Soissons contre Laon. Dès les premières paroles qu'il prononce, il fait allusion aux efforts de ses adversaires pour l'écarter des délibérations :

On m'a dénoncé, on m'a envié la gloire de servir mon pays ; mais si la malice avait pu m'arracher de corps à ma patrie et à vous, elle ne vous aurait point arraché mon cœur.

C'est sous vos yeux que j'aurai fait mes premières armes, c'est ici que mon âme s'est trempée à la liberté, et cette liberté dont vous jouissez est encore plus jeune que moi.

Et après avoir exposé les motifs de son choix, il termine par ces mots :

N'embarrassons point, Messieurs, dans des discussions métaphysiques, une question aussi simple ; ne nous évaporons point en de vains sophismes, dépouillons tout ressentiment de terreur, parce que notre jugement est éternel et que nous nous repentirions à loisir d'un choix légèrement fait. Laon a ses avantages, Soissons

1. « Si vous étiez moins occupé, écrit il à Camille Desmoulins, j'entrerais dans quelques détails sur l'assemblée de Chauny, où se sont trouvés des hommes de toute trempe et de tout calibre. Malgré ma minorité, j'ai été reçu. Le sieur Gellé, notre confrère au bailliage de Vermandois, m'avait dénoncé. On l'a chassé par les épaules... »

paraît avoir les siens, et la conscience doit prononcer. N'oubliez pas surtout, Messieurs, que les moments sont précieux pour le pauvre, que chacun de nous doit avoir apporté ici son opinion déterminée, et que, tandis que nous délibérons, les enfants de plusieurs de nos frères ici présents n'ont peut-être pas de pain et en demandent à leur mère qui pleure. Je vote au nom des miens pour Soissons.

S'il ne put faire triompher son avis, son succès personnel n'en fut pas moins très vif. Quelques jours après, il écrit à Camille Desmoulins : « Vous avez su avant moi que le département était définitivement à Laon. Est-ce un bien, est-ce un mal pour l'une ou l'autre ville? Il me semble que ce n'est qu'un point d'honneur entre les deux villes et les points d'honneur sont très peu de chose presqu'en tout genre. Je suis monté à la tribune, j'ai travaillé dans le dessein de porter le jour dans la question du chef-lieu : mais je ne suivis rien ; je suis parti chargé de compliments comme l'âne de reliques, ayant cependant cette confiance qu'à la prochaine législature je pourrai être des vôtres à l'Assemblée nationale. »

Ainsi, à ce moment, le rêve de parvenir jusqu'à l'Assemblée nationale est devenu, chez lui, un but précis. Le cadre trop étroit de sa région l'étouffe et le paralyse. Il songe à une scène plus vaste, à un rôle plus puissant.

Quand il revient de Chauny, on accourt à sa rencontre et on l'acclame : « Les paysans de mon canton, raconte-t-il lui-même, étaient venus me chercher à Manicamp. Le comte de Lauraguais fut fort étonné de cette cérémonie rusti-patriotique. Je les conduisis tous chez lui pour le visiter. On nous dit qu'il est aux champs, et moi cependant je fis comme Tarquin ; j'avais une baguette avec laquelle je coupai la tête à une fougère qui se trouva près de moi, sous les fenêtres du château, et sans mot dire nous fîmes volte-face. »

Vers la même époque, les électeurs du district de Chauny furent convoqués à Blérancourt pour élire un juge, conformément aux décisions de l'Assemblée constituante, qui venait d'établir les nouvelles bases de l'organisation judiciaire. A la suite d'incidents tumultueux, les réunions électorales furent transférées de Blérancourt à Chauny. Dans le dessein de les

ramener à Blérancourt, saint Just écrivit à son ami Thuillier la lettre suivante, qui montre encore quelle sollicitude il apportait à défendre les intérêts de son bourg natal :

Vous ferez la motion qu'il soit fait une adresse avant de se séparer, au Département, pour demander que la prochaine séance se tienne à Blérancourt. Tu tiendras cette adresse prête dès que tu la liras, et tu en feras signer deux.

La voici, tu ne l'écriras pas toi-même :

« A MM. les Adm.....

» Une faible portion de citoyens actifs du canton de Blérancourt s'est rendue à Chauny, conformément à votre respectable arrêté du... Les opérations vont encore traîner en longueur. Quatre lieues à faire découragent le pauvre. S'il se trouve dans le canton des ennemis du bien public ou des usurpateurs, eux seuls resteront pour l'élection, et le juge qui en sortira ne sera point l'élu du peuple. Comme le nombre de ceux qui troublèrent par leurs discours la première assemblée tenue à Blérancourt est fort petit, et que toute assemblée a le droit de mettre la police dans son sein, nous avons tout lieu de croire qu'ils se corrigeront de leur faute, et ne mettront point l'assemblée dans le cas d'employer contre eux la force publique. Nous sommes frères, Messieurs, et nous ne pourrions jamais être que des frères ennemis ; mais ils s'embrassent et se réconcilient.

« Qu'il vous plaise, Messieurs, vu l'éloignement de la ville de Chauny, vu le peu d'aisance des gens de campagne, accorder le pardon au petit nombre de ceux qui font le mal, peut-être aveuglément, en faveur de cinq cents qui veulent le bien, et permettre que la prochaine séance se tienne à Blérancourt. »

Au mois d'octobre 1790, des difficultés s'élevèrent entre la municipalité de Blérancourt et M. de Grenet, seigneur de Blérancourt, pour une délimitation de propriétés. Là encore, Saint-Just fut le mandataire et le représentant de la commune. A la date du 17 octobre, on trouve dans les archives municipales un rapport de Saint-Just sur cette affaire. Ce rapport est intéressant à plus d'un titre. Il est minutieux, précis, d'une logique vigoureuse. En voici quelques passages :

Quelques-uns sont effrayés de la vente de vos communes parce qu'ils en tiennent à cens quelques parties et s'imaginent avec raison qu'ils en seront dépossédés ; mais il est libre à la communauté de les prendre en considération et de ménager les engagements sur la foi desquels ils reposaient.

L'opération serait malheureuse s'il en résultait une disgrâce de quelques-uns et même d'un seul. L'intérêt public n'est que la réunion et l'harmonie des intérêts particuliers. Personne n'aura sans doute à se plaindre, et ceux que leurs préjugés ou des craintes particulières et quelques insinuations éloignaient hier du sentiment général, regretteront peut-être d'en avoir été détournés.

Pour moi qui n'attache à l'emploi dont je suis chargé d'autre importance que celle de vous être bon à quelque chose, qui ne cherche point les honneurs, mais le bien, et l'oubli ensuite, j'achèverai l'ouvrage qui m'est confié, trop payé sans doute par le plaisir de l'avoir fait...

Vous déciderez dans une autre assemblée sur les propositions de M. de Grenet. Elles méritent d'être considérées puisqu'elles sont un pur effet de la bonté de son cœur. Il faut après envisager ce qui peut être le plus intéressant pour l'intérêt commun ; car enfin ces communes sont le bien de tous, le patrimoine commun auquel tout le monde doit participer également. Ce serait injustement que quelques-uns prétendraient s'en attribuer le profit, et ce serait encore plus vainement, puisque les administrations surveillent l'emploi des deniers publics et qu'il n'est pas possible au plus mal intentionné d'en altérer l'application. Le produit sera constaté par un acte public, la communauté présente, et les comptes seront publiquement rendus. Ceci était nécessaire pour répondre à quelques personnes qui s'attachent depuis longtemps à troubler l'ordre et font circuler dans le public que l'un a touché mille francs, l'autre soixante livres, du prix des communes. Je suis chargé d'interpeller dans cette assemblée les auteurs de cette calomnie et de les sommer de rendre leur accusation publique, faute de quoi je prie l'assemblée de les regarder comme des imposteurs qui ne veulent que le mal et qu'il n'est plus permis d'écouter.

Dans ces négociations délicates, les droits de M. de Grenet semblaient incontestables. Saint-Just fait remarquer en effet que les concessions consenties par le seigneur de Blérancourt

sont le « pur effet de la bonté de son cœur ». Dans une lettre qu'il écrit, vers la même époque, et sur le même objet, à un de ses amis, Garot, notaire à Coucy, il est plus catégorique encore : « Avisez, lui dit-il, au moyen de retarder, mitiger, ou annuler, s'il est possible, cette procédure. Je conviens que cela serait difficile. Tout est solide pour le fond, si l'on en croit le substitut du procureur du roi qui a vu les titres du seigneur de Grenet. » Le seigneur de Grenet, de son côté, avait choisi pour représentant le notaire Gellé, l'ancien adversaire de Saint-Just à l'assemblée de Chauny. Les pourparlers et les discussions se prolongèrent longtemps encore, puisque, le 9 août 1791, Saint-Just représente encore la municipalité de Blérancourt dans une tentative de conciliation devant le bureau de paix du tribunal de Coucy. L'entente ne put se faire. Le 7 novembre de la même année, la commune nomme officiellement Louis-Léon de Saint-Just son défenseur dans le procès et lui confie le soin de choisir un avoué. C'est au cours de ce long différend que Saint-Just rédigea un mémoire destiné à être présenté au tribunal. Le ton de ce mémoire est beaucoup plus âpre que celui du rapport de l'année précédente. On y lit des passages comme celui-ci :

Ainsi la communauté de Blérancourt s'est vue chassée de ses propriétés et on ne lui a opposé d'autres droits que la force ; le laboureur s'est défait de la moitié de ses troupeaux ; des bois sans valeur et croissant à peine sur des rochers ont remplacé les pâturages ; des fossés creusés autour de ces bois en ont défendu l'approche au légitime propriétaire, que le despotisme repoussa de son propre bien ; le plus riche des habitants fut aussi le plus avare, le plus discourtois, le moins généreux ; il abattit les plantations, ferma les chemins, flétrit l'agriculture ; et quand le règne des lois vint ranimer l'espérance des habitants, on employa mille artifices pour les effrayer et les tromper. Il offrit 3 000 francs des plantations ; elles en valent 12 000. Le sieur Grenet, voyant sa proie s'échapper de ses mains, redoubla d'efforts pour la conserver. Il avança que les plantations, par lesquelles ses devanciers avaient pris comme possession du bien d'autrui, avaient plus de quarante ans et lui appartenaient ; il en avait offert l'achat. Au surplus sa manière, la plus constante de raisonner fut de tout ré-

duire en morale de fait. Parce qu'il y avait plus de quarante ans qu'on était coupable, on n'était point coupable. Je sais bien qu'on prescrit par trente ans contre le glaive des lois, mais un honnête homme ne prescrit point contre l'honneur et sa conscience.

Les bonnes intentions et les promesses conciliantes de M. de Grenet n'avaient eu, en effet, aucune suite :

Les réclamations des habitants de Blérancourt, dit encore Saint-Just, n'auraient pas été portées devant les tribunaux, si les sinuosités du sieur Grenet ne les y avaient conduites. Les habitants sont irréprochables devant lui ; ils le rendirent lui-même, il y a quatre ans, juge en cette cause où il était si intéressé. Il épuisa, avec des hommes simples, tout ce que la politique a de plus rusé. Nous avons en mains une foule de lettres où il promet justice, où il étale le beau langage de la compassion et de l'humanité. Tout cela est demeuré sans effet sous le despotisme officieux de la commission intermédiaire du Soissonnais. Les habitants renouvelèrent leurs réclamations auprès du district de Chauny. Après dix-huit mois de convulsions et de patience, on les autorise à plaider. Alors le rôle pacifique et conciliateur du sieur Grenet s'évanouit avec son espérance. Le regard des lois semble l'épouvanter. Il temporise dans les tribunaux comme il avait fait auparavant. Peut-être attendait-il le retour de quelques droits de *committimus*. Je n'en sais rien, et quoi qu'il en soit, sa prudence évasive ne nous échappera pas cette fois-ci.

Il faut encore signaler, dans le même mémoire, cette haute revendication du droit communal :

Les droits de la commune sont inaltérables et toujours présents, parce que son impuissance et sa minorité permanentes font qu'elles ne peut éprouver aucune révolution qui fasse prescrire dans l'état civil ; elle ne peut ni aliéner, ni perdre, elle ne peut disposer de rien par elle-même, et reste passive sous l'autorisation du magistrat. Si donc elle n'a point de droit sur elle-même, à plus forte raison l'usurpateur ne peut-il point en acquérir sur elle.

Ces querelles judiciaires ne suffisaient point à absorber

toute l'activité de Saint-Just. A la date du 24 juin 1792, il est désigné par une délibération municipale pour prendre le commandement du détachement de la garde nationale envoyé à Soissons, au-devant du roi, qui vient d'être arrêté à Varennes et qu'on reconduit à Paris. Il n'abandonne aucune de ses charges, ne néglige aucune de ses missions ; il est tour à tour le conseiller et l'avocat de sa commune ; et, dans ces tâches diverses, son influence politique ne cesse de s'exercer et de grandir.

*
**

Mêlé chaque jour à l'agitation des affaires publiques, Saint-Just savait trouver cependant de longues heures de recueillement et de méditation. Il lisait Montesquieu, Voltaire, Rousseau, et, nourri de telles lectures, entrevoyant déjà, par l'effet d'une logique et d'une analyse inébranlables, la succession des événements qui s'annonçaient, il entreprit, vers le milieu de 1790, de coordonner et d'exprimer le tumulte d'idées qui bouillonnait en lui. Le livre qu'il écrivit alors, *Esprit de la Révolution et de la Constitution de France*, révèle un travail intérieur très profond, une conception très haute, et déjà cette inflexibilité du raisonnement, qui donnera plus tard à ses discours et à ses rapports une force prodigieuse de persuasion et, si l'on peut dire, de fascination.

Le projet de ce livre se rattache à l'épisode du 15 mai 1790, que nous venons de raconter plus haut, et qui eut, non seulement à l'Assemblée nationale, mais dans toute la France, des échos inattendus. A la suite de cet événement, le secrétaire de la municipalité de Blérancourt, Thuillier, celui-là même qui fut, jusqu'à la mort, l'ami fidèle et le secrétaire de Saint-Just, reçut une lettre d'un Anglais, M. de Cugnières, membre de la Société philanthropique de Londres. Que contenait cette lettre ? On l'ignore ; mais elle avait fortement frappé l'esprit de Thuillier, et elle n'impressionna pas moins profondément celui de Saint-Just, à qui Thuillier la communiqua. De cette lettre et des idées qu'elle renfermait, l'*Esprit de la Révolution* naquit.

Il fut écrit au cours des derniers mois de 1790 et des pre-

miers mois de 1791. Il parut, avec la date de cette dernière année, à Paris, chez le libraire Beuvin, rue de Rohan, et formait un volume in-8 de VIII-174 pages. Il était signé *Louis-Léon de Saint-Just, électeur au département de l'Aisne pour le canton de Blérancourt, district de Chauni*, et portait en épigraphe cette citation de Montesquieu : « Si je pouvais faire en sorte que tout le monde eût de nouvelles raisons d'aimer ses devoirs, son prince, sa patrie, ses lois, qu'on pût mieux sentir son bonheur... je me croirais le plus heureux des mortels. » Dans le court avant-propos qui précède cet ouvrage, aussi étonnant par la profondeur de la pensée que par la précision et la perfection de la forme, Saint-Just expliquait son but en ces termes :

Il y eut sans cesse en France, pendant cette révolution, deux partis obstinés, celui du peuple, qui voulant combler de puissance ses législatures, aimait les fers qu'il se donnait à lui-même ; celui du prince, qui se voulant élever au-dessus de tous, s'embarrassait moins de sa propre gloire que de sa fortune. Au milieu de ces intérêts, je me suis cherché moi-même ; membre du souverain, j'ai voulu savoir si j'étais libre, et si la législation méritait mon obéissance ; dans ce dessein, j'ai cherché le principe et l'harmonie de nos lois, et je ne dirai point, comme Montesquieu, *que j'ai trouvé sans cesse de nouvelles raisons d'obéir*, mais que j'en ai trouvé pour croire que je n'obéirais qu'à ma vertu.

Qui que vous soyez, ô législateurs, si j'eusse découvert qu'on pensait à m'assujettir, j'aurais fui une patrie malheureuse, et je vous eusse accablé de malédictions.

N'attendez de moi ni flatterie, ni sottise ; j'ai dit ce que j'ai pensé de bonne foi. Je suis très jeune, j'ai pu pécher contre la politique des tyrans, blâmer des lois fameuses et des coutumes reçues : mais parce que j'étais jeune, il m'a semblé que j'en étais plus près de la nature.

En réalité, dans sa forme comme dans ses tendances, ce petit livre constituait une sorte de manifeste et de programme. Plus que jamais, Saint-Just apparut dès lors comme prêt à conquérir ce siège à l'Assemblée nationale que lui avait prédit le vieux maire de Blérancourt. Et, en effet, à partir de ce mo-

ment, les luttes électorales se préparent et se dessinent. Si, en raison de son âge, Saint-Just ne put être élu à l'Assemblée législative, il n'en participa pas moins avec éclat aux batailles des partis. Durant les premiers mois de 1792, il collabore à la réorganisation de la garde nationale, où son influence ne cesse de prédominer. Le 13 mai 1792, la municipalité de Blérancourt fait planter l'arbre de la liberté. C'est l'occasion d'une manifestation enthousiaste, que raconte tout au long le procès-verbal municipal. Le procureur de la commune, François Monneveux, assemble la garde nationale, que Saint-Just va haranguer. Saint-Just se montre, il entraîne la foule jusqu'à sa demeure, où, dit-il, il a un buste de Mirabeau. Le buste est rapporté en triomphe ; on le place sur une estrade, au milieu de la place du marché, et le beau-frère de Saint-Just, Decaisne, prononce une ardente allocution.

C'est encore comme commandant de la garde nationale que Saint-Just fut délégué, par décision du 8 juillet de la même année, pour assister, le 14 du même mois, à la Fête de la Fédération, qui avait lieu à Chauny.

Il se trouvait à ce moment dans un état de violente crise morale, si l'on en juge par la lettre qu'il écrivit, le 20 juillet, à son ami et compatriote Daubigny, à Paris : « Pour moi, disait-il dans cette lettre, je suis remué d'une fièvre républicaine qui me dévore et me consume... Je me sens de quoi surnager dans le siècle. Compagnon de gloire et de liberté, prêchez-la dans vos sections ; que le péril vous enflamme ! Allez voir Desmoulins, embrassez-le pour moi, et dites-lui qu'il ne me reverra jamais, que j'estime son patriotisme, mais que je le méprise, lui, parce que j'ai pénétré son âme, et qu'il craint que je ne le trahisse. Dites-lui qu'il n'abandonne pas la bonne cause, et recommandez-le-lui, car il n'a point encore l'audace d'une vertu magnanime. Adieu ; je suis au-dessus du malheur. Je supporterai tout ; mais je dirai la vérité. Vous êtes tous des lâches, qui ne m'avez point apprécié. Ma palme s'élèvera pourtant, et vous obscurcira peut-être. Infâmes que vous êtes, je suis un fourbe, un scélérat, parce que je n'ai pas d'argent à vous donner. Arrachez-moi le cœur, et mangez-le ; vous deviendrez ce que vous n'êtes point : grands !... Je suis craint de l'administration, je suis envié, et tant que je n'aurai point

un sort qui me mette à l'abri de mon pays, j'ai tout ici à ménager... O Dieu ! faut-il que Brutus languisse oublié loin de Rome ! Mon parti est pris cependant : si Brutus ne tue point les autres, il se tuera lui-même. »

Mais le triomphe approchait. Quand, après le 10 août, une nouvelle période électorale s'ouvrit, Saint-Just n'avait point encore atteint sa vingt-cinquième année. Ce ne fut que le 25 août, quelques jours à peine avant l'élection, qu'il eut l'âge exigé par la loi.

Le 2 septembre, les opérations électorales pour le département de l'Aisne furent solennellement ouvertes à Soissons, dans l'église Saint-Gervais. L'âpre lutte quotidienne que Saint-Just venait de soutenir pendant deux années allait aboutir, dans ce scrutin, à la victoire définitive. Il fut élu par 349 suffrages sur 600 votants. Des applaudissements enthousiastes éclatèrent à la proclamation de son nom. Le procès-verbal de la réunion électorale ajoute : « M. le Président lui a dit deux mots sur ses vertus qui ont devancé son âge. M. de Saint-Just a répondu en marquant à l'Assemblée toute sa sensibilité et la plus grande modestie ; il a en outre prêté le serment de maintenir la liberté et l'égalité, et le son des cloches a annoncé sa nomination. »

Quelques jours après, le 9 septembre, il informait de sa victoire son beau-frère Adrien Bayard, par cette courte lettre :

Frère, je vous annonce que j'ai été nommé, lundi dernier, député à la Convention par l'assemblée électorale du département de l'Aisne. Faites-moi le plaisir de me mander, dans le courant de la semaine, si je puis disposer, pour une quinzaine, de votre logement, en attendant que j'en aie trouvé un. Dans le cas où cela se pourrait, donnez-moi une lettre pour le concierge.

Donnez-nous des nouvelles de votre épouse ; envoyez-la-moi, si vous voulez, quand je serai installé.

Je vous embrasse tous les deux de tout mon cœur.

Votre frère et ami,

SAINT-JUST

Cette lettre est datée de Soissons, où Saint-Just se trouvait encore en effet à cette date. Il avait voulu, avant son départ, présider lui-même aux enrôlements des volontaires. Il sut trouver, pour leur parler, les mots qui frappent le cœur, car sa brève harangue fut suivie, dit le procès-verbal, d'applaudissements « à tout rompre ».

Le 18 septembre, le jeune député arrivait à Paris et descendait à l'Hôtel du Cheval-Rouge, rue Saint-Denis. Il ne devait plus revoir sa mère qu'une seule fois, au commencement de 1794. Blérancourt, la maison familiale, la charmille, et les belles ruines de Coucy, c'était pour lui le passé, un passé de calme et de joie, vers lequel parfois devait revenir sa pensée. C'est vers ces campagnes sévères que se tournait son rêve, quand il confiait à un de ses amis, Augustin Lejeune, le vœu secret de son cœur : « Pour moi, mon ambition se borne à vivre un jour à la campagne, dans les limites que la nature a marquées. Une épouse, des enfants pour mon cœur, l'étude pour mes loisirs, mon superflu pour mes bons voisins, s'ils sont pauvres. »

CHARLES VELLAY

LE SALON DE L'ARSENAL

— D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS [1] —

Fraternité des arts ! Union fortunée !

s'écrie Joseph Delorme, en évoquant le charme de ces

Soirs dont le souvenir, même après mainte année,
Charmera le vieillard [2] !

« En ce temps-là, — dit Théophile Gautier, — la peinture et la poésie étaient sœurs. » Ajoutons : la sculpture, la musique... C'est à propos d'Eugène Delacroix que Sainte-Beuve célébrait cette étroite parenté. Dès ses tout premiers débuts, l'auteur de la *Barque du Dante* avait vu la sympathie des romantiques venir à lui, et, durant les attaques furieuses qu'il eut à soutenir, elle ne manqua pas de lui être un réconfort. Que plus tard il les ait quelque peu répudiés, n'importe : des témoignages subsistent de l'aide qu'ils lui prêtèrent et du sentiment qu'il en éprouva. Je trouve dans les papiers de Nodier cette lettre, de mars 1830 :

Mon cher monsieur,

Je n'ai pas encore lu le *Roi de Bohême*. Je suis un peu séquestré et garde presque la chambre depuis le commencement de l'hiver ;

1. Voir la *Revue* des 15 septembre et 1er octobre..
2. *Le Cénacle*.

mais, en passant par hasard devant la boutique du libraire, je me suis vu, oui, vu moi-même réuni au plus illustre poète de notre temps par la main de notre ami Johannot et dans votre ouvrage dont tout le monde s'occupe. J'ose à peine croire à une réunion si glorieuse pour moi et je vous avertis que tous les passants feront comme moi et s'imagineront que vous me comparez à lord Byron. Est-il vrai, monsieur, est-il vrai que, même avec l'intervalle convenable, vous me compariez à lui ? Vous savez bien que, pour un pauvre diable d'artiste, être senti et admiré est la plus belle récompense, la seule. Que tout cela au moins ne dise pas que ma modestie se révolte et fait la prude le moins du monde, au contraire. Vous avez donné un corps à mes rêves et le véritable effet en sera de m'ôter du découragement toutes les fois que je penserai à votre livre. Il faut bien que je le lise aussi : c'est un nouveau plaisir à goûter ; mais, en attendant, que je vous remercie de celui que j'éprouve déjà à me voir si avant dans l'estime d'un homme comme vous, pour qui j'ai tant d'admiration et que je ne puis assez prier de recevoir l'expression de ma vive reconnaissance,

EUG. DELACROIX

Ce jeudi.

Ce qui valait à Nodier, en même temps qu'à Tony Johannot, ce merci chaleureux, c'est que, dans l'*Histoire du roi de Bohême et de ses sept châteaux*, ces quatre lignes se lisaient :

Voilà Venise et son port, et ses gondoles, et sa vieille mosquée chrétienne, et ses noirs palais, et les degrés de marbre où vit la trace du sang de Faliero, rajeunie par les vers de Byron et par les pinceaux de Delacroix.

Ici le texte s'ouvrait pour faire place à un médaillon où se superposaient les profils du poète et du peintre [1].

La lettre de Delacroix, toute reconnaissante, garde le ton d'une déférence un peu cérémonieuse. Évidemment, il n'était pas, à cette date, un habitué de l'Arsenal ; peut-être même n'en avait-il pas encore franchi le seuil. Il y vint ensuite, et

1. Devéria les a de même associés.

n'y vit pas seulement des artistes de son école. — Entre lui et Amaury-Duval, comment la rencontre ne fut-elle pas un heurt? — A la vérité, il parlait peu. Sainte-Beuve l'a représenté comme un jeune homme

A la tête pensive,
Au regard triste et doux, silencieux convive.

Silencieux, il l'était de propos délibéré, par principe d'hygiène, pour ménager sa laryngite. Sans doute, il ne tint pas toujours sa résolution, et il se laissa entraîner plus d'une fois à théoriser. Mais encore son art très fin de causeur adoucissait-il ce qu'avaient de provocant pour des classiques ses idées, outre l'étrangeté de son masque irrégulier et farouche. Il n'exprimait, d'ailleurs, pour l'ordinaire, dans le monde, que des opinions esthétiques modérées. C'était seulement devant la toile qu'il frémissait de sa fougue novatrice. Enfin redisons que le salon de Nodier était, pour les combattants de la littérature, de l'art et même de la politique, un terrain neutre. Tous y observaient de bonne grâce une trêve de Dieu.

*
**

D'Amaury-Duval, qui peignit un joli portrait de Marie Nodier, il reste, sur l'Arsenal, des pages intéressantes par de copieuses descriptions, relevées d'esprit, et où la connaissance des choses atteste une intime fréquentation des gens. Aussi les billets de lui que nous avons entre les mains, tous adressés à madame Mennessier ou à sa fille, mademoiselle Thècle, ou à son fils Emmanuel, — tous récents relativement, — sont-ils d'un ami très familier qui s'invite à dîner, plaisante celui-ci ou celle-là sur son caractère, accuse, au surplus, en toute franchise, sa propre humeur, sait qu'il n'importunera pas en définissant l'état de ses nerfs, non plus qu'en déplorant ses grippes ou ses rhumatismes. Encore mieux ses chagrins seront-ils compris, ses deuils partagés, et il en écrit à cœur ouvert. De ces lettres, pourtant, nous ne voyons rien à trans-

crire. Mais il avait connu, chez Nodier, Alphonse Jal, et il lui adresse de Florence quatre pages très serrées, d'où peuvent s'extraire des lignes qui sont des « sensations d'Italie » curieuses. Rome, d'où il revient, l'a quelque peu accablé ; il y « étouffait ». Florence le met à l'aise :

Je respire ici. A Rome, l'art y est si grave, si triste !... On ne peut pas sourire devant toutes ces ruines ; ici, avec toute sa grandeur, l'art a du charme. Rappelez-vous le Campanile de Giotto, le Dôme, l'église de San Miniato. Mais allez donc rire devant le Panthéon ou Saint-Pierre... Si un artiste doit vivre en Italie, je crois qu'il doit habiter Florence jusqu'à quarante ans et aller finir sa vie à Rome. Je n'ai pas quarante ans et je reste à Florence. Et puis, vous le savez, tout ce que j'aime de l'art est ici. Au premier coin de rue, je trouve une madone de Giotto, de Beato, de Memmi, de Gaddi, et, dans toutes les galeries, des Raphaël, des Titien, que sais-je ? Et puis, quand j'ai passé ma journée au milieu de ces hommes-là, je me dépouille de mon caractère d'artiste, c'est-à-dire que je fais ma toilette et que, par un beau soleil couchant, je me dirige vers les Cascine, où je retrouve la vie élégante, du monde, des équipages, des toilettes, ce qu'il faut enfin, par moments, à nos têtes parisiennes... Je n'ai pas pu comprendre comment il [1] avait pu se décider à ne pas voir Florence... Je crois que c'est une ville bien importante, indispensable même pour un élève de M. Ingres. C'est là qu'on voit que tout l'art ne consiste pas dans une main ou dans un pied, mais avant tout dans le style...

Lui-même, élève d'Ingres et fervent de « style », il a mis dans ces derniers mots sa profession de foi.

Elle aurait pu être celle d'Alaux — dit « Alaux le Romain », à cause de son prix de Rome, et surtout de sa rigide religion esthétique. — Il accompagna, lors du sacre de Charles X, Nodier à Reims. Victor Hugo était du voyage. On discuta, pendant le trajet, sur l'art du paysage. Le poète défendit la liberté de

1. Guichard, compatriote de Nodier. Il était né en 1810, à Besançon. Il fut, en 1835, attaché à la Bibliothèque royale. Le *Bulletin du bibliophile* le compta parmi ses collaborateurs. Il reste de lui une édition des *Poésies* du duc Charles d'Orléans et quelques autres publications érudites.

l'accident pittoresque contre ce classique, « épris du style noble et rassis », qui « accusait les moulins à vent de déranger les lignes avec leurs mouvements de bras » [1]. Tout « romain » qu'il fût, Alaux eut ses entrées, grandes et petites, à l'Arsenal et il orna de ses sépias plusieurs pages de l'album romantique.

Un artiste qui devait aux classiques son éducation, et qui d'abord leur avait paru docile, c'était David d'Angers. Lui aussi, « prix de Rome », il avait, en 1815, été l'hôte de la Villa Médicis, et l'influence de l'antiquité parut quelque temps le dominer. Il cachait cependant, tout au fond de lui-même, un instinct rebelle à la discipline de l'art traditionnel. Séduit par le mouvement de la vie moderne, curieux de ce qui s'en reflète dans les physionomies, attentif aux particularités individuelles, il devait s'affranchir des rythmes fixés. Le jour vint, en effet, où, moins soucieux de beauté que d'expression, il se donna pour tâche d'interpréter les accidents des visages et se fit le grand sculpteur des figures contemporaines. Ce lui était « un plaisir de voir comment le génie, par une sorte de repoussé, se modèle à l'extérieur, bossèle le crâne et le front de protubérances, martèle, meurtrit et sillonne les joues [2] ». Statuaire du romantisme, il tient ce titre de Victor Hugo, qui le lui a décerné dans une note des *Orientales*. Aussi vivait-il mêlé au monde littéraire de l'époque, et l'on ne doit pas s'étonner que Marie Nodier l'inscrivît au nombre des amis de son père.

*
**

Nodier en avait de plus intimes en Dauzats et Deveria. Dauzats apportait de la joie à l'Arsenal. Gai causeur, vif, amusant, pour les grands comme pour les petits, par ses histoires de toute sorte, à faire rire et à faire frémir. De ses voyages fréquents, Dauzats avait beaucoup retenu, et il inventait encore. Théophile Gautier le comparait à l'ingénieux fils de Laërte. Avant Marilhat et Decamps, il avait visité l'Orient ; —

1. *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie.*
2. Théophile Gautier, *Portraits contemporains.*

non sans péril, s'il fallait en croire les taillades et les estafilades qui décoraient ses bras, volontiers exhibés. Des paysages ensoleillés, chauds de couleur, tels que, le pinceau à la main, il savait les peindre, illustraient ses récits. Mais surtout il se plaisait aux âpres défilés où il situait ses rencontres avec les brigands. Il eut, en Catalogne, une aventure vraie, mais où le sang ne coula point. Ni coup de poignard, ni coup d'espingole. Sa voiture fut arrêtée, le contenu de sa valise versé pêle-mêle sur le chemin, son argent pris. A vrai dire, il n'en avait guère. Il écrivit sans tristesse à Nodier le désastre de son bagage : « Rassurez-vous, mon ami, tout est pour le mieux... car si mes peignes n'ont plus de dents, mes rasoirs en ont beaucoup [1]... »

Car vous aviez encor la simple robe blanche,
Le collier noir qu'au bal vous mettiez le dimanche ;
Le piano réveillé se plaignait à vos doigts.
. . . . . .
Et nous étions ravis ; — c'était comme autrefois.

Ces vers [2] feraient une épigraphe au portrait de Marie Nodier, dessiné par Deveria. Il nous a été permis d'admirer ce joli crayon chez mademoiselle Thècle Mennessier-Nodier. Sous les coques flottantes et bouffantes en honneur au temps de Louis-Philippe, la fille de Nodier sourit; un mince velours noir s'ajuste à son cou, tandis que ballonnent les manches à gigot de sa « simple robe blanche ». L'artiste a laissé de la même gracieuse figure une autre interprétation : encore un portrait à la mine de plomb, mais très fantaisiste. Marie est représentée en Suissesse. Ainsi devait-elle figurer l'aube dans une série qui composait les *Heures du jour* [3].

L'album illustré où nous avons lu *le Cor* de Vigny nous montre la signature d'Eugène Deveria sous une turquerie lavée

1. Cité, dans *Charles Nodier*, par madame Mennessier-Nodier, p. 288. Notons que Dauzats illustra en partie le *Journal de l'expédition des Portes de fer*, rédigé par Nodier.

2. Ils sont de Fontaney.

3. Ce dessin nous a été obligeamment montré par M. Charles Rossigneux, qui le possède.

à la sépia. Byron, alors, avait mis à la mode le pays « où la rage du vautour et l'amour de la tourterelle font naître tantôt des histoires mélancoliques, tantôt des récits de crimes [1] ».

Deveria — qui se piquait de littérature, rimait à ses moments perdus et se déclarait, en poésie, non moins qu'en peinture, fervent de nouveautés — était assidu à l'Arsenal. Il étalait dans la salle à manger, qui servait de vestiaire, l'ampleur de son manteau à l'espagnole, jetait sur la table son chapeau tromblon, et faisait au salon son entrée, sûr de l'effet de sa grande mine, de sa robustesse élancée, donnant à regarder, entre les revers de velours de son frac, le satin de ses gilets en forme de pourpoint [2].

*
**

Un artiste lettré et poète, c'était encore Louis Boulanger, quelque peu linguiste, — ce qui ne devait pas déplaire au maître de céans. — Romantique affiché, il avait, comme disait Théophile Gautier, « attaché Mazeppa au dos du cheval indompté ». Balzac s'était fait peindre par lui en frac et cordelière. Les titres ne lui manquaient point pour une place au Cénacle : aussi l'y voyait-on souvent. Il ne semble pas cependant qu'il fût avec les habitants de l'Arsenal sur le même pied que Dauzats, par exemple, ou Deveria. Nous avons de lui à madame Mennessier-Nodier une lettre de novembre 1835. Elle répond à une demande pareille à celle qu'avaient reçue, la même année, Évariste Boulay-Paty, Alexandre Guiraud, Émile Deschamps, tous les amis de Nodier. Il s'agissait de constituer le recueil qui devait s'appeler le *Perce-Neige*. Louis Boulanger, avec une modestie peut-être feinte, se déclara prêt à affronter le ridicule d'imprimer ses vers :

C'est pourtant bien assez de faire de mauvaise peinture ! Mais vous le voulez, faites, et soyez assez bonne, madame, pour dire que c'est vous qui le voulez. Je ne m'épargnerai point à le répéter de mon côté.

1. *La Fiancée d'Abydos.*

2. Voir, sur la mise fastueuse d'Eugène Deveria, l'*Histoire du Romantisme* de Théophile Gautier.

Voici maintenant les frères Johannot. Alfred, figure voilée, comme le qualifiait l'hilarant Dumas, contrastait par sa réserve triste et froide avec son frère Tony, d'heureux caractère, tout en dehors. Il ne venait guère aux soirées du dimanche sans offrir à Marie Nodier quelque dessin. Si rien de lui ne se voit dans l'album illustré, il garnit copieusement les cartons de la jeune fille, dont le père fournissait à son crayon tant de pages à commenter. Avec une vivacité d'inspiration toujours neuve, il semait de figures l'*Histoire du chien de Brisquet*, *Trésor des fèves*, *le Génie bonhomme*, *Trilby*, et en combien d'éditions diverses!... Il égayait aussi de spirituelles gravures sur bois le *Roi de Bohême et ses sept châteaux*.

Un autre collaborateur de Nodier, Jean Gigoux, para de vignettes un *Gil Blas* préfacé par le conteur, critique à ses heures. Romantique autant que Johannot, interprète de Byron, peintre de ses sombres héros ou de ses héroïnes au col de cygne, Gigoux avait d'abord, j'imagine, approché Nodier comme Franc-Comtois. Il était fils d'un vétérinaire de Besançon et destiné d'abord à médicamenter les chevaux. Son père avait voulu que, pour les bien connaître, il apprît à les ferrer. Le jeune garçon avait donc, à l'entrée d'un faubourg, ressemelé le sabot des haridelles qui arrivaient à la ville. Mais, tout en les chaussant, il les observait en artiste. Ses dispositions de dessinateur frappèrent un peintre de passage à Besançon, qui lui suggéra la première pensée de sa vocation. Devenu parisien, il s'affina par la culture que donnent les livres et le monde. Il acquit la réputation d'un causeur agréable, au ton réjoui. Sous sa terrible moustache à la gauloise, passaient des mots de bonhomie savoureuse.

*
**

Est-ce à l'Arsenal que Jean Gigoux rencontra Fourier, autre Comtois, dont il fit un portrait célèbre? On s'étonne de trouver, sous les espèces d'un vieillard à la mine douce, qui passerait pour un petit rentier ami du *statu quo*, l'un des troublants prophètes qui agitèrent le siècle dernier. Avec son air timide, la correction méticuleuse de sa mise, il aurait bien

répondu au signalement d'Auguste Comte par un jeune Anglais, son élève : « scrupuleusement net et propre, soigneux méthodique et ponctuel ». Ce que son extérieur très humble cachait d'assurance et de foi audacieuse en son infaillibilité se déclara, un soir, de façon comique. Il sortait de l'Arsenal avec Alexandre Bixio, par une belle nuit claire. Son compagnon s'écria :

— Quelle belle lune, monsieur Fourier !

— Oui, — répondit le théoricien, qui avait condamné cette planète, — profitez de ses derniers instants, car rien ne peut la soustraire à ma loi.

Il n'était point isolé à l'Arsenal. Entre le groupe des artistes et le groupe des poètes, il y avait celui des philosophes et des sociologues, où il trouvait Considérant, son disciple, — un compatriote de madame Nodier, — Victor Considérant, ex-polytechnicien et artilleur, qui démissionna pour se faire l'apôtre du fouriérisme et le propagea plus que Fourier lui-même, par la plume et par la parole, multipliant les conférences, créant des journaux, vulgarisant, par une *Exposition abrégée*, le système phalanstérien, le tirant du domaine de l'hypothèse et du rêve par la fondation de phalanstères, que, d'ailleurs, il vit tomber. Ce fut, sans doute, en souvenir de son passé d'homme d'épée qu'il en appela un jour aux armes pour hâter la rénovation sociale, et prépara, en compagnie de Ledru-Rollin et de Félix Pyat, l'échauffourée des Arts et Métiers. Il n'était pas encore le révolutionnaire condamné par la haute-cour de Versailles, quand il venait chez Nodier : on pouvait, selon le mot de je ne sais quel personnage de Balzac, le qualifier « vierge du fait ».

Du cercle des littérateurs, Sainte-Beuve devait quelquefois se détacher pour deviser avec ces réformateurs du monde, — ne fût-ce qu'avec ce disciple de Saint-Simon, Jousserandot, qui se reposait de la sociologie en jouant des castagnettes. — Il avait, en effet, voisiné au *Globe* avec les saint-simoniens et même fraternisé avec eux. Ne prêta-t-il pas sa plume à Pierre Leroux pour certain manifeste ? Il parlait plaisamment de cette profession de foi dont le signataire n'avait fait « que

changer deux ou trois mots », ajoutant, seulement, « un ou deux pâtés d'encre ».

Dans ce coin des penseurs, il avait, de temps à autre, le plaisir de voir l'austère et douce figure de Jouffroy. Il contemplait la mélancolie et la fierté montagnarde de ce front qui, disait-il, « fait rêver ». Il aimait le regard de cet œil bleu, à la « lenteur réfléchie » [1]. Montagnard et jurassien, Jouffroy était de la colonie comtoise. Mais il y avait mieux que ce lien entre les Nodier et lui : nous possédons du philosophe deux lettres qui le montrent avec eux en relations de vraie amitié. L'une, qui est l'annonce de son mariage, mérite d'être citée :

Mon cher ami,

Je suis bien coupable, ayant pris le parti de me marier, de ne vous en avoir pas prévenu d'avance, et d'avoir quitté Paris depuis près de vingt jours sans vous en informer ; mais un mariage est une chose si ennuyeuse avant et pendant, quelque bonne qu'elle puisse être après, que je me suis attaché à réduire cette chose à sa plus simple expression, c'est-à-dire à la renfermer dans le cercle de mes parents et des témoins obligés, parmi lesquels mon cœur aurait aimé à vous compter, si c'était le cœur qui fît ces sortes de nominations. Et depuis mon arrivée en Franche-Comté, j'ai été si enveloppé de visites et de réceptions que je n'ai pas eu le quart d'une minute pour écrire à mes amis. C'est donc à mes amis à me pardonner et je compte assez sur votre indulgence et sur celle de madame Nodier, de madame Mennessier et de madame de Tersy [2] pour ne point douter que ce pardon ne me soit accordé. Quant à la chose en elle-même, la voici. — J'ai épousé la fille d'un de vos anciens amis, le colonel Mouvert, de Salins, bien née, bien élevée, parfaitement simple et honnête, point belle, point riche, point trop jeune, mais bonne, gaie, loyale, d'un caractère éprouvé par la mauvaise fortune et d'une éducation convenable. Ne voulant ni d'une femme qui me condamnât au monde, ni d'une femme qui

1. Mignet, *Éloges historiques*.
2. Sœur de madame Nodier.

troublât ma vie, mais d'une amie sûre qui pût rester au coin du feu, me laissât mes goûts et ne menaçât point mon repos, sans être déplacée dans la meilleure société quand par hasard il me prendrait envie d'y aller, j'avais depuis longtemps fixé mon choix sur celle qui est maintenant ma femme. Mais j'ai dû attendre que ma position fût fixée et mon avenir solidement assuré, et malheureusement l'attente n'a pas été aussi courte que je l'aurais voulu. Quoi qu'il en soit, quand les conditions que je m'étais imposées ont été remplies, j'ai fait ce que j'avais résolu et, depuis que je l'ai fait, je m'en trouve bien. Voilà tout. A présent, mon plus cher désir est de voir ma détermination approuvée par les amis auxquels je tiens, et j'espère qu'elle le sera. C'est pourquoi je vous écris, mon bien bon et bien cher ami, à vous avant tous. Vous aimerez ma femme pour elle d'abord, pour moi ensuite, et peut-être encore en mémoire de son brave et honorable père, que je me suis mis dans la tête que vous avez connu...

*
**

Jouffroy pouvait, à l'Arsenal, disserter sur le beau avec Joseph Droz. Bisontin, ex-professeur d'« éloquence » à l'École centrale du Doubs, Joseph Droz avait retrouvé à Paris son élève Charles Nodier. Évadé de la rhétorique pour entrer dans les « droits réunis », il avait, à temps perdu, assez écrit pour devenir deux fois académicien. Ses travaux témoignent d'aptitudes fort diverses. Il était en mesure de soutenir la conversation avec les économistes aussi bien qu'avec les littérateurs, les philosophes ou les esthéticiens.

Ballanche non plus n'était dépaysé ni parmi les uns ni parmi les autres. Il faisait quelquefois infidélité à l'Abbaye-au-Bois pour passer la soirée avec Nodier, qui avait en lui un ami de cœur. Leurs relations remontaient loin, au commencement du siècle. Dès 1803, la préface des *Tristes* avait exalté le mystique Lyonnais qui, avant même Chateaubriand, sonna, en France, le réveil religieux. Dix ans après, Nodier louait l'*Antigone* de Ballanche, et quand, à son retour d'Illyrie, vers la fin de l'Empire, il vint, avec sa femme, chercher

fortune à Paris, il eut dans l'ami de madame Récamier un conseil et un appui. Ballanche fut l'un des familiers du jeune ménage. Témoin cet incident que raconte madame Mennessier-Nodier. Son père, à l'occasion de la brochure intitulée : *Des Exilés*, fut attaqué grossièrement par un anonyme. Il découvrit l'insulteur, lui demanda raison, et, en attendant la réponse, mit ordre à ses affaires. Rétractation lui étant refusée, il était à la veille du matin fixé pour la rencontre, quand il reçut, à table, une lettre « pressée », qui lui accordait de complètes excuses. Or il ne put, en la lisant, retenir une exclamation :

— Est-il assez sot, cet animal-là ! Il est cause que j'ai écrit hier à Ballanche une épître qui devient tout à fait ridicule.

— De quoi donc s'agit-il ? — interrogea madame Nodier, qui ignorait tout ; — et que pouvais-tu bien raconter à Ballanche ?

— Tu n'es pas au courant... mais tu vas comprendre tout de suite. Au cas où ce monsieur qui renonce à me tuer, à ce qu'il paraît, n'aurait rien changé à ses premières intentions, je priais Ballanche de se charger de toi et de Marie...

Lorsque, en 1818, avait paru l'*Essai sur les institutions sociales*, Ballanche avait trouvé son ami empressé à signaler cette nouvelle œuvre [1]. Bien plus tard, candidat à l'Académie française, le sociologue religieux escomptait la voix de Nodier et le disait du ton de certitude que donne le sentiment d'une affection sûre. Il l'écrivait à madame Mennessier, — qu'il appelait « madame et bien chère amie, et par droit de conquête et par droit de naissance » :

Depuis un an, ma santé est prodigieusement altérée. J'ai passé une partie de ce temps au lit, et une autre partie dans ma chambre. Voilà ce qui m'a empêché d'aller vous voir.

Je suis désolé que mon ami Nodier, votre père si aimé, si justement aimé par moi, soit souffrant au point où vous me le dites.

1. Quel prix il attachait au suffrage de ce critique ami, nous en avons la preuve dans ce court billet :

« Si l'on pouvait savoir combien je désire de voir paraître votre second article sur les *Institutions*, on aurait un peu pitié de moi, et on abrégerait le temps d'épreuve. »

Malgré mon état de souffrance actuelle, je commence mon cours de visites ; il le faut bien puisque j'ai la ferme volonté de ne rien négliger, cette fois-ci, pour triompher, si je puis.

J'avoue que la confiance que j'ai en l'ancienne amitié, en l'amitié éprouvée de Nodier, m'aurait porté à retarder, pour lui seulement, une visite qui lui est due à tant de titres ; mais je n'irai pas voir l'académicien, j'irai visiter l'ami souffrant.

C'était en 1841. Peu d'années après, le salon de l'Arsenal allait se fermer. De sa voix lente et douce, Ballanche y avait plus d'une fois épanché son mysticisme distrait, et, a-t-on dit, aimable « par une distraction de plus [1] ». En ce temps de renaissance catholique et poétique, ce penseur suave savait, parmi une élite d'hommes et de femmes, à qui se communiquer. On imagine que sa simplicité provinciale lui était, dans ce cercle, une distinction de plus, et même une singularité saillante comme la dissymétrie de son visage, ravagé par le fer du chirurgien.

*
**

Là peut-être aperçut-il pour la première fois une femme qu'il devait rencontrer plus tard chez madame Récamier, et avoir pour toute proche voisine, rue de Sèvres. Avant d'ouvrir son salon, à elle, Louise Colet offrit, dans les salons des autres, à des hommages qui ne manquèrent pas, son esprit et son éclat de fleur des Alpines. Madame Nodier lui montrait cependant assez froid visage [2], et nous ignorons si elle affronta souvent cet accueil.

En tête des amies de l'Arsenal, il faut placer Adèle Hugo, dont la beauté était fort célébrée. Remarquons, à ce sujet, le ton qui était de mise, avec les femmes, dans ce haut monde littéraire. A la faveur de « manières adolescentes et pastorales », on les appelait par leurs prénoms, sans plus. Comme on disait : « Victor », « Alfred », Émile », on disait tout court,

1. Emile Faguet, *Politiques et Moralistes*, 2e série.

2. C'est encore aux souvenirs de M. Charles Rossigneux que nous nous référons.

« Anna », « Aglaé », « Marie »... Or, Jules de Rességuier, qui avait goût à la simplicité poétique de ces façons, désira en user avec la femme du poète au front olympien. « S'y prenant de son plus doux grasseyement », il demanda la permission à Victor. Mais Victor, gravement, la refusa [1].

Madame Tastu n'invitait guère par ses dehors à la familiarité. Delécluze, dans ses *Souvenirs*, lui prête un « air de grandeur ». C'est, à la vérité, plutôt de sa douceur qu'on s'est plu à parler : « La douce Tastu... » On aimait encore la réserve de sa tenue, et l'on qualifiait volontiers sa personne comme son talent : « talent pudique », disait Sainte-Beuve. Le même éloge se lisait sous la plume de Fontaney :

Tastu, se dérobant au parfum des louanges
Et voilant de son luth la pudeur de ses traits [2]...

On la peignait languissante aussi. Jeune, elle avait vu « le jour s'assombrir », et elle avait dit sa tristesse :

Le silence du soir est proche, je le vois.
De mes pas fatigués je sens peser le nombre,
Et je ne sais quelle ombre,
S'allongeant à mes pieds, grandit derrière moi.

Elle gardait néanmoins de la sérénité. Sainte-Beuve promettait une déception aux vieux lecteurs de madame Tastu, qui, « le souvenir tout plein de sa première muse », eussent cherché le « rayon » sur son visage uni et calme. Sincérité, bonne foi, candeur, bonté, ces mots s'offraient à lui, avec ceux de raison et de sagesse, quand il voulait caractériser cette femme dont « les yeux à fleur de tête » lui rappelaient ceux de Minerve. Une fois, pourtant, dans sa vieillesse, grâce peut-être au recul du temps, il lui trouva une « physionomie de poète ». C'est dans une lettre à Jal, où, gracieusement, il associait à la pensée de l'auteur de l'*Ange gardien* celle même de madame Jal :

1. Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, t. I, pp. 409 et 410.
2. A madame Nodier (*Annales romantiques*, 1830).

Je n'ai pas revu madame Tastu. On craint de revoir après tant d'années ce qui a été un idéal dans la jeunesse, et elle était à certains égards un idéal par ce mélange de poésie, de raison et de candeur. Je la revois toujours en idée, telle que nous la trouvions dans ces charmantes soirées de l'Arsenal, non loin de madame Jal si belle, si simple et si bonne. La mémoire a aussi ses galeries de portraits qu'un rayon parfois vient éclairer [1].

Madame Tastu a composé, avec dédicace « à mademoiselle Nodier », en janvier 1826, une pièce où elle chante la jeune fille,

Brillant rameau d'une tige choisie,
Féconde et dès longtemps chère à la poésie [2].

« Douce femme que je voudrais oser nommer ma sœur ! — disait d'elle madame Desbordes-Valmore. — ...C'est une âme pure et distinguée, qui lutte avec une tristesse paisible contre sa laborieuse destinée. »

*
**

Triste, elle l'était aussi, la malheureuse Marceline, mais sans la paix qu'elle enviait au « modèle des femmes ». Pauvre être de passion... Quelle torture fut la sienne !

J'ai tout perdu ! mon enfant par la mort,
Et dans quel temps ! mon ami par l'absence...

Dans ces réunions de la rue de Sully, où elle admirait la tranquille madame Tastu, elle dut, maintes fois, revoir celui qui avait si fort troublé sa vie :

Ta voix me fit pâlir et mes yeux se baissèrent...

Henri de Latouche [3] avait, en effet, « de la sirène dans la

1. Nous avons publié cette lettre dans les *Débats* du 19 décembre 1904.

2. Nous trouvons ces vers manuscrits dans l'album illustré.

3. Il est presque établi qu'il fut l'« ami » inconstant qui fit verser tant de larmes à la femme poète. Un billet d'Ulric Guttinguer à Sainte-Beuve semble,

voix », et Marceline en sentit trop bien le charme décevant.

Elle ne portait pas seule un cœur désolé à ces rendez-vous littéraires qui se terminaient par des danses. Quelqu'un dont elle reçut indirectement l'aveu y venait en refoulant des larmes. Un poète a représenté l'espiègle lutin d'Argail voltigeant autour des blonds cheveux de « l'illustre Delphine » et dérobant une fleur « du bouquet de son sein ». Illustre, Delphine Gay le fut de bonne heure. Disait-elle ses vers à l'Arsenal, telle que la vit le comte d'Haussonville chez madame de Chastenay, parée à l'antique, « les yeux levés au ciel, c'est-à-dire vers les corniches » [1], donnant avec art à contempler ses bras blancs ?...

Elle chante, et devant son écharpe légère,
Corinne courberait l'orgueil de son laurier...

Les attraits de cette « dixième muse » n'avaient pas laissé insensible le poète qu'on appelait « le frère des anges », qu'on nommait aussi « le poète guerrier ». Alfred de Vigny servait encore dans la garde royale quand il vit Delphine Gay. Ils s'éprirent l'un de l'autre, elle surtout vivement touchée. Sans l'intransigeance aristocratique de madame de Vigny, ils se fussent épousés. Sophie Gay, qui avait souhaité ce mariage, écrivait à son amie Desbordes-Valmore sa déception et le chagrin de sa fille. Elle comprenait l'inclination de Delphine, le « poète guerrier » étant « le plus aimable de tous ».

Tant de talent, de grâces, joints à une bonne dose de coquetterie, ont enchanté cette âme si pure, et la poésie est venue déifier tout cela. La pauvre enfant était loin de prévoir qu'une rêverie si douce lui coûterait des larmes ; mais cette rêverie s'emparait de sa vie. Je l'ai vu, j'en ai tremblé, et, après m'être assurée que ce rêve ne pouvait se réaliser, j'ai hâté le réveil.

Vigny se consola, paraît-il, assez vite. Plus longue fut la

à cet égard, à peu près décisif (V. Léon Séché, *Sainte-Beuve*, t. II, pp. 172 et suiv.).

1. Comte d'Haussonville, *Ma Jeunesse*.

peine de la jeune fille, et, sans doute, les rencontres de l'Arsenal contribuèrent à l'entretenir.

Sophie Gay avouait une sorte de rancune contre celui qui avait « sacrifié le plus divin sentiment » aux « méprisables intérêts du grand monde ». Sans jugement téméraire, on peut supposer que sa malice, à l'occasion, s'exerça contre le gentilhomme et sa « mère ultra ».

Avait-elle reçu de Voltaire, en même temps qu'un baiser sur sa joue d'enfant, le don de la raillerie? Elle avait de l'esprit et s'en servait cruellement. C'est elle qui dit à Viennet, dépréciant le génie de Lamartine : « Allons, vous voulez en faire le dernier des poètes; mais, grâce à Dieu, la place est prise ». On la saluait « reine de l'injure ». Sophie Gay put souvent, sous le regard flegmatique et fin de Nodier, faire assaut avec Latouche, son « ennemi intime », et avec cette autre langue affilée, madame Ancelot, si malicieusement sévère aux « grands hommes » de l'Arsenal. Pourtant l'auteur des *Salons de Paris* ne refuse à Nodier ni le talent ni le bon goût, ni l'amabilité ingénieuse et piquante. Et elle conclut qu'il a laissé, en même temps que des livres faits pour plaire aux délicats, « un souvenir agréable dans le cœur de ceux qui l'ont connu ».

*
**

Louise Crombach nous ramène à Desbordes-Valmore. Les bontés de Marceline, « la femme aux tendres douleurs », pour la malheureuse couturière poète, ont mis entre elles un lien de souvenirs. Elle a raconté l'histoire de sa vocation, la petite couseuse de Lons-le-Saulnier à qui des refrains poétiques de réfugiés polonais inspirèrent ses premiers vers : « Des vers! moi qui ne savais pas l'orthographe!... Je ne la sais pas encore. Est-ce qu'on doute de quelque chose à seize ans?... »

Elle rima « comme quand on joue au corbillon » et scanda au rythme du marteau de François le forgeron, son voisin. Bientôt ses vers firent tort à sa couture; on le pensa, du moins, et on ne lui confia plus un ourlet. Elle était au bord de la misère, quand de zélées protections lui vinrent; celles,

entre autres, de M. Cavé, directeur des Beaux-Arts, et de madame Tastu, qui peut-être l'appuya d'une recommandation auprès de Nodier. Sa qualité de fille du Jura lui assurait, d'ailleurs, un bon accueil à l'Arsenal. Elle y fut admise. Nous en avons la preuve dans quelques vers où elle confiait à un enfant de madame Mennessier le soin de porter son merci à bonne adresse [1]. La pièce est de mars 1837.

Huit ans après, Louise Crombach, devenue, grâce à de hauts patronages, inspectrice de Saint-Lazare, passait en cours d'assises, pour un crime où l'avait entraînée l'excès de sa compatissance. Cette surveillante de prison n'avait-elle pas fait évader une faussaire? Toutes les actives démarches de Marceline, l'infatigable aumônière, dont la charité se meurtrit plus d'une fois à des grilles de cachot, ne purent la tirer de ce mauvais pas.

*
**

Nous n'avons pas encore vu tout le contenu de « l'écrin féminin » de l'Arsenal, comme disait Marie Nodier.

Nommons la comtesse O'Donnel, mesdames Amédée Pichot [2], Deveria, Robert Fleury, Anaïs Ségalas, la duchesse d'Abrantès, la comtesse Adolphe de Circourt, madame Alexandre Bixio, — une jolie Bisontine. Par elle, son mari avait connu Charles Nodier. Médecin, mais occupé de médecine moins que de toute autre chose, ami de Péreire, homme de finance et aussi de politique, Bixio, mêlé à beaucoup d'affaires, était riche de souvenirs. Au surplus, joueur comme les cartes et causeur animé, il apportait de l'agrément dans un salon, plus peut-être par son art d'inciter les autres à parler que par ses propres saillies, dont sa femme rabattait le sans-gêne.

Le sans-gêne n'était pas tout à fait banni de l'Arsenal. La sœur de madame Nodier, madame de Tersy, femme d'un officier de marine, se faisait accepter dans ce salon en bonnet

1. Ces vers sont écrits de sa main dans l'album de madame Mennessier-Nodier... L'enfant qu'elle invoque devait être Emmanuel Mennessier-Nodier.

2. C'est la première femme d'Amédée Pichot — et non sa fille, comme nous l'avons cru (voir la *Revue* du 1er octobre) — qui se nommait Zéphirine.

comtois haut tuyauté, un tricot à la main. A table, elle réjouissait les convives par des distributions à l'aveugle de sel et de poivre aux assiettes de ses voisins.

Parmi les rieuses de la société, il en était une fine et savante, madame Robert. Elle signait « Philaminte » de très piquantes lettres, qui intriguaient fort leur destinaire, Nodier en personne. Deux fois, en réponse à des articles où il avait maltraité les femmes, elle lui adressa des épîtres qui étaient de vives et gaies satires de son antiféminisme, avant la naissance de ce terme barbare :

Anacréon, tu deviens vieux ! disaient les filles de la Grèce au chantre de Téos. Aimable Charles, les filles de Lutèce auraient-elles déjà dit la même chose à l'amant de Séraphine, de Clémentine, d'Amélie ?... Pourquoi cette bouderie contre les Grecques et les Romaines de la France ?

Elle professait, au reste, peu de foi en sa misogynie :

... Je ne répondrais pas de l'effet d'un petit soulier de satin noir sur l'imagination de notre bibliophile, qui n'aime la basane et le basané que sur les rayons de sa bibliothèque.

« Philaminte », sans les ridicules du bas-bleu. Ne lui faisons pas grief d'avoir su le latin et le grec, outre l'italien et l'anglais. Son éducation s'était faite à la cour et par les soins de Marie-Antoinette. Elle avait un fils et deux filles très belles, Fanny et Amélie, dont l'aînée était muette. Ce fut le mariage de la seconde avec M. Louis Rossigneux [1], de Dôle, camarade très cher de Nodier, qui mit en relations les deux familles. La muette, Fanny, était peintre de talent. Un soir, à l'Arsenal, elle crayonna le portrait de madame Nodier. Elle reçut le lendemain, ce billet :

1. Père de M. Charles Rossigneux, dont nous avons utilisé les précieux renseignements pour le présent récit.

18 mai 1832.

Je vous remercie, belle, chère et admirable Fanny ! Jamais plaisir n'a été plus complet et plus doux que celui que m'a donné votre délicieux dessin ! Toutes les charmantes idées de la vie sont là. C'est Désirée[1], et c'est vous !

Ne regrettez pas le sens que Dieu vous a ôté, Fanny ! c'est qu'il hésitait à vous faire âme ou corps, et que les misérables organes du vulgaire seraient une disgrâce pour les anges. La parole est si peu de chose, une expression si imparfaite de la pensée, que les malheureux qui, comme moi, sont obligés d'en faire métier ne s'en servent qu'avec dégoût, quand ils s'élèvent par l'imagination au mystère d'une pure intelligence. Et voyons ce que j'en fais avec vous ! Que puis-je vous dire qui peigne mon admiration, mon enthousiasme, ma reconnaissance, ma tendresse ? Hélas, tout cela n'est rien ; tout cela n'est pas ce que je sens. Ce que je sens, cherchez en le secret dans votre cœur. Il me traduira mieux.

Mille grâces, chère Fanny ! — Mille, cent mille, des millions, autant qu'il y a de perfections en vous, de ressources dans votre esprit, d'heureuses inspirations dans votre génie ! Aimez-nous comme nous vous aimons.

CHARLES NODIER

*
**

Cette lettre est de 1832. Déjà commençait le déclin de l'Arsenal. L'année précédente, Marie Nodier s'était mariée. Elle avait épousé M. Jules Mennessier, un Lorrain, d'une famille de militaires et d'artistes[2]. — On compte un Mennessier dans la pléiade des peintres de Metz. — Est-il vrai pourtant qu'avec la jeune femme toute joie déserta le salon où le jeune romantisme avait si allègrement valsé ? Madame Ancelot exagère. Il y eut, même après le départ de Marie, de beaux soirs pour le vieil hôtel de Sully. Mais elle y laissa un grand vide. Tant de vie débordait de sa personne !... Son adolescence épanouie

1. Prénom de madame Nodier.

2. Voir *Félix Arvers*, par Léon Séché (*Revue de Paris* du 15 juillet 1906, p 339).

n'attendait pas que sa bienvenue lui « rît dans tous les yeux ». La bienvenue, c'était elle qui la donnait à tous, comme la glycine qui décore et parfume le seuil de la maison. Non précisément belle, mieux que jolie par ses yeux noirs parlants, sa physionomie « sortante » eût dit Saint-Simon, sa grâce éveillée et alerte. Avec cela, l'esprit de son père et une culture hâtée par un milieu de littérature et d'art fait pour avancer toute éclosion. Elle était poète et musicienne. A peine éteinte la mélodie de la dernière strophe récitée, Marie, à l'âge même où elle était écolière, donnait le signal du bal :

Tachés déjà par l'écritoire,
Sur l'ivoire
Ses doigts légers allaient sautant
Et chantant [1].

Parfois elle ménageait à Reber, qui fit ses débuts à l'Arsenal, la surprise de l'entendre exécuter une de ses valses. Le temps vint où elle chanta sa propre musique, adaptée à des poésies dites pour la première fois chez elle. Victor Hugo, Sainte-Beuve, Guttinguer eurent ainsi la joie de reconnaître leurs vers sur ses lèvres. On entourait, on adulait la jeune enchanteresse. Nodier dissimulait à peine son orgueil paternel. Il le confessa, un jour, à Émile Deschamps, qui, des années après, écrivait à madame Mennessier :

Il me parla de sa chère Marie, et me rapporta quelques vers de vous, dont je fis semblant de ne pas me souvenir, et il me dit : « Si vous saviez quelle joie, pour un père, de se sentir surpassé par sa fille ! » Il avait déjà dit cela devant moi, chez Soumet, le jour où il fit sa visite de candidat. C'était un refrain de son cœur [2]...

Il aimait à se décharger et à se reposer sur elle, sa lieutenante, mieux encore, la « grande maréchale de son palais [3] ». Aux côtés de sa mère, elle en remplissait l'office avec un tact,

1. Alfred de Musset, Réponse aux *Stances* de Charles Nodier.
2. Lettre à madame Mennessier-Nodier (Versailles, 23 novembre 1848).
3. Lettre de Charles Nodier à Chênedollé (16 janvier 1831).

qui était celui du cœur autant que de l'esprit. Victor Pavie, qui a raconté son désir de collégien, son ambition naïve de se faire entr'ouvrir la porte de l'Arsenal et son émotion en y pénétrant, a dit avec quel art délicat de prévenance Marie Nodier rassurait, dès l'abord, « le plus gauche, le plus obscur des écoliers [1] ».

Mais quoi ! madame Nodier avait égard aussi à l'amour-propre des humbles, leur faisant même réception qu'aux illustres. Pas plus le mérite personnel que le rang social ne l'éblouissait. A tous elle distribuait son sourire.

C'était une figure non banale que madame Nodier. Parmi ces poètes et ces artistes, hantés d'idéal et possédés de lyrisme, quelques-uns échevelés et délirants, elle représentait l'équilibre de la raison et prononçait des mots d'un réalisme savoureux. Elle prodiguait autour d'elle les conseils d'économie domestique, même de cuisine, et osait engager les jeunes filles à se mettre en état de surveiller leur pot. Elle soignait le sien à merveille, et l'on rendait témoignage à son art de sucrer les entremets. Vigilante ménagère, elle avait l'œil ouvert à tout. Lorsque, dans le mouvement de la causerie, Nodier laissait son pantalon remonter un peu trop le long de ses maigres jambes croisées, elle allait le rabattre sur ses chevilles. Voilà qui la peint au naturel, attentive aux petits détails matériels, négligés par son mari, et comiquement positive, comme sa sœur madame de Tersy, que la poésie ambiante n'empêchait pas de tricoter. Madame Nodier était, d'ailleurs, spirituelle, d'un esprit où se sentait, de même qu'à son accent, le goût du terroir comtois. Son bon sens pratique s'armait d'une pointe de malice. Elle abondait, sur les gens, en observations d'une netteté incisive, — sans préjudice d'une bonté accueillante et, le cas échéant, dévouée. — Il n'était si gros personnage qu'elle ne soupesât lestement, sans nulle révérence. Il n'était chose non plus sur quoi sa gaieté prompte et sensée ne prononçât avec hardiesse. En tout, elle avait le mot juste et vif, placidement dit, à la mode de chez elle.

Il fallait l'entendre en petit comité, non le dimanche, mais la semaine, après dîner. C'était là surtout qu'elle parlait à la

1. Voir *les Revenants*.

franquette, avec une sincérité mordante, et que son esprit « prenait la revanche de sa bonté [1] ». Car elle maltraitait le plus en paroles « ceux qu'elle traitait le mieux en action », et elle s'attaquait de préférence aux habitués de la maison, — pas toujours en leur absence. Francis Wey fut glosé par elle, en face, sans dommage, disons-le, pour leur amitié : l'aiguillon de l'abeille jurassienne n'allait jamais trop avant.

On ne connaît pas tout l'Arsenal si l'on n'a au moins entrebâillé la porte de la modeste pièce « frottée » et « luisante » qu'était la chambre à coucher de madame Nodier. Les réunions s'y tenaient moins nombreuses, mais les propos y avaient plus de piquant. Souvent elles se prolongeaient tard. Rideaux tirés, la maîtresse de céans se déshabillait sans façon, dans la ruelle, et, — continuant, au lit, de jeter son mot, elle s'endormait sur une malice.

MICHEL SALOMON

1. *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie.*

LE TSAR ET LA DOUMA[1]

6 Juin.

J'ai encore passé une soirée au club des Cadets. On y discute en permanence. La tactique des chefs cadets peut se résumer en quelques mots : faire durer le plus possible la Douma. « En ce moment, me disait l'un d'eux, nous ensemençons. » La Douma ne pourra pas légiférer, puisqu'elle a besoin de la collaboration gouvernementale et que le gouvernement lui refuse cette collaboration. Mais si son action matérielle est nulle, son action morale est grande : elle agite tous les problèmes, elle fait vibrer la Russie tout entière, toutes les provinces et toutes les classes ; surtout elle dévoile les abus et les turpitudes de ce régime autocratique. Les orateurs osent cette chose extraordinaire, si nouvelle en pays russe, interpeller un ministre ; le ministre cité répond à l'appel, vient se justifier. Le peuple en est informé et prend peu à peu conscience de ce pouvoir, qui vient de lui et est supérieur à celui des *tchinovniks*. C'est beaucoup que tout cela.

Si l'on écoutait les Travaillistes, la Douma précipiterait le conflit avec le ministère ; elle convaincrait vite l'Empereur que la dissolution est nécessaire ; la Douma dissoute, ce serait fini des libertés de la presse et des réunions. Les cadets ne veulent pas trop mécontenter les Travaillistes ; mais ils veulent encore plus éviter le conflit. De là cette politique louvoyante ;

1. Voir la *Revue* des 15 septembre et 1er octobre.

de là ces discours violents et ces votes qui le sont beaucoup moins ; de là ce besoin de délibérer sans cesse, de chercher à tout instant son chemin.

Enfin (pourquoi ne pas le dire?) ces chefs de Cadets sont des hommes comme les autres et plus d'un caresse l'espoir de devenir ministre prochainement. On parle déjà de la formation d'un ministère parlementaire. Encore que la Russie ne soit pas précisément la terre des décisions catégoriques et que les portes puissent plus longtemps qu'ailleurs y être ni ouvertes ni fermées, il faudra bien qu'un jour ou l'autre l'Empereur se décide, soit à renvoyer la Douma, soit à la reconnaître, en lui confiant le pouvoir. Ce jour là, les professeurs, les avocats, les grands propriétaires et les grands seigneurs qui constituent l'État-major du parti cadet, toucheraient la récompense de leur conduite habile. Ils seraient appelés à sauver leur pays et qu'il s'agisse de la Russie ou de la France, cela fait toujours plaisir à un homme de sauver son pays !

7 juin.

On me disait souvent ces temps derniers : « Vous n'avez pas encore entendu M. Gourko. Alors réservez votre opinion jusque-là. Quand vous l'aurez entendu ! » M. Gourko est l'adjoint du ministre de l'Intérieur. Il jouit d'une grande réputation dans les salons réactionnaires : on s'accorde à vanter son éloquence, la précision de ses connaissances, son intrépidité d'esprit : « Il n'aura pas peur d'aller à la tribune, m'assurait-on, et il dira leur fait à tous ces polissons de la Douma. »

M. Gourko, le ministre-adjoint, a parlé devant les députés ; M. Stichinsky, ministre de l'agriculture, a parlé aussi et ce qui ressort de leurs discours, c'est que le gouvernement ne veut pas entendre parler d'expropriation : « Si vous prétendez exproprier, disent-ils, pourquoi limiter cette expropriation, pourquoi dépouiller les uns et pas les autres ? Il faut tout exproprier et partager également la terre entre tous, comme le demandent les socialistes. » C'est là une réfutation facile, par l'absurde. M. Gourko prétend que, pour l'amélioration du sort des paysans, il faut s'en tenir aux vieilles méthodes, banques rurales, émigration. Il montre que, même en supposant l'ex-

propriation totale, comme il n'y a que 40 millions de désiatines pour environ 40 millions de paysans mâles, l'accroissement ne serait que d'un désiatine par tête. Il ne vaut vraiment pas la peine de bouleverser la Russie pour si peu.

M. Stichinsky a énuméré les ruines que causerait l'expropriation : l'industrie détruite, la production nationale considérablement diminuée. Car le paysan russe est incapable d'une culture rationnelle, intensive. Il a toujours été un payeur détestable, surtout quand il s'agit de payer à l'État, et si l'on compte sur son fermage pour entreprendre quelque grande opération financière, c'est à la banqueroute que l'on va. « Les paysans de l'Allemagne ou de la France, a-t-il dit, n'ont pas besoin que l'État leur distribue des terres nouvelles. Ils achètent eux-mêmes ces terres ou ils s'arrangent pour vivre autrement. Pourquoi le paysan russe ne ferait-il pas comme eux ? »

Ainsi, une fois de plus, après la déclaration ministérielle, le gouvernement prend nettement position sur la réforme agraire. Il n'a pas dit encore exactement ce qu'il voulait faire ; mais il a bien dit ce qu'il ne voulait pas. Pourquoi, au risque de mécontenter grandement les paysans, écarte-t-il si énergiquement l'idée d'une expropriation partielle qui est pourtant, il le sait bien, le seul remède un peu énergique au mal agraire. Le gouvernement a contre lui les ouvriers, les intellectuels, presque toutes les classes moyennes, une bonne part de la noblesse. Et voilà qu'il risque de s'aliéner les classes rurales si dévouées à l'autocratisme ! Il faut pour cela de bien fortes raisons. Si le paysan se tient tranquille, le gouvernement peut espérer, avec les forces dont il dispose, briser toutes les autres révoltes. Or, donnez-lui seulement un peu de terre et le paysan ne bougera pas. Pourquoi ne pas lui donner ce peu de terre, dût-on la prendre à ses possesseurs actuels ?

C'est que ces possesseurs constituent justement le gouvernement lui-même ; les parents, les amis, les soutiens des ministres seraient les premiers à être expropriés et cette perspective ne leur sourit guère, car, dans leur idée, être expropriés équivaut à être dépouillés. Même s'ils étaient assurés qu'on paiera leurs terres au prix qu'elles valent, sans réduction (et ils ont tout lieu de croire qu'il n'en sera pas ainsi),

même alors ils ne renonceraient pas à ces terres de bon gré. Car ils aiment ces domaines que leur ont laissés leurs pères et où ils ont grandi ; quand ils s'en vont vivre dans leurs châteaux et qu'ils sentent tout autour d'eux des milliers d'hectares leur appartenant, des villages peuplés de leurs anciens serfs qui les saluent très bas, ils ont conscience d'être vraiment des seigneurs. La terre, pour eux, ne donne pas seulement des revenus ; elle confère aussi la puissance et la dignité. L'un d'eux me disait : « Une aristocratie sans terres n'est plus une aristocratie. »

Les débats agraires trahissent quelques divergences d'opinions dans le parti cadet. Le prince Lvoff, député de Saratof, ayant autrefois joué un grand rôle dans les congrès des *zemstvos*, vient de quitter le parti parce qu'il n'était plus d'accord avec lui sur le projet de réformes : il admet l'expropriation partielle, mais il ne veut pas instituer une *réserve de terres*, ce qui, prétend-il, augmenterait dans des proportions effrayantes le rôle de l'État et accroîtrait encore le pouvoir déjà si grand des bureaucrates. Le prince Lvoff paraît croire que dans le nouveau régime, même si l'on remet tout à neuf, il y aura encore des bureaucrates, des bureaucrates démocratiques au lieu de bureaucrates aristocratiques. Le prince Lvof n'a aucune illusion à cet égard. Fils d'une démocratie qui a fait trois révolutions, mais qui n'a pas, tant s'en faut, détruit la bureaucratie, je lui sais gré de n'en pas avoir. D'autre part, M. Petraziacki, un Polonais, député de Pétersbourg, jurisconsulte célèbre, professeur à l'Université et membre du club cadet, a prononcé un long discours où il critique aussi un passage du projet d'Hertzenstein : les terres expropriées doivent, d'après lui, être vendues et non pas affermées aux paysans.

8 juin.

Vu chez lui, M. Stakhovitch, chef, avec le comte Heyden, du parti Octobriste. Ce parti est réduit à l'impuissance par la faute du gouvernement. Le moyen de rester modéré quand le gouvernement signifie bien clairement à tous qu'il n'accordera rien, si raisonnables que soient les demandes ! Les Octo-

bristes auraient pu, au cours des élections, rallier un assez grand nombre de suffrages : leur programme convient à beaucoup de gens qui ne rêvent pas d'un bouleversement immédiat, qui voudraient exécuter les réformes sans trop de précipitation. Mais juste au moment des élections, le ministère Dournovo, par les excès de son terrorisme administratif, découragea les modérés, les inclina vers des hommes plus énergiques et des programmes plus avancés. Les Octobristes sont arrivés en petit nombre à la Douma et ils s'y trouvent dans une situation bien embarrassante. Il leur faut tantôt accuser le gouvernement et tantôt le défendre. Quand, la veille, ils ont voté comme les Cadets, ils doivent le lendemain leur crier : « Prenez garde, vous allez trop loin ! » Or, les Assemblées n'aiment pas beaucoup les avertissements de ce genre.

Stakhovitch me dit : « Il y a trois ans, j'ai eu mainte difficulté avec Plewhe ; nul n'a critiqué plus durement que moi le ministère Dournovo ; j'ai flétri publiquement ce ministre pour une affaire de concussion dans laquelle il était mêlé. On m'accusait alors d'être un révolutionnaire et vous trouverez bien des gens pour vous dire que, pendant la guerre de Mandchourie, j'ai profité de ma situation de directeur d'un hôpital privé, pour faire de la propagande parmi les officiers et les soldats. Maintenant, je ne suis plus qu'un réactionnaire. Il a suffi de quelques mois pour opérer ce miracle. Et pourtant je n'ai pas changé ! »

La discussion agraire continue à la Douma. Il y a encore cent vingt orateurs inscrits et nous n'en sommes qu'à la discussion générale. C'est un flot de discours, dont assez souvent ceux du lendemain répètent ceux de la veille. Pourquoi tant de paroles ? Tout a été dit déjà et la question exposée sous tous ses aspects par les hommes qui la connaissent le mieux. Mais après les gros, les petits ; chacun, n'eût-il rien à dire, tient à placer son mot tout de même dans un débat qui intéresse à tel point le pays. Avant-hier, un paysan, venu à la tribune, y fut si lamentable qu'on lui cria de tous les côtés de s'en aller. Il eut la sagesse d'obéir à ce conseil. Tandis qu'il regagnait son banc, quelqu'un lui demande : « Pourquoi diable as-tu tenu à parler, puisque tu ne sais rien dire ? » Le

paysan répond : « Les habitants de mon village m'ont écrit qu'ils lisaient les journaux et n'y trouvaient jamais mon nom parmi ceux qui parlent à la Douma. Ils en étaient étonnés et fâchés. Alors j'ai voulu parler pour les satisfaire ! »

18 juin.

Il a couru, tous ces jours-ci, et d'une façon très persistante, des bruits de dissolution de la Douma. Les Cadets en ont été immédiatement informés: ils ont de nombreuses intelligences à la Cour et même dans l'entourage direct de l'Empereur. Quelques-uns de leurs chefs, le prince Dolgoroukof et Nabokof, appartiennent à la plus haute aristocratie et peuvent, par leurs parents ou leurs amis, être exactement renseignés sur ce qui se passe à Péterhof.

Alarmés par ces rumeurs, les Cadets se sont réunis dans leur club, en assemblée plénière. Tout de suite, la question essentielle s'est posée : que faut-il faire en cas de dissolution, résister ou céder ? Les partisans de la soumission étaient assez nombreux et ils exposaient leurs raisons : pour entreprendre la lutte il faut être sûr de vaincre. Or, non seulement la victoire est incertaine, mais tout indique qu'on sera battu. La propagande n'est pas encore assez avancée ; il est impossible de compter fermement sur les paysans qui, d'ailleurs, sont occupés à leurs travaux des champs ; les ouvriers, les socialistes échappent à toute direction. Ils prétendent conduire la lutte à leur guise ; ils se sont toujours montrés incapables de s'accorder entre eux ; à plus forte raison ne s'accorderont-ils pas avec des bourgeois. N'ont-ils pas laissé prévoir quelle sera leur conduite future en boycottant les élections à la Douma. La dissolution de cette assemblée risque de leur être aussi indifférente que sa réunion.

Contre ces arguments, les amis des résolutions violentes protestaient. Un vieux médecin de campagne, qui, jusque-là, n'était connu de ses collègues que par son silence et son zèle à assister aux réunions, demanda la parole : « Mes électeurs ne m'ont pas envoyé ici parce que je suis un savant : ils auraient pu en trouver de plus savants que moi ; ils ne m'ont pas

choisi non plus, parce que je suis habile à la parole : je ne sais pas parler en public. S'ils m'ont élu, c'est qu'ils me savaient de cœur courageux et plus qu'aucun autre capable de mourir s'il le fallait ! »

Cette harangue fit grande impression et l'on décida de tenir pour nul l'arrêt de dissolution, de se réunir aussitôt dans une autre salle, au risque d'être tous arrêtés [1].

*
**

L'autre jour, comme je m'apprêtais à partir pour déjeuner chez des amis, j'appris par un bref télégramme de journal, qu'on avait jeté une bombe sur le roi et la reine d'Espagne. Les horribles détails, les chevaux blancs éventrés, les soldats du cortège broyés, la violence extraordinaire de la bombe et l'espèce de miracle qui sauva le couple royal m'avaient beaucoup impressionné. Chemin faisant, je ne pensais pas à autre chose : l'esprit tout rempli de cette terrifiante histoire je me

1. Le lecteur se demandera pourquoi cette décision ne fut pas suivie quand la Douma fut dissoute, juste un mois plus tard. Voici très exactement ce qui s'est passé. Je tiens ces renseignements des sources les plus sûres. Dès la nouvelle de la dissolution, les Cadets se réunirent ; presque tous les députés du parti étaient là. Mais il manquait les grands chefs. Les députés décidèrent, à une grande majorité, de chercher immédiatement une salle, celle de la Douma municipale ou une autre, d'y convoquer les divers groupes et de continuer à siéger, jusqu'à l'arrivée des baïonnettes. Sans doute les baïonnettes ne se seraient pas longtemps attendre ; les députés seraient chassés et probablement emprisonnés. Ce serait tant mieux ; cette scène de violence impressionnerait le peuple russe beaucoup plus que tous les manifestes et toutes les protestations. Comme cette résolution venait d'être prise, arrivèrent les chefs, M. Petrounkevitch et les autres ; ils annoncèrent à l'assemblée qu'ils s'étaient déjà mis d'accord avec les Travaillistes et les Socialistes, pour organiser le soir même une réunion à Viborg en Finlande. L'heure du train était fixée et l'on ne pouvait, d'aucune façon, donner un contre-ordre. Les députés furent mécontents de cette décision de leurs capitaines ; mais en bons soldats ils se résignèrent et obéirent. J'ai déjà dit qu'une grande discipline régnait dans le parti cadet. Ainsi une fois de plus, en présence de deux solutions, l'une modérée, l'autre violente, M. Petrounkevitch et les co-directeurs, choisirent la modérée. J'ai même entendu quelqu'un, une mauvaise langue, faire cette remarque : « Décidément M. Petrounkevitch et ses amis n'ont pas encore perdu tout espoir d'être ministres ! » Si c'est vrai, il faut que cet espoir soit bien vivace !

posais certaines questions auxquelles le télégramme laconique ne répondait pas ; je me demandais comment des personnes qui étaient sur le balcon et même dans le salon du premier étage pouvaient avoir été tuées en même temps que celles de la rue. Arrivé chez mes hôtes, je commençai à parler de l'attentat. Il me paraissait qu'on ne pouvait pas, qu'on ne devait pas parler ce jour là d'autre chose. Mais je découvris brusquement que ce qui m'intéressait tant, moi Français, laissait mes interlocuteurs russes parfaitement indifférents. Personne ne prêtait la moindre attention à cette bombe de Madrid !

Seul, un vieux monsieur observa : « Ils ont manqué les deux personnes qu'ils visaient et tué trente ou quarante qu'ils ne visaient pas. » Cela fut dit sans aucune émotion, du ton posé dont on constate un fait, avec je ne sais quelle nuance de reproche ou peut-être de raillerie à mon égard. Le Russe, même le plus humanitaire, est complètement blasé sur ces sortes d'événements. C'est à peine si les journaux en font mention. Ailleurs on meurt de la fièvre, d'une fluxion de poitrine ou de l'appendicite ; ici, toute une catégorie sociale, gouverneurs de provinces et de villes, commissaires et agents de police meurent de la bombe. Leur mort est la chose la plus naturelle du monde dont nul ne songe à s'étonner. Ailleurs c'est un vote du Parlement qui renverse les ministres ; ici, la bombe se charge de cette besogne : c'est la bombe à renversement !...

Un journal publiait récemment la statistique suivante, dressée par M. Riedzielski, médecin à l'hôpital de Varsovie : du 17 octobre 1905 au 25 avril 1906, soit pendant six mois environ, il est entré à l'hôpital, comme victimes de la bombe, du révolver ou du fusil : 563 personnes blessées légèrement, dont 31 femmes. Sur ce nombre 320 sont des civils, 243 appartiennent à la police ou à l'armée ; 101 personnes blessées grièvement ; enfin 109 personnes sont tuées sur place et 110 personnes se suicident à la suite de complots ou d'attentats. Cela fait en tout pour six mois et pour la seule ville de Varsovie 883 personnes tuées ou blessées : c'est le chiffre des pertes d'une petite bataille. La vie humaine est à bon marché ici. Et nous ne sommes qu'au commencement de la révolution ! Maintenant, s'il vous plait de connaître le chiffre des prisonniers, le même journal vous renseignera. Il y avait en

avril dernier dans la citadelle de Varsovie, 1905 détenus politiques : dans celle de Brest-Litosk (Pologne) 5086. Quand une situation anormale se prolonge, elle finit par paraître normale. Il se produit tant d'arrestations, tant d'attentats, tant de révoltes et de massacres qu'on en vient à n'y plus prêter attention, à regarder tout cela comme si cela ne pouvait pas être autrement.

Bien des gens s'en vont criant : « Mais où donc est-elle cette révolution russe qu'on nous promet toujours et qui n'arrive jamais ? Je connais un écrivain d'esprit réactionnaire, plus tsariste presque que le tsar, qui partit naguère pour la Russie afin de se documenter, lui et ses lecteurs, sur les affaires du pays. Il était convaincu d'avance que tout ce qu'on en racontait au public occidental était démesurément grossi, sinon inventé par les nouvellistes. En arrivant là-bas, il alluma sa lanterne et, nouveau Diogène, il chercha la Révolution de tous côtés ; il la chercha d'abord, en Pologne et il ne la trouva pas. Des champs et des chemins de Pologne, il passa dans les rues de Pétersbourg, dans ses établissements de nuit, plus populeux que jamais et il ne la trouva pas davantage. Naturellement la Révolution, même si on la cherche avec une lanterne, ne se laisse pas rencontrer sur les chemins, par les rues et dans les cabarets. La Révolution n'est pas une chose concrète, comme une ferme, un tramway ou une charrette à bœufs ; on peut dire d'elle ce que le sage antique disait de dieu : c'est ce en quoi nous vivons et nous nous mouvons *in eo vivimus, movemur et sumus*. Notre homme alors, tout fier de n'avoir rien trouvé, se tourna vers ses lecteurs d'occident et leur cria : « Je l'avais bien prédit ; ces journalistes anglais et français vous racontaient des légendes : nouveau-venus dans le pays, on leur en donne à croire aisément. Seuls les Russes ou tout au moins les Slaves peuvent parler des affaires russes. En réalité tout est tranquille, tout est calme. Le tsarisme est inébranlable. Toutes ces prétendues réformes ne sont qu'un vain sujet pour parlotes et la Douma qu'un ramassis de bavards. Croyez-moi : la Russie du xxe siècle continuera longtemps encore à vivre comme sous Catherine II. »

20 juin.

Dans les couloirs du Palais de Tauride, je rencontre un de mes confrères anglais qui revient de Biélostok; au buffet, M. Maxime Kowalesky me présente à l'un des trois commissaires envoyés par la Douma pour faire une enquête sur le *pogrome*, le massacre des juifs. Les impressions du journaliste et celles de l'enquêteur sont identiques. Le pogrome est dû à la collaboration des policiers et des *Khouliganes* (on appelle ainsi les « apaches » russes). Ailleurs, policiers et Khouliganes se font la guerre et cette guerre assure une paix relative aux honnêtes gens. En Russie, de temps en temps, ces deux catégories sociales s'associent pour une œuvre commune et les Juifs pâtissent de cette association : on éventre leurs coffre-forts et leurs femmes, et, quand ils ont l'audace de ne point trouver cela de leur goût, les *autorités* s'en montrent tout indignées. Elles disent : « Quelle exécrable engeance que ces juifs ! ils sont toujours prêts à pactiser avec les révolutionnaires et les anarchistes, les pires ennemis de la Russie ! » Vous m'avouerez qu'ils en ont quelque peu le droit.

21 juin.

Enfin, après tant de paroles inutiles, voici un discours qui n'est pas seulement un discours. Le Prince Ouroussof, ancien gouverneur général, ancien adjoint au ministre de l'Intérieur, un homme nourri dans le sérail, vient d'en dévoiler les secrets. Ce que quelques personnes soupçonnaient ou murmuraient, il l'a dit avec éclat ; il en a même dit plus qu'on n'en soupçonnait.

Jamais le *pogrome* n'avait été soumis à une si impitoyable et si clairvoyante analyse. Le prince Ouroussof a disséqué ce cancer, comme un savant dans son laboratoire ; il en a montré la nature exacte et les causes toujours identiques. D'abord les proclamations excitant la populace, puis l'arrivée dans la ville à *pogromer* de « ces individus louches, presque inconnus, pareils aux oiseaux précurseurs d'un orage ». Dans

les agissements de ces énergumènes, on remarque un certain plan préconçu qui « leur ôte le caractère d'un mouvement inattendu et spontané ». Ces individus que le prince appelle les maîtres des pogromes sont les émissaires d'une ligue ultra-réactionnaire et antisémite qui s'intitule « les patriotes ou les vrais Russes ». Ces patriotes, pour guérir leur patrie du virus révolutionnaire, ont formé le dessein de détruire les faux Russes, c'est-à-dire d'abord et avant tout les juifs. Quand leurs agents ont commencé à travailler dans un ville, c'est en vain que les habitants s'alarment, que même les pouvoirs publics, les gouverneurs songent à prendre d'énergiques mesures pour empêcher la catastrophe. Les agents des patriotes sont plus forts que les pouvoirs publics, plus forts que les gouverneurs. Ce sont eux qui sont obéis de la police, et non pas le gouverneur « parce que, dit le prince Ouroussof, les policiers croient que les mesures prises par ce dernier le sont par pure bienséance, parce qu'ils lisent entre les lignes et obéissent, à l'insu du gouverneur, à une voix qui vient de loin et leur inspire la confiance ». Cette voix qui vient de loin, qui se rit de l'autorité gouvernementale, le prince ne nous dit pas qui elle est ; il ne peut pas le dire. Mais tout le monde a compris aisément.

Afin de prouver l'impuissance du gouvernement régulier, apparent, vis-à-vis de cet autre gouvernement occulte, l'orateur cite un exemple bien significatif. En automne 1905, une imprimerie fut installée au numéro 16, du quai Fontanka, dans la maison appartenant à l'État [1]. Un officier de la gendarmerie, en civil, nommé Kommissarof, en était le directeur. Les fonctionnaires de l'Intérieur et de la police, le président du Conseil lui-même ignoraient complètement son existence. Pendant ce temps, Kommissarof, le gendarme, travaillait ferme dans sa typographie clandestine. Il était aussi cynique qu'actif. « Nous sommes à même, disait-il, d'organiser un pogrome tel qu'il vous plaira, qu'il s'agisse de dix hommes ou de dix mille hommes ! » Un chef d'atelier vantant la puis-

1. C'est dans cette maison même qu'habite actuellement M. Goremykine, le président du Conseil ; c'est là que j'ai été reçu par lui (Voir le précédent article).

sance, la précision de ses machines, leur rapidité d'exécution, le fini et la bonne qualité des produits, ne parlerait pas avec plus de fierté. Le premier ministre eut, dit-on, une violente attaque d'asthme quand il découvrit Kommissarof et son immonde usine.

Ainsi le gouvernement est double ; cette bureaucratie si inerte, si corrompue, voilà que, lorsque par hasard elle veut agir pour éviter des crimes, elle s'en trouve empêchée par des gens placés au-dessus des bureaux, au-dessus des ministres, au-dessus des lois. Et alors, dit le prince Ouroussof, un désarroi incroyable se produit, une désorganisation, une démoralisation du pouvoir. De même, lors des négociations qui précédèrent la guerre russo-japonaise, il y avait d'un côté la diplomatie du tsar qui était censée poursuivre ces négociations, de l'autre un comité occulte et tout-puissant qui évoquait toutes les affaires, traversait l'œuvre des diplomates et ne savait qu'inventer des délais. La guerre, Liao-yang, Moukden et les révoltes et la révolution actuelle sortirent de ce gâchis.

Les déclarations d'Ouroussof ont une portée immense par la précision accablante des faits et la haute situation qu'occupait antérieurement leur auteur. Une accusation aussi terrible n'avait pas encore été portée contre cet autocratisme que la Russie cherche à secouer. Comme M. Gourko avait fait appel au patriotisme des députés pour calmer leur légitime ardeur de réformes, le prince Ouroussof a terminé ainsi son discours : « Messieurs les représentants du peuple ! Nous sommes venus apporter ici de tous les confins de la Russie, non seulement notre indignation et nos plaintes, mais aussi notre ardente soif d'activité et de dévouement, notre patriotisme pur et sincère. Il y a ici, parmi nous, beaucoup de propriétaires fonciers qui vivent des revenus de leurs terres. Avez-vous entendu un seul d'entre eux protester contre le projet d'expropriation obligatoire en faveur des cultivateurs ? Les représentants des classes privilégiées sont nombreux parmi nous : y a-t-il eu des paroles prononcées pour protester contre l'abolition des privilèges, contre l'idée de l'égalité civique et contre les réformes largement démocratiques ? Cette même Douma « révolutionnaire » n'a-t-elle pas essayé, dès ses débuts, de relever la couronne impériale, de la mettre au-dessus des

disputes politiques... Cependant, nous sentons tous que les mêmes forces ténébreuses s'arment contre nous, nous séparent du pouvoir suprême, en ébranlant envers nous sa confiance... C'est là que gît le plus grand danger et il ne disparaîtra pas tant que la direction des affaires et les destinées du pays resteront sous l'influence des hommes qui sont des policiers par leur éducation et, par leur fanatisme, des instigateurs de *pogromes.* »

*
**

Dans une villa de la banlieue de Pétersbourg, Gapone s'est réfugié ; il se sent traqué par ses anciens compagnons de lutte qui savent qu'il s'est vendu à l'ennemi. Il vit tout seul, pensant échapper à leur poursuite. Mais sa piste est retrouvée : une nuit, arrivent Routemberg et ses aides, Routemberg exilé, traqué lui aussi par la police et menacé du même châtiment qu'il va infliger. Gapone est saisi ; on lui lit sa condamnation ; on le pend dans sa maison même, promptement, discrètement. Puis les exécuteurs s'en vont ; Routemberg passe aussitôt à l'étranger. Quelques jours plus tard, une vieille femme découvre le cadavre de Gapone.

Sa mort est extraordinaire ; sa vie ne le fut pas moins. Le 22 janvier 1905, dans ses habits sacerdotaux, à côté des saintes icônes, tenant haut dans ses mains la croix, il précède, par les faubourgs de la capitale, quelques milliers de pauvres diables qui s'en viennent remettre leur supplique à leur petit père le Tsar. Mais entre eux et le petit père, s'interpose une forte ligne de soldats. Les fusils partent ; les pauvres diables sont fauchés, les saintes icônes trouées de balles et Gapone sauvé par miracle, grâce à l'adresse d'un passant qui l'emmène enveloppé dans son manteau.

Juste un an plus tard, en janvier 1906, Gapone est à Monte-Carlo, dans les salles de jeu, autour de la roulette. Elégamment vêtu, la bourse pleine, il imite ceux qui l'entourent et pose des louis sur la table au petit bonheur : il ne sait pas un mot de français, il ne sait rien de la roulette ; il s'embrouille dans les numéros, les carrés, les transversales, les douzaines, les couleurs et l'impair et manque et le pair et

passe. Il ramasse des louis qui ne lui appartiennent pas, il néglige de ramasser ceux qui sont à lui ; des spectateurs l'interpellent ; les croupiers s'impatientent ; tout le monde dévisage ce novice aux yeux profonds qui dérange la marche du jeu. Une dame russe (il s'en trouve toujours à côté des tables) le reconnaît, lui parle en sa langue, le prend à part pour lui montrer les règles. Gapone alors revient et joue sans déranger personne ; il dépense à pleines poignées l'or que le comte Witte lui a donné...

22 juin.

Un fonctionnaire du ministère de l'Intérieur m'a dit : « Je connais un des chefs de la police qui, à la suite d'un procès de révolutionnaires, vient d'être condamné à mort par les comités secrets. Il a reçu dernièrement avis de cette condamnation et il sait, par les précédents, qu'elle sera exécutée. La personne qui l'a ainsi informé de sa mort prochaine, sans doute afin qu'il songe à ses dispositions testamentaires, a pris la peine d'avertir également sa femme qui fut priée de ne plus accompagner en voiture ou à pied son mari. Les deux époux s'adorent et vous voyez quelle est leur existence depuis que la nouvelle funèbre est arrivée. Ils ont naturellement caché la chose à leurs enfants ; mais l'aînée, qui est déjà presque une jeune fille, sent quelque chose d'insolite autour d'elle, s'inquiète, questionne et épie. Le policier ainsi condamné sans jugement est un honnête homme que je connais, que j'apprécie depuis longtemps. Les révolutionnaires, mal informés, se sont complètement mépris sur son rôle. Ils le tueront certainement, mais ils tueront un innocent.

Cet innocent sait qu'il va mourir et il n'a aucun moyen d'échapper à la mort horrible qui l'attend. L'autre jour nous sommes sortis ensemble du ministère. Mon équipage était à la porte ; je lui ai offert de le reconduire. Il m'a répondu : « Non, merci, je ne puis pas aller en voiture avec vous ! »

*
**

25 juin.

L'équivoque continue, énervante à la longue, poussant les deux partis à la colère, aux excès.

Le Ministère a été plusieurs fois sommé par la Douma de se retirer. Il reste. Mais alors pourquoi vient-il, par intervalles, devant cette Chambre, dont il méconnaît si insolemment les arrêts, justifier sa politique ou solliciter des crédits? Ou la Douma est souveraine, ou elle ne l'est pas. Si elle l'est, cédez à ses décisions; si elle ne l'est pas, ne lui demandez rien.

M. Stolypine, ministre de l'Intérieur, répond aujourd'hui à l'interpellation sur les mesures à prendre contre la famine. Il s'explique sur la répartition des secours : « Les paysans qui ont commis des attentats contre la propriété, ne seront pas, dit-il, compris dans ces secours. » Les fonds dont le gouvernement disposait sont épuisés et le ministre annonce à la Douma qu'elle devra l'autoriser à dépenser encore plusieurs millions de roubles. Alors plusieurs députés, appartenant aux différents partis, déclarent qu'ils veulent bien sauver les paysans de la famine, mais qu'ils ne veulent aucunement charger de la distribution des secours la bureaucratie abhorrée.

Méprisant, sarcastique, Aladine monte à la tribune et, se tournant vers le banc des ministres : « Pourquoi, dit-il, le gouvernement est-il si désireux de secourir les paysans affamés? c'est afin que lui soient confiées des sommes importantes, dont les trois quarts resteront dans les poches de ses agents! » Sur quoi, les députés paysans applaudissent l'orateur, crient aux ministres : « Démission! Démission! » M. Stolypine, tout pâle, frémissant de colère, dit en regardant les bancs de gauche : « Un ministre qui se respecte ne daigne pas répondre à de telles paroles! » Mais la Douma, à l'unanimité, s'associe aux accusations d'Aladine et décide que la répartition des secours sera soumise à son contrôle.

26 juin.

Le Tsar vit seul avec l'impératrice et ses enfants dans une petite maisonnette, à Péterhof, délaissant l'immense palais. C'est une maison de bourgeois en vacances, tout isolée, sous les grands arbres, au bord de la mer. Aucune garde visible : seules, deux ou trois sentinelles qui disparaissent

derrière les massifs. Ainsi le maître de la Russie est comme retiré de son Empire et même de sa cour. Quand, à l'automne, l'humide Péterhof deviendra inhabitable, le Tsar ira à Tsarskoié-Sélo, à quelques lieues d'ici, dans les environs de la capitale, quittant pour l'intérieur des terres le bord de la mer. Et depuis quelques années ce sont là ses seuls déplacements, si l'on excepte la courte croisière de juillet dernier pour rejoindre Guillaume II à Bjœrko ou bien la venue pour quelques heures au Palais d'Hiver à Pétersbourg, lors de l'ouverture de la Douma.

Le général Trépof, maître du Palais et chef des Prétoriens, s'entend à organiser une parfaite surveillance, et grâce à lui son souverain est loin des revolvers et des bombes. Mais malheureusement il est aussi loin de son peuple, bien loin. A force de le protéger, on le séquestre ! Je me souviens d'un mot de Nazarienko, le député petit russien : « Ah ! si seulement je pouvais voir pour quelques minutes l'Empereur ! » Mais il ne verra pas l'Empereur, ni lui, ni aucun de ses compagnons.

27 juin.

La cour de Louis XVI était friande de magie ; elle s'engoua de Cagliostro.

La cour de Nicolas II (c'est une ressemblance de plus entre les deux) a eu ses Cagliostro : le lyonnais Philippe, tout-puissant sur l'esprit de l'impératrice, choyé des grandes duchesses, comblé de cadeaux et d'honneurs. Comme les honneurs russes ne paraissaient pas suffisants, on voulut y adjoindre les titres français. Philippe, qui s'appelait docteur à Pétersbourg, désirait avoir le droit de s'appeler docteur dans sa patrie et un agent officiel russe demanda à notre gouvernement qu'on le fît docteur sans examen. Le gouvernement français en la personne de son plus haut représentant, ayant répondu que c'était absolument impossible, les Russes furent un peu choqués de cette réponse. Malgré tous leurs efforts, ils n'arrivaient pas à comprendre que quelque chose pût être impossible, lorsque le gouvernement le voulait.

Après Philippe vint Papus et maintenant le devin en faveur,

c'est un allemand du nom poétique de Morgenstern, l'étoile du matin. Morgenstern dit son horoscope à tout ce que Pétersbourg compte de grand. Il a annoncé au grand duc Boris [1] qu'il serait un jour empereur. Morgenstern est très affairé : la cour et la ville se le disputent. Par ces temps de troubles et d'alarmes où le lendemain même est incertain pas un et pas une qui ne désirent apprendre, de la bouche d'un homme si réputé, ce qu'il adviendra d'eux l'année prochaine, dans cinq ans, dans dix ans. Morgenstern, gaillardement, fait face à toutes ces demandes et s'assure de la sorte une vieillesse bien rentée.

28 juin.

La mutinerie des Préobrajensky produit une profonde sensation : les amis du gouvernement ne cachent pas leur tristesse : « Ne me parlez pas de cette affaire, me disait l'un d'eux ce matin ; c'est une honte, une abomination ! » Les soldats mutinés présentèrent à leur colonel une liste de dix-neuf réclamations dans laquelle tout était mis pêle-mêle. Il y avait là, comme on dit, à boire et à manger : demandes pour la nourriture et le service, permission de lire les journaux et de se rassembler, liberté des opinions politiques, vœux en faveur de la Douma et prière de donner aux paysans plus de terres qu'il n'en ont.

La discipline est gravement atteinte, même dans la garde. La garde est pourtant soignée tout particulièrement. Presque chaque jour, les gazettes officielles publient quelque information de ce genre : « l'Empereur a passé en revue hier matin le régiment de... Il s'est déclaré hautement satisfait de l'excellente tenue des troupes et il a chargé le colonel de transmettre aux soldats ses félicitations. Il a ordonné de remettre à chacun des gradés cinq roubles, à chacun des hommes deux roubles. »

Mais il faut bien remarquer, à propos de ces mutineries,

1. Boris est le fils du grand duc Vladimir, très proche parent de Nicolas II. Son frère ainé Cyrille (celui du Petropavlosk) s'est privé de ses droits par son mariage morganatique avec l'épouse divorcée d'un prince allemand.

qu'elles sont désordonnées, chaotiques et jamais conduites jusqu'au bout. Les soldats, dès qu'on les menace, rentrent dans l'obéissance ; souvent ils se jettent à genoux et demandent très humblement pardon.

29 juin.

On parle beaucoup ces jours-ci de la formation d'un ministère pris dans la Douma et où entreraient tous les chefs cadets : « De deux choses l'une, dit-on : il faut que le tsar renverse la Douma ou qu'il la charge de gouverner. »

Mais quand j'entends dire : de deux choses l'une, je sais que, le plus souvent c'est une troisième chose qui se réalise.

On a vite fait d'annoncer un prochain ministre cadet. S'il suffisait de prendre d'autres noms, d'avoir MM. Petrounkewitch et Milioukof, au lieu de Goremykine et Kaufman, je comprends que le remède à la situation serait des plus simples et même les plus farouches ennemis des Cadets se résigneraient à en user. Mais avec les noms, il faut prendre aussi le programme et ici l'affaire se complique. Il y a dans ce programme bien des demandes que les gouvernants actuels ne veulent pas accepter : réforme agraire par l'expropriation, suppression de toutes les lois d'exception, changement immédiat de tous les gouverneurs de province, etc., etc. Or, à supposer que le Tsar ait le courage d'agréer tout cela, son entourage, sa cour, ses parents, ses soutiens y sont, de tout cœur, opposés. Il faudrait une bien grande force pour surmonter cette opposition et ce qu'on sait de Nicolas II laisse prévoir qu'il n'aura pas cette force. En réalité, les réactionnaires sont de plus en plus irrités contre la Douma. Ils ne veulent pas qu'on lui cède ; ils veulent qu'on la brise.

30 juin.

J'ai dîné en compagnie de M. B..., un économiste de talent, furieux adversaire de la Douma, ami et prôneur du général Ignatief. C'est d'après lui le seul homme capable de sauver la situation ; il la sauverait, cela va sans dire, en appliquant ce qu'on pourrait appeler l'autocratisme intégral : renvoi immé-

diat de la Douma, rétablissement de l'ordre par tous les moyens, exécution des réformes par ukases de Sa Majesté. Le général Ignatief a de chauds partisans dans le monde de la cour. Très vieux, retiré dans son palais de Pétersbourg, il n'agit pas par lui-même, mais ses amis agissent pour lui. Il attend qu'on l'appelle. Le Tsar le consulte ; mais il ne l'emploie pas. Peut-être le réserve-t-on pour des jours plus sombres : ce serait l'homme des dernières cartouches !

Plus la session de la Douma se prolonge et plus la fureur des réactionnaires s'accroît. Quand il était bruit, ces jours derniers, de la formation d'un ministère cadet, cette fureur atteignit son paroxysme : « On nous livre, pieds et poings liés, à nos pires ennemis ; on nous fait capituler, sans même nous laisser combattre ! » Une dame, dont la famille occupe une haute situation à la cour, m'a dit hier ces paroles que j'ai textuellement transcrites et qui m'ont beaucoup impressionné : « Si nous avions un peu de courage, nous aurions déjà tué notre Empereur. C'est lui qui, par sa faiblesse, est cause de tout le mal ! » Notez que la même personne qui me tenait ce propos se serait indignée si quelqu'un s'était permis devant elle la moindre raillerie, à l'égard de l'Empereur ou de la famille impériale.

L'Empereur est sacré tant qu'il sert les intérêts et défend les privilèges de la coterie qui l'entoure. Ce n'est pas lui qu'on vénère, qu'on adore, mais le régime dont il est la personnification. Dès qu'il apparaît que, sous sa direction, le régime est menacé, on songe tout naturellement à le remplacer par un autre. Alors, sa vie, les droits que lui confère sa naissance, tout cela pèse bien peu contre les colères de ses parents ou de sa cour.

*
**

Au théâtre du Jardin Zoologique, un lieu de divertissement très populaire, on joue, depuis plusieurs semaines, avec un succès croissant, *Tchorni God*, *l'Année Noire*, une grande féerie qui fait revivre la révolte du cosaque Emilian Pougatchef. A l'heure où des désordres agraires se produisent un peu partout, l'évocation de cette levée des paysans ne

manque pas d'intérêt. Je suis allé voir la féerie et j'ai lu l'histoire de la révolte écrite par Pouchkine.

Comme elle éclaire bien le caractère du paysan russe cette affaire de Pougatchef! A l'origine, comme toujours, un *samosvanetz* élu de soi-même, l'imposteur qui se fait passer pour le tsar. La foule des campagnards croit en ce tsar qui lui promet le pillage et la liberté. Les généraux allemands qui gouvernent les provinces russes connaissent à peine la langue, encore moins l'esprit de leurs administrés. Ils ne comprennent rien à cet échauffement subit de serfs qu'ils ont vus si parfaitement résignés. Pendant des mois, Pougatchef, un homme sans intelligence, tient en échec les armées de Catherine II, s'empare des villes, dévaste des régions entières. Quand on détruit son armée, en quelques jours, il en recrute une nouvelle, tant est grand le nombre des mécontents qui ne demandent qu'à devenir ses soldats. Ces hordes malfaisantes, que le peuple de la glèbe enfante ainsi sans relâche, attestent la force énorme qui se trouve en lui ; mais c'est une force désordonnée, chaotique et, par elle-même, incapable de produire aucun effet durable. Il manque une âme pour animer ce grand corps.

1er juillet.

Comment décrire le charme de ces longs soirs d'été à Pétersbourg, la cité des eaux, la Venise du Nord? Quelle belle lumière, quelle clarté souriante sur ces quais illimités, sur ce grand fleuve qui baigne tour à tour les palais aux façades rougeoyantes et les vertes, les fraîches frondaisons des parcs? C'est une joie de s'en aller vers les Iles, voir le soleil lentement disparaître dans la mer.

Au retour, presque chaque soir, je m'arrête, pour l'heure du thé, dans une maison amie de Kamenno-Ostrof, chez le prince Cantacuzène. L'aimable demeure si accueillante à l'étranger!

Les causeries se prolongent sur les choses du présent et sur celles du passé : celles-ci se soudent intimement à celles-là, bien plus en Russie que chez nous. Nous avons eu, dans le dernier siècle, trois révolutions et des ébranlements, des bou-

leversements si terribles qu'ils ont en quelque sorte rompu le cours de l'histoire ; de-ci, de-là paraissent des cassures ; il est difficile, presque impossible de remonter dans le temps, en interrogeant les vieillards, en s'aidant des traditions orales qui sont de la vie toute pure, au lieu que les écrits, même les plus sincères, sont toujours distants de la vie. Mais sur cette terre russe où la même dynastie, le même régime, la même aristocratie dirigeante se sont, sans aucun changement, perpétués de Catherine II à nos jours, la vue plonge aisément dans le passé, par de larges avenues. Dans les grandes familles, les souvenirs se sont conservés nombreux, exacts. Le prince et la princesse me parlent de leur arrière-grand-père, comme ils parleraient d'un contemporain ; ils content des anecdotes, disent des traits de mœurs et, par ces récits pittoresques, la vie d'autrefois s'évoque avec un relief saisissant.

On voit la cour de Catherine, ses intrigues, ses héros ; c'est la vieille Russie qui se dresse devant vous, cette vieille Russie qui a duré jusqu'à aujourd'hui, qui dure encore, tout en donnant de multiples signes de son prochain écroulement.

Ces hommes de l'Ancien Régime sont nécessairement hostiles, *fermés* aux nouveautés. Ils vivent de traditions et ces traditions glorieuses, comment exiger d'eux qu'ils les immolent en faveur d'un nouvel état de choses qui leur semble le rêve criminel de quelques cervelles délirantes ?

Le prince déteste la Douma. Quand je lui demande : « Êtes-vous allé assister à une séance ? » Il me répond : « Dieu m'en garde ! Qu'irais-je faire dans cette caverne de coquins ? » Il ajoute : « Vous autres Français, vous êtes une nation civilisée ; le dernier de vos paysans a plus de raison que le plus savant de nos professeurs. Nos professeurs, nos intellectuels sont des fous. Qu'on les laisse faire et bien vite ils conduiront le pays à l'abîme ! Tout ce qu'on vous raconte des paysans est un pur mensonge. Leur misère n'a pour cause que leur incurable paresse, j'ai vécu trente ans au milieu d'eux et je les connais un peu mieux que ne les connaissent les beaux parleurs de la Douma. Ils labourent mal leurs terres, ils ne les fument jamais : un jour, des ouvriers que j'avais se révoltèrent parce qu'ils m'accusaient de les nourrir avec quelque chose d'immonde, du blé produit par une terre fumée ! L'an dernier,

un de nos amis, officier d'Odessa, vient acheter un cheval dans mon haras. Il offre à l'un des deux cents paysans de mon village, la somme énorme de vingt-cinq roubles (soixante francs) pour lui conduire ce cheval à Odessa, distant de cent verstes. Vous pensez peut-être que les paysans se disputèrent cette aubaine inespérée. En France, chacun, même parmi les plus riches, se serait immédiatement présenté. Chez nous, aucun de ces paysans qu'on vous dit misérables, faméliques, ne voulut prendre ces vingt-cinq roubles en échange d'un si léger travail : « Il fait bien froid, répondaient-ils. Le temps n'est pas sûr. Peut-être va-t-il neiger ! »

» Nos champs sont assez souvent ravagés par les mulots. Le Russe alors se croise les bras et dit : « C'est un fléau de Dieu contre lequel on ne peut rien. Mais le colon allemand, son voisin, se met bravement à l'ouvrage et, par beaucoup d'efforts, il préserve ses récoltes. La prospérité de ces colons allemands, leurs maisons si proprettes forment avec la misère et la saleté de nos Russes un contraste édifiant. Ils cultivent pourtant, les uns et les autres, le même sol, Mais les uns travaillent, les autres ne font rien.

» Croyez bien, ajoute le prince, que je ne parle pas en égoïste. Ce ne serait pas la première fois que ceux de ma race seraient privés de leurs biens. J'abandonnerais volontiers mes terres, si le pays devait en être sauvé. Et de même, j'applaudirais à la Douma, si je la voyais travailler au bonheur de la Russie. Mais il faut un gouvernement fort à notre peuple absolument incapable de se gouverner lui-même ! »

Tous les gens de la cour, presque tous ceux des hautes classes pensent de la sorte. L'Empereur vit au milieu d'eux, subit leur influence, écoute leur avis. Les chances d'un ministère cadet m'apparaissent de moins en moins grandes chaque jour.

Le grand duc Boris vit à Tsarskoie-Sélo, dans une belle villa qu'il a fait bâtir et où tout est anglais, cochers, chevaux, domestiques, meubles, tout à l'exception d'une petite maîtresse française, d'un peintre de Montmartre et d'un cuisinier français. Le grand-duc Boris a armé tous ses domestiques : les carabines les plus perfectionnées sont accrochées au rate-

lier ; les munitions, en abondance, sont à la portée de la main. Tout est étiqueté, numéroté ; chacun connaît son arme ; en quelques minutes la maison entière est mobilisée et il y a même deux petites mitrailleuses, deux joujoux de mitrailleuses, bien astiquées, reluisantes, au maniement desquelles des laquais sont exercés quotidiennement !

2 juillet.

La Douma discute sur la peine de mort. On l'a déjà abolie, voilà un mois. Mais l'affaire revient devant le Parlement et les ministres intéressés sont là, pour s'opposer au vote définitif de la loi. Or, juste quelques jours après la suppression de la peine capitale, le procureur en chef du ministre de la guerre, le général Pavlof, faisait pendre impitoyablement une demi-douzaine de jeunes gens de Riga ; un adolescent de Varsovie, presque un gamin, du nom de Papaï, condamné aux travaux forcés par la Cour martiale, n'en fut pas moins pendu de même, sur les ordres de Pavlof, désireux sans doute de montrer à la Douma comment il entendait obéir à ses injonctions.

Dès que Pavlof a paru à la tribune, toute la gauche, une partie du centre se sont levés et des huées furieuses ont éclaté, des cris de : « Assassin ! Pendeur ! Caïn ! ». Je ne reconnaissais plus cette Douma, calme et silencieuse d'ordinaire. En vain M. Mouromtseff agitait désespérément sa clochette. Celle-ci toute petite ne fait pas plus de bruit que le grelot d'un caniche et que pouvait-elle contre les vociférations et le claquement des pupitres qui sonnaient comme des castagnettes ? Alors le président quitte son fauteuil et Pavlof bat en retraite dans l'hémicycle, derrière la tribune. Mais le tumulte, les grogrements continuent. Visiblement, on veut qu'il s'en aille ; il s'en va définitivement, sous les huées, et dans sa précipitation, il oublie sa casquette...

L'exaspération de la Douma vient d'atteindre son point culminant et la colère des réactionnaires est tout aussi vive : il se trouve néanmoins des gens pour parler, comme d'une chose imminente, de la formation d'un ministère cadet.

6 juillet.

Le gouvernement a fait officiellement connaître son programme agraire. En voici les points principaux : Les terres cultivables de la couronne seront cédées aux paysans [1]. On favorisera l'achat des propriétés privées [2] qui seront, par parcelles, vendues aux paysans ; le gouvernement développera, le plus possible, l'émigration en Sibérie et dans l'Asie centrale [3]. C'est tout : le projet gouvernemental ne parle ni des apanages, ni des biens du clergé, ni des propriétés privées.

Le *Novoé Vrémia* lui-même déclare que ce manifeste vient trop tard. Beaucoup trop tard en effet. J'ai rencontré un homme influent du parti cadet que ce manifeste remplissait de joie : « Décidément, ils ne veulent rien faire pour les paysans. Tant mieux ! nous porterons cela à la connaissance des intéressés eux-mêmes qui verront bien de quel côté sont leurs ennemis. Puisque le conflit doit se produire, mieux vaut qu'il se produise sur cette question-là ! »

8 juillet.

Je vais retourner en France, laissant là la Douma qui se débat, impuissante, contre un gouvernement détesté. Il est maintenant impossible d'espérer une collaboration entre les deux. Comme cette collaboration est nécessaire pour produire un travail utile, nécessairement la Douma ne produira rien. Des deux côtés on s'en rend bien compte. Les députés cadets et travaillistes ne continuent à siéger que parce que l'intérêt de leur cause l'exige. Plus la Douma se prolonge et mieux cela vaut : le pays tout entier s'intéresse à elle et s'enrôle

1. Les terres de la couronne sont *presque toutes* impropres à la culture. Voir à ce sujet mon précédent article.

2. C'est le remède appliqué depuis des années par la *banque des paysans*. Voir dans le même article les résultats qu'il a donnés.

3. Les paysans, par la voix de tous leurs députés, déclarent qu'ils ne veulent émigrer à aucun prix. Quand on leur parle du Turkestan ou de la région de Krasnoiarsk, où veulent les envoyer les tchinovnik, ils répondent : « Que les tchinovniks y aillent. Pour nous, nous voulons rester en Russie ! »

dans l'opposition. Je me rappelle ce mot d'un *leader* cadet : « En ce moment, nous ensemençons ! »

Les défenseurs de l'autocratisme voient ce danger ; ils sont de plus en plus irrités contre la Douma et ils veulent s'en défaire. Puisque leur dessein est d'engager la bataille et non de céder à leurs adversaires, puisqu'ils sont bien résolus, comme ils le répètent sans cesse, à ne pas imiter la conduite des nobles de France devant la Révolution, leur intérêt évident est de ne pas laisser ainsi les forces de l'ennemi grandir. Seule, une question de forme les arrête : le Tsar a promis et donné la Douma à son peuple. Comment peut-il maintenant lui ravir ce présent ?

En réalité, le Tsar n'a pas donné ; on lui a pris. Il a cédé la Douma dans un moment de crainte causée par la grève générale victorieuse. La Douma a été conquise sur l'autocratisme et il faudra conquérir de la sorte toutes les autres libertés. Cette première Douma n'est qu'un épisode de la lutte terrible engagée contre le tsarisme pour la conquête de ces libertés. Un temps, on a pu croire que des discours et des motions parlementaires arrangeraient tout. Cette illusion n'est plus permise désormais.

RAYMOND RECOULY

TABLE DU CINQUIÈME VOLUME

Septembre-Octobre

LIVRAISON DU 1er SEPTEMBRE

		Pages.
G. DE M....	Choses vues (Août-Septembre 1870). — I	5
ALAIN MORSANG	Le Lierre *(2e partie)*	27
ALEXANDRE MORET	Diplomatie pharaonique	71
SAINTE-BEUVE	Lettres à Alfred de Vigny	95
ALBERT DEMANGEON	Artois et Picardie	119
JOHAN BOJER	La Puissance du Mensonge *(fin)*	147
RAOUL ALLIER	Le Testament de M. Le Gauffre	175
VICTOR BÉRARD	Questions extérieures. — Vers La Mecque	195

LIVRAISON DU 15 SEPTEMBRE

***	Le Cas du lieutenant Sigmarie *(1re partie)*	225
RAYMOND RECOULY	Le Tsar et la Douma. — I	27
RIGAULT DE ROCHEFORT.	Le Procès de Moreau	287
MICHEL SALOMON	Le Salon de l'Arsenal. — I	31
ALAIN MORSANG	Le Lierre *(3e partie)*	329
ALFRED DROZ	De la Propriété intellectuelle *(fin)*	38
LOUIS HOULLEVIGUE	La Voie lactée	411
G. DE M....	Choses vues (Août-Septembre 1870) *(fin)*	

LIVRAISON DU 1er OCTOBRE

Pages.

ART ROË . . . . . L'Armée sous le Directoire 449
A. DE CHATEAUBRIAND-CHANZÉ . . Instantanés aux Pays-Bas. 486
*** . . . . . Le Cas du lieutenant Sigmarie. (2e partie) 509
AMBROISE COLIN . . . . . L'Élargissement du Divorce. . . . 542
RAYMOND RECOULY . . . . . Le Tsar et la Douma. — II. 566
ALAIN MORSANG . . . . . Le Lierre (fin) 585
MICHEL SALOMON . . . . . Le Salon de l'Arsenal. — II . . . 621
CHARLES LOISEAU . . . . . La Renaissance de la Croatie . . . 652

LIVRAISON DU 15 OCTOBRE

C. PSYCHA . . . . . Les Courtisans de la gloire 673
ANDRÉ MATER . . . . . Le Syndicalisme ecclésiastique . . 713
Madame ALPHONSE DAUDET. . . . . Dédicace 751
***. . . . . Le Cas du lieutenant Sigmarie. (3e partie) 753
LOUIS HOURTICQ . . . . . Le Dessin florentin 790
CHARLES VELLAY. . . . . Saint-Just. — Premières luttes politiques 819
MICHEL SALOMON . . . . . Le Salon de l'Arsenal. — III. . . . 839
RAYMOND RECOULY . . . . . Le Tsar et la Douma (fin) 862

Saint-Amand (Cher). Imp. Bussière. *L'administrateur-Gérant :* H. CASSARD.

BINDING SECT. JUN 1 1967

AP
20
R47
1906
sept.-oct.

La Revue de Paris

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY